

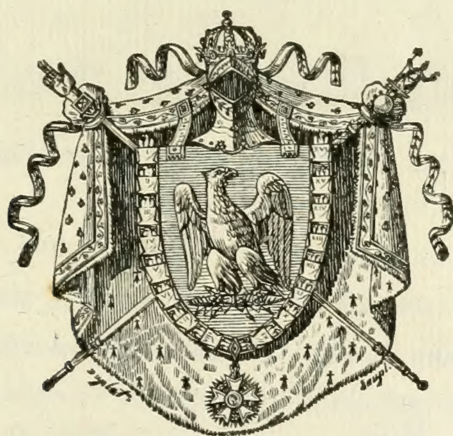
MÉMOIRES

DE LITTÉRATURE.

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

Depuis l'année M. DCCLXXXIV, jusques et compris l'année M. DCCXCIII.

TOME QUARANTE-NEUVIÈME.





A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCCVIII.

TABLE

POUR

LES MÉMOIRES.

TOME QUARANTE-NEUVIÈME.



MÉMOIRES



MÉMOIRES
DE
LITTÉRATURE,

Tirés des Registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MÉMOIRE

Sur la Version Arabe des Livres de Moïse, à l'usage des Samaritains, et sur les Manuscrits de cette Version (a);

Par A. I. Silvestre de Sacy.

La version Arabe des livres de Moïse, qui est l'objet de ce mémoire, a été faite par un Samaritain, pour l'usage de ceux de sa nation. Personne n'ignore que les Samaritains possèdent le texte

(a) Ce mémoire, rédigé peu de temps avant la suppression de l'Académie, fut ensuite traduit en latin par l'auteur, et publié dans le X.e tome de l'*Allgemeine*

des livres de Moïse dans la langue originale, mais écrit avec un caractère différent de celui qui est employé par les Juifs, et dont les savans s'accordent assez généralement à reconnoître l'antiquité. Outre ce texte Hébreu, qui diffère en beaucoup d'endroits de celui des Juifs, et qui a été publié, pour la première fois, dans la Polyglotte de Paris, et ensuite dans celle de Londres, les Samaritains ont encore une version des mêmes livres, écrite dans un dialecte particulier, qui tient beaucoup du chaldéen et du syriaque, mais qui se distingue de ces deux langues, tant par certaines formes grammaticales, que par un grand nombre de mots que l'on ne trouve point ailleurs que dans le samaritain, ou qui reçoivent, dans ce dialecte, une signification différente de celle qu'ils ont dans les deux autres langues. Sans doute cette version, qui a aussi été publiée dans les deux éditions de la Bible polyglotte dont nous venons de parler, a été faite pour l'usage des Samaritains, dans un temps où le dialecte dans lequel elle est écrite étoit la langue vulgaire des contrées où ils avoient leurs principaux établissemens; et on ne peut guère douter qu'elle ne soit de beaucoup antérieure à l'établissement de la religion Musulmane. Les conquêtes des premiers successeurs de Mahomet, ayant porté la langue des Arabes, avec leur nouvelle religion, dans la Syrie, la Palestine et l'Égypte, cette langue ne tarda pas à prendre la place de celles que l'on parloit dans ces différentes contrées avant cette révolution. Les Samaritains, ainsi que les Juifs et les différentes sectes Chrétiennes qui se conservèrent sous la domination des Arabes, adoptèrent, aussi bien que ceux qui embrassèrent le mahométisme, la langue des conquérans; et les versions des livres saints qui avoient été faites précédemment en grec, en chaldéen, en syriaque, en copte et en samaritain, ne remplissant plus l'objet auquel elles étoient destinées, de nouvelles versions furent faites des mêmes livres en langue Arabe, devenue celle du vulgaire. Nous connoissons un grand nombre de ces versions, qui ont pour original soit le texte Hébreu, soit les anciennes versions Grecque, Copte ou Syriaque; celles qui furent composées par des Juifs pour l'usage de leurs compatriotes,

Bibliotheck der Biblischen Litteratur de M. Eichhorn, p. 1 à 176. Il reparoît ici beaucoup plus complet, et en même temps plus exact.

sont de la première classe, c'est-à-dire qu'elles ont été faites immédiatement sur le texte original. On peut dire la même chose de la version Arabico-samaritaine, dont il est ici question; elle paroît avoir été faite, non sur la version Samaritaine, mais sur le texte Hébreu-samaritain; on en verra les preuves dans la suite de ce mémoire. Mais je dois, avant tout, donner une notice abrégée des divers manuscrits de cette version qui existent, à ma connoissance, dans les bibliothèques de l'Europe. Le nombre en est plus grand qu'on ne seroit tenté de le croire, attendu la rareté des manuscrits Samaritains en général. De ces exemplaires, les uns sont écrits en caractères Samaritains, les autres en caractères Arabes.

Le plus célèbre de tous est, sans contredit, celui qui se trouve à Rome dans la bibliothèque Barberine *(b)*. Il contient en trois colonnes le texte Hébreu-samaritain, la version Samaritaine, et la version Arabico-samaritaine, écrite aussi en caractères Samaritains.

Plusieurs écrivains célèbres ont donné la description plus ou moins détaillée de ce rare manuscrit, qui avoit appartenu au savant Peiresc, et qu'il légua par son testament au cardinal François Barberin. On peut consulter à ce sujet le P. Morin, Peiresc, le Long, Wolf, Blanchini, Bjornstahl dans sa lettre au P. Fabricy, Hwiid *(c)*, et l'ouvrage qu'a publié à Rome, en 1782, M. J. B. de Rossi, sous le titre d'*Appendix de celeberrimo codice tritaplo Samaritano bibliothecæ Barberinæ*, à la suite de son *Specimen variarum lectionum sacri textûs et Chaldaïca Estheris additamenta*

(b) *Voyez* sur cette bibliothèque, les Lettres de Bjornstahl, édit. Allemande, *t. II, p. 59*, et Adler, *Bibl. krit. Reise*, p. 87.

(c) J. Morin, dans la préface qui se trouve au commencement du 1.er vol. de la Polyglotte de Paris, et dans les *Opusc. Hebr. Samarit. in præfat. ad Adnotat. in transl. Sam.* p. 96. = Peiresc, lettre au P. Morin, dans le recueil intitulé *Antiquitates eccles. Orient.* lettre 36, éd. de Londres, page 182, feuille N. = Le Long, *Biblioth. Sac.* édit. de 1723, pages 7 et 84. = Wolf, *Biblioth. Hebr.* t. II, p. 425. = Bjornstahl, dans sa lettre citée à la fin du I.er tome de l'ouvrage du P. Fabricy, intitulé *Des titres primitifs de la révélation*, p. 373, &c., et dans le Recueil de ses lettres à M. Gjoerwell, traduct. Allem. tome I, page 330. = Blanchini, *Evangeliarium quadruplex Latinæ versionis antiquæ*, t. II, p. 629. (On trouve sur la planche qui est placée après la p. 604, une page entière de ce manuscrit.) = A. Ch. Hwiid, *Specimen ineditæ versionis Arab.-samaritanæ Pentateuchi*; Romæ, 1780.

cum Latinâ versione ac notis, et qui a été réimprimé à Tubingue, en 1783, par les soins de M. Chr. Fred. Schnurrer. Le savant auteur de ce petit traité, dont tous les ouvrages sont marqués au coin d'une saine critique, relève les méprises échappées aux écrivains qui ont parlé de ce manuscrit sans en avoir une connoissance exacte, et sur-tout les fautes où sont tombés à ce sujet Bjornstahl et Hwiid.

Il s'est cependant trompé lui-même sur quelques points essentiels; et pour compléter la notice de ce manuscrit précieux, il faut joindre à ce qu'il en dit, la description qu'en a donnée en 1783, dans la Relation de son voyage, le savant M. J. G. Chr. Adler, aujourd'hui surintendant des églises du duché de Sleswick. Comme ce dernier ouvrage est écrit en allemand, on me saura gré d'en donner ici un extrait aussi abrégé qu'il me sera possible.

Le manuscrit est en parchemin, très-proprement écrit et avec beaucoup d'exactitude. Il est défectueux au commencement, et cette lacune comprend les 33 premiers chapitres et les 22 premiers versets du chapitre 34 de la Genèse. On y a suppléé par l'ancienne version Syriaque. A la fin de chaque livre sont de courtes notes en *carschouni*, c'est-à-dire, en langue Arabe et en caractères Syriaques; par exemple, ܫܠܡ ܐܠܣܦܪ ܐܠܐܘܠ *Fin du livre 1.er* Cela prouve que ce manuscrit a servi à quelque Chrétien Syrien et Maronite. Dans le corps du volume, il manque plusieurs feuilles: elles ont été remplacées, tantôt par des feuillets d'un autre manuscrit Samaritain plus récent, qui vraisemblablement étoit lui-même défectueux, tantôt par une main encore plus moderne, et très-mauvaise.

Adler's Bibl. krit. Reise, p. 139 et seq.

On doit rapporter à la première restauration du manuscrit, quelques-uns des derniers feuillets de l'Exode qui ne contiennent que le texte Hébreu-samaritain, et à la fin desquels on lit en samaritain: [illegible]

c'est-à-dire, *Translata est hæc lex sancta, à possessione legis periti,*

servi pauperis, et humilis Ab-Elyoun de filiis Haschouri [vel *Syri*] *ad possessionem Abrahami filii filiæ ejus, ut eam tolleret, ipso adhuc superstite* [i. e. *non jure hæreditario*] *pro argenti summâ, ineunte anno 858 regni filiorum Cedar. Auferat eam in domum suam in benedictionem (d).* L'an 858 de l'hégire revient à l'an 1453 de notre ère. Par-tout où il y a des lacunes ainsi réparées, on n'a rétabli ni l'une ni l'autre des traductions. En trois endroits du manuscrit, on trouve des notes qui indiquent le temps où il a été écrit. La première, qui est différente de celle qu'on vient de lire, est à la fin de l'Exode, et elle porte la date de l'an 624 de l'ère des Musulmans, au mois de rébi 2.[d] La même date se trouve à la fin du livre des Nombres : M. Adler croit qu'elle n'est point de la main du copiste, mais d'une main plus récente, qui, pour remplir la place qui étoit restée vide, a copié mot pour mot celle qu'on lisoit à la fin de l'Exode. Enfin, on trouve une autre note à la fin du Deutéronome, qui porte l'an 887. Suivant cette note, que M. de Rossi a publiée en entier, ce manuscrit a été réparé par une main qui a suppléé, à la date de 887, toute la fin du Deutéronome, depuis ces mots, [illegible] *ch. 11, v. 29.* Mais M. Adler, qui doit avoir une connoissance plus parfaite de ce manuscrit qu'il a copié en entier, tient pour certain que cette restauration a été faite pour un manuscrit tritaple différent de celui où elle se trouve aujourd'hui; que le manuscrit Barberin ne contient qu'une partie de ce fragment, qui commence au ch. 31, v. 12, et non au ch. 11, v. 29; que jusque-là, ou plutôt jusqu'au ch. 28, v. 68 (ce qui devroit se trouver dans l'intervalle, manquant absolument), tout ce qui s'est conservé fait partie du manuscrit primitif, et appartient à la date de 624. Dans le fragment qui sert à compléter le Deutéronome, et qui commence, comme nous venons de le dire, au v. 12 du ch. 31, il s'est encore fait une nouvelle lacune qui comprend depuis le v. 19 du ch. 31 jusqu'au v. 16 du ch. 33. Il résulte des observations de M. Adler, que le corps du manuscrit tritaple est de l'an 624,

Append. de celeb. cod. trit. Samarit. pag. 170, ex edit. Schnurreri.

Adler's Bibl. krit. Reise, p. 143.

(d) M. de Rossi qui a publié d'autres notes pareilles qui se trouvent dans ce manuscrit, ayant omis celle-ci, je la donne, non d'après la relation imprimée du voyage de M. Adler, mais d'après la copie qu'a bien voulu m'en communiquer ce savant; et j'y joins une traduction littérale.

et la fin du Deutéronome seulement, depuis le v. 12 du ch. 31, de l'an 887. En désignant ainsi l'âge du manuscrit avec M. Adler, je ne tiens aucun compte de toutes les parties restaurées qui sont soit en syriaque, soit purement en hébreu-samaritain, sans version Samaritaine ni version Arabe. L'an 624 de l'ère Musulmane revient à l'an 1227 de J. C., si l'on suppose que ces 624 ans sont des années lunaires; l'année 887, dans la même supposition, répond à l'année 1482 de l'ère vulgaire.

Le rapport que j'indique ici, est fondé, comme je viens de l'observer, sur la supposition que l'année employée par les Samaritains est lunaire comme celle des Musulmans. C'est en effet ce qui est incertain, comme l'a observé, d'après le P. Morin, M. de Rossi. Il est impossible que les Samaritains n'observent pas pour l'ordre des fêtes et tout ce qui concerne la religion, une année composée de l'année solaire et de l'année lunaire, comme les Juifs; mais cela ne prouve pas démonstrativement que quand ils datent de l'année de l'hégire, ils réduisent les années lunaires et vagues des Musulmans en années solaires ou agronomiques. Sans entrer à ce sujet dans une discussion étrangère à ce mémoire, j'ajouterai seulement que s'il s'agit ici d'années solaires, l'an 624 répondra à l'an 1245, et l'an 887 à l'an 1508 de notre ère. Ne pourroit-on pas supposer que quand on trouve dans ces dates le nom d'un mois Arabe, comme dans la première, où on lit le nom du mois de rébi second, les années sont les années lunaires des Musulmans; que ce sont au contraire des années solaires, quand on y rencontre le nom d'un mois Hébreu ou Syrien, comme dans la seconde, qui est datée du mois de tammuz?

Append. de celeb. cod. trit. Sam. p. 165.

Le P. le Long avoit mal-à-propos avancé que le manuscrit tritaple de Peiresc se trouvoit dans la Bibliothèque du roi *(e)*, en attribuant à un des manuscrits Samaritains de cette bibliothèque les caractères qui ne convenoient qu'à celui-là; et les auteurs du catalogue imprimé des manuscrits du roi, quoique plus exacts dans la description du même manuscrit, étoient néanmoins tombés dans une erreur singulière, en attribuant au manuscrit

Catal. cod. manuscr. Bibl. reg. tom. I, p. 50.

(e) Après avoir donné la description du manuscrit tritaple, dans les propres termes du P. Morin, le P. le Long ajoute: *Bibl. reg. cod. 310. Emptus fuit hic codex Damasci anno Christi 1631 pro Nicolao Fabri de Peiresc.* Biblioth. sacra, *p. 84.*

Samaritain n.° 1 de cette bibliothèque, une partie de la description que le P. Morin avoit faite du manuscrit tritaple. Cette erreur a été durement relevée, et même d'une manière peu exacte, par Bjornstahl, que Hwiid a copié. Au surplus cette méprise, que le P. Houbigant *(f)* avoit reconnue et indiquée plusieurs années avant Bjornstahl, comme le fait observer M. de Rossi, n'induira plus personne en erreur. Ce savant a remarqué avec raison, à cette occasion, que Bjornstahl avoit poussé trop loin sa critique, et que la première partie de la description du manuscrit n.° 1, faite par les auteurs du catalogue, étoit exacte, et différoit en cela de celle du P. le Long. Wolf et le D. Durell ont copié la faute du P. le Long.

Append. de cel. cod. trit. Sam. p. 159.

Ib. p. 157.

Wolf, Bibl. Hebr. t. II, p. 432; The heb. text of the parall. prophec. of Jacob and Mos., Préfac. p. v. note.

La bibliothèque Bodleyenne d'Oxford possède deux manuscrits de la version Arabico-samaritaine. De ces deux manuscrits, l'un a appartenu autrefois au célèbre Ussérius. Edm. Castell le cite dans ses Remarques sur le Pentateuque Samaritain, insérées dans le tome VI de la Polyglotte de Londres *(g)*; et dans la préface de son Dictionnaire heptaglotte, il nous apprend qu'il en a fait usage parmi les matériaux dont il s'est servi pour composer cet ouvrage *(h)*. Il est à deux colonnes, dont l'une contient le texte Samaritain, et l'autre la version Arabe, écrite en caractères Samaritains. Br. Walton, dans ses Prolégomènes, dit que ce manuscrit a été écrit vers l'an 1524 par un copiste nommé *Ab-Helion (i)*;

Catal. cod. manusc. Angl. et Hiber. t. I, p. 156, cod. 3128.

(f) Prolegom. in Script. sacram; Paris, 1746, in-4.°, p. 185. Cette observation ne se trouve point dans l'édition de ces Prolégomènes qui est à la tête de l'édition in-folio de la Bible Hébraïque et Latine du P. Houbigant; Paris, 1753. Il paroît par la préface de l'édition in-4.° des Prolégomènes, que le premier tome de la Bible étoit déjà imprimé en 1746, quoiqu'il porte la date de 1753.

(g) Porrò etiam discrepantiæ subinde inter Chaldæo-samaritanum et Arabico-samaritanum (cujus quod habuimus exemplar valdè fuit fragmentosum, defectu laborans non tantùm plurium sæpe integrorum capitum, sed et quorumdam etiam librorum, Levitici scilicèt totius, exceptisque plus minus viginti versibus Numerorum etiam) quæ datâ occasione hìc notantur. Edm. Cast. *in præfat. ad Animadv. Samariticas.*

(h) Fragmentum Pentateuchi Arabico-samaritani.

(i) Voyez sur ce manuscrit et sur le suivant, *Walton, Prolegom.* XI, §. 21 (et non 12, comme on le lit dans le Long, *Bibl. Sacr.* p. 116); = *Wolf, Bibl. Hebr.* t. II, p. 432; = *the Hebrew text of the parallel prophecies of Jacob and Moses... by D. Durell*; préface, p. v; = *Kennicott, the State of the printed Hebrew text*; dissertation the 2.d p. 31 et 538; = *H. E. G. Paulus, Dissertatio critica exhibens specimina versionum Pentat. septem Arab. &c.* Iena, 1789, p. 4; = *le Long, Bibl. Sacr.* p. 116.

et le docteur Durell, qui en a publié un petit fragment, comme je le dirai ailleurs, nous a fait connoître deux notes qui se trouvent dans ce manuscrit, et suivant lesquelles une portion a été écrite dans le mois de ramadhan de l'an *931*, et l'autre dans le mois de djoumadi 1.er de l'an *939* de l'empire des Musulmans, c'est-à-dire, 1525 et 1532 de J. C., si l'on admet qu'il s'agit d'années lunaires, comme je le crois d'après ma précédente observation. Castell avoit raison d'appeler ce manuscrit un fragment: Kennicott a fait connoître exactement tout ce qu'il contient, et ses lacunes, dans sa seconde Dissertation sur l'état du texte Hébreu imprimé, *page 538, n.° 2,* et dans la Dissertation générale qu'il a mise à la fin du tome II de son édition critique des livres de l'ancien Testament, *p. 76.* Ces détails se trouvent répétés à la suite de la préface que M. Benjamin Blainey a mise à la tête de son édition du texte Hébreu-samaritain, imprimée à Oxford, en *1790*, in-8.° en caractères Hébreux, et publiée sous ce titre: *Pentateuchus Hebræo-samaritanus charactere Hebræo-chaldaïco.*

Catal. cod. manusc. Angl. et Hiber. t. I, p. 156, cod. 3133.

The Hebrew text of the paral. proph. of Jacob and Mos. p. viij.

Ib. p. ix.

L'autre manuscrit, qui avoit appartenu au D.r J. Taylor, est écrit en caractères Arabes. Il offre deux notes placées, l'une à la fin du Lévitique, l'autre à la fin du Deutéronome, qui en fixent l'époque. Le D. Durell, qui a publié ces deux notes, mais d'une manière peu exacte, y trouvoit, par une interprétation forcée, la date de la version et non celle du manuscrit, et il en concluoit que cette version Arabe avoit été faite vers l'an 573 de J. C. Une opinion aussi insoutenable ne pouvoit pas trouver beaucoup d'approbateurs : aussi cette note donna-t-elle lieu à diverses conjectures de Michaëlis[a], de M. O. G. Tychsen[b], et de l'auteur du nouveau catalogue des manuscrits Orientaux de la bibliothèque Bodleyenne, M. Uri[c]. M. Paulus publia[d] depuis une nouvelle copie de la même note, prise sur le manuscrit même, qui ne leva pas la difficulté, et donna lieu à d'autres conjectures. Mais enfin toutes ces incertitudes ont été levées par une copie exacte des deux notes dont il est ici question, calquée sur le manuscrit même à la demande de M. Schnurrer, et insérée dans la cinquième partie du troisième tome de la Bibliothèque générale de littérature Orientale du savant professeur de Gottingue, M. Eichhorn

[a] *Exeget. und Orient. Bibliot. part. XVI, p. 105; Einleitung in die gött. Schriften des A. B. p. 341.*

[b] *Repertorium für Bibl. und Morgenl. litteratur. part. XI, p. 103.*

[c] *Catal. cod. Or. bibl. Bodl. ad cod. Marsh. 209.*

[d] *Dissertat. critica, p. 6.*

Eichhorn *(k)*. Suivant la première de ces notes, la copie du Lévitique a été achevée le vendredi 19 de rébi 2.d de l'année 884, et le manuscrit entier a été terminé le jeudi 5 de djoumadi 2.d de l'année 885. L'ère de laquelle il faut entendre ces dates n'est point indiquée, mais on ne peut guère supposer qu'il s'agisse d'une ère différente de celle de l'hégire. En employant les moyens de vérification que donne l'indication des jours de la semaine, je trouve que le 19 de rébi 2.d de l'an 884 répond au vendredi 9 juillet 1479, et le 5 de djoumadi 2.d au vendredi 11 août 1480. Malgré l'inexactitude de cette seconde date, je crois qu'on doit entendre ces deux dates d'années lunaires, ce qui les rapporte aux années 1479 et 1480 de J. C. Si au contraire on les entendoit d'années solaires, elles répondroient aux années 1505 et 1506.

Un troisième manuscrit de la même version se trouve aussi dans la bibliothèque Bodleyenne; mais je ne dois pas le compter, parce que ce n'est qu'une copie du manuscrit de Taylor, faite en 1670 par un Européen. *Paulus, Diss. crit. p., 5.*

Je passe maintenant aux manuscrits de la même version que possède la Bibliothèque nationale.

Ces manuscrits sont au nombre de quatre; mais l'un de ces quatre qui est sans numéro, et n'a point été inséré dans le catalogue imprimé, n'est d'aucune importance, parce que c'est une copie faite à Paris : je me contenterai d'en dire un mot quand j'aurai décrit ceux qui méritent plus d'attention. Des trois autres, il y en a un que je réserve pour un article particulier, parce qu'il ne jetteroit aucune lumière sur l'objet principal de cette dissertation, et ne feroit au contraire qu'en embarrasser la marche. Les deux seuls dont je parlerai pour le présent, sont indiqués dans le catalogue parmi les manuscrits Arabes, sous les n.os 2 et 4.

Ces deux manuscrits sont en caractères Arabes. Le manuscrit n.o 2, autrefois 372, et non 370 comme le dit le P. le Long, a 230 feuillets numérotés; mais on n'a pas compté le *Bibl. sacra, p. 117.*

(k) Toutes ces conjectures portoient sur les mots المملوك الاصغر qu'on avoit lus mal à propos الملوك الصغر *Eichhorn's Allgem. Biblioth. der Bibl. litteratur.* t. III, p. 821.

premier. Il n'y a point de réclames, si ce n'est aux 74 premiers feuillets : ces réclames sont d'une autre main; elles ont été mises après coup, et sans faire attention qu'il y avoit quelques feuillets transposés. Au bas du feuillet numéroté 27 on a écrit ces mots : *Il manque ici quelques feuillets.* Cela est faux ; les deux feuillets qui semblent manquer en cet endroit, se retrouvent plus loin, et sont cotés 37 et 38. En reliant ce volume, on a placé douze feuillets, depuis le huitième jusqu'au dix-neuvième, la tête en bas. Le manuscrit est divisé par cahiers de cinq feuilles chacun, ce qui fait vingt pages. Ces cahiers, à l'exception du onzième et du douzième, sont numérotés en lettres Samaritaines ; et ce qu'il n'est peut-être pas inutile d'observer, c'est que quand le nombre exige deux chiffres, la marche des lettres est de gauche à droite, à la manière des chiffres Arabes.

Le manuscrit n.° 4, autrefois 370, et non 368 comme le dit le P. le Long, contient 360 feuillets, numérotés sur le recto en chiffres Arabes figurés à la manière des Européens, et sur le verso en chiffres Arabes figurés à la manière des Arabes ; mais il y a plusieurs erreurs dans ces chiffres, ensorte qu'on n'a compté que 337 feuillets. Au bas du verso de chaque feuillet il y a une réclame : quelques-unes de ces réclames semblent avoir été mises après coup; mais la plupart sont de la même encre et de la même main que le corps de l'ouvrage. Elles ont été mises par le copiste lui-même, car il a fréquemment omis, au commencement du feuillet suivant, le mot qui formoit la réclame. Les trois derniers feuillets sont d'une main plus récente. Je reviendrai sur cette observation.

Bibl. sacra, p. 117.

Au commencement de chacun de ces deux manuscrits est une préface, dont je parlerai au long dans la suite. La version Arabe qu'ils contiennent est divisée en paragraphes, dont la longueur est assez inégale. En tête de chaque paragraphe sont trois ou quatre mots du texte original, écrits en caractères Samaritains. Ces mots ne sont pas toujours les premiers du paragraphe ; ce qui est fait sans doute pour que plusieurs paragraphes ne soient pas indiqués par les mêmes mots, ce qui seroit arrivé si on eût pris toujours les premiers mots ; car alors on en trouveroit un grand nombre qui auroient pour titre, ࠅࠉࠃࠁࠓ ࠉࠄࠅࠄ ࠀࠋ ࠌࠔࠄ ࠋࠀࠌࠓ *Dieu parla à Moïse en disant.* Ces mots forment le nom de chaque

paragraphe, de même que, chez les Juifs, les livres de Moïse sont nommés, בראשית - ואלה שמות - ויקרא *Bereschit, Veelle schemot, Vaïkra,* du premier mot du livre; et les *parascha* ou sections, de l'un des premiers mots de chacune d'elles, comme נוח - לך לך - יושב *Noach, Lek leka, Yoscheb, &c.* On en verra un exemple dans la préface de nos manuscrits, lorsque je la rapporterai. Ce que je dis ici a pareillement lieu dans le manuscrit de Taylor et dans celui de la bibliothèque de Leyde, dont je parlerai dans la suite.

Tâchons maintenant de fixer l'âge de ces deux manuscrits.

Le manuscrit n.° 2 ne fournit aucune note indicative de l'époque à laquelle il a été écrit ; on lit seulement à la fin du Deutéronome, تمت كتابة التوراة الشريفة المقدسة المنزلة علي يد سيدنا الرسول موسي بن عمران عليه افضل السلام والحمد لله رب العالمين الازلي الابدي « La copie de la loi » vénérable, sainte, révélée par le ministère de notre seigneur » Moïse, l'envoyé de Dieu, fils d'Amran, sur qui soit la paix la » plus excellente, est achevée. Louange à Dieu, le maître de » l'univers, éternel, et sans fin. » En marge de cette note, on lit d'une autre main, وطالع فيه الفقير درويش بن علي سنة احد بعد الالف « Le pauvre derwisch, fils d'Ali, a lu dans ce » livre en l'année 1001. »

Sur le premier feuillet du manuscrit, et sur le verso du dernier feuillet, on voit quelques notes très-mal écrites. Parmi ces notes il y en a une plus lisible que les autres, qui se trouve sur le verso du dernier feuillet. Je l'ai déchiffrée, du moins en partie; voici ce que j'y lis : لما كان بتاريخ نهار الثلثا المبارك مستهل به شهر ذي الحجة الحرام سنة عمه الموافق للعشرين من شهر طوبه وموافق خامس عشر شهر كانون الثاني من شهور سنة سلح حضر مولانا المقام الشريف السلطان الملك الاشرف

قنصوه الغوري خلد الله تعالى مدة ملكه من ثغر سكندرية
المحروسه وصحبة المقام الشريف.... حامل القبة والطير وكان
راكب وراه ستمايه خاصكي.... فولاد والاربع ايمة والخليفة
علي..... علي قنديل من قبة بـن الصابوني علي..... وعلي
القبة والطير وبرزوا المماليك السلطانية بعد الخميس المبارك
اليه واوعدهم........ لله تعالى المقام الي وحسب
..... الله ونعم c'est-à-dire, « Le mardi, au commencement du » saint mois de dhou'lhidja, année . . . . ., qui correspond au 20 » de tobi et au 15 de canoun second de l'année . . . . ., notre » maître sa majesté le sultan Almélic Alaschraf Kansouh Gauri, » est arrivé d'Alexandrie la bien gardée, ayant avec sa majesté . . . » celui qui portoit le parasol et l'oiseau, et à cheval derrière lui » 600 khâséghis . . . . les quatre imams et le khalife, &c. »

Les années, tant de l'hégire que de l'ère des martyrs (si je conjecture bien), sont exprimées par des chiffres dont je ne puis déterminer la valeur. C'est de ces chiffres que le P. le Long a dit en parlant de ce manuscrit, *Non tanta αὐθεντίας testimonia occurrunt in hoc codice quanta in altero* (il parle du manuscrit n.º 4); *nullum enim reperitur præter unum pessimo charactere exaratum: apparent tamen ibi cifri Coptici, quibus colligi potest scriptum fuisse in Ægypto, vel ad Samaritanos Ægyptios pertinuisse.*

Bibl. sacra, p. 117.

J'ai comparé soigneusement les chiffres qui se trouvent tant dans cette note que dans quelques autres que l'on voit sur le même manuscrit, avec les chiffres Coptes et Divanis, et même avec un autre chiffre nommé غبار, sans pouvoir en déterminer la valeur : mais au surplus, on peut, nonobstant cela, fixer l'année dont il est ici question. Il ne s'agit que de rechercher dans quelle année du règne de Kansouh Gauri, le commencement de dhou'l-hidja, mois lunaire de l'année Musulmane, a dû répondre au 20 de tobi et au 15 de canoun second ou janvier. Kansouh,

monté sur le trône en l'an 906, l'occupa jusqu'en 922, qu'il fut vaincu et tué dans la Syrie par Sélim I.er, empereur Othoman. Entre ces deux époques, il n'y a que l'an 920 auquel puissent convenir les caractères donnés ; car, en cette année, le mois de dhou'lhidja a dû commencer le mardi 16 janvier 1515, suivant les Tables chronologiques de Greaves, ou le mercredi 17 janvier de la même année, suivant le calcul adopté par les auteurs de l'Art de vérifier les dates ; et si les différens caractères chronologiques ne semblent pas rigoureusement exacts, cela ne peut pas empêcher de reconnoître ici l'an 920 de l'hégire. Le sultan Kansouh étoit encore vivant quand cette note a été écrite, puisqu'on lui souhaite un long règne.

Il suit donc évidemment de cette note, que notre manuscrit, qui ne paroît point avoir eu besoin d'aucune réparation, et que je crois tout entier de la même main, est antérieur à l'an 920.

Cette note n'est pas la seule que l'on trouve dans ce manuscrit. Il y en a, comme je l'ai dit, quelques autres, dont il est bien difficile de tirer aucune lumière, parce qu'on ne peut en lire qu'une partie. Deux de ces notes contiennent aussi des dates : l'une, qui se trouve au bas du verso du dernier feuillet, me semble contenir la date du 13 de . . . . ; et celle que l'on voit sur le verso du feuillet qui précède la préface, la date d'un mardi du mois de safar. Dans l'une et dans l'autre, l'année de l'hégire est indiquée par ces chiffres [illegible] et [illegible] qui pourroient bien être les mêmes que l'on a déjà vus dans la 2.e ligne de la note que j'ai rapportée *(l)*. Ce manuscrit a été acheté au Caire par Vansleb.

(l) Voici ce que je puis en déchiffrer:
طالع في هذه التوراة المقدسة الواردة على
يد سيدنا موسى بن عمران شلوم يهوه
عليو ...... الراجي عفو الله الباكى
على ..... العبد الفقير الى الله سبحانه
وتعالى ... يعقوب .... الاسرايلي
بتاريخ نهار المبارك ثلث عشر ......
والسلام

Dans ma dissertation Latine, j'ai parlé un peu plus affirmativement sur la date de ces notes, et sur la valeur des chiffres qu'elles contiennent; mais plus je les examine, plus elles me paroissent incertaines.

On voit encore une autre note en caractères très-menus, où je lis, على اسم
الشيخ المهذب .... يوسف بن ....
بن .... السامري الاسرايلي من مالي
عنك للتوراة المقدسة والحمد لله وحده
وحسبنا الله ونعم الوكيل

Le manuscrit n.° 4 n'est pas écrit en entier de la même main. Les trois derniers feuillets, qui sans doute avoient été arrachés, ont été suppléés, et sont d'une date beaucoup plus récente que le corps du manuscrit.

Bibl. sacra, p. 117.

Le P. le Long dit qu'on lit dans ce manuscrit, à la fin de la Genèse, une note en langue Arabe, qui nous apprend que le premier livre de Moïse a été achevé d'écrire le 8 de dhou'lkada 836. Il faut substituer le 18 au 8. Voici cette note en original,

تم السفر الاول بعون الله ثامن عشر ذو القعدة سنة ستة وثلاثين وثمان ماية الحمد لله عز وجل « Le premier livre a été » fini par le secours de Dieu, le 18 de dhou'lkada 836. Louange » à Dieu, qui est digne de gloire ».

L'Exode, le Lévitique et les Nombres sont terminés par des notes à-peu-près pareilles, mais qui ne contiennent aucune date *(m)*. Il n'en est pas de même de celle qui termine le Deutéronome; elle indique l'époque à laquelle ont été copiés les trois derniers feuillets, et le nom de celui qui les a copiés. La voici en entier :

تمت بحمد الله ومنه وكرمه وحسن توفيقه برسم المولي الشيخ
السديد اسحق ابن المرحوم المهذب يوسف ابن المرحوم
نعيش بنابلس المحروسة جعلها الله تعالي مباركة عليه امين
يا رب العالمين علي يد مسطرها فقير عفو ربه الحميد يوسف
ابن يعقوب ابن بدر ابن رشيد ابن رميح السامري غفر الله
تعالي له ولوالده امين امين En marge, et de la même écriture,

(m) A la fin de l'Exode on lit, نجز السفر الثاني بعون الله ومنه وحسن توفيقه A la fin du Lévitique, نجز السفر الثالث بعون الله ومنه وحسن توفيقه والحمد لله حمد الشاكرين وحسبنا الله ونعم الوكيل A la fin des Nombres, نجز السفر الرابع بعون الله وحمده وحسن توفيقه

on lit, في العشر الاول من شهر ربيع الاول سنة احد وسبعين وتسعمايه...... امين

« *Fini* [je lis تمت] grâces à Dieu, et par un effet de sa » bienveillance, de sa bonté, et de son assistance favorable, par » l'ordre du seigneur, du scheïkh plein de droiture, Isaac fils » du feu docteur Joseph fils de Yaïsch [ou Naïsch], à Naplouse » la bien gardée. Fasse le Dieu très-haut que ce livre soit pour » lui une source de bénédictions. Amen ! O maître de l'univers ! » Ce livre a été écrit par celui qui a un extrême besoin de l'indul- » gence de son Seigneur digne de louanges, Joseph fils de Jacob » fils de Bedr fils de Raschid fils de Ramih, Samaritain : que le » Dieu très-haut accorde le pardon à lui et à son père. Amen, » amen. Dans la première décade de rébi 1.er de l'an 971 .... » Amen. »

Le premier et les derniers feuillets de ce manuscrit sont chargés de différentes notes écrites en arabe, où il est question de quelques événemens peu importans des années 971, 972, 976, 1000 et 1003. On y lit plusieurs fois le nom du propriétaire, par l'ordre duquel ont été écrits les trois derniers feuillets, *Isaac fils de Joseph fils de Yaïsch, Samaritain de Naplouse.* Parmi ces notes j'ai remarqué cette imprécation, الله يحرق روح السامري الذي هـــاد « Dieu condamnera au feu l'ame du Samaritain qui aura embrassé » la secte des Juifs. » Du reste, elles ne me paroissent contenir rien qui mérite d'être remarqué.

Après la première note dont j'ai parlé, qui se trouve à la fin de la Genèse, et qui est écrite en langue Arabe, il y en a une autre beaucoup plus longue, écrite en caractères Samaritains, et dans le dialecte particulier à cette nation. Le P. le Long en parle en ces termes : *Subjiciuntur*, dit-il, *litterâ Samaritanâ, idiomate Hebræo mixto, plurium Samaritanorum testimonia quæ fidem codicis probant, et autoritatem constituunt.* Ces paroles donnent une idée bien fausse de cette note, comme on en pourra juger par la traduction que je vais en donner, après en avoir copié le texte. [Samaritan script]

Bibl. sacra, p. 117.

[illegible] (n) [illegible] (o) [illegible]
[illegible] (p) [illegible] (q) [illegible] (r) [illegible] (s) [illegible] (t) [illegible]
[illegible] (u) [illegible]
[illegible] (v) [illegible]
[illegible] (x) [illegible]
[illegible] (y) [illegible] (z) [illegible] (a) [illegible]

(n) On verra plusieurs fois, dans cette note, le mot [illegible] M. de Rossi, qui a rapporté et expliqué deux notes écrites dans le même dialecte, qui se trouvent dans le manuscrit tritaple de la bibliothèque Barberine, a traduit ce mot par *religiosus.* Je n'ose pas le traduire par *scriba,* sa forme paroissant indiquer une signification passive. Comme les Juifs appellent les livres saints הכתוב, je pense que [illegible] signifie *legis peritus, in scripturis doctus,* de même que [illegible]

(o) Le verbe זכר à la conjugaison *hiphil,* suivi de la préposition ב, signifie *rappeler la mémoire d'une chose,* et, par une conséquence naturelle, *parler d'une chose, prononcer, &c. :* ainsi on pourroit entendre [illegible] de cette manière, *qui legit eam ;* mais une des notes du manuscrit de S.-Geneviève, que je rapporterai, prouve évidemment que [illegible] signifie la même chose que مذكور en arabe, *supradictus, commemoratus.*

(p) [illegible] doit signifier ici comme dans le langage des Rabbins, *celui qui a été promu au grade de Rabbin par l'imposition des mains.*

(q) [illegible] est l'abréviation de [illegible] qui doit signifier la même chose que קרוי en langage Rabbinique, *un homme versé dans l'étude des livres saints [biblicus],* comme a traduit M. de Rossi. C'est le sens du mot *Karaïte.*

(r) [illegible] autre abréviation pour [illegible] de la racine Chaldaïque, Syriaque et Arabe צלי *prier :* il signifie donc *adonné à la prière.* Ces deux mots se trouvent, tant en entier qu'en abréviation, dans une des notes publiées par M. de Rossi, *App. de cel. cod. trit. Sam. pag. 171.*

(s) [illegible] pour [illegible] par une permutation des lettres gutturales ordinaire aux Samaritains. C'est une abréviation de [illegible], qui signifie *honoré,* comme חשוב chez les Rabbins. On lit ce mot tout entier dans la note ci-devant citée.

(t) [illegible] abréviation pour [illegible]

(u) [illegible] abréviation pour [illegible]

(v) [illegible] lisez [illegible] Le dernier mot doit être *en état construit,* comme on le voit dans la note ci-devant citée, *p. 171, l. 7.*

(x) On reconnoît facilement dans [illegible] le mot Grec ἄρχων : il est d'usage également dans les langues Chaldaïque et Syriaque.

(y) Le mot [illegible] m'est inconnu : au surplus le sens de ce mot n'est pas douteux ; peut-être faut-il lire [illegible] Dans une des notes du manuscrit de Sainte-Geneviève, on lit dans le même sens [illegible]

(z) J'ai supposé, dans ma traduction, que le [illegible] étoit ici une lettre numérique qui signifie *cent :* on pourroit aussi supposer que c'est une abréviation pour [illegible] ; le sens seroit alors, *pretio quadraginta novem kaskeset.*

(a) Ce mot, qui signifie proprement *écaille de poisson,* désigne sans doute ici une sorte de monnoie.

[illegible]

[illegible] (b) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (c) [illegible] (d) [illegible]
[illegible] (e) [illegible]
[illegible]

Je traduirai cette note en latin, afin de pouvoir être plus littéral. *Translata est hæc lex sancta à possessione viri religiosi cujus mentio fit in eâ, honoratissimi, Rabbini magni, electi, pii, æstimatissimi, religiosi Ab-Nasahnæ, filii Rabbini et pauperis Sadakæ filii Jacobi filii Sadakæ filii Ab-Hasdi, ex incolis Mounasi, ad possessionem honoratissimi, æstimatissimi, religiosi, Rabbini synagogæ et antistitis Tahti, filii Rabbini et pauperis Sadakæ ex incolis Harmatæ, cùm illam sibi comparasset pretio nongentorum et quadraginta kaskeset, anno secundo et septuagesimo et octingentesimo regni gentium . . . . ut sit in benedictionem ipsi, et doceat ex eâ filium suum. Scripsit Sadaka filius Josuæ filii Matouhiæ filii Hassebi filii Abrahæ filii Barakæ, Levita ex pago sacerdotum, minister scribarum sanctorum in Ægypto. Dominus det ei ex terrâ Ægypti ire feliciter in Sichem brevì. Amen, amen, amen, per merita Mosis fidelis.*

Les mots de cette note sont tous séparés les uns des autres par un point; il y en a deux après les abréviations. Si [illegible] *kaskeset* signifie une petite monnoie, comme cela me paroît vraisemblable, il y a lieu de conjecturer qu'on doit prendre, comme je l'ai fait, le [illegible] pour *cent*, et que le prix indiqué est *neuf cent quarante kaskeset. Mounas* et *Harmata* sont des noms de lieu que je

(b) On ne peut pas douter qu'il ne s'agisse ici de l'ère des Musulmans. Ce manuscrit, écrit en l'année 836, a pu passer des mains du premier propriétaire en celles d'un acquéreur en 872; mais le mot [illegible] m'est inconnu. Il se trouve dans une note du Pentateuque Samaritain, conservé dans la bibliothèque de Leyde, où l'année 751 de l'hégire est indiquée par ces mots, [illegible] Ouseelius avoit consulté la Croze sur le sens de ce mot; mais j'ignore l'explication que ce savant en a dû proposer. *Voy.* Hottinger, *Bibl. Orient.* p. 309; = *Thesaur. epistol. Lacroz.* t. I, p. 314, et t. III, p. 170.

(c) Je suppose que [illegible] est employé ici dans le même sens que משמשנא en syriaque et شماس en arabe.

(d) [illegible] abréviation pour [illegible]

(e) [illegible] abrév. pour [illegible]

ne connois pas ; mais j'observe, 1.° que Harmata est vraisemblablement le même lieu dont le nom est écrit [illegible] dans une des notes du manuscrit de Sainte-Geneviève ; 2.° que parmi les notes Arabes qui se trouvent sur les derniers feuillets du manuscrit, il y en a une qui indique la date de la mort d'un Samaritain, nommé *Elisa ben-Sadaka de Mounas.* لما كان بتاريخ نهار الاربع المبارك من شهر رمضًا المكرم عندنا من شهور سنة الف اتوفا الي رحمت الله تعالي المرحوم الشيخ اليسع عبد الله ابن المرحوم صدقة المونسي Les notes Samaritaines du Manuscrit tritaple qu'a publiées le savant M. de Rossi, m'ont été très-utiles pour entendre celle-ci. On peut aussi la comparer avec celles qu'Hottinger a données dans sa Bibliothèque Orientale, *pages 309 et 310*, en observant néanmoins que ces notes ont été publiées, suivant toute apparence, d'une manière très-fautive. Je puis encore citer celles qui se trouvent à la fin de la Genèse et de l'Exode dans le manuscrit Samaritain du Pentateuque de la maison des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et qui ont été publiées par M. J. M. Lobstein, dans le petit ouvrage intitulé *Codex Samar. Parisinus S. Genovefæ. Præmissa commentatio de Samar. gentis religione ævi recentioris. Francofurti ad Rhen. 1781.* Il ne faut pas se fier à la traduction que donne de ces notes l'auteur de ce petit traité : il seroit trop long de relever toutes les erreurs dans lesquelles il est tombé ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que faute d'avoir bien entendu ces mots, [illegible] *Scribente Sadakâ filio Chalafi filii Ithamaris sacerdote, ministro scribæ Abisaï filii Phineæ*, qu'il traduit ainsi, *Per manum . . . . Zadok filius Chalephi filii Thamaris sacerdotis Solis: scriptum Abisæ filii Pinchas ;* il s'est imaginé avoir trouvé une preuve sans réplique de la vérité de l'inculpation hasardée par les Juifs, qui accusent les Samaritains d'idolâtrie, et il a consacré quatre pages de sa dissertation à étayer cette accusation calomnieuse. Je suis surpris que Michaëlis, en annonçant dans sa

Bibliothèque Orientale l'ouvrage de M. Lobstein, n'ait pas prévenu ses lecteurs contre une méprise aussi grossière; et cela me paroît d'autant plus étonnant, que M. Lobstein, dans l'apologie de son ouvrage, publiée en allemand sous le titre de **Anhang zu dem von D. J. M. Lobstein herausgegebenen Werk unter dem Titel:** *Codex Sam. Par. S. Genov.*, et dirigée contre les auteurs du compte rendu de sa dissertation dans les Annales littéraires de Gottingue, a beaucoup fait valoir le mérite de cette découverte, dont les auteurs des Annales littéraires ne lui avoient pas assez tenu compte.

J. D. Mich. Or. und Exeg. Biblioth. tom. XX. p. 103, et suiv.

On trouvera les notes Samaritaines que contient ce manuscrit, à la suite de cette dissertation.

Enfin, il y a des notes du même genre dans la notice des manuscrits Samaritains de la bibliothèque du Vatican, donnée par Et. Ev. Assemani et Jos. S. Assemani dans le tome I.er du Catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, *pages 462 et 465.*

Revenons à l'âge du manuscrit n.º 4. L'année 836, marquée à la fin de la Genèse, répond à l'an 1433 de notre ère; l'année 872, où le manuscrit a passé entre les mains de *Taht*, à l'année 1469; et enfin l'année 972, où on l'a réparé en suppléant les trois derniers feuillets qui manquoient, à l'an de J. C. 1563, en supposant toujours que ces dates indiquent les années lunaires de l'ère de l'hégire.

Ce manuscrit a passé de la bibliothèque du cardinal Mazarin dans la Bibliothéque nationale, et porte la signature de *Naudé.*

Je ne dois pas omettre de faire mention de deux notes qui se trouvent à la fin de ce volume; l'une en latin, et conçue en ces termes: *Ter descriptus est à Joanne Damasceno, anno 1681;* l'autre en arabe, qui dit la même chose plus en détail; la voici:

نُسِخ هذا الكتاب المقدس ثلاثة امرار علي يد الفقير يوحنّا
الشامي المكنا بابن قطا وكل من قرا هذه الاسطر الحقيرة
يدعي له بالمغفرة جري ذلك في باريس سنة 1681

« Ce saint livre a été copié trois fois par le pauvre Jean de Damas,

» surnommé *Ebn-Kata :* que toute personne qui lira ces misé-
» rables lignes demande pardon pour lui. A Paris, en l'année
» 1681. »

Des trois copies annoncées dans cette note, il s'en trouve une dans la Bibliothèque nationale, et c'est le troisième manuscrit de la version Arabico-samaritaine dont j'ai dit que je parlerois en peu de mots.

Suprà pag. 9.

Ce manuscrit, de format in-folio, est une copie faite sur le manuscrit n.° 4 : on y lit à la fin deux notes en arabe, que je crois à propos de rapporter, parce qu'elles peuvent servir de pièces de comparaison pour reconnoître les deux autres copies faites par le même Ebn-Kata, qui, sans doute, sont cachées dans quelque bibliothèque. Voici la première : نجزت نساخة هذه التوراة المقدسة نهار الثلثا المبارك حادي وعشرون شهر تشرين الاول سنة ١٦٨١ علي يد احقر العباد وادناءهم الذي ليس بمستحق ان يُذكر بين اقلّهم واوطاءهم العبد الضعيف الراجي من عفو ربه غفران ما مضي وتقدم عن خطاءه وذنبه الفقير يوحنا شامي طالب من رب العطاء بن جرجس بن ابراهيم مكنّا بابن قطا راغبا لمن طالع فيها بان يتذكره بصالح دعاءه اذ هو ملتزم فيها وانّي من وجد فيها هفوا او خللا فليسدّ الخلا فجلّ من لا فيه عيب ولا خللا ولله وافر الشكر وجزيل الاكرام

La seconde est ainsi conçue : وكان المهتمّ بنقل هذا الكتاب الشريف لذاته المجتهد علي درس ساير العلوم

ولغاته ، الفايق لمن تقدمه في البلاغة لقراءة العربية ، من
كان دونه من ابناء صقعه اي بلاد الغربية ، النجل
السعيدُ الذكرِ فريد عصره واهل زمانه ، القايم بالفرض
الواجب علي ما ينبغي في حينه واوانه ، لُودُوِيكُس لُونْغرُو زاهد
عابد ابّاس ، هنّاه الله به زمانا طويلا واجاره من كل باس ، ثم
انها نقلت من النسخة التي داخل خزانة عالِ الشان ،
لُودُويكُس مظفر رابع عشر لفرنسا وناوّر سلطان ، ايده الله
تعالي بالنصر وآمن بلده ، واطال في بقاءه وزاد في عمر ولده ،
زمان تولي جليل القدر ذو الكرم والاداب ، خازن المكتبة
السلطانية الشيخ كاركابي ، جزاه الله خيرا وبالآخرة حسن
الثواب ، جري ذلك داخل باريس العظما تحرير حساب ،
سنة ١٦٨١

La seule chose à remarquer dans ces notes, dont je me dispense de donner la traduction, c'est que cette copie a été faite par l'ordre et pour l'usage de M. l'abbé L. de Longuerue, en 1681, du temps que M. Carcavi étoit bibliothécaire du roi.

Je dirai quelque chose, par la suite, de la disposition de cette copie ; mais ce qu'elle offre de plus remarquable, et que je dois observer ici, c'est qu'elle a été collationnée en partie sur trois manuscrits, comme l'indiquent des notes marginales, que je crois être de la main de l'abbé de Longuerue ou de celle du docteur Piques. Ces trois manuscrits sont le manuscrit n.° 4, qui est nommé *Codex Abusaidi*, le manuscrit n.° 2 nommé *Codex Abulbaracati*, et un troisième nommé *Codex Damascenus*, et souvent indiqué par les deux lettres *M. D.* Ce manuscrit ne peut pas être

le manuscrit tritaple qui, en 1681, étoit depuis 1638 dans la bibliothèque du cardinal Barberin. Ce pourroit être à la rigueur le manuscrit de Taylor; mais il faudroit supposer qu'il eût été entre les mains de M. de Longuerue. Je crois bien plutôt que c'est un de ceux dont je vais parler. Le P. le Long, après avoir indiqué les deux manuscrits de la version Arabico-samaritaine que possède la bibliothèque Bodleyenne, en fait connoître un troisième qu'il décrit ainsi : *Pentateuchi Samaritani traductio in linguam Arabicam per Joseph Elsaebuezi de Iffa, aliter Jaffa, facta in Damasco. Liber rarissimus in-folio ;* et il cite le catalogue de Witt. *Bibliotheca Wittiana, num. 18 lib. manusc. p. 45 tert. partis catalogi editi.* Ces mots *alitèr Jaffa* sont ajoutés par le P. le Long.

Bibl. sacra, p. 117.

Cette citation, que j'ai vérifiée sur le catalogue de la vente de Jean de Witt, imprimé en 1701, est exacte.

Catal. Biblioth. J. de Witt, Dordraci 1701 part. 3. pag. 45.

Il se trouve aussi un exemplaire manuscrit de cette version annoncé dans le catalogue de S. Van Tyl en 1714, et de là est prise l'indication donnée par Wolf, en ces termes : *Pentateuchus Samaritanus in linguam Arabicam conversus. Codex manuscriptus rarissimus et quantivis pretii, Damasco in Galliam primùm transportatus exstitit in bibliothecâ Salomonis Van Tyl, teste catalogo ejus, p. 149.*

Bibl. Hebr. t. I, p. 432.

Bibl. Tilliana sive Catal. Biblioth. Sal. Van Tyl, Lugduni Batav. p. 149.

Ce dernier manuscrit, qui paroît avoir passé de la bibliothèque de S. Van Tyl dans celle de J. J. Schultens, se trouve aujourd'hui dans celle de l'université de Leyde. Plusieurs notes qu'on y lit font voir évidemment que c'est celui que l'abbé de Longuerue a cité sous le nom de *Codex Damascenus.* Voici celle qu'on lit sur la première page du manuscrit : حضرت هذه الشريعة الموسوية
من مدينة الشام دمشق علي يد الرهبان الكبوشين الي
مرسيليا وبقيت سبع شهور من غير ما يعرفوا لمن ثم بعد
ذلك خُبّرت عنها بمكتوب وصل الي عند البادره هونور
وهو سعي في ايتانها من مرسيليا الي مدينة پاريس وسامها
للفقير قانيها يوحنا الشامي بن جرجس بن قطا جري ذلك

نهـــار الخميس ١٣ تموز ســـنة [1684] الله يكافيهم عنا بالصالحات امـــين c.-à-d. « Cette loi de Moïse a été apportée de Damas, » capitale de la Syrie, à Marseille, par les Capucins : elle y est » restée sept mois, sans qu'ils sussent pour qui elle étoit ; ensuite » j'en fus instruit par une lettre adressée au P. Honoré, qui fit » des démarches pour la faire venir de Marseille à Paris, et la » remit à son pauvre propriétaire Jean de Damas, fils de George » fils de Kata, le jeudi 13 de tammuz 1684. Que Dieu les récom- » pense pour nous par toute sorte de biens. Amen. »

Sur le frontispice du volume, on lit cette autre note de la même main, حاشية وعلي التوراة شروح منها الصاحب مهذب الدين يوسف بن ابي سعيد السامري المتوفي سنة ٦٢٤ ذكر صاحب عيون الانباء هو من اطبا دمشق وقد استوزره الملك الامجد ، وشرح الشيخ الصدقه بـن مـنجا السامري مات بحران ينيف عن ســنة ٦٢٤ وجدتها في بعض كتب الاسلام فدونتها لانهـا مقاربة للاسامي المذكورة عليها وظني هي صاحبة العلاء (f) والله اعلم علقه الفقير يوحنا بن قطـا الشامي ســنة [1684] c.-à-d. « *Note.* Il y a plusieurs commentaires sur le Pen- » tateuque : de ces commentaires il y en a un qui a pour auteur » Mouheddhib-eddin Yousouf ben-Abi-Saïd, Samaritain, mort » en 624. L'auteur de l'Histoire des médecins, intitulée *Oyoun* » *alanba*, dit que c'étoit un médecin de Damas, et qu'il fut choisi » pour vizir par Almélic-alamdjad. La loi a encore été commentée » par le scheïkh Sadaka ben-Mendja, Samaritain, mort à Harran » vers 624. J'ai trouvé cette note dans un livre Musulman, et » je l'ai copiée à cause de la ressemblance des noms qui y sont

(f) Ne faudroit-il pas الغلط

» mentionnés, et parce que je crois qu'elle est importante *(g)*.
» Dieu seul est parfaitement savant. Ceci a été écrit par le pauvre
» Jean ben-Kata de Damas en 1684. »

La note transcrite ici par Jean de Damas est tirée de Hadji Khalfa; il veut dire que le nom d'Abou-Saïd, qui se trouve dans cette note, est le même que porte cette version dans le manuscrit n.° 4, qu'il connoissoit bien, puisqu'il l'avoit copié trois fois. Je rapporterai ailleurs le passage entier de Hadji Khalfa.

Ebn-Kata a encore écrit à la fin du livre ces mots : اشتري هذه الشريعة الموسوية العبد الاثيم يوحنا « Cette loi de Moïse
» a été achetée par le criminel serviteur de Dieu, Jean. »

Il y a en outre à la fin du livre une note que l'on ne peut pas déchiffrer; et la même main de qui est cette mauvaise note, en a aussi écrit une à la fin de la Genèse, où on lit, اشهدوا عليهما ست الوزرا واختها ست البيت بنات المرحوم سعد الله ابن سعد الله ان.... اباعوا هذه التوراة للشيخ انسي... المرحوم الشيخ الوجيه ليفاوي فضال السامري بمبلغ مايتي دراهم علي يد صدقة بن يوسف هلمه الدلال بتاريخ ثاني عشر.. ... والحمد لله....... لطف الله به Sitt-alwozara et sa sœur
» Sitt-albeït, filles de feu Saad-allah fils d'Ibrahim fils de Saad-
» allah, confessent.... avoir vendu ce Pentateuque au scheïkh
» Anési fils du feu scheïkh illustre .... Fadhal, Samaritain,
» moyennant 200 dirhem, par l'entremise de Sadaka fils de
» Yousouf Halama, courtier, en date du 12 de.... &c. »

Pour être plus assuré si ce manuscrit étoit le même que M. de Longuerue a cité sous le nom de *Codex Damascenus*, j'ai eu recours à la complaisance de M. J. F. S. Rau, professeur des langues Orientales en l'université de Leyde, de qui je tiens la notice de

(g) Si on lisoit الغلط cela voudroit dire, *mais je puis me tromper.*

ce

ce manuscrit, et je lui ai communiqué plusieurs des variantes attribuées par l'abbé de Longuerue au *Codex Damascenus.* Elles se sont toutes retrouvées dans le manuscrit de Leyde ; et la correspondance est si exacte, qu'une variante indiquée par l'abbé de Longuerue comme écrite sur la marge du manuscrit de Damas, *In man. Damasc. hæc varians lectio in margine reperitur*, s'est effectivement trouvée sur la marge du manuscrit de Leyde. Il n'est donc pas douteux que ce manuscrit ne soit le même que l'abbé de Longuerue a cité. Quant à celui que le P. le Long a indiqué d'après le catalogue de Witt, et qui doit être ou une traduction ou une copie faite par Elsaébuézi de Jaffa, il est sûrement différent de tous ceux que je viens de faire connoître. J'ignore ce qu'il est devenu, et je n'ai pu obtenir aucun renseignement à ce sujet. Le nom *Elsaébuézi* est certainement altéré ; mais il pourroit servir à faire reconnoître ce manuscrit, si on le retrouvoit dans quelque bibliothèque.

Outre les manuscrits dont j'ai parlé, il en existe peut-être d'autres qui me sont inconnus. Hottinger en possédoit un fragment qui contenoit une partie des ch. 11 et 12 de la Genèse, et il en a publié 23 v. du ch. 11. Ce fragment avoit appartenu précédemment à Louis de Dieu, qui le tenoit, ainsi qu'un exemplaire du Pentateuque Samaritain, de la générosité d'Ussérius *(h)*. Il semble, par la manière dont en parle Louis de Dieu, que ce fut un cahier du manuscrit d'Ussérius, que possède aujourd'hui la bibliothèque Bodléyenne et que j'ai décrit ci-devant : *Codicem egregio charactere Syro exaratum . . . . mittis*, dit-il à Ussérius, *addito psalterio Syriaco, et speciminis loco, Pentateuchi Arabico-samaritani, cujus Genesim et Deuteronomium tantùm habere te scribebas, quaternione.*

Bibliot. Or. Hottinger. p. 98 et seq.

Le manuscrit du Pentateuque Samaritain coté 1 de la Bibliothèque nationale, contient aussi un fragment de la version Arabico-samaritaine en caractères Samaritains, qui comprend les premiers versets de la Genèse : je le donnerai en entier.

Après avoir fait connoître, autant qu'il m'a été possible, les manuscrits que l'on possède en Europe de la version Arabico-

(h) *Voy.* Hotting. *Exercit. antimorin.* p. 60 ; = Louis de Dieu, *Critica sacra*, éd. d'Amsterdam, 1693, dans l'épitre dédicatoire qui est à la tête des *Animadv. in Acta Apostol* ; = Kennicot, *Vet. Test. Hebr.* tom. II, *Dissert. gen.* p. 76, not. *(b)*.

samaritaine, je vais rendre compte de ce qui en a été publié jusqu'ici, et qui se réduit à peu de chose : mais je dois avant tout prévenir que je nommerai *manuscrit Barberin*, le manuscrit tritaple qui a appartenu d'abord à l'illustre Peiresc, et *manuscrits d'Ussérius* et *de Taylor*, du nom de leurs premiers propriétaires, ceux que possède la bibliothèque Bodléyenne; que je donnerai le nom d'*Abou-Saïd* à notre manuscrit n.° 2, et celui d'*Abou'lbérécat* au n.° 4, pour les raisons qu'on verra dans un instant; que je désignerai sous le nom de *manuscrit de Longuerue*, la copie faite pour l'abbé de Longuerue par Jean de Damas; sous le nom de *manuscrit de Leyde*, celui qui appartient à la bibliothèque de l'université de cette ville; et enfin sous le nom d'*Hottinger*, les fragmens dont ce savant a fait usage.

Les fragmens de la version Arabico-samaritaine publiés jusqu'à présent se réduisent à ce qui suit :

1.° Hottinger, dans sa Bibliothèque Orientale, a publié en 1658, une portion des fragmens qu'il possédoit, savoir, du ch. 11 de la Genèse depuis le v. 1 jusqu'au v. 23.

2.° E. Castell fit, vers le même temps, un grand usage de la version Arabico-samaritaine, et la cita très-souvent dans ses *Animadversiones Samariticæ*, imprimées en 1657 dans le dernier volume de la Polyglotte de Londres.

3.° En 1749, Blanchini, dans le 2.e volume de son *Evangeliarium quadruplex Latinæ versionis antiquæ*, fit graver une page du manuscrit tritaple. La version Arabe occupe la colonne du milieu. Ce fragment commence au v. 30 du ch. 5 du livre des Nombres, et finit au v. 9 du ch. 6.

4.° Le D. Durell fut le premier qui publia un morceau plus considérable de cette version, en 1763, dans l'ouvrage intitulé, *the Hebrew text of the parallel Prophecies of Jacob and Moses, relating to the twelve tribes ...... to which are added, 1.° the Samaritan-arabic version of those passages, and part of another Arabic version made from the Samaritan text, neither of which have been before printed &c.* Dans cet ouvrage, le D. Durell publia, *p. 34-42*, les Bénédictions de Jacob et celles de Moïse, c'est-à-dire, Gen. ch. 49, v. 6-v. 28, et Deutér., ch. 33, v.-1, v. 29, d'après le manuscrit d'Ussérius, et dans l'*Appendix*, n.° 5, p. 231,

il fit imprimer, d'après le manuscrit de Taylor, les quatre premiers versets du ch. 49 de la Genèse, et y joignit toutes les variantes que ce manuscrit lui fournit pour le texte des Bénédictions de Jacob et de Moïse, qu'il avoit publié d'après le manuscrit d'Usserius.

L'ouvrage du D. Durell réveilla l'attention des amateurs de la litterature sacrée sur la version Arabico-samaritaine ; et en 1780, A. Ch. Hwiid publia à Rome le ch. 49 de la Genèse, d'après le manuscrit tritaple, sous le titre de *Specimen ineditæ versionis Arabico-samaritanæ Pentateuchi, è codice manuscripto bibliothecæ Barberinæ.* Dans cet ouvrage, la version Arabico-samaritaine est imprimée, conformément au manuscrit original, en caractères Samaritains ; elle est aussi rendue en caractères Arabes, et comparée avec la version Arabe imprimée dans les Polyglottes.

Trois ans après, le savant M. Adler, en rendant compte des découvertes et des observations importantes pour la littérature et la critique sacrée, qu'il avoit faites dans le cours de son voyage, fit connoître diverses versions Arabes des v. 7, 8 et 9 du ch. 24 des Nombres, parmi lesquelles se trouve la version Arabico-samaritaine du manuscrit tritaple, et celle du manuscrit d'Abou'l-bérécat.

Adler's Biblisch-kritische Reise, p. 179 et 211.

Le même M. Adler, répondant aux questions de Michaëlis, a fait connoître divers autres passages de la même version, d'après le manuscrit tritaple, dans plusieurs lettres imprimées, depuis la mort du savant professeur de Gottingue, dans sa Correspondance littéraire.

Litter. Briefwechsel von J. D. Michaëlis, t. III, p. 228, 249 et 266.

Enfin, en 1789, M. Paulus de Jena donna divers extraits de la même version tirés du livre de la Genèse, suivant le manuscrit de Taylor, dans sa dissertation intitulée *Commentatio critica exhibens è bibliothecâ Oxoniensi Bodlejanâ specimina versionum Pentateuchi septem Arabicarum, nondum editarum, cum observationibus.* On regrette que M. Paulus n'ait pas collationné les passages qu'il a cités avec le manuscrit d'Usserius, par-tout où il étoit possible de le faire, et qu'il lui soit échappé des inexactitudes qui diminuent beaucoup l'utilité de ces extraits.

Je vais maintenant examiner, 1.° si la version Arabe contenue dans les divers manuscrits que j'ai indiqués, peut être considérée comme une seule et même version;

2.° Quel est l'auteur de cette version ; ce qui nous conduira à connoître à-peu-près l'époque à laquelle elle a été faite, et nous donnera l'occasion de considérer,

3.° En quoi consistent les rapports que cette version peut avoir avec celle de Saadias, et avec la version Samaritaine.

4.° J'examinerai si l'auteur de la version Arabe a travaillé immédiatement sur le texte Hébreu Samaritain, ou sur la version Samaritaine.

5.° Enfin, je ferai voir quelle utilité on peut tirer de cette version, soit pour la critique du texte sacré, soit pour l'intelligence des passages obscurs.

Renaudot, dont l'autorité a induit en erreur quelques savans, a avancé trop légèrement que la version Arabico-samaritaine contenue dans un des manuscrits de notre Bibliothèque, étoit différente de celle que contient l'autre manuscrit. *Ex Samaritano codice duæ diversæ (translationes arabicæ) reperiuntur, exstantque in Bibliothecâ regiâ.* C'est ainsi que ce savant s'exprimoit dans le catalogue manuscrit des livres Orientaux de la bibliothèque des Médicis à Florence. Peut-être cependant ne vouloit-il pas dire précisément que ce fussent deux versions absolument différentes; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que les courtes notices qu'on voit encore aujourd'hui dans ces deux manuscrits, et qui donnent une idée plus juste de leur rapport mutuel, me paroissent être de la main de Renaudot lui-même *(i)*. Le P. le Long a aussi regardé

Bibl. sacra, t. I. p. 113.

(i) Voici la notice qu'on lit en tête du n.° 4 : *Pentateuchus arabicè, ex Hebraïco Samaritanorum codice interpretatus. Singulis commatibus præmittitur textus Hebraïcus litteris Samariticis, sed vocibus tantùm initialibus designatus. Autor ut ex præfatione Arabicâ hujus codicis habetur Abusahid filius Abulhucein : testatur ille ad novam versionem Arabicam hanc adjecisse animum, quia Judaïca interpretatio ejusdem libri per Phiumensem Judæum facta, is est autem R. Saadias Gheon, Ægyptius, Phiumâ oriundus, quæ in Samaritanorum manibus circumferebatur, non erroribus modò ex Arabicæ linguæ imperitiâ natis, sed aliquibus etiam blasphemiis esset deturpata. Hanc igitur ait se perfecisse ut alteram, quantùm in se, aboleret, quam Samaritani quidam falsò suspicabantur, Abulhucein Tyrium autorem habere. Adjunctæ sunt notæ aliquot. Codex scriptus anno hegiræ 971, Chr. 1563, si vera est epocha ad extremas paginas adjecta, quæ videntur recentiori manu scriptæ, quàm reliquæ.*

A la tête du manuscrit n.° 2, on lit cette notice, de la même main que la précédente : *Codex Arab. 372. Pentateuchi Arabica interpretatio, ex codice Hebræo Samaritano, eadem quæ codice 370, nisi quòd autor in præfatione se appellat Abulbircat f. Sahid Basorensem Syrianum : causa tamen eadem quæ alterum autorem movit, et hunc dicitur movisse, nævi scilicet*

sur l'autorité soit de Renaudot, soit de l'abbé de Longuerue, la version contenue dans ces deux manuscrits, comme étant primitivement et essentiellement une seule et même version *(k)*.

Rien n'est effectivement plus certain. La version du manuscrit d'Abou-Saïd est indubitablement la même que contient aussi celui d'Abou'lbérécat, et elle n'est pas essentiellement différente de celles qu'offrent le manuscrit Barberin et ceux d'Ussérius, de Taylor et de Leyde, ainsi que les fragmens d'Hottinger.

Pour m'assurer, jusqu'à l'évidence, de l'identité de la version contenue dans les divers manuscrits dont je viens de parler, je n'avois autre chose à faire que de comparer ensemble les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat, et de collationner ensuite les fragmens qui ont été publiés d'après d'autres exemplaires, avec les deux mêmes manuscrits; c'est ce que j'ai fait.

J'ai commencé par comparer ensemble les manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat; pour cet effet, j'ai copié exactement sur le manuscrit d'Abou-Saïd, les ch. 22, 23 et 24 du livre des Nombres, qui contiennent l'histoire et les prophéties de Balaam, le cantique des Hébreux après le passage de la Mer rouge (*Exod.* ch. 15), et le cantique de Moïse (*Deutér.* ch. 32). Dans cette copie j'ai eu soin de conserver jusqu'aux fautes d'orthographe, qui ne consistent que dans l'omission ou la surabondance de quelques points diacritiques. J'ai ensuite recueilli toutes les variantes du manuscrit d'Abou'lbérécat; et le résultat de cette collation a été, que ces variantes se réduisent à presque rien, que très-rarement elles présentent une différence réelle dans l'expression, et n'offrent presque jamais de différence dans le sens. Dans les trois chapitres qui contiennent l'histoire et les prophéties

qui passim occurrunt in versione Phiumensis, hoc est, Saadiæ Judæorum doctoris, quam ut exploderet, novam ipse ex Hebræis et Syriacis codicibus elaborasse dicit. Codex altero melior et vetustior.

(k) Voici comment le P. le Long indique le man. n.° 4, *olim* 370, qu'il designe sous le n.° 368: *Pentateuchus Arabicus ex Hebræo, interprete Abusaïdo Samaritano, cum ejus notis et præfatione. Codex in-folio, litteris Arabicis exaratus, antiquus et bonæ notæ: præmittitur singulis paragraphis textus Hebraïcus characteribus Samaritanis &c.*

Parlant ensuite du man. n.° 2, *olim* 372, qu'il désigne par le numéro 370, il dit: *Pentateuchus sermone et charactere Arabico ex eâdem versione. Codex in-folio, sat eleganter et accuratè scriptus . . . Versionem hanc præcedenti simillimam, imò et eamdem, atque annotationes sibi vindicat quidam Abulbircat &c.*

de Balaam, il n'y en a pas plus de deux ou trois qui méritent d'être regardées comme de véritables variantes : c'est la conjonction و *et* employée au lieu de أَوْ *ou*, un pluriel au lieu d'un singulier, &c. Dans le cantique des Israëlites après le passage de la mer Rouge, et dans celui de Moïse, le nombre des véritables variantes n'est pas plus considérable. J'ai reconnu par cette collation, que le manuscrit d'Abou'lbérécat, quoique d'une écriture assez mauvaise, quelquefois même très-grossière, est néanmoins plus exact que celui d'Abou-Saïd, et a été écrit par un homme plus versé dans la langue Arabe, et dont l'orthographe est plus régulière.

Il est cependant, il faut l'avouer, quelques endroits où le nombre des variantes que présente la comparaison de nos deux manuscrits est plus considérable. L'histoire de la construction de la tour de Babel et de la confusion des langues, et la généalogie des descendans de Sem, qui occupent les vingt-trois premiers versets du chapitre 11 de la Genèse, en offrent un exemple. J'ai comparé en cet endroit la version de nos deux manuscrits avec le fragment donné par Hottinger; et j'ai reconnu que les leçons de ce fragment s'accordent tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de nos manuscrits, et que quelquefois il en offre une qui lui est particulière.

Dans ces vingt-trois versets, il se trouve deux variantes qui présentent un sens différent; la première est au verset 6. En cet endroit, le manuscrit d'Abou'lbérécat, conforme au texte original (soit qu'on lise avec le texte Hébreu des Juifs יזמו ou ࠉࠆࠌࠅࠍ *(l)* avec le texte Samaritain, ce qui revient au même), et un fragment d'Hottinger, portent والان لا يصعب عليهم كل ما يعزمون للفعل *et nunc haud erit difficile eis quodcumque intenderint facere.* Le manuscrit d'Abou-Saïd omet la négative, et porte والان يصعب عليهم كل ما يعزمون علية من الفعل *nunc verò difficile erit eis*

(l) Hottinger a ridiculement dérivé ࠉࠆࠌࠅࠍ de la racine ࠉࠆࠌ *Exercit. antimor.* p. 73.

quodcumque intenderint facere. Mais c'est visiblement une faute de copiste : car cette leçon présente un sens directement contraire à l'ensemble du discours que l'écrivain sacré met dans la bouche de Dieu. Il y a dans ce même passage une autre légère variante qui n'influe aucunement sur le sens, et ne concerne que la construction Arabe.

La seconde variante du même genre se trouve au v. 19. Le manuscrit d'Abou'lbérécat, conforme encore au texte original et au fragment d'Hottinger, porte : وعاش فلج بعد ايلاده رعو تسع سنين ومية سنة *Vixitque Phaleg postquam genuisset Rehu centum et novem annos.* Dans le manuscrit d'Abou-Saïd on lit, سبع سنين ومية سنة *centum et septem annos.* C'est encore une faute de copiste, comme le prouve la fin du verset, qui donne pour la somme totale de la vie de Phaleg 239 ans.

Un autre genre de variantes que l'on remarque entre nos deux manuscrits dans ces vingt-trois versets, ne peut être l'effet du hasard ou de la négligence des copistes. Ce sont des expressions Arabes substituées à d'autres expressions qui signifient la même chose. Ainsi, au verset 3, les mots Hébreux נִלְבְּנָה לְבֵנִים וְנִשְׂרְפָה לִשְׂרֵפָה sont rendus dans le manuscrit d'Abou-Saïd par les mots Arabes نلبن لبنا ونحرق حريقا qui répondent littéralement aux mots du texte original. Dans le manuscrit d'Abou'lbérécat, on lit au contraire, نضرب لبنا ونشويه شيّا et la leçon du fragment d'Hottinger نضرب لبنه ونشويه شيّه est absolument la même, et n'en diffère que par une orthographe vicieuse, qui tient vraisemblablement au dialecte Samaritain. On sent parfaitement ici que la leçon du manuscrit d'Abou'lbérécat a été substituée à celle de l'autre manuscrit, par un homme qui a plus consulté le génie de la langue Arabe que le texte original.

De même, au v. 8, les mots Hébreux וַיַּחְדְּלוּ לִבְנֹת הָעִיר sont rendus littéralement dans le manuscrit d'Abou-Saïd par ces mots, فقطعوا بناء المدينة Dans celui d'Abou'lbérécat, on lit,

فانقـطعوا عن بناء المدينة et dans le fragment d'Hottinger, فانقطعوا من بناية المدينة Le sens est par-tout le même; mais la leçon du manuscrit d'Abou-Saïd présente une construction moins élégante qui est rectifiée dans celui d'Abou'lbérécat, pour la rendre plus conforme au génie de la langue Arabe.

Il y a encore dans ces vingt-trois versets plusieurs autres exemples de semblables corrections. Le fragment d'Hottinger a aussi quelques leçons qui lui sont particulières. Ainsi le mot Hébreu הָבָה *agedum*, qui se lit au v. 3 et au v. 7, est rendu en ces deux endroits, dans nos deux manuscrits, par le mot Arabe هات Dans le fragment d'Hottinger, on lit نريد à l'un et à l'autre endroit.

Enfin une troisième espèce de variantes concerne les noms propres. Le nom de Saleh שֶׁלַח est toujours écrit, dans le manuscrit d'Abou'lbérécat et dans le fragment d'Hottinger, par les mêmes lettres que dans l'original, شـــلح Dans le manuscrit d'Abou-Saïd il est écrit une seule fois ainsi, et deux fois صالح Ce dernier nom est celui du prophète *Saleh*, célèbre parmi les Arabes, et dont il est souvent parlé dans l'Alcoran. Je soupçonne que celui qui a employé ce nom ici, l'a fait à dessein, parce qu'il a cru que le personnage nommé Saleh صالح par les Arabes Musulmans, étoit le même que le patriarche Saleh שלח de l'Écriture. Le nom de Phaleg פֶּלֶג dans le manuscrit d'Abou'lbérécat et dans le fragment d'Hottinger, est toujours écrit comme dans le texte فلج Dans le manuscrit d'Abou-Saïd il est écrit une seule fois ainsi, et on y lit deux fois قاسم au lieu de فلج Le mot Arabe قاسم est la traduction de l'hébreu פלג il signifie *celui qui divise.* Il y a encore des variantes moins importantes dans la manière d'écrire les noms de Sarug et de Nachor.

Alcor. sur. VII, vers. 74; XI, vers. 61; XXVI, vers. 141, &c.

Ces

Ces variantes ne sont pas, on en conviendra, de nature à faire croire que la version Arabico-samaritaine dont Hottinger possédoit un fragment, fût différente de celle que contiennent nos deux manuscrits. Hottinger cite encore, dans d'autres ouvrages, deux ou trois passages de son fragment qui sont conformes à nos deux manuscrits; et cette conformité est d'ailleurs établie sur d'autres preuves, si le fragment d'Hottinger n'est en effet qu'un cahier détaché du manuscrit d'Ussérius *(m)*.

Thesaur. philologicus, p. 280; Exercit. Antimorin., p. 60 et seq.

Le manuscrit Barberin semble plus éloigné du texte de nos deux manuscrits. La comparaison que j'en fais ici se réduit aux deux fragmens publiés par Blanchini et Hwiid, et à quelques lignes que M. Adler a fait connoître. Dans le fragment publié par Blanchini, qui contient les deux derniers versets du chap. 5, et les neuf premiers du chap. 6 du livre des Nombres, et que l'on trouvera à la suite de ce mémoire, il y a quatre variantes qui méritent d'être remarquées. La première se trouve dans le 3.ᵉ v. du ch. 6; on lit dans le texte, חֹמֶץ יַיִן וְחֹמֶץ שֵׁכָר לֹא יִשְׁתֶּה c'est-à-dire, à la lettre, *Fermentatum vini et fermentatum siceræ*, ou d'une manière plus intelligible, *Acetum ex vino velścerâ non bibet.* Les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat emploient le mot Arabe مختمر qui répond littéralement à l'hébreu חֹמֶץ et signifie *fermentatum.* Le manuscrit Barberin emploie le mot خل qui signifie *acetum*, et qui, en s'attachant peut-être moins scrupuleusement à la signification primitive de l'expression Hébraïque, donne un sens plus clair. La seconde variante est au v. 6: on lit dans l'hébreu גַּדֵּל פֶּרַע שְׂעַר רֹאשׁוֹ *crescere sinet comam capillorum capitis sui.* Dans nos deux manuscrits on lit مجدولا ظفر شعر راسه dans le manuscrit Barberin au contraire, ce passage est ainsi traduit جدل مظفور شعر راسه Le sens du texte me paroît clair; il est rendu ainsi par les Septante : Τρέφων κόμην τρίχα κεφαλῆς; et les versions Chaldaïque, Syriaque, Samaritaine et Arabe de la Polyglotte de Londres, ainsi que la version

(m) Voyez ci-devant p. 25.

Arabe publiée par Erpénius, expriment toutes la même idée, et conservent jusqu'aux mots de l'original : la version Arabe du Pentateuque polyglotte de Constantinople porte de même ويربي فرع شعر راسه et c'est aussi le sens de la version Grecque dont nous devons la découverte à notre savant confrère M. de Villoison : *ἅγιος ὑπάρξει τῷ μεγεθύνειν ἀνακάλυμμα τῆς τειχὸς τῆς κεφαλῆς ἑαυτοῦ.* La version Arabico-samaritaine, au contraire, ne semble présenter aucun sens : au lieu du mot Hébreu פֶּרַע *coma*, on lit dans nos deux manuscrits ظفر qui signifie ordinairement *unguis.* La leçon du manuscrit Barberin, où on lit مظفور présente la même difficulté ; mais il faut observer que ظفر et مظفور ne sont ici que des fautes d'orthographe fort ordinaires dans les manuscrits Arabes, et qu'il faut corriger en écrivant ضفر et مضفور Or ضَفْرٌ signifie *des cheveux tressés ou nattés;* مضفور *celui dont les cheveux sont tressés*; ضفيرة une *touffe de cheveux tressés*, comme on le voit par le texte de Djewhari que je rapporte en note *(n)*. La faute d'orthographe que je remarque ici est si commune, que Giggeius a cru nécessaire de mettre ces mots sous la racine ظفر en avertissant qu'ils appartenoient à la racine ضفر En suivant cette observation, on voit que l'interprète Arabe-samaritain a entendu par פרע *une touffe de cheveux*, la *chevelure toute entière tressée*, et a voulu dire que le Nazaréen auroit les cheveux tressés. Quant aux mots مجدول ou جدل ils viennent d'une racine qui signifie, entre autres choses, *tordre une corde, faire un ouvrage à mailles :* cette signification se retrouve en partie dans les langues Hébraïque, Chaldaïque et

(n) الضفر نسج الشعر وغيره عريضا والتضفير ويقال انضفر الحبلان اذا التويا معا والضفيرة العقيصة يقال ضَفَرَت المراة شعرها ولها ضفيرتان وضفران ايضا اي عقيصتان

Syriaque *(o)*; et il y a tout lieu de croire que l'auteur de la version Arabico-samaritaine a cru que le mot Hébreu גדל avoit ici la même signification. On doit donc traduire, suivant la leçon de nos deux manuscrits : *Plexus capillos*, c'est-à-dire, *Contortis firmiter et plexis capillis cæsariei capitis sui*; et suivant celle du manuscrit Barberin, *Contortus et plexus quoad capillos capitis sui:* ce qui signifie sans doute que le peigne ne devoit pas passer sur sa tête.

Une troisième variante que l'on remarque au verset 6, a pour objet le mot Hébreu נפש Dans ce texte על־נפש מת לא יבא *ad animam mortui*, c'est-à-dire, *ad mortuum non accedet*, nos deux manuscrits substituent le mot Arabe جسد *corpus* à l'hébreu נפש *anima.* Le manuscrit Barberin, plus littéral en cet endroit, emploie le mot نفس *anima.*

Enfin, au verset 3, le manuscrit Barberin traduit les mots Hébreux וכל־משרת ענבים לא ישתה par ceux-ci وكل ما ينتج من اصل العنب لا يشرب tandis que les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat omettent le mot اصل ; ce qui ne change rien au sens.

J'ai aussi comparé le manuscrit Barberin avec les deux manuscrits de notre bibliothèque, et avec les manuscrits de Taylor et d'Ussérius, sur le chap. 49 de la Genèse, qui contient les bénédictions de Jacob.

Il n'y a entre les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat, si l'on en excepte tout ce qui est visiblement faute de copiste, comme au verset 29 حبرون الّتي pour حفرون الحتي *Ephron Hethæus*, et les fautes d'orthographe, que quatre variantes.

(o) جَدَلتُ الحبل اجدُله جُدْلًا اي فتلته فتلًا محكما ومنه جارية مجدولة الخلق حسنة الجدل ..... والجَدلآء من الدروع المنسوجة وكذلك المجدولة وهى المحكمة جدلة يَجْدِله ويجدُله احكم (Djewhari)

فتله والجديل الزمام المجدول من ادم او شعر في عنق البعير .... ومجدولة وجدلاء الطي ومن الدروع المحكمة ج جدل بالضم (Kamous)

Au v. 9, on lit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat le mot اسد et dans celui d'Abou-Saïd ليث qui signifient l'un et l'autre *un lion.*

Au v. 15, on lit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat المفرّ *la fuite,* et dans celui d'Abou-Saïd المقرّ *le repos.* Mais ce n'est pas proprement une variante : la leçon du manuscrit d'Abou'lbérécat est certainement une faute, qui consiste dans l'omission d'un seul point ; car le texte signifie incontestablement *le repos.*

Au v. 17, on lit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat السبيل et dans celui d'Abou-Saïd الطريق Ces deux mots sont synonymes, et signifient *le chemin.*

Enfin, au v. 26, on lit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat حاضني c'est-à-dire, *de celle qui m'a porté et réchauffé dans son sein.* Dans le manuscrit d'Abou-Saïd on lit حبلي *de celle qui m'a conçue et portée dans ses entrailles.* Il y a dans le texte original הורי ou הרי comme on lit dans les manuscrits Samaritains ࠁࠓࠊࠕ· ࠀࠁࠉࠊ· ࠂࠁࠓࠅ· ࠏࠋ· ࠁࠓࠊࠕ· ࠄࠓࠉ: Le traducteur Arabe-samaritain, soit qu'il ait lu הרי ou הורי a dérivé ce mot de la racine הרה *concepit*, et non de הר *mons ;* et c'est en conséquence de cela qu'il l'a rendu, du moins suivant le manuscrit d'Abou-Saïd, par حبلي *celle qui m'a conçu :* mais celui qui a introduit la leçon qu'on lit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat, a préféré le mot حاضني dérivé de la racine حضن qui signifie *incubavit ova sua avis, fovit fœtum suum mulier, in ulnas cepit et amplexus fuit, educavit infantem,* parce que cette signification peut s'appliquer aussi bien au mâle qu'à la femelle, au père comme à la mère. Une note qu'on lit en marge du manuscrit d'Abou-Saïd, prouve que ç'a été là le motif de la préférence donnée à cette traduction ; voici cette note : بالحقيقة ان تفسيرهـــا حاضني والدليل علي ذلك قول سيدنا الرسول موسي بن عمران عليه افضل السلام

אנכי הריתי את כל העם הזה: السلام c'est-à-dire, « La traduction » la plus exacte du mot original est حاضني, comme on peut le » prouver par ces paroles du prophète, notre maître Moïse, fils » d'Amran » אנכי הריתי: את כל העם הזה (Nomb. *ch. XI, v. 12.*) L'auteur de cette note veut dire que le mot הרה étant employé par Moïse en parlant de lui-même dans le passage cité, il ne peut pas signifier proprement, *concevoir et porter dans ses entrailles*, parce qu'on ne peut pas faire dire à Moïse qu'il a conçu le peuple Hébreu, ce qui ne conviendroit que dans la bouche d'une femme *(p)*, au lieu qu'il a pu dire sans absurdité *qu'il l'avoit porté et bercé dans ses bras.* Il y a donc lieu de croire que l'auteur de la version Arabe a employé d'abord le mot حلي comme on lit dans le manuscrit d'Abou-Saïd, pour rendre le mot הורי de l'original; que lui-même ou quelque autre a observé en note qu'il conviendroit peut-être mieux d'employer le mot حاضني, et qu'ensuite cette correction a passé dans le texte, comme on le voit dans le manuscrit d'Abou'lbérécat, et dans les deux manuscrits d'Ussérius et de Taylor. Il est singulier que le D.[r] Durell, qui a publié la version Arabico-samaritaine de ces deux manuscrits, ait traduit حاضني par *montes*, en disant : *Benedictiones patris tui et matris tuæ eminuerunt supra benedictiones montium.* Je ne m'étonne pas qu'il ait cru devoir traduire ainsi le mot Hébreu, en adoptant la leçon הררי du texte Samaritain, et l'interprétation des Septante et de la version Samaritaine; mais ce qui me surprend extrêmement, c'est qu'ayant sous les yeux la version Arabico-samaritaine, il ait pu dire qu'elle admettoit la même interprétation : *The Samaritan lection* הררי, dit-il, *is a well known word, regular in its form, and determined by the corresponding word* hills *in the sense of* mountains... *It is besides countenanced by the parallel place* (Deut. XXXIII, 15), *by the most ancient Hebrew and*

The Hebr. text of the parall. prophec. p. 37.

Ibid. p. 99.

(p) Le D.[r] Durell fait aussi valoir la même raison pour rejeter la leçon du texte Hébreu הורי Voy. *The Hebr. text of the parallel prophecies, &c.* p. 99.

Samaritan manuscripts and by the Septuaginta, Samaritan, and Samaritan-arabic version (q).

Cette variante est si importante, que je ne puis m'empêcher d'observer que, malgré l'uniformité du sens qui résulte des diverses leçons de la version Arabico-samaritaine, uniformité qui vient fortement à l'appui de la leçon commune du texte Massorétique הורי soit qu'on lise comme dans le manuscrit d'Abou-Saïd حبلي soit qu'on lise avec les deux manuscrits d'Oxford et celui d'Abou'lbérécat حاضني *(r)*, ou enfin avec le manuscrit Barberin والدي il est cependant vraisemblable que cette interprétation n'est pas généralement admise par les Samaritains. L'auteur du commentaire Samaritain dont M. Schnurrer a publié un fragment, a entendu autrement ce passage : suivant lui הררי signifie *ma montagne*, et désigne le mont Garizim : « Les » mots עד·ברכת·הררי dit-il, signifient *sur ma montagne* على جبلي » Il joint l'idée de la bénédiction à sa montagne, pour relever la » gloire et la prééminence de cette montagne, et pour faire » connoître qu'elle a été distinguée de toutes les autres montagnes, » en ce que c'est sur elle que les anges de Dieu sont descendus, et » que la gloire de Dieu a lui sur elle ; et c'est pour nous faire » connoître que la kibla, c'est-à-dire, le lieu vers lequel on doit se » tourner en faisant la prière, est dans l'héritage de Joseph, c'est- » à-dire, à Naplouse, et que ce lieu est la montagne de Garizim, » parce que Jacob l'a donnée comme par préciput à Joseph, » ainsi qu'on l'a vu précédemment ».

(q) Il est vraisemblable qu'on lit حاضني dans le manuscrit de Leyde : du moins n'y a-t-il en cet endroit aucune variante marquée dans le manuscrit de l'abbé de Longuerue.

(r) *Eichhorn's Repertor.* part. XVI, p. 192. Ce passage n'est cependant point cité en faveur de la kibla des Samaritains, dans la Chronique d'Abou'lfatah ; mais seulement le passage parallèle des bénédictions de Moïse; *Deut.* ch. XXXIII, v. 15 (*Voy.* le *Neues Repertor.* de M. Paulus, part. I.re, p. 128). Au reste, cela ne prouve rien, parce qu'il ne pouvoit pas être employé dans une contestation avec les Juifs, qui lisent הורי Je remarque, en passant, que dans le fragment publié par M. Schnurrer, il y a une faute qui détruit absolument le sens: *p. 130, l. 1*, au lieu de العاد il faut lire المعاد Le sens est : *La résurrection est aussi un article fondamental de la religion et un de ses dogmes essentiels.* On lit ainsi dans notre manuscrit Samaritain, n.° 5.

Je ne puis d'après cela m'empêcher de soupçonner que la leçon primitive de la version Arabico-samaritaine, a dû être جبلي *ma montagne;* que quand elle a été écrite en caractères Arabes, une faute du copiste y a substitué حبلي, et qu'ensuite divers correcteurs, croyant que le mot הרה étoit rendu d'une manière peu convenable par حبل y ont substitué les uns حاضن les autres والد.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, revenons à la comparaison de nos manuscrits. Le même chapitre du manuscrit Barberin, comparé avec les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat, offre un grand nombre de variantes qui ne concernent pas seulement l'orthographe, ou le choix de certaines expressions synonymes, mais qui affectent le sens et ne peuvent être l'effet du hasard. Ce chapitre, dans les deux manuscrits d'Oxford, a aussi quelques leçons particulières. Pour donner une idée juste de ces variantes, je ne puis mieux faire que d'en présenter un tableau exact. Je donnerai donc, à la suite de ce mémoire, quelques textes, et notamment le chap. 49 de la Genèse, copié fidellement d'après le manuscrit d'Abou'lbérécat; et j'y joindrai toutes les variantes du manuscrit d'Abou-Saïd, de ceux d'Ussérius et de Taylor, du manuscrit Barberin et de celui de Leyde. J'omettrai néanmoins, dans ce tableau comparatif, toutes les variantes qui ne concernent que l'orthographe, ou qui sont visiblement des fautes de copistes. Il résultera, je crois, de cette collation, que tous ces manuscrits présentent au fond la même version; mais qu'elle a été corrigée à différentes fois, peut-être par les copistes, qui ont cherché à la rendre, tantôt plus claire, tantôt plus littérale et plus conforme au texte original. Donnons quelques exemples de ces variantes.

Le premier me sera fourni par le verset 10. Le mot Hébreu שֵׁבֶט qui se trouve dans ce verset לא יָסוּר שֵׁבֶט מִיהוּדָה *Non recedet virga de Judâ*, est rendu dans le manuscrit Barberin, et dans les manuscrits d'Ussérius et de Taylor, par القضيب *virga.* Les deux manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lbérécat, et vraisemblablement celui de Leyde, portent قضيب الملك *virga regni.*

Dans le même verset, le mot שלה ou שִׁילֹה est rendu dans nos deux manuscrits par سليمان *Salomon.* Dans le manuscrit d'Abou-Saïd, une main plus récente a rayé ce mot et mis en marge من له الملك *Ille cujus est regnum.* Le manuscrit d'Ussérius porte aussi سليمان Dans le manuscrit de Leyde on lit le mot même du texte original شله Je pense que le manuscrit de Taylor, où on lit aujourd'hui الذي له portoit primitivement le même mot شله car le D.r Durell, qui nous apprend qu'on y lit actuellement en interligne الذي له et en marge الملك remarque que la leçon primitive a été grattée, qu'on ne peut plus voir quelle elle étoit, mais qu'elle ne peut pas avoir été la même que celle du manuscrit d'Ussérius سليمان parce qu'il n'y avoit pas assez d'espace pour ce mot. Cela me donne lieu de croire qu'on y lisoit primitivement شله mot bien plus court que سليمان Le D.r Durell a cru que la leçon actuelle du manuscrit étoit الذي له et que le mot الملك qui est écrit en marge, et qu'il traduit par *roi (the king)*, en étoit l'explication : il s'est trompé *(s)*. Celui qui a effacé la leçon primitive du manuscrit, y a substitué, comme dans le manuscrit d'Abou-Saïd, la périphrase الذي له الملك *Ille cujus est regnum ;* mais n'ayant pas assez d'espace pour intercaler ces trois mots, il a renvoyé le troisième à la marge : الذي له seul ne pourroit donner aucun sens. Dans le manuscrit Barberin, on lit مستحقه *Ille qui eâ dignus est.* Il est bien digne de

(s) الذي له These two prepositions answer exactly to the interpretation I have given to שלה and they are explained by the word الملك the *king* or *Messiah*, in the margin. There is a rasure here in the manuscript; but it seems to have been made by the same hand which wrote the rest of the book. What the lection was which stood there before, cannot be discovered : it was not, however, the same as we read in the Sam. Arabic. [le manuscrit d'Ussérius]; for there could not be room for it. The two prepositions are for the most part written above the line. *P. 233.*

remarque

remarque, que le commentateur Samaritain dont M. Schnurrer a publié un fragment, regarde le personnage désigné sous le nom de שִׁילֹה comme un imposteur qui doit séduire les peuples et les détourner de la loi de Dieu ; et c'est vraisemblablement en suivant la même idée, que l'on a introduit dans la version Arabico-samaritaine le nom de Salomon. Après avoir rapporté ces mots, *le sceptre ne sortira point de Juda*, il dit : » Jacob » ayant achevé de faire l'éloge de Juda, passe aux crimes » qui doivent être commis par sa postérité. Le *sceptre*, dit-il, *ne* » *sortira point de Juda, et le législateur d'entre ses étendards*, » c'est-à-dire, la doctrine de la loi et la fidélité à obéir à Dieu » ne cesseront point dans Juda, le législateur ne sortira point » d'entre ses pieds *(t)* ; ce qui désigne la loi de Moïse, pour » l'établissement de laquelle ce prophète a été envoyé, et nous » apprend que la loi de ce législateur subsistera ferme et entière, » *jusqu'à ce que vienne* ࠔࠉࠋࠅ, c'est-à-dire, celui qui doit changer » et altérer la loi, et qui sera suivi de la plus grande partie des » nations, parce que les hommes aiment ce qui les met à leur » aise, et courent après la licence. Il désigne par-là celui des » descendans de Juda qui devoit enlever la vérité du milieu de » cette tribu, introduire une religion perverse et une doctrine » licencieuse, et que les hommes devoient suivre à cause de leur » penchant pour la licence ; il le nomme ࠔࠉࠋࠅ de la racine ࠔࠋ » qui signifie *ôter la vérité* : le ࠉ indique que c'est un nom, et le » ࠅ sert à faire voir l'énormité du crime qui consiste à enlever » et détruire la vérité *(v)*. » Mais revenons à notre sujet.

Au v. 16, le mot Hébreu כְּאַחַד dans cette phrase דָּן יָדִין עַמּוֹ כְּאַחַד שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל *Dan judicabit populum suum sicut una ex tribubus Israelis*, est rendu dans le manuscrit Barberin et dans celui d'Ussérius par le même mot كاحد Dans celui de Taylor on lit

(t) Il est singulier que ce commentateur, qui lit avec le texte Hébreu-samaritain ࠃࠂࠋࠉࠅ *vexilla ejus*, et qui explique plus loin ces mots en disant, « Jacob » se sert de cette expression, parce que » Juda se distingua dans les guerres » sous Josué et sous les rois suivans de » la tribu de Joseph qui lui succédèrent », semble cependant suivre ici la leçon du texte Hébreu ordinaire רגליו *pedes ejus* en traduisant والمرسم من بين رجليه

(v) *Eichhorn's Repertorium*, part. XVI, p. 168. Il est remarquable que ce commentateur Samaritain admet ici une sorte d'explication cabalistique.

كاجل *sicut nobilissima*, ce que le D.r Durell a été tenté de prendre pour une faute de copiste. Il s'est trompé en cela ; car dans les manuscrits d'Abou-Saïd et d'Abou'lberécat, et sans doute dans celui de Leyde, on lit dans le même sens كاخص *sicut præcipua.* Ces diverses interprétations viennent de l'ambiguité du mot أحد, qui, en arabe, signifie non-seulement *unus*, mais aussi *singularis*, *eximius*, *præstantissimus*. C'est ce sens qu'ont voulu exprimer d'une manière plus précise ceux qui ont substitué كاجل ou كاخص à كاحد.

Au v. 24, dans ces mots מִידֵי אֲבִיר יַעֲקֹב מִשָּׁם רֹעֶה אֶבֶן יִשְׂרָאֵל, *à manibus potentis Jacobi, indè est qui pascit lapidem Israel*, le mot אבן *lapis*, qui embarrasse le sens de ce texte, et que le D.r Durell a supprimé, est rendu dans tous les manuscrits par le mot حجر *lapis*, à l'exception du manuscrit Barberin, où on lit جوهر *lapis pretiosus.* Il est à observer que dans les deux manuscrits d'Abou'lbérécat et d'Abou-Saïd, on lit sur ce mot une note qui exclut toute autre idée que celle d'une pierre ordinaire. Suivant cette note, Jacob fait ici allusion à la pierre qu'il avoit élevée comme un monument au lieu où Dieu lui étoit apparu, c'est-à-dire, à Béthel. Ces notes étant, suivant toute apparence, comme je le dirai par la suite, du même auteur que la version, on peut regarder la leçon du manuscrit Barberin comme une correction ou une altération postérieure.

Gen. chap. XXVIII, v. 18.

Mon intention n'est pas d'entrer dans la discussion de chacune de ces variantes, j'ai voulu seulement en indiquer quelques exemples, et je terminerai ces détails en observant qu'il n'est pas surprenant que le nombre des variantes soit plus considérable dans ce chapitre, à cause de l'obscurité et de la concision de l'original, ce qui laisse un champ plus libre à l'imagination et aux interprétations arbitraires *(x)*.

(x) Je n'ai point négligé de comparer les passages de la version Arabe du manuscrit Barberin, rapportés par M. Adler, tant dans la relation de son voyage que dans ses lettres à Michaëlis, *t. III, p. 228, 249, 266 et suiv.*, avec nos

Au reste, ces variantes n'empêcheront pas un lecteur impartial de reconnoître dans tous ces manuscrits divers exemplaires d'une même version : pour s'en convaincre, il suffit d'en comparer quelques versets avec une autre version Arabe quelconque, avec celle de Saadias, par exemple ; on verra que dans les endroits même où le sens est clair, certain et adopté par les deux versions, il n'y a entre elles aucune ressemblance pour le choix des expressions Arabes. Dans tous les manuscrits de notre version, au contraire, on reconnoîtra un même texte ; mais un texte qui a subi quelques révisions, et a été corrigé successivement par différentes mains.

Cette première question ainsi éclaircie, et après nous être assurés que tous les manuscrits dont nous avons parlé contiennent essentiellement une seule et même version, nous allons rechercher quel est l'auteur de cette version, et à quelle époque à-peu-près elle a pu être faite.

Les renseignemens que l'on a pu recueillir jusqu'ici sur l'auteur de la version Arabico-samaritaine, sont en petit nombre, et absolument opposés les uns aux autres.

Suivant un manuscrit qui a appartenu à J. de Witt, et qui, comme je l'ai dit, se trouve indiqué tant dans le catalogue de sa bibliothèque, imprimé en 1701, que dans la *Bibliotheca sacra* du P. le Long, édition de 1723, la version Arabe du Pentateuque Samaritain a pour auteur *Joseph Elsaébuézi* de *Jaffa*, et elle a été faite à Damas.

Suprà p. 22.

deux manuscrits, ou tout au moins avec le manuscrit d'Abou-Saïd. Je les ai trouvés presque toujours conformes. Voici les seules variantes que j'ai observées dans une vingtaine de passages cités : Lévit. *chap. XI, v. 17*, au lieu de النص et الخشاف nos deux manuscrits portent النمص et الخفاش sans doute الخشاف est une faute. — Exod. *c. II, v. 3*, au lieu de بابير nos deux manuscrits ont بردي — Nomb. *c. XXXIV, v. 5*, au lieu de نيل مصر le manuscrit d'Abou-Saïd porte نهر مصر et a une note que je rapporterai ailleurs. — Gen. *ch. XLI, v. 15*, la leçon de notre manuscrit est conforme à celle du manuscrit Barberin, si ce n'est qu'il lit فتفسر ce qui est nécessaire. — *Ch. XXXVII, v. 15*, au lieu de فاخبره ملاك notre manuscrit porte فوجده الملاك — *Ch. XLVI, v. 13*, il porte يشوب au lieu de يسوب — *Ch. LXVIII, v. 16*, nos deux M.ss d'accord avec le manuscrit Barberin, lisent الملك ce qui est bien remarquable. Tout le reste est absolument conforme.

Cette note est certainement mal copiée ; mais comme nous ignorons ce qu'est devenu le manuscrit de J. de Witt, nous ne pouvons ni la soumettre à aucun examen critique, et nous assurer s'il s'agit dans cette note de l'auteur de la traduction, ou du copiste auquel on doit ce manuscrit, ni même décider si la version du manuscrit de J. de Witt est la même que celle qui est l'objet de ce mémoire, quoique nous ayons tout lieu de le conjecturer : nous ne pouvons donc tenir aucun compte d'une indication aussi vague, et dont l'exactitude n'est rien moins que certaine.

Il est indispensable de rappeler ici l'opinion singulière du D.r Durell, qui, d'après une fausse lecture et une mauvaise interprétation de quelques notes qui se trouvent dans le manuscrit de Taylor, avoit avancé que l'auteur de la traduction contenue dans ce manuscrit se nommoit *Abou'lmerdja ben-Abi'lfatah ben-Yousouf*, &c. ابو المرجا بن ابي الفتح بن يوسف que le nom du copiste étoit *Iabkan*, et enfin que le Lévitique avoit été achevé de copier l'an 885 de l'ère des Séleucides, 573 de Jésus-Christ. Le D.r Durell, qui a senti les objections que l'on pouvoit faire contre la haute antiquité qu'il attribuoit à cette version en la supposant antérieure à Mahomet, s'est contenté de répondre que les opinions devoient céder aux faits : mais il n'a pas fait attention combien le fondement sur lequel il s'appuyoit étoit ruineux, et il y a lieu de croire qu'il n'avoit pas une grande connoissance de la langue Arabe, ni beaucoup d'habitude de lire les manuscrits. Il seroit superflu de s'arrêter à réfuter cette opinion : on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ce point. L'année 885 est celle de l'hégire ; *Iabkan* est un nom imaginaire qui n'est point dans le manuscrit, et *Abou'lmerdja* est le nom du copiste. M. Schnurrer a mis tout cela hors de doute, et je n'en fais mention ici que pour empêcher que la faute où est tombé le D.r Durell n'induise encore quelqu'un en erreur. Revenons à notre sujet.

Eichhorn's Allgem. Biblioth. der bibl. Litt. t. III, p. 821-826.

Hadji Khalfa, que j'ai souvent consulté avec succès, m'avoit d'abord paru pouvoir répandre quelque lumière sur la question qui nous occupe. Je rapporterai ici le passage entier de cet écrivain, parce qu'il peut intéresser sous divers points de vue, et

التوراة كتاب من الكتب الالهية المنزلة que son ouvrage est inédit
انزله الله تعالي علي كليمه موسي عم علي لغة العبري لكن
اليهود قد بدلوا بعضه وحرفوه لاسيما ما يبدونه من المعربات
فيها وهي ثلاث نسخ مختلفة اللفظ متقاربة المعني الا يسيرا
احديها تسمي تورية السبعين وهي التي اتفق عليها اثنان
وسبعون من احبارهم وذلك ان بعض ملوك اليونان سال من
بعض ملوك اليهود ان يرسل اليه جمعا من حفاظ التورية
فارسل اليه اثنين وسبعين حبرا فاخلي كل اثنين منهم في بيت
ووكل بهم كاتبا وتراجمة فكتبوا التوراة بلسان اليونان ثم
قابل بين نسخهم الستة والثلاثين فكانت مختلفة اللفظ
متحدة المعني فعلم انهم صدقوا ونصحوا وهذه النسخ
ترجمت بعضه بالسرياني ثم بالعربي والثانية نسخة اليهود
من القرايين والرهابين (الربانيين) والثالثة نسخة السامرة
قال بعض العلما قد استوعبت مطالعة التوراة المعربة
ولم اجد فيها غير التوحيد وليس فيها ايجاب صلاة ولا صوم
ولا زكوة ولا حج الي بيت المقدس وليس فيها ذكر اليوم

الاخر ولا ذكر العود الي الجنة والنار اصلا ولعل ذلك من
تحريف اليهود ومن هنا قال من قال لا يجوز نقل شي من
التورية والانجيل لمكان التحريف الذي فيه وصنف بعض
المتاخرين فيه الاصل الاصيل في تحريم النقل من التوراة
والانجيل وقد قال عم اذا جدلكم اهل الكتاب فلا تصدقوهم
ولا تكذبونه وقولوا امنا بالله وكتبه ورسله ذكر في ارشاد
القاصد ان اليهود افترقوا فرقا كثيرة ولكن المشهور من
فرقهم ثلاثة الربانيون والقراون والسامريون وهولاء مجمعون
علي نبوة موسي عم وهرون ويوشع وعلي التوراة واحكامها
وان كانت مبدلة مختلفة النسخ لكنهم يستخرجون منها
ستماية وثلاث عشرة فريضة يتعبدون بها الاوامر منها ٢٤٨
عدد العظام في بدن الانسان والنواهي ٣٦٥ عدد ايام السنة
الشمسية وزادت النواهي علي الاوامر لغلبة الهوي علي الطبيعة
البشرية وينفرد الربانيون والقراون عن السامريين بنبوات
انبياء غير الثلثة المذكورة وينقلون عنهم تسعة عشر
كتابا ويضيفونها الي خمسة اسفار التوراة ويعبرون عن

الاربعة وعشرين كتابا بالنبوات وهي علي مراتب....
وينفرد الربانيون بشروح الفرايض في التوراة وتعريفات عليها
ينقلونها عن موسي عم وللتوراة شروح وتفاسير منها شرح
الشيخ الصاحب مهذب الدين يوسف بن ابي سعيد
السامري المتوفي سنة اربع وعشرين وستماية ذكره
صاحب عيون الانباء وهو من اطبا دمشق وقد استوزره
الملك الامجد وشرح الشيخ صدقة بن منجا السامري
المتوفي بحران سنة نيفا وعشرين وستماية

« La *Torah* ou le Pentateuque est un livre divin du nombre de » ceux que Dieu a révélés : Dieu l'a révélé en langue Hébraïque » à Moïse, qui a eu l'honneur de s'entretenir avec lui ; mais » après la mort de Moïse, les Juifs l'ont altéré et corrompu, et » principalement dans les traductions Arabes de ce livre qu'ils » laissent voir. On en distingue trois exemplaires différens pour les » expressions, mais conformes pour le sens, à peu de chose près. » L'un est nommé le *Pentateuque* des Septante : c'est celui sur » lequel se sont trouvés d'accord soixante-douze docteurs Juifs ; » car un roi des Grecs ayant fait prier un roi des Juifs de lui » envoyer un certain nombre de personnes qui possédassent la » loi par cœur, celui-ci lui envoya soixante-douze docteurs. » Le roi Grec les fit enfermer dans différentes chambres, deux » à deux, et sans aucune autre communication, et il leur donna » des secrétaires et des interprètes. Ils écrivirent donc la loi en » langue Grecque : le roi compara ensuite les trente-six exem- » plaires, qui différoient pour les expressions, mais étoient uni- » formes pour le sens : il reconnut par-là qu'ils avoient agi de

» bonne foi et loyalement : ces exemplaires furent ensuite traduits » en syriaque, puis en arabe. Le second exemplaire est celui des » Juifs tant Rabbanites que Karaïtes. Le troisième est celui des » Samaritains. Un certain docteur dit quelque part : J'ai lu avec » attention le Pentateuque traduit en arabe, je n'y ai trouvé que » le seul dogme de l'unité de Dieu ; je n'y ai aperçu aucun » précepte qui enjoigne la prière, le jeûne, le paiement de la » dixme, ni le pélerinage à Jérusalem ; il n'y est fait aucune » mention du jugement dernier, du bonheur futur du paradis, » ni des peines de l'enfer. Peut-être au surplus cela provient-il » des altérations que les Juifs y ont faites. C'est là ce qui a fait » dire qu'il n'est permis de citer aucune autorité tirée du » Pentateuque ou de l'Évangile, à cause que ces deux livres ont » été altérés. Un écrivain moderne a composé sur ce sujet un » livre intitulé, *Raisons solides de la défense faite de citer le Pentateuque et l'Évangile (y)*. Le prophète a dit : Quand les Juifs ou » les Chrétiens qui possèdent des livres révélés voudront contester » avec vous, n'ajoutez point foi à ce qu'ils diront ; vous ne les » taxerez pas non plus de mensonge. Contentez-vous de dire : » Nous croyons en Dieu, en ses livres et en ses envoyés. Dans le » livre intitulé *Le guide de celui qui tend &c. (z)*, on lit que » les Juifs sont divisés en un grand nombre de sectes ; mais leurs » sectes connues se réduisent à trois, les Rabbanites, les Karaïtes » et les Samaritains : ils reconnoissent tous pour prophètes, Moïse, » Aaron et Josué ; ils reçoivent aussi la loi et ses ordonnances, » quoiqu'elle ait été altérée, et qu'il y ait quelque diversité entre » les différens exemplaires. Ils en tirent six cent treize préceptes, » dont deux cent quarante-huit positifs ; nombre qui répond à

(y) Le vrai titre de ce livre est, suivant Hadji Khalfa, sous la lettre ا, et suivant le catalogue de la bibliothèque de la Djami Alazhar الاصل الاصيل في حريم النظر في التوراة والانجيل L'auteur est شمس الدين محمد بن عبد الرحمن السخاوى Schems-eddin Mohammed, fils d'Abd-arrahman, de Sakha, Schaféi, mort en 902.

(z) Le titre de cet ouvrage est ارشاد القاصد الى اسنى المقاصد c'est-à-dire, *le guide de celui qui tend au but le plus sublime* ; il a pour auteur le scheïkh شمس الدين محمد بن ابرهيم بن ساعد الانصاري الاكفاني السخاوي Schems-eddin Mohammed, fils d'Ibrahim, fils de Saïd Médinois, &c., mort en 794.

celui

» celui des os du corps humain, et trois cent soixante - cinq prohi-» bitifs, conformément au nombre des jours de l'année solaire : » les préceptes prohibitifs surpassent en nombre les préceptes posi-» tifs, parce que la cupidité domine dans la nature humaine. » Les Rabbanites et les Karaïtes diffèrent des Samaritains, en ce » qu'ils admettent d'autres prophètes outre les trois ci - devant » nommés : ils reçoivent dix-neuf livres qu'ils attribuent à ces » autres prophètes, et les joignent aux cinq livres de la loi, et » ils donnent le nom de *Prophéties* à ces vingt - quatre livres *(a)*, » qui sont divisés en plusieurs classes. » (Ici suit l'énumération de ces classes et des livres que chacune d'elles contient : la première est nommée التوراة *la Loi*, et contient cinq livres; la seconde, qui renferme quatre livres, est nommée *les Premiers [prophètes]* الاول la troisième, composée du même nombre de livres, porte le nom de الاخيرة *les Derniers [prophètes]* ; enfin la quatrième renferme onze livres, et se nomme الكتب *les Livres.*) « Les Rabbanites ont cela de particulier, qu'ils » admettent certaines explications des préceptes obligatoires, et » certaines interprétations de la loi *(b)* qu'ils attribuent à Moïse. » Il existe divers commentaires et explications du Pentateuque. » De ce nombre est le commentaire du scheïkh, le vizir Mou-» heddhib - eddin Yousouf, fils d'Abou - Saïd Samaritain, mort » en l'année 624. L'auteur du livre intitulé *les Sources de l'his-» toire (c)*, fait mention de ce personnage, qui est un des » médecins de Damas ; il fut choisi pour vizir par Almélic-

(a) Je soupçonne qu'il faut lire *à ces dix-neuf livres*, ou bien, *ils nomment ces vingt-quatre livres la Loi et les Prophètes* ; autrement l'auteur ne s'est pas exprimé exactement.

(b) تعريفات Voyez sur ce mot, d'Herbelot, *p. 856, col. 2.* L'ouvrage qu'il cite se trouve dans la Bibliothèque nationale, entre les manuscrits Arabes, n.° 1326. C'est un Dictionnaire des mots techniques ou didactiques, de grammaire, philosophie, jurisprudence, &c. *Voyez* ma Chrestomathie Arabe, partie française, *tom. I.er, p. 258, note (2).*

(c) Le titre entier est عيون الانبا في طبقات الاطبا (et non comme on lit dans Hadji Khalfa, et dans le catalogue de la Djami Alazhar عيون الانبا) c'est-à-dire, *les Sources de l'histoire, où sont contenues les différentes classes de médecins.* Cet ouvrage, qui a trois volumes, a pour auteur موفق

» alamdjad. Un autre commentaire a pour auteur le scheïkh » Sadaka, fils de Mendja *(d)*, Samaritain, mort à Harran, vers » l'an 620. »

Hadji Khalfa, comme on le voit en lisant attentivement ce passage, a connu trois traductions Arabes du Pentateuque, la première faite d'après la version Grecque des Septante; la seconde, commune aux Juifs Rabbanites et Karaïtes; la troisième, particulière aux Samaritains; et il a su que ces trois versions différoient entre elles jusqu'à un certain point, mais que ces différences étoient peu importantes. Ma première pensée avoit été que ce qu'il dit d'un commentaire qu'il attribue à Mouheddhib-eddin Yousouf, fils d'Abou-Saïd, devoit peut-être s'entendre d'une traduction: mais il n'y a aucune raison d'admettre cette conjecture; et quand même, comme on pourroit le supposer, Abou-Saïd,

الدين احمد بن قاسم الخزرجي Mowaffik-eddin Ahmed ben-Kasem Khazradji, mort en 668. Cet auteur est surnommé بن ابي عصيبه *Ebn-Abi-Osaïba.* J'ai voulu savoir ce que cet écrivain disoit de ce médecin Samaritain; et comme le volume de son ouvrage où il est question des médecins de Damas, ne se trouve pas dans la Bibliothèque nationale, j'ai eu recours à mon ami M. Rau, professeur des langues Orientales, à Leyde, qui a eu la complaisance de le consulter, et m'a communiqué les détails suivans: « Ebn-Abi-Osaïba parle longuement du » savoir de Mouheddhib-eddin Yousouf, » fils d'Abou-Saïd, fils de Khalef Samari, des guérisons étonnantes qu'il a » faites, de la faveur dont il a joui auprès » de plusieurs princes, de son élévation » au vizirat, de sa conduite dans cette » dignité, et de sa mort; mais il n'y a » rien, dans tout cet article, qui soit relatif » aux travaux de Yousouf, ni à ceux » d'Abou-Saïd son père, sur le Pentateuque. J'ai aussi parcouru l'article suivant, qui est celui de son neveu امين الدوله كمال الدين ابو الحسن بن غزال » بن ابي سعيد » Emin-eddaula Kémal-» eddin Abou'lhasan, fils de Gazzal, fils » d'Abou-Saïd, qui fut, comme son oncle, » favori et vizir d'Almélic-alamdjad, auquel il demeura attaché comme médecin jusqu'à la mort de ce prince. Dans » cet article, qui est d'une assez grande » étendue, il est fait mention de sa conversion à l'islamisme, de ses travaux » littéraires relatifs à l'histoire naturelle, » à l'astronomie, &c.; mais dans tout » cela il n'est pas dit un seul mot du » Pentateuque. »

(d) Au lieu de منجا *Mendja*, je crois qu'il faut lire, en changeant les points, ميخا *Mikha*, et c'est ainsi qu'on lit dans le catalogue de la Djami Alazhar, où il est fait mention du commentaire de Mouheddhib-eddin et de celui de Sadaka, qui y est mal-à-propos nommé حدقه et dont la mort est rapportée à l'an 720, et non, comme dans Hadji Khalfa, à l'an 620. L'auteur de la préface qui se trouve à la tête du manuscrit Arabe, n.° 1, de la Bibliothèque nationale, dit avoir consulté le commentaire de Sadaka; et il le nomme صدقه المتطبب ce qui nous apprend qu'il étoit médecin. Voy. *Schnurreri Dissert. philolog. crit.* p. 104.

père de Mouheddhib-eddin, seroit l'auteur de notre version, cela n'empêcheroit pas que son fils n'eût composé un commentaire Arabe sur le Pentateuque ; il en résulteroit seulement que nous connoîtrions à-peu-près l'âge de notre version.

J'ai encore examiné avec le plus grand soin la Chronique Arabe des Samaritains, qui s'étend jusqu'au règne de Radhi, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 322 environ de l'hégire, et où tous les événemens qui intéressent la religion sont rapportés ; et je n'y ai rien trouvé qui soit relatif à une traduction du Pentateuque en langue Arabe, chose que l'auteur de cette chronique n'auroit pas manqué sans doute de remarquer. L'auteur de la préface, qui est en tête du manuscrit Arabe, n.° 1, parle aussi de notre version, en disant qu'il a eu sous les yeux, entre autres versions Arabes du Pentateuque, celle qui a été faite sur le texte Hébreu par d'habiles Samaritains وقداي عـــدة نسخ عـــربيات احداهن نقل افاضل السمرة من العبراني et il est certain par les passages qu'il en cite dans ses notes, que cette version est précisément celle que nous examinons ; mais il n'indique ni l'âge de cette version, ni le nom du traducteur *(e)*. Les seuls renseignemens que nous ayons jusqu'à présent sur cet objet, se réduisent donc à ceci : Il est vraisemblable qu'à l'époque où finit la Chronique Samaritaine, vers l'an 322 de l'hégire, 934 de Jésus-Christ, il n'existoit point encore de version Arabe à l'usage des Samaritains : et d'un autre côté, la version Arabe-samaritaine que nous connoissons, est antérieure à l'an 624 de l'hégire, 1227 de Jésus-Christ, puisque le manuscrit Barberin a été écrit, du moins quant à la portion la plus ancienne, en cette même année.

Il nous reste à examiner, sur l'auteur de cette version, deux autorités importantes qui ont été l'objet de bien des contestations entre les savans, et qui doivent être d'un grand poids dans la question que nous discutons. On voit bien que je veux parler

(e) Schnurreri Dissert. philol. crit. p. 202. Il y a cependant quelques passages où la citation n'est pas d'accord avec nos manuscrits ; ainsi, suivant cet auteur, le mot ויבם (Gen. *ch. XXXVIII, v. 8.*) est rendu par les Samaritains par اسلف Dans nos deux manuscrits et dans celui d'Ussérius, on lit التزم

des préfaces qui se trouvent dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je dis *les préfaces ;* car quoiqu'elles puissent, jusqu'à un certain point, être regardées comme une seule et même préface qui appartient à l'auteur de la traduction, et non au copiste, elles présentent cependant, dans ces deux manuscrits, des différences importantes, qui ne peuvent être imputées à l'ignorance ou à l'inadvertance des copistes. Le P. le Long a inséré dans sa Bibliothèque sacrée, une traduction de ces préfaces, faite par le savant abbé Dufour de Longuerue : mais cette traduction est peu exacte, et il ne sera pas inutile d'en donner ici une nouvelle avec le texte, afin de mettre les savans à même de juger laquelle de ces deux préfaces mérite le plus de confiance. Je les traduirai en latin, pour pouvoir mettre plus de précision dans ma traduction ; et je commencerai par celle du manuscrit n.° 4, parce qu'elle est plus complète, et qu'elle offre un sens plus suivi *(f).* La voici :

من اقتدي بالحق اهتدي

قال العبد الفقير الي رحمة الله تعالي ابو سعيد بن ابي

(f) Le texte de ces deux préfaces, dont M. Adler, dans la Relation de son voyage, *p. 212,* desiroit la publication, a effectivement été publié il y a déjà quelques années, du moins en partie, et avec une traduction Latine, d'après deux copies faites, l'une par le C.en Caussin, l'autre par moi-même. La copie du C.en Caussin se trouve dans le recueil des *Dissertationes philologico-criticæ* de M. Schnurrer; Tub. 1790, à la suite de la Dissertation *de Pentateucho Arabico polyglotto*, p. 236, et à la fin du volume, p. 501. Elle ne se trouve point dans la 1.re édition de cette dissertation, publiée séparément à Tubingue en 1780. La mienne a été insérée par M. Eichhorn, dans son *Allgemeine Bibliothek der Bibl. Litteratur,* t. III, p. 5 et suiv., en la même année 1790, avec diverses observations où il y a quelques erreurs à corriger, comme je l'ai reconnu depuis. M. Paulus, qui avoit proposé (*Commentatio critica*, p. 33 et suiv.) quelques doutes relatifs à ces préfaces publiées en latin par le P. le Long, est encore revenu sur cet objet après la publication des textes donnés par MM. Schnurrer et Eichhorn dans son *Neues Repertorium für Bibl. und Morgenl. Litteratur*, t. III, p. 176. M. Tychsen de Rostock avoit aussi touché cette matière dans une Dissertation sur le véritable auteur de la version Arabe des Polyglottes de Paris et de Londres, insérée dans le *Repertor. für Bibl. und Morgenl. Litter.* de M. Eichhorn, *t. XI, p. 82,* et dont je parlerai dans la suite.

الحسين بن ابي سعيد احمد الله عاقبته انني لما رايت ترجمة
الكتاب الشريف التي بايدي اصحابنا كثرهم الله واصلحهم
مفسودة صوة ومعنًى لجهلهم باللغة العربية مع كون بعضهم
يزعمون انها ترجمة الشيخ الفاضل ابي الحسن الصوري
رحمه الله وليست له ولا يستحيل ان ينطق بها وخصوصا
ما ترجم في [illegible] مما هو كفر صراح وما
وقع مشبها له وانما هي ترجمة الفيومي عالم اليهود قابله
الله اقتصت (g) المصلحة عندي ان اترجم هذه النسخة وما
تقدمها وما قد اكتب بعدها ان شاء الله تعالى بعبارة
صحيحة فضيحة (h) لتنقل منها نسخ تنسخ الباطل الذي
عول عليه الفيومي ومن رضي بعبارته وليصير لي ذكر
جميل عند الله عز وجل ومتبعي الحق من امته ان شا الله تعالى

(i) الحواشي التي عليها جميعها استخراجي مما ودّي
اليها اجتهادي واكثرها معانٍ غريبة لله الحمد علي
الانعام بها اذا وقع من يعرف شيا من علم العربية بحيث

(g) Lisez اقتضت
(h) Lisez فصيحة
(i) Ce qui suit est en marge.

يكون صحة صالحة ثم يشرط علي من يكتب من خطه مثل
ذلك فان خرج عما شرطه فالله بيني وبينه وكفي بالله وكيلا

Qui veritatem sequitur, in viam rectam dirigitur : hæc ait servus, misericordiæ dei indigens, Abou-Saïdus, filius Abou'lhosaïni, nepos verò Abou-Saïdi (cujus finem ultimum faustum efficiat Deus). Cùm vidissem versionem libri hujus venerandi, quæ manibus nostrorum sodalium teritur (quorum numerum augeat Deus, quosque beneficiis prosequi dignetur), corruptam esse quoad litteras et sensum, ideo quòd linguæ Arabicæ sint rudes omnino ; dicentibus nihilominus quibusdam ex eis, istam versionem à nobilissimo autore elaboratam esse Abou'lhasano Tyrio (cujus misereatur Deus), quamvis hujus viri non sit profectò, nec fieri possit, ut ipse hanc versionem concinnaverit, peculiariter hujus loci interpretationem [illegible] [illegible] [illegible] *&c, quæ est impietas evidentissima, aliaque plura huic non dissimilia, et cùm revera hæc versio facta sit à Fayyoumensi doctore è Judæis (quem Deus debitis tormentis excruciet), operæ pretium fore mihi visum est, si hocce exemplar transferendum suscepissem, illa quoque exemplaria, quæ jam præcesserunt et quæ postea, si per Deum licuerit, scripturus sum, interpretatione fideli et concinnâ, ut ex eis describantur alia exemplaria, quorum ope tollantur errores in quos incidit Fayyoumensis, et qui ejus interpretationem probarunt, et ut sit mihi monumentum bonum apud Deum omnipotentem, et apud omnes quicumque ex populo Dei veritati obsequuntur, si Deo placuerit.*

Annotationes quoque, quæ ad marginem appositæ sunt, lucubrationum mearum sunt proventus, majorque pars earum magni est momenti. Laus Deo, qui eas mihi largitus est. Si quis fuerit inventus, qui linguam Arabicam callens in aliquem inciderit cui fidem habere liceat, et cum aliquo pactus fuerit (k), qui describat in ejus usum exemplar huic simile, is verò conditiones pacti non fideliter servaverit, Deus judex erit inter me et illum.

Qui Deum protectorem habet, nullo alio indiget.

(k) Au lieu de علي من, peut-être faut-il lire علي ان *et cum eo id pacti fecerit.* Le sens de cet endroit est un peu louche.

Il suit de cette préface, que l'auteur de la version Arabe-samaritaine est Abou-Saïd, fils d'Abou'lhosaïn ; qu'il a entrepris cette version pour la substituer à celle du Juif de Fayyoum, dont les Samaritains faisoient usage, et que plusieurs d'entre eux attribuoient à un personnage célèbre de leur religion ; que la version du Juif de Fayyoum, outre les inexactitudes qu'Abou-Saïd reproche à son auteur, avoit encore été corrompue par les copistes, qui ne savoient qu'imparfaitement l'arabe; que les notes marginales, qui sont en assez grand nombre dans ce manuscrit, sont du même auteur que la version ; enfin, qu'Abou-Saïd, auteur de cette version, en avoit lui-même écrit plusieurs exemplaires. Cette dernière circonstance mérite d'être observée ; car elle autorise à penser que les variantes que l'on remarque en comparant différens manuscrits de cette version, ne sont autre chose que des corrections faites par Abou-Saïd lui-même.

Le Juif de Fayyoum, dont parle Abou-Saïd, n'est autre que le célèbre Saadias, surnommé *Haggaon*, auteur d'une version Arabe des livres de Moïse, imprimée dans le Pentateuque polyglotte de Constantinople, en 1546, et qui fait le fonds de la version Arabe imprimée dans les Polyglottes de Paris et de Londres. Abou-Saïd, dans ses notes marginales, critique plusieurs endroits de la version de Saadias, et il le nomme tantôt le docteur Juif de Fayyoum, tantôt *Saada* de Fayyoum, docteur Juif. On sait que le manuscrit Arabe, n.° 1, de la Bibliothèque nationale, est celui d'après lequel a été imprimée la version Arabe dans la Polyglotte de Paris. Dans la préface qui est en tête de ce manuscrit, l'auteur de la traduction Arabe des livres de Moïse est nommé *Saïd,* rabbin de Fayyoum, الشيخ سعيد الربان الفيومي et plus souvent tout simplement الفيومي *Fayyoumensis*. Le nom *Saïd* se trouve aussi à la tête d'un manuscrit de la bibliothèque de Florence, dont le savant Et. Ev. Assémani a donné une notice. *Saïd*, *Saada*, *Saadia*, ne sont qu'un même nom ; *Saïd* est une forme Arabe ; *Saada* paroît être, comme *Sadaka*, une forme Samaritaine ; et *Saadia* est une forme Hébraïque.

Steph. Ev. Ass-man. Bibl. Medic. cod. man. Or. Catalog., p. 63.

Suivant Abou-Saïd il se trouve dans la version de Saadias, au paragraphe qui commence par ces mots ࠅࠉࠀࠌࠓ ࠉࠄࠅࠄ ࠀࠋࠌࠔࠄ (Exod. *chap. IV, v. 21*), une faute grossière, qu'il qualifie d'impiété évidente. On verra plus loin quel est le sujet de ce reproche *(l)*.

Je ne sais sur quelle autorité le P. le Long, que plusieurs autres savans ont suivi *(m)*, a avancé que cet Abou-Saïd vivoit vers l'an de Jésus-Christ 1070. Je n'ai trouvé aucune trace de cette date, qui n'a cependant rien d'invraisemblable.

Observons, en passant, que le manuscrit au sujet duquel le savant Assémani parle d'Abou-Saïd et de sa version, n'a point, comme il l'annonce, une grande analogie avec la version d'Abou-Saïd, et qu'il contient au contraire une version faite sur le grec des Septante, suivant le témoignage de M. Adler, et le *specimen* qu'il en a publié.

Bibl. crit. Reise nach Rom. p. 69 et 179.

La préface que je viens de traduire présente un sens clair et facile à saisir, et elle offre peu de difficultés. Il n'en est pas de même de celle qu'on lit à la tête du manuscrit n.° 2; elle n'est autre chose, comme l'a bien observé le P. le Long, qu'une copie mutilée, ou plutôt une imitation mal-adroite de celle du n.° 4. *(n)*. On y a fait plusieurs retranchemens ou omissions, sans même avoir égard au sens, et on a changé à dessein le nom de l'auteur et quelques expressions. La voici :

ترجمة التوراة المقدسة قال العبد المسكين الراجي عفو
الله تعالي ابي *(o)* البركات بن سعيد البصري السرياني غفر
الله له انني لما رايت ترجمة هذا الكتاب الشريف

(l) J'avois d'abord hasardé à ce sujet une fausse conjecture. Voy. *Eichh. Allg. Biblioth.* t. III, p. 4.

(m) Voy. à ce sujet le Long, *Bibliot. sac.*, p. 541 et 592, et Et. Ev. Assémani, *Bibl. Med. cod. man. Or. Catalog.*, p. 57. Cela a été répété par M. Tychsen. *Eichh. Repertor.* t. XI, p. 90, &c.

(n) In ultimo codice decurtata præfatio videtur, non absque sensûs detrimento. Bibl. sac. *p. 118.*

(o) Lisez ابو

اصطلاحهم

اصطلاجبهم *(p)* المفسودة باللغة العربية مع كون بعضهم
يزعمون انها ترجمة الشيخ الفاضل ابي الحسن الصوري
رحمه الله فانها ليست له وانما هي ترجمة الفيومي عالم اليهود
وذلك اخطي في ترجمته في قلة صحة الالفاظ خصوصا
فاقتضت المصلحة عندي ان اترجم هذا الكتاب الشريف من
اللغة العبرانية والسريانية بعبارة صحيحة لينقل منها النسخ
ويترك ما اعتمد الفيومي ويصير لي بذلك ذكرا *(q)* جميل بمعونة
الله تعالي

والحواشي الذي *(r)* عليها جميعها استخراجي *(s)* بما
ودي اليها احتهادي *(t)* واكثرها معاني غريبة

INTERPRETATIO LEGIS SANCTÆ.

Hæc aït servus pauper, veniam à Deo sperans, Abilberecat, filius Saïdi Basrensis Syrus (v), cui condonet peccata Deus. Cùm vidissem versionem libri hujus venerandi,..... corruptam in linguâ

(p) Lisez اصطلاحهم

(q) Lisez ذكر

(r) Lisez التي

(s) Lisez استخراجي

(t) Lisez اجتهادي

(v) C'est-à-dire de Bosra ou Bostres, ville de Syrie, éloignée de quatre journées de Damas, et capitale de l'Auranite, suivant Abou'lféda. *Voy. Abulf. Tab. Syr.* p. 51 et 99, et *Index geogr. ad calcem vitæ Salaheddini*, au mot بصرى M. Schnurrer, dans l'*Allgemeine Biblioth.* de M. Eichhorn, *t. III, p. 818*, a bien observé qu'il n'est pas ici question de Bassora sur le golfe Persique.

Arabicâ, dicentibus nihilominus ex eis quibusdam hanc versionem autorem habere nobilissimum doctorem Abulhasanum Tyrium (cujus misereatur Deus), quamvis hujus viri non sit profectò, et reverà hæc versio autorem agnoscat Fayyoumensem doctorem Judæorum, et ille in interpretatione suâ lapsus sit, parùm rectè vocibus translatis, peculiariter .... operæ pretium fore mihi visum est, si hunc librum venerandum transferendùm suscepissem ex linguâ Hebraicâ et Syriacâ, interpretatione fideli, ut ex eâ describantur alia exemplaria, et relinquatur illud quod secutus est Fayyoumensis, et sit mihi illud monumentum bonum, auxiliante Deo altissimo.

Annotationes verò quæcumque ad marginem appositæ sunt, lucubrationum mearum sunt proventus : majorque pars earum magni est momenti.

En comparant cette préface avec celle du manuscrit n.° 4, on voit qu'elle en diffère, 1.° en ce que l'auteur de la version Arabe et des notes marginales est nommé ici *Abi'lbérécat*, ou plutôt *Abou'lbérécat, fils de Saïd, Syrien de Basra*, au lieu que dans la précédente il est nommé Abou-Saïd, fils d'Abou'lhosaïn, fils d'Abou-Saïd; 2.° en ce qu'Abou'lbérécat dit avoir fait sa traduction sur l'hébreu et le syriaque, au lieu qu'Abou-Saïd n'indique point sur quel texte il a travaillé.

Observons, en passant, que cette dernière assertion d'Abou'lbérécat a paru extrêmement surprenante au savant M. Schnurrer. « Soit que l'on entende, dit-il, par اللغة السريانية la langue » Syriaque proprement dite, ou la langue Chaldaïque, que les » Juifs ont coutume de nommer ainsi quand ils parlent arabe, » je ne puis concevoir qu'il soit venu dans l'esprit à un Samaritain, de consulter une version Syriaque ou Chaldaïque; je » comprends encore moins comment il a pu imaginer de se faire » de cela un mérite auprès de ceux de sa secte, lui qui témoigne » tant d'indignation de ce que les Samaritains faisoient usage » jusqu'à lui d'une version faite par un Juif. » Ces réflexions sont très-justes, mais l'objection tombe, si l'on suppose qu'il faut entendre ici par la *langue Syriaque*, le dialecte que nous nommons *Samaritain*, et qui est très-certainement une branche de la langue Syriaque. Dans cette supposition, Abou'lbérécat a voulu dire

Eichh. Allg. Bibl. t. III, p. 818.

qu'il avoit composé sa version Arabe d'après le texte Hébreu et la version Samaritaine ; ce qui n'a rien de choquant, et étoit propre au contraire à relever le mérite de son travail aux yeux des Samaritains.

Pour revenir à la préface dont il est question, j'observe qu'elle présente plusieurs traces sensibles d'altération.

1.° Après ces mots لما رايت ترجمة هذا الكتاب الشريف *Cùm vidissem versionem libri hujus venerandi*, suit le mot واصطلاجهم qui n'est point Arabe ; et quand même, en supposant une faute de copiste, on y substitueroit واصطلاحهم on n'en pourroit tirer aucun sens : mais si l'on compare cette préface avec celle du n.° 4, on reconnoîtra ici les traces du mot وَأَصْلَحَهُمْ qui signifie, *et beneficiis eos prosequi dignetur.* Le verbe اصلح n'auroit ici aucun sujet auquel il se rapportât, et le pronom affixe هم manqueroit pareillement d'antécédent : la raison en est que ce mot fait partie d'une phrase qui est omise dans la préface du n.° 2, mais qui se lit ainsi dans le n.° 4 لما رايت ترجمة هذا الكتاب الشريف التي بايدي اصحابنا كثرهم الله واصلحهم مفسودة *Cùm vidissem versionem libri hujus venerandi, quæ manibus nostrorum sodalium teritur (quorum numerum augeat Deus, quosque beneficiis prosequi dignetur), corruptam esse, &c.* On voit ici que le verbe اصلح a pour sujet الله *Deus*, et que le pronom هم se rapporte à اصحابنا *sodalium nostrorum.*

2.° Dans ces mots مع كون بعضهم يزعمون *dicentibus nihilominus quibusdam ex eis*, le pronom هم n'a pas non plus d'antécédent auquel on puisse le rapporter par la même raison : dans le manuscrit n.° 4, on voit qu'il se rapporte à اصحابنا et que

l'auteur parle de quelques Samaritains qui attribuoient la version de Saadias à un docteur de leur secte, nommé Abou'lhasan de Tyr.

3.° Abou'lbérécat reproche à Saadias de s'être trompé dans son interprétation, et il s'exprime ainsi : اخطي في ترجمته في قلة صحة الالفاظ خصوصا *Cùmque ille in interpretatione suâ lapsus sit, parùm rectè vocibus translatis, peculiariter . . .* On s'attend qu'il va citer un exemple des méprises qu'il impute à Saadias : c'est ce qu'il ne fait pas, et le sens reste incomplet. Dans la préface du manuscrit n.° 4, on trouve ce qui manque ici. Abou-Saïd y observe que mal-à-propos quelques Samaritains attribuent cette version à Abou'lhasan de Tyr ; tandis qu'il est impossible qu'elle soit de lui ; que jamais il n'auroit commis les fautes qu'on y remarque, et spécialement celle qui se trouve dans le paragraphe [illegible] qui contient une impiété évidente, &c. Ceci offre un sens complet et satisfaisant.

La version contenue dans les deux manuscrits, quoique attribuée à deux auteurs différens, est constamment la même, comme je m'en suis assuré en comparant un grand nombre de textes qui ne diffèrent que par quelques variantes. Les notes marginales sont aussi les mêmes dans les deux exemplaires, quoique Abou'lbérécat s'en attribue l'honneur aussi bien qu'Abou-Saïd : il y en a seulement quelques-unes dans le manuscrit d'Abou-Saïd qui manquent dans celui d'Abou'lbérécat. On ne peut donc se refuser à reconnoître ici deux copies du même ouvrage. Mais comment concilier l'énoncé des deux préfaces sur le nom de l'auteur ? Il n'est pas possible de supposer que les deux noms indiquent une seule et même personne : ces deux noms ابو سعيد *Abou-Saïd* et ابو البركات *Abou'lbérécat* n'ont aucun rapport, et une même personne ne porte pas ordinairement deux de ces surnoms ou كنية. Le père d'Abou-Saïd est nommé ابو الحسين *Abou'lhosaïn* celui d'Abou'lbérécat سعيد *Saïd :* Abou'lbérécat se qualifie *Syrien, de la ville de Bostres* البصري السرياني Abou-Saïd

ne prend aucun adjectif relatif qui indique le lieu de son origine ; je soupçonne cependant qu'il étoit Égyptien. M. Paulus a proposé deux conjectures pour lever cette difficulté. Observant que le mot ابي البركات présentoit une faute de grammaire, si on le regardoit comme le sujet du verbe قال *hæc aït... Abilberecat*, et qu'il auroit fallu écrire ابو البركات il avoit conjecturé que c'étoit une épithète qui se rapportoit à الله *Deus*, et qu'il falloit traduire ainsi, *Dixit servus pauper, sperans veniam scelerum à Deo patre benedictionis.* Cette conjecture étoit ingénieuse, et elle avoit eu l'approbation de M. Schnurrer, mais elle est contraire à l'usage de la langue Arabe, et à ce qui suit, *filius Saïdi.* D'ailleurs la faute que l'on remarque ici n'est pas rare dans les manuscrits peu exacts, et cette préface offre plusieurs autres incorrections. Postérieurement, M. Paulus a proposé une autre solution : il suppose que la version Arabico-samaritaine n'est pas l'ouvrage d'une seule personne, qu'Abou-Saïd et Abou'lbérécat ont pu y travailler en commun, et que chacun d'eux a pu se l'attribuer sans manquer à la vérité. Il pense qu'Abou'lbérécat y a peut-être contribué particulièrement par la connoissance qu'il avoit de la langue Syriaque, connoissance qui manquoit sans doute à Abou-Saïd, puisqu'il n'en dit rien dans sa préface. M. Paulus, qui paroît en général donner à Abou'lbérécat une préférence que le style de sa préface, inintelligible dans l'état où elle est, ne mérite assurément pas *(x)*, fonde cette conjecture sur ce passage de la préface de notre manuscrit Arabe, n.° 1, publiée par M. Schnurrer, qui semble attribuer à plusieurs docteurs la version Arabe à l'usage des Samaritains وقدامي عدة نسخ عربيات احداهن نقل افاضل السمرة *Et coram me erant plura*

Comment. critica, p. 35.

Dissert. philol. crit. pag. 503.

Neues Repert. t. III, p. 178 et 179.

(x) M. Paulus ne trouve pas dans la préface d'Abou'lbérécat le défaut d'ensemble et les lacunes que j'y ai observées ; il croit qu'en s'en rapportant à la version qu'en a donnée M. Schnurrer dans les *Dissert. philol. crit.* p. 502, mes objections tombent. *Neues Repert.* tom. III, p. 180. Il me suffit d'observer que M. Schnurrer a reconnu, avec sa candeur ordinaire, que mes observations étoient fondées, et sa version peu exacte. Voy. *Eichh. Allg. Biblioth.* t. III, p. 815.

exemplaria Arabica, quorum uno continebatur translatio præstantium Samaritanorum : mais M. Schnurrer a prouvé, par un autre passage de la même préface, que le pluriel employé ici ne devoit pas être pris dans un sens rigoureux. Cette supposition d'ailleurs est contraire aux expressions par lesquelles le traducteur, quel qu'il soit, tant dans la préface que dans ses notes marginales, revendique pour lui seul la gloire d'être l'auteur de la traduction aussi bien que des notes, ce qui suppose que l'ouvrage est celui d'un seul homme. *Annotationes*, dit-il, *quæcumque ad marginem appositæ sunt, lucubrationum mearum sunt proventus.* Ailleurs il remarque qu'aucun interprète ou commentateur avant lui n'a donné une solution plausible de telle ou telle difficulté, et il remercie Dieu de lui avoir inspiré celle qu'il propose. Souvent il observe qu'il a cru devoir traduire tel ou tel mot Hébreu par tel ou tel mot Arabe, et il en explique les raisons. En un mot, il parle toujours comme un homme qui ne partage avec aucun autre la gloire de son travail.

Il est donc, ce me semble, difficile de supposer que la version Arabico-samaritaine ne soit pas l'ouvrage d'Abou-Saïd ou d'Abou'lbérécat ; mais auquel des deux faut-il l'attribuer ? Je n'hésite guère à penser que le véritable auteur est Abou-Saïd, et qu'Abou'lbérécat n'est qu'un plagiaire qui a cherché à se faire honneur du travail d'autrui ; car il est évident que la préface qui attribue l'ouvrage à Abou'lbérécat, est un extrait et une imitation mal-adroite de celle qui le donne à Abou-Saïd, et que le plagiaire semble n'avoir pas même bien comprise. Je sais bien que cette opinion, que j'avois déjà énoncée dans ma lettre à M. Eichhorn, insérée dans l'*Allgemeine Bibliothek*, t. III, p. 2 et suiv. n'a pas paru suffisamment prouvée aux savans MM. Paulus et Schnurrer *(y)*; mais je crois que les détails dans lesquels je n'étois pas entré à cette époque, et que j'ai exposés ici, lui donnent un nouveau poids. J'ajoute que je soupçonne que cette version a été faite en Égypte, et pour l'usage des Samaritains de ce pays, et que quelque exemplaire en ayant été apporté en Syrie, peut-être par Abou'l-

(y) Paulus, *Neues Repertor.* t. III, p. 178 ; Schnurrer, *Eichh. Allg. Biblioth.*, t. III, p. 819. M. Schnurrer paroissoit cependant pencher pour mon opinion. *Ib.* p. 820.

bérécat lui-même, il aura cherché à s'en faire honneur parmi ses compatriotes, et aura ajouté dans sa préface la mention qui s'y trouve de la version Syriaque ou Samaritaine. Si l'on pouvoit reconnoître sur quelle autorité le P. le Long fixe l'âge d'Abou-Saïd à l'an 1070 de Jésus-Christ ou environ, les questions sur l'auteur et l'âge de notre version me sembleroient suffisamment résolues ; mais du moins est-il certain qu'elle est postérieure au moins d'un siècle à celle de Saadias, mort en l'an 942 de notre ère. On ne peut guère supposer moins de temps pour que la version de Saadias fût répandue chez les Samaritains, et pour qu'une fausse tradition se fût propagée parmi eux sur le nom de son auteur. Je soupçonne même que la version de Saadias n'avoit pu être introduite parmi les Samaritains que par quelqu'un de leurs docteurs, peut-être par Abou'lhasan de Tyr, sous le nom duquel elle passoit, et qui pouvoit l'avoir rendue plus conforme au texte Hébreu des Samaritains, du moins quant aux passages contestés entre eux et les Juifs. L'époque fixée par le P. le Long pour Abou-Saïd, acquiert par-là beaucoup de vraisemblance.

L'examen dans lequel je vais entrer maintenant de la version Arabico-samaritaine, prouvera de plus en plus, si je ne me trompe, qu'elle est effectivement postérieure à celle de Saadias. Cet examen a pour objet de nous assurer si l'auteur de cette version, que je nommerai dorénavant Abou-Saïd, a fait usage de celle de Saadias, et quels sont les rapports que l'on peut observer entre sa version et celle du docteur Juif. Je comparerai ensuite la version d'Abou-Saïd avec la version Samaritaine, dont il est assez vraisemblable qu'il a aussi fait usage.

Hottinger me paroît avoir assez bien saisi le caractère de la version d'Abou-Saïd, lorsqu'il en a porté le jugement suivant : *Arabica Samaritanorum versio, incerti itidem autoris et ævi, à Chaldaïcâ interpretatione rarò quidem recedit : nonnunquam tamen ab illâ abit, vel emphasim pressiùs urget, vel textui Hebræo propiùs accedit, vel Saadianam sequitur, vel obscurè Chaldæo-samaritanum loquentem explicat, vel suo fultus judicio interpres novam fundit versionem.* *Dissert. theol. philol. fascic. p. 142.*

Par ces mots *Chaldaïca versio*, Hottinger entend la version Samaritaine : le jugement qu'il porte de notre version Arabe est

Animadv. Samarit. ad. Gen. cap. XLIX, v. 27, p. 7.

Ib. ad Deut. cap. XXXII, v. 24, p. 17.

Lettre de M. J. J. Bjornstahl, à la fin du tom. I. des Titres prim. de la révél., pag. 377.

Walton, Proleg. XI, 21.

certainement plus juste que ce qu'en dit Castell, qui assure qu'elle s'éloigne rarement de celle de Saadias, si ce n'est dans les endroits où l'original des Juifs diffère de celui des Samaritains. Castell a cependant reconnu ailleurs que, malgré cette conformité, on ne peut guère soupçonner que l'une et l'autre soient l'ouvrage d'un Samaritain ; mais on ne devine point ce que Castell a voulu dire en cet endroit. Si ce savant a outré le degré de conformité qu'on remarque entre la version d'Abou-Saïd et celle de Saadias, Bjornstahl s'est encore trompé bien davantage, en assurant qu'il n'y a point de rapport entre ces deux versions, et qu'il ne faut qu'en lire une seule phrase pour s'en convaincre. Walton, qu'il reprend mal-à-propos, s'étoit contenté de dire qu'il étoit probable que la version Arabico-samaritaine étoit postérieure à celle de Saadias, parce qu'elle lui étoit souvent conforme, ce qui n'a rien que de très-vrai, comme on va le voir.

Quant à moi je suis persuadé que quiconque comparera sans prévention la version d'Abou-Saïd avec celle de Saadias, demeurera convaincu que ce sont deux versions différentes, faites l'une et l'autre sur le texte original, mais qu'Abou-Saïd avoit sous les yeux la version de Saadias, et que souvent il l'a consultée et prise pour guide.

Et d'abord, si l'on ne rejette absolument l'autorité de la préface qu'on lit à la tête de nos deux manuscrits, ce qu'on ne pourroit faire sans blesser toutes les règles de la critique, on ne peut douter que l'auteur de la version Arabico-samaritaine n'eût connoissance de la version de Saadias, qu'il ne l'eût comparée avec le texte, et que les fautes qu'il y avoit remarquées ne l'eussent engagé à entreprendre une version nouvelle.

Une autre preuve non moins décisive de cette vérité résulte des notes ou scholies qui se trouvent en marge de nos deux manuscrits, et qui sont du même auteur que la version, ainsi qu'il paroît par la préface et par les scholies elles-mêmes. Dans ces notes, l'interprète Samaritain relève plusieurs erreurs qu'il dit avoir remarquées dans la version de Saadias, et il rend compte des motifs qui l'ont déterminé à traduire différemment. J'en rapporterai des exemples quand je parlerai de ces scholies.

Mais quand on n'auroit égard ni à la préface ni aux scholies, il

il resteroit encore dans la traduction même, des preuves suffisantes que le traducteur a consulté la version de Saadias.

Sans doute on me demandera ce que j'entends ici par la version de Saadias, et cette question est d'autant mieux fondée, que M. Tychsen de Rostock, dans une Dissertation insérée dans le *Repertorium* de M. Eichhorn, a cru pouvoir établir, par des preuves de différente nature, que la version attribuée ordinairement à Saadias, citée par Aben-Ezra, et imprimée, quoique avec un grand nombre de variantes, tant dans le Pentateuque polyglotte de Constantinople que dans les Bibles polyglottes de Paris et de Londres, n'est point l'ouvrage du docteur Juif auquel on l'attribue, mais a vraisemblablement pour auteur un Samaritain; qu'elle est, suivant toute apparence, l'ouvrage d'Abou-Saïd, soit que ce Samaritain ait véritablement fait une nouvelle version, soit qu'il ait pris pour base de son travail et de sa révision, une version plus ancienne, peut-être celle de Saadias. Cette conjecture du savant orientaliste de Rostock étoit principalement fondée sur ce que l'on avoit avancé trop légèrement de la conformité de la version Arabe imprimée dans les polyglottes, avec la version d'Abou-Saïd. Les extraits plus étendus de cette dernière version que je donne ici, détruisent, ce me semble, le fondement de cette conjecture, en réduisant cette prétendue conformité à ses justes bornes.

Repert. für Bibl. und Morgenl. Litteratur. t. XI, p. 82, et seq.

M. Tychsen, qui croyoit que la version Arabe des Polyglottes étoit celle d'Abou-Saïd, supposoit que celle du manuscrit Barberin n'étoit autre que la véritable version de Saadias, accommodée seulement au texte Samaritain, et que cette même version étoit aussi celle que représentoient les deux manuscrits d'Oxford; c'étoit-là, suivant lui, cette version antérieure à celle d'Abou-Saïd, attribuée par les Samaritains contemporains d'Abou-Saïd à un de leurs docteurs Abou'lhasan de Tyr, mais dont le véritable auteur étoit Saadias, celle enfin qu'Abou-Saïd avoit voulu arracher des mains de ses frères, à cause des erreurs graves qui la déshonoroient, en y en substituant une nouvelle plus exacte et plus orthodoxe.

Ibid. 103 et seq.

Cette nouvelle conjecture de M. Tychsen portoit uniquement sur la supposition que la version Arabe du manuscrit Barberin

et des manuscrits de Taylor et d'Ussérius, différoit essentiellement de celle d'Abou-Saïd ; mais M. Tychsen ne faisoit pas attention que c'étoit de la version même du manuscrit d'Ussérius que Castell et Walton avoient avancé qu'elle étoit presque toujours d'accord avec celle de Saadias, ce qui détruisoit la distinction qu'il vouloit établir entre la version des manuscrits d'Ussérius, de Taylor et de la bibliothèque Barberine, qu'il considéroit comme une seule et même version, et celle d'Abou-Saïd. Quoi qu'il en soit, cette distinction tombe entièrement, si, comme je crois l'avoir démontré, la version Arabico-samaritaine de tous les manuscrits connus est la même, sauf un petit nombre de corrections ou d'altérations.

Mais après avoir établi que la version Arabe à l'usage des Samaritains n'est pas celle de Saadias, il reste à prouver avant de la comparer avec celle de ce docteur Juif, que nous possédons véritablement cette dernière. Cette preuve ne me semble pas difficile, pourvu que l'on n'exige pas que nous prouvions que nous la possédons précisément dans l'état où elle est sortie des mains de son auteur. Et pourquoi, en effet, contesteroit-on la preuve qui résulte du témoignage d'Aben-Ezra, de celui de l'édition de Constantinople, où cette version est attribuée à Saadias, tant sur le frontispice, où on lit מתורגמת בשלש לשונות תרגום אנקלוס וערבי לרב סעדיא גאון qu'en tête de la Genèse, où la version Arabe est intitulée תרגום ערבי לרב סעדיא גאון ; du manuscrit n.° 1 de la Bibliothèque nationale, dont la préface, publiée par M. Schnurrer, n'est assurément point l'ouvrage d'un ignorant ; du manuscrit de la bibliothèque de Florence, indiqué par Assémani, sous le n.° 21, et dont M. Adler a donné un court *specimen*, dans la Relation de son voyage *(z)* ; enfin du manuscrit d'Oxford, dont Pococke a recueilli les variantes dans le 6.e tome de la Polyglotte de Londres ? Ce dernier manuscrit est très-important pour établir que cette version est celle de Saadias, parce qu'il contient des fragmens d'une préface qui ne peut être l'ouvrage que

Bibliothecæ Med., etc. codd. manuscr. Orient. Catalog., p. 63.

Biblisch-crit. Reise nach Rom. p. 174, et seq.

(z) Je ne parle point ici d'une autre version Arabe, indiquée par le même Assémani sous le n.° 12, parce que tout ce qu'il dit à l'occasion de ce manuscrit tombe à faux, comme l'a fait voir M. Adler, qui a reconnu que ce manuscrit contenoit une version faite sur le grec des Septante.

d'un Juif. Malheureusement cette préface est imparfaite, et nous n'en connoissons que quelques lignes que Pococke a publiées *(a)*.

D'après ces autorités, je ne fais aucune difficulté de reconnoître la version Arabe dont il est ici question, pour celle de Saadias, et je souscris pleinement au jugement que Pococke a porté de celle qui est imprimée dans les deux Polyglottes de Paris et de Londres. Je la tiens pour la version de Saadias, mais pour une version altérée et interpolée, soit par un Chrétien, soit par un Samaritain, peut-être même par quelque Juif attaché à certaines opinions particulières. Pour avoir donc, dans la comparaison que je vais faire de la version d'Abou-Saïd avec celle de Saadias, la traduction de ce dernier aussi pure que faire se peut, je la citerai d'après l'édition de Constantinople, et en observant les variantes du manuscrit d'Oxford.

Je ne rappellerai pas ici qu'Abou-Saïd attribue souvent aux anges, ou à l'ange du seigneur, les actions que le texte original attribue à Dieu même, comme dans ces passages : ان في اليوم
الثالث ينحدر ملاك الله بمشاهدة كل القوم *Die enim tertiâ* *Ex. cap. XIX, v. 11.*
descendet angelus Dei coram omni populo : اخرج موسي القوم
للقاء ملايكة الله من المعسكر *Eduxit Moyses populum de castris* *v. 17.*
ut irent obviam angelis Dei : وجبل سينين دخان كلـــه من قبل
انحدار ملايكة الله عليه بالنار *Totusque mons Sinaï fumus factus* *v. 18.*
est, propterea quòd angeli Dei descenderunt in eum in igne : وانحدر
ملاك الله علي جبل سينين الي راس الجبل *Descenditque ange-* *v. 20.*
lus Domini super montem Sinaï, ad verticem montis : ونظروا ولي
اسراييل.... فلما شاهدوا ملايكة الله اكلوا وشربوا *Aspexe-* *Exod. cap. XXIV, v. 10 et 11.*
runtque patronum Israëlis...; et cùm vidissent angelos Domini,

(a) Une préface qui se trouve à la tête du manuscrit n.° 12 de Florence, n'a aucun rapport avec celle dont nous parlons ; mais elle doit plutôt être comparée à la préface de notre manuscrit n.° 3, qui, ainsi que celui de Florence, contient une version faite sur le grec.

comederunt et biberunt. Si on trouve quelque chose de semblable dans la version Arabe des Polyglottes, on peut douter si ce n'est point une interpolation postérieure à Saadias : car dans le Pentateuque de Constantinople, on lit au *v. 11* du *ch. XIX*, يتجلي الله *revelabitur Deus ;* au *v. 17,* ليتلقا امر الله *Ut obviam irent mandato Dei ;* au *v. 18,* من قبل ما تجلي الله عليه *Quia super eum revelatus est Deus ;* enfin au *v. 20,* اذ تجلي الله *Tunc revelatus est Deus.* On lit au *ch. XXIV, v. 10 et 11* فنظروا نور الاه اسرايل .... فنظروا نور الله وعاشوا فاكلوا وشربوا *Videruntque lumen Dei Israëlis .... Itaque viderunt lumen Dei et vixerunt, comederuntque et biberunt.*

On remarque bien dans quelques-uns de ces passages, que Saadias a voulu, comme Abou-Saïd, mais avec plus de réserve, adoucir l'expression originale, en substituant au nom même de Dieu ces périphrases امر الله *mandatum Dei* نور الله *lumen Dei :* on sait d'ailleurs que cette méthode ne lui est point étrangère ; mais cette conformité entre Saadias et Abou-Saïd ne prouve pas que ce dernier a fait usage de la version du docteur Juif. Il y a d'autres rapports entre ces deux versions qui me paroissent plus concluans.

Paulus, in præf. ad Rab. Saadiæ vers. Isaiæ Arabicam, fascic. I.

Par exemple, au *chap. II* de la Genèse, l'écrivain sacré nomme les quatre fleuves qui couloient du paradis, et indique les contrées qu'ils arrosoient. Dans le texte original, le premier de ces fleuves est nommé פישון *Phison*, le second גיחון *Gihon*, le troisième חדקל *Hiddekel*, et le quatrième פרת *Perat :* le pays qu'arrose le premier fleuve est nommé חוילה *Havila ;* כוש et אשור *Chus* et *Assur* sont les noms des contrées qu'arrosent le second et le troisième fleuve. Dans la version de Saadias, le premier fleuve est appelé نيل *Nil*, et le pays qu'il arrose زويلة *Zawila ;* le second fleuve conserve le nom de جيحون (b) et le pays qu'il

(b) On lit dans les Polyglottes جيحان mais le Pentateuque de Constantinople ainsi que le manuscrit d'Oxford portent جيحون comme le texte original.

arrose est celui des Abyssins بلد الحبشة Le troisième fleuve est nommé دجلة *le Tigre*, et il est dit qu'il coule à l'orient de Mossul في شرقي الموصل enfin le quatrième est nommé فرات *l'Euphrate*. Abou-Saïd a adopté précisément les mêmes noms, si ce n'est qu'au lieu de بلد الحبشة *le pays des Abyssins*, il a mis ارض السودان *le pays des Nègres*. Ce n'est certainement pas ici la version Samaritaine qui a servi de guide à Abou-Saïd; car, à l'exception du nom de l'Euphrate qu'elle conserve, elle emploie des noms fort différens, et qui nous sont absolument inconnus. On ne peut guère supposer que ce soit par un pur hasard que Saadias et Abou-Saïd se soient rencontrés dans la traduction de ces noms de fleuves et de provinces. Il ne reste donc autre chose à présumer, sinon que Saadias a servi de guide à Abou-Saïd. Il paroît au surplus que c'est aujourd'hui un usage reçu parmi les Samaritains, de donner au Nil le nom de *Phison*; et peut-être cet usage n'est-il fondé que sur l'autorité d'Abou-Saïd, et primitivement sur celle de Saadias. Dans une de leurs liturgies, on trouve ce passage cité par Castell חילה דנטר למשה מן נהר פישונה *Fortis qui servavit Moysen de fluvio Phisone.*

Paulus, Comment. crit. p. 8.

Animadv. ad Exod. cap. II, v. 3, p. 7, in tomo VI Bibl. Polygl. Lond.

On doit peut-être en dire autant du nom que notre interprète substitue à celui de גשן *Gosen* ou *Gessen*, contrée de l'Égypte, où Jacob et ses enfans fixèrent leur résidence : il l'appelle toujours السدير *la terre de Sédir*; et il est assez vraisemblable qu'il a suivi en cela Saadias, qui emploie le même nom.

Les mots גורן האטד *Area Atad*, (Gen. *ch. L, v. 10 et 11*) sont traduits par Saadias et Abou-Saïd أندر العوسج *Area rhamni*. Cette conformité est assez remarquable, parce que les Septante et Onkélos, ainsi que Jonathan, l'auteur du targum de Jérusalem, Jacob Tousi, auteur de la version Persane, l'auteur de la version Syriaque et la Vulgate, ont pris le dernier mot pour un nom propre; cependant Saadias et Abou-Saïd ont été imités par l'auteur de la version Arabe qu'a publiée Erpénius,

et par celui de la version Grecque découverte par M. de Villoison : ce dernier a traduit *μέχρι τῆς ἅλω τῆς ῥάμνου*.

Le nom de *Baal-Séphon* בעל צפן (Ex. *ch. XIV, v. 2 et 9*) offre encore un trait de conformité entre nos deux versions. Saadias, suivant l'édition de Constantinople, a pris *Baal* pour un nom appellatif, et a traduit صنم صفون *l'idole de Séfoun*, ce qu'a fait aussi le traducteur donné par Erpénius. Abou-Saïd l'a imité, en substituant seulement à صنم le mot وثن qui signifie la même chose. L'auteur de la version Grecque de Venise a traduit *ἔμπροσθεν τοῦ δεσπότου τῶν ἄρκτων*, en prenant les deux mots dont se compose ce nom propre pour des noms appellatifs.

Les mots נחלה מצרים (Nomb. *ch. XXXIV, v. 5*), traduits généralement par *torrens Ægypti*, sont rendus, dans la version de Saadias, par وادي العريش *le torrent* ou *la vallée d'Alarisch*. Abou-Saïd a mis dans sa version نهر مصر *le fleuve d'Égypte;* mais il y a ajouté cette note نهر مصر هو وادي العريش *le fleuve d'Égypte est le torrent d'Alarisch.*

Il ne faut pas croire néanmoins qu'Abou-Saïd ait toujours imité Saadias, qui substitue le plus ordinairement des noms modernes et vulgaires aux noms propres de lieux que présente le texte original, et dont la véritable signification est souvent inconnue. Abou-Saïd a fait quelquefois la même chose : par exemple, au mot *Ararat* אררט (Gen. *chap. VIII, v. 4*), auquel Saadias, avec plusieurs autres interprètes Juifs, substitue جبال قردا ou *les monts Gordiens*, Abou-Saïd substitue assez ridiculement les *montagnes de Ceylan* جبال سرنديب en quoi il paroît avoir suivi la version Samaritaine *(c)*. Mais ces exemples sont rares ; et notre interprète, au contraire, conserve le plus souvent les noms propres du texte original : ainsi (Genèse, *chap. XI, v. 28 et 31*), il conserve le nom d'*Ur* des Chaldéens,

Boch. Phaleg, lib. I, cap. 3, edit. 4, col. 17 et seq.

(c) Voy. Hotting. *Diss. theol. philolog.*, p. 122 et 244.

auquel Saadias substitue le mot اتون *fournaise.* Exode, *ch. XII, v. 37,* Abou-Saïd conserve le nom propre *Ramesses* רעמסס qu'il écrit رامسيس au lieu que Saadias y substitue *Aïn-schems* عين الشمس Cette différence entre les deux versions est sur-tout remarquable dans le *chap. X* de la Genèse.

Je n'ai pas voulu interrompre les observations précédentes pour faire une remarque sur le mot *Sédir,* substitué par Saadias et Abou-Saïd au nom de la terre de Gessen : comme cette remarque néanmoins est importante, je l'insérerai ici.

On a beaucoup disputé sur la véritable situation de la terre de Gessen. Je crois que Michaëlis en a bien indiqué la position, en la plaçant à l'extrémité nord-est de l'Égypte ; mais il me semble lui avoir donné trop d'étendue vers l'est et vers l'ouest, en supposant qu'elle pouvoit comprendre tout le terrain que couvre aujourd'hui le lac Menzaleh jusqu'à la bouche Tanitique, et qu'à l'est elle renfermoit le désert de Djofar. Ce savant a observé que le targum de Jonathan et celui de Jérusalem avoient substitué aux mots du texte original ארעא דפילוסין *la terre de Péluse.* Il ajoutoit avec raison que Saadias, qui avoit vécu lui-même en Égypte, et qui traduisoit גשן par سدير étoit d'un grand poids dans la décision de cette question, et que la version Arabico-samaritaine usoit aussi du même mot ; mais il auroit desiré que quelque voyageur nous eût appris si ce nom étoit encore connu en Égypte, et quelle contrée il désignoit. *Suppl. ad. Lex. Heb. p. 375.*

Je ne crois pas que ce nom soit encore d'usage en Égypte ; mais quelques passages du Kamous et de Makrizi nous donneront la vraie position de la contrée nommée *Sédir.* A la racine سدر l'auteur du Kamous dit وكامير نهر بناحية الحيرة وارض باليمن منها البرود وموضع بمصر قرب العباسية وابن حكيم شيخ لسفيان الثوري والعشب c'est-à-dire, « *Sédir,* prononcé » comme *Émir,* est une rivière dans le pays de Hira, une contrée » du Yémen d'où viennent les toiles rayées, un lieu en Égypte

» près d'Abbasia, Ebn-Hakim, maître de Sofyan Thouri, et » des herbages. » Makrizi donne plus d'étendue à ce nom. En parlant d'*Abbasa* qui est la même qu'*Abbasia*, il dit هذه القرية بين بلبيس والصالحية من ارض السدير « Cette ville » est située entre Bilbeïs et Saléhiya; elle fait partie de la contrée de » Sédir. » Il paroît que la contrée de Sédir a, au nord, le Djofar, qui contient, suivant le même Makrizi, cinq villes, Farma, Bakara, Warada, Alarisch et Rafih, et qui est une contrée sablonneuse اعلم ان الجفار اسم لخمس مداين وهي الفرما والبقارة والورادة والعريش ورفح والجفار كله رمل ويسمي الجفار لشاق المشي فيه علي الناس والدواب من كثرة رمله وبعد مراحله والجفار يجفر فيه الابل فاتخذ له هذا الاسم « Il faut savoir » que Djofar est un nome qui comprend cinq villes; savoir : » Farma, Bakara, Warada, Alarisch et Rafih. Tout le canton » nommé *Djofar*, est un terrain de sables : on lui a donné ce » nom à cause qu'il est très-difficile à marcher pour les hommes » et pour les animaux, à raison des sables qui y abondent, et » aussi à cause que les lieux de station y sont très-éloignés les » uns des autres. *Djofar* signifie un lieu où les chameaux suc- » combent à la lassitude : c'est là la raison qui a fait donner ce » nom à ce canton. »

Descr. hist. et topograp. de l'Egypte et du Caire.

Je ne crois pas que Makrizi détermine nulle part l'étendue de la contrée de Sédir; mais on peut sans doute appliquer à cette contrée ce qu'il dit de la terre de Gessen, en parlant de Bilbeïs. « Bil- » beïs, dit-il, est nommée, dans le Pentateuque, la terre de » Gessen : ce fut là qu'habita Jacob quand il vint trouver son fils » Joseph. Joseph l'établit dans la terre de Gessen, c'est-à-dire, » depuis Bilbeïs jusqu'au pays des Amalécites, à cause des trou- » peaux que sa famille possédoit. Ebn-Saïd dit : Le gouverneur » de Bilbeïs étend son autorité jusqu'à Warada » بلبيس سميت في

Ibid.

في التوراة ارض جاشان وفيها نزل يعقوب لما قدم علي ولده يوسف عليهما السلام فانزله ارض جاشان وهي بلبيس الي العمالقة من اجل مواشيهم قال ابن سعيد بلبيس واليها يصل حكمة الي الورادة Bilbéïs est donc, selon Makrizi, synonyme de Gessen.

Si ces passages, auxquels on pourroit encore en joindre quelques autres, ne fixent pas bien précisément l'étendue de pays comprise sous le nom de *Sédir*, ils établissent, du moins ce me semble, assez clairement que la contrée connue sous ce nom commençoit à Bilbeïs, et s'étendoit, à l'est et au nord, jusqu'aux sables qui terminent l'Égypte.

On peut remarquer, à cette occasion, qu'Abou-Saïd paroît avoir usé avec critique de la version de Saadias : on a vu, en effet, qu'il n'a pas suivi cet interprète dans les applications purement arbitraires qu'il fait à plusieurs contrées tant de la haute que de la basse Égypte des noms inconnus des descendans de Misraïm (Gen. *ch. X, v. 13 et 14*) : il le suit au contraire dans l'application qu'il fait du nom de la terre de Gessen au canton nommé *Sédir*, et de celui du torrent d'Égypte au ruisseau d'Alarisch ; application qui n'a rien que de très-vraisemblable. Outre ces signes de conformité, qui montrent qu'Abou-Saïd a connu et consulté la version de Saadias, il me semble en trouver une preuve d'un autre genre dans un passage du *chap. XLIX, v. 4*, de la Genèse.

On lit dans le texte Hébreu פַּחַז כַּמַּיִם אַל תּוֹתַר et dans le texte Samaritain ࠐࠇࠆࠕ ࠊࠌࠉࠌ ࠀࠋ ࠕࠅࠕࠓ Quoique cette dernière leçon, qui a été suivie par les anciens interprètes, soit moins obscure que celle du texte Hébreu, il est cependant assez difficile d'en fixer le sens. Saadias semble avoir lu פחז ממים אל תותר et avoir pris le mot פחז pour un nom qu'il rend en arabe par غلة (d) *La quantité d'eau que l'on boit en une seule*

(d) La note que l'on trouve dans le manuscrit Arabe, n.° 1, de la Bibliothèque nationale, et que M. Schnurrer a rapportée dans ses *Dissertat. philolog.*

fois ; il traduit donc ainsi بنهلة من الماء لا تفضّل ce qui est rendu dans les Polyglottes de cette manière : *Et nunc haustu aquæ non abundabis.* Cette traduction ne présente pas un sens clair ; et voici, je crois, quel a été l'esprit de Saadias : « Toi, Ruben, tu » es mon premier-né ; tu es le fruit de ma jeunesse, les prémices » de ma nombreuse famille : tu surpasses tous tes frères en di- » gnité et en honneur ; néanmoins tu n'auras aucun avantage sur » eux, pas même un seul verre d'eau, parce que tu as souillé la » couche de ton père, &c. » C'est précisément la même idée qu'exprime Abou-Saïd, quoiqu'il emploie un terme différent, ce qu'il a peut-être fait à dessein, pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il n'avoit fait que copier Saadias. Sa traduction, suivant nos deux manuscrits, est conçue en ces termes جرعة من الما لم تفضل *Tu n'as pas même conservé une gorgée d'eau de préciput.* On lit de même dans le manuscrit de Taylor, à une légère variante près, qui me paroît une faute de copiste. Ce verset manque dans le manuscrit d'Ussérius. Dans le manuscrit Barberin on lit ما جرعت من الماء لا تفضل mais cette leçon étant contraire à celle des autres manuscrits, je conjecture que c'est une altération faite par un copiste qui trouvoit l'autre leçon obscure et difficile à entendre. Mal-à-propos Bjornstahl vante-t-il cette leçon du manuscrit Barberin, en disant que, pour bien saisir le sens de ce passage, il faut beaucoup d'érudition Orientale. Le savant Michaëlis ne me paroît pas avoir raison de traduire ainsi ce passage, en suivant la leçon du manuscrit Barberin : *Aquam non hausisti, nihil præcipui habebis.* Du hast nicht vom Wasser getrunken, keinen Vorzug sollst Du haben ! Il a pris le monosyllabe ما pour une négation ; je crois que c'est ici le nom conjonctif *id quod.* Mais ce qui a pu induire en erreur ce savant critique, c'est qu'il avoit depuis long-temps adopté l'opinion que le mot Hébreu פחז indique une sorte de rage nommée *hydrophobie ;* et interprétant comme il le fait le passage de la version Arabe

Lettre de M. Bjornstahl, à la fin du t. I. des Titres primit. de la révél. p. 379.

Orient. und. exeg. Biblioth. t. XVI, p. 6.

Ibid. t. IX, p. 211.

crit., p. 235, est tirée presque mot pour mot de Djewhari, où on lit : النهل الشرب الاول وقد نهل بالكسر وانهلته انا لان الابل تسقي اول الورد فترد الي العطن ثم تسقي الثانية وهي العلل فترد الي المرعي

du manuscrit Barberin, il sembloit qu'il vînt à l'appui de son opinion ; car par ces mots, *Aquam non hausisti*, il entendoit, *Tu as craint la vue et l'approche de l'eau.* Cependant si l'on fait attention à la manière dont Saadias a traduit ce passage, et à la leçon des autres manuscrits de la version Arabico-samaritaine, on jugera facilement que la leçon du manuscrit Barberin doit s'entendre ainsi à la lettre : *Haud tantum præcipui habebis, quantum aquæ uno haustu sorbere potes.* Quoi qu'il en soit, je regarde comme certain que la version de Saadias a encore servi ici de guide à Abou-Saïd ; et je ne vois pas sans cela comment on expliqueroit la conformité qui se trouve entre les deux versions Arabes. Supposera-t-on que Saadias et Abou-Saïd lisoient tous deux dans le texte original ממים au lieu de כמים, et que cette leçon, inconnue aux auteurs des versions plus anciennes, et qui ne peut guère être regardée que comme une faute, se soit trouvée dans le manuscrit Hébreu de l'un et dans le manuscrit Samaritain de l'autre ? Supposera-t-on encore que ces deux traducteurs, dont l'un a lu dans le texte original פחז, tandis que l'autre a dû lire פחות, se sont rencontrés fortuitement dans la signification qu'ils ont donnée à ce mot, signification qui n'est fondée ni sur aucune des langues qui ont des rapports avec l'hébreu, ni sur l'autorité de quelque autre passage de l'original, ou de quelque ancien interprète ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'Abou-Saïd, embarrassé par l'obscurité du texte original, et incertain du sens du mot פחז qui ne se trouve que cette seule fois dans les livres de Moïse, a suivi le sens qu'il trouvoit exprimé dans la version de Saadias ? Il a dû être d'autant plus aisément induit à prendre ce parti, que la version Samaritaine ne lui offroit pas un sens plus clair que le texte original. Le commentateur Samaritain, que M. Schnurrer a fait connoître, s'est attaché à la leçon de l'original, qu'il explique ainsi : مثل خروجه ونزوله عن هذه المراتب بالماء المراق اي فكما لا يمكن جمع الما بعد اراقته في التراب كذلك لم يبق له شيء من هذه المراتب c'est-à-dire : « Il compare le sort de Ruben, déchu des priviléges

Eichh. Repertor. für Bibl. und Morg. Litter. t. XVI, p. 159.

» et des droits que lui donnoit la primogéniture, à de l'eau répan-
» due : de même qu'on ne peut pas ramasser de l'eau quand on
» l'a répandue sur la terre, de même, dit-il, il ne lui est rien
» resté de toutes ses prérogatives. » Cette explication est ingénieuse, et peut-être la seule vraie : cette même comparaison est employée dans le *ps. XXI* (suivant l'hébreu XXII), *v. 15*.

Joignons encore quelques autres passages à celui-ci, pour prouver de plus en plus l'usage que nous supposons avoir été fait par Abou-Saïd, de la version de Saadias.

Au *chap. IV* de la Genèse, *v. 15*, on lit ces paroles de Dieu à Caïn : « Celui qui tuera Caïn sera puni sept fois autant » שִׁבְעָתַיִם *septuplum.* C'est ainsi que traduisent les Septante, la Vulgate, l'interprète Syriaque, et l'auteur Juif de la version Persane, ainsi que celui de la version Grecque de Venise. Onkélos traduit לשבעא דרין *in septem generationes ;* en quoi il est imité par le targum de Jonathan et celui de Jérusalem, et par le traducteur Arabe d'Erpénius ; et c'est aussi, je pense, ce que Symmaque a voulu exprimer en disant ἕβδομος ἐκδίκησιν λήψεται. La version Samaritaine porte [Samaritan text] *bis septuagies :* Saadias substitue une expression indéfinie à celle-ci ; il traduit يؤخذ به كثير *vindicta sumetur de eo multa ;* Abou-Saïd l'imite, en traduisant على الكمال يعاقب *perfectè castigabitur.* On retrouve la même manière de rendre le terme original, dans les deux versions, au *v. 24* du même chapitre, dans les paroles que Lamech adresse à ses femmes.

Au *v. 21* du *chap. VIII* de la Genèse, on lit dans le texte original וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־לִבּוֹ *Dixitque Deus ad cor suum.* Ces derniers mots ont été différemment traduits : Aquila, Théodotion et l'auteur de la version Grecque de Venise, ont rendu le texte littéralement. Les Septante ont traduit διανοηθεὶς ; Onkélos במימריה *in verbo suo ;* ce qu'a fait aussi le traducteur Arabe d'Erpénius, en traduisant في امره *in mandato suo ;* Symmaque, πρὸς ἑαυτόν : l'interprète Syriaque, ܒܠܒܗ *in corde suo.* Dans la version Samaritaine on lit [Samaritan text] *ad manum arcani sui*, ce qui paroît signifier

secretò, et exprime assez bien le sens de l'original. Saadias, pour éviter sans doute de donner à Dieu un cœur, a traduit وقال الله من ذاته *Dixitque Deus de essentiâ suâ*, ainsi qu'on le lit dans le Pentateuque de Constantinople et le manuscrit d'Oxford, ou suivant la leçon du manuscrit qui a servi à l'édition des Polyglottes قال الله لنبيه *Dixit Deus prophetæ suo :* Abou-Saïd se rapproche fort de cette dernière leçon ; car il traduit, suivant la leçon du manuscrit n.° 4, وقال الله لخاصيه *Dixitque Deus suis familiaribus ;* et suivant celle du manuscrit n.° 2, لخصيصه *familiari suo (e).* La même expression se retrouve dans le texte original, *chap. VI, v. 6.*, וַיִּתְעַצֵּב אֶל־לִבּוֹ *et indoluit ad cor suum ;* ce qu'Onkélos a paraphrasé ainsi : *et dixit in verbo suo ad frangendum robur eorum secundùm beneplacitum suum.* La plupart des interprètes ont conservé ici l'idée exprimée par le mot לבו *son cœur.* Saadias, suivant l'édition de Constantinople, a traduit comme si le texte portoit לבם *cor eorum* واوصل المشقة الى قلوبهم *et pervenire fecit angorem ad cor eorum.* Dans l'édition de Paris on lit وكره ما جاء من معصيتهم *et invisum habuit id quod provenerat de rebellione eorum.* Ces tournures ne sont employées, selon toute apparence, que pour éviter d'attribuer à Dieu quelque ressemblance avec l'homme en lui donnant un cœur. Nos deux manuscrits portent ici, l'un لخاصته l'autre لخصيصه ce qui est presque la même chose. On ne peut pas assurer qu'Abou-Saïd ait imité, dans ces deux passages, la version de Saadias ; tout au plus pourroit-on le dire du premier, dont la leçon لنبيه revient assez à la traduction d'Abou-Saïd : mais on voit du moins qu'il a été arrêté par les mêmes considérations que le traducteur Juif, ce qui donne lieu de penser qu'il avoit sa traduction sous les yeux.

(e) Le manuscrit d'Ussérius porte لخصيمه *litigatori suo*, suivant Castell, *(Animadv. Samarit.)* copié par Hottinger; *(Dissert. philol. crit. p. 144.)* mais ou Castell a mal lu, ou c'est une faute de copiste pour لخصيصه qui est la vraie leçon.

Dans le *chap. XXXVII* du même livre, on trouve, *v. 25*, l'énumération des marchandises que portoient en Égypte les Ismaélites qui achetèrent Joseph. Ces marchandises sont désignées dans le texte par les mots נְכֹאת וּצְרִי וָלֹט que l'on traduit ordinairement par *aromata, resina et stacte*, et que les Septante rendent par θυμιαμάτων καὶ ῥητίνης καὶ στακτῆς. Saadias traduit ainsi, خرنوب وترياق وشاه بلوط c'est-à-dire, *des caroubes, de la thériaque et des châtaignes.* Abou-Saïd substitue aux caroubes de *la cire* شمعا mais il conserve les deux autres mots, et je me persuade qu'il a encore déféré en cela à l'autorité de Saadias *(f)*. C'est peut-être aussi en se conformant à ce docteur Juif, qu'il a rendu dans le même endroit גִלְעָד par الجرش nom d'une ville dans la contrée du Jourdain. الجَرَش بالتحريك مدينة بالاردن C'est ainsi que s'exprime l'auteur du Kamous.

Ces exemples sont, je crois, plus que suffisans pour prouver qu'Abou-Saïd a eu connoissance de la version de Saadias, et qu'il l'a quelquefois consultée. J'ai encore remarqué dans la version d'Abou-Saïd un autre trait assez frappant de ressemblance avec celle de Saadias, qui ne me paroît pas pouvoir être apporté en preuve de l'assertion précédente ; mais qui peut faire conjecturer qu'Abou-Saïd étoit du même pays que Saadias, ou du moins que les deux versions ont été faites dans un même pays, et suivant toute apparence en Égypte. Voici ce dont il s'agit :

A la tête du manuscrit Arabe n.° 1, de la Bibliothèque nationale, qui a servi à donner l'édition de la version Arabe insérée dans la Polyglotte de Paris, se trouve une préface qui a pour objet de rendre compte du travail critique entrepris soit par celui qui a écrit ce volume, soit, ce qui est plus vraisemblable, par un écrivain plus ancien, pour vérifier, tant sur l'original Hébreu que sur plusieurs versions Arabes, la version du Pentateuque qui se trouve dans ce manuscrit, et que l'auteur de cette préface regarde comme l'ouvrage de Saadias. Cet auteur

(f) Le traducteur Arabe d'Erpénius a adopté les mêmes significations qu'Abou-Saïd, ce qui est assez singulier. Auroit-il connu la version Arabico-samaritaine ?

qui ne manque point de critique, comme on le voit non-seulement par les observations que contient cette préface, mais aussi par diverses notes dont il a accompagné sa copie, remarque que Saadias emploie certaines expressions Arabes dans un sens impropre, quelquefois même dans une acception qui n'est point admise dans cette langue. Il en donne pour exemple le mot رَتّ dont Saadias se sert fréquemment pour rendre le mot Hébreu פר *vitulus.* Cette préface a été publiée en arabe et en latin par M. Schnurrer, d'abord séparément en 1780, sous la forme d'un programme, avec ce titre, *De Pentateucho Arabico polyglotto disputatio philologica;* et ensuite dans le Recueil de ses dissertations, intitulé *Dissertationes philologico-criticæ,* et publié à Tubingue en 1790. Comme ces ouvrages ne sont pas entre les mains de tout le monde, et que d'ailleurs la traduction de M. Schnurrer paroît quelquefois manquer d'exactitude, je donnerai ici le passage dont il s'agit, tant en arabe qu'en français.

L'auteur, après avoir observé que Saadias a pris diverses libertés dans sa traduction, que quelquefois il a ajouté des mots qui ne se trouvent point dans l'original, qu'ailleurs il en a retranché et s'est exprimé d'une manière plus concise; qu'en un grand nombre d'endroits il a affoibli, restreint ou diversement modifié les expressions du texte primitif, ajoute : والمسلك الرابع نَقْلُه عدّةَ الفاظ من اللغة المستعملة الي اللغة العربية الادبية اظهارا لفصاحته وبيانا لمعرفته بها وخبرته الا انه في بعضها وضع اللفظة العربية فيما هو بعيد من معناها ، ومنها ما استعمله لضدها كلفظة الرت فانه استعملها عوضا من اصناف الحيوان البقري الذي كان يقرّب به لله تعالي ، والرت في

موضوع اللغة العربية لفظة مشتركة يستدل بها علي ثلاثة
معانٍ ، احدها الرييس وروســاء البلد رتوتها (g) والمعني
الثاني الرتوت الخنازير والمعني الثالث الـرُتَّة بالضم العجمة
في الـكلام والحكلة فيه ، فاما المعنيان الاول والثالث فـهما
من صفـات اشخـاص الحيوان الناطــق التي لا يستجيز
التقريب بها الا بعض عُبّاد الاصنام الذين نُقِل عنهم انهم
كانوا يقرّبون اولادهم لمعبوداتهم المصنوعة ، وهذا لا يمكن
ان يكون قصدك فان هذا الكتاب المقدس الذي تقـله قد
حذر من هذا الفعل وجعـل العقــوبة عليه القتل ، فبقي
المعـني الثالث وهو الحيوان الخنزيري وهــذا حيوان نجس
علي مذهبه وشناعة عظيمة علي من يجعل النجس من حيوانات
القرابين الالهية ، فان كان عمل ذلك جهلا منه فعفا الله عنه
وان كان عن علم به فيا للعجب العجيب منه ، وان كان لسر
استُودِعَهُ فهو من الممكن البعيد ، وان كان قد اصطلح اهل

(g) رتوتا dans les deux éditions de M. Schnurrer, est une faute ; le manuscrit porte رتوتها

من

طايفته علي وضع هذه اللفظة للبقر دون الخنزير فهو من
الممكن القريب لان منهم من استعملها مثله ، وقد نكتُّ
جمهور هذه الالفاظ تجاها في هذه النسخة باللفظ الناطقِ
به السُنُ الخواصّ والعوامّ المتداوِل له الناس في ساير الايام
حتي لا يستغربه *(h)* سمع ولا يجهله رعاع ولا ينفر من شاذّه
طباع بل يفهمه الجاهل به كفهم العالم له ويتساويان
كلاهما فيه

« La quatrième licence que Saadias s'est permise dans sa tra-
» duction, c'est qu'il a emprunté de l'arabe vulgaire et trans-
» porté dans l'arabe littéral plusieurs mots, pour montrer la
» facilité qu'il avoit à s'exprimer dans cette langue, et faire voir
» jusqu'à quel point il la possédoit. On peut seulement lui repro-
» cher qu'il y a quelques-uns de ces mots auxquels il a donné une
» acception fort éloignée de leur véritable signification. Il s'en
» trouve même qu'il a employés dans un sens contraire à leur
» vraie acception : tel est le mot رتّ dont il s'est servi pour
» signifier l'animal de l'espèce du bœuf que l'on offroit à Dieu
» en sacrifice. رتّ dans la langue Arabe *(i)* est un mot susceptible
» de trois significations : 1.° il signifie *chef*, et en ce sens on
» nomme رتوت les chefs d'une ville ; 2.° on appelle aussi les

(h) M. Schnurrer a imprimé يستغرّبه mais le manuscrit porte يستغربه Le verbe استغرب signifie *trouver une chose extraordinaire, étrange.*

(i) Le mot موضوع signifie *sujet, matière que l'on traite.* Ainsi في موضوع اللغة veut dire : *considéré comme l'objet d'un dictionnaire Arabe*, ou, *en fait de lexicographie Arabe.*

» *pourceaux* رتوت 3.° رُتّة prononcé avec un dhamma *(rotta)*,
» signifie une *difficulté à parler, et un embarras dans la langue (k).*
» Le premier et le troisième sens expriment des qualités qui
» ne conviennent qu'à un animal raisonnable, et il n'y a per-
» sonne qui se soit cru permis d'offrir en sacrifice des êtres
» raisonnables, si ce n'est quelques idolâtres qui, comme l'his-
» toire nous l'apprend, immoloient leurs enfans aux dieux qui
» étoient l'ouvrage de leurs mains. Saadias n'a pas eu l'intention
» de désigner des animaux raisonnables, puisque le livre saint
» qu'il traduisoit défend cette action abominable, et prononce
» pour ce crime la peine de mort. Il ne reste donc que la se-
» conde *(l)* signification, un *animal de l'espèce des pourceaux ;*
» mais suivant la religion que professoit Saadias, le pourceau est
» un animal immonde, et celui qui compteroit un animal im-
» monde parmi ceux qui peuvent être offerts à la divinité, seroit
» coupable d'un horrible blasphème. Si on suppose que Saadias a
» agi ici par ignorance, en ce cas que Dieu le lui pardonne ;
» mais s'il l'a fait sciemment, il y a lieu de s'en étonner. Dira-t-on
» qu'il a caché sous cela quelque mystère qu'on lui avoit confié
» comme un dépôt précieux ? Cela n'a qu'un bien petit degré
» de vraisemblance : mais si l'on donne pour raison que c'étoit
» une expression de convention *(m)* parmi les siens, et qu'ils

(k) Ceci paroît tiré de Djewhari qui dit الرَتُّ الرئيس وهولاء رتوت البلد والرتوت ايضا الخنازير والرتة بالضم العُجمة في الكلام والحُكْلة فيه رجل ارَتُّ بَيّن الرتّة وفي لسانه رتة وارتّه الله فرتّ Dans le Kamous on lit : الرتُّ الرئيس ج رتان ورتوت والرتوت ايضا الخنازير والرتة العجمة والحكلة في اللسان وارتّه الله فرتّ

(l) L'auteur auroit du dire الثاني *la seconde*, comme j'ai traduit, mais le manuscrit porte الثالث Dans les deux éditions de M. Schnurrer on lit الثاني

(m) اصطلاح nom d'action de اصطلح signifie *un terme technique* ou *didactique*, *une acception particulière à un certain art ou métier*, et aussi *un mot qui, par sa jonction avec d'autres mots, perd sa signification propre pour en prendre une nouvelle.* Ce mot est bien expliqué par Méninski, et j'en ai vu divers exemples. Il y a dans la Bibliothèque nationale un dictionnaire des mots techniques, manuscrit Arabe n.° 1326, dont l'auteur est nommé السيد الشريف Il a intitulé son ouvrage, كتاب التعريفات et il dit au commen-

» désignoient par ce mot des bœufs, et non des pourceaux, cela » est beaucoup plus vraisemblable ; car il y en a d'autres parmi » eux qui l'ont employé dans le même sens. Par-tout où il se » trouve des mots employés de cette manière, j'ai mis en face » de ces mots, dans cet exemplaire, l'expression qui est d'un » usage reçu, et dont les hommes se servent entre eux jour- » nellement *(n)*, afin que personne, en entendant ces mots, » ne les trouve étranges, que les hommes du commun n'en » ignorent pas le sens, que ces expressions peu usitées n'effarou- » chent pas les personnes grossières *(o)* ; mais qu'elles soient com- » prises de celui qui les ignore comme de celui qui les connoît, et » qu'il n'y ait à cet égard aucune différence des uns aux autres. »

L'espèce d'idiotisme que l'auteur de cette préface reproche ici à Saadias, se retrouve dans la version d'Abou-Saïd, où le mot رتّ et au féminin رتّة est très-fréquemment employé pour rendre

cement : هـــذه تعريفـات جمعتـها واصطلاحات اخذتها مـن كتب القـوم ورتبتها علي حروف الهجـا Il explique ainsi le mot اصطلاح dans cet ouvrage : الاصطلاح عبارة عن اتفاق قوم علي تسمية الـشي باسم ما ينفـل عن موضعه الاول « Ce mot signifie un accord de certaines » personnes à nommer une chose d'un » nom quelconque, que l'on détourne de » son usage primitif. »

(n) تداول signifie *se passer alternativement et réciproquement une chose.*

(o) طباع a le même sens que رعاع des *gens du commun, d'un esprit lourd et grossier.* Djewhari dit : الطبع بالتحريك الدَنس تقول منه طَبع الرجـل بالـكسر وطَبع ايضا بمعني كَسِـل وطَبع السيف علاه الصداء Dans le Kamous on lit : الطَبع المثال والصيغة ... والصداء والدَنس ويحرّك ج اطبـاع وبالتحـريك الـوسخ الشديد من الصداء والشين والعيب ...... وطُبِع علي الشيء بالضم جُـبِـل وفـلان دُنّس وشينَ وفلان يَطبع اذا لم يكن له نفاذ في مكارم الامور كما يطبَع السيف اذا كثُر الصدا عليـه وهـو طبـع طمـع ككتِف دنيّ الخُلق لئِيمه دَنِس لا يستحيي من سوءة Je me suis étendu sur ce mot, parce que M. Schnurrer a douté de sa signification, et que M. Tychsen a cru qu'il signifioit les *imprimeurs*, et qu'il en a tiré des conséquences importantes pour l'histoire de la version Arabe des Polyglottes. Voy. le *Repertorium* de M. Eichhorn, tom. X, p. 101. *Schnurr. Diss. philol. crit.*, p. 222.

l'hébreu פר et פרה ; et cette conformité entre les deux interprètes, le Juif et le Samaritain, me porte à croire que l'un et l'autre ont écrit dans le même pays, et, à ce que je conjecture, en Égypte.

J'ai prouvé, je pense, jusqu'à l'évidence, que la version de Saadias avoit quelquefois servi de guide à Abou-Saïd. Je crois qu'il a aussi consulté la version Samaritaine : les rapports entre cette version et celle d'Abou-Saïd, ne sont, à la vérité, pas aussi frappans. Peut-être sera-t-on tenté de penser qu'ils ne prouvent pas même qu'Abou-Saïd ait puisé dans cette source, qu'ils ne sont que la suite nécessaire de la conformité d'opinions qui devoit se trouver entre deux interprètes de la même secte, et ne doivent être attribués qu'à des traditions communément adoptées par les Samaritains. Quoi qu'il en soit, je vais donner quelques exemples de l'affinité que j'ai cru remarquer entre ces deux versions.

Je dois d'abord observer qu'en nommant la version Samaritaine, je n'entends parler que de l'exemplaire manuscrit qui a appartenu à Pietro della Valle, et qui a servi à l'édition de la Polyglotte de Paris. Il y a de nombreuses différences entre ce manuscrit et l'exemplaire de cette même version qui forme une des trois colonnes du manuscrit Barberin. Personne, jusqu'à présent, n'a collationné ce dernier manuscrit avec l'imprimé *(p)*; ce qui est assez étonnant, puisque ce sont les deux seuls exemplaires de cette version que l'on possède en Europe *(q)*. La cause en est peut-être dans l'extrême différence qui se trouve entre les deux manuscrits, et qui a fait dire au P. Morin, dans la préface de ses *Adnotationes in translationem Pentat. Hebræi Samariticam*, ces

(p) Cette collation ne seroit pas sans utilité. Peut-être retrouveroit-on dans le manuscrit Barberin, certaines interprétations citées par les anciens, sur l'autorité du *Samaritain* τὸ Σαμαρειτικόν, et qui ne se retrouvent pas dans la version Samaritaine imprimée, quoique, dans un grand nombre d'autres passages, cette version représente fidèlement l'autorité citée sous ce nom.

(q) Les savans auteurs du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Vatican, semblent supposer que plusieurs des manuscrits conservés en différentes bibliothèques de l'Europe, et que l'on regarde comme des exemplaires du texte Hébreu-samaritain, ne sont que des exemplaires de cette version (*Biblioth. Apost. Vatic., cod. manusc. Catal.* tom. I, p. 460). Mais ce soupçon ne peut avoir lieu depuis que ces manuscr. ont été collationnés pour le travail de Kennicot.

mots remarquables : *Utraque illa textûs Hebræi translatio originaliter, ut ita dicam, et fundamentaliter eadem est : sed prior* (il entend celle du manuscrit de Pietro della Valle), *ab alio autore ubique mutatis passim dictionibus interpolata, iis quæ remanserunt sæpe variatis. Cùm enim unus dictionem aliquà additâ gutturali, aut vav vel jod. . . . . dilatat, non ideo alter eamdem dilatat, sed sæpe tunc communi scriptione utitur, aut dilatationem illam in aliâ dictione facit. Sic cùm unus gutturalem aliâ gutturali permutat, alter ordinariam huic dictioni gutturalem sæpè retinet, aut aliâ diversâ permutat. Ideo istorum codicum, quod ad dictiones attinet, comparatio institui non potest, et in variarum lectionum ordinem redigi ; facilius esset utrumque codicem exscribere, quàm lectionum variarum comparationem instituere. Multis tamen modis utilis est utriusque codicis lectio, sæpiusque eâ in adnotationibus nostris utiliter usi sumus.* J. Mor. Opusc. Hebr. Samarit. p. 99.

Peiresc confirme ce que dit ici le P. Morin, si ce n'est qu'il donne la préférence à la version de son manuscrit tritaple sur celle du manuscrit de Pietro della Valle, et qu'il suppose que le manuscrit Samaritain de Golius, qui fait aujourd'hui un des principaux ornemens de la bibliothèque de l'université de Leyde, contenoit cette version ; ce qui est faux. « Je crois, écrit-il au » P. Morin, que vous aurez fait faire instance en Hollande pour » avoir la communication du Pentateuque du S. Golius, puisque » c'est vraisemblablement le texte de la version contenue en la » troisième colonne des tritaples Samaritains, que vous voulez » faire joindre à leur texte Hébraïque en votre édition ; car il » importe de ne la point publier que bien correcte et bien com- » plète ; ce que vous ne sauriez faire avec l'exemplaire du » S. Pietro della Valle, non plus qu'avec le mien, puisque le » mien est imparfait en tant de divers endroits, d'autant que celui » du S. Pietro della Valle est si mal correct, qu'en ayant seulement » voulu conférer les deux versets du Deutéronome dont vous » m'avez ci-devant envoyé copie, qui sont le 27 et le 28 du » XII.e chapitre, nous y avons trouvé plus de huit ou dix pa- » roles où l'on avoit omis, ou changé, ou transposé des lettres » essentielles, qui en altéroient grandement le vrai sens ; et en » d'autres y avoit des lettres redoublées ou surabondantes. » Antiq. eccles. Orient. ; lettre 56, p. 155.

Le manuscrit de Pietro della Valle, qui faisoit partie de la

bibliothèque du Vatican, est aujourd'hui réuni à la Bibliothèque nationale, et je l'ai en ce moment sous les yeux *(r)*.

Pour m'assurer s'il y avoit un rapport bien certain entre la version Samaritaine et la version Arabe d'Abou-Saïd, je ne me suis pas contenté de ce que l'on peut recueillir à ce sujet des *Animadversiones Samariticæ* de Castell, et de ce que Hottinger a dit sur la même matière : j'ai comparé dans les deux versions les neuf premiers chapitres de la Genèse, en m'attachant aux endroits où la version Samaritaine offre quelque chose de remarquable, et j'y ai trouvé plusieurs exemples de conformité qui me paroissent convaincans. Je rapporterai ici les principaux, en m'arrêtant sur chacun d'eux le moins qu'il me sera possible.

Gen. *chap. 1, v. 2.* Le mot מְרַחֶפֶת qui signifie *incubabat*, est rendu dans la version Samaritaine par ࠌࠍࠔࠁࠄ·, et dans celle d'Abou-Saïd par هابّة : l'un et l'autre signifient *flabat*. Ici Abou-Saïd pourroit avoir imité Saadias, qui emploie le même verbe Arabe تهبّ

Ibid. v. 14. Les mots בִּרְקִיעַ הַשָּׁמַיִם *in firmamento cæli*, sont traduits, dans la version Samaritaine, par ࠁࠐࠋࠊࠉ ࠔࠌࠉࠄ· et dans celle d'Abou-Saïd par في فلك السماء Je pense que ࠐࠋࠊࠉ est le même mot que l'arabe فلك

Au *chap. 11, v. 10*, il est question du fleuve qui sortoit du jardin d'Eden, et il est dit qu'il se divisoit en *quatre têtes* לְאַרְבָּעָה רָאשִׁים c'est-à-dire, en quatre branches. Au lieu de ראשים on lit dans la version Samaritaine ࠊࠋࠂࠅࠍ· vraisemblablement pour ࠐࠋࠂࠅࠍ· mot qui, comme l'a observé Castell, n'est autre chose que le

(r) A la fin de ce manuscrit on lit ce qui suit : *Textum hunc Pentateuchi, Samaritanorum linguâ et characteribus exaratum, anno Domini 1616, Damasci in urbe Syriæ principe à me repertum, post diuturnas peregrinationes, tandem Dei opt. max. beneficio in patriam redux, Romam delatum, publico christianæ reipublicæ commodo, sacrarumque litterarum studiosorum oblectamento, addixi, anno ejusdem Servatoris nostri 1626. Petrus a Valle peregrinus, patricius Romanus.* On peut voir la notice de ce manuscrit dans le premier volume du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque du Vatican, rédigé par les savans Étienne Evode, et Joseph-Simon Assémani.

mot Hébreu נוזלים *fluenta.* Dans la version d'Abou-Saïd on lit جداول *rivi.*

Dieu, voyant la prévarication du premier homme, dit, au *ch. III, v. 22: Voilà qu'Adam est devenu comme l'un de nous, pour ce qui est de connoître le bien et le mal.* C'est ce que signifie à la lettre le texte original dans lequel on lit : כְּאַחַד מִמֶּנּוּ לָדַעַת טוֹב וָרָע Aben-Ezra ne l'a pas entendu autrement : il observe qu'on ne doit pas séparer ממנו de אחד pour le joindre à לדעת comme l'a cru celui qui a mis les accens, et terminer le sens à כאחד ; qu'ainsi on ne peut pas traduire כאחד comme s'il y avoit כמו אחד et il en développe ainsi le sens : פירוש ממנו לשון רבים כמו איש ממנו « Le mot ממנו est ici pluriel comme dans ces mots איש ממנו » *un homme d'entre nous ;* » et il ajoute : « Le sens de ce verset est » comme celui de cet autre verset*, et vous serez, comme Dieu,* » *connoissant le bien et le mal;* ou bien cela veut dire *il sera tel,* » *suivant qu'il se l'imagine.* Il ne faut pas s'étonner de cette expression » *de nous* au pluriel ; c'est la même chose que quand Dieu dit : » *Faisons l'homme à notre image*, et *Allons, descendons :* c'est que » Dieu adresse la parole aux Anges. » Salomon Jarchi entend aussi ממנו par le pluriel ; car il dit : « Voilà qu'Adam est devenu » unique dans son espèce parmi les êtres inférieurs, comme je » suis unique entre les êtres supérieurs. Ce qui distinguoit Adam, » et le rendoit unique en son espèce, c'étoit la connoissance du » bien et du mal qui ne se trouve point dans les bêtes. » Le traducteur Arabe d'Erpénius a suivi cette interprétation si naturelle. Mais Abou-Saïd ne l'a pas entendu ainsi : l'expression, *comme l'un de nous*, lui a sans doute paru choquante ; et pour l'éviter, il a traduit le texte par مِنْهُ *ex se.* Voici comme il rend tout le passage : ان الادم صار كالاصل منه معرفة الخير والشر *Ecce Adam fuit sicut principium ex ipso per cognitionem boni et mali ;* ce qui est susceptible de divers sens, mais qui, comparé avec le texte original, doit signifier : *Ex Adamo prodiit aliquid Deo simile*, ou *Factus est Adam Deo similis.* Peut-être Abou-Saïd a-t-il suivi ici la version Samaritaine, qui porte [Samaritan script]

[illegible] ce qui néanmoins n'est pas certain, le sens du mot בעצץ étant fort douteux. On a traduit dans la Polyglotte de Londres, *sicut ramus;* il falloit ajouter *ex eo.* On peut voir ce que le P. Morin, dans ses *Opuscul. hebr. samar.*, p. 113, et Castell, dans ses *Animadv. Samar.*, ont dit sur ce mot. Je soupçonne qu'il faut lire פעצץ, le ב Samaritain, se confondant aisément avec le פ, et que ce mot signifie *excelsus, sublimis.* Au reste, les anciens interprètes Juifs ont trouvé ici la même difficulté qu'Abou-Saïd, et ont cherché à l'éviter de la même manière : Onkélos a traduit הא אדם הוה יחידי בעלמא מניה Le targum de Jonathan et celui de Jérusalem joignent ממנו avec לדעת, et expliquent ainsi ce passage : « Dieu dit aux Anges qui servoient » devant lui : Adam est devenu unique sur la terre, comme je » suis unique dans le ciel ; de lui sortiront des nations qui con- » noîtront le bien et le mal. » On diroit presque qu'ils ont voulu réunir les deux explications dont le mot ממנו est susceptible. Saadias a aussi pris ce mot pour le pronom de la troisième personne, et l'a entendu comme j'entends la version d'Abou-Saïd et la version Samaritaine هوذا ادم قد صار كواحد منه في معرفة الخير والشر *Ecce Adam factus est ex eo quasi singularis aliquis ob cognitionem boni et mali;* « c'est-à-dire Adam est devenu » comme un être unique en son genre par la connoissance du bien » et du mal. » Dans la version Grecque de Venise on lit : αὐτὸς ὁ ἄνθρωπος ὑπῆρξεν ὡς εἷς ἐξ ἡμῶν. M. Paulus a déjà rapporté ce passage de la version Arabico-samaritaine ; mais il n'en a pas bien rendu le sens. L'interprète Persan dit : اينك ان ادم بود چون يكى ازو بدانستن نيك وبد dans le même sens qu'Abou-Saïd.

Comm. critic. Paulus, p. 12.

Au *chap. V, v. 24*, le texte dit que Dieu enleva Enoch לָקַח אֹתוֹ אֱלֹהִים La version Samaritaine substitue les *Anges* [illegible] à Dieu. Abou-Saïd dit de même الملايكة et n'a pas imité ici Saadias, qui a traduit conformément au texte وقبضه الله et non اليه comme on lit dans les Polyglottes.

Ibid. p. 14.

Le

Le *chapitre VI* nous fournira plusieurs exemples. Aux *v. 2 et 4,* l'écrivain sacré parle de l'union que les enfans de Dieu בְּנֵי הָאֱלֹהִים contractèrent avec les filles des hommes בְּנוֹת הָאָדָם Dans ces deux passages la version Samaritaine emploie le mot ࠔࠋࠈࠍࠉࠄ *Sultanorum* pour rendre אלהים *Dei.* Abou - Saïd emploie pareillement le mot سلاطين La version Samaritaine rend l'expression בנות הארם au *v. 2*, par ࠁࠍࠕࠉ ࠀࠃࠌࠄ et au *v. 4,* par ࠁࠍࠕࠉ ࠄࠀࠃࠌࠉ c'est-à-dire qu'elle conserve littéralement le terme de l'original. Abou-Saïd dit aussi بنات الناس *filiæ hominum.* Ce traducteur n'a point suivi ici Saadias. Il est vrai que l'interprète Juif a rendu dans les deux endroits בני אלהים par بنو الاشراف *filii nobilium*, ce qui ne s'éloigne pas de *filii sultanorum ;* mais il a rendu בנות הארם *filiæ hominis*, par بنات العامة *filiæ plebeiorum*, ce qu'on ne trouve point dans Abou - Saïd *(s)*. On doit se ressouvenir que je cite Saadias d'après le Pentateuque de Constantinople. Dans les Polyglottes on lit, au *v. 2*, بنو الاشراف et بنات العامة et au *v. 4* بني الوهيم et بنات قاين

Au *v. 3* du même chapitre, on lit dans le texte לֹא-יָדוֹן רוּחִי בָאָדָם לְעֹלָם ce que la plupart des interprètes traduisent ainsi : *Non habitabit spiritus meus in homine usque in æternum (t).* Abou-Saïd a traduit, suivant le manuscrit n.° 2 et celui de Leyde, لا ينغمد فيضي في الناس ابدا c'est - à - dire, *non recondetur quasi in vaginâ donum meum in hominibus in æternum.* Dans le manuscrit n.° 4 on lit dans la version قصدي et dans une note

(s) Le traducteur Arabe d'Erpénius traduit בני אלהים par اولاد الاشراف et בנות הארם par بنات الانسان

(t) On pourroit croire que le traducteur Arabe d'Erpénius s'éloigne de cette traduction, parce qu'on lit dans l'imprimé ولاتتفرغ روحي في الانسان الي الابد *non otiosus erit spiritus meus in homine in sempiternum ;* mais il y a sans doute ici une faute soit de copiste, soit d'impression . et il faut lire لا تتفرع *non diversabitur , non propagabitur ,* ce que la construction avec la préposition في rend très - vraisemblable.

qui l'accompagne قبضي au lieu de فيضي mais c'est visiblement une faute de copiste, et la vraie leçon est celle du manuscrit n.° 2. La note dont je parle, et que je rapporterai ailleurs, nous apprend que فيضي signifie *l'ame*, et انغماد *l'union de l'ame avec le corps*. Le mot فيض signifie proprement *débordement, émanation*, et convient bien à l'ame, comme émanation de la divinité, comme une portion du souffle divin, communiquée à l'homme par son auteur. Je ne sais si Abou-Saïd a suivi ici Saadias, qui a traduit dans le même sens, suivant l'édition de Constantinople لا ينغمد روحي *non recondetur quasi in vaginâ spiritus meus*, ou la version Samaritaine, où on lit ࠋࠉࠀ· ࠉࠋࠐࠃࠒ· ࠏࠁࠃࠕࠉ· Ce qui peut rendre cela douteux, c'est que le sens du verbe Samaritain ࠋࠐࠃࠒ est incertain : ce verbe ne se trouve pas ailleurs ; et les conjectures de Castell sur sa signification, ne me satisfont pas entièrement. Je soupçonne que sa signification est la même que celle de la racine Arabe لفق *s'attacher, demeurer collé, uni*, et que la version Samaritaine doit être traduite ainsi : *Non adhærebit opus meum* : ࠏࠁࠃࠕࠉ *opus meum* n'est pas fort éloigné de فيضي *donum meum, emanatio mea*. Saadias et Abou-Saïd ne sont pas les seuls interprètes Juifs qui aient dérivé ידון de נדן *vagina*, quoique cette interprétation soit forcée et sa dérivation peu naturelle *(v)*.

Aux *v. 6 et 7* du même chapitre, il est dit, suivant le texte original, que Dieu, témoin de la corruption du genre humain, se repentit d'avoir créé l'homme, et le mot Hébreu qui exprime cette idée est le verbe נחם Cette idée de repentir attribuée à la divinité, a sans doute choqué les anciens interprètes, et ils ont presque tous cherché à l'adoucir. Abou-Saïd emploie le mot تواجد *se mettre en colère* ; et il justifie sa traduction dans une note où il explique les divers sens dont est susceptible le verbe

(v) V. R. Simon, *Hist. crit. du v. Tett.*, p. 315 ; Michaëlis, *Suppl. ad Lex. Heb.* 1602 *et* 424.

Hébreu נחם Il reproche à quelques interprètes Juifs de l'avoir traduit par le verbe Arabe ندم *se repentir*, parce que ce sens, dit-il, est indigne de Dieu. Abou-Saïd ne paroît pas avoir copié Saadias, qui emploie le mot Arabe تواعد *minatus est*, suivant l'édition de Constantinople, et كَكَن *improbavit, ingratum habuit*, suivant les Polyglottes. Je crois qu'il a imité la version Samaritaine, où on lit [illegible] mot qui signifie, à la lettre, *inflatus est, intumuit*, mais qui ne peut être pris ici que dans un sens métaphorique, et doit signifier *intumuit irâ*.

Le *v. 16* du *chap. VII*, me fournira un exemple frappant de conformité entre l'interprète Samaritain et Abou-Saïd. Noë étant entré dans l'arche, Dieu la ferma sur lui וַיִּסְגֹּר יְהוָה בַּעֲדוֹ La version Samaritaine porte [illegible] *obsignavitque Deus super eum*. Le dernier mot peut signifier aussi *propter eum*; on le trouve en ce sens dans d'autres endroits, comme au *v. 24* du *chap. XXVI* de la Genèse, où il répond à l'hébreu בעבור *propter Abraham servum meum*. Au contraire il répond à l'hébreu בעד et signifie *super*, au *v. 18* du *chap. XX* [illegible] *quia concludendo concluserat Deus super omnem vulvam*. Abou-Saïd a suivi, dans le passage du *chap. VII*, la version Samaritaine, en traduisant وختم الله بسببه *obsignavitque Deus propter eum*. Non-seulement il a employé, comme l'interprète Samaritain, le mot ختم *obsignavit*; mais il a mal entendu le mot Samaritain [illegible] et trompé par l'amphibologie de ce mot, il a traduit *propter eum* au lieu de *super eum*.

Abou-Saïd, *chap. VIII*, *v. 21*, a rendu les mots יֵצֶר לֵב הָאָדָם par ضمير قلب الانسان *secretum [secreta cogitatio] cordis hominis*. C'est la même expression que celle de l'interprète Samaritain [illegible]

Au *v. 7* du *chap. IX*, le mot Hébreu שִׁרְצוּ qui peut signifier *repite*, *ambulate*, ou *pullulate*, a été pris dans la première signification par l'interprète Samaritain, qui a traduit [illegible] *calcate*.

Abou - Saïd a traduit dans le même sens اسعوا *ambulate ;* mais il peut avoir imité en cela Saadias, qui emploie le même mot. Le traducteur Arabe d'Erpénius est encore ici d'accord avec Saadias et Abou - Saïd.

Je pourrois me contenter de ces exemples, parmi lesquels il s'en trouve qui ne souffrent guère de difficultés ; mais j'en ajouterai encore un qui me paroît d'une grande force, parce que le sens adopté par Abou - Saïd est peu naturel, et que cependant il se trouve aussi avoir été suivi par l'interprète Samaritain, ce qu'on ne peut guère regarder comme l'effet d'un pur hasard.

Cet exemple se trouve au *v. 24* du *chap. IV* de l'Exode. On y lit, suivant le texte Hébreu, que Moïse étant en route pour se rendre, par l'ordre de Dieu, du désert de Madian en Égypte, *le Seigneur se présenta devant lui dans le lieu où il passoit la nuit, et chercha à le tuer* וַיִּפְגְּשֵׁהוּ יְהוָה וַיְבַקֵּשׁ הֲמִיתוֹ La version Samaritaine porte que *le Seigneur vint à lui, et chercha à le serrer de près*, ࠅࠀࠓࠏࠄ· ࠉࠄࠅࠄ· ࠅࠁࠏࠀ· ࠋࠌࠃࠇࠒࠕࠕࠄ· ou *à lui faire précipiter sa marche* : car le mot ࠌࠃࠇࠒࠕࠕ paroît pouvoir être entendu des deux manières. Castell a cherché inutilement, dans ses *Animadv. Samarit.*, à concilier cette version avec l'expression de l'original ; et le P. Morin, qui ne soupçonnoit pas que le traducteur Samaritain eût donné au mot המית un autre sens que celui qui lui convient effectivement, a traduit, dans son Dictionnaire Samaritain, ࠋࠌࠃࠇࠒࠕࠕࠄ· par *ad occidendum eum*, sans aucune bonne raison. ࠃࠇࠒ· doit signifier *user de violence, agir avec force, obliger quelqu'un à mettre toutes ses forces en usage ;* et en effet, au *v. 15* du *chap. V* de l'Exode, ࠃࠇࠒࠇࠒ· dans la version Samaritaine, répond au mot Hébreu אצים *urgentes.* C'est à dessein que l'interprète Samaritain n'a pas traduit *ad occidendum eum ;* en voici la preuve : Abou-Saïd emploie le mot Arabe اهاجة *concitare, incitare*, pour rendre l'Hébreu המית et pour justifier cette interprétation, il observe, dans une note, qu'il faudroit supposer que Moïse auroit été coupable de quelque péché très - grave, pour que Dieu eût voulu le tuer ; que les moindres prophètes, et à plus forte raison les prophètes de la première classe, tels que Moïse,

sont exempts de ces fautes graves ; et il en conclut que le mot Hébreu ne peut pas signifier *ad occidendum eum*, comme l'a cru Saadias. Il observe que néanmoins beaucoup de Samaritains prononcent ici le mot Hébreu comme s'il avoit cette signification, c'est-à-dire qu'ils prononcent *hamito*, au lieu que notre traducteur pense qu'on doit prononcer *hemyato*, qu'il dérive de la racine המה *tumultuari, tumultuariò aliquid facere.* Je donnerai plus loin la note d'Abou-Saïd. Voici donc comme il traduit ce passage : وكان في الطريق عند المبيت قصده ملاك الله وطلب اهلاكه La version de Saadias, imprimée tant dans le Pentateuque de Constantinople que dans les Polyglottes, n'est pas, en cet endroit, telle qu'elle étoit du tems d'Abou-Saïd : il paroît que l'on y a ajouté un mot pour faire tomber les menaces de Dieu non sur Moïse, mais sur son fils. On y lit, en effet, ولما كان في الطريق في المبيت فاجا ولده ملك الله فطلب قتله *cùm esset in viâ in hospitio, subitò insiliit in filium ejus angelus Domini, et quærebat eum occidere.* Sans doute Saadias avoit traduit conformément au texte original فاجاه *insiliit in eum*, et le même motif qui a fait adopter ici, aux deux traducteurs Samaritains, une interprétation forcée, aura déterminé quelque Juif à altérer la version de Saadias.

Je m'étois attendu à trouver encore un autre exemple de concordance entre la version Samaritaine et celle d'Abou-Saïd, au *v. 31* du *chap. XVI* de l'Exode. L'écrivain sacré, parlant de la manne, dit qu'elle étoit blanche, et semblable à des grains de coriandre : du moins est-ce ainsi qu'on traduit ordinairement les mots כזרע גד On lit dans la version Samaritaine [illegible] ce que Castell traduit avec bien de la vraisemblance, *sicut orysa decorticata (x).* Le P. Morin avoit cru que [illegible] signifioit *coriandrum*, *Michaelis, Suppl. ad Lex. Hebr., pag. 269.*

(x) Ce passage est un de ceux dont M. F. Imm. Schwarz s'est servi pour prouver que la version Samaritaine est précisément celle que les anciens citent sous ce nom τὸ Σαμαρειτικόν. Cette observation importante n'avoit pas échappé à Castell ; mais elle a été mise dans un grand jour par M. Schwarz. On pourroit supposer néanmoins qu'il existoit une version Grecque à l'usage des Samaritains, et que l'auteur de cette version avoit travaillé immédiatement sur la version

et qu'il falloit lire ࠑࠐࠓࠃ· au lieu de ࠑࠀࠓࠐ· Castell observe à ce sujet que dans la version Arabico - samaritaine on lit : كالبزر المقشر *sicut semen decorticatum*, ce qui justifieroit la conjecture du P. Morin, par rapport au mot ࠑࠀࠓࠐ· et le sens que Castell donne au mot ࠏࠆࠇࠁ· et seroit une nouvelle preuve de conformité entre les deux versions. Sans doute, on lit ainsi dans le manuscrit d'Ussérius ; car il n'est pas permis d'en douter après le témoignage de Castell ; mais dans nos deux manuscrits on lit : كحب الكزبرة ابيض *sicut granum coriandri album.* Dans la version de Saadias on lit : كبزر الكزبرة ابيض Au reste, toute la remarque de Castell sur ce passage mérite d'être lue.

On ne sauroit guère disconvenir, après toutes les preuves que j'en ai données, qu'Abou - Saïd n'ait consulté tant la version Samaritaine que la version Arabe de Saadias. Mais ce seroit abuser de ces preuves, que d'en conclure qu'il n'a pas travaillé immédiatement sur le texte original, comme l'ont fait quelques critiques, et particulièrement M. Schwarz, qui n'a pas craint de dire, en parlant de notre version Arabico-samaritaine : *Recentior, qua prodiit, ætas, et studium, quo non Samaritanam, sed Saadiæ versionem referre allaboravit, ut nihili ferè fieret, effecit apud omnes rerum criticarum haud imperitos.* Le contraire est certain ; et cette vérité est établie, et par la déclaration même d'Abou - Saïd, et par tout l'ensemble de la traduction, dont on ne sauroit comparer un seul chapitre avec le texte sans en demeurer convaincu. L'examen que j'ai fait des neuf premiers chapitres de la Genèse, m'a donné lieu d'observer que dans plus d'un endroit Abou-Saïd s'éloigne de la version Samaritaine, d'une manière assez sensible, pour qu'on ne puisse pas supposer que cette version lui a tenu lieu du texte original ; en voici quelques exemples :

Exercit. hist. crit. in utrumque Samarit. Pentat. p. 185.

Gen., *c. 1, v. 11 et 12*, les mots אֲשֶׁר זַרְעוֹ־בוֹ *cujus semen in ipso*, sont rendus littéralement par l'interprète Samaritain au *v. 11*,

Samaritaine. Voyez *F. Im. Schwarzii Exerc. hist. crit. in utrumq. Samar. Pentat.*, p. 210 et seq. *Castell. Animadv. Samarit. in tom. VI Polyg. Lond. ad Levit. cap. XXV, v. 5*, p. 11.

par les mots ·ࠆࠓࠏࠄ· ࠁࠄ· et au *v. 12* par ceux-ci ·ࠃࠍࠑࠉࠁࠅࠕࠄ· ࠁࠄ· Abou-Saïd traduit ما غرسه منه *quorum plantatio ex se ipsis sit;* ce qui est imité de Saadias, mais avec quelque différence.

V. 16. La version Samaritaine, au lieu de הַמָּאוֹר הַגָּדוֹל *luminare magnum*, porte ·ࠌࠋࠅࠉ· ࠌࠀࠅࠓࠄ· ࠓࠁࠄ· *plenitudo luminaris magni.* Abou-Saïd rend littéralement le texte, en traduisant النير الاعظم *luminare maximum.*

V. 26. La version Samaritaine porte, conformément au texte: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Saadias s'en éloigne très-peu; Abou-Saïd, au contraire, dit, suivant le manuscrit n.° 2 et celui de Leyde: نصنع اناسا بقدرتنا وكشبه ملايكتنا *faciamus homines* (dans le manuscrit de Leyde il y a انسانا *hominem*) *potentiâ nostrâ, et ad similitudinem angelorum nostrorum (y)*; et suivant le manuscrit n.° 4, نصنع اناسا بقدرتنا وعظمتنا *faciamus homines potentiâ nostrâ et magnitudine nostrâ.* Dans le verset suivant, la traduction Samaritaine porte ·ࠅࠁࠓࠀ· ࠅࠑࠓ· ࠀࠋࠄ· ࠉࠕ· ࠀࠃࠌ· ࠁࠃࠌࠅࠕࠄ· ࠁࠃࠌࠅࠕ· ࠀࠋࠄ· ࠑࠓ· ࠉࠕࠄ· ࠃࠊࠓ· ࠅࠍࠒࠁࠄ· ࠑࠓ· ࠉࠕࠄࠍ· *Creavitque et formavit Deus hominem ad similitudinem suam; ad similitudinem Dei formavit eum: masculum et feminam formavit eos.* Dans Abou-Saïd, au contraire, on lit: وخلق الله الانسان بقدرته بصورة الملايكة خلقه ذكرا وانثي خلقهم *Creavitque Deus hominem potentiâ suâ; secundùm figuram angelorum creavit eum: masculum et feminam creavit eos*, et cette traduction est accompagnée d'une scholie qui explique ce qu'on doit entendre par la figure des anges. On voit qu'Abou-Saïd traduit plus littéralement le mot Hébreu וַיִּבְרָא, et qu'au contraire la version Samaritaine traduit simplement le mot בְּצַלְמוֹ *ad imaginem suam*, qu'Abou-Saïd paraphrase.

(y) L'auteur de la préface du manuscrit Arabe n.° 1, attribue cette traduction aux Samaritains, et à quelques-uns d'entre les Juifs. Voy. *Schnurreri Dissert. philolog. criticæ*, p. 231.

Au *v. 5* du *chap. II*, le mot Hébreu יִצְמָח *germinaret*, est rendu dans la version Samaritaine par ࠉࠏࠋࠄ *ascenderet* : Abou-Saïd a traduit plus littéralement ينبت

Il est inutile de pousser plus loin cette comparaison ; aux preuves qui en résultent, je me contenterai de joindre quelques observations qui démontreront surabondamment qu'Abou-Saïd a travaillé sur le texte original.

Parmi les scholies qui sont en marge de nos deux manuscrits, et dont je parlerai plus au long dans la suite, il en est un grand nombre dans lesquelles l'auteur rend compte de sa traduction. Il y examine les différentes significations dont un même mot Hébreu est susceptible, cite les passages où ce mot se trouve employé, et fixe le sens qui convient à chacun de ces passages. Ainsi il discute dans ces notes la vraie signification des mots עמד לקח המית נחם רקיע &c. Ailleurs il observe que la conjonction ו et la préposition ל se mettent quelquefois l'une pour l'autre. Ces remarques critiques, qui donnent une idée avantageuse de son jugement et du soin qu'il a apporté à son travail, prouvent incontestablement qu'il traduisoit sur le texte original. D'ailleurs, aucune des versions faites par des Juifs, soit Karaïtes, soit Rabbanites, n'auroit pu lui servir de texte, puisqu'il suit la leçon du texte Samaritain *(z)*, et que toutes ces versions suivent le texte Hébreu des

(z) Qu'il me soit permis de rapporter ici un exemple de la conformité de la version d'Abou-Saïd avec le texte Samaritain, dans les endroits où celui-ci diffère du texte Hébreu. Moïse, voulant fléchir la colère de Dieu irrité contre les enfans d'Israël à cause de l'adoration du veau d'or, va se présenter devant lui, après avoir exercé, par le ministère de la tribu de Lévi, une vengeance terrible de cette prévarication, et il adresse à Dieu ces paroles, selon le texte Hébreu des Juifs (Exod. *chap. XXXII, v. 32*) : ועתה אם תשא חטאתם ואם אין מחני נא מספרך אשר כתבת à la lettre, *et nunc, si condonas peccatum eorum : sin minùs, dele me de libro tuo quem scripsisti.* Il semble d'abord qu'il manque ici quelque chose, et qu'entre les mots *peccatum eorum*, et *sin minùs*, il y ait eu un ou plusieurs mots omis par les copistes. La version des Septante paroît confirmer cette conjecture, elle porte : *καὶ νῦν εἰ μὲν ἀφεῖς αὐτοῖς τὴν ἁμαρτίαν αὐτῶν, ἄφες· εἰ δὲ μὴ, ἐξάλειψόν με ἐκ τῆς βίβλου σου ἧς ἔγραψας.* Le texte Samaritain porte pareillement ࠅࠏࠕࠄ ࠀࠌ ࠕࠔࠀ ࠇࠈࠀࠕࠌ ࠔࠀ *et nunc, si condonas peccatum eorum, condona* ; et il est suivi par la version Samaritaine et par celle d'Abou-Saïd : والان ان تغفر خطيهم فاغفر Cet endroit est un de ceux que les défenseurs du Pentateuque Samaritain ont fait beaucoup valoir contre le texte Hébreu (Voy. Houbigant, *Prolegom. in Scr. Sac.*

des Juifs, qui diffère souvent, comme on le sait, de celui des Samaritains. Encore moins auroit-il pu faire sa version d'après celle de Saadias, qui ne s'attache point à rendre littéralement le texte, et qui tantôt l'abrége, tantôt le paraphrase. Il seroit plus

p. 140). Mais je suis convaincu que c'est à tort, et qu'il n'y a point ici de lacune: j'y vois une simple ellipse, qui ne doit pas même être suppléée par l'idée que les Septante ont exprimée par le mot ἄφες, mais plutôt par celle-ci, *tunc vivere non recuso*, ou bien *benè est*, en français *à la bonne heure.* Cette ellipse ne paroît avoir embarrassé aucun des interprètes Orientaux, Onkélos, l'interprète Syrien, Saadias, Jacob Tousi: et en effet, elle a toujours lieu en arabe en pareil cas, quand on peut facilement suppléer la proposition ainsi sous-entendue. Les exemples en sont très-fréquens dans les écrivains Arabes; en voici un de la Vie de Timour, par Ebn-Arabschah, qui n'a pas été entendu par le traducteur, M. Manger: وقد رايت وسمعت فان اجبت واطعت فيها ونعمت والا فاعلم ان قد قدي ثلاثة اشياء *Jam vidisti et audiisti: si responsum dederis, et obedieris, et annueris: sin minùs, scito ante me tres res gradiri* (Ed. de Golius, *p. 40*; éd. de Manger, *t. I*, *p. 126*). Un autre écrivain Arabe, Schems-eddin, fils d'Abou'lsorour, s'exprime ainsi: *Pecunias, quæ ad ærarium pertinent, omnes à viziro Mustafà paschâ et ab illius comitibus exiges, et si quidem solverit quod debet: sin minùs, vendito omnia quæ ad ipsum pertinent vel ad ipsius comites, ipsa etiam indusia*, &c. وان دفع ما جهته والا تبيع جميع اسبابه واسباب اتباعه Ces deux exemples sont absolument pareils à notre texte; mais je puis encore en citer un plus frappant, parce qu'il est pris d'un livre dont le style est formé, du moins en partie, sur le génie de la langue Hébraïque. C'est l'évangile de S. Luc qui me le fournira: ὁ δὲ ἀποκριθεὶς λέγει αὐτῷ, Κύριε, ἄφες αὐτὴν καὶ τοῦτο τὸ ἔτος, ἕως ὅτου σκάψω περὶ αὐτὴν, καὶ βάλω κοπρείαν· κἂν μὲν ποιήσῃ καρπόν. εἰ δὲ μήγε, εἰς τὸ μέλλον ἐκκόψεις αὐτήν. Luc. *chap. XIII, v. 8 et 9.*

Il est bon d'observer néanmoins qu'il ne seroit pas nécessaire d'avoir recours au génie des langues Orientales, pour justifier ici l'ellipse employée par S. Luc, et qui est très-commune dans les meilleurs écrivains Grecs de l'antiquité, et familière aux Attiques, comme l'ont remarqué plusieurs savans, et entre autres Lambert Bos, Wetstein, Raphelius, &c. J'ai trouvé des exemples de cette ellipse dans des auteurs Persans, et je n'en citerai qu'un tiré de la traduction Persane de Tabari. Cet écrivain rapporte que Dhou-Nowas, cherchant à se soustraire à la brutalité de Dhou-Schénatir, roi du Yémen, ce monstre infâme lui répondit: كرفرمان من كني وكر نه دربانان در خوانم تا سرت بركيرم *si jussis meis obediens fueris.... sin minùs, janitores accersam, ut caput tuum succidant.*

D'après tout ce que je viens de dire, on voit que dans le passage de l'Exode il n'est point nécessaire de traduire le verbe qui suit par l'optatif, comme le propose le savant S. Rau, dans ses *Exercitat. philol. ad. C. F. Houbigant. Proleg. in S. S.*, p. 169, ou, dans le cas dont il s'agit, de supposer une signification inusitée à la conjonction אם en la traduisant par *obsecro*, comme fait Noldius, qui cite mal-à-propos deux autres passages, l'un des Paralipomènes, l'autre de la Genèse, en faveur de cette signification. Il n'y a pas plus de raison de supposer, dans le texte Hébreu, l'omission du mot נשא; et bien loin que l'accord du texte Samaritain dans ce passage avec la version des Septante prouve une altération dans le texte Hébreu, elle ajoute au contraire

naturel de supposer qu'il auroit suivi la version Samaritaine : mais on a vu que, dans plusieurs passages, Abou-Saïd ne s'accorde point avec cette version. Il ne reste donc aucun doute sur ce que nous avons avancé, que le texte Hébreu-samaritain a servi d'original à la version d'Abou-Saïd.

Je n'ai plus qu'à examiner de quelle utilité peut être, pour la critique, la version d'Abou-Saïd. Pour porter à cet égard un jugement sûr, il faudroit l'avoir étudiée à fond, en la comparant avec le texte et avec les autres versions, et sur-tout avec la version Samaritaine. J'avoue que je n'ai point fait ce travail, et que je ne puis par conséquent déterminer d'une manière bien précise le degré de mérite et d'utilité de la version d'Abou-Saïd; j'en citerai néanmoins quelques passages qui me semblent propres à en donner une bonne idée, et à en faire desirer la publication.

Dans les bénédictions de Jacob à ses enfans, un des passages qui ont le plus embarrassé les interprètes et les commentateurs, est celui-ci, où Jacob, parlant de Joseph, dit, suivant la leçon du texte Hébreu des Juifs, בֵּן פֹּרָת יוֹסֵף בֵּן פֹּרָת עֲלֵי עָיִן בָּנוֹת צָעֲדָה,

aux raisons que l'on a de soupçonner que le texte Samaritain a été, en quelques endroits, réformé d'après la version des Septante. Ces interprètes avoient suppléé ici une ellipse qui, peut-être, leur paroissoit jeter quelque obscurité dans le texte, et ils ont été copiés par ceux qui ont corrigé le texte Samaritain. On pourroit aussi supposer que ἄφες est originairement une glose marginale, qui a passé ensuite dans le texte. On voit dans le livre de Ruth, *chap. III, v. 13*, une phrase pareille à celle-ci, mais où l'ellipse n'a pas lieu : et Daniel, *chap. III, v. 15*, fournit un exemple semblable à celui de l'Exode. Le P. Houbigant l'a éludé en traduisant הֵן par une interrogation.

Je n'ai pas besoin de dire que dans le passage du Deutéronome, *ch. XXVII, v. 4*, où le texte et la version Samaritaine substituent le mont Garizim au mont Ebal, notre version Arabe est conforme au texte Samaritain ; on devine, sans que je le dise, que cela ne peut être autrement. Mais je saisis cette occasion d'observer que cette leçon, taxée de corruption évidente, non-seulement par les ennemis déclarés du Pentateuque Samaritain, mais même par plusieurs de ses plus zélés défenseurs, ne me paroît pas aussi décisive contre l'autorité du texte Samaritain, que le prétend M. J. M. Lobstein, dans sa dissertation intitulée *Commentatio historico-philologica de montibus Ebal et Garizim.* M. Lobstein croit que du jugement que l'on porte de cette seule variante dépend nécessairement la préférence que l'on doit accorder à l'un des deux textes Hébreu ou Samaritain sur l'autre. C'est pousser, ce me semble, beaucoup trop loin la conséquence : les Samaritains pourroient avoir, à une époque très-reculée, altéré le texte en cet endroit, altération devenue très-importante pour eux depuis l'établissement de leur temple sur le mont Garizim, sans que pour cela on dût regarder comme autant d'altérations tous les endroits où leur texte diffère de celui des Juifs, et où ils n'avoient aucun intérêt à

עָלֵי שור ou suivant celle du texte Samaritain ࠁࠍࠉ࠰ࠑࠏࠉࠓࠉ࠰ࠏࠋࠉ࠰ࠔࠅࠓ Quiconque comparera sans préjugé ces deux leçons, n'hésitera pas, je crois, à donner la préférence à celle du texte Samaritain, qui, outre qu'elle ne présente pas une anomalie grammaticale, comme celle du texte des Juifs, a encore en sa faveur l'autorité des Septante. Mais il reste toujours une difficulté dans les deux derniers mots; car soit que l'on traduise avec les Septante *πρός με ἀνάστρεψον ad me convertere*, soit que l'on traduise avec d'autres interprètes *ascendit murum*, il est difficile de lier ces idées avec ce qui précède. Abou-Saïd conserve les mots mêmes de l'original en traduisant ainsi ابني صغيري عليّ سور et comme dans nos deux manuscrits on a eu soin de mettre un teschdid sur le ي de عليّ et que d'ailleurs سور est au nominatif, ces mots ne peuvent signifier autre chose que *Filius meus natu minimus factus est mihi murus*, c'est-à-dire, « J'ai trouvé dans le plus » jeune de mes enfans un asile, une forteresse. » Ce sens est aussi un de ceux que propose le commentateur Samaritain que possède

le falsifier. Il est d'ailleurs remarquable que le texte Samaritain étant souvent d'accord avec les Septante quand il diffère du texte des Juifs, on sera souvent obligé de supposer que les Samaritains ont corrigé leur texte d'après une version qui auroit dû leur être odieuse comme étant l'ouvrage de leurs ennemis. Mais d'ailleurs est-il bien sûr que, dans ce passage controversé, l'altération ne doive pas être mise sur le compte des Juifs! Si elle a été faite avant la version des Septante, du temps d'Alexandre par exemple, l'argument que l'on tire de la conformité de toutes les anciennes versions, autres que celles des Samaritains, avec le texte Hébreu des Juifs, se réduit à rien. Assurément les Juifs avoient grand intérêt, quoi qu'en dise M. Lobstein, à faire cette altération, pour ôter à leurs adversaires un argument puissant en faveur du temple de Garizim. L'opinion que je propose ici, et je l'avoue avec une grande réserve, a déjà été mise au jour par de savans critiques, tels que G. Whiston, dans l'ouvrage intitulé *an Essay towards restoring the true text of old Testament;* B. Kennicott, dans sa seconde dissertation *on the state of the printed Hebrew text*, et J. D. Michaëlis, dans son excellent Traité du droit Mosaïque. Plusieurs siècles auparavant, Jacques d'Edesse, ou l'auteur des notes qui se trouvent jointes à la révision de la version Syriaque des livres de Moïse dans le manuscrit que j'ai fait connoître ailleurs, avoit remarqué que la leçon du texte Samaritain étoit préférable à celle du texte Hébreu. C'est l'objet d'une note sur le *ch. XXVII, v. 4*, du Deutéronome, que j'ai rapportée dans la Notice de ce manuscrit (*Voy.* Not. et Extr. des manusc. de la Bibl. nat., tom. IV, p. 666). Le motif allégué par l'auteur de cette note, a frappé également Basnage, comme on peut le voir dans son Histoire des Juifs, *tom. II, part. 1, p. 57.*

la bibliothèque d'Oxford. Voici ce qu'il dit en cet endroit, que M. Schnurrer a fait connoître. Après avoir proposé une autre explition, où עלי est pris simplement pour על comme dans le texte massorétique, il ajoute وقيل ان معني ࠁࠍࠅࠕ· ࠑࠏࠃࠄ· ࠏࠋࠉ· ࠔࠅࠓ· اي علي سور اتحصن به من الحوادث واتوقي به الكوارث فهو جنتي منها وسهمي الذي اصمت به الشدايد لانه يكفلني واولادي في الدنيا وينفعني بدعايه في الاخرة « Suivant » d'autres, le sens de ces mots du texte ࠁࠍࠅࠕ· ࠑࠏࠃࠄ· ࠏࠋࠉ· ࠔࠅࠓ· » est celui-ci : Il sera pour moi une muraille, dans laquelle je » trouverai une défense contre les infortunes, et qui me mettra à » l'abri des malheurs ; il sera mon bouclier contre les maux ; il » sera ma flèche, par le moyen de laquelle je triompherai de » l'adversité : car il prendra soin de moi et de mes enfans dans » ce monde ; et dans l'autre, il me servira utilement par ses » prières. »

Eichhorn's Repertor. part. 16, p. 188.

En suivant cette idée, ne pourroit-on pas jeter un nouveau jour sur le premier membre de ce verset, et dire qu'en vertu du parallélisme ordinaire aux langues Orientales, les mots עלי עין doivent être entendus d'une manière analogue, *mihi est fons!* Cela me paroît d'autant plus vraisemblable, qu'on sait quel prix attachent à la découverte d'une source ou d'une citerne, des peuples nomades, qui errent avec leurs troupeaux, à la manière des Arabes Bédouins, dans les déserts et les lieux arides, et combien est précieuse pour eux la possession d'un semblable trésor. Les Septante et la version Samaritaine viennent à l'appui de cette conjecture, quoique leur traduction soit fort différente. Les Septante ont traduit μὲ ζηλωτός, croyant sans doute que les mots Hébreux signifioient, *super me defixos habens oculos ut zelotes ;* et l'interprète Samaritain a rendu le texte plus littéralement ࠏࠋࠉࠄ· ࠏࠉࠍࠄ· *super me oculus ejus :* mais ce qu'il faut observer, c'est que les Septante, aussi bien que cet interprète, ont pris le י dans עלי pour l'affixe de la première personne, et non pour

une lettre épenthétique. Si on adopte ces réflexions, et si l'on suit l'ouverture que présente la version d'Abou-Saïd, le sens de tout ce passage sera : « Joseph est un enfant de fécondité et d'abon-» dance ; il a été pour moi comme une source d'eau vive au » milieu d'un désert aride : le plus jeune de mes enfans a été » pour moi comme une muraille forte et impénétrable, qui m'a » servi d'asile contre les attaques de l'adversité. »

Au *chap. XXII* du livre des Nombres, *v. 5*, on lit que Balac envoya des députés vers Balaam, fils de Béor, à Péthor, qui étoit sur le fleuve dans le pays de son peuple וַיִּשְׁלַח מַלְאָכִים אֶל־בִּלְעָם בֶּן־בְּעוֹר פְּתוֹרָה אֲשֶׁר עַל־הַנָּהָר אֶרֶץ בְּנֵי־עַמּוֹ La version d'Abou-Saïd porte : فارسل رسلا الي بلعام بن بعور المفسر الذي علي النهر ارض بني عمّان « il envoya des » députés vers Balaam, fils de Béor, l'interprète qui demeuroit » près le fleuve dans le pays des enfans d'Ammon. »

Il y a ici deux choses à remarquer : la première, qu'Abou-Saïd, au lieu de prendre *Péthor* pour le nom d'une ville, comme ont fait les Septante, Onkélos, Saadias et le traducteur Arabe d'Erpénius, l'a pris pour un nom appellatif, comme ont fait aussi l'auteur de la Vulgate, le traducteur Syrien et l'interprète Samaritain ; la seconde est qu'il a lu, avec le texte et la version Samaritaine, la version Syriaque et la Vulgate, עמון *Ammon*, au lieu de עמו *son peuple*, leçon qu'il est difficile de ne pas adopter, quoiqu'elle ait contre elle l'autorité des Septante.

Dans ce même chap. *v. 29*, Balaam, adressant la parole à l'ânesse, lui dit qu'il l'a frappée parce *qu'elle s'est moquée de lui;* du moins est-ce le sens qu'on donne ordinairement aux mots Hébreux כִּי הִתְעַלַּלְתְּ בִּי Saadias, suivant l'édition de Constantinople, se sert du mot تمرست بي ce qui signifie, *tu t'es frottée contre moi* (تمرّس بالشي وامترس احتكّ به, suivant l'auteur du Kamous). Dans les Polyglottes on lit تراوغت بي *tu t'es roulée avec moi.* Abou-Saïd donne au terme de l'original une

autre signification ; il traduit لانكِ بطشتي بي *parce que tu as usé de violence envers moi ;* car c'est-là le sens de بطش suivi de la préposition ب On lit dans le Kamous بطش به يبطُش وبطِش اخذه بالعنف والسطوة ce qui fixe le sens de ce mot.

Au *v. 3* du chapitre suivant, Abou-Saïd a adopté une traduction qui lui est particulière. Au lieu de rendre le texte comme on le fait ordinairement : « Peut-être le seigneur viendra-t-il à » moi ; et ce qu'il m'aura fait voir, je vous l'annoncerai ; » וּדְבַר מַה־יַּרְאֵנִי וְהִגַּדְתִּי לָךְ il a pris דבר pour un verbe, et il a traduit فعسي يصادف ملاك الله للقائي فيقول ما يرشدني فاخبرك *Fortè obvius fiet mihi angelus Domini, et loquetur id quod me dirigat [ad veritatem cognoscendam] et nuntiabo tibi.* Cette interprétation est fondée sans doute sur le ו qui précède le verbe הגדתי et sur le mot conjonctif מַה qui semble ici tenir la place de אשר suivant l'interprétation ordinaire. Peut-être aussi Abou-Saïd a-t-il lu וידבר L'interprète Samaritain, qui traduit ࠀࠌࠋࠋ· ࠉࠕ· ࠌࠄࠃࠉࠇࠆࠉࠍࠍࠉ· *loquar id quod ostenderit mihi*, semble avoir lu ࠅࠀࠃࠁࠓ· Je conjecture que מַה a ici, comme en arabe, la fonction de généraliser le mot qui précède, et que le sens est, *et rem quamcumque ostendet mihi et nuntiabo tibi*, comme on lit dans l'Alcoran مثلاً ما *une comparaison quelconque.* Sur. II, v. 26.

Le texte ajoute וַיֵּלֶךְ שֶׁפִי Ce dernier mot a été diversement interprété ; la version Samaritaine le rend par ࠔࠔࠔࠋ· ce que le P. Morin a traduit *insidians.* Abou-Saïd emploie le mot متخفيا *latitans.* C'est aussi, je crois, le vrai sens de ࠔࠔࠔࠋ· et peut-être un des avantages que l'on peut retirer de la version d'Abou-Saïd, est-il de mieux entendre la version Samaritaine.

Au *v. 8* du *chap. XXIII*, on lit dans le texte Hébreu מָה אֶקֹּב לֹא קַבֹּה אֵל וּמָה אֶזְעֹם לֹא זָעַם יְהוָה et tous les interprètes ont traduit littéralement מה comme interrogatif : *Cur* (ou *quomodo*) *maledicam* (*cui*) *non maledixit Dominus ! cur* (ou *quomodo*)

detestabor quem non est detestatus Dominus ! Abou-Saïd a substitué la négation à la forme interrogative لا العن من لم يلعنه القادر ولا اشتم من لم يشتمه الله *non maledicam* &c., *et non detestabor* &c. Il semble avoir pensé que מה en hébreu, comme ما en arabe, étoit tantôt conjonctif et interrogatif, et tantôt un adverbe négatif ; ce qui ne paroîtra pas sans vraisemblance, si l'on fait attention à certains textes où il n'est guère possible de l'entendre autrement que dans le sens négatif ou prohibitif, comme dans ces passages cités par Noldius אִם אֲדַבְּרָה לֹא יֵחָשֵׂךְ כְּאֵבִי וְאַחְדְּלָה מַה - מִנִּי יַהֲלֹךְ Job. *chap. XVI, v. 6 :* « Si je parle, » ma douleur ne sera pas éloignée de moi ; si je me tais, elle ne » me quittera pas. » Ici le parallélisme prouve bien que מה et לא sont synonymes בְּרִית כָּרַתִּי לְעֵינָי וּמָה אֶתְבּוֹנֵן עַל - בְּתוּלָה Job. *chap. XXXI, v. 1 :* « J'ai fait un pacte avec mes yeux, et je » ne regardois point fixement une vierge. » הִשְׁבַּעְתִּי אֶתְכֶם בְּנוֹת יְרוּשָׁלָם מַה תָּעִירוּ וּמַה תְּעֹרְרוּ אֶת-הָאַהֲבָה Cant. cant. *chap. VIII, v. 4:* « Je vous en conjure, ô filles de Jérusalem, n'éveillez point, » ne faites point lever ma bien-aimée. »

Saadias semble avoir eu la même idée ; car il traduit suivant l'édition de Constantinople ما اسبّ من لم يسبّه الطايق وما اذمّ من لم يذمّه الله et quoique مَا puisse être pris pour interrogatif, s'il eût voulu donner ce sens au texte, il auroit vraisemblablement traduit لِمَ — لماذا — ou كيف comme il rend ces mots מַה - נִּצְטַדָּק par ceux-ci وما نحتجّ Gen. *chap. XLIV, v. 16.*

Au *v. 10* du même chapitre des Nombres, on lit dans Abou-Saïd من يعدّ سلالة يعقوب ومن يحصي ربعا من اسرايل « qui pourra » compter les descendans de Jacob ? qui pourra nombrer un » quart d'Israël ? » Abou-Saïd semble avoir lu dans le texte מִי סָפַר ou מי יספר au lieu de מִסְפָּר et cette leçon est autorisée par les Septante, et par le traducteur Arabe d'Erpénius,

dans lequel on lit من عدّ *quis numeravit.* Abou-Saïd traduit עָפָר par *soboles,* comme les Septante et Saadias, et רֹבַע par *quarta pars*, comme Onkélos et l'auteur de la version Syriaque. C'est une raison de soupçonner qu'Abou-Saïd a lu comme on lit dans le texte des Juifs רֹבַע et non ࠓࠁࠁࠏ comme porte le texte Samaritain. Je crois que l'interprète Samaritain a lu de même, et il est bon d'observer que Kennicott a trouvé cette même leçon dans un manuscrit Samaritain.

Je ne pousserai pas plus loin ces recherches. Les extraits de la version d'Abou-Saïd, que je donne à la suite de ce Mémoire, mettront les savans qui s'occupent de la critique sacrée, à portée de juger par eux-mêmes du mérite de cette version. Elle n'est assurément pas à mépriser; et quoique je sois fort éloigné d'en parler avec autant d'emphase que Bjornstahl, qui ne l'avoit pas étudiée à fond, je crois cependant qu'elle ne seroit pas inutile, et qu'elle pourroit sur-tout servir à la critique du texte Samaritain, et jeter du jour, comme je l'ai déjà fait observer, sur plusieurs passages obscurs de la version Samaritaine. Mais si l'on entreprenoit d'en donner une édition, il faudroit, après avoir fait choix d'un bon manuscrit comme celui que je nomme le manuscrit d'Abou'lbérécat, y joindre les variantes des autres manuscrits, toutes les fois qu'elles affectent le sens; et il seroit à souhaiter, pour compléter ce travail, que l'éditeur eût sous les yeux le commentaire Samaritain dont Castell a fait usage, et dont M. Schnurrer a publié un extrait : car je pense, avec Michaëlis, que ce commentaire est digne de l'attention des savans, et fournit un moyen important de critique tant pour le texte que pour la version Samaritaine.

J. D. Michaelis Einleitung in die gœtt. Schr. des A. Bundes p. 344

J'ai parlé, dans le cours de ce Mémoire, des scholies ou notes marginales qui se trouvent dans nos deux manuscrits; elles ont pour objet tantôt la critique du texte, tantôt la recherche des différentes acceptions dont un même mot est susceptible, tantôt la réfutation de quelque opinion des Juifs, soit Karaïtes, soit Rabbanites, une difficulté chronologique ou exégétique, la définition des mesures dont il est parlé dans le texte, ou autres objets de ce genre. J'en ai extrait quelques-unes de ces différentes

espèces

espèces, et je crois que les savans les verront avec plaisir à la suite de ce Mémoire.

Dans l'exemplaire copié par Ebn-Kata, toutes ces scholies ont été rejetées à la fin du volume ; elles occupent quarante-deux pages, et le copiste a mis en tête ce titre : حواشي مفيدة جدًّا لابو سعيد بن ابي الحسين بن ابي سعيد احمد الله عاقبته بالخير puis il les a fait précéder de la dernière partie de la préface d'Abou-Saïd, qu'il commence ainsi : اعلم وفقك الله ايها القاري ان الحواشي التي عليها جميعها استخراجي مما ودّي اليها اجتهادي &c., comme ci-dev. *p. 53.*

Ma tâche se termineroit ici, si je n'avois à rendre compte d'un autre manuscrit de la version d'Abou-Saïd, qui m'étoit inconnu quand je rédigeai d'abord ce Mémoire. Ce n'est que depuis l'édition qui en a été donnée en latin par M. Eichhorn, que ce manuscrit est tombé entre mes mains. Comme il exige une description particulière, j'ai cru devoir en réserver la notice pour la fin de ce Mémoire. *Voy. ci-dev. pag. 9.*

J'examinois, pour un autre objet, les différens manuscrits Arabes de la Bibliothèque nationale qui contiennent des versions des livres de Moïse, et je cherchois sur-tout à comparer entre eux ceux qui paroissoient devoir contenir la version faite sur le grec des Septante, par Hareth ben-Sinan, lorsque voulant m'assurer si le manuscrit n.° 12 appartenoit à cette classe, comme la notice imprimée dans le Catalogue sembloit l'insinuer, je reconnus facilement, au premier coup d'œil, que la version contenue dans ce manuscrit n'avoit rien de commun avec celle de Hareth ben-Sinan : la lecture de quelques versets pris au hasard, me convainquit que c'étoit une version faite sur le texte original, et non sur le grec des Septante, et je commençai à soupçonner que j'avois rencontré un nouvel exemplaire de la version Arabico-samaritaine. Une première comparaison avec le manuscrit d'Abou-Saïd fortifia mes soupçons ; mais

certains endroits sembloient les détruire : je crus donc devoir examiner ce manuscrit avec plus d'attention ; et cet examen, fait à loisir, a changé ma conjecture en une entière certitude.

On ne doit pas être surpris néanmoins que cette idée ne soit pas venue à l'esprit des savans qui, avant moi, ont examiné superficiellement ce manuscrit; car il ne porte point les caractères ordinaires aux manuscrits de cette version. En effet, tous ceux que l'on a reconnus pour tels jusqu'ici, ont été faits pour des Samaritains, et portent des indices frappans de leur origine et de leur destination ; ils sont ou joints au texte Samaritain, et écrits en caractères Samaritains, comme celui de la bibliothèque Barberine, celui auquel a appartenu le premier feuillet de notre manuscrit Samaritain n.° 1, et le manuscrit d'Ussérius ; ou en caractères Arabes, mais précédés d'un avertissement qui indique la nation à laquelle ils appartiennent, comme nos manuscrits 2 et 4 ; ou enfin divisés en sections, dont le commencement est indiqué par quelques mots Hébreux, écrits en caractères Samaritains, comme nos manuscrits 2 et 4, le manuscrit de Taylor et celui de Leyde. Il n'en est pas de même de notre manuscrit n.° 12 ; il ne contient aucun de ces signes caractéristiques, et cela parce que, comme on le verra par la suite, c'est une copie faite par des Chrétiens et pour leur usage ; aussi n'a-t-on pas soupçonné qu'il offrît une version faite pour l'usage des Samaritains. La courte notice qui se trouve au commencement du volume, et qui doit être de la main de Renaudot, a peut-être contribué à induire en erreur les savans entre les mains desquels il peut avoir passé. Ce manuscrit a appartenu à Melchisédech Thévenot, nommé, le 4 décembre 1684, commis à la garde de la Bibliothèque du roi. Voici la notice qu'on lit en tête, et qui est, comme je l'ai dit, de la main de Renaudot. 406. 2. *Pentateuchi versio Arabica ab editis valdè diversa, quæ videtur esse interpolata ex eâ Hareth, filii Sinan. Præmittitur præfatio de legis Mosaïcæ commendatione, quòd figuras contineret rerum à Christo perficiendarum, et quòd ejus testimoniis ipse et apostoli usi fuissent. Sequitur synopsis totius Pentateuchi.* Avant de faire connoître la version contenue dans ce volume, je dois décrire exactement les différentes parties qui le composent.

Le premier morceau est une préface qui commence par cette formule : بسم الله الروف الرحيم وبه نستعين « Au nom de » Dieu compatissant et miséricordieux, c'est de lui que nous » implorons l'assistance. » Cette formule, imitée de celle qu'emploient les Musulmans, en diffère par un seul mot. Cela suffit pour donner à connoître qu'elle n'est point l'ouvrage d'un Mahométan ; et effectivement, la préface qui suit, et qui est intitulée : مقدمة التوراة الموسوية *Préface de la loi de Moïse*, est visiblement l'ouvrage d'un Chrétien ; elle a pour objet de relever l'excellence de la loi de Moïse. L'auteur dit qu'elle est la première loi véritable, et qu'elle annonçoit l'avénement de Jésus-Christ, qui a été l'accomplissement de la loi Mosaïque, et comme l'esprit de ses emblèmes corporels *(a)* تروحنت مثالاتها الجسمانية. Jésus-Christ lui-même a montré l'excellence de cette loi, puisqu'il en a emprunté les paroles par lesquelles il a vaincu les démons et réduit au silence les docteurs d'entre les Juifs. De même, les douze apôtres et S. Paul ont souvent employé des témoignages tirés de la loi et des prophètes ; ils ont fait voir que la loi contenoit certaines choses qui n'étoient que des figures corporelles et passagères, qui avoient cessé d'être, mais dont la réalité subsistoit : de ce genre sont le serpent d'airain, figure de Jésus-Christ ; la circoncision, figure du baptême ; le sabbat, figure du repos dans lequel Jésus-Christ est entré par sa résurrection ; l'immolation de l'agneau paschal et la manne. La peine du talion, ordonnée dans la loi de Moïse, n'est point opposée à cet autre précepte de la même loi, *Aimez votre prochain comme vous-même ;* et Dieu, en établissant cette peine, n'a voulu que réprimer les passions des hommes, et les empêcher de se nuire les uns aux autres. C'est ainsi que bien que Jésus-Christ ordonne, dans l'Évangile, le pardon des injures, S. Paul autorise néanmoins les souverains à punir les méchans. La victoire des Israélites sur les peuples du pays de Chanaan, figure la victoire que Dieu accorde aux

(a) Le mot تروحنت est remarquable ; il est formé de روحاني *spirituel.*

Chrétiens sur les démons : mais pour les préceptes moraux ou spirituels de la loi, comme sont ceux du Décalogue, ils subsistent toujours, Jésus-Christ les ayant renouvelés dans l'Évangile. Moïse a annoncé lui-même l'avénement de Jésus-Christ, et a ordonné aux hommes de lui obéir, en disant : « Dieu vous » enverra un prophète comme moi d'entre vos frères, obéissez-» lui; et toute personne qui n'obéira point à ce prophète, périra du » milieu de son peuple. » Quant aux contradictions qui semblent se trouver entre diverses ordonnances de la loi, cela ne montre que l'obéissance aveugle qui est due à Dieu. Ainsi Dieu a défendu de tuer, et il a commandé de faire mourir l'assassin. Il a aussi ordonné à Saül d'exterminer les Amalécites, et lui a ôté le royaume pour le punir de ce qu'il avoit désobéi à cet ordre. Ces contradictions ne sont quelquefois que des emblèmes. Ainsi Jésus-Christ avoit défendu à ses apôtres, en les envoyant en mission, de prendre un bâton pour leur route ; et au moment où il alloit tomber entre les mains des Juifs, il leur ordonne de vendre leurs habits pour acheter des épées. Ce n'étoit là qu'une expression symbolique, qui signifioit la force de la foi, comme lorsque S. Paul dit, « Prenez dans vos mains le » bouclier de la foi, &c. » ; et ce qui prouve bien cela, c'est que Pierre ayant fait usage de son épée, Jésus-Christ l'en blâme ; car Dieu ne veut des hommes que la foi par laquelle seule ils sont justifiés, comme Abraham l'a été lui-même par la foi, avant la circoncision. L'auteur finit en rapportant les paroles de Jésus-Christ, qui fait consister tout l'accomplissement de la loi dans l'amour de Dieu et du prochain. Cette préface occupe six pages : l'auteur n'en est point nommé.

A la préface succède une table des chapitres de la Genèse, qui commence ainsi : « Au nom du Dieu éternel, vivant, tou-» jours subsistant et sans fin : nous commençons, avec le secours » du seigneur (que sa grandeur soit exaltée et ses noms sancti-» fiés!), à écrire l'indication du contenu des chapitres du premier » livre, c'est-à-dire, du livre de la Création, qui sont au nombre » de quarante-sept ; avec la paix du Seigneur. » Cette table occupe dix pages ; elle finit ainsi :

« La table du chapitre du livre de la Création est finie, avec

» la paix du Seigneur ; c'est en son nom que je commence et que » j'agis. *Rendez gloire à notre Seigneur le puissant, dont les » œuvres sont parfaites ; toutes ses voies sont l'équité même : il est » fidèle et sans aucune iniquité, juste et droit.* Que notre Seigneur » soit béni à toujours ! que son nom soit exalté dans toute l'éter- » nité ! »

J'observe, en passant, que ce que j'ai mis ici en caractères italiques, est tiré du *chapitre XXXII* du Deutéronome, *v. 3*, &c. et est conforme, mot pour mot, à la version Arabico-samaritaine *(b)*.

Le livre de la Genèse commence ensuite par ces mots : « Au nom » du Dieu créateur, vivant, éternel, raisonnable (par son essence) : » nous commençons, avec le secours et la grâce de Dieu très-haut, » à copier la loi de Moïse le prophète, dont les bénédictions soient » sur nous. Le commencement de cette loi est le premier livre, » qui est le livre de la Création. »

Jusqu'ici, les feuillets ne sont point numérotés ; le premier feuillet numéroté est coté 2, et commence au *v. 12* du *chap. 1.er*, واخرجت الارض كلا *et protulit terra herbam.* La Genèse comprend les feuillets suivans jusqu'au 67 inclusivement, qui finit par ces mots du *chap. L, v. 24:* افتقادا يفتقدكم *visitabit vos.* Le feuillet suivant, qui n'est point numéroté, contient les derniers versets de la Genèse, avec une longue note dont je parlerai ailleurs. Au verso de ce feuillet commence la table des chapitres de l'Exode, au nombre de trente-six : elle occupe sept pages. Après cela vient un feuillet non numéroté, qui contient le commencement de l'Exode jusqu'aux mots : ليس كالنسا المصريات لانهن قوبات *Obstetricandi habent scientiam*, du *v. 19* du *ch. 1.er* Là recommencent les feuillets numérotés par le folio 69, et ils continuent jusqu'au 124, qui se termine avec le *v. 37* du dernier chapitre de l'Exode, لا يرحلون الى يوم ارتفاعه Le 38.e et

(b) Je remarque cela, parce que, dans notre manuscrit, c'est précisément à cet endroit du Deutéronome que la version de Saadias prend la place de celle d'Abou-Saïd.

dernier verset se trouve sur le feuillet suivant, qui est sans numéro, avec une note qui termine le livre. Au verso de ce feuillet commence la table des chapitres du Lévitique, au nombre de seize ; elle occupe cinq pages. Le feuillet suivant est numéroté 125 ; il commence ainsi : « Au nom du Dieu compatissant et miséricor- » dieux; c'est de lui que nous réclamons l'assistance. Le troisième » livre, qui est le livre des Lévites : Nous prions Dieu, dont le » nom soit exalté, qu'il nous aide en toutes choses ; car c'est de » Dieu que vient le succès. *Chap. I.er* »

Tout ceci est écrit sur un morceau de papier qui a été collé sur le haut du feuillet, pour cacher les premières lignes qui contenoient, comme je le ferai voir, le dernier verset de l'Exode.

Les feuillets suivans, numérotés jusqu'à 158, contiennent la suite du Lévit. jusqu'à ces mots : للامام يكون حوزا *Ad jus pertinet sacerdotum*, v. 21 du dernier chapitre du Lév. Le reste de ce chapitre se trouve sur le feuillet suivant non numéroté. J'observe qu'il y a dans le Lévitique deux feuillets non numérotés entre les folios 135 et 136, et les folios 128 et 129; mais c'est une pure omission, ainsi qu'il résulte du compte des cahiers, qui sont chacun de 10 feuillets. Au verso du même feuillet qui termine le Lévitique commence la table des trente-quatre chapitres du livre des Nombres; elle occupe 11 pages, et se termine par une note que je donnerai ailleurs. Le feuillet suivant est en blanc au recto, et le verso contient le commencement du livre des Nombres, jusqu'à ces mots des *v. 17* et *18* du *chap. I:* هولاء الرجال الذين شرحنا اسماءهم والجوق *Cum omni vulgi multitudine.* Là commence le feuillet coté 160, et les feuillets suivans jusqu'au 210 inclus. Celui-ci finit à ces mots : لبني عمومتهن *Filiis patrui sui*, v. 11 du dernier chapitre des Nombres ; le reste de ce chapitre occupe le commencement du feuillet suivant, non numéroté. Entre le feuillet 182 et le feuillet 184, il y a une intercalation de trois feuillets non numérotés, qui servent à réparer une lacune. La table des chapitres du Deutéronome, au nombre de dix-huit, commence immédiatement après les derniers mots du Lévitique, et le

tout occupe quatre pages. Le Deutéronome commence avec le feuillet 211, par ces mots : « Au nom du Dieu bienfaisant et miséricordieux, sage et savant. Le cinquième livre de la loi, qui est le » livre du Deutéronome, dans lequel sont répétés à leurs oreilles » les lois, les préceptes et les ordonnances précédentes, toutes » les lois et les ordonnances. Ce livre est le complément et la fin » de la sainte loi de Moïse, avec la paix du Seigneur. Commencement de ce livre, *chap. I.* » Tout ceci est écrit sur un morceau de papier qui a été collé sur le haut du feuillet pour cacher les derniers versets du Lévitique. L'ordre des feuillets continue jusqu'au 254, où se termine le Deutéronome : il y a un feuillet qu'on a omis de coter entre le feuillet 212 et le feuillet 213.

Après ces observations, qui auront leur application par la suite, je vais donner la traduction de différentes notes qui nous fourniront quelques lumières sur l'état actuel de ce manuscrit. Voici d'abord celle qu'on lit à la fin de la Genèse :

« Ceci fait partie de ce que le plus illustre des seigneurs respectables, l'appui de la société des Chrétiens augustes, le plus » distingué entre les principaux de l'église des Jacobites en Égypte, » mon seigneur et mon maître illustre et vénérable, le scheïkh » savant, le docteur Atia, surnommé, à cause de son origine » illustre, Ebn-Fadhl-allah Abyari عطية الشهير بالنسبة » الكريم بابن فضل الله الابياري, a fait faire pour réparer les » lacunes de ce saint exemplaire de la loi, et compléter ce qui lui » manquoit : il a fourni de ses deniers et de son propre argent aux » frais de la restauration et de la reliure de ce volume ; et il s'en » est rendu propriétaire, afin de se remplir des paroles qu'il » contient, que Dieu a révélées par le ministère du plus illustre et » du premier des prophètes, Moïse ; et ce volume est demeuré en sa » possession. Que le Seigneur, le Dieu saint, créateur des corps et » vivificateur des ames, prolonge la vie de ce seigneur, et lui » fasse recueillir les bénédictions de la parole de Dieu que contient » ce saint livre ! que le Dieu très-haut le place dans son paradis » éternel, après qu'il aura fourni une longue carrière, et qu'il fasse » croître ses enfans illustres jusqu'à une croissance parfaite, par les

» prières de Notre-Dame, et de tous ceux dont les prières ont
» été agréables devant lui, et qui ont reçu la récompense de leurs
» bonnes œuvres ! Amen.

» Sachez que ce que le susdit Seigneur a dépensé pour cela se
» monte, savoir ; pour le prix de l'acquisition qu'il en a faite du
» prêtre Farahat, courtier de livres فرحات دلال الكتب à une
» somme égale à 60 demi-pièces d'argent données au compte
» من الفضة العددية سيتن نصف فضة ; et pour le faire relier
» par le ministère du plus misérable, le prêtre Hanoun, prêtre de
» nom seulement, mais non par ses œuvres علي يد احقر القسوس
» حنون بالاسم قس لا بالعمل, à une somme égale à 30 demi-pièces
» données au compte من الفضة العددية ثلثين نصف فضة
» Que le Seigneur le remplisse de ce que ce livre renferme !
» Amen. »

A la fin de la table des chapitres de l'Exode on lit : « La table
» des chapitres du livre de l'Exode est finie par l'aide de Dieu, et
» celui qui l'a écrite est le misérable pécheur Jean, prêtre de nom
» يوحنا بالاسم قسيس qui espère en l'indulgence de Dieu : qui-
» conque lira cette écriture neuve et demandera pardon pour lui,
» ses père et mère et ses frères, je prie Dieu de lui en rendre la
» récompense dans le royaume des cieux. Gloire à Notre-Seigneur
» à toujours ! »

A la fin de la table du livre des Nombres on lit encore : « Lec-
» teur, je t'en conjure par une charité fraternelle, demande
» pardon et miséricorde devant le Seigneur miséricordieux et
» libéral, pour la misère et l'impureté de l'écrivain Jean, prêtre
» de nom, qui a copié ces feuillets neufs يوحنا بالاسم قسيس
» ناسخ هولاء الاوراق الجدد Quiconque aura demandé le
» pardon pour ma misère, je prie le maître, le souverain juge,
de

» de lui accorder la rémission de tous ses péchés et de toutes ses » fautes, par les prières de la plus sainte des femmes, des anges, » des apôtres, des martyrs et de tous les saints. Grâces à Dieu, » toujours, dans toute l'éternité et sans fin. Amen. »

Des détails dans lesquels je suis entré, et des notes que je viens de traduire, il résulte évidemment que notre manuscrit a été restauré et relié, à une époque qu'il est impossible de déterminer, par un prêtre Égyptien, nommé *Jean* (car je regarde حنون et يوحنا comme un seul et même nom), par l'ordre et aux frais d'un Copte Jacobite, qui tenoit un rang distingué parmi ceux de sa secte en Égypte, et se nommoit Moallem Atia, fils de Fadhl-allah Abyari. Le titre de *Moallem* معلم montre que c'étoit un laïque. Il est aisé de reconnoître tout ce qui est de l'écriture du prêtre Jean. On voit que le manuscrit contenoit originairement les cinq livres de Moïse de suite et sans aucun intervalle, en sorte que le Lévitique commençoit sur la même page où finissoit l'Exode; et le Deutéronome sur celle où finissoit le livre des Nombres: et l'on aperçoit encore aujourd'hui l'écriture à travers le papier qui a été collé par-dessus. Il est très-vraisemblable que quand le prêtre Jean a voulu réparer ce manuscrit, il n'y avoit de perdu que le premier feuillet, qui contenoit le commencement de la Genèse, et trois feuillets dans le Deutéronome, entre ceux qui sont numérotés aujourd'hui 182 et 184; mais ayant voulu insérer entre chaque livre une table des sommaires des chapitres, il a été obligé de supprimer les feuillets qui contenoient la fin d'un livre et le commencement de l'autre, pour intercaler ces tables. Son écriture, facile à distinguer de celle du corps du manuscrit, prouve que c'est à lui que l'on doit la préface, toutes les tables des sommaires, la première page de la Genèse, *chap. I, v. 1-12;* la fin du même livre, *chap. L, v. 24, 25* et *26;* le commencement de l'Exode, *ch. I, v. 1-19*, et la fin du même livre, *chap. dern., v. 36;* la fin du Lévit., *chap. XXVII, v. 22-34;* le commencement des Nombres, *chap. I, v. 1-17*, et la fin du même livre, *chap. XXXVI, v. 12* et *13;* et en outre, dans ce même livre, trois feuillets qui contiennent depuis ces mots: وطردوهم الى حرماء *Persequutus est eos usque Horma*

chap. *XIV*, *v. 45*, jusqu'à ceux-ci : ثم اخرج موسى جميع العصي من امام الله الي جميع بني اسرايل فبادروا جميعهم واتوا *et receperunt singuli virgas suas*, chap. *XVII*, *v. 9*, suivant la Vulgate, ou *v. 24* suivant l'hébreu. Il a aussi marqué en marge le commencement de chacun des chapitres indiqués dans les tables des sommaires.

Ces observations sont essentielles ; car il peut se faire que ce prêtre Égyptien ait eu recours, pour remplir ces lacunes, à une version différente de celle du corps du manuscrit. J'examinerai donc séparément la version du manuscrit primitif, et ensuite celle des morceaux écrits de la main du prêtre Jean.

Il ne faut qu'une légère attention pour reconnoître que la version contenue primitivement dans ce manuscrit appartient à un texte Samaritain ; et c'est ce qui résulte des observations suivantes :

Notre manuscrit est conforme au texte Samaritain, pour la chronologie de la vie et des générations de Jared, Mathusalé et Lamech. Gen. *chap. V*. Il lui est également conforme dans toute la chronologie des patriarches post-diluviens. chap. XI.

Gen. *chap. XII*, *v. 16*. Notre version suit ici mot à mot le texte Samaritain, et s'éloigne par conséquent du texte Hébreu des Juifs ; elle porte : وصار لهم غنم وبقر ومال عظيم جدا وعبيد واماء وحمير واتانات وجمال *Fueruntque eis* [je lis له *ei*] *oves et boves, divitiæ magnæ valdè, et servi et ancillæ, et asini et asinæ, et cameli.*

On sait que dans le récit de la mission de Moïse, de ses entretiens soit avec Dieu, soit avec Pharaon, et des plaies dont Dieu frappa les Égyptiens et leur pays par son ministère, le texte Samaritain offre de fréquentes répétitions ; l'annonce des événemens et leur exécution étant ordinairement rapportées tout au long sans aucun changement dans l'ordre des circonstances et dans les expressions ; et que dans le texte Hébreu, au contraire, l'événement, annoncé d'abord dans le plus grand détail, n'est raconté ensuite que d'une manière abrégée : on en peut voir des exemples au

chap. VII, v. 18, et au *chap. VIII, v. 4* du livre de l'Exode. Ces répétitions se trouvent dans notre manuscrit, et on y reconnoît jusqu'aux moindres leçons qui caractérisent le texte Samaritain.

Il en faut dire autant de ce grand nombre de passages dans lesquels le texte Samaritain est plus étendu que celui des Juifs, et insère de longs détails que le dernier ne contient pas. Tels sont ceux que l'on remarque dans les endroits suivans : Exode, *chap. XX, v. 17, 19 et 21;* Lévit., *chap. XV, v. 3, et chap. XVII, v. 4;* Nombres, *chap. III, v. 12, chap. X, v. 10, chap. XII, v. 16, chap. XIV, v. 40 et 45;* Deutéronome, *chap. V, v. 18, chap. X, v. 6, chap. XI, v. 6.* Celles de ces intercalations qui se trouvent dans l'Exode, *chap. XX, v. 17*, et dans le Deutér. *chap. XVIII, v. 18*, sont singulièrement caractéristiques, à cause de la mention qui y est faite du mont Garizim. Dans tous ces endroits, la version Arabe du manuscrit n.° 12, suit fidèlement le texte Samaritain; elle porte encore, comme ce texte, le nom du mont Garizim, au Deutéronome, *chap. XXVII, v. 4;* elle offre aussi la même leçon que le texte Samaritain, *chap. IV, v. 10* du Lévitique : on y lit الي باب خبا المحضر يقربه *Ad portam tabernaculi congregationis offeret illud.*

En voilà assurément plus qu'il n'en faut pour reconnoître que la version contenue dans notre manuscrit doit son origine au texte Samaritain. J'ajoute qu'elle est la même version Arabico-samaritaine que nous connoissons d'ailleurs, et dont l'auteur paroît être Abou-Saïd.

Cette vérité paroîtra démontrée à quiconque se donnera la peine d'examiner la collation du manuscrit n.° 12, que je nommerai dorénavant le manuscrit d'Atia, avec les manuscrits d'Abou-Saïd, d'Abou'lbérécat, &c. Dans les morceaux que je donne à la suite de ce Mémoire, j'ai eu soin de recueillir exactement toutes les variantes du manuscrit d'Atia : il en résulte que rarement il a une leçon qui lui soit particulière, et que parmi ces variantes le très-grand nombre ne sont que des fautes d'orthographe ou de copiste, et n'affectent aucunement le sens.

Je passe maintenant à l'examen des morceaux écrits par le prêtre Jean. J'ai déjà dit qu'il y avoit une lacune dans le livre

des Nombres : cette lacune commence au *v. 45* du *c. XIV*, et finit avec le *v. 9* du *c. XVII.* Par la comparaison que j'ai faite de ces trois feuillets avec la version des manuscrits d'Abou'lbérécat et d'Abou-Saïd, et avec celle de Saadias, j'ai reconnu que c'étoit ici la version de Saadias, quoique avec plusieurs variantes. Il se trouve dans les deux *chap. XV* et *XVI*, quelques différences entre le texte Hébreu et le texte Samaritain, qui peuvent servir à reconnoître sur lequel des deux textes cette version a été faite : la première est au *v. 14*, du *chap. XV ;* la deuxième, au *v. 15* du *chap. XVI ;* la troisième, *v. 39*, *chap. XVI*, ou, suivant l'hébreu, *chap. XVII, v. 4.* Dans le premier passage, on lit, suivant le texte Hébreu, *vers. 14 :* וְכִי־יָגוּר אִתְּכֶם גֵּר אוֹ אֲשֶׁר־בְּתוֹכְכֶם לְדֹרֹתֵיכֶם וְעָשָׂה אִשֵּׁה רֵיחַ־נִיחֹחַ לַיהוָה כַּאֲשֶׁר תַּעֲשׂוּ כֵּן יַעֲשֶׂה: *v. 15:* הַקָּהָל חֻקָּה אַחַת לָכֶם וְלַגֵּר הַגָּר Le texte Hébreu met la division des versets entre יעשה et הקהל et il signifie alors, suivant la version littérale d'Arias Montanus : *Et cum peregrinatus fuerit vobiscum peregrinus, vel qui in medio vestri in generationes vestras, et fecerit ignitionem odoris quietis Domino ; quemadmodum facietis, sic faciet.* 15. *O congregatio, statutum unum vobis, et peregrino peregrinanti.* Dans le texte et dans la version Samaritaine imprimée, on a adopté la même division, toute révoltante qu'elle est ; mais le P. Houbigant remarque que dans le manuscrit Samaritain de l'Oratoire, n.° 1, qui a servi à l'édition de la Polyglotte, le mot הקהל appartient au *v. 14*, en sorte que le sens est : *Quemadmodum facietis sic faciet congregatio.* 15. *Statutum unum erit vobis et peregrino.* Et dans le manuscrit de la version Samaritaine de Pietro della Valle, il n'y a point d'autre ponctuation avant ou après le mot ࠒࠄࠋ· que le point qui sépare les mots. La version d'Abou-Saïd (manusc. n.° 4) porte : فكما تصنعون كذلك يصنع بالجوق سنة واحدة لكم وللجار المستجير *sicut facietis sic faciet in congregatione* [ou *fiet*, si on lit au passif يُصْنَع] *Statutum unum vobis et peregrino.* Dans notre manuscrit n.° 12, on lit فكما تصنعون كذاك فليصنع يايها

Bibl. Hebr. cum notis crit. tom. I, p. 480.

الجوق رسم واحد يكون لكم وللغريب الدخيل ce qui est conforme et à la version de Saadias, où on lit, suivant l'édition de Constantinople كما تصنعون كذلك يصنع يا هو الجوق رسم واحد لكم وللغريب الدخيل et aussi à la division des versets dans l'hébreu.

Au *v. 15* du *chap. XVI*, Moïse, suivant le texte Hébreu, dit qu'il n'a pas même pris un âne חֲמוֹר אֶחָד d'aucun des enfans d'Israël. Le texte Samaritain porte ࠇࠌࠃ· ࠀࠇࠃ· *pretiosum quidquam*, au lieu de *asinum unum;* et la version Samaritaine, dans laquelle on lit ࠇࠌࠃࠄ· ࠀࠇࠃ· reconnoît la même leçon. Dans la version d'Abou-Saïd on lit وليس هنا واحدا منهم اطرحت *nec reculam vel unam ab eis projeci*, ce qui n'est pas très-clair, mais est évidemment conforme au texte Samaritain. Dans notre manusc. n.° 12, on lit au contraire, conformément à l'hébreu لم استخر احدها حمارا ce qui est conforme, à une faute près, à la version de Saadias لم استخـــر لاحدهم حمارا *Non angariavi ex eis asinum.*

Enfin, *chap. XVII, v. 4* (ou suivant la Vulgate, *chap. XVI, v. 39*), le texte Hébreu nomme simplement Eléazar אֶלְעָזָר הַכֹּהֵן et notre manuscrit, d'accord avec ce texte et avec la version de Saadias, porte العازار الامام *Eleazar sacerdos.* Le texte Samaritain ajoute au nom d'Eléazar la qualité de fils d'Aaron, ࠁࠍ· ࠀࠄࠓࠍ· et la version d'Abou-Saïd a la même addition.

Ces exemples prouvent suffisamment que les trois feuillets insérés ici n'appartiennent point à la version d'Abou-Saïd, mais à une autre version.

Les trois feuillets dont je viens de parler ne sont pas les seuls qui aient été suppléés par le prêtre Jean; il a suppléé aussi une page au commencement et quelques lignes à la fin de la Genèse, deux pages au commencement et deux lignes à la fin de l'Exode, une page à la fin du Lévitique, une page au commencement et trois lignes à la fin du livre des Nombres. Dans tous ces fragmens

on ne reconnoît point la version d'Abou-Saïd, mais celle de Saadias, avec quelques leçons différentes de l'imprimé, et dont plusieurs ne sont peut-être que des fautes; car, en général, tout ce qui est de la main de ce prêtre, est copié très-inexactement et rempli de fautes contre la grammaire Arabe. Une chose qui caractérise singulièrement dans tous ces morceaux la version de Saadias et la distingue de celle d'Abou-Saïd, c'est l'orthographe des noms propres Hébreux.

Il y a encore un caractère dans notre manuscrit, qui l'assimile aux exemplaires des Samaritains, et qui distingue en même temps ce qui appartient au premier copiste et à la version d'Abou-Saïd, de ce qui est de la main du prêtre Jean. La version Arabico-samaritaine des autres manuscrits écrits en caractères Arabes, est divisée en petites sections de quelques versets, et à la tête de chaque section se trouvent quatre ou cinq mots du texte Hébreu en caractères Samaritains. Cette même distinction a été exactement observée dans le manuscrit n.° 12, par le premier copiste; mais au lieu des mots Hébreux qui servent de titre et comme de nom à chaque section dans les exemplaires destinés à des Samaritains, elles ont ici un court sommaire en arabe, écrit en encre rouge. Dans tous les fragmens écrits par le prêtre Jean, il ne se trouve aucun sommaire ni aucune division de ce genre, à l'exception d'une seule dans le premier chapitre de l'Exode.

Vide suprà, p. 10.

Ce que j'avois à dire pour faire connoître ce manuscrit, se termineroit ici, si je n'avois observé dans la partie même la plus ancienne du manuscrit, un morceau qui me paroît n'être ni de la même version ni de la même main que le corps du volume. Ce morceau ne commence point avec un feuillet, mais à la quatrième ligne du verso du feuillet numéroté 259. Le recto de ce même feuillet est bien de la main du premier copiste, et conforme à la version d'Abou-Saïd. Les trois premières lignes du verso me paroissent aussi de la même main, et sont conformes, à deux ou trois variantes près, à la même version; mais à la quatrième ligne la main change, et à partir de là jusqu'à la fin du Deutéronome, l'écriture est la même, la copie est moins soignée et plus fautive, et la version est celle de Saadias. Pour que l'on puisse en juger, je transcrirai ici quelques lignes du cantique de Moïse et de ses bénédictions:

Deutér. *chap. XXXII, v. 3-6.* Manuscr. n.° 12 :

لاني ادعوكم باسم الله فاعطوا الكبريا لربنا الخالق الصحيح
فعله الذي جميع سيرن بالحكم الطايق ذو الامانة لا جور
عنده العادل المستقيم افسد امامه لا كاوليايه المعيبين الجيل
العسر المنفتل هل الله تكافون بهذا الافعال يا شعب
جاهل غير حكيم اليس هو منشيك قانيك هو صانعك واتقنك

Saadias, édition de Constantinople :

لاني ادعوكم باسم الله فاعطوا الكبريه لربنا الخالق
الصحيح فعله الذي جميع سيرن بالحكم الطايق ذو الامانة لا
جور عنده هو العادل المستقيم افسد امامه لا كاوليايه لكن
المعيبين الجيل العسار المنفتل أَللّهِ تكافون بهذه الافعال يا
شعب جاهل غير حكيم اليس هو منشيك قانيك هو صنعك
واتقنك

Chap. XXXIII, v. 18. Manuscrit n.° 12 :

وقال لزبلون افرح يا زبولون في اسفارك وانت يابسًا خار
في منازلك فان الامم الي جبال الله تدعا كما تحضر وتذبح
فيه ذبايح عادلة فهم جرد البحر يرضعون ودفاين الرمل يكثروها

Saadias, édition de Constantinople :

وقال لزبولون افرح يا زبولون في اسفارك وانت يا يشسكر
في منازلك فان الامم الي جبل الله تدعا كما تحضر وتذبح فيه
ذبايح عادلة فهم جرد البحر يرضعون ودفاين الرمل يكنزوها

Ces passages suffisent pour faire connoître la version à laquelle ce fragment appartient, et pour montrer en même temps avec quelle négligence il est écrit. Il est encore bon d'observer que dans tout ce fragment il n'y a point de sections indiquées, comme dans ce qui appartient à la version d'Abou-Saïd.

Il est vraisemblable que le premier copiste n'ayant pu compléter sa copie, soit qu'il ait été surpris par la mort, soit pour quelque autre cause, ou peut-être parce que le manuscrit dont il se servoit étoit défectueux, elle a été achevée par un autre copiste ignorant, et d'après un manuscrit de la version de Saadias.

De tous les détails dans lesquels je suis entré, il résulte que notre manuscrit n.° 12 est un exemplaire de la version Arabico-samaritaine; qu'il a été destiné à l'usage des Chrétiens Jacobites d'Égypte; que depuis le *v. 3* du *chap. XXXII* du Deutéronome jusqu'à la fin du livre, le copiste, différent de celui qui a copié le reste du manuscrit, a suivi la version de Saadias; qu'à une époque plus récente, le manuscrit a été réparé par un prêtre Jacobite, qui y a ajouté une préface et les tables des sommaires de chaque livre, et qui a réparé les lacunes, d'après un exemplaire de la version de Saadias. Tout ce qui est de la main du premier copiste est écrit avec soin, correctement et conformément aux règles de la grammaire : la portion qui commence au *v. 3* du *chap. XXXII* du Deutéronome, est au contraire très-mal copiée, et ne mérite guère de confiance. Dans les parties écrites de la main du prêtre Jean, on trouve aussi beaucoup de fautes, et, en général, ce copiste paroît avoir été assez peu instruit. J'observe, en finissant, qu'il n'y a de numérotés que les feuillets qui appartiennent au manuscrit primitif,

primitif, mais qu'il y a du désordre dans ces numéros, plusieurs feuillets ayant été omis lorsqu'on les a numérotés.

EXTRAIT des scholies d'Abou-Saïd.

J'AI suivi, en général, dans ces scholies, le manuscrit d'Abou'l-bérécat, qui est plus exact, et j'ai cru inutile d'indiquer les variantes du manuscrit d'Abou-Saïd, qui sont presque toujours évidemment fautives. En tête de chaque scholie, j'ai mis les mots du texte Hébreu auxquels se rapporte la note, et j'y ai joint la traduction d'Abou-Saïd : j'ai aussi rapporté en note les passages du texte que cite l'auteur des scholies, ou auxquels il fait allusion.

Genèse, *chap. 1, v. 6.*

ࠅࠉࠀࠌࠓ· ࠀࠋࠄࠉࠌ· ࠉࠄࠉ· ࠓࠒࠉࠏ· ࠁࠕࠅࠊ· ࠄࠌࠉࠌ :

وقال الله يكون فلك في وسط الماء ،

من اسماء السماء الرقيع وهي لفظة نقلت من اللغة العبرانية الي الغربية بحروفها الاربعة ومن اسمايه الفلك (c) فمن ترجم ࠓࠒࠉࠏ باحد هذه الثلاثة كان مصيبا وقد ترجم بالجمد والجلد والبساط وليس بجيد وترجم عرشا وهو قريب

رقيع est un des noms que l'on donne au ciel ; c'est un mot que l'on a emprunté de la langue Hébraïque et transporté dans la langue Arabe, en conservant ses quatre lettres : on nomme aussi le ciel سماء et فلك et quiconque emploie un de ces trois mots

(c) Dans le manuscrit d'Abou-Saïd on lit ومن اسمايه السماء Je crois qu'il faut joindre les deux leçons, et lire ومن اسمايه السماء ومن اسمايه الفلك Ce qui suit favorise cette conjecture que j'ai adoptée dans la traduction de cette scholie.

فلك ـ سما ـ رقيع pour traduire le mot Hébreu ࠓࠒࠉࠏ ne s'éloigne pas du vrai : on l'a aussi rendu quelquefois, mais mal, par les mots جلد ـ جمد ـ بساط d'autres ont employé le mot عرش qui approche de la véritable signification.

Genèse, *chap. I. v. 6.*

ࠅࠉࠄࠉ ࠌࠁࠃࠉࠋ ࠁࠉࠍ ࠌࠉࠌ ࠋࠌࠉࠌ:

ليكون مميّزا بين ماء وماء ،

الواو في اللغة العبرانية لها مفهومات عدّة من جملتها
قيامها مقام لام الغرض في العربية كما قد ترجمته في هذا
المكان ولهذا نظاير مثل لتعود حمية وجد الله عن اسرايل
وورد كثيرا عقيب فعل الامر واللام وردت بمعنى الواو كما
ترجمته ايضا في هذا الفصل بعينه ولها نظاير كثيرة مثل
قوله جل وتعالي وتميزوا بين البهايم الطاهرة والطمية ومثل
وبين دم ودم وبما بعده وما اشبه ذلك (d)

La particule ࠅ en hébreu a plusieurs significations : par exemple, elle tient lieu quelquefois de la préposition ࠋ dans le sens que les Arabes désignent sous le nom de لام الغرض *lam intentionnel ;* et c'est ainsi que je l'ai rendue dans ce passage *(e)* : on en trouve d'autres exemples pareils, comme dans cet autre passage, *Afin*

(d) Cette note ne se lit que dans le manuscrit d'Abou-Saïd.

(e) Dans les mots ࠅࠉࠄࠉ ࠌࠁࠃࠉࠋ qu'Abou-Saïd a rendus par ceux-ci : ليكون مميّزا

que l'ardeur de la colère du Seigneur se retire de dessus Israël (f). Dans ce sens on l'emploie souvent immédiatement après un verbe au mode impératif. Réciproquement, la préposition ࠋ prend quelquefois la place de la conjonction ࠅ; et je l'ai rendue ainsi dans la suite de ce même passage *(g)*. Il y en a d'autres exemples, comme dans ces paroles de Dieu, *Vous discernerez entre les animaux purs et immondes* &c. *(h)*; et ailleurs, *entre le sang et le sang* &c. *(i)*, et autres passages semblables.

Genèse, *chap. I, v. II.*

ࠅࠉࠀࠌࠓ࠰ ࠀࠋࠄࠉࠌ࠰ ࠕࠃࠔࠀ࠰ ࠄࠀࠓࠑ࠰ ࠃࠔࠀ࠰ ࠏࠔࠁ࠰ ࠌࠆࠓࠉࠏ࠰ ࠆࠓࠏ࠰ ࠅࠏࠑ࠰
ࠐࠓࠉ࠰ ࠏࠔࠄ࠰ ࠐࠓࠉ࠰ ࠋࠌࠉࠍࠅ࠰ ࠀࠔࠓ࠰ ࠆࠓࠏࠅ࠰ ࠁࠅ࠰ ࠏࠋ࠰ ࠄࠀࠓࠑ࠰ ࠅࠉࠄࠉ࠰ ࠊࠍ࠰

وقال الله تنبت الارض كلا وعشبا مبزرا بــزرا وشجرا مثمرا وصانع ثمر لجنسه مما غرسه منه علي الارض ؛

الكلا هو ما لا بزر له من نبات الارض والمبزر بزرا ما لا بد لوجوده من الزراعة ولا يعترض ذلك بما يظهر في الارض التي خلت من الزراعة في سنتها فانه قد يكون من زرع السنة التي تقدمتها اما مما تساقط من الحب عند الحصاد او مما تاخر في الارض من قرمية ذلك والشجر ايضا منه ما تخرجه الارض بغير غرس ولا زراعة وثمره هو ورقه والدليل علي ذلك

(f) ࠅࠉࠔࠅࠁ࠰ ࠇࠓࠅࠍ࠰ ࠀࠐ࠰ ࠉࠄࠅࠄ࠰
ࠌࠉࠔࠓࠀࠋ࠰ Nomb. *chap. XXV, v. 4.*

(g) Abou-Saïd veut dire dans les mots ࠁࠉࠍ࠰ ࠌࠉࠌ࠰ ࠋࠌࠉࠌ࠰ qu'il a traduits بين ماء وماء *inter aquas et aquas.*

(h) ࠅࠄࠁࠃࠋࠕࠌ࠰ ࠁࠉࠍ࠰ ࠄࠁࠄࠌࠄ࠰ ࠄࠈࠄࠓࠄ࠰ ࠋࠈࠌࠀࠄ࠰ ࠅࠁࠉࠍ࠰ ࠄࠏࠅࠐ࠰ ࠄࠈࠌࠀ࠰ ࠋࠈࠄࠓ࠰ Lévitique, *chap. XX, v. 25.*

(i) ࠁࠉࠍ࠰ ࠃࠌ࠰ ࠋࠃࠌ࠰ ࠁࠉࠍ࠰ ࠃࠉࠍ࠰ ࠋࠃࠉࠍ࠰ Deutér. *chap. XVII, v. 8.*

ما ورد في معجز الجراد من قوله وكان ثمر الشجر الذي فضل البرد مع ما بين المعجزين من القرب الذي لا تثمر الشجر في مثله وسنة ما يحتاج فيه الي الغرس والزراعة وهو المراد بقوله صانع ثمر

كلا signifie les plantes qui n'ont point de semence, et مبزر بزرا celles qui ne viennent que de semence : on ne doit pas opposer à ce que nous disons ici qu'elles ne viennent que de semence, celles que l'on voit pousser sur une terre que l'on n'a point ensemencée cette année-là ; car celles-ci proviennent ou d'une portion de la semence de l'année précédente, ou de grains tombés lors de la moisson, ou des tiges *(k)* qui sont demeurées dans la terre. Il en est de même des arbres : il y en a que la terre produit d'elle-même sans plant ni semence ; le fruit de ceux-là, ce sont leurs feuilles, et on peut prouver que les feuilles sont désignées sous le nom de *fruit*, par ces mots qu'on lit dans le récit de la plaie des sauterelles, *Le fruit des arbres qui avoient été épargnés par la grêle (l)* : car on ne peut pas supposer que dans le court espace de temps qui se passa entre ces deux plaies, la grêle et les sauterelles, les arbres eussent pu se couvrir de fruits. Il y a d'autres espèces d'arbres qui ont absolument besoin de plant ou de semis pour pousser ; ce sont ceux-là qui sont désignés par les mots صانع ثمر

(k) Le mot قرمة pluriel قرامي ne se trouve pas dans les Dictionnaires : mais on y trouve قرمة expliqué par اصل النبات C'est la même chose que ܩܘܪܡܐ en syriaque et קרדמית en langage rabbinique. Voy. *Ahmedis Arabsiadæ vitæ et rerum gestarum Timuri .... historia*, édition de Manger, tom. I. p. 231 ; les Extraits du Hamasa, à la suite de la Grammaire Arabe d'Erpénius, donnée par Schultens, p. 597 ; *Gregorii Abulfaragii sive Bar Hebræi Chronicon*, p. 215 ; *Eichhorn's Repertor. fur Bibl. und Morgenl. Litteratur*, tom. XVII, p. 80 ; *Lorsbach's Archiv. fur. Morgenl. Litteratur*, t. I, p. 108.

(l) [illegible] Exode, *chap. X, v. 1.*

Genèse, *chap. II, v. 2.*

ࠅࠉࠊࠋ· ࠀࠋࠄࠉࠌ· ࠁࠉࠅࠌ· ࠄࠔࠔࠉ· ࠌࠋࠀࠊࠕࠅ· ࠀࠔࠓ· ࠏࠔࠄ· ࠅࠉࠔࠁࠕ· ࠁࠉࠅࠌ·
ࠄࠔࠁࠉࠏࠉ· ࠌࠊࠋ· ࠌࠋࠀࠊࠕࠅ· ࠀࠔࠓ· ࠏࠔࠄ:

وكمل الله في اليوم السادس صناعته التي صنع وعطل
في اليوم السابع من كل صناعته التي صنع،

هــذه اول مسايل الخلاف بيننا وبين اليهـــود لان في نسختهم وكمل الله في اليوم السابع وعطل في اليوم السابع والنقيضان لا يجتمعان ولما حار علماوهم في ذلك سخروا (m) له اقوالا ساقطـــة منهم من قال انني افسّرهـا وكمل الله باليوم السابع وجوابه ان اليوم السابـع لا فرق بينه وبين الايام التي قبله في النسبة اليومية ومنهم من قال ان هــــذه الباء تعطي معني القبلية وذلك صحيح وهو مثبت ما عندنا ومنهم من قال ان الله تعــالي كمل المخلوقات في اخر جزو من اليوم السادس وهو متصل باليوم السابع وهو قــول من السقوط ومنهم من قال البا في هذه المكان بمعني الي فسلم صحـــة ما عندنا ولم يشعر

(m) Le mot سخروا manque dans le manuscrit d'Abou'lbérécat : je l'ai restitué d'après le manuscrit d'Abou - Saïd.

C'est ici le premier endroit sur lequel il y a dispute entre nous et les Juifs ; car dans leur exemplaire on lit , *Dieu acheva ses ouvrages le septième jour. . . . . Dieu se reposa le septième jour :* deux choses aussi opposées ne peuvent se réunir ; aussi leurs docteurs, fort embarrassés de cette difficulté, ont imaginé, pour la résoudre, des solutions absurdes : il y en a parmi eux qui , après avoir annoncé qu'ils vont expliquer ces paroles , *Dieu acheva ses ouvrages le septième jour ,* répondent à la difficulté , qu'il n'y a point de différence entre le septième jour et les jours précédens, en tant que jours *(n).* D'autres disent que la préposition ב dans le mot בשביעי donne le sens d'antériorité *(o).* Le sens qui en résulte est vrai ; mais cette explication même vient à l'appui de la leçon de notre texte. Suivant d'autres , Dieu acheva la production des créatures dans les derniers instans du sixième jour , qui touchent au septième ; mais c'est là une solution absurde : enfin, il y en a qui disent que la préposition ב ici signifie الى *jusque (p) ;* et ils confirment ainsi , sans y penser , la justesse de notre leçon.

(n) Je n'entends pas bien cela. Je soupçonne cependant que l'auteur veut dire *que ce ne sont point de véritables jours, qui aient entre eux les rapports de durée et de succession qui sont entre des jours naturels.*

(o) C'est-à-dire , de prétérit antérieur ou de plusqueparfait en ce sens : *Dieu avoit créé au septième jour,* ou *Dieu créa avant le septième jour. Alii ,* dit Fagius, *contendunt beth litteram servilem* ביום *vim habere præpositionis* קודם *ut sit , ante.* Critici sacri.

(p) Ou *pour le septième jour :* c'est encore une des explications dont Fagius fait mention à l'endroit cité , en comparant la préposition ב à la préposition Allemande *uff* ou *auf.* Aben-Ezra rapporte une explication bien plus singulière : « il » y en a , dit-il , qui disent que les jours » étant eux-mêmes créés, la création du » septième jour fut le dernier ouvrage de » Dieu ; mais, ajoute-t-il , c'est une sot- » tise יש אומר כי הימים בראים ובבריאת יום שביעי שלמה המלאכה וזה הפירוש תפל

L'auteur de la préface Arabe de notre manuscrit n.° 1 , dans une note sur ce passage , dit : « Hareth ben-Sinan a traduit ainsi cet endroit d'après les Septante : *Dieu acheva , le sixième jour, les ouvrages qu'il avoit faits , et il se reposa le septième jour.* Abou'lfaradj ben-Altaïb dit que les ouvrages de la création » furent terminés le sixième jour. Les » Samaritains disent : *Dieu acheva le » sixième jour tous les ouvrages qu'il fit, et » il demeura sans rien faire le septième jour.* » وكمل الله في اليوم السادس كل » صناعاته التي صنع وعطل في اليوم » السابع Il y a quelques Juifs qui disent, » *Dieu acheva , avant le septième jour, » tous les ouvrages qu'il fit* وكمل الله » قبل اليوم السابع اعماله التي صنع » *et il demeura sans rien faire le septième » jour :* mais la plupart des Juifs suivent le sens que Saadias سعيد الفيومي » exprime ici. »

Genèse, *chap. II, v. 8.*

ࠅࠉࠈࠏ࠰ ࠉࠄࠅࠄ࠰ ࠀࠋࠄࠉࠌ࠰ ࠂࠍ࠰ ࠁࠏࠃࠍ࠰ ࠌࠒࠃࠌ࠶

وغرس القديم الله جنانا في النعيم من قبل ،

قوله بالقبل المراد به من اليوم الثالث الذي خلق فيه عز وجل النبات والاشجار وترجمت ࠌࠒࠃࠌ ليلا لكون الظلام تقدم علي النور بمدة الليل وهي اثنا عشر ساعة وعلمنا ذلك من قوله تعالي في ذبيح الفسح ليلة الاحد ولا يبيت من اللحم الذي تذبح بين الغروبين في اليوم الاول وتمامه ويدل علي غروب ثالث يكون مبداه انتها الغروب الثاني وهو تكامل غيبة الشفق ومنتهاه اختلاط الظلام وهو العشا الاخير المعبر عنه بالعتمة فهو واسع الوجوب بدليل قوله جل وعلا في اليوم الاول الذي لا يشك في كونه اول الايام التي اوجب فيها اكل الفطير والمقدم علي ذبيح الفسح ليلة الاحد قبل تكامل غيبة الشفق مرتكب معصية عظيمة ومخالف نص الكتاب الشريف ايضا والله المطالب والغافر يفعل ما يشا ولا يسال عما يفعل وقوله تعالي من الغروب الي الغروب

تعطلون معطلاتكم المراد به ساير الاقداس ما خلا ذبيح الفسح
ليلة الاحد فيكون مقدار زمان العطلة في الاقداس اربعة
وعشرين ساعة ونصفا تقريبا لا علي ما تعتمده العوام من
التعويل علي اذان الموذنين فان ذلك بعد دخول القدس
وقبل خروجه في ليلة انتها القدس وهو بين الغروبين حقيقة
وطهر الحايض والذايب والذايبة وغيرهم من الانجاس انما
يكون بعد تكامل غيبة الشفق والله المسول في التسامح
ومما يدل علي ان لفظة ࠏࠓࠁ تقع علي الليل قوله ولما كان في
الغروب اخذ لاه بنتة فلو كان الغروب الاول او الثاني لكان
حقق نظرها والله اعلم

Par le mot *auparavant*, il indique le troisième jour auquel Dieu avoit créé les plantes et les arbres. J'ai rendu le mot Hébreu ࠏࠓࠁ par ليل *nuit (q)*, par la raison que les ténèbres avoient précédé la lumière de l'espace d'une nuit, c'est-à-dire, de douze heures. Nous apprenons que tel est le sens de ce mot du passage, où Dieu, parlant de l'immolation de la Pâque, dit : *Il ne restera rien durant la nuit, de la victime que vous immolerez entre*

(q) Il veut dire qu'il a traduit ࠏࠓࠁ par ليل *nuit*, dans ces passages du 1.er chapitre ࠅࠉࠄࠉ ࠏࠓࠁ ࠅࠉࠄࠉ ࠁࠒࠓ qu'il a rendus effectivement ainsi وكان ليلٌ وكان نهارٌ *et fuit nox, et fuit dies.*

les

les deux soirs le premier jour (r). Car cette expression, les *deux soirs*, indique qu'il y en a un troisième, qui commence où finit le second, c'est-à-dire, à l'instant où la lueur du crépuscule est entièrement disparue et la nuit complète. C'est ce qu'on appelle en arabe العشا الاخير *le dernier soir*, et que l'on nomme العتمة *(s)* : ce précepte est positivement exprimé par ce qu'il ajoute, *au premier jour*, et qui ne peut s'entendre assurément que du premier des jours où il est ordonné de manger des pains sans levain. Quiconque anticipe l'immolation de la pâque la nuit du premier jour, en la faisant avant que le crépuscule soit tout-à-fait disparu, commet un grand péché, et désobéit au texte précis de l'Écriture : mais c'est Dieu qui demande compte des fautes et qui pardonne ; il fait ce qu'il veut, et on ne lui demandera point compte de ce qu'il fait. Quant au passage où Dieu dit, *vous observerez le repos dans les jours où vous devez vous reposer depuis un soir jusqu'à l'autre (t)*, il s'applique à toutes les solennités, à l'exception de celle de l'immolation de la pâque qui se fait dans la nuit du premier jour (des azymes) : le temps du repos, dans toutes les solennités, est de vingt-quatre heures et demie environ ; mais on ne doit pas se régler pour cela, comme fait le commun des hommes, sur l'annonce publique de la prière que font les crieurs Musulmans ; car quand cette proclamation se fait,

(r) Notre auteur cite ici le passage du Deutéronome, *chap. XVI, v. 4*, suivant le texte Samaritain, où on lit [illegible] Dans le texte des Juifs au lieu de [illegible] on lit בערב Le texte Samaritain se conforme ici à ce qu'on lit dans l'Exode, *chap. XII, v. 6.* [illegible] et au *v. 10* [illegible]

(s) Tertia pars noctis à fine crepusculi, Castell, *Lex. hept.* Abou-Saïd veut dire que les deux soirs dont il est parlé dans le passage cité du Deutéronome, sont le deuxième et le troisième soir, et non le premier et le deuxième soir ; et il le prouve, parce que le jour, suivant les Orientaux, ne commençant que lorsque le crépuscule a disparu et que la nuit est fermée, et l'agneau paschal devant être immolé le premier jour des azymes, celui qui l'immoleroit entre le premier et le deuxième soir, l'immoleroit effectivement la veille des azymes ; ce qui seroit, ajoute-t-il, un grand crime. Sur la distinction des trois soirs parmi les Juifs Karaïtes et les Samaritains, voy. *Seld. de kal. Jud.*, p. 16, 65, &c.

(t) [illegible] Lévitique, *chap. XXIII, v. 32.*

la solennité est déjà commencée, et elle n'est pas encore finie quand ils font leur proclamation vers la fin de la fête : cet instant est véritablement *entre les deux soirs.* La purification d'une femme qui est dans un état d'impureté naturelle, ainsi que celle de l'homme ou de la femme qui éprouve un écoulement impur, et de toute autre espèce de souillure, n'est achevée que quand le crépuscule est tout-à-fait disparu. C'est à Dieu qu'il faut demander pardon des fautes que l'on fait. Ce qui montre que le mot ࠏࠓࠁ· se dit de la nuit, ce sont ces paroles qu'on lit ailleurs ; *Quand le soir fut venu, il prit Lia sa fille, &c. (v) ;* car si cela se fût passé dans le premier ou le deuxième soir, (Jacob) auroit bien reconnu Lia. Au reste, Dieu seul est parfaitement savant.

Genèse, *chap. VI, v. 3.*

ࠅࠉࠀࠌࠓ· ࠉࠄࠅࠄ· ࠋࠀ· ࠉࠃࠅࠍ· ࠓࠅࠇࠉ· ࠁࠀࠃࠌ· ࠋࠏࠋࠌ:

وقال الله لاينغمد فيضي في الناس ابدا ،

المراد بالفيض النفس الناطقة الشريفة والانغماد طول صحبتها للجسد الترابي وهذا هو الاغلب علي نفوس العوام واما الخواص فانهم لايكرهون مفارقة انفسهم لاجسامهم لما يعلمونه من ارتقايهم الي عالمها الالهي وقوله وتواجد الله لما صنع الله الناس في الارض يريد به انه انما خلقهم ليعبدوه ويطيعوه ولما فعلوا ضد ذلك وفسدت اعتقاداتهم ومعاملاتهم وفروجهم غضب عليهم غضبا شديدا وهذا حقيقة التواجد

(v) ࠅࠉࠄࠉ· ࠁࠏࠓࠁ· ࠅࠉࠒࠇ· ࠀࠕ ࠀ· ࠋࠀࠄ· ࠁࠕࠅ· Genèse, *chap. XXIX, v. 23.* Cependant Abou-Saïd a traduit en cet endroit ࠏࠓࠁ· par فلما كان بالعشي اخذ ليا بنته *quando facta est vespera, accepit Liam filiam suam.*

ولقد اخطا من ترجم [illegible] وندم من علما اليهود لان الندم لا ينطلق عليه عز وجل وهذه اللفظـة مشتركة تقال على اربع مفهومات احدها التواجد والتواعد المشار اليه في هذه المكان ولذلك قوله ان العيس اخاك متواعد لك وثانيها الصفح المشار اليه في قوله وصفح الله عن البلية التي تواعد ان يجعلها بقومه ولذلك قوله ان يدين الله قومه وعن عبيده يصفح وثالثها التسلي المشار اليه بقوله وقام كل بنيه وبناته لتسليته وامتنع من السلو ولذلك قوله وسلاهم واستمال قلوبهم ورابعها الندم المشار اليه بقوله ليس القادر انسانا فيكذب ولا ابن ادم فيندم وقد كان في هذا المكان اعتبار كافٍ لمن فسر المكان الاول بالندم وهذا رد محكم لا يرد وهذه الحاشية غريبة في المعنيين اعني الترجمة عربيا والشرح ولما كره ابن اسد كبير شراح القرايين ذكر الندم تنكب عنه بلفظة قريبة منه فقال ورجع الله عما اختان من صنع الناس في الارض من ابقايهم وطول اعمارهم ،

Le mot فيض signifie l'ame noble et raisonnable, et انغاد signifie la longue durée de son union avec le corps formé de terre; c'est le corps qui exerce l'empire sur les ames du commun des hommes : mais les hommes distingués du vulgaire ne sont pas fâchés que leurs ames se séparent de leur corps, parce qu'ils savent que par-là ils s'élèvent vers le monde divin auquel elles appartiennent. Quant à ces mots, *Dieu fut irrité* تواجد الله *de ce qu'il avoit fait l'homme sur la terre*, ils veulent dire que Dieu avoit créé les hommes pour qu'ils le servissent, et qu'ils lui obéissent; mais que les hommes ayant fait le contraire de cela, leur croyance, leurs actions et leurs mœurs s'étant corrompues, Dieu entra dans une colère violente contre eux, et c'est-là ce que signifie proprement التواجد Les docteurs Juifs, qui ont rendu [illegible] par ندم *il se repentit*, ont commis une faute, parce que le repentir ne convient pas à Dieu. Ce mot Hébreu est amphibologique, et se prend dans quatre acceptions différentes. Dans la première il signifie *la colère*, et *une fureur menaçante* التواجد والتواعد C'est cette signification qui a lieu ici et dans cet autre passage : *Votre frère Ésaü est en colère contre vous (x).* Il signifie 2.° *pardonner* الصفح comme dans ce texte : *Dieu fit remise du mal qu'il avoit menacé de faire à son peuple (y)*; et dans cet autre : *Dieu jugera son peuple, et il pardonnera à ses serviteurs (z)*. On le dit, en troisième lieu, dans le sens de *se consoler* التسلي et c'est ainsi qu'il est pris dans le passage suivant : *Tous ses fils et ses filles se levèrent pour le consoler, mais il ne voulut point recevoir de consolation (a)*; et dans celui-ci, *Il les consola*

(x) [illegible] Genèse, *chap. XXVII, v. 42.*

(y) [illegible] Exode, *chap. XXXII, v. 14.*

(z) [illegible] Deutéronome, *chap. XXXII, v. 36.*

(a) [illegible] Genèse, *chap. XXXVII, v. 35.*

et tâcha de gagner leurs cœurs (b). Enfin la quatrième acception est celle de *se repentir* الندم et on la trouve dans le texte suivant : *Le Tout-puissant n'est point homme pour mentir , ni fils de l'homme pour se repentir (c).* Ce passage suffisoit pour avertir de leur erreur ceux qui , dans le premier texte , ont traduit *Dieu se repentit :* il contient une réfutation de leur opinion , à laquelle il n'y a point de réponse. Cette note est vraiment importante sous deux points de vue , tant par rapport à la traduction Arabe que comme remarque exégétique. Ebn - Asad , le principal commentateur de la secte des Karaïtes , n'ayant pas voulu attribuer à Dieu le repentir , y a substitué un mot qui est presque synonyme , en disant : « Dieu renonça au dessein qu'il avoit formé en créant l'homme , de lui donner une longue vie , et de lui accorder une longue suite de jours. »

Genèse , *chap. VII , v. 10.*

ࠅࠉࠄࠉ· ࠋࠔࠁࠏࠕ· ࠄࠉࠌࠉࠌ· ࠅࠌࠉ· ࠄࠌࠁࠅࠋ· ࠄࠉࠅ· ࠏࠋ· ࠄࠀࠓࠑ:

وكان لسبعة الايام ومياه الطوفان كانت علي الارض ،

المراد بقوله في اول هذه السورة وكان لسبعة الايام ان يتوفي من في العالم من الصالحين كلا يدخلوا مع العصاة في العقوبة بالطوفان والذين عرفناهم منهم يرد ومتوشلح ولمك المعينين في الكتاب الشريف ودليله ان يرد اولد حنوك وعمر اثنان وستون سنة وولد لحنوك متوشلح وعمر خمسة وستون سنة وولد لمتوشلح لمك وعمر سبع وستون سنة وولد للمك نوح

(b) ࠅࠉࠍࠇࠌ· ࠀࠕࠌ· ࠅࠉࠃࠁࠓ· ࠏࠋ· ࠋࠁࠌ: Genèse , *chap. L , v. 21.*

(c) ࠋࠀ· ࠀࠉࠔ· ࠀࠋ· ࠅࠉࠊࠆࠁ· ࠅࠁࠍ· ࠀࠃࠌ· ࠅࠉࠕࠍࠇࠌ: Nombres, *ch. XXIII, v. 19.*

وعمره ثلاث وخمسون سنة وحدث الطوفان وعمر نوح ستمية
سنة تكون هذه الفذلكة ثمان مية وسبعا واربعين سنة وهي
عمر يرد وجملة عمر متوشلح سبع مية وعشرون سنة منهـــا
سبع وستون الي ان ولد لمـــك وثلاث وخمسون الي ان ولد
نوح والستمية الي ان وقع الطوفان وكذلك عمـر لمك ستماية
وثلاث وخمســـون ومنها الي ان ولد نوح ثلاث وخمســـون
والستماية الي ان وقع الطوفان ؛

Les mots qu'on lit au commencement de ce paragraphe , *sept jours s'étant écoulés ,* signifient que ce temps fut donné pour que les justes qui étoient alors dans le monde mourussent [avant le déluge] , afin qu'ils ne partageassent pas la punition qui alloit envelopper les rebelles. Parmi ces justes nous connoissons Jared , Mathusalé et Lamech, dont parle l'Écriture, et voici la preuve de ce que nous disons : Jared avoit 62 ans quand il eut son fils Énoch ; Énoch , à l'âge de 65 ans , engendra Mathusalé ; celui-ci, âgé de 67 ans , eut Lamech ; Lamech , âgé de 53 ans , engendra Noë, et Noë avoit 600 ans lorsque le déluge arriva. Toutes ces sommes réunies forment un total de 847 ans , et c'est en effet le total de la vie de Jared. La vie entière de Mathusalé est de 720 ans , savoir , 67 ans avant la naissance de Lamech, et 53 depuis la naissance de Lamech jusqu'à celle de Noë , et de là jusqu'au déluge 600 ans [en tout 720]. De même la durée totale de la vie de Lamech est de 653 ans , savoir , 53 ans avant la naissance de Noë , et de là jusqu'au déluge , 600 ans.

Genèse, *chap. XI, v. 10.*

ࠀࠋࠄ࠰ ࠕࠅࠋࠃࠕ࠰ ࠔࠌ࠰ ࠔࠌ࠰ ࠁࠍ࠰ ࠌࠀࠕ࠰ ࠔࠍࠄ࠰ ࠅࠉࠅࠋࠃ࠰ ࠀࠕ࠰ ࠀࠓࠐࠊࠔࠃ࠰
ࠔࠍࠕࠉࠌ࠰ ࠀࠇࠓ࠰ ࠄࠌࠁࠅࠋ:

هذه ذرية سام سام ابن ماية سنة واولد ارفكشد
لسنتين بعد الطوفان ،

هذه المسالة مشكلة وما عرفت من حلها من شراح الكتاب الشريف علي ما ينبغي وقد من الله عز وجل علي بحلها علي الحقيقة وذلك ان نوحا عليه السلام رزق شم وعمره خمس مية سنة وشهور لم يعيّن الكتاب الشريف كميتها اذ ليس عادته مثل ذلك فنفرضها نصف سنة تقريبا فيكون عبور شم الي السفينة وعمره ثمانية وتسعون سنة وسبعة اشهر وكسر ومدة المقام فيها سنة وعشرة ايام ومدة الحمل علي الاكثر تسعة اشهر فتكون الجملة علي هذه السياقة الي حين ولد ارفكشد مية *(d)* سنة واربعة اشهر واياما ولم تجر عادة الكتاب الشريف برفع مثل هذا الكسر ولا كسر غيره فلا جرم قال ابن مية سنة واما

(d) Je supplée ici le mot مية *cent* qui manque dans les deux manuscrits.

السنتان بعد الطوفان فمبدا عددها اول يوم وقع فيه المطر
وهو سابع عشر الشهر الثاني من سنة الستمية سنة لعمر
نوح ومن ذلك اليوم الي يوم الخروج من السفينة سنة وعشرة
ايام ومدة الحمل تسعة اشهر فتكون الجملة سنتين تعجز
شهرين وثلثين فهي الي السنتين اقرب من السنة فاعتد بها
لذلك والله اعلم ٠

La question qui se présente ici est difficile, et je ne sache pas qu'aucun commentateur de l'Écriture l'ait résolue comme il faut : mais Dieu m'a fait la grâce d'en trouver la vraie solution *(e)*. La voici : lorsque Dieu donna Sem à Noë, ce patriarche avoit 500 ans et quelques mois ; mais l'Écriture ne détermine point le nombre de mois, parce que ce n'est pas son usage : nous compterons une demi-année environ, et alors nous supposerons que quand Sem entra dans l'arche, il avoit 98 ans 7 mois et une fraction; il y demeura 1 an et 10 jours; le temps de la gestation pour une femme étant de 9 mois pour l'ordinaire, nous aurons, suivant ce calcul, 100 ans 4 mois et quelques jours pour l'âge de Sem quand Arfachsad vint au monde. Ce n'est point l'usage de l'Écriture de tenir compte d'une semblable fraction, ni en général d'aucune fraction : ainsi elle a dit simplement, *Sem avoit 100 ans* &c. Quant à ce qu'elle ajoute, *deux ans après le déluge*, il faut compter le commencement de ces deux années du jour où la pluie commença à tomber, c'est-à-dire, du 17 du second mois de

(e) Cette difficulté naît de ce qu'il est dit, *chap. V, v. 32*, que Noë étoit âgé de 500 ans quand il eut Sem, Cham et Japhet; *chap. VII, v. 11*, que le déluge arriva en la 600.ᵉ année de la vie de Noë ; et enfin, *chap. XI, v. 10*, que Sem avoit 100 ans quand il eut Arfachsad 2 ans après le déluge, dates qui ne peuvent pas se concilier, si, dans le premier passage, on prend 500 pour un nombre exact.

de l'année 600 de la vie de Noë : de là jusqu'à la sortie de l'arche il y a 1 an et 10 jours; joignez-y 9 mois pour la durée de la gestation ; le tout fera deux ans moins 2 mois et 30 *(f)* [jours]: comme cela approche plus de deux ans que d'une seule année, on a compté deux ans. Au reste Dieu seul est parfaitement savant.

Exode, *chap. IV, v. 24.*

ࠅࠉࠄࠉ· ࠁࠃࠓࠊ· ࠁࠌࠋࠅࠍ· ࠅࠉࠐࠂࠔࠄࠅ· ࠉࠄࠅࠄ· ࠅࠉࠁࠒࠔ· ࠄࠌࠉࠕࠅ:

وكان في الطريق عند المبيت قصده مالاك الله
وطلب اهاجته ۰

اعلم ايدك الله ان سعاده الفيومي عالم اليهود قابله الله
اخطا في ترجمة هذه السورة غاية الخطا لانه نسب الرسول
سلام الله عليه الي ارتكاب معصية كبيرة اذ القتل لا يكون
الا علي كبار المعاصي التي اصاغر الانبيا معصومون منها سيما
اكابرهم واني لاعجب من الفصحا المتقدمين من امتنا
رحمهم الله كيف رضوا بترجمته والجهال منهم يظنون انها
ترجمة الشيخ ابي الحسن الصوري رحمه الله وحاشاه من ذلك
ثم قراة اكثر طايفتنا هذه السورة عبرانيا قراة مفسودة

(f) Il y a ici une faute de calcul qui ne vient peut-être que des copistes : il est clair qu'il faut lire *vingt jours*. Le mot *jours* n'est point dans l'original; peut-être Abou-Saïd avoit-il écrit شهرين او ثلاثة *deux ou trois mois*.

موافقة هذه الترجمة فالحمد لله الذي منّ عليّ بالنهوض
بالترجمة الصحيحة الفصيحة والقراءة المحررة ، (g)

Lecteur (que Dieu t'accorde sa grâce !) sache que Saada, de Fayyoum, docteur Juif (que Dieu le punisse !), a commis une Voy. ci-dev.t p. 54 et 92. grande erreur dans la traduction de ce paragraphe : il suppose nécessairement que le prophète de Dieu avoit commis un péché bien grave, puisque l'on ne punit de mort que les péchés les plus grands, péchés dont sont exempts les moindres prophètes, et à plus forte raison ceux de la première classe. Je suis bien surpris que parmi nous les docteurs qui m'ont précédé (que Dieu ait pitié d'eux !) aient adopté sa traduction. Les ignorans d'entre nous s'imaginent même qu'elle est l'ouvrage du docteur Aboul'hasan

(g) Il est bon d'observer ici que ce n'est pas seulement par rapport au mot המיתו qu'Abou-Saïd s'éloigne du sens que l'on donne communément à ce passage. Voici comment il traduit tout cet endroit : وكان في الطريق عند المبيت قصده ملاك الله وطلب اماتته فاخذت صفورة ضايقة فقطعت رذيلة تبيننها ودنت الي رجليه وقالت ان عريس خطر انت لي فتخلي عنها حينئذ قالت عريس خطر حتي القطع Au lieu de ضايقة on lit, suivant Castell, ضيق dans le manuscrit d'Ussérius, ce qui est indifférent. Le sens de cette traduction, à la lettre, doit être celui-ci : *In viâ vero cum esset in hospitio, accessit ad eum angelus Domini, volebatque eum urgere. Tum accepit Sephoram angustia, et abscidit .... accessitque ad pedes ipsius, et dixit, Sponsus gravis es tu mihi ; et ab illâ evanuit : tunc ait, Sponsus gravis usque ad abscisionem.* On voit bien que cet interprète, dans les mots ותקח צפורה צר a pris צר dans le sens de צרה *angustia* pour le sujet ou nominatif du verbe, et צפורה *Sephora* pour le complément ou accusatif : mais il n'est pas aisé de deviner le sens qu'il a voulu donner à ce qui suit. Le mot رذيلة est pris quelquefois pour le *prépuce ;* mais ici il paroît se rapporter à Séphora, à cause du pronom affixe féminin de تبيننها J'ignore la signification de ce dernier mot, qui se trouve sans aucune différence dans nos trois manuscrits et dans celui de Leyde. La racine بيّن ne fournit, ce me semble, aucune signification convenable. Notre interprète auroit-il voulu dire que Séphora se fit l'excision usitée par les femmes en Égypte et ailleurs ! La version Samaritaine ne nous offre aucune lumière ; elle est elle-même assez obscure. Je me contente d'ajouter qu'Abou-Saïd emploie encore le verbe بيّن (Deutéronome, *ch. XXXII, v. 10,*) pour rendre le mot Hébreu יבוננהו

de Tyr ; ce qu'à Dieu ne plaise. La plupart de nos frères, lisant ce passage en hébreu, le lisent d'une manière vicieuse, et conforme à la traduction de ce Juif. Je remercie Dieu qui m'a fait la grâce de donner une bonne traduction, et de lire le texte de la manière convenable.

Exode, *chap. XVI, v. 4.*

ࠄࠍࠍࠉ· ࠌࠌࠈࠉࠓ· ࠋࠊࠌ· ࠋࠇࠌ· ࠌࠍ· ࠄࠔࠌࠉࠌ:

انني ممطر لكم طعاما من السماء ،

اعلـم ايدك الله ان الامطـار المـذكـورة في الكتاب
الشريف سبعـــة انواع اولها المطر المخرب للعالم باسره عند
تكامل معاصي اكثر اهل ذلك الزمان الواردة فيه ان لايام
ايضا سبعة انا ممطر علي الارض وتمامه وثانيها المطر المختص
علي سدم وعلي عمرة وما معهما الواردة فيه والله امطر علي
سدم وعلي عمرة كبريتا ونارا وتمامه وثالثها المطر الواقع في
ظاهر مصر المتلف الناس والبهايم والاشجار والنبات الواردة
فيه وامطر الله بردا علي ارض مصر وتمامه ورابعها المن الواقع
علي بني اسرايل مدة مقامهم في البرية الواردة فيه انـني
ممطر لكم طعاما من السما وخامسها المطر البكير واللقيش
الحاصل منه النبات المغذي للناس والبهايم حسب قوله

وجعل مطر ارضك في اوقاته بكيرا ولقيشا وتمامه وسادسها
المطر المتواعد به العصاة الواردة فيه يجعل الله مطر ارضك
غبارا وترابا وتمامه وسابعها الشريعة المقدسة حسب قوله
يذرف كالمطر ماخذي والله اعلم ،

Sache, lecteur (que Dieu t'accorde ses grâces!) que le saint livre fait mention de sept espèces de pluies. La première est celle qui dévasta le monde entier, quand la plus grande partie des hommes de ce temps-là eurent comblé la mesure de leurs crimes, et dont il est dit : *Encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre &c.* La seconde est celle qui fut particulière à Sodome, Gomorrhe et leurs dépendances, suivant ce passage : *Dieu fit tomber sur Sodome et Gomorrhe une pluie de soufre et de feu &c.* La troisième est la pluie qui tomba dans les campagnes hors la capitale de l'Égypte, et qui fit périr les hommes, les bêtes, les arbres et les plantes, selon ce texte : *Dieu fit pleuvoir de la grêle sur la terre d'Égypte &c.* La quatrième est la manne qui tomba sur les enfans d'Israël tout le temps qu'ils demeurèrent dans le désert, et de laquelle Dieu dit : *Je vous ferai pleuvoir du ciel de la nourriture.* La cinquième est la pluie de la première et celle de l'arrière saison, auxquelles est due la production des plantes qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux, comme il est dit : *Dieu donnera à votre terre, en leur temps, les pluies de la première et de l'arrière saison.* La sixième est la pluie dont sont menacés les rebelles en ces termes : *Dieu fera pleuvoir sur votre terre, de la poussière et de la terre.* Enfin, la septième est notre sainte loi, suivant ce passage : *Que ma doctrine distille comme la pluie.* Au reste, Dieu seul est parfaitement savant.

Gen., chap. VII, v. 4.

Gen., chap. XIX, v. 24.

Exod., chap. IX, v. 23.

Exod., chap. XVI, v. 4.

Deut., chap. XI, v. 14.

Deut., chap. XXVIII, v. 24.

Deut., chap. XXXII, v. 2.

Exode, *chap. XX, v. 23.*

ࠋࠀ ࠕࠏࠔࠅࠍ ࠀࠕࠉ ࠀࠋࠄࠉ ࠊࠎࠐ ࠅࠀࠋࠄࠉ ࠆࠄࠁ ࠋࠀ ࠕࠏࠔࠅ ࠋࠊࠌ:

لا تصنعوا معي الها فضة والها ذهبا لا تصنعوا لكم ،

وقفت لابي الفرج هارون قبّحه الله في شرح هذه السورة علي كلام لا يصدر عن ابله الصبيان وذلك انه قال بلسانهم ما ترجمته بالعربي من الله كانوا خايفين ولالهتهم كانوا عابدين وذلك بعد قوله هذا الكلام ورد في امر السمرة فما يكون في الكلام اسقط من هذه ولا في البهت والكذب الصراح ابلغ منه وانما حمله علي ذلك الهوي المعمي للبصاير بالنصين المحكمين وهما ان الرشا يعمي عيون البصرا ان الرشا يعمي ابصار الحكما وانما يفعل ذلك بكونه يحمل علي الهوي لا غير والمراد بالاعين والابصار في المكانين البصاير وهي العقول ،

J'ai lu dans le commentaire d'Aboul'faradj Aaron, sur ce passage, des choses pitoyables, que l'enfant le plus sot ne diroit pas. Cet écrivain dit dans leur langage (sans doute, en langage Rabbinique), ce que je vais rapporter en arabe : « Ils craignoient » Dieu, et en même temps ils adoroient leurs (faux) dieux *(h)*; »

(h) C'est un passage du quatrième livre des Rois ויהיו הגוים האלה יראים את יהוה ואת פסיליהם היו עובדים *chap. XVII, v. 41.* Cela est dit des

et il avoit dit auparavant que cela devoit s'appliquer aux Samaritains : on ne peut rien avancer de plus absurde ni de plus évidemment faux que cela. Ce qui l'a porté à parler ainsi, c'est la passion qui aveugle les esprits, suivant ces deux passages dont le sens est clair : *Les présens aveuglent les yeux des prudens ; les présens aveuglent la vue des sages :* car les présens ne produisent cet effet que parce qu'ils portent à suivre les passions. *Les yeux et la vue* dans ces deux passages signifient *la vue intérieure*, c'est-à-dire, *la raison.*

Exod., chap. XXIII, v. 8.
Deut., chap. XVI, v. 19.

Exode, *chap. XXX, v. 24.*

ࠅࠔࠌࠍ· ࠆࠉࠕ· ࠄࠉࠍ:

وزيت زيتون مطرا [6]

المطر هو القنطار الاسرايلي وهو البدرة المشتملة علي ثلاثة الاف مثقال بمثقال القدس وذلك اربعة وعشرون رطلا برطل دمشق الان وقد غلط مفسروا الكتاب الشريف من اليهود القرايين في قولهم ان الدرهم عشرون دانقا من الدرهم المتعامل به الان ويحقق غلطهم ان الدرهم المضروب في زمان سليمان وزنه اربعة دراهم واربعة اخماس درهم وانما اراد بقوله ومثقال القدس عشرون دانقا من الدينار ويتحقق ايضا تحقيقا جليا بما اجتمع عند الاحصا منسوبا الي فدا النفوس في عمل

peuples que Salmanasar avoit envoyés pour peupler le royaume de Samarie. Les Samaritains, comme on sait, ne reconnoissant que le Pentateuque, il n'est pas étonnant qu'Abou-Saïd taxe ce récit, injurieux pour sa secte, d'absurdité et de mensonge.

دعايم المسكن الشريف وزرافين العمد وتصفيح روسها
وطلاها وعند اصحابنا كثرهم الله تعالي من الدراهم السليماني
عدة دراهم بالوزن الذي قدمت ذكره ،

Le مطر est le قنطار [talent] des Israëlites ; c'est la même chose que le بدرة qui contient 3000 مثقال [sicles] , au sicle du sanctuaire , c'est-à-dire , au poids de 24 رطل [livres] de celles qui sont aujourd'hui en usage à Damas. Ceux d'entre les Juifs Karaïtes qui ont interprété notre saint livre se sont trompés, en disant que الدرهم [la drachme] valoit 20 دانق [danek] de ceux dans lesquels se divise la drachme dont on fait usage aujourd'hui ; et ce qui prouve qu'ils se sont trompés , c'est que les drachmes frappées du temps de Salomon pèsent 4 drachmes et 4 cinquièmes [de celles d'aujourd'hui]. En disant donc*, Le sicle du sanctuaire vaut 20 danek* دانق *(i)*, il a entendu parler des *danek* qui forment les divisions du *dinar* دينار On en a encore une preuve bien claire dans les calculs relatifs à l'argent donné pour le rachat des personnes , et qui dut servir à la fabrication des bases des colonnes du tabernacle et des crochets des colonnes , ainsi qu'au revêtissement et à la dorure de leurs chapiteaux *(k).* Nos frères , dont Dieu daigne augmenter le nombre , possèdent plusieurs drachmes du temps de Salomon , dont le poids est conforme à ce que j'ai dit.

(i) Il y a dans le texte , *vingt* ࠂࠓࠄ࠰ Exode , *chap. XXX , v. 13.*

(k) Pour entendre bien ceci, il faut savoir que ces mots ࠏࠔࠄ࠰ ࠅࠅࠉࠌ࠰ ࠋࠏࠌࠅࠃࠉࠌ࠰ ࠅࠑࠐࠄ࠰ ࠓࠀࠔࠉࠄࠌ࠰ ࠅࠇࠔࠒ࠰ ࠀࠕࠌ࠰ Exode, *chap. XXXVIII , v. 28,* sont traduits ainsi par Abou - Saïd صنع زرافين للعمد وصفّح روسها وطلاها et qu'il emploie le mot Arabe دعايم pour rendre l'Hébreu ࠀࠃࠍࠉࠄࠌ࠰

Lévitique, *chap. XXIII, v. 13.*

ࠅࠍࠎࠊࠄ࠰ ࠉࠉࠍ࠰ ࠓࠁࠏࠉࠕ࠰ ࠄࠄࠉࠍ:

وسكبه خمرا ربع القسط ؛

القسط الف وخمس ماية درهم وهو مستعمل في الشوبك الي الان ؛

Le قسط pèse 1500 درهم [drachmes] : il est encore en usage à Schaubec.

Lévitique, *chap. XXIII, v. 32.*

ࠅࠏࠍࠉࠕࠌ࠰ ࠀࠕ: ࠍࠐࠔࠕࠉࠊࠌ࠰ ࠁࠕࠔࠏࠄ࠰ ࠋࠇࠃࠔ࠰ ࠁࠏࠓࠁ࠰ ࠌࠏࠓࠁ࠰ ࠏࠃ࠰ ࠏࠓࠁ࠰
ࠕࠔࠁࠕࠅ࠰ ࠔࠁࠕࠊࠌ: .

ولتشقوا انفسكم في تاسع من الشهر في الغروب من الغروب الي الغروب تعطلون معطلاتكم ؛

يريد من الغروب الاول وهو سقوط قرص الشمس الي انتها الغروب الثاني وهو تكامل غيبة الشفق والدليل علي ذلك ما تقدم من قوله في التاسع من الشهر في الغروب ونسب الغروب الاول الي التاسع ولو كان المراد مثله في العاشر لكان الوقت الاخير من العاشر خارجا عن التكليف المذكور فيه وهذا باطل بالنص اذ التكليف لازم في جميع اجزاء العاشر فبقي ان

ان يكون المراد بالغروب في العاشر الغـروب الثاني وكذلك قد
ورد في بين الغـروبين انه منسوب الي اليوم الحـاضر دون
الاتي حسب قوله في رابع عشر يوم من الشهر بين الغروبين
في ذبيح الـفسح وانما تنفصل ايام الاقداس بعد تكامل غيبة
الشفق ولا اعتبار بما يعول عليه من يجعل دخـول الاقداس
وخروجها وقت اذان المغرب فان ذلك بعد دخـول القـدس
وقبل خروجه وهو بين الغروبين بلا شبهة ؞

Par ces mots il veut dire, *depuis le premier soir,* c'est-à-dire, depuis l'instant où le disque du soleil descend au-dessous de l'horizon [le neuvième jour du mois] *jusqu'au second soir* [du dixième jour], c'est-à-dire, jusqu'à l'instant où le crépuscule disparoît tout-à-fait. La preuve de cela est dans ce qui précède, *le neuvième jour du mois au soir ;* car il attribue le soir dont il parle là au neuvième jour : si c'étoit de même le premier soir du dixième jour dont il eût voulu parler, il en résulteroit que l'obligation du jeûne et de la mortification n'embrasseroit pas les derniers instans du dixième jour ; ce qui est démenti par le texte, qui étend cette obligation à tous les instans du dixième jour. Il s'ensuit nécessairement que le soir du dixième jour doit s'entendre du second soir de ce jour-là. Il en est de même de cette expression employée ailleurs, *entre les deux soirs ,* et qui se rapporte au jour actuel et non à celui qui va suivre, comme il est dit, *Au quatorzième jour du mois entre les deux soirs ,* à l'endroit où il s'agit de l'immolation de la pâque. Les jours de solennité ne finissent que quand le crépuscule est totalement disparu ; et il ne faut point faire attention à l'opinion de ceux qui les commencent et les terminent à l'annonce faite par les

Voy. ci-dev.t p. 128.

crieurs Musulmans, de la prière du coucher du soleil; car quand cette annonce se fait, la solennité est déjà commencée, et le lendemain au moment où se fait cette annonce, la fête n'est point encore finie. Cette heure-là est précisément *entre les deux soirs.*

Lévitique, *chap. XXVII, v. 16.*

ࠇࠌࠓ ࠔࠏࠓࠉࠌ:

كر شعير

الكر اربعون غـرارة حققته في الرقة ،

Le كر est de quarante sacs; je m'en suis assuré à Racca.

Nombres, *chap. XV, v. 4.*

ࠁࠓࠁࠏࠉࠕ ࠄࠄࠉࠍ ࠔࠌࠍ:

بـربـع الـقسـط زيت ،

القسط الف وخمسماية بالربع المتعامل به بدمشق الي الان

حقيقته من حساب الشوبك وربعه يقارب عشر الوبية وزنا (l)

Le قسط égale 1500 درهم [drachmes] suivant le ربع [quarteau], usité présentement à Damas; je m'en suis assuré par la manière de compter de Schaubec : le quart du قسط égale à-peu-près le dixième du ويبة en poids.

(l) Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit d'Abou'lbérécat : au lieu de حقيقته je lis حققته et je supplée le mot درهم après خمسماية

Nombres, *chap. XXVII, v. 18, 19 et 20.*

ࠒࠇ ࠋࠊ ࠀࠕ ࠉࠄࠅࠔࠏ ࠁࠍ ࠍࠅࠍ ࠄࠀࠉࠔ ࠀࠔࠓ ࠓࠅࠇ ࠁࠅ..... ࠅࠄࠏࠌࠃࠕࠄ
ࠀࠕࠄ ࠋࠐࠍࠉ ࠀࠋࠏࠆࠓ ࠄࠊࠄࠍ.... ࠅࠍࠕࠕࠄ ࠌࠄࠅࠃࠊ ࠏࠋࠉࠅ

قدم لك يوشع بن نون الرجل الذي نبوة فيه .. ولتنصبه
بحضرة العزر ... وتجعل من بهايك عليه ،

اعلم الهمك الله الهدي وعصمك من الهوي انني لما وقفت علي اكثر نسخ العبارة التي بايدي اصحابنا وجدت ترجمة هذه السورة تعصبا علي يوشع عليه السلام فالله يقابل الفيومي الذي مشوا اصحابنا علي ترجمته والذي رايته في ترجمة ࠒࠇ قدم نظير قول يعقوب عليه السلام قدمهما الي لاباركهما وقوله ࠓࠅࠇ ࠁࠅ معناه نبوة فيه مثل قوله للرسول عم واستخلص من النبوة التي عليك وقوله ࠅࠄࠏࠌࠃࠕࠄ ࠀࠕࠄ معناه ولتنصبه في هذه المنصب الجليل الشريف بحضور جميع الامة وفي جملتهم العزر وايثمر وفينخس عليهم السلام اجمعين وقد ورد في لفظة ࠋࠐࠍࠉ قوله عز وجل هوذا انا قايم امامك ويريد به الملاك وقد ورد مثل ذلك في التقدير المحذوف من اللفظ الثابت في المعني كثير مثل قوله ولله سار بين

ايديهم وتمامه وكذلك قوله فان اليوم الله منجل لكم وقوله
وتجعل من بجالك عليه هو لباس من ملابس النور والله اعلم ،

Sache, lecteur [que Dieu te fasse connoître la vérité, et te préserve de l'erreur des passions !], qu'en examinant la plupart des exemplaires de la traduction qui est entre les mains de nos frères, j'ai trouvé que, dans ce paragraphe, cette traduction donnoit lieu de croire qu'on avoit usé de violence contre Josué. Que Dieu punisse le [Juif] de Fayyoum, dont nos frères ont suivi la traduction *(m)!* Pour moi j'ai cru devoir traduire [illegible] par قدم *fais venir*, comme quand Jacob dit [en parlant des deux fils de Joseph], *fais-les venir près de moi, afin que je les bénisse (n).* Dans ce qui suit, [illegible] signifie la *prophétie*, comme dans l'endroit où Dieu dit à Moïse : *Je prendrai de la prophétie qui est en vous (o).* Les mots [illegible] veulent dire : *Établissez-le dans cette grande et magnifique dignité en présence de tout le peuple ; et parmi le peuple sont compris Éléazar, Ithamar et Phinées.* On trouve le même mot [illegible] employé dans le passage où Dieu dit : *Voici que je me tiens devant toi (p)*, par où il faut entendre l'*ange du Seigneur.* Il y a bien d'autres exemples que celui-ci, où il faut interpréter le mot qui est écrit par un autre qui est sous-entendu, comme dans ceux-ci : *Dieu marchoit devant eux (q)*, et *Dieu se montrera aujourd'hui à vous à découvert (r).* Quant à ces mots, *et vous mettrez de votre gloire sur lui*, ils veulent dire, *des vêtemens de gloire (s).*

(m) Abou-Saïd dit cela, parce que Saadias a traduit littéralement le mot Hébreu קח par l'Arabe خذ *prends.*

(n) [illegible] Genèse, *chap. XLVIII, v. 9.*

(o) [illegible] Nombres, *chap. XI, v. 17.*

(p) [illegible] Exode, *chap. XVII, v. 6.*

(q) [illegible] Exode, *chap. XIII, v. 21.*

(r) [illegible] Lévitique, *chap. IX, v. 4.*

(s) C'est-à-dire, des vêtemens qui servoient aux prêtres, ou plutôt qui indiquoient la souveraineté du commandement.

Nombres, *chap. XXXIV, v. 5.*

ࠍࠇࠋ· ࠌࠑࠓࠉࠌ

نهـــر مـــصر ،

نهـر مصر هو وادي العريش وهو بحـد الشام من تلك الجهــــة ،

Le fleuve d'Égypte, c'est la rivière d'Élarisch qui est sur la frontière de la Syrie de ce côté-là.

EXTRAITS ET COLLATIONS

Des divers manuscrits de la version Arabico-Samaritaine.

Pour faire usage des collations que je donne ici, il est à propos de faire attention aux observations suivantes.

1.° Pour ne pas multiplier inutilement dans ces collations les variantes, j'ai le plus souvent omis celles qui ne concernent que l'orthographe et ne peuvent avoir aucune influence sur le sens, comme تية et ماتي pour ماية et مايتي ou تلت et تلات pour ثلاث

2.° J'ai pris généralement pour base le texte de notre manuscrit n.° 4, dont j'ai conservé religieusement jusqu'aux fautes même les plus évidentes.

3.° J'ai remis en caractères Arabes les extraits et les variantes tirés des manuscrits où l'arabe est écrit en caractères Samaritains; j'ai cru que cela rendroit plus facile la comparaison des divers manuscrits.

4.° Dans les collations suivantes, les manuscrits de la Bibliothèque nationale seront indiqués par leurs numéros; les autres seront désignés par des lettres capitales : le B indiquera le manuscrit de la bibliothèque Barberine; le T, le manuscrit de

Taylor ; l'U , celui d'Ussérius ; et l'L , celui de la bibliothèque de l'université de Leyde. Le *d* , qui se trouve dans les variantes , est l'abréviation du mot *deest ,* et indique que le mot qui suit est omis dans le manuscrit.

Les variantes du manuscrit Barberin m'ont été communiquées par M. Adler, qui a copié pour son usage la version Arabe de ce manuscrit. Je dois à M. Rau celles du manuscrit de Leyde. Enfin M. White , actuellement professeur royal d'hébreu en l'université d'Oxford , m'a mis à même de donner celles des manuscrits de Taylor et d'Ussérius , en me procurant des *fac-simile* des endroits de ces manuscrits dont j'avois besoin. Je saisis cette occasion de témoigner ma reconnoissance à ces savans , qui ont bien voulu concourir à rendre ainsi mon travail plus exact et plus complet.

N.° I.

Premier feuillet du manuscrit Samaritain n.° 1 de la Bibliothèque nationale , comparé avec le manuscrit Arabe n.° 4 , de la même bibliothèque. Genèse , chap. I , v. 1-11.

Voy. ci-dev.t p. 25.

Le morceau suivant est écrit en caractères Samaritains. Les *Tenwin* que j'ai marqués, se trouvent dans le manuscrit comme je les ai placés ici.

1. 2. * البدايه خلق الله السماوات والارض * والارض كانت
مغمورةً ومستبحرة وظلام علي وجه الغمر ورياح الله هابةً
3. 4. علي وجه الما * وقال الله يكون نور فكان نور * ونظر الله النور ذلك
5. حسنًا وميز الله بين النور وبين الظلام * وسما الله النور

Variantes *du Manuscrit n.° 4.*

V. 2. وظلامّا ـ وظلام

V. 4. النور حسنا ـ النور ذلك حسنا

نهـارًا وللظلام سما ليلًا وكان مسا وكان صباح يومًا واحدً
6. * وقال الله يكون فلك في وسط الما ليكون مميزًا بين ماٍ وما
7. * وصنع الله الفلك وميز بين الما الذي من تحت الفلك وبين
8. الما الذي من فوق الفلك فكان كذلك * وسما الله الفلك سمًا
9. وكان ليلًا وكان نهارًا يومًا واحدًا * وقال الله تجتمع المياه من
تحت السما الي موضع واحد وتظهر اليابسـه وكان كذلك
10. * وسما الله اليابسه ارضًا ولجمع المياه سما بحارًا ونظـر الله
11. ذلك حسنًا * وقال الله تنبت الارض كلًا وعشبا مبزرا بـزرًا

VARIANTES *du Manuscrit n.° 4.*

V. 5. وكان ليل وكان نهار — وكان مسا وكان صباح
V. 8. وكان ليلا — وكان ليل — نهارًا — نهار — واحدًا — ثانيا
V. 9. وتظهر — لتظهر — وكان — فكان

Dans le manuscrit n.° 4, on a corrigé au ⅌. 2, رياح pour y substituer روح et on a encore écrit en interligne le même mot روح au-dessous de رياح et يرف au-dessus de هابة

N.° II.

Fragment de Hottinger, comparé avec les manuscrits Arabes n.os 2, 4 et 12, de la Bibliothèque nationale, et avec le manuscrit de Taylor. V. ci-dess. p. 25.

DES deux colonnes suivantes, l'une offre le texte du fragment de Hottinger, l'autre celui du man. n.° 4. Ce dernier sert de base à la collation des man. n.os 2 et 12, et de celui de Taylor.

Le manuscrit auquel a appartenu le fragment de Hottinger n'est pas le même que celui d'Ussérius ; car le *chap. XI* de la Genèse se trouve dans le manuscrit d'Ussérius, suivant la description donnée par Kennicott, et qui m'a été confirmée par M. White.

	Manuscrit n.º 4.	*Fragment de Hottinger.*	
1.	* وكانت كل الارض لغة واحدة	* . . . . لغة واحدة	1.
2.	وخطابا واحدا * وكان عند	وخطوب متحدة * كان عند	2.
	رحيلهم من الشرق وجدوا	رحيلهم من الشرق وجدوا	
	بقعة في ارض العراق فسكنو	بقعة بارض العراق ثم *(t)*	
3.	هناك * وقال كل امري لصاحبه	* وقال الرجل لصاحبه نريد	3.
	هات نلبن لبنا ونحرق حريقا	نضرب لبنة ونشويه شيه	
	وصار لهم البن حجر والحمر	وصارت لهم اللبنة كالحجر والحمر	
	كان لهم طينا	صار لهم طينا	

VARIANTES.

V. 2. في ارض — بارض XII. T.

V. 3. كل امري — الرجل II. XII. T. نلبن لبنا ونحرق حريقا — نضرب لبنا
فصارت لهم — وصار لهم البن حجر والحمر كان لهم طينا II. XII. T. ونشويه شيا
XII. T. . . . . حجرا . . . . . II اللبنة حجر والحمر صار لهم طينا

(t) Il y a ici quelques mots omis, soit par le copiste du manuscrit, soit par Hottinger, ce qui est plus vraisemblable.

Manuscrit

Manuscrit n.º 4.

4. *فقالوا هات نبني لنا مدينه

وبرجا وراسه في السما ونجعل

لنا اسما لكيلا نتشتت علي

5. وجه كل الارض * فانحدر ملك

الله لنظر المدينه والبرج الذين

6. بنوا بنوا ادم * فقال الله هذا

شعب واحد ولغة واحده

لكلهم وهذا ابتداوهم للفعل

والان يصعب عليهم كل ما

7. يعزمون عليه من الفعل * هات

Fragment de Hottinger.

4. *وقالوا هات نبني لنا مدينة

وبرجه وراسه في السما ونصنع

لنا اسما كيلا نتشتت علي

5. وجد (v) كل الارض * وانحدر

ملك الله لنظر (x) المدينة والبرج

6. الدي بنوا بنو ادم * وقال الله

ان شعبة واحده ولغة واحده

لكلهم وهدا ابتداهم للفعل

والان لا يصعب اليهم كل ما

7. يعزسون الفعل * نريد ننحدر

VARIANTES.

V. 4. فقالوا — وقالوا II. XII. T. لنا — منا XII. ونجعل — ونصنع II. T. فنصنع XII. لكيلا — كيلا II. XII. T. كل — *d.* XII.

V. 5. الذين — الذي II. XII. T. بنوا بنو — بني بنو II. XII.

V. 6. فقال — وقال II. XII. T. شعب واحد — هذا شعبا واحدا — ان II. XII. T. من الفعل — عليه من الفعل — للفعل II. XII. T. يصعب — يصعب — لا يصعب II. XII. T.

V. 7. الرجل — رجل II. XII.

(v) وجد est sans doute une faute d'impression pour وجه

(x) Lisez لنظر L'absence des points diacritiques dans ce mot et dans beaucoup d'autres, n'a rien de surprenant.

Manuscrit n.° 4.

نتحدر ونغير هناك لغات
حتي لا يفهم الرجل لغة
8. صاحبه * وشتتهم الله من
هناك علي وجه كل الارض
9. فقطعوا بنا المدينة * والبرج
بسبب ذلك دعا اسمها بابل
ان هناك غير الله لغة كل
الارض ومن هناك شتتهم الله
10. علي وجه كل الارض * هذه
ذرية سام سام بن مابة سنة
واولد ارفكشد لسنتين بعد

Fragment de Hottinger.

ونغير هناك اللغات حتي لا
يفهم رجل لغة صاحبه
8. * وشتتهم الله من هناك علي
وجه كل الارض فانقطعوا من
9. بنايه المدينه * والبرج بسبب
دلك دعي اسمها ببل اد هناك
غير الله لغات كل الارض ومن
هناك شتتهم الله علي وجه
10. كل الارض * هدا نسبة
سام (y) مية سنة واولد
ارفكشد سنتين بعد الطوفان

VARIANTES.

V. 8. وشتتهم — فشتتهم II. XII. T. ففطعوا بنا — فانقطعوا من بنا II. XII. T.

V. 9. دعا — دعي II. T. ان — اد II. XII. T. لغة — لغات II. XII. T.

V. 10. ذرية — نسبة II. XII. T. بن مابة — مية ابن II. XII. T. واولد — و *d.* II. XII.

(y) Il manque ici les deux mots سام بن

Manuscrit n.º 4.

11. الطوفان * وعاش سام بعد
ولادته ارفكشذ خمس مايه
سنه واولد بنين وبنات
فصارت كل ايام شم ست ماية
12. سنه ومات * وارفكشذ عاش
خمس وتلاتين ومايه سنه واولد
13. صالح * وعاش ارفكشذ بعد
ولادته صالح ثلث سنين
وثلتماية سنه واولد بنين
وبنات فصارت كل ايام
ارفكشذ ثماني وثلاثين سنه
14. واربع مية سنه ومات * وعاش

Fragment de Hottinger.

* عاش سام بعد ايلاده 11.
ارفكشد خمسمايه سنة واولد
بنين وبنات وكانت كل ايام سام
ست مايه سنه ومات * وارفكشد 12.
عاش خمسا وثلاثين ومايه
سنه واولد شلح * وعاش 13.
ارفكشد بعد ايلاده شلح ثلاثة
سنين وثلاث مايه سنه واولد
بنين وبنات وكانت كل ايام
ارفكشذ ثمانيه وثلاثين سنه
واربعمايه سنة ومات * وعاش 14.

VARIANTES.

V. 11. ولادته — ايلاده II. XII. T. فصارت — وكانت II. XII. T. شم — سام II. XII. T.

V. 12. خمس — خمسا II. XII. T. صالح — شلح II. XII. T.

V. 13. ولادته صالح — ايلاده شلح II. XII. T. فصارت — وكانت II. XII. T. ثماني — ثمانية II. XII. T.

Manuscrit n.° 4.	*Fragment de Hottinger.*
صالح ثلاثين ومایة سنه واولد	شالح ثلاثين سنة ومايه سنه
15 عبر * وعاش شالح بعد ولاده	واولد عبر * وعاش شالح بعد 15.
عبر ثلث سنين وثلثماية سنه	ايلاده عبر ثلاث سنين وثلاثمايه
واولد بنين وبنات فصارت كل	سنه واولد بنين وبنات وكانت
ايام شالح ثلث وثلاثين سنه	كل ايام شالح ثلث وثلاثين
16. واربع مية سنه ومات * وعاش	سنه واربعمايه ومات (z) . . . . . .
عبر اربع وثلاثين ومایة سنه	. . . .
17. واولد فالج * وعاش عبر بعد	. . . . * فعاش 17.
ولادته فالج سبعين سنه ومايتي	عبر بعد ايلاده فالج سبعين
سنه واولد بنين وبنات فصارت	سنه ومــاتي سنه واولد بنين
كل ايام عبر اربع سنين	وبنات وكانت كل ايام عبر اربع

VARIANTES.

V. 14. صالح — شلح II. XII. T. ثلاثين — ثلاثين سنة II. XII. T.

V. 15. ولاده — ابلاده II. XII. T. فصارت — وكانت II. XII. T. ثلث — ثلاثا II. T. ثلاث XII.

V. 16. اربع — اربعا II. XII. T.

V. 17. ولادته — ابلاده II. XII. T. فصارت — وكانت II. XII. T.

(z) Le verset 16 est omis, tant dans le texte que dans la version de Hottinger ; il est donc vraisemblable que c'est une omission du manuscrit.

Manuscrit n.° 4.

18. واربع ماية سنه ومات * وعاش
قاسم ثلاثين سنه وماية سنه
19. واولد رعو * وعاش فـلج بعد
ولادته رعـو سبع سنين وميه
سنه واولد بنين وبنات فصارت
كل ايام قاسم تسع وثلاثين
20. ومايـــتي سنه ومات * وعاش
رعو اتنين وتلاتين وماية سنه
21. واولد شروح * وعاش رعو بعد
ولادته شروح سبع سنين ومايه
سنه واولد بنين وبنات وكانت

Fragment de Hottinger.

سنين واربعمـــايه سنة ومـات
* وعاش فلج ثلاثين سنة وماية 18.
سنة واولد رعـو * وعاش فـلج 19.
بعد ايلاده رعو تسع سنين وماية
سنة واولد بنين وبنات وكانت
كل ايام فلج تسعة ومايتن
وماتـــن (a) سنة ومات * وعاش 20.
رعو اثنين وثلاثين ومية سنة
واولد شروج * وعاش رعـــو 21.
بعد ايلاده شروج سبع سنين
ومية سنة واولد بنين وبنات

VARIANTES.

V. 18. قاسم ـ فلج II. XII. T.

V. 19. ولادته ـ ايلاده II. XII. T. سبع ـ تسع II. XII. T. فصارت ـ وكانت II. XII. T. قاسم ـ فلج II. XII. T. تسع ـ تسعا II. XII. T.

V. 20. شروح ـ شروج II. XII. T.

V. 21. ولادته شروح ـ ايلاده شروج II. XII. T. تسع ـ تسعا II. XII. T.

(a) Il faut lire وثلاثين ومايتي Hottinger a observé qu'il y avoit ici une faute dans le manuscrit.

Manuscrit n.º 4.

كل ايام رعو تسع وثلاثين
22. ومايـتي سنه ومات * وعاش
شروح تلاثين سنه ومايه سنه
23. واولد ناحور* وعاش شروح بعد
ولادته ناحور ماية سنه واولد بنين
وبنات فصارت كل ايام شروح
ثلاثين سنه ومايتي سنـــه
ومات

Fragment de Hottinger.

وكانت كل ايام رعـو تسعـه
وثـلاثـين ومايـتي سنة ومات
* وعاش شروج ثـلاثـين سنة 22.
ومية سنة واولد نحور * وعاش 23.
شروج بعد ايـلاده نحور ماية
سنة واولد بنين وبنات وكانت
كل ايام شروج ثلاثين سنة
ومايتي سنه ومات

VARIANTES.

V. 22. شروح — شروج II. XII. T. ناحور — نحور II. XII. T.
V. 23. شروح — شروج II. XII. T. ولادته ناحور — ايلاده نحور II. XII. T.
فصارت — وكانت II. XII. T.

N.° III.

Nombres, *chap. XXII, XXIII et XXIV.*

Manuscrit n.° 4, collationné avec les manuscrits 2, 12, B, T, et L.

[illegible]

* ونظر بلق بن عصفور كل ما صنع اسرايل بالاموريّ Ch. XXII. v. 2.
* فجزع ماب من قبل الشعب جدًّا اذ عظيم هو وضجر ماب 3.
من قبل بني اسرائيل * وقال ماب لشيوخ مدين الآن يلعق 4.
الشعب هذا كل اطرافنا كلعق الثور حضير الصحراء
وبلق بن عصفور ملك لماب في تلك الدفعة * فارسل 5.
رسلا الي بلعام بن بعور المفسر الذي علي النهر ارض بني
عمّان للاستدعاء به قولا ان شعبا خرج من مصر وهوذا غطّي

Variantes.

Ch. XXII. V. 2. صنع — فعل XII. B. بالاموري — للاموري T.

V. 3. اذ عظيم — ان عظيما B. من قبل بني — من بني XII. من بين بلاي بني B.

V. 4. الشعب — الجوق XII. B. حضير — خضير II. XII. B. T. L. الدفعة — الرملة B.

V. 5. النهر — ظاهر L. ارض — من ارض XII. للاستدعاء — للاستدعي B. غطي — قد غطا B.

6. منظـر الارض وهو مـقـيـم مـقـابلي * والآن سر العـن لي
الشعب هذا انّه اعظم منّي فـعسي اقدر اوذيه واطرده من
الارض فانّي علمت ان من تبارك مبارك ومن تلعن ملعون ،

[illegible]

7. *فمضوا شيوخ ماب وشيوخ مدين واحكامهم بايديهم وجاوا
8. الي بلعام وخاطبوه بخـطاب بلـق * فقال لهم بيتوا هاهنا
الليلة لاردّ عليكم الخطاب كما يخاطبني الله فاقاموا رؤسا ماب
9. عند بلعام * فجـاء مالاك الله الي بلعام وقال ما الـرجال
10. هاولاي عندك * فقال بلعام لمالاك الله بلق بن عصفور
11. ملك ماب ارسل اليّ * ان شعبا خرج من مصر وغطّي منظر
الارض والآن سر العنه لي فعسي اقدر احاربه فاطرده ،

VARIANTES.

V. 6. مر ـ تعال T. انـه ـ فانه XII. B. اوذيـه ـ اذيــــه XII.
L. بلعن B. XII. تلـعن ـ تلعنه B. XII. تبـارك ـ تباركه XII. فانني ـ فاني
V. 7. واحكامهم ـ وحكوماتهم B. بايديهم ـ *d.* T. وجـاوا ـ وجاء XII.
V. 8. الخطاب ـ الخبر T. فاقامـوا ـ فاقام B. عند ـ مع B.
V. 11. لي ـ *d.* XII. فاطـرده ـ واطرده B.

12. * فقال مالاك الله لبلعام لا تسر معهم ولا تلعن الشعب

13. اذ مبارك هو * فقام بلعام بالغداة وقال لروساء بلق سيروا الي

14. ارضكم ان الله منع تمكيني من المسير معكم * فقاموا روسا ماب

15. وجاوا الي بلق فقالوا امتنع بلعام من المسير معنا * فعـاود

16. ايضا بلق ارسل روسلا اكبر واجل من هاولاي * فجاوا الي

بلعام فقالوا له هكذا قال بلق بـن عصفور لا الان تمتنع

17. من المسير الي * انّ اكراما اكرمك جدا وكل ما تقول لي افعل وسر

18. العن لي الشعب هذا * فاجاب بلعام وقال لعبيد بـلـق

ايعطيني بلق ملئ بيته فضّة او ذهبا لا اقدر علي تجاوز امر

VARIANTES.

V. 12. مالاك — *d.* B. اذ — فـان B.

V. 13. ان الله منع — فان الله منع B. — اذ منع الله XII. تمـكـبـني

— من تمكبني B.

V. 14. فقاموا — فقام B. وجاروا — وجاء XII.

V. 15. فعاود — فعاد B. — فعادا XII. روسلا — روسا B. — رسلا II. XII. T. L.

V. 16. فجاروا — فجاء XII. لا — *d.* L.

V. 17. اكراما — ان اكرام فان اكرام B. تقول لي — لي *d.* II.

V. 18. لعبيد — الي عبيد L. ايعطيني — ايعطني II. — ان يعطيني XII. B.

او ذهبا — وذهبا II. — اودهب B. علي تجاوز — اتجاوز II. XII. B. T. L.

19. الله الهي لفعل صغيرة او كبيرة * والان اقيموا هاهنا ايضا
الليلة لاعلم ما يعاود الله مخاطبًا لي ؎

ࠅࠉࠁࠀ ࠌࠋࠀࠊ ࠀࠋࠄࠉࠌ ࠀࠋ ࠁࠋࠏࠌ

20. * فجا ملك الله الي بلعام ليلا وقال له ان لاستدعايك اتوا
الرجال فقم سر معهم بل الامر الذي امرك به اياه تصنع
21. * فقام بلعام بالغداة واسرج اتانته وسار مع رؤساء ماب
22. * فاشتد وجد الله لمّا سار فوقف مالاك الله في الطريق معارضًا
23. له وهو راكب علي اثانته وفتياه معه * فنظرت الاتانة
مالاك الله منتصبا في الطريق وسيفه مسلول بيده
فعدلت الاتانة عن الطريق ومشيت في حقل فضرب بلعام

VARIANTES.

V. 19. اقيموا ـ قيموا B. ابضا ـ ابضا انتم II. XII. T. L. ـ انتم هم B.
لي ـ مسعي L.

V. 20. ملك ـ مالاك T. L. ليلا ـ ليلة T. فقم ـ قم B. به ـ *d.* XII. *Ce mot est écrit à la marge dans le manuscrit* L.

V. 21. واسرج ـ وشد XII. اتانته ـ علي الاتانه B.

V. 22. لمّا ـ لمَا II. اتانته ـ اتانته II. B. T. L. مالاك الله في الطريق معارضا له وهو راكب علي الاتانه وفتياه معه فنظرت الاتانه ـ *d.* XII.

V. 23. منتصبا ـ واقفا T. عن ـ من XII. ومشيت ـ ومشت II. XII. B. T. لعدولها ـ لعدلها XII.

24. الاتانة لعدولها عن الطريق * فوقف مالاك الله في مضيق
25. الكروم جدارًا من هاهنا وجدارًا من هاهنا * فنظرت الاتانة
مالاك الله وزحمت الي الحيط وزحمت رجل بلعام الي الحيط
26. فزاد في ضربها * وعاود مالاك الله عبورا ووقف في موضع
27. ضيّق لا سبيل الي العدول يمنة ولا يسرة * فنظرت الاتانة
مالاك الله وربضت تحت بلعام فاشتد وجد بلعام وضرب
الاتانة بالعصا ٥

[illegible]

28. * فانطق الله فآ الاتانة وقالت لبلعام ما فعلت بك اذ
29. ضربتني هذه ثلاث دفعات * فقال بلعام للاتانة لما بطشتي
30. بي فلو كان سيف بيدي كنت الان قتلتك * فقالة الاتانة
لبلعام اليس انا اتانتك التي ركبت عليّ مذ كنت الي اليوم

VARIANTES.

V. 24. وجدارا .... جدارا ـ وجدرا .... جدرا T. L. جدار .... وجدار B.
V. 25. بلعام ـ d. T.
V. 26. الي العدول ـ للعدول T. يمنة ـ عن يمنة B.
V. 28. فانطق ـ وفتح XII. فا ـ فم B.
V. 29. سيف بيدي ـ ميف بيدي XII.
V. 30. قتالة ـ: فقالت II. XII. B. T. L. مذ ـ مد B. منذ II. XII. T. L.

31. هذا هل اعتيادا اعتدت ان افعل بك هذا فقال لا * فجلا
الله عيني بلعام فنظر مالاك الله قايما في الطريق وسيفه
32. مسلولاً بيده فخرّ وسجد لوجهه * فقال له مالاك الله علام
ضربت اتانتك هذه ثلاث دفعات هوذا انا خرجت
33. لمعارضتك اذ قبح سبيلك مقابلي * فنظرتني الاتانة وعدلت
من بين يديّ هذه ثلاث دفعات لولا عدولها من بين يديّ
34. كنت الان ايضا اياك قتلت واياها اسبقيت * فقال
بلعام لمالاك الله اخطات اذ لم اعلم انّك قايم للقايي في
الطريق والآن ان قبح عندك عدت ٭

[illegible]

35. * فقال مالاك الله لبلعام سر مع الرجال بل القول الذي
اقول لك اياه تحفظ للمقال فمضي بلعام مع رؤساء بلق

VARIANTES.

V. 30. اعتيادا – اعتياد .B – اعتادا .L – هذا – مكذا .B.
V. 31. مسلولا – مسلول .T.
V. 32. علام – عليما .L.
V. 33. ايضا – هم .B. اسبقيت – استبقيت .II. XII. B. T. L.
V. 34. اخطات – اجطيت .L. للقايي – قايم للقايي – قايما للقاي .B.

36. *وسمع بلق ان اتي بلعام فخرج للقايه الي مدينة مات التي علي
37. تخم الموجب التي في طرف التخم* فقال بلق لبلعام اليس ارسالا
ارسلت اليك لاستدعايك لم لا سرت اليّ هل حقّ لا اقدر
38. علي اكرامك * فقال بلعام لبلق هوذا قد اتيت اليك
الآن هل قدرةً اقدر ان اقول شيًا القول الذي يجعل الله في
39. فمي اياه احفظ للخطاب * ومضي بلعام مع بلق حتي جاء
40. به قرية حيصوت * وذبح بلق بقرًا وغنمًا وارسل الي بلعام
41. والي الرؤساء الذين معه * فلمّا كان في الغداة اخذ بلق
بلعام واصعده الي بيع الوثن ونظر من هناك طرف القوم،

[illegible]

C. XXIII. v. 1. * فقال بلعام لبلق اصنع لي هاهنا سبع مذابح واعدّ لي

VARIANTES.

V. 36. مات — ماب II. XII. B. T. L. علي — d. T.
V. 37. ارسالا — ارسال B.
V. 38. الان — d. XII. قدرة — d. XII. — اقدر ان B. ان — d. XII. فمي — فاي B.
V. 39. قرية — الي قرية XII. B. L. حيصوت — حيصوث II. T. L.
V. 40. بقرا وغنما — بقر وغنم B.
V. 41. في الغداة — بالغداة XII. B. T.
Chap. XXIII. V. 1. واعد — وعد B. رثوث — رتوت II. XII. B. T.

2. هاهنا سبع رثوث وسبع ثنيان * فصنع بلق كما قال بلعام
3. واصعد بلق وبلعام رتّا وثنيا علي المذبح * وقال بلعام لبلق قف
عند صعايدك لاسير فعسي يصادف مالاك الله للقايي فيقول
4. ما يرشدني فاخبرك فمضي متخفّيا * فوجد مالاك الله بلعام
فقال له سبعة المذابح نضّدت واصعدت رتّا وثنيّا علي المذبح
5. * ولقّن مالاك الله خطابا بفي بلعام وقال عد الي بلق وهكذا
6. تقول * فعاد اليه وهو قايم عند صعايده هو وكل رؤساء ماب «

[illegible]

7. * فرفع مثله وقال من ارم قادني بلق ملك ماب من جبال
8. الشرق وتعال العن لي يعقوب وتعال اشتم اسرايل * لا العن
9. من لم يلعنه القادر ولا اشتم من لا يشتمه الله * انّ من رؤوس

VARIANTES.

V. 3. عند — علي XII. لاسير — حتي امضي B.

V. 4. بلعام — لبلعام B.

V. 5. تقول — تقل B.

V. 7. قادني — اقادني B. حبال — جبال II. XII. B. L. — حـــــــبـال T.
وتعال — و *d.* II. XII. B. T. L.

V. 8. لا يشتمه — لم يشتمه II. XII. B. T. L.

الصخور انظره ومن القلاع المحه انّ شعبًا فرادي يسكن وفي
10. الشعوب لا يحتسب * من يعدّ سلالة يعقوب ومن يحصي
ربعا من اسرايل تموت نفسي موت المستقيمين وتكون اخرتي
كمثله ،

[illegible]

11. * فقال بلق لبلعام ما فعلت بي للعن اعدايي اخذتك
12. وهوذا باركت تبريكا * فاجاب وقال اليس الذي يجعل الله
13. بغيي ايّاه احفظ للخطاب * فقال له بلق تعال الآن معي الي
موضع اخر تنظره من هاهنا بل طرفه تنظر وجملته لا تنظر
14. فالعنه لي من هناك * فاخذه الي صحراة اذوم الي راس الكدية
15. وبني سبعة مذابح واصعد رتّا وثنيّا علي المذبح * وقال لبلق

VARIANTES.

V. 9. شعبا — الشعب .B الشعوب — الشعب .T.
V. 10. ربعا — رباعا .B.
V. 11. للعن — في لعن .B.
V. 12. بغيي — بغاي .B.
V. 13. تنظره — انظره .B. هاهنا — هناك II. XII. B. T. L. تنظر — ينظر .T.
جملته — كله XII.
V. 14. الي صحراة — *d.* الي .B. اذوم — صفيم XII. B. T. L.

16. قــف عند صعايدك وانا احضر هاهنا * ونادي مالاك اللّه
لبلعام وجعــل خطابا بفيه وقال عد الي بلــق وهكذا تقــول
17. * فدخل اليه وهوذا قايم عند صعايده ورؤساء ماب معــه
فقال له بلق ما قال اللّه ،

[illegible]

18. * فرفع مثله وقال قم يا بلق فاسمــع اصع اليّ يا بــــن
19. عصفــور * ليس القادر انسانا فيكذب ولا ابــن آدم فيندم
20. اتراه يقول ولا يفعل يعــد ولا يــفي * انّ في البركة اخذت
21. ابارك ولااعود عنها * لا اجد خنا في يعــقوب ولا ار غلّا في
22. اسرايل اللّه الهه معــه وسمعت الملك به * القادر مخرجهــم

VARIANTES.

V. 15. عند ـ علي XII. B. T. L.

V. 16. لبلعام ـ الي بلعام XII. B. L. خطابا بفيه ـ خطــــاب بفاه B. تقــول ـ تقل B. .

V. 17. عند ـ علي B.

V. 18. فرفع مثله *Ces mots sont à la marge du manuscrit* II. وقال ـ فقال II. اصع ـ اصغ II. XII. B. T. ـ اضع L.

V. 19. القادر انسانا ـ القادر انسانا XII. ـ القادر انسان B.

V. 21. اجد ـ اري B. وسمعت ـ وسمعة II. XII. L. وسمعه B. T. الملك ـ المليك B.

من

23. من مصر كطفرات الريم له * ان ليس فال في يعقــوب ولا
تنجيم في اسرايل كالوقت يقال ليعقوب ولاسرايل ما فعل
24. القادر * انّ الشــعب كاللبوة ينتصب وكالليث يستقل لا
ينام حتّي ياكل فريسةً ودم الصرعي يشرب ،

[illegible]

25. * فقال بلــق لبلعام ايضا لعنا لاتعلنه وايضا بركة لا
26. تباركه * فاجاب بلعام وقال لبلق اليس قلت لك قــولا كل
27. الامر الذي يقول الله ايّاه اصنع * فقال بلق لبلعــام سر
الان اخذك الي مــوضع اخــر فــعسي يستقيم عند الله
28. وتشتمه لي من هناك * فاخذ بــلق بــلعام الي راس فعور

VARIANTES.

V. 23. يعقوب – يعقوب ال B. اسرايبل – اسرايبل ال B. يقــال – يقــول B.
ولاسرايبل – ولسرايبل B.
V. 24. لا ينام – فلا ينام B. — ولا ينام T.
V. 25. ايضا لعنا – لعن هم B. وايضا – وهم B
V. 26. قلت – قد قلت XII. B. يقول – يقوله B.
V. 27. وتشتمه – واشتمه T.
V. 28. الي — *d.* L. فعور – بعور B. ظاهر – ظاهر II. XII. B. L.

29. المشرف علي طاهر السماوة * فقال بلعام لبلق ابن لي هاهنا
30. سبعة مذابح واعدّ لي هاهنا سبع رثوت وسبع ثنيّان * فصنع
بلق كما قال بلعام واصعد رتّا وثنيّا علي المذبح ،
Chap. XXIV, v. 1. * ونظر بلعام ان الحسن عند الله البركة مع اسرايل ولم يمض
في الدفعة كتلك في تلقّي الفالات بل جعل الي البرّيّة وجهه
2. * ورفع بلعام عينيه ونظر اسرايل ساكنا لاسباطه فصارت
عليه نبوّة الله ،

[illegible]

3. * فرفع مثله وقال قول بلعام بن بعور وقول الرجل
4. مسدود البصر * الذي بنبوّة الكافي تنبي نايما ويقطان

VARIANTES.

V. 29. واعد – وعد .B واعد لي هاهنا — سبع مذابح — *Ceci est en marge du manuscrit II.*

Ch. XXIV, V. 1. مع اسرايل — لاسرايل .II. T. L — علي اسرايل .XII. كتلك — كتلك .II. T. L — الدفعه كتلك .XII. B. تلقي — تلقا .L. الفالات — الفال .II. XII. B. T. L.

V. 2. ساكنا — ساكن .B.

V. 3. بعور — فعور .XII. مسدود البصر — ضعيف لبصيره .B.

V. 4. ويقطان — ويقظان .II. XII. T. L. — ويقضان .B.

5. 6. * ما احسن مضاربك يا يعقوب ومساكنك يا اسرايل * كالودية
مبسوطة وكجنّات علي انهر كالمضارب التي بسط الله كالارز
7. علي الماء * يهطل الما من نشله وعرسه علي المياة الجمّة
8. ويرتفع عن اجوج ملكه وتتسامي مملكته * القادر قاده من
مصر كطفرات الريم له يفني الشعوب اضداده وعظامهم
9. يسحق وسهامه تمرض * جاثم رابض كالليث وكاللبوة من
10. يثيره مباركك مبارك ولاعنك ملعون * فاشتدّ وجد بلق علي
بلعام فسفق بكفّيه ،

[illegible]

فقال بلق لبلعام لسبّ اعدايي استدعيتك وهوذا

VARIANTES.

V. 6. كالودبة — كاودبة II. XII. T. L. — كالاودبة B. مبسوطة — المبسوطة B. وكجنات علي انهر — وكجبات علي نهر XII. — وكالجنات علي النهر B. التي — d. XII. بسط — ضرب B. كالارز — وكالارز XII. — كالاروز B.

V. 7. يهطل — ويهطل XII. وعرسه — نشله وغرسه — نشله II. XII. T. L. — وعرسه نسله B. المياة — المياه II. T. اجوج — اغاغ B.

V. 8. قاده — اقاده B. من — d. XII. تمرض — يمرض XII. T.

V. 9. بشيره — بقاومه T.

V. 10. فسفق بكفيه — فصفق كفيه II. XII. T. L. — فسفق كفيه B. اعدايي — اعداي B. ثلاث — تلته B.

11. باركت تبريكا هذه ثلاث دفعات * والآن اهرب الي موضعك
12. قلت اكراما اكرمك وهوذا منعك الله من الكرامة *فقال
بلعام لبلق اليس ايضا لرسلك الذين ارسلت اليّ قلت
13. قولا * ان يعطيني بلق ملء بيته فضّة او ذهبًا لا اقدر اتجاوز
امر الله لفعل حسنة او قبيحة من قلبي بل ما يقول الله لي اياه
14. اقول * والآن ها انا ساير الي قومي تعالي لارشدك ما يفعل
الشعب هذا بقومك في عاقبة الايّام ،

ࠋࠄ ࠐࠓࠔࠄ ࠃࠔ ࠔ ࠔࠄࠒ

15. * ورفع مثله وقال قول بلعام بن بعور وقول الرجل
16. مسدود البصر * قول سامع اقوال وعالم علم العليّ ومن نبوّة

VARIANTES.

V. 11. اكراما ـ اكرام B.

V. 12. ايضا ـ هم B. الذين ـ الذي T. قلت قولا ـ قولا قلت B.

V. 13. يعطيني ـ يعطني II. XII. ملء ـ ملو B. او ذهبا ـ وذهبا II. ـــ دهب B.
او ـ و II. بل ـ *d.* XII. لي ـ *d.* B.

V. 14. ها ـ *d.* XII. تعالي ـ تعال II. XII. B. T. L. ما يفعل ـ بما يفعل T.
بقومك ـ لقومك B.

V. 15. مسدود البصر ـ ضعيف البصيرة B.

V. 16. اقوال ـ اقوال القادر II. XII. T. L. ـــ القادر اقاويل B. علم ـ *d.* XII.
يتنبي ـ سي T. ويقظان ـ ويقظانا XII. ـــ ويقضانا B.

17. الكافي يتنبّى نايما ويقظان * انظره ولا الآن الحظه وليس عن
قرب طارقا كوكبا من يعقوب فينتصب القضيب من اسرايل
18. فيمرض جهات ماب وجمجام كل بني شث * فيكون اذوم
وراثةً ويكون مورّثاً العيس لاعدايه واسرايل يكسب ايساراً
19. * ويستولي اكثر من يعقوب فيهلك الشريد من المدينة
20. * ونظر العملاق ورفع مثله وقال اوّل الشعوب العملاق واخرته
21. الي الهلاك * ونظر القيني ورفع مثله وقال صلّب مسكنك
22. واجعل في الصخر وكرك * فانه يكون لنفي فايين حتي من
23. الموصل مسكنك * ورفع مثله وقال الويل لمن ينفي من اسمه

VARIANTES.

V. 17. والحظه — الحظه II. XII. B. T. L. بظهر — طارقا T.
B. من بني — كل بني II. XII. B. T. L. وجمجام — وجمحام XII. في اسرايل — من اسرايل

V. 18. وراثة — وراثة II. XII. T. L. — مورثا B. مورثا — مورثا II. XII. T. L.
B. ايسار — ايسارا

V. 19. اكبر — اكثر T.

V. 21. الصحر — الصخر II. B.

V. 22. لنفي — ينفي L. قابين — قاين II. XII. B.

V. 23. بنفي من اسمه — يبقي من قبل XII. B. الكتين — الكيين XII.

24. القادر يخرجهم من يدي الكتيّن * يشقون اشور ويشقون
25. عبر وايضا هو حتّي يهلك * وقام بلعام وسار وعاد الي
موضعه وايضا بلق سار في طريقه ،

IV.

Cantique des Israélites après le passage de la Mer Rouge. Exode, *chap. XV, v. 1-21.*

Texte du manuscrit n.° 4, comparé avec les manuscrits 2, 12, B et L.

Ch. XV, v. 1. *حينئذٍ سبّح موسي وبنو اسراييل التسبيحة هذه لله
وقالوا قولاً سبّحوا لله انّ علي الشعب اقتدر الفرس وراكبه
2. رمي في البحر * عزّيَ وفخرتي الله وصار لي مغيثا هذا الهي
3. واتجّده الله ابي واعظّمه * الله جبّار في الحروب الله اسمه
4. * مراكب فرعون وجيشه زجّ في البحر وخيار قوّاده

Variantes.

V. 24. مشقون — بشقون XII. وبشفون عبر — وبشعون عبر XII. — وشقون عبر T. وايضا — وهم B.

V. 25. وقام — فقام B. وسار — *d.* XII. وايضا — وهم B.

N.° IV, Ex., *Ch. XV. V. 1.* وبنو — وبني B. رمي — مكر B.

V. 2. وفخرتي الله — *d.* الله II. L. وصار — وكان XII. B. مغيثا — معينا B. واجلّه — فاجلّه II. XII. B. — واعظمه L.

V. 4. انطبعوا — طبعوا XII. — طبعو B. *Cette orthographe est ordinaire à ce manuscrit ; je ne tiens pas compte de ces variantes.*

5. انطبعوا في بحر القلزم * الغوامر غطّتهم انحدروا في البهموت

6. كشبه الحجر * قدرتك يا الله مُتوّجهٌ بالقوة قدرتك يا الله

7. تذعر العدو * وبعظم اقتدارك تهدّ مقاوميك تطلق حميّتك

8. تحرقهم كالقشّ * وبنفسٍ منك تعرّمتْ المياة انتصبت كشبه

9. الطود الهواطل جمدت الغوامر في لجّ البحر * قال العدوّ

اكدّ فالحق اقسم السلب تيبس منه نفسي اجرد سيفي

10. تقرضه يدي * عصفت بريحك غطّاهم البحر رسبوا

11. كالرصاص في مياة الزلال * من مثلك في القادرين يا الله

من مثلك يا مُتوَّجٌ بالقدس يا جليل المدايح يا صانع البدع

12. 13. * بسط قدرتك فابتلعهم الارض * ارشدت باحسانك الشعب

14. هذا الذي فككت ارفقت بعزك الي موطن قدسك * سمع

VARIANTES.

V. 6. متوجه — متوجه II. XII. تذعر — تدعر B. L.

V. 8. الطود — طود B. L.

V. 9. اجرد — اسل B.

V. 11. من مثاك في — من كمثاك في L. يا متوج — يا d. II.' XII. B.

V. 12. قدرتك — يمينك XII. B. فابتلعهم — فابتلعتهم II. XII. B. L.

15. الشعوب فخافوا المخاط احاط بسكّان فلسطين * حينيذٍ دهشوا
زعما اذوم صناديد ماب احاط بهم ارتعاد انطحن كل سكّان
16. كنعان * تقع عليهم هيبة ورعب وبعظم اقتدارك يصمتون
كالحجر حتي يعبر شعبك يا الله حتي يعبر الشعب هذا الذي
17. ملكت * تدخلهم وتغرسهم في جبل نحلتك المعدّ لتسكينك
18. الذي فعلت يا الله قدسًا اللهمّ فاعمره بقدرتك * الله يملك
19. العالم ابدا * لمّا دخل خيل فرعون بركبه وفرسانه في البحر
واعاذ الله عليهم ماء البحر وبنو اسرايل سلكوا في اليابسه
20. في لجّ البحر * اخذت مريم النبية اخت هرون الدف بيدها
21. وخرجن كل النسوة خلفها بالدفوف والملاهي * فاجابتهنّ

VARIANTES.

V. 14. المخاط — المخاض II. XII. — المحاض B. — المخاظ L. بسكان — سكان B.
V. 15. صنادید — كباش XII. B. ماب — مات XII. احاط بهم — احاطهم XII. B.
ارتعاد — الارتعاد L.
V. 17. وتغرسهم — وتعرسهم B. لتسكنيك — لـــسكينتك II. XII. B. L.
الذي — التي XII. فاعمره — فاغمره XII. — عمرّه L. بقدرتك — بيدك B.
V. 18 et 19. لما دخل خيل يملك العالم ابدا — يملك ابد الابدين لما دخلت خيل XII. B.
V. 19. وفرسانه — وبفرسانه B. واعاذ — واعاد II. XII. B. L. لج — وسط L.
V. 20. اخذت — واخذت L. والملاهي — وبالملاهي II. XII. — وبالطبول B.

مريم

21. مريم سبّحوا لله اذ علي الشعب اقتدر الفرس وراكبه
رمي في البحر•

N.° V.

Cantique de Moïse, Deut. *ch. XXXI, v. 30*, et *XXXII, v. 1-43.*
Texte du man. n.° 4, comparé avec les man. 2, B, U, T et L.

Ch.XXXI.v.30. * وخاطب موسي بسماع كل جوق اسرايل خطوب
الشريعة هذه حتّي كمالها

Ch.XXXII.v.1. * انصتين يا سماوات لاختطب وتسمع الارض اقاويل
2. فيّي * يذرف كالمطر ماخذي وتنسكب كالطلّ مقالتي
3. كالطش علي الكلا وكالرذاذ علي العشب * انّ بسم الله
4. مناداتي فاعطوا العظمة لالهنا * القادر الكامل فعله انّ كل
سبله حكم وليّ الامانة من غير حيف عادل ومستقيم هو

VARIANTES.

V. 21. رمي — مكر .B البحر — البحرك .L.

Deut. ch. XXXII. v. 1. انصتين — انصتن .B — انصطن .U — انصطين .L.
في — فاي .B — فايي .U.

V. 2. يذرف — يدرف .II. — ينذرف .U. *Dans ce man. on ne voit pas en général les points diacritiques ; je ne tiendrai donc aucun état de l'absence de ces points, quant au man. d'Ussérius.* ماخذي — ماخدي .II. L. وتنسكب — وينسكب .B.

V. 3. مناداتي — ابتدني .B. فاعطوا — واعطوا .B. U. لالهنا — لربنا .B. U. L.

V. 4. حكم — حكما .U. الامانة — الامنه .U. عادل ومستقيم
عادلا ومستقيما .B. U.

5. 6. * افسدوا له ذوى الغيب يا جيلاً متعسفا ومتفتلا * هل للّه
تكافون بهذا يا شعبا ساقطا غير حكيم اليس هو خالقك
7. مالكك وهو صنعك وانشاك * اذكروا ايام الابد تبيّنوا سنوات
8. جيل بعد جيل سل اباك ليخبرك شيوخك ليقولوا لك * عند
انحال العليّ الشعوب وتفريقه بني ادم نصب تخوم اقوام بعدد
9. بني اسرايل * ان جزء الله شعبه يعقوب خاص نحلته
10. اسرايل * شجّعه في ارض البرّيّة وبالمدايح جعله حاطه وبنّنه

VARIANTES.

V. 5. II. B. U. ذوي العيب — ذوى الغيب II. B. T. L. لبس له — له
B. جبل متعسف متفتل — جبلا متعسفا ومتفتلا L. دوى العيب — T. ذي العيب —
U. جبل متعسف ومتفتك — T. جبلا متعسفا ومنفتلا — *Le* ك *mis au lieu du* ل
prouve que ce man. a été copié d'après un autre, qui étoit écrit en caractères arabes.

V. 6. U. من غبر — غير U. يا شعب ساقط — B. شعب ساقط — يا شعبا ساقطا
B. U. *d.* و — وهو U. ماللكك — مالكك B. U. ابوك — خالقك
B. وكونك — وانشاك U. صانعك — صنعك

V. 7. T. حبل — جيل بعد جيل U. مني — سنوات B. U. العالم — الابد
U. ويخبرك — ليخبرك U. ابيك — اباك U. سال — B. اسل — سل
U. ويقولون — B. فيقولون — ليقولوا

V. 8. U. علص — العلي U. بنحال — B. عن انحال — عند انحال
B. لعدد — بعدد U. عند تفريقه — وتفريقه

V. 9. II. T. L. حظه — خاص U. جزوا — جزء T. *d.* — ان

V. 10. B. U. احاطه — حاطه U. يجعله — جعله U. بشجعه — شجعه
B. U. كانسان — كالانسان

11. وحفظه كالانسان عينه * كالنسر مستيقظ لوكره وعلي فراخه

12. يرفرف يبسط جناحيه وياخذه يحمله علي منكبيه * الله

13. فرادي يقوده وليس معه قادر اجنبيّ * يركبه علي قماقم

الارض يطعمه تحق الصحراء يرضعه عسلا من الصخر وزيتا

14. من جلمود الصوان * زبد البقر ولبن الغنم مع زبد الرخال

والثنيان تربية البثنيه والعتدان خاصّ درمك الحنطة واحمر

15. العنب يشرب خمرا ياكل يعقوب ويشبع * يسمن اسرايل

ويمرح سمنت عبلت حسنت وترك القادر صانعه واسخط

VARIANTES.

V. 11. مستبقظ — متبقض .B وعلي — *d.* و .T برفرف — بروف .B *Dans le manuscrit* T., *on lit* برفرف *mais on a mis* بروف *à la marge* وباخذه — وباخذه .II T. L. — فباخذه .B يحمله — ويحمله .B منكبيه — مناكبه .U

V. 12. الله — والله .T

V. 13. تحق — تحف .II. B. U. L عسلا — عسل .B الصخر — الصوان .U وزيتا — ودهن .B — وزيت .U

V. 14. الغنم.....البقر — غنم..... بقر .B ولبن — وحليب .U خاض — مع خاض .II. B. U. L — مع خاض .T واحمر — وحمر .B يشرب — تشرب .B. T — تشرب .U خمرا — خمر .B. U.

V. 15. سمنت عبلت حسنت — سمنتي علبتي حسنتي .B — سمنتا عبلتا حسنتا .U — سمنت عبلت حسبت .T وترك — ويترك .B صانعه — منشيه .B واسخط — واسخطه .U — واسقط .L

ولي مغوثته * يسخطونه بالاجانب وبالكرايه يكيدوته * يذبحون 16. 17.
لمشُيَّدَاتٍ غير الله لالهة لا يعرفونها محدثة عن قرب اتت ولم
يتالّها اباوكم * القوي منشيك تطرح وتنسي القادر مجّدك 18.
* وينظر الله ويرفض من كيد خواصه وخصيصاته * ويقول 19. 20.
احجب رضواني عنهم لانظر ما اخرتهم ان جيلا متقلبا هم
بنون ليس امين فيهم * هم اسخطوني بغير قادر اكادوني 21.
بهبايهم وانا اغيرهم بغير قوم بشعب ساقط اكيدهم * انّ 22.
نارًا تقدح من وجدي وتحرق الي الثري العميق تفني الارض

VARIANTES.

V. 16. بمخطونه — بغيهم B. — بغبرونه U. بكيدوته — بكيدونه II. B. T. U. L.

V. 17. يذبحون — يذبحو U. لمشيدات — للشياطين B. — للمشيدات U.
B. غيرالهه معبوده لا يعرفوتها — II. لا لله الهة لا يعرفونها — غيرالله لالهة لا يعرفونها
L. لا لله الهة لا يعرفونها — U. غيراله لهة لم يعرفوها — T. غيرالله الهة لم يعرفونها —
B. ابابكم — اباوكم U. نالهوها — B. بنالها — II. بتالهها — بتالها U. ولا — ولم

V. 18. مجدك — مدحك U.

V. 19. وينظر — فينظر B. *Le feuillet qui contenoit la fin de ce cantique, manque dans le manuscrit* B. ويرفض — ويرفص II. — ويرفط U.

V. 20. لانظر — وانظر U.

V. 21. اسخطوني — اراغوني U. *Sans doute c'est une faute pour* اغـــــاروني
قوم — شعب U. اكيدهم — مميدهم U.

V. 22. من — في U.

23. وغلاتهم تلظّي اسّ الجبال * اجمع عليهم سييات وسهامي

24. اطلـق فيهم * من هذا قوت غدايه شـرر قاصم المخـالفين

25. واسنان اليهايهم اطلق فيهم مع سمّ زاخفي التراب * من البرّ

تتكل السيف ومن الخدور الهيبة ايضا الحدث ايضا البثول

26. والمرضع مع الرجل ذي الشيبة * قلت ازويهم واعطّل من

27. الملايكة ذكرهم * لولا كيد العدوّ اكـره كيلا ينكروا اضدادنا

28. كيلا يقولوا ايدينا سامية وليس الله فاعلاً كل هذا * انّ

29. شـعبًا اضاع الـراي هم وليس فيهم فـطنة * ما احـكموا

30. فيرتشدوا هكذا ويفطنوا لاخرتهم * كيف يكـدّ واحد الـفـا

VARIANTES.

V. 24. قوت غدايه — قوت عذابه .T — الجوع غداوه .U — قوت عذابهم .L
المخالفين — المحلفين .U البهايم — البهايم .II.T.U.L زاخفي — زاحفي .II.T.U.L

V. 25. من — ومن .U الهيبة — هيبة .L والمرضع — ويرتصع .U الرجل — *d.* U.
الشيبة — شيبة .U

V. 26. واعطل — *d.* و .U — وابطل .L

V. 27. كيلا — كيلاً .U ينكروا — يتنكرو .U ايدينا — يدينا .U
فاعلا — فاعل .T

V. 28. شعبا — شعب .U الراي هم — رايهم .U

V. 29. احكموا — حكموا .L احتكموا .U فيرتشدوا — ويتكلون .U
هكذا — بهذا .U ويفطنوا — ويتفطنو .U

V. 30. الفا — الف .U يهزمان — يهزمون .L

واثنان يهزمان ربوة ان ليس خالقهم باعهم والله اسلمهم
31. 32. * ان ليس كقدرتنا اصنامهم واعداونا حكّام * ان من جضّ
سدم جفنهم ومن دوالي عمرة اعنابهم اعناب سمّ وقطوف
33. 34. مرارات لهم * سم الافاعي خمرهم مع سمّ الرقش الحقده * اليس
35. هو مجموعا عندي مختوما في خزايني * الي يوم الانتقام والمكافاة
ووقت تزلّ اقدامهم ان قريب يوم تعسهم وتسرع
36. المستعدّات اليهم * اذ يدين الله قومه وعن عبيده يصفح
37. اذ يري ان زالت اليد وانقرض المحاصر والمطلق * ويقولون
38. اين الهتهم القوية * التي شحوم ذبايحهم ياكلون

VARIANTES.

V. 31. خالقنا معبودهم — كقدرتنا اصنامهم

V. 32. جفن — جض II. T. U.

V. 34. مكنوز — مجموعا U.

V. 35. وقت — ووقت II. T. U. L. عـــكـــهم — تعمهم U. لهم — اليهم T. U. L.

V. 36. ينظر — يري U. ازلت — زالت U. وانقرض — وانقرص II. T. U. L. المحصر — المحاصر U.

V. 37. الـــقوية الذين يستظلون بها — القوية II. *Ces mots sont ajoutés à la marge.* — القوية يستظلوا بها L. — القويه الذي اتكلو عليهم U.

39. ويشربون خمر سكبهم تقوم وتعينكم يكون عليكم سترة * انظروا
الآن انّي انا هو وليس الله معي انا اميت واحيي امرضت وانا
40. اشفي وليس من يدي مخلّص * اذ اقسم بسابي يدي واقول
41. وبقاي الدايم ابدا * لاسنّن بارق سيفي واتمسك بالقضي
42. يدي واردّ الانتقام علي اعداي ولشانيّ اكافي * فانّني
اسكر سهامي من دمايهم وسيفي يقطع اللحم من دم الصريع
43. والسبي منذ ابتدا انتهاك العدوّ * اغبطوا يا شعوب قومه ان دم
عبيده يقتصّ وبالانتقام يجازي معانديه ويطهّر تربة قومه ،

VARIANTES.

V. 38. ويشربون — وبشربو .U سكبهم — تنسكهم .U تقوم — يقومو .U
وتعينكم — ويعينكم .II. U يكون — تكون .U

V. 39. انني انا — ان انا انا .U امرضت — امرض .U

V. 40. اذ اقسم بسابي يدي — اد ارفا الي السما قدرتي .U *peut-être* ارفا *est-il une faute pour* ارفع — وبقاي الدايم ابدا — بقاي انا للابد .U

V. 41. لاسنن — اد اسنن .U واتمسك بالقضي يدي — ويحتاط بالحكم قدرتي .U
وارد — اعيد .U علي اعداي — لمعاندي .U ولشاني — لباغضي .L ولمبارضي .U
A la marge du manuscrit, N.° 2, on lit لباغضي

V. 42. اسكر — اسكرت .T اسكير .U سهامي — سيفي .L دمايهم — الدم .T. U. L.
يقطع — يفني .U اللحم — اللجم .L والسبي — و *d.* .T ابتدا — ابتدا .II
انتهاك — انهتاك .T. U. L. — *d.* U. L.

V. 43. وبالانتقام — وبالنتقام .U يجازي — يكافي .U تربة — ترية .II. T. U. L.

En marge des deux man. n.os 2 et 4, on lit la note suivante, par rapport au mot مشيدات *vers. 17 du chap. XXXII :*

اعلم ايدك الله ان سعادة الفيومي عالم اليهود قابله الله
لما ترجم هذه اللفظة قال يذبحون للشياطين وما اعرف له
عذرا في ذلك ولا ما يستند اليه ولو كان الامر علي ما ذكره
كان ذكر في سور الخليقة لانه عين فيها جميع ما في العالمين
العلوي والسفلي حتي اخسر ما يكون وهو دبيب الارض
والقايلون بهم التزاما بمقتضي مذهبهم يزعمون انهم من
الطف المخلوقات حتي انهم يخرقون الارض التي هي سكنهم
ويصعدون ويخرقونها وينزلون ولا يظهر في الارض شي من
الخروق وعلي هذا الحكم تكون اكثف من ساير الارضيات
علي ما ذكره ارسطو كبير الفلاسفة حيث قال اللطايف
سماوية والكثايف ارضية فثبت ان لا وجود لشياطين شرعا
وعقلا وفلسفة والله اعلم

» Il faut observer que Saada Fayyoumi, le docteur des Juifs » [que Dieu lui fasse éprouver ses châtimens], en traduisant ce » mot [ࠋࠔࠃࠉࠌ], l'a rendu ainsi : *Ils sacrifient aux démons.* Je ne » vois aucune manière de l'excuser, ni aucune autorité sur laquelle

» laquelle il puisse l'appuyer. Certainement si la chose étoit comme » il le dit [c'est-à-dire, s'il existoit effectivement des démons], » il en auroit été fait mention dans les chapitres qui contiennent » l'histoire de la création, puisque l'auteur a désigné d'une ma- » nière spéciale, en cet endroit, tous les êtres qui font partie des » deux mondes, le monde supérieur et le monde inférieur, jus- » qu'aux créatures même les plus viles, je veux dire, les reptiles » qui rampent sur la terre. Ceux qui admettent l'existence de ces » démons, parce que cette croyance fait partie des dogmes de la » religion qu'ils professent, les dépeignent comme les plus subtiles » de toutes les créatures, et assurent qu'ils pénètrent à travers l'é- » paisseur de la terre, dans le sein de laquelle ils font leur demeure, » pour monter en haut, et la traversent de même pour redes- » cendre, sans qu'il paroisse dans la terre aucune trace de leur » passage. Cependant, suivant ce qui est dit ici, ils seroient des » êtres plus grossiers que toutes les autres créatures terrestres, » ainsi que l'enseigne Aristote, le plus grand des philosophes, » lorsqu'il dit que les êtres subtils sont célestes, et les êtres gros- » siers, terrestres. Il est donc certain que les démons n'ont aucune » existence réelle ; ce qui est démontré et par l'autorité de la loi, » et par la raison, et par la philosophie. Au reste, Dieu seul est » parfaitement savant. »

Dans la version de Saadias, imprimée dans le Pentateuque polyglotte de Constantinople, on lit effectivement ירבחון ללשיאטין Il est digne de remarque que le seul manuscrit Barberin porte ici la version réprouvée par la note d'Abou-Saïd.

Il y a dans cette note un passage un peu obscur. Je crois cependant que l'auteur veut dire que si on admet avec Aristote que la subtilité est le caractère des substances célestes, et la grossièreté celui des êtres terrestres, les démons, supposés habiter le centre de la terre, devroient être considérés non comme des êtres d'une nature subtile, mais au contraire comme des substances plus grossières que les autres êtres terrestres. C'est ce qui m'a engagé à traduire على هذا الحكم par *suivant ce qui est dit ici*, quoique cette traduction soit un peu forcée. Ce passage est remarquable, relativement à la croyance des Samaritains.

On lit dans les deux mêmes manuscrits une autre note relative au mot אנוש *v. 26* du *chap. XXXII*, que notre version rend par الملايكة *[les anges]*; la voici :

اعلم ايدك الله ان اللفظة ࠀࠍࠔࠉࠌ وردت في الكتاب الشريف في اماكن عديدة وما لها خروج عن الملايكة وقريت بالواو وكتبت في النسخ كذلك ما عدا ࠓࠒ ࠋࠀࠍࠔࠉࠌ ࠄࠀࠋࠄ وهي في فصول الخلاف التي بيننا وبين اليهود وعندنا بالواو وعندهم بغير الواو وتلك الفصول حررت تحريرا وقف عليه ملك حكيم كان حاكما بيننا وبينهم واهل ذلك العصر اقرب الي الرسول سلام الله عليه منا بنحو الف وخمس مية سنة وقد برهنت قباله لتذكروا في حضرة الله الهكم بان الذكر عنده عز وجل لا يكون الا منهم اذ ليس عنده جل وتعالي ناطق سواهم عليهم السلام والله اعلم ،

« Sachez que le mot ࠀࠍࠔࠉࠌ se trouve en un grand nombre » d'endroits de ce saint livre, et il n'y en a aucun où il signifie » autre chose que *les anges*. On le lit avec un *waw*, et il est tou- » jours écrit ainsi, excepté dans ce seul passage ࠓࠒ ࠋࠀࠍࠔࠉࠌ » ࠄࠀࠋࠄ: (Genèse, *chap. XIX*, *v. 8*). C'est un des endroits con- » testés entre nous et les Juifs. Nous l'ecrivons avec un *waw*, et » les Juifs l'écrivent sans cette lettre. Tous ces articles contestés » ont été consignés dans un écrit qui a été présenté à un roi sage,

» qui étoit juge entre nous et eux ; or les gens de ce temps-là étoient » plus voisins que nous de Moïse d'environ 1500 ans ; ces articles » ont été démontrés devant lui. Souvenez-vous donc en la pré- » sence du seigneur votre Dieu qu'il n'y a que les anges qui » puissent faire mention de quelque chose devant lui, puisqu'il » n'y a aucun autre qu'eux qui parle en sa présence. »

Il est sans doute question ici de la prétendue dispute des Juifs et des Samaritains en présence d'un des Ptolomées, à l'occasion de la traduction du Pentateuque en langue Grecque. Abou'lfatah raconte cette dispute fort au long dans un endroit de sa chronique, que M. Schnurrer a publié dans le *Neues Repertorium* de M. Paulus, *part. I., p. 122 et suiv.* Ceci semble pouvoir donner quelque lumière sur le temps où vivoit Abou-Saïd, auteur de ces scholies. Suivant Abou'lfatah, cet événement arriva du temps que *Daléya* exerçoit la souveraine sacrificature à Sichem : or ce Daléya étant, suivant le même auteur, contemporain d'un roi qu'il nomme Philippe, frère d'Alexandre-le-Grand, il paroît que les Samaritains font remonter la traduction des livres saints en langue Grecque presque au commencement de l'ère d'Alexandre ou des Séleucides. Les 1500 ans dont parle Abou-Saïd, le placeroient donc à-peu-près dans le XIII.ᵉ siècle ; et il doit être environ de ce temps, puisque le manuscrit Barberin renferme des portions qui sont de l'an de l'hégire 624, 1227 de Jésus-Christ. *Voy.* ci-devant *p. 5 et 6.*

N.° VI.

Le morceau suivant, extrait du manuscrit Barberin, a été publié par Blanchini, dans son *Evangeliarium quadruplex latinæ versionis ant.* (Voy. ci-devant, *p. 26 et p. 33 et suiv.*) Blanchini, après avoir rapporté la description de ce manuscrit dans les propres termes du P. Morin et de Pietro della Valle, ajoute :

Fuit iste codex quantivis pretii testamento legatus cardinali Barberino ab ipso Nicolao Peirescio, juxta Gassendum in ejus Vitâ, p. 286 edit. Hagiensis. Missus fuerat Gabrieli Sionitæ à Joanne Galaup de Chasteuil (ut narrat Marchetus autor ipsius Vitæ), et allatus ex Oriente à Theophilo Minuto ex ordine Minimorum, qui hunc codicem in his plagis acquisivit, illumque tradidit Peirescio.

Porrò in primâ paginâ ejusdem insignis codicis hæc adnotata reperi, quæ doctissimus et humanissimus vir Simon Ballerinus, bibliothecæ Barberinæ custos primarius, mihi exscribere dignatus est, unà cum accuratissimo specimine characterum, quod in pellucidà chartâ affabrè delineatum ære incidendum curavi...... En verba quæ dicebam scripta in codice :

Codex 106. Pentateuchum Samaritanum Tritaplon : Codex hic antiquissimus et singularis inter VII sæculi [sans doute de l'hégire] *codices sine hæsitatione recensendus. Bibliothecæ Barberinæ fuit traditus a Fabricio Peiresc, ut patet ex inscriptione litteris grandioribus extrinsecus super alteram tegminis partem exaratâ, quæ habet :*

« Eminentissimo ac reverendissimo S. R. E. cardinali et vice-» cancellario Francisco Barberino, sanctissimi D. N. Urbani VIII » nepoti, et in ducatu Urbinate legato à latere,

» Nicolaus Claudius Fabricius de Peiresc, baro Riantis, abbas » Aquistriæ et Ægnis Aquisextiensis senator, in animi sui obsequen-» tissimi memoriam, Pentateuchum hoc Samaritanum τρίαπλὸν *» ex testamento legavit. Palamedes Fabricius de Valaves fratris » B. D. S. M. hæres obtulit. LL. MM. »*

Je donnerai ici le texte de la version Samaritaine, par la raison que j'ai dite ailleurs [*voy.* ci-dev. *p. 84, note (r)*], et ensuite la version Arabe comparée avec nos manuscrits n.os 2, 4 et 12, et avec celui de Taylor.

VERSION SAMARITAINE.

Nombres, *chap. V, v. 30. — chap. VI, v. 9.*

Ch. V, v. 30. [illegible]

[illegible]

31. * [illegible]

Ch. VI, v. 1, 2. [illegible] * [illegible]

[illegible]

3. [illegible] * [illegible]

[illegible]

4. [illegible] * [illegible]

5 [illegible]
[illegible]
6 [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. [illegible]
[illegible]

VERSION ARABICO-SAMARITAINE.

Ch. V, v. 30. * او الرجل الذي يعبر بخاطره استشعار غيرة وغار علي
زوجته فليوقف الامراة ويصنع لها الامام كل الشريعة هذه
v. 31. * فيبرو الرجل من الوزر وتلك الامراة تتحمل وزرها
C. VI, v. 1. 2. * وخاطب الله موسي قولا * خاطب بني اسرايل وقل لهم اي
3. رجل او امراة اذ يميز لينذر نذر نسك للتنسك لله * من الخمر
والمسكر يتنسك خل خمر وخل مسكر لايشرب وكل ما ينتج من
4. اصل العنب لا يشرب وعنب رطب او يابس لا ياكل * كل
ايام تنسكه من كل ما يصنع من كرمة الخمر من الحصرم والي

VARIANTES.

Ch. V. v. 30. لها — بها II. IV.
V. 31. فيبرو — فيبرا II. IV. XII. T.
Ch. VI. v. 1. او — اواي IV. — لينذر — لنذر IV.
V. 3. خل خمر وخل — مختمر خمر ومختمر — مختمر خمر II. IV. T. —
d. ومختمر XII. اصل — *d.* II. IV. T. او — و II. IV. XII. T.
V. 4. ايام تنسكه — ايام نذر تنسكه II. IV. T. الزجين — الزجير XII.

5. الزجين لاياكل * كل ايام نذر تنسكه حالق لايعبر علي راسه
حتي كمال الايام التي يتنسك لله قدوسا يكون جدل مظفور
6. شعر راسه * كل ايام تنسكه لله علي نفس ميت لايدخل
7. * علي ابيه وعلي امه علي اخيه وعلي اخته لا يطما عليهم عند
8. موتهم ان تاج الهه علي راسه * كل ايام تنسكه قدوسا هو لله
9. * واذ يموت ميت عليه بغتة فجا ونجس جملة تنسكه فليحلق

N.° VII.

Bénédictions de Jacob. Genèse, *chap. XLIX, v. 1 - 28. Texte du man. 4, comparé avec les man. 2, 12, B, U, T et L.*

ࠅࠉࠒࠓࠀ· ࠉࠏࠒࠁ· ࠀࠋ· ࠁࠍࠉࠅ:

Ch. XLIX, v. 1. * ثمّ استدعي يعقوب ببنيه وقال اجتمعوا لاخبركم بما

VARIANTES.

V. 5. جدل مظفور — ظفر مجدولا II. IV. XII. T.

V. 6. نفس — جسد II. XII. T. جسك IV.

V. 7. علي اخيه — وعلي اخيه II. IV. XII. T. يطما — يطمي II. IV. XII. T.

V. 8. تنسكه — ينسكه T. قدوسا — قدوس II. IV. XII. T.

V. 9. واذ يموت — وان يمت II. IV. XII. T. عليه — معه II. IV. XII. T.

فجا — فجاة II. IV. XII. T. ونجس — فتنجس II. IV. XII. T.

VARIANTES *du N.° VII.*

Les quatre premiers versets manquent dans le manuscrit d'Usserius. Les variantes de ce manuscrit et de celui de Taylor sont tirées de l'ouvrage du docteur Durell *(voy. ci-dev. p. 26.)*; et celles du manuscrit Barberin, du *Specimen* donné par M. Hwiid *(voy. p. 27:)*

Ch. XLIX, v. 1. ثم — ثمّ II. XII. T. L. — *d.* B.

2 يغشاكم في عاقبة الايام * اجتمعوا واسمعوا يا بني يعقوب

3 واسمعوا من اسرايل ابيكم * راوبن بكري انت حيلي واوّل

4 قوّتي فاضل الرفعة وفاضل العزّ * جرعةً من الماء لم تفضّل

اذ صعدت مضجع ابيك حينئذٍ بدّلت فراشي صاعدا ؞

[illegible]

5. 6. * سمعان ولاوي اخوان حسما طلم مقاطيعهما * في

سرّهما لم تدخل نفسي وبتجويقهما لم يشتدّ جلالي اذ

7 بوجدهما قتلا رجالاً وبرضايهما اخرّبا سورًا * أَنجُسُ وجدهما انه

عزيز وصحبتهما انها وتيقة اجزّيهما في آل يعقوب وابذّذهما

في اسرايل ؞

VARIANTES.

V. 4. جرعة — ما جرعت B. لم — لا B. تفضل — يفضل T. حينئذ — حين B. بدلت — بذلت II. T. L.

V. 5. ولاوي — ولاي XII. اخوان — d. U. حسما — حشما U. طلم — ظلم II. XII. B. T. — ظلما U. L. مقاطيعهما — مقاطعهما XII. B. T.

V. 6. وبتخويفهما — II. وبتحويقهما — وبتحويقهما II. يدخل — تدخل XII. يشتد — يشهد U. اذ — ان U. رجالا — الرجل B. — رجلا U. اخربا — خرّبا II. XII. B. U. T. — اخربا L. سورا — سور B. U. وصحبتهما — وصحباهما U. — وصحبتهما T.

V. 7. انها — انه T. وتيقة — وثبقة II. XII. B. T. L. — وثـــبق U. ال يعقوب — اليعقوب T. — يعقوب U. L. وابذهما — وابدهما II. B. U. T. L.

8. * يهوذه انت يشكرونك اخوتك يداك بعرف اعدايك

9. ويسجدون لك بنو ابيك * شبل الليث يهوذه علي الفريسة يا

10. بنيّ علوث جاثم رابض كالليث وكاللبوة من يتيره * لا يزول

قضيب الملك من يهوذه والمرُسّم من بين بنوده حتي ياتي

11. سليمان واليه تنقاد الشعوب * يربط في الجفن عين وفي

السيروقة بني اتانته يغسل بالخمر لباسه وبعصير العنب كسوته

* مُزَوّر العينين من الخمر وابيض الاسنان من الشحم ٥

VARIANTES.

V. 8. يهوذه — يهودا .B — يهوده .U. T بشكرونك — بسنكروك .II. B. U. L. ويسجد — .II وبسجدون — وبسجدون .U بديك — بداك .XII بشكرنك — .B

V. 9. شبل الليث — شبل الاسد .II. U. T. L. *On lit aussi* الاسد *en marge du man.* IV. — جرو الليث .B يهوذه — يهوذه .II يهودا — .B يهوده — .U. T. L. الفريسة — فريشة .U — الفريسية .T علوث — علوت .II. XII. B. U. T. L. وكاللبوة — وكلبوة .U متبرة — تبرة .II. XII. U. L.

V. 10. قضيب الملك — القضيب .XII. B. U. T. يهوذه — يهودا .B — يهوده .U. T. L. سليمان — شله .XII — مستحقة .B — الذي له .T. *Voyez sur cette variante ce que j'ai observé* ci-devant p. 40. *Dans le man.* IV. *on lit en marge :* من له الملك تنقاد — تتخذ .B.

V. 11. يربط — يغبط .B السيروقة — الشيروقة .XII. U. — الشروقه .L. الاتنه — اتاناة .XII — اتبانته .U — جحشه .T. (I. جحشه) *à la marge du manuscrit* IV. يغسل — يرمل .U. كسوته — ثيابه .T بعصير — باحمر .U.

[illegible]

12. * زبولن سواحل البحر يسكن وهو سواحل السفن ومنتهاه
13. الي صيدان * يَشَيْشَكَر حمــول وقور رابض بـين المرتبتين
14. * فينظر المقرّ انه طيّب والارض انّها لذيذة فيميّل كتفه للحمل
ويكون للخراج عاملا ؞

[illegible]

15. 16. * دن يدين قومه كاخـص اسباط اسرايل * يكـون دن
ثعبان علي الطريق مُحْتَجَبٌ عن الطريق اللادغ عقب الفرس
17. فيلقي راكبه قهقرا * لمغوثتك رجوت يا الله ؞

VARIANTES.

V. 13. زبولن — زبولون .U وهو — وموا .U مواحل — مــــاحــل .XII. السفن — السفن .II. XII. B. U. T. L صيدان — صيذا .II. XII. B. U. T. L.

V. 14. يشيشكر — يششكر .II. XII. B. U. T. L وقور — زمول .U.

V. 15. فينظر — فينظر .II. XII. B. U. T. L المقرانه طيب — المقرانه طيب .II. المقرانها طيبة — .U فيميل — وميل .U كتفه — كتفيه .U ويكون — فيصير .XII. B. T. ويصير — .U.

V. 16. كاخص — كاجلْ .XII — كاحد .B. U.

V. 17. ثعبان — ثعيانا .B — تعبان .U محتجب — فيحتجب .B — مناجب .U. عن الطريق — عن السبيل .II. XII. L — علي السبل .B — علي الطريق .U — عن سبيلا .T. اللادغ — اللادغ .XII. B — الادغ .U — للاذع .T. فيلقي — فيكقي .XII.

[illegible]

19. 20. * جذ كردوس يتكردس وهو يتكردس في الساقة * ان آشر
21. الدسم غذاود وهو يعطي من لذات الملوك * نفتلي ايلة مرسلة
النات الاقاويل الحسان *

[illegible]

22. * غصن متمر يوسف غصن مثمر علي عين ابني صغيري
23. 24. عليّ سور * فخالهه وخاصمه وتحتفه اصحاب السهام * وثبتت
علي الصلابة قوسه وحليت ادرعة يديه من قبل سيد يعقوب

VARIANTES.

V. 19. كردوس يتكردس XII. B. T. كردوس يكردسه — في T. من —
V. 20. ان — *d.* B. ـ من U. غذاوه — غذاء II. XII. T. L. — غذاوهه U.
V. 21. ايلة — اتلة XII. النات — الناث II. XII. B. L. الاقاويل — اقاويل B. U.
الحسان — الحسنا B.

V. 22. متمر — مثمر II. XII. B. L. غصن — عصن II. XII. B U. T. L.
— B. U. T. علي سور — عليّ سور *(b)* L. عليّ عين — علي عبن U. T. متمر — مثمر
علي صغير سورا L.

V. 23. فخالهه وخاصمه — فخالفه وخالفه II. — وخاصمه فخالفه XII. L.
U. وتحتفوه — وتحتمه T. فجالفه وخاصمه U. فاججوه وخاصموه — B. فخالفاه وخاصماه —
V. 24. فاقامت علي الصلابة قوسه — وثبتت علي الصلابه قوسه XII. B.
U. وخلت — وحليت U. وعادت صلابة قوسه — T. واقامت علي الصلابة قوسه —
II. XII. من قبل سيد — من قبل سيد U. اذرعه — II. XII. B. T. L. اذرعة — ادرعة
B. L. من اسم مراي — من قبل مراعي T. من قبل السيد — U. من يدي السيد U.

(b) Il paroît que le copiste du manuscrit de Leyde a entendu le texte de la manière que j'ai proposée ci-dev. *p. 100 : Mihi est fons.*

من قبل مراعي حجر اسرايل * من ولي ابيك الذي يعينك 25.
والقادر الكافي يباركك بركة السماء من فوق بركة الغوامر

VARIANTES.

V. 24. جوهر — حجر XII. B. *(c)*
V. 25. الذي يعينك — فيعينك XII. — فليعينك B. — ويعينك U. الغوامر — الغمر B.

(c) On lit en marge, dans les manuscrits II et IV, la note suivante sur les mots حجر اسرايل *lapis Israëlis.* يريد بحجر اسرايل المنصبة السفلي التي نصبها يعقوب عليه السلام في ارض السارين ومراعاتها من قبل الله عز وجل اذ هي قايمة من ملة تزيد علي ثلاثة الاف سنة ولم تتغير مع ما حصل في هذه الملة من الزلازل التي هدمت بعض الجبال وهي لذلك تحت المراعاة الي اخر الدهور مع كونها قايمة علي ميلة يتوهم ناظرها انها تسقط سريعا c'est-à-dire : « Par la *pierre* » *d'Israël*, « il entend le cippe le plus bas » (ou plutôt, *placé dans la partie inférieure*) » que Jacob dressa dans la terre de *Sarin;* » et sa conservation qui ne peut être attri- » buée qu'au Dieu très-haut et tout- » puissant, puisqu'il subsiste depuis plus » de 3,000 ans sans avoir éprouvé aucun » changement, malgré les tremblemens » de terre qui sont arrivés pendant cet » espace de temps, et qui ont renversé des » montagnes : ce cippe demeurera à cause » de cela (ou *comme cela*, en lisant كذلك) » sous sa protection conservatrice, jus- » qu'à la fin des siècles, quoiqu'il soit » incliné d'une manière si sensible, que » quand on le regarde on croiroit qu'il va » tomber. »

J'avois cru d'abord qu'il s'agissoit ici de la pierre que Jacob consacra à Béthel *(voy. ci-dev. p. 42);* mais je vois que je me suis trompé, parce que l'auteur de cette note parle d'un endroit où il y a plusieurs cippes ou colonnes, puisqu'il remarque qu'il s'agit du *cippe le plus bas.* Peut-être a-t-il en vue les colonnes élevées entre la Syrie et l'Égypte, au lieu nommé *Réfa*, et qui font la limite de ces deux contrées. (Voy. *Pièces diverses relatives aux opérations militair. et polit. du G. Bonaparte, an VIII*, p. 144. *Hist. médicale de l'armée d'Orient, par Desgenettes*, p. 43 et 111.) Je conjecture que les Samaritains pensent que ce fut Jacob qui éleva ces colonnes quand il alla en Égypte retrouver son fils Joseph. Je ne connois pas le *pays de Sarin;* mais il ne seroit pas impossible qu'il fallût traduire, *dans la contrée des voyageurs*, c'est-à-dire, sur la route de Syrie en Égypte, quoique cette interprétation me paroisse peu naturelle. Le commentateur Samaritain, dont M. Schnurrer a publié un morceau qui contient l'explication des bénédictions de Jacob, ne nous fournit aucune lumière sur le sens de cet endroit.

Les 3,000 ans qu'Abou-Saïd compte ici depuis Moïse, ne doivent être regardés que comme un compte rond, et donnent, pour l'époque de cet écrivain, un calcul assez approchant de celui qu'on a vu ci-devant *p. 187.*

الرابضة من تحت بركة التديين والفرج * بركة ابيك وامّـك 26.
تعظم عن بركة حبلي حتي شهوة اشخ العالم تكـون للرّيس
يوسف وللجحجام ناسك اخـوته * بنيامـيم ذيب خطوف 27.
بالغدات يغنم الحلىّ وفي العشيّ يقسّم السلب * كل هاولاي 28.
اسباط اسرايل اتنا عشر ؛

ࠅࠆࠀࠕ࠰ ࠀࠔࠓ࠰ ࠃࠁࠓ࠰ ࠋࠄࠌ࠰ ࠀࠁࠉࠄࠌ࠳

وهذه الذي خاطبهم ابوهم وباركهم كل امـري بحسب بركته باركهم ؛

VARIANTES.

V. 25. الرابضة — رابضة .B. U التديين — التدبين .II. XII. L الثدابا — .B الثدبن — .T

V. 26. عن بركة — علي بركة .XII. B. U حبلي — حـــاضي .II. XII. U. L للرّيس — للرنس .II والدي .B. (d) حتي — حته .U العالم — العلم .d. B. U للربيس

V. 27. بالغدات — في الغداة .II. L — بالغداة .XII. B. U. T وللجحجام — ولجحجار .B الحلي — الحلى .U العشي — العشا .XII. B — الغروب .U اتنا — اثنا .II. XII. B. L اثنان — .U اثن — .T

V. 28. ومذه — ومذا .II. XII. B. L الذي — التي .T ابوهم — ابيهم .T

(*d*) Dans le manuscrit n.º 4 on lit ici cette note : بالحميعة ان تعسيرهـا حاضي والدليل علي ذلك قول سيدنا الرسـول موسي بن عمـران عليه افضـل السـلام [illegible] (*Voy.* l'explication de cette scholie, *ci-dev. p.* 37.)

N.° VIII.

NOTES extraites du manuscrit Samaritain de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève. (Voy. ci-devant p. 18 et 19.)

Folio 59, verso 18 et 19.

[illegible]

[illegible]

Acquisivit hanc legem sanctam, consecratus, honoratus et senior Josephus, filius senioris boni Halafi, de incolis Hatnac, quum comparasset eam sibi à Jacobo, filio senioris boni Isaaci, filii senioris boni Josephi de incolis Icaræ : condonet illis Deus! Hic verò eam hæreditate acceperat à patre suo eratque ipsius, eamque jure hæreditatis possidebat. Senior nempè Jacob supradictus, seniori Josepho memorato superiùs (e), acceptâ pecuniâ, vendidit illam, pretio nempè 300 argenteorum. Sit in benedictionem ipsi, et ex illâ doceat filios et filios filiorum suorum feliciter. Amen, amen, amen.

Anno 780 regni filiorum Ismaëlis : sic factum, scribente servo qui Dei sui veniâ indiget, Sadacâ filio Halafi f. Ithamari, sacerdote, ministro scholæ Abischaï, filii Phineæ, in synagogâ terræ Ægypti, tempore suprascripto.

(e) Je traduis [illegible] *superiùs* ; ce sens me paroît préférable à celui que j'ai indiqué précédemment [*Voy. ci-dev. p. 16, note (y)*], en comparant ce mot avec le mot [illegible] qui se trouve dans une note du man. n.° 4, pareille à celle-ci.

Folio 141, verso.

[illegible]

[illegible]

Acquisivit hanc legem sanctam senior bonus, lectioni et orationi addictus, honoratus, et scripturarius, et interpres legis sanctæ, præsul congregationis et princeps ecclesiæ, faciens bonum cum omni viduâ, orphano, infirmo et paupere, Abrahamus filius senioris boni, lectioni et orationi addicti, honorati, scripturarii, et legis sanctæ interpretis, præsulis congregationis et ecclesiæ principis, facientis bona, Abd-Jehovæ, filii senioris boni, lectioni et orationi addicti, honorati, scripturarii, et legis sanctæ interpretis, præsulis congregationis et principis ecclesiæ, facientis bona, Abrahami filii Schamsæ, de incolis Metouhiæ. Ponat illam Deus in benedictionem, et benedictionis causam ipsi, ipsiusque filiis, discantque ex eâ legem sanctam, ipso superstite. Amen. Ille qui descripsit ex hâc lege est servus humilis, pauper, indigens, vilis, egenus, [stans] ad ostium Dei, Abrahamus filius Sadakæ filii Abrahami, filii Tobiæ, de incolis Armatæ : indulgeat ei Deus! Amen. Hæc acquisitio legitima est, novitque Deus. Sic scripsi illamque vendidi.

Sic actum, mense rebiæ prioris, anno 987 regni filiorum Ismaelis. Laudabo Dominum.

Il résulte, ce me semble, de cette note, que la première partie de cette note même, jusqu'aux mots *ipso superstite. Amen*, est

copiée d'un plus ancien manuscrit qui pouvoit être de l'an 780; qu'Abraham, fils de Sadaka, en faisant une copie d'après ce manuscrit en l'an 987, a copié aussi les notes qu'il y a trouvées, et y a ajouté la date à laquelle il écrivoit. L'affixe [illegible] *illam*, dans le mot [illegible] *illamque vendidi*, doit se rapporter à la copie faite par Abraham, fils de Sadaka.

Ceci nous fournit un nouvel exemple de l'usage où étoient les copistes d'insérer dans leurs copies les notes qu'ils trouvoient dans les manuscrits plus anciens dont ils se servoient.

Folio 182, recto.

[illegible]

Acquisivit hanc legem sanctam senior bonus, præsul congregationis et princeps ecclesiæ, Josephus filius senioris boni et æstimatissimi Abd-Allahæ filii senioris boni Sadakæ de incolis Ramah, à seniore bono, præsule congregationis et ecclesiæ principe, Abrahamo filio senioris boni Isaaci, filii senioris boni Ab-Ahmedi de incolis Icaræ, decem aureorum pretio. Sit ipsi in benedictionem: mense ramadhan anno 987. Scripsit servus . . . . filius præsulis Ab . . . . de incolis Ramah . . . . Dominus.

MÉMOIRE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'APELLE,

Par M. l'abbé ARNAUD.

LORSQUE le grand Colbert préparoit la richesse et la splendeur de la France par des établissemens qui devoient rendre toutes les nations tributaires de la nôtre, il ne lui suffit pas d'appeler, d'encourager et de récompenser les arts ; il voulut encore qu'il y eût un tribunal particulièrement destiné à maintenir les bons principes, à rappeler les grands exemples, à veiller enfin à la conservation du bon goût; et ce fut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que fut confiée cette belle et noble fonction. Ainsi, en entretenant aujourd'hui l'assemblée, de peinture et du plus fameux peintre de l'antiquité, je ne fais que me conformer au premier objet des travaux de cette compagnie, qui, pour avoir agrandi le cercle de ses occupations, n'a jamais cru devoir renoncer au droit de parler des arts et d'éclairer les talens.

Lu le 2 juin 1783.

APELLE naquit à Éphèse *(a)*, s'il faut en croire Strabon, Élien et Lucien ; dans l'île de Cos, si l'on doit s'en rapporter à Pline ; et à Colophon, selon Suidas. L'attention particulière de Pline à faire connoître la patrie de tous les artistes dont il fait mention,

(a) François Dujonc, plus connu sous le nom de *Junius*, dans son traité *de Picturâ veterum*, et l'abbé Winckelmann, dans son Histoire de l'art, ont suivi le sentiment de Strabon : Junius a dû le suivre, n'ayant pu consulter d'autres éditions de Pline que celles où le seul passage qui fût propre à l'éclairer sur ce point, se trouve absolument défiguré ; le voici : *Verùm omnes priùs genitos futurosque posteà superavit Apelles, eòusque olympiade CXII in picturâ provectus, ut plura solus prope quàm cæteri omnes contulerit.* Tournebœuf, plus communément appelé Turnèbe, fut le premier qui, trouvant fort extraordinaire que Pline n'eût rien dit de la patrie du plus célèbre et du plus grand des peintres, lui qui, en parlant de tous les autres artistes, ne manque jamais d'assigner le lieu de leur origine,

et

me décide en faveur de son sentiment, qui fut aussi celui d'Ovide *(b)*. Du reste, pour concilier ces opinions diverses, il n'y a qu'à se rappeler un usage commun aux villes de l'ancienne Grèce, celui d'adopter et de mettre au nombre de leurs citoyens, ceux qui, par leurs actions ou par leurs ouvrages, avoient illustré la nation.

Après avoir étudié long-temps sous Éphore, peintre d'Éphèse, Apelle se rendit à Sicyone, moins pour perfectionner son talent, dont il avoit déjà donné des preuves très-distinguées, que pour avoir part à la célébrité qui sembloit alors particulièrement attachée à l'école Sicyonienne, l'une des plus anciennes de la Grèce, et la seule où le goût du grand et du beau se fût conservé dans toute sa pureté.

Cette école avoit alors pour chef Pamphile d'Amphipolis *(c)*,

soupçonna qu'il y avoit faute dans le texte; et il essaya de le restituer de la manière suivante: *Apelles Cous, olympiade CXII in picturâ sic provectus &c.* Cette conjecture ingénieuse a été confirmée depuis par un manuscrit du Vatican, où on lit: *Apelles Cous, olympiade CXII, picturæ plura solus prope quàm cæteri omnes contulit.* Leçon qui a été adoptée par le père Hardouin et par notre savant confrère M. l'abbé Brotier.

Quant à l'abbé Winckelmann, l'usage où étoient les villes de l'ancienne Grèce d'adopter les hommes célèbres et de les mettre au nombre de leurs citoyens, suffiroit peut-être pour le mettre à l'abri de la censure et du reproche: mais n'eût-il pas été plus digne de la sagacité de ce profond et sublime observateur, de préférer ici le témoignage de Pline à celui de Strabon, qui, n'ayant pas pour objet principal de traiter des arts et des artistes, étoit dispensé des recherches et des discussions où, par la nature de son ouvrage, Pline étoit obligé d'entrer!

Je ne m'étendrai pas sur Suidas; l'autorité de ce compilateur, à qui Reinesius et Fabricius reprochent avec raison de manquer de jugement et d'exactitude, et de confondre souvent les noms et les choses, n'est pas faite pour balancer l'autorité de Strabon ni celle de Pline.

(b) Comme on peut s'en convaincre par ces deux vers du III.[e] livre de l'Art d'aimer:

Si Venerem Cous nunquam posuisset Apelles,
Mersa sub æquoreis illa lateret aquis.

Je sais que quelques-uns ont lu *Cois* au lieu de *Cous*; mais les deux vers suivans, tirés de la première élég. du IV.[e] liv. *de Ponto*, ne laissent aucun doute sur la véritable leçon et sur l'opinion d'Ovide:

Ut Venus artificis labor est, et gloria Coî
Æquoreo madidas quæ premit imbre comas.

(c) L'abbé Winckelmann le dit de Sicyone même, et j'ignore sur quel fondement. A la vérité, Suidas parle d'un Pamphile qui fut, dit-il, ou d'Amphipolis, ou de Sicyone, ou de Nicopolis: mais premièrement Suidas ne fait pas de ce Pamphile un peintre, mais un philosophe qui avoit écrit sur la peinture; secondement, quand ce Pamphile seroit le même que le nôtre, pourquoi, lorsque incertain du lieu de sa naissance, Suidas nomme trois villes, dont la première est Amphipolis, l'abbé Winckelmann se décide-t-il pour Sicyone plutôt que pour les deux autres! Troisièmement, le même

le même qui, par les connoissances étendues et variées qu'il fit servir à son art, l'éleva à un si haut degré de considération, que la ville de Sicyone, et bientôt après toute la Grèce, mirent le dessin à la tête des arts libéraux, en firent une partie essentielle de l'éducation, et en interdirent en même temps l'exercice aux mains flétries par la servitude. Les Grecs ne devoient pas croire que l'ame d'un esclave pût jamais s'élever aux beautés d'un art qui jusqu'alors n'avoit dû ce qu'il avoit de plus grand et de plus sublime qu'au sentiment de la liberté.

Apelle mérita que les meilleurs peintres de Sicyone l'associassent à leurs travaux; et, s'il faut en croire Plutarque, il avoit mis la main au célèbre tableau de Mélanthe, où Aristrate, tyran de Sicyone, étoit peint assis sur un char de triomphe, et ayant à ses côtés la Victoire. Il y a sur cet ouvrage, dans l'auteur que je viens de citer, une anecdote vraiment digne d'être rapportée.

Aratus, après avoir affranchi Sicyone des fers de la tyrannie, ordonna que toutes les statues des tyrans fussent brisées, et que tous leurs portraits fussent effacés. On lui présenta celui d'Aristrate. Aratus, à cet aspect, n'eut plus qu'un seul sentiment, celui de l'admiration; mais la haine de la tyrannie l'emporta sur l'amour de l'art,

Suidas, dans l'article *Apelle*, dit positivement que cet artiste eut pour maître Pamphile d'Amphipolis. Quatrièmement enfin, Pline le fait Macédonien, *ipse natione Macedo*; et la ville d'Amphipolis étoit en effet située sur les confins de la Macédoine.

Ce Pamphile étoit versé dans toutes les parties de la littérature, *in omnibus litteris eruditus*, dit Pline : il ne prenait pas moins d'un talent de chacun de ses élèves pour dix années d'instruction, *docuit neminem minoris talento annis decem*; et cette somme lui fut payée par Apelle et par Mélanthe. Le père Hardouin croit qu'on lui donnoit un talent pour chacune des dix années. Le père Hardouin se trompe : en effet, Plutarque, dans son *Aratus*, dit expressément qu'Apelle ne balança pas de sacrifier un talent à l'avantage de se voir associé aux peintres de Sicyone. Cette somme étoit plus considérable que ne l'ont imaginé Budé, Gronovius, Hardouin, et Winckelmann lui-même. Ce dernier ne porte la valeur du talent Attique qu'à 600 écus Romains, ou 1200 florins d'Allemagne; mais j'aime mieux en croire le savant Eisenschmid, qui, d'après ses recherches, ses calculs et les expériences les plus scrupuleuses, estime que le talent Attique pesoit 108 marcs 3 onces 1 gros 36 grains, et valoit 5,419 liv. 5 deniers et 1 quart de denier. Il ne s'agit ici que du talent Attique ordinaire; car le grand talent Attique, qui, depuis Solon, ne fut plus en usage, pesoit 144 marcs 4 onces 2 gros de notre poids, et valoit 7,226 liv. 11 s. 3 den. de notre monnoie. Cette première erreur de l'abbé Winckelmann en a produit nécessairement une autre; il n'évalue la mine qu'à 10 écus romains, quand la mine Attique valoit 90 liv. 10 s. 7 den. 11 seizièmes de la monnoie d'aujourd'hui.

et le tableau fut enveloppé dans la proscription générale. Néalcès, peintre célèbre et tendrement aimé d'Aratus, tombe à ses genoux, et, la larme à l'œil, il demande grâce pour ce chef-d'œuvre : Songez, lui dit-il, que vous faites la guerre aux tyrans, et non pas à leurs images. Aratus demeuroit inflexible. Eh bien ! ajouta Néalcès, laissez subsister du moins le char et la Victoire ; je prends sur moi de faire disparoître Aristrate. Aratus y consentit ; et la figure du tyran fut seule effacée ; Néalcès se contenta d'y substituer une palme : son pinceau, dit Plutarque, n'osa rien de plus. Ainsi ce tableau, célèbre par sa beauté, le devint encore plus par cet événement, qui, d'un chef-d'œuvre de peinture, fit en même temps un monument remarquable et du pouvoir de l'art et de la modestie d'un grand artiste.

Pendant qu'Apelle étudioit les grands maîtres, il y en avoit un encore plus grand qui lui donnoit secrètement des leçons bien plus puissantes et bien plus efficaces ; c'étoit la nature. Le propre du génie est d'apercevoir dans le domaine des arts les places qui n'ont pas encore été remplies, et de s'ouvrir, pour les occuper, des routes nouvelles. Apelle, après avoir pénétré les principes et les mystères de la peinture, ne prit plus conseil que de son seul génie ; il enrichit l'art, de la seule qualité qui manquoit encore à sa perfection ; et bientôt, placé au-dessus de l'envie et par-delà la louange, il se vit au plus haut point de gloire où jamais artiste soit parvenu. Passionné pour son talent, rien ne pouvoit l'en distraire : il ne passoit pas un seul jour sans dessiner, soit d'après nature, soit d'après l'ouvrage de quelque grand maître ; tant il sentoit l'importance de conserver à sa main la précieuse habitude d'obéir promptement et facilement à ses idées. Il avoit coutume d'exposer ses tableaux aux yeux des passans, non par un sentiment d'amour propre et de vanité, mais pour recueillir leurs avis et mettre à profit leurs remarques ; car il regardoit le public, nous dit Pline, comme un juge beaucoup meilleur qu'il ne pouvoit l'être lui-même. Cette phrase de Pline mérite qu'on s'y arrête, et m'a conduit à quelques observations que je soumets aux lumières de la compagnie.

Il faut distinguer les objets qui appartiennent à l'esprit et à la raison, de ceux qui sont uniquement du ressort de la

sensibilité : tous les hommes ne sont pas éclairés par l'usage et par l'habitude de la réflexion ; mais le sentiment est commun à tous les hommes. Ainsi, dans les choses de discussion, de critique et de raisonnement, on peut, on doit rejeter les jugemens populaires ; mais dans la peinture, dans la musique, dans la poësie, sur-tout dramatique ; en un mot, dans tous les arts dont l'objet essentiel est de plaire ou d'aller au cœur par les sens et par l'imagination, c'est au grand nombre à juger et à prononcer. La seule différence qu'il y ait entre les jugemens de la multitude et les jugemens des vrais connoisseurs, c'est que ceux-ci ont le secret de leurs jouissances, et que celle-là ne l'a pas : *indocti voluptatem, docti rationem artis intelligunt*, dit Quintilien. La multitude ne juge que d'après l'impression qu'elle a reçue; les autres se rendent compte de leurs sensations, remontent aux sources de leurs plaisirs ; ils éclairent les causes par les effets, et les effets par les causes ; enfin ils ajoutent l'exercice de la pensée à celui de la sensibilité. Les jugemens faux appartiennent sur-tout à cette classe d'artistes et d'amateurs, dont ceux-là se sont fait un style et ceux-ci un goût auquel ils ont coutume de tout rapporter. Au lieu de se présenter aux arts, nus de préjugés et de toute partialité, ils arment leur esprit contre leurs sens, et ne voient ou n'écoutent qu'avec l'intention d'approuver ou de louer uniquement ce qui leur paroîtra se rapprocher le plus des modèles auxquels il leur a plu d'attacher l'idée de la perfection.

Ajoutons à cette classe, premièrement celle de quelques amateurs qui, marquant les bornes de l'art au point où certains artistes se sont arrêtés, aiment mieux calomnier la nature que de reconnoître un seul défaut dans les objets de leur culte ; en second lieu, celle de ces connoisseurs prétendus, à qui la nature a refusé tout sentiment des arts, et qui, pour avoir ouï quelques morceaux de musique qu'ils n'ont jamais entendus, regardé quelques tableaux qu'ils n'ont jamais vus, et meublé leur mémoire de quelques termes techniques qu'ils emploient le plus souvent au hasard, se portent pour législateurs, attaquent les théories saines et vraies, et y substituent une fausse doctrine qu'ils parviennent souvent à rendre imposante par ce ton confiant et présomptueux qui fut toujours le partage de la demi-science ; espèce d'hommes

d'autant plus funeste aux arts, que dans cette matière, comme dans toute autre, l'ignorance est infiniment préférable à l'erreur. Je reviens à mon sujet.

A l'exemple de Pythagore, qui rejeta le titre fastueux de *sage*, et se contenta de celui d'*ami de la sagesse*, Apelle proscrivit la formule dont ceux des artistes qui avoient mis leur nom à leurs ouvrages s'étoient servis jusqu'à lui. Au temps parfait du verbe *faire (d)*, lequel sembloit exprimer la perfection de l'ouvrage, il substitua modestement l'imparfait du même verbe, ἐποίει,

(d) Ἐποίει, *à* ἐποίησε, il faut en excepter cependant trois morceaux, nous dit Pline, où, comme s'il eût défié la critique d'y trouver rien à reprendre ou à desirer, il se servit de l'ancienne formule; ce qui mit de nouvelles armes dans la main de ses envieux. Mais quels furent ces trois morceaux! Pline promet d'en faire mention dans le courant de son ouvrage; et Pline n'en dit absolument rien.

Après m'être assuré qu'aucun critique n'a regardé comme fruste et imparfait l'ouvrage de Pline, j'abandonne cette note pour embrasser le sentiment du père Hardouin. Je ne saurois bien me faire entendre sans rapporter ici le texte de Pline:

Et ne in totum videar Græcos insectari, ex illis nos velim intelligi pingendi fingendique conditoribus, quos in libellis his invenies, absoluta opera et illa quoque quæ mirando non satiamur, pendenti titulo inscripsisse : ut Apelles faciebat *aut* Polycletus : *tanquam inchoatâ semper arte et imperfectâ.... Quare plenum verecundiæ illud est, quòd omnia opera tanquam novissima inscripsere, et tanquam singulis fato adempti. Tria non ampliùs, ut opinor, absolutè traduntur inscripta*, ***ILLE FECIT***, *quæ suis locis reddam &c.* Le P. Hardouin croit, avec raison, que cet *ille* ne se rapporte point à Apelle, et que, par *ille fecit*, il ne faut pas entendre *il a fait*; mais *un tel a fait.* Voici donc le véritable sens du passage: *Je ne connois tout au plus que trois ouvrages où, depuis Apelle et Polyclète, la formule absolue*, UN TEL A FAIT, *ait été employée, et je dirai en temps et lieu par qui et à quelle occasion.* Ce qui offre un sens très-clair, et en même temps sauve Pline du reproche de n'avoir pas rempli sa promesse. En effet, dans le XXXV.e liv. §. 10, il parle de deux tableaux de Nicias, où, d'après la manière dont s'exprime notre historien, ce peintre, en inscrivant son nom, s'étoit servi de la formule absolue : Ο ΝΙΚΙΑΣ ΕΝΕΚΑΥΣΕΝ; et dans le §. 39 du même livre, il fait mention d'un ouvrage de Lysippe, où l'artiste avoit employé la même formule, ΛΥCΙΠΠΟΣ ΕΝΕΚΑΥCΕΝ et non pas Λύσιππος ἐνεκαίει.

Le soin que prenoient les artistes de transmettre leur nom à la postérité en l'attachant à leurs ouvrages, m'a engagé dans des recherches dont voici le résultat.

Il n'en étoit pas chez les Grecs des ouvrages de sculpture comme de ceux de peinture; les tableaux pouvoient bien inspirer la même estime et la même admiration, mais non pas la même vénération que les statues: celles-ci étoient seules un objet de culte; on leur adressoit des vœux et des prières; elles avoient des temples, des autels et des prêtres; on leur immoloit des victimes; on les croyoit animées par la divinité même qu'elles représentoient; elles passoient pour rendre des oracles; on les fixoit, on les enchaînoit pour les empêcher de prendre la fuite et de passer chez l'ennemi. Jamais la superstition n'offrit à la peinture de pareils hommages; aussi ne voyons-nous rien chez les anciens qui puisse nous faire croire que, dans aucun cas, dans aucune

faisoit, au lieu d'ἐποίησε, *a fait*, comme pour se ménager une ressource aux remaniemens et aux corrections, dit Pline, ou

circonstance, il eût été défendu aux peintres de mettre leur nom à leurs ouvrages. Il n'en fut pas de même pour les statuaires. Lorsqu'après avoir déjà produit des chefs-d'œuvre où brilloit un caractère de grandeur et de majesté jusqu'alors inconnu, Phidias eut mis la dernière main à la statue de Minerve, destinée pour le *Parthenon*, les Athéniens lui défendirent d'y mettre son nom, soit qu'ils voulussent humilier dans sa personne celle de son ami Périclès, dont l'administration, tout-à-la-fois sage et brillante, commençoit à lasser ce peuple excessivement inquiet et jaloux; soit qu'ils souffrissent impatiemment qu'un simple mortel partageât en quelque sorte leurs adorations avec les divinités que son art avoit enfantées. A la vérité, Plutarque nous dit que quelques-uns assuroient que Phidias avoit mis son nom au piédestal de sa Minerve d'Athènes : mais outre que cette manière de s'exprimer suppose que cela n'étoit pas toujours permis, ce témoignage doit céder à celui de Cicéron, qui dit positivement que Phidias, n'ayant pas eu la liberté d'attacher son nom à son ouvrage, grava son propre portrait sur le bouclier dont il avoit armé le bras de la déesse; de manière qu'on ne pouvoit l'en arracher sans que toutes les parties de cette figure ne se désassemblassent, et que la statue ne tombât en pièces. Ceci sera aisé à concevoir, si l'on observe premièrement que cette figure, haute de vingt-six coudées, n'étoit ni de marbre, ni de bronze, mais que toutes les parties nues, comme la face, les bras et les pieds, étoient travaillées en ivoire, et que la draperie étoit faite d'or; secondement, que Phidias étoit tout-à-la-fois statuaire, architecte et géomètre, et que Périclès l'avoit mis à la tête de tous les travaux dont ce grand homme enrichit sa patrie, et qui, pour me servir de l'expression d'un ancien, firent de la ville d'Athènes la lumière et l'œil de la Grèce.

Passons à la forme des inscriptions dont les artistes avoient coutume de se servir, en mettant leurs noms à leurs ouvrages. J'observerai d'abord que, dans le plus grand nombre sur-tout de ceux de sculpture, il n'y en avoit absolument point; et cela peut-être pour les raisons que je viens d'exposer; de sorte qu'il n'étoit possible de reconnoître l'artiste qu'à la *manière*. Ce talent, qui ne peut appartenir qu'aux vrais connoisseurs, c'est-à-dire, au petit nombre de ceux qui voient bien et qui ont beaucoup vu, n'étoit pas rare chez les Romains : s'il faut en croire Stace, l'homme de son temps qui le possédoit au plus haut degré étoit Nonius Vindex, comme on en jugera par les vers suivans :

. . . . . Quis namque oculis certaverit unquam
Vindicis, artificum veteres agnoscere ductus
Et non inscriptis auctorem reddere signis !

Quelquefois l'inscription offroit simplement le nom de l'artiste, et telle étoit, selon Martial, celle de la petite statue de l'Hercule Épitrapèze, à l'occasion de laquelle Stace loue les connoissances de Nonius Vindex, son ami.

Inscripta est basis indicatque nomen
Λυσίππου, *lego &c.* Lib. IX, épigr. 45.

Cette formule fut sur-tout familière aux graveurs en pierres fines, lesquels ne pouvoient disposer que d'un très-petit espace. Remarquons ici, avec Winckelmann, qu'alors le nom de l'artiste est toujours mis au génitif, et que l'inscription doit passer pour fausse, ou du moins pour très-suspecte, s'il est au nominatif, même lorsque le verbe ἐποίει s'y trouve joint. Nous apprenons de Plutarque dans sa vie d'Isocrate, et de Pausanias dans plusieurs endroits de son ouvrage, qu'au nom de l'artiste ainsi mis au génitif, on ajoutoit souvent le mot ἔργον : sur le piédestal de la statue que Timothée fit élever à Isocrate, on lisoit : Λεωχάρους ἔργον.

Il me paroît que la formule la plus

comme si la mort l'avoit enlevé à chacune de ses compositions, avant qu'il y eût mis la dernière main.

communément employée fut celle où, après avoir exprimé le nom de l'artiste, auquel on joignoit tantôt le nom de son père, tantôt celui de sa patrie, et quelquefois celui de son maître, on trouvoit, depuis Apelle et Polyclète inclusivement, le mot ἐποίει; et dans les temps antérieurs à ces deux artistes, le parfait du même verbe, ἐποίησε.

Ces sortes d'inscriptions étoient quelquefois en vers. Damophile et Gorgasus, statuaires et peintres, mirent au bas des ouvrages dont ils embellirent le temple de Cérès à Rome, des vers qui signifioient que le côté droit étoit de la main de Damophile, et le gauche de celle de Gorgasus (Pline, *libr. XXXV, cap. 12*). Plus anciennement, Parrhasius mettoit au bas de ses ouvrages, des vers où, non content de se nommer, il s'adressoit des louanges que le moins modeste des grands hommes, dans quelque genre que ce puisse être, rougiroit de recevoir aujourd'hui; on en jugera par les deux inscriptions qui suivent :

Ἁβροδίαιτος ἀνὴρ ἀρετήν τε σέβων τάδε γράψε,
Παῤῥάσιος, κλεινῆς πατρίδος ἐξ Ἐφέσου.
Οὐδὲ πατρὸς λαθόμην Εὐήνορος, ὅς γ᾽ ἀνέφυσε
Γνήσιον Ἑλλήνων, πρῶτα φέροντα τέχνης.

« Parrhasius peignit ce tableau. Il aima » le plaisir et pratiqua la vertu; Éphèse » fut sa patrie; il eut pour père Évenor; » véritable enfant de la Grèce, il fut le » premier dans son art. »

Voici la seconde :

Κ᾽ ἄπιστα κλύουσι λέγω τάδε, φημὶ γὰρ ἤδη
Τέχνης εὑρῆσθαι τέρματα τῆσδε σαφῆ
Χειρὸς ὑφ᾽ ἡμετέρης· ἀνυπέρβλητος δὲ πέπηγεν
Οὖρος· ἀμώμητον δ᾽ οὐδὲν ἔγεντο βροτοῖς.

ATHEN. *lib. XII, p. 543.*

« Je trouverai des incrédules, mais je » ne crains pas de le dire : grâces à mon » pinceau, l'art est parvenu au dernier » degré de sa perfection. Le terme où je » me suis arrêté, personne ne le passera. » Eh ! quel ouvrage sorti de la main » des hommes fut jamais au-dessus de » toute critique !

Le premier vers de cette dernière inscription est tronqué dans Athenée; j'ai suivi la leçon de Palmérius, qui, dans ses commentaires sur Aristide, l'a complété d'une manière qui m'a paru très-heureuse.

C'est ici le lieu de rapporter l'inscription en vers et en anciens caractères Latins, qu'on lisoit au bas des peintures dont Marcus Ludius avoit orné le temple de Junon à Ardée :

Dignis digna loca picturis condecoravit,
Reginæ Junonis supremi conjugis templum
Marcus Ludius Helotas Ætolia oriundus,
Quem nunc et post semper ob artem hanc
Ardea laudat.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la forme du vers dans les premiers temps de la langue Latine, ni sur les irrégularités apparentes de ceux que je viens de citer : cette question est trop loin de mon sujet; d'ailleurs je me propose de la traiter un jour. Je me contenterai d'observer que Grutter (*pag. 1065*) rapporte la même inscription dans les termes suivans :

Digne. Doctiloqueis. Pictureis. Condecoravit.
Reginæ. Junoni. Supremi. Conjugi. Templum.
Marcus. Ludius. Elotas. Ætolia. Oriundus.
Quem. Nunc. Et. Post. Semper. Ob. Artem.
Hanc. Ardea. Laudat.

Et cette leçon me paroît bien plus conforme à l'esprit de la latinité de ce temps-là.

Je terminerai cette note par faire remarquer que dans la classe des arts, ou, pour m'exprimer comme nos amateurs modernes, dans la classe de la *curiosité*, il y avoit à Rome autant de fripons et de dupes qu'il peut y en avoir aujourd'hui parmi nous, et qu'on y vendoit tous les jours des copies pour des originaux; et des productions nouvelles pour des anciennes : je n'en veux d'autre preuve que les vers suivans de Phèdre, *liv. V :*

Ut quidam artifices nostro faciunt sæculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscripserint Praxitelem, suo
Myroneni argento.

Cette formule modeste fut suivie de presque tous les artistes ses contemporains et ses successeurs, et s'est renouvelée avec les arts. Je rapporterai, à ce sujet, une anecdote qui m'a paru mériter d'être recueillie. Le Titien, après avoir terminé le beau tableau de l'*Annonciation*, qu'on voit dans l'église de S. Sauveur à Venise, et avoir mis au bas *Titianus faciebat* [le Titien faisoit ce tableau], quelqu'un lui représenta que cet ouvrage laissoit encore beaucoup à desirer; le Titien l'écoute tranquillement, examine long-temps son tableau, et n'y voyant rien qui ne fût digne de lui, il prend son pinceau, efface le mot *faciebat*, et écrit *fecit fecit;* le Titien *a fait a fait* ce tableau.

Apelle avoit cette simplicité de mœurs et de caractère qui accompagne et pare tout-à-la-fois la supériorité : il admiroit sincèrement les talens des grands peintres de son siècle, le fini de Protogène, l'intelligence de Pamphile et de Mélanthe, la facilité d'Antiphile et la fécondité de Théon de Samos; il avouoit même qu'Amphion l'emportoit sur lui, pour la disposition et pour l'ordonnance, et Asclépiodore pour l'intelligence des plans, la dégradation des objets, et tout ce qui concerne la perspective: mais j'ai éminemment la grâce, disoit-il avec la même franchise, et la grâce leur manque à tous. Par la grâce, il ne faut pas entendre ici seulement cette qualité, très-précieuse sans doute, par qui tout s'anime et tout plaît, qui fait pardonner les défauts, rend la négligence aimable, et peut s'appliquer à toutes les formes et à tous les genres; mais celle qui ne pouvant naître que de la beauté même, et de la beauté parfaite, est plus belle encore que sa mère. Il ne faut pas confondre non plus la *grâce* avec le *gracieux :* le gracieux peut appartenir à des formes très-éloignées du caractère de la véritable beauté. Mais la grâce qu'Apelle avoit répandue sur toutes ses compositions, n'étoit pas seulement inséparable de la beauté; elle en étoit le complément et la perfection, ou plutôt c'en étoit la fleur.

Apelle eut pour les ouvrages de Protogène une estime particulière, et pour sa personne une tendre amitié. A l'aspect du célèbre tableau d'Ialysus, auquel Protogène avoit travaillé l'espace de sept années, et dont M. l'abbé Brotier vient de nous entretenir tout récemment dans un excellent Mémoire, Apelle se récria sur

Mémoire de l'Académie des belles-lettres, v. XLI [illegible], p. 4[illegible].

sur les beautés de cet étonnant ouvrage, qui eût été le triomphe de l'art, si l'art ne s'y étoit trop fait sentir. Protogène m'égale en tout, dit-il; peut-être même me surpasse-t-il à certains égards: mais j'ai cela au-dessus de lui, qu'il ne sait pas ôter la main de dessus l'ouvrage, et que j'ai toujours présente à l'esprit cette importante leçon, que l'excès de l'attention et les soins trop scrupuleux sont souvent nuisibles. Cette sollicitude inquiète et si funeste à la grâce, ne fut pas particulière à Protogène; Pline nous parle de deux artistes qui la portèrent encore plus loin: l'un étoit Apollodore, qui, se jugeant plus sévèrement que n'eût pu le faire son plus cruel ennemi, brisoit souvent ses statues après les avoir achevées; l'autre étoit Callimaque, auteur d'un tableau représentant une danse de Lacédémoniennes, et que notre historien philosophe appelle ingénieusement *calomniateur de lui-même.* C'est cette espèce de folie, née souvent d'un trop grand savoir, qui porta le célèbre Michel-Ange à mettre en pièces sa statue de *la Pitié*, malgré le jugement favorable qu'en avoient porté les connoisseurs les plus éclairés et les plus sévères.

Alexandre vit les ouvrages d'Apelle, et défendit, sous les peines les plus graves, que personne autre ne s'avisât jamais de le peindre. Alexandre, dit Cicéron, porta cet édit, autant pour la gloire de l'art que pour la sienne propre. Cet homme, à qui ses qualités vraiment extraordinaires doivent faire pardonner de s'être regardé comme le fils d'un dieu et comme un dieu lui-même, aimoit à passer dans l'atelier de notre artiste quelques-uns des momens que son active et vaste ambition lui laissoit. Un jour, comme il parloit de peinture, dit Pline, et qu'il en parloit en ignorant, Apelle lui persuada poliment de se taire, en lui faisant remarquer que ses propos faisoient rire quelques jeunes gens occupés à broyer des couleurs. Ce que Pline nous dit d'Alexandre, Plutarque le dit de Mégabyse, prêtre du temple de Diane d'Éphèse, et, selon d'autres, général des troupes du roi; et j'avoue qu'ici j'aime mieux en croire Plutarque que Pline, qui, malheureusement, ne se sert pas assez souvent de sa philosophie pour se défendre de sa crédulité. En effet, comment mettre une pareille aventure sur le compte d'Alexandre, du disciple d'un philosophe qui mettoit l'art du dessin au nombre

des connoissances dont tout homme bien élevé ne pouvoit se passer ? Elien est encore moins croyable, lorsqu'il nous dit qu'Apelle, piqué du jugement qu'avoit porté Alexandre sur un de ses ouvrages où ce héros étoit peint à cheval, introduisit dans son atelier un cheval vivant, qui, en voyant le tableau, se mit à hennir ; d'où le peintre avoit pris occasion de dire, O roi, voilà un cheval qui se connoît en peinture beaucoup mieux que vous ! conte absurde, indécent, grossier, que l'on est surpris de trouver dans un auteur Grec, et que j'ai honte de rapporter.

Apelle fit plusieurs portraits d'Alexandre : le plus célèbre de tous fut celui où, pour exprimer dignement le caractère et la puissance de ce monarque, il le peignit, comme il eût fait Jupiter, avec la foudre à la main. Les doigts étoient saillans, dit Pline, et la foudre étoit hors du tableau ; ce qui ne permet pas de douter que l'art de reculer ou d'avancer les objets sur une surface plane ne fût connu des peintres de ce temps-là. Les Éphésiens, en payant ce portrait, ne comptèrent pas à l'artiste une somme d'argent déterminée ; ils couvrirent d'or son tableau ; d'où résulta une somme de vingt talens. Apelle étoit si fier de cet ouvrage, qu'il avoit coutume de dire : Il y a deux Alexandres, l'un fils de Philippe, et l'autre d'Apelle ; celui-là est invincible, celui-ci est inimitable.

S'il faut en croire Plutarque, ce fut par un mouvement de jalousie, et peut-être même pour censurer le tableau d'Apelle, que Lysippe, à qui seul il étoit permis de couler en bronze les portraits d'Alexandre, comme il l'étoit au seul Apelle de les peindre, représenta ce prince, non pas avec la foudre à la main, mais simplement avec une haste, l'arme véritable et propre de ce conquérant. Mais pourquoi prêter à Lysippe un sentiment bas et des intentions malignes ? Vit-on jamais un artiste répéter les idées d'un autre ? Apelle avoit fait d'Alexandre un dieu ; il ne restoit à Lysippe que d'en faire un héros. Le seul reproche mérité qu'on fit à Apelle, fut d'avoir donné à ce prince une carnation un peu brune, quand la blancheur de son corps étoit tout-à-la-fois si éclatante et si animée, qu'on eût dit que le lait se mêloit au sang qui circuloit dans ses veines.

Alexandre voulut avoir le portrait de Campaspe *(e)*, la plus belle de ses concubines et celle qu'il aimoit le plus : Apelle eut ordre de la peindre nue ; et le prince ayant remarqué l'impression qu'elle faisoit sur l'artiste, et démêlé la passion dont il brûloit déjà pour elle, la lui céda généreusement. Effort vraiment magnanime, dit Pline, et fait pour illustrer Alexandre autant que la plus belle de ses victoires, puisque, maître de lui-même, il fit à l'estime et à l'amitié le sacrifice de ses jouissances et même celui de son amour !

Apelle n'avoit goûté jusqu'alors que les douceurs de la gloire ; car la gloire a ses amertumes, qui se font sentir tôt ou tard. L'envie avec toutes ses fureurs l'attendoit à la cour de Ptolémée. Un jour, s'étant embarqué et ayant été jeté par un coup de vent sur le rivage d'Alexandrie, il aborde et va droit à la cour. Jaloux de ses talens et de son grand nom, les peintres de cette ville imaginent de le faire inviter à venir dîner chez Ptolémée. L'ami d'Alexandre accepte et se présente avec confiance à l'heure du repas ; Ptolémée en est indigné ; Apelle allègue pour excuse l'invitation qui lui a été faite : le roi ordonne aux principaux officiers de sa maison de se rassembler, et au peintre de nommer celui qui l'avoit invité : Apelle le cherche des yeux, et ne le trouvant point parmi ceux qui étoient là présens, prend un morceau de charbon qu'il trouve sous sa main, et le dessine sur le mur d'une manière si ressemblante, qu'aux premiers traits il est reconnu de Ptolémée, qui, passant du ressentiment à l'admiration, attache Apelle à son service, et le comble de faveurs *(f)*.

Apelle, continue Pline, porta si loin le talent de la ressemblance, qu'Appien le grammairien affirme qu'un des méto-

(e) Élien l'appelle *Pancaste* [Παγκάστη,] et Lucien *Pacaté* [Πακάτη.] La leçon d'Élien me paroît la seule vraie ; le mot Παγκάστη est bien plus conforme au génie de la langue Grecque que ne le sont les deux autres. Le savant d'Herbelot croyoit que Pline avoit transcrit ce fait d'après des auteurs qui l'avoient recueilli eux-mêmes des écrivains Perses : il prétend que dans la langue de cette nation, le mot *camasé* ou *camaspé* signifioit concubine, et tâche de prouver que ce mot avoit pris, comme plusieurs autres, le *p* après l'*m*, en passant dans les langues d'Europe.

(f) Plus de vingt siècles après, Annibal Carrache ayant été volé, sur le chemin de Crémone à Boulogne, par une troupe de paysans, les dessina tous le lendemain si parfaitement, que le magistrat, à qui le dessin fut présenté, reconnut sur-le-champ les auteurs du vol, et fit restituer à Carrache tout l'argent qui lui avoit été enlevé.

poscopes de ce temps-là, c'est-à-dire, un de ces devins qui, par les physionomies, jugeoient des aventures qu'on devoit avoir, faisoit ses prédictions d'après les portraits d'Apelle comme d'après les originaux mêmes. On est fâché de voir Pline ramasser de temps en temps des contes si puérils et si ridicules.

Cependant le peintre Antiphile, attaché alors à Ptolémée, fut profondément blessé des succès et de la faveur d'Apelle : ne pouvant pas l'effacer, il prend le parti de le détruire ; il l'accuse d'avoir été complice de Théodate, dans la conjuration de Tyr ; et quoique Apelle n'eût jamais été à Tyr, et qu'il ne connût que de nom Théodate, l'accusateur ne laisse pas d'affirmer qu'il l'a vu vivre familièrement avec ce gouverneur, et lui parler plus d'une fois en secret ; que Tyr s'étoit révoltée peu de temps après, et que c'étoit sur-tout par les conseils d'Apelle qu'on s'étoit emparé de Pelusium. Ptolémée, naturellement léger, violent et soupçonneux, entre dans une si grande colère, que, sans prendre aucun éclaircissement, sans songer que l'accusateur étoit le rival et l'ennemi d'Apelle, sans demander enfin si Apelle avoit jamais fait le voyage de Tyr, il le condamne à la mort. Heureusement un des conjurés dont on s'étoit déjà saisi, indigné de la scélératesse d'Antiphile, et touché du malheur d'Apelle, atteste et prouve son innocence. Ptolémée, désabusé, ordonne qu'Apelle soit élargi, répare son injustice par des présens magnifiques, et fait mettre aux fers le calomniateur Antiphile. Apelle voulut se venger, et n'en chercha les moyens que dans son art même ; il fit le portrait de la Calomnie. A droite il peignit un homme assis, ayant de longues oreilles, et tendant la main à la Calomnie, qui s'avançoit vers lui : cet homme avoit à ses côtés deux figures qui représentoient l'Ignorance et le Soupçon ; à gauche on voyoit la Calomnie parée et magnifiquement vêtue, mais dont le maintien et les traits annonçoient toute la rage qu'elle renfermoit dans le cœur : d'une main elle agitoit un flambeau allumé; de l'autre, elle traînoit par les cheveux un jeune homme qui levoit les mains vers le ciel, prenant les dieux à témoin de son innocence : elle étoit escortée d'une figure livide, pâle, décharnée, dont l'œil creux et sombre lançoit des regards perçans et sinistres ; on ne pouvoit pas mieux caractériser l'Envie. On apercevoit encore

autour d'elle plusieurs femmes occupées à l'orner et à l'embellir : c'étoient les Embûches et la Fausseté. Ensuite paroissoit le Repentir, enveloppé dans des vêtemens déchirés, ayant les larmes aux yeux et la honte sur le front, qui, tournant la tête en arrière, voyoit s'avancer de loin la Vérité, aussi tranquille que modeste, aussi modeste que belle. Cette allégorie, l'une des plus heureuses que la peinture ait jamais offertes, et où notre artiste se montra aussi grand poëte qu'il étoit grand peintre, Frédéric Zuccheri, peintre de l'école Romaine, l'a peinte deux fois; la première, en se conformant avec la plus grande exactitude au tableau d'Apelle, d'après la description que Lucien en a donnée et que je viens de rapporter; et la seconde, en y faisant des additions et des changemens relatifs aux persécutions qu'il avoit essuyées lui-même.

Apelle ne se montra pas moins ingénieux dans le portrait qu'il fit d'Antigonus. Ce monarque avoit perdu un œil; Apelle le peignit de profil, aimant mieux que cette imperfection, si c'en étoit une, fût mise sur le compte du peintre, que de présenter un roi sous un point de vue défavorable. De nos jours, un peintre célèbre ayant à peindre Alexandre Guidi, celui des poëtes lyriques Italiens qui a eu le plus d'enthousiasme et d'élévation, et privé d'un œil comme Antigonus, a pris le même parti qu'Apelle; et ce parti seroit encore excellent en morale, car il est bien plus louable de cacher les défauts de son ami que de faire valoir ses qualités. Apelle fit encore deux portraits du même monarque: dans l'un, il le peignit marchant à côté de son cheval, et couvert de son armure; dans l'autre, il le représenta à cheval; et ce tableau, qui se conserva long-temps à Cos dans le temple d'Esculape, étoit regardé, par les maîtres de l'art, comme un des plus parfaits qui fussent sortis du pinceau de ce grand homme. On accordoit le même degré d'estime à un tableau où il avoit peint Diane se mêlant à un groupe de vierges jeunes, belles, charmantes, et que néanmoins la déesse surpassoit encore en grâces et en beauté. Ici le peintre sembloit avoir voulu lutter contre Homère, dit Pline; et l'avantage parut être de son côté. Il peignit, pour Mégabyse, prêtre du temple de Diane d'Éphèse *(g)*,

(g) Mégabyse étoit le nom qu'on donnoit aux prêtres de Diane d'Éphèse. Ces Mégabyses devoient être eunuques, comme les *Archigalli* de Cybèle; Strabon

la procession solennelle de cette déesse ; Clytus à cheval, allant au combat *(h)*, et recevant son casque des mains de son écuyer; Néoptolème aussi à cheval, et combattant l'armée des Perses ; et Archélaüs, accompagné de sa mère et de sa fille. On voyoit encore de lui un héros représenté nu, et où l'art avoit disparu, pour ne laisser voir que la nature. Rome a vu, dans le temple d'Antonia, un tableau qu'on lui attribuoit, et qui représentoit un Hercule tournant la tête ; mais de manière, dit Pline, que la peinture montroit le visage plutôt qu'elle ne le promettoit. Il peignit une des Grâces, ou plutôt toutes les Grâces en une ; et cet admirable tableau se voyoit à Smyrne dans le temple de Némésis. Apelle illustra, par ses ouvrages, un grand nombre d'autres villes. Les Samiens admiroient son Habron *(i)* ; les Rhodiens, son

les appelle *Mégalobyses*, et Plaute, *Mégalobules*, comme on peut le voir par le passage suivant, tiré des Bacchides, *act. II, sect. 3* :

Nos apud Theotimum omne aurum deposuimus,
Qui illic sacerdo'st in Dianæ Ephesiæ.
NI. *Qui istic Theotimus est?* CH *Megalobuli filius*
Qui nunc in Epheso'st Ephesiis carissimus.

Cependant, si le prêtre de Diane étoit eunuque, comment Théotime pouvoit-il être son fils ! La difficulté n'est pas petite, et je ne vois qu'un passage de Strabon qui puisse la résoudre. Cet auteur, après avoir dit que les prêtres du temple de Diane d'Éphèse devoient être eunuques, qu'on les appeloit *Mégalobyses*, qu'ils jouissoient d'une grande considération, et qu'ils avoient pour compagnes des vierges consacrées au culte de la même déesse, ajoute que de son temps les choses n'étoient plus sur le même pied; qu'à la vérité quelques-uns de ces usages étoient encore en vigueur, mais que les autres avoient disparu. Il se peut donc qu'au temps même de Plaute, celui de priver de la virilité les Mégabyses ou Mégalobyses fût aboli, et dès-lors toute difficulté est levée.

On donnoit aussi le nom de *Mégabyse* aux généraux des armées du roi de Perse. Suidas croit que c'est là un nom propre ; Μεγάβυζος, ὄνομα κύριον. J'en crois plutôt Hésychius, qui semble indiquer que c'étoit un nom de charge, de dignité : Καὶ οἱ στρατηγοὶ τοῦ Περσῶν Βασιλέως, Μεγαβύζοι. Hérodote parle de plusieurs Mégabyses qui commandèrent les armées de Xerxès et de Darius; il en est un qu'il distingue de tous les autres, et qu'il appelle *Mégabyse de Zopyre. (lib. V, 16)*, lequel fit la guerre aux Athéniens, le même sans doute à qui Thucydide *(lib. XII)* donne le nom de *Mégabyze de Zopyre.* Diodore de Sicile fait mention d'un Mégabyse qui commandoit les armées d'Artaxerxès; et Plutarque, dans la vie d'Alexandre, d'un Mégabyse général des troupes de Darius.

(h) Le même à qui Alexandre, échauffé par la dispute et par le vin, arracha la vie; et pour qui, dans toute autre circonstance, ce héros eût volontiers sacrifié la sienne.

(i) Habron, selon Suidas, étoit le surnom d'un citoyen fort riche de la ville d'Argos, où il vivoit uniquement occupé à imaginer de nouveaux plaisirs, et à satisfaire tous ses goûts ; de là le proverbe Ἅβρωνος βίος, pour désigner une vie toute consacrée au luxe, à la mollesse, à la volupté.

Ménandre et son Ancée *(k)*; Alexandrie, un Gorgosthène, grand acteur tragique ; Rome, Castor et Pollux, accompagnés d'Alexandre et de la Victoire, et la Guerre, peinte les mains liées derrière le dos, aux pieds d'Alexandre, assis sur un char de triomphe. Auguste plaça ces deux derniers tableaux dans les endroits les plus fréquentés du *Forum* qu'il avoit établi. L'imbécille Claude crut leur donner un plus grand prix en substituant la tête d'Auguste à celle d'Alexandre, et se rendit coupable d'un double sacrilége, puisqu'il insulta tout-à-la-fois et à l'art et à la nature. C'est, sans doute, d'après un de ces tableaux, que Virgile a décrit la guerre en si beaux vers dans son Énéide.

Apelle aimoit à peindre des chevaux, et y excelloit. Un jour il en peignit un, dit Pline, en concurrence avec plusieurs autres artistes ; et les juges ayant prononcé en faveur de ses émules, il en appela des hommes aux animaux : il présenta, un à un, les ouvrages de ses rivaux à des chevaux vrais et vivans, qui ne se mirent à hennir que lorsqu'ils virent le sien. Ce trait, qui tient à celui que j'ai déjà rapporté d'après Élien, ne mérite pas plus de croyance ; il suffit de le conter pour le faire rejeter. Apelle fut critiqué pour avoir peint un cheval avec des poils aux paupières inférieures, où la nature n'en mit jamais : quelques-uns prétendent que c'est sur le compte de Nicon, et non sur celui d'Apelle, qu'il faut mettre cette erreur.

Si nous en croyons Dion Chrysostome, Apelle dut au hasard un effet qu'il n'avoit pu obtenir de toute son habileté. Il peignoit un cheval revenant, non du travail, mais d'un combat : le coursier avoit la tête haute, les crins hérissés, les oreilles dressées ; ses naseaux gonflés et fumans respiroient encore le feu du combat ; impatient du repos, il s'agitoit, il se balançoit, touchant à peine à la terre ; il vivoit, il respiroit : il ne manquoit plus que cette écume ensanglantée, dont le mouvement du mors, la chaleur et la

(k) Ancée, fils de Lycurgue, roi d'Arcadie, périt de la blessure que lui fit le sanglier de Calydon. Selon toute apparence, Apelle avoit choisi, pour le peindre, l'instant où cet infortuné jeune homme venoit d'être blessé. Le célèbre Scopas avoit traité le même sujet dans le bas-relief du fronton d'un temple dont il avoit été l'architecte lui-même ; car dans le beau siècle de la Grèce, comme au temps de Périclès et d'Alexandre, comme au temps des Médicis, il y avoit peu d'artistes qui ne fussent versés dans tous les arts du dessin.

fatigue, couvrent la bouche des chevaux, et que la force et la fréquence du souffle font bouillonner. Apelle cherchoit vainement à la rendre ; il faisoit, il effaçoit, il refaisoit ; enfin, le dépit et l'impatience le gagnent ; il prend l'éponge dont il se servoit pour nettoyer ses pinceaux, et la jette sur son ouvrage : l'éponge, encore imprégnée de différentes couleurs, frappe précisément autour du mors ; et l'impression qu'elle laisse devient l'imitation fidèle et parfaite de l'objet que tout l'art d'Apelle n'avoit pu rendre. Ce que Dion Chrysostome nous raconte ici d'Apelle, arriva, si l'on en croit Pline, à Néalcès, peignant aussi un cheval, de même qu'à Protogène, peignant un chien ; et comme il est impossible que de pareils coups de hasard se répètent, il faut mettre ce récit au nombre des fables qui déshonorent souvent les ouvrages d'ailleurs admirables des grands écrivains de l'antiquité.

On distinguoit, parmi les ouvrages d'Apelle, des figures de mourans, où les transes et les douleurs de l'agonie étoient merveilleusement exprimées. Il fit aussi des camaïeux qui furent en grande estime, et qui se conservèrent long-temps *(l)* ; enfin il

(l) Ce que nous appelons *camaïeu*, les Grecs l'appeloient *monochrome*, c'est-à-dire, fait d'une seule couleur ; et ce fut là le premier pas que fit la peinture : mais lors même que le pinceau des Apelle et des Protogène n'eut plus de présens à lui faire, et qu'elle fut arrivée au dernier terme de la perfection, les plus grands maîtres ne laissoient pas de s'exercer dans cette manière de peindre, dont l'un des grands avantages est de résister plus long-temps aux injures de l'air, et où, en chargeant tantôt un peu plus et tantôt un peu moins la même couleur, on parvient, au moyen des lumières et des ombres, à donner aux corps de la rondeur et du relief. Horace *(liv. II, sat. 7, v. 71)* parle de combats peints avec du simple cinabre, où les gladiateurs sembloient se mouvoir, s'éviter, se poursuivre, se joindre, se frapper.

Aut Placideiani contento poplite miror
Prœlia, rubricâ picta aut carbone, velut si
Reverà pugnent, feriant, vitentque moventes
Arma viri.

Quintilien *(liv. XI, ch. 3)* exhorte les orateurs à varier leurs tons à propos, et à moduler leur voix d'une manière insensible et agréable, à l'exemple de ces peintres, dit-il, qui, ne se servant que d'une seule couleur, donnoient à leurs ouvrages du relief et de la profondeur. *Ut qui singulis pinxerunt coloribus, alia tamen eminentiora, alia reductiora fecerunt.*

Il ne faut pas croire que, dans les commencemens, les camaïeux ou monochromes eussent ce degré de séduction ; ils se réduisoient à la simple délinéation des contours de la figure, c'est-à-dire, à des lignes, à des traits colorés sans lumières et sans ombres. Ces traits et ces lignes étoient, comme je l'ai déjà dit, d'une seule couleur ; et cette couleur étoit ordinairement le rouge, le cinabre ou le *minium*. Zeuxis et quelques autres employèrent aussi le blanc, et les figures étoient alors appliquées à un fond obscur.

parvint

parvint à peindre ce qui avoit paru jusqu'alors inaccessible au pinceau, comme la foudre et l'éclair.

Le plus célèbre de ses tableaux fut, sans contredit, celui de sa Vénus Anadyomène *(m)*, que les poëtes ont tant célébré et en si beaux vers, dit Pline, qu'ils l'ont en quelque sorte emporté sur l'artiste *(n)*. On y voyoit la déesse s'élever insensiblement du sein de l'onde; le doux feu de ses regards se répandoit sur son céleste visage; le sourire de sa bouche plus vermeille que la rose qui vient de s'épanouir, égayoit toute la nature; autour d'elle les flots sembloient s'animer, et se défier à qui embrasseroit plus souvent et plutôt les membres délicats de ce corps divin, où circuloit, au lieu de sang, une rosée celeste; ses mains, où l'éclat de la pourpre se mêloit à la blancheur de l'ivoire, soulevoient et pressoient sa chevelure humide, et l'on eût pris, dit un ancien, les gouttes d'eau qui en distilloient, pour une pluie de perles qui tomboit d'un nuage d'or. Auguste, pour posséder ce chef-d'œuvre, remit à la ville de Cos cent talens de l'impôt auquel elle étoit assujettie; et voulant consacrer l'origine de la famille *Julia*, il le plaça solennellement dans le temple de Jules-César. Le temps en avoit

(m) Nous lisons dans Pausanias, que, parmi les bas-reliefs dont Phidias avoit enrichi le piédestal de son Jupiter Olympien, on distinguoit une *Vénus Anadyomène*, à qui l'Amour tendoit la main, pendant que la déesse de la Persuasion lui offroit une couronne. Le même statuaire avoit encore sculpté une Vénus sortant du sein de l'onde, sur la base qui portoit son beau groupe de *Neptune* et d'*Amphitrite*.

(n) Quels étoient donc ces vers qui l'emportoient sur l'un des plus beaux ouvrages qui fût sorti du pinceau du plus grand des peintres! Il nous reste, sur la Vénus Anadyomène, cinq épigrammes ou inscriptions qui toutes respirent la grâce, et dont quelques-unes sont pleines d'esprit; mais qui de nous aujourd'hui n'aimeroit mieux avoir fait une seule des belles têtes de Raphaël ou du Guide que toutes ces épigrammes! Je connois peu de vers plus heureux que ceux que Voltaire a mis au bas de l'Amour de Bouchardon:

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il le fut, il l'est, ou doit l'être.

Je ne crois pas cependant que personne au monde imagine qu'il y a plus de mérite à avoir fait ces vers que la statue même. La poësie et la peinture sont sœurs; mais ces deux arts ont leurs moyens, leurs procédés et leurs avantages propres et particuliers. Je conçois comment un poëme sur le tableau de *la Transfiguration* ou sur celui de l'*École d'Athènes*, pourroit mériter d'être placé à côté des tableaux mêmes; mais quelque parfait, quelque sublime qu'il fût, je défie qu'il pût jamais les effacer ou les éclipser. Ceci me fait soupçonner qu'il pourroit bien y avoir faute dans le texte, et qu'au lieu de lire *versibus Græcis tali opere, dum laudatur, victo sed illustrato*, il faudroit dire, *non victo sed illustrato*, d'autant que la particule *sed* offriroit alors un sens plus net et beaucoup plus facile à saisir.

endommagé la partie inférieure, et nul artiste n'osa prendre sur lui de la réparer : ainsi la gloire d'Apelle reçut un nouvel éclat des injures même du temps. Mais enfin, pendant que des monumens plus anciens et moins précieux subsistoient encore, celui-ci périt tout entier au temps de Néron, qui lui substitua une *Vénus* de la main de Dorothée. Quelques auteurs prétendent que ce fut d'après la belle Campaspe qu'Apelle peignit cette déesse; et d'autres, d'après Phryné, célèbre courtisane, qui ne se montroit nue que dans les jours de fête consacrés à Neptune, où, se transportant sur les bords de la mer, elle quittoit tous ses vêtemens et entroit dans l'eau, abandonnant sa chevelure au gré des vents, et ses charmes les plus secrets aux regards de la multitude. Apelle avoit commencé une autre Vénus pour la même ville de Cos, et il en avoit terminé la tête et le sein lorsque la mort le surprit ; mais pour n'être pas finie, elle n'en fut pas moins admirée. C'est une chose remarquable, dit Pline, que ceux des ouvrages des grands artistes qui sont demeurés imparfaits, tels que l'*Iris* d'Aristides, les *Tyndarides* de Nicomaque, la *Médée* de Timomaque, et la seconde *Vénus* d'Apelle, aient emporté plus d'éloges que ceux même auxquels ils avoient mis la dernière main. Il semble, ajoute-t-il, que le spectateur, jugeant de ce qui reste à faire par ce qui est déjà fait, prend en quelque sorte la place de l'artiste, entre dans le secret de ses pensées et cherche à le deviner ; le regret se mêle et ajoute à l'admiration ; et la main qui tombe et s'éteint en traçant de si belles choses, en devient encore plus chère. Personne n'osa tenter de finir ce dernier ouvrage d'Apelle ; la beauté de la tête, dit Cicéron, ôtoit toute espérance d'y égaler le reste du corps.

C'est avec quatre seules couleurs, le blanc de Milet, le jaune d'Athènes, le rouge de Synope et le noir d'ivoire, qu'Apelle fit ses immortels ouvrages, continue notre historien ; et aujourd'hui que le pourpre a passé de nos vêtemens sur nos murs, et que l'Inde nous envoie le limon de ses fleuves, et le sang de ses dragons et de ses éléphans, la peinture n'a plus rien de grand et de noble *(o)* ; mais ce n'est plus aux beautés que le génie y a

(o) Voici les propres termes de Pline, *liv. XXXV, sect. 32 : Nunc et purpuris in parietes migrantibus, et Indiâ conferente fluminum suorum limum et draconum et*

répandues que nous mesurons le prix des choses, c'est uniquement à la cherté et à la rareté des matières qu'on y a employées.

Je ne dois pas dissimuler que l'orateur Romain n'est pas d'accord sur ce point avec l'historien de la nature et de l'art. Cicéron dit bien que Zeuxis, Polygnote, Timante, et tous les peintres de ce temps-là, n'employèrent dans leurs ouvrages que quatre couleurs; mais il ajoute qu'au temps d'Aëtion, de Nicomaque, de Protogène et d'Apelle, toutes les parties de la peinture étoient parfaites. Sans entrer dans une discussion qui m'éloigneroit trop de mon sujet, je ferai remarquer que la palette du Titien, le plus grand des coloristes parmi les peintres modernes, n'étoit

elephantorum saniem, nulla nobilis pictura est. Pline, dans la *section XXXV* du même livre, nous apprend ce qu'il faut entendre par le limon des fleuves de l'Inde Il l'appelle *Indicum.* « C'est une couleur, » dit-il, formée du limon mêlé à l'écume » attachée aux roseaux qui croissent dans » ces fleuves : il devient noir lorsqu'on le » broie; mais si on le délaye, il offre un » mélange admirable du bleu et du » pourpre; » *Maxima auctoritas indico; Indiâ venit, arundinum spumæ adhærescente limo; conteritur nigrum; et in diluendo mixturam purpuræ cæruleique mirabilem reddit.* Cette espèce d'*indicum*, très-rare du temps de Pline, nous est aujourd'hui absolument inconnue. Quant au sang des dragons et des éléphans, voici ce que dit notre historien, *liv. VIII, sect. II :* « Les plus grands éléphans se » trouvent dans l'Inde; ils y sont toujours » en guerre avec des dragons d'une gran» deur si prodigieuse, que de leurs replis » tortueux ils environnent et pressent le » corps entier de l'éléphant : ce combat » ne finit que par la mort de l'un et de » l'autre; l'éléphant, étouffé, vaincu, » tombe, et du poids de son énorme » masse il écrase son ennemi; » *Elephantos fert .... maximos India, bellantesque cum iis perpetuâ discordiâ dracones, tantæ magnitudinis et ipsos, ut circumplexu facili ambiant nexuque nodi perstringant. Commoritur ea dimicatio; victusque corruens complexum edidit pondere.* Or, c'étoit du sang de ces dragons enivrés, pour me servir de l'expression de Pline, de celui des éléphans, que se formoit la couleur dont il est ici question. Solin *(ch. XXV, p. 47)* et Isidore *(liv. XIX, ch. 16)* ont cru *et* répété le récit de Pline; mais Scaliger *(exercit. in sol. 172)*, et Constantin, dans son Lexique, au mot Κινναβαρι, prouvent très-bien que ce n'est là qu'une fable, et que ce prétendu sang des dragons n'étoit autre chose qu'une gomme particulière, comme l'a très-bien observé Arrien dans son *Périple.*

Constantin confirme cette opinion, par le témoignage d'un Vénitien nommé *Cadamusto*, qui, dans l'Histoire de ses voyages en Afrique, dit que cette gomme est luisante, rouge, d'une couleur et d'une substance parfaitement semblables à celle du sang; qu'elle découle d'un arbre appelé *dragon* par les Portugais, et que les gens du pays font à cet arbre des incisions pour obtenir une plus grande quantité de ce suc résineux, connu encore aujourd'hui chez nos apothicaires sous le nom de *sang de dragon* ou de *sang-dragon.* Quant à l'origine de cette fable, on peut consulter Cæsius, liv. 2, *de Mineralogiâ*, chapitre IV, section III, p. 191.

couverte que d'un très-petit nombre de couleurs, et que ces couleurs étoient toutes communes ; c'étoit des contrastes que son coloris empruntoit ce qu'il avoit de plus séduisant et de plus vigoureux ; une draperie blanche, placée tout auprès d'une figure nue, en allumoit tellement les teintes, que la figure paroissoit empâtée du plus vif cinabre, quand le Titien n'y avoit employé que de la simple ocre rouge, avec un peu de laque vers les contours et aux extrémités. Dans la peinture, comme dans tous les autres arts, c'est des moyens les plus simples que sortent les plus grands effets.

Apelle trouva un vernis que personne ne put imiter : ce vernis ne s'apercevoit que de fort près, donnoit de l'éclat à ses tableaux, et les garantissoit de la poussière ; il l'employoit avec beaucoup de dextérité ; de sorte que les couleurs fortes et vives, n'étant aperçues que comme de loin et au travers d'un verre, ne blessoient jamais la vue, pendant que les teintes suaves et douces prenoient je ne sais quoi d'austère. Il y a tout lieu de croire qu'il peignit aussi en cire, et que Pamphile, son maître, l'avoit initié dans ce procédé familier aux plus anciens artistes.

Apelle servit la peinture non-seulement par la perfection qu'il sut donner à ses tableaux, mais par les excellens ouvrages qu'il écrivit sur ce bel art, et qu'il avoit adressés à l'un de ses disciples, appelé *Persée*, lequel doit à ce seul avantage celui de vivre encore dans la mémoire des hommes. Il avoit mis ses tableaux à un prix considérable, et il étoit devenu riche; mais il vécut sans faste et sans luxe, et Pline remarque qu'il n'y avoit point de peinture sur les murs de sa maison. Son caractère étoit doux, ses manières simples et sa conversation agréable. Voyez ce tableau, lui disoit un peintre, je l'ai fait en très-peu de temps. Je m'en aperçois de reste, répondit Apelle ; je suis surpris seulement d'une chose, c'est que, dans le même espace de temps, vous n'en ayez pas fait un plus grand nombre. En examinant une *Hélène* peinte par un de ses élèves : N'ayant pas su la faire belle, dit-il, vous l'avez faite riche. On ignore en quel endroit il mourut ; et j'avoue qu'il ne m'est pas venu dans l'esprit de faire sur cela la moindre recherche. Un grand homme illustre le pays qui l'a vu naître, il lui communique un éclat particulier que doivent envier les autres

pays : mais que laisse-t-il au lieu qui l'a vu mourir ? des regrets que partage ou que doit partager le reste de la terre *(p)*.

(p) Il ne nous reste plus aucune des productions d'Apelle ; mais nous avons encore sous les yeux des ouvrages de sculpture qui appartiennent à son pays, à son siècle, et dont la beauté, jusqu'à présent inaccessible, est, à mon avis, une preuve incontestable de la perfection à laquelle la peinture s'étoit élevée elle-même. Cette assertion n'aura rien de hasardé ni de téméraire pour tous ceux qui savent que c'est par la contemplation et la longue étude de ces admirables ouvrages, que les plus grands peintres modernes, Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Jules Romain, les Carraches, le Guide, le Dominiquin, le Poussin, sont parvenus, de leur propre aveu, à exceller dans leur art. Comment ces mêmes chefs-d'œuvre sont-ils devenus tout-à-coup stériles ! et pourquoi, depuis plus d'un siècle, n'ont-ils produit aucun peintre qui soit comparable à ceux que je viens de nommer ! C'est qu'on néglige, qu'on dédaigne de les voir, ou qu'on les voit sans les examiner, ou qu'on ne les examine qu'avec des principes, ou plutôt des préjugés, qui, en affoiblissant l'admiration et le respect qui leur sont dus, en détruisent toute l'influence et l'autorité. Si les beaux-arts dégénèrent de jour en jour en routine, et la littérature en métier, n'en cherchons la cause que dans l'ignorance et le mépris des anciens modèles. Je dirai donc, au nom de cette compagnie, à tous ceux des jeunes gens qui cultivent les arts et les lettres : Regardez, observez attentivement la nature ; c'est d'elle, et d'elle seule, que vous apprendrez à être tout-à-la-fois variés, simples et vrais. Étudiez, méditez longtemps les anciens ; c'est d'eux, et d'eux seulement, que vous apprendrez à embellir la nature.



MÉMOIRE

SUR L'HIPPODROME D'OLYMPIE (a),

Par M. DE CHOISEUL-GOUFFIER.

Lu le 19 novembre 1784.

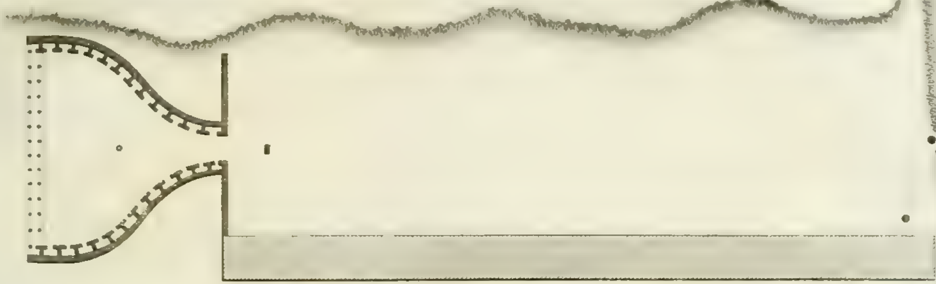
LES auteurs les plus graves ont aussi leurs délassemens : heureusement pour nous, c'est sans sortir de leurs études qu'ils les trouvent et qu'ils s'y livrent ; car alors leurs plaisirs même nous instruisent. Après s'être fatigués dans de longues recherches sur des sujets arides, s'il s'en rencontre un qui offre du charme à l'imagination, pourvu que ce soit à l'antiquité qu'ils le doivent, ils s'y arrêtent et s'y complaisent sans scrupule. Tel d'entre eux ne se pardonneroit pas quelques instans perdus dans des amusemens publics, qui se trouve heureux d'y assister pendant plusieurs jours avec les anciens, et qui s'applaudit même d'avoir su n'en perdre aucun détail.

Il ne faut donc pas être surpris que les savans aient aimé, ainsi que les poëtes, à rêver quelquefois sur les bords de l'Alphée ; qu'ils se soient transportés au milieu des jeux Olympiques; qu'ils aient même essayé de reconstruire les arênes où se livrèrent si long-temps ces combats fameux, qu'une raison sevère a bien pu censurer, et qui toutefois se rattachent dans notre esprit aux plus imposans souvenirs : mais aussi ne doit-on pas s'étonner qu'ils se soient égarés dans leurs plus ingénieuses conjectures ; car aucune ruine, aucun vestige, n'existoient pour eux. Leurs diverses hypothèses n'avoient pour appui qu'un très-petit nombre de passages rapides et isolés, si l'on en excepte pourtant celui de Pausanias, qui a bien quelque étendue, mais qui, sous l'apparence d'une description détaillée, cache des négligences réelles, et, dans toutes les suppositions, des difficultés presque insurmontables. Les autres auteurs anciens, n'ayant point songé à décrire pour la postérité le théâtre de ces jeux, n'en ont parlé qu'incidemment,

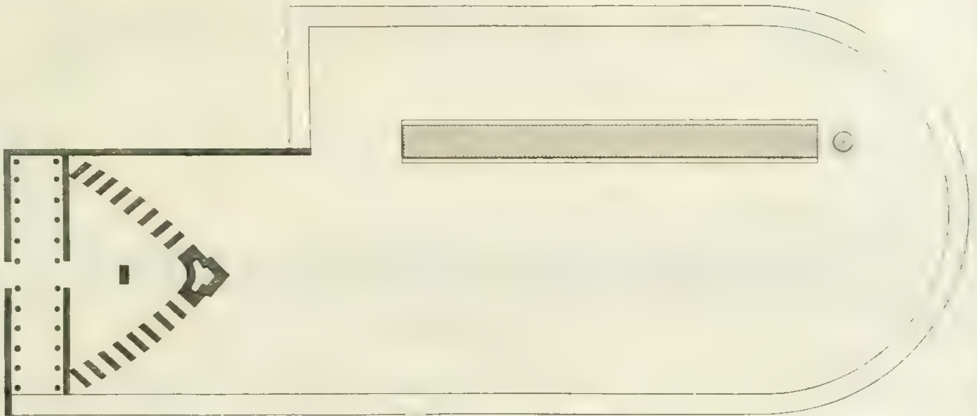
(a) Ce Mémoire, communiqué à l'Académie en 1784, a reçu, depuis cette époque, plusieurs changemens, que nécessitoient des ouvrages publiés postérieurement sur ce même sujet.

Planche I. DIVERSES HYPOTHÈSES SUR L'HIPPODRÔME D'OLYMPIE.

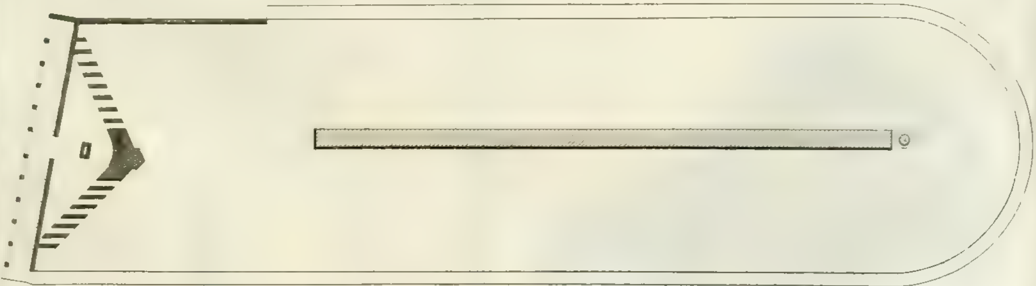
Supposition de Folard et Barthelemy.



Supposition de M. Visconti.



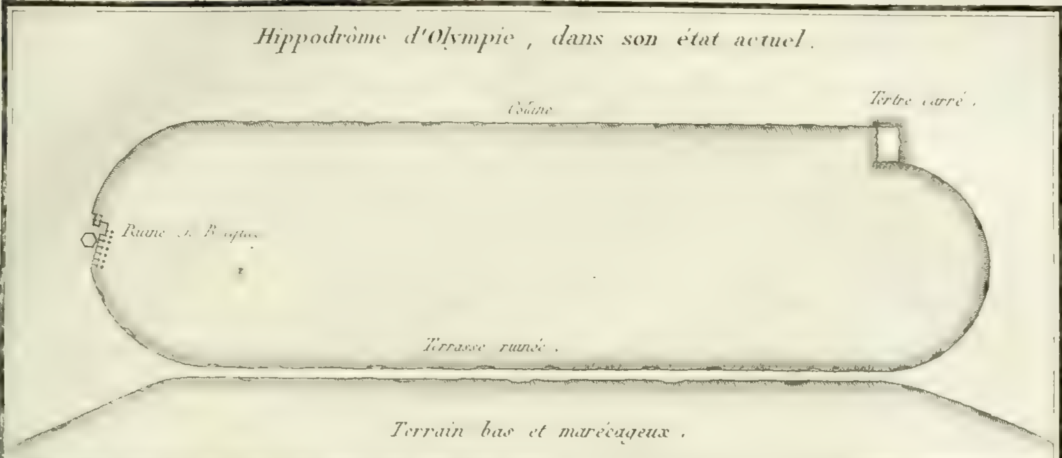
Supposition de M. Alexandre de la Borde.

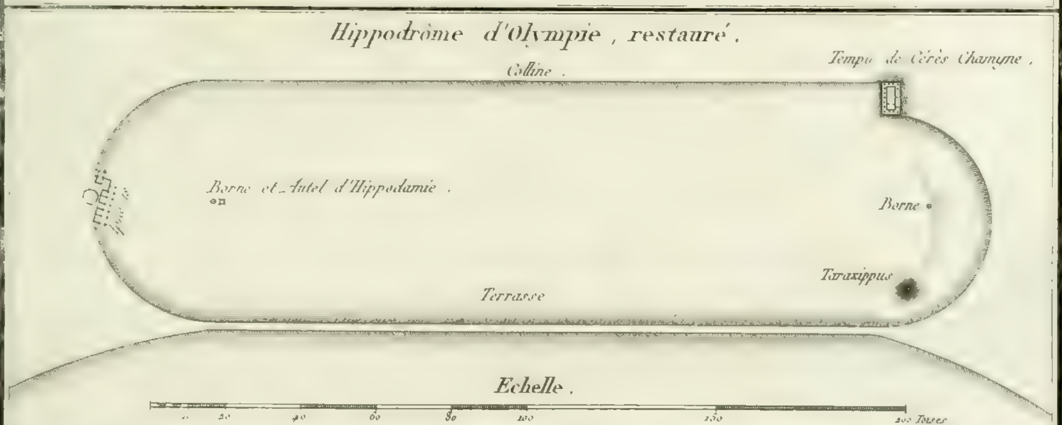


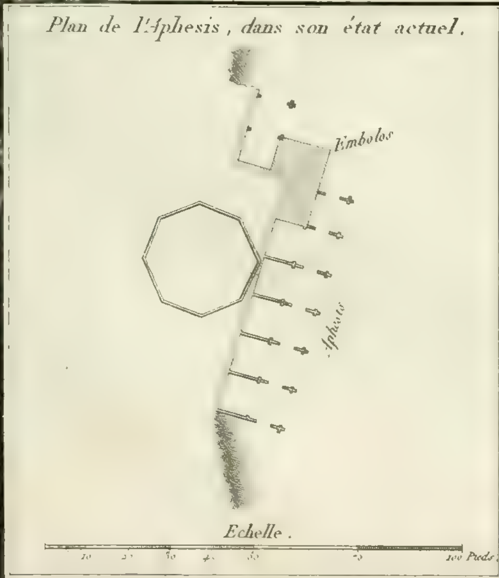
Grav. par P. F. Tardieu. Place de l'Estrapade N.° 18.

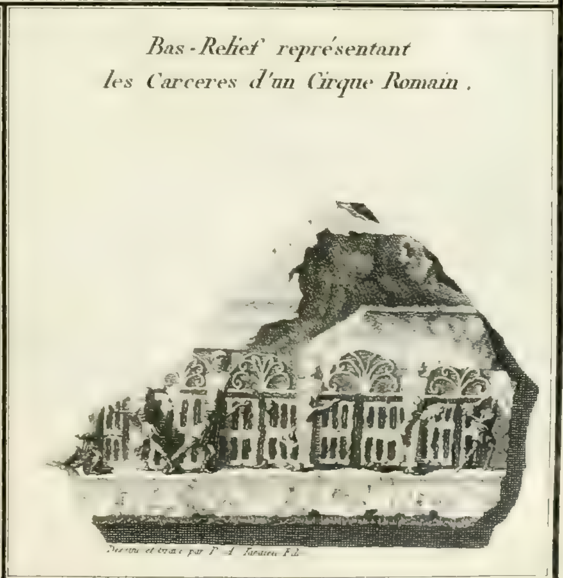
Planche II.

Hippodrome d'Olympie.









Gravé par P. F. Tardieu, Place de l'Estrapade N.º 18.

comme d'un objet existant et connu : il a donc fallu, long-temps après, rapprocher, combiner, ou plutôt tourmenter ces mots jetés presque au hasard ; et, à tout prendre, il y auroit eu encore plus de bonheur que de savoir à faire une application constamment juste, et d'un passage si obscur, et de notions si légères.

J'ai besoin de me répéter que l'Hippodrome d'Olympie existe encore, qu'il est là sous mes yeux, et qu'un plan exact dépose en ma faveur, pour m'encourager à présenter une opinion contraire à celle des savans commentateurs qui m'ont devancé. Leurs erreurs même exigeoient des connoissances que je suis bien éloigné de me supposer : mais ce n'est pas la première fois que d'heureux hasards ont dévoilé la vérité ; et celui qui retrouveroit aujourd'hui un manuscrit complet de Quinte-Curce ou de Tacite, auroit, sans un grand mérite, tout l'avantage sur Freinshemius, ou sur Brotier, qui les ont si parfaitement suppléés.

Pierre Dufaur, premier président du parlement de Toulouse, l'un de ces magistrats qui surent allier le goût des lettres à la connoissance des lois, a fait, sur la gymnastique des Grecs, un excellent traité imprimé dans le Recueil des antiquités Grecques de Grævius et de Gronovius [a].

Notre confrère, M. Burette, mit à profit ces recherches, y ajouta de nouveaux éclaircissemens, et en sut tirer les plus heureux résultats [b]; enfin les dissertations du P. Corsini achevèrent de jeter un grand jour sur cette matière [c] : mais elle étoit si étendue, que ces savans n'en purent traiter tous les détails avec le même soin ; ils touchèrent à peine les questions relatives aux courses tant dans le Stade que dans l'Hippodrome, et s'occupèrent peu de la configuration de ces fameuses lices, où s'exerçoit avec tant d'éclat l'émulation des peuples de la Grèce. Ce sujet, resté presque neuf, tomba en partage à l'abbé Gédouin [d], au chevalier Folard, à l'abbé Banier [e] et à M. de la Barre [f]. Ces auteurs firent des efforts dignes de leur érudition ; mais il leur manqua des données positives, sur lesquelles ils pussent affermir leurs conjectures.

Quant à l'illustre auteur d'Anacharsis, qui, par une rare prérogative, étoit aussi spirituel que savant, qui vouloit plaire presque autant qu'instruire, et presque toujours afin de mieux instruire, il eut l'art d'éviter, ou, si l'on veut, de cacher les difficultés

[a] *Petri Fabri Agonisticon, sive de re athleticâ, in Thesauro antiquit. Græcorum, t. VIII.*

[b] *Mém. pour servir à l'histoire de la course chez les anciens, par M. Burette. Mémoir. de l'Acad. des belles-lettr. tom. III, p. 280.*

[c] *Eduardi Corsini Dissertationes IV agonisticæ; Florentiæ 1747, in-4.*

[d] *Mémoir. de l'Académie des belles-lettres, tom. VIII, p. 134 et 330; t. IX, p. 360.*

[e] *Ibid. t. IX. Hist. p. 22.*

[f] *Ibid. t. IX, p. 376.*

Voyage du jeune Anacharsis, nouv. édit. t. III, chap. 3, p. 451.

qu'offroit la forme de l'Hippodrome ; à peine même peut-on les pressentir en lisant sa description des jeux olympiques : il a su y peindre ces jeux avec de si brillantes couleurs, que les lecteurs, arrêtés par un tel charme, ne consentent pas à troubler leur jouissance par une recherche scrupuleuse de ce genre de détails.

Museum Pio-Clementinum, tom. V, pl. 1.

Enfin, plus récemment, un savant étranger, célèbre par son érudition et par une grande connoissance des arts chez les anciens, M. Visconti, en traitant cet objet avec sagacité, n'est parvenu qu'à prouver à quel point l'imagination et le talent peuvent au besoin remplir, par d'ingénieuses vraisemblances, la place de la vérité.

A la suite de tous ces noms, oserois-je placer le mien ? Non, sans doute, s'il s'agissoit uniquement de connoissances, de talens ; mais je puis opposer à de tels avantages une découverte qui a droit à toute ma confiance.

L'Hippodrome d'Olympie, où s'exécutoient ces courses si brillantes de chars et de chevaux, a été retrouvé ; et c'est en conduisant M. Visconti sur les lieux, mon plan à la main, que je vais m'encourager à combattre son opinion, que, sans un tel hasard, il m'eût paru si difficile d'attaquer.

Mémoires de l'Académie des belles-lettres, tom. IX, p. 27.

L'abbé Banier avoit proposé de deviner, s'il étoit possible, la forme des Hippodromes, en comparant le peu de notions que l'on en avoit alors, aux cirques des Romains, lesquels voulurent d'abord imiter ces monumens des Grecs, et ont ensuite cherché à les embellir. Cette voie d'analogie ne pouvoit suffire; mais elle va servir à confirmer et à expliquer plusieurs détails de ma découverte.

Commençons par examiner quelles étoient la longueur et la largeur de l'Hippodrome ; quelle étoit sa forme ; comment elle se trouvoit altérée par des monumens qui en contrarioient la régularité : je parlerai ensuite de cette fameuse borne qu'il falloit approcher, et éviter avec tant de soin ; enfin je m'occuperai du point le plus difficile de la discussion, de cet *aphésis* ou barrière d'où partoient les chars, et qui a donné lieu à tant d'hypothèses, avant qu'on sût que cette construction existoit encore presqu'en entier.

Pausan. Græciæ descript. lib. VI, cap. XVI, p. 491.

Les courses dans l'Hippodrome étoient, suivant l'expression de Pausanias, *de deux fois la longueur du diaul* [a] ou stade double ;

double ; ce que Plutarque explique très-clairement, en disant que *la course des chevaux est de quatre stades.* Il n'en faut pas conclure, comme on vient de le faire dans un ouvrage d'ailleurs recommandable, que l'Hippodrome avoit cette longueur de quatre stades. Nous savons que ces courses s'exécutoient en partant de l'*aphésis*, placé à l'une des extrémités, pour aller doubler la borne qui étoit à l'autre, et revenir au point d'où l'on étoit parti. Il est donc certain que la carrière parcourue par les chevaux n'avoit que deux stades de longueur, laquelle se comptoit d'une borne à l'autre, et formoit cette ligne que les Romains ont depuis appelée *spina*, et qu'ils ont, dans leur magnificence, ornée de monumens. Maintenant, pour avoir la longueur totale de l'Hippodrome, il faut ajouter à ces deux stades la largeur du passage nécessaire pour les chars autour de ces deux bornes. Or les deux stades (Olympiques, on ne sauroit en supposer d'autres pour la carrière d'Olympie) font 189 toises, suivant l'évaluation de M. d'Anville : on en trouve sur mon plan environ 230 ; je dis environ, car la partie orientale étant aujourd'hui fort dégradée, cette mesure n'a pu être prise avec une parfaite précision. L'excédant de 40 toises, en sus des deux stades, doit donc être réparti entre les deux extrémités de l'Hippodrome, et former les espaces compris, d'une part, entre la barrière d'où partoient les chars et la première borne ; de l'autre, entre la seconde borne et l'extrémité de l'Hippodrome.

Plutarch. in Solone, tom. I, p. 91.

Description d'un pavé en mozaïque, découvert à Italica, in-fol. p. 63 et suiv., par M. Alex. de la Borde.

D'Anville, Traité des mes. itin. p. 70.

Cette longueur de deux stades semble avoir caractérisé les Hippodromes ; et c'est peut-être ce qui a engagé Pausanias à désigner sous ce nom le cirque que l'empereur Trajan avoit fait construire à Rome, et qu'il dit avoir cette même longueur.

Paus. lib. V, c. 12, p. 406.

Les cirques au reste avoient bien la même destination que les Hippodromes ; mais ils en différoient en divers points, et leurs dimensions n'étoient assujetties à aucune règle fixe.

L'abbé Gédouin, qu'on a quelquefois accusé de traduire Pausanias sur la version Latine, ne paroît pas même ici, si j'ose le dire, à l'abri de tout reproche sur le sens du latin : il a cru qu'il étoit question, dans ce passage, de monumens élevés par Trajan à Olympie, tandis qu'il est certain que le cirque dont il parle étoit à Rome.

Gédouin, traduct. de Paus., liv. V, chap. 12, tom. I, p. 329.

M. de la Barre, en essayant de déterminer les dimensions de l'Hippodrome, se trompe également. Il cite, dans sa dissertation, un grammairien dont le manuscrit avoit, dit-il, été vu par M. Sarrau, et qui donnoit à l'*Hippodrome d'Œnomaüs, c'est-à-dire, d'Olympie, quatre stades de longueur, et un stade de largeur* (le stade étoit de 94 toises 3 p., ou 567 pieds).

Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. IX, p. 379.

M. Sarrau s'étoit trompé. Ce grammairien, dont le passage est actuellement imprimé dans les notes du père Banduri sur les antiquités de Constantinople, ne donne point ces mesures, comme étant celles de l'Hippodrome d'Olympie; il les attribue à un Hippodrome ou cirque en Italie, qu'il dit avoir été fondé par Circé, et qui pouvait, en effet, avoir des dimensions toutes différentes de celui d'Olympie.

Banduri Imperium Orientale, sive Antiquit. Constantinopolitanæ. In-fol. p. 665.

Cette citation, insérée dans le mémoire de M. de la Barre, a égaré plusieurs auteurs modernes. M. Barbié du Bocage, le digne successeur de d'Anville, pour déterminer la largeur de l'Hippodrome d'Olympie, n'a consulté que Pausanias, et a très-bien saisi le sens de cet endroit. Dans le plan qu'il a composé pour le Voyage du jeune Anacharsis, il ne donne que 400 pieds aux deux côtés réunis, c'est-à-dire, à la largeur totale de l'Hippodrome : 400 pieds Grecs, suivant l'évaluation de d'Anville, font 63 à 64 toises; et mon plan indique précisément cette largeur, en la comptant du sommet des talus.

Atlas du Voyag. du jeune Anacharsis, pl.

D'Anville, Traité des mes. itin. p. 15.

La longueur et la largeur de l'Hippodrome d'Olympie étant ainsi connues, il étoit facile d'en imaginer la forme, et de supposer un carré long, arrondi par les extrémités. Cette forme, la plus simple de toutes, est aussi celle que les Grecs avoient adoptée, et que les Romains ont toujours conservée, à quelques légères différences près.

La régularité de l'Hippodrome d'Olympie étoit altérée dans la partie orientale, par le temple de *Cérès Chamyne*, dont la prêtresse jouissoit de grands priviléges. Sans doute ce temple étoit antérieur à la construction de l'Hippodrome, et la religion ne permit pas de le détruire. Quoique les jeux fissent chez les anciens en quelque sorte partie de la religion, leur respect pour les Dieux protecteurs de la patrie leur eût fait rejeter avec horreur toute idée de pareilles destructions. L'emplacement de ce temple formoit

Paus., lib. VI, cap. 20 et 21, p. 504 et 505.

un angle dans l'Hippodrome ; et je ne doute point que si l'on fouilloit cette plate-forme carrée qui existe encore, et qui est indiquée par le plan, on ne retrouvât les fondemens de cet édifice.

Les deux côtés de l'Hippodrome n'étoient point, suivant Pausanias, d'une égale longueur : le plus long étoit formé par une terrasse, ou levée de terre ; et l'autre, par une colline peu élevée, à l'extrémité de laquelle étoit le temple de Cérès. Or, le côté droit de l'Hippodrome est encore formé par une terrasse à demi-ruinée, qui n'a guère aujourd'hui plus de deux pieds de hauteur, et qui sépare la carrière d'un terrain plus bas et souvent inondé; l'autre côté est formé par un talus de 15 pieds de hauteur, qui paroît avoir été taillé dans la colline, sans doute en gradins, qui sont maintenant détruits ; et sa direction est arrêtée carrément par le tertre dont je viens de parler, et sur lequel étoit le temple de *Cérès Chamyne.*

En face de ce temple, et à l'extrémité de la terrasse qui forme le côté droit de la carrière, étoit un tombeau de forme ronde, qui effrayoit les chevaux lorsque dans leur course rapide ils venoient à s'en approcher, et qui, par cette raison, étoit appelé *taraxippus.* Les habitans étoient bien peu d'accord sur l'origine de ce monument, puisque les uns en faisoient le tombeau d'Olénus, fameux écuyer, ou celui de Daméon, compagnon d'Hercule, ou de Myrtil, le cocher de Pélops; d'autres celui d'Alcanthoüs, vaincu par Œnomaüs à la course des chars. Quelque diverses, au reste, que fussent ces opinions populaires sur le *taraxippus,* du moins elles s'accordent à en faire un tombeau. Peut-être étoit-ce un tertre conique, pareil à ceux que j'ai retrouvés dans la Troade et dans différens endroits de la Grèce.

Paus., lib. IV, cap. 20, p. 504, lib. X, cap. 39, p. 893.

Pausanias dit bien que ce monument avoit la forme d'un autel rond : mais cette expression ne contrarie point mon opinion ; car il y a de ces tombeaux coniques qui ont des bases rondes construites en pierre, espèce de soubassement sur lequel s'élève le cône de terre. Peut-être aussi étoit-il dans le même genre que celui de Thémistocle, placé à l'entrée du Pyrée, et que Diodore Périégète, dans Plutarque, nous dépeint comme un grand autel élevé sur un soubassement.

Diod. Perieg. ap. Plutarch. in Themist., t. I.

Paus., lib. V, cap. XX, p. 504; libr. X, cap. XXXVII, p. 893.

Quelle que fût la forme du *taraxippus*, c'étoit une masse assez considérable, puisque Pausanias le compare à une roche qui se trouvoit au tournant de l'Hippodrome de Némée : cette roche, frappée par le soleil, jetoit, dit-il, un éclat qui produisoit le même effet que le *taraxippus* dans la carrière d'Olympie et dans celle de l'isthme ; car ce dernier Hippodrome avoit aussi son *taraxippus.*

Il paroît que c'étoit un obstacle accidentel, qui, s'étant trouvé d'abord par hasard sur le terrain d'Olympie, avoit été ensuite adopté et imité dans les autres Hippodromes de la Grèce.

Visconti, Museum Pio-Clement. tom. V, planch. A.

En quel endroit étoit précisément placé ce tombeau si effrayant et cause de tant de malheurs ? C'est ce qu'il est assez difficile de déterminer avec certitude, puisqu'il n'en reste aucun vestige. Je crois cependant ne m'être pas éloigné au moins de la vraisemblance ; et la position que je lui ai assignée remplit assez les indications données par Pausanias, lequel place le *taraxippus* à l'extrémité d'une terrasse. Il me paroît aujourd'hui démontré que Pausanias parle de celle qui forme le côté droit de la carrière : c'est cette seule terrasse dont il peut être là question, puisque bientôt après il la met en opposition avec la colline ou talus qui formoit l'autre côté. M. Visconti a cru que cette terrasse étoit au milieu de l'Hippodrome, comme la *spina* des cirques Romains ; et il a placé le *taraxippus* à l'extrémité de cette ligne : il y auroit, en effet, fort gêné le passage des chars, en effrayant les chevaux au moment où ils se disposoient à tourner la dangereuse borne; mais rien ne donne, ce me semble, le droit de supposer aucune *spina*, ni quelque chose d'équivalent.

Homer. Iliad. libr. XXIII, v. 327 et seq.

C'est au milieu de l'extrémité circulaire de l'Hippodrome qu'étoit située cette borne si redoutable. Homère nous donne une première idée de la forme originaire de ces bornes, lorsqu'il dépeint Achille en formant une d'un gros tronc d'arbre élevé audessus de la terre d'environ une coudée, et soutenu de chaque côté par une pierre blanche et polie. La borne des cirques Romains, composée de trois cônes en faisceau, semble avoir été faite à l'imitation de celle qu'Homère avoit aussi décrite. On l'appeloit νύσσα, ou καμπτήρ, du verbe νύσσειν, qui veut dire *piquer*, parce qu'en la passant, les cochers piquoient leurs chevaux ;

et de κάμπτειν, *courber*, à cause de la courbe que décrivoient les chars pour la doubler. Autour de la borne étoit un passage étroit et demi-circulaire, qui n'admettoit qu'un seul char; et peut-être même étoit-ce ce passage circulaire, et non la borne, qui s'appeloit καμπτὴρ : au-delà s'élevoit un talus peu rapide, mais sur lequel il étoit pourtant dangereux de s'engager. Tels sont les détails dans lesquels entre Homère : ils autorisent à supposer que ces mêmes circonstances existoient dans les Hippodromes de la Grèce, sur-tout lorsqu'on se rappelle combien Homère, peintre exact autant que sublime, se plaisoit à décrire et à consacrer dans ses poëmes les tableaux qu'il avoit sous les yeux. Dans un autre passage il nous montre Antiloque passant avec la plus habile précision par le défilé, tandis que Ménélas, avec une des cavales d'Agamemnon, se jette sur les talus dont il ne se tire qu'avec peine. Il est bien vraisemblable que les Hippodromes de la Grèce présentoient ces mêmes difficultés; et l'on a une forte raison de plus de le croire, lorsqu'on lit le savant Eustathe, commentant ces vers; il nous explique, avec un soin presque minutieux, la direction circulaire du passage qui entouroit la borne, et qu'il compare à un *sigma*. Eustathe avoit sous les yeux des auteurs que nous avons perdus; et il est même très-probable qu'il existoit de son temps des Hippodromes encore entiers.

Mémoires de l'Académie des belles-lettres, t. III, p. 293.

Homer. Iliad. lib. XXIII, v. 420.

Eustath. ad Iliad. l. XXIII, v. 330.

La description que fait Homère de cette borne dangereuse, et du passage circulaire qui l'entouroit, se trouve confirmée par Sophocle. Voulant donner une haute idée d'Oreste, il dit que ce héros, dans les jeux Pythiens, se distinguoit par son adresse à raser constamment la borne. Les expressions du poëte indiquent qu'on pouvoit la doubler, sans cependant en approcher avec cette extrême précision.

Sophocl. in Electr. v. 721.

J'arrive à la dernière question, à celle qui a pour objet la figure et les dimensions de l'*aphésis*, de cet édifice que les traducteurs ont jusqu'à présent nommé *la barrière* : c'est le point le plus difficile de cette discussion, et celui qui a fait naître tant de conjectures, que va rectifier le plan levé sur les lieux. Pour bien apprécier toutes les difficultés, transcrivons le texte de Pausanias, et traduisons-le le plus littéralement qu'il sera possible.

Paus. lib. VI, p. 382.

Ὑπερβάλλοντι δὲ ἐκ τοῦ σταδίου, καθ' ὅπου οἱ Ἑλλανοδίκαι

καθέζονται, κατὰ τοῦτο τὸ χωρίον ἐς τῶν ἵππων ἀνειμένον τοὺς δρόμους καὶ ἡ ἄφεσίς ἐστι τῶν ἵππων. Παρέχεται μὲν οὖν σχῆμα ἡ ἄφεσις κατὰ πρῷραν νεώς· τέτραπται δὲ αὐτῆς τὸ ἔμβολον ἐς τὸν δρόμον. Καθότι δὲ τῇ Ἀγνάμπτου στοᾷ προσεχής ἐστιν ἡ πρῷρα, κατὰ τοῦτο εὐρεῖα γίνεται. Δελφὶς δὲ ἐπὶ κανόνος κατ' ἄκρον μάλιστα τὸ ἔμβολον πεποίηται χαλκοῦς. ἑκατέρα μὲν δὴ πλευρὰ τῆς ἀφέσεως πλέον ἢ τετρακοσίους πόδας παρέχεται τοῦ μήκους· ᾠκοδόμηνται δὲ ἐν αὐταῖς οἰκήματα. Ταῦτα τὰ κληρωτὰ οἰκήματα διαλαγχάνουσιν οἱ ἐσιόντες ἐς τὸν ἀγῶνα τῶν ἵππων. Πρὸ δὲ τῶν ἁρμάτων ἢ καὶ τῶν ἵππων τῶν κελήτων, διήκει πρὸ αὐτῶν καλώδιον ἀντὶ ὕσπληγγος· βωμὸς δὲ ὠμῆς πλίνθου, τὰ ἐκτὸς κεκονιαμένος ἐπὶ ἑκάστης ὀλυμπιάδος, ποιεῖται κατὰ τὴν πρῷραν μάλιστά που μέσην. Ἀετὸς δὲ ἐπὶ τῷ βωμῷ χαλκοῦς κεῖται, τὰ πτερὰ ἐπιμήκιστον ἐκτείνων. ἀνακινεῖ μὲν δὴ τὸ ἐν τῷ βωμῷ μηχάνημα ὁ τεταγμένος ἐπὶ τῷ δρόμῳ· ἀνακινηθέντος δέ, ὁ μὲν ἐς τὸ ἄνω πεποίηται πηδᾶν ὁ ἀετὸς, ὡς τοῖς ἥκουσιν ἐπὶ τὴν θέαν γενέσθαι σύνοπτος· ὁ δελφὶς δὲ ἐς ἔδαφος πίπτει. Πρῶτοι μὲν δὴ ἑκατέρωθεν οἱ πρὸς τῇ στοᾷ τῇ Ἀγνάμπτου χαλῶσιν ὕσπληγγες, καὶ οἱ κατὰ τούτους ἑστηκότες ἐκθέουσιν ἵπποι πρῶτοι, θέοντές τε δὴ γίνονται κατὰ τοὺς εἰληχότας στῆναι τὴν δευτέραν τάξιν· καὶ τηνικαῦτα χαλῶσιν οἱ ὕσπληγγες οἱ ἐν τῇ δευτέρᾳ τάξει· διὰ πάντων τε κατὰ τὸν αὐτὸν λόγον συμβαίνει τῶν ἵππων, ἔστ' ἂν ἐξισωθῶσιν ἀλλήλοις κατὰ τῆς πρῴρας τὸ ἔμβολον. Τὸ ἀπὸ τούτου δὲ ἤδη καθέστηκεν ἐπίδειξις ἐπιστήμης τε ἡνιόχων καὶ ἵππων ὠκύτητος.

« Au sortir du Stade, le long de l'endroit où siégent les juges » des jeux, et près du lieu destiné aux courses des chevaux, est » l'*aphésis (b)* ; cette construction a la forme d'une proue de vais- » seau, dont l'éperon [ἔμβολον] est tourné vers le *dromos* » [ou la lice]. La proue s'élargit du côté qui tient au portique » d'Agnamptus. A la pointe de la proue est un dauphin d'airain, » placé sur une base ou sur une règle [ἐπὶ κανόνος]. L'un et l'autre » côté de l'*aphésis* offrent une longueur de plus de 400 pieds. On » y a bâti des loges, que tirent au sort ceux qui viennent disputer

(b) C'est-à-dire le point de départ des chevaux, de ἀπὸ, *ex*, et ἵημι, *mitto*.

» le prix de la course des chevaux. On tend devant les chars, » ainsi que devant les chevaux de monture, une simple corde qui » sert de barrière [ἀντὶ ὕσπληγγος]. Un autel de briques crues, » que l'on blanchit à chaque olympiade, est construit à-peu-près » vers le milieu de la proue. Sur cet autel est un aigle d'airain, » ayant les ailes très-étendues. Le préfet du *dromos* met en mou- » vement la machine que renferme l'autel, et aussitôt l'aigle » s'élève de manière à être vu de tous les spectateurs, en même » temps que le dauphin s'abaisse sur le terrain. On lâche, des » deux côtés, les cordes servant de barrière, en commençant par » celles qui sont le plus proche du portique d'Agnamptus. Les che- » vaux qu'elles retenoient s'élancent les premiers. Aussitôt qu'ils » sont arrivés à la hauteur du second rang, on lâche les cordes » de ceux-ci ; et cela se passe de même pour tous les autres, » jusqu'à ce qu'ils soient alignés entre eux dans une même direc- » tion à la hauteur de l'extrémité de la proue ; et c'est de ce » moment que se montrent l'adresse des chars et la vîtesse des » chevaux. »

Cette traduction diffère un peu, en deux ou trois endroits, de celles qui ont paru jusqu'à présent, précisément parce qu'elle est plus exacte. On n'en sera pas surpris ; les traducteurs n'avoient aucune idée précise de l'objet qu'ils décrivoient; ils n'attachoient pas plus d'importance à ce passage qu'à mille autres, et ne voyoient aucun motif de se rendre difficiles sur le premier sens qui s'offroit à leur pensée. Bien d'autres textes ont été traduits sans être mieux entendus; et souvent l'art du traducteur, lorsqu'il rencontre la description d'objets qui ne lui sont pas assez connus, n'est que de l'adresse à rendre le sens des mots, sans trop s'engager sur le sens de la phrase. C'est ce qui étoit arrivé pour ce passage ; et aucun de ceux qui l'avoient interprété, n'avoit eu sûrement la ferme confiance de l'entendre.

J'ai conservé le mot Grec *aphésis*, parce que nous n'avons point d'expression pour le rendre avec justesse, et que celle de *barrière*, qu'on a été forcé d'employer, ne la remplace pas. L'*aphésis* étoit l'édifice placé à l'extrémité de l'Hippodrome, dans lequel on pratiquoit des remises ou loges pour les chars et les chevaux, et d'où ils partoient. Cet édifice, suivant Pausanias,

offroit l'aspect d'une proue de navire, dont l'éperon étoit tourné vers la lice. On sent qu'il ne peut être ici question d'une ressemblance parfaite. Dans l'Hippodrome que j'ai trouvé, la bâtisse, dont on ne sauroit méconnoître la destination, présente en effet une pointe tournée vers la lice, quoiqu'elle ne soit pas précisément dans la direction de son axe; et cette pointe, vue de loin, offre assez l'image d'une proue, pour que Pausanias ait pu se servir de cette comparaison. Si les deux côtés ne sont pas égaux, on observera qu'il est dit dans Pausanias, que d'un côté la proue s'élargit, c'est-à-dire, qu'elle présente plus d'étendue. Jusqu'à présent la description de Pausanias s'accorde donc avec mon plan. Le premier endroit qui offre une difficulté réelle, est celui où Pausanias semble dire que l'un et l'autre côté de l'*aphésis* étoient de 400 pieds. L'*aphésis*, proprement dit, n'en a qu'environ 80; et c'est la largeur totale de l'Hippodrome, à droite et à gauche du milieu de l'*aphésis*, qui est de 400 pieds. L'inspection seule des lieux pouvoit déterminer le sens de cette phrase. Sans ce secours, il est assez simple qu'on ait cherché les 400 pieds désignés, dans le seul *aphésis*, ou même qu'on en ait porté l'étendue jusqu'à 800, quelque peu vraisemblable que fût une si prodigieuse largeur: mais la phrase de l'auteur, jusqu'à présent vague et obscure, s'explique à la vue du terrain; car, en disant que les deux côtés de l'*aphésis* offrent une étendue de 400 pieds, elle dit suffisamment que les deux espaces à droite et à gauche, réunis, forment dans l'Hippodrome cette largeur totale de 400 pieds. Obligé de choisir aujourd'hui entre le sens attribué à ces mots Grecs, par des traducteurs qui n'avoient jamais vu d'Hippodrome, et le sens que confirme ou même qu'exige l'Hippodrome lui-même récemment découvert, il me semble qu'il seroit difficile de tenir encore à la première interprétation. On ne doit pas oublier que Pausanias parloit d'un objet très-connu, dont les proportions étoient devenues en quelque sorte une règle constante pour tous les autres Hippodromes; et qu'il a très-bien pu ne pas sentir le besoin de porter plus de précision dans le choix d'expressions qu'il ne prévoyoit pas devoir être, deux mille ans après, un sujet de discussion.

L'*aphésis* d'Olympie, dans son état actuel, est un bâtiment

construit

construit en briques, et adossé au terrain qui domine l'extrémité de l'Hippodrome; sur ce terrain sont les restes d'un édifice octogone, où se plaçoient probablement les juges des jeux. La grande face de l'*aphésis* est divisée en six remises, dont la dernière, plus rapprochée de l'angle, est moins profonde. Les cinq premières ont 14 pieds de profondeur totale, et sont formées par deux voûtes, que soutiennent des pieds-droits ou pilastres, lesquels semblent indiquer et la place des chars, et celle des chevaux. La sixième remise n'a que la moitié de profondeur, et il paroît naturel de croire qu'elle ne servoit que pour la course de chevaux, qui pouvoit admettre facilement un concurrent de plus. Les remises ont 11 pieds de hauteur, sur neuf de largeur. L'étendue totale de la grande face de l'*aphésis* est environ de 70 pieds. Sur le petit côté est pratiquée une seule remise, qui paroît destinée à recevoir le char du vainqueur au retour de la course; sa direction ne permet même pas de supposer une autre destination. Cinq chars seulement couroient à-la-fois; et ce nombre, on ne peut trop le remarquer, est précisément celui que nous trouvons dans Homère, lorsqu'il décrit les courses qui eurent lieu aux funérailles de Patrocle.

Iliad. lib. XXIII, v. 354.

J'observerai ici qu'aucun des commentateurs qui, jusqu'à présent, ont cru pouvoir figurer l'Hippodrome d'Olympie d'après leur manière d'entendre Pausanias, n'ont réduit à cinq le nombre des chars, ni par conséquent celui des loges; ils en ont tous supposé une grande quantité, distribuée sur un espace de 400 ou de 800 pieds. Ils s'écartent donc tous de l'idée qu'Homère nous a donnée de ces courses. Cela seul pouvoit paroître un premier préjugé contre eux, et une prévention favorable à ma découverte; mais ce préjugé, qui se tire des vers d'Homère, est encore fortifié par un passage de la tragédie d'Électre. Sophocle met dans la bouche d'un de ses personnages un récit très-circonstancié de la mort d'Oreste, que, pour tromper Clytemnestre, il suppose avoir péri aux jeux Delphiques, dans la course des chars. Il est vrai que le poëte fait paroître dix chars avec dix conducteurs, distingués chacun par le lieu de sa naissance; mais il est bien prouvé, par la suite du récit, que cinq seulement concouroient à-la-fois: car après avoir dépeint et nommé trois de ces chars emportés et

Sophocl. in Elect., v. 690, et seq.

brisés, il dit littéralement qu'il n'en restoit plus que deux, celui de l'Athénien et celui d'Oreste.

Les cirques Romains offrent une nouvelle preuve contre ceux qui ont supposé une beaucoup plus grande quantité de chars courant à-la-fois à Olympie. Dion remarque, comme une circonstance extraordinaire, que Commode en fit courir jusqu'à six; et Bianconi, qui, dans son ouvrage sur le cirque de Caracalla, a recueilli tous les détails relatifs à ces courses, en conclut que pour l'ordinaire quatre chars seulement couroient à-la-fois, lors même qu'il s'en présentoit jusqu'à cent; ce qui composoit alors, comme il l'observe, vingt-cinq courses successives.

Dion. libr. LXXV, num. IV, p. 1258.

Pausanias dit qu'on tiroit les loges au sort. Ce premier moyen étoit nécessaire pour prévenir les disputes; mais il n'en falloit pas moins cependant établir une disposition telle que la différence des places pût être compensée. C'est ce qu'on obtenoit, ou ce que du moins on s'efforçoit d'obtenir, par le moyen qu'indique Pausanias, en laissant partir successivement les chars un à un, et en commençant par celui qui, placé à l'extrémité droite de l'*aphésis*, avoit le plus de chemin à parcourir. Il se faisoit ainsi un mouvement de conversion, à l'aide duquel les chars, bientôt alignés à la hauteur de l'éperon, pouvoient se trouver dans une position également favorable.

Cette explication, je dois me hâter de le dire, présente une idée bien différente de celle qu'ont adoptée les autres commentateurs; ils ont cru voir dans le texte, que de chaque côté de l'*aphésis* partoit en même temps un char, l'un par la droite, l'autre par la gauche; et moi, fidèle au plan, sans m'écarter du texte, je ne vois que le départ instantané de deux chevaux ou d'un seul char. Pausanias dit qu'on *lâche des deux côtés les cordes*, ce qui ne suppose point un mouvement des deux côtés de l'*aphésis*, et ce qui s'entend très-bien, en l'appliquant à la droite et à la gauche de chaque loge, où deux hommes étoient placés pour la dégager au signal convenu. Qu'on remarque, au surplus, qu'il n'est point question de chars dans cet endroit de Pausanias, mais uniquement de *chevaux s'élançant les premiers &c. &c.*, et que son expression ne suppose pas plus d'un char. Le mouvement dont

parle Pausanias est, j'en conviens, plus facile à concevoir, dans les suppositions qu'ont faites tout à leur aise les autres commentateurs, disposant en maîtres et du temps et de l'espace ; mais on n'entend pas mieux, ou même l'on n'entend pas du tout dans leur supposition, comment ces chars, partis ensemble deux à deux, de droite et de gauche, se seroient par là trouvés près de l'éperon, dans une position respective qui ne laissât d'avantage à aucun des concurrens. Arrivés en effet à cette hauteur, ils y auroient bien été sur une même ligne; mais on doit voir que cette ligne eût été nécessairement perpendiculaire à l'axe du *dromos.* Ayant, dès ce moment, des espaces concentriques à parcourir autour de la borne, les chars de droite auroient donc eu toujours plus de chemin à faire que les autres. Mon explication seule me paroît pouvoir compenser ces inégalités. Rien ne s'oppose en effet à ce que les chars, puisqu'ils partoient un à un et à des intervalles calculés, arrivassent bientôt sur une ligne plus ou moins inclinée à l'axe du *dromos*, et par conséquent à ce qu'ils se trouvassent parvenus au même instant à des hauteurs inégales, d'où ils n'avoient plus que des espaces égaux à parcourir.

Quand j'ai appliqué le mot Grec ἑκατέρωθεν, non aux deux côtés de l'*aphésis*, mais aux deux côtés de chaque loge, il est prouvé que j'y ai été suffisamment autorisé par le texte : mais, de plus, j'avois sous les yeux un bas-relief romain, qui confirme cette interprétation par une analogie frappante. On y voit représentées les portes des remises que les Latins nommoient *carceres*, et qui étoient formées de forts barreaux ; des deux côtés de chaque porte sont placés des hommes qui se tiennent prêts à les ouvrir au signal donné.

Dans l'Hippodrome d'Olympie, plus simple en tout que les cirques de Rome, les remises n'avoient point de portes, et l'on ne contenoit les chevaux que par une simple corde.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer peuvent, ce me semble, dissiper tous les doutes ; et la facilité d'appliquer ces mêmes détails aux vestiges du monument retrouvé, achève de réfuter les suppositions contraires. En les examinant, on a vu qu'elles sont toutes nées des divers sens donnés à deux endroits du texte : le premier, où il est question de la largeur de 400 pieds ;

le second, où il est dit qu'on *lâche les cordes des deux côtés.* Mais on a vu aussi que ni l'un ni l'autre ne repousse notre explication.

On connoissoit jusqu'à présent trois hypothèses sur l'Hippodrome d'Olympie, celle de Folard, adoptée par Gédouin; celle de Visconti, et celle de M. de la Borde. La première est la moins admissible de toutes. Folard et Gédouin ont imaginé, comme on le voit dans la gravure jointe à leur traduction, que l'*aphésis* étoit une grande place entourée de plus de quarante loges, située en dehors de l'Hippodrome, et présentant par son plan la forme d'une proue, dont le bec étoit percé d'une porte ouverte vers la lice. Ils supposent qu'au signal donné, les chars s'élançoient de part et d'autre successivement, pour venir tous un à un sortir par cette porte. Dans une si bizarre supposition, il est trop clair que le char arrivé le premier à la porte, auroit eu un tel avantage que la victoire eût été décidée dès ce premier moment; à moins toutefois qu'on ne voulût supposer que les chars une fois sortis par cette porte, étoient ensuite disposés sur une même ligne à l'entrée de la lice. Mais alors, à quoi bon cette disposition compliquée? pourquoi ces départs successifs? Il est évident qu'un tel appareil, et tant de mesures sans objet eussent été complètement ridicules.

Une autre hypothèse, celle de M. Visconti, a réuni bien plus de suffrages; le nom de son auteur les lui assuroit d'avance, et elle a paru d'ailleurs défier toutes les critiques, tant elle est habilement présentée. Si je n'avois pas découvert les restes de l'Hippodrome d'Olympie, je n'aurois probablement pas imaginé qu'elle pût recevoir la moindre atteinte; mais la supposition valût-elle mieux que la réalité, l'Hippodrome de M. Visconti fût-il préférable à celui d'Olympie, dont l'architecte Cleœtas, au rapport de Pausanias, paroît avoir été si glorieux, ce ne seroit toujours qu'une supposition qui doit céder à ce qui est; et aujourd'hui qu'elle est écartée par le plan même que l'on a sous les yeux, il est permis de remarquer qu'elle n'est pas non plus, en elle-même, à l'abri de toute critique.

M. Visconti, sentant tout le ridicule de l'idée proposée par Gédouin, transporte l'*aphésis*, avec toutes ses ouvertures, dans le *dromos* même; mais il le place en entier, sous la forme d'une proue, sur le seul côté droit de l'Hippodrome, en donnant à

chacun des côtés de cette proue 400 pieds de longueur : cette première hypothèse le force à représenter le côté gauche de l'Hippodrome brusquement coupé à angle droit, et offrant ainsi un genre d'irrégularité dont aucun cirque n'autorise la supposition. De plus, les 800 pieds formant l'étendue totale des deux côtés de la proue, présentent un espace suffisant pour plus de soixante loges ; nombre exorbitant, d'après toutes les descriptions des courses anciennes, et qu'en conséquence M. Visconti, dans le plan de son Hippodrome, a cru devoir réduire à seize : mais d'une part, on se demande pourquoi ce grand espace entre les loges, puisque dans les cirques anciens, dont les restes subsistent, elles sont beaucoup plus rapprochées ; et de l'autre, on peut remarquer qu'en les réduisant à seize, elles se trouveroient pourtant encore en plus grand nombre que dans les cirques de l'antiquité qui passent pour avoir été les plus vastes et les plus magnifiques. Il y a donc là une double invraisemblance.

Ces observations, qu'encore une fois j'eusse à peine soupçonnées sans ma découverte, doivent ajouter à toutes les raisons qui m'y attachent, en présentant quelques objections de plus contre le système qui peut paroître la combattre avec le plus d'autorité.

Il est une troisième hypothèse que je ne dois point passer sous silence, quoiqu'elle se trouve suffisamment réfutée par ce qui vient d'être dit. C'est celle de M. de la Borde, qui, dans un bel ouvrage sur une mosaïque récemment découverte en Espagne, a parlé de l'Hippodrome d'Olympie. Il diffère de M. Visconti, en ce que ce dernier place l'*aphésis* entièrement sur le seul côté droit de l'Hippodrome, tandis que lui l'étend à droite et à gauche sur toute sa largeur ; mais de quelque manière que, dans cette position, il essaie d'incliner le côté gauche de l'*aphésis* vers le côté droit de l'Hippodrome pour rendre de part et d'autre les avantages égaux, il paroît n'avoir pas assez fait attention que les chars du côté gauche, destinés à courir en même temps que ceux du côté opposé, et devant se porter d'abord vers le côté droit de la lice, auroient eu bien plus de chemin à faire ; sans compter que, non loin du départ, il leur eût fallu tourner une première borne avant de se trouver sur la même ligne que leurs concurrens, ce qui eût encore augmenté leur désavantage.

Ainsi, les diverses hypothèses imaginées d'après le texte de Pausanias, pour concevoir l'Hippodrome d'Olympie, pourroient être attaquées par plusieurs raisons, quand même elles ne le seroient pas par le fait.

Ce fait au reste seroit-il lui-même combattu ? il ne pourroit l'être qu'autant qu'on auroit le droit d'opposer, ou que le temps a trop effacé les traces de l'ancien Hippodrome pour que l'on puisse le recomposer avec ce qui en reste, ou que l'Hippodrome retrouvé à Olympie n'est pas le même que l'ancien : mais d'abord ce qui vient d'être retrouvé donne le droit d'écarter tous les systèmes fondés sur des suppositions contraires ; et, prétendre que les débris de l'Hippodrome actuel ne sont pas ceux de l'ancien et n'ont rien de commun avec lui, ce seroit en supposer deux à Olympie, ce qui n'est fondé sur aucun témoignage.

Il existe bien certainement à Olympie des vestiges d'un Hippodrome tels que les indique le plan levé sur les lieux par un des artistes que j'ai long-temps employés dans la Grèce : j'ai fait tous mes efforts pour l'accorder avec la description de Pausanias, sans me permettre un moment la supposition, ou que Pausanias a mal vu, ou qu'il a mal décrit ce qu'il voyoit, ou que son texte a été altéré. Une telle déférence, trop craintive peut-être, m'a laissé aux prises avec toutes les difficultés ; mais puisque mon explication a seule pour base le plan lui-même de l'Hippodrome, n'ai-je pas le droit de penser qu'elle est la véritable?

Dans tous les cas, ce mémoire ne sera pas inutile ; il avertira les voyageurs de ce qu'ils doivent vérifier, et de ce qui leur reste à découvrir : peut-être, plus heureux que moi, parviendront-ils à se procurer les moyens d'éclaircir tous les doutes, et acheveront-ils ainsi de résoudre un problème dont j'aurai du moins préparé la solution.

MÉMOIRE SUR CATULLE,

Par M. l'abbé ARNAULD.

CATULLE, ou, pour m'exprimer avec plus d'exactitude, Caïus Valerius Catullus, naquit à Vérone, l'an 668 de la fondation de Rome, quand les lettres et les arts venoient enfin de s'introduire chez les Romains, qui jusqu'alors ne connoissoient d'autre vertu que la force et le courage, d'autre science que la discipline militaire, et d'autre gloire que celle de vaincre.

Lu le 17 août 1784.

Huit ans s'étoient à peine écoulés depuis que les censeurs Cneius Domitius Ænobarbus, et Lucius Licinius Crassus avoient porté un édit par lequel les grammairiens et les philosophes étoient bannis de Rome, comme corrupteurs de la jeunesse ; et sans doute il fut difficile d'inspirer le goût des occupations douces et des tranquilles études, qui seules peuvent orner l'esprit et polir les mœurs, à des républicains féroces, accoutumés aux spectacles de sang, toujours occupés de combats, presque toujours vainqueurs, terribles et menaçans lors même qu'ils étoient vaincus, et conservant, dans leurs défaites, tout l'orgueil de leurs prétentions et de leurs espérances, comme si le ciel leur eût révélé le secret de leur destinée.

Il n'est guère permis de douter que Catulle n'appartînt à une famille considérable et distinguée : c'étoit chez Valerius son père que descendoit et logeoit César toutes les fois qu'il passoit par Vérone ; et l'on voit encore aujourd'hui, dans la presqu'île du lac voisin de cette ville, les restes d'un ancien édifice qu'on croit avoir été sa maison de campagne, la même qu'il a chantée en vers si charmans, et dont le séjour lui fit oublier ses peines et ses travaux.

Dès ses plus jeunes années, Catulle se rendit à Rome, où,

comme s'ils eussent voulu se faire pardonner la longue résistance qu'ils avoient opposée à l'instruction, les citoyens les plus distingués de la République s'empressoient à l'envi d'apprendre et d'enseigner l'art de la parole, art qu'on ne perfectionne jamais sans perfectionner en même temps celui du raisonnement et de la pensée : il y trouva l'éloquence Latine déjà portée à un si haut degré de perfection, que les Grecs en avoient conçu de la jalousie, et craignoient de perdre le seul avantage qu'ils eussent conservé sur leurs vainqueurs.

Cicéron faisoit souvenir de Démosthène ; il lui fut impossible de le faire oublier. Saluste peignoit les vices et les mœurs de son temps, avec le pinceau de Thucydide; Cornelius Nepos esquissoit l'imposant tableau de tout ce qui s'étoit passé jusqu'alors sur la vaste scène du monde ; Varron, après avoir exercé les grandes charges de la république, consacroit tous ses momens à la culture des lettres, et traçoit à ses concitoyens l'histoire de leur langue, de leur origine, de leur religion et de leur gouvernement; Lucrèce paroit la philosophie des charmes d'une poësie qui réunissoit à-la-fois le caractère de la simplicité et celui de la majesté : le même homme qui méditoit la destruction de la république, s'occupait de perfectionner l'art de bien parler et de bien écrire ; César analysoit les mots, les syllabes, et ne croyoit pas s'abaisser en descendant aux fonctions du grammairien le plus scrupuleux. Voilà par quels hommes s'ouvrit ce siècle à jamais mémorable, où les Romains acquirent une domination bien plus glorieuse et bien plus durable que celle où les avoient conduits les succès de leurs armes et de leur politique.

Lorsqu'il s'agit de la grandeur des Romains, on n'est ordinairement frappé que de l'audace de leurs entreprises, de l'éclat de leurs succès, et de l'étendue de leur puissance ; on ne remarque pas que ce fût sur-tout par leur attention à cultiver les arts de la paix, ainsi que ceux de la guerre, que les Romains se montrèrent véritablement grands. Les Scipions, les Lælius, les Lucullus, les Caton, les Jules César, furent à-la-fois généraux et philosophes, hommes d'état et hommes de lettres. Ainsi de nos jours, deux héros, unis par les liens de la fraternité, doués des mêmes talens, et couronnés des mêmes lauriers, ont

su

su, par le noble usage qu'ils font du repos, étendre leur gloire au-delà de leurs travaux et de leurs succès militaires.

Les talens du jeune Catulle se firent bientôt remarquer : en très-peu de temps il vit au nombre de ses amis, les personnages les plus instruits et les plus célèbres, parmi lesquels je me contenterai de nommer Cicéron, qui, de l'aveu de notre poëte, lui rendit un service important, celui peut-être de plaider en sa faveur ; et Cornélius Népos, son compatriote, à qui il dédia une partie de ses ouvrages.

Cependant, Catulle brûloit de connoître la patrie des arts et des lettres, et de s'abreuver aux sources mêmes du savoir, du bon goût et de la véritable politesse, celle de l'esprit et des mœurs. Jamais desir ne fut plus ardent, ni plus promptement satisfait. Mummius partoit pour la Bithynie, en qualité de préteur, et Catulle fut nommé pour l'accompagner. Il parcourut ou plutôt il visita curieusement les principales villes de l'Asie ; et sans doute c'est à ce voyage que la poësie Latine fut redevable de ces grâces naïves et piquantes, de ces tournures aimables et faciles, de cet art de traiter avec élégance et pureté les sujets les moins purs et les plus libres, de ce bon ton, de cet enjouement dont la Grèce avoit fourni le modèle, dont elle seule offroit jusqu'alors l'exemple, et que les Romains désespéroient de pouvoir jamais faire passer dans leur langue.

Il paroît que les poësies de Sapho et celles de Callimaque eurent pour lui un attrait particulier ; et ce fut, sans doute, par une suite de son admiration pour la Muse de Lesbos, qu'il nomma *Lesbie* une de ses maîtresses, dont le véritable nom, s'il faut en croire Apulée, étoit *Clodia,* fille de Métellus Céler.

L'étude et l'usage heureux qu'il fit de la mythologie, la connoissance qu'il acquit des beautés de la langue Grecque, et le succès avec lequel il les transporta dans la sienne, lui valurent la qualification de *docte,* que ses contemporains s'accordèrent à lui donner, et que lui confirmèrent les âges suivans.

Si son voyage en Bithynie fut utile à ses talens, il ne le fut pas à sa fortune ; c'est lui-même qui prend soin de nous en instruire dans deux pièces de vers, d'où le sentiment de sa pauvreté n'a exclu ni la gaieté, ni la bonne plaisanterie.

Du reste, à juger de ses mœurs par le ton qui règne dans ses ouvrages, on seroit tenté de croire qu'il ne connut jamais l'amour; l'amour est un sentiment qui rarement se fait jour au travers du libertinage; il le connut cependant, et je n'en veux d'autre preuve que les vers suivans :

O Dî! si vestrûm est misereri, aut si quibus unquam
Extremâ jam ipsâ in morte tulistis opem,
Me miserum adspicite; et vitam si puriter egi,
Eripite hanc pestem perniciemque mihi,
Quæ mihi subrepens imos, ut torpor, in artus,
Expulit ex omni pectore lætitias.

« Dieux immortels! si le sort des misérables humains peut » vous toucher, si jamais un malheureux près d'expirer éprouva » votre secours tout-puissant, voyez l'état où je suis; et pour » prix d'une vie innocente et pure, ôtez-moi ce mal redoutable » qui, courant par tout mon corps, de veine en veine, comme » un frisson mortel, a banni de mon cœur tout sentiment de » plaisir et de joie. »

Ce n'est point là le langage d'un poëte dont le talent est de feindre et de tout imiter; mais bien celui d'un amant malheureux et passionné, qui s'exprime en poëte.

Catulle eut un frère qu'il aima tendrement, et qui mourut en parcourant la solitude qui fut jadis la superbe Troie. A peine en fut-il instruit, qu'il s'exposa aux dangers d'une navigation longue et pénible, pour visiter et arroser de ses pleurs la terre qui couvroit les cendres de ce frère chéri; terre fatale et désastreuse, qui, pour me servir de ses propres expressions, avoit englouti l'Asie et l'Europe. Cette perte empoisonna le reste de ses jours, et il remplit de ses regrets quelques pièces de vers que les ames sensibles s'empresseront toujours de lire, et qu'elles ne liront jamais sans attendrissement. Les sentimens qu'il exprime, la manière dont ils sont exprimés, tout y peint la tendresse gémissante et désolée; jamais la douleur n'eut des accens ni plus touchans ni plus vrais; et c'est véritablement là que la plaintive élégie se montre avec les cheveux épars et en longs habits de deuil.

Lorsque Catulle revit l'Italie, Rome, dont la destinée étoit

de parcourir, au travers des plus violentes crises, toutes les formes de gouvernement, et de ne rencontrer la paix que dans l'impuissance de recouvrer la liberté, Rome étoit en proie à des factions qui devoient lui être encore plus funestes que toutes celles qui l'avoient jusqu'alors agitée. Pressée entre l'ambition de César et la jalousie de Pompée, la liberté n'avoit plus qu'un reste de vie. Catulle, dont l'ame étoit toute républicaine, et qui, par le haut degré de puissance où le rival de Pompée étoit parvenu, jugeoit de tout le mal qu'il pourroit faire un jour à la république, s'arma contre lui des traits qui jadis avoient si bien servi le ressentiment et l'indignation d'Archiloque ; il accabla César d'épigrammes, qui, pour me servir de l'expression de Suétone, lui firent d'éternelles blessures. Mais César, à qui sa politique eût conseillé la clémence, quand même il ne l'auroit pas due à son caractère, se contenta de quelques legères excuses, et continua de le faire asseoir à sa table, où, par considération pour Valérius son père, et, sans doute, par estime pour ses talens, il l'avoit toujours admis.

Cependant, le malheur dont Rome étoit menacée, malheur qu'avoient préparé les Gracques, et qui s'étoit accru par les fureurs de Marius et par celles de Sylla, fut consommé par l'ambition de Jules-César. Mais Catulle n'étoit déjà plus ; le spectacle de la tyrannie s'élevant sur les ruines de la liberté, n'affligea point ses derniers regards ; de sorte que, pour me servir d'une des plus belles phrases de Cicéron, les Dieux lui ôtèrent moins la vie qu'ils ne lui firent présent de la mort.

Catulle est du très-petit nombre des hommes qui, en passant sur la terre, y ont laissé des traces que le temps n'a pu effacer, et que vraisemblablement il n'effacera jamais. Ce poëte occupa toujours un des premiers rangs dans la république des lettres. Cornélius Népos semble le placer à côté de Lucrèce, et les regarder l'un et l'autre comme les deux plus grands poëtes de son siècle. Ovide, Tibulle et Properce viennent-ils à le nommer ; c'est toujours avec le respect qu'on n'accorde et qui n'est dû qu'aux hommes supérieurs. Virgile, dit Martial, n'a pas fait plus d'honneur à Mantoue que Catulle n'en a fait à Vérone. Pline le jeune et Aulu-Gelle l'appellent le plus élégant des poëtes.

Enfin, dans tous les vers lyriques des Latins, les Grecs ne voyoient que les siens qu'on pût entendre avec quelque plaisir, après ceux d'Anacréon.

Malheureusement, il ne nous reste qu'une partie de ses ouvrages ; encore ne nous est-elle parvenue que corrompue et défigurée. Le plus ancien manuscrit de ce poëte ne remonte pas au-delà du quinzième siècle; les exemplaires en étoient tronqués et défectueux au temps d'Aulu-Gelle : aussi les éditions que nous en avons renferment-elles des vers entiers dont les uns y ont été insérés par quelques savans modernes, et les autres n'offrent absolument aucun sens.

Avant les corrections d'Avanzo, de Guarini et de Parteni, ce beau monument de la littérature ancienne étoit, avec raison, comparé à une belle statue mutilée dans presque toutes ses parties. Mais je renvoie à mes notes *(a)* tout ce qui concerne les restaurateurs, les nomenclateurs et les éditeurs de Catulle, pour ne m'occuper ici que de ses ouvrages, dont j'analyserai les principaux, en me bornant à caractériser les autres.

Je commence par son ode à *Lesbie*, traduite du grec de Sapho.

Longin, qui nous a transmis l'original de cette ode, nous fait admirer l'art avec lequel y sont réunis tous les symptômes qui caractérisent les fureurs de l'amour. Plutarque en trouve les expressions brûlantes ; il l'envisage comme l'explosion du feu qui consumoit la malheureuse Sapho ; ailleurs, il y voit l'Amour qui, attaché tout entier à sa proie, l'agite et la tourmente : telle, dit-il, sur le trépied sacré, la prêtresse de Delphes écume et frémit sous la main d'Apollon. C'est à quoi Despréaux n'a pas fait attention, en traduisant cette belle ode ; sa version, d'ailleurs très-estimable, renferme une épithète qu'on n'y voit pas sans étonnement et sans peine :

> Et dans les *doux* transports où mon ame se livre,
> Je n'entends plus, je tombe en de *douces langueurs*...

Lisez Sapho : sa voix s'éteint; sa langue est immobile ; un feu brûlant roule dans ses veines ; ses yeux s'obscurcissent ; un frémissement involontaire et soudain bruït dans ses oreilles ; son

(a) Ces notes ne se sont point trouvées dans les papiers de l'auteur, soit qu'il ne les ait pas faites, soit qu'elles aient été perdues.

corps se couvre d'une sueur froide ; elle pâlit comme l'herbe sous les feux du soleil ; elle tremble de tous ses membres ; la respiration lui est ôtée ; elle touche aux portes de la mort.

Assurément, ce ne sont pas là de *doux* transports, et moins encore de *douces langueurs.* Lucrèce ne s'y est point mépris ; pour peindre les terreurs de la superstition, sentiment où rien de doux ne sauroit entrer, il emprunte tous les traits par lesquels Sapho caractérise les redoutables effets de l'amour.

Je dois faire observer ici qu'en traduisant l'ode de Sapho, Despréaux n'a eu d'autre objet que d'en révéler les beautés à ceux qui ne pouvoient les contempler dans l'original ; au lieu que le poëte Latin avoit à exprimer un sentiment dont il étoit profondément pénétré.

Catulle aimoit éperdument Lesbie : saisi des mêmes symptômes que Sapho avoit décrits avec tant de chaleur et de vérité, il ne crut pas devoir les rendre autrement dans sa langue que Sapho n'avoit fait dans la sienne ; mais en même temps il ne s'appropria que les traits qui convenoient à sa situation.

Ainsi, de ce que la quatrième strophe de l'ode Grecque ne se rencontre point dans l'ode Latine, il ne faut pas conclure, à l'exemple de presque tous les savans, que celle-ci soit incomplète et mutilée. Si Catulle s'étoit dépeint plus pâle que l'herbe desséchée par les feux de l'été, tremblant de tous ses membres, couvert d'une sueur froide, et presque privé de mouvement et de vie, il n'eût fait vraisemblablement que se rendre ridicule. L'amour se fait sentir également aux deux sexes ; mais les deux sexes ne sentent ni n'expriment point l'amour de la même manière ; c'est à celui que la nature a fait timide et sensible, foible et délicat, de passer des fureurs aux défaillances, et des excès de l'emportement aux excès de la foiblesse.

Une remarque non moins essentielle et que je ne crois pas avoir été faite encore, c'est qu'il semble, au premier coup d'œil, que la dernière strophe de l'ode de Catulle n'ait rien de commun avec les trois premières ; mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'elle s'y trouve liée par un rapport tout-à-la-fois très-fin et très-naturel.

Pour mettre en état d'en juger, je citerai l'ode de Catulle en entier.

« Celui-là me paroît égaler, et, s'il est possible, surpasser » les dieux en bonheur, qui jouit de ta présence, de ton en- » tretien et de ton sourire. Quant à moi, j'en ai perdu l'usage » de tous mes sens ; au moment même où je t'ai vue, ô Lesbie, » je n'ai pu retrouver la parole ; ma langue est demeurée immo- » bile ; un feu subtil a parcouru tout mon corps ; un bruit » soudain s'est formé dans mes oreilles ; et mes yeux se sont » couverts de ténèbres. »

Quand tout-à-coup, honteux de sa situation, qu'il devoit, sans doute, à une vie molle et désoccupée, il ajoute : « Catulle, » tu vois combien l'oisiveté t'est funeste, et tu t'y plais, et tu » l'aimes ; l'oisiveté, cependant, a perdu les plus grands rois et » les plus florissans empires. »

Je ne sais, mais cette réflexion soudaine à la suite du délire de la passion, me semble admirable ; c'est un rayon qui, au moment où l'on s'y attend le moins, perce le nuage, et promet de le dissiper : d'ailleurs ce mouvement me paroît tout-à-fait selon la nature, qui, en accordant à l'homme une excessive sensibilité, a voulu le distinguer de tous les autres êtres sensibles par l'inestimable présent de la raison et du pouvoir de la faire régner sur ses actions et sur ses pensées. Ainsi le poëte de nos jours dont le tour d'esprit et d'imagination a eu le plus d'analogie avec celui de Catulle, l'abbé de Chaulieu, ne se montre jamais plus intéressant que lorsqu'à la peinture de ses erreurs et de ses folies, il mêle des réflexions pleines de sagesse et de vérité.

Le marquis Maffei a donc eu tort de prétendre que la dernière strophe de cette ode appartenoit à un autre morceau de poësie, ou peut-être à quelqu'un des savans qui, lors de la renaissance des lettres, se permirent de mêler leurs vers à ceux de Catulle. Que ce rapport délicat ait échappé à la tourbe des traducteurs et des commentateurs, je n'en suis pas étonné ; mais j'ai peine à concevoir comment il n'a pas été saisi par un homme qui réunissoit à-la-fois une littérature immense, une excellente critique, un goût très-vif et très-éclairé pour tous les beaux-arts, un grand talent pour la poësie, et un sentiment profond de la belle nature.

Passons à l'élégie sur la chevelure de Bérénice. Cette élégie est traduite de Callimaque ; voici à quelle occasion elle fut composée.

Ptolémée-Philadelphe, le second des Ptolémées, qui, depuis Alexandre, occupa le trône d'Égypte, fit bâtir un temple à sa femme Arsinoé, où il voulut qu'elle fût adorée sous le nom de *Vénus-Zéphyritis.* Philadelphe eut deux enfans, Ptolémée-Evergète et Bérénice. Unis par les liens du sang, le frère et la sœur s'unirent encore par ceux du mariage. On sait que ces sortes d'unions n'avoient rien de contraire aux coutumes de l'ancienne Égypte. Peu de jours après, Ptolémée se vit obligé de s'arracher aux embrassemens de Bérénice, pour aller combattre les Assyriens. Bérénice, inconsolable, promit à *Vénus-Zéphyritis* le sacrifice de ses cheveux, si le roi retournoit vainqueur. Cependant Ptolémée attaque les ennemis, les bat, les disperse, unit l'Asie à l'Égypte, et revient triomphant dans les bras de Bérénice, qui, fidèle à son serment, s'empresse de l'accomplir. Le lendemain même, la chevelure disparut du temple. Pour apaiser le ressentiment de la reine, Conon, le plus célèbre des astronomes de son temps, vraisemblablement gagné par les prêtres, prétendit avoir vu la chevelure transportée et placée dans le firmament. Il y avoit alors entre les quatre astérismes de la *Vierge*, du *Lion,* de la *Grande-Ourse* et du *Bouvier,* sept étoiles qui n'avoient point de nom, comme il paroît qu'au temps d'Auguste on n'en avoit point encore donné aux étoiles de la *Lyre,* où Virgile transporta l'image de ce prince entre la *Vierge* et le *Scorpion.*

Callimaque, pour plaire à la Reine, mit en vers l'apothéose de ses cheveux ; et si jamais l'adulation ne fut portée plus loin, jamais aussi, j'ose le dire, elle ne fut plus ingénieuse. Pour se convaincre que je n'avance rien d'exagéré, il faut se transporter au temps où Callimaque écrivoit, et se bien pénétrer des mœurs et des opinions de son siècle et de son pays.

On ne sera plus surpris qu'une chevelure parle, s'afflige, desire, si l'on fait attention qu'elle est déja changée en étoile, et que dans le système des anciens philosophes, les corps célestes étoient non-seulement animés, mais doués d'une

intelligence bien supérieure à celle de l'homme. Et de quel front les Égyptiens et les Grecs auroient-ils refusé de croire cette apothéose? ceux-ci n'avoient-ils pas mis au nombre des constellations la couronne d'Ariadne, et ceux-là, le vaisseau d'Isis, le Nil et le *Delta*, c'est-à-dire, la figure de la basse Égypte? D'ailleurs, avec quelle adresse, pour ôter à la raison la liberté de s'attacher à ce que la fiction peut avoir d'invraisemblable, Callimaque, par les circonstances dont il environne son récit, prend soin de réveiller, d'occuper et d'intéresser l'amour propre! Il rappelle à Bérénice la magnanimité qu'elle a montrée dès ses premières années, il lui parle de sa tendresse, de son courage, et des preuves qu'elle a données de l'un et de l'autre. Aux louanges de la reine il mêle celles du roi, qui n'a eu besoin que de se montrer pour triompher de ses ennemis, et joindre l'Asie à l'Égypte.

Il y a dans la description de cette apothéose, un charme qu'il n'est donné qu'à la poësie seule de répandre sur la pensée et sur la parole. C'est au plus doux de tous les vents, c'est à Zéphire, frère unique de Memnon et fils de l'Aurore, qu'est accordé l'honneur d'enlever et de suspendre au firmament les cheveux de Bérénice, encore humides des larmes dont cette jeune princesse les avoit arrosés; il vole, il perce les voiles obscurs de la nuit, et dépose la précieuse dépouille dans le sein de Vénus, qui la divinise et la place au nombre des étoiles. Bacchus n'est plus la seule divinité qui ait fait un présent au ciel, en y attachant la couronne d'Ariadne; non moins puissante et non moins heureuse, Arsinoé y a suspendu les cheveux de Bérénice sa fille, métamorphosés en un nouvel astre. Cependant, toute divinisée qu'elle est, la chevelure regrette son premier état; elle préféreroit à l'honneur de briller dans les cieux, celui de parer encore la tête de Bérénice.

Tel est le sujet et la substance de ce charmant poëme, qui, environ deux siècles après, fut mis en vers Latins par Catulle. La traduction est restée, mais l'original a péri; il n'en subsiste aujourd'hui que deux distiques, dont l'un nous a été transmis par le scholiaste d'Apollonius, et l'autre par celui d'Aratus.

Dans l'impossibilité d'examiner jusqu'à quel point le traducteur s'est rapproché ou écarté de l'original, je ferai quelques observations

observations sur la forme de ses vers et sur le caractère de son style.

La manière de Catulle (qu'on me permette cette expression; la poësie et la peinture, filles de l'imagination l'une et l'autre, se touchent de si près et par tant de côtés, qu'il doit être permis de transporter à l'un des deux arts les termes particulièrement affectés à l'autre), la manière de Catulle tient beaucoup de l'école Grecque. Catulle, dit Henri Étienne, doit être considéré moins comme un poëte ancien que comme un imitateur des anciens poëtes.

Le vers pentamètre qui, dans tous les autres poëtes Latins, est communément terminé par un dissyllabe, l'est presque toujours par un mot de trois, de quatre et souvent d'un plus grand nombre encore de syllabes, dans Catulle ainsi que dans Callimaque et tous les poëtes Grecs.

Tibulle, Ovide, Properce, et généralement tous leurs successeurs, renferment scrupuleusement un sens complet, ou presque complet, dans chaque distique; mais Catulle, à l'exemple de ses modèles, ose souvent franchir cette limite, pour ne se reposer qu'à la fin du premier hémistiche du troisième vers; procédé qui, en donnant plus d'espace à l'harmonie, y met aussi plus de variété; mais qui sans doute parut peu convenable au génie de la langue et de la versification Latines, puisque dans le plus beau siècle de cette langue, aucun poëte ne crut devoir se le permettre.

Pour jeter plus de rapidité dans son style, en présentant à-la-fois deux images ou deux idées, il se sert, comme les Grecs ses maîtres, de mots composés, c'est-à-dire, incorporés les uns aux autres, et sa versification est pleine de libertés qu'on ne peut justifier que par celles que prenoient les poëtes Grecs, et dont on ne retrouve des exemples dans aucun autre poëte Latin.

Catulle fait des élisions un très-fréquent usage, ce qui donne à son style un air de négligence, d'abandon, et quelquefois de désordre, qui éloigne toute idée d'affectation, de travail et de peine, et caractérise en même temps très-bien ces mouvemens du cœur, ces affections de l'ame, que l'art n'imite jamais plus parfaitement que lorsqu'il se cache davantage.

Ce poëte affecte d'insérer dans ses poësies des expressions, des

mots auxquels toute son autorité ne put assurer une longue vie, puisqu'on ne les retrouve dans aucun des poëtes qui lui succédèrent.

Il est important d'observer ici que la naissance de Catulle ne précéda que de seize années celle de Virgile, et qu'il y a néanmoins entre la versification de l'un et celle de l'autre une différence on ne peut pas plus remarquable, lors même qu'ayant le même genre, ou plutôt le même sujet à traiter, ils emploient la même sorte de vers, comme il est aisé de s'en convaincre par le poëme de Catulle sur les noces de Thétis et de Pélée, dont je ferai précéder l'analyse par quelques observations.

Je regarde encore ce poëme comme une traduction, ou comme une imitation du grec; je soupçonne même Catulle d'y avoir réuni deux poëmes absolument différens; et je fonde mon opinion sur ce qu'il n'y a aucune sorte de proportion entre l'épisode et le sujet principal, et que le tableau des aventures d'Ariadne est évidemment un hors d'œuvre peu adroitement cousu avec la description des figures représentées sur le magnifique tapis qui paroît le lit nuptial de Thétis et de Pélée. Cet épisode rappelle le bouclier d'Achille et celui d'Énée; mais dans ces belles portions de leurs poëmes, Homère et Virgile n'ont rien fait entrer que la sculpture et la peinture n'eussent pu traiter, et qu'elles ne puissent encore reproduire, au lieu qu'il est impossible de soumettre aux arts du dessin le long discours d'Ariadne, ni même ce que ce discours a de plus intéressant. Si Catulle vouloit passionner son récit par le tableau du désespoir d'une amante abandonnée et trahie, et varier ainsi sa narration pour en écarter l'ennui, pourquoi, parmi les Thessaliens qu'il fait assister aux noces de Thétis, n'en choisissoit-il pas quelqu'un qui, à l'aspect des figures brodées sur le tapis merveilleux dont le lit nuptial étoit enrichi, en eût pris occasion de raconter l'histoire d'Ariadne et de Thésée?

Ceux qui vouent aux ouvrages des anciens une admiration sans réserve, auroient-ils donc oublié que ce n'est ni sur l'antiquité, ni sur l'autorité qu'elle imprime, que se mesure la perfection des ouvrages, mais bien sur la convenance, règle éternelle et fondamentale de la poësie et de tous les arts imitateurs?

Du reste, l'épisode d'Ariadne, considéré en lui-même et

indépendamment du sujet auquel il est joint, doit être regardé comme une des plus sublimes productions de la poësie ancienne; rarement la nature offrit à l'art un plus beau sujet, et plus rarement encore l'art servit aussi heureusement la nature.

Étonnée de se voir seule à son réveil, Ariadne, pâle, tremblante, éperdue, se précipite vers les bords de la mer, d'où elle aperçoit Thésée fuyant sur un navire que les vents trop favorables avoient déjà poussé à une grande distance du rivage. A cet aspect, elle ne se meurtrit point le sein, elle n'éclate point en reproches, elle ne verse point de larmes: elle demeure sans voix et sans mouvement. Le poëte crayonne d'un seul trait, et l'excès de la fureur, et l'excès du saisissement; on l'auroit prise, dit-il, pour la statue d'une Bacchante.

Comparaison sublime qu'Ovide a empruntée, mais dont, en la délayant selon sa coutume, il a détruit toute l'énergie. A cette image vraiment digne du ciseau de Michel-Ange, succède un tableau digne du pinceau de l'Albane: le diadème dont les blonds cheveux d'Ariadne étoient ceints, le vêtement léger qui flottoit autour de sa taille, le voile qui cachoit son sein, et qui sembloit s'animer par le mouvement qu'il en recevoit, tous ces ornemens, tombés à ses pieds, sont devenus le jouet des eaux de la mer; le premier des soins d'une femme, celui de la parure, ne la touche plus; elle n'a qu'une pensée, elle n'a qu'un sentiment; Thésée, Thésée seul remplit toute son ame.

Ici le poëte décrit en vers pleins de substance, de poësie et de majesté, le noble projet de Thésée, son voyage et son arrivée dans l'île de Crète; ensuite, pour exprimer d'une manière sensible l'innocence d'Ariadne, il la présente élevée dans le chaste sein d'une mère dont elle partagea toujours la couche; il la compare au myrte qui croît sur les bords écartés et solitaires de l'Eurotas, ou à la fleur dont l'haleine du printemps anime les couleurs. On sent quelle impression, quels progrès, ou plutôt quels ravages doit faire l'amour sur un jeune cœur si pur, si sensible, si délicat et si tendre. Aussi, dès le moment même où la fille de Minos voit pour la première fois Thésée, ses regards demeurent suspendus comme par enchantement aux traits du jeune Athénien: elle les détourne enfin; mais le poison brûlant de l'amour a déjà

coulé dans son sein, et circule dans toutes ses veines : Vénus, Amour, s'écrie ici le poëte, puissantes divinités, qui mêlez à tant de plaisirs tant de peines, et tant d'amertume à tant de douceur, à quels terribles orages vous vous fîtes un jeu de livrer le cœur de la jeune et tendre Ariadne ! combien elle frémit en apprenant que Thésée étoit venu pour combattre le Minotaure ! de quelle pâleur mortelle se couvrit son beau visage, au moment du combat ! Son cœur envoie au ciel des vœux, des prières, que sa bouche n'ose prononcer.

Cependant, comme on voit sur le haut sommet du mont Taurus, un vieux chêne agitant ses longs et superbes rameaux, déraciné tout-à-coup par un ouragan qui, d'un souffle impétueux, a long-temps secoué ses fortes et profondes racines; tel le Minotaure, présentant sans cesse les cornes redoutables dont son large front est armé, mais ne frappant jamais que l'air, cède aux coups multipliés que lui porte son intrépide adversaire, et tombe sans vie aux pieds de Thésée. C'en est fait ; Athènes est pour jamais délivrée du barbare tribut qu'elle payoit tous les ans à la Crète : mais son libérateur eût acheté chèrement sa victoire, si la prévoyante Ariadne ne lui eût mis dans la main un fil qui devoit lui servir à reconnoître les détours du labyrinthe où le monstre étoit renfermé.

On voit bien que le poëte n'affecte d'exalter le courage et la valeur de Thésée que pour jeter plus d'intérêt sur la passion d'Ariadne, et lui faire pardonner d'y avoir sacrifié la tendresse d'une mère, d'un père, d'une sœur, en un mot les sentimens dont la nature a fait, sinon toujours le plus cher, du moins le plus sacré des devoirs. Tout ce qu'une narration trop étendue auroit nécessairement affoibli, Catulle le concentre et le renferme dans une interrogation tout-à-la-fois très-animée et très-pathétique ; puis courant au dénouement avec la plus grande rapidité, conformément au précepte qu'Horace en donna depuis, il passe des effets de l'amour et de la stupeur, à ceux de l'agitation et du trouble. Inquiète, éperdue, égarée, Ariadne porte au hasard ses pas, sans pouvoir les fixer nulle part; elle gravit jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, d'où ses regards puissent embrasser un plus grand espace, et apercevoir de plus loin le vaisseau de

Thésée ; elle en descend avec précipitation, et court au rivage, où, après avoir relevé son élégante chaussure, elle pénètre si avant que ses pieds nus et délicats sont tout couverts des eaux que la mer pousse sur ses bords ; le visage inondé de larmes, et presque privée de la vie, elle ne jette plus que de froids soupirs ; quand, tout-à-coup, ramassant ce qui lui reste de forces, elle éclate en reproches et en imprécations.

Toutes les différentes passions qui peuvent entrer dans le cœur d'une amante sensible et trahie, leur succession, leur mélange, leurs gradations ; voilà ce qu'aucun poëte ne traite jamais avec plus d'art, et en même temps avec plus de vérité que ne l'a fait Catulle. Pour mieux faire sentir ce que j'avance, je me permettrai de mêler quelques réflexions à cette analyse.

Souvent l'amour-propre nous aveugle, au point de nous persuader que nous sommes infaillibles dans le choix que nous faisons ; nous nous formons une si haute idée des perfections de l'objet que nous avons jugé digne de notre tendresse, que, lors même qu'il nous abandonne et qu'il nous trahit, nous ne pouvons nous résoudre à nous croire trompés. Telle est la position d'Ariadne : la jeunesse, le courage et la valeur de Thésée, l'opinion qu'elle s'est faite de la tendresse et de la constance de ce jeune héros, l'ont tellement convaincue de la bonté de son choix, que, même en se voyant abandonnée, elle n'éprouve d'abord d'autre sentiment que celui de la surprise ; tout ce qu'elle dit de l'infidélité de Thésée, part uniquement de cette situation de son ame; elle varie ses phrases, mais le sentiment demeure le même ; elle n'ose en croire ses propres yeux, elle doute de ce qu'elle voit ; et rien n'exprime mieux cet état de doute, que le discours qu'elle adresse à Thésée ; elle lui parle, elle l'interroge comme s'il étoit présent, et qu'il pût l'entendre, la plaindre et la consoler.

Eclairée enfin sur son sort, et convaincue de la réalité de son abandon et de l'inutilité de ses plaintes, Ariadne a peine à se regarder comme la seule femme qui ait été ainsi délaissée ; et passant de l'individu à l'espèce, elle conclut que tous les amans sont faux, parjures et infidèles. Le propre des personnes sensibles et affligées est de se répandre en maximes générales ; quelque parti qu'elles prennent, elles rencontrent par-tout le malheur, s'il

faut les en croire, et la nature se soulève toute entière pour les accabler.

Mais si, aux yeux d'Ariadne, tous les hommes sont perfides, combien Thésée doit lui paroître plus perfide encore que tout le reste des hommes, lorsqu'elle pense à tous les maux qu'il lui a rendus pour tout le bien qu'elle lui a fait. Elle l'a servi contre son propre frère, elle l'a arraché d'entre les bras de la mort; elle a brisé, pour le suivre, tous les liens qui l'attachoient à une famille adorée : et pour prix de tant de bienfaits et de tant de sacrifices, Thésée l'abandonne ! il l'abandonne dans une plage sauvage et déserte ; il la laisse exposée à la rage des bêtes féroces ; il lui envie jusqu'à un tombeau ! Ces idées la pénètrent d'une indignation qui s'accroît encore par l'effroi qui vient assaillir son ame, et la fait passer au sentiment du mépris et de l'aversion. Thésée n'est plus à ses yeux qu'un monstre exécrable, vomi par une mer orageuse, ou enfanté par une lionne, ou conçu dans les flancs d'un rocher sauvage.

Cependant l'amour n'est pas encore entièrement banni de son cœur ; elle semble condamner son emportement, et s'en repentir ; sa pensée aime encore à s'attacher à Thésée. Pourquoi ne l'a-t-il pas emmenée sur son vaisseau ? Heureuse d'être admise au nombre de ses esclaves, elle se seroit empressée de remplir auprès de lui les fonctions même les plus viles; ses royales mains se seroient volontiers abaissées à étendre un drap de pourpre sur le lit de son amant, et à lui verser sur les pieds une eau fraîche et pure.

Mais elle s'aperçoit que ses gémissemens et ses vœux se perdent dans les airs ; ses regards, en quelque lieu qu'elle les porte, ne rencontrent aucun être sensible qui puisse entendre ses plaintes ; et c'est alors que, livrée au désespoir, elle maudit le moment où, cachant sous les dehors les plus aimables le dessein le plus perfide, Thesée aborda en Crète. En effet, que deviendra-t-elle ? sur quelle espérance pourra-t-elle appuyer son cœur ? Retournera-t-elle dans sa patrie ? les mers, hélas ! l'en séparent par des espaces immenses ! Implorera-t-elle le secours d'un père ? elle l'a cruellement abandonné, pour s'attacher aux pas d'un jeune homme encore tout fumant du sang du Minotaure son fils ! Trouvera-t-elle quelque soulagement à sa peine dans les tendres sentimens d'un

époux ? le barbare ! il fuit au travers des mers, et n'a ni assez de vent ni assez de voiles pour s'échapper d'elle ! Tout ce qui l'environne est désert, muet, et ne lui présente qu'une mort inévitable. Saisie tout-à-la-fois de crainte, d'épouvante et d'horreur, elle passe de l'indignation aux transports de la rage ; elle ne respire plus que vengeance, elle la demande aux Furies : Venez, venez, s'écrie-t-elle, entendez mes plaintes, vous qui seules pouvez les entendre, et ne souffrez pas qu'elles soient vaines, elles partent du fond de mon cœur ; rendez à Thésée tous les maux que le barbare m'a faits ! Puisse-t-il verser sur les jours de sa famille entière, sur ses propres jours, l'affreux poison qu'il a répandu sur les miens !

Pour mieux sentir avec quel art et quelle vérité les passions s'entrelassent, se succèdent et se graduent dans cet admirable poëme, on n'a qu'à comparer les discours que Catulle met dans la bouche d'Ariadne, avec ceux que Virgile fait tenir à Didon, et ceux qu'Ovide prête à cette même Ariadne.

Le quatrième livre de l'Énéide est trop connu pour m'y arrêter. Quant à Ovide, les détails infinis et minutieux où il affecte d'entrer, dans la lettre qu'il fait écrire par Ariadne à Thésée, détruisent tout ce que la passion de cette malheureuse princesse a d'intérêt et de véhémence. Elle se rappelle trop ce qui lui est arrivé pendant son sommeil ; elle s'occupe trop des monceaux de sable qui retardent ses pas, des épaisses broussailles dont le sommet de la montagne est couvert, de l'écueil menaçant et terrible qui borde les eaux de la mer : Ovide ne seroit pas plus exact s'il étoit chargé de lever la carte du lieu solitaire où se trouve Ariadne.

Il faut avouer en même temps que, par-tout où le sujet ne doit avoir que le ton de l'épopée, Ovide raconte avec un naturel admirable. Elle appelle Thésée, elle l'appelle à haute voix ; et lorsque la voix lui manque, ou que trop foible elle se perd dans les airs, elle y supplée par les gestes ; elle élève les bras, elle agite son voile : mais toutes ces circonstances sont bien plus propres à toucher le lecteur que Thésée. Ariadne retourne à sa tente, où elle adresse à son lit un très-long discours ; elle lui demande des conseils et des remèdes, quand tout-à-coup elle est saisie de la peur des loups, des lions, des tigres, des monstres marins ; il

n'est presque point de bête féroce ou sauvage qu'elle ne prenne soin de nommer : elle se repent d'avoir sauvé les jours de Thésée ; et revenant sur ce qu'elle a déjà dit, elle termine sa lettre, qui ne renferme rien qui puisse faire rougir et repentir Thésée de son inconstance et de sa perfidie.

S'il étoit possible de former une table où les pensées et les expressions les plus propres à représenter les passions d'une même espèce fussent ordonnées et disposées de manière qu'on pût en saisir les nuances, la succession, le mélange et la gradation, on verroit que chaque passion a son langage déterminé, et sa marche propre et particulière, dont on ne peut s'écarter qu'en tombant dans le raffinement et l'affectation. La grande difficulté, c'est de savoir appliquer aux cas particuliers les idées générales, ainsi que l'a fait Virgile, qui, en suivant les pensées de Catulle, d'Homère, et de plusieurs autres poëtes, a eu le secret de se les rendre propres en les individualisant, et de leur imprimer ainsi le caractère de l'originalité.

Cependant le souverain des Dieux entend l'imprécation d'Ariadne, et l'approuve par un mouvement de tête qui ébranle les fondemens de la terre, soulève les abymes des mers, et fait trembler la voûte immense des cieux; les ombres de l'oubli enveloppent tout-à-coup la mémoire de Thésée, qui, n'ayant pu se rappeler les ordres qu'il avoit reçus de son père, et jusqu'alors présens à son souvenir, voit ce vieillard malheureux se précipiter du haut d'une tour dans les gouffres de la mer.

Ainsi le ciel, vengeur d'Ariadne, fait expier à Thésée le crime de sa perfidie, en le condamnant aux larmes du deuil et de la douleur, au moment même où il s'attendoit à ne verser que celles du bonheur et de la joie.

Cette tragédie finit par un dénouement heureux. Bacchus, épris d'amour pour Ariadne, arrive pour la consoler, accompagné du cortége bruyant et tumultueux des Satyres et des Silènes ; les uns agitent leurs tyrses, et prennent des attitudes extravagantes, poussant de longs cris dans les airs; les autres se disputent lesmembres sanglans d'un taureau qu'ils viennent de mettre en pièces ; ceux-ci s'entourent de serpens tout vifs ; ceux-là, les mains élevées, frappent des tambours bruyans ; aux accens aigus des

des bassins d'airain, se mêle le son enroué des cornets, et l'air retentit au loin du chant sauvage des flûtes barbares.

On croit voir un de ces bas-reliefs où le ciseau d'un sculpteur habile a représenté le triomphe de Bacchus et d'Ariadne ; avec cette différence néanmoins, que la poësie a sur les arts du dessin l'avantage d'exposer les développemens et des détails successifs d'un sujet donné, de varier les attitudes, de multiplier les scènes, et de rendre le mouvement même.

Cet intéressant épisode est suivi de ce qui se passe de plus grand et de plus mémorable aux noces de Thétis et de Pélée. Toutes les divinités, à l'exception d'Apollon et de Latone, s'empressèrent d'y assister : après qu'elles se furent assises autour de la table du festin, les Parques se mirent à chanter les destinées des nouveaux époux; elles leur prédirent sur-tout la naissance de ce fier et superbe Achille, qui devoit faire tant de mal à Troie et tant d'honneur à la Grèce.

La propriété des mots, et le talent de les mettre toujours à leur place, une précision extrême, et une extrême élégance ; des images très-hardies, et des tableaux toujours vrais ; une proportion juste entre le sujet et la pensée, entre la pensée et l'expression; voilà ce qui distingue éminemment Catulle, et ce qu'on ne retrouve plus, du moins au même degré, dans aucun poëte Latin, à l'exception de Virgile et d'Horace.

Indépendamment du poëme sur les noces de Thétis et de Pélée, nous avons encore de Catulle deux autres épithalames, que je crois avoir été, sinon traduits littéralement, du moins imités du grec. Toujours est-il certain que Catulle, comme je l'ai déjà dit, fit, des poësies de Sapho sa lecture ou plutôt son étude favorite; que son ode à sa maîtresse est empruntée de celle de Sapho, ce qui seroit encore un secret dans la république des lettres, si Longin ne nous eût transmis l'original; que Sapho dut à ses épithalames une grande partie de sa célébrité; et qu'enfin, dans ceux de Catulle, on remarque une vérité dans les images, une simplicité dans l'expression, un certain abandon dans les tournures, une facilité dans les mouvemens du vers, et une sobriété d'inversions, qui, au jugement des anciens rhéteurs, caractérisoient particulièrement les ouvrages de Sapho, et que n'offroient plus

les meilleurs poëtes Latins, lorsqu'après avoir marché long-temps sur les traces des poëtes Grecs, ils eurent enfin un style et une manière entièrement à eux.

Il y a dans Catulle un poëme sur la bizarre et malheureuse aventure du bel Athis, dont la versification est d'un genre particulier, ou plutôt unique. Cet ouvrage est peu susceptible d'analyse; je me bornerai donc à remarquer que le rhythme sautillant, rapide, bruyant et précipité, dont le poëte a fait choix, a un caractère d'agitation, d'égarement et de désordre, qui convient si parfaitement au sujet qu'il traite, que je n'en vois aucun autre auquel on pût l'appliquer sans blesser toutes les lois de la convenance.

J'avoue que je n'ai pu voir sans étonnement que l'abbé Souchai, dans ses Mémoires sur l'élégie et sur les poëtes élégiaques, n'ait pas même fait mention de Catulle. Je remarquerai, à ce sujet, que plusieurs savans ont sérieusement demandé si ce poëte devoit être rangé dans la classe des auteurs lyriques, ou des élégiaques, ou des épigrammatiques; questions oiseuses et misérables dont je ne conçois pas comment de bons esprits se sont avisés. Catulle a fait des épigrammes, et, pour parler le langage d'aujourd'hui, des madrigaux et des pièces fugitives, des odes, des hymnes, des épithalames, des élégies; il s'est même exercé dans le genre héroïque; et par-tout on trouve l'esprit, le ton et la couleur propres à chacun de ces genres. Et comment refuser une place parmi les poëtes élégiaques, à celui qui, le premier, fit présent à sa nation de ce genre de poësie, et qui ne fut effacé par aucun de ses successeurs? Aux tableaux imposans et vastes, substituer les images tranquilles et douces; parler au cœur, l'émouvoir et l'attendrir, au lieu d'y porter l'agitation et le trouble; tirer ses comparaisons, non de ce que la nature a de menaçant, de sauvage et de terrible, mais de ce qu'elle a de plus calme, de plus innocent et de plus aimable; faire couler doucement les pleurs, et ne les arracher jamais; employer la métaphore à orner l'expression plutôt qu'à la relever; ne faire entendre de l'amour que ses gémissemens et ses plaintes, et laisser ses fureurs et ses emportemens aux poëmes héroïques, c'est-à-dire, à la tragédie et à l'épopée; plus d'aisance et de facilité que de noblesse et de dignité dans la diction; plus de douceur que de résonnance dans

l'harmonie; des mouvemens plutôt négligés que trop soignés dans le rhythme ; enfin beaucoup de délicatesse dans les pensées, et beaucoup de simplicité dans le style : voilà les traits caractéristiques et propres du poëme élégiaque. Mais ces traits, où se montrent-ils d'une manière plus sensible, plus frappante, que dans le trop petit nombre des élégies de Catulle qui sont parvenues jusqu'à nous ?

Passons à ses iambes ou hendécasyllabes, plus généralement connus sous le nom d'*épigrammes*.

Les épigrammes, ainsi que l'exprime le mot, n'étoient primitivement autre chose que des inscriptions gravées sur le frontispice des temples, au bas des autels, sur les piédestaux des statues, sur la pierre des tombeaux, en un mot sur les divers monumens tant publics que particuliers. Insensiblement elles s'étendirent à d'autres objets, et reçurent la forme du vers : transformées en petits poëmes, elles existèrent par elles-mêmes ; enfin, sans changer de nom, elles changèrent tellement de nature, qu'il y a une infinité d'inscriptions qu'on ne sauroit mettre au nombre des épigrammes, et une infinité d'épigrammes qui n'ont absolument rien de commun avec les inscriptions.

L'épigramme ne fut dès-lors considérée que comme une petite pièce de vers qui n'a qu'un seul objet et n'exprime qu'une seule pensée : c'est ainsi que les savans se sont tous accordés à la définir. Ils ont ajouté qu'il y en avoit de deux sortes, la *simple* et la *composée*. Ils ont donné le nom d'épigramme *simple* à celle où la pensée, se développant par degrés, marche avec grâce et d'un pas égal, jusqu'à ce qu'elle soit complétement exprimée ; et telles furent celles des Grecs et de leur fidèle et constant imitateur Catulle. On la nomme *composée*, lorsque la pensée s'y cache pour ne se montrer qu'à la fin, et toujours d'une manière spirituelle, piquante et inattendue; et tel est le caractère de celles de Martial.

Il s'est élevé parmi des savans du premier ordre, des disputes graves, pour savoir lequel de ces deux poëtes méritoit la préférence. Muret prétend que Martial est à Catulle ce qu'un vil bouffon des tréteaux est à l'homme du meilleur ton et de la meilleure compagnie. Navagero, sénateur Vénitien, l'ami de Fracastor et du Bembe, et poëte presque digne du siècle d'Auguste, portoit

encore plus loin son mépris pour Martial et son culte pour Catulle; un certain jour de l'année, consacré par lui aux Muses, il sacrifioit aux mânes de ce dernier un volume de Martial, qu'il jetoit solennellement dans les flammes. Juste-Lipse et Jules-César Scaliger, au contraire, élèvent Martial bien au-dessus de Catulle : mais au lieu d'insister sur des comparaisons qui, loin de rien éclaircir, ne servent le plus souvent qu'à faire naître des schismes et à scandaliser la république des lettres, ne valoit-il pas mieux mettre ces deux poëtes à leur véritable place, en nous faisant observer que leurs épigrammes, pour avoir un même nom, n'en diffèrent pas moins essentiellement les unes des autres ?

Les épigrammes de Martial, et tous les petits ouvrages de poësie qu'on désigne aujourd'hui par ce nom, ne doivent leur prix, leur caractère, je dis plus, leur essence, qu'aux mots heureux ou aux traits piquans qui les assaisonnent, et par lesquels sur-tout elles sont ordinairement terminées. Envisagées sous cet aspect, elles prennent différentes formes.

Souvent l'épigramme est d'autant plus maligne, que son venin ne se montre qu'à la suite des douceurs et des caresses de la louange ; ainsi, dans la corbeille de Cléopatre, l'aspic étoit caché sous les fleurs. Quelquefois, semblable à ces animaux que la nature a hérissés de dards et de pointes, elle pique et blesse par tous les bouts ; tantôt, après s'être long-temps cachée, elle laisse tomber tout-à-coup son voile, dont elle ne s'étoit couverte que pour exciter plus d'attention et de curiosité ; tantôt, sûre de ses coups, elle se montre audacieusement à découvert, et fait briller les traits aigus et perçans dont elle est armée. Mais sous quelque forme qu'elle paroisse, on voit qu'elle n'a rien de commun avec les épigrammes de Catulle, lesquelles en général doivent sur-tout leur effet à la pureté du style, à la délicatesse des tournures, et au charme secret qui en embellit toutes les parties.

Ces dernières ressembleroient plutôt à nos madrigaux et à nos pièces de vers que nous appelons *fugitives*, si la monotonie des terminaisons, la nécessité des verbes auxiliaires, et le manque de flexibilité dans les mouvemens, permettoient à notre langue d'atteindre à la précision, à l'élégance et à l'harmonie des langues Grecque et Latine. Et qu'on n'imagine pas qu'il en coûte moins

pour réussir dans celles-ci que dans les premières. Un seul mot heureux, un seul trait piquant, une seule tournure fine et neuve, suffit pour faire le succès d'une de nos épigrammes, lorsque dans celles de Catulle, ainsi que dans nos madrigaux et nos poësies légères, il n'est aucune de leurs parties sur laquelle l'art ne doive agir, sans que l'art doive se faire sentir dans aucune de leurs parties. Préférer les pensées brillantes, les traits ingénieux, épars çà et là dans quelque ouvrage que ce puisse être, à l'élégance, à la justesse et à l'accord répandus sur tout l'ensemble, c'est préférer l'éblouissante et fugitive clarté des éclairs à la douce et constante lumière du jour.

J'ai dit que nous n'avions pas aujourd'hui tous les ouvrages de Catulle : en effet, Pline, dans son Histoire naturelle, parle d'un poëme sur les enchantemens en amour, dont il ne reste pas un mot ; et Terentianus Maurus cite quelques vers tirés d'un morceau de poësie qui a également péri. Quelques savans lui ont attribué le *Pervigilium Veneris;* c'est une méprise, où l'on n'a pu tomber qu'en confondant les ornemens recherchés et superflus avec la sage et vraie richesse, l'afféterie avec la grâce, et le raffinement avec la finesse.

Quant au poëme intitulé *Ciris*, dont quelques-uns ont voulu que Catulle fût l'auteur, et que plus communément on donne à Virgile, il n'appartient, selon moi, ni à l'un ni à l'autre.

Je terminerai ce Mémoire par une observation qui, sans doute, a été faite plus d'une fois, mais dont il paroît qu'on perd trop aisément le souvenir. On a peine à concevoir comment un poëte aussi aimable, d'un aussi bon ton, et sur-tout aussi pur, aussi élégant dans sa diction que l'étoit Catulle, a pu se permettre tant de mots grossiers, tant d'expressions obscènes. Un coup d'œil jeté sur les mœurs des Romains suffit pour résoudre ce problème, et faire cesser toute surprise. Les Romains n'avoient point avec les femmes ces conversations intimes et familières de tous les jours, de toutes les heures, et sur toutes les sortes d'objets, que nous avons avec elles, et qui, sans nous rendre plus réservés et plus chastes dans nos mœurs, ont dû nécessairement imprimer à notre langue le caractère de la circonspection, de la réserve et de la pudeur.

HORACE
CONSIDÉRÉ COMME FABULISTE;

Par G. H. GAILLARD.

Lu le 21 décembre 1787.

QUOIQUE Horace ne soit point un fabuliste de profession, c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas de lui un recueil uniquement composé de fables, il en a semé dans ses satyres et dans ses épîtres un assez grand nombre, où l'on trouve les conditions principales que les gens de l'art exigent dans l'apologue.

Ces conditions principales sont : 1.° Une allégorie qui, présentant un objet sous l'emblème d'un autre, couvre une vérité, ou du moins une maxime importante, du voile d'un récit fabuleux;

2.° Une moralité exprimée ou sous-entendue, qui soit le but où tende ce récit.

Soit donc que l'Orient ait été, comme on le croit assez généralement, le berceau de l'apologue, par la nécessité, plus grande là qu'ailleurs, de ménager l'orgueil d'un maître despotique, en lui épargnant des leçons directes qui auroient pu le blesser; soit qu'on n'ait eu en vue que d'exercer l'esprit par l'allégorie, et de lui ménager le plaisir de saisir des rapports entre ce qu'on paroît lui dire et ce qu'on veut lui faire entendre, il est certain que ces deux points, *allégorie* et *moralité*, sont de l'essence de l'apologue.

Les fables d'Horace ne sont qu'incidentes à des sujets plus étendus que traite l'auteur, et où elles ne figurent que comme des épisodes; mais en les détachant du sujet principal, et en les considérant en elles-mêmes, on y voit les conditions essentielles de l'apologue si exactement remplies, et ses beautés naturelles si sagement dispensées, qu'Horace soutient avantageusement le parallèle avec nos fabulistes les plus distingués, tant anciens que modernes.

Ésope, ou l'auteur, quel qu'il soit, des fables qui nous restent sous son nom, se contente d'indiquer un fait et une moralité. Nul accessoire, nul ornement; mais c'étoit beaucoup de saisir un point moral, et d'y adapter un fait.

Phèdre couvre cette nudité par le mérite d'une élocution pure, noble, élégante, concise sur-tout. Prodigue de sens, avare d'ornemens, il dit parfaitement tout ce qu'il dit, mais il ne dit que ce qu'il faut; chacune de ses fables est un morceau fini, mais d'une perfection sévère, et un peu dénuée d'agrémens : c'est une beauté qui fonde ses succès sur la régularité de ses traits, et qui ne fait rien pour plaire.

La Fontaine va bien plus au-devant de son lecteur : il ne se refuse rien de ce qui peut amuser et intéresser; il orne ses récits, il anime sa scène, il met ses personnages en action et leurs passions en jeu; il varie leur langage suivant leurs caractères et les circonstances; tout chez lui prend un corps, une ame, un visage. Cette partie dramatique, qui produit tant d'intérêt, est un avantage propre à la Fontaine. Phèdre l'a négligé, ou rejeté, ou méconnu; ses personnages ont presque toujours le même ton; ils s'expriment avec une égale noblesse, parce que ce ne sont pas eux qui parlent, c'est toujours Phèdre, c'est toujours l'élégant affranchi d'Auguste : aussi ses fables, malgré leur correction irréprochable, ou peut-être même à cause de cette correction, ont-elles besoin de brièveté pour ne pas ennuyer. La Fontaine peut toujours s'étendre impunément; après avoir fait parler ses personnages, il peut parler lui-même; après avoir peint, il peut analyser; après avoir raconté, il peut discourir; on l'écoute toujours volontiers, parce qu'il sait varier son ton et nos plaisirs.

Phèdre est à la Fontaine ce que Térence est à Molière. Les deux auteurs Latins sont plus purs, plus châtiés, d'une élégance plus soutenue; les deux Français sont plus vrais, plus gais, plus animés, plus dramatiques, plus variés sur-tout.

C'est cette variété qui caractérise particulièrement la Fontaine. On voit chez lui l'apologue s'élever, descendre, se plier à tous les genres, prendre tous les tons. Cette variété qu'il sait mettre d'une fable à l'autre, il la met aussi dans les détails de chaque fable, et son style est toujours proportionné aux choses : *Facta dictis exæquata.* Tantôt il a la majesté de l'épopée, comme dans ces vers :

> Auroit-il imprimé sur le front des étoiles
> Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles !

tantôt l'éclat énergique de l'ode, comme dans cette description d'un torrent :

Tout fuyoit devant lui, l'horreur suivoit ses pas,
Il faisoit trembler les campagnes.

Tantôt il joint à cet éclat une philosophie profonde :

Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Tantôt c'est un calme auguste, une sérénité sublime :

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

Tantôt la douceur riante de l'églogue :

Tirsis, qui pour la seule Annette
Faisoit résonner les accords
D'une voix et d'une musette
Capables de toucher les morts,
Chantoit un jour le long des bords
D'une onde arrosant des prairies
Dont Zéphire habitoit les campagnes fleuries ;

(et toute la fable de Tirsis et Amarante, et celle de Philomèle et Progné, sont sur ce ton aimable de l'idylle). Tantôt la plaisanterie gaie et légère d'un homme du monde :

Ne cherchez point cette déesse,
Elle vous cherchera ; son sexe en use ainsi ;

tantôt la naïve et familière éloquence du jargon populaire, comme dans les détails de la fable du Meunier, son Fils et l'Ane, ce chef-d'œuvre de vérité dramatique, où tous les propos sont si parfaitement adaptés à chaque personnage, où les différentes critiques des passans sont ce qu'elles doivent être, d'après l'âge, le sexe et le caractère. Leur ton, leurs proverbes, leurs quolibets, leurs chansons, ce délire de gaîté et de naïveté,

Nicolas au rebours, car quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, et la chanson le dit,

sont des moyens de plaire inconnus à l'antiquité, et qui n'ont

été

été révélés parmi les modernes qu'au seul la Fontaine, par son génie, ou, si l'on veut, par son heureux instinct.

La Fontaine changea donc en effet le système de l'apologue, quoique, par respect pour l'antiquité, il n'osât se l'avouer. Son génie, moins timide que ses principes, opéra cette révolution, pour ainsi dire à l'insu de l'auteur.

Horace a tantôt la pureté laconique, l'élégante concision de Phèdre qu'il surpasse même quelquefois, tantôt les riches détails, les magnifiques développemens de la Fontaine, avec moins de naïveté, d'abandon, de badinage; mais aussi avec moins de négligence, et avec un ton assorti à la majesté naturelle de la langue Latine et du vers hexamètre.

Détaillons ces divers parallèles, et appuyons-les d'exemples : Horace y paroîtra tantôt inférieur, tantôt égal, tantôt supérieur à ses concurrens; mais ils prouveront tous, en général, qu'il a bien connu et les droits et les devoirs du fabuliste.

Certainement il eût été impossible à Phèdre d'être plus concis que ne l'est Horace dans la fable du Renard ou du Rat entré dans un grenier :

*Fortè per angustam tenuis vulpecula [*ou *nitedula] rimam* *Lib. I, ep. 7.*
Repserat in cumeram frumenti, pastaque rursus
Ire foras pleno tendebat corpore frustra.
Cui mustela procul: Si vis, ait, effugere istinc,
Macra cavum repetes arctum quem macra subisti.

Voilà qui est court, sans pourtant être sec : pas un mot dont on puisse se passer, nul ornement accessoire, mais toujours l'expression propre et aussi élégante que le sujet le comporte. La morale est habilement fondue dans l'avis que la belette donne au renard.

Cette fable n'est pas dans Phèdre, mais elle est dans sa manière; tout y est dit, rien n'y est peint. La Fontaine a traité le même sujet dans sa fable intitulée *la Belette entrée dans un grenier :* il peint tout, et la belette dans l'état où elle est entrée et dans l'état où elle veut sortir, et la vie qu'elle avoit menée dans le grenier, et l'embarras où elle se trouve, et les réflexions qu'elle fait sur la difficulté qu'elle éprouve à repasser par le même trou; l'auteur enfin ne se rapproche de l'original *La Fontaine, liv. III, fab. 17.*

qu'en traduisant presque littéralement le vers qui contient la morale :

Hor. Epist. lib. 1, ep. 7, vers. 33.

Macra cavum repetes arctum quem macra subisti.

Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.

Damoiselle belette, au corps long et fluet,
Entra dans un grenier par un trou fort étroit ;
Elle sortoit de maladie.
Là, vivant à discrétion,
La galande fit chère lie,
Mangea, rongea : Dieu sait la vie,
Et le lard qui périt en cette occasion.
La voilà, pour conclusion,
Grasse, mafflue et rebondie.
Au bout de la semaine, ayant dîné son sou,
Elle entend quelque bruit, veut sortir par le trou,
Ne peut plus repasser, et croit s'être méprise.
Après avoir fait quelques tours,
C'est, dit-elle, l'endroit ; me voilà bien surprise ;
J'ai passé par ici depuis cinq ou six jours.
Un rat qui la voyoit en peine,
Lui dit : Vous aviez lors la panse un peu moins pleine.
Vous êtes maigre entrée, il faut maigre sortir.

Laquelle de ces deux manières vaut le mieux ? Le plus grand nombre sera de ceux qui préféreront la Fontaine.

Mais voici un autre sujet traité à-la-fois par Horace, par Phèdre et par la Fontaine ; et ici Horace l'emporte de beaucoup sur Phèdre pour la concision : ce sujet est *le Cheval s'étant voulu venger du cerf.* Voici comment Horace raconte le fait en cinq vers, auxquels il faut en ajouter trois pour la moralité, moins courte à proportion que le récit :

Horat. lib. 1, epist. 10.

Cervus equum pugnâ melior communibus herbis
Pellebat, donec minor in certamine longo
Imploravit opes hominis, frenumque recepit ;
Sed postquam victor victo discessit ab hoste,
Non hominem dorso, non frenum depulit ore.
Sic qui pauperiem veritus, potiore metallis
Libertate caret, dominum vehet improbus, atque
Serviet æternùm, quia parvo nesciet uti.

Phèdre met seulement un sanglier au lieu d'un cerf :

Equus sedare solitus quò fuerat sitim, *Lib. IV, fab. 3.*
Dum sese aper volutat, turbavit vadum :
Hinc orta lis est. Sonipes iratus fero
Auxilium petiit hominis, quem dorso levans,
Rediit ad hostem lætus. Hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur :
Lætor tulisse auxilium me precibus tuis ;
Nam prædam cepi, et didici quàm sis utilis.
Atque ita coegit frenos invitum pati.
Tum mæstus ille : Parvæ vindictam rei
Dum quæro demens, servitutem repperi.

L'auteur ajoute :

Hæc iracundos admonebit fabula
Impunè potiùs lædi, quàm dedi alteri.

Ne pourroit-on pas trouver ici une espèce de double emploi de la moralité ? car enfin, elle étoit déjà contenue dans la plainte du cheval, et cette moralité particulière entraînoit la moralité générale : il semble qu'il falloit sacrifier l'une ou l'autre. Mais après tout, la moralité étant pour tout le monde, ne peut être rendue trop sensible.

La fable de la Fontaine sur le même sujet, est, comme à l'ordinaire, bien plus développée, et chargée de tous les ornemens accessoires que le sujet pouvoit admettre. Après un préambule qui n'étoit pas indispensable sur le temps où les chevaux et même les hommes vivoient en sauvages dans les forêts, l'auteur entre en matière :

. . . . Un cheval eut différent *Liv. IV, fab. 13.*
Avec un cerf plein de vîtesse,
Et ne pouvant l'attraper en courant,
Il eut recours à l'homme, implora son adresse.
L'homme lui mit un frein, lui sauta sur le dos,
Ne lui donna point de repos
Que le cerf ne fût pris et n'y laissât la vie.
Et cela fait, le cheval remercie
L'homme son bienfaiteur, disant : Je suis à vous ;
Adieu, je m'en retourne à mon séjour sauvage.
Non pas cela, dit l'homme ; il fait meilleur chez nous :
Je vois trop quel est votre usage.

Demeurez donc, vous serez bien traité,
Et jusqu'au ventre en la litière.
Helas ! que sert la bonne chère
Quand on n'a pas la liberté !
Le cheval s'aperçut qu'il avoit fait folie :
Mais il n'étoit plus temps ; déjà son écurie
Étoit prête et toute bâtie.
Il y mourut en traînant son lien :
Sage s'il eût remis une légère offense.
Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien
Sans qui les autres ne sont rien.

Horace ne raconte pas toujours toutes les fables qu'il indique ; il se contente souvent de faire allusion, en passant, à quelques fables connues :

Horat. Sat. lib. 1, sat. 1, vers. 68.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina. . . . .

Id. Epist. lib. 1, epist. 1, vers. 73.

Olim quod vulpes ægroto cauta leoni
Respondit, referam : Quia me vestigia terrent,
Omnia te adversùm spectantia, nulla retrorsùm.

Ibid. epist. 3, vers. 14.

Ne, si fortè suas repetitum venerit olim
Grex avium plumas, moveat cornicula risum
Furtivis nudata coloribus. . . . .

M. Dacier et d'autres commentateurs croient aussi que dans ces vers de la XXe et dernière épître du Ier livre,

Ibid. epist. 20, vers 14.

Ridebit monitor non exauditus, ut ille
Qui malè parentem in rupes detrusit asellum
Iratus.

Horace fait allusion à une fable connue de son temps, et qui ne nous est point parvenue.

Ils concluent de même de ces vers de la Xe épître du livre Ier,

Ibid. epist. 10, vers. 5.

. . . . Vetuli notique columbi,
Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni
Rivos, et musco circumlita saxa, nemusque.

L. IX, fab. 2. que la fable des deux Pigeons, racontée depuis par la Fontaine avec tant de charme et d'intérêt, étoit un sujet déjà traité par

les anciens, et connu du temps d'Horace, qui, dans cet endroit, y fait allusion.

Tout être animé ou inanimé, raisonnable ou non, pouvant être acteur dans la fable; et toute maxime, vraie ou fausse, certaine ou douteuse, utile ou non, pouvant selon les circonstances, en fournir la morale, un fait même historique peut devenir fable ou apologue par l'allégorie et la moralité, qui seules constituent la fable; ainsi, nous devons mettre au rang des fables, certaines histoires allégoriques et morales répandues dans les satires et les épîtres d'Horace, comme celle d'Ummidius, celle d'Opimius, *Lib. I, sat. I.* celle du testament de Staberius[a], celle de Mœnius[b], celle du fou d'Argos, qui croyoit toujours entendre d'admirables tragédies[c]. Nous remarquerons ici particulièrement celle des habits de théâtre de Lucullus[d], et celle du soldat qui a perdu sa bourse[e].

[a] *L. II, sat. 3.*
[b] *L. I, ep. 15.*
[c] *L. II, ep. 2.*
[d] *L. I, ep. 6.*
[e] *L. II, ep. 2.*

La première est un chef-d'œuvre de concision que Phèdre auroit eu bien de la peine à égaler. Horace avoit à dire qu'on ne pouvoit appeler riche qu'une maison où le superflu abondoit à l'insu même du possesseur.

Horat. Epist. lib. I, epist. 6, v. 40 et seq.

, ... Chlamydes Lucullus, ut aiunt
Si posset centum scenæ præbere rogatus,
Quî possum tot! ait, tamen et quœram, et quot habebo
Mittam. Post paulò scribit, sibi millia quinque
Esse domi chlamydum, partem, vel tolleret omnes.
Exilis domus est, ubi non et multa supersunt,
Et dominum fallunt, et prosunt furibus. . . . . .

La seconde est d'un laconisme un peu moins austère et plus égayé. Un ami (Julius Florus) s'étant plaint de n'avoir point reçu des vers qu'Horace avoit promis de faire; Horace, pour justifier sa paresse, lui déclara franchement qu'autrefois la pauvreté l'avoit rendu poëte, mais qu'à présent ne manquant de rien, il trouve beaucoup plus sage de dormir tranquille, que de s'amuser à faire des vers; et à ce propos il lui raconte allégoriquement l'histoire du soldat qui avoit perdu sa bourse:

Ibid. lib. II, epist. 2, v. 26.

Luculli miles collecta viatica multis
Ærumnis, lassus dum noctu stertit, ad assem
Perdiderat: post hoc vehemens lupus, et sibi et hosti
Iratus pariter, jejunis dentibus acer,

Præsidium regale loco dejècit, ut aiunt,
Summè munito, et multarum divite rerum.
Clarus ob id factum, donis ornatur honestis;
Accipit et bis dena super sestertia nummûm.
Fortè sub hoc tempus castellum evertere prætor
Nescio quod cupiens, hortari cœpit eundem
Verbis quæ timido quoque possent addere mentem:
I bone, quò virtus tua te vocat, i pede fausto
Grandia laturus meritorum præmia. Quid stas!
Post hœc ille catus, quantumvis rusticus, Ibit,
Ibit eò quò vis, qui zonam perdidit, *inquit.*

On voit qu'ici la moralité est toute entière dans la réponse du soldat. On voit aussi que cette fable se rapproche un peu plus de la manière ornée de la Fontaine : la harangue du préteur, sur-tout, est entièrement dans son goût, et ne lui auroit pas échappé.

Mais pour rendre le parallèle plus sensible, bornons-nous, comme nous avons fait d'abord, aux fables dans lesquelles Horace a formellement eu pour concurrens Phèdre et la Fontaine, ou l'un des deux ; nous le verrons s'approcher plus ou moins, tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Voici une fable qui nous fournira diverses réflexions; c'est la Grenouille qui se veut faire aussi grosse qu'un bœuf ou qu'un veau. La voici dans Horace :

Horat. Sat. lib. II, sat. 3, vers. 314.

Absentis ranæ pullis vituli pede pressis,
Unus ubi effugit, matri denarrat ut ingens
Bellua cognatos eliserit. Illa rogare
Quantane! Num tantùm sufflans se magna fuisset!
Major. Dein : num tantùm! Major. Cùm magis atque
Se magis inflaret, Non, si te ruperis, *inquit,*
Par eris.

Rappelons les principes établis par les maîtres de l'art. L'apologue, selon eux, est une épopée en raccourci, sujette aux mêmes lois, quoique avec plus de liberté dans le choix des événemens et des personnages ; mais il n'est jamais dispensé d'observer toutes les convenances comme dans l'épopée ou même dans la tragédie, s'il y a lieu, et que le sujet le comporte. Sur-tout, les convenances de la nature ne doivent jamais être perdues de vue. Si vous mettez sur la scène une mère, n'importe l'espèce, c'est une mère, donnez-lui les sentimens d'une mère; et si vous la placez

dans une situation que sa qualité de mère rende tragique, qu'elle se livre à tous les mouvemens tragiques : c'est une règle inviolable. D'après ces principes généralement reconnus, nous avouons que le goût exquis d'Horace nous paroît bien en défaut dans la manière à-la-fois inutile et mal-adroite dont il amène sa fable, et dans celle dont il fait agir son principal personnage. Quoi ! c'est une mère à qui le seul de ses enfans échappé au carnage annonce avec effroi que tous ses autres enfans viennent d'être écrasés par un monstre énorme ; et cette mère s'amuse à faire des questions oiseuses sur la taille de cet animal inconnu, et à y comparer la sienne. Son premier mouvement ne doit-il pas être de courir à leur secours, qu'il en soit temps encore ou non ? ne doit-elle pas s'écrier comme la sœur de Didon dans l'Énéïde ?

.... Date, vulnera lymphis
Abluam, et extremus si quis super halitus errat,
Ore legam.

Virg. Æn. lib. IV, vers. 683, et seq.

Mais quel besoin y avoit-il d'amener sa fable par cet événement tragique, qui ne produit rien, et qui n'est qu'une disconvenance absolument gratuite ? Pourquoi ne pas entrer d'abord dans son sujet comme l'a fait la Fontaine ?

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille ;
Elle qui n'étoit pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur.

Liv. I, fab. 3.

Nous ne parlons pas de ce vers d'une énergie si pittoresque :

Envieuse s'étend, et s'enfle, et se travaille,

qui n'est point du tout égalé par ces mots, *Sufflans se* et *cùm magis atque se magis inflaret ;* nous ne voulons ici que montrer comment il falloit entrer en matière sans ce hors-d'œuvre tragique, si malheureusement imaginé par Horace.

Phèdre, qui a aussi traité le même sujet, y entre aussi sans préambule comme la Fontaine :

In prato quodam ranâ conspexit bovem,
Et tacta invidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem : tùm natos suos

Phædr. lib. I, fab. 24.

Interrogavit an bove esset latior !
Illi negârunt. Rursùs intendit cutem
Majore nisu , et simili quæsivit modo
Quis major esset ! illi dixerunt bovem.
Novissimè indignata , dum vult validiùs
Inflare sese , rupto jacuit corpore.

Les détails de cette fable de Phèdre nous paroissent supérieurs à ceux d'Horace ; ce vers finissant par ces grands mots, *tantæ magnitudinis* , qui peignent ce qu'ils expriment, est d'un très-bon goût, et rappelle cet autre vers de la fable *du Loup et de la Grue ,* que les gens de goût ont tant admiré :

Phædr., lib. I, fab. 8, v. 8.

Gulæque credens colli longitudinem.

La morale de la grenouille n'est exprimée dans Horace que par l'application qu'il se fait faire à lui-même de sa fable, en s'accusant de bâtir comme les grands et les riches, et d'imiter mal-à-propos Mécénas :

Horat. Sat. lib. 2, sat. 3, vers. 308.

Ædificas , hoc est, longos imitaris , ab imo
Ad summum totus moduli bipedalis . . . . . .
An quodcumque facit Mæcenas , te quoque verum est ,
Tantò dissimilem , et tantò certare minorem !

La Fontaine fait de cette même morale une application satirique aux divers ordres de la société :

Liv. I , fab. 3.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages ;
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs ,
Tout petit prince a des ambassadeurs ,
Tout marquis veut avoir des pages.

Phèdre exprime sa moralité par ce vers placé à la tête de sa fable :

Phædr. lib. I, fab. 24.

Inops potentem dum vult imitari perit.

On a souvent proposé sur la moralité de la fable cette question : Faut-il la placer au commencement ou à la fin , ou même ne la pas exprimer du tout , et l'abandonner à la pénétration du lecteur ? Phèdre et la Fontaine emploient indifféremment ces trois manières , et toutes les trois sont bonnes ; chacune produit un plaisir qui lui est propre. Dans la première , la moralité est un

théorème

théorème dont on attend avec intérêt la démonstration ; dans la seconde, c'est une énigme qu'on s'empresse de deviner ; dans la troisième, une réticence qu'on aime à suppléer : la seule règle à cet égard est de fuir l'uniformité.

Le P. Desbillons, dans une fable qui ne le cède, ni pour le laconisme, ni pour l'élégance, ni pour le grand sens, aux plus courtes et aux meilleures d'Horace et de Phèdre, a dit :

Fecunda sus leænæ vertebat probro
Catulum quòd unum quolibet partu ederet :
Unum, at leonem, retulit indignans fera.

Plusieurs étoient d'avis qu'il en restât là ; ils trouvoient la moralité suffisamment exprimée par la fière réponse de la lionne :

Unum, at leonem.

Cependant le P. Desbillons a cru devoir ajouter :

Res dignitate prævalent, non copiâ.

Les fables d'Horace étant, comme nous l'avons dit, incidentes aux divers sujets de ses satires et de ses épîtres, la moralité en est déterminée par la suite du discours, et a rarement besoin d'être exprimée.

Il y a dans Horace deux très-belles fables, où il s'éloigne entièrement de la briéveté de Phèdre, et où, donnant carrière à son génie plus que dans toutes les autres, il prodigue les embellissemens, et varie ses tons et ses couleurs comme auroit pu le faire la Fontaine. L'une est la fable dont l'orateur Philippe et le crieur public Vulteius Mena sont les acteurs ; la morale en est bonne et utile : *Lib. I, ep. 7.*

Parvum parva decent. . . . .
. . . . .
Metiri se quemque suo modulo ac pede verum est.

Et elle feroit encore plus d'effet, si ce Vulteius, à qui on fait si mal-à-propos changer d'état, et qui s'en trouve si mal, avoit pris ce parti de lui-même, par présomption ou par inconstance, et avoit mérité d'être corrigé par le malheur : mais rien de tout cela ; ce Vulteius est un homme simple, sage, content de son état, en remplissant bien les fonctions, se bornant à des amis

de sa condition et de sa fortune, sans ambition, sans vanité.

Horat. Epist. lib. 1, epist. 7, v. 54 et seq.

.... Vulteium nomine Menam,
Præconem, tenui censu, sine crimine notum,
Et properare loco, et cessare, et quærere, et uti,
Gaudentem parvisque sodalibus, et lare certo,
Et ludis, et, post decisa negotia, campo.

C'est un homme de ce caractère qu'il plaît à Philippe de pervertir, en éveillant chez lui la cupidité par les objets nouveaux qu'il lui présente : il le mène à la campagne, il lui en fait prendre le goût; il lui fait acheter un champ, il le rend seigneur de terre, homme de campagne et cultivateur, de paisible citadin qu'il étoit, ne connoissant que la vie et les occupations sédentaires. Et quel est le motif de Philippe pour tenter cette métamorphose ? nul autre que de s'amuser :

Ibid. vers. 79.

.... Sibi dum requiem, dum risus undique quærit.

Cela ne suffit pas ; et la conduite de Philippe, qui, pour faire une expérience sur le cœur humain, tire un homme honnête d'un état qui suffisoit à ses vœux, et l'égare à plaisir dans un labyrinthe d'inquiétudes et de tourmens, cette conduite, que l'auteur ne paroît point blâmer, est cependant très-immorale ; mais les détails de la fable sont charmans. L'étonnement de Vulteius aux prévenances, aux premières invitations qu'on lui fait de la part de Philippe qu'il ne connoît pas ; son embarras, lorsque Philippe vient les lui renouveler lui-même, en l'interrompant au milieu de ses fonctions dans la place publique,

Ibid. vers. 65.

Vilia vendentem tunicato scruta popello ;

l'habitude qu'il prend peu à peu de la clientelle et de l'esclavage; la manière pour ainsi dire graduée dont le poison de la cupidité et l'amour de la nouveauté s'insinuent dans son cœur ; tout cela est de main de maître.

La propriété a d'abord pour Vulteius tout son charme :

Ibid. vers. 85 et seq.

Immoritur studiis, et amore senescit habendi.
Verùm ubi oves furto, morbo periere capellæ,
Spem mentita seges, bos est enectus arando,
Offensus damnis, mediâ de nocte caballum
Arripit, iratusque Philippi tendit ad ædes.

Quem simul aspexit scabrum intonsumque Philippus,
Durus, ait, Vultei, nimis attentusque videris
Esse mihi. Pol! me miserum, patrone, vocares,
Si velles, inquit, verum mihi dicere nomen:
Quod te per genium, dextramque, deosque penates
Obsecro et obtestor, vitæ me redde priori.
Qui semel aspexit quantùm dimissa petitis
Præstent, maturè redeat, repetatque relicta.

Ainsi Vulteius revient à son caractère sage, honnête et modéré, dont Philippe avoit eu grand tort de vouloir le faire sortir.

Cette fable d'Horace n'a proprement point de fable correspondante dans Phèdre ni dans la Fontaine. On peut cependant lui trouver assez de rapport avec la fable du Savetier et du Financier de ce dernier, l'une de ses plus jolies et de ses plus morales. Le savetier, qui voit que les soucis sont entrés chez lui avec les cent écus du financier, et lui ont ôté le sommeil et l'envie de chanter, imite Vulteius, qui remet à Philippe sa terre et retourne à son premier état; il reporte au financier son argent: *Liv. VIII, fab. 2.*

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme; *Ibid.*
Et reprenez vos cent écus.

La seconde fable où Horace a déployé toutes les ressources de son génie, est non-seulement la plus belle de ses fables, mais la plus belle qui nous reste de toute l'antiquité; c'est celle du Rat de ville et du Rat des champs. C'est là qu'Horace a une supériorité incontestable sur la Fontaine; c'est là qu'on peut le trouver supérieur à lui-même. *Horat. Sat. lib. II, sat. 6, vers. 80 et seq.*

Le rat des champs retrouvant un ancien ami,

. . . . Veterem vetus hospes amicum, *Ibid. vers. 81.*

le traite du mieux que sa pauvreté peut le permettre. On s'intéresse d'abord à ce pauvre animal, qui, pour bien recevoir son hôte, rassemble à grands frais tout ce qu'il peut trouver de plus exquis et le lui réserve, ne prenant pour lui-même que ce qu'il y a de plus commun, et tout cela sans pouvoir obtenir du rat de ville autre chose que du dédain et du dégoût pour tout ce qu'il lui présente:

. . . . . Neque illi *Ib. v. 83-87.*
Sepositi ciceris, nec longæ invidit avenæ;

Aridum et ore ferens acinum, semesaque lardi
Frusta, dedit cupiens variâ fastidia cœnâ
Vincere, tangentis malè singula dente superbo.

C'est à l'heureuse expression de ce dernier vers que la Fontaine fait allusion, non pas dans sa fable du Rat de ville et du Rat des champs, dont nous parlerons tout à l'heure, mais dans celle du Héron, où il dit que cet oiseau montroit un goût dédaigneux,

Comme le rat du bon Horace.

La Fontaine, liv. VII, fab. 4, vers. 17.

Le rat de ville fait ensuite à son compagnon un sermon d'une morale épicurienne, où il l'invite à quitter les champs et à venir goûter avec lui les délices de la ville, fondant cette invitation sur la briéveté de la vie et sur la nécessité d'en remplir les momens par les plaisirs :

Horat. Sat. lib. II, sat. 6, vers. 92 et seq.

. . . . *Terrestria quando*
Mortales animas vivunt sortita, neque ulla est
Aut magno, aut parvò lethi fuga; quò, bone, circà,
Dum licet, in rebus jucundis vive beatus;
Vive memor quàm sis ævi brevis.

Le rat des champs se laisse entraîner à la ville par son ami ; ils entrent dans une maison riche, dont la description est aussi de la plus riche harmonie.

Ibid. v. 100.

. . . . *Jamque tenebat*
Nox medium cœli spatium, cùm ponit uterque
In locuplete domo vestigia, rubro ubi cocco
Tincta super lectos canderet vestis eburnos,
Multaque de magnâ superessent fercula cœnâ,
Quæ procul exstructis inerant hesterna canistris.

C'est, comme on voit, la magnificence et la pompe majestueuse de Virgile ; on croit entendre ces vers du plus harmonieux des poëtes latins :

Virg. Georg. l. II, v. 461.

Si non ingentem foribus domus alta superbis
Mane salutantum totis vomit ædibus undam,
Nec varios inhiant pulchrâ testudine postes,
Illusasque auro vestes, Ephyrëiaque æra, &c.

Autant Horace est riche et fécond en beautés dans cette fable, autant, dans la sienne, la Fontaine, contre son ordinaire, est sec

et mesquin. S'il est vaincu (et il l'est assurément), c'est sans avoir le moins du monde disputé la victoire : à peine désigne-t-il ce qu'Horace peint et développe ; il éteint, il efface toutes les couleurs brillantes de l'original ; il n'ose pas même le prendre pour modèle ; et dans la crainte qu'on ne le soupçonne du desir secret d'imiter un ouvrage qu'il jugeoit sans doute inimitable, il semble s'en éloigner à dessein jusque dans la forme de ses vers, qui sont de la plus petite mesure, parce que ceux d'Horace sont héxamètres, et qui sont partagés en stances, parce que ceux d'Horace ne forment qu'un tissu. La Fontaine commence par retrancher le repas du rat des champs, et par-là il se prive du contraste des deux repas, et de l'intérêt que la dédaigneuse indifférence du rat de ville répand sur les efforts malheureux que son ami fait pour le régaler.

La Fontaine dit que .... *Liv. I, fab. 9.*

> .... Le rat de ville
> Invita le rat des champs,
> *D'une façon fort civile,*

(qui pourroit bien n'être là que pour la rime),

> A des reliefs d'ortolans.....
> *Je laisse à penser* la vie
> Que firent ces deux amis.

Horace ne l'avoit pas *laissée à penser*, il l'avoit peinte, il l'avoit fait voir et sentir ; il nous avoit montré le rat des champs comblé de joie, rendant grâces aux dieux et à son ami du changement de son sort, ce qui prépare un contraste parfait avec le trouble qui doit suivre :

> *Ille cubans gaudet mutatâ sorte, bonisque*
> *Rebus agit lætum convivam.*

Horat. Sat. lib. II, sat. 6, vers. 110.

> Mais quelqu'un troubla la fête
> Pendant qu'ils étoient en train.......

La Fontaine, liv. I, fab. 9.

> A la porte de la salle
> Ils entendirent du bruit.

Voilà qui est froid et sans mouvement. Écoutez à présent avec quel fracas Horace fait troubler cette fête : quelle terreur ! quel

effroi il répand dans la salle ! comme ce bruit est assorti avec goût au fracas ordinaire d'une grande maison ! et quel brusque et parfait contraste il fait avec la douce et paisible jouissance qui a précédé !

Répétons ces premiers vers :

Horat. loc. cit.

Ille cubans gaudet mutatâ sorte, bonisque
Rebus ägit lœtum convivam . . . . . Cùm subitò ingens
Valvarum strepitus lectis excussit utrumque ;
Currere per totum pavidi conclave, magisque
Exanimes trepidare, simul domus alta molossis
Personuit canibus.

Quel tableau vrai, vivant et animé !

La moralité est ce qu'elle doit être chez l'un et chez l'autre auteur.

Idem, l. c.

. . . . Tum rusticus : Haud mihi vitâ
Est opus hâc, ait, et valeas ; me sylva cavusque
Tutus ab insidiis tenui solabitur ervo.

Le rat des champs, dans la Fontaine, invite son ami à venir le lendemain chez lui :

La Fontaine, l. c.

Ce n'est pas que je me pique
De tous vos festins de roi.

Mais rien ne vient m'interrompre,
Je mange tout à loisir ;
Adieu donc. Fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre !

Ces divers exemples prouvent assez qu'Horace, indépendamment de ses autres talens et de ses autres mérites, doit occuper une place distinguée parmi les fabulistes.



OBSERVATIONS SUR LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE;

Par G. H. GAILLARD.

I.er MÉMOIRE.

Uniformité du sujet. — Variété dans l'exécution. — Plan général de ce Poëme.

LA première idée qui se présente à la lecture d'un poëme si étendu (il a près de douze mille vers), c'est qu'Ovide a dû être effrayé et presque rebuté de l'uniformité continuelle de son sujet, de la nécessité de terminer chacune de ses innombrables fables par une même catastrophe, dont la description ramène toujours à-peu-près les mêmes traits, les mêmes rapports entre les parties changées et les détails de la métamorphose. Je m'explique sur ce que j'entends par ces rapports. Si, par exemple, les pierres que jettent derrière eux Deucalion et Pyrrha, se changent en créatures humaines, les différentes parties de la pierre se changent en des parties analogues du corps humain :

Quæ tamen ex illis aliquo pars humida succo, *Ovid. Metam.*
Et terrena fuit, versa est in corporis usum; *lib. 1, v. 407.*
Quod solidum est flectique nequit, mutatur in ossa;
Quod modò vena fuit, sub eodem nomine mansit.

Si Daphné est changée en laurier, sa chevelure devient feuillage, ses bras s'étendent en rameaux, ses pieds en racines :

In frondem crines, in ramos brachia crescunt; *Ibid. v. 550.*
Pes modò tam velox pigris radicibus hæret.

Si Lycaon devient loup :

In villos abeunt vestes, in crura lacerti. *Ibid. v. 236.*

Ces rapports, toujours à-peu-près les mêmes au fond, variant

cependant par les détails, selon la nature des sujets et des métamorphoses, deviennent, sous la plume ingénieuse d'Ovide, une source féconde de variétés : tantôt il étend sa description, et la charge de rapports ou différens ou semblables ; tantôt il la resserre, et n'énonce la métamorphose que d'un seul mot. Mais quand, au lieu de ces rapports physiques, moins importans, son sujet lui fournit ou lui permet de saisir des rapports moraux, alors la métamorphose devient plus intéressante, et sur-tout la variété beaucoup plus grande, parce qu'elle résulte de la diversité des inclinations, des caractères, des intérêts, des passions, des dispositions, &c. Le féroce Lycaon est devenu loup ; il n'a point changé de caractère :

Ovid. Metam. lib. I, v. 234.

.... Solitæque cupidine cædis
Vertitur in pecudes, et nunc quoque sanguine gaudet.....
Canities eadem est, eadem violentia vultu,
Iidem oculi lucent, eadem feritatis imago.

L'envieuse Aglaure est changée en rocher :

Idem, lib. II, vers. 832.

Nec lapis albus erat ; sua mens infecerat illam.

La malheureuse Byblis, à force de pleurer sur son crime, ou plutôt sur l'inutilité de ce crime, sur la perte de ses espérances, sur les refus persévérans de Caunus, est changée en fontaine :

Idem, l. IX, vers. 662.

Sic lacrymis consumpta suis Phœbeïa Byblis
Vertitur in fontem, qui nunc quoque vallibus illis
Nomen habet dominæ, nigrâque sub ilice manat.

Procné, vengée de Térée son mari, par le meurtre d'Itys leur fils,

Ovid. de Remed. amor. v. 60.

Quæ socii damno sanguinis ulta virum est,

est changée en hirondelle :

Ovid. Metam. l. VI, v. 669.

.... Neque adhuc de pectore cædis
Effluxere notæ, signataque sanguine pluma est.

Perdix, neveu de Dédale, précipité du haut du temple de Minerve par son oncle, jaloux de ses talens, est changé en perdrix, qui

qui ne vole que près de terre, et semble n'avoir pas perdu le souvenir de sa chute :

Propter humum volitat, ponitque in sepibus ova;
Antiquique memor, metuit sublimia, casûs. Ovid. Metam. lib. VIII, vers. 258.

Cycnus, roi de Ligurie, parent et ami de Phaéton, pleuroit, sur les bords de l'Éridan, le sort de son ami foudroyé par Jupiter; il erroit sous des ombrages augmentés par la métamorphose récente des Héliades, sœurs de Phaéton, en peupliers; il est tout-à-coup changé en cygne, et conserve tout son ressentiment de l'injustice dont il accuse la sévérité de Jupiter à l'égard de Phaéton; il ne s'élève point hardiment dans l'air comme les autres oiseaux, il se défie de Jupiter; il hait le feu, et ne veut habiter que les lacs et les fleuves :

. . . . Nec se cœloque Jovique Idem, lib. II, vers. 377.
Credit, ut injustè missi memor ignis ab illo.
Stagna colit patulosque lacus, ignemque perosus,
Quæ colat, elegit contraria flumina flammis.

C'est ainsi que le poëte a l'art d'intéresser, d'associer en quelque sorte son lecteur aux passions et aux intérêts de ses personnages. Ici le lecteur est pour Cycnus contre Jupiter : à la vérité, il avoit été nécessaire d'arrêter l'embrasement du monde par la chute de Phaéton; Jupiter en avoit pris à témoin les autres dieux, et Apollon lui-même :

. . . . Superos testatus et ipsum Ibid. v. 304.
Qui dederat currus, nisi opem ferat, omnia fato
Interitura gravi.

Après le coup porté, il en avoit fait une espèce d'excuse mêlée de menaces, à ce même Apollon, père de Phaëton, qui, dans sa douleur et son dépit, vouloit refuser au monde la lumière du soleil :

. . . . Missos quoque Jupiter ignes Ibid. v. 396.
Excusat, precibusque minas regaliter addit.

Jusque-là Jupiter n'avoit fait que ce qu'exigeoit de lui le salut de son empire; mais pourquoi combler le désespoir de Climène, mère de Phaéton, en lui enlevant encore ses filles? pourquoi punir

dans Cycnus une juste douleur et un souvenir tendre de ses amis malheureux ? Ici les dieux paroissent injustes : mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ; nous n'avons pas à justifier les dieux du paganisme : Ovide lui-même prenoit les traditions telles qu'il les trouvoit ; il n'étoit pas chargé de rectifier les faits ni de réformer la mythologie. Cette conduite si diverse des dieux, tantôt justes, comme envers Lycaon, envers Byblis, envers Myrrha ; tantôt injustes jusqu'à la cruauté, comme Jupiter envers Climène et Cycnus, Diane envers Actéon, Apollon envers Marsyas, tous deux envers les enfans de Niobé ; tantôt voluptueux et vicieux, comme dans l'enlèvement d'Europe, dans la violence faite à la nymphe Io, et dans une multitude d'aventures semblables ; cette diversité de conduite, disons-nous, devient un avantage pour le poëte, par la variété qu'elle répand sur un sujet dont il faut sur-tout corriger l'uniformité.

Mais une source plus féconde d'intérêt et de variété est dans l'effet que produisent ces métamorphoses, soit sur ceux qui en sont ou les objets ou les témoins, soit sur ceux que le sang, l'amitié, l'amour, intéressent au sort des métamorphosés. Ce que Climène éprouve à la vue de ses filles au moment de leur transformation, ce qu'elle fait, ce qu'elle tente pour les dérober à leur malheur, forme un tableau véritablement tragique :

Ovid. Metam. lib. II, v. 355.

. . . . Exstabant tantùm ora vocantia matrem.
Quid faciat mater, nisi quò trahat impetus illam,
Huc eat atque illuc, et, dum licet, oscula jungat !
Non satis est, truncis avellere corpora tentat,
Et teneros manibus ramos abrumpere : at inde
Sanguineæ manant tanquam de vulnere guttæ.
Parce, precor, mater, quæcumque est saucia clamat,
Parce, precor, nostrum laniatur in arbore corpus ;
Jamque vale. Cortex in verba novissima venit.

Apollon et Pan ne se consolent d'avoir vu, l'un Daphné, l'autre Syrinx, mépriser leur tendresse et leur échapper, l'une sous la forme d'un laurier, l'autre sous celle d'un roseau, que par les honneurs qu'ils rendent à ces restes de leurs inhumaines maîtresses, et par l'espèce de commerce qu'ils entretiennent avec ces mêmes restes : Apollon se couronne de laurier, et le consacre

au couronnement des triomphateurs ; il l'honore du privilége d'une éternelle verdure, en mémoire de son éternelle jeunesse ;

Utque meum intonsis caput est juvenile capillis,
Tu quoque perpetuos semper gere frondis honores. Ovid. Metam. lib. I, v. 564.

Pan rassemble plusieurs roseaux ; il en forme la flûte à laquelle il donne le nom de Syrinx, et sur laquelle il chante Syrinx et ses amours :

Hoc mihi colloquium tecum dixisse, manebit, Ibid. v. 710.
Atque ita, disparibus calamis compagine ceræ
Inter se junctis, nomen tenuisse puellæ.

Inachus avoit inutilement cherché sa fille Io par toute la terre. Une superbe génisse erroit sur les bords de ce fleuve, témoin des jeux de son enfance ; sa nouvelle figure, qu'elle aperçoit dans le cristal des eaux, la fait reculer de frayeur :

Venit et ad ripas ubi ludere sæpe solebat, Ibid. v. 639.
Inachidas ripas, novaque ut conspexit in undâ
Cornua, pertimuit, seque externata refugit.

Elle veut parler, elle mugit ; nouvel effroi :

Conatoque queri mugitus edidit ore, Ibid. v. 637.
Pertimuitque sonos, propriâque exterrita voce est.

Elle voit Inachus son père et les Naïades ses sœurs : elle les suit, s'attache à leurs pas, se laisse toucher de leurs mains, et s'offre à leurs caresses ; son père lui présente des herbes qu'il avoit cueillies pour elle ; elle lui baise les mains, verse des larmes, et lui fait connoître qu'elle voudroit pouvoir dire son nom et raconter ses malheurs ; elle y parvient en traçant sur le sable ces mots : *Je suis votre fille Io.* Les regrets d'Inachus sont éloquens et touchans : il voudroit pouvoir mourir ; il se plaint de son immortalité, qui rendra sa douleur éternelle. C'est ainsi que la plupart des fables qui composent ce poëme des Métamorphoses, sont autant de petites tragédies où se développent, quoiqu'en raccourci, les passions et les douleurs tragiques, et qui ont en effet servi de sujets et de canevas à plusieurs de nos tragédies et au plus grand nombre de nos opéras.

Tantôt la métamorphose n'est que le commencement de la

tragédie, comme dans cette fable d'Io, laquelle ayant été changée en génisse par Jupiter, qui vouloit la soustraire à l'implacable vengeance de Junon, ne put néanmoins y échapper; mais qui, après avoir passé par les plus douloureuses épreuves, finit cependant par reprendre sa première forme, et par être adorée comme une déesse.

Calisto, fille de Lycaon, changée en ourse, comme son père en loup, erroit dans les forêts: Arcas son fils, qu'elle avoit eu de Jupiter, la rencontre à la chasse, et ne pouvant reconnoître sa mère sous cette forme hideuse, effrayé de la voir s'avancer vers lui par un mouvement maternel qu'il ne peut comprendre, il alloit la percer de ses flèches: Jupiter prévint ce crime involontaire, en transportant la mère et le fils dans le ciel, où ils forment deux constellations voisines l'une de l'autre.

La métamorphose d'Actéon en cerf est le commencement et la cause de sa fin tragique; il est méconnu et dévoré par ses chiens.

Tantôt la métamorphose est la catastrophe de la tragédie; catastrophe souvent nécessaire et desirée, comme dans la fable de Niobé, où cette mère malheureuse, ayant vu ses sept fils percés de flèches par Apollon, et ses sept filles tomber de même sous les flèches de Diane, sans avoir pu obtenir grâce pour la dernière et la plus jeune de toutes, qu'elle couvroit en vain de tout son corps et de tous ses vêtemens,

Ovid. Metam. l. VI, v. 298.

. . . . Toto corpore mater
Totâ veste tegens,

n'a plus d'asile et de ressource que dans l'insensibilité du rocher dans lequel elle est transformée. Aussi Électre, dans Sophocle, porte-t-elle envie à cette insensibilité de Niobé.

Il en est de même de l'horrible tragédie de Térée, Procné et Philomèle. Le lecteur a besoin de voir finir par une métamorphose la situation désespérée de ces coupables et infortunés personnages.

La douleur d'Alcyone, lorsque les flots ont porté jusqu'à sa vue, sur le rivage, le corps de Céyx, est si forte, qu'on est consolé

de les voir réunis dans une même métamorphose, et persévérans dans le même amour :

> *Tunc quoque mansit amor, nec conjugiale solutum*
> *Fœdus, in alitibus coëunt fiuntque parentes.*

Ovid. Metam. l. XI, v. 743.

Myrrha, dans son repentir, demande elle-même la métamorphose comme une grâce.

Daphné, qui regarde comme le plus grand des maux la perte de son innocence, demande et obtient aussi la même faveur au moment où Apollon est près de triompher d'elle.

Syrinx, par un motif semblable, demande la même grâce aux Nymphes ses sœurs, qui la lui accordent.

Cadmus et Hermione réduits par les malheurs de leur maison à desirer eux-mêmes leur métamorphose, avoient éprouvé une diversité de fortune qui donne à leur aventure un caractère distinctif; et c'est de ces distinctions dans des choses semblables que résulte la variété si nécessaire sur-tout ici. Cadmus n'ayant pas osé retourner en Phénicie auprès d'Agénor son père, parce qu'il n'avoit pu retrouver Europe sa sœur, enlevée par Jupiter, erroit dans la Béotie : il s'y fixe, il y bâtit la ville de Thèbes ; il épouse Hermione, il est le gendre de Mars et de Vénus ; il sort d'eux une nombreuse et brillante postérité. Cadmus sembloit être devenu plus heureux par cette espèce d'exil et de bannissement presque volontaire qu'il s'étoit imposé ; mais Ovide applique ici la maxime de Solon, de n'appeler personne heureux avant d'avoir vu sa fin :

> . . . . *Sed scilicet ultima semper*
> *Exspectanda dies homini est, dicique beatus*
> *Ante obitum nemo supremaque funera debet.*

Idem, lib. III, vers. 135.

Lorsque Cadmus avoit vaincu avec beaucoup de peine le dragon de Mars, sous lequel ses compagnons avoient succombé, au moment où il contemploit avec surprise l'espace immense qu'occupoit le corps de cet ennemi couché sur la terre, il entendit une voix qui s'écrioit :

> . . . . *Quid, Agenore nate, peremptum*
> *Serpentem spectas ? et tu spectabere serpens.*

Ibid. v. 97.

Cette terrible prophétie suffisoit seule pour empoisonner le reste

de sa vie : ce n'étoit pourtant que le présage des malheurs qui alloient fondre sur lui. Actéon, son petit-fils, fut dévoré par ses chiens; Sémelé, sa fille, pour avoir eu l'ambition de voir Jupiter dans tout l'éclat de sa gloire, fut frappée de la foudre et consumée de ses feux ; une autre des filles de Cadmus, Agavé, saisie d'une fureur de Bacchante, mit en pièces Penthée son propre fils, et portoit sa tête en triomphe, la prenant pour la hure d'un sanglier qu'elle croyoit avoir tué à la chasse. Saisi d'une pareille fureur, Athamas, gendre de Cadmus et mari d'Ino, arrache des bras de sa femme son fils Léarque, enfant au berceau, et lui brise la tête contre un rocher; Ino, désespérée, se jette dans la mer avec Mélicerte son autre fils. C'est alors que Cadmus, se rappelant sa funeste victoire sur le serpent de Mars, demande aux dieux d'être changé lui-même en serpent. Il est exaucé, à la vue d'Hermione sa femme, qui demande aussi d'être changée en serpent, et qui l'obtient. A leur rencontre, chacun s'enfuit d'effroi: pour eux, loin de fuir les humains, ils s'en approchent, mais sans jamais les attaquer ni leur nuire; ils se souviennent toujours d'avoir été hommes et malheureux :

Ovid. Metam. l. IV, v. 601.

Nunc quoque nec fugiunt hominem, nec vulnere lædunt ;
Quidque priùs fuerint placidi meminere dracones.

C'est ainsi qu'Ovide sait à propos, et selon la nature du sujet, tempérer par des teintes douces et consolantes, la peinture des plus grands malheurs et des plus terribles catastrophes.

Il y a bien plus de douceur et de consolation encore dans la métamorphose de Philémon et Baucis en arbres ; ou plutôt cette métamorphose étoit le prix de leurs vertus hospitalières, et l'accomplissement du vœu touchant qu'ils avoient formé de ne pas survivre l'un à l'autre :

Id. lib. VIII, vers. 708.

. . . . Quoniam concordes egimus annos,
Auferat hora duos eadem, nec conjugis unquam
Busta meæ videam, neu sim tumulandus ab illâ.

Parvenus à une extrême vieillesse, dans un moment où ils se rappeloient l'honneur qu'ils avoient eu de recevoir les dieux dans leur humble chaumière, et les grâces qu'ils en avoient reçues, ils voient tout-à-coup le front l'un de l'autre se couvrir

de feuillage ; ils n'eurent que le temps de se dire à-la-fois un tendre et dernier adieu :

. . . . . Valeque
O conjux ! dixere simul, simul abdita texit
Ora frutex.

Ovid. Métam. liv. VIII, vers. 717.

Quelquefois la tragédie est sans métamorphose, ou du moins la métamorphose ne porte que sur des objets accessoires étrangers à l'intérêt principal ; elle semble n'être là que pour que l'auteur soit fidèle à son titre et à son sujet : ainsi, dans la fable touchante de Pyrame et Thisbé, il importe peu au sort de ce couple intéressant que le mûrier devienne noir, de blanc qu'il étoit auparavant : cette métamorphose ne s'opère que par analogie.

Arborei fœtus, aspergine cædis, in atram
Vertuntur faciem, madefactaque sanguine radix
Puniceo tingit pendentia mora colore.
. . . .
At tu quæ ramis arbor miserabile corpus
Nunc tegis unius, mox es tectura duorum ;
Signa tene cædis, pullosque et luctibus aptos
Semper habe fœtus, gemini monumenta cruoris.

Idem, lib. IV, vers. 125.

Dans la fable de Coronis, c'est en haine de sa délation que le corbeau change de couleur, et de blanc devient noir ; mais Coronis n'en périt pas moins.

De même encore, dans la fable de Céphale et Procris, il importe peu au sujet tragique de cette fable, que le chien Lælape et le monstre qu'il poursuit soient changés en deux marbres qui, malgré leur immobilité, semblent encore l'un s'enfuir, l'autre courir et aboyer après le premier.

. . . . . . Medio (mirum !) duo marmora campo
Aspicio ; fugere hoc, illud latrare, putares.

Idem, l. VII, vers. 790.

Outre les différentes sources de variété que nous venons d'observer, il en est une plus fine, plus délicate, plus dépendante du talent de l'auteur ; c'est la différence qu'il a su mettre dans le détail de fables dont le fond paroît semblable. Cadmus et Hermione sont unis dans leur grandeur, et ensuite dans leurs malheurs, comme Philémon et Baucis dans leur pauvreté vertueuse ; ils sont la ressource et la consolation l'un de l'autre, et ils ont, comme

Philémon et Baucis, ce rare et inestimable avantage de ne pas survivre l'un à l'autre. Un écrivain ordinaire auroit laissé percer cette ressemblance dans tous les détails des deux fables : ici elle n'a rien de sensible ; il n'y a que la réflexion qui la fasse apercevoir ; la ressemblance disparoît jusque dans cette heureuse conformité, de ne pas survivre l'un à l'autre. Cadmus et Hermione n'en ont pas reçu, comme Philémon et Baucis, l'assurance des dieux, et n'ont pas été en situation de la demander ; ainsi Hermione a toute la douleur de la transformation de son époux :

Ovid. Metam. l. IV, v. 589.

Nuda manu feriens exclamat pectora conjux :
Cadme, mane, teque his infelix exue monstris.
Cadme, quid hoc ! ubi pes ! ubi sunt humerique, manusque,
Et color et facies, et, dum loquor, omnia !

Ce n'est que dans son désespoir qu'elle demande et qu'elle obtient d'être aussi changée en serpent :

Ibid. v. 599.

Et subitò duo sunt, junctoque volumine serpunt.

Cadmus et Hermione, par les malheurs et les pertes de leur maison, pourroient encore, ainsi que Niobé, être comparés à Hécube. Lisez ces trois différentes fables ; il n'en est aucune qui fasse seulement souvenir des autres.

J'en dis presque autant de Byblis et de Myrrha, victimes l'une et l'autre d'une passion incestueuse ; mais l'une satisfaite, l'autre rebutée, et toutes deux d'ailleurs peintes avec des différences et une diversité de nuances très-fines et très-marquées.

J'en dis autant de Médée et de Procné, toutes deux immolant leurs enfans en haine de leurs maris.

La situation de Syrinx et de Daphné, poursuivies, l'une par le dieu Pan, l'autre par Apollon, et métamorphosées, selon leur prière, au moment où elles alloient être vaincues, est tellement la même, qu'elle n'a pu être diversifiée que par la forme ; mais combien en effet cette forme est différente ! Mercure, qui raconte la fable de Syrinx pour endormir Argus, ne la raconte qu'incidemment et en courant ; il ne dit que ce qui est nécessaire pour l'effet qu'il veut produire, ou plutôt il ne dit rien ; mais

l'auteur

l'auteur ajoute ce que Mercure alloit dire lorsqu'il s'aperçut qu'Argus étoit endormi :

Talia dicturus *vidit Cyllenius omnes*
Succubuisse oculos, adopertaque lumina somno.

Ovid. Metam. lib. I, v. 648.

On n'a donc qu'un précis fort succinct de l'histoire de Syrinx, au lieu de ce beau et riche développement de la fable de Daphné, où l'on voit éclater la vengeance de l'Amour contre Apollon, qui, fier de sa victoire remportée sur le serpent Python, a traité l'Amour avec hauteur et mépris.

La situation de Jupiter et d'Apollon d'un côté, de Sémélé et de Phaéton de l'autre, est absolument la même, lorsque ces dieux ayant juré par le Styx, d'accorder, l'un à Sémélé, l'autre à Phaéton, ce que ceux-ci demanderoient, l'imprudente Sémélé, le présomptueux Phaéton, forment chacun un vœu qui doit leur être funeste. Toute la différence est dans l'exécution. Apollon ou le Soleil emploie cinquante ou soixante vers à exposer à Phaéton tous les dangers de sa demande. Jupiter ne dit rien, et le poëte ne dit qu'un mot :

. . . . Voluit Deus ora loquentis
Opprimere ; exierat jam vox properata sub auras.
Ingemuit, neque enim non hæc optasse, neque ille
Non jurasse potest.

Idem, lib. III, vers 295.

Scylla et Médée trahissent également leurs pères pour leurs amans; il n'y a cependant presque aucune conformité entre leurs histoires, non plus qu'entre celles d'Hécube et de Niobé, dont la destinée est la même.

Il résulte de tout ce que nous venons d'observer, qu'Ovide, sentant le vice essentiel de son sujet, l'uniformité, s'est attaché à le corriger par toutes les variétés de forme et de détail qu'il a pu imaginer, et que c'est une espèce de tour de force qu'il a voulu faire et qu'il a très-heureusement exécuté.

Un autre tour de force non moins difficile, étoit de ramener à l'unité cette multitude de fables si diverses qui composent le poëme des Métamorphoses, en les unissant toutes par un lien commun. Plusieurs poëtes, tant anciens que modernes, ont paru

s'étudier à mettre ainsi entre quelques-uns de leurs poëmes de tout genre, grands ou petits, une sorte de connexion et de dépendance. A commencer par Homère, l'Odyssée est en quelque façon la suite de l'Iliade, puisque c'est l'histoire de la longue navigation et du retour dans la Grèce, d'un des héros Grecs vainqueurs de Troie ; chez les tragiques Grecs, dans Eschyle, *les Coëphores* et *les Euménides* sont la suite de la tragédie d'*Agamemnon.* Dans Sophocle, il y a la même liaison entre *Œdipe roi, Œdipe à Colone* et *Antigone.* Dans *Euripide, Iphigénie en Tauride* est évidemment la suite d'*Iphigénie en Aulide ;* et il y a aussi une liaison sensible entre *les Troyennes, l'Hécube* et *l'Andromaque* du même Euripide. Plusieurs pièces du grand dramatique Anglais Shakespeare, sont autant de chapitres de l'histoire d'Angleterre enchaînés les uns aux autres. Quelques fabulistes modernes ont essayé de lier ainsi quelques-unes de leurs fables, en les rapportant à un même objet envisagé sous des faces diverses, ou à différens objets envisagés sous la même face : la Fontaine peut leur en avoir donné l'idée, en joignant quelquefois deux fables différentes qu'il adapte au même sujet et à la même moralité, comme dans les fables 15.e et 16.e du livre 1.er, *la Mort et le Malheureux, la Mort et le Bucheron ;* 11.e et 12.e du livre II, *le Lion et le Rat, la Colombe et la Fourmi ;* 1.re et 2.e du livre VI, *le Pâtre et le Lion, le Lion et le Chasseur ;* 4.e du livre VII, *le Héron, la Fille ;* 16.e du livre VIII, *l'Horoscope.* Quelquefois, au contraire, la Fontaine tire d'une seule fable plusieurs moralités, comme dans la fable 9.e du livre II, *le Lion et le Moucheron.* Mais personne, ni avant ni après Ovide, n'avoit imaginé de faire un seul et même poëme d'une multitude de fables toutes différentes, toutes indépendantes les unes des autres, de genres et de caractères différens, les unes tragiques et pathétiques, les autres héroïques et merveilleuses, quelques-unes purement érotiques, quelques autres purement morales, les unes appartenant à l'histoire, les autres à la mythologie ; et de les unir toutes par un fil, quelquefois assez léger et presque imperceptible, mais toujours existant et qu'on peut toujours suivre, comme nous allons le faire en traçant le plan de ce singulier poëme. Ce plan sera seul l'objet de

ce premier mémoire : nous réservons pour les mémoires suivans l'examen des détails ; dans un second, nous en parcourrons les principales beautés ; dans un troisième, nous observerons quelques-unes des imitations ou qu'Ovide a faites, ou auxquelles il a donné lieu.

Par ce lien qui unit les différentes parties de ce grand poëme, je n'entends plus la métamorphose qui termine chacune de ces fables, et dont l'uniformité est un défaut du sujet, habilement corrigé ou pallié par l'auteur, mais cet art des transitions qui, comme dans l'histoire, nous guide dans le labyrinthe des événemens, et semble les faire naître les uns des autres.

. . . . Primâque ab origine mundi
Ad mea perpetuum deducite tempora carmen. — Ovid. Metam. lib. I, vers. 3.

Le débrouillement du chaos amène naturellement la description des quatre âges, dont le dernier produit tous les crimes : non contens de nuire aux hommes, les géans escaladent le ciel ; ils sont foudroyés ; et de leur sang répandu dans le sein de la Terre leur mère, naît une race d'hommes impies et avides de carnage :

Scires è sanguine natos. — Ibid. v. 162.

Sur le bruit de leurs attentats, Jupiter descend sur la terre pour s'en assurer par lui-même. Lycaon lui dresse des embuches, et lui sert à table les membres d'une victime humaine qu'il avoit immolée : Jupiter brûle et détruit cette maison sacrilége, et change Lycaon en loup. Mais retrouvant par-tout à-peu-près les mêmes crimes, il se résout à perdre la race humaine ; de là le déluge, bientôt suivi de la reproduction du genre humain par les pierres que jettent derrière eux Deucalion et Pyrrha, seuls personnages justes et agréables aux dieux, et seuls échappés au déluge ; c'est de ces pierres que nous sommes nés :

Indè genus durum sumus, experiensque laborum,
Et documenta damus quâ simus origine nati. — Ibid. v. 414.

La terre, détrempée par les eaux du déluge et réchauffée par les rayons du soleil, reproduisit d'elle-même les divers animaux, entre autres l'énorme serpent Python qu'Apollon perça de ses

flèches. Ce dieu, fier de sa victoire, prend imprudemment querelle avec l'Amour, qui, pour se venger de lui, le rend amoureux de Daphné, qu'il rend insensible à sa tendresse : Daphné est changée en laurier. Elle étoit fille du fleuve Pénée : les fleuves voisins ou tributaires du Pénée viennent ou le féliciter d'avoir dérobé sa fille à la poursuite d'Apollon, ou le consoler de l'avoir perdue. Inachus seul n'y vient pas ; il a aussi perdu sa fille Io, que Jupiter a séduite ou vaincue et ensuite changée en génisse ; il cherche et pleure sa fille, dont il ignore le sort, qui ne lui est enfin révélé que par ces caractères que la génisse trace sur le sable, comme nous l'avons dit. Junon met la génisse sous la garde d'Argus, Mercure endort Argus par l'histoire de Syrinx et le tue : Junon attache les cent yeux d'Argus à la queue du paon, son oiseau favori. Jupiter apaise Junon : alors Io reprend sa première forme ; elle est adorée en Égypte sous le nom d'Isis. Le fils qu'elle avoit eu de Jupiter, Epaphus, eut une querelle avec Phaéton, qui, se croyant avec raison fils du Soleil sur la foi de Climène sa mère, et tout orgueilleux de cette origine céleste, ne vouloit voir dans Epaphus qu'un compagnon et qu'un égal, auquel il affectoit de refuser toute déférence : Epaphus, pour l'humilier, lui montre sur sa naissance des doutes injurieux; pour les dissiper aux yeux de l'univers, Phaéton force le Soleil son père à lui laisser conduire son char, et il embrase le monde. Nous avons dit quel fut son sort et celui des Héliades ses sœurs, et de Cycnus leur parent et leur ami.

La fable qui suit immédiatement, est celle de Calisto changée en ourse, et ensuite dans la constellation de la grande ourse. Mais par où l'auteur a-t-il passé de la famille de Phaéton à Calisto ? Le voici : Jupiter faisant la revue du monde pour en raffermir les fondemens ébranlés par l'embrasement qu'avoit causé Phaéton, s'arrête dans l'Arcadie, contrée qui lui est particulièrement chère; il y voit Calisto, il la séduit, il en a pour fils Arcas. Cette transition ne nous paroît pas heureuse, 1.° à cause du défaut d'analogie entre les soins respectables du maître des dieux veillant à la conservation de son empire, et une aventure galante ; 2.° parce que c'est la seconde fois qu'on fait voyager Jupiter sur la terre, et particulièrement en Arcadie, dans le même esprit

d'observation et de providence, et que c'est la répétition de la même machine. Observons en passant, comme une chose indifférente, que la division de ce poëme en livres est absolument insignifiante, et ne marque aucune séparation des sujets. Le premier livre finit par le voyage de Phaéton au palais du Soleil, et le second commence par la description de ce même palais; celui-ci finit par l'enlèvement d'Europe, et le troisième en contient les suites. Il y a encore d'autres exemples d'un pareil enjambement d'un livre à un autre.

Junon, jalouse de Calisto, comme elle l'avoit été d'Io, et voyant avec dépit sa nouvelle rivale reçue dans le ciel, s'en dédommage en allant prier les dieux de la mer de ne la pas recevoir dans leur empire comme les autres astres; elle traverse les airs dans son char traîné par ces paons nouvellement ornés de tous les yeux d'Argus:

Tam nuper pictis cæso pavonibus Argo
Quàm tu nuper eras, cùm candidus antè fuisses, *Ovid. Metam. lib. II, v. 533.*
Corve loquax, subitò nigrantes versus in alas.

Tel est le fil extrêmement léger qui joint la fable de Coronis à celle de Calisto; ce fil est purement chronologique. Vers le même temps où la queue du paon s'enrichissoit des dépouilles d'Argus, le corbeau perdoit sa blancheur pour avoir, par un zèle imprudent, instruit Apollon de l'infidélité de Coronis, malgré l'avis de la corneille, qui, pour une semblable délation, avoit été rejetée par Pallas, et s'étoit vu préférer Nyctimène, c'est-à-dire, la chouette, quoique celle-ci fût coupable du même crime que Myrrha; au lieu que Cornix, autrefois fille de roi, poursuivie par Neptune, et implorant l'assistance des dieux pour lui échapper, avoit été changée en corneille par Pallas même, dont, par conséquent, elle auroit dû être l'oiseau favori.

Apollon, ayant, dans les transports de sa jalousie, percé Coronis de ses flèches, sauva du moins l'enfant qu'elle portoit dans son sein et dont il étoit le père. C'étoit Esculape; il le porta lui-même dans l'antre du centaure Chiron, qu'il chargea de l'élever. Ocyroé, fille de Chiron, fut changée en jument: Chiron imploroit en vain pour elle le secours d'Apollon; Apollon, alors chassé du ciel, étoit réduit à garder les troupeaux d'Admète. Mercure,

patron des voleurs, et voleur lui-même, détourne les bœufs d'Admète, et change en pierre le vieillard Battus, qui l'avoit vu et trahi. Il devient ensuite amoureux d'Hersé, fille de Cécrops, et change aussi en rocher l'envieuse et mercenaire Aglaure, sœur d'Hersé, laquelle, après avoir reçu de lui une forte somme pour favoriser son amour, vouloit, par jalousie, l'empêcher d'entrer dans la chambre d'Hersé. Il prête ensuite à Jupiter son ministère accoutumé pour l'enlèvement d'Europe : Agénor, roi de Phénicie, père d'Europe et de Cadmus, envoie celui-ci chercher sa sœur; nous avons rapporté les exploits, les succès, les malheurs de Cadmus et de sa race. Ovide en interrompt le récit par l'épisode de Tirésias rendu aveugle par Junon, pour avoir prononcé contre elle en faveur de Jupiter, dans une dispute dont le mari et la femme l'avoient fait juge. Jupiter, pour le dédommager, lui accorda le don de lire dans l'avenir; il rendoit publiquement des oracles dans les villes de la Grèce. Celui qu'il rendit au sujet de Narcisse, fils du fleuve Céphise et de la nymphe Lyriope, dédaigné long-temps comme inintelligible et ne présentant aucun sens à l'esprit, fut éclairci et vérifié par l'événement; de là, l'histoire de Narcisse et d'Écho, l'un changé en fleur, l'autre réduite à ce son qui retentit dans l'air. Cet épisode ne tient à l'histoire de la famille de Cadmus que par un rapport chronologique,

Ovid. Metam. lib. III, v. 316.

Dumque ea per terras fatali lege geruntur;

mais Ovide le fait rentrer habilement dans cette histoire par l'oracle que Tirésias rend à Penthée, petit-fils de Cadmus et d'Hermione par Agavé, au sujet de Bacchus, autre petit-fils de Cadmus et d'Hermione par Sémélé. Celui-ci devient un dieu puissant qui opère diverses métamorphoses, exerce des vengeances terribles sur ses ennemis, et dont le culte s'établit malgré les contradictions. Cependant à Thèbes même les Minéides ne veulent point reconnoître la divinité de Bacchus; et le jour où l'on célébroit les orgies de ce dieu, elles s'obstinent, malgré la défense expresse du prêtre et l'exemple des Thébains, à s'occuper de leurs travaux ordinaires : tandis qu'elles travaillent et qu'elles filent, elles racontent à l'envi diverses histoires, celle de Pyrame et de Thisbé, les amours de Mars et de Vénus pris dans les filets

de Vulcain, les amours d'Apollon et de Leucothoé, laquelle est changée dans l'arbre qui produit l'encens, ainsi que sa rivale Clytie en héliotrope, l'histoire de Salmacis et d'Hermaphrodite, sans compter une multitude d'autres fables et métamorphoses qu'elles ne font qu'indiquer d'un seul mot. On sent que ce cadre pouvoit contenir toutes les fables qu'on auroit voulu conter : mais Ovide n'en abuse pas ; il craint trop l'uniformité. La vengeance de Bacchus vient terminer ces récits ; les Minéides sont transformées en chauves-souris.

Acrisius, roi d'Argos, qui étoit aussi de la race de Cadmus, refusoit pareillement de reconnoître Bacchus pour fils de Jupiter ; il avoit méconnu de même son propre petit-fils Persée, que Danaé avoit eu de Jupiter changé en pluie d'or. De là, par une transition naturelle, toute l'histoire de Persée et d'Andromède avec ses accessoires, les Gorgones, Pégase, Atlas changé en montagne, la tête de Méduse pétrifiant les ennemis de Persée, le combat de ce héros contre Phinée et sa troupe, &c. Minerve, qui avoit accompagné et secondé Persée dans toutes ses expéditions, le quitte quand il n'a plus besoin de son assistance, et va visiter l'Hélicon et l'Hippocrène. Une des Muses lui raconte comment, changées en oiseaux, elles s'étoient dérobées aux attentats du tyran Pyrénée, qui, voulant les suivre à travers les airs, tomba du haut d'une tour, et se tua. Elle raconte encore le combat du chant entre les neuf Piérides et les neuf Muses, les premières, par impiété, rappelant des faits peu honorables aux dieux, tels que leurs métamorphoses en animaux dans l'Égypte, et célébrant la valeur des Titans ; les Muses chantant les bienfaits de Cérès, l'enlèvement de Proserpine par Pluton et les suites qu'il entraîne, Cyané changée en fontaine, un enfant insolent en lésard, Ascalaphe en hibou, la métamorphose des Sirènes, les amours d'Alphée et d'Aréthuse, les leçons et les secours que Cérès donne à Triptolème, et Lyncée, roi des Scythes, changé en lynx au moment où il alloit assassiner ce favori de Cérès. Tels furent les chants des Muses ; ils obtinrent la victoire : les Piérides furent changées en pies. Ce combat des Muses contre les Piérides a pour pendant celui de Pallas contre Arachné, nouveau cadre à-peu-près du même genre, et cependant différent, où Pallas

représente sur son canevas la puissance et la grandeur des dieux, et les exemples de leur vengeance contre les mortels qui avoient osé s'égaler à eux. Arachné représente les amours des dieux. Pallas, quoique originairement elle eût instruit elle-même Arachné, ne remporta point la victoire; dans son dépit, elle maltraita tellement Arachné, que celle-ci se pendit de désespoir. Pallas en eut pitié, et la changea en araignée:

Ovid. Metam. lib. VI, v. 133.

...... Vive quidem, pende tamen, improba, dixit.

Niobé, qui avoit connu Arachné, profita mal de son exemple: ivre de sa grandeur et de sa fécondité, elle osa braver Latone, qui fit périr tous ses enfans et la changea en rocher, ainsi que les paysans de Lycie en grenouilles. Apollon, fils de Latone, ayant vaincu Marsyas au combat de la flûte, écorche ce satyre, et le change en fleuve. Pélops pleure Amphion et Niobé et toute leur race si malheureusement éteinte; ce qui amène l'histoire de Tantale et de Pélops, et de l'épaule d'ivoire. De là on arrive à la tragique histoire de Térée et Philomèle, par la transition suivante:

Ibid. vers. 412.

Finitimi proceres coeunt; urbesque propinquæ
Oravere suos ire ad solatia reges......
..........Solæ cessatis Athenæ.
Obstitit officio bellum.

Ici paroît Térée, gendre de Pandion, roi d'Athènes, mari incestueux de Procné, amant et bourreau de Philomèle, devenu le tombeau vivant d'Itys son fils.

Ibid. v. 665.

Seque vocat bustum miserabile nati.

Pandion meurt de douleur de la perte de ses filles; Érecthée lui succède. Orithye, fille de ce dernier, enlevée par Borée, fut mère de Calaïs et de Zéthès, compagnons de Jason dans l'expédition des Argonautes. Ici se trouve toute l'histoire de Jason et de Médée, le rajeunissement d'Œson, le meurtre de Pélias, que ses filles égorgent par piété, tous les crimes de Médée, et une multitude de fables et de métamorphoses dont Ovide fait une énumération rapide, en nommant et décrivant tous les lieux parcourus par Médée dans ses voyages et ses fuites, et les grandes actions de Thésée, qui avoit pensé périr par un crime de Médée;

sa

sa reconnoissance avec Égée son père, la guerre qui s'allume entre Égée et Minos ; Æacus, fils de Jupiter et roi d'Égine, refuse des secours à Minos et en accorde à Céphale et aux Athéniens, dont Céphale est l'ambassadeur. Æacus raconte à Céphale comment son île, dépeuplée par la peste, fut repeuplée par les Myrmidons, fourmis changées en hommes ; Céphale raconte ses malheurs, ses froideurs pour l'Aurore, la mort de Procris son épouse, sœur d'Orithye. Dans la guerre que Minos fait aux Athéniens, Scylla, devenue amoureuse de Minos, lui livre Nisus son père et la ville de Mégare ; elle est changée en un foible oiseau (en alouette), et son père en oiseau de proie (une espèce d'aigle) qui la poursuit et ne lui laisse aucun repos. L'histoire de Minos entraîne celle de Pasiphaé, du Minotaure, du Labyrinthe de Crète, de Dédale et d'Icare, d'Ariadne abandonnée par Thésée, épousée par Bacchus et transportée au ciel, où elle forme la constellation de la couronne. Thésée, en tuant le Minotaure et affranchissant Athènes du tribut des sept jeunes gens qu'elle étoit obligée de livrer tous les ans au monstre, avoit acquis une grande gloire ; les peuples d'Achaïe implorent son secours contre les ravages que faisoit le sanglier de Calydon : cette chasse est liée à l'histoire de Méléagre et d'Althée, qui venge sur son fils la mort de Plexippe et de Toxée ses frères, en consumant le tison fatal auquel est attachée la vie de Méléagre. Thésée, retournant à Athènes avec son ami Pirithoüs, est arrêté par le débordement des eaux du fleuve Achéloüs : le dieu du fleuve les reçoit dans son antre ; et ces héros, dans leurs entretiens, racontent différentes aventures et différentes métamorphoses, dont les principales sont la fable de Philémon et Baucis, les diverses transformations de Protée et de la fille d'Érisichthon. Achéloüs, qui avoit aussi le don de prendre à son gré toute sorte de formes, raconte l'histoire de son combat contre Hercule, et celle de la corne d'abondance : ceci entraîne l'histoire d'Hercule et de Déjanire, la vengeance du centaure Nessus, la mort et l'apothéose d'Hercule, l'histoire d'Alcmène sa mère, et, par un enchaînement de récits, celle de Byblis et de Caunus, celle d'Iolaüs rendu aux belles années de sa jeunesse, celle d'Iphis qui change de sexe, &c. Toutes ces histoires ne sont plus racontées chez Achéloüs par ses hôtes; ils

ont pris congé de lui ; elles naissent de divers intérêts de famille, de divers rapports de généalogie. En général, Ovide s'attache autant à varier la manière d'amener et d'enchaîner ses histoires que la nature de ses histoires mêmes.

Le dieu d'Hymen venoit d'unir Iphis avec sa chère Ianthe. Orphée appelle ce même dieu chez les Thraces, où il épouse Eurydice sous de moins heureux auspices. Orphée, par la douceur de ses chants, attiroit non-seulement les animaux, mais les arbres; parmi ces arbres on distinguoit Atis changé en pin, et Cyparissus en cyprès. Ovide ayant sous sa main un chantre et un poëte tel qu'Orphée, s'en sert pour raconter l'enlèvement de Ganymède par Jupiter, Hyacinthe changé en fleur par Apollon, Pygmalion amoureux de sa statue, et devenu par elle père de ce Cinyras,

Ovid. Metam. lib. X, v. 298.

Qui, si sine prole fuisset, ...
Inter felices Cinyras potuisset haberi.

De lui et de Myrrha sa fille, naquit Adonis, dont Orphée chante aussi les amours avec Vénus. Celle-ci raconte au jeune Adonis l'histoire d'Hippomène et d'Atalante, et leur métamorphose en lions. Adonis est tué par un sanglier et changé en fleur par Vénus. Les femmes de Thrace, irritées des mépris d'Orphée, le mettent en pièces; Bacchus, pour le venger, les change en arbres. Bacchus cherchoit Silène qui s'étoit égaré; Midas le lui rend; ce qui amène toute l'histoire de Midas, son jugement contre Apollon, et la vengeance qu'Apollon en tire.

Nous approchons des temps de Troie : Apollon et Neptune bâtissent cette ville; Laomédon les trompe sur le prix convenu; ils l'en punissent ; Hésione, fille de Laomédon, est exposée, comme Andromède, à un monstre marin. Mais autant la fable d'Andromède est développée, autant celle-ci est abrégée, ou plutôt elle est indiquée d'un seul mot, en sorte que la répétition disparoît entièrement. Laomédon trompe encore Hercule, qui avoit délivré Hésione, sous la promesse qu'on la lui donneroit en mariage ; Hercule indigné prend la ville de Troie, et donne Hésione à Télamon. Pélée, frère de Télamon, plus heureux encore, eut la déesse Thétis pour femme, et fut père d'Achille. Pélée, exilé pour avoir tué Phocus, aussi son frère, se retire à Trachine chez Céyx. Suit la touchante fable de Céyx et Alcyone.

Æsacus, petit-fils de Laomédon et fils de Priam, est changé en plongeon : le chagrin qu'il avoit eu de perdre la nymphe Hespérie, qu'il aimoit, assimile son histoire à celle d'Alcyone ; et c'est cette ressemblance qui en fait la liaison.

Le douzième livre est rempli par la guerre de Troie, les exploits et la mort d'Achille. Ces récits ne sont interrompus que par quelques histoires que raconte le vieux Nestor, entre autres le combat des Centaures et des Lapithes.

Le treizième livre s'ouvre par cette belle et si éloquente dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille. Suivent diverses métamorphoses qui appartiennent encore à l'histoire du siége de Troie, et qui en sont des suites, comme celles d'Hécube en chienne, des cendres de Memnon, tué par Achille devant Troie, en oiseaux appelés de son nom *Memnonides*, et plusieurs autres semblables. Cependant les restes de Troie ne sont pas détruits ; Énée part avec Anchise son père et Ascagne son fils ; il s'avance vers l'Italie, et sur sa route il rencontre les monumens de diverses métamorphoses et de diverses aventures, telles que les amours d'Acis et Galathée, et la jalousie de Polyphème, la métamorphose de Glaucus en dieu marin.

Le quatorzième livre présente d'abord les métamorphoses, fruit des opérations magiques de Circé ; Scylla, fille de Phorcus, amante de Glaucus, changée en monstre dont les entrailles étoient dévorées par des chiens, puis en rocher, écueil redoutable aux voyageurs ; les compagnons d'Ulysse changés en bêtes ; Picus, roi d'Italie, en pivert ; Canente, sa femme, en un son, en un souffle harmonieux ; les compagnons de Diomède en oiseaux ; les vaisseaux d'Énée en nymphes de la mer ; Ardée, capitale du royaume de Turnus, en un oiseau ; Énée en dieu.

A Énée succède Ascagne, son fils, puis une suite de rois Troyens jusqu'à Procas, dont Virgile a aussi parlé :

Proximus ille, Procas Trojanæ gloria gentis. *Æneid. lib. VI, v. 767.*

Sous lui vivoient Vertumne et Pomone, dont on voit ici les amours, qui ont fourni la matière d'un si bel acte à l'Opéra, et qui sont entremêlés ici de l'histoire d'Iphis et d'Anaxarète.

L'histoire Romaine commence. Romulus et Hersilie sa femme

sont mis au rang des dieux, l'un sous le nom de Quirinus, l'autre sous celui d'Ora.

Numa succède à Romulus. Vers le même temps un citoyen d'Argos est averti en songe par Hercule de passer en Italie ; mais la loi d'Argos punissoit de mort le simple projet de sortir du pays: Myscelos, c'est ce citoyen, est mis en cause et condamné ; mais lorsqu'on voulut procéder à l'examen du scrutin, toutes les boules noires se trouvèrent blanches; il fallut obéir à Hercule : Myscelos passa en Italie, où il bâtit la ville de Crotone. Là vivoit Pythagore. Ovide tire de la doctrine de ce philosophe, non-seulement tout le dogme de la métempsycose, non-seulement cette éloquente et pathétique déclamation contre les carnivores, qui a servi de modèle à Plutarque, et parmi nous à l'éloquent philosophe de Genève, mais l'histoire rapide des grands changemens physiques, moraux et politiques, arrivés dans l'univers. Jusque-là les métamorphoses étoient individuelles ; c'étoient autant de miracles particuliers : ici elles sont en masse ; elles sont l'ouvrage du temps et la suite des lois éternelles, en vertu desquelles rien ne dure afin que tout dure; ce sont des terres devenues mers, des mers devenues terre-ferme ; ce sont des empires qui tombent et qui font place à d'autres ; c'est enfin Rome même, fille de Troie, qui change aussi, mais en s'accroissant et en se préparant à devenir la reine du monde :

Ovid. Metam. lib. XV, v. 434.

Hæc igitur formam crescendo mutat, et olim
Immensi caput orbis erit.

Égérie, veuve de Numa, va cacher sa douleur dans la vallée d'Aricie ; elle y trouve Hippolyte, qui, ressuscité par Esculape et placé par Diane dans la forêt d'Aricie, sous le nom du dieu *Virbius*, c'est-à-dire, *deux fois homme*, raconte à Égérie ses malheurs passés, pour la consoler de sa douleur présente. Égérie continue de pleurer, et devient fontaine.

Une peste violente fait appeler Esculape d'Épidaure à Rome, où il vient transformé en serpent, et se fait reconnoître pour un dieu par ses bienfaits.

Les traditions de la république Romaine ne fournissant à Ovide d'autres métamorphoses que l'histoire fabuleuse de Cipus et de

ses cornes mystérieuses, on passe à Jules César changé en astre, et placé dans les cieux, d'où il contemple avec satisfaction les exploits d'Auguste, son fils adoptif, qui surpassent même les siens, comme Agamemnon surpasse Atrée, comme Thésée est supérieur à Égée, Achille à Pélée, Jupiter à Saturne.

Là finit le grand ouvrage dont nous venons de tracer le plan; nous en examinerons les détails dans les mémoires suivans.



OBSERVATIONS
SUR LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE;

Par G. H. Gaillard.

II.e MÉMOIRE.

Beautés et défauts d'Ovide.

Après avoir, dans le premier mémoire, tracé le plan de ce poëme, et montré avec quel art l'auteur a su corriger l'uniformité générale de son sujet par la variété des détails, il nous reste à examiner les autres mérites de ces mêmes détails, et les ressources infinies du talent d'Ovide.

J'observe d'abord que de tous les poëtes Latins, Ovide est celui qu'entendent le plus facilement ceux même à qui la langue Latine est médiocrement familière; ce qui me paroît tenir à plusieurs causes différentes :

1.° Au naturel parfait des idées, qui, se présentant d'elles-mêmes à tous les bons esprits, sont aisément reconnues ou devinées par eux ;

2.° À la netteté de l'expression, qui, n'ayant aucun tour ni forcé, ni recherché, ni gêné, ni précieux, ni chargé de métaphores bizarres, facilite par-tout l'intelligence du texte, et rend les commentaires inutiles ;

3.° A un certain éclat que l'esprit répand toujours sur les pensées et sur les expressions. Eh! quel homme eut jamais plus d'esprit qu'Ovide? On lui en trouve quelquefois trop, et nous aurons occasion de discuter ce reproche dans la suite. Mais les Français, et parmi eux les gens du monde aimables qui en général aiment l'esprit, et qui regardent ce qu'ils entendent par ce mot comme un don particulier à leur nation, trouvent à Ovide ce qu'ils apellent *l'esprit Français*, c'est-à-dire, le talent

de saisir avec finesse des rapports délicats, l'art de descendre avec grâce, de la gravité Romaine à l'enjouement qu'on appelle *Français,* et de l'introduire avec goût dans les sujets même qui semblent s'y refuser. Racine n'eût pas dit au traducteur d'Ovide ce qu'il disoit au traducteur de Démosthène : *Le bourreau ne va-t-il pas donner de l'esprit à Démosthène !* Il eût dit à du Ryer et à Thomas Corneille, tous deux foibles traducteurs des *Métamorphoses,* l'un en prose, l'autre en vers : *Tâchez de lui conserver tout l'esprit qu'il a.*

Si ce que nous disons ici de l'esprit *Français* d'Ovide a besoin de commentaire, on le trouvera dans quelques exemples tirés de ce poëte. Dans son *Art d'aimer,* qui, n'étant que l'art de séduire, admettoit tout l'enjouement qu'il vouloit y mettre, il recommande à l'amant les soins les plus empressés auprès de sa maîtresse jusque dans les moindres choses : « a-t-elle sur sa robe un grain de » poussière, secouez-le ; n'en a-t-elle pas, secouez toujours. »

Et si pulvis erit nullus, tamen excute nullum.

Il s'agit de lui montrer de l'attention et de l'intérêt.

Ovide recommande encore de porter toujours chez sa maîtresse un visage riant et serein, un ton doux et aimable. Laissez aux époux, dit-il, les disputes et les querelles ; c'est l'apanage de l'hymen :

Lis decet uxores, dos est uxoria lites. *Ovid. Ars Amat. II. 155.*

C'est ainsi que parmi nous la Fontaine *assigne* à la Discorde *l'auberge de l'Hyménée.*

Le poëme des *Métamorphoses* n'admettoit guère ces sortes de gaietés ; on en retrouve cependant des traces dans la fable des filets de Vulcain, où Mars et Vénus surpris sont exposés aux regards et à la risée de tout l'olympe.

Illi jacuere ligati. . . . . . .
Turpiter, atque aliquis de dîs non tristibus *optet*
Sic fieri turpis. *Ovid. Metam. lib. IV, v. 186.*

Cette réflexion est en effet *non tristis.* C'est aussi à-peu-près de ce ton de gaieté que parmi nous Jean-Baptiste Rousseau a traité le même sujet. Le Soleil, pour se venger de l'infidélité de Vénus,

court en avertir Vulcain ; le poëte commence par lui donner le conseil beaucoup plus gai de se taire, et d'obtenir de Vénus le prix de son silence ; puis, lorsque les amans sont surpris par le mari,

> Vulcain à ce spectacle appelle tous les dieux;
> Quand tout-à-coup Momus court à ce dieu peu sage,
> Et d'un laurier burlesque orne son triste front.
> Tout l'olympe éclata de rire;
> Et Vulcain, essuyant mille traits de satire,
> S'enfuit, et dans Lemnos va cacher son affront.

C'est encore un badinage, et, s'il faut tout dire, un badinage qu'un goût sévère eût rejeté, que le discours ridicule par la nature et l'accumulation des comparaisons qu'Ovide met dans la bouche du cyclope Polyphême : les adjectifs comparatifs y sont entassés avec affectation, et paroissent y être épuisés. Galathée pouvoit se moquer sérieusement des manières grossières et des harangues lourdement amoureuses de Polyphème, sans nous en donner ce burlesque échantillon, qui déroge trop à la dignité du ton épique.

Ovid. Metam. l. XIII, v. 789, dans la fable d'Acis et Galathée.

Ces exemples et quelques autres prouvent qu'Ovide avoit dans l'esprit un badinage qu'il portoit même quelquefois dans les sujets sérieux, comme ont fait si souvent quelques-uns de nos écrivains distingués ; et c'est encore ce qui a fait dire qu'Ovide avoit l'esprit Français.

Un autre trait qui caractérise cet esprit, est l'art d'assaisonner une flatterie, en la déguisant sous les apparences de la hardiesse et de la liberté : c'est l'art des courtisans adroits ; c'est l'art des poëtes courtisans. Ovide en donne un bien bel exemple à la fin de son ouvrage. Auguste vouloit et croyoit être modeste en défendant d'élever sa gloire au-dessus de celle de César ; Ovide se révolte contre cette défense ; il prend sur lui tous les risques de la désobéissance ; il fait parler César lui-même, qui s'avoue vaincu par Auguste. De plus, Ovide réclame les droits de la libre renommée, dont on ne peut ni étouffer la voix ni gêner les jugemens :

Ibid. lib. XV, v. 850.

> *Stella micat ; natique videns benefacta, fatetur*
> *Esse suis majora, et vinci gaudet ab illo.*
> *Hic sua præferri quamquam vetat acta paternis,*

Libera

Libera fama tamen, nullisque obnoxia jussis,
Invitum præfert unâque in parte repugnat.

On est bien sûr qu'une pareille rebellion restera impunie.

On fait à Ovide plusieurs petits reproches, qui tous se rapportent à l'abus de l'esprit, et dont il est difficile de le disculper entièrement.

Tantôt ce sont des jeux de mots peu convenables à l'épopée :

. . . . Injustaque justa *peregit.* *Ovid. Metam. l. II, vers. 627.*

Dumque moror mirorque *simul.* *Ibid. l. XIII, v. 938.*

Nempe tuis omnes qui terras ignibus uris,
Ureris igne *novo.* *Ib. l. IV, v. 194.*

Le nouveau feu dont brûle Apollon pour Leucothoé, n'est qu'un feu métaphorique, qui n'a rien de commun avec les feux qu'allume le soleil. C'est la même faute qui a été tant et si justement reprochée à Racine sur ce vers :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Ce nouvel amour d'Apollon, qui fut très-malheureux, étoit l'effet de la vengeance de Vénus, qui ne lui pardonnoit pas de l'avoir fait surprendre avec Mars par Vulcain son mari :

Exigit indicii memorem Cythereïa penam, *Ibid. l. IV, v. 190.*
Inque vices illum, tectos qui læsit *amores*
Lædit *amore pari.*

Le verbe *lædere* est encore pris ici dans deux sens différens, et ne forme véritablement qu'un jeu de mots.

Nam modò ducebam ducentia *retia pisces.* *Ibid. l. XIII, v. 922.*

Le mot *ducere* a encore ici un double sens.

L'abbé Banier met au nombre des jeux de mots d'Ovide ce vers au sujet de Phaéton :

Suntque oculis tenebræ per tantum lumen obortæ. *Ib. lib. II, v. 181.*

La critique est sévère : il y a bien une antithèse entre *tenebræ* et *lumen ;* mais une antithèse, loin d'être répréhensible, est une beauté, lorsqu'elle est juste, naturelle et sans aucune recherche, comme celle-ci ; c'est bien véritablement le trop de clarté qui aveugle dans le cas où se trouvoit Phaéton. L'abbé Banier

critique avec plus de justice dans la fable de Céyx et Alcyone, alors séparés l'un de l'autre, ce que dit celle-ci :

Ovid. Metam. lib. XI, v. 701.

Et sine me, me *pontus habet.*

Tantôt ce sont des descriptions trop riches, chargées de circonstances tellement accumulées, qu'elles fatigueroient, si elles n'étoient pas toutes si bien choisies et si ingénieuses, et qu'elles fatiguent encore quelquefois malgré cet avantage. Ovide, dit-on, s'éloigne trop de la sage sobriété de Virgile ; il ne sait pas, comme lui, s'arrêter où il faut. Nous verrons cependant par de grands exemples, qu'il a su souvent et bien à propos ne dire que ce qu'il falloit, donner d'un seul mot beaucoup à penser et à sentir, produire de grands effets et laisser de longs souvenirs ; mais enfin la critique sur l'abondance quelquefois excessive d'Ovide, n'est pas tout-à-fait sans fondement.

Comparez, par exemple, la tempête qui disperse la flotte d'Énée entre la Sicile et l'Afrique (livre I.er de l'Énéide) et la tempête de Céyx et Alcyone (XI.e livre des Métamorphoses) : dans la première, vous ne verrez que les principaux effets, tracés en peu de vers, du pinceau le plus vigoureux ; dans la seconde, tous les effets possibles sont épuisés, et accompagnés de toutes les comparaisons auxquelles ils peuvent donner lieu. C'est sans doute pour cela qu'un commentateur d'Ovide appelle cette description *verè Ovidiana.* Il est vrai cependant (et il est juste de l'observer) que la tempête de Céyx, où périt ce fils de Lucifer et ce gendre d'Éole même, est un bien plus grand événement dans l'histoire de Céyx et d'Alcyone, que la tempête de Virgile dans l'histoire d'Énée.

L'ombre d'Achille, sortie de la terre, avoit demandé que Polyxène fût immolée sur son tombeau ; il restoit encore à Hécube, après la perte de ses fils, ce chagrin horrible et inattendu à éprouver :

Ibid. l. XIII, v. 499.

Totque tuos idem fratres, te perdidit idem,
Exitium Trojæ, nostrique orbator Achilles.

Achille étoit mort ; elle avoit cru n'en avoir plus rien à craindre.

Ib. v. 503-505.

Nunc quoque mi metuendus erat : cinis ipse sepulti
In genus hoc sævit ; tumulo quoque sensimus hostem.

Æacidæ fœcunda fui . . . .
Inferias hosti peperi : Ovid Metam. l. XIII, v. 516.

M. l'abbé Banier critique cette plainte d'Hécube ; Virgile, dit-il, s'en seroit tenu à ce seul mot :

Nostrique orbator Achilles.

Oui, dans une énumération rapide de plusieurs objets dont chacun n'auroit pu être peint que d'un trait, comme il y en a beaucoup dans Ovide, qui rompent l'uniformité des récits ; mais si Virgile avoit eu à déplorer ce nouveau malheur d'Hécube, il eût employé, comme Ovide, les traits caractéristiques qui le distinguoient de toutes les autres calamités qu'Hécube avoit précédemment éprouvées.

Le fameux sonnet de M. de Fontenelle sur la fable d'Apollon et Daphné, n'est qu'un badinage ; mais les quatre premiers vers sont une critique d'Ovide, pour le moins spécieuse :

Je suis (crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il étoit orné) ;

Je suis le dieu des vers, &c.

Il est difficile en effet de concevoir qu'Apollon courant de toute sa force après une nymphe qui fuyoit aussi de toute sa force, fût en situation de lui tenir le long discours qu'Ovide lui prête. Il semble qu'après ces seuls mots :

Nympha, precor, Penei, mane; non insequor hostis; Ibid. lib. I, vers. 504.
Nympha, mane . . . . . .

le poëte auroit dû passer immédiatement à ces vers :

Plura locuturum timido Peneia cursu Ib. v. 525.
Fugit, cumque ipso verba imperfecta reliquit;

ou dire, comme dans la fable de Glaucus et Scylla :

Et quæcunque putat fugientem posse morari, Ib. l. XIII, v. 907.
Verba refert ;

ou enfin, s'il vouloit conserver les vers qui peignent la puissance et les talens d'Apollon, il falloit trouver une manière indirecte

de les faire entrer dans son récit ; par exemple; que si Daphné eût voulu s'arrêter pour l'entendre, il avoit à lui dire, &c. Cette tournure est familière à l'auteur ; il l'emploie en plusieurs endroits de son poëme, nommément dans la fable de Syrinx.

Quant à une romance moderne (et fort connue aussi) d'Apollon et Daphné, ce n'est point une critique d'Ovide, c'est seulement sa fable en sens inverse, où l'on suppose Daphné sensible à l'amour d'Apollon, et métamorphosée malgré elle par son père ; ce qui seroit plus intéressant, peut-être, mais ce qui n'entroit point dans le plan d'Ovide.

D'ailleurs, que de beautés dans cette même fable d'Apollon et Daphné ! que d'innocence et que de grâce dans ce portrait de la nymphe ! Son père lui parle de gendre et d'époux :

Ovid. Metam. lib. I, v. 483.

Illa velut crimen tædas exosa jugales,
Pulchra verecundo suffunditur ora rubore,
Inque patris blandis hærens cervice lacertis,
Da mihi perpetuâ, genitor carissime, dixit,
Virginitate frui; dedit hoc pater antè Dianæ.

La voilà telle qu'elle est avec son père ; la voici telle que la voit son amant :

Ibid. v. 497.

Spectat inornatos collo pendere capillos,
Et quid si comantur, ait; videt igne micantes
Sideribus similes oculos, videt oscula quæ non
Est vidisse satis, laudat digitosque manusque
Brachiaque et nudos mediâ plus parte lacertos !
Si qua latent meliora putat.

La voici dans sa fuite :

Ib. v. 527.

. . . . Nudabant corpora venti,
Obviaque adversas vibrabant flamina vestes,
Et levis impexos retrò dabat aura capillos ;
Auctaque formâ fugâ est.

Ovide compare cette course à celle d'un lévrier qui poursuit un lièvre ; et l'on voit tous les mouvemens de ces deux animaux, tant ce petit tableau a de vie et de vérité !

Ib. v. 533.

Ut canis in vacuo leporem cùm Gallicus arvo
Vidit, et hic prædam pedibus petit, ille salutem.

Alter inhæsuro similis, jamjamque tenere
Sperat, et extento stringit vestigia rostro:
Alter in ambiguo est an sit deprensus; et ipsis
Morsibus eripitur, tangentiaque ora relinquit.

Et ce qui prouve la fécondité et la variété du talent d'Ovide, c'est qu'ayant un tableau tout semblable à présenter dans la fable de Céphale et Procris, les traits en sont tout différens :

Tollor eò, capioque novi spectacula cursûs, Ovid. Metam. l. VII, v. 780.
Quo modò deprendi, modò se subducere ab ipso
Vulnere visa fera est. Nec limite callida recto
In spatiumve fugit, sed decipit ora sequentis,
Et redit in gyrum, ne sit suus impetus hosti;
Imminet hic, sequiturque parem, similisque tenenti
Non tenet, et vacuos exercet in aera morsus.

On a trouvé que dans la description du déluge, le poëte, au lieu d'effrayer par un tableau terrible, s'amusoit quelquefois à de petits contrastes, à des circonstances mesquines et presque badines :

. . . . Hic summâ piscem deprendit in ulmo. Ib. lib. I, v. 296.
Figitur in viridi (si fors tulit) anchora prato,
Aut subjecta terunt curvæ vineta carinæ. . . .
Nat lupus inter oves, &c.

On a jugé qu'après avoir dit :

Jamque mare et tellus nullum discrimen habebant; Ib. v. 291.
Omnia pontus erant,

il étoit assez inutile d'ajouter,

Deerant quoque littora ponto.

Mais que ces petites taches sont avantageusement effacées par deux vers tels que ceux-ci !

Redditus orbis erat, quem postquam vidit inanem, Ib. v. 348.
Et desolatas agere alta silentia terras.

Quel vaste tableau de ruine et de désastre dans ce triste silence de la terre désolée ! et quelle aimable tendresse dans ce discours de Deucalion à Pyrrha, seule échappée avec lui aux ravages du déluge !

O soror! ô conjux! ô femina sola superstes! Ib. v. 351.
Quam commune mihi genus et patruelis origo,

Deinde torus junxit, nunc ipsa pericula jungunt;
Terrarum quascunque vident occasus et ortus
Nos duo turba sumus : possedit cætera pontus.
Nunc quoque adhuc vitæ non est fiducia nostræ
Certa satis; terrent etiamnum nubila mentem.
Quid tibi, si sine me fatis erepta fuisses,
Nunc animi, miseranda, foret! quo sola timorem
Ferre modo posses! quo consolante dolores!
Namque ego, crede mihi, si te modò pontus haberet,
Te sequerer conjux, et me quoque pontus haberet.
O utinam possim populos reparare paternis
Artibus, atque animas formatæ infundere terræ!
Nunc genus in nobis restat mortale duobus,
Sic visum Superis; hominumque exempla manemus.
Dixerat, et flebant.

Quelle magnificence dans la description du palais et des chevaux du Soleil ! c'est la plus belle et la plus riche poësie. Toute la tendresse paternelle éclate dans les avis qu'Apollon donne à Phaéton pour l'engager à rétracter son vœu téméraire; et Phaéton eût dû se contenter de cette preuve :

Ovid. Metam. lib. II, v. 90.

Scilicet ut nostro genitum te sanguine credas,
Pignora certa petis; do pignora certa timendo,
Et patrio pater esse metu probor.

Ce que l'auteur de Thétis et Pélée a imité ainsi :

Va, fuis; te montrer que je crains,
C'est te dire assez que je t'aime.

L'embarras, le désordre, l'effroi, qui s'emparent de Phaéton lorsqu'il s'égare dans la route du Soleil et qu'il jette les yeux sur la terre,

Ibid. v. 178.

Ut. . . . summo despexit ab æthere terras
Infelix Phaëton, penitus penitusque jacentes.

Le desséchement des fleuves, l'embrasement des montagnes, des forêts, des villes avec tous leurs habitans, ce tableau du monde ravagé par le feu comme il l'avoit été par l'eau; tout cela est de main de maître, quoique peut-être un peu trop détaillé, sans qu'on puisse cependant indiquer ce qu'on voudroit en retrancher, parce que tout a de la convenance et que chaque trait appartient essentiellement au tableau; que d'ailleurs chaque vers, sans cesser d'être simple et facile, a de l'harmonie et de la beauté poëtique.

C'est dans les Métamorphoses qu'on trouve les plus beaux modèles de ces tableaux allégoriques imités par nos poëtes modernes dans les portraits de la Mollesse, de la Discorde, de la Politique, de la Religion, de la Piété, du Fanatisme, &c. On peut remarquer, chez Ovide, au II.e livre, la description de l'Envie et de sa caverne, dans la fable des filles de Cécrops; au IV.e livre, l'antre des Furies, représenté comme l'antichambre des Enfers, dans la fable d'Athamas et Ino; au VIII.e livre, la description de la Faim, dans la fable d'Erisichthon; au XI.e livre, la description du Sommeil et de son palais, dans la fable de Céyx et Alcyone; au XII.e livre, dans l'histoire du siége de Troie, la description de la Renommée et de son palais, qu'on lit encore avec plaisir après celle de Virgile.

Observons en général, au sujet de ces peintures allégoriques, qui sont toujours un peu froides, et qui ne se soutiennent que par l'esprit, dont le propre est de saisir des rapports fins et justes, observons, 1.° qu'Ovide a eu le bon goût de ne les semer que de loin en loin dans son ouvrage, et en petit nombre, et de manière à y faire variété; 2.° que tous les traits en sont choisis et appartiennent essentiellement et uniquement au sujet; 3.° que, parmi ces traits, tous caractéristiques, il y en a souvent de fort saillans, tels que ceux-ci, dans le portrait de l'Envie:

Vixque tenet lacrymas, quia nil lacrymabile cernit...... Ovid. Metam. lib. II, v. 796.
Risus abest, nisi quem visi movere dolores. Ib. v. 778.

» A qui donc est-il arrivé malheur? disoit un homme d'esprit;
» j'entends rire un tel. »

C'est encore dans les Métamorphoses qu'on trouve le meilleur et vraisemblablement le premier modèle d'un petit ornement qui a été quelque temps en vogue parmi nous, mais seulement dans des poëmes burlesques ou pires que burlesques, tels que le poëme de *la Madeleine*, et dans quelques comédies, nommément dans celle de Thomas Corneille qui a pour titre, *Lysis* ou *le Berger extravagant.* C'est un écho, badinage difficile, *difficiles nugæ*, dont l'artifice consiste dans un choix de sons qui, répétés par l'écho, forment un sens et un à-propos. C'est un petit tour de force dans un petit genre. Nous avons vu (dans le premier

mémoire) qu'Ovide savoit en faire dans des genres plus importans. Toutes les copies modernes qu'on a faites de celui-ci, sont assez défectueuses ; mais le modèle est excellent dans son genre ; il est plein d'esprit, et toutes les répétitions de l'écho sont heureuses. D'ailleurs, Ovide avoit une excuse qui a manqué à ses imitateurs, c'est la nature de son sujet : *l'amour d'Echo pour Narcisse.* Il falloit bien faire parler à Écho son langage. L'Écho n'étoit pas encore *un simple son qui dans l'air retentisse*, c'étoit *une nymphe en pleurs qui se plaignoit de Narcisse ;* mais cette nymphe, en punition de ce qu'elle avoit souvent trompé Junon en faveur des maîtresses de Jupiter, avoit été privée de l'usage entier de la parole, et réduite à ne pouvoir que répéter les derniers mots qu'elle entendoit. Devenue amoureuse de Narcisse, elle le suivoit par-tout à la chasse :

Ovid. Metam. lib. III, v. 379.

Fortè puer comitum seductus ab agmine fido
Dixerat, Ecquis adest ! et adest *responderat Echo.*
Hic stupet, utque aciem partes divisit in omnes ;
Voce, Veni, clamat magnâ; vocat illa vocantem.
Respicit, et nullo rursus veniente, Quid, inquit,
Me fugis ! et totidem, quot dixit, verba recepit.
Perstat, et alternæ deceptus imagine vocis,
Huc coëamus, ait; nullique libentiùs unquam
Responsura sono, coëamus *rettulit Echo.*
Et verbis favet ipsa suis, egressaque sylvis
Ibat ut injiceret sperato brachia collo.
Ille fugit, fugiensque, Manus complexibus aufer,
Ante, ait, emoriar, quàm sit tibi copia nostri.
Rettulit illa nihil, nisi : Sit tibi copia nostri.
Spreta latet sylvis.

Elle se consume d'amour ; elle n'est plus qu'un son : Narcisse se consume aussi d'amour, mais pour lui-même ; il se flétrit, il perd sa beauté.

Ibid. v. 493.

. . . . *Nec corpus remanet, quondam quod amaverat Echo.*
Quæ tamen ut vidit, quamvis irata memorque,
Indoluit ; quotiesque puer miserabilis eheu
Dixerat, hæc resonis iterabat vocibus, eheu !
Cùmque suos manibus percusserat ille lacertos,
Hæc quoque reddebat sonitum plangoris eundem.
Ultima vox solitam fuit hæc spectantis in undam,

Heu !

Heu! frustra dilecte puer! totidemque remisit
Verba lacus, dictoque vale, vale *inquit et Echo.*

Il meurt,

. . . . .Planxere sorores Ovid Metam. lib. III, v. 505.
Naïdes, et sectos fratri posuere capillos;
Planxere et Dryades; plangentibus adsonat Echo.

C'est ainsi que, chez Ovide, le sentiment se mêle au badinage même, et répand un intérêt tendre sur les détails. Cette fable, au reste, n'est pas à l'abri de tout reproche sur la redondance des idées et l'accumulation des traits qui peignent le singulier et funeste amour de Narcisse pour lui-même; on peut y trouver trop de jeu, trop d'antithèses. Narcisse voudroit pouvoir se séparer de lui-même; on sent pourquoi:

O utinam nostro secedere corpore possem! Ibid. v. 467.

Puis, réfléchissant sur ce desir, il ajoute:

Votum in amante novum; vellem quod amamus abesset. Ibid. v. 468.

Cette petite réflexion, qui n'est que d'esprit et non de sentiment, seroit mieux placée, peut-être, dans une fable de la Fontaine, ou plutôt de la Motte, que dans un sujet tragique tel que Narcisse.

Un talent par lequel Virgile est d'autant plus grand qu'il n'en abuse pas, la poësie figurative ou imitative, ne manque pas à Ovide au besoin.

Dans le combat de Cadmus contre le serpent de Mars,

Ille volubilibus squamosos nexibus orbes Ibid. v. 41.
Torquet, et immensos saltu sinuatur in arcus.

. .Dextrâque molarem Ibid. v. 59.
Sustulit, et magnum magno conamine misit.

Dans la fable des Paysans de Lycie changés en grenouilles,

Quamvis sint sub aquâ, sub aquâ maledicere tentant.
Vox quoque jam rauca est. Ibid. lib. VI, v. 376.

Dans la tempête qui submerge Céyx,

Vastiùs insurgens decimæ ruit impetus undæ. Ibid. lib. XI, v. 530.
. . . . .
Præcipitata ruit pariterque et pondere et ictu Ibid. v. 556.
Mergit in ima ratem.

Dans la description du palais du Sommeil,

Ovid. Metam. lib. XI, v. 610.

At medio torus est, ebeno sublimis in atrâ,
Plumeus, unicolor, pullo velamine tectus,
Quò cubat ipse Deus, membris languore solutis.....

Ibid. v. 618.

...... Tardâque Deus gravitate jacentes
Vix oculos tollens iterùmque iterùmque relabens,
Summaque percutiens nutanti pectora mento,
Excussit tandem sibi se.............
Somne, quies rerum, placidissime, Somne Deorum!

La manière dont Hercule en fureur saisit Lichas, le fait pirouetter et le lance dans l'Euripe, est mise sous les yeux dans les vers suivans :

Ibid. l. IX, v. 217.

Corripit Alcides et terque quaterque rotatum
Mittit in Euboïcas tormento fortiùs undas.

On entend les divers bruits de la tempête dans ces deux vers de la fable de Céyx et Alcyone :

Ibid. lib. XI, v. 495.

Quippe sonant clamore viri, stridore rudentes
Undarum incursu gravis unda, tonitribus æther.

Et l'on pourroit citer une multitude d'autres exemples tirés des Métamorphoses.

Il n'est pas rare de trouver des gens du monde, et même des gens de lettres, qui nient la poësie imitative, sous prétexte, 1.° des différences dans la prononciation d'une même langue, entre les différens peuples; 2.° de ce que l'imitation ne peut jamais être portée à un degré de perfection et de précision tel, qu'on pût deviner dans une langue inconnue, quel est l'objet dépeint par les sons.

Mais c'est demander l'impossible : la poësie imitative ne va qu'à exprimer les choses douces par des sons doux, et les choses rudes par des sons rudes, celles-ci ordinairement par des *r* redoublées:

Tùm ferri rigor *atque argutæ lamina serræ.*

Sa croupe se recourbe en replis tortueux......
L'essieu crie et se rompt.

Si l'on veut faire entendre la marche oblique et sinueuse du serpent, l'*s*, lettre sifflante, devient d'un grand usage:

*S*erpent in*s*idieux, il *s*e gli*ss*e *s*ous l'herbe.

N'exigez rien de plus. Une langue qui seroit entièrement dans son enfance et qui ne seroit formée sur le modèle d'aucune autre, pourroit n'être qu'une onomatopée continuelle, parce qu'aucune chose n'ayant encore de nom, l'on donneroit à chacune le nom du bruit qu'elle feroit entendre, comme *trictrac*, qui rend le bruit des dés dans le cornet, *plaustrum* en latin, qui peint si bien le bruit que fait une lourde charrette, lorsque la roue tombe dans un ruisseau ou dans une ornière. Une telle langue seroit d'une pauvreté extrême, et ne pourroit rendre ni aucune idée métaphysique, ni rien de ce qui ne pourroit s'exprimer par un bruit. Mais comme toute langue a commencé à-peu-près comme je viens de le dire, il reste toujours, dans toute langue faite, assez de ces sons imitatifs pour les besoins du talent qui sait en tirer parti; pour qu'on croie reconnoître, par exemple, la chute pesante d'un bœuf dans le *procumbit humi bos*, le galop d'un cheval dans le *Virg. Æn. lib. V, v. 481.*

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum; *Ibid. l. VIII, v. 596.*

le bruit des marteaux qui tombent en cadence sur l'enclume, et l'action des tenailles qui retournent le fer, dans ces vers :

Illi inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum; *Virg. Georg. IV, v. 174.*

l'ébranlement menaçant d'un grand et vieux arbre prêt à tomber sous les coups de la cognée, cette espèce de gémissement et de cri qu'il pousse en tombant, dans le tableau suivant :

Ac veluti summis antiquam in montibus ornum *Virg. Æn. lib. II, v. 626.*
Cùm ferro accisam crebrisque bipennibus instant
Eruere agricolæ certatim: illa usque minatur,
Et tremefacta comam concusso vertice nutat,
Vulneribus donec paulatim evicta, supremum
Congemuit, traxitque jugis avulsa ruinam.

Il est certain que l'effet du *congemuit*, et sur-tout du *traxit*, est absolument onomatopique. On croit entendre gémir, crier et tomber l'arbre sur la terre.

Dans le tableau suivant,

Utque volans altè raptum cùm fulva draconem *Ibid. lib. XI, v. 751.*
Fert aquila, implicuitque pedes, atque unguibus hæsit

Saucius at serpens sinuosa volumina versat,
Arrectisque horret squamis et sibilat ore
Arduus insurgens ; illa haud minùs urget adunco
Luctantem rostro, simul æthera verberat alis;

ne voyez-vous pas comme l'aigle, sans effort et presque en se jouant, enfonce ses ongles dans le corps du serpent ; comme celui-ci déroule ses anneaux, s'enfle, se dresse, se hérisse, siffle avec fureur ; comme l'aigle, sans sortir de sa tranquillité majestueuse, le réprime et le châtie de quelques coups de bec ? N'entendez-vous pas en même temps, dans le mot *verberat*, le bruit de ses ailes qui frappent l'air ?

C'est tout le contraire dans un combat de taureaux : tout y sent l'effort, la masse, la pesanteur :

Virg. Georg. lib. III. v. 220.

Illi alternantes multâ vi prælia miscent
Vulneribus crebris : lavit ater corpora sanguis ;
Versaque in obnixos urgentur cornua vasto
Cum gemitu ; reboant sylvæque et magnus Olympus.

Il seroit difficile de trouver un mot plus onomatopique que *reboant ;* c'est le mugissement même des taureaux, répété par les échos des forêts et des montagnes.

Tous ces exemples sont de Virgile, le plus grand modèle en ce genre, et dont la gloire d'Ovide est d'avoir plusieurs fois approché.

Ceux qui voudroient nier la poësie imitative, disent que tous ces effets dépendent beaucoup de la manière de prononcer ces vers. Mais la prononciation n'est-elle pas indiquée et en quelque sorte notée par la signification même des mots ? Prononcerai-je du bout des lèvres et avec mollesse, ces vers du songe d'Athalie ?

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et traînés dans la fange ;
Des lambeaux tout sanglans et des membres affreux
Que des chiens dévorans se disputoient entre eux ;

ou vivement et avec rapidité ces vers ?

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenoient dans Paris le monarque indolent ;

ou d'un ton véhément et passionné, ceux-ci ?

Êtes-vous dans ces lieux, foibles et tendres cœurs,
Qui, livrés aux plaisirs et couchés sur les fleurs,
Sans fiel et sans fierté couliez dans la paresse
Vos inutiles jours filés par la mollesse !

Ce seroit un contre-sens choquant. Concluons donc que la poësie a le mérite d'être imitative toutes les fois que la signification seule des mots force la prononciation à rendre cette imitation sensible, quoique ce ne soit que d'une manière générale.

Un mérite beaucoup plus grand est d'exprimer par la rapidité du discours, celle des mouvemens, des actions, des passions des personnages, en sorte que tout ce qui n'est qu'en récit paroisse se passer sous les yeux du lecteur. C'est la magie de la plus sublime poësie; c'est alors qu'elle est vraiment le langage des dieux. Quelques exemples connus rendront sensible le mérite ou plutôt le prestige dont nous parlons ici.

Iphigénie vient d'être arrachée des bras de sa mère ; Clytemnestre la voit et nous la montre près d'expirer sous le couteau sacré :

Mais cependant, ô ciel ! ô mère infortunée !
De festons odieux ma fille couronnée
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés ;
Calchas va dans son sang...... Barbares ! arrêtez ;
C'est le pur sang du Dieu qui lance le tonnerre......
J'entends gronder la foudre et sens trembler la terre :
Un dieu vengeur, un dieu fait retentir ces coups.

Dans le récit de la catastrophe de Mérope :

Dans l'enceinte sacrée en ce moment s'avance
Un jeune homme, un héros semblable aux immortels ;
Il court ; c'étoit Égyste : il s'élance aux autels,
Il monte, il y saisit d'une main assurée
Pour la fête des dieux la hache préparée ;
Les éclairs sont moins prompts. Je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappoit ce monstre audacieux :
Meurs, tyran, disoit-il ; Dieux ! prenez vos victimes......
Déjà la garde accourt avec des cris de rage ;
Sa mère.... (Ah ! que l'amour inspire de courage !

Quel transport animoit ses efforts et ses pas !)
Sa mère...... Elle s'élance au milieu des soldats :
« C'est mon fils ! arrêtez, cessez, troupe inhumaine !
» C'est mon fils ! déchirez sa mère et votre reine,
» Ce sein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont porté. »

Ovide est plein de ces tableaux animés et rapides. Un animal monstrueux ravageoit les troupeaux de Pélée, alors retiré à Trachine, auprès de Céyx ; celui-ci fait prendre les armes à ses sujets, et se dispose à marcher à leur tête contre le monstre ; mais Alcyone, que le moindre danger qui menace son cher Céyx fait mourir de frayeur, accourt les cheveux épars, consternée et désolée, pour le faire changer de résolution :

Ovid. Metam. lib. XI, v. 384.

. . . . . Halcyone conjux excita tumultu
Prosilit, et nondum totos ornata capillos,
Disjicit hos ipsos ; colloque infusa mariti,
Mittat ut auxilium sine se, verbisque precatur
Et lacrymis, animasque duas ut servet in unâ.

Comment une femme si sensible soutiendra-t-elle son malheur, et comment le poëte pourra-t-il le peindre, lorsque du rivage de la mer où elle alloit tous les jours attendre le retour de son mari, elle voit flotter sur les ondes un corps que bientôt après elle reconnoît ?

Ibid. v. 719.

Qui foret ignorans, quia naufragus, omine mota est
Et tanquam ignoto lacrymam daret ; Heu ! miser, inquit,
Quisquis es, et si qua est conjux tibi ! Fluctibus actum
Fit propius corpus quod quò magis illa tuetur,
Hoc minùs et minùs est amens sua ; jamque propinquæ
Admotum terræ, jam quod cognoscere posset
Cernit : erat conjux. Ille est, exclamat ; et unà,
Ora, comas, vestem, lacerat ; tendensque trementes
Ad Ceyca manus : Sic, ô carissime conjux,
Sic ad me, miserande, redis ! ait.

Même tableau de douleur et d'effroi, mais varié cependant par le talent du poëte, lorsque Thisbé trouve Pyrame expirant :

Ibid. lib. IV, v. 133.

Dum dubitat, tremebunda videt pulsare cruentum
Membra solum, retròque pedem tulit, oraque buxo
Pallidiora gerens, exhorruit, æquoris instar
Quod tremit exiguâ cùm summum stringitur aurâ.

Sed postquam remorata suos cognovit amores,
Percutit indignos claro plangore lacertos,
Et laniata comas, amplexaque corpus amatum......
Pyrame, clamavit, quis te mihi casus ademit!

Voyez la terrible Procné déguisant sa fureur sous celle des Bacchantes, arracher Philomèle sa sœur de l'asile infame où Térée a exercé sur elle tant d'outrages et de cruautés, et suivez la rapide vivacité des mouvemens de Procné et du poëte.

Concita per sylvas, turbâ comitante suarum, *Ovid. Metam. lib. VI, v. 594.*
Terribilis Procne, furiisque agitata doloris,
Bacche, tuas simulat. Venit ad stabula avia tandem,
Exululatque, Evoëque sonat, portasque refringit,
Germanamque rapit, raptæque insignia Bacchi
Induit, et vultus hederarum frondibus abdit:
Attonitamque trahens intra sua limina ducit.

Philomèle pleuroit : non, dit Procné,

......Non est lacrymis hîc, inquit, agendum, *Ibid. v. 611.*
Sed ferro, sed si quid habes quod vincere ferrum
Possit. In omne nefas ego me, germana, paravi.
Aut ego cum facibus regalia tecta cremabo;
Artificem mediis immittam Terea flammis:
Aut linguam, aut oculos, aut quæ tibi membra pudorem
Abstulerunt, ferro rapiam, aut per vulnera mille
Sontem animam expellam: magnum quodcunque paravi,
Quid sit adhuc dubito.

Il faut être doué d'une sensibilité bien exquise pour se plier ainsi à tous les mouvemens de l'ame, et les rendre avec une expression si vive et si fidèle. Nous insistons sur cet article de la sensibilité, parce qu'il nous semble qu'on n'a pas rendu à cet égard assez de justice à Ovide; sa réputation d'homme d'esprit a fait tort à sa réputation de poëte pathétique et touchant. A ces tableaux d'une sensibilité ardente et véhémente, joignons-en d'autres d'une sensibilité douce et pénétrante : c'est ici sur-tout qu'Ovide excelle; et ces tableaux de genre différent, opposé même, placés à côté les uns des autres dans une même fable, redoublent d'intérêt par le contraste et la variété. Nous en trouverons de magnifiques exemples sans sortir de cette même fable de Procné et Philomèle.

Térée n'étoit venu d'abord à la cour de Pandion que chargé

d'une mission de Procné, qui demandoit que Philomèle sa sœur vînt passer quelque temps avec elle en Thrace : il s'enflamme, à la vue de Philomèle, d'une ardeur impétueuse et impatiente, qui fait trembler pour elle et pour Pandion son père, lorsqu'on voit ce vieillard la confier à la foi de son gendre, avec les plus tendres supplications de la lui renvoyer promptement, et en croyant la mettre sous la garde d'un second père:

Ovid. Metam. lib. VI, v. 496.

Hanc ego, care gener, quoniam pia causa coegit,
Et voluere ambæ, voluisti tu quoque, Tereu,
Do tibi, perque fidem cognataque pectora supplex,
Per superos oro, patrio tuearis amore,
Et mihi sollicitæ lenimen dulce senectæ
Quàm primùm (omnis erit nobis mora longa) remittas.
Tu quoque quàm primùm (satis est procul esse sororem)
Si pietas ulla est, ad me, Philomela, redito.
Mandabat, pariterque suæ dabat oscula natæ,
Et lacrymæ mites inter mandata cadebant.

La circonstance des complimens à sa fille absente, et à Itys son petit-fils, n'est pas oubliée.

Ib. v. 507.

. . . . Natamque nepotemque
Absentes memori pro se jubet ore salutent.

Il craint de prononcer ce fatal mot d'adieu :

Ib. v. 509.

Supremumque vale, pleno singultibus ore,
Vix dixit, timuitque suæ præsagia mentis.

Quelle pitié n'inspire pas Philomèle, lorsque, conduite par Térée dans une demeure écartée au milieu des bois, et ne voyant point paroître sa sœur, elle commence à s'alarmer :

Ib. v. 522.

Atque ibi pallentem, trepidamque et cuncta timentem,
Et jam cum lacrymis ubi sit germana rogantem,

(La vérité naïve de ce vers fait partager les larmes de la victime).

Includit, fassusque nefas et virginem et unam
Vi superat, frustrà clamato sæpè parente,
Sæpè sorore suâ, magnis super omnia divis.
Illa tremit, velut agna pavens, quæ saucia cani
Ore excussa lupi, nondùm sibi tuta videtur;
Utque columba, suo madefactis sanguine plumis,
Horret adhuc, avidosque timet, quibus hæserat, ungues.

Pendant

Pendant que Procné cherche des moyens affreux de se venger de Térée, et ne sait à quoi se résoudre, elle voit paroître Itys, son fils et le fils de Térée

. . . . Quid possit, ab illo Ovid. Metam. lib. VI, v. 620.
Admonita est, oculisque tuens immitibus, Ah! quàm
Es similis patri! *dixit.*

Après l'avoir condamné par ce seul mot si terrible, elle se sent attendrir par les caresses de cet enfant :

Ut tamen accessit natus, matrique salutem Ibid. v. 624.
Attulit, et parvis adduxit colla lacertis,
Mixtaque blanditiis puerilibus oscula junxit,
Mota quidem est genitrix, infractaque constitit ira,
Invitique oculi lacrymis maduere coactis.

On ne pouvoit voir assurément ni un tableau plus naïf, ni une situation plus tragique.

Procné se décide à la vengeance ; l'enfant touche et intéresse jusqu'à la fin.

Tendentemque manus et jam sua fata videntem, Ibid. v. 639.
Eià *et jam* Mater *clamantem, et colla petentem,*
Ense ferit Procne.

De ce moment ces femmes, jusque-là si intéressantes, ne sont plus que des cannibales et des furies : Térée, à son tour, inspire quelque pitié ; peu s'en faut qu'on ne finisse par être pour lui contre ces femmes qu'il a tant outragées, parce qu'il est le seul qui paroisse sentir la perte d'Itys, qui rassemble seul tout l'intérêt.

Ovide paroît supérieur à lui-même dans ces peintures des grâces et de la naïveté de l'enfance ; et loin que chez lui l'esprit nuise à la naïveté, il lui en fournit les traits les plus fins et les plus aimables. Proserpine n'étoit presque qu'un enfant lorsqu'elle fut enlevée par Pluton ; son plaisir étoit de cueillir des fleurs avec ses compagnes dans le vallon d'Enna :

. . . . Dea territa, mœsto, Ibid. lib. V, v. 396.
Et matrem, et comites, sed matrem sæpiùs, ore
Clamat; et, ut summâ vestem laniarat ab orâ,
Collecti flores tunicis cecidere remissis.
Tantaque simplicitas puerilibus adfuit annis!
Hæc quoque virgineum movit jactura dolorem.

Ce trait est touchant à force d'être naïf; on partage le chagrin que ressent cette jeune fille de la perte de ses fleurs, tandis qu'il s'agit de choses bien plus importantes, dont elle ignore les conséquences.

C'est encore par la naïveté, quoiqu'il ne s'agisse plus d'enfance, et par la vérité parfaite du tableau, que les adieux de Céyx et d'Alcyone, au moment de l'embarquement du premier, sont particulièrement recommandables :

Ovid. Metam. lib. XI, v. 458.

Horruit Halcyone, lacrymasque emisit obortas,
Amplexusque dedit, tristique miserrima tandem
Ore, vale, dixit, collapsaque corpore tota est.
Ast juvenes, quærente moras Ceyce, reducunt
Ordinibus geminis ad fortia pectora remos,
Æqualique ictu scindunt freta. Sustulit illa
Humentes oculos; stantemque in puppe recurvâ
Concussâque manu dantem sibi signa maritum,
Prima videt, redditque notas. Ubi terra recessit
Longiùs, atque oculi nequeunt cognoscere vultus,
Dum licet, insequitur fugientem lumine pinum.
Hæc quoque ut haud poterat spatio submota videri,
Vela tamen spectat summo fluctantia malo.
Ut nec vela videt, vacuum petit anxia lectum,
Seque toro ponit.

Assurément quand on lit ces vers si naïfs :

Ibid. v. 465.

Concussâque manu dantem sibi signa maritum,
Prima videt, redditque notas, &c.,

on est avec Alcyone sur le rivage, on suit tous ses mouvemens, on voit les signes qu'elle donne et ceux qu'elle reçoit, on voit ses yeux fixés d'abord sur Céyx, ensuite sur le corps du navire, enfin sur les voiles qui flottent au haut du mât; et c'est en tout le tableau le plus vrai des circonstances intéressantes d'un départ entre deux personnes qui s'aiment et qui se séparent.

Les dernières prières que la nymphe Dryopé adresse à ses parens au sujet de son fils, dans le moment où elle est changée en arbre et séparée de cet enfant qu'elle nourrissoit, et qui n'avoit pas encore un an, sont extrêmement touchantes :

Ibid. lib. IX, v. 375.

Hunc tamen infantem maternis demite ramis
Et date nutrici, nostrâque sub arbore sæpè

Lac facitote bibat, nostrâque sub arbore ludat.
Cùmque loqui poterit, matrem facitote salutet,
Et tristis dicat: Latet hoc sub stipite mater.

Nous avons promis des exemples du talent qu'avoit Ovide de réprimer à propos son abondance, et de ne dire qu'un mot pour produire un plus grand effet dans des occasions où beaucoup d'autres auroient cru ne pouvoir trop parler. Thisbé sortant de l'antre où elle s'étoit cachée pour éviter la lionne, se faisoit un plaisir de raconter à Pyrame les dangers qu'elle venoit de courir :

Quantaque vitarit narrare pericula gestit. *Ovid. Metam. lib. IV, v. 130.*

Elle le trouve expirant, elle se désespère, elle l'appelle, elle se nomme ;

Ad nomen Thisbes, oculos jam morte gravatos *Ibid. v. 145.*
Pyramus erexit, visâque recondidit illâ.

Voilà tout ce qu'on en saura. Au nom de Thisbé, ses yeux se sont ouverts ; il l'a vue, et ses yeux se sont refermés pour jamais. Quels ont été ses sentimens en revoyant Thisbé ? A-t-il été consolé ? a-t-il regretté la vie qu'il perdoit pour elle, sans pouvoir même le lui dire, et qu'il eût pu passer avec elle ? lui restoit-il assez de vie et de force pour avoir un sentiment ? C'est ce qu'on ne saura jamais ; et c'est cette incertitude, c'est cette ignorance qui met le comble à l'intérêt, qui fortifie le tragique de l'aventure, et qui en prolonge le souvenir. Un écrivain ordinaire, pour consoler Pyrame et le lecteur, eût retardé la mort de Pyrame ; il eût ménagé un éclaircissement complet entre Pyrame et Thisbé ; Pyrame n'eût pas manqué d'assurer qu'il mouroit content, et le lecteur, content aussi, se souviendroit à peine de Pyrame et de Thisbé : c'est ce regret de ce que Pyrame échappe à Thisbé au moment où il la revoit, qui fait qu'on ne peut oublier cette histoire. Il y a des tragédies, comme *Zaïre* et *Tancrède*, où le spectateur a besoin de l'éclaircissement qui manque ici, et où la douleur seroit trop forte et cesseroit d'être un plaisir, si l'erreur qui a fait un mal irréparable, n'étoit pas entièrement dissipée : sans doute il seroit affreux qu'Orosmane et Tancrède mourussent dans leur erreur ; mais ici le lecteur, pour son intérêt et pour son plaisir, a besoin d'ignorer ce qu'on

lui cache, et c'est un trait de génie à l'auteur de le lui avoir caché. Didon mourante, dans Virgile, donne quelques marques de regret et de repentir, et paroît vouloir s'expliquer avec sa sœur; elle fait des efforts :

Virg. Æneid. lib. IV, v. 688. *. . . . . . . Graves oculos conata attollere ; . . . . .*

elle essaie de se relever pour parler, et retombe,

Ibid. v. 690. *Ter sese attollens, cubitoque innixa levavit ;*
Ter revoluta toro est ;

elle cherche à revoir la lumière,

Ib. v. 693. *Quæsivit cælo lucem.*

Pyrame ne cherche que Thisbé, n'ouvre les yeux qu'au nom de Thisbé, et meurt en la voyant. Il y a là un mélange très-fin de douleur et de consolation ; on est bien aise qu'il l'ait vue ; on est fâché de ne pas savoir quel effet cette vue a pu produire sur lui.

La mort de Procris a des ressemblances avec celle de Pyrame, c'est le même mélange d'une consolation imparfaite et d'une grande douleur. Il y a d'ailleurs toutes les différences qui naissent et de la différence du sujet et du talent de l'auteur. Céphale tue sa chère Procris à la chasse, par erreur; à peine a-t-il lancé ce dard inévitable, qui porte toujours un coup certain, et que Procris elle-même lui a donné, qu'entendant la voix de son épouse, il court à elle tout éperdu.

Ovid. Metam. l. VII, v. 844. *. . . . . . . Ad vocem præceps amensque cucurri.*

Il la trouve baignée dans son sang, tirant le dard de sa blessure ;

Ibid. v. 846. *Et sua, me miserum ! de vulnere dona trahentem.*

Il déchire ses habits, pour arrêter son sang : la douleur l'égare ; il la conjure, comme si la chose dépendoit d'elle, de ne lui pas laisser le crime d'être l'auteur de sa mort ;

Ib. v. 850. *Neu me morte suâ sceleratum deserat, oro.*

Trait admirable, et qui peint bien le délire du désespoir. Elle a le temps de lui apprendre qu'elle le soupçonnoit d'infidélité, et que c'étoit la jalousie qui l'avoit ainsi précipitée au-devant de sa destinée ; nouvelle erreur que Céphale s'empresse de dissiper

. . . . Sed quid docuisse juvabat! Ovid. Metam. l. VII, v. 858.
Labitur, et parvæ fugiunt cum sanguine vires.
Dumque aliquid spectare potest, me spectat, et in me
Infelicem animam nostroque exhalat in ore.
Sed vultu meliore mori secura videtur.

Ce dernier vers nous apprend qu'elle eut du moins, en mourant, quelque consolation ; mais ce regard toujours fixé jusqu'à la fin sur Céphale, marque-t-il seulement qu'elle vouloit jouir de sa vue tant qu'elle pourroit, ou n'annonceroit-il pas plutôt quelque reste de doute et de défiance? Ne cherchoit-elle pas à s'assurer de la sincérité de cette justification? Ne doutoit-elle pas encore du cœur de Céphale à son dernier moment? C'est ce que le silence adroit d'Ovide nous a caché, pour nous laisser un plus long souvenir de cette tragique aventure, sur l'éclaircissement de laquelle un écolier n'eût rien laissé à desirer.

Est-il rien encore de plus tragiquement laconique que ce mot de Procné, que nous avons déjà cité :

Quàm similis patri! Ibid. lib. VI, v. 621-622.

et que cet aveu détourné que Myrrha fait à sa nourrice, de son infame passion :

Felicem conjuge matrem! Ib. l. X, v. 422.

et que cette réponse coupable qu'elle fait à son père, qui lui défère le choix d'un époux, et qui lui demande comment elle le veut :

Similem tibi. Ib. v. 364.

Combien d'autres beautés d'autres genres contient cette fable de Cyniras et de Myrrha! Cinyras, qui ne peut comprendre le vrai sens de la réponse de sa fille, la loue de sa piété filiale, et l'exhorte à y persister :

Non intellectam vocem collaudat, et esto Ib. v. 365.
Tam pia semper, ait; pietatis nomine dicto
Demisit vultus, sceleris sibi conscia virgo.

Quoi de plus beau que ce visage abattu, ces regards baissés au nom de piété, au nom d'une vertu dont son cœur est forcé de rejeter l'éloge!

Myrrha s'abandonne au crime et à sa destinée ; elle s'avance

en tremblant au rendez-vous que son père lui a donné, sans la connoître ; les astres refusent leur lumière à cette marche impie : et quelle convenance, quel goût dans le choix de ces astres, qui les premiers se voilent par pudeur !

Ovid, Metam. lib. X. v. 450.

. . . . Primos tegis, Icare, vultus,
Erigoneque pio sacrata parentis amore.

C'est Icarius [ou le Bootes], père heureux par les sentimens vertueux de sa fille ; c'est Érigone, c'est cette vierge célèbre par la tendresse (tendresse pure et uniquement filiale), qui l'empêcha de survivre à Icarius son père ; elle voit avec horreur cet autre amour plus coupable que la haine.

Ibid. v. 314.

. . . . Scelus est odisse parentes,
Hic amor est odio majus scelus.

Mais voici d'autres beautés d'un ordre très-différent ; ce sont les deux fameuses harangues d'Ajax et d'Ulysse, qui se disputent les armes d'Achille. Ce morceau, l'un des plus précieux monumens de l'antiquité, indépendamment des beautés de détail dont Ovide est toujours libéral jusqu'à la prodigalité, a sur-tout le suprême mérite de conserver parfaitement les caractères connus d'Ajax et d'Ulysse. Ajax est ici supérieurement ce qu'il est dans Homère et par-tout, le plus vaillant des Grecs, après Achille son cousin ; soldat intrépide, mais grossier, d'un orgueil brutal, qui se préfère hautement à tout ; ignorant l'art des ménagemens à l'égard de ceux même qu'il a le plus d'intérêt de ménager ; méprisant son concurrent, estimant peu ses juges, s'indignant qu'ils puissent balancer entre Ulysse et lui. Tous ces défauts éclatent à chaque mot de son discours ; et plus ils sont défauts dans Ajax, plus ils sont beautés dans Ovide, qui a dû les retracer. Son premier mot est un mouvement d'indignation de ce qu'à la vue de la flotte des Grecs, qu'il se vante d'avoir seul sauvée, lorsqu'Hector vainqueur y portoit la flamme et le fer, on ose mettre un Ulysse en parallèle avec lui.

Ibid. XIII, v. 5.

. . . . Agimus, proh Jupiter ! inquit,
Ante rates causam, et mecum confertur Ulysses !
At non Hectoreis dubitavit cedere flammis,
Quas ego sustinui, quas hâc à classe fugavi.

C'est déjà pour Ulysse, même vaincu, avoir remporté le prix, que de lui avoir été comparé.

Iste tulit pretium jam nunc certaminis hujus,
Quo, cùm victus erit, mecum certasse feretur. Ovid. Metam. l. XIII, v. 19.

Toutes ces petites expéditions obscures et nocturnes dont Ulysse peut se vanter, Diomède y a la plus grande part; et si l'on avoit l'injustice d'accorder le prix à de tels exploits, il faudroit le partager et en donner la meilleure part à Diomède; mais comme Ajax a traité ces services de *merita vilia,*

Si semel ista datis meritis tam vilibus *arma,* Ibid. v. 101.

il est clair que Diomède n'est pas flatté de la part qu'Ajax lui en accorde, et que voilà déjà un ennemi et un ennemi considérable que sa mal-adresse lui fait parmi ses juges.

Cette éloquence militaire n'est cependant pas toujours sans quelque adresse, et sur-tout elle n'est pas sans effet. Ajax prend assez bien ses avantages sur Ulysse, 1.° lorsqu'il lui reproche d'avoir abandonné dans le danger le vieux Nestor, et qu'il atteste, sur ce fait, Diomède lui-même, ami d'Ulysse, compagnon et guide de ses travaux, qui, dans cette occasion, lui reprocha sa lâcheté; 2.° lorsqu'il le représente abandonné lui-même à son tour, pâle, tremblant, appelant en vain ses compagnons à son secours, protégé et sauvé par lui Ajax, qui le couvre de son bouclier: aussi Ulysse, dans son discours long, mais toujours plein et toujours adroit, a-t-il grand soin de ne pas répondre à ces deux articles, et sur-tout de laisser perdre de vue cette interpellation si pressante d'un homme qui lui a sauvé la vie,

Si perstas certare, locum redeamus in illum, Ibid. v. 77.
Redde hostem, vulnusque tuum, solitumque timorem,
Post clypeumque late, et mecum contende sub illo.

Enfin, comme il s'agit des armes du plus vaillant des Grecs, et qu'elles semblent ne devoir être le prix que de la valeur, on ne conçoit pas qu'il puisse y avoir de réplique à ce dernier trait par lequel Ajax termine sa harangue:

Ovid. Metam. l. XIII, v. 120. *Denique quid verbis opus est! spectemur agendo:*
Arma viri fortis medios mittantur in hostes,
Inde jubete peti, et referentem ornate relatis.

On ne peut pas comprendre ce qu'Ulysse pourra opposer à cela. Ulysse, après avoir tenu quelque temps les yeux modestement baissés vers la terre, les relève avec douceur sur ses juges, comme pour implorer leur bienveillance; il commence par répandre quelques fleurs sur la cendre d'Achille, ce qu'avoit négligé de faire son impétueux rival, et il associe habilement les Grecs à cet hommage de respect et de reconnoissance envers un héros. Tout le monde sait par cœur ce bel exorde, qui fait contraste avec l'exorde brusque d'Ajax:

Ibid. v. 128. *Si mea cum vestris valuissent vota, Pelasgi, &c.*

Les destins inexorables nous ont enlevé ce héros. Ici, Ulysse paroît essuyer des larmes qu'il n'avoit pas répandues:

Ibid. v. 132. . . . . *Veluti lacrymantia tersit*
Lumina.

Il entre ensuite en matière, et je suis fâché que ce soit par un jeu de mots:

Ibid. v. 133. . . . . *Quis magno meliùs* succedat *Achilli*
Quàm per quem magnus Danaïs successit *Achilles!*

Le mot *succedere* est évidemment pris là dans un double sens. Mais si l'expression prête, en ce seul endroit, à la critique, l'argument est très-bon: « Cet Achille, c'est moi qui vous l'ai » donné; Thétis l'avoit caché sous des habits de fille, à la cour » de Lycomède; Ajax y avoit été trompé comme les autres; » c'est moi qui, en mêlant parmi des parures de femmes, des Ibid. v. 165. » armes *animum motura virilem,* ai découvert Achille, et lui ai » ouvert la carrière. Ainsi tous les exploits d'Achille sont les » miens, du moins vous me les devez tous.

» Mais la flotte des Grecs étoit retenue dans le port de » l'Aulide, par les vents contraires; il falloit, pour qu'elle pût » en sortir, immoler Iphigénie sur l'autel de Diane; il falloit » déterminer Agamemnon à ce cruel sacrifice; il falloit tromper » une mère qu'on n'eût jamais pu y résoudre: tout cela fut » mon ouvrage.

» J'allai

» J'allai ensuite à Troie accuser Pâris et redemander Hélène.
» Priam et Antenor, sages vieillards, touchés de nos plaintes,
» vouloient nous rendre justice; mais tout ce qu'ils purent faire
» fut d'empêcher Pâris et ses complices de nous massacrer.
» Vous le savez, Ménélas, j'étois votre associé dans cette am-
» bassade, et les dangers commencèrent dès-lors à nous être
» communs. »

On ne combat point toujours; et à quoi sert Ajax quand on ne combat point? Les Troyens restèrent neuf ans enfermés dans leurs murailles.

Quid facis interea, qui nil nisi prœlia nosti!
Quis tuus usus erat! Ovid. Metam. l. XIII, v. 210.

Qui s'occupa du soin des subsistances, des munitions, des retranchemens, et des forts pour les défendre? Qui dirigea toutes les opérations de ce long siége? Ce fut Ulysse.

Agamemnon, sur la foi d'un songe, veut congédier l'armée, et lever le siége; tout se dispose au départ, Ajax lui-même;

Quid! quòd et ipse fugis! vidi, puduitque videre Ibid. v. 223.
Cùm tu terga dares, inhonestaque vela parares.

Ulysse seul les ramène, et les fait rougir de cette vaine alarme. » De ce moment, dit Ulysse, tout ce qu'Ajax a pu faire d'actes » de valeur et rendre de services utiles, n'appartient et n'est dû » qu'à moi. »

Mais, à ces exploits étrangers qui n'auroient pas eu lieu sans lui, Ulysse joint ses exploits personnels, la mort de Dolon, celle de Rhésus et l'enlèvement de ses chevaux, dont la destinée étoit telle, que s'ils eussent bu de l'eau du Xanthe, ils eussent rendu Troie inexpugnable; la victoire remportée sur Sarpedon et ses plus vaillans capitaines; des blessures honorables, *ipso pulchra loco*, qu'Ulysse ne se contente pas d'alléguer, mais qu'il expose aux yeux de l'assemblée:

Aspicite, en; (vestemque manu diducit) et hæc sunt Ibid. v. 264.
Pectora semper, ait, vestris exercita rebus.

Ajax n'a rien de semblable à montrer, il n'a jamais été blessé; ce qui est l'effet de son bonheur, car il n'a jamais fui les dangers;

et Ulysse, en lui refusant tout talent de général, a l'adroite générosité de rendre hommage à sa valeur de soldat,

Ovid. Metam. l. XIII, v. 271.

. . . . Neque enim benè facta, malignè
Detrectare meum est;

mais il lui reproche de s'arroger à lui seul l'honneur de divers succès qu'il partage avec Patrocle, avec Agamemnon, avec d'autres chefs, avec lui-même (Ulysse). Je partage les miens avec Diomède, dit-il, et j'en fais gloire :

Ibid. v. 241.

Est aliquid de tot Graïorum millibus unum
A Diomede legi.

C'est ainsi qu'il ne néglige aucune occasion de mettre dans ses intérêts ces chefs, ces juges qu'Ajax avoit eu l'imprudence d'indisposer contre lui.

Ce qui distingue avantageusement ses exploits personnels, c'est l'utilité dont ils ont été pour la patrie. Achille découvert et envoyé à Troie; la flotte partie de l'Aulide et secondée par les vents; la levée du siége empêchée; Agamemnon, Ajax et l'armée retenus dans la Troade; les chevaux de Rhésus enlevés,

Virg. Æn. I, v. 476.

. . . . . Priusquàm
Pabula gustassent Trojæ, Xanthumque bibissent.

Tous ces exploits ont décidé de la victoire des Grecs et du destin de Troie; tous les combats d'Ajax n'ont servi qu'à sa gloire particulière.

Il reste à Ulysse un dernier exploit, plus utile encore que tous les autres, et qui les couronne tous, en assurant la prise prochaine de Troie : c'est l'enlèvement du *Palladium*, gage sacré du salut de cette ville.

Ovid. Metam. l. XIII, v. 339.

Nempe capi Trojam prohibebant fata sine illis.

C'est ici qu'Ulysse, qui n'avoit été d'abord que modeste et adroit, sentant l'impression que faisoient sur ses juges la réunion de ses titres et la qualité de ses services, s'élève jusqu'à disputer à Ajax lui-même le prix de l'audace et de l'intrépidité; car cette expédition, où il s'agissoit de s'introduire dans Troie, et de pénétrer dans le temple de Pallas, cette expédition, quoique faite de nuit, étoit extrêmement périlleuse.

Fortis ubi est Ajax! ubi sunt ingentia magni — Ovid. Metam. lib. XIII, vers. 340 - 345.
Verba viri! cur hîc metuis! cur audet Ulysses
Ire per excubias et se committere nocti!
Perque feros enses, non tantùm mœnia Troûm,
Verùm etiam summas arces intrare, suâque
Eripere æde Deam, raptamque efferre per hostes!.....
Illâ nocte mihi Trojæ victoria parta est: — Ibid. v. 348.
Pergama tum vici, cùm vinci posse coegi.

Cet enlèvement du *Palladium* lève tous les obstacles, et va mettre fin aux travaux des Grecs; il fournit aussi à Ulysse sa péroraison et son invocation à ses juges:

Per spes nunc socias casuraque mœnia Troûm, — Ibid. v. 375.
Perque Deos oro quos hosti nuper ademi;
Per si quid superest quod sit sapienter agendum,
Si quid adhuc audax ex præcipitique petendum,
Si Trojæ fatis aliquid restare putatis,
Este mei memores, et si mihi non datis arma,
Huic date; et ostendit signum fatale Minervæ.

Ce coup de théâtre emporta les suffrages, et décida la victoire d'Ulysse sur Ajax, qui se tua de désespoir.

L'artifice de ce discours d'Ulysse, dans sa marche graduée, est tel, que le lecteur, qui d'abord n'a pu comprendre comment Ulysse pourroit parvenir à détruire ou même à balancer les raisons d'Ajax, change insensiblement d'avis, et finit par penser comme les généraux Grecs, qu'Ulysse a dû l'emporter. C'est encore un tour de force.

C'en est un aussi que cette énumération sublime des grands changemens arrivés dans le monde, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre politique, et que cette éloquente exposition du système de Pythagore, au quinzième livre. Comme le poëte intéresse la justice, la sensibilité, la reconnoissance, et toutes les vertus humaines, au sort de ces animaux dont il nous défend de nous nourrir!

Quid meruistis, oves, placidum pecus, inque tuendos — Ibid. lib. XV, v. 116.
Natum homines, pleno quæ fertis in ubere nectar!
Mollia quæ nobis vestras velamina lanas
Præbetis, vitâque magis quàm morte juvatis!
Quid meruere boves, animal sine fraude, dolisque

Innocuum, simplex, natum tolerare labores!
Immemor est demum, nec frugum munere dignus,
Qui potuit, curvi dempto modò pondere aratri,
Ruricolam mactare suum, qui trita labore
Illa, quibus toties durum renovaverat arvum,
Tot dederat messes, percussit colla securi. . . . .
Quàm malè consuescit, quàm se parat ille cruori
Impius humano, vituli qui guttura cultro
Rumpit, et immotas præbet mugitibus aures,
Aut qui vagitus similes puerilibus hædum
Edentem jugulare potest, aut alite vesci
Cui dedit ipse cibos! quantùm est quod desit in istis
Ad plenum facinus, quò transitus indè paratur!

Je finis, pour ne pas imiter ce savant qui, ne voulant que distinguer les principales beautés d'Homère, finit par le souligner tout entier.

Je crois avoir prouvé qu'Ovide offre des modèles de beautés dans tous les genres, et qu'il y a peu d'ouvrages aussi variés, soit par le sujet, soit dans les détails, que ce poëme des Métamorphoses, qui avoit sur-tout à se défendre de l'uniformité.

Mais on demande à quel genre il faut rapporter ce poëme. Ce n'est pas un poëme épique, dit-on, car il n'est point assujetti aux règles ordinaires de l'épopée; ce n'est point un poëme dramatique; c'est encore moins un poëme didactique. Qu'est-ce que c'est donc que cet ouvrage?

Je réponds d'abord, en général, que ces questions sur le nom qu'on doit donner à un bel ouvrage, sont toujours des questions assez oiseuses, parce qu'on n'est jamais sûr d'avoir trouvé une division assez exacte et une nomenclature assez complète pour toutes les productions possibles du génie. M. Addisson, en parlant du *Paradis perdu* de Milton, dit qu'il ne tiendra qu'à ceux qui ne voudront pas l'appeler un *poëme épique*, de l'appeler un *poëme divin*: ceux qui voudront refuser le titre d'*épique* au poëme des Métamorphoses, ne pourront s'empêcher d'y reconnoître un tableau poëtique très-animé, très-varié, des changemens publics et particuliers arrivés dans la nature. On peut, si l'on veut, l'appeler une épopée d'une infinité d'épisodes, comme on dit en géométrie que le cercle est un polygone d'une infinité

de côtés. On peut encore le considérer comme un poëme mixte, tenant à-la-fois des trois genres ; de l'épique par la narration, du dramatique par le tragique qui domine en mille endroits, du didactique, enfin, non qu'il donne les préceptes de quelque art en particulier, mais parce qu'il nous enseigne la mythologie et l'histoire des hommes et des Dieux.

Enfin, quand il faudroit passer condamnation sur l'irrégularité, cet ouvrage n'en seroit pas moins précieux, comme ayant le mérite de plaire à tous les lecteurs, comme ayant eu celui de donner naissance à une multitude de très-bons ouvrages dramatiques de divers genres et dans diverses langues, et aussi comme offrant des beautés de tout genre. Nous pouvons donc appliquer à ce poëme, irrégulier si l'on veut, mais excellent, ce qu'Ovide lui-même dit de quelques autres de ses ouvrages, pleins d'agrémens, mais moins estimables et moins estimés que celui-ci :

Dummodò sic placeam, dùm toto canter in orbe,
Quod volet, impugnent unus et alter opus. *Ovid. Remed. Amor. v. 363.*



OBSERVATIONS
SUR LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE;
Par G. H. GAILLARD.

III.e ET DERNIER MÉMOIRE.
Imitations d'Ovide.

CES imitations sont de deux sortes : dans les unes, c'est Ovide qui est l'imitateur ; dans les autres, il est le modèle imité. Dans l'un et l'autre genre, nous n'examinerons que les principales.

OVIDE IMITATEUR.

On sait que le modèle de la fable d'Erisichthon, au VIII.e livre des Métamorphoses, se trouve chez Callimaque, dans l'hymne de Cérès ; un de nos confrères, M. du Theil, a fait le parallèle de ces deux ouvrages. Ovide s'est aidé aussi de plusieurs morceaux des Bacchantes d'Euripide, dans la relation des succès de Bacchus et de la mort tragique de Penthée son ennemi, au III.e livre.

L'éloquente énumération qu'Hercule, consumé par la robe de Nessus, et prêt à se brûler sur le mont Oëta, fait (au IX.e livre) de ses travaux si fameux, est presque traduite de la tragédie des Trachiniennes de Sophocle, où ce tableau est plus resserré, comme il convient à une tragédie, tandis qu'il est plus développé, plus complet dans Ovide, qui aimoit souvent à tout dire. Sophocle ne parle ni de Busiris, ni d'Antée, ni de Géryon, ni d'Achéloüs, ni des écuries d'Augias, ni des chevaux de Diomède, nourris de sang humain, ni de quelques autres exploits d'Hercule, tous retracés par Ovide. Racine a imité à-la-fois et Sophocle et Ovide, dans le tableau des exploits de Thésée, où il se rapproche plus de la rapide désignation de Sophocle que de la riche énumération d'Ovide :

Quand tu me dépeignois ce héros intrépide,
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procuste, Cercyon, et Scyron et Sinnis,
Et les os dispersés du géant d'Épidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure.

Ces mêmes exploits de Thésée se trouvent décrits avec un peu plus d'étendue dans Ovide.

Ovide avoit fait une tragédie de Médée, qui ne nous est point parvenue; il est à présumer qu'on y trouveroit des imitations de la Médée d'Euripide, car on en trouve quelques-unes dans la fable de Médée et Jason, au VII.e livre des Métamorphoses, nommément le

. . . . Video meliora proboque, *Ovid. Metam. lib. VII, v. 20.*
Deteriora sequor,

qui est d'Euripide.

Comme ce qu'il y a de plus tragique dans l'histoire de Médée, est la vengeance horrible qu'elle tire de l'infidélité de Jason, en immolant ses propres enfans, il y a lieu de penser que c'étoit le sujet de la tragédie d'Ovide; il semble même s'être réservé de traiter ailleurs ce sujet avec plus d'étendue, car il n'en dit qu'un mot assez froid dans les Métamorphoses :

Sanguine natorum perfunditur impius ensis, *Ibid. v. 396.*
Ultaque se malè mater Iasonis effugit arma.

Ces vers ne sont ni descriptifs ni narratifs; ils n'ont l'air que de vers techniques, et que d'une pierre d'attente.

Il est vrai que, comme Ovide traite en détail un sujet tout pareil dans la fable de Térée, Procné et Philomèle, on pourroit ne pas chercher d'autre raison de cette excessive brièveté en cet endroit; mais Virgile, qui ne fait que désigner Médée sans la nommer, en parlant des crimes dont l'amour a été le principe, s'exprime cependant sur celui de Médée avec plus d'énergie et de sentiment qu'Ovide :

Sævus amor docuit natorum sanguine matrem *Virg. Eclog. VIII, v. 47.*
Commaculare manus; crudelis tu quoque mater;
Crudelis mater magis, an puer improbus ille!
Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater.

Au reste, la fable entière de Médée et Jason dans les Métamorphoses (cet article seul excepté), et la sensibilité dont Ovide donne tant de preuves dans ce poëme, peuvent faire conjecturer que sa tragédie de Médée mérite tous nos regrets.

On retrouve plusieurs des beautés de l'Hécube d'Euripide, au XIII.e livre des Métamorphoses, dans la relation de la mort courageuse de Polyxène; et Racine, en racontant celle de son Ériphile, imite à-la-fois Euripide et Ovide, dans ces vers d'Iphigénie:

Acte V, scène dernière.

Déjà, pour la saisir, Calchas lève le bras:
Arrête, a-t-elle dit, et ne m'approche pas;
Le sang de ces héros dont tu me fais descendre,
Sans tes profanes mains saura bien se répandre.

On retrouve aussi, au même livre, quelques traits de l'éloquente douleur d'Hécube dans Euripide, et de la terrible vengeance qu'elle exerce sur Polymnestor, roi de Thrace, assassin de Polydore, le dernier des fils de Priam et d'Hécube.

Ovide paroît aussi, dans sa fable de Phaéton, avoir imité quelques morceaux du Phaéton d'Euripide, tragédie aujourd'hui perdue, mais qui existoit du temps d'Ovide. En effet, comment Ovide, naturellement imitateur, et imitateur habile, qui mettoit à contribution Sophocle et Euripide, quand il traitoit les mêmes sujets qu'eux, comment se seroit-il privé de ce même secours qui s'offroit à lui dans la fable de Phaéton, comme dans les autres? Mais il y a des preuves positives de cette imitation; car on reconnoît dans la traduction que Boileau nous a laissée de quelques morceaux du Phaéton d'Euripide, conservés par Longin, que ces mêmes morceaux avoient été imités par Ovide. Voici cette traduction de Boileau:

Prends garde qu'une ardeur trop funeste à ta vie
Ne t'emporte au dessus de l'aride Libye;
Là, jamais d'aucune eau le sillon arrosé
Ne rafraîchit son char dans sa course embrasé.....
Aussitôt devant toi s'offriront sept étoiles;
Dresse par-là ta course et suis le droit chemin.
Phaéton, à ces mots, prend les rènes en main;
De ses chevaux ailés il bat les flancs agiles;
Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles;

Ils

Ils vont, le char s'éloigne, et plus prompt qu'un éclair,
Pénètre en un moment les vastes champs de l'air.
Le père, cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encor sa route, et, du plus haut des cieux,
Le suit autant qu'il peut de la voix et des yeux:
Va par-là, lui dit-il, reviens, détourne, arrête.

Plusieurs des mêmes traits se retrouvent dans Ovide:

Si potes hîc saltem monitis parere paternis...... Ovid. Metam. lib. II, v. 126.
Hàc sit iter; manifesta rotæ vestigia cernes:
Utque ferant æquos et cœlum et terra calores,
Nec preme, nec summum molire per æthera currum:
Altiùs egressus cœlestia tecta cremabis,
Inferiùs, terras; medio tutissimus ibis.....
Inter utrumque tene; fortunæ cætera mando......
Occupat ille levem juvenili corpore currum,
Statque super, manibusque datas contingere habenas
Gaudet, et invito grates agit inde parenti.
Interea volucres Pyroeis, Eous, et Æthon,
Solis equi, quartusque Phlegon, hinnitibus auras
Flammiferis implent, pedibusque repagula pulsant......
Corripuere viam, pedibusque per aëra motis
Obstantes findunt nebulas, pennisque levatis
Prætereunt ortos îsdem de partibus Euros.

C'est une imitation bien sublime d'Homère, que ces deux belles harangues d'Ajax et d'Ulysse, au XIII.e livre des Métamorphoses, où les caractères de ces héros, tels qu'Homère les a tracés, sont si bien conservés.

Mais le poëte qu'Ovide imite le plus, soit dans certaines fictions, soit dans une multitude de détails, c'est un écrivain moderne par rapport à lui, et dont il avoit été contemporain, quoiqu'il l'eût peu connu; c'est Virgile.

Virgilium vidi tantùm, Ovid. Trist. l. IV, epist. 10, v. 51.

dit-il lui-même. Cet hommage d'une imitation assidue de la part d'un poëte du temps qui pouvoit se regarder comme son rival, cet hommage, joint aux témoignages de respect et d'admiration que donnent à Virgile les meilleurs poëtes du même temps, le plaçoit dès-lors au rang des anciens, et montre quels étoient son

ascendant et sa supériorité reconnue sur tous les autres. On peut dire de Virgile ce qu'il avoit dit lui-même de Musée :

Virg. Æn. lib. VI, v. 667.

Musæum ante omnes; medium nam plurima turba
Hunc habet, atque humeris extantem suspicit altis.

Ovide l'imite en plusieurs endroits de ses divers ouvrages, nommément dans les Fastes ; mais pour nous borner aux Métamorphoses, Junon (dans le second livre) obtient de l'Océan et de Thétis que sa rivale Calisto [la grande Ourse] ne soit jamais reçue dans leurs ondes, comme dans le premier livre de l'Énéide, elle obtient d'Éole qu'il déchaîne les vents et les soulève contre la flotte d'Énée. Elle tient à-peu-près le même langage chez l'un et chez l'autre, et Ovide suit Virgile jusque dans les détails. Si Virgile dit :

Ibid. lib. I, v. 52.

. . . . . . Et quisquam numen Junonis adoret
Præterea, aut supplex aris imponat honorem!

Ovide dit :

Ovid. Metam. lib. II, v. 518.

Est verò cur quis Junonem lædere nolit,
Offensamque tremat!

Virg. l. c. 50. Ovid. Metam. lib. XIII, vers. 574.

Il lui prend jusqu'au *Regina, Jovisque et soror et conjux*, parce qu'il a jugé, avec raison, que le droit de donner à Junon ces titres, qui sont véritablement les siens, appartenoit à tout le monde, et n'appartenoit à personne exclusivement ; mais il a eu le bon esprit de ne pas lui prendre le *incedo regina,*

Virg. l. c.

Ast ego quæ Divûm incedo regina,

parce que ce mot fait une belle et noble image, qui retrace le port et la démarche de la reine des Dieux, et où l'on reconnoît trop la main de l'ouvrier. On ne pouvoit donc pas le prendre sans un plagiat trop marqué.

Ovide mêle aux plaintes de Junon des traits ingénieux de sarcasme et d'ironie virulente contre Jupiter ; et ces traits insultans avec esprit, sont plus dans le génie d'Ovide : « Que ne me » répudie-t-il pour épouser son ourse et devenir gendre d'un » loup ? »

Ovid. Metam. lib. II, v. 525.

Cur non et pulsâ ducat Junone, meoque
Collocet in thalamo, socerumque Lycaona sumat!

Junon, chez l'un et l'autre poëte, compare son impuissance avec le pouvoir des autres divinités : elle s'indigne, dans Virgile, de tout ce que Pallas a pu faire contre Ajax Oïlée, et à cause de lui, contre toute la flotte des Grecs, tandis qu'elle [Junon] ne peut rien contre la flotte d'Énée son ennemi ; chez Ovide, elle se plaint d'un pouvoir semblable, exercé par Bacchus, fils d'une de ses rivales.

VIRGILE.

. . . . Pallasne exurere classem — Virg. Æn. lib. I, v. 43.
Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam et furias Ajacis Oïlei ! . . . . . .
Ast ego, &c.

OVIDE.

. . . . Potuit de pellice natus — Ovid. Metam. lib. IV, v. 422.
Vertere Mæonios pelagoque immergere nautas,
Et laceranda suæ nati dare viscera matri,
Et triplices operire novis Minyeïdas alis;
Nil poterit Juno nisi inultos flere dolores !

Ce ne sont, comme on voit, que des objets différens dans un même cadre.

La description des monstres et des coupables qui habitent les Enfers, est à-peu-près la même chez ces deux poëtes et chez tous; mais ce que Virgile dit des ombres heureuses dans les Champs-Élysées, qu'elles conservent les inclinations et les occupations qu'elles avoient sur la terre,

. . . . Quæ gratia currûm,
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes — Virg. Æn. lib. VI, v. 652.
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos;

Ovide le dit des habitans des Enfers :

Parsque forum celebrant, pars imi tecta tyranni, — Ovid. Metam. lib. IV, v. 444.
Pars alias artes antiquæ imitamina vitæ.

Et Milton, à leur exemple, nous représente les mauvais anges, conservant, au milieu des feux dont ils sont dévorés, leurs caractères et leurs inclinations, qui influent sur leurs avis dans le conseil infernal.

Éaque, en décrivant dans les Métamorphoses la peste qui avoit ravagé ses États, s'exprime ainsi :

Ovid. Metam. l. VII, v. 596.

Ipse ego, sacra Jovi pro me, patriâque tribusque
Cùm facerem natis, mugitus victima diros
Edidit, et subitò collapsa, sine ictibus ullis,
Exiguo tinxit subjectos sanguine cultros.
Fibra quoque ægra notas veri, monitusque Deorum
Prodiderat.

Virgile, dans le tableau de l'épizootie des Alpes, avoit dit :

Virg. Georg. l. III, v. 486.

Sæpe in honore Deûm medio stans hostia ad aram,
Lanea dum niveâ circumdatur infula vittâ,
Inter cunctantes cecidit moribunda ministros ;
Aut si quam ferro mactaverat antè sacerdos,
Inde neque impositis ardent altaria fibris. . . . .
Ac vix suppositi tinguntur sanguine cultri.

Les plaintes de Scylla (liv. VIII des Métamorph.), lorsqu'elle est rejetée par Minos, pour qui elle a trahi son père, sont visiblement imitées de celles de Didon à Énée.

Virg. Æn. lib. IV, v. 307.

Nec te noster amor, nec te data dextera quondam,
Nec moritura tenet crudeli funere Dido . . . .
Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide : sed duris genuit te caucasus horrens
Cautibus, Hyrcanæque admorunt ubera tigres.

OVIDE.

Ovid. Metam. lib. VIII, vers. 111.

. . . . Nec te data munera, nec te
Noster movit amor, nec quod spes omnis in unum
Te mea congesta est . . . .
Non genitrix Europa tibi, sed inhospita Syrtis,
Armeniæ tigres, Austrove agitata Charybdis.
Nec Jove tu natus, nec mater origine tauri
Ducta tua est : generis falsa est ea fabula vestri.

Les gouttes de sang qui tombent de la fleur du lotos, et le tremblement qui agite les branches de cette plante fluviatile (*Métam.* liv. IX.), rappellent le miraculeux épisode de Polydore, au IIIe livre de l'Énéide ; mais ce n'est qu'un mot, et il n'y a pas là proprement d'imitation.

Dans les exemples qu'on vient de voir, l'imitation étoit indiquée par la ressemblance de situation dans les personnes ou

dans les choses ; la ressemblance va jusqu'à l'identité, quand les deux poëtes traitent le même sujet, comme celui d'Orphée et d'Eurydice. Il me semble qu'alors il faut savoir gré à Ovide de s'être défendu de l'imitation; de s'être ouvert une route nouvelle; et ne pouvant rien ajouter au pathétique de Virgile, ne pouvant peut-être l'égaler, d'avoir substitué à ses traits les plus touchans, des traits ingénieux : par exemple, au lieu de ce dernier et tendre mot,

Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas. *Virg. Georg. lib. IV, v. 498.*

Ovide observe qu'Eurydice ne se plaignit point de l'impatiente ardeur d'Orphée, qui la perdoit une seconde fois et pour toujours: de quoi pouvoit-elle se plaindre ? d'avoir été trop aimée ?

Jamque iterùm moriens non est de conjuge quicquam
Questa suo : quid enim nisi se quereretur amatam ! *Ovid. Metam. lib. X, v. 60.*

Lorsqu'Orphée est mis en pièces par les femmes de Thrace, il ne peut encore faire entendre que le nom d'Eurydice :

Tum quoque marmoreâ caput à cervice revulsum, *Virg. Georg. lib. IV, v. 523.*
Gurgite cùm medio portans Œagrius Hebrus
Volveret, Eurydicen *vox ipsa et frigida lingua,*
Ah! miseram Eurydicen, *animâ fugiente, vocabat,*
Eurydicen *toto referebant flumine ripæ.*

Ovide, à qui Virgile avoit enlevé le nom d'Eurydice, pour cette tendre répétition, y substitue, comme il peut, le mot *flebile,* qui n'a pas ici le même mérite :

. . . . *Caput, Hebre, lyramque* *Ovid. Metam. lib. XI, v. 50.*
Excipis; et, mirum! medio dùm labitur amne,
Flebile *nescio quid queritur lyra;* flebile *lingua*
Murmurat exanimis; respondent flebile *ripæ.*

Orphée, rendu par sa mort à sa chère Eurydice, peut enfin la contempler sans crainte de la perdre :

Eurydicenque suam jam tutò respicit Orpheus. *Ibid. v. 66.*

C'est un trait ingénieux qui n'a pas dû échapper à Ovide.

Cet Achæménide, ce compagnon d'Ulysse, échappé de l'antre de Polyphème et recueilli sur la flotte d'Énée, fait dans Ovide (liv. XIV) le même récit que dans Virgile (*En.* liv. III) : mais

loin d'éviter Virgile comme dans la fable d'Orphée, Ovide emprunte de lui d'horribles tableaux et d'énergiques expressions; mais c'est le Cyclope lui-même qui en emploie une partie.

VIRGILE.

Virg. Æn. lib. III, vers. 622.

Visceribus miserorum, et sanguine vescitur atro.
Vidi egomet, duo de numero cùm corpora nostro,
Prensa manu magnâ, medio resupinus in antro,
Frangeret ad saxum, sanieque aspersa natarent
Limina : vidi, atro cùm membra fluentia tabo
Manderet, et tepidi tremerent sub dentibus artus.

OVIDE.

Ovid. Metam. lib. XIV, vers. 192.

....O si quis referat mihi casus Ulyssen!........
Viscera cujus edam....cujus mihi sanguis inundet
Guttur, et elisi trepident sub dentibus artus!........

Ibid. v. 203.

.................Vidi bina meorum
Ter quater affligi sociorum corpora terræ..........

Ibid. v. 209.

Semianimesque artus avidam condebat in alvum.

VIRGILE.

Virg. Æn. l. III, v. 630.

Nam simul expletus dapibus, vinoque sepultus,
Cervicem inflexam posuit, jacuitque per antrum
Immensus, saniem eructans, ac frusta cruento
Per somnum commixta mero;

OVIDE.

Ovid. Metam. lib. XIV, vers. 211.

Mandentemque videns ejectantemque cruentas
Ore dapes, et frusta mero glomerata vomentem.

Il y a dans Ovide des imitations de Virgile sans objet particulier, et qui prouvent seulement combien il étoit nourri de ce poëte, dont les formules et les tournures lui étoient devenues familières. Ovide dit au sujet de la mort d'Orphée :

Ovid. Metam. lib. XI, v. 44.

Te mœstæ volucres, Orpheu, te turba ferarum,
Te rigidi silices, tua carmina sæpe secutæ
Fleverunt sylvæ : positis te frondibus arbos
Tonsa comam luxit.

Virgile avoit dit d'un vaillant capitaine Marse:

Virg. Æn. lib. VII, vers. 759.

Te nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus undâ,
Te liquidi flevere lacus.

On peut comparer la description que Virgile et Ovide font d'un vieux chêne, l'un au second livre des Géorgiques, l'autre dans la fable d'Erisichthon, quoiqu'il n'y ait pas proprement d'imitation.

VIRGILE.

Tum fortes latè ramos et brachia tendens
Huc illuc, media ipsa ingentem sustinet umbram.

Virg. Georg. lib. II, v. 296.

OVIDE.

Stabat in his ingens annoso robore quercus
Una nemus.

Ovid. Metam. lib. VIII, vers. 743.

L'image est plus développée dans Virgile ; mais ce seul mot *una nemus*, présente une grande idée, et ici Ovide a l'avantage de la concision.

Dans Virgile (*Géorg.* liv. IV), Aristée, instruit par Cirène sa mère, rend inutiles tous les déguisemens de Protée, en l'enchaînant fortement; chez Ovide (liv. XI), c'est Protée lui-même qui instruit Pélée à vaincre Thétis par ce moyen.

Les regrets d'Hécube sur la mort de Polyxène, rappellent en quelques endroits ceux de la mère d'Euryale sur la perte de son fils, et ceux d'Évandre sur la mort de Pallas.

HÉCUBE.

. . . . Quò ferrea resto!
Quidve moror! quò me servas damnosa senectus!
. . . . Quis posse putaret
Felicem Priamum post diruta Pergama dici!
Felix morte suâ; nec te, mea nata, peremptam
Aspicit . . . . . .

Ibid. l. XIII, v. 516.

LA MÈRE D'EURYALE.

Quò sequar! aut quæ nunc artus avulsaque membra,
Et funus lacerum tellus habet! hoc mihi de te,
Nate, refers! hoc sum terrâque marique secuta!

Virg. Æn. lib. IX, vers. 490.

ÉVANDRE.

. . . . Tuque, ô sanctissima conjux,
Felix morte tuâ, neque in hunc servata dolorem.

Ibid. lib. XI, v. 158.

Ovide, dans l'apothéose de Romulus et d'Hersilie sa femme, à la fin du XIV.[e] livre, emprunte aussi à Virgile le *sidus ab* *Ovid. Metam. l. XIV, v. 847.*

Virg. Æn. lib. II, v. 685. *æthere lapsum*, et le *flagrans crinis* du jeune Iule, au second livre de l'Énéide ; mais cette imitation est si courte, qu'elle est, pour ainsi dire, imperceptible.

Didon dans Virgile, et Médée dans Ovide, préparant au milieu de la nuit, l'une le sacrifice de sa vie, l'autre ses opérations magiques, ont une ressemblance plus marquée.

DIDON.

Virg. Æn. lib. IV, vers. 517.

Ipsa molâ manibusque piis, altaria juxta,
Unum exuta pedem vinclis, in veste recinctâ,
Testatur moritura Deos . . . .
Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, sylvæque et sæva quierant
Æquora; cùm medio volvuntur sidera lapsu;
Cùm tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres,
Quæque lacus latè liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas, et corda oblita laborum:
At non infelix animi Phœnissa.

MÉDÉE.

Ovid. Metam. lib. VII, vers. 182.

Egreditur tectis, vestes induta recinctas,
Nuda pedem, nudos humeris infusa capillos;
Fertque vagos mediæ per muta silentia noctis
Incomitata gradus. Homines volucresque ferasque
Solverat alta quies; nullo cum murmure sepes,
Immotæque silent frondes, silet humidus aër;
Sidera sola micant.

Plus les beautés d'un auteur qu'on se propose pour modèle sont remarquables, plus on est tenté de les imiter : mais imiter dans la même langue, c'est s'exposer au reproche de plagiat ; c'est du moins se livrer sans défense et sans excuse à tous les inconvéniens d'un parallèle dangereux. Ovide brave tous ces dangers, et entreprend de lutter contre Virgile dans ses morceaux les plus brillans, de dire, sans une nécessité absolue, les mêmes choses que lui, de les dire d'une manière qui soit à-peu-près la même, et qui soit cependant différente. Tout le monde sait par cœur ces vers intéressans et cette belle comparaison au sujet de la mort d'Euryale :

Virg. Æn. lib. IX, vers. 433.

Volvitur Euryalus letho, pulchrosque per artus
It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit.

Purpureus

Purpureus veluti cùm flos succisus aratro
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluviâ cùm fortè gravantur.

Il étoit bien difficile qu'un admirateur de Virgile se refusât au plaisir d'appliquer ces comparaisons à la mort du jeune Hyacinthe, tué par le palet d'Apollon son ami, que Zéphire, jaloux, détourna sur la tête de son rival ; mais il falloit changer un peu les vers :

Ut si quis violas, riguove papaver in horto, Ovid. Metam. lib. X, v. 190.
Liliaque infringat, fulvis hærentia virgis;
Marcida demittant subitò caput illa gravatum,
Nec se sustineant spectentque cacumine terram :
Sic vultus moriens jacet, et defecta vigore
Ipsa sibi est oneri cervix, humeroque recumbit.

Le tableau de l'agilité de Camille dans le VII.e livre de l'Énéide, est encore un de ces morceaux que tout le monde sait et aime à citer :

Illa vel intactæ segetis per summa volaret Virg. Æn. l. VII, v. 808.
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas;
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

Ovide n'a pu résister à la tentation bien naturelle d'en faire l'application à la course d'Hippomène et d'Atalante ; mais ici l'on peut dire qu'il cède de bonne grâce la victoire à son illustre modèle, et qu'il exclut volontairement toute idée de lutte ; il n'a pas cru sans doute que ces deux petits vers,

Posse putes illos sicco freta radere passu, Ovid. Metam. lib. X, v. 654.
Et segetis canæ stantes percurrere aristas,

pussent entrer en comparaison avec ces beaux vers de Virgile, où l'on voit Camille voler sur les épis sans les endommager, et sur la surface des eaux sans en être atteinte. Il a renoncé à rendre cette belle image, *fluctu suspensa tumenti;* il n'a voulu sans doute que rappeler les vers de Virgile, et rendre hommage à ce grand poëte.

Mais dans la plainte amoureuse de Polyphème à Galatée, il a mis à contribution toute l'églogue d'Alexis, en la dénaturant comme l'exigeoit la différence des sujets ; car ce qui est pastoral et intéressant dans Corydon, devient (selon l'intention

de Galatée, qui parle) ridicule et désagréable dans la bouche du monstrueux Cyclope; en sorte que l'imitation d'Ovide présente une espèce de parodie. On en jugera par le rapprochement des deux tableaux.

CORYDON.

Virg. Eclog. II, v. 19.

Despectus tibi sum, nec quis sim quæris, Alexi,
Quàm dives pecoris, nivei quàm lactis abundans;
Mille meæ Siculis errant in montibus agnæ;
Lac mihi non æstate novum, non frigore defit........
Nec sum adeo informis; nuper me in littore vidi,
Cùm placidum ventis staret mare: non ego Daphnin
Judice te metuam, si nunquam fallat imago.
O tantùm libeat mecum tibi sordida rura,
Atque humiles habitare casas et figere cervos!.......
Præterea duo, nec tutâ mihi valle reperti
Capreoli, sparsis etiam nunc pellibus albo,
Bina die siccant ovis ubera, quos tibi servo........
Ipse ego cana legam tenerâ lanugine mala,
Castaneasque nuces................
Addam cerea pruna, et honos erit huic quoque pomo.

POLYPHÈME.

Ovid. Metam. lib. XIII, vers. 810.

Sunt mihi, pars montis, vivo pendentia saxo
Antra, quibus nec sol medio sentitur in æstu,
Nec sentitur hyems; sunt poma gravantia ramos,
Sunt auro similes longis in vitibus uvæ,
Sunt et purpureæ: tibi et has servamus et illas.
Ipsa tuis manibus, silvestri nata sub umbrâ
Mollia fraga leges; ipsa autumnalia corna,
Prunaque non solùm nigro liventia succo,
Verùm etiam generosa, novasque imitantia ceras.
Nec tibi castaneæ, me conjuge, nec tibi deerunt
Arborei fetus; omnis tibi serviet arbos.
Hoc pecus omne meum est.... Multæ stabulantur in antris....
................Potes ipsa videre
Ut vix sustineant distentum cruribus uber.
Sunt, fetura minor, tepidis in ovilibus agni,
Sunt quoque, par ætas, aliis in ovilibus hædi:
Lac mihi semper adest niveum.........
Nec tibi deliciæ faciles, vulgataque tantùm
Munera contingent, damæ, leporesve, capræque,
Parve columbarum, demptusve cacumine nidus;
Inveni geminos, qui tecum ludere possint,

Inter se similes, vix ut dignoscere possis,
Villosæ catulos in summis montibus ursæ;
Inveni, et dixi: Dominæ servabimus istos......
Jam Galatea veni, nec munera despice nostra.
Certè ego me novi, liquidæque in imagine vidi
Nuper aquæ, placuitque mihi mea forma videnti.

Corydon pouvoit sans vanité, peut-être, se comparer à d'autres bergers; encore emploie-t-il quelques formules de modestie,

Nec sum adeò informis,...... si nunquam fallat imago:

mais Polyphème qui se trouve beau, et qui fait présent à sa maîtresse d'une couple d'ours, ne peut être que ridicule.

Ovide terminant son poëme à la mort de Jules-César, les présages qui, disoit-on, avoient annoncé cet événement, appartenoient bien plus à son sujet qu'à celui des Géorgiques; mais Virgile l'ayant prévenu par un morceau très-complet et très-distingué sur ces présages, il n'a pu que se borner à l'imiter. Le mérite particulier de cette imitation me paroît consister, 1.° en ce qu'Ovide n'employant presque aucun trait qui n'eût été employé par Virgile, et lui empruntant presque par-tout l'idée, l'image et souvent l'expression, ne lui prend cependant jamais un vers ni même un hémistiche; 2.° en ce qu'il a un peu resserré le tableau, lui qui, en général, est plus sujet à l'inconvénient d'étendre et de charger.

Voici le modèle:

Ille etiam extincto miseratus Cæsare Romam, *Virg. Georg. lib. 1, v. 466.*
Cùm caput obscurâ nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem;
Tempore quanquam illo tellus quoque et æquora ponti,
Obscœnique canes, importunæque volucres
Signa dabant: quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Etnam,
Flammarumque globos liquefactaque volvere saxa!
Armorum sonitum toto Germania cælo
Audiit; insolitis tremuerunt motibus Alpes.
Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes
Ingens, et simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis, pecudesque locutæ,
Infandum! sistunt amnes terræque dehiscunt,
Et mæstum illacrymat templis ebur, æraque sudant:

Proluit insano contorquens vortice sylvas
Fluviorum rex Eridanus, camposque per omnes
Cum stabulis armenta tulit; nec tempore eodem
Tristibus aut extis fibræ apparere minaces,
Aut puteis manare cruor cessavit, et altè
Per noctem resonare lupis ululantibus urbes.
Non aliàs cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura, nec diri toties arsere cometæ.
Ergo inter sese paribus concurrere telis
Romanas acies iterùm videre Philippi;
Nec fuit indignum superis bis sanguine nostro
Emathiam, et latos Hæmi pinguescere campos.

Voici comment la copie rend ce majestueux et effrayant tableau, en lui conservant ses principaux traits :

Ovid. Metam. lib. XV, vers. 783.

Arma ferunt nigras inter crepitantia nubes,
Terribilesque tubas, auditaque cornua cœlo
Præmonuisse nefas; Phœbi quoque tristis imago
Lurida sollicitis præbebat lumina terris.
Sæpe faces visæ mediis ardere sub astris;
Sæpe inter nimbos guttæ cecidere cruentæ.
Cærulus et vultum ferrugine Lucifer atrâ
Sparsus erat, sparsi lunares sanguine currus.
Tristia mille locis Stygius dedit omina bubo,
Mille locis lacrymavit ebur, cantusque feruntur
Auditi sanctis et verba minacia lucis :
Victima nulla litat, magnosque instare tumultus
Fibra monet, cæsumque caput reperitur in extis.
Inque foro, circumque domos et templa Deorum
Nocturnos ululasse canes, umbrasque silentum
Erravisse ferunt, motamque tremoribus urbem.

Jupiter, dans Ovide comme dans Virgile, dévoile à Vénus les destinées futures de cette maison Julia, qui tire son origine de cette Déesse ; et il n'oublie pas de parler d'Auguste, qui en descendoit par sa mère :

Ibid. v. 823.

. . . . *Pharsalia sentiet illum*
Æmathiâque iterùm madefacti cæde Philippi.

Ovide a imité aussi Horace dans son épilogue,

Ibid. v. 871.

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes, &c.

si semblable à l'épilogue du IIIe livre des odes d'Horace,

Exegi monumentum ære perennius, &c.

Mais les anciens n'avoient pas besoin de modèles pour ces forfanteries poëtiques très-usitées chez eux, et que les modernes ont voulu quelquefois imiter.

Nous avons assez vu Ovide imitateur, voyons-le présentement servant de modèle.

OVIDE IMITÉ.

On sait, et nous l'avons déjà dit, que les Métamorphoses sont le poëme qui a fourni le plus de sujets, de situations et de beautés aux tragédies, aux opéras, aux cantates, &c; c'est un fait trop connu pour que nous nous arrêtions à le prouver par l'examen de ces conformités.

Nous n'en observerons qu'une qui n'a point été remarquée, et qui n'est peut-être point due à une imitation au moins directe; il s'agit de la troisième scène du 1.er acte dans la Phèdre de Racine, où cette princesse, cédant avec peine aux instances et aux reproches d'Œnone, lui avoue enfin sa passion pour Hippolyte. S'il n'étoit pas évident et reconnu que cette scène est presque par-tout la traduction embellie d'une scène correspondante dans l'Hippolyte d'Euripide; que presque tout se trouve dans Euripide, instances et reproches de la confidente, délire et résistance de Phèdre, apostrophe à Pasiphaë sa mère, à sa sœur Ariadne, victimes comme elle de l'amour, aveu; enfin tout jusqu'au mot, *c'est toi qui l'as nommé;* on croiroit que Racine auroit voulu mettre en action une scène entre Myrrha et sa nourrice, qui n'est qu'en récit dans Ovide; scène très-pathétique, et qui finit de même par l'aveu de la passion criminelle de Myrrha. Il y a en effet des rapports si marqués entre la scène d'Ovide et celle de Racine, que j'ai peine à croire que Racine n'ait pas eu aussi en vue celle d'Ovide, en même temps qu'il traduisoit d'une manière si originale Euripide, qui lui-même avoit pu être imité par Ovide; ce qui expliqueroit la ressemblance des trois poëtes.

La situation chez Ovide est plus forte encore que dans Euripide et dans Racine. Myrrha, désespérée, avoit voulu ensevelir avec elle dans le tombeau son coupable secret; sa nourrice la surprend lorsqu'elle se suspendoit au fatal cordon :

Ovid. Metam. lib. x, v. 384.

Surgit anus, reseratque fores, mortisque paratæ
Instrumenta videns, spatio conclamat eodem,
Seque ferit, scinditque sinus, ereptaque collo
Vincula dilaniat. Tum denique flere vacavit,
Tùm dare complexus, laqueique requirere causam.
Muta silet virgo terramque immota tuetur,
Et deprensa dolet tardæ conamina mortis.
Instat anus, canosque suos et inania nudans
Ubera, per cunas alimentaque prima precatur,
Ut sibi committat quidquid dolet. Illa rogantem
Aversata gemit, certa est exquirere nutrix :
Nec solam spondere fidem. Dic, inquit, opemque
Me sine ferre tibi.

Elle cherche quelle peut être la cause d'un pareil désespoir : « Tout vous rit, tout prospère autour de vous; la fortune de » votre maison s'accroît et s'élève; votre père et votre mère » sont encore dans la fleur de leurs ans :

Ovid. l. c. v. 402.

Myrrha, patre audito, suspiria duxit ab imo
Pectore, nec nutrix etiamnum concipit ullum
Mente nefas, aliquemque tamen præsentit amorem,
Propositique tenax, quodcunque sit orat, ut ipsi
Indicet, et gremio lacrymantem tollit anili.
Atque ita complectens infirmis colla lacertis :
Sensimus, inquit, amas, et in hoc, mea, pone timorem;
Sedulitas erit apta tibi, nec sentiet unquam
Hoc pater. Exiluit gremio furibunda, torumque
Ore premens : Discede, precor, miseroque pudori
Parce, ait instanti; discede, aut desine, dixit,
Quærere quid doleam; scelus est quod scire laboras.
Horret anus, tremulasque manus annisque metuque
Tendit, et ante pedes supplex procumbit alumnæ ;
Et modò blanditur, modò si non conscia fiat,
Terret, et indicium laquei cæptæque minatur
Mortis, et officium commisso spondet amori.
Extulit illa caput, lacrymisque implevit obortis
Pectora nutricis, conataque sæpe fateri,
Sæpe tenet vocem, pudibundaque vestibus ora
Texit, et, O dixit, felicem conjuge matrem !
Hactenus, et gemuit. Gelidos nutricis in artus
Ossaque (sensit enim) penetrat tremor, albaque toto
Vertice canities rigidis stetit hirta capillis.

Rapprochons de ce tableau quelques traits de la scène de Racine.

ŒNONE.

Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie, *Phèdre, acte III, sc. 3.*
Faire de votre mort les funestes apprêts ! . . . . . .
Rebelle à tous nos soins, sourde à tous nos discours,
Voulez-vous sans pitié laisser finir vos jours ?
Quelle fureur les borne au milieu de leur course ?
Quel charme ou quel poison en a tari la source ! . . . . . .

Elle nomme *Hippolyte*, comme l'autre nourrice *Cinyras*.

PHÈDRE.

Malheureuse ! quel nom est sorti de ta bouche ! . . . . . .
Je meurs pour ne point faire un aveu si funeste.

ŒNONE.

Mourez, donc et gardez un silence inhumain ;
Mais pour fermer vos yeux cherchez une autre main . . . . . .
Cruelle ! quand ma foi vous a-t-elle déçue ?
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue ! . . . . . .

PHÈDRE.

Quel fruit espères-tu de tant de violence ?
Tu frémiras d'horreur si je romps le silence . . . . . .
Quand tu sauras mon crime et le sort qui m'accable,
Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable.

ŒNONE.

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos foibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute. . . . .
Aimez-vous ?

PHÈDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui ?

PHÈDRE.

Tu vas ouïr le comble des horreurs :
J'aime. . . . . . à ce nom fatal je tremble, je frissonne,
J'aime. . . . .

ŒNONE.

Qui !

PHÈDRE.

Tu connois ce fils de l'Amazone......

ŒNONE.

Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace !
O désespoir ! ô crime ! ô déplorable race !

Nous demandons si ce n'est pas là mettre en action tout ce qu'Ovide a raconté de Myrrha et de sa nourrice ?

Passons à des imitations moins incertaines et plus avouées. La Fontaine, plus capable peut-être que personne de se plier à la souplesse du génie d'Ovide, a traduit ou imité trois de ses fables les plus intéressantes, Philémon et Baucis, Pyrame et Thisbé, Céphale et Procris. Comparons Ovide à la Fontaine.

Ce dernier commence d'abord la fable de Philémon et Baucis par un préambule qui n'est pas dans Ovide :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux;
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.

La moralité est bonne et bien exprimée : mais ce n'est pas celle qui résulte immédiatement de la fable de Philémon et Baucis. On peut n'être pas heureux dans la richesse et être malheureux par la pauvreté. Philémon et Baucis étoient heureux par la vertu, au sein de la pauvreté qu'ils ne cherchoient point à déguiser :

Ovid. Metam. lib. VIII, vers. 633.

.... Paupertatemque fatendo
Effecere levem, nec iniquâ mente ferendam.

Quel est le sujet de Philémon et Baucis ? c'est la piété, c'est l'hospitalité récompensée. La véritable morale de cette fable est donc celle qui la termine chez Ovide :

Ibid. v. 724.

Cura pii Dîs sunt, et qui coluere coluntur.

Cette morale est préparée par l'improbation générale qu'excite l'incrédule impiété de Pirithoüs sur le pouvoir des Dieux, à laquelle un sage vieillard oppose cette histoire, par forme de réfutation.

Suivons

Suivons La Fontaine :

Des soucis dévorans c'est l'éternel asile,
Véritables vautours que le fils de Japet
Représente enchaîné sur son triste sommet.

Voilà de la poësie ; mais le tour est gêné et l'expression embarrassée. Qui est-ce qui est l'éternel asile des soucis dévorans ? sont-ce les *deux divinités*, *l'or* et la *grandeur* ? sont-ce *les biens peu certains*, *le plaisir peu tranquille* qu'elles procurent ? Dans l'un et l'autre cas, il y a incohérence et impropriété d'images, et le mot *asile* ne convient à aucun de ces objets. Qui sont ensuite ces *véritables vautours* ? sont-ce encore les mêmes objets qui sont à-la-fois *asile* et *vautours* ? Ce sont sans doute les *soucis dévorans* ; mais alors il y a une inversion dure et forcée. S'il y avoit

C'est l'asile éternel des soucis dévorans,
Véritables vautours &c.,

la phrase seroit correcte ; mais

Des soucis dévorans c'est l'éternel asile,
Véritables vautours, &c.

je doute que notre langue admette une pareille inversion.

De plus, Prométhée est dévoré par un vautour, mais il ne *représente* pas les vautours : l'expression est impropre ; l'auteur veut dire que la fable de Prométhée et de son vautour représente les soucis dévorans.

Les vers suivans sont des plus beaux que la Fontaine ait faits :

L'humble toît est exempt d'un tribut si funeste ;
Le sage y vit en paix et méprise le reste ;
Content de ces douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour ;
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Voilà un morceau charmant. Ces vers :

Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne,

seroient distingués dans le plus beau poëme épique ; mais ne sont-ils pas un peu trop pompeux pour la simplicité de Philémon et de Baucis ? ne sortent-ils pas un peu du caractère général de cette fable ? n'est-ce pas une bien superbe avenue pour une si humble chaumière ?

Ces autres vers,

> Le sage y vit en paix et méprise le reste . . . . . .
> Il regarde à ses pieds les favoris des rois . . . .
> Rien ne trouble sa fin , c'est le soir d'un beau jour ,

forment un tableau parfait ; mais c'est celui de la vie et de la mort de Socrate, non celui de Philémon et de Baucis : ceux-ci ne *méprisent rien* , ne voient personne *à leurs pieds* , n'ont rien de ce faste philosophique ; et s'ils sont philosophes , c'est sans le savoir.

Voilà pour le préambule. La Fontaine sème aussi dans le corps de la fable quelques ornemens un peu étrangers :

> Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.

Voilà ce qu'Ovide s'est bien gardé de dire en parlant de ces vieillards; il ne parle que d'une bonne et tendre amitié , confirmée par le temps et l'habitude. La Fontaine y revient aussi , mais sans abandonner l'amour :

> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire ,
> Et par des traits d'amour sut encor se produire.

Ovide n'a point ici de ces petites gaietés :

Ovid. Metam. lib. VIII, vers. 631.

> *Sed pia Baucis anus , parilique ætate Philemon ,*
> *Illâ sunt annis juncti juvenilibus , illâ*
> *Consenuere casâ.*

Voilà qui est aussi sage que simple ; et cependant on parle toujours de la simplicité de la Fontaine , et des ornemens d'Ovide.

> Eux seuls ils composoient toute leur République ,
> Heureux de ne devoir à pas un domestique
> Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendoient.

Voilà un sentiment très-délicat , mais peut-être encore un peu

trop fin pour les personnages simples dont il s'agit ; on ne peut nier du moins qu'il n'y ait plus de simplicité dans ces vers :

Nec refert, dominos illic, famulosne, requiras, *Ovid. l. c.*
Tota domus duo sunt, iidem parentque jubentque. *v. 635.*

.... Philémon
Vient au devant des Dieux, et leur tient ce langage :
« Vous me semblez tous deux fatigués du voyage ;
» Reposez-vous ; usez du peu que nous avons.
» L'aide des Dieux a fait que nous le conservons ;
» Usez-en ; saluez ces pénates d'argile ;
» Jamais le Ciel ne fut aux humains plus facile
» Que quand Jupiter même étoit de simple bois,
» Depuis qu'on l'a fait d'or, il est sourd à nos voix. »

Cette harangue est un peu d'un discoureur ; il n'y en a pas un mot dans l'original. Ovide ne nous montre d'abord les vieillards qu'en action :

Membra senex posito jussit relevare sedili *Ibid. v. 639.*
Quod super injecit textum rude sedula Baucis.

Ce n'est que quand ils ont préparé tout, et pendant que les mets cuisent, qu'ils entretiennent les voyageurs pour les désennuyer. Ici la Fontaine se donne encore carrière :

Il entretient les Dieux, non point sur la fortune,
Sur les jeux, sur la pompe et la grandeur des rois,
Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois
Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.

Ovide s'étoit contenté de dire :

Interea medias fallunt sermonibus horas, *Ibid. v. 651.*
Sentirique moram prohibent.

La Fontaine exprime ainsi le vœu que forment les deux époux de ne pas survivre l'un à l'autre :

Ensemble nous *mourrions* en servant vos autels......
Je ne pleurerois point *celle-ci, ni* ses yeux
Ne troubleroient *non plus* de leurs larmes ces lieux.

Voilà des vers bien mal faits et qui sont bien loin de valoir ceux-ci :

Ovid. l. c. v. 708.

> .... *Quoniam concordes egimus annos,*
> *Auferat hora duos eadem, nec conjugis unquam*
> *Busta meæ videam, neu sim tumulandus ab illâ.*

En général, la Fontaine est inégal et négligé ; Ovide conserve toujours ce que chaque sujet peut admettre d'élégance et d'harmonie poëtique.

Ce sont les mêmes agrémens et les mêmes défauts, et en tout la même infériorité de la Fontaine à l'égard d'Ovide dans les autres fables.

Celle de Pyrame et Thisbé n'est par-tout qu'ébauchée dans la copie, et ne produit presque aucun effet, tandis que l'original laisse dans l'ame la même douleur qu'une belle tragédie dont la catastrophe est malheureuse.

Ce vers,

Ovid. Metam. lib. IV, v. 64.

> *Quòque magis tegitur, tectus magis æstuat ignis,*

est rendu par ces deux-ci :

> La défense est un charme ; on dit qu'elle assaisonne
> Les plaisirs, et sur-tout ceux que l'amour nous donne.

Ces deux vers sont plus jolis que celui de l'original ; mais croiroit-on qu'ils appartinssent au récit d'un événement tragique? Ils seroient beaucoup mieux placés dans une des fables un peu gaies, ou même dans un conte du même la Fontaine.

Ces deux excellens vers d'Ovide :

Ibid. v. 145.

> *Ad nomen Thisbes oculos jam morte gravatos*
> *Pyramus erexit, visâque recondidit illâ,*

sont ainsi rendus dans la Fontaine :

> ...Cloton (dont on n'a que faire ici) pour l'amour d'elle (de Thisbé),
> Laisse à Pyrame ouvrir sa mourante prunelle ;
> Il ne regarde point la lumière des cieux,
> Sur Thisbé seulement il tourne encor les yeux ;
> Il voudroit lui parler, sa langue est retenue ;
> Il témoigne mourir content de l'avoir vue.

Eh non, il ne témoigne rien; et c'est, comme nous l'avons dit, ce qui fait le tragique de l'aventure, ce qui renvoie le lecteur sans une consolation qui ne serviroit qu'à le refroidir.

Thisbé se frappe et tombe:

> Elle tombe; et tombant range ses vêtemens,
> Dernier trait de pudeur, même aux derniers momens.

Ces deux vers sont d'Ovide, mais appliqués à Polyxène, qui mouroit en public, entourée de Grecs, et à la vue des captives Troyennes; non à Thisbé, qui mouroit sans spectateurs, dans un désert, et presque encore dans la nuit.

Voici les vers d'Ovide:

> *Tunc quoque cura fuit partes velare pudendas,*
> *Cùm caderet, castique decus servare pudoris.*

Ovid. Metam. lib. XIII, vers. 479.

Et ils sont imités de l'*Hécube* d'Euripide, où Polyxène en mourant prend aussi ce soin. Ovide, dans le second livre des Fastes, applique le même trait à Lucrèce:

> *Tunc quoque jam moriens, ne non procumbat honestè,*
> *Respicit; hæc etiam cura cadentis erat.*

Id. Fast. l. II, v. 833.

La fable de Céphale et Procris dans l'imitation, est encore plus dépourvue de l'intérêt de l'original; tout y est à peine indiqué, rien n'est développé. Céphale, dans son déguisement, rend par ses offres Procris incertaine, et la Fontaine ne donne aucune suite à ce point important; il supprime et la fuite de Procris, et sa réconciliation avec son mari, et la douce et tendre union qui régna depuis entre eux:

> ..... *Et dulces concorditer exigit annos.*

Id. Metam. l. VII, v. 752.

Il se hâte de passer sans milieu à la jalousie de Procris; mais cette jalousie, dans le temps que c'est encore son mari qui a droit d'être mécontent, n'est d'aucun intérêt. La Fontaine, à son ordinaire, remplace les beautés qu'il supprime, par des beautés originales et piquantes, mais un peu étrangères au sujet; il ne sait pas, comme Ovide, se nourrir de son sujet et s'y renfermer.

Pour donner une idée de ces agrémens hors du sujet et hors de l'original, nous citerons deux exemples:

Céphale, dans Ovide, raconte qu'il fut enlevé par l'Aurore,

et ne fait sur cet enlèvement aucune réflexion. La Fontaine, pour motiver cet enlèvement, dit de Céphale :

> Il étoit jeune et beau, l'Aurore en fut charmée,
> *N'étant pas à ces biens chez elle accoutumée.*
> Nos belles cacheroient un pareil sentiment ;
> Chez les Divinités on en use autrement.
> Celle-ci déclara son amour à Céphale.
> Il eut beau lui parler de la foi conjugale ;
> *Les jeunes Déités, qui n'ont qu'un vieil époux*
> *Ne se soumettent point à ces lois comme nous.*

Ovide, en racontant comment un récit trompeur excita la jalousie de Procris, ne dit qu'un mot, un seul mot de réflexion, *Credula res amor est ;* et il poursuit sa narration. La Fontaine ne s'en tient pas là :

Ovid. Metam. l. VII, v. 826.

> Les amans sont toujours de légère croyance ;
> S'ils pouvoient conserver un rayon de prudence
> (Je demande un grand point, la prudence en amours),
> Ils seroient, aux rapports, insensibles et sourds.

Rien de plus joli que ce vers,

> Je demande un grand point, la prudence en amours;

c'est le pendant de cet autre joli vers de la Fontaine, dans la fable intitulée *la Fille :*

Lib. VII, fab. 5.

> Point froid et point jaloux (notez ces deux points-ci).

En général, tous ces accessoires de la Fontaine sont d'un bon goût et d'un grand prix ; mais ils n'ont pas le mérite d'appartenir essentiellement au sujet, et de concourir à l'évènement. Ovide, accusé de prolixité dans quelques-unes de ses descriptions, est bien plus sévère dans ses narrations ; il n'y met rien d'inutile ni d'étranger ; et c'est un mérite que nous invitons les gens de goût à observer en lui.

Au reste, nous en avons assez dit pour prouver que, si Ovide est quelquefois inférieur à ses modèles quand il imite, il est presque toujours supérieur à ses meilleures copies quand il est imité.

ÉCLAIRCISSEMENS
SUR L'AUTORITÉ LÉGALE D'AUGUSTE;

Par G.-E.-J. GUILHEM DE SAINTE-CROIX.

L'AUTORITÉ des empereurs Romains devint arbitraire par le fait; mais elle ne le fut jamais par le droit ni par la forme. La réunion des différentes charges de la République sur la tête d'un seul, voilà le titre qu'Auguste et ses successeurs eurent à l'empire: à la vérité, ils ne durent ce titre qu'à la force; mais le peuple Romain ne pouvoit plus se gouverner par lui-même; il lui falloit des maîtres, et il étoit incapable de les choisir librement et sans violence. L'injustice et la cupidité avoient usé tous les ressorts du gouvernement; et des convulsions anarchiques annonçoient depuis long-temps la perte de la liberté, qui ne subsiste que par le respect pour les lois et par l'amour de la justice. Cependant, afin d'accoutumer les Romains à un joug malheureusement nécessaire pour eux, il importoit de conserver l'ombre de la République; et cela n'étoit possible qu'en laissant subsister les anciennes magistratures et les différens corps de l'État. Accepter toutes les dignités que la flatterie et la crainte ne manquoient pas de prodiguer; s'en réserver tout le pouvoir, lorsqu'on les quittoit; prendre de nouveaux titres d'honneur auxquels on attachoit l'idée de l'autorité suprême; observer d'abord les formes, et ensuite les rendre vaines; éviter sur-tout le nom de roi comme trop odieux, et gouverner toutefois d'une manière absolue: tels furent les moyens efficaces dont Auguste se servit pour parvenir au faîte de la puissance, et posséder, en suivant le conseil de Mécène, tous les avantages de la royauté, sans craindre l'envie attachée à ce titre.

Lus le 12 Juill. 1793.

Dion Cassius, que j'ai principalement intention d'expliquer ici, a bien aperçu la source de l'autorité d'Auguste, dans l'emploi des moyens dont il vient d'être question, et dans la réunion des premières

Dio Cass. l. LII, §. 40.

Dio Cass. l. LIII, §. 17. charges de la République sur sa tête ; mais cet historien n'en a pas tiré toutes les conséquences qui auroient pu éclaircir cette matière. Il ne manque cependant pas de jugement; et c'est à tort qu'on l'a regardé comme un simple compilateur de faits. Il nous en a conservé un grand nombre, auxquels il a joint des détails fort précieux; et sans lui la vie d'Auguste nous seroit peu connue. Il paroît seulement trop partial envers ce prince, en rejetant tout l'odieux de la dernière proscription sur les deux autres triumvirs. Pour le prouver, il dit qu'Auguste, fort jeune alors, étoit dans l'âge où l'on est plus porté à aimer qu'à haïr, et que, devenu maître de *Idem, lib. XLVIII, §. 7.* l'empire, il se montra clément et humain. Peut-on donc se dissimuler qu'il sacrifia ses amis avec une criminelle lâcheté à la vengeance de ses collègues ? Marius et Sylla n'immolèrent à leur rage que leurs ennemis, tandis qu'Antoine, Auguste et Lépide, ne respectant ni les liens du sang, ni ceux de l'amitié, se livrèrent mutuellement toutes les personnes dont ils avoient envie de se défaire, et cimentèrent ainsi leur exécrable union. Que l'on compare le récit de Dion avec le tableau fidèle qu'Appien nous a laissé *De Bell. civ. lib. IV, t. II, pag. 956.* de cette sanglante proscription, et avec ce que l'ancien auteur de la tragédie d'Octavie en fait dire à Néron *(a)*, l'on se convaincra sans peine de la partialité du premier historien. Les actes de cruauté qu'Auguste se permit à la mort d'Antoine, et que *Dio. lib. LI, §. 15.* Dion ne dissimule pas, montrent assez que ni l'âge ni la puissance n'avoient encore adouci le caractère de cet empereur.

Dion paroît vouloir avancer le moment où Auguste fut investi de l'autorité souveraine ; et comme cela ne s'accorde pas avec les faits, on ne doit pas être étonné de l'obscurité et des contradictions de cet écrivain prolixe, et qui n'est pas toujours guidé par le flambeau de la critique. Il a mis dans la bouche d'Agrippa et dans *Idem, lib. LII, §. 2-40.* celle de Mécène deux excellens discours; mais il semble y avoir pour unique but de montrer qu'Auguste, dans sa conduite, avoit presque absolument suivi les leçons de Mécène. En conséquence, il ne tarde pas à faire investir Auguste du pouvoir monarchique,

(a) *Quot interemit nobiles, juvenes, senes,*
Sparsos per orbem, cùm suos mortis metu
Fugerent penates, et trium ferrum ducum
Tabulâ notante deditos tristi neci !
Exposita rostris capita cæsorum patres
Videre mæsti : flere nec licuit suos,
Non gemere, dirâ tabe polluto foro,
Stillante sanie per putres vultus gravi.
Nec finis hic cruoris aut cædis stetit &c.
Vers. 507 — 515.

qu'il

qu'il confond sans cesse avec le despotisme. Tel est l'inconvénient des systèmes en histoire; on évite rarement de se contredire. Dion finit par assurer qu'Auguste, ayant fait un mélange de la monarchie et de la démocratie, conserva aux Romains leur liberté, et les en fit jouir paisiblement et avec dignité; qu'à l'abri des insolences du peuple et des outrages des tyrans, ils vécurent sans esclavage dans un état gouverné par un roi, et sans sédition avec les formes démocratiques. Il paroît que Dion entend par démocratie toute espèce de république, puisque la constitution établie par Auguste étoit un mélange de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, et qu'il tenoit essentiellement par le fait aux deux premières formes de gouvernement. *Dio, l. LVI, §. 43.*

Cet historien raconte qu'Octave, c'est le nom que l'empereur avoit porté jusqu'alors, ayant pris son parti sur le discours de ses deux favoris, se rendit au sénat, et qu'après avoir fait semblant de se démettre de son autorité, il fut investi de toute celle qui constitue réellement le chef d'une monarchie. Dion oublie ce qu'il a avancé précédemment que l'année de la bataille d'Actium, antérieure de quatre ans, devoit être comptée pour la première de cette même monarchie: mais passons-lui cet anachronisme et cette contradiction. Il ajoute qu'à cette époque, celle du septième consulat d'Octave, le sénat fit orner de lauriers la porte de sa maison au mont Palatin, et lui donna le surnom d'Auguste, pour exprimer son élévation au-dessus des autres hommes et le respect qui lui étoit dû. Ce prince auroit desiré, suivant Dion, celui de Romulus; mais la crainte de paroître aspirer à la royauté l'engagea à n'y plus penser: il ne prétendit donc pas faire du surnom d'Auguste le titre de son autorité; au contraire, il le regarda comme une marque de reconnoissance qu'on lui donnoit, pour avoir remis au sénat et au peuple les pouvoirs dont il étoit investi *(b)*. C'est ce que nous apprenons de l'inscription d'Ancyre, qui est la copie de celle qu'Auguste avoit composée lui-même. C'étoit l'extrait d'un des mémoires qu'il avoit lus en plein sénat, et qui, faisant partie de son testament, avoient été déposés entre les mains des Vestales. Il ordonna

Idem, l. LIII, §. 13.

Idem, l. LI, §. 1.

Idem, l. LIII, §. 17.

Idem, l. LIII, §. 16; Sueton. Vit. Aug. cap. 7.

(b) Ce mot d'*Augustus* n'avoit pas plus de valeur que celui d'*Optimus*, accordé dans la suite à Trajan. *Dio Cass.* lib. XLVIII, §. 23; = *Plin. Paneg.* §. 2, 7 et 88. Mais ce dernier ne fit pas la même fortune.

que cet extrait fût gravé sur deux colonnes d'airain devant son mausolée *(c)*. Ce prince y rend compte de toutes ses actions, et des dignités dont il avoit été revêtu : il y débute par se glorifier d'avoir rendu la liberté à la République, opprimée par l'obstination d'une faction; il ne vouloit donc pas qu'on pût le soupçonner de lui avoir donné lui-même des fers. Auguste n'accepta d'abord le pouvoir que pour dix ans, terme qui fut prolongé, à différentes époques, jusqu'à sa mort. Pourquoi Dion avance-t-il, bientôt après, que le nom de César, qui désignoit simplement son adoption, exprimoit l'hérédité de l'empire dans sa famille ? Un pareil titre ne se suppose pas aussi légèrement. Auguste ne vouloit pas même qu'on lui en prêtât le dessein; c'est pourquoi, après la grande maladie dont il fut guéri par les soins d'Antonius Musa, son médecin, il lut au sénat son testament, dans lequel il ne se nommoit point de successeur au gouvernement de l'État. Tel est, en substance, le récit de Dion. Du reste, les noms d'*Auguste* et de *César* ne désignèrent que dans la suite la puissance souveraine. Le premier

Dio Cass. l. LIII, §. 16.

Ibid. §. 18.

(c) *Monum. Ancyr.* tab. III. Ce monument paroît avoir subsisté jusqu'à la prise de Rome par Alaric, en 409. Mais ce que la barbarie n'avoit pas épargné, fut conservé par la reconnoissance : la ville d'Ancyre, capitale de la Galatie, comblée des bienfaits d'Auguste, fit transcrire cette partie de son testament sur six tables d'airain, qui furent placées sous le portique du *Sébastéon*. Busbecq les y découvrit en 1554, et en rapporta une copie dont on a donné plusieurs éditions. La meilleure est, sans contredit, celle qu'on doit à Chishull; malheureusement elle est pleine de lacunes, et peut-être sont-elles plus considérables qu'on ne l'imagine : la fin manque, et rien ne peut la suppléer ; la version Grecque y ajoute seulement quelques lignes, dans l'endroit où il est question de la guerre des Daces. Cette version étoit à côté du texte Latin ; Busbecq n'y fit aucune attention, ou négligea de la copier, parce qu'il ne l'entendoit pas. Richard Pococke ayant été à Angora, l'ancienne Ancyre, en 1702, aperçut cette version, et en copia ce qu'il put, le reste étant caché par des maisons. Il en a publié deux fragmens : le premier est trop mutilé pour être de quelque utilité ; et le second, composé de quinze lignes, offre un supplément précieux, que j'ai tâché de rétablir dans le Magasin encyclopédique, *première année*, n.° XIII, *pag. 199.* Mais il s'y est glissé encore bien des fautes qu'on trouvera corrigées à la fin du second volume de l'édition de Tacite, que le savant Oberlin vient de publier, *pag. 850.* Avec quelle noblesse et quelle précision Auguste ne parle-t-il pas, dans cette incription, de tous les événemens de sa vie ! Qu'on lise ce que les anciens historiens en ont rapporté, et qu'on étudie ensuite avec attention ce monument; on reconnoîtra mieux dans celui-ci le génie, le caractère et les vues de ce prince. Enfin plus on étudiera l'inscription d'Ancyre, plus on y découvrira des faits dignes de remarque. Peut-être l'a-t-on trop négligée faute d'imaginer qu'elle pût renfermer tant de choses. Au surplus, je ne répéterai pas ici toutes les observations que j'avois lues sur ce sujet à l'Académie, et qui ont été imprimées en 1795 dans le Magasin encyclopédique.

étoit donné aux princes coassociés au trône, et le second à ceux qu'on déclaroit devoir leur succéder. L'origine de cet usage remonte au règne d'Hadrien et d'Ælius Verus. La qualité d'auguste devint alors inséparable de celle d'empereur, quoique placée après le nom propre des princes régnans.

Spartian. Vit. Veri, in Script. histor. August. tom. I, p. 223.

Lactant. de Moriib. persec. cap. 18, et not. p. 138, edit. Var.

Toujours partisan du despotisme, Dion ose assurer que le surnom de *Père,* donné encore à Auguste, lui conféroit en quelque sorte le droit, non d'exercer toute l'autorité paternelle, mais de se faire craindre et écouter; de manière, selon lui, que les empereurs devoient aimer leurs sujets comme leurs enfans, et ceux-ci respecter les empereurs comme leurs pères. Cette idée est le rêve d'un esclave, et jamais elle n'entra dans l'esprit d'Auguste. Auroit-il pu revendiquer un pareil droit en vertu du titre de *PATER PATRIÆ!* Ce titre étoit purement honorifique, et avoit été en usage au temps de la République: il avoit été décerné pour la première fois à Camille, et dans la suite à Cicéron, sur la proposition même de Caton. Il paroît que Dion a cru que ce titre fut accordé à Auguste avec le pouvoir décennal, l'an 727 de la fondation de Rome: mais le fragment d'une ancienne inscription[a] découverte à Palestrine, montre évidemment que ce prince ne l'accepta que long-temps après, le 5 février de l'an 752, suivant la remarque du cardinal Noris[b] et celle de Perizonius[c].

Dio, l. LIII, §. 18.

Appian. de Bello civil. lib. II, tom. II, p. 752.

[a] *Ap. Grut. p. 136.*

[b] *Cenot. Pisan. cap. 2, §. 8.*

[c] *Animadvers. hist. cap. 7, pag. 322.*

Mécène conseille à Auguste, selon Dion, de gouverner les Romains sous le nom de César: « Si vous desirez d'autres titres, » ajoute ce favori, ils vous accorderont celui d'empereur qu'ils » avoient donné à votre père. » Celui-ci ne l'avoit pas eu pour désigner, comme auparavant, le nombre de ses victoires, ni même son autorité dans l'État; mais il le porta, ainsi que ses successeurs, comme un nom propre. Après une pareille explication de la part de Dion lui-même, on est assez étonné de le voir ensuite assurer que le nom d'empereur, pris par Auguste et ceux qui lui succédèrent, étoit employé pour montrer leur pouvoir absolu, à la place des titres de roi et de dictateur. Cette contradiction ne vient que du système adopté par cet écrivain en faveur du despotisme, sans avoir égard aux faits qu'il rapporte, et à tout ce qu'il a déjà avancé. Il est certain que le mot *imperator* étoit un prénom honorifique, qui ne donnoit aucune

Dio. l. LIII, §. 17.

autorité réelle; il désignoit seulement le chef des troupes de l'empire, et non le maître de ce même empire. En la première qualité, il avoit les honneurs du triomphe, lorsque ses lieutenans remportoient quelques victoires. On répétoit alors ce prénom à la suite de ses titres ordinaires, et avec un chiffre qui marquoit combien de fois il avoit été proclamé empereur, soit lui-même par ses propres soldats, soit en la personne de ses généraux. Le nombre de ces victoires ayant été augmenté par Tibère et Drusus, enfans adoptifs d'Auguste, ce prince refusa au premier le triomphe[a], et au second le titre d'empereur[b]. Mais ne pouvant faire sans cesse de pareils refus, sur-tout à ce même Tibère, qui seul triompha quatre fois, il accorda cette distinction aux autres généraux, et se contenta pour lui-même de placer une branche de laurier dans le temple de Jupiter Capitolin *(d)*. Sans doute ces honneurs commençoient à le fatiguer; et il avoit même renoncé aux avantages réels qu'ils lui procuroient. Dans son cinquième consulat, il dispensa les colonies et les municipes du présent d'une couronne d'or qu'elles avoient coutume de lui faire toutes les fois qu'il étoit déclaré empereur. Remarquons, à cette occasion, qu'il exerçoit une autorité particulière sur ces mêmes municipes, en qualité de leur préfet : c'est le titre que lui donnent quelques inscriptions, mais sur lequel nous n'avons aucun autre renseignement.

[a] *Dio, l. LIV, §. 31.*
[b] *Ibid. §. 33.*

Monum. Anc. tabul. II, lin. 25.

Auguste connoissoit trop bien l'utilité dont la superstition avoit été aux patriciens, pour ne pas desirer la dignité de souverain pontife : il la laissa néanmoins à Lépide, qui en fut revêtu tant qu'il vécut. A sa mort, Auguste en jouit : mais lui fut-elle donnée par le peuple ou par le sénat ? c'est une question difficile à résoudre. Dion Cassius assure que le sénat ayant voulu faire quelques décrets sur ce sujet, Auguste ne le permit pas, et sortit aussitôt de l'assemblée. Ce récit a embarrassé les savans, qui auroient dû consulter l'inscription d'Ancyre. Quelque mutilée qu'elle soit en l'endroit où il s'agit du souverain pontificat d'Auguste, il est facile cependant d'y remarquer deux choses : la première, qu'on avoit déféré le pontificat à ce prince, du

Dio Cass. l. LIV, §. 27.

Académ. des inscr. t. XII, pag. 359.

(d) Monum Ancyr. tab. 1.[a], à dextrâ. Pedo-Albinovanus parle de cette cérémonie *(Eclog. I, v. 206)*, qui fut pratiquée par les autres empereurs.

vivant même de Lépide; la seconde, qu'il le regardoit comme une partie de l'héritage de César *(e)*. Dans ce dernier cas, il lui suffisoit d'avoir le vœu du peuple, et il n'avoit besoin d'aucun décret du sénat. Or ce vœu avoit été clairement exprimé, puisqu'au rapport d'Appien, le peuple de Rome ayant résolu de dépouiller Lépide du souverain pontificat en faveur d'Auguste, qui, revenant alors de Sicile, venoit d'ôter tout pouvoir à son lâche collègue, ce prince s'y refusa par des raisons de politique que l'on prit pour un acte sublime de modération. Peut-être ne laissa-t-il à Lépide que le nom de cette dignité, en déléguant ses principales fonctions aux autres prêtres sous sa propre direction. Rien n'empêche donc qu'on ne supplée la lacune de l'inscription d'Ancyre avec le mot *populo*, suivi dans le texte par *SACERDOTIUM DEFERENTE.* Dion ajoute qu'Auguste n'accepta pas même la maison du souverain pontife, que le sénat lui donnoit; mais que, comme ce pontife devoit habiter lui-même un édifice public, il fit présent d'une portion de sa maison à l'État, et donna aux Vestales celle du roi des sacrifices, qui se trouvoit contiguë à la leur. Fabricius prétend que Dion s'est mépris en confondant ici le roi des sacrifices avec le souverain pontife: il me semble, au contraire, que cet historien, trop bien instruit pour se tromper si grossièrement, les a parfaitement distingués, et qu'il faut conclure de ce passage, qu'à Rome, les deux ministres principaux des autels étoient également logés aux dépens de l'État. Le philosophe Sénèque n'a pas craint d'exalter la clémence d'Auguste pour avoir souffert que Lépide conservât jusqu'à sa mort le souverain pontificat; plusieurs autres écrivains ont également applaudi à cette prétendue générosité : je n'y en vois pas d'autre que de ne l'avoir pas fait assassiner pour jouir plutôt de cette dignité. D'ailleurs s'il en avoit dépouillé son ancien collègue, elle perdoit par-là sa plus belle prérogative, l'inamovibilité, qui auroit pu devenir pour lui-même une espèce de sauvegarde s'il eût éprouvé quelque changement subit de fortune; car il devoit être tôt ou tard revêtu du même pontificat. Mais pour mériter tant d'éloges, Auguste auroit dû traiter avec plus d'égards

Sueton. Vit. August. c. 31; Dio, lib. XIX, §. 15.

Not. ad Dion. Cass. p. 758.

De Clementiâ, cap. 10.

(e) ...*QUOD. PATER. PROCURAVIT. SUSCEPI. ID. SACERDOTIUM. ALIQUOT. POST. ANNOS. EO. MORTUO.* Tab. II, lig. 22 et 23.

Dio, l. LIV, §. 15. Lépide, qui avoit eu la prudence de se retirer à la campagne. Ce prince l'obligea de revenir malgré lui à Rome, et de s'y montrer par-tout; il affectoit de lui demander le dernier son avis au sénat, et n'oublioit rien pour le rendre méprisable et l'exposer à la risée du peuple. On pardonne sans doute à Ovide et à quelques autres courtisans d'Auguste, de n'apercevoir dans un pareil traitement qu'une marque de clémence; on est encore moins étonné que Tibère, dans l'éloge funèbre de ce prince, le loue d'avoir conservé la vie à Lépide: mais un philosophe ne peut voir dans toute cette conduite que la politique d'un usurpateur, accompagnée d'une insigne lâcheté.

Fast. l. III, vers. 419.

Dio, lib. LVI, §. 38.

Les titres d'empereur, d'auguste et de souverain pontife, étant aussi inamovibles que la qualité de fils de César, ils furent désormais gravés sur tous les monumens publics; les autres n'y paroissent qu'avec la marque des années qu'Auguste les posséda. Le nombre de ses consulats sembloit annoncer l'affermissement de son autorité, et la diminution de celle de ses collègues ou successeurs dans cette place: il ne leur en laissa que le moins qu'il put. Pendant son absence, il nommoit quelques-uns de ses favoris pour gouverner Rome; enfin il fit créer pour lui la charge de proconsul perpétuel, pour que les véritables consuls n'eussent que le nom, ou, si l'on veut, l'embarras de leur dignité. Gravina pense, avec assez de raison, que le pouvoir réel des empereurs étoit dans cette qualité de proconsul. Auguste chercha depuis à avilir le consulat, soit en ne le gardant que quelques mois, soit en passant le temps de son exercice dans des pays éloignés de Rome. Malgré cela, cette dernière charge ne continua pas moins à être l'objet des plus vives sollicitations, et même quelquefois l'occasion de débats sanglans. On ne doit pas en être surpris; à l'ambition du pouvoir succède toujours la vanité des titres, pour laquelle les hommes sacrifient également leur fortune, leur repos et leur vie. Mon dessein n'est point de traiter ici de la puissance consulaire qu'Auguste acquit légalement ou suivant des formes que l'usage venoit alors de consacrer; cette matière a été suffisamment approfondie par M. l'abbé de la Bletterie: je m'attache seulement à éclaircir quelques difficultés particulières, sur-tout celles qui résultent du récit de Dion Cassius.

Idem, l. LIII, §. 32.

De Rom. Imp. cap. 10.

Sueton. Vit. Aug. cap. 26.

Académ. des insc. t. XXIV, pag. 289.

Cet historien parle quatre fois de la puissance tribunitienne accordée à Auguste, mais toujours d'une manière embarrassée, et avec cette obscurité qui fait naître les contradictions, ou fournit le prétexte d'en supposer. Au retour de l'expédition de Sicile, Auguste se trouvant délivré d'un ennemi redoutable, Sextus Pompée, et du triumvir Lépide, son ancien collègue, devint en quelque sorte l'idole du peuple, et on s'empressa de lui accorder toutes les prérogatives que la crainte ou la flatterie peut imaginer. Il fut défendu de l'offenser ni en paroles ni en actions, sous peine d'être traité comme ceux qui insultoient un tribun. On sait que ceux qui étoient coupables de ce crime, étoient dévoués aux dieux infernaux. Dès ce jour, ce prince eut le droit de s'asseoir sur le banc des tribuns. Dans l'énumération que Dion fait des pouvoirs décernés à Auguste après la bataille d'Actium et la mort d'Antoine, il est question de la puissance tribunitienne, dont l'époque servit ensuite à compter les années du règne des empereurs. Dans le quatrième consulat de ce prince, il est encore mention de cette même puissance à vie, et du droit d'intervention, un des plus essentiels du tribunat, qui lui étoit concédé au-delà des bornes ordinaires. Enfin, au sortir d'une maladie dangereuse, et ayant abdiqué le consulat dont il étoit revêtu pour la onzième fois, il fut déclaré tribun du peuple pendant toute sa vie. En vertu de ce décret du sénat, lui et tous ses successeurs, ajoute Dion, exercèrent la puissance tribunitienne, sans prendre néanmoins le nom de tribun. Des quatre passages de Dion où il est parlé de cette puissance, résultent seulement trois faits : le premier est l'inviolabilité, désignée par la prérogative de siéger avec les tribuns ; le second, la faculté d'intervenir dans toutes les affaires; et le troisième, la concession légale de toute l'autorité du tribunat, faite à Auguste, consul pour la onzième fois, l'an 731 de la fondation de Rome. Cette autorité lui ayant été accordée le v.e des calendes de juillet, il data de cette époque le reste des années de son règne, qui dura encore trente-sept ans et deux mois *(f)*; et on ne manqua plus de faire mention, chaque année,

Dio, l. XLIX, §. 15.

Idem, l. LIII, §. 17.

Ibid. §. 49.

Ibid. §. 32.

Vell. Paterc. l. II, §. 103.

(f) Comme le prouvent Tacite, *Ann.* lib. I, c. IX, et quelques inscriptions, sur-tout celle du pont d'Ariminium (Rimini), où l'on lit : *TRIBUNIC. POTEST. XXXVII.*

sur les monumens publics, non de son tribunat, mais de sa puissance tribunitienne. Dion se trompe et se contredit à-la-fois en plaçant six ans trop tôt, sous le quatrième consulat d'Auguste, le commencement de sa puissance tribunitienne à vie; ce prince n'eut alors que le droit d'intervention, qu'il partageoit même avec les autres tribuns. Appien en place l'époque avant la guerre contre le jeune Pompée; ce qui la feroit exercer à Auguste cinquante-un ans, au lieu de trente-sept. Mais, demande-t-on, « Auguste » fut-il jamais tribun du peuple ? Dion ne nous apprend-il » pas lui-même que ce prince et ses successeurs portèrent seulement » le titre d'homme revêtu de la puissance tribunitienne, » attendu que la place de tribun étoit incompatible avec la » qualité de patricien ? » Si cet historien se sert, peut-être improprement, du mot de *démarque* ou tribun pour exprimer toute la plénitude du pouvoir tribunitien, il explique aussi tout de suite ce mot, en disant que les empereurs n'en firent jamais un nom de dignité. Au reste, la raison qu'imagine Dion pour expliquer l'espèce de dédain qu'Auguste et ses successeurs témoignèrent pour la qualité de tribun, ne me paroît pas fort bonne. Ne seroit-ce pas simplement parce qu'il s'en étoit réservé toute l'autorité, en laissant le vain titre à d'autres ? Mais ce qu'ajoute Dion est plus répréhensible; il prétend que ces princes prouvoient par-là qu'ils ne vouloient point paroître tenir rien du peuple. Au contraire, le prétexte d'Auguste, comme le remarque Tacite, étoit en cela de protéger efficacement ce même peuple, quoique son véritable motif fût d'employer un terme qui désignât sa toute-puissance, *id summi fastigii vocabulum*, suivant ce même Tacite, qui ajoute : « Auguste ne voulant être appelé ni roi, ni dictateur, » chercha quelque titre qui relevât encore ses autres magistra- » tures, et prit celui dont je parle. »

De Bell. civ. t. II, p. 1179.

Académ. des inscr. t. XXV, p. 414.

Dio, l. LIII, §. 17.

Tacit. Annal. lib. I, cap. 2.

Cette puissance tribunitienne parut si importante à Auguste, qu'il la communiqua, en quelque sorte, comme une marque d'association à l'empire, aux deux personnes sur lesquelles il se reposoit davantage; je veux dire, d'abord à Agrippa, et après sa mort à Tibère, « de peur, ajoute Tacite, que l'on ne fût » dans l'incertitude au sujet de son successeur : il se flattoit d'en » arrêter ainsi les projets ambitieux; en même temps il faisoit voir » combien

Ibid. lib. III, c. 56.

» combien il comptoit sur la modération de Tibère et sur sa » propre grandeur. » Cependant il ne fit accorder par le sénat cette puissance à Agrippa [a] que deux fois pour cinq ans. Dion assure que Tibère l'eut également pour cinq ans [b]; mais quelques pages après, il en porte la durée jusqu'à dix [c], qui furent prorogés [d] un an avant la mort d'Auguste, 766 après la fondation de Rome. La première époque de cette puissance communiquée à Tibère remonte à l'an 748, sous le consulat de Lelius-Balbus et d'Antistius-Vetus. Vraisemblablement pour se conformer à ce qui avoit été pratiqué à l'égard d'Agrippa, Auguste ne souffrit pas d'abord que Tibère gardât plus de deux ans la puissance tribunitienne; ensuite il se relâcha sur cet article, et la lui laissa exercer jusqu'à dix ans. Voilà ce que Suétone paroît n'avoir point observé en avançant que Tibère fut pourvu de cette puissance deux fois au renouvellement du lustre *(g)*; mais il y a toujours une erreur de chronologie dans le texte de Dion, puisque, entre la promotion de cinq ans et celle de dix, rapportée à l'an 756, l'espace est de huit années. A la vérité, le livre de son ouvrage où ces faits se trouvent, nous est parvenu fort mutilé et avec une lacune considérable à l'endroit même où il est question de l'objet que je traite. Ainsi on ne peut juger Dion avec rigueur; et les monumens publics déterminent seuls le temps que Tibère exerça la puissance tribunitienne sous Auguste. Un tremblement de terre ayant renversé plusieurs villes de l'Asie, l'an 770 de Rome, Tibère aida à les rétablir; et ce bienfait fut gravé en relief sur la base d'une statue colossale où l'on lit encore une inscription qui fait mention de la XXII.[e] année de sa puissance tribunitienne. Auguste étant mort au mois de septembre de l'an 767, Tibère aura donc eu pendant dix-neuf ans révolus, et du vivant de cet empereur, cette même puissance; ce qui en fait remonter l'époque à l'an 748. Les successeurs d'Auguste continuèrent à dater de leur puissance tribunitienne, jusqu'à Probus inclusivement, comme il paroît par les médailles.

Annal. l. III, c. 56.

[a] *Dio, l. LIV, §. 12.*
[b] *Id. l. LV, §. 9.*
[c] *Ib. §. 13.*
[d] *Id. l. LIV, §. 28.*

Plin. lib. II, cap. 84; Dio, l. LVII, §. 17.

Petav, Doctr. temp. tom. II, pag. 661.

Auguste, en associant à la puissance tribunitienne Agrippa

(g) Suet. *Vit. Tib.* c. IX. Cet historien, en parlant de la puissance tribunitienne accordée pour la vie à Auguste, ajoute: *In qua semel atque iterùm per singula lustra collegam sibi cooptavit.* Vit. Aug. *cap. XXVII.*

ou Tibère, ou se la réservant à lui-même toute entière, ne prétendit point détruire les anciens tribuns, dont le collége subsista toujours. On fit même, sous le règne de ce prince, différens réglemens qui les concernoient. Leur plus belle prérogative étant supprimée par le fait, on ne trouvoit plus personne qui ambitionnât cette charge; c'est pourquoi le sénat ordonna qu'on tireroit, parmi les anciens questeurs qui n'avoient point atteint quarante ans, les nouveaux tribuns : mais la difficulté d'en trouver augmentant, Auguste fit porter un décret qui obligeoit tous les chevaliers d'exercer le tribunat avant de pouvoir entrer dans le sénat : deux ans avant sa mort, il leur imposa de nouveau cette obligation. Le tribunat n'étoit cependant point dépouillé de tous ses anciens droits, ou du moins ce prince les respecta encore assez pour ne pas appeler en justice un tribun accusé d'avoir conspiré contre lui; il attendit pour cela qu'il fût sorti de charge : un autre ayant battu un de ses esclaves, il se contenta de lui ôter ses appariteurs, qu'il lui rendit quelque temps après. A la mort de cet empereur, les tribuns demandèrent au sénat la permission de faire célébrer à leurs frais les jeux Augustaux [a]. On voit qu'ils avoient encore le droit de convoquer le sénat [b], celui d'intercéder [c], celui de faire précipiter les coupables de la roche Tarpéienne [d], et qu'ils avoient conservé sous Claude tout l'appareil de leur dignité [e]. Le tribunat n'étoit pas, sous Trajan, un aussi vain nom que le dit Pline le jeune [f], puisque, pendant la vie de ce prince, Hadrien ambitionna encore cette charge et l'obtint [g]. Les tribuns avoient leur place après celles des consuls et des préteurs; et ils continuèrent d'être classés parmi les premiers magistrats de Rome. Enfin ils convoquèrent parfois le sénat, sous différens empereurs, jusqu'à Macrin. A la vérité, leurs droits à cet égard étoient alors tombés en désuétude, comme le remarque Dion-Cassius, qui assistoit lui-même, en qualité de membre du sénat, à la séance convoquée par les tribuns.

Dio, l. LIV, §. 26.

Ibid. §. 30.

Idem, l. LVI, §. 27.

Id. l. XLIX, §. 38.

Idem, l. LX, §. 11 et 12.

[a] *Id. l. LVI, §. 46 et 47.*
[b] *Ibid. §. 47.*
[c] *Id. l. LVII, §. 15.*
[d] *Id. l. LVIII, §. 15.*
[e] *Id. l. LX, §. 28.*
[f] *Epist. lib. epist. XXIII.*
[g] *Spart. Vit. Adr. in script. August. tom. I, pag. 25.*

Dio, lib. LXVIII, §. 37.

Auguste, après s'être fait déléguer la puissance tribunitienne, n'avoit plus qu'à s'attribuer le pouvoir censorial pour réunir en lui toutes les autorités. Mais il craignit de laisser trop apercevoir aux Romains qu'ils n'étoient plus libres; ou plutôt il crut que la censure n'étant plus la même, il étoit aussi inutile que dangereux de

l'ambitionner. En effet, des succès inouis firent germer de toutes parts, et enraciner profondément les plus grands vices dans cette portion de terre couverte des dépouilles de l'univers; *rebus mores cessere secundis*, dit Lucain. La corruption des mœurs croissant chaque jour, les liens du gouvernement se relâchoient, et le respect dû aux lois se perdoit insensiblement. La force réprimante et coactive des censeurs cessa par-là d'être efficace; elle devoit même tomber dans une sorte de mépris: aussi voyons-nous souvent, au dernier siècle de la République, les gens notés d'infamie et chassés du sénat, y rentrer et parvenir aux premières charges. M. Valerius Messala, ayant mérité cette flétrissure, fut ensuite lui-même censeur. Avoit-il changé de mœurs et de conduite? c'est ce que Valère-Maxime conjecture; mais j'ai bien de la peine à me le persuader. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la censure n'eût perdu beaucoup de sa sévérité; et ce n'étoit plus le temps où elle punissoit un homme pour avoir donné un baiser sur la bouche à sa femme, en présence de sa fille. En vain Pompée avoit eu plein pouvoir de réformer les mœurs; « il employa, dit Tacite, des » remèdes plus insupportables que les maux, et fut le premier à » détruire ses propres lois. » Le titre de censeur ayant paru insuffisant ou peu honorable, selon Dion, en vain changea-t-on de nom, en qualifiant Jules-César de préfet des mœurs; rien ne put arrêter le désordre: on ne remédie jamais à la corruption du cœur. La perversité avoit gagné les censeurs eux-mêmes; leur discorde alloit jusqu'au scandale; leur injustice étoit si révoltante, qu'on s'empressoit de casser leurs jugemens; enfin leurs notes, autrefois si respéctées, étoient devenues un tel sujet de calamité publique, que Cicéron ne craint pas de les comparer aux listes de proscription. Auguste étoit trop bon politique pour se charger de tout l'odieux d'un pareil emploi, en affectant d'en prendre le nom: c'est pourquoi il montra toujours un grand éloignement pour tout ce qui pouvoit en rappeler l'idée fâcheuse; et de toutes les grandes charges de la République, la censure fut la seule qu'il refusa. Le peuple, n'ayant pu lui faire accepter la dictature, voulut le forcer de prendre la censure perpétuelle; Auguste rejeta encore cette proposition, et fit nommer pour censeurs Æmilius Lépide et Munatius Plancus. Leur tribunal croula le premier jour qu'ils

Lib. II, cap. 9, sect. 9.

Plutarc. Vit. Caton. tom. II. edit. Brian. p. 350.

Tacit. Annal. lib. III, c. 28.

Lib. XLIII, §. 14.

Orat. pro Cluent. §. 44.

Dio, l. LIII, §. 17.

Dio, l. LIV, §. 2.
Spanh. de usu et præstantiâ num. tom. II, pag. 480.

y montèrent. Cet accident parut de si mauvais augure, et leur discorde devint si vive, qu'ils furent, selon Dion, les derniers qui eurent cette charge. On trouve cependant le nom de quelques censeurs sous différens empereurs; mais ils n'en exercèrent vraisemblablement aucune des fonctions. Auguste accepta le beau titre de *conservateur des mœurs*, sans doute pour en imposer au peuple, devenu séditieux pendant son absence. D'abord il l'eut pour cinq ans, qui furent prorogés jusqu'à dix, en ajoutant toutefois au premier titre celui de *correcteur des mœurs,* si l'on s'en rapporte à Dion, qui peut-être aura voulu exprimer la même chose en termes différens. Suétone affirme que cette autorité donnée à Auguste étoit à vie. Je crois qu'elle lui fut continuée tous les cinq ans, et que Dion aura négligé de parler des derniers lustres. Cet historien met dans la bouche de Mécène un conseil qu'Auguste essaya de suivre : « Choisissez, lui dit ce favori, dans l'ordre des patriciens, un » magistrat qui examine la naissance, les facultés et les mœurs des » sénateurs et des chevaliers, de leurs femmes, de leurs enfans, et » de toutes les personnes de leur famille; il corrigera les fautes qui, » sans être dignes de châtiment, pourroient, si elles étoient négli» gées, causer une infinité de maux. . . . . Cette charge doit » tirer son nom de la vôtre; comme vous devez être le chef » suprême de la censure, nous appellerons sous-censeur, celui » qui l'exercera. » En conséquence, Auguste ne fit pas nommer Lépide et Plancus simplement censeurs, comme Dion l'affirme; mais ils eurent le titre de *concensor;* ce qui désignoit moins une adjonction qu'une dépendance, dans le système du gouvernement impérial. On retrouve ce titre sur l'épitaphe du même Plancus, dont le tombeau se voit encore près de Gaïette. Cette création de sous-censeur ou de cocenseur n'ayant produit aucun bien, Auguste eut recours aux lois pénales et rémunératives. Il fut l'auteur des lois Julia et Papia-Popæa, dont l'effet ne répondit pas encore à ses espérances. Les flétrissures, les peines, les encouragemens, les distinctions, &c., sont des moyens impuissans pour régénérer les mœurs publiques : le luxe, qui engendre nécessairement la débauche, la dissipation, la cupidité et l'injustice, n'arrête jamais sa marche ; au contraire il l'accélère. Un des fruits de ce luxe pernicieux étoit le célibat, dont le goût menaçoit depuis

Dio, l. XVI, §. 10.
Ibid. §. 30.
Vit. August. cap. 27.
Dio, lib. L, cap. 19.

long-temps la société, puisque le censeur Métellus avoit voulu, après la guerre de Numance, forcer les citoyens à se marier. Le mal ne fit depuis que s'accroître, et ne put être guéri par la loi *Papia-Popæa*, ainsi appelée du nom des consuls subrogés, M. Papius-Mutilus et Q. Popæus Secundus, l'un et l'autre célibataires. Interprétée par les délateurs, elle troubla le repos des familles, et fut la source de mille vexations. Auguste y dérogea le premier en faveur de Livie. Il falloit donc être un aussi vil adulateur qu'Ovide, pour oser dire que ce prince, très-juste dans ses lois, régloit les mœurs par son exemple. Loin de les réformer, il en hâta la perte par sa conduite privée : quoiqu'il affectât une simplicité républicaine dans son habillement et sa manière de vivre, il avoit néanmoins un état de maison comparable à celui des despotes de l'Orient. Les monumens publics suppléent là-dessus au silence de l'histoire. Qu'on jette les yeux sur les *columbaria* ou chambres sépulcrales, découvertes en 1726 sur la voie Appienne, destinées à la sépulture des esclaves et des affranchis au service d'Auguste, de Livie et de ses enfans adoptifs ; elles renfermoient seules les cendres de six mille personnes, suivant le calcul du savant Bianchini, mortes la plupart pendant la vie de leur maître. Qu'à ces monumens on en joigne d'autres semblables, et ayant la même destination, lesquels se trouvoient dans les lieux de plaisance d'Auguste plus ou moins éloignés de Rome ; celui sur-tout qu'on a découvert près de l'arc de Drusus, et dont les inscriptions sont conservées au palais Farnèse : les uns et les autres nous apprennent les fonctions de toute espèce, et les noms de toutes les classes de cette foule d'affranchis ou d'esclaves qui formoient la maison domestique d'Auguste et de Livie. L'énumération en seroit longue, et m'écarteroit trop de mon sujet.

Tit. Liv. ep. LIX.

Dio, l. LVI, §. 10.

Tacit. Annal lib. III, c. 25. Dio, lib. LV, §. 2.

Metam. lib. XV, v. 835.

Suet. Vit. Aug. cap. 62, 63 et 64.

Bianchini, Camere ed inscrizioni sepulc. di liberti, servi, &c. Gori, Mon. sive columbar. libert. et serv. Liviæ, Aug. et Cæsar. &c.

Malgré cela, Auguste ose se vanter, dans l'inscription d'Ancyre, d'avoir cherché à faire revivre ces mœurs antiques, et renaître ces actions vertueuses qui honorèrent les premiers Romains *(h)*. Il eut sans doute des mœurs dans sa jeunesse[a]; mais

[a] *Nicol Damasc. de Instit. Aug. p. 458, ed. Henr. Val.*

(h) *LEGIBUS. NOVIS. latis EXEMPLA. MAJORUM. EXOLESCENTIA. revocavi, et fugientia IAM. EX. NOSTRO. conspectu AVITARUM. RERUM. EXEMPLA. IMITANDA. proposui.* Mon. Ancyr. *tab. II.* Ces lois étoient même sévères ; et Aurélius-Victor dit à ce sujet : *Cùm esset luxuriæ serviens, erat ejusdem vitii*

il ne put les conserver au faîte de la puissance. Quelle contradiction n'y a-t-il pas entre ses projets de réforme et sa propre conduite ! Que ce langage est révoltant dans la bouche de cet homme qui arrache Livie grosse, des bras de son mari, pour l'épouser lui-même ; qui force Tibère à répudier sa femme, quoiqu'il en eût un enfant, et qu'elle en portât un autre dans son sein ; de cet homme, corrupteur de Térentia, épouse de Mécène, et affichant publiquement le déshonneur de cet ami fidèle, de ce favori désintéressé, &c. ! Cependant un pareil législateur, si justement décrié par ses débauches *(i)*, veut encore que la postérité sache que le sénat, à sa réquisition, avoit consacré des temples à l'Honneur et à la Vertu [a]. Vraisemblablement ceux que Marcellus avoit élevés à ces mêmes divinités, étoient alors détruits ; déserts depuis long-temps, ils étoient sans doute tombés en ruine, et on n'avoit pas cherché à les réparer.

[a] *Monum. Ancyr. tab. II. Tit. Liv. lib. XXIX, c. 11.*

La réforme, ou plutôt la conservation des mœurs, n'avoit été originairement que l'objet accessoire de la charge de censeur : la principale fonction consistoit à faire le cens ou le dénombrement du peuple Romain. Auguste sentit bien l'importance de cette fonction, et se la réserva toute entière ; mais, à cette occasion, il ne crut pas devoir se revêtir de la dignité de censeur : *sine censuræ honore*, dit Suétone *(k)*. Il en fit, selon Dion, les fonctions avec Agrippa [a] : c'est une erreur ; ce prince faisoit alors pour la seconde fois le cens, et y procédoit seul avec la qualité de proconsul [b]. D'ailleurs il règne beaucoup de confusion et d'inexactitude dans tout ce que Dion rapporte de ces deux dénombremens ; il n'a pas connu le troisième, ou du moins il a négligé d'en parler. Cette grande opération fut achevée par Auguste lui-même, aidé de Tibère, la dernière année de sa vie, sous le consulat de Sextus Pompée et de Sextus Apuleius, comme nous l'apprenons du monument d'Ancyre. Cette inscription s'accorde parfaitement avec Suétone sur ces trois cens ; et Auguste, qui est supposé en rendre compte lui-même, n'y prend aucun titre qui puisse

[a] *Suet. Vit. Aug. cap. 27 ; Dio, lib. LV, §. 13.*

[b] *Dio, l. LII, §. 42.*

severissimus ultor, more hominum, qui in ulciscendis vitiis, quibus ipsi vehementer indulgent, acres sunt. Epitome, *c. 1.*

(i) . . . . Serviebat libidini usque ad probrum vulgaris famæ. Nam inter duodecim catamitos totidem puellas, accubare solitus erat &c. Aurel. Victor. *Epit.* c. I.

(k) Vit. Aug. c. XXVII. Ces expressions se trouvent répétées dans les Fastes consulaires.

rappeler la puissance censoriale qu'il exerçoit en ces occasions. Il distingue très-bien le dénombrement qu'il fit la première fois du sénat, dans son V.[e] consulat, lequel précéda celui du peuple, arrivé dans son VI.[e] Le texte de Dion est ici conforme au récit d'Auguste. Mais ce prince avance qu'il a augmenté le nombre des patriciens, c'est-à-dire, des membres du sénat; et Dion prétend au contraire qu'il en retrancha cent quatre-vingt-dix, par des raisons peu honorables pour ce corps. Auguste, évitant de le flétrir dans un monument public, aura supprimé ce fait, et se sera contenté de dire en général que l'ordre des patriciens lui devoit un accroissement notable.

Lib. LII, §. 42; l. LIII, §. 1.

Monum. Ancyr. tab. II.

L'inscription d'Ancyre nous offre néanmoins d'autres faits mieux constatés, sur-tout celui du nombre des citoyens énumérés dans ces trois cens; il fut chaque fois au-delà de quatre millions [a] dans tout l'empire, tandis qu'aux derniers temps de la République, l'an 683, vingt-quatre ans avant le premier cens, il ne s'étoit élevé qu'à quatre cent cinquante mille *(l)*. On conçoit à peine une progression aussi rapide; et elle ne peut être que l'effet du droit de cité accordé à plusieurs villes dans toute l'étendue de l'empire. Il est encore possible qu'il se soit glissé quelque erreur de copiste dans le sommaire du XCVIII.[e] livre de Tite-Live, où ce dernier nombre se trouve consigné *(m)*.

[a] *Ibid. et Suid. in v.* Ἀυγουστος ὁ Καῖσαρ, *et Chishull, Not. ad Monument. Anc. pag. 184 et 185.*

Spanh. Orb. Roman. c. 11 et 12.

Les successeurs d'Auguste n'eurent pas tous la même répugnance que lui pour la place de censeur; Dion-Cassius nous dit que Domitien fut le seul et le premier qui eût été créé censeur à vie. Cependant Claude, avant lui, prit ce titre, et en exerça toutes les fonctions avec cette bizarrerie souvent injuste qui formoit son caractère; et à sa mort on lui fit des funérailles comme aux anciens censeurs sous la République. Les Fastes consulaires, la pierre milliaire du Capitole, et quelques autres monumens, attestent encore que Vespasien avoit donné à son fils Domitien l'exemple de prendre un pareil titre. A la vérité, Claude et Vespasien s'associèrent dans cette charge, l'un Vitellius, l'autre Titus: ainsi la

Lib. LIII, §. 18, et l. LVII, §. 4.

Tacit. Annal. lib. XII, c. 2.

Suet. Vit. Claud. c. 16.

Plin. Hist. nat. lib. VII, cap. 49.

(l) Censa sunt civium capita quadringenta quinquaginta millia. Tit. Liv. *Ep.* XCVIII.

(m) Florus, auteur de cet Epitome, n'auroit-il voulu parler que du nombre des citoyens compris dans les tribus, et non de ceux répandus dans tout l'empire? cela peut être; mais il faudroit avoir, pour décider plus surement la question, le texte de ce livre de Tite-Live, que nous avons malheureusement perdu.

remarque de Dion n'est pas entièrement fausse. Trajan refusa la censure [a], et Hadrien l'accepta [b]; mais, depuis ce dernier, aucun empereur ne voulut plus d'une charge qui, loin d'ajouter à son autorité, pouvoit l'affoiblir par le ridicule; ce qui arriva sans doute, lorsque Quintilien eut la bassesse d'appeler Domitien *très-saint censeur.*

[a] *Plin. Paneg. cap 45.*
[b] *Ap. Apol. pag. 13.*
Instit. orat. pr. c. 4.

Dans le premier recensement, sous Auguste, ce prince fut nommé le premier dans la liste des sénateurs, c'est-à-dire qu'Agrippa, son collègue, le fit ainsi reconnoître pour prince du sénat. Dion rapporte cet événement comme à-peu-près indifférent, tandis que Tacite marque positivement qu'Auguste gouverna la République sous ce nom *(n)*. Dion paroît croire que ce fut son successeur; du moins les faits semblent confirmer son opinion, à l'appui de laquelle il rapporte ce mot de Tibère: « Je suis le maître de mes » esclaves, l'empereur des soldats et le prince des autres. » Un pareil titre ne donnoit pourtant aucune juridiction ni dans le civil, ni dans le militaire; c'étoit un simple honneur, et il désignoit non le chef actif du sénat, mais simplement le premier des sénateurs. Les Romains distinguèrent fort bien, sous les Césars et leurs successeurs, la domination ou l'empire d'avec la principauté ou prééminence *(o)*. Auguste même ne regarda jamais la qualité de prince du sénat, comme ajoutant quelque chose à son autorité; et dans tous les actes publics, ce nom n'est rapporté ni avant ni après ceux d'empereur, de souverain pontife, de consul, &c. Toutefois on ne peut dissimuler qu'il ne soit question de ce titre de *prince,* et de l'occasion qui le fit donner à Auguste, sur l'inscription d'Ancyre. Mais on n'aperçoit plus à la trente-troisième ligne de la seconde table que ces lettres *PRIN... I.. MIHI,* qui n'ont pu être suppléées par les éditeurs. Dans le reste de ce monument, Auguste, en parlant de lui-même, se qualifie de prince, *ME PRINCIPE...... ANTE ME PRINCIPEM.... &c.*; d'où je conclus qu'il regardoit ce nom comme une simple distinction qui rappeloit sa prééminence, sans désigner en lui l'autorité suprême. Vraisemblablement il n'adopta un pareil titre que pour éviter qu'on l'appelât *dominus.* Il défendit expressément qu'on se servît à son

Lib. LVII, § 8.

(n) .... *Nomine* principis *sub imperium accepit.* Tacit. *l. 1, c. 1.*

(o) Scis ut sunt diversa naturâ dominatio et principatus &c. Plin. *Paneg.* c. XLV.

égard

égard de ce nom, que Dion rend fort bien par le mot de *despote* ou *maître.* Quoique Caligula ait pris depuis cette qualification[a], elle ne paroît néanmoins sur aucun monument avant Caracalla[b]. Enfin on a qualifié Auguste de gardien de l'empire Romain, de protecteur du monde &c., vaines hyperboles que la flatterie s'est plu à imaginer. Le titre de majesté qu'Horace[c] et quelques autres poëtes n'ont pas craint de lui donner, n'appartenoit qu'au corps entier du peuple Romain, et jamais Auguste ne se l'arrogea. Mais ses successeurs ne furent pas si modestes, ou plutôt si avisés; ils se permirent tout, et changèrent même de titres suivant leurs caprices: par exemple, Balbin et Puppien prirent, sur les monumens, le nom de *pater senatûs*, au lieu de *princeps*, qui leur convenoit certainement mieux.

Suet. Vit. Aug. cap. 53; Dio, lib. LV, §. 12.

[a] *Aurel. Vict. in Cæs. p. 113.*

[b] *Band. Num. tom. II, p. 93.*

[c] *Epist. l. III, ep. 1, v. 258.*

La nomination des principaux juges de la République auroit été sans doute une grande prérogative; aussi Dion avance-t-il qu'Auguste nomma quelquefois le premier de tous, le préteur de la ville. Mais ce fait n'est rapporté par aucun autre écrivain; et Dion se contredit lui-même, en ajoutant, bientôt après, que ce prince laissa en place tous les consuls et préteurs d'Italie, se réservant seulement le droit de choisir les commandans de province sous les noms de *proconsul* et de *propréteur.* Si Auguste n'a pas eu lui-même un semblable droit, comment le peuple a-t-il pu le conférer à un simple particulier, Statilius Taurus, parce que celui-ci avoit bâti à ses frais l'amphithéâtre du Champ-de-Mars? Cela n'est pas vraisemblable, quand même on supposeroit que Taurus n'eût nommé ni le préteur de la ville, ni celui des étrangers. Dion paroît donc s'être trompé à cet égard. Peut-être permit-on seulement une fois à ce Taurus, favori d'Auguste, de désigner au peuple quelque personne capable de remplir une des charges de préteur. Elles étoient alors multipliées sans nécessité, par une suite du système d'Auguste, qui cherchoit ainsi à avilir toutes les places. Cet empereur présidoit les tribunaux, et en conséquence on lui avoit accordé le suffrage de Minerve. On sait que, chez les Athéniens, ce suffrage consistoit à mettre un scrutin de plus dans l'urne de miséricorde, pour absoudre un accusé en matière criminelle, lorsque les voix se trouvoient égales. Auguste avoit donc la plus belle des prérogatives, et quelquefois la plus nécessaire, celle de faire grâce. Il l'oublia

Dio, l. LIII, §. 2.

Ibid. §. 13.

Idem, lib. LI, §. 23.

Suet. Vit. Aug. cap. 27. Dio. lib. LVI, sect. 25.

Dio, lib. LI, §. 19.

tellement un jour, qu'on étoit sur le point de prononcer une sentence de mort contre plusieurs individus, quand Mécène s'approcha, et jeta dans son sein une tablette où se lisoient ces mots: *Retire-toi, bourreau.* Quand on n'est devenu humain qu'à force de raison ou par politique, on n'est jamais entièrement désaltéré de sang : la vie d'Auguste offre la preuve de cette vérité, malgré tant d'éloges donnés à sa clémence par des poëtes courtisans ou des historiens, qui avoient sans doute oublié ses premières actions *(p)*.

Dio, lib. LV, sect. 7.

Ce prince, ne faisant qu'exécuter les décrets du sénat, et se glorifiant sans cesse de n'être que l'organe de la volonté générale, se trouvoit-il lui-même au-dessus des lois et dispensé de leur obéir ? ou, pour rendre les expressions de Dion, étoit-il à l'abri de leur force coactive, et affranchi de tout décret *(q)* ! Cette question seroit facilement décidée, si l'on pouvoit compter sur le texte de la loi royale : mais il ne renferme que des contradictions et des difficultés très-bien relevées par le judicieux Gravina ; et l'on ne peut guère douter que cette loi ne soit l'ouvrage du jurisconsulte Tribonien, qui prétendoit la tenir d'Ulpien. Dire que tout ce que l'empereur ordonne, a force de loi, et que le peuple Romain a remis entre ses mains la puissance souveraine, telle est l'imposture grossière énoncée dans cette prétendue loi royale. Auguste proteste souvent lui-même, dans le monument d'Ancyre, qu'il n'a agi que par l'ordre ou le consentement du peuple et du sénat ; et rien dans son histoire n'annonce qu'il parût aspirer à une autorité indépendante. On accuse Dion d'avoir fourni un prétexte à cette supposition, en attribuant trop de pouvoir à cet empereur, et en

De Roman. imper. c. 23.

V. *Beaufort, Rep. Rom. liv. III, cap. 7, t. II, p. 330.*

(p) Auguste commit sans doute beaucoup de cruautés pendant son triumvirat: mais, avouons-le avec impartialité, la calomnie, si active dans les temps de troubles et de factions, se plut alors à répandre sur son compte des bruits affreux; citons-en un exemple remarquable: certains écrivains rapportent, *scribunt quidam*, dit Suétone, qu'Auguste immola, sur un autel dédié à Jules-César, après le siége de Pérusie, trois cents personnes des deux ordres. *Vit. Aug. c. XV.* Dion Cassius, sans assurer davantage le fait, καὶ λόγος δὲ ἔχει, porte le nombre de ces victimes à quatre cents, sénateurs et chevaliers, *l. XLVIII, §. 14.* Sénèque paroît n'avoir pas douté de cet horrible sacrifice, puisqu'il dit : *Fuerit moderatus et clemens (Augustus), nempe post Perusinas aras.* De Clem. *lib. I, c. XI.* La voix de la vérité auroit dû retentir de toutes parts sur un tel crime : comment a-t-elle frappé si foiblement l'oreille des historiens, qui d'ailleurs n'ont pas dissimulé les atrocités d'Auguste !

(q) . . . ἐλεύθεροι ἀπὸ πάσης ἀναγκαίας νομίσεως εἰσι, καὶ οὐδενὶ τῶν γεγραμμένων ἐνέχονται. L. LII, c. 18.

étendant toutes les prérogatives de sa dignité. Un défaut de critique, et plus encore l'habitude de l'asservissement, ont sans doute empêché cet historien de nous faire connoître, avec autant de vérité que d'impartialité, les principes du gouvernement impérial, imaginé par Auguste, mais fort altéré par ses successeurs. On peut néanmoins dire, pour la justification de Dion, que dans l'endroit où il exagère davantage l'autorité des empereurs, il entend parler moins de l'état politique sous le règne d'Auguste que de celui de son temps sous Sévère. Ses expressions ne sont point à cet égard équivoques; mais il auroit dû mieux faire sentir la différence des temps en les comparant avec soin. Au surplus quoique toutes les magistratures fussent légalement établies selon lui, cependant tout se faisoit conformément à la volonté de l'empereur; et afin qu'il parût tenir tout de sa puissance, et non des lois, on employa les mêmes formes et les mêmes noms, excepté le titre de dictateur, qui étoit en usage dans la démocratie. Cet écrivain montre bientôt l'abus de ce pouvoir; car on voit assez clairement par son propre récit que l'autorité impériale n'avoit jamais cessé de croître, et qu'on en étoit venu au point de mettre arbitrairement à mort les sénateurs et les chevaliers. Dion a donc senti qu'on ne pouvoit se passer à Rome des formes républicaines qui étoient la base nécessaire du gouvernement, sous les empereurs. D'ailleurs pour trouver le vrai dans cet historien, il faut plus souvent restreindre qu'étendre le sens de ses expressions. C'est pour avoir commenté les faits d'après ses préjugés, qu'il a induit en erreur les lecteurs peu attentifs. Au surplus si la loi royale avoit existé, comment Dion, instruit par les écrits du savant Ulpien *(r)* son contemporain, n'en auroit-il pas fait mention? Il ne la cite nulle part; et tout ce qu'il avance sur la prétendue immunité légale ou exemption absolue des lois, en faveur des empereurs, n'est que le résultat de son système de despotisme.

Dio, lib. LIII, §. 17.

Ibid.

Ibid.

(r) Princeps legibus solutus est. L. XII, *ad leg. Jul. et Pap.* Jacques Godefroi prétend qu'il ne s'agit pas en cet endroit, de la loi royale, qui exemptoit les empereurs, non des lois positives, mais des lois naturelles, non écrites. *Ulpian. sive De majest. princ.* §. IV et VI. Ils n'avoient pas besoin pour cela d'une exemption légale, leur conscience étant leur unique juge. D'ailleurs, l'opinion de ce docte jurisconsulte me paroît fausse à l'égard du passage d'Ulpien, qui a voulu certainement y parler de la loi *regia*, en lui donnant toutefois une trop grande extension.

Cette loi *REGIA*, appelée par Justinien *AUGUSTUM PRIVILEGIUM*, et par les anciens jurisconsultes *LEX IMPERII*, n'étoit que la réunion de plusieurs autres lois en faveur d'Auguste et de ses premiers successeurs; mais on ne peut prouver qu'aucune ait porté ce nom sous le règne de ce prince, et lui ait donné à-la-fois toutes les prérogatives qu'on lit dans un sénatusconsulte dont l'original existe en grande partie sur une table d'airain conservée dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Ce sénatusconsulte accorde à Vespasien les mêmes droits et prérogatives dont avoient joui avant lui, Auguste, Tibère, Claude, &c., et l'exempte de se conformer aux lois et aux ordonnances du peuple, c'est-à-dire, à toutes celles dont ces princes avoient été dispensés, et qui étoient relatives à la cumulation et à la durée des charges de la République *(s)*. D'ailleurs on ne peut supposer qu'Auguste fût affranchi des lois civiles, puisqu'il demande dans son testament, en faveur de Livie, l'exemption de la loi *Voconia*.

Apud Grut. Inscrip. 242.

Dio, l. LVI, §. 32.

Les empereurs vouloient toujours paroître, non-seulement les défenseurs de l'État, mais encore les restaurateurs de la liberté publique. Auguste regardoit comme le premier titre de sa gloire, d'avoir opéré l'anéantissement d'une faction oppressive. Il parloit ainsi de ses ennemis; et se vantant d'avoir changé la République en un *meilleur état*, il voulut en perpétuer le souvenir par des jeux consacrés à Jupiter *(t)*. Il se qualifie de vengeur de la liberté du peuple Romain, sur différens monumens; et ses successeurs, plus despotes que lui, n'eurent pas honte de faire frapper souvent des médailles avec ces mots : *LIBERTAS PUBLICA*, *LIBERTAS RESTITUTA &c.* Auguste dissimuloit du moins sa conduite despotique et ses usurpations journalières; et on ne sauroit trop admirer ce que lui dit, à ce sujet, le fameux histrion Pylade; ce

Suet. Vit. Aug. cap. 23.

(s) Ce seroit m'écarter trop de mon sujet, que d'entrer dans toutes les discussions qu'offre la loi royale dont Ulpien a le premier fait mention. Plusieurs savans, entre autres Jean Fred. Gronovius, *Orat. de leg. regiâ*; Gravina, *De orig. jur. civ.* p. 139 *et seq.* Nood, *De jure summi imperii &c.* p. 778, ont approfondi cette matière. L'authenticité du sénatusconsulte que je viens de citer, n'est même pas sans quelques difficultés. *Voyez* les remarques du savant Ernesti, *Excurs. II ad senat. consult. de Vespasiani imperio*, t. II, *in nov. edit. Taciti*, p. 859.

(t) *REMPUBLICAM. OBSTINATIONE. FACTIONIS. OPPRESSAM. IN LIBERTATEM. VINDICAVI.* Monum. Ancyr. *init.* : langage mensonger et hypocrite, qui appartient spécialement aux usurpateurs.

prince lui reprochoit ses vifs et continuels démêlés avec Bathylle ; « Il t'importe, César, répondit l'histrion, que le peuple détourne » de toi ses regards et les fixe sur nous. » Auguste sentit bien la leçon, et la mit en pratique : c'est pourquoi il ne cessa point d'occuper les Romains par des fêtes de toute espèce, et par la vue des monumens qu'il éleva de toutes parts à Rome. Ses successeurs cherchèrent souvent à l'imiter ; mais ils appesantirent de plus en plus le joug en prononçant toujours ce mot de *liberté*, lequel sera éternellement un objet de haine pour les despotes et de crainte pour les meilleurs rois, un puissant ralliement pour les factieux et les méchans, enfin une source inépuisable de crimes et de malheurs pour les peuples qui n'ont plus, comme les derniers Romains, ni vertus ni mœurs. *Dio, l. LIV, §. 17.*

« Ne souffrez pas, disoit Mécène à Auguste, qu'on vous » érige des statues d'or ni d'argent, simulacres vains et dispen- » dieux que le temps détruit et qu'une révolte abat.... Permettez » encore moins qu'on vous élève des temples... &c.» Si ce prince ne suivit pas à la lettre ce conseil, du moins ne le négligea-t-il pas entièrement. Il refusa à Agrippa de mettre sa propre statue parmi celles des Dieux du Panthéon, et permit seulement de la placer avec celle du même Agrippa au porche de ce temple. Il fit même abattre environ quatre-vingts de ses statues d'argent, pédestres, équestres, ou avec des quadriges, que la flatterie lui avoit élevées ; et du prix de leur vente il fit une offrande à Apollon dans un temple particulier, au nom de ceux qui les lui avoient décernées. C'est lui-même qui nous en rend compte sur le monument d'Ancyre, où il n'est question d'aucun temple qu'on lui ait dédié. Il n'en subsistoit pas à Rome pendant sa vie ; et celui dont parle Pline, construit sur le mont Palatin aux frais de Livie, est évidemment postérieur au décret du sénat qui mit Auguste au rang des Dieux après sa mort *(v)*. Mais Dion Cassius se trompe lorsqu'il affirme que les empereurs n'eurent jamais à Rome ni dans l'Italie aucun temple : cela est faux même par rapport à Auguste qui, de son vivant, eut à Pise un *FLAMEN AUGUSTALIS*, ou prêtre

Dio, l. LIII, §. 27. *Tab. I, lin. 52, 53, 54.* *Plin. l. XII, cap. 42.* *Dio, lib. LI, §. 20.*

(v) Les médailles sur lesquelles on lit *DEO AUGUSTO*, n'ont été frappées, comme tous les antiquaires en conviennent, qu'après la mort de ce prince, ou dans les provinces, lorsqu'on y éleva des temples en son honneur.

Decret. Lu. Cæs. August. lin. 76, et Noris, Cenot. Pis. pag. 54.

attaché à son culte. Peut-être ne toléra-t-il cela que parce que Pise étoit une simple colonie.

Les poëtes, qui ont toujours besoin d'une idole, même pour la fouler aux pieds quand elle n'a plus de crédit, les poëtes, dis-je, tels que Manilius, Pedo-Albinovanus, Properce, Ovide et Horace, n'ont pas manqué de traiter Auguste de Dieu ; mais il ne crut pas à cette apothéose intéressée, et ne fut point étourdi par leur encens : sa modération alla jusqu'à ne souffrir aucune dédicace de temple qu'à condition de joindre le nom de la déesse Rome au sien *(x)*. C'étoit bien là s'écarter des avis sages de Mécène, qui l'avoit exhorté si fortement à ne rien accepter ni d'extraordinaire ni de fastueux. Le criminel orgueil des proconsuls auroit-il pu lui servir d'excuse ? ces commandans de provinces, qui la plupart s'y conduisoient non en pasteurs, mais en vrais loups, comme le disoit un chef Dalmate à Tibère *(y)*, osoient se faire ériger à eux seuls de pareils monumens. Pourquoi Auguste ne le leur défendit-il pas, ou n'ordonna-t-il pas de les démolir ?

Suet. Vit. Aug., c. 52.

Mais si ce prince n'eut pas de temples dans Rome, comment Livie en eut-elle un vingt ans avant sa mort ? Dion ne craint pas cependant de l'assurer : il ajoute même que Tibère, son fils, consacra, de concert avec elle, le temple qu'il lui fit élever ; qu'à cette occasion, elle donna un festin aux dames Romaines, et Tibère un autre aux membres du sénat. On ne conçoit pas une pareille consécration faite par Livie à elle-même : peut-être donna-t-elle seulement son nom à ce temple, comme semblent l'indiquer

(x) Les Pergaméniens paroissent avoir donné l'exemple d'une pareille adulation, *Tacit. Annal.* lib. IV, cap. XXVII ; et cette passion d'esclave fut toujours en croissant. Les habitans de Mylasa dédièrent un temple *à l'empereur César, fils de Dieu, Auguste, &c.* Inscr. ap. Chish. Ant. Asiat. *pag. 207 ;* et ceux de Cumes en Eolie, *à l'empereur César, fils de Dieu, Dieu auguste &c.* Cumeorum decret. in Bibl. ol. reg. *tab. LVI.* La flatterie n'eut bientôt plus de bornes ; et le culte d'Auguste fut répandu de toute part. Les expressions de Nicolas de Damas sont remarquables sur ce sujet : *Ὅτι εἰς τιμῆς ἀξίωσιν τοῦτον οὕτω προσεῖπον οἱ ἄνθρωποι, ναοῖς τε καὶ θυσίαις γεραίρουσιν, ἀνά τε νήσους καὶ ἠπείρους διῃρημένοι, καὶ κατὰ πόλεις καὶ ἔθνη, τό τε μέγεθος αὐτοῦ τῆς ἀρετῆς καὶ τὴν εἰς σφᾶς εὐεργεσίαν ἀμειβόμενοι.* De instit. Cæs. Aug. ex edit. Henr. Vales. *pag. 472.*

(y) « Vous, Romains, êtes les seuls » coupables de notre rebellion, vous qui » donnez à vos troupeaux, non des gar- » diens, non des chiens, non des bergers, » mais des loups. » *Dio Cass.*, lib. LV, §. 33 ; et LVI, §. 16.

les expressions de Dion *(z)*, ou le texte de cet écrivain est altéré en cet endroit. Fabricius conjecture qu'au lieu de ce temple, il y étoit question des fameux portiques de Livie, qui faisoient partie de la maison de Pollion, abattue par ordre d'Auguste après la mort de ce favori, arrivée en 739, c'est-à-dire, huit années avant la consécration dont je parle. Mais Dion, en rapportant ce dernier fait, ajoute qu'Auguste donna, quelque temps après, le nom de Livie à ces portiques, sous lesquels Trajan rendit dans la suite la justice; de plus Dion semble les confondre avec d'autres que Livie bâtit elle-même à ses frais, et qu'elle dédia, l'an 765, à Caius et Lucius, petits-fils d'Auguste [a]. Si ces portiques, qui subsistoient encore au cinquième siècle de notre ère [b], avoient été les mêmes que les précédens, Auguste ne leur auroit pas donné le nom de Livie; ou ils auroient cessé de le porter, lorsque celle-ci les consacra aux jeunes princes dont je viens de parler. D'ailleurs les premiers avoient été construits par Pollion; ce qui montre la contradiction de Dion et résout la difficulté. Enfin j'observerai que Livie ne reçut même à sa mort aucun honneur divin, Tibère s'y étant formellement opposé dans le sénat, et que l'empereur Claude fut le premier qui lui décerna ces honneurs, comme Dion nous l'apprend *(a)*.

Suet. l. LIV, §. 23.

Lib. LXVIII §. 10; Vid. *Noris, Cenot. Pisan. p. 352.*

[a] *Lib. LVI, §. 27.*

[b] *Pub. Vict. de reg. urb. Rom. reg. III, anony. descript. urbis Rom. reg. III.*

Tacit. Annal. liv. V, cap. II; Dio, l. LVIII. §. 2.

(z) . . . . *κ̀ τὸ τεμένισμα, τὸ Λιουΐον ὠνομασμένον, καθιέρωσε μετὰ τῆς μητρὸς.* Dio, *lib. LV, §. 8.*

(a) Dio, l. LX, §. 5. Peut-on ensuite croire que ces mêmes honneurs aient été accordés à Lucius et à Caius, petits-fils d'Auguste, et que ce prince l'ait souffert de son vivant! Voilà néanmoins ce qui résulteroit de la dédicace de la maison carrée de Nîmes, d'après l'inscription imaginée par le savant Seguier : mais on trouve une preuve du contraire dans le cénotaphe élevé à Pise, en l'honneur de ces princes morts, l'un à Massilie, ou Marseille; et l'autre à Limyre, ville de Lycie. *Dio Cassius*, Fragm. edit. à cl. Jac. Morellio, *pag. 8, in-fol.* D'ailleurs, si cette inscription est telle qu'on la suppose, pourquoi cette quantité de trous sur l'architrave de ce bel édifice, qui n'ont aucune destination! N'est-ce pas une marque évidente qu'il y a eu d'autres inscriptions, que les habitans de Nîmes auront successivement arrachées, lorsqu'ils devenoient mécontens des princes régnans auxquels elles étoient consacrées. On sait que leur caractère ne leur permettoit guère de dissimuler : c'est ce qui leur arriva à l'égard de Tibère, dont ils renversèrent les statues. Suétone dit, en parlant de lui : *Et invisior adeò ut imagines ejus et statuas Nemausenses subverterint.* Vit. Tiber. *c. XIII.* Auroient-ils donc épargné en cette occasion les monumens des beaux-fils de cet empereur, de quelque nature qu'ils fussent! Au reste, ceux-ci ne sont jamais qualifiés que de princes de la jeunesse, sur leurs médailles, peu rares dans les provinces méridionales de la France.

Cette digression n'est pas absolument étrangère à mon sujet, puisqu'elle achève de faire connoître la politique d'Auguste. Il vouloit bien qu'on rendît des honneurs à Livie ; mais il ne poussa jamais la foiblesse à l'égard de cette femme artificieuse et despotique, jusqu'à lui laisser élever des temples dans Rome: cela auroit trop blessé les regards de la multitude, et ne s'accordoit nullement avec les formes républicaines qu'il affectoit de respecter, en réunissant toutefois les pouvoirs attachés aux diverses magistratures. La véritable constitution de l'empire Romain consista désormais dans cette réunion, comme l'ont prouvé deux savans écrivains *(b)*, qui ont bien approfondi la matière. Aussi ne prétends-je donner sur ce sujet important que des éclaircissemens, et faire quelques observations qui m'ont paru leur avoir échappé. Peut-être acheveront-elles de faire connoître le caractère et la politique d'Auguste, prince qui, malgré ses vices et ses crimes, mérita la reconnoissance du genre humain, pour avoir sauvé et même perfectionné sa civilisation, et pour être parvenu enfin à fermer véritablement le temple de Janus, en faisant cesser tant de guerres qui ensanglantoient depuis si long-temps l'univers ; titres de gloire que rien ne sauroit effacer ni affoiblir.

(b) Jean-Fran. Gronovius, Dissertation sur la loi royale, traduite par Barbeirac, avec des notes, 1731; La Bletterie, Traité de la nature du gouvernement Romain sous les empereurs; Acad. des inscr. *tom. XXI, pag. 299 ;* De la Puissance tribunitienne des empereurs, *t. XXV, p. 392 ;* Dissertation sur l'empereur Romain dans le sénat, *pag. 438.*



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

SUR LA CLÔTURE DU TEMPLE DE JANUS;

Par G.-E.-J. GUILHEM DE SAINTE-CROIX.

Lues les 19 et 23 avril 1793.

PLUS un sujet offre de difficultés, plus il est permis d'y revenir, sinon pour le traiter de nouveau, du moins pour faire des observations sur les endroits qui n'ont point été assez éclaircis. C'est ce qui me détermine à examiner l'opinion de quelques savans, sur la clôture du temple de Janus à Rome, et principalement celle de Jean Masson, qui, pour fixer l'année précise de la naissance de Jésus-Christ, s'est attaché à discuter les époques de cette cérémonie faite par Auguste; ce que le célèbre Képler et le ministre Blondel avoient imaginé avant lui. Philippe Venuti, dans une dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie en 1740, examine combien de fois on a fermé le temple de Janus, en parcourant toute l'histoire Romaine depuis Romulus jusqu'à l'abolition du paganisme à Rome *(a)*. Quoique moins entraîné que Masson par l'esprit de système, Venuti me paroît n'avoir pas aperçu la vérité, ou du moins n'avoir pas présenté son sujet de manière à la rendre sensible; il faut donc la chercher dans le récit des anciens historiens.

Jani templum Christo nascente reseratum. Tr. chron. histor. *in-12, 170*

Tite-Live [a] et plusieurs autres écrivains [b] assurent que le temple de Janus ne fut fermé que deux fois depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de la République: la première sous Numa, instituteur de cette cérémonie; et la seconde à la paix qui termina la première guerre Punique. Si, dès que l'État n'étoit plus en guerre, ce temple se fermoit exactement, il auroit dû l'être plus souvent. Les Romains ne quittèrent-ils donc jamais les armes, et les peuples voisins les forçoient-ils toujours à les garder? On

[a] *Tit. Liv. l. I, cap. 19.*

[b] *Vell. Paterc. lib. II, cap. 38; Flor. lib. IV, cap. 12; Suet. vit. Aug. cap. 22; Plut. vit. Num. tom. I, pag. 158; S. August. Civit. Dei, lib. III, cap. 9; Serv. in Æneïd. l. I, pag. 451, &c.*

(a) Dissertation sur le temple de Janus, publiée d'abord séparément en françois, et puis réimprimée avec une traduction Italienne, dans le Recueil de l'Académie Étrusque de Cortone, *tome IV, pag. 93.*

peut assurer le contraire; car il est certain que malgré la politique du sénat, intéressé à perpétuer les hostilités, il y eut des momens plus ou moins courts de repos. Sous le gouvernement des rois, Numa ne fut pas le seul qui procura la paix à ses sujets : les Romains en jouirent pendant plus de dix ans par la sagesse de Tullius Servius, qui profita de ce repos pour leur donner de nouvelles lois et former de nouveaux établissemens *(b)*. Après la prise de Corioles sur les Volsques, l'an 262 de la fondation de Rome, Titus Geganius et P. Minutius étant consuls, on vit également cesser les guerres étrangères et les discordes civiles *(c)*. Le commencement du décemvirat fut parfaitement calme, et cette tranquillité au-dehors et au-dedans *(d)* étoit nécessaire pour promulguer les nouvelles lois : cet état dura deux ans entiers; et il n'auroit point été sitôt troublé, sans la mauvaise conduite d'Appius Claudius et de ses collègues. Avant les premières hostilités contre les Samnites, sous le consulat de L. Furius et d'Appius Claudius, l'an 406, la paix et la concorde régnèrent dans Rome *(e)*; et elles continuèrent l'année suivante, sans interruption *(f)*. Pyrrhus ayant évacué la grande Grèce, et Tarente étant tombée au pouvoir de Rome, cette dernière ville et toute l'Italie eurent encore un intervalle remarquable de repos *(g)*. A la vérité, depuis la première guerre Punique, on fut continuellement en armes ; et l'ambition des Romains alluma de toute part des feux qui ne purent plus s'éteindre : cependant, après la prise de Numance *(h)*, avant le commencement de la première guerre contre Mithridate, sous le consulat de Marcus Marcellus et de Publius Sulpitius *(i)*, pendant le triumvirat de Crassus, de Pompée et de César, au

(b) Pax deinde facta. Majore inde animo pacis opera inchoata, quàm quantâ mole gesserat bella ; ut non quietior domi esset, quàm militiæ fuisset. Tit. Liv. *lib. I, cap. 38.*

(c) Eo anno cùm et foris quieta omnia à bello essent et domi sanata discordia &c. Tit. Liv. *lib. II, cap. 34.*

(d) Ab externis bellis quietus annus (301 U. C.) *fuit ; quietior insequens, P. Curiatio et Sexto Quintilio consulibus &c.* Tit. Liv. *lib. III, cap. 32.*

(e) Exercitibus dimissis, quum et foris pax, et domi concordiâ ordinatum otium esset &c. Tit. Liv. *lib. VII, cap. 27.*

(f) Idem otium domi forisque mansit T. Manlio Torquato, C. Plautio consulibus &c. Ibid.

(g) Omnis mox Italia pacem habuit. Flor. *lib. I, cap. 19.*

(h) Victâ ad occasum Hispaniâ, populus Romanus ad orientem pacem agebat ; nec pacem modò, sed inusitatâ et incognitâ quâdam felicitate &c. Flor. *lib. II, cap. 20.*

(i) Urbe lustratâ, pax domi forisque &c. Jul. Obseq. *de Prod.* cap. 71.

retour de celui-ci, l'année même de sa mort, &c...... une cessation générale d'hostilités mérite bien le nom de paix. A l'exception des Parthes, qui n'étoient point disposés alors à la guerre, aucun peuple ne se trouvoit en état, dans ces derniers temps, de donner même de l'inquiétude à ses vainqueurs. Quelle raison eurent donc ceux-ci de ne point fermer le temple de Janus ? D'abord, je crois que cette cérémonie n'a eu lieu que dans des circonstances éclatantes, et qu'on l'a négligée lorsque la politique ne la rendoit pas nécessaire pour empêcher les effets du découragement et du désespoir. L'intérêt du sénat exigeoit qu'il tînt le peuple en haleine par la crainte des guerres étrangères; et la vue de ce temple, continuellement ouvert, les lui annonçoit comme existantes, quoiqu'elles fussent finies. Je serois encore porté à croire que cette même cérémonie étoit tombée en désuétude, quand Auguste la renouvela. Dans le monument d'Ancyre, il assure lui-même avoir fermé trois fois le temple de Janus *(k)*: Suétone le dit aussi *(l)*; Martial en parle comme d'une opinion reçue de son temps, et Paul Orose l'adopte sans difficulté. Dion Cassius, qui est entré dans les plus grands détails sur le règne d'Auguste, en fait également mention; mais il s'explique d'une manière que je dois examiner ici avec quelque soin. Il rapporte que, ce prince étant consul pour la cinquième fois, et ayant pour collègue Sext. Appuleius, l'an 725, des lettres du roi des Parthes répandirent une grande joie à Rome. Elles annonçoient que ce monarque, Phraate IV, devoit y envoyer des députés avec ses fils, qui resteroient en otage. Le quatre des nones de septembre de l'an 723, Auguste avoit remporté une victoire complète près d'Actium; et, l'année suivante, Cléopâtre et Antoine étant morts, cet heureux prince, après la soumission de l'Égypte, étoit retourné à Rome. Ainsi la députation des Parthes mettoit le

Martial. lib. VIII, epigr. 66.
Hist. adv. Pagan. l. VI, cap. 22.

(k) CVMque *à conditâ urbe Ianum Quirinum* BIS. OMNINO. CLAVSVM. *fuis*SE. PRODATVR. EVM. *senatus* PER. ME. PRINCIPEM. *ter* CLAVDENDVM. ESSE. *jussit.* Tab. II. La nécessité de l'insertion du mot *ter* est démontrée par ce qui précède.

(l) In multo breviore temporis spatio, terrâ marique pace partâ ter clusit. Suet. *Vit. Aug.* cap XXII. L'espace entre la première et la dernière clôture du temple de Janus étant de quarante ans, ces trois clôtures ne furent donc pas faites en très-peu de temps : du reste, les mots *terrâ marique pace partâ* étoient purement de forme.

comble à ses desirs, et ne lui laissoit plus aucune crainte sur la tranquillité de l'Empire. Le sénat lui décerna de nouveaux honneurs, ordonna des fêtes publiques, et lui fit élever une statue aux Rostres, avec cette inscription : *A cause de la paix établie par mer et par terre après de longs troubles.* Appien prétend qu'on érigea cette statue du vivant d'Antoine, lorsque la guerre de Sicile eut cessé : c'est évidemment un anachronisme, et cet historien en commet plus d'un par rapport à Auguste. « Mais le » décret qui causa le plus d'alégresse, dit Dion, fut celui qui or» donnoit de fermer les portes de Janus, comme un signe que » toutes les guerres étoient finies, et de *faire l'augure du salut*, le» quel avoit été interrompu par les raisons que j'ai rapportées. » Cependant les Trévires, joints aux Celtes, se trouvoient alors » en armes ; les Cantabres, avec les Asturiens, y étoient aussi. » Statilius Taurus vainquit les premiers ; et Nonnius Gallus, » les seconds. Plusieurs peuples voisins des uns et des autres se » disposoient à la révolte : mais la guerre n'ayant pas éclaté, je » n'ai rien de remarquable à écrire sur ce sujet. »

Appian. de bell. civ. l. V, tom. II, pag. 1178, ed. var.

Dio Cass. lib. LI, §. 20.

La guerre des Cantabres et des Asturiens ne fut entièrement terminée qu'au neuvième consulat d'Auguste, l'an 729, dans lequel Marcus Vincius tira vengeance de quelques insultes faites par les Germains. On crut l'occasion favorable « pour fermer le » temple de Janus, qui, selon Dion, avoit été ouvert à cause de » la guerre de ces peuples. »

Id. lib. LIII, §. 26.

Q. Tuberon et P. Fabius étant consuls, l'an 743, le sénat porta de nouveau un décret, assure encore Dion Cassius, « pour » fermer le temple de Janus-Geminus qui avoit été ouvert aupa» ravant, comme si les guerres eussent été terminées. Néanmoins » cela ne s'exécuta pas : les Daces, ayant passé l'Ister sur » la glace, emportèrent beaucoup de butin de la Pannonie ; les » Dalmates se révoltèrent également à cause de l'exaction des » tributs. Ajoutons que Tibère et Drusus marchèrent la même » année contre les Germains. »

Id. l. LIV, §. 36.

Il résulteroit de ces trois passages de Dion, que le temple de Janus n'a été fermé que deux fois, et n'auroit dû l'être qu'une seule : mais l'autorité du monument d'Ancyre, et celle des écrivains que j'ai cités plus haut, ne permettent point de doute sur ce sujet,

et démontrent que Dion s'est trompé. On ferma donc réellement trois fois ce temple ; et la première fit beaucoup d'impression sur les esprits, soit par la nouveauté d'une cérémonie presque oubliée, soit par le combat mémorable d'Actium, qui l'avoit précédée, et immédiatement après lequel on n'a point hésité d'en placer l'époque, peut-être à cause de la célébrité du même combat. Tite-Live *(m)*, Velleius Paterculus [a], Florus [b], Plutarque [c], S. Augustin [d] et Servius [e], ne parlent que de cette dernière cérémonie célébrée par Virgile [f]. C'est encore à cette époque qu'on doit rapporter les médailles d'Auguste, ayant au revers ces mots, IAN. CLU., avec la figure d'un temple fermé.

[a] *Tit. Liv. lib. II, cap. 38.*
[b] *Lib. IV, cap. 12.*
[c] *Vit. Num. tom. I, p. 158.*
[d] *Civ. Dei, lib. III, c. 9.*
[e] *In Virgil. Æneïd. lib. I, p. 451.*
[f] *Æn. lib. I, vers. 292-96, et not. cl. Heyne.*

Mais quel étoit cet augure du salut dont parle Dion ? Il est le seul qui nous l'ait fait connoître ; rapportons les détails précieux qu'on trouve à ce sujet dans l'endroit de son ouvrage où il est question du consulat de Marcus Cicéron et de C. Antonius, l'an 691. « Les Romains, dit-il, jouirent tellement du repos de la » paix pendant le reste de l'année, qu'ils firent la cérémonie » appelée l'*augure du salut*, depuis long-temps interrompue. C'étoit » une espèce de divination pour savoir si la Divinité leur per- » mettoit de lui demander la conservation du peuple ; avant ce » consentement, un pareil augure eût été sacrilége. Le jour » marqué chaque année pour cela, nulle armée ne devoit se » mettre en campagne, ni se disposer au combat, ni en livrer » aucun. Voilà pourquoi, dans ces alarmes continuelles, sur-tout » pendant les guerres civiles, on ne l'avoit point pratiquée. Il leur » auroit été fort difficile de trouver un jour pur et exempt de toute » agitation. D'ailleurs, n'eût-il pas été absurde qu'eux-mêmes, se » livrant volontairement aux plus affreuses dissensions et s'expo- » sant à mille maux, soit par la victoire, soit dans la défaite, » priassent ensuite la Divinité de les sauver ? On crut alors pou- » voir faire cet augure : mais le jour n'étoit pas entièrement pur ; » les oiseaux s'écartèrent de la route en volant, et on fut forcé à » le recommencer. » Nous apprenons de Cicéron lui-même que l'augure Publius Claudius l'avertit de cet accident, présage des

Lib. XXXVII, §. 24 et 25.

De Divin. lib. I, cap. 47.

(m) Tit. Liv. *lib. I, cap. 19.* On se rappellera que cet historien avoit terminé son histoire à la mort de Drusus, *Epit. CXL*, c'est-à-dire, à l'an 745 de la fondation de Rome.

troubles qu'occasionna la conjuration de Catilina, qui fut bientôt après découverte. L'opinion superstitieuse des Romains, que Dion semble approuver, nous montre néanmoins que la cérémonie devoit, chez eux, suivre immédiatement celle de la clôture du temple de Janus. Sans cela, comment auroient-ils invoqué le dieu de paix, en laissant les portes de la guerre ouvertes, nom qu'ils donnoient à celles de ce temple? Le prêtre, scrupuleux observateur des rites, n'auroit pas souffert une pareille dérogation à des principes avoués, dérogation qui pouvoit lui faire craindre la vengeance céleste. En conséquence on aperçoit assez clairement deux choses dans les passages que j'ai cités de Dion : 1.° qu'on n'a pas toujours fermé le temple de Janus à Rome, quoique cette ville fût délivrée des guerres civiles et étrangères; 2.° que l'augure du salut devoit nécessairement suivre cette clôture solennelle. Auguste ne voulut négliger ni l'une ni l'autre cérémonie, afin de mettre le comble à la joie publique et de manifester ses intentions pacifiques. Du reste, comme la seule clôture du temple de Janus, faite depuis Numa, étoit regardée comme une espèce de miracle *(n)*, Auguste étoit bien aise de le renouveler, et d'illustrer encore par-là son règne.

Hist. lib. VI, cap. 21.

Paul Orose dit que ce même temple fut ouvert à l'occasion de la guerre des Cantabres, et fermé pour la seconde fois lorsqu'elle fut finie. Cela s'accorde parfaitement avec le récit de Dion Cassius; et on ne sauroit placer à un autre endroit de la vie d'Auguste cette seconde clôture, qui, ayant eu moins d'éclat que la première, a pu être confondue avec elle par quelques écrivains. Mais la grande difficulté est l'époque de la troisième, dont quelques chronologistes ont voulu se servir pour déterminer avec précision l'année de la naissance de Jésus-Christ. Certainement Dion a tort d'avancer que le dernier décret qui ordonnoit de fermer le temple de Janus ne fut point mis à exécution; la guerre des Daces et des Dalmates, qui arriva dans ce temps-là, peut l'avoir trompé : cependant il auroit dû se rappeler ce qu'il avoit remarqué la première fois au sujet des hostilités des Trévires, des Celtes, des Cantabres et des Asturiens, lesquelles n'avoient pas empêché de clore les portes de Janus. Il en fut de même à

(n) . . . *Unus pro magno miraculo commemoratur &c.* S. Aug. *Civit. Dei*, l. III, c. 9.

cette troisième cérémonie. D'ailleurs sa méprise peut encore venir d'un anachronisme qu'une précieuse inscription découverte à Mérida, l'ancienne *Emerita Augusta*, en Estramadure, nous autorise à relever; cette inscription *(o)* est conçue en ces termes :

IMP. CAES. DIVI. F. AVG. PON. MAX.
COS. XI. TRIBVNIC. POTESTAT. X. IMP. VIII.
ORBE. MARI. AC. TERRA. PACATO.
TEMPLO. JANI. CLVSO. ET. REP. P. R.
OPTIM. LEGIB. SANCTISS.
INSTIT. REFORM. VIAM. SVPERIOR.
COS. TEMPORE. INCHOATAM.
ET. MVLTIS. LOCIS. INTERMISSAM.
PRO. DIGNITATE. IMPERI. P. R.
LATIOREM. LONGIOREMQ.
GADEIS. VSQ. PROMOVIT.

Auguste ayant daté, pendant dix-neuf ans, de son XI.e consulat *(p)*, il faut nécessairement partir de l'époque de sa puissance tribunitienne. Elle commença le cinq des calendes de juillet, l'an 731 *(q)*: la dixième année de cette puissance ne peut donc tomber que dans les six derniers mois de l'an 740 et les six premiers de l'an 741. La paix régnoit alors par tout l'empire Romain,

(o) Grut. CXLIX, et plus exactement *in Adimen Suet.* pag. 762. Sans m'arrêter à l'opinion du père Hardouin, qui, suivant son usage, rejette cette inscription comme fausse, je ne puis m'empêcher de faire mention des doutes de Venuti. Ils ne sont relatifs qu'à de simples variantes; et, après les avoir proposés, il ajoute : « Les notes numérales marqueroient plutôt le temps de la gravure de l'inscription par rapport au grand chemin prolongé jusqu'aux portes de Cadis, que le temps de la clôture du temple de Janus qui y est énoncée. » *Acad. di Cort.* pag. 99. Ces deux faits sont dépendans l'un de l'autre, et s'appuient mutuellement. Du reste, Noris et Chishull, qui se connoissoient bien en inscriptions, regardent celle-ci comme très-authentique.

(p) Il avoit eté consul pour la onzième fois avec Pison, l'an 731 de Rome, et pour la douzième avec Sulla, l'an 749. Il étoit encore alors dans la dix-huitième année de sa puissance tribunitienne, si on la compte depuis les calendes de janvier, ou dans sa dix-neuvième, en partant du cinquième des calendes de juillet. En adoptant cette dernière manière de calculer, je ne dissimule pas cependant qu'elle offre beaucoup de difficultés : mais, en matière de chronologie, il faut savoir prendre son parti, et se déclarer pour l'opinion, sinon la plus vraie, du moins la plus vraisemblable.

(q) Vell. Paterc. *lib. II, cap. 103.* Le témoignage de cet historien se trouve confirmé par les Fastes consulaires : *TRIB. POT. ACCEPTA. EX. A. D. V. KAL. IVLI. &c.*

qui commençoit à en goûter les fruits. La civilisation fit à cette époque de grands progrès. Auguste, qui avoit déjà promulgué ses principales lois, établit, cette même année, pour veiller à leur exécution, de nouveaux magistrats, savoir, dix juges pour le civil et trois pour le criminel, *triumviri capitales*. Le commerce eut des règles fixes, et l'on créa des triumvirs monétaires. Les anciens chemins avoient été réparés, et de nouveaux construits, les uns aux frais des sénateurs, et d'autres, sur-tout la voie Flaminienne, aux dépens de l'empereur : quatre curateurs ou inspecteurs furent chargés d'en surveiller l'entretien. Enfin, ce prince venoit lui-même de faire la dédicace du théâtre de Marcellus, au commencement de cette année, où Rome, étendant sa domination jusqu'à Gades, jouissoit intérieurement de tous les fruits de la paix et de la munificence impériale. Ainsi, tout ce qui se trouve rapporté dans l'inscription de Mérida, est conforme au témoignage de l'histoire; et l'on ne peut guère douter que le temple de Janus n'ait été fermé dans les premiers mois de l'an 741. Dion n'est donc pas fondé à fixer la date du décret concernant cette cérémonie, sous le consulat de Tubéron et de Fabius, en l'année 743. L'illustre Petau rapporte la clôture de ce temple à l'an 740, et ajoute qu'il fut aussitôt rouvert. Ces deux assertions sont également dénuées de preuves. Masson les adopte, et va plus loin; il prétend que, depuis l'an Julien 40, jusqu'en 48, ce même temple resta toujours ouvert. Cette dernière année Julienne coïncide avec l'an 756 de Rome. Or, suivant son système, Jésus-Christ n'auroit pu naître pendant la clôture du temple de Janus. Mais les argumens négatifs ne prouvent rien; et lorsqu'ils ne sont appuyés, comme ceux de Masson, d'aucun témoignage, même indirect, ils ne peuvent répandre qu'une nouvelle obscurité sur l'histoire.

Dio, lib. LIV, §. 26.
Id. lib. LIII, §. 22.
Id. lib. LIV, §. 26, ins. apud Gr. CCXLVIII Reines. p. 435.
Doct. temp. tom. II, p. 660.

Parmi les louanges qu'Horace donne à Auguste, celle d'avoir restitué à Jupiter Capitolin les enseignes Romaines enlevées aux Parthes, et fermé le temple de Janus, est la plus remarquable :

Et signa nostro restituit Jovi,
Derepta Parthorum superbis
Postibus, et vacuum duellis
Janum Quirini clausit . . . . .

Lib. IV, od. 15, vers. 6-10.

ces

ces vers se lisent dans la dernière ode du IV.e livre. Suivant l'abbé Galeani, les trois premières odes sont les seules qui aient été publiées du vivant de l'auteur *(r)*. Dès-lors Horace n'aura parlé de cette clôture que long-temps après l'événement; comme dans une de ses épîtres, où il dit, en s'adressant toujours au même prince :

> *Claustraque custodem pacis cohibentia Janum;*
> *Et formidatam Parthis te principe Romam.*

Epist. I, l. 2, vers. 255-6.

Cette épître a été composée peu de temps avant la mort du poëte, arrivée l'an 745, sous le consulat de C. M. Censorinus et L. A. Gallus : un de ses commentateurs croit qu'elle fut son pénultième ouvrage. En effet, on y voit des allusions claires aux exploits de Drusus en Germanie; ce qui prouve, ainsi que d'autres traits relatifs à Auguste, que la date de cet écrit est fort postérieure à la restitution des enseignes Romaines par les Parthes. Cette restitution eut lieu l'an 734; et Dion est d'accord là-dessus avec nos meilleurs chronologistes [a]. Un pareil événement mit le comble à la gloire d'Auguste, qui le rapporte sur le monument d'Ancyre, au nombre de ceux qui illustrèrent le plus son long règne [b]. C'est encore le sujet de plusieurs médailles; et les écrivains Grecs et Latins se sont empressés d'en faire mention, en parlant de ce prince. A cette occasion mémorable, il consacra un temple à Mars *Bis-Ultor*, deux fois vengeur, la première, des meurtriers de César, et la seconde, des rois Parthes. Qu'on juge par-là de l'importance qu'il mettoit à ce dernier avantage, qui effaçoit l'ignominie des défaites de Crassus et d'Antoine. Horace étoit trop habile courtisan pour ne pas le rappeler dans ses vers, où il s'est dispensé de conserver l'ordre des temps, exactitude qu'on n'exige point d'un poëte. En conséquence, il néglige tous les faits intermédiaires et les plus voisins de la cérémonie du temple de Janus, afin de mieux fixer l'attention de ses lecteurs sur la restitution des enseignes Romaines et sur la paix conclue avec les Parthes. Du reste, il ne seroit pas impossible qu'Auguste eût fait fermer ce temple aussitôt après l'événement dont je parle, et qu'il fût resté en cet état jusqu'au temps où l'on grava l'inscription de Mérida. Enfin, quoi qu'il en soit,

Dacier, not. Trad. tom. IX, pag. 31.

Lib. LIV, §. 8.

[a] *Petav. Doct. temp. tom. II, p. 677; Longuerue, Ann. ars.ac. pag. 29 &c.*

[b] *Tab. II, lin. 39.*

Ovid. Fast. lib. V, vers. 670-95; Dio, lib. LIV, §. 8 &c.

(r) Extrait des Commentaires manuscrits sur les Œuvres d'Horace. *Gaz. litt. d'Europe, 1765*, n.° V, page 94.

il n'est pas douteux qu'Horace n'ait voulu parler de la troisième fois que les portes de Janus furent fermées.

Advers. Jud. pag. 190, ed. Rigalt.

Comment. in Isaï., cap. II; Chron. p. 156.

Tertullien a placé la naissance de Jésus-Christ quinze ans avant la mort d'Auguste; en conséquence S. Jérôme fixe l'époque de cette naissance à l'an 752 de la fondation de Rome. On ne peut être surpris que Paul Orose, qui étoit disciple de ce saint docteur, ait adopté son opinion. Mon dessein n'est pas de la réfuter : mais j'observerai que cet auteur a voulu l'appuyer d'une nouvelle preuve, en assurant que la paix étant universelle, les portes de Janus avoient été alors fermées pour la troisième fois. Selon lui, elles restèrent en cet état pendant douze ans, ce qui en fit consumer les ferrures par la rouille. Auguste profita de ce temps pour faire régner la concorde, établir un ordre durable, régénérer les bonnes mœurs et donner un grand nombre de lois, refusant néanmoins d'être appelé *Dominus (s)*.

Dio, lib. LV, §. 12.

Paul Oros. lib. VII, c. 2.

Les principaux articles de la législation de ce prince avoient été promulgués long-temps auparavant, comme je l'ai déjà remarqué : quant au refus dont parle Orose, il est de l'an 755, et non de l'année où cet historien place la naissance de Jésus-Christ, à laquelle il voudroit rapporter ce refus par un pieux motif. Cette époque n'est point encore celle où Auguste, gouvernant d'une manière pacifique son vaste empire, en assura pour long-temps le repos: il y travailloit seulement depuis son retour d'Égypte, et préparoit ainsi de loin et à son insu les moyens de propager l'Évangile, conformément aux décrets de la divine providence. Voilà ce qu'Orose, et tous les chronologistes qui ont cherché un appui pour leur système dans la cérémonie de la clôture du temple de Janus, n'auroient jamais dû perdre de vue. Je crois pourtant, avec le même historien, que ce temple ne fut rouvert que dans les dernières années d'Auguste : un passage de Tacite *(t)*, qu'il nous a conservé, ne permet

(s) Itaque anno ab urbe conditâ DCCLII, Cæsar Augustus ab oriente in occidentem, à septemtrione in meridiem, ac per totum Oceani circulum cunctis gentibus unà pace compositis, Jani portas tertiò ipse nunc clausit. Quas ex eo per duodecim ferè annos quietissimo semper obseratas otio ipsa etiam rubigo signavit: nec priùs unquam nisi sub extremâ senectute Augusti pulsatæ, Atheniensium seditione et Dacorum commotione patuerunt. Clausis igitur Jani portis, rempublicam quam bello quæsiverat, pace enutrire atque amplificare studens, leges plurimas statuit, per quas humanum genus liberâ reverentiâ disciplinæ morem gereret, domini adpellationem, ut homo, declinavit. Hist. *lib. VI, cap. 22.*

(t) Sene Augusto Janus patefactus, dum apud extremos terrarum terminos novæ

pas d'en douter. Mais cette ouverture n'a pu avoir lieu, comme il prétend, à l'occasion de quelque révolte des Daces et d'une sédition des Athéniens: la défaite de Varus et la perte presque entière de ses légions, qui affectèrent si vivement Auguste, furent la véritable cause de cet événement, arrivé l'an 763, trois années avant la mort de ce prince. Il lui fut alors impossible de dissimuler ses alarmes, et de cacher au peuple Romain la guerre dans laquelle il se trouvoit sérieusement engagé. Ce n'étoient plus quelques hordes de barbares, sorties de la Pannonie ou de la Germanie, qu'il avoit été facile de repousser; ce n'étoit pas non plus un mouvement des Parthes, aussitôt apaisé: il s'agissoit d'un revers qui faisoit craindre une invasion prochaine. Auguste se vit ainsi contraint à ouvrir les portes de Janus, malgré son système politique, qui l'engageoit à les laisser toujours fermées. Elles le furent, pendant son règne, au moins vingt-six ans, en y comprenant les trois années qui suivirent la première clôture: on pourroit même compter trente-deux ans, si l'on supposoit que cette cérémonie eut lieu immédiatement après le renvoi des enseignes Romaines par les Parthes. Les grands jeux séculaires n'auroient pu sans doute être célébrés avec décence trois ans après cette espèce de triomphe, si le temple de Janus n'eût pas été fermé; ce qui paroît confirmer mon explication des vers d'Horace. Celle de Masson, concernant un passage du premier livre des Fastes d'Ovide, doit être, selon moi, rejetée: le poëte, parlant du temple de Janus comme s'il alloit être fermé, n'assure rien de positif, et se contente de former des vœux pour la paix, suivant la remarque judicieuse du cardinal Noris. Au reste, il seroit trop long de réfuter toutes les assertions fausses et paradoxales de Jean Masson; c'est pourquoi je me permets assez souvent de ne pas m'y arrêter.

Dio, l. LVI, §. 19 et 20.

Id., lib. LIV, §. 18.

Cenotaph. Pisan. pag. 201.

Tibère, successeur d'Auguste, n'avoit pas la même politique que lui; il gouvernoit avec une verge de fer, et, loin de respecter l'opinion, il sembloit la mépriser: conséquemment il s'embarrassa

gentes sæpe ex usu, et aliquando cum damno quæruntur, usque ad Vespasiani duravit imperium. Ap. Orosium, *lib. VII, cap. 9.* Masson et Venuti croient que ce passage n'est point de Tacite, parce qu'il contrarie leurs idées; mais Juste Lipse, qui possédoit bien cet historien, le reconnoît comme très-authentique. *Antiq. lect.* lib. II, cap. 8. Quoique le père Brotier ne l'ait pas copié, il s'en est servi néanmoins dans son supplément au cinquième livre des Histoires, *cap. LII.*

fort peu que Rome se crût en paix ou en guerre, et il négligea la cérémonie des portes de Janus-Geminus; du moins nous n'avons aucun témoignage sur ce sujet. Durant les règnes de Caligula et de Claude, l'histoire garde le même silence. Elle le rompt à celui de Néron. Ce prince aimoit tous les genres de spectacle; et aucun n'eut plus d'éclat que l'hommage public qui lui fut rendu par Tiridate, roi des Parthes, en personne, après la victoire remportée sur ce prince par le brave et fidèle Corbulon. A cette occasion, Néron fut salué empereur, et on ferma le temple de Janus; cérémonie qui se trouve marquée au revers de quelques médailles, en ces termes : PACE. P. R. TERRA. MARIQVE. PARTA. JANVM. CLVSIT. S. C. Les Parthes étant soumis, Rome croyoit n'avoir plus rien à craindre ni sur mer ni sur terre : cependant toutes les frontières de l'empire ne devoient pas être tranquilles, puisque Néron faisoit des préparatifs pour porter la guerre chez les Éthiopiens, et jusqu'à l'extrémité du Caucase. Mais tout cela n'aboutit qu'à des victoires remportées dans les différens jeux de la Grèce. Le retour tardif de Corbulon prouve encore que l'Arménie n'étoit pas entièrement pacifiée l'année 819, la treizième de la puissance tribunitienne de Néron, comme on le voit au type d'une des médailles que je viens de citer. Le fragment de Tacite rapporté par Paul Orose, et dont nous avons fait mention, semble indiquer que ce grand historien ne regardoit pas la clôture du temple de Janus, sous Néron, comme certaine ou légale. Peut-être encore n'étoit-elle à ses yeux qu'une vaine et ridicule cérémonie, de la part de cet empereur, qui l'avoit fait graver sur quelques monumens: du moins c'est le sentiment de Juste-Lipse *(v)*. Ce savant, pour concilier là-dessus Tacite avec Suétone, propose une légère correction dans le texte de celui-ci, correction que la clarté de la phrase semble exiger *(x)*. Quelques écrivains ont avancé que la cérémonie du temple de Janus fut faite jusqu'à cinq fois pendant le règne de

Suet. vit. Ner. cap. XIII.

Apud Mediobarb. pag. 95; Ven. Acad. de Corton. t. IV, p. 108.

Dio, l. LXIII, §. 17.

(v) *Quanquam fieri illud potest, ut quemadmodum Nero falsum triumphum et falsos arcus de Parthis admisit; sic etiam ambitione et præter morem veterum Janum clauserit residuo ad hoc bello: ideoque id Tacitus omiserit.* Ant. lect. *lib. II, cap. 8.*

(x) .... *Janum Geminum clausit tam nullo quam residuo bello.* Suet. vit. Ner. *c. XIII.* Lipse lit, *tanquam nullo residuo bello.* Grævius approuve cette leçon; et Gronovius propose la suivante, *jam nullo quasi residuo bello.* D'autres, sans l'admettre, avouent qu'il y a une faute de copiste dans le texte.

Néron ; mais ils n'en ont donné aucune preuve, et leur opinion n'est fondée que sur une fausse explication des médailles, monumens auxquels ils attribuent trop d'autorité sur un pareil sujet. Venuti l'a très-bien senti ; ce qui le porte à faire des réflexions judicieuses que je crois devoir transcrire. « On ne peut pas toujours, dit-il, » faire grand fond sur les médailles, par rapport à la paix qu'elles » nous représentent. Rien de plus commun que d'y rencontrer : PAX. » ÆTERNA. PAX. PERPETVA. PAX. PVBLICA. PACI. ORB. TERRAR. » P. R. PAX. et, dans les médailles Grecques, le mot ΕΙΡΗΝΗ ; mais » pour cela on ne doit pas d'abord conclure que le temple de » Janus fut fermé du temps des empereurs qui firent frapper ces » médailles, à moins qu'on n'en ait d'ailleurs d'autres preuves. » Peut-être ces médailles marquoient-elles que la plus grande » partie du temps qu'avoit régné le prince à qui elles apparte- » noient, s'étoit écoulée en paix ; peut-être étoit-ce un souhait des » peuples fatigués de la guerre. Sait-on si une telle paix étoit le » fruit de la défaite d'une seule nation, tandis que les autres étoient » encore révoltées ? Sait-on enfin si une telle paix annonçoit » une paix répandue par toute la terre, et qui eût donné lieu à » fermer le temple de Janus ? » Mais cette cérémonie ne dépendoit pas toujours d'une paix universelle ; et Venuti n'a pu, à cet égard, se garantir de l'erreur commune. En général, il raisonne trop d'après les faits, et en tire des inductions qu'il prend mal-à-propos pour des vérités historiques.

Acad. de Cort. tom. IV, p. 100 et 101.

Galba, Othon et Vitellius ne firent que passer ; et leurs règnes furent si agités, qu'ils ne pensèrent ni à ouvrir ni à fermer le temple de Janus. Vespasien, qui leur succéda, cherchoit à imiter Auguste ; ce qui l'engagea, aussitôt après la guerre des Juifs, à faire la clôture solennelle de ce temple. Paul Orose seul nous l'apprend, sur l'autorité de Tacite, qu'il n'est guère possible de récuser. Il ajoute que ce fut la sixième fois depuis la fondation de Rome, parce qu'il ne suppose pas que Néron eût pratiqué cette cérémonie. Soit que Vespasien voulût suivre l'exemple d'Auguste, qui avoit élevé deux temples, l'un à Janus *Quadrifrons*, et l'autre à Mars Vengeur, dans les deux principales clôtures de Janus *Geminus* ou biforme, arrivées sous son règne ; soit qu'il regardât une pareille cérémonie comme ayant beaucoup perdu de son éclat et

Lib. VII, cap. 3.

Plin. l. XXVI, cap. 4.

devant être bientôt oubliée, il fit construire un monument capable d'immortaliser la paix dont l'empire Romain jouit au commencement de son règne par la cessation des guerres civiles et par la prise de Jérusalem. Ce fut à la déesse même de la paix que Vespasien consacra un magnifique temple *(y)*, qui, achevé en cinq ans, fut orné de chefs-d'œuvre des arts. On y annexa une bibliothèque publique; et des hommes éclairés dans tous les genres y tenoient des assemblées fréquentes. Sans la paix, les lettres ne peuvent long-temps fleurir, ni même être cultivées avec succès. Vespasien leur offrit donc un asyle digne d'elles: mais le conquérant ne s'oublia point; il fit déposer dans ce temple de la paix tous les vases sacrés et les autres dépouilles du temple de Jérusalem. Enfin, un arc de triomphe transmit à la postérité sa propre gloire et celle de son fils Titus, qui la partageoit si justement.

Plin. lib. XXXIV, cap. 7. Aulu-Gell. lib. XVI, cap. 8.

Galen. op. t. IV, p. 363.

Joseph. Bell. Jud. lib. VII, cap. 5, §. 7; Reland. de spol. templ. Jeros. c. 2-3 &c.

Ce dernier prince paroît avoir laissé le temple de Janus fermé pendant son règne, qui fut malheureusement trop court pour le bonheur du genre humain. L'île Britannique étoit néanmoins en armes, et le vertueux Agricola travailloit à la soumettre: mais Rome jouissoit alors d'une tranquillité parfaite; et on ne pensoit à l'ouvrir ce temple que lorsqu'elle étoit troublée ou vivement menacée. D'ailleurs, peut-on dire qu'une nation ne soit pas en paix, parce que des hordes ennemies se sont soulevées à l'extrémité de son empire? La France ne s'est point regardée en état de guerre, pour avoir repoussé plusieurs fois des sauvages qui insultoient ses colonies, et même lorsqu'elle s'empara de la Corse: l'Angleterre s'est aussi crue en paix, quoique ses possessions aux Indes fussent attaquées par un prince redoutable, Hyder-Ali. S'il eût été d'usage qu'un temple, spécialement consacré à la miséricorde divine, s'ouvrît pendant la guerre (et dans quel temps doit-on l'implorer davantage!) et que par une auguste cérémonie on eût averti le peuple que Dieu a écouté ses humbles prières; si un pareil usage, dis-je, avoit été établi parmi nous, et qu'on n'en trouvât plus de vestiges à certaines époques, seroit-on en droit de conclure qu'il

(y) Suet. *vit. Vespas.* lib. V, cap. 9. = Dio, *lib. XLVI, §. 15.* Il fut brûlé sous Commode (Hérodien, *lib. I, cap. IV*); ensuite rétabli. Trib. Poll. *Vit. trig. tyran.* cap XXXI. Il subsiste en grande partie. Vespasien avoit choisi la paix pour sa divinité tutélaire, comme on le voit par cette inscription: *PACI. ÆTERNÆ. DOMUS. VESPASIANI. &c.*

a continué d'exister, et que la même cérémonie s'est pratiquée en différens temps, malgré le silence des annalistes et des historiens ? Voilà cependant ce que Masson ose faire par rapport aux Romains. D'autres écrivains ont calculé et raisonné d'après une idée aussi contraire aux règles de la saine critique.

Des vers d'Ausone sur les lauriers dont Titus se couvrit, un passage du poëte Stace concernant la réforme de la justice au temps de Domitien, sont encore les foibles moyens qu'on a employés pour découvrir les différentes clôtures du temple de Janus ; et il a suffi que le nom de ce dieu s'y soit trouvé, pour faire hasarder les interprétations les moins plausibles et les plus fausses. Elles naissent ordinairement en foule sous la plume des hommes à système, qui veulent persuader aux autres ce qu'ils n'ont pu voir, et quelquefois ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes cru. On ne craint même pas de citer Martial ; et je n'aperçois, dans ce poëte adulateur, que ce vers d'une épigramme adressée à Janus lui-même :

In Cæsar. vers. 28.

Sylv. lib. IV, cap. 17, vers. 12-15.

Ferrea perpetuâ claustra tuere serâ.

Lib. X, epigram. 28.

Certainement ce n'est qu'un vœu relatif à la paix, qui fut troublée à la fin du règne de Domitien par Décebale, chef des Daces, contre lequel Trajan marcha dans la suite en personne avec une grande partie des forces de l'empire.

Ce prince, qui envioit la gloire d'Alexandre, fut presque toujours en guerre. Au contraire, son successeur, Hadrien, fit ses efforts pour pacifier l'univers, qui jouit encore du repos par la modération d'Antonin-Pie. Dans la durée du règne de ce dernier, laquelle fut d'environ soixante-cinq ans, il n'est pas question du temple de Janus; et quoique Marc-Aurèle ne quittât point les armes, et eût continuellement à défendre les frontières de l'empire contre les barbares, on ne trouve rien dans son histoire qui ait rapport à ce temple. Il paroît seulement que les portes en étoient fermées, les premières années de son fils Commode. On ne découvre aucun indice de la cérémonie dont je parle, qu'au règne d'Héliogabale, qui la pratiqua le dernier avant le jeune Gordien, *Cùm priùs Jani ædes, quas Marcus clauserat &c.* dit Aurélius Victor. Sur cela, Venuti l'accuse de s'être trompé grossièrement, parce que Marc-Aurele n'a cessé de faire la guerre pendant tout son règne, et qu'il est mort dans un camp à la tête de

Æl. Lamprid. vit. Commod. in Script. August. p. 516.

In Cæsar. p. 151, ed. ad us. Delph.

Acad. de Cort. tom. IV, p. 118-119.

son armée, &c. Ce savant Italien, adoptant trop facilement les idées de J. Masson, commet lui-même une erreur très-évidente: Aurélius Victor a voulu parler, dans ce passage, de Marc-Antonin *(z)* surnommé Héliogabale, dont le règne précéda celui des Gordiens de vingt-un ans, et non de Marc-Aurèle, qui leur fut antérieur de cinquante-six années. L'écrivain Romain atteste, ainsi que Jules Capitolin [a], Eutrope [b] et Paul Orose, l'ouverture du temple de Janus par le jeune Gordien; et à cette occasion, le dernier avance que personne n'avoit fait mention de cette cérémonie depuis Vespasien. Du moins les auteurs qui en avoient parlé, ne sont pas venus jusqu'à nous, à l'exception d'Aurélius Victor, comme je viens de le rapporter.

[a] *Ap. Script. August. tom II, p. 118.*
[b] *Eutrop. lib. IX, cap. 2.*
Hist. l. VII, cap. 20.

En vain l'abbé Venuti insiste-t-il pour rendre vraisemblable la clôture du temple de Janus sous Aurélien et Probus: il n'en donne aucune preuve, et avoue même qu'il n'a pour lui aucune autorité décisive. Ce savant se flatte toutefois d'en trouver une de ce genre dans l'ouvrage d'Ammien Marcellin: cet historien dit que Constance, après sa paix honteuse avec Sapor, roi des Perses, desiroit ardemment de retourner à Rome pour y jouir des honneurs du triomphe, comme si le temple de Janus eut été fermé et que tous les ennemis eussent été vaincus *(a)*. Ammien montre ensuite que Constance n'avoit aucun droit à de pareils honneurs. Fermer les portes de Janus, étoit une cérémonie à-la-fois civile et religieuse; elle ne convenoit donc pas à ce prince qui professoit le christianisme: mais on ne doit pas prendre une simple comparaison pour un fait historique. Au reste, quoique des manuscrits d'Ammien varient sur la leçon *tanquam recluso Jani templo* (et il s'en trouve où l'adverbe ne se lit pas), néanmoins le sens indique qu'il doit y être nécessairement; et c'est l'opinion d'Hadrien de Valois et du savant Tillemont, laquelle a été suivie par M. Auguste-Guillaume Ernesti, dernier éditeur de cet historien. Il paroît que

Hist. des emp. tom. I, p. 675.

(z) Hérodien, Xiphilin et Lampridius ne lui donnent pas le nom de *Marc*, qu'Eutrope et Aurélius Victor rapportent avec raison. Cet infame prince avoit encore plusieurs autres noms. *Vid. Dion.* lib. LXXIX, §. I.

(a) Hæc tum per Eoas partes et Gallias pro captu temporum disponuntur, Constantius tanquam recluso Jani templo, stratisque hostibus cunctis, Romam visere gestiebat post Magnentii exitium absque nomine ex sanguine Romano triumphaturus. Amm. Marcel. *lib. XVI, cap. 10.*

la

la clôture du temple de Janus n'étoit depuis long-temps qu'une métaphore pour signifier la paix *(b)*. Le poëte Claudien sur-tout emploie cette métaphore dans quelques-uns de ses écrits, où il célèbre les exploits de Stilicon, général d'Honorius. Mathias Gesner, commentateur de ce poëte, ne s'y est point trompé, et a expliqué Claudien en ce sens. Masson et Venuti n'auroient pas trouvé d'autre sens dans les vers d'Ovide, de Martial et de Stace, s'ils n'y avoient pas cherché des preuves de leur opinion particulière.

De laude Stilic. lib. II, v. 287. De VI cons. Honor. v. 638-39.

Les agitations convulsives de l'empire, le déchirement qu'il éprouva, le sac de Rome, plus encore la destruction progressive du paganisme, firent oublier toutes les anciennes cérémonies, surtout celle du temple de Janus. Procope dit que, depuis l'établissement du christianisme à Rome, les portes de ce temple n'avoient point été ouvertes, lorsque les Goths, conduits par Vitigès, ayant mis le siége devant cette ville, l'an 538 de J. C. sous le règne de Justinien, quelques personnes tentèrent clandestinement de rouvrir ces portes. Ce fut en vain : mais les magistrats, de crainte d'une émeute, ne recherchèrent point les auteurs de cette tentative; et c'est la dernière fois que l'histoire fait mention du temple de Janus. Nous avons vu qu'il ne fut fermé que deux fois pendant toute la durée de la République, quoiqu'à d'autres époques il n'eût pas dû rester ouvert; car des momens de paix assez remarquables, ou, si l'on veut, des trèves paisibles, demandoient la clôture de ce temple, que la politique du sénat empêchoit ou différoit. Mais les empereurs n'ayant pas besoin, comme ce corps, de tenir le peuple en haleine et de le réprimer par la vue des périls, eurent un autre système. Aussi a-t-on vu, par l'exemple d'Auguste, qu'on n'attendoit pas que Rome eût été débarrassée de tous ses ennemis pour procéder à cette clôture, devenue un simple spectacle, qu'on renouveloit suivant l'orgueil, l'intérêt ou le caprice même des empereurs. Il n'est donc guère possible de tirer de cet usage la preuve qui établisse d'une manière précise l'époque de la naissance de Jésus-Christ; et l'on ne sauroit y parvenir en suivant la méthode

Procop. de Bell. Goth. t. I, p. 375.

(b) De pareilles expressions ne tirent à aucune conséquence, suivant de Boze, qui cite un jeton de l'an 1680, où l'on voit le temple de Janus avec ces mots : *J'en ai la clef.* Dissert. sur le Janus des anciens, *pag. 35.* Une médaille de Henri IV représente encore le temple de Janus à portes ouvertes, avec cette inscription : *CLAVSI. CAVETE. RECLVDAM.*

de Masson, celle de parcourir tout le règne d'Auguste, pour découvrir l'année où l'empire Romain ne fut troublé par aucune hostilité des peuples voisins. C'est donc au seul témoignage des anciens historiens qu'il faut avoir recours : la clôture du temple de Janus étant un fait, et non le résultat des faits, pourquoi suppléer à cet égard au silence de l'histoire, ou en contrarier le récit? Il n'y a que l'esprit systématique et conjectural qui puisse s'égarer à ce point; cependant jusqu'à ce jour d'habiles chronologistes et des critiques estimables n'ont pas procédé autrement à la recherche de la vérité.

Psal. LXXI, v. 7.
S. Paul. Epistol. ad Thessal. cap. V, v. 3.

Jésus - Christ ayant été annoncé comme devant paroître dans l'*abondance* et la *paix* et pour établir celle-ci sur la terre, on a pris ces paroles à la lettre, et sans faire attention au véritable sens que désignent ces mots ajoutés par le Psalmiste, *donec auferetur luna* ou *donec desierint esse menses :* on a voulu que l'univers entier fût dans un sommeil profond de paix, lorsque le Messie est né.

Idée générale de la revél. par l'évêque Williams, part. III.

Enfin, si l'on n'a pas fait absolument de la clôture du temple de Janus sous Auguste un miracle, du moins l'a-t-on regardée comme un événement extraordinaire ménagé par la Providence. Mais les anciens pères de l'Église ne se sont pas laissé égarer par un faux zèle, et ont pris la bonne route. Celse avoit osé avancer que, comme le soleil, éclairant tout par sa lumière, se découvre lui-même, ainsi auroit dû agir le fils de Dieu. Origène réplique : « Nous pouvons » assurer qu'il l'a fait. La justice s'est levée dans les jours de ce fils, » et on a joui, dès sa naissance, de la plénitude de la paix ; Dieu » préparoit les nations à sa doctrine par leur soumission au seul mo- » narque des Romains, de crainte qu'étant divisées, elles ne missent » obstacle à cette mission donnée par Jésus à ses apôtres, *Allez* » *enseigner tous les peuples.* Il est certain que Jésus est né pen- » dant le règne d'Auguste, qui a mis sous le même joug une » grande partie des nations de la terre. La diversité des empires » auroit empêché la propagation de cette doctrine de Jésus, non- » seulement par les raisons que j'ai rapportées, mais encore par » la nécessité où se seroit trouvé chaque peuple de combattre » de toutes parts pour ses propres foyers ; ce qui est arrivé avant » le siècle d'Auguste, sur-tout dans des temps plus éloignés, où les » Athéniens et les habitans du Péloponnèse se faisoient la guerre,

Origen. contra Cels. lib. II, pag. 79, ed. Cantabr.

» ainsi que tant d'autres peuples. En un mot, il n'auroit pas été » possible que cette doctrine de paix, qui défend de se venger de » ses propres ennemis, se fût accréditée, si l'état de l'univers entier » n'eût pas été plus pacifique à la venue de Jésus. » Après avoir fait mention de toutes les dissensions, et de toutes les guerres de nation à nation qui affligeoient la terre avant cette époque, saint Jérôme nous assure qu'elles cessèrent alors; que les villes et les villages ne s'exercèrent plus au combat, mais se livrèrent aux travaux de l'agriculture, parce que le soin de les défendre contre des nations barbares avoit été confié aux légions Romaines *(c)*. Ainsi s'accomplit, selon lui, la prophétie d'Isaïe, qui annonce que les épées se convertiront en socs de charrue et les lances en faux, &c. Saint Jérôme saisit donc le véritable sens des paroles de l'Écriture; et il a été suivi par Théodoret et par S. Cyrille d'Alexandrie. Ce dernier ajoute que le règne de la justice et la sûreté personnelle furent d'autant mieux établis, que le droit de porter les armes fut réservé aux seuls soldats; c'est-à-dire, qu'on atteignit le but principal de la civilisation, qui consiste à séparer les différens pouvoirs, et à faire par-là cesser l'état permanent de guerre.

Isaï. cap. II, v. 4.

In Psal. LXXI, v. 7.

Comm. in Isaï. pag. 58.

On voit en effet que l'empire Romain, quoique continuellement harcelé par des peuples barbares, n'en jouissoit pas moins d'une paix intérieure; et rarement cette paix fut-elle troublée jusqu'au règne de Septime-Sévère. Rome se trouvoit livrée à la fureur sanguinaire de ses tyrans, tandis que le reste de l'empire étoit assez tranquille. Pline remarque que cet état fut très-favorable aux progrès de l'agriculture; que les plus hautes montagnes devinrent fertiles *immensâ Romanæ pacis majestate;* et que, par un trait de la bienfaisance éternelle des dieux, les Romains sembloient ainsi avoir procuré une nouvelle lumière aux choses

(c) Veteres revolvamus historias; et inveniemus usque ad vicesimum octavum annum Cæsaris Augusti (cujus quadragesimo primo anno Christus natus est in Judæâ) in toto orbe terrarum fuisse discordiam; et singulas nationes contra vicinas gentes arsisse studio prœliandi, ita ut cæderent et cæderentur. Orto autem Domino Salvatore, quando sub præside Syriæ Cyrino prima est in orbe terrarum facta descriptio, et evangelicæ doctrinæ pax Romani imperii præparata; tunc omnia bella cessaverunt: et nequaquam per oppida et vicos exercebantur ad prœlia; sed ad agrorum cultus, militibus tantùm legionibusque Romanis contra barbaras nationes bellandi studio delegato &c. S. Hieronym. in Isaï. *lib. I, cap. 2.*

humaines *(d)*. Oui, sans doute : mais Pline, s'apercevant des effets, en méconnoît la cause première; la lumière dont il parle n'étoit pas celle qu'il imagine, et l'univers dut seulement aux Romains d'en avoir facilité la propagation par leurs vastes conquêtes.

(d) Æternum quæso deorum sit munus istud. Adeò Romanos, velut alteram lucem, dedisse rebus humanis videntur. Lib. XXVII, cap. 1.



DISSERTATION

Sur le goût de l'empereur HADRIEN *pour la Philosophie, la Jurisprudence, la Littérature et les Arts;*

Par G.-E.-J. GUILHEM DE SAINTE-CROIX.

AVANT de monter sur le trône des Césars, Hadrien avoit été à l'école de la philosophie ; et, pendant tout son règne, il ne cessa de témoigner plus ou moins de confiance à ceux qui la cultivoient, et parut toujours se plaire dans leur société. Favorin, Héliodore, Denys de Milet, Polémon, Secundus, Arrien et Hérode-Atticus, furent les philosophes qu'il fréquenta davantage. Peut-être connut-il encore Épictète. Il récompensa Plutarque, qu'on assure avoir été précepteur de Trajan, et le fit procurateur de la Grèce ; mais on ne voit pas qu'il ait jamais eu de liaisons avec ce grand homme. Entrons dans quelques détails sur ces philosophes ou sophistes, afin que l'on connoisse mieux le goût et le caractère d'Hadrien *(a)*.

Syncell. Chronic. pag. 349

Épictète est sans doute un des hommes qui ont le plus illustré la secte des Stoïciens; ses mœurs ne démentirent pas ses écrits, et il ne se déshonora point par l'ambition et l'intrigue, comme plusieurs philosophes de la même secte, sous les règnes précédens *(b)*. Quelques éloges qu'il ait mérités, il faut néanmoins avouer que sa doctrine est empreinte de ce fol orgueil dont les sectateurs de Zénon semblent avoir fait profession ; un froid égoïsme, une apathie philosophique, et cette rigueur désespérante qu'on prend

(a) Parmi ces philosophes, Arrien auroit sans doute mérité quelques détails particuliers ; mais je les donne dans un autre ouvrage (Exam. critiq. des Hist. d'Alex., *pag. 25*). Je ne parlerai pas non plus d'Hérode-Atticus, que M. de Burigny et M. Fiorillo ont fait suffisamment connoître. (Acad. des inscr., *tom. XXX, p. 1 &c. De Herod. et ejus scriptis, in edit. hujus auctor.*) J'ajouterai seulement aux recherches de ces savans, qu'Hérode ayant obtenu le trône sophistique, ὁ τ̃ θρόνον ἐπέχων τ̃ σοφιστικὸν (*Sopatri Prolegomen. in Aristidem*, p. 2), devint par-là le chef de l'école d'Athènes.

(b) « Afin de renverser l'État, dit » Tacite, ils préfèrent la liberté ; et » s'ils y parviennent, ils attaquent cette » même liberté. » *Ut imperium evertant, libertatem præferunt ; si perverterint, libertatem ipsam aggredientur.* Annal. *lib. XVI, cap. 22.*

ſaussement pour de la vertu, sont les stériles et dangereux sentimens qui naissent de la lecture des maximes d'Épictète : elles étoient peu propres à lui captiver la bienveillance d'Hadrien, et je doute même qu'il ait vécu jusqu'au règne de ce prince. Spartien est le seul écrivain qui nous l'atteste, et le savant Dacier me paroît très-fondé à rejeter son opinion. Esclave d'Épaphrodite, affranchi de Néron, Épictète aura été du moins fort âgé lorsqu'Hadrien monta sur le trône *(c)*. Le témoignage de Spartien et la réputation d'Épictète ont pu suffire pour accréditer l'opinion de la familiarité du philosophe avec ce dernier empereur, et pour faire supposer un écrit contenant des questions sur des objets de morale et de philosophie dans lequel Hadrien interroge Épictète et celui-ci répond. Mais rien n'est digne, dans cet écrit, des interlocuteurs; la plupart des réponses ne sont que des trivialités, ou des comparaisons, les unes fausses, les autres ridicules. Par exemple, l'empereur demande qu'est-ce qu'un ami? Il ressemble, dit le philosophe, au citron; riche au dehors, il cache au dedans un fruit acide. Quelques-unes des réponses sont cependant fort sensées : Qu'est-ce que la paix? une liberté tranquille. Qu'est-ce que la liberté? l'innocence ou la vertu. On s'accorde donc avec raison à regarder cette pièce comme l'ouvrage d'un faussaire, qui n'a pas craint d'y mêler du platonisme, même du christianisme, et qui a mal saisi la tournure d'esprit d'Hadrien. Ce prince n'aimoit à faire des questions que pour disputer et montrer qu'il étoit supérieur aux autres. Celles qu'on met encore dans sa bouche, en parlant au philosophe Secundus d'Athènes, sont également supposées, et les réponses me paroissent moins soutenables que les premières dont j'ai fait mention. Peut-être qu'un écrit à-peu-près semblable, en grec, et attribué à ce

Spartian. Vit. Adr. in Script. August. tom. I, pag. 159; Dacier, Vie d'Epictète, p. 74.

Altercatio Hadriani et Epicteti, ap. Fabric. Bibl. Græc. t. XIII, p. 563.

Vid. Bruck. Hist. crit. philosoph., tom. II, p. 571 et 72.

Philost. Vit. Sophist. lib. 1, cap. 26, et not. Olear.

Ap. Fabric. XIII, p. 573.

(c) Aulu-Gelle, qui écrivoit sous les Antonins, après avoir fait mention de Diogène, de Zénon, d'Épicure, dit que la mémoire d'Épictète est plus récente, *recensior est memoria* (lib. II, cap. 18); ce qui ne détermine rien sur l'âge de ce dernier philosophe. Le passage rapporté par Brucker *(Hist. crit. philosoph.* tome II, p. 563*)*, n'est pas plus décisif. Quoi qu'il en soit, on ne peut guère douter qu'Épictète n'ait encore vécu au commencement de ce siècle, puisque Favorin lui adressa un ouvrage (*Galen. de optim. doctrin.* c. 1, tom. I *Op. p. 16.*); et il n'est pas impossible qu'Hadrien, dans sa jeunesse, ait été lié avec Épictète, comme il le fut depuis avec les hommes connus en tout genre, suivant ce passage de Spartien : *In summâ familiaritate Epictetum et Heliodorum philosophos, et (ne nominatim de omnibus dicam) grammaticos, rhetores, musicos, geometras, pictores, astrologos habuit; præ cæteris (ut multi asserunt) eminente Favorino.* Pag. 159.

philosophe, est de lui; mais Hadrien n'y entre pour rien. Je pense que c'est d'après son goût connu pour la dispute, qu'on aura fabriqué toutes les pièces où cet empereur joue un rôle : malheureusement les premiers faussaires ont eu bien des imitateurs, surtout dans le moyen âge.

Hadrien chérit particulièrement Héliodore, le combla d'honneurs et de richesses, et le prit pour l'un de ses sécretaires. Ce philosophe avoit le talent d'écrire au point d'exciter la jalousie de Denys de Milet, qui fut toujours son ennemi : celui-ci eut toutefois part à la faveur d'Hadrien, qui le fit chevalier Romain. Denys eut à son tour pour adversaire, Caninius Celer, habile rhéteur Grec, et secrétaire de ce prince. L'un et l'autre méritèrent sa faveur par leur complaisance dans la dispute : Hadrien ambitionnoit de remporter l'avantage sur eux; il n'oublioit rien pour entretenir leurs animosités personnelles, et leur susciter chaque jour de nouveaux antagonistes. Un amour-propre désordonné, et le desir aveugle de faire paroître en tout sa supériorité, finissoient souvent par lui inspirer de la haine contre les personnes que leurs talens ou leurs lumières distinguoient : de ce nombre étoit Favorin.

Philost. Vit. Sophist. lib. I, cap 22, §. 3.

Ce philosophe, très-célèbre dans le second siècle, naquit à Arelate ou Arles; il fut disciple de Dion-Chrysostôme, et suivit les opinions des Académiciens *(d)*. Il composa beaucoup d'ouvrages, dont aucun n'est parvenu en entier jusqu'à nous; et les morceaux qu'en rapporte Aulu-Gelle, doivent nous les faire vivement regretter. Favorin en avoit dédié quelques-uns à Hadrien, qui s'entretenoit familièrement avec lui; il fut préféré d'abord à tous les autres, sans doute parce qu'il savoit céder dans la dispute, même lorsque la raison étoit de son côté. Ses amis lui reprochant cette complaisance, il répondit : « Pourquoi ne voulez-vous pas » que je regarde le maître de trente légions comme le plus savant » homme du monde? » Mais la jalousie d'Hadrien étoit trop

Vid. Fabric. Biblioth. Græc. lib. II, p. 59.

Noct. Attic. lib. XII, cap. 1, lib. XIV, cap. 1 et 2, lib. XVII, cap. 2 &c.

Spart. vit. Adrian. p. 159.

Ibid. p. 150.

(d) Lucian. Eunuch. §. VII, tom. II *Op. pag. 356.* C'est-à-dire, de la nouvelle académie fondée par Carnéade : ce philosophe paroît avoir été disciple de Philon, et il soutenoit, comme lui, qu'on ne pouvoit rien comprendre, ou plutôt qu'on ne *saisissoit rien.* Galien l'a combattu avec beaucoup de force, et lui a reproché surtout d'avoir changé la signification des mots pour faire valoir son système, quoiqu'il affectât l'atticisme. *De optim. doctrin.* tom. I, c. 1, p. 16 &c.

ennemie du vrai mérite, pour que Favorin ne tombât pas dans la disgrace. Les Athéniens eurent alors la bassesse d'abattre les statues qu'ils avoient élevées, non au philosophe, mais au favori du prince. Favorin, sans s'émouvoir, dit : « Socrate auroit préféré cet affront à » la ciguë. » Cependant il reparut à la cour, et eut la hardiesse de dire à l'empereur qu'il s'applaudissoit de trois choses : la première, que, né Gaulois, il parlât grec ; la seconde, qu'étant eunuque il eût été appelé en justice pour cause d'adultère ; et la troisième, que, malgré sa mésintelligence avec lui, il étoit encore en vie. Je ne sais si Hadrien sentit toute la force de ce dernier trait : le premier manquoit de justesse ; et l'autre n'est pas si extraordinaire que Favorin se l'imaginoit : celui-ci pouvoit faire beaucoup de tort à sa réputation ; du reste je m'abstiens de rapporter les réflexions que Muret s'est permises à ce sujet. Les Stoïciens, et sur-tout les Cyniques, ne cessoient de poursuivre Favorin : ils lui reprochoient ses manières efféminées, et le ton lâche de ses discours. Favorin ayant demandé un jour à Démonax quels étoient ses titres à la philosophie ? ma virilité, lui répartit ce dernier. C'étoit toujours sur un pareil sujet que rouloient les plaisanteries et les sarcasmes des ennemis de Favorin.

Philost. Vit. Sophist. lib. I, cap. 8, §. 3.

Ibid. cap. 11.

Var. lection. lib. X, cap. 11.

Lucian. Vit. Demon., §. 22, tom. II, p. 381.

L'empereur ne voulant point faire éclater sa haine contre lui, ni user de violence à son égard, employa ses moyens ordinaires, en lui suscitant des rivaux malveillans et dangereux. Polémon, de Laodicée sur le Lycus, fut le principal. Il avoit à Smyrne son école, sur laquelle Hadrien répandit ses largesses ; il fut exempté de toute charge ou imposition par terre et par mer. Ce philosophe réconcilia Antonin-Pie avec Hadrien, qui déclara dans son testament avoir disposé de l'empire d'après ses conseils. Polémon fut donc le seul qui conserva tout son crédit auprès de ce dernier prince : mais il ternit sa gloire par l'envie qu'il laissa paroître contre Favorin. Il le comparoit à une vieille, lui faisant les reproches ordinaires sur son état de nullité physique, et il applaudissoit aux mauvais propos que le sophiste Timocrate tenoit sur son compte. Polémon étoit aussi fort lié avec Euphrate de Tyr *(e)*, Stoïcien, auquel Hadrien permit de se donner la mort en buvant de la ciguë. Il falloit que le sénat approuvât une pareille résolution,

Philostr. vit. Sophist. lib. I, c. XXV, §. 2.

Ibid. §. 3.

Ibid.

Ibid. §. 9.

Dio Cass. Exc. l. LXIX, §. 8.

(e) *Voyez* son éloge dans Pline, *l. I, ep. 10.*

sans

sans quoi l'on étoit privé de la sépulture. Euphrate n'avoit d'autre raison que sa vieillesse; et Hadrien applaudit à ce motif, d'autant plus qu'il étoit lui-même partisan du suicide, comme les détails de sa dernière maladie le prouvent.

Quintil. decl. IV, pag. 337. Dio, l. s. l. §. 17.

Les autres sentimens de ce prince sont très-difficiles à connoître. Il n'embrassa aucune secte, et ne fut ni Académicien, ni Stoïcien, encore moins Épicurien; il parut constamment livré à cette incertitude d'opinions, fruit de la bizarrerie de son caractère, et d'un savoir superficiel ou mal digéré. Quoique fort superstitieux, il se montra d'abord tolérant, et assez disposé à apaiser la persécution suscitée contre les Chrétiens : mais il n'eut pas la force de l'arrêter par un édit formel, et il démentit dans la suite, par son exemple, la tolérance qu'il sembloit avoir prescrite. On a supposé que ce prince fut l'ami des Chrétiens; et un critique aussi paradoxal que savant, Dodwell, a prétendu qu'il n'y eut aucune persécution contre eux sous son règne *(f)*. Il importe aux intérêts de la vérité de réfuter cette opinion; d'ailleurs il en résultera une connoissance plus exacte du caractère d'Hadrien.

En montant sur le trône, ce prince trouva le rescrit de Trajan exécuté dans toute sa rigueur. A la vérité, ce rescrit défendoit de faire des perquisitions pour découvrir les Chrétiens; mais il ordonnoit de les punir s'ils étoient déférés et accusés devant les tribunaux *(g)*. Certes, il n'en falloit pas davantage pour allumer les bûchers et dresser les échafauds; car les commandans de provinces n'étoient déjà que trop portés aux abus d'autorité. En effet voyons-nous qu'Hadrien, en l'an 126 de Jésus-Christ, neuvième année à peine écoulée depuis son avénement, s'étant fait initier aux mystères d'Éleusis, où il devint *myste*, Quadratus lui présenta une apologie de la religion Chrétienne *(h)*. Ce prince revint à Athènes

(f) Nulla itaque fuisse videtur, sub imperio Hadriani, in Christianos quorumcunque persecutio &c. De paucit. Martyr. *§. XXXII*, ad calc. ed. S. Cyprian. *pag. 76.*

(g) Conquerendi non sunt : si deferantur et arguantur, puniendi sunt. Il finit en ces termes : *Sine auctore verò propositi libelli, nullo crimine locum habere debent. Nam et pessimi exempli, nec nostri seculi est.* Il n'y avoit cependant rien de fixe à leur égard : *Neque enim in universum aliquid, quod quasi certam formam habeat, constitui posset, &c.* Ad Plin. *lib. X, epist. 98.*

(h) Euseb. Histor. ecclesiast. lib. IV, cap. 3, et *Chronicon*, page 167. Eusèbe nous a conservé, en cet endroit, un fragment de l'apologie de Quadratus, que Georges le Syncelle a transcrit dans sa

Euseb. aut S. Hieronym. Chron. p. 167.

en 735, et y passa l'hiver. Pendant ce temps-là, Hadrien ayant été reçu *épopte* aux mêmes mystères, le philosophe Aristide lui remit une seconde apologie *(i)*. L'une et l'autre prouvent que les Chrétiens étoient toujours calomniés et persécutés. Ariston de Pella fut encore obligé de prendre leur défense *(k)*. Enfin parut celle de Saint-Justin; elle a été faite la première année du règne de Marc-Antonin *(l)*, et adressée à ce prince, et à Lucius Vérus, son associé à l'empire. Justin y parle *pour les personnes de toutes les nations qui sont haïes et persécutées injustement;* et il les défend avec la plus grande énergie, dans son écrit plein de force et de courage. Il ose même dire à ces deux empereurs: « Il semble que vous appréhendiez que tous les hommes ne » fassent plus que de bonnes actions, et qu'il ne vous reste » personne à punir; ce qui convient à des bourreaux, et non » à de bons princes........ Vous qui faites profession de piété » et de philosophie, nous n'osons vous soupçonner de quelque » action déraisonnable. Si néanmoins, semblables aux insensés, » vous avez plus d'égard pour la coutume que pour la vérité, » faites ce qui est en votre pouvoir; la puissance des princes

Chronique, *pag. 348.* S. Jérome fait Quadratus évêque d'Athènes. Tillemont, (Mém. ecclésiast. *tom. II, pag. 631*), répand là-dessus quelques doutes que je crois fondés.

(i) S. Jérome dit qu'Aristide présenta son apologie à Hadrien, *eodem tempore quo et Quadratus &c.* (De Scrip. eccl., *t. IV, pars II, pag. 109*): mais dans sa Chronique, ou plutôt dans la traduction de celle d'Eusèbe, il ne parle que de Quadratus; et dans une lettre à l'orateur Magnus, après avoir fait mention de l'écrit de Quadratus, qui, selon lui, fit cesser la persécution, il ajoute: *Aristides philosophus, vir eloquentissimus, eidem principi apologiticum pro Christianis obtulit, contextum philosophorum sententiis &c.* Ep. LXXXIII, p. 656. Cette apologie fut donc présentée dans la même circonstance que celle de l'initiation d'Hadrien aux mystères, mais à une autre époque désignée par ces mots d'Eusèbe: Τοιοῦτος μὲν οὖν οὗτος καὶ Ἀριστείδης. *Histor. eccles.*, lib. IV, c. 3.

(k) Chronic. Alexand. pag. 255. Ce fut la 2.e année de la CCXXVIII.e olympiade, c'est-à-dire, la 134.e année de J. C., que, suivant cette chronique, Ariston présenta son apologie à Hadrien; mais l'époque en est évidemment trop reculée. Je lis en cet endroit, avec Fabricius: Πελλαῖος Ἀρίστων οὗ pour Ἀπελλῆς καὶ Ἀρίστων ὤν.

(l) Quocirca statim post Adriani necem paulò antequam Cæsar appellaretur Aurelius, priorem apologiam (quæ perperam secundo loco ponitur) habuisse videtur, dit le père Petau (*Annot. in S. Epiphan.* p. 82, &c.): il prouve jusqu'à l'évidence cette date de l'apologie de S. Justin, en la rapportant vers le milieu de ce siècle. Tillemont, Cave, Fleury, Fabricius, D. Maran, éditeur de S. Justin, &c., se sont trompés, pour n'avoir pas fait assez d'attention aux raisons du P. Petau. Au reste, j'adopte encore son opinion sur l'année de la mort d'Hadrien, arrivée le VI des ides de juillet, l'an 138 de J. C.

» qui préfèrent l'opinion à la vérité, ne s'étend pas au-delà » de celle des brigands du désert *(m)*. » Il n'y a qu'une horrible oppression qui puisse arracher des paroles si libres de la bouche d'un sujet. Justin n'étoit pas même citoyen Romain. Une foule d'autres traits que se permet cet écrivain, prouve la durée comme la réalité de cette oppression. Il se plaint que les Chrétiens sont condamnés sans être entendus, et au mépris de toutes les formes. « Ceux, ajoute-t-il, que vous interrogez, s'avouent Chrétiens, » quoiqu'ils sachent bien que la peine de mort est portée contre » tout homme qui se déclare tel....... Nous méprisons tous vos » Dieux à cause de Jésus-Christ, malgré la mort dont vous nous » menacez. » Dans le dialogue composé peu de temps après contre le Juif Triphon, Justin tient le même langage relativement à la persécution des Chrétiens : ainsi le rescrit de Trajan contre eux n'avoit jamais été abrogé. Vainement m'objecteroit-on la lettre d'Hadrien au proconsul Fundanus, qu'Eusèbe ou S. Jérome regarde comme l'effet de l'apologie de Quadratus *(n)*. Ce dernier prince veut y paroître ami de la justice, et ordonne que les Chrétiens ne soient pas punis sur la clameur publique ; mais que, si leurs accusateurs prouvent qu'ils ont commis quelque chose de contraire aux lois, ils subissent la peine due à leur délit *(o)*. Or, ces lois les condamnoient à mort, comme faisant profession du christianisme ; donc la lettre ou le rescrit d'Hadrien ne diffère pas, quant au fond, de celui de Trajan. Ajoutons que la même lettre fut adressée aux habitans de Larisse, de Thessalonique, aux Athéniens, à tous les Grecs, et que son véritable objet, suivant Méliton, étoit de ne rien innover *(p)*. Les martyrs furent sans doute moins nombreux sous Hadrien : cependant il y en eut encore plusieurs en Italie et dans l'Orient *(q)*; et Théodoret compte

(m) .... *Τοσοῦτον δὲ δύνανται καὶ ἄρχοντες πρὸ τῆς ἀληθείας δόξαν τιμῶντες, ὅσον καὶ λῃσταὶ ἐν ἐρημίᾳ. Apolog. 1*, §. 12, p. 50.

(n) Eusèbe nous a conservé cette lettre, ou plutôt sa traduction, l'original ayant été écrit en latin. *Hist. eccl.*, l. IV, c. 9. Elle a été ajoutée, par quelque copiste, à la suite de l'apologie de S. Justin, ainsi que la lettre de Marc-Aurèle en faveur des Chrétiens, pièce évidemment supposée.

(o) *Εἴ τις οὖν κατηγορεῖ καὶ δείκνυσι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας, οὕτως ὅριζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ ἁμαρτήματος. L. s. l.*

(p) Περὶ τοῦ μηδὲν νεωτερίζειν. *Melit. Fragment. ap. Euseb. Hist. eccl.* lib. IV, cap. 27.

(q) Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. eccles. *tom. II, pag. 246*, et *not. p. 627, &c.*

ce prince parmi les Trajan, les Commode, les Maximinien, les Dioclétien et les autres persécuteurs de la religion Chrétienne. « Hadrien, ajoute-t-il, qui renversa de fond en comble la ville des » bourreaux de Jésus, ne put engager ceux qui croyoient en lui de » renoncer à son culte *(r)*. » C'est exprimer, ce me semble, assez clairement une persécution..... En effet, Hadrien fit lui-même des martyrs, et fut pour ainsi dire leur bourreau. Amance et Gérule, tribuns militaires, furent exécutés par ses propres ordres. Symphorose, veuve de ce dernier, ayant été interrogée par lui, confessa publiquement sa foi, et l'assura n'avoir d'autre desir que de mêler ses cendres avec celles de son époux. Le barbare Hadrien la fit aussitôt souffleter, ensuite suspendre par les cheveux au temple d'Hercule, après l'avoir condamnée à mort : ses sept enfans eurent le même sort, en subissant divers supplices. C'étoit ainsi que ce malheureux prince vouloit célébrer la dédicace de son palais de Tibur, où se passa cette affreuse scène ; et il croyoit par-là se rendre propices les Dieux, et leur arracher des oracles conformes à ses vœux *(s)*; ou peut-être s'imagina-t-il encore que cela rendroit efficace quelque opération de magie qui lui tenoit fort à cœur. Cet événement eut lieu pendant les dernières années de sa vie, où la superstition reprit toute sa force sur son esprit affoibli par la maladie. D'ailleurs la vieillesse endurcit et exaspère quelquefois les hommes, au point de les rendre cruels; et celle d'un tyran ou d'un prince trop absolu est toujours la plus redoutable.

Cependant Marc-Antonin, malgré toute sa douceur et son équité naturelle, ne fit d'abord rien en faveur des Chrétiens ; et ce ne fut que dans la quinzième année de sa puissance tribunitienne, l'an 152 ou 153 de J. C., que parut le rescrit qui les concernoit *(t)*. Il ne s'y écarta guère du principe de Trajan et d'Hadrien ; et tout resta dans le même état jusqu'à Marc-Aurèle.

(r) Καὶ Ἀδριανὸς, τῶν μὲν τὸν Ἰησοῦν ἐσταυρωκότων ἄρδην τὴν πόλιν κατέλυσε· τοὺς δὲ τούτῳ πεπιστευκότας ἀφεῖναι τὴν ἐκείνου δουλείαν οὐκ ἔπεισε. *Theodor. Therap.* serm. IX, tom. IV, p. 612.

(s) Cum fabricasset Hadrianus palatium et id dedicare vellet ritu illo nefario, cœpissetque, sacrificiis idolorum, ut dæmonum qui in idolis habitant, flagitare responsa &c. Acta primorum martyrum, sincera &c. ed. Ruinart. *pag. 23-24.*

(t) Le savant Moshem remarque avec raison que la loi de Trajan étoit alors intacte : *Verùm incolumis manebat Trajani lex, et hæc tamen Antonini, quæ manifestò ei repugnabat, simul in forum introducebatur.* Hist. Christ. *sec. II, pag. 241.*

A l'avénement de ce prince, la persécution se ralluma. S. Justin adressa une requête au sénat Romain. Abercius, Meliton, Claude Apollinaire, Athénagore, &c. firent paroître de nouvelles apologies. Ce dernier demanda encore que les Chrétiens ne fussent pas jugés sans avoir été entendus : mais le déni de justice subsista toujours ; et, sous le plus philosophe des empereurs, le sang des martyrs coula de toute part, et l'humanité fut plus outragée qu'auparavant. Au surplus, Marc-Aurèle déféroit beaucoup aux avis des Stoïciens, qui affectoient d'être fort attachés à la religion Païenne. On se rappelle avec quelle force Balbus, un d'eux, presse, dans un ouvrage de Cicéron, le grand pontife Cotta de se joindre à lui pour maintenir cette religion contre les incrédules et les Épicuriens.

Athenag. Apolog. c. 11, ed. var.

Cicer. de natur. Deor. l. II, cap. 67.

Marc-Aurèle n'eut donc pas beaucoup de peine à regarder comme inviolable l'ancienne loi portant que tout Chrétien, mis une fois en justice, ne pouvoit être acquitté que par un ordre exprès de l'empereur. Cette loi, qui existoit au temps de Commode *(v)*, n'avoit jamais été abrogée ; et les rescrits de Trajan, d'Hadrien et de Marc-Antonin, n'y ayant donné aucune atteinte formelle, devoient être nécessairement une arme terrible entre les mains de ces hommes qui, sous prétexte de faire leur devoir, vont toujours au-delà, et croient mériter la faveur de leurs maîtres en les rendant odieux et aussi barbares qu'eux. Voilà ce qu'Hadrien auroit dû savoir lorsque, le premier, il voulut en quelque sorte adoucir ou modifier le rescrit de Trajan, source intarissable d'injustice et de cruauté. Du moins ne peut-on nier que ce rescrit ne servit de prétexte légitime à la persécution, qui, suivant l'illustre Bossuet, s'excitoit de temps en temps elle-même à de nouvelles fureurs *(x)*.

On rapporte qu'Hadrien avoit projeté de consacrer un temple à Jésus-Christ [a]; ce qui est dénué de toute vraisemblance [b]. Il

[a] *Æl. Lamprid. Vit. Alex. Sever. in Script. August. tom. I, pag. 993-94.*

[b] *Vid. Casaub. ad. l. s. l.*

(v) Ἀρχαίου παρ' αὐτοῖς νόμου κεκρατηκότος. *Eusebii Hist. ecclesiast.* lib. V, cap. 21. Je pense encore avec Moshem que les magistrats mettoient souvent à exécution les lois non abrogées, malgré les rescrits des empereurs. *Moshem. Op. laud.* pag. 241.

(x) On peut être étonné que Lactance, après avoir parlé de la persécution élevée au temps de Néron, ait ajouté : *Secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes Romani imperii clavum regimenque tenuerunt, nullos inimicorum impetus passa &c.* De mort. persecut., *cap. III.* Mais il n'a jugé que par comparaison, son objet n'étant que le tableau de l'horrible persécution dont Dèce donna le signal, et que ses successeurs, jusqu'à Constantin, autorisèrent et excitèrent par différens édits.

ordonna d'en construire plusieurs sans simulacres, non en haine de l'idolâtrie, mais à cause de son fol orgueil, qui lui faisoit espérer que sa statue y remplaceroit celle des dieux [a], ou qu'on lui consacreroit des autels, comme à Athènes et dans quelques villes de l'Asie mineure. S. Épiphane [b] prétend que, dans la réédification de Jérusalem, Hadrien défendit qu'on y élevât aucune espèce de temple [c]. Cela est faux : nous savons, par le témoignage de Dion-Cassius et de quelques écrivains ecclésiastiques [d], qu'au contraire il en consacra un dans cette ville à Jupiter. On doit cependant lui rendre cette justice : il prohiba les sacrifices humains dans toute l'étendue de son empire, et il ne dépendit pas de lui qu'ils ne fussent abolis sans retour : cette abolition ne put être que l'effet des progrès du christianisme. Peut-être fut-ce à l'école de la philosophie, qu'Hadrien se convainquit de la nécessité de protéger les bonnes mœurs, quoiqu'il en eût lui-même de très-scandaleuses. En conséquence, il défendit aux femmes d'avoir des bains communs avec les hommes [e].

[a] *Dio, exc. lib. LXIX, §. 16, et not. Reimar. Spart. p. 126.*
[b] *De ponder. §. 14, Malala Chron. p. 598.*
[c] *Dio, exc. lib. LXIX, §. 12. Sulpit. Sever. l. II, c. 25 &c.*
[d] *Porphyr. ap. Euseb. Præp. ev. l. VI, p. 156; Lactant. de fal. relig. l. I, c. 21.*
[e] *Dio, exc. lib. LXIX, §. 8, et not. Reimar. pag. 1161.*

Instit. reg. cap. XIX.

« Si l'empereur, dit Théophilacte, aime l'éloquence, voilà » une nuée de sophistes, et son palais retentira de leurs déclamations ; s'il a du goût pour la philosophie et les mathématiques, des disciples de Platon en rempliront l'entrée, et les » noms d'Euclide, d'Archimède et d'Hypsiclès ne seront pas inconnus même aux gardiens de ses portes. » C'est ce qui arriva sous les règnes d'Hadrien et de Julien. Les philosophes et les hommes de lettres affluèrent d'autant plus à la cour du premier, qu'il leur prodigua les récompenses de toute espèce. Antonin-Pie en fut au contraire avare, et retrancha à plusieurs leur traitement, disant que rien n'étoit placé plus mal et avec moins de justice, que l'argent donné aux gens dont on ne retiroit aucun service. Marc-Aurèle eut la prodigalité d'Hadrien, et il versa à pleines mains ses bienfaits sur tous les philosophes : quelques-uns eurent jusqu'à 600 aurées [ou 10,500 livres] de traitement, qu'on leur donnoit, dit Tatien, uniquement pour entretenir leur barbe *(y)*. Chaque secte avoit son chef, soldé par l'État; elle le

Jul. Capitol. Vit. Antonin. in Script. August. tom. I, p. 262.

(y) Tatian. contr. Græcos, §. XIX. J'estime l'*aureus*, dans ce temps-là, à 25 deniers, et le denier à 14 sous. Chaque professeur avoit alors 10,000 drachmes [ou 9,000 francs] d'honoraires. Enfin tous les gens de lettres jouirent d'une entière

choisissoit *(z)*: mais, pour éviter elle-même les querelles, l'empereur établit, pour juge des élections, le célèbre Hérode-Atticus. Les philosophes venoient de toute part à Rome pour s'entretenir avec Marc-Aurèle, et ne s'en retournoient jamais sans argent; c'est pourquoi Démonax, qui avoit une partie du talent de Diogène pour la plaisanterie, s'écria, en apercevant quelques-uns de ces hommes: Voilà Apollonius et ses argonautes. Du reste, ils ne manquèrent pas d'abuser de leur crédit, et l'on se plaignit de leurs vexations *(a)*.

Philostr. Vit. Sophist. lib. II, cap. 2.

Lucian. Vit. Demon. §. 31.

Le caractère des philosophes de ce siècle étoit bien propre à justifier une pareille accusation. Impudens et orgueilleux, ils croyoient que leur profession étoit une dignité qui leur donnoit un empire absolu sur le reste des hommes; lâches et timides, ils n'osoient porter les armes pour leur patrie; avares et cupides, ils faisoient de leurs écoles une taverne où ils vendoient des leçons de vertu, sans les mettre eux-mêmes en pratique; toujours en contradiction avec leurs principes, ils étoient sans mœurs; quelques-uns même se souillèrent de crimes: s'imaginant avoir de tout des idées justes et parfaites, ils soutenoient les plus étranges paradoxes, et passoient

immunité, et de beaucoup de priviléges que des lois postérieures leur conservèrent. V. *Cod. Theodos.* lib. XIII, tit. 3, et *Not. Jacob. Gothofr.* tom. V, pag. 24-25, &c. Il paroît, en général, que le grammairien avoit un tiers de moins en appointemens que le rhéteur: *Rhetori, ut triginta; item viginti grammatico latino, græco &c.* Cod. Theod. *tom. V, p. 40.* Les archiatres ou médecins étoient les plus récompensés &c.

(z) Lucian. Eunuch. §. III. *Philostr. Vit. Sophist.* l. II, cap. 2. Devenir chef, c'étoit, suivant leur langage, avoir le trône. Les Athéniens députèrent auprès d'Hadrien, à Rome, afin d'obtenir ce trône pour Chrestus. *Philostr.* lib. II, cap. II, §. I. Le sophiste Adrien eut cette place ou dignité lorsque Marc-Antonin passa à Athènes. *Id. lib. II, cap. 10, 84.* Samuel Petit prétend que ce trône, ce prototrône, ce trône des sophistes, si ambitionné, n'étoit qu'une proédrie ou un droit de préséance. *Miscell.* lib. IV, c. I. Mais il n'étoit pas sans émolumens, et il jouissoit de l'atelie, ou franchise. Philiscus, qui avoit occupé sept ans ce trône à Athènes, τοῦ δὲ Ἀθήνησι θρόνου προέστη ἐτῶν ἑπτὰ, fut privé de ce privilége par l'empereur Sévère, qui le rétablit dans la suite en faveur de Philostrate. *Vit. Sophist.* l. II, cap. 30. L'inauguration de ce vain trône paroît avoir été accompagnée d'un cérémonial particulier. Au reste, S. Grégoire de Nazianze désigne assez clairement un pareil trône, et l'élection qui y portoit, dans ce vers:

Ὡς δὴ λόγων διψῶντες ἐκ ψήφου κράτος.

De vit. suâ, t. II, Op. p. 5. Il y avoit des trônes ou chaires particulières, comme on le voit par ce que Libanius dit du sophiste Elpidius: Ἦν μὲν γὰρ αὐτῷ θρόνος καὶ τρίβων, καὶ τἆλλα δὴ πάντα, ἐν οἷς ἡμεῖς ἔτι. Epist. CCCIV, p. 147, *ed. Joan. Christ. Wolf.*

(a) Fama fuit sanè quòd sub philosophorum specie quidam rempublicam vexarent et privatos. Jul. Capit. Vit. M. Ant. *p. 380-81.*

leur vie à de vaines disputes, qui, commençant par des questions captieuses et des réponses absurdes, finissoient souvent par des injures et des menaces. Ces traits sont empruntés de Lucien, qui en fournit beaucoup d'autres sur lesquels je ne puis m'arrêter. Au témoignage de cet ingénieux écrivain, joignons celui d'Hérode-Atticus, qui tenoit lui-même une école à Athènes, mais dont l'ame élevée étoit à l'abri de la contagion. Il assuroit que les prétendus philosophes de son siècle n'avoient de leur état que la barbe et le manteau *(b)*. Lucilius, poëte satirique de ce temps, conseille à un homme ignorant et pauvre, pour faire fortune, de laisser croître sa barbe, de prendre un bâton dans le carrefour, et de se dire le premier aboyeur de la vertu *(c)*. C'étoit, ajoute-t-il, toute la doctrine philosophique d'Hermodote; et celle d'une foule d'autres *(d)*, comme on n'en peut douter.

Hadrien accueilloit par vanité les philosophes, et fréquentoit par goût cette classe de gens qui, abusant de la crédulité, trafiquoit de l'espérance. On les appeloit fort improprement mathématiciens. Souvent chassés de Rome, ils y étoient toujours revenus et y jouissoient d'un grand crédit. Pour préserver la jeunesse de leurs funestes erreurs, le philosophe Favorin fit un discours plein de raison et de sagesse : malheureusement il ne convainquit pas Hadrien; et ce prince s'appliqua beaucoup à pénétrer tous les secrets de ces charlatans, et devint lui-même astrologue. Il avoit calculé et prédit, disoit-on, ce qui devoit lui arriver jusqu'au dernier moment de sa vie *(e)*. Il faisoit chaque

Tacit. histor. lib. I, cap. 22.

Ap. Aul. Gell. lib. XIV, c. 1.

(b) Nihil habuere philosophi præter barbam et pallium. Ap. Aul. Gell. *lib. IX, c. 2.*

(c) Τῆς ἀρετῆς . . . . ὁ πρωτοκύων. *Epigr. XLVIII Analect. Græc.* tom. II, p. 226.

(d) Philosophes, rhéteurs, grammairiens même, finirent tous par être appelés sophistes, et formèrent, sous cette dénomination générale, la classe des gens de lettres : ils ne cessèrent pas d'être décriés par leur conduite. Thémistius s'efforça de justifier ceux de son temps, le IV.e siècle. Il observe d'abord qu'ils n'avoient rien de commun avec Hippias et les autres sophistes qu'attaquèrent, avec tant de succès, Socrate et Platon; ensuite il assure que tous les sophistes de Constantinople étoient gens de bien et à talens, qu'aucun n'avoit l'orgueil d'Hippias : Ὅσοι γὰρ νῦν ἐν τῇ πόλει σοφισταὶ ὀνομάζονται, πάντως οἶδα ἐγὼ δεξιοὺς καὶ φιλανθρώπους, καὶ οὐδένα αὐτῶν ἀμφισβητοῦντα τῆς Ἱππίου μεγαλαυχίας. Orat. XXIX, edit. ab Harduin. *pag. 346.* Un témoignage intéressé n'est pas une preuve. Depuis Lucien jusqu'à Thémistius, les philosophes ou sophistes furent à-peu-près les mêmes : le premier peut avoir trop chargé ses portraits; mais le second ne dit pas la vérité.

(e) Spart. Vit. Æl. Veri, pag. 228. Spartien nous assure encore qu'Hadrien consulta les sorts Virgiliens sur ce que Trajan pensoit de lui.

jour

jour son horoscope, instruit sans doute par Aquila, ce fameux interprète Grec de la Bible, qui ne put jamais abjurer cette coupable superstition à laquelle il dut toute la faveur d'Hadrien. On passe facilement de l'astrologie à une science encore plus absurde, celle de la magie : ce prince en fut justement accusé, et il protégea ceux qui s'y adonnoient, entre autres Euphrate, fort célèbre dans cet art, et qui paroît avoir été son maître. Le nombre des magiciens étoit alors fort grand ; différens sectaires, tels que les Basilidiens, les Carpocratiens, les Gnostiques et les Orphioniens, se livroient à leur criminelle rêverie. Que d'efforts ne fit-on pas pour introduire dans la médecine les opérations magiques ! L'illustre Galien l'en préserva avec cette force de raison qui finit toujours par dissiper les erreurs les plus accréditées. On n'est que trop disposé à les adopter lorsqu'elles nous donnent l'espoir d'une guérison prochaine. Hadrien étoit dangereusement malade; n'ayant pu guérir par les moyens que les empiriques n'avoient pas manqué de lui proposer, il méprisa les médecins, et écrivit contre leur art une lettre pleine de traits satiriques. Cependant il s'étoit acquis lui-même quelque réputation dans l'art de guérir[a], et on lui attribuoit la découverte d'un nouvel antidote[b] et d'un collyre[c] : du moins l'un et l'autre portèrent son nom. C'est encore cette réputation qu'il chercha le plus à accréditer dans l'édit sur les naissances tardives, qu'il fixa à onze mois pour les enfans légitimes: il y déclaroit avoir consulté les anciens philosophes et les médecins, avant de rien prononcer. Les écrits de ces derniers devoient lui être familiers, puisqu'Artémidore et Dioscoride s'appuyoient de son autorité, dans l'édition qu'ils donnèrent des ouvrages d'Hippocrate. Vraisemblablement ce prince applaudit aux changemens que ces deux éditeurs eurent la hardiesse d'y faire[a] : ou peut-être ne s'en aperçut-il pas ; ce qu'on excuseroit sans doute dans la personne d'un souverain, s'il lui étoit permis de se mêler de pareilles discussions, qui appartiennent exclusivement aux gens de l'art et aux grammairiens de profession.

S. Epiphan. de ponder. §. 14.

Origen. contr. Cels. lib. VI, pag. 302.

Tiedemann. De art. magic. orig. et progr. p. 70-73.

De simpl. medic. facult. VI proœm. et l. X, cap. 22.

S. Epiphan. de ponder. c. XIV.

[a] *Aurel. Vict. Epit. pag. 11.*

[b] *Ætius Tetrab. lib. IV, serm. I, c. 208.*

[c] *Id. lib. II, s. 3, c. 113.*

Aul. Gell. lib. III, c. 16.

Galen. de nat. human. lib. I, t. II Op. p. 4.

[a] *Ibid. p. 309-441-478 &c.*

La nature est l'objet des méditations du philosophe comme du médecin : Lucrèce l'avoit vue en poëte et en Épicurien; Sénèque étoit le premier chez les Romains qui l'eût observée; Pline ne leur offrit que le résultat des connoissances des siècles précédens. Nous

ignorons si Hadrien sut profiter de ces lumières ; mais il est assez vraisemblable que les écrits de ce naturaliste piquèrent sa curiosité, passion si vive en lui, que Tertullien l'appelle avec raison, *curiositatum omnium explorator (f).* Ce prince gravit le mont

Spart. p. 133. Etna, et examina le cratère du volcan. Il monta aussi sur le sommet du mont Casius, près d'Antioche, pour y observer le lever

Plin. lib. V, cap 18. du soleil : on voyoit cet astre, selon Pline, vers la quatrième veille de la nuit, du côté de l'orient; en se tournant ensuite au couchant, la nuit et le jour paroissoient à-la-fois. Il y a en cela

Pocock. Desc. of the east, l. II, c. 22. bien de l'hyperbole. Hadrien la reconnut sans doute; et continuant sa route jusqu'aux cataractes du Nil, accompagné de Sabine sa

[a] Pocock. Inscript. p. 83 &c. femme, il alla écouter le son que rendoit la statue de Memnon, frappée des premiers rayons du soleil[a]. Rien n'échappa en Égypte à ses regards : mais les détails en appartiennent à des recherches particulières sur ses voyages, qui, à l'aide des connoissances numismatiques, peuvent être curieuses *(g).* Il voyageoit pour l'ordinaire à pied, en devançant ses troupes *(h).* Il rapporta du Levant quantité de plantes exotiques, comme le prouvent celles qu'on trouve encore dans le vaste emplacement de ses jardins, à Tivoli.

Galen. de plant. t. IV, p. 163; tom. X, pag. 498-500 &c. Le goût de la botanique commençoit alors à se répandre, du moins si l'on en juge par l'ouvrage en vers de Rufus d'Éphèse, cité souvent par Galien, et connu sans doute d'Hadrien.

L'étude des lois importoit davantage à un empereur, et Hadrien s'y livra avec succès. Avant lui les philosophes Stoïciens s'y étoient fort appliqués à Rome ; et la plupart des jurisconsultes Romains avoient embrassé leur doctrine, qu'on trouve répandue dans les

(f) Apologet., cap. V. Eusèbe traduit ainsi ces expressions : *πάντα τὰ περίεργα πολυπραγμονων* (*Hist. eccles.* lib. V, c. 5); ce qui me paroît dire quelque chose de plus.

(g) Nous avons les médailles de vingt-cinq contrées qu'il parcourut. *Ekhel., Doct. num.* tom. VI, pag. 486 &c. On voit par une de ses lettres, qu'il rendoit un compte exact à ses amis des observations qu'il faisoit dans ses voyages. Voici ce qu'il dit d'Alexandrie et de ses habitans : *Genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum : civitas opulenta, dives, fæcunda, in quâ nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant; ab aliis charta conficitur; alii linyphiones sunt; omnes certè cujuscunque artis et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent; habent cæci quod faciant; ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt.* Vopiscus, Vit. Saturn. in Script. August. *tom. II, pag. 719.*

(h) Immensi laboris, quippe qui provincias omnes passibus circumierit, agmen comitantium prævertens, cùm oppida universa restitueret, augeret ordinibus. Aur. Vict. Epitom. *cap. XIV.*

écrits de ces derniers avec toute la subtilité du Portique. Les plus célèbres furent Juventius-Celsus, Nératius-Priscus *(i)*, et Salvius-Julianus, qu'Hadrien admit dans son conseil *(k)* et consulta dans toutes les affaires. Tous les trois parvinrent aux premières charges de l'état. Salvius-Julianus eut néanmoins seul toute la confiance de l'empereur, et il la méritoit par son intégrité et ses lumières. On doit à Hadrien l'édit perpétuel, espèce de code tiré des lois anciennes et nouvelles, et sur-tout des trop nombreux édits des préteurs : il a servi, en quelque sorte, de base aux Pandectes. Cet édit lui mérita l'honneur d'avoir donné des lois à Rome *(l)* : il en fit de particulières, les unes pour interdire aux sénateurs le métier de traitant [a] et tout intérêt dans les fermes ; d'autres sur les naissances tardives, sur la vente des esclaves : il accorda aux proscrits la douzième partie des biens de leurs pères ; il défendit de recevoir les accusations de lèse-majesté ; il ôta aux maîtres la liberté de faire mourir leurs esclaves, voulant que ceux-ci fussent jugés légalement ; il condamna les dissipateurs à être bafoués en plein théâtre, ensuite chassés ; il abolit la prison des esclaves et des affranchis, &c. Ce prince eut encore la prétention d'être lui-même jurisconsulte ; il répondoit, soit par lettres, soit de vive voix, sur toutes les questions qu'on lui faisoit : ce qui fut imité par les Antonins et d'autres empereurs. Quelques-unes de ses réponses ont été recueillies par le grammairien Dosithée ; et dans les sept articles qui sont parvenus jusqu'à nous, on voit l'ami de la justice et l'exact observateur des formes. On trouve encore dans le recueil des Basiliques [a] une de ses lettres où il décide que tout cautionnement n'emporte point l'action solidaire.

Euseb. chron. pag. 167.

Gravina de ortu et progr. jur. civ. lib. 1, cap. 86; et Heinec. Dis. de Salvio Juliano et Hist. jur. lib. 1, c. 4.

[a] *Dio, Exc. l. LXIX, §. 16.*

Spartian. Vit. Adrian. p. 66-67.

Hadriani imp. Responsa et rescrip. cum Goldasti not. ap. Fabr. Bibl. Græc. t. XII, p. 156.

[a] *Basil. t. IV, pag. 125.*

L'amour-propre d'Hadrien étoit difficile à contenter, ou plutôt il le devenoit chaque jour davantage. Ce prince vouloit avoir une place parmi les législateurs de la Grèce : en conséquence, il forma, des anciennes lois de Dracon et de Solon, une nouvelle constitution pour les Athéniens, laquelle sans doute ne fut guère ni observée ni respectée, ce peuple étant alors incapable d'en

Euseb. Chron. p. 166.

(i) Voyez sur ces deux jurisconsultes, *Heinec. Hist. jur.*, lib. 1, §. 256-259 &c.

(k) Ce prince se piquoit d'avoir beaucoup de conseillers ; c'est pourquoi il est appelé Βουλαῖος sur quelques monumens. *Vid. Insc. ap. Paciaudi monum. Pelop.* tom. II, p. 77.

(l) Basilic. (tom. I, procem.) *legibus Hadrianus imbueret &c.* Pacat. panegyr. Theodos. *cap. XI.*

recevoir aucune. Un précieux fragment d'une de ces lois nous a été conservé ; il concerne le débit des huiles de l'Attique. On y aperçoit qu'Hadrien avoit la manie réglementaire, et adoptoit le système prohibitif en fait de commerce *(m)*. Il laissa le gouvernement entre les mains du peuple, et il établit le sénat juge de toutes les affaires contentieuses, sauf l'appel des parties à l'empereur ou au proconsul : cette législation, et d'autres bienfaits envers tous les Grecs, méritèrent à Hadrien le beau titre de

Inscrip. ap. Murat. 236-1.

législateur *panhellenien*. Il ne s'en contenta pas ; la vanité étant la plus inquiète de toutes les passions, il rechercha et accepta la qualité de préteur en Étrurie, celle de dictateur, d'édile et de duumvir dans les villes Latines, de démarque ou tribun à Néapole ou Naples, enfin les charges d'archonte et d'agonothète à Athènes *(n)* : rien ne lui paroissoit au-dessous de sa qualité d'empereur ; tant il étoit tourmenté du besoin de la renommée, triste et misérable passion de la médiocrité. Il se vantoit d'avoir fabri-

Spart. p. 142.

qué lui-même des oracles, aimant mieux passer pour impie et faussaire que de ne pas montrer toutes les ressources de son esprit

Amm. Marcell. lib. XXII, cap. 12.

aux Grecs dont il ambitionnoit tant le suffrage. C'étoit néanmoins ce même prince qui avoit fait boucher la fontaine de Castalie, parce que sa politique s'alarmoit des prédictions d'Apollon : enfin il parsema la Grèce de monumens de toute espèce qui portoient son nom. Peut-être fit-il détruire les monumens anciens ; du moins est-on tenté de le croire, lorsqu'on en voit si peu de ces derniers, et lorsqu'on trouve tant d'inscriptions en l'honneur d'Hadrien.

(m) ΕΚ ΝοΜοΘησιας ΑΔΡΙΑΝΟΥ. 1.° On devoit délivrer la troisième ou la huitième partie de la récolte ; les terres du fisc payoient la totalité ; 2.° on étoit obligé de faire sa déclaration assermentée du produit de la récolte ; 3.° les marchands, faute d'avoir déclaré leur chargement, encouroient la confiscation, sur-tout s'ils avoient déjà levé l'ancre &c...... La fin de cette inscription est fort mutilée. *Spon*, tom. III, pag. 24-28.

(n) Spartian. pag. 122. — *Van-Dale de antiq.* diss. VII, p. 537 &c. Il ne prit sans doute cette dernière charge, trop au-dessous de sa dignité, que pour complaire aux Grecs, dont il connoissoit tout le goût pour la gymnastique. Malgré tous les raisonnemens de Galien, ils conservèrent ce goût long-temps après lui ; et Saint-Jérome rapporte un usage remarquable sur ce sujet : *In arce Atheniensium, juxta simulacrum Minervæ, vidi sphæram æneam gravissimi ponderis, quam ego pro imbecillitate corpusculi movere vix potui. Quum autem quærerem, quidnam sibi vellet, responsum est ab urbis ejus cultoribus, athletarum in illâ massâ fortitudinem comprobari ; nec priùs ad agonem quemquam descendere, quàm ex levatione ponderis sciatur quis cui debeat comparari.* Comment. in Zachar. *tom. III, lib. III, cap. 12.*

L'art militaire fixa sur-tout l'attention de ce prince; il en possédoit parfaitement la théorie: il visita les places de guerre et les arsenaux, examina toutes les armes et les machines, exerça lui-même ses légions, et leur fit observer une sévère discipline; enfin il établit une nouvelle constitution militaire, dans laquelle il prescrivoit tout ce que l'officier et le soldat devoient faire. De ses écrits sur cette matière, il ne nous reste qu'un Ordre de marche et de bataille contre les Alains, qu'Arrien avoit publié ou inséré dans un de ses ouvrages. Cet écrivain adressa à Hadrien, l'année de sa mort, un traité de la tactique des Grecs. Ælien lui en avoit présenté un autre sur le même sujet, avant qu'il fît des changemens dans la milice Romaine, afin d'en indiquer les moyens. Un habile commentateur de Végèce, refuse à ce prince la tactique manuscrite qui porte le nom d'Urbicius. Le fragment qu'en rapporte Saumaise, avoit fait penser qu'elle appartenoit à Hadrien [a]; mais un autre plus étendu, que Rigault a fait imprimer [b], doit nous convaincre sans peine que cet ouvrage est d'Urbicius lui-même, qui y compila différens écrits, parmi lesquels celui d'Hadrien tenoit la première place. Il paroît avoir été interpolé dans une nouvelle édition, faite sous le règne d'Anastase *(o)*: mais, quoi qu'il en soit, on ne peut guère révoquer en doute qu'Hadrien n'ait composé un traité qui doit lui avoir mérité cette réputation de grande habileté dans l'art militaire, dont parle Ælius Spartien *(p)*. L'excellent écrit d'Hygin le Gromatique, sur le

Veget. lib. 1, cap. 8.

Fragm. Alaric. ad calc. Art. Tactic. edit. Blancart. p. 98.

Ælian. Tactic. præfat.

Stewechius ad Veget. lib. 1, cap. 8.

[a] *Not. ad Spartian. p. 83.*

[b] *Ad calc. Onosandri, p. 123-50.*

(o) Ἦλυθον ἐς φάος αὖθις. . . . *Epig. anonym.* DXC. *Analect. Græc.* tom. III, pag. 176. On trouve dans la Bibliothèque nationale un manuscrit assez récent, n.° 2729, sous ce titre: ΟΥΡΒΙΚΙΟΥ ΤΑΚΤΙΚΑ ΣΤΡΑΤΗΓΙΚΑ. Ce traité est divisé en douze livres ou discours; mais il y a beaucoup de lacunes, sur-tout aux livres II, III, VIII et X: quelques-unes sont suppléées au moyen d'un abrégé, et les quatre premiers chapitres du XI.[e] sont même tirés des thèmes de Constantin Porphyrogénète. L'éditeur dit que l'étude de la stratégique étant négligée et presque oubliée de son temps, il a fait des extraits ἔκ τε τῶν ἀρχαίων, et exposé briévement et avec clarté ce qui pouvoit intéresser cette science. Le premier auteur de cet ouvrage, si mutilé et si interpolé par les éditeurs ou les abréviateurs, ne seroit-il pas Lollius Urbicius, qui commandoit dans l'île Britannique, sous Antonin-Pie? Au reste le savant Huet a eu connoissance du traité d'Urbicius; mais il n'en parle pas avec assez d'exactitude: *Quò magis, mirari soleo, ecqui Trajani et Hadriani maximorum undequaque virorum tactica temporis diuturnitas consumserit, Græcam ipsam interpretationem, Anastasii jussu, ab Urbicio compositam ad hanc usque diem reservarit.* De claris interpret. *pag. 131, 132.*

(p) Rei militaris scientissimus. . . . pag. 145.

campement des armées, paroît être encore tiré ou de cet ouvrage d'Hadrien, ou de ses instructions particulières. Ce prince, selon Spartien, s'exerça au métier de gladiateur, croyant qu'il lui seroit de quelque utilité pour exercer ses troupes; mais c'étoit trop se ravaler et oublier sa dignité.

Vit. Adrian pag. 145.

Il avoit écrit lui-même l'histoire de sa vie; mais ne pouvant s'y louer sans contrainte, il chargea ses affranchis lettrés de mettre au jour cet ouvrage sous leur nom; et l'un deux, Phlégon de Tralles, célèbre par sa grande érudition, lui rendit ce service. Si l'on peut juger de cette vie par ce qu'en rapporte Spartien, c'étoit une espèce de journal historique, dont nous devons regretter la perte. Que de lumières ne nous auroit-il pas fournies sur le goût et les actions de ce prince! Il paroît, par quelques vers qui nous restent de lui, qu'il étoit lié avec Florus. Cet écrivain lui dédia un ouvrage dont nous n'avons que deux ou trois citations; elles ne nous permettent pas d'en indiquer le genre: seulement on ne peut nier qu'elles ne soient de cet auteur ingénieux, quoique sans goût, qui a mis en découpure toute l'histoire Romaine. L'impuissance d'imiter les anciens historiens, ou même de les suivre à une grande distance, fit alors éclore cette foule d'abréviateurs, parmi lesquels on distingue Florus et Justin. Le genre anecdotique prit beaucoup de faveur dans ce temps, où une crédulité maligne, une paresse curieuse et une ignorance présomptueuse, devoient nécessairement l'accréditer. Suétone en offrit le dangereux modèle aux Romains, avides, comme des esclaves, de médisance ou de calomnie envers leurs maîtres: il eut dans la suite bien des imitateurs. Les écrits de Marius Maxime, de Fabius Marcellin, de Gargillius Martial, d'Octavianus, d'Aurelianus-Festivus, affranchi de l'empereur Aurélien, &c.[a], sont perdus. Le premier renfermoit la vie d'Hadrien; et Spartien s'en est beaucoup servi *(q)*: mais ni lui, ni Capitolin, ni Lampridius et les autres écrivains de l'histoire Auguste, n'avoient les talens de Suétone, qui fut secrétaire d'Hadrien, et perdit sa place pour avoir manqué de respect à l'impératrice Sabine.

Suidas in voc. Φλέγων. Voy. *Tillemont, Hist. des emp. t. II, pag. 288.*

Spartian. pag. 7 et 150.

Ibid. p. 155.

Ap. Sosip. Charis. lib. I, p. 38, 102 et 113.

Vopisc. Vit. Prob. in Script. Aug. tom. II, pag. 639.

[a] *Id. Vit. Tacit. p. 617; Vit. Firm. p. 715.*

Spartian. pag. 102.

(q) Ut Marius Maximus dixit &c. p. 22. Vopiscus en porte un jugement peu favorable: *Quid Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se voluminibus implicavit......* Vit. Firm. *pag. 691.*

Ce dernier écrivain nous a encore laissé une notice de quelques grammairiens célèbres. Il y remarque que leur art n'étoit point autrefois en honneur à Rome, plus occupée des armes que des lettres. On se contentoit d'y traduire les ouvrages de la Grèce; et les plus anciens parmi les auteurs Latins, tels que Livius Andronicus et Ennius, étoient, selon Suétone, des semi-grecs. Le premier qui enseigna dans cette ville les principes de la grammaire, fut Cratès-Mallotès, contemporain du fameux Aristarque. Il y arriva après la troisième guerre Punique, et eut un grand nombre de disciples : on les appela dès-lors littérateurs ; et les plus célèbres furent pendant long-temps des affranchis, ce qui prouve que les lettres étoient encore fort étrangères aux Romains. L'art poétique et la rhétorique faisoient partie des études du grammairien, et étoient comprises sous le nom de littérature, ainsi que toute espèce d'érudition. L'ouvrage d'Aulu-Gelle, qui avoit vu le règne d'Hadrien, nous montre assez de combien d'objets ces littérateurs s'occupoient; grammaire, histoire, philosophie, poésie, éloquence, usages des anciens, &c., tout étoit de leur ressort. C'est à-peu-près l'idée que nous en donne le rhéteur Aristide, dans l'éloge funèbre d'Alexandre de Cotys, son maître, célèbre grammairien de ce siècle *(r)*. Varron, long-temps avant, avoit embrassé toutes ces matières, et possédoit cette vaste érudition. Hadrien voulut l'imiter, et s'exerça sur plusieurs sujets. La nature en avoit fait réellement un philologue ou érudit dans les deux langues Grecque et Latine *(s)*; mais il auroit dû se prémunir contre cet esprit de contradiction et ces sentimens haineux dont les grammairiens de son temps furent animés. Une scandaleuse satire de Lucien n'en est que trop la preuve *(t)*. Hadrien se plaisoit à

Sueton. de illust. gram.mat. cap. I, §. 4.

Ibid. passim.

Diomed. de Orat. et de partibus orat. ed. Puschii, p. 414.

(r) Aristid. Oper. ed. Gebb. pag. 81. Cependant on ne pensoit pas de même dans les siècles précédens ; Denys d'Alexandrie, dit de Thrace, disciple d'Aristarque de Samothrace, prescrit des bornes plus étroites à la science du grammairien, et réduit la grammaire à la connoissance de la prosodie, des figures poétiques, de l'étymologie, de l'analogie, et de tout ce qui concerne l'explication des mots et des choses, enfin, au jugement des différens ouvrages, l'objet le plus intéressant de cet art, *ὃ δὲ κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ.* Ars gramm. ap. Fabric. Bibl. Græc. *tom. VII, p. 26.*

(s) Φύσει δὲ φιλολόγος ἐν ἑκατέρᾳ τῇ γλώσσῃ. Dio, Exc. lib. LXIX, §. 3.

(t) Pseudolog. tom. III, p. 161. Nous avons une épigramme de Lucillius, où il dit que le caractère de grammairien, toujours irascible et implacable [*ὀργὴν καὶ μῆνιν, καὶ χόλον εὐθὺς ἔχων*] ne lui permet pas d'avoir l'esprit juste. *Epig. XLIX. Analect,* tom. II, pag. 327.

résoudre les difficultés de la grammaire, et à déterminer l'usage et la signification des mots. Il eut, à ce sujet, une dispute très-vive avec le philosophe Favorin, dont la modération ne put ni le rappeler à lui-même, ni le corriger. Ce prince avoit composé une suite de discours ou de dissertations sur différens objets. Il nous reste un fragment du premier livre, où il examine si *obiter* est de bonne latinité; et il traite à cette occasion Auguste d'homme peu instruit *(v)*. Je crois que cet ouvrage ne diffère pas des livres *catacrianiens* fort obscurs, et dont les savans ont cherché vainement jusqu'aujourd'hui l'étymologie *(x)*. Selon Spartien, ces livres étoient écrits à la manière d'Antimaque *(y)*; c'est-à-dire qu'on y trouvoit de fréquentes digressions. Ce reproche doit aussi regarder l'Alexandriade, dont je parlerai bientôt. Tous les historiens reconnoissent le savoir et l'habileté d'Hadrien dans les langues Grecque et Latine. Celle-ci étoit alors sur son déclin; et les Romains les plus distingués sembloient préférer l'autre langue, dans laquelle plusieurs écrivirent avec plus ou moins de succès. Le sophiste Zénobius traduisit en grec à Rome, où il donnoit ses leçons, tous les ouvrages de Salluste. Hadrien écrivoit lui-même cette langue purement, et en faisoit un usage fréquent, soit en vers, soit en prose. On lui reprocha d'en porter l'étude trop loin, c'est-à-dire, jusqu'au pédantisme; ce qui lui attira le surnom de *Græculus (z)* : cependant il cultiva avec soin le latin, et protégea les écrivains qui s'y distinguèrent, entre autres L. Julius-Vestinius, un de ses premiers maîtres, T. Castricius, habile rhéteur[a], rivaux et contemporains de Valérius-Probus *(a)*, Saturninus, Cornélius Pollion, &c.

Plutarc. de garrul t. II, pag. 513.

Dio, Exc. lib. LXIX, §. 3; Spartian. p. 11; Aur. Vict. Epitom. c. XIV &c.

Suid. in voc. Ζηνόβιος.

Dio, Exc. lib. LXIX, §. 3.

Mabillon vetera Analect. t. IV, p. 503.

[a] *Aul. Gell. l. XI, cap. 13.*

(v) Tametsi Augustus non pereruditus homo fuerit &c, Fragm. ap. Sosip. Charis. *lib. II, pag. 187.*

(x) Christ. Gottl. Jocher a fait une dissertation, imprimée à Leipsick en 1741, *de Hadriani imp. libris catacrianis.* Ses conjectures ne sont pas plus heureuses que celles des autres savans ; les uns veulent lire dans le passage de Spartien, *catacaymos*, *catacaumos* ou *catacausmos*, *colocynthos*, *catachlyanos*, *catachrianos*, &c; d'autres le rapportent au mot grec, κατα καννας, κατὰ Ῥιανȣ, κ̔τ̀ Τραιανȣ̃, κατὰ Ἀδριανȣ̃; c'est la conjecture de Jocher, κατακριτȣ̀ς. Un savant Allemand ne change point ce mot, et le prend pour le titre d'un livre qu'Hadrien avoit composé sur l'astrologie. *Putmann. de Had. libr. catacr.* 1778, Leips. Cette conjecture ingénieuse pourroit ne pas s'éloigner beaucoup de la vérité.

(y) Antimachum imitando scripsit. pag. 152.

(z) Imbutusque impensiùs Græcis studiis ingenio ejus sic ad ea declinante, ut à nonnullis Græculus diceretur. Spartian. *p. 11.* — Aurel. Vict. Epitom. *cap. XIV.*

(a) Ce grammairien, cité assez fréquemment par Sosipater Charisius, Diomède et Priscien, florissoit au

La

La connoissance qu'Hadrien avoit de ces deux langues, le rendit bientôt capable de porter son jugement sur les auteurs les plus célèbres ; mais, pour réussir dans l'art de la critique, il faut avoir du goût, de la justesse dans l'esprit, et de la sagacité : malheureusement ce prince n'eut que de l'érudition; et son esprit singulier et paradoxal l'égara au point de lui faire préférer, pour l'éloquence, Caton à Cicéron; pour la poésie, Ennius à Virgile; et, dans la manière d'écrire l'histoire, Cœlius à Salluste. De pareilles opinions doivent paroître moins révoltantes lorsqu'on se transporte dans un siècle où le goût étoit fort altéré. Cicéron et Virgile y trouvoient déjà beaucoup de censeurs : à la vérité, ce dernier en avoit moins, parce que l'éloquence étoit encore plus dégénérée que la poésie. Largius Lucinius osa même intituler *Ciceromastix* un de ses ouvrages, dans lequel il vouloit prouver que Cicéron s'étoit servi d'expressions impropres et avoit un style incorrect. Un si étrange paradoxe excite, avec raison, l'indignation d'Aulu-Gelle *(z)*, qui vit les dernières années d'Hadrien. Cet empereur décidoit avec la même témérité du mérite de Platon et d'Homère. Dion-Cassius prétend qu'envieux de la gloire des morts comme de celle des vivans, il vouloit abolir la mémoire d'Homère, et mettre à sa place Antimaque de Colophon, dont le nom étoit à peine connu. On peut croire qu'Hadrien eut le goût assez mauvais pour donner la préférence à Antimaque; mais on se persuadera difficilement qu'il fût assez insensé pour avoir le projet de supprimer les poésies d'Homère, et d'en effacer jusqu'au souvenir : elles étoient presque aussi répandues en Italie que dans la Grèce et dans l'Asie mineure. D'ailleurs, les citations en sont si fréquentes chez les auteurs anciens, qu'on pourroit, en les rassemblant, recomposer pour ainsi dire la plus grande partie de l'Iliade et de l'Odyssée, si le temps nous eût ravi ces deux poëmes inimitables. L'exécution

Spart. p. 156.

Tacit. Dialog. de orator. cap. XII.

Spart. p. 158.

LXIX, §. 4.

commencement du règne d'Hadrien, puisqu'Aulu-Gelle avoit vécu avec ses disciples ; il en parle comme d'un homme savant et plein de sagacité. *Noct. Attic.* lib. IX, cap. 9.

(z) Ut quidam fuerunt monstra hominum, qui de Diis immortalibus impias falsasque opiniones prodiderunt : ita nonnulli tam prodigiosi tamque vecordes exstiterunt (in quibus sunt Gallus Asinius et Largius Lucinius, cujus liber etiam fertur infando titulo, Ciceromastix), ut scribere ausi sint M. Ciceronem parùm integrè atque impropriè atque inconsideratè loquutum. Lib. XVII, cap. 1.

du projet que l'on prête à Hadrien, étoit donc aussi impraticable que l'idée en paroît extravagante. On ne conviendra pas encore avec Dion qu'Antimaque fût si obscur et si ignoré qu'il le suppose.

Antimachi Colophonii reliquiæ; Halæ Saxon. 1786.

Il nous reste de sa Thébaïde environ soixante vers en XCIV fragmens, que M. Schellenberg a recueillis avec beaucoup de soin : presque tous sont tirés des écrivains de l'école d'Alexandrie, et des grammairiens postérieurs au règne d'Hadrien ; ce qui prouve que le goût de ce prince avoit donné une nouvelle vogue aux écrits d'Antimaque. Vraisemblablement, par cette même raison, ce poëte eut, dans le second siècle, deux éditeurs capables d'en faire connoître tout le mérite. Le premier fut Zotique, ami du philosophe Plotin, et le second, le célèbre Longin, qui tâcha d'en dissiper les obscurités. Voilà ce qu'Antimaque a pu devoir à Hadrien, qui, sans doute, ne prétendit jamais lui sacrifier Homère, sachant bien qu'il étoit dans l'impuissance de commettre un pareil attentat. Le génie des grands hommes veille à la conservation de leurs propres ouvrages; et, sous cette puissante sauvegarde, ils arrivent jusqu'à nous, en dépit du temps et de la barbarie.

Porphyr. Vit. Plot. c. VII.

Suid. in voc. Λογγῖνος, et Schellenb. Antim. rel. p. 50, not.

Il n'appartient donc pas aux hommes d'abolir les réputations justement acquises. Le temps brise les armes de l'envie; et Hadrien avoit d'autres moyens pour acquérir de la célébrité. L'éloquence est un moyen des plus prompts et des mieux assurés; aussi ne la négligea-t-il pas, et s'y appliqua-t-il dès sa plus tendre jeunesse. Il préféroit le style et la manière des anciens, et osoit se moquer de la prononciation rude et désagréable de Trajan, dans le sénat et en sa présence. Lorsqu'Hadrien lui eut succédé, il composa et récita lui-même plusieurs harangues. Dans une sur le droit Italique, il montra avec beaucoup de sagacité en quoi différoient les municipes d'avec les colonies, et quelles erreurs résultoient de la supposition qu'elles étoient égales en droits. Le recueil de tous ses discours existoit autrefois : Sosipater - Charisius a cité un passage du douzième ; ce grammairien avoit trouvé ce recueil dans les principales bibliothèques de Rome, qui furent, après lui, livrées à la fureur des Goths. Depuis cette époque déplorable, les principaux écrits d'Hadrien, en langue Latine, ont disparu. Ceux en grec paroissent avoir subsisté plus long-temps,

Spart. p. 24.

Id. pag. 58.

Id. pag. 24.

Aulu-Gell. lib. XVI, c. 13.

Instit. grammat. lib. II, pag. 197, ed. Putsch.

puisque Photius avoit encore lu les déclamations de ce prince. Le style en étoit, selon lui, facile et plein de grâce. On sait qu'Hadrien se plaisoit beaucoup à cet exercice d'esprit, la ressource de ces ambitieux sophistes, de ces rhéteurs mercenaires qui perdirent, dans la Grèce comme à Rome, la véritable éloquence. Un pareil genre convenoit peu à la dignité d'un empereur: la poésie étoit un amusement plus décent; mais il ne falloit pas en faire une occupation trop sérieuse.

Biblioth. cod. c. pag. 275.

Hadrien eut pour elle un goût aussi vif que constant *(a)*. Il laissa des poëmes en tout genre *(b)*; et on doit avouer qu'il n'étoit pas sans talent, du moins si l'on en juge par quelques pièces échappées aux ravages du temps. Nous avons de lui six épigrammes Grecques, faisant en tout vingt-neuf vers. La première, qui est la plus longue, paroît avoir été gravée au temple de Jupiter Casius en Syrie : il y est question des offrandes de Trajan à ce dieu, prémices de la dépouille des Gètes ou Daces; elle contient aussi des vœux pour la réussite de l'expédition de ce prince contre les Parthes : elle a donc été composée de son vivant et sur la fin de son règne. Le sujet de la seconde est Troie vengée par les Romains; le poëte, s'adressant à Hector, finit en ces termes : « Les » Myrmidons ont péri; allez, et dites à Achille que toute la Thes- » salie est sous le joug de la postérité d'Énée. » Tournure ingénieuse et pleine de noblesse. La troisième roule sur la mort singulière d'un lièvre; la quatrième contient une réponse à la requête d'un pauvre grammairien perclus de la moitié de ses membres : l'une et l'autre ont peu de sel, et ne méritent pas grande attention. Les deux dernières sont très-courtes, et renferment l'une l'épitaphe du poëte Archiloque, et l'autre celle de Pompée, dont Hadrien répara le tombeau. Peut-être est-il encore l'auteur de celle d'Ajax [a], auquel il fit élever un mausolée [b]. Il érigeoit de même des monumens aux chiens, aux chevaux, et il leur faisoit aussi des épitaphes : son cheval Borysthène eut la sienne en seize vers Latins, où se trouve l'éloge de toutes ses bonnes qualités *(c)*; ces vers

In Analect. veter. poët. Græc. ed. Cl. Brunck. tom. II, p. 285, 86.

Acad. des insc. t. II, p. 277; et ap. schol. Homer. ed Cl. Villoison, p. 552.

Appian. de bell. civ. lib. II, p. 481.

[a] *In Antholog. ed. Steph. pag. 598.*

[b] *Philost. Heroic. c. 1, §. 2.*

(a) Fuit enim poëmatum et litterarum omnium studiosissimus &c. Spartian., *pag. 144.*

(b) Καὶ ἐν ἔπεσι ποιήματα παντοδαπὰ καταλέλοιπε. *Dio, Exc.* lib. LXIX, §. 3.

(c) Voici cette épitaphe, restituée par Saumaise :

Borysthenes Alanus,
Cæsareus veredus,

Dio, Exc. lib. LXIX, §. 10.

Ibid.

étoient gravés sur une colonne au-devant du monument funèbre de cet animal. Hadrien composa des hymnes en l'honneur de Plotine, femme de Trajan, après lui avoir consacré un temple : ils ne sont pas venus jusqu'à nous. On a également perdu toutes ses poésies légères, qui étoient en grand nombre, sur-tout celles du genre érotique. Il y chantoit ses infames favoris *(d)*, parmi lesquels Antinoüs jouoit le principal rôle. Au jugement même d'Apulée, qui en avoit lu plusieurs, elles étoient d'une extrême licence *(e)*. Voconius, ami de ce prince, en fit aussi de ce genre, *sans que son cœur en fût souillé :*

Lascivus versu, mente pudicus eras.

Cela est impossible, ou difficile à croire; mais c'est le tribut de louanges qu'Hadrien lui donne dans le seul vers de l'épitaphe de ce poëte qui nous soit resté. Il chérit encore Mésomède de Crète, son affranchi, qui, pour lui plaire, avoit composé en vers l'éloge d'Antinoüs *(f)*; et il accorda à ce poëte lyrique un traitement qu'Antonin-Pie diminua, le trouvant trop considérable [a]. Dans la collection de Pithou [b], on lit encore deux épigrammes Latines attribuées à Hadrien : la première n'est pas de lui [c], et l'autre est au moins douteuse. A l'imitation du poëme de la Thébaïde d'Antimaque, il en composa un sous le nom d'*Alexandriade* ou relatif à Alexandre le Grand, dont il ne nous reste qu'un seul vers du premier livre [d], et une simple citation du septième [e] : on ne peut guère douter qu'Hadrien ne s'y fût permis bien des digressions, à la manière de son modèle, auprès duquel Homère paroissoit très-laconique [f]. Enfin, le goût de ce prince pour la

[a] *Jul. Capitol. Vit. Anton. pag. 262.*

[b] *Veter. epigr. p. 158.*

[c] *Vid. Voss. de poët. Latin. pag. 151.*

[d] *Steph. Byz. in voc.* Ἀσχαια.

[e] *Id. in voc.* Σάνεια.

[f] *S. Gregor. Nazian. ep. 111.*

Per æquor et paludes,
Et tumulos Etruscos,
Volare qui solebat,
Pannonios nec ullus
Apros eum insequentem
Dente aper albicanti
Ausus fuit nocere,
Vel extimam saliva
Sparsit ab ore caudam,
Ut solet evenire :
Sed integer juventa,
Inviolatus artus,
Die suâ peremptus.
Hoc situs est in agro.

(d) Nam et de suis dilectis multa versibus composuit, amatoria carmina scripsit. Spartian. *p. 145.*

(e).... Carmina impudicitiæ habenda, ipsius etiam divi Hadriani multa id genus legere me memini. Apolog. *ed. Alterburg,* tom. I, p. 259.

(f) Suid. in voc. Μεσομήδης. Il nous reste de ce poëte, qui n'étoit pas sans talens, 1.° un hymne à Némésis; 2.° une ode sur le verre; 3.° une épigraphe sur le Sphinx. *In Analect. veter. poët. Græc.* tom. II, pag. 292-93.

poésie ne l'abandonna jamais; et, près de rendre le dernier soupir, il fit ses adieux à sa propre ame en ces termes :

Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula;
Nec ut soles, dabis jocos.

Spartien, qui nous a conservé cette pièce, ajoute : « Ses vers Grecs étoient à-peu-près de même, et ne valoient guère mieux. » Pétrarque [a], meilleur juge, la loue beaucoup; et Casaubon [b] la regarde comme digne, par son élégance, d'un meilleur siècle. A la vérité elle exprime avec autant de délicatesse que de philosophie, les regrets d'un poëte mourant; mais on y remarque une recherche d'expressions trop affectée, et qu'on ne se seroit peut-être pas permise au temps d'Auguste.

Vit. Hadrian. pag. 210.

[a] *Epist. famil. lib. VII, ep. 15.*

[b] *Not. ad Spartian. L. s. l.*

Tout avoit dégénéré au siècle d'Hadrien; le génie avoit depuis long-temps disparu; et les talens, qui ne le remplacent pas, mais qu'il fait naître, se perdoient chaque jour. Le bon goût expiroit, et la critique ne pouvoit lui redonner la vie : vainement s'exerça-t-elle sur les ouvrages anciens; elle ne put ressusciter les grands écrivains, quoique les langues Grecque et Latine fussent cultivées alors avec quelque soin. La première étoit la plus répandue; mais on s'aperçoit déjà qu'elle avoit éprouvé bien des changemens. Ses dialectes étoient presque oubliés : plusieurs termes avoient vieilli, ou changé d'acception; d'autres, tenant à des usages anciens ou peu connus, à des traits historiques obscurs ou ignorés, avoient besoin d'explication. C'est ce qui exerça la plume d'une foule de grammairiens, et ce qui donna naissance aux lexiques de tout genre, dont les plus utiles remontent à ce siècle. On n'oublia rien encore pour fixer cette belle langue, pour en fixer les règles et la préserver des atteintes du néologisme, qui pouvoit nuire à son élégance et à sa clarté. Ces critiques avoient eu des maîtres habiles, principalement ceux de l'école d'Alexandrie, où le grec étant pour ainsi dire une plante exotique, avoit plus besoin de surveillance et de culture. On vit en ce temps-là fleurir dans cette ville deux grammairiens qui jouirent d'une

Lucian. lexiphan. §. 23 &c.

grande célébrité, Apollonius-Dyscolis, et Hérodien son fils, qui fut accusé de se livrer trop à ces discussions minutieuses *(g)* auxquelles les gens de son art savent rarement mettre de justes bornes. Nicanor d'Alexandrie n'acquit pas moins de réputation; on l'appela un second Homère, pour avoir fixé la ponctuation de l'Iliade et de l'Odyssée. C'étoit beaucoup trop le récompenser; mais on mettoit alors une grande importance à ces sortes de travaux, et un habile grammairien passoit presque pour un homme de génie.

Cl. Villoison, Anecd. Græc. tom. II, p. 139, &c. et Prolegom. in Homer. p. 31.

L'altération de la langue Latine fut plus sensible. Sa rivale eut, dans ce siècle et dans les suivans, plusieurs écrivains élégans et corrects, au lieu que celle-ci ne put en produire aucun digne de leur être comparé. A l'exception de Pline le jeune, qui a un style malheureusement trop affecté, tous annoncent la décadence de la langue Latine. Aulu-Gelle, qui connoissoit bien cette langue, et qui étoit bon juge du style des autres, écrit lui-même sans élégance ni pureté. Que penser d'un siècle où les meilleurs termes avoient besoin d'interprétation, ainsi que le rapporte Nonnus-Marcellus? Cette interprétation, sans doute nécessaire à l'égard des ouvrages d'Ennius, de Pacuvius, de Plaute, &c., auroit dû être tout-à-fait inutile pour bien entendre des auteurs moins anciens. Le goût des imitations serviles naquit bientôt, et on ne voit pas sans étonnement Titianus se faire par-là une réputation; il mérita le surnom de singe par son extrême facilité à saisir parfaitement la manière des meilleurs écrivains : cette espèce de talent n'a pu néanmoins sauver ses écrits de l'oubli. Ceux de Lactance, grand imitateur de Cicéron dans le siècle suivant, n'ont pas eu le même sort, peut-être à cause de l'importance des matières qu'il traite avec autant d'agrément que de clarté. On pourroit montrer par son exemple, et par celui de quelques Pères de l'Église, entre autres S. Jérome, que la langue Latine dut en grande partie sa conservation aux premiers auteurs Chrétiens : mais je ne dois pas m'arrêter davantage sur l'histoire de cette langue.

Jul. Capitol. vit. Maxim. Jun. tom. II, p. 161, et not. Casaub.

Le temps n'a respecté que peu de fragmens, et des pièces assez courtes de poésie écrites en grec dans ce siècle : peut-être cette perte ne mérite-t-elle pas beaucoup nos regrets. Malgré les efforts

(g) *Herodianus artium minutissimus sciscitator.* Amm. Marcel. *lib. XX, c. 16.*

et les réclamations des critiques, le goût se dépravoit de plus en plus. L'ouvrage de Nestor est le seul exemple que je citerai : ce misérable versificateur avoit imaginé de composer une nouvelle Iliade en autant de livres que l'ancienne, distingués également par les lettres de l'alphabet, et où chacune n'entroit dans aucun mot du livre qu'elle désignoit. Rien de plus puéril : que de veilles mal employées ! L'épuisement des esprits se fait sentir moins par des entreprises vaines ou ridicules, que par l'application aux petites choses. Ne soyons donc pas surpris du nombre d'épigrammes qui parurent dans ce siècle. Quoiqu'on en ait beaucoup perdu, il en reste néanmoins une certaine quantité : celles de Lucillius *(h)*, de Nicarque *(i)*, de Straton *(k)*, sont assez remarquables ; les premières sur-tout me paroissent avoir du naturel, et ce sel attique qui caractérise la bonne littérature Grecque.

Suid. in voc. Νεστωρ et Hesych. illust. in ead. voc.

Les Romains n'eurent presque ni poëtes ni versificateurs fort remarquables dans ce même siècle : excepté Ænianius et Voconius, aucun écrivain ne se distingua dans la poésie. Hadrien chercha inutilement à encourager les talens par son exemple ; ils ne reparurent point sous son règne : on disserta beaucoup sur la poésie et l'éloquence, et il n'y eut ni bons poëtes, ni véritables orateurs. Cornelius-Fronton mérita seul ce dernier nom ; il fut le maître de Marc-Aurèle, qui, par reconnoissance, lui fit élever une statue.

Jul. Capitol. Vit. Marci Aurel. p. 291-92.

La manie de discourir sur toute sorte de matières, fut, en quelque sorte, un mal épidémique chez les Grecs et les peuples qui parloient leur langue : jamais on ne vit plus de rhéteurs. Dion-Chrysostôme, qui finit sa carrière au commencement de ce siècle, est, sans contredit, celui qui eut le plus de génie et montra le plus de talens pour l'élocution oratoire. Il chercha à imiter Platon

(h) In Analect. Græc. tom. II, p. 317. Il en reste 512 vers, en CXXIV épigrammes. Plusieurs renferment des traits contre le médecin Hermogène, 37, 41, 46, 91, &c. ; d'autres contre Marc le sophiste, 85, 78, 108, &c. Ainsi l'auteur a vécu au plus tard sous Antonin-Pie.

(i) Analect. Græc. tom. II, pag. 349. Il s'y trouve XXXVIII épigrammes, formant 204 vers, de Nicarque. Voyez, sur son âge, Reiske, *Not. poët. Anthol.* pag. 72.

(k) Ibid. pag. 359. Nous en avons près de 500 vers, en XCIX épigrammes. Reiske le place sous Sevère. *Not. poët. Anthol.* pag. 85. La dernière, où il est parlé du médecin Capiton, semble faire remonter plus haut l'âge de Straton.

et Hypéride. Ses discours sont, pour la plupart, des traités de politique ou de morale, écrits d'une manière claire et très-agréable. Peut-être avoit-il les talens de l'orateur; mais, pour le devenir, il falloit avoir à traiter, comme Démosthène et Eschine, des affaires importantes, et vivre dans le sein d'une république, au milieu de tous ses orages[a]. La Grèce et l'Asie mineure n'avoient alors qu'un vain fantôme de liberté; et quelques misérables disputes entre des villes rivales n'y étoient point capables de ranimer la véritable éloquence. Aussi les sophistes et les rhéteurs (noms presque synonymes dans ce siècle) ne s'occupèrent-ils que de sujets bizarres, et n'agitèrent-ils que des questions oiseuses ou paradoxales. Nicète en eut-il le goût? Nous l'ignorons; on sait seulement qu'il se distingua beaucoup par ses talens; et comme Isocrate, il évitoit de paroître en public, mais par un autre motif, disant qu'il craignoit plus d'exciter l'enthousiasme du peuple, que d'en recevoir des injures : paroles d'un grand sens et dignes de mémoire. Nicostrate paroît avoir traité des sujets à-peu-près semblables à ceux dont nous venons de parler, du moins si nous pouvons en juger par le titre de ses ouvrages *(l)*. Il jouissoit d'une grande réputation : Hermogène le regarde comme n'étant pas fort inférieur à Eschine, à Xénophon et aux grands écrivains de l'antiquité; quoique son style fût foible et manquât d'élévation, il étoit très-pur, toujours simple, et ne s'écartant jamais des règles. Enfin Nicostrate excelloit dans le genre démonstratif, et avoit composé le panégyrique de Marc-Antonin, qu'on a perdu avec ses autres écrits. Avant ce temps-là, Dion-Chrysostôme s'étoit rendu célèbre : il avoit composé, dans sa jeunesse, l'éloge du perroquet et celui de la puce *(m)*; il a cherché à prouver dans un discours qu'il nous a laissé, que Troie n'avoit jamais été prise par les Grecs. Les rhéteurs qui vinrent après lui, abusèrent encore plus de leur esprit. Quelle tournure Polémon, l'ami d'Hadrien,

[a] *Vid. Longin. cap. 35.*

Philost. Vit. sophist. lib. 1, cap. 19, §. 2.

Hermogen. infr. L.

Suid. ibid.

(l) Suidas fait mention de ses Décamythie, Polymythie et Thalatturgie, *in voc.* Νικόστρατος. C'étoient des fables mises en drame, comme nous l'apprend Hermogène (*De form. orat.* lib. II, pag. 507), à-peu-près dans le genre des Héroïques de Philostrate.

(m) Philost. Vit. sophist. lib. I, cap. 7. Synesius prétend que ces deux discours, étant indignes de Dion, ne doivent point lui être attribués (*Synes. Dio. Op.* p. 38): c'est une foible probabilité, et non une preuve.

qui

qui passa pour un orateur véhément *(n)*, ne prend-il pas pour louer Cynégyre et Callimaque, héros Athéniens, tués à la journée de Marathon ! Il met en scène leur père, qui revendique le droit de prononcer leur éloge funèbre. Six siècles s'étoient écoulés depuis cet événement : quel intérêt pouvoit avoir une pareille discussion ? Hérode-Atticus devoit-il plaire davantage, dans un discours où il s'agit de la guerre des Lacédémoniens avec Archelaüs, roi de Macédoine, et de la part que le rhéteur conseille aux Thébains d'y prendre ? Du moins ce discours est bien écrit, et renferme de bonnes réflexions *(o)*. Aristide s'égare encore plus, lorsqu'il veut faire des tours de force ; c'est toujours un foible nain qui tente de remuer la massue d'Hercule, ou qui essaie de se couvrir du bouclier d'Achille, sur-tout lorsqu'il veut lutter contre Démosthène, et qu'il a l'audace insensée de discourir sur les mêmes sujets que ce grand et inimitable orateur a traités *(p)*. Aristide a encore la prétention d'être un grand imitateur de Thucydide ; mais il ne s'étudie qu'à lui dérober quelques phrases, en les employant sans goût et de manière que son style est plein d'obscurité. S'il eût eu un amour-propre moins aveugle, de pareils essais ne seroient jamais sortis de sa plume, dénuée de force et de chaleur. Il faut pourtant avouer qu'Aristide ne manque pas d'éloquence dans sa lettre à Marc-Aurèle et à Aurèle-Commode, pour les engager à rétablir Smyrne, renversée par un tremblement de terre. A la lecture de cette lettre, Marc-Aurèle ne put

Aristid. op. ed. Jebb. tom. I, pag. 512.

(n) Ῥοῖζος Πολέμωνος. *Ann. Comnen. Alex.* lib. X, pag. 270. Ce Polémon, le plus vain des sophistes, dont il nous reste deux discours ou déclamations épitaphiques, étant attaqué d'une paralysie presque générale, voulut être enterré tout vivant, et dit aux fossoyeurs : « Pressez-vous, de » crainte que le soleil ne me voie gardant » le silence ; » mot bien digne des sophistes de ce siècle. Ensuite, s'adressant à ses parens affligés, il ajouta : « Donnez-moi » un autre corps et j'y passerai. » *Philost. Vit. Sophist.* lib. I, cap. 35, §. 2.

(o) On remarquera, sans doute, celle-ci : Ἴσῳ μέντοι μεγέθει τὸν πόλεμον ἡ στάσις ὑπερβάλλει, ὅσωπερ ὁ πόλεμος τὴν εἰρήνην. *Orat. ex edit. Raph. Fiorillo*, pag. 186.

(p) Sopater, admirateur d'Aristide, ne craint pas de dire que, de tous les nouveaux sophistes, cet écrivain fut le seul qui imita parfaitement Démosthène. Il prétend même que Longin et tous les critiques accordoient à Aristide la fécondité, la pénétration et la force de Démosthène. *Proleg. in Arist.* p. 3. A la vérité, nous avons un fragment attribué à Longin, où Aristide est mis au nombre des plus illustres orateurs. *Frag.* p. 167, *in not. Toup.* pag. 390. Mais ce fragment, très-isolé, est-il bien authentique ! et peut-on compter sur l'exactitude de Sopater ! Au surplus, si Longin avoit porté un pareil jugement d'Aristide, il auroit été peu fidèle à ses principes.

retenir ses larmes, et ordonna le prompt rétablissement de cette ville *(q)*. Les habitans appelèrent donc avec justice Aristide leur fondateur, en lui élevant une statue de bronze au milieu de la place publique. Il prononça aussi quelques discours pleins de sagesse, et dont l'objet étoit de ramener la concorde parmi des villes de l'Asie mineure : mais on y aperçoit toujours le déclamateur. Aristide avoit, comme tous les sophistes de son temps, une insupportable vanité; il ne consentit à haranguer en présence de Marc-Aurèle, qu'à condition qu'il lui seroit permis de placer dans l'auditoire ses disciples et ses amis, et qu'on leur laisseroit la liberté de se répandre en applaudissemens et en acclamations *(r)*. Si cette espèce de tactique n'a pas été ignorée en d'autres temps, du moins l'a-t-on tenue secrète. Du reste, Aristide connoissoit les bons principes *(s)*; sa doctrine s'écartoit peu de celle d'Hermogène son contemporain, un des plus grands maîtres de l'antiquité, sur-tout pour l'élocution oratoire, qu'Aristote avoit négligée en quelque sorte dans sa rhétorique.

Philostr. Vit. Sophist. lib. II, cap. 9, §. 2.

Lucien, le meilleur écrivain de ce siècle, et un des auteurs les plus ingénieux de toute l'antiquité, combattit pour ces mêmes principes, et dévoua au ridicule toute cette nuée de sophistes qui les outrageoient. Il n'épargna pas ceux qui, sans talens et sans amour pour la vérité, voulurent s'exercer dans le genre historique, dont il établit les véritables règles. Plutarque les connoissoit : il sut distinguer l'homme du héros; et ses vies sont des modèles qu'on n'a pu encore atteindre. Arrien mérite aussi des éloges; et je crois l'avoir suffisamment apprécié dans un autre ouvrage. Appien ne doit pas être non plus oublié, quoiqu'il n'ait ni le jugement de

(q) . . . ἥν τινα ἀναγνοὺς Ἀντωνῖνος εὐθέως ἐδάκρυσε, καὶ πέμψας ἀνῴκισεν αὐτήν, καὶ σύνοδον ποιήσας ἐν τῇ Ἐφέσῳ Ἀσιανῶν ἀνδρῶν ἀνενέωσεν αὐτήν. *Sopat. Proleg. in Aristid.* pag. 1.

(r) Aristide dit à l'empereur : Δεδόσθω δὲ αὐτοῖς καὶ βοᾶν καὶ κροτεῖν, ὦ βασιλεῦ, ὁπόσον δύνανται. *Philostr. Vit. Soph.* lib. II, cap. 9, §. 2.

(s) Non-seulement il les établit et les défend dans quelques-uns de ses discours, mais encore il reconnoît le mauvais goût de son siècle. « Presque tous » les rhéteurs, dit-il, choisissant des » sujets parmi les fictions, passent tout » leur temps à déclamer; ils manquent » d'autant plus leur but, qu'ils ne font » rien pour l'atteindre : ou, méprisant un » pareil genre, ils ne s'occupent que de » choses non moins futiles, disputant » contre tout venant, et ne cherchant » qu'à embarrasser leurs adversaires; d'où » il résulte qu'ils tourmentent leurs auditeurs sans les rendre meilleurs, ni le » devenir eux-mêmes. » *De concord. ad civit. Asiat.* tom. I, p. 517.

Plutarque, ni les talens d'Arrien dans l'art d'écrire. A l'exception des abréviateurs dont il a été déjà question, aucun historien Latin du siècle d'Hadrien n'est parvenu jusqu'à nous. On ne sauroit trop regretter les Mémoires de Trajan sur la guerre des Daces. Sa manière devoit être digne de l'empereur qui, par ses qualités, approcha le plus de César, et aux exploits duquel ce second siècle fut redevable d'assez longs intervalles de bonheur. Quoique Tacite vécût encore sous le règne de ce prince, sa réputation étoit déjà faite; et il appartient à la génération précédente.

Priscian. grammat. ed. Pustch. p. 582.

Quand le cœur est arrivé à un certain degré de corruption, l'esprit se paralyse en quelque sorte, ou ne produit rien d'original. En jetant les yeux sur la multitude des philosophes de ce second siècle, on ne doit donc plus être étonné d'en trouver si peu de recommandables par leurs découvertes et par des idées véritablement neuves. Tous les traités de Plutarque ne sont que des compilations bien ou mal rédigées; on y trouve, pour l'ordinaire, non ses propres pensées, mais celles des autres semées avec une sorte de profusion. Les discours philosophiques de Maxime de Tyr sont pleins d'agrémens; et toutefois ils n'éclaircissent en rien la doctrine de Platon qu'il professe. Alexandre d'Aphrodisie fut plus heureux, et répandit quelque lumière sur le texte d'Aristote. Avant lui néanmoins, Aspasius l'avoit interprété avec succès *(t)*. Le règne des commentateurs commençoit alors, le génie s'étant éclipsé et l'érudition ayant pris sa place. Si la morale des Stoïciens parut plus pure, elle dut cet avantage aux progrès du Christianisme : cependant, malgré les écrits d'Épictète et de Marc-Aurèle, la secte Stoïcienne perdit chaque jour de son crédit et diminua sensiblement [a]; les autres sectes, décriées par leurs vaines disputes, cessèrent d'avoir des partisans. Plusieurs hommes éclairés tels que Plutarque, Galien, Lucien, &c., n'en embrassèrent proprement aucune, ou ne prirent pas, si j'ose le dire, de livrée apparente. Le pyrrhonisme s'accrédita bientôt, et Sextus Empiricus profita de cette disposition des esprits pour attaquer la certitude de nos connoissances : mais le doute universel n'étant pas dans la nature d'un être qui pense, et répugnant sur-tout aux peuples qui,

Brucker. de Stoïc. subdolis Christian. imitator. in Miscell. hist. philosoph. p. 226, &c.

[a] *Id. Hist. philos. tom. II, p. 598.*

(t) Ce dernier fut un des maîtres de Galien ; et on trouve chez lui quelques bons morceaux, entre autres un sur l'immutabilité de Dieu, *lib. VII, cap. 14.*

comme ceux de l'Italie et de la Grèce, ont une imagination vive, il paroît que les écrits de Sextus eurent alors moins de succès qu'ils n'en ont eu parmi les nations modernes, où l'abus de la raison est devenu subversif de toute société et une des plus grandes calamités qui aient affligé le genre humain. Afin de ranimer le goût de la philosophie expirante, et de l'opposer au Christianisme, on imagina un choix de principes, et un mélange de sectes dont il se forma une nouvelle secte sous le nom d'Eclectisme : Ammonius-Sacas d'Alexandrie en fut le premier auteur, au commencement du siècle suivant. Sa métaphysique abstruse, ses logomachies perpétuelles et ses allégories forcées ou ridicules, enfin sa théurgie et toutes ses pratiques mystérieuses donnèrent à cette secte une assez longue existence, sans la faire triompher. Les nouveaux Pythagoriciens et les derniers Platoniciens, après avoir été ses auxiliaires, s'y réunirent ou plutôt se confondirent avec elle, et finirent de même par succomber sous les efforts de tant de grands hommes propagateurs et défenseurs de la vérité *(v)*. Le siècle d'Hadrien en vit naître plusieurs dont l'éloquence courageuse, le raisonnement pressant et le savoir éclairé préparèrent la destruction totale du paganisme.

Spart. p. 144. Ce prince entendoit assez bien l'arithmétique et la géométrie : on ignore s'il eut des notions suffisantes des autres sciences qui font une partie nécessaire de la philosophie. Aucune de ces sciences ne fut entièrement négligée dans son siècle ; mais toutes n'y firent pas les mêmes progrès. La botanique resta dans l'état où l'avoient laissée les ouvrages de l'ancien Dioscoride : peut-être le poëme de Rufus en répandit-il davantage le goût *(x)*. La médecine, qui en tire tant de secours, gagna beaucoup par l'étude

(v) Dans la table qui est à la fin de cette dissertation, on a qualifié de philosophes plusieurs écrivains Chrétiens, parce que plusieurs continuèrent à porter l'habit de philosophe, comme S. Jérome le dit d'Aristide d'Athènes, *sub pristino habitu discipulus Christi* ; mais ils ne ressemblèrent pas à ces hommes........ Οἱ μεγα επὶ τῷ πωγωνι, καὶ τῷ τριβωνι καὶ τῇ Βακτηρίᾳ φρονοῦντες. *S. Joann. Chrys. ad epist. II Corinth.* serm. XXII, pag. 333, tom. IV.

(x) On ignore si Pamphile d'Alexandrie fit faire quelques progrès à cette science : pour le savoir avec quelque certitude, il faudroit avoir son ouvrage, ou du moins examiner avec soin les fragmens qui s'en trouvent dans les Géoponiques, *lib. II, cap. 18 ; lib. V, c. 23 ; lib. VII, c. 20 &c.* Au reste il étoit rempli, suivant Galien, de contes de vieille et de traits superstitieux.

de l'anatomie ; et nul écrit n'a plus contribué à l'avancement de celle-ci, que le traité *de Usu partium*, seul capable d'immortaliser Galien son auteur, et auquel on n'a rien ajouté jusqu'au temps de Vesal, c'est-à-dire, avant le milieu du XVI.[e] siècle. D'ailleurs Galien s'y montre grand philosophe, et plein de ce sentiment religieux *(y)* que doit nécessairement produire la connoissance de l'admirable structure du corps humain dans l'ame de tout homme qui n'est pas frappé d'un aveuglement aussi coupable que volontaire. Il fut le plus savant médecin de l'antiquité sans pouvoir en être le premier, n'ayant pas détrôné Hippocrate, génie étonnant et supérieur qui a révélé tant de secrets de la nature et a pressenti presque toutes les découvertes postérieures de son art. Comme lui, Galien joignit la pratique à la théorie, et eut de grands succès. Dans une épigramme que Magnus, son rival, mit au bas de sa statue, on lisoit : « O Galien ! tu rends désert le séjour » lamentable de l'Achéron, par la force de ta main divine et salu- » taire. » Magnus méritoit lui-même un pareil éloge, que Lucilius exprime en ces termes : « Lorsque Magnus descendit aux Enfers, » Pluton dit, en tremblant, cet homme est venu ici pour ressus- » citer encore les morts. » Les médecins étoient partagés auparavant en trois sectes : la rationnelle, qu'Hippocrate enseigna ; l'empirique, dont Philinus de Cos fut l'auteur ; et la méthodique, accréditée par Thémison de Laodicée. Une quatrième naquit dans ce siècle, celle des médecins Éclectiques, qui n'adoptoient aucun système, ou plutôt qui s'en formoient un par le choix de toutes les opinions. Elle dut son origine à un célèbre médecin d'Apamée, Archigène, dont il ne nous reste aucun ouvrage.

Analect. Græc. tom. II, p. 304.

Ibid. epigram. CXXIV, pag. 343.

Galen. de Sect. med. Oper. tom. IV, pag. 372.

Plus de deux siècles s'étoient écoulés sans que l'astronomie eût fait des progrès remarquables ; elle étoit à-peu-près dans l'état où Hipparque l'avoit laissée, et les travaux de l'école d'Alexandrie sembloient s'être ralentis sur cette science comme sur plusieurs autres. Heureusement Ptolémée parut ; s'il ne fit pas des

(y) Après avoir tiré de l'anatomie les plus beaux résultats en faveur du Dieu créateur, il dit que tout déclare sa sagesse, πάντα γὰρ ἔνδειξιν ἔχει σοφοῦ δημιουργοῦ, et que, comme sa puissance, elle se manifeste également dans les grandes et les petites choses, *lib. VI, cap. 1 ;* il se compare à ceux qui viennent devant les autels des dieux chanter un hymne en leur honneur, *c. II.* En effet, quel hymne plus agréable à la divinité, que d'exposer à nos yeux le mécanisme du corps humain !

découvertes réelles ou bien importantes, du moins donna-t-il une nouvelle activité aux esprits, en reproduisant les idées de Marin de Tyr sur la géographie, et d'Hipparque sur l'astronomie. On a cependant regardé Ptolémée comme ayant créé une nouvelle théorie dans son grand ouvrage, que les Arabes ont appelé *Almageste*, qui fait la communication entre l'astronomie ancienne et la moderne. « Ce livre, ajoute un écrivain célèbre, contient les » méthodes ou les germes des méthodes qui sont pratiquées de » nos jours. Il a été long-temps le livre élémentaire de toutes » les nations, et la gloire en rejaillit sur son auteur. » Ptolémée possédoit toute la science mathématique qu'on avoit alors. Il profita beaucoup du Traité sur les sphériques, composé au commencement de son siècle, par Ménélaüs d'Alexandrie : il paroît avoir eu également connoissance des écrits d'Hypsiclès, habile géomètre de la même ville, son contemporain, et auteur des XIV.e et XV.e livres des Élémens d'Euclide. Ptolémée s'occupa encore de musique ; mais, quelques années avant lui, Aristide-Quintilien étoit entré dans la même carrière, et avoit éclairci la théorie de cet art, au moyen des mathématiques : ainsi le mérite de Ptolémée consiste moins dans les découvertes qu'il a faites, que dans l'art de s'être servi de celles des autres, en les exposant toujours avec précision et pour l'ordinaire avec clarté. Il fit toutefois lui-même, pendant quarante ans, des observations astronomiques au temple de Canope; et les règles qu'il crut pouvoir en déduire, furent gravées sur les colonnes de ce temple *(z)*. Si l'on est forcé de ne point le regarder comme un génie créateur, on ne peut néanmoins lui refuser la justice d'avoir été un des hommes qui ont rendu, par leurs ouvrages, le plus de service aux sciences, surtout à l'astronomie et à la géographie *(a)*. Les Arabes rallumèrent

Bailly, Hist. de l'astron. modern. tom. I, pag. 170.

(z) Οὗτος γὰρ ἐπὶ μ′ ἔτη ἐν τοῖς λεγομένοις πτεροῖς τοῦ Κανάβου ᾤκει ἀστρονομίᾳ σχολάζων, διὸ καὶ ἀνεστηλώσατο τὰς στήλας ἐκεῖ, τῶν εὑρημένων αὐτῷ, ἀστρονομικῶν δογμάτων. *Olympiodori Comment. in Platon. Phædonem*, ms. ol. reg. n.° 1824, f.° 32 ; *et in Ism. Bulliald. ad Ptolem. de Judic. facult.* pag. 203.

(a) Nous en avons perdu plusieurs, et Fabricius met de ce nombre un Traité d'optique. *Bibl. Græc.* lib. IV, c. 14, tom. III, pag. 452. Mais cet ouvrage se retrouve en quelque sorte dans une traduction Latine, faite sur l'arabe, et conservée à la Bibliothèque nationale, sous ce titre : *Cl. Ptolemæi Liber de opticis, seu aspectibus ; interprete Eugenio Siculo, ex Arabicâ linguâ ;* cod. VII MCCCX. Ce titre est exprimé d'une manière incomplète et fautive dans le Catalogue des

aux écrits de Ptolémée le flambeau de ces mêmes sciences dans le VIII.e siècle, sous les Khalifes Almanzor, Aaron-al-Raschid et Almamoun : malheureusement ce ne fut qu'un éclair, et rien ne put réparer la perte de l'école d'Alexandrie, qu'ils avoient achevé de détruire.

Une existence de plus de neuf siècles, et une foule d'hommes célèbres en tous genres, rendront à jamais mémorable cette école, que Ptolémée illustra : il y ranima, par son exemple, les études, qui paroissoient languir depuis les derniers rois Grecs d'Égypte. Cependant les empereurs Romains avoient cherché à les encourager, en entretenant aux dépens de l'État les professeurs du Musée. Hadrien visita ce célèbre Musée, et satisfit son goût pour la dispute *(b)* : il avoit fait la même chose à Athènes, dont l'école rivalisoit avec celle d'Alexandrie. L'une et l'autre école produisirent des gens de lettres distingués ; mais il n'est pas toujours facile d'assigner à laquelle chacun appartenoit plus particulièrement. La plupart, après avoir pris des leçons dans leur patrie ou dans quelque ville voisine, alloient étudier les sciences à Alexandrie, et l'éloquence à Athènes. Quand on revenoit de celle-ci, on étoit l'objet de la curiosité de ses concitoyens ; et il suffisoit d'y avoir eu des succès, pour jouir bientôt de la célébrité *(c)*. Il n'en étoit pas de même à l'égard des élèves d'Alexandrie : ils n'acquéroient de la réputation que par leurs

manuscrits Latins : il paroît que le célèbre Roger Bacon avoit eu connoissance de cette traduction. Vid. *Opus majus*, ed. 1733, p. 79 et 399.

(b) Apud Alexandriam in Museo, multas quæstiones professoribus proposuit, et propositas ipse dissolvit. Spartian. *p. 183.*

(c) S. Grégoire de Nazianze, après avoir rapporté les efforts que ses maîtres et ses amis firent pour le retenir à Athènes, dit : « Ils ajoutoient que j'appartenois à » cette ville, qu'on ne devoit pas lui ravir » son bien. Leurs suffrages me donnoient » déjà le trône et le prix de l'éloquence. » Pressé par ses devoirs, il se détermina à partir. « Je me dérobai donc, continue-» t-il, d'Athènes furtivement et non sans » difficulté, après avoir un peu prolongé » mon séjour ; j'arrivai dans ma patrie. » On m'obligea d'abord de haranguer en » public. Il fallut payer cette espèce de » dette à la curiosité. Je n'aimois point » les applaudissemens tumultueux, ni ces » murmures doux d'une admiration vague » et futile, qui flattent la vanité des So-» phistes dans une assemblée nombreuse » de jeunes gens. »

Οὐ γὰρ κρότων ἔμοιγε καὶ ψόφων λόγος
οὐδὲ βλακευμάτων τε καὶ λυγισμάτων,
οἷς οἱ σοφοὶ χαίρουσιν ἐν πλήθει νέων.

Greg. Nazian. de Vit. suâ, tom. II *Oper.* pag. 5. Dans tout ce passage, je me sers de la traduction de M. de Pompignan. Le texte ne porte point le mot de *trône* ; mais c'est un juste équivalent qui montre que cet habile littérateur connoissoit bien l'antiquité.

propres ouvrages, du moins hors de l'Égypte. Ils forment, dans ce siècle, environ la douzième partie des hommes célèbres dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Ils s'accrurent beaucoup par l'école Chrétienne qu'y fondèrent, à cette époque, le philosophe Pantænus, et le docte Clément, son disciple. Les plus savans pères de l'Église en sont sortis. D'autres villes eurent encore des écoles, qui, avec moins d'éclat, ne doivent cependant pas être oubliées. Pergame se glorifia de la sienne, Galien y ayant fait ses premières études. Smyrne en ouvrit une, où les rhéteurs Nicète, Scopélien, Polémon et Aristide se distinguèrent *(d)*. Celle de Tyr s'occupa de la traduction des ouvrages Phœniciens en grec; mais elle passa dans la suite à Béryte, où l'on s'appliquoit principalement à l'étude du droit. Gaza, Césarée de Cappadoce, Tarse, Édesse, &c. s'illustrèrent encore par leurs écoles; mais elles finirent par le céder à Antioche et à Constantinople, deux villes long-temps rivales. La dernière même ne l'emporta que parce qu'elle étoit devenue le séjour des empereurs.

Cependant la littérature Romaine se soutenoit avec peine; et, sans les jurisconsultes et les grammairiens, peut-être la langue de Cicéron et de Virgile auroit entièrement disparu. Les rhéteurs et les autres littérateurs Grecs accouroient de toute part à Rome; et non-seulement ils y avoient des chaires, mais encore ils partageoient avec les Latins l'éducation. Ordinairement tout père de famille aisé donnoit à ses enfans un grammairien et un rhéteur Grecs; car, suivant le conseil de Quintilien, l'étude de la langue Grecque devoit être la première. Du reste, Rome ne paroît pas avoir eu une école particulière de littérature Grecque: les maîtres y venoient tout formés de la Grèce, de l'Asie et de l'Égypte. Au contraire, les lettres Latines n'étoient presque cultivées et enseignées que dans cette ville; et ce ne fut qu'au siècle suivant que se forma à Carthage une école Latine qu'Apulée, Tertullien, S. Augustin, &c. rendirent célèbre. *Augustodunum* ou Autun eut aussi son école, qui fut très-utile aux lettres et aux

Quintil. lib. I, cap. 2, §. 3.

(d) Smyrne étoit regardée comme le musée de toute l'Ionie; et les Clazoméniens ayant sollicité Scopélien de quitter cette ville pour établir chez eux son école, il répondit: « Le rossignol ne chante pas » dans un trou. » *Philost. Vit. Sophist.* lib. I, cap. 21, §. 4.

progrès

progrès de la civilisation dans les Gaules ; mais il ne nous reste de cette école aucun monument *(e)*, à l'exception de quelques harangues où ne règnent ni le goût ni la bonne latinité.

Jamais les anciens ne pensèrent qu'on pût être maître avant d'avoir été disciple. L'homme qui vouloit se distinguer dans les lettres ou les cultiver avec soin, passoit toute sa jeunesse dans les écoles les plus célèbres, et ne cherchoit à se produire en public qu'après de longues études. Ainsi une éducation prématurée et toujours imparfaite, ne venoit pas, comme de nos jours, mettre la présomption et la suffisance à la place du savoir et des talens, et propager l'ignorance orgueilleuse. Au surplus chaque école avoit autrefois un recueil plus ou moins nombreux de livres qui servoient à l'instruction des maîtres et des disciples. Sans un pareil secours, on n'auroit pu alors faire aucun progrès, ni dans les sciences, ni dans les lettres; et tout l'avantage qu'Alexandrie leur procura, est dû principalement à la vaste bibliothèque que les Ptolémées y établirent et entretinrent à l'envi les uns des autres. A Rome, Auguste fonda une bibliothèque sur le mont Palatin, et l'Ulpienne dut son origine à Trajan. On y multiplia ces établissemens au point qu'on en comptoit vingt-neuf *(f)*, lorsque le barbare Alaric vint saccager cette capitale du monde : la plupart avoient été composés des livres enlevés à la Grèce et à l'Asie mineure. Sylla donna l'exemple de ces spoliations, en faisant transporter à Rome la bibliothèque d'Appelicon de Rhodes, qui étoit l'ornement d'Athènes.

Plurim. ap. Lipsium de biblioth. cap. VI. Dio Cass. lib. XVIII, §. 7.

Strab. l. XIII, pag. 419.

Hadrien voulut dédommager cette dernière ville d'une pareille perte, en y fondant lui-même une nouvelle bibliothèque *(g)* : mais il ne fut pas le seul qui l'enrichit de livres ; le généreux Hérode-Atticus y en rassembla un grand nombre, qu'il transcrivoit lui-même ou faisoit transcrire avec beaucoup de soin. Callinus étoit alors le meilleur calligraphe, et on estimoit fort ses belles copies *(h)*.

(e) Celui qu'on doit le plus regretter, est sans doute cette carte géographique décrite par Eumenius, *Orat. pro rest. schol.* §. XX, et dont on voyoit encore quelques vestiges à la fin du pénultième siècle.

(f) Pub. Vict. Desc. Rom. Sans compter différens dépôts d'actes publics et d'éphémérides ou journaux des empereurs. *Vopisc. Vit. Aurel. in Script. August.* pag. 417-18. *Vit. Tacit.* pag. 606.

(g) Bibliothecamque miris operis extruxit. Euseb. Chron. *pag. 167.*

(h) Lucian. advers. indoct. §. II. Celles qui approchoient davantage des anciennes

Rien ne coûtoit trop cher à Atticus pour encourager les sciences et les arts dans sa patrie. Théagène de Cnide, son maître, lui en avoit donné l'exemple : aussi libéral, il s'étoit plu, comme lui, à combler de biens tous les Athéniens hommes de lettres. Le sophiste Proclus, de Naucrate, moins riche que Théagène et Atticus, parvint néanmoins, avec le profit de son commerce, à rassembler une bibliothèque assez considérable ; il l'ouvrit aux citoyens d'Athènes, et leur permit de s'en servir librement : bien différent en cela de ces hommes plus curieux de la rareté que de la bonté des livres, dont les jouissances sont toujours celles de l'avarice, c'est-à-dire, stériles et barbares. Lucien lance plusieurs traits contre les gens de ce caractère, qui, de son temps (le siècle d'Hadrien), existoient même à Athènes ; et il les compare à un chien qui, couché dans l'écurie et ne pouvant manger de l'orge, ne permet pas au cheval d'y toucher.

Strab. l. XIII, p. 419.

Damasc. Exc. ap. Phot. pag. 1058; et Suid. in voc. Θεαγένης.

Philost. Vit. Sophist. lib. II, cap. 21, §. 3.

Lucian. adv. indoct. §. 30.

Tous les arts d'agrément sont étroitement liés ; et chez les anciens, la poésie ne fut pas séparée de la musique. Hadrien aimoit passionnément cette dernière ; il chantoit, et s'accompagnoit lui-même au son des instrumens *(i)* : nous ignorons s'il avoit du talent et de la voix ; ses courtisans auroient pu l'assurer, sans que cela fût vrai. Cet empereur s'exerça *(k)* aussi dans la peinture ; mais il ne réussissoit que dans de petits sujets, tels que les fruits et les plantes ; c'est pourquoi, ayant voulu critiquer un ouvrage du fameux architecte Apollodore, cet artiste lui dit, « Allez peindre des citrouilles, » en quoi Hadrien se vantoit de réussir. Nos mœurs influent toujours sur notre goût. Hadrien avoit le goût des tableaux obscènes : il en fit quelques-uns, qu'on voyoit sans doute parmi ceux des grands maîtres, rassemblés dans sa maison de Tibur. Si nous pouvions ajouter foi au récit d'Aurélius-Victor, ce prince fondoit lui-même des statues de bronze peu inférieures aux chefs-d'œuvre de Polyclète et d'Euphranor ; mais

Dio Cass. Exc. l. LXIX, §. 4.

Aurel. Vict. de Cæsarib. c. XIX.

écritures étoient les plus estimées. Libanius, remerciant Aristænète de son éloge de la fille de Strategius, dit : Βιβλίον τι παλαιὸν εἰς κάλλος γεγραμμένον ἐθαυμάσαμεν ἰδόντες. *Epist. CCCCXCV, pag. 249.* Au reste, la calligraphie fut de tout temps si estimée, que l'empereur Théodose le jeune, qui avoit ce talent, étoit surnommé le Calligraphe. *Joelis Chronogr. comp.* pag. 170, ad calc. *Georg. Acropol.*

(i) Jam psallendi et cantandi scientiam præ se ferebat. Spartian. *p. 145.*

(k) Picturæ peritissimus. Spart. *p. 144.*

ce n'est qu'une hyperbole : on attribue à Hadrien une statue équestre haute de deux pieds, conservée dans la Villa Mattei, et qui mérite à peine d'être citée. Le fait suivant décèle encore moins un habile artiste. Dans un temple élevé à Vénus et à la déesse Rome, leurs statues se trouvèrent beaucoup trop grandes pour l'endroit où il les avoit fait placer ; et Apollodore osa lui dire : « Si elles veulent se tenir droites et sortir, elles ne le pourront » pas. » Hadrien fut tellement irrité de ce propos, qu'il fit mourir ce grand architecte, auquel on doit la construction du fameux pont de Trajan sur l'Ister, et celle du Forum qui portoit à Rome le nom de ce prince. A la prière d'Hadrien lui-même, qui venoit de le consulter par une lettre sur les machines de guerre, Apollodore avoit composé un ouvrage intitulé *Poliorceticon*, dont l'extrait semble ne s'être conservé que pour servir de monument de l'habileté de cet artiste, et pour rappeler la cruelle ingratitude dont Hadrien paya ses services. Quand la vanité devient une passion dominante chez les princes, elle souille leur règne de beaucoup de crimes : d'ailleurs rien n'est souvent plus implacable que l'amour-propre blessé d'un artiste ; et Hadrien avoit la prétention d'être artiste, oubliant qu'il étoit empereur.

Winkelm. Hist. de l'Art, l. VI, c. 7.

Dio, Exc. lib. XIX, §. 4.

Ap. Veter. mathemat. pag. 13-48.

Tous ses prédécesseurs, depuis Auguste, avoient voulu laisser en différens lieux, et sur-tout à Rome, des monumens de leur grandeur et de leur magnificence : ils sembloient prévoir les ravages du temps et de la barbarie ; et en multipliant leurs ouvrages, ils avoient espéré que du moins quelques-uns leur survivroient à travers les siècles. Hadrien fut animé du même esprit ; et il signala son goût pour les arts, soit dans la construction de nouveaux édifices, soit dans la restauration des anciens, dont la capitale du monde étoit alors ornée. Parmi ces derniers, il répara la basilique de Neptune, le Forum d'Auguste, le Cirque, le Panthéon et les bains d'Agrippa, en y conservant le nom des fondateurs. Il donna le sien à un pont qu'il fit faire : par ses ordres le colosse de Néron, qui avoit été consacré au Soleil [a], fut transporté en un autre lieu, au moyen de vingt-quatre éléphans [b]. D'après les ordres d'Hadrien, l'infortuné Apollodore éleva une statue colossale à la Lune. Sans m'arrêter aux statues de Vénus et de Rome, ou plutôt de la Fortune de cette ville, de Plotine, de

[a] *Plin. l. XXXIV, c. 18.*
[b] *Spart. Vit. Hadr. p. 181, et not. Casaub.*

Spartian. p. 180.

Athen l. VII, pag. 361. Spart. p. 179. Victor. Descr. urb. Rom. Reg. IX. Procop. de bell. Goth. lib. I, cap. 22.

Trajan, à laquelle seule il mit son nom, ni aux thermes ou bains publics qu'on lui devoit encore, j'aurois fixé mes regards sur son mausolée, qui forme aujourd'hui le donjon du château S. Ange, si ce monument étoit moins connu. Malgré tous ses ornemens qui ont disparu sous la main dévastatrice des Goths, et quoique revêtu de marbre blanc de Paros et entouré de colonnes, il avoit moins d'élégance que celui d'Auguste. Commencé du vivant d'Hadrien, il ne fut achevé que par Antonin-Pie, qui y transféra ses cendres, d'abord déposées dans la campagne de Cicéron à Putéole ou Pouzzole. Sur le faîte de ce mausolée étoit la statue d'Hadrien, représenté sur un quadrige, un des plus grands ouvrages de sculpture exécutés dans ce siècle.

Capitolin. Vit. Anton. p. 256. Spart. p. 209.

Nous ne passerons pas si légèrement sur la maison de campagne ou palais d'Hadrien à Tibur, aujourd'hui Tivoli, dont les débris ont plus de dix milles de circuit. « Il l'orna, dit » Spartien, d'édifices admirables ; et on y voyoit les noms des » provinces et des lieux les plus remarquables, tels que le Lycée, » l'Académie, le Prytanée, le Pœcile, Tempé, Canope, sans » oublier le séjour des ombres. » Malheureusement nous ne pouvons en juger que par des vestiges. Les murs de ce palais existent encore, et offrent au levant une galerie longue de deux cent vingt-cinq palmes, et large de cent trente-quatre : vraisemblablement c'étoit l'appartement de l'empereur. Au midi, il fit creuser au pied d'une colline quatre corridors, pour représenter les Enfers, sans doute d'après ce qu'il avoit vu à Éleusis. Les champs Élysées étoient à côté ; et deux petites rivières qu'il avoit appelées Céphise et Ilisse, couloient non loin de cet endroit. S'élevoient ensuite trois ou quatre théâtres, sur-tout un dont la scène est conservée en entier : à l'issue d'un festin somptueux, il y faisoit représenter des tragédies, des comédies, des atellanes, des sambuques, et on y récitoit différens morceaux en vers et en prose. On croit reconnoître les restes du Pœcile d'Athènes, dans un mur de huit cent quatre-vingt-dix palmes de longueur, auquel sont adossés deux portiques, l'un au nord et l'autre au midi. Une vallée profonde, entre la ville de Tibur et ce palais, au milieu de laquelle coule un ruisseau bordé de roches assez élevées, offroit l'image de la vallée de Tempé. On ne s'étoit pas contenté

Idem, pag. 215-16. Idem, p. 215.

d'imiter le temple de Jupiter Olympien : on en avoit encore bâti un autre sur le modèle de celui de Sérapis à Canope ; et on avoit cherché à rappeler l'idée du canal qui passoit près de cette ville, le séjour de la philosophie et des plaisirs en Égypte, par un autre canal de huit cent quatre-vingt-deux palmes de longueur sur trois cent quarante de largeur, dont le revêtement, en pierre, subsiste encore ; et on trouve aussi quelques vestiges du temple de Sérapis, où l'on distingue même des niches, destinées à placer des statues Égyptiennes de l'ancien style. On a cru découvrir de légers indices de la représentation de la fontaine Aréthuse, et du Mausolée par lequel Artémise, reine de Carie, a fait passer dans toutes les langues le nom de son époux. Un vaste bassin, revêtu de marbre jaune, servoit à donner des naumachies ; enfin, de grandes allées pavées en mosaïque, de belles cascades, &c. *(l)*, et tout ce que l'art avoit pu concevoir et exécuter, étoient réunis à Tibur, l'abrégé, pour ainsi dire, des merveilles du monde, et qui étoit réellement une merveille que la barbarie seule pouvoit détruire. Rien de plus déplorable que l'état de ces beaux lieux vers le milieu du XVe siècle, lorsqu'ils furent visités par le célèbre et savant Æneas Silvius, pape sous le nom de Pie II *(m)*. Vainement un de ses prédécesseurs dans le même siècle, Martin V, avoit voulu en arrêter la dévastation. Environ cent cinquante ans après, on essaya du moins d'exploiter cette riche mine de monumens de toute espèce, pour en empêcher la destruction *(n)*. Une salle entière du Capitole fut destinée à les

(l) Voyez la vue de la Villa Adriani, publiée par D. Palmucci, architecte Romain, et dédiée au pape Pie VI, dont M. Fauris Desnoyers a donné une bonne explication. *Mag. enc. 2.e an.* t. IV, p. 366.

(m) Le cardinal Jacques Picolomini, parent et ami de Pie II, décrit les ruines de la campagne d'Hadrien en ces termes : *Juxta urbem ad tertium circiter milliarium, Hadrianus imperator nobilissimam villam exædificavit, instar magni oppidi. Extant adhuc templorum sublimes et amplæ testudines ; cernuntur et aularum et cubiculorum semidiruta ædificia ; visuntur et peristylorum et maximarum columnæ porticuum, et piscinarum ac lavacrorum vestigia, in quæ derivata quondam Anienis portio, æstivos refrigerabat ardores. Vetustas omnia deformavit : quos picti tapetes et intexta auro aulæa muros texere, nunc hedera vestit ; sentes et rubri crevere, ubi purpurati consedere tribuni, et reginarum cubicula serpentes inhabitant ; adeò fluxa est mortalium natura rerum !* Pii II pontif. Comment. rer. memor. *lib. V, pag. 138.*

(n) Sous le règne de Jules III, le cardinal Servius fit transporter dans sa *villa* un grand nombre de belles statues trouvées à Tivoli ; et, quelques années après, Ligorius mit au jour une description des ruines du palais d'Hadrien, accompagnée d'un plan très-détaillé.

recevoir sous Benoît XIV ; et de nos jours le musée Pio-Clémentin a été enrichi d'un grand nombre de ces monumens, dispersés auparavant dans presque tous les cabinets de Rome *(o)* : cependant il reste encore à Tivoli, dit Winkelmann, des découvertes à faire pour nos derniers neveux *(p)*. A tant d'objets d'enchantement et de surprise, Hadrien joignit un moyen d'occupation; ce fut une bibliothèque particulière, transportée dans la suite à Tibur même, au temple d'Hercule, pour y être consultée plus facilement. Trop heureux ce prince, si, au sein de toutes ces jouissances, il n'eût pas déshonoré sa vie en se livrant à la débauche, et à cette humeur sanguinaire qui, après avoir été long-temps réprimée, le porta à des actes de cruauté dans ses dernières années *(q)*. La solitude et la vieillesse ont fait quelquefois gémir l'humanité : ne croyons pas toutefois qu'Hadrien étoit à Tibur ce que Tibère fut à Caprée. Du reste ce beau canton de Tibur, tant célébré par Horace, se trouva dans la suite purifié en quelque sorte par le séjour de Zénobie, qui y passa, près du palais d'Hadrien *(r)*, la fin d'une vie qu'elle avoit illustrée par son amour pour les lettres, par la pureté de ses mœurs et par son courage héroïque.

Aulu-Gell. lib. IX, cap. 14.

Aurel. Vict. de Cæsar. cap. XIV.

On travailla sans doute long-temps à la construction de cette maison de campagne ; et je crois qu'elle ne fut achevée qu'au retour des voyages d'Hadrien dans son empire, où il signala de toute manière sa munificence, ne laissant presque aucun lieu sans des marques de son goût pour les arts. Peut-être l'accusera-t-on d'avoir agi en cela d'après cette idée des hommes vains : Faisons un peu dans chaque endroit, et par-tout il sera question de nous.

(o) Joan. Bapt. Visconti Musæum Pio-Clement. tom. I, pag. 29, 32, 37, 40, 45, 50, 56, 63 &c. Ce savant croit que la *Pianella di Castro* faisoit partie de la Villa Hadriani.

(p) Hist. de l'Art, *l. VI, c. 7, §. 18.* Le P. Brotier, dans son élégante Histoire des jardins, termine ainsi la Description de la campagne de Tibur : *In hac Hadriani villa tot adhuc tantique artium thesauri delitescunt, ut vulgari sermone feratur iis Romam Tiburque emi posse.* §. XXX, ad calc. *Rapin. Hort.* pag. 264.

(q) Et omnem quidem vim crudelitatis ingenitæ usque adeò repressit donec in villâ Tiburtinâ profluvio sanguinis penè ad exitum venit. Spartian. Vit. Hadrian. *p. 203.*

(r) Trebel. Pollio, Vit. trig. tyran. in Script. August. tom. II, pag. 336. Les ruines de cette maison de Zenobie s'aperçoivent encore à moins d'un mille de la Villa Hadriani, sur le chemin de Ponte-Lucano à Monticelli. Plusieurs Romains célèbres, entre autres le poëte Catulle et Mécène, avoient eu des maisons de campagne à Tibur.

En effet, Spartien remarque que, dans presque toutes les villes, ce prince fit faire quelque construction et célébrer des jeux *(s)*. Athènes fut l'objet principal de ses complaisances, parce qu'il connoissoit le penchant de ses habitans pour la flatterie, et qu'il desiroit d'être prôné par les gens de lettres qu'elle renfermoit alors. Il y fit construire un nouveau quartier, de magnifiques aqueducs, un gymnase, &c.; et il consacra le superbe temple octastyle de Jupiter Olympien, commencé depuis 705 ans *(t)*. Le reste de la Grèce ne fut point oublié : il embellit Corinthe par des bains publics[a]; il rétablit à Némée l'hippodrome[b], et le temple de Neptune-Hippos à Mantinée[c]; il bâtit un autre temple dédié à Apollon, à Aba en Phocide, et un portique à Hyampole dans le même pays[d]. On éleva, par ses ordres, une seconde colonne sur le tombeau d'Épaminondas; et on y grava une inscription qu'il avoit composée lui-même en l'honneur de ce héros Thébain[e]. Après avoir rétabli Cyzique, il y construisit un des plus magnifiques temples de l'Asie mineure *(v)*. Il en fit élever un autre à la Fortune de Rome, dans la ville d'Éphèse; temple où les étrangers, comme les citoyens Romains, se rendoient pour célébrer les Parilies *(x)*. « Combien de temples, dit » Pausanias, n'a-t-il pas bâtis ! combien n'en a-t-il pas décoré » ou enrichi de ses présens ! de combien de dons n'a-t-il pas » comblé les villes de la Grèce ! » Carthage ressentit aussi l'effet de sa munificence; il ajouta à cette ville un nouveau quartier, qui, comme à Athènes, porta son nom. Taracone en Espagne[a], *Nemausus* ou Nîmes dans les Gaules[b], une infinité d'autres, jusqu'à Palmyre, encore ignorée dans ses déserts, durent des monumens à la générosité de ce prince. Il envoya des colonies en diverses contrées, et y fonda dix-sept villes, entre autres une en Thrace, qui

Paus. Attic. cap. XIX; Dio, Exc. lib. LXIX; Meurs. Fort. Attic. c. X.
[a] *Pausan. Corinth. cap. III.*
[b] *Id. Eliac. II, cap. XVI.*
[c] *Id. Arcad. cap. X.*
[d] *Id. Phocic. cap. XXXV.*
[e] *Id. Arcad. cap. XII.*

Idem, Attic. cap. V.

Spart. p. 155.
[a] *Id. pag. 111.*
[b] *Id. pag. 110.*

Tristan. t. II, pag. 217.

(s) In omnibus penè urbibus et aliquid ædificavit et ludos edidit. Pag. 175-76.

(t) Philost. Vit. Sophist. lib. I, c. 25, §. 3. Je suis la correction de ce passage indiquée par Reimar. *Not. in Dion.* t. II, pag. 1164.

(v) Aristid. in Cyzic. tom. I, pag. 240, 241. *Malal. Chron.* pag. 364. En reconnoissance Cyzique ajouta le nom de ce prince au sien, et célébra en son honneur les jeux *Hadrianiens olympiques*, comme on le voit sur les marbres de cette ville. *Voyez* les notes de l'abbé Belley, *pag. 251, 252, tom. II* du Rec. d'antiquités par Caylus.

(x) Athen. lib. VIII, pag. 361. Cet auteur dit que ce temple fut fondé, *ὑπὸ τοῦ πάντ' ἀρίστου καὶ μουσικωτάτου βασιλέως Ἀδριανοῦ.*

Dio. Exc. lib. LXIX, §. 5; Spartian. pag. 197.

a conservé son nom. Plusieurs autres, endommagées ou renversées par des tremblemens de terre, furent rétablies à ses frais.

Rien sans doute de plus louable : mais que dirons-nous de la fondation d'Antinoë en Égypte, et des motifs auxquels elle doit son origine? Cette ville ne fut qu'un monument du crime. Hadrien, faisant céder son amour infame pour Antinoüs à la barbare curiosité de consulter l'avenir dans ses entrailles, et à l'envie non moins atroce de s'en servir dans quelques opérations magiques, avoit lui-même immolé ce jeune Bithynien, en faisant courir le bruit qu'il s'étoit noyé dans le Nil. Fut-ce pour cacher cet horrible forfait, ou pour apaiser ses justes remords, qu'il plaça son favori dans la lune, qu'il l'associa aux dieux Égyptiens *(y)*, enfin qu'il établit en son honneur un oracle, des cérémonies nocturnes, des temples, &c.? Nous l'ignorons : mais nous connoîtrions peu ce culte, que les Grecs reçurent malgré eux[a], si les premiers apologistes de la religion Chrétienne n'en eussent pas beaucoup parlé. Antinoë, appelée aujourd'hui *Anciné* par les Arabes, dans laquelle étoit le tombeau d'Antinoüs[b], auroit été presque oubliée, sans le soin de quelques voyageurs qui en ont visité les ruines. Cette ville, située sur le bord oriental du Nil, a deux mille pas de diamètre, et se trouve partagée en deux principales rues de quarante-cinq pieds de largeur et en plusieurs autres moins grandes : toutes étoient entourées de galeries soutenues par plus de mille colonnes d'ordre corinthien artistement travaillées. Au commencement du dernier siècle, il ne restoit qu'une très-petite partie de ce long péristyle, et deux seules portes des quatre dont la ville étoit ornée, formant des espèces d'arcs de triomphe. La plus grande a soixante-six pas de large, quinze ou seize d'épaisseur, et quarante-cinq de haut. « Les deux façades sont enrichies » de huit pilastres Corinthiens, cannelés depuis le milieu jusqu'à » leur base : la saillie des angles de leurs chapiteaux est très- » grande..... Vis-à-vis, à cinq ou six pas, on voit huit colonnes

Id. §. 11 et not. Reimar.

Tatian. contr. Græc p. 267. Clem. Alex. Cohortat. ad gent. Oper. t. I, pag. 43.

[a] *S. Justin. Apol. pag. 43. S. Athan. adv. Græc. p. 9.*

[b] *S. Epiphan. Ancorat. cap. XIII.*

(y) ΣΥΝΘΡΟΝΩ ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΘΕΩΝ. *Inscr. ap. Grut.* p. 86-1. Cette dédicace est de M. Ulpius Apollonius, son prophète, et qui présidoit à son oracle &c. *Arnald. de Diis paredris.* Antinoüs est ordinairement qualifié, sur les médailles, de ΗΡΩΣ. Toutefois, sur une médaille il prend le nom d'ΙΑΚΧΟΣ, ce qui, selon moi, dit plus; mais c'est comme parèdre ou assesseur des Dieux majeurs. *Stephan. Lemoyn. Varia sacra not.*, tom. II, pag. 382.

» corinthiennes

» corinthiennes de pierre blanche, &c..... Au-dessus de ces » portes, trois grandes ouvertures carrées font une espèce de » plate-forme sur laquelle on monte par deux escaliers d'environ » cinquante marches, pratiqués dans l'épaisseur des murs des » deux côtés..... » On ne jette par-tout les yeux que sur des décombres de temples ou de palais, sur des amas de pierres et de colonnes de toutes sortes de marbres. Sur le côté d'un piédestal de treize pieds de haut, on lit un fragment d'inscription qui montre que la colonne qu'il portoit avoit été élevée en l'honneur de Sévère, par les *nouveaux Grecs* d'Antinoë *(z)*. C'étoit le nom que prenoient sans doute les habitans de cette ville rassemblés dans leur origine de différens pays de la Grèce, et transportés nouvellement en Égypte par Hadrien. Malgré la quantité d'ouvriers que ce prince employa pour bâtir Antinoë, je doute qu'il l'ait achevée. Il commença l'aqueduc d'Athènes, et Antonin-Pie y mit la dernière main; de même il aura jeté les fondemens d'Antinoë, et Alexandre Sévère aura consommé cet ouvrage : vraisemblablement ce fut pour conserver la mémoire de ce fait, que les habitans de cette ville érigèrent la colonne dont je viens de parler, au-dessus de laquelle ils avoient placé la statue de ce dernier empereur.

Sicard, Lett. édif., tom. V, nouvel. édit. p. 155 &c.

Inscrip. Spon. tom. II, p. 171.

Les ouvrages qu'on exécuta par ordre d'Hadrien à Antioche, lui méritent plus d'éloges que la fondation d'Antinoë. Suivant la chronique de cette première ville, « il y fit construire un bain » public, et un aqueduc qui portoit son nom. Le théâtre des » sources de Daphné étoit aussi son ouvrage; et il détourna, au » moyen d'une digue très-solide et qui lui coûta des sommes con- » sidérables, les eaux qui se répandoient dans les ravines nommées » *Agriæes* : cette digue s'opposant au cours rapide des eaux du » fleuve, les repoussoit dans le canal qui se trouvoit auprès du » théâtre, et qui, les conduisant dans Antioche, fournissoit à cette » ville une quantité d'eau très-abondante. Il fit également bâtir le » temple qui étoit aux sources mêmes de Daphné, et d'où sortent » les eaux qui arrosent cet endroit; il éleva, dans le même temple » consacré aux Nymphes, une statue colossale assise et tenant

Malal. Chr. pag. 362.

(z) ΝΕΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ &c. *Lett. édif.* tom. V, pag. 162. Le P. Sicard donne à ces mots une explication peu naturelle.

» l'aigle de Jupiter *(a)*, en actions de grâces de ce qu'il avoit heu-
» reusement terminé l'entreprise étonnante de sa digue; il disposa tout afin que l'eau qui sortoit en jaillissant de la source de » Saramanna, traversât, au moyen d'un canal, le théâtre; et » celle qui venoit du temple des Nymphes fut distribuée en cinq » conduits différens, &c. »

Parmi les villes qu'Hadrien fonda, nous ne pouvons passer sous silence *Ælia Capitolina,* élevée sur les ruines de Jérusalem. Suivant la prédiction de Jésus-Christ [a], cette ville avoit été détruite de fond en comble par Tite [b], et elle n'offroit plus qu'un véritable désert *(b)*, lorsqu'Hadrien résolut de bâtir sur son sol Ælia Capitolina, deux ans avant la révolte des Juifs, arrivée sous Barcochébas, l'an 132, ou au plus tard l'an 134 de l'ère Chrétienne. Après avoir pris Bethéra, dernier asyle des rebelles, Hadrien leur interdit l'entrée de sa nouvelle ville sous peine de mort : il leur en défendit aussi l'approche; « de manière, dit Aris-» ton de Pella, qu'ils ne pouvoient considérer, même de loin, leur » terre natale. » Peuplée par une colonie Romaine, Ælia Capitolina fut alors divisée en sept quartiers; on y construisit deux bains publics, quatre nymphées ou bassins consacrés aux Nymphes, un théâtre [a]. Il consacra, sur la montagne de Sion [b], un temple où Jupiter étoit représenté demi-nu, ayant pour parèdres Minerve et le génie de Rome *(c)*; il plaça ensuite une autre statue de ce dieu à l'endroit de la résurrection de Jésus-Christ, et à celui de son crucifiement une Vénus; par les ordres de ce prince, le lieu de la naissance du Sauveur du monde, à Bethléem, fut changé en un bois sacré d'Adonis *(d)*. C'étoit insulter à-la-fois

[a] *S. Luc, cap. XXI, v. 6.*
[b] *Joseph. Bell. Jud. lib. VII, cap. 3, §. 3.*

Ap. Euseb. Hist. eccles. lib. IV, cap. 4.

[a] *Chronic. Alexand. ed. Ducange, p. 254.*
[b] *Grot. ad Apocal. c. XI, v. 2.*

(a) Πῶλον τȣ̃ διός. Peut-être faut-il lire βῶλον, la foudre.

(b) Eusèbe, L. s. l., et S. Jérome, *in Joel*, tom. III, pag. 1340, prétendent qu'il y avoit encore quelques maisons à Jérusalem. S. Epiphane parle de sept espèces de chaumières, sous le nom de *Synagogues. De ponder. cap. XIV.* Saint Jean-Chrysostome fait aussi mention de quelques restes de cette ville, *adv. Judæos,* tom. I, pag. 434. Mais le témoignage de ces écrivains ne peut infirmer celui de Josèphe, témoin oculaire; et ils ont été très-bien réfutés par Scaliger, *Isagog.* t. III, p. 304, et par Henri de Valois, *ad Eus.* t. IV, pag. 194. Théodoret s'est donc trompé en avançant qu'Hadrien acheva de détruire Jérusalem *(voyez ci-dessus, p. 392)*; erreur commise avant lui par Appien, *in Syr.* t. I, p. 192.

(c) Comme on le voit sur les médailles, avec cette épigraphe : COL. AEL. CAP.

(d) Ab Hadriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis ; in crucis rupe statua

aux Juifs et aux Chrétiens ; et l'on doit respecter la religion même de ses ennemis : l'attaquer par des outrages, c'est la dernière et la plus coupable de toutes les lâchetés. Cependant Hadrien pourroit, en quelque sorte, être excusé à l'égard des Juifs, qui avoient provoqué ses vengeances. Elles firent sur eux une si grande impression, qu'ils ont représenté ce prince comme le plus cruel des vainqueurs : selon eux, les ruisseaux de sang qu'il fit couler, entraînèrent de grosses pierres jusqu'à la mer, éloignée de quatre milles ; les terres furent suffisamment engraissées par les cadavres durant sept années : dans leur liturgie, ils prient encore Dieu de se souvenir du second Nabuchodonosor, qui a détruit quatre cent quatre-vingts synagogues ; enfin, ils prétendent que ce prince fit écorcher, avec un peigne de fer, leur célèbre docteur Akiba, qui avoit aidé de ses conseils Barcochébas *(e)*. Tout cela est sans doute faux ou très-exagéré : mais les conquérans et les autres maîtres de la terre doivent y puiser une leçon salutaire, celle de ne pas donner, par l'abus de la force, le moindre prétexte aux hyperboles ; car les plus étranges ont toujours quelque fondement. D'ailleurs, on mérite la calomnie, lorsqu'on l'accrédite par sa conduite.

De vingt-deux ans que dura le règne d'Hadrien, environ dix-sept furent employés par ce prince en voyages : il vint jusque dans la Britannie, où, pour garantir la partie de cette île soumise aux Romains, des incursions des Calédoniens, plus célèbres alors par leur valeur que par leur poésie, il fit élever une muraille qui s'étendoit l'espace de soixante-quatorze milles, depuis le golfe de Solway ou d'Éden, jusque non loin de l'embouchure du Tyne *(f)*. C'est le dernier de ses ouvrages dont nous rappellerons

ex marmore Veneris à gentibus posita colebatur : existimantibus persecutionis auctoribus, quòd tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent. Bethleem nunc nostram, et augustissimum orbis locum, de quo Psalmista canit, VERITAS DE TERRA ORTA EST, *lucus inumbrabat Thamus ; id est, Adonidis ; et in specu, ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur.* S. Hier. *Epist. XLIX, t. IV, p. 565.*

(e) Misna, pag. 303 ; *Lighfoot. Chron.* tom. II, pag. 144. Paul Orose dit : *Judæos sanè. . . . ultimâ cæde perdomuit.* Lib. VII, cap. 13.

(f). . . Britanniam petiit : in quâ multa correxit, murumque per octoginta millia passuum primus duxit qui Barbaros Romanosque divideret. Spart. *pag. 101-102.* Le calcul de cet auteur n'est qu'approximatif ; et j'adopte celui d'Alexandre Gordon, qui a mesuré les vestiges de cette

le souvenir : il achève de donner une juste idée de ces vastes entreprises. Que d'argent ne lui fallut-il pas ! Cependant il remit aux débiteurs de l'État leur dette, brûla même les obligations de quelques-uns *(g)*, et laissa le trésor public plein de richesses *(h)*. De quels moyens se servit-il donc pour exécuter tant de choses, en si peu de temps ? Hadrien avoit rassemblé et formé une espèce de légion divisée en cohortes et en centuries, entièrement composée d'architectes et d'ouvriers de toute espèce qui l'accompagnoient dans ses voyages *(i)*. Peut-être la nomenclature de tous ses travaux nous seroit encore mieux connue, si l'inscription qui la renfermoit à Athènes, nous fût parvenue; du moins nous auroit-elle appris jusqu'à quel point il mérita cette belle légende gravée sur quelques-unes de ses médailles : *RESTITVTORI ORBIS TERRARVM (k)*.

Pausan. Attic. cap. V.

Élever cette quantité de monumens, en concevoir même l'idée, sans doute est une preuve qu'Hadrien avoit une tête forte et beaucoup de suite dans les idées ; cependant c'étoit un homme bizarre, c'est-à-dire, plein d'inconséquences et de contradictions : sévère et gai, avare et libéral, voluptueux et continent, dissimulé et confiant, cruel et clément ; en un mot, il n'étoit jamais lui-même *(l)* : il avoit plus d'esprit que d'imagination, et moins de

muraille avec une grande exactitude : elle avoit, selon lui, 68 milles et 169 pas Anglois, qu'il estime 73 milles et 959 pas Romains. *Itinerarium septentrionale*, cap. IX, pag. 83. Ce mur avoit été construit par la seconde légion, comme le prouve cette inscription : *IMP. CÆS. TRA. HADRIANO. AVG. LEG. II. AVG. F.*

(g) Infinitam pecuniam quæ fisco debebatur, privatis debitoribus in urbe atque Italiâ, in provinciis verò etiam ex reliquis ingentes summas remisit; syngraphis, in foro divi Trajani, quò magis securitas omnibus roboraretur, incensis. Spart. *pag. 63, 65 et 66.*

(h) Verùm ærarium opulentum reliquit. Eutrop. *lib. VIII, cap. 8.*

(i) Namque ad specimen legionum militarium, fabros, perpendiculatores, architectos, genusque cunctum exstruendorum mænium seu decorandorum in cohortes centuriaverat. Aur. Vict. Epitom. *cap. XIV.*

(k) Il est qualifié de *RESTITVTOR* sur les médailles de dix-sept provinces, et sur celles des villes d'Alexandrie et de Nicomédie; une autre porte, *FELIX TEMPORVM REPARATIO*; et une, inédite, du cabinet de M. Gossellin, *ITALIA FELIX.* En effet l'univers et sur-tout l'Italie furent assez heureux sous son règne; et, pour cette fois, la flatterie ne fut pas mensongère.

(l) Spartian. pag. 145. Aurélius-Victor a bien tracé son portrait : *Varius, multiplex, multiformis, ad vitia atque virtutes quasi arbiter genitus, impetum mentis quodam artificio regens, ingenium invidum, triste, lascivum, et ad ostentationem suî insolens callidè tegebat, continentiam, facilitatem, clementiam sibi simulans, contraque dissimulans ardorem gloriæ quo flagrabat.* Epitom. *cap. XIV.* Eutrope l'a trop flatté, *lib. VIII, cap. 8*; mais il ne faut pas chercher dans cet abréviateur la vérité des caractères.

jugement que de mémoire ; la sienne étoit prodigieuse. « Il dic- *Vit. Hadrian. pag. 188.*
» toit lui-même ses harangues, dit Spartien, et répondoit à tout.
» On a conservé plusieurs de ses bons mots ; car il étoit assez
» porté à la raillerie. On sait qu'ayant renvoyé un vieillard à
» cheveux blancs, et celui-ci étant revenu lui faire la même
» demande après avoir teint ses cheveux, Hadrien lui dit : J'ai
» déjà refusé cette grâce à votre père *(m)*. Il savoit si bien, sans
» le secours de personne, les noms d'un grand nombre de citoyens,
» qu'il lui suffisoit de les avoir entendu prononcer tous ensemble
» une fois, pour qu'il relevât les nomenclateurs eux-mêmes, lors-
» qu'ils se trompoient. Il nommoit tous les vétérans congédiés en
» différens temps. Il rendoit sur-le-champ un compte exact des
» livres qu'il avoit lus, et souvent de ceux qui étoient les moins
» connus. Dans le même temps il écrivoit, il dictoit, il écoutoit,
» il conversoit avec ses amis. Il étoit tellement au fait de l'état du
» trésor public, qu'aucun père de famille ne connoissoit aussi bien
» ses propres affaires. » Suivant le même écrivain, Hadrien mettoit *Spart. L. s. l.*
trop d'aigreur dans la dispute; il étoit aussi prompt à attaquer qu'à se défendre, soit par le raisonnement, soit par une plaisanterie et des sarcasmes, répliquant vers pour vers, mot pour mot avec tant de justesse, qu'il sembloit avoir médité ses réponses *(n)*. En falloit-il davantage pour le rendre présomptueux, et insupportable aux savans et aux artistes les plus distingués, dont il cherchoit continuellement à se moquer, et qu'il vouloit toujours opprimer *(o)* ? Il entroit en lice avec eux, et publioit la critique qu'il faisoit de leurs écrits. *Id. pag. 150.* Il n'eut pas honte de répandre d'infames libelles contre *Id. pag. 147.* Héliodore, un de ceux qui paroissoient avoir le plus de faveur auprès de lui. On a vu plus haut ce qui causa la mort de l'architecte Apollodore. Le jurisconsulte Celse n'eut pas un meilleur sort. Tatien, qui avoit été son tuteur, fut banni, et ne conserva la vie qu'avec peine *(p)*. *Dio Cass. Exc. lib. LXIX, §. 2.* Ces fureurs de la jalousie, dont l'orgueil aiguise les

(m) Vit. Hadrian. pag. 187. Ausone, *lib. 1, epig. 17*, attribue à la courtisane Laïs ce mot, qui me paroît bien plus piquant dans sa bouche.

(n) Acer nimis ad lacessendum pariter et respondendum seriis, joco, maledictis, referre carmen carmini, dictum dictui, prorsus ut meditatum crederes adversùs omnia. Aur. Vict. Epitom. *cap. XIV.*

(o) Tamen professores omnium artium semper ut doctior risit, contempsit, obtrivit. Vit. Spartian. *pag. 149.*

(p) Ibid. §. 1. Il y est appelé Attianus, *Not. Reimar.*

poignards, et ce despotisme d'opinion qui rend cruel l'homme puissant, finirent ainsi par flétrir la gloire d'Hadrien, lui qui, en montant sur le trône, avoit dit cette belle parole, en parlant de son ennemi capital : *Evasisti*, « Tu es sauvé » *(q)*. Un pareil changement auroit-il donc été l'effet de l'amour-propre ? Si le sien eût mieux connu ses véritables intérêts, il l'auroit convaincu qu'un prince doit être le protecteur et non le rival des gens de lettres ; qu'au lieu d'embrasser tous les genres, il valoit mieux en choisir un analogue à sa dignité ; enfin, que des prétentions ne sont jamais des titres : celles d'Hadrien alloient jusqu'au ridicule; il s'efforçoit de passer tout-à-la-fois pour philosophe, géomètre, astrologue, médecin, jurisconsulte, orateur, critique, rhéteur, grammairien, poëte, musicien, peintre, statuaire, architecte, &c. *(r)*. En vérité, on seroit presque tenté de lui appliquer en entier l'épigramme si connue de Rousseau, qui finit en ces termes :

Chrysologue est tout, et n'est rien.

Marc-Aurèle, en parlant de lui-même, semble avoir voulu peindre par opposition Hadrien ; du moins fait-il des allusions sensibles au caractère de ce prince. Il se représente sans jalousie, avouant la supériorité des autres, soit en éloquence, soit en philosophie, soit dans la connoissance des lois. Il dit avoir appris de Sextus à être savant sans ostentation ; de Diognète, à mépriser les études frivoles, et à n'ajouter aucune foi aux magiciens et aux imposteurs de toute espèce ; de Rusticus, à ne point imiter les sophistes et à dédaigner l'art de la déclamation oratoire. Il remercie les dieux de n'être passionné ni pour la rhétorique ni pour la poésie, et, avec le goût de la philosophie, de n'avoir pas perdu son temps à lire toute sorte d'auteurs, à étudier la logique ou la physique. Il loue encore Marc-Antonin de n'avoir point été sophiste, de s'être garanti de la passion des bâtimens *(s)*, et de

Marc. Anton. de Vit. suâ, c. 1, §. 6, 7, 8, 9 10 &c.

(q) Spartian. p. 160. Thémistius attribue à Trajan cette parole, qu'il rend en ces termes : Θάρσει, ὦ βέλτιστε· σὺ γὰρ ἕξεις χαλεπὸν ἐχθρὸν ἐκ τῆς σήμερον. *Orat. VIII, pag. 110.* C'est traduire en rhéteur.

(r) Atheniensium studia moresque hausit ; peritus non sermone tantùm, sed et cæteris disciplinis, canendi, psallendi, medendique scientiâ, musicus, geometra, pictor, fictorque ex ære vel marmore proximè Polycletos et Euphranoras. Aur. Vict. Epitom. *cap. XIII.*

(s) Cependant il fit rebâtir, à Rome, le Græcostade, réparer l'amphithéâtre, le

celle des beaux esclaves. Tous ces traits me paroissent lancés indirectement contre Hadrien, sur lequel Marc-Aurèle affecte d'ailleurs de garder le silence. Quoique Marc-Antonin eût élevé à Putéole ou Pouzzole un temple en l'honneur d'Hadrien son prédécesseur, cependant il n'étoit guère attaché à la mémoire de ce prince; du moins si on en peut juger par l'apologie que S. Justin lui présenta, dans laquelle il parle sans ménagement d'Antinoüs et de son culte *(t)*. L'empereur Julien, qui avoit tant de rapport avec ce même Hadrien *(v)*, ne l'épargne pas dans sa satire des Césars, s'exprimant sur son compte de la manière suivante : « Après Trajan, vint un homme fier, à barbe longue » et vénérable. Il se piquoit, entre autres choses, de musique; » il regardoit le ciel à toute heure, et s'agitoit beaucoup pour » connoître des mystères impénétrables *(x)*. Que pensez-vous » de ce sophiste, dit Silène, en le voyant? Cherche-t-il ici » Antinoüs? Qu'on lui apprenne que ce jeune favori n'est point » parmi nous, &c. » On s'attend à ce dernier trait : mais Julien auroit dû être plus équitable envers Hadrien, ne fût-ce que pour justifier ses propres goûts. Peut-être étoit-il aussi jaloux de ce prince qu'ennemi de Constantin, objet principal de sa satire, moins ingénieuse qu'indécente, sur-tout dans la bouche d'un empereur.

Julian. Cæsar. in op. ed. Petav. t. II, p. 11-12.

L'amour d'Hadrien pour les lettres et les arts étoit sincère, et

temple d'Agrippa, le pont Sublice, le phare de Gaïette, le port de Terracine, les bains d'Ostie, les aqueducs d'Antium, &c. *Jul. Capitol. Vit. Anton.* pag. 266. Ce fut par son ordre qu'on éleva ce magnifique temple périptère et décastyle, à Héliopolis du Liban, lequel fait encore l'admiration des voyageurs. Parmi plusieurs ouvrages qu'il fit exécuter dans les villes d'Asie, on doit aussi remarquer le pavé d'Antioche, composé de pierres de granit qu'on y avoit transportées de la Thébaïde. *Malal. Chron.* pag. 367.

(t) S. Justin. Apolog. pag. 43. Hégésippe, qui écrivoit à la fin du règne d'Hadrien, ou au commencement de celui de Marc-Antonin, s'exprimoit en ces termes, suivant la version de Saint-Jerome : *Tumulos mortuis templaque fecerunt, sicut usque hodie videmus : e quibus Antinoüs servus Hadriani Cæsaris, cui et gymnicus Agon exercetur.* Script. eccles. *tom. V, pag. 110.* Mais Antonin se respectoit trop lui-même pour laisser paroître en public ses véritables sentimens contre son prédécesseur : *His quos Adrianus damnaverat, in senatu indulgentias petiit, dicens, etiam ipsum Adrianum hoc fuisse facturum.* Jul. Capitolin. *pag. 259.* Paroles pleines de noblesse et de générosité.

(v) On a vû que celui-ci étoit surnommé *Græculus;* de même on traitoit Julien de *Litterio-Græcus.* Amm. Marcel. *lib. XVII, cap. 11.*

(x) Hadrien, pour connoître l'avenir, immola son favori Antinoüs. Julien est accusé d'avoir fait périr, par un semblable motif, quantité de jeunes gens. *Theodoret. Hist. ecclesiast.* lib. III, cap. 26 et 27.

il n'épargna rien pour les encourager : c'est une justice qu'on doit lui rendre, malgré tous ses caprices et les excès coupables de son amour-propre. On a remarqué avec raison qu'après sa mort, la décadence de la littérature à Rome fut très-rapide. Peut-être néanmoins y contribua-t-il lui-même de son vivant, ou la prépara-t-il par une sorte de prédilection pour la langue Grecque, qui régna en Orient et de toute part jusqu'au IV.e siècle *(y)*. Cette langue, regardée comme celle des gens de lettres de quelque nation qu'ils fussent, étoit devenue presque vulgaire dans toute l'Italie ; et les empereurs Romains, pour la plupart étrangers, l'introduisirent au barreau, dans le sénat même. Marc-Aurèle, qui n'avoit pas les talens de Cicéron, ne put ou ne voulut rendre qu'en grec ses pensées philosophiques. On voit encore, par la quantité de noms Latins insérés dans la nomenclature des écrivains Grecs du II.e siècle, combien la littérature Romaine perdit d'hommes capables de la cultiver ; et l'on ne doit plus être étonné qu'à cette époque la langue Latine fût déjà très-altérée.

Tiraboschi Istor. letter. lib. III, cap. 2.

Dio Cass. l. LVII, c. 15; l. LX, 3. & c.

Muret Orat. XVII, tom. I, pag. 402.

Hadrien réunit les gens de lettres et les artistes dans une espèce d'académie qu'il avoit appelée *Atheneum (z)* : mais cet établissement n'eut pas tout le succès qu'il en attendoit. Malgré cela, il seroit peut-être parvenu à faire refleurir les arts, et à créer une nouvelle école, si son goût eût été plus sain et moins bizarre. Il fit un mélange du style Égyptien avec le style Grec, et chercha à conserver l'Étrusque ; ou plutôt il ôta à tous leur caractère original et distinctif. Sans doute qu'il existe de beaux monumens de ce siècle ;

(y) C'est dans ce siècle que les princes de la race des Sassanides cherchèrent à étouffer dans l'Asie la langue d'Homère, en faisant brûler les livres Grecs. *Mos. Choren. Hist. Armen.* lib. III, cap. 54. Les Perses ne se servoient plus alors que de l'alphabet Syriaque. *S. Epiphan. de Hæresib.* lib. II, cap. 12. Cette dernière langue avoit commencé à se répandre dans le siècle d'Hadrien par les écrits de Bardesane, qui l'avoit perfectionnée. *Euseb. Hist. ecclesiast.* lib. IV, cap. 30. Enfin la langue Grecque cessa entièrement d'être dominante en Asie sous Justinien, lorsque le khalife Valid défendit de s'en servir dans les registres publics, et y substitua l'arabe. *Theoph. Chronograph.* pag. 314.

(z) *Aurel. Vict. de Cæsar.* cap. XIV; *Dio, Exc.* lib. LXXIII, §. 17. Les poëtes et les rhéteurs s'assembloient encore dans ce lieu au temps des Gordiens, qui se plaisoient à les écouter. *Capitol. Vit. Gord.* tom. II, pag. 77. Cependant on n'abandonna pas entièrement les portiques du temple de la Paix, où Vespasien avoit formé un pareil établissement, qui étoit encore fréquenté sous le règne de Dioclétien. *Trebel. Pollion. Vit. trig. Tyran.* pag. 340.

mais

mais on s'aperçoit qu'on y a moins imité la nature, que copié les anciens artistes. Au reste, la durée de cette espèce d'école fut très-courte ; à peine arriva-t-elle jusqu'à la troisième génération, et elle disparut sous Commode et ses successeurs. Un pareil établissement ne pouvoit subsister long-temps avec ce défaut de talens et cette pénurie d'idées qui naissent de l'épuisement, de la lassitude et de la satiété. Vainement les princes puissans ont cherché à y remédier, et à ressusciter pour ainsi dire l'esprit humain ; il fut toujours plus aisé d'étouffer le génie, d'éteindre l'amour des lettres et des arts, que de les ranimer. *Sic ingenia studiaque oppresseris faciliùs quàm revocaveris.*

Winkelmann. Hist. de l'Art, lib. VI, cap. 7.

Tacit. Vit. Agricol. c. III.



TABLE

Des HOMMES CÉLÈBRES dans les Lettres et les Arts au siècle d'HADRIEN, le second de l'ère Chrétienne.

CETTE Table a été rédigée pour présenter un tableau exact de tous ceux qui se sont distingués dans la carrière des sciences et des lettres, et pour suppléer en quelque sorte aux détails que j'ai été forcé de supprimer dans la dissertation précédente. Chaque homme y est placé au temps où il florissoit, seule règle qu'on puisse suivre faute de témoignage suffisant sur les naissances et les morts. Jamais l'ordre chronologique n'est interverti dans ma Table; et rien n'y a été avancé sans preuves, ou du moins sans de grandes probabilités, sur-tout lorsque j'ai cru devoir m'écarter de l'opinion commune. Les Romains, nés, pour la plupart, en différentes villes d'Italie, sont seulement désignés par leur prénom, et les autres par leur patrie, quand elle nous est connue. Deux astérisques marquent les écrivains qui nous ont laissé des ouvrages considérables ou entiers; une astérisque désigne ceux dont il ne nous reste que d'assez longs fragmens ou quelques pièces de vers; enfin une croix indique le petit nombre d'auteurs dont les bibliothèques recèlent encore des écrits inédits.

L'an 854 de la fondation de Rome, 101 ans depuis J. C. la IV.e de Trajan.

Ulpius Trajan, historien.
** Théodore de Tripolis en Syrie, mathématicien.
** Menelaüs d'Alexandrie, mathématicien et astronome.
Nicète de Smyrne, rhéteur.
** Épictète d'Hiérapole en Phrygie, philosophe Stoïcien.
** Dion-Chrysostome de Pruse, rhéteur.
* Rufus d'Ephèse, médecin et poëte.
Passienus-Paulus, grammairien Latin et poëte élégiaque.
Juste de Tibériade, historien.
** Sextus-Jul. Frontin, strategmatique et architecte.
C. Fannius, historien Latin.
Calpurnius-Pison, écrivain érotique Latin.
Annianus, poëte Latin.
Isée d'Apamée, rhéteur.
** Aristide-Quintilien, . . . }
** Bacchius, ... } musiciens techniques.
** Alipius, ... }
Pollion d'Alexandrie, grammairien biographe.
Velius-Longus, grammairien Latin.
* Héliodore, médecin anatomiste.
Pompeius-Saturninus, rhéteur et poëte Latin.
Suras, philosophe Stoïcien.
** C. Plinius-Secundus, grammairien et rhéteur Latin.

Agathobule, philosophe Cynique.
** Soranus l'ancien d'Ephèse, médecin anatomiste, de l'école d'Alexandrie.
Mœragène, biographe.
Sosiclès de Coronée, poëte.
* Œnomaüs de Gadare, philosophe Cynique.
** Plutarque de Chéronée, historien et philosophe.
* Polycarpe de Smyrne, auteur Chrétien.
L. Jul. Vestinius, grammairien Latin.
Basilide d'Alexandrie, hérésiarque gnostique.
Erucius-Clarus, grammairien Latin.
Valentin de Phrébonis en Égypte, philosophe Platonicien et sectaire gnostique.
Criton de Crète, médecin pharmacien.
** Ignace de Syrie, martyr, philosophe Chrétien.
Akiba, rabin et philosophe cabalistique.
* Archigène d'Apamée, médecin éclectique et anatomiste.
* Secundus d'Athènes, philosophe Pythagoricien.
Caninius-Celer, grammairien.
Papias d'Hiérapole, philosophe Chrétien.
Valerius-Probus, grammairien Latin.
** Apollodore de Damas, architecte et mécanicien.
Ptolémée-Chennus d'Alexandrie, grammairien.
Scopélien de Smyrne, rhéteur.
Terentius-Scaurus, grammairien Latin.
Victor-Voconius, poëte Latin.
Timocrate d'Héraclée, rhéteur.
T. Castricius, rhéteur Latin.
** Théon de Smyrne, mathématicien, de l'école d'Alexandrie.
* Pamphile d'Alexandrie, grammairien et botaniste.
* Ælius Hadrien, grammairien, poëte, rhéteur, &c. 117 de J. C. règne d'Hadr.
Lollien d'Éphèse, rhéteur.
** Suétone-Tranquille, historien et grammairien.
Euphrate de Tyr, philosophe.
Diogénien d'Héraclée, grammairien lexicographe.
Héliodore de Syrie, rhéteur et philosophe.
* Favorin d'Arélate, rhéteur et philosophe académicien.
* Dorothée d'Ascalon, grammairien.
Gabius-Bassus, grammairien Latin.
Denys de Milet, dit *l'Atticiste*, rhéteur.
* Antyllus de Thasos, médecin anatomiste.
Sextus-Cœcilius, jurisconsulte.
Démonax de Cypre, philosophe Cynique.

** Annæus-Florus, historien, grammairien et poëte.
** Polémon de Laodicée sur le Lycus, rhéteur.
Céphalæon, historien.
Munatius de Tralles, grammairien.
Marcion de Sinope, hérésiarque.
Lucius de Patras, mythologiste et écrivain érotique.
** Alcinoüs, philosophe Platonicien.
Quadratus d'Athènes, philosophe, apologiste de la Religion.
Démétrien ou Dextrianus, architecte.
Quintus, médecin anatomiste.
Héracléon, sectaire gnostique.
* Oneste de Byzance, poëte épigrammatiste.
* Salvius-Julianus, . . .
* Juventius-Celse, . . . } jurisconsultes.
* Nératius - Priscus, . .
* Domitius-Labéon, . .
Pancrace d'Alexandrie, poëte.
Isidore d'Alexandrie, sectaire gnostique.
Ælianus-Meccius, médecin anatomiste.
** Arrien de Nicomédie, historien et philosophe Stoïcien.
** Aquila de Sinope, métaphraste de la Bible.
* Mésomède de Crète, poëte lyrique.
Paul de Tyr, rhéteur.
Aristide d'Athènes, philosophe, apologiste de la Religion.
* Philon de Byblos, historien pseudo-métaphraste.
* Javolenus-Priscus, jurisconsulte.
Satyrus de Pergame, médecin anatomiste.
Théagène de Cnide, grammairien.
Ptolémée d'Égypte, sectaire gnostique.
Jason d'Argos, grammairien et historien.
** Apollonius-Dyscolus d'Alexandrie, . . . } grammairiens techniques.
* Nicanor-le-Stigmatique d'Alexandrie, . .
** Alexandre-Numénius, rhéteur et grammairien.
Nicon de Pergame, mathématicien et architecte, père de Galien.
Agrippa-Castor, grammairien et philosophe Chrétien.
Artémidore-Capiton, médecin, éditeur d'Hippocrate.
† Orion d'Alexandrie, grammairien étymologiste.
** Ælien, tacticien.
Antonius-Julianus, rhéteur Latin.
Apollonius de Cypre, médecin méthodiste.
Siméon, ... } rabins et philosophes cabalistiques.
Nathan, ...

Éphicien, philosophe Stoïcien et médecin.
* Phlégon de Tralles, grammairien et chronographe.
Dioscoride le jeune d'Alexandrie, médecin, éditeur d'Hippocrate.
Ariston de Pella, philosophe et apologiste de la Religion.
Zénobius, grammairien et métaphraste Grec.
Hermogène de Smyrne, médecin pharmacien.
Chrestus de Byzance, rhéteur.
M. Antonin-Pie, rhéteur. 136 de J. C. règne d'Antonin-Pie.
** Justin de Néapole en Syrie, philosophe et apologiste de la Religion.
Marc de Byzance, rhéteur et philosophe Épicurien.
* Hégésippe de Judée, philosophe, historien et apologiste de la Religion.
Aristocle de Pergame, rhéteur.
** Artémidore de Daldia en Lydie, philosophe oneirocritique.
* Sext.-Cæcilius-Africanus, jurisconsulte.
* Calpurnius-Flaccus, rhéteur Latin.
* Démétrius d'Alexandrie, rhéteur et philosophe Péripatéticien.
** Gaudentius, musicien technique.
* Sextus-Pomponius, jurisconsulte.
Æl. Denys d'Halicarnasse, musicien et grammairien lexicographe.
Sextus de Chéronée, philosophe Stoïcien, maître de Marc-Aurèle.
* Gajus, jurisconsulte.
Nigrinus, philosophe Platonicien.
** Dionysius Cato, écrivain gnomique.
Amyntien, historien.
Maxalas, graveur.
* Lamprias de Chéronée, fils de Plutarque, philosophe Péripatéticien.
Cornelius-Fronton, orateur et grammairien Latin.
Nicostrate de Macédoine, rhéteur.
** Callistrate, sophiste.
† Lollius-Urbicius, tacticien.
Agathocle, philosophe Péripatéticien.
Æschrion de Pergame, médecin empirique.
Herminus, ... } philosophes Péripatéticiens.
Eudème, ... }
Hermippe de Béryte, grammairien et historien.
** Appien d'Alexandrie, historien.
Magnus de Philadelphie, médecin éclectique.
** Nicomaque de Gérasa, mathématicien et musicien technique.
Euphorion, grammairien et polygraphe, .. } maîtres de Marc-Aurèle.
Trosius-Aper, grammairien Latin, ... }
Pollion, grammairien Latin., ... }
Eutychius-Proculus de Sicca, grammairien, . }

Andron, musicien et géomètre, ... } maîtres de Marc-Aurèle.
Diognète, philosophe, grammairien, ...
* Volusianus-Metianus, jurisconsulte, ...

Numésien de Corinthe, médecin anatomiste.
** Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, historien Latin.
Junius-Rusticus, philosophe Stoïcien.
** Aspasius, Péripatéticien et commentateur d'Aristote.
Lycus, médecin anatomiste.
Telèphe de Pergame, grammairien, historien et biographe.
Cl. Maxime, . . . } philosophes Stoïciens.
Cinna-Catullus, .
Pelops, médecin anatomiste, maître de Galien.
Alexandre de Cotys en Phrygie, rhéteur et grammairien, maître d'Aristide.
** Héphæstion d'Alexandrie, grammairien technique.
Alexandre de Damas, philosophe Platonicien.
** Antonin-Liberalis, mythologiste.
Apollonius de Chalcis en Syrie, philosophe Platonicien, maître de Marc-Aurèle.
Varus de Perges, sophiste.
Basilide de Scythopolis, philosophe.
Apollonius d'Athènes, philosophe Stoïcien et rhéteur.
† Damnaste, médecin diététique.
Hélius-Mélissus, grammairien Latin.
** Hermès, Pseudo-Trismegiste, philosophe Platonicien.
* Marcellus de Sida en Pamphilie, poëte et médecin botaniste.
** Aulu-Gelle, grammairien Latin.
Cléodème, philosophe Péripatéticien.
Ion, philosophe Platonicien.
Hermon de Crète, philosophe Epicurien et lexicographe.
Crescens de Mégalopolis, philosophe Cynique.
* Terentius-Clemens, . } jurisconsultes.
Aburnus-Valens, . .
Vinidius-Verus, . . .
Salvius-Valens, ...
* Ulpius-Marcellus., .
* Junius-Mauricianus, .
Cl. Saturninus, ...
** Cl. Galien de Pergame, philosophe et médecin.
Taurus de Béryte, philosophe Platonicien.
** Flavius-Avianus, fabuliste Latin.
Julius-Paulus, poëte Latin.

* T. Cl. Atticus de Marathon, philosophe et rhéteur.
* Marcellus, poëte.
Hermocrate de Rhodes, poëte lyrique.
** Æl. Aristide d'Adrianopolis en Mysie, rhéteur.
Julien d'Alexandrie, médecin.
Glaucus, . . } médecins, disciples de Galien.
Eugénien, . . }
Hiéron, . . }
Pynitus de Crète, philosophe Chrétien.
** Æl. Hérodien d'Alexandrie, dit *le Technique*, grammairien.
Ptolémée de Naucrate, rhéteur.
** Apulée de Madaure, philosophe Platonicien, rhéteur et grammairien Latin.
Héraclide de Lycie, sophiste.
** Marc-Aurèle, philosophe Stoïcien. 161 de J. C. règne de Marc-Aurèle.
Marin de Tyr, géographe.
Alexandre de Séleucie, rhéteur et philosophe Platonicien.
** Hermogène de Tarse, rhéteur technique.
** Polyen de Macédoine, strategmatique et historien.
Péregrin de Parium dans le Pont, philosophe Cynique.
* Albinus, philosophe Platonicien.
Philagre de Cilicie, rhéteur.
* Denys de Corinthe, auteur Chrétien.
** Ælien de Préneste, polygraphe, naturaliste et philosophe.
Abercius d'Hiérapole, philosophe et apologiste de la Religion.
* Atticus, philosophe Platonicien.
Claude Apollinaire d'Hiérapole, apologiste de la Religion.
* Meliton de Sardes, philosophe et apologiste de la Religion.
Crantor, affranchi de Marc-Aurèle, chronographe.
** Athénagore d'Athènes, philosophe et apologiste de la Religion.
Crépérius-Calpurnianus de Pompeia, historien.
Callimorphe, médecin et historien.
Démétrius de Sagalasse, historien.
Hermogène, philosophe Stoïcien et Chrétien hérésiarque.
* Numénius d'Apamée, philosophe Platonicien.
** Théophile d'Antioche, philosophe et apologiste de la Religion.
* Celse, philosophe Épicurien.
** Cléomède, astronome, mathématicien.
Montanus d'Ardaban en Mysie, hérésiarque rigoriste.
** Tatien d'Assyrie, philosophe et apologiste de la Religion.
Pollion-Valérius d'Alexandrie, grammairien Latin.

Ætion, peintre.
** Théodotion d'Éphèse, métaphraste de la Bible.
** Irénée de Smyrne, philosophe et apologiste de la Religion.
Hippias, architecte mécanicien.
* Palladius, médecin, commentateur d'Hippocrate.
** Lucien de Samosate, grammairien et philosophe satirique.
* Papirius-Justus, jurisconsulte.
Sotéridas, médecin.
** Hermias, philosophe et apologiste de la Religion.
Capella-Antistius, grammairien Latin.
Alexandre-Péloplaton de Séleucie en Cilicie, rhéteur.
** Hypsiclès d'Alexandrie, mathématicien et astronome.
** Pausanias de Césarée en Cappadoce, grammairien et géographe.
Tatien dit *le Singe,* rhéteur, grammairien Latin et agrographe.
Sulpitius-Apollinaire, grammairien Latin.
* Iamblique de Syrie, écrivain érotique.
Chryséros, chronographe.
Philippe de Gortyne, ...
Musanus, ...
Modestus, ...
Sérapion d'Antioche, . . . — auteurs Chrétiens.
Héraclius, ...
Maxime, ...
Zénothémis, grammairien et philosophe Stoïcien.
** Cl. Ptolémée de Peluse, astronome, géographe et musicien technique.
Q. Cerbidius Scævola, jurisconsulte.
Antiochus d'Æges en Cilicie, rhéteur.
180 de J. C. règne de Commode. * Bardesane d'Édesse, poëte Syrien, philosophe Chrétien et hérésiarque.
** Phrynicus d'Arrhabe, rhéteur et grammairien lexicographe.
Atteius-Sanctus, grammairien et rhéteur Latin.
Rufus de Périnthe, rhéteur.
* Adrien de Tyr, philosophe et rhéteur.
Miltiade, rhéteur Chrétien, apologiste de la Religion.
Jeheuda, rabin et philosophe Juif.
Damophile de Bithynie, philosophe, grammairien.
Pantenus de Sicile, philosophe Chrétien de l'école d'Alexandrie.
Apollonius, sénateur Romain, martyr, 1.er écrivain Chrétien en latin.
** Maxime de Tyr, philosophe Platonicien.
** Julius-Pollux de Naucrate, grammairien lexicographe.
Proclus de Naucrate, rhéteur.
* Nicagore d'Athènes, rhéteur et poëte.
Damianus d'Éphèse, rhéteur.

Théodote

Théodote de Byzance, hérésiarque.
Théophile de Césarée, philosophe Chrétien.
** Sextus-Empiricus, philosophe Pyrrhonien.
Œnomarque d'Andros, rhéteur.
* Lucillius, poëte épigrammatiste.
* Taruntenus-Paternus, jurisconsulte.
Artémon-Magnes, grammairien.
Nicomède de Pergame, rhéteur.
Sextus-Quintilius-Gordianus, . } agrographes.
Sextus-Quintus-Maxime, ... }
Hippodrome de Larisse, rhéteur.
** Rutilius-Palladius, agrographe Latin. 193 de J. C. règne de Pertinax, et sept années de celui de Sévère.
* Straton de Sardes, poëte épigrammatiste.
** T. Flav. Clément d'Alexandrie, grammairien et philosophe Chrétien.
Philiscus d'Alexandrie, sophiste.
Julie, femme de Sévère, philosophe.
** Mœris l'Atticiste, grammairien lexicographe.
* Glaucus d'Athènes, poëte épigrammatiste.
Harmonius d'Édesse, sectaire et hymnographe.
Antipater d'Hiérapole, rhéteur.
Athénogène, hymnographe.
** Q. Sept. Fl. Tertullien de Carthage, apologiste de la Religion.
Phœnix de Thessalie, . . . } rhéteurs.
Apollonius d'Athènes, . . . }
** Nonnus-Marcellus, grammairien Latin.
Hermocrate de Phocée, rhéteur.
† Adraste, Péripatéticien, commentateur d'Aristote, et musicien technique.
Appion, . . . }
Sextus, ... } auteurs Chrétiens.
Brabianus, . }
Judas, ... }
Évodien de Smyrne, rhéteur.
* Nicarque de Samos, poëte épigrammatiste.
** Flavien-Philostrate de Lemnos, biographe et sophiste.
Nestor de Laranda en Lycie, poëte épigrammatiste et épique.
** Agathémère, géographe.
Athénodore d'Ænium, rhéteur.
** Alexandre d'Aphrodisie, médecin et philosophe Péripatéticien.
* Polycrate d'Éphèse, philosophe Chrétien.
** Symmaque de Judée, métaphraste de la Bible.
* Æmilius-Papinianus, jurisconsulte, maître d'Ulpien.
** Q. Sevenus-Samonicus, poëte Latin et médecin.

OBSERVATIONS SUR ZOSIME.

Par G.-E.-J. GUILHEM DE SAINTE-CROIX.

Lues à l'Académie, le 1.er mai 1792.

Lucian. Quom. scrib. hist. §. 20. Herodian. Proœm. &c.

LA flatterie naît de la crainte et de l'espérance; et la satire, de la haine et du désespoir : c'est pourquoi l'on trouve si peu d'historiens impartiaux sous un gouvernement despotique. Plus le joug des empereurs Romains s'appesantit, moins la vérité eut de fidèles interprètes. La perte de la liberté réveilla l'imposture ; la ruine du paganisme appela la vengeance ; et l'histoire fut livrée à des sophistes passionnés, ou à de vains déclamateurs.

[a] *Inscript. ap. Chandler, p. 2, n.° XXXV.*
[b] *Bibl. cod. CXXXII.*

Dexippe d'Athènes, qui avoit commandé les armées avec gloire, [a] acquit aussi beaucoup de célébrité par l'histoire qu'il avoit composée. Photius [b] ne craint pas de l'appeler un autre Thucydide. L'ouvrage de Dexippe commençoit à la mort d'Alexandre, et finissoit à l'avénement de Claude à l'empire. Eunapius de Sardes continua cet ouvrage jusqu'au règne d'Honorius et d'Arcadius, fils de Théodose, en 395 de J. C. Ce dernier écrivain, païen zélé, fit une censure amère de Constantin, et donna les plus grands éloges à Julien : plein d'animosité contre les Chrétiens, il les accabla tellement d'injures, qu'en étant lui-même honteux, il retrancha une partie de son histoire dans une seconde édition. Olympiodore de Thèbes, poëte et sophiste de profession *(a)*, composa, en vingt-deux livres, la suite de cette histoire, qui se terminoit à l'époque où Valentinien III fut déclaré empereur, en 425. Cette suite consistoit en mémoires assez indigestes *(b)*, dont l'impartialité ne faisoit pas le mérite, l'auteur s'étant permis

Phot. cod. LXXVII.

(a) Pour être reconnu tel et prendre cette qualité, il falloit avoir le droit de porter le manteau philosophique. Voici l'usage, à cet égard, qu'on pratiquoit du temps de ce sophiste à Athènes. Le récipiendaire se rendoit aux bains publics, au milieu de tous les étudians ou membres de l'école de cette ville. Les uns vouloient l'empêcher de se baigner, en criant, Στά, στά. οὐ λούει· d'autres l'y invitoient : si ceux-ci l'emportoient, il entroit dans le bain; à la sortie duquel, il se revêtoit du manteau, et donnoit un festin aux *acromites* ou principaux de cette école. C'est ce qui arriva à Olympiodore. *Phot. Bibl.* cod. LXXX, p. 189.

(b) Ὕλην δὲ αὐτὸς ἱστορίας ταῦτα καλῶν. *Phot. ibid.* p. 177.

beaucoup de calomnies, principalement sur le compte de Séréna, femme de Stilicon et nièce de Théodose-le-Grand.

Zosime, dont nous ignorons la patrie, et qui, avant d'être comte, avoit été avocat du fisc à Constantinople, forma le projet d'écrire l'histoire d'après les écrivains que je viens de nommer. Il abrégea leur récit, et se proposa de le continuer jusqu'à la fin du v.[e] siècle. Cependant il poussa plus loin sa carrière, puisque Évagre, s'adressant à lui, dit: « Vous n'écrivez ni la vérité, ni ce » que vous avez ouï dire, ayant vécu long-temps après, sous Arca- » dius et Honorius, où se termine votre histoire. » Zosime parle de l'abolition du chrysargyre *(c)*; bienfait qui mérita à Anastase la reconnoissance publique. Saint Sabas, la lui témoignant au temps du concile de Sidon, ajoute que l'empire étoit soulagé de cette taxe depuis treize ans *(d)*. Or la tenue de ce concile ou synode étant de l'an 512 *(e)*, Zosime n'a pu écrire son histoire qu'au commencement du VI.[e] siècle, et non dans le V.[e], comme on le pense communément. Les occupations de cet écrivain, ou d'autres raisons qui ne nous sont pas connues, l'empêchèrent sans doute de remplir son plan en entier *(f)*. Dans ce que nous avons de lui, il a suivi sur-tout Eunapius; et ce n'est qu'au XII.[e] chapitre de

Evag. Hist. eccles. lib. III, c. 41.

(c) Lib. II, c. 38. Cette taxe étoit aussi immorale qu'onéreuse. Non-seulement elle étoit imposée aux honnêtes citoyens, mais encore aux plus viles courtisanes et aux gens les plus infames. Καὶ πρός γε, ταῖς ἡταιρηκόσι καὶ μὴ μόνον, τὴν φύσιν ἀλλὰ καὶ τὸ πολίτευμα καθυβρίζουσιν. *Evag. Hist. ecclesiast.* lib. III, cap. 39. Elle pesoit aussi sur les ânes et les chiens : les mendians même n'en étoient pas exempts; c'étoit une calamité générale : Ὀδυρμὸς πανταχοῦ. *Zonar.* lib. XIV, p. 54. Constantin n'avoit pas imaginé cette espèce de capitation annuelle, comme l'avance Zosime; elle étoit établie avant ce prince, qui en remit le paiement de quatre en quatre ans. *Evagr.* lib. III, c. 11. Anastase en fit brûler tous les registres. *Zonar. l. s. l.* Au reste, il paroît que le desir d'alléger les moines entra pour beaucoup dans cette abolition du chrysargyre, de la part de ce prince, μοναχοὺς ἄνδρας εὐλαβηθείς. *Glicæ Annal.* p. 266.

(d) Πᾶσα ἡ τῶν Ῥωμαίων πολιτεία τῇ ὑμετέρᾳ εὐχαριστεῖ γαληνότητι, ἐλευθερωθεῖσα ἤδη πρὸ δεκατριῶν τούτων χρόνων τῆς ἀδικωτάτης τοῦ χρυσαργύρου συντελείας. *Cyrill. Scythopol. Sabæ Vit. in eccles. Græc. monum. ed. Coteler.* t. III, p. 303.

(e) La vingt-deuxième année du règne d'Anastase. *Pagi critic. hist. chronolog. Annal. Baron.* t. II, p. 435. L'abolition du chrysargyre sera donc de l'an 500 ou de 499, comme le pense le P. Petau, *Doctrin. temp.* t. II, p. 817. Théophane n'est pas fondé à mettre ce fait en l'année 493 (*Chronogr.* p. 123), ni le P. Pagi, à le reculer encore à l'an 491 (*Op. L.* t. II, p. 441) : ce savant auroit changé, sans doute, d'opinion, s'il avoit connu le passage décisif que je viens de citer.

(f) Son sixième et dernier livre est plus court que les autres : il n'a pas certainement été fini, puisqu'il étoit tel au temps de Photius. D'ailleurs, c'est ce que nous prouverons dans la suite.

Cl. Reitemeier, not. p. 611.

son v.e livre, qu'il prend pour guide Olympiodore. Le second siége de Rome, par Alaric, l'an 410, sous Honorius et Arcadius, est l'événement où se termine l'histoire de Zosime.

Id. Disquis. de Zosim. c. 22, et Cl. Heyne annot. p. 230.

Les partisans les plus zélés de cet historien avouent qu'il y a quelquefois du désordre et de la confusion dans son récit. Il omet souvent des faits essentiels, en rapporte d'inutiles par superstition, en déplace quelques-uns, de manière à induire en erreur, et les transporte même dans des pays où ils ne se sont jamais passés. On sait, par exemple, que Rhadguise, général des Goths, fut battu au-delà de l'Ister: Zosime suppose néanmoins qu'il assiégeoit alors Florence *(g)*. Non content de négliger la chronologie, il ne craint pas d'être en contradiction avec les auteurs contemporains et les actes publics; ce qui peut faire soupçonner en lui un dessein formel de déguiser la vérité par des mensonges étudiés. A la tournure de ses phrases, et à l'acception dans laquelle il prend certains mots, on s'aperçoit aisément qu'il n'écrivoit pas dans les beaux siècles de la Grèce. Cependant son style est plus pur qu'on ne devroit l'attendre : il a même de la douceur, selon Photius; et en général, on ne peut refuser à Zosime le mérite de la clarté.

Cod. XCVIII.

Mais tous les talens d'un historien ne le dispensent pas d'être exact, et son devoir essentiel est de dire la vérité : d'ailleurs, pour discerner le vrai d'avec le faux, on doit être exempt de préjugés; et Zosime, zélateur du paganisme, pouvoit difficilement renoncer aux siens; car il vivoit dans un siècle où sa religion, après avoir été dominante et persécutrice, cessa d'être celle de l'État, et fut en quelque sorte proscrite et meprisée. Les auteurs de cette révolution furent accusés de plusieurs crimes, parurent avoir de grands vices, et commirent des fautes inexcusables. De quelle force d'ame, de quelle supériorité de raison Zosime n'auroit-il donc pas dû être doué, pour étouffer dans son cœur tout sentiment de vengeance contre des princes qui lui fournissoient des prétextes si plausibles pour le satisfaire ! Il auroit pu sans doute cacher davantage son extrême partialité, et il y auroit réussi avec un peu d'adresse; mais une forte passion en manque toujours, et sert ainsi la vérité sans le vouloir.

(g) Lib. V, cap. 26. M. Reitemeier croit qu'en cet endroit il s'est glissé quelques fautes de copiste.

Cet historien passe rapidement sur les premiers empereurs; et ce n'étoit qu'en parlant de Dioclétien, que, selon Photius, il commençoit à entrer dans quelques détails. Si cet endroit de son ouvrage nous fût parvenu, nous y trouverions vraisemblablement un grand éloge de cet implacable persécuteur du nom Chrétien, au règne duquel, à son éternelle honte, on a mis l'ère des martyrs. Quel contraste n'auroit pas présenté le récit de Zosime avec le tableau plein de force et d'éloquence que Lactance a tracé de ces horribles temps! Mais comme on est plus porté à déchirer ses ennemis qu'à louer ses amis, Zosime paroît avoir été encore plus pressé d'arriver à Constantin. *Lib. II, c. 32 et 34.*

Sous ce prince, et par ses ordres, l'empire changea de culte; ou plutôt la religion Chrétienne, jusqu'alors proscrite, devint dominante. Les polythéistes, nommés dans la suite païens *(h)*, qui étoient encore en grand nombre, ne purent lui pardonner, et ils ont cherché depuis à le noircir : au contraire, les Chrétiens, dont il épousoit la cause, ont eu pour lui de la reconnoissance, et l'ont comblé d'éloges *(i)*. Tant il est difficile que les hommes qui ont opéré de grandes révolutions, soient jugés avec impartialité! La haine, l'intérêt et les autres passions, affoiblis par le temps, disparoissent ordinairement avec la cause qui les a produits : tôt ou tard on rend plus de justice à ces mêmes hommes, si mal appréciés par leurs contemporains. Mais Constantin, presque seul, n'a pu obtenir cette justice, les ennemis du Christianisme ayant été nécessairement les siens. Ceux même de ces ennemis qui sont nés dans le sein de cette religion, ont été plus implacables et moins disposés que les autres à examiner, avec une critique sage et désintéressée, les actions d'un prince qui avoit tari la source des flots de sang répandus par ses prédécesseurs, les Dèce, les Dioclétien, les Maximilien, les Maxence, &c. L'esprit de parti a donc prévalu chez eux sur l'amour de l'humanité : ils se sont trop empressés

(h) Cette dénomination se trouve, pour la première fois, dans une loi de Valentinien et de Valens, en l'an 368. *Jacob. Gothofr. ad Cod. Theod.* t. VI, p. 250-251.

(i) Eusèbe ne craint pas de dire que ni parmi les Barbares, ni chez les Grecs et les Romains, même dans les plus anciens temps, aucun homme ne peut être comparé à ce prince. *Vit. Constant.* lib. IV, c. 75. Les écrivains du moyen âge ont fini par comparer Constantin et Hélène sa mère, aux apôtres . . . . . *τῶν ἰσαποστόλων βασιλέων ἡ μνήμη γίνεται.* *Joan. Cantacuzen.* lib. III, c. 92.

d'ajouter foi aux détracteurs de Constantin; et aveuglés par leurs préjugés, ils n'ont pas vu que ce prince n'avoit fait qu'abattre ce que l'Église, suivant l'expression de Bossuet, déracinoit tous les jours par sa doctrine, et encore plus par sa patience.

Disc. sur l'Hist. univers. p. 390.

Un des principaux détracteurs de Constantin, est, sans contredit, Zosime. Écoutons-le avec attention: « Tout l'empire étant » tombé au pouvoir du seul Constantin, il ne cacha plus sa » méchanceté naturelle; mais il agit en tout d'une manière arbitraire et despotique. Il suivoit encore la religion de ses pères, » plutôt par intérêt que par respect : aussi ajoutoit-il alors foi aux » devins habiles, ayant reconnu la vérité de leurs prédictions sur » toutes ses entreprises, dont le succès avoit été heureux. Lorsqu'il » vint à Rome, tout bouffi d'arrogance, il manifesta d'abord son » impiété à l'égard de sa propre famille, et fit mourir, au mépris » des lois naturelles, son fils Crispe-César, soupçonné d'un commerce incestueux avec Fausta sa belle-mère. Hélène s'affligeant » d'un tel malheur, et ne pouvant soutenir la perte de ce jeune » prince, Constantin, pour la consoler, guérit le mal par un » autre plus grand; il ordonna de chauffer excessivement un » bain, et d'y enfermer Fausta, qui en fut retirée morte. Ensuite, » réfléchissant sur ses actions, et violant ses propres sermens, il » alla trouver les prêtres, pour les engager à le purifier des crimes » dont il étoit souillé. Ils répondirent qu'aucune sorte de lustration, capable d'effacer de pareils sacriléges, ne leur avoit été » enseignée. Sur ces entrefaites, un certain Égyptien, arrivant » de l'Ibérie à Rome, fréquenta les femmes du palais, et, ayant » rencontré Constantin, l'assura que la doctrine des Chrétiens » avoit le pouvoir d'abolir toute espèce de crimes, et lui promit » qu'en embrassant cette doctrine, les hommes les plus coupables » étoient aussitôt absous *(k)*. Ce prince goûta sans peine ce discours, » et abandonna les rites de ses pères; il les changea pour ceux » que l'Égyptien lui indiquoit. La première marque d'impiété qu'il » donna ensuite, fut de tenir pour suspecte la divination. Tout le » bonheur dont elle l'avoit flatté étant arrivé, il appréhendoit que

Zosim. l. II, cap. 29.

(k) Les homicides volontaires, comme on le voit par le XXIII.e canon du concile particulier d'Ancyre, tenu en 314, c'est-à-dire, neuf ans avant le concile général de Nicée, ne pouvoient être absous ou réconciliés qu'à l'article de la mort.

» l'avenir ne fût aussi favorable à ceux qui auroient recours à cet » art contre lui-même: c'est pourquoi il résolut de l'anéantir. Suivant l'antique usage, le jour de la fête où l'armée devoit monter » au Capitole, il dédaigna ouvertement cette auguste cérémonie; » ce qui lui attira la haine du peuple et du sénat »

Opposons d'abord au récit de Zosime le témoignage de Constantin lui-même, sur les motifs de sa conversion, dans une lettre adressée à tous les habitans des provinces orientales de son empire, traduite en grec par Eusèbe, sur un exemplaire Latin authentique, et déposé dans les archives de Césarée. Après avoir dit que *Vit. Constant. lib. II, cap. 48.* « tout ce qui est assujetti aux lois souveraines de la nature donne » aux hommes une connoissance suffisante de la providence et de » l'intelligence divine dans l'arrangement de l'univers, &c., » il continue en ces termes: « J'ai toujours eu de l'éloignement pour » les empereurs qui ont précédé mon père, à cause de leurs mœurs » sauvages: lui seul montroit de l'humanité dans ses actions, ne » cessant d'invoquer, avec une piété admirable, Dieu, auteur de » toutes choses *(l)*. Ces princes disoient qu'en ce temps-là Apollon *Ibid. cap. 50.* » avoit rendu cet oracle, non par une bouche humaine, mais du » fond d'un antre, d'une caverne ténébreuse: *Que les justes qui » étoient alors sur la terre, l'empêchoient de dire la vérité.* Je vous *Ibid. cap. 51.* » interpelle maintenant, Dieu très-haut; étant encore fort jeune, » j'appris comment le premier des empereurs, vraiment malheureux de s'être laissé séduire par l'erreur, s'étant informé à ses » gardes quels étoient ces justes si entreprenans sur la terre, un » prêtre idolâtre répondit que c'étoient les Chrétiens. » Constantin trouve dans cette réponse la cause de la persécution suscitée par Dioclétien; il montre avec quelle supériorité la religion Chrétienne soutint chaque jour les plus sanglans outrages, et parle de la suite qu'ils eurent. Après avoir imploré la protection de Dieu sur les provinces de son empire, il reprend ainsi: « C'est sous » votre conduite que j'ai entrepris des choses salutaires, et que je » les ai achevées; apposant par-tout votre signe, je conduisois » une armée victorieuse; et toutes les fois que l'utilité publique » l'exige, je marche encore aux ennemis, précédé de ce même » signe de votre puissance. C'est pourquoi je vous ai consacré

(l) Ou simplement *Dieu père*, selon le texte. *Ibid.*

» mon ame, purifiée par un mélange d'amour et de crainte. J'aime » sincèrement votre nom; je révère votre puissance, dont vous » m'avez donné tant de marques qui ont affermi ma foi. Je me » hâte donc, me soumettant à un pénible fardeau, de relever » votre très-sainte maison *(m)*, que ces scélérats, ces impies ont » eu l'audace de renverser; je souhaite, pour le bien commun de » la terre et de tous les hommes, que votre peuple vive en paix et » sans sédition; que les gens égarés jouissent avec alégresse de » la même paix et de la même tranquillité que les fidèles. Ce » rétablissement de l'ordre social aura beaucoup de force pour » conduire à la bonne voie. Que personne ne trouble les autres; » que chacun fasse sa volonté. Mais les hommes sages doivent » être persuadés que les seuls qui vivront saintement et avec » pureté, sont appelés par vous (Seigneur) à jouir en paix du » bienfait des lois divines : que les autres, qui se séparent d'eux-» mêmes, aient, suivant leurs desirs, des temples de mensonge. » Nous avons l'éclatante maison de votre vérité, que vous nous » avez donnée (ô mon Dieu) avec l'être; nous la leur souhaitons, » afin qu'ils goûtent toute la douceur de l'union et de la con-» corde *(n)*. Notre religion n'est pas récente *(o)*; mais nous croyons » que vous l'avez fermement établie avec le culte qui vous est dû, » aussitôt après l'arrangement de l'univers. Mais le genre humain » étant tombé dans l'erreur, et s'étant livré à toute sorte de supers-» titions, pour que ce mal n'augmentât pas encore, vous avez élevé » une lumière pure par votre fils *(p)*, et rappelé tous les hommes » au souvenir de votre nom. » Constantin développe ici la preuve de l'existence de Dieu, tirée de l'économie de l'univers, du spectacle des cieux, &c. et finit par ces paroles : « Si quelqu'un admet » une croyance par persuasion, qu'il n'insulte pas à son semblable, » pour la lui faire recevoir. Si un autre croit connoître et com-» prendre quelque chose, qu'il éclaire lui-même son prochain; » si c'est impossible, qu'il l'abandonne. Certes, il y a une grande » différence entre s'engager volontairement au combat pour

Euseb. Vit. Const. lib. II, cap. 56.

Ibid. cap. 57, &c.

Ibid. c. 60.

(m) Constantin appelle toujours ainsi l'Église. *Ibid.* c. 55.

(n) Ibid. c. 56. Constantin, dans toutes ses lettres et édits, oppose les défenseurs de l'unité de Dieu aux polythéistes.

(o) Le texte dit quelque chose de plus: Οὐδὲ γὰρ ἔστι καινὸν οὐδέ τι νεώτερον τὸ καθ' ἡμᾶς *Ibid. c. 57.*

(p) Ἀλλὰ σύ γε διὰ τοῦ σοῦ υἱοῦ.... Καθαρὸν φῶς ἀνάψαν... *Ibid.*

» l'immortalité,

» l'immortalité, et contraindre à y croire par des supplices; je l'ai » déjà expliqué fort au long, comme mes sentimens d'humanité » l'exigeoient : d'ailleurs j'ai voulu rendre ce témoignage à la vé- » rité, sur-tout parce que des personnes, comme je l'ai ouï dire, » assurent que les pratiques usitées dans les temples sont abolies, » et que la puissance des ténèbres est détruite. Sans doute j'aurois » conseillé cette abolition à tous les hommes, si une funeste erreur, » trop profondément enracinée dans quelques esprits, ne s'y oppo- » soit pas, au préjudice de la tranquillité publique. » *Ibid. c. 60.*

La date de cette lettre est désignée par l'événement dont elle explique le motif, la profession publique du Christianisme, que Constantin fit après sa victoire sur Maxence, à l'issue de laquelle il vint à Rome, la 312.e année de J. C. Le mépris qu'il témoigna en cette occasion pour les cérémonies païennes, confirme encore l'époque de ce changement de religion. Comment les remords que lui causa la mort de Crispus en auroient-ils été la cause ? Ce jeune prince, associé à l'empire en qualité de César, fut encore consul avec Constantin lui-même, en 324 *(q)*. Certainement Crispus n'a été mis à mort qu'en 326, c'est-à-dire, vingt ans après l'avénement de Constantin à l'empire. L'époque de cet événement qui n'a point échappé à l'historien Sozomène et à la plupart des critiques, démontre la mauvaise foi ou l'extrême ignorance de Zosime, et détruit tout le fondement de sa narration. La profession de Constantin est d'autant moins douteuse, qu'elle fut suivie de plusieurs actes authentiques; et dans les années 315, 321 et 325, il promulgua plusieurs lois favorables à l'établissement et aux progrès de la religion Chrétienne. Il adressa un discours aux pères du concile de Nicée, à son ouverture; et après la tenue de cette assemblée, il les félicita d'avoir discuté, avec la plus grande attention, un sentiment agréable à Dieu, inspecteur de toutes choses, et de ce qu'ils l'avoient manifesté par un concert unanime. Or ce concile, le premier de tous, et la règle de notre foi, est de l'an 325, ayant commencé au mois de mai et fini en septembre. La mort de Crispus n'est que de l'année suivante,

Hist. eccles. lib. I, cap. 5.

Jac. Gothofr. Chronol. cod. Theod. tom. I, p. 11, 19 et 25.

Euseb. Hist. eccles. lib. III, cap. 17.

(q) De même il en est fait mention dans une loi de Constantin, de l'an 722: *Propter Crispi atque Helenæ partum, omnibus indulgemus &c.* Cod. Theod. *t. III, p. 267, et not. Jac. Gothofr.*

comme l'ont prouvé Petau et d'autres savans chronologistes *(r)*. Mais il est beaucoup plus difficile de justifier entièrement Constantin sur la mort de Crispus, que de savoir pourquoi il commit une pareille action. Malgré la brièveté et l'inexactitude des historiens à ce sujet, il paroît que Fausta avoit ourdi une trame pour perdre Crispus, et qu'elle persuada d'abord à son époux que ce jeune prince s'étoit permis de l'outrager. En conséquence, l'empereur crut devoir le punir de cet inceste : mais convaincu dans la suite de son innocence, il fit périr Fausta et un grand nombre de ses amis qui l'avoient secondée dans ce noir dessein *(s)*. Constantin fut donc plus malheureux que coupable ; et si nous n'osons l'absoudre, qu'il nous soit du moins permis de le plaindre. La justice de la postérité doit être indulgente, quand elle ne peut pas pénétrer tous les replis du cœur humain, ni dissiper toutes les ténèbres du temps.

La partie du récit de Zosime concernant les devins, est encore démentie par les faits. Constantin avoit si peu de confiance en eux, que, dans un panégyrique prononcé devant lui, on le loue d'avoir livré bataille à Maxence, malgré l'avertissement contraire des aruspices *(t)*. Il fit même, pendant son règne, trois lois contre eux, en leur défendant d'entrer dans les maisons particulières *(v)*.

(r) Petav. Doct. tempor. t. II, p. 721. *Gothofr. Cod. Theodos. chronol.* p. 34, &c. On lit dans la Chronique d'Eusèbe, traduite par S. Jérome, que le jeune Licinius et Crispus furent cruellement mis à mort, *anno imperii sui nono :* il faut lire, *decimo nono*, puisque cet article est placé à la dix-neuvième année du règne de Constantin, et dans la CCLXXVI.^e olympiade, 325 de J. C.

(s) Eutrop. l. X, c. 6. Philostorge prétend que Constantin ne fit mourir Fausta qu'après l'avoir surprise de nouveau en adultère. *Excerpt.* lib. II, cap. 4. Jacques Godefroi a fort bien discuté les différens témoignages sur la mort de Crispus. *Not. in Philostorg.* p. 49, 50, &c. Au reste, quelques écrivains du moyen âge assurent que Constantin pleura quarante jours et quarante nuits ce jeune prince, et lui fit élever une statue d'or en grande partie, dans un endroit de Constantinople appelé *Smyrnium.* Vid. *Anonym. Descript. antiq. Constant.* p. 14; = *Enarrat. chronol.* l. V, p. 83, *in Banduri Imper. Orient.* t. I.

(t) Anonym. Panegyr. Constant. August. contra haruspicum monita, c. 11.

(v) Cod. Theod. t. III, p. 114, 115, &c. Cependant, par une loi donnée à Rome en 321, il permit aux haruspices d'observer, suivant la formule ancienne, les bâtimens frappés de la foudre, *et diligentissimè scriptura collecta ad nostram scientiam referatur.* Le peuple lui parut vraisemblablement trop attaché à cette superstition, pour qu'il crût l'abolir de suite ; mais en devenant seul dépositaire des réponses des haruspices, il pouvoit leur donner l'explication qu'il lui plaisoit. Cette loi a fort scandalisé Baronius, qui a traité Constantin de relaps. Jacques Godefroi (*ad Cod. Theod.* t. VI, p. 257-58), et le

Ce prince ne craignoit donc pas leurs prédictions : il ne faisoit pas plus de cas des prêtres payens; et après avoir quitté leur religion, il n'est pas raisonnable d'imaginer qu'il les eût consultés pour expier le meurtre de Crispus. Quoi qu'en dise Zosime, ces prêtres lui en auroient fourni les moyens, étant accoutumés, depuis long-temps, à les pratiquer; car les Mystères n'étoient, dans leur origine, que des cérémonies expiatoires, et Hercule ne se fit initier à ceux d'Éleusis que par cette raison *(x)*. Mais y eut-il des crimes inexpiables chez les Romains, comme on seroit porté à croire qu'il en existoit, d'après un passage de Cicéron? On ne peut rien assurer sur ce sujet. D'ailleurs la doctrine contraire ne devoit faire nul tort au Christianisme. « La religion » païenne, qui ne défendoit que quelques crimes grossiers, qui » arrêtoit la main et abandonnoit le cœur, pouvoit avoir des » crimes inexpiables : mais une religion qui enveloppe toutes les » passions, qui n'est pas plus jalouse des actions que des desirs et » des pensées; qui ne nous tient point attachés par quelques » chaînes, mais par un nombre incalculable de fils; qui laisse » derrière elle la justice humaine, et commence une autre justice; » qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour, et » de l'amour au repentir; qui met entre le juge et le criminel » un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand » juge; une telle religion ne doit point avoir de crimes inex- » piables, &c. » Ces belles réflexions sont de l'illustre Montesquieu, qui observe très-bien que Zosime fonde sur cette opinion des crimes inexpiables, le récit si propre à envenimer les motifs de la conversion de Constantin; et Julien, cette raillerie amère qu'il fait de cette même conversion dans ses Césars. Au surplus, Sozomène remarque que Sopater d'Apamée étoit trop instruit pour

De Legib. lib. II, cap. 9.

Espr. des lois, lib. XXIV, cap. 13.

Hist. eccles. lib. I, cap. 5.

P. Pagi (*ad Annal. Baron.* tom. I, pag. 393 &c.), ont assez bien justifié, sur cet article, Constantin, qui conservoit peut-être encore quelque attachement à certaines pratiques du paganisme : tant il est difficile, comme le dit S. Jean Chrysostome, de changer entièrement de façon de penser, *καὶ τὸ μεταδιδάσκειν χαλεπώτατον*, en matière de religion.

(x) Dans la nouvelle édition de mon ouvrage sur les Mystères du paganisme, on trouvera cela prouvé et discuté avec soin. Je remarque seulement ici qu'il continua de pratiquer, dans cette cérémonie, des purifications publiques et secrètes, comme le dit Olympiodore : *ὅτι ἐν τοῖς ἱεροῖς ἡγοῦντο μὲν αἱ πάνδημοι καθάρσεις, εἶτα ἐπὶ ταύταις ἀπορρητότεραι, μετὰ ταύτας συστάσεις παραλαμβάνοντο, καὶ ἐπὶ ταύταις μυήσεις, ἐν τέλει δὲ ἐποπτεῖαι. Com. in Phæd.* Ms. B. ol. R. n.° 1824.

ignorer l'ancien usage des expiations, et pour avoir fait la réponse que Zosime lui prête à ce sujet et que d'autres écrivains lui attribuent. On osa encore dire que Constantin fit mourir le philosophe d'Apamée, pour montrer qu'il avoit entièrement renoncé au paganisme. Un pareil motif n'est pas même vraisemblable. Qui auroit donc pu déterminer Constantin à un arrêt si injuste? Sopater étoit-il entré dans quelques conjurations ou intrigues de cour? On pourroit le soupçonner; mais on n'en a aucune preuve. Zosime n'a pas manqué de mettre cette mort parmi les crimes de Constantin. Au reste, le récit de Zosime sur les suites de l'exécution de Crispus, n'est pas aussi injurieux à la mémoire de Constantin qu'il a pu l'imaginer : en supposant vrais les motifs qu'il prête à sa conversion, elle auroit été le fruit de ses remords; au lieu qu'elle ne l'empêcha pas de commettre plusieurs actions qui en feroient soupçonner la sincérité, ou qui du moins sembleroient prouver qu'elle n'avoit pas été très-efficace. Mais la ferveur ne soutient pas long-temps les hommes puissans, dans la carrière de la vertu, où leurs passions leur font faire souvent des chutes éclatantes. N'en accusons pas pour cela leur bonne foi ou leur attachement aux principes qu'ils professent : déplorons plutôt la foiblesse de leur cœur, et cette malheureuse inconséquence qui en résulte nécessairement.

Anonym. frag. ap. Suid. in voc. Σωπατρος.

Eunap. in Vit. Ædes. pag. 39.

Lib. II, c. 40.

Constantin fut-il aussi tolérant qu'il le témoigne dans sa lettre aux provinces de l'Orient? Cette question mérite d'être examinée. D'abord il assura, par ses lois, la liberté de l'ancien culte *(y)*; ensuite il parut y déroger, lorsque le Christianisme eut fait de grands progrès, et que les païens furent moins à craindre. On s'accorde à dire que ce prince dépouilla les anciens temples de toutes les richesses dont ils étoient remplis *(z)*. Une pareille spoliation ne put être générale, ou bien elle ne fut que progressive; il commença par celle des temples du Soleil, de la Lune, de Diane, de Vénus dans l'acropole ou citadelle de Byzance : la Chronique d'Antioche

(y) ... *Adite aras publicas, adque delubra, ea consuetudinis vestræ celebrate solemnia, &c.* Cette loi est de l'an 319. *Cod. Theod.* t. III, p. 116.

(z) Liban. orat. XXVI, t. II, p. 144, *ed. Reiske.* Ἀλλ' ἦν μὲν ἐν τοῖς ἱεροῖς πενία. *Id.* or. XXVIII, p. 162. = *Julian.* orat. VII, p. 424. = *Eunap. in Ædes. Vit.* pag. 41. = *Theodoret.* lib. V, cap. 20, &c. *Voy.* encore de bonnes observations sur ce sujet par le baron de la Bastie. *Acad. des inscr.* t. XV, p. 93 &c.

en fait une mention expresse *(a)*. Constantin en vint-il jusqu'à fermer tous ces temples, comme Théodoret et Sozomène l'avancent *(b)*? Non; toutes les lois concernant cette clôture sont de Constance, son fils et son successeur : d'ailleurs Libanius ne l'attribue qu'à ce dernier; et son témoignage est d'un grand poids sur ce sujet. Selon lui, Constance éteignit le feu sacré, empêcha l'agréable odeur des sacrifices d'arriver jusqu'aux dieux, renversa plusieurs de leurs temples : dans les uns il logea des courtisanes, et fit présent de quelques autres à ses favoris, comme s'il se fût agi d'un cheval, d'un esclave, d'un chien, &c. Ceux qu'on démolit sous Constantin et par ses ordres, furent en très-petit nombre *(c)*. Les habitans des villes, en embrassant le Christianisme, se portèrent d'eux-mêmes à de semblables destructions, peut-être nécessaires dans ces circonstances. Constantin étoit trop sage pour les multiplier; il se contenta d'abolir les rites les plus contraires aux bonnes mœurs, de favoriser en tout le culte Chrétien, et de le protéger par ses édits. Mais ce prince auroit-il donc

Cod. Theod. lib. XVI, titul. 10, tom. VI, pag. 263 &c.

Liban. orat. IX, tom. I Op. pag. 253 &c.

Sozom. Hist. eccles. lib. II, cap. 5.

(a) Malal. Chron. part. II, pag. 10. Moïse de Chorène dit que ces temples furent fermés par ordre de Constantin, et détruits par Théodose. *Hist. Armen.* lib. III, c. 33.

(b) Theodoret. lib. V, c. 39. = *Sozomen.* lib. II, c. 5. Dans la continuation de la Chronique d'Eusèbe par S. Jérome, on lit : *edicto Constantini templa eversa sunt.* P. 180. Cet édit, qu'il rapporte à la 24.e année de Constantin, la 330.e de Jésus-Christ, ne se trouve nulle part; il peut avoir été l'ouvrage de quelque faussaire auquel S. Jérome aura cru trop facilement.

(c) Tels furent ceux de Vénus-Aphaque, d'Esculape à Æges, et de Vénus d'Héliopolis. *Euseb. Hist. eccl.* lib. III, c. 55, 56 et 58. La licence qui s'étoit introduite dans le culte de Vénus, causa la destruction de ses deux temples : il y eut quelque autre raison particulière à l'égard de celui d'Esculape. Il n'en falloit pas davantage à Eunapius pour dire, en général, que Constantin renversa les temples les plus remarquables; *Τότε μὲν ἱερῶν ἐπιφανέστατα καταστρέφων. In Vit. Ædes.* p. 37. Cedrenus l'a répété, *p. 284*, ainsi que d'autres écrivains du moyen âge. Georges Harmatolius, antérieur de deux siècles au premier, dans une chronique encore inédite, et composée vers l'an 842, va même plus loin; il assure que Constantin ne se contenta pas de démolir les temples, d'élever des églises; qu'il infligea encore des peines capitales aux idolâtres. *Διάταγμα εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἐξέπεμψεν... τοὺς μὲν ναοὺς τῶν εἰδώλων καταστρέφεσθαι, τὰς δὲ τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας οἰκοδομεῖσθαι, τοὺς εἰδωλολατροῦντας κεφαλικαῖς τιμωρίαις ὑποκεῖσθαι. Ms. Bibl. R. cod. 1706.* Un faux zèle a cru honorer Constantin, en accréditant de pareilles traditions; et la haine des païens contre ce prince s'en est prévalue, ou, peut-être, s'est plu elle-même à les imaginer. Quoi qu'il en soit, on doit convenir que Constantin dégrada plusieurs temples en enlevant les propylées, les portes, les toits, les statues, &c. (*Euseb.* l. III, c. 54); ce qui ne peut être arrivé qu'à la fin de son règne, comme l'observe très-bien Godefroi, *ad Cod. Theod.* t. VI, p. 262.

démenti cette conduite, ou sacrifié ses principes à la politique, en faisant élever deux temples à Constantinople, et mettre dans l'un l'ancienne statue de Rhée, et dans l'autre, celle de la Fortune de Rome ? Zosime l'assure *(d)*, ou a voulu le laisser croire, en se plaignant toutefois qu'on eût ôté à la première statue son globe et ses lions. On pourroit d'abord conjecturer que Constantin permit d'élever ces édifices, ou qu'il ferma les yeux sur leur construction, pour attirer un plus grand nombre d'habitans dans sa nouvelle ville. D'ailleurs, en mutilant Rhée, suivant l'expression de Zosime, il témoignoit assez son mépris pour cette divinité, et la rendoit moins respectable aux yeux des païens : mais je crois que Zosime a malicieusement confondu ces temples avec deux églises consacrées par Constantin, l'une sous le nom d'Irène, et l'autre sous celui des Apôtres *(e)*. Vraisemblablement il fit mettre dans les péristyles de ces édifices *(f)*, les statues de Rhée et de la Fortune de Rome, comme il avoit placé dans l'Hippodrome celles des Muses, le trépied de Delphes, et d'autres monumens de la superstition. Zosime est même d'accord sur ce point avec les écrivains ecclésiastiques *(g)*. Enfin S. Augustin avance que Dieu permit à Constantin de bâtir sa nouvelle ville, la fille de Rome,

(d) . . . . ναοὺς ᾠκοδομήσατο δύο, ἐγκαθιδρύσας ἀγάλματα, θατέρῳ μὲν μητρὸς θεῶν Ῥέας, ... ἐν δὲ θατέρῳ Ῥώμης ἱδρύσατο Τύχην. *Lib. II*, *c. 31.*

(e) Socrat. Hist. eccl. lib. 1, cap. 16. Constantin ordonna qu'après sa mort on déposeroit son corps dans l'église des SS. Apôtres : mais il n'est point vrai, comme l'avance Procope (*de Ædific.* l. I, cap. 4), qu'il y fit transporter, de son vivant, les cendres de Constance son père, prince dont le christianisme est au moins douteux. Dans l'*Heroum* [ἐν τῷ Ἡρώῳ], galerie ou portique adhérent à cette église (*voyez* du Cange, notes sur la Ville-Hardouin, *p. 322*), où étoient les restes de tous les empereurs jusqu'à Justinien, on ne voyoit que l'urne qui renfermoit les cendres de Constantin et d'Hélène sa mère ; une autre étoit pour Constantin son fils : mais aucune ne contenoit celles de son père. *Phot. Descr. Eccl. Patriarch. ap. Banduri Imp. Orient.* tom. I, p. 121. *Ibid. Anonym. de sepulchr. antiq. Constant.* p. 121-122.

(f) Dans l'ancienne église de Sainte-Sophie, rebâtie par Justin, on comptoit jusqu'à 427 statues de divinités païennes. *Anonym. Descript. antiq. Const.* p. 14. Je crois également que la plupart étoient dans le péristyle, comme des espèces de trophées.

(g) Socrat. l. s. l. = *Sozom.* lib. I, c. V. Le savant du Cange propose une conjecture qui me paroît assez foible ; il dit : *Ita capiendum existimo, ut templa appellaverit loculos in quibus ea simulacra reposita erant: quomodo vocem ναὸν alicubi usurpat Paulus Silentiarius in descriptione S. Sophiæ ; præsertim cùm bina hæc simulacra ad unicam basilicam stetisse scribat Hesychius Milesius.* Constant. Topogr. Christian. *lib. II*, *p. 147.* L'exemple de Paul le Silentiaire ne prouve pas que Zosime ait pris le mot ναὸν dans cette acception.

mais sans temples ni simulacres *(h)*. Auroit-il tenu un pareil langage, si Constantin l'eût démenti par sa conduite ? On prétend encore que ce prince fit enterrer sous une colonne du Forum, le palladium enlevé clandestinement de Rome, et qu'il se permit de faire des sacrifices non sanglans à la Fortune de Constantinople. Aucun écrivain contemporain n'a parlé de ces faits; et la manière dont l'auteur de la Chronique d'Alexandrie *(i)* parle de ce qui concerne le palladium, prouve que c'est une fausse tradition, imaginée par les partisans de l'ancien culte *(k)*.

Tous les ressorts du paganisme étoient usés. De ses fables et de ses pratiques, qui en faisoient la base et l'aliment, il ne résultoit plus qu'immoralité et corruption; le sentiment religieux qui s'y étoit long-temps conservé, malgré tant d'erreurs absurdes, étoit tellement affoibli, qu'il ne pouvoit plus venir au secours de la justice et des lois, ou en être l'appui. Le Christianisme seul étoit capable de ranimer ce principe de vie dans tous les cœurs, de regraver profondément dans les esprits les notions du juste et de l'injuste, en leur donnant une sanction nouvelle; enfin, de rattacher l'homme à Dieu, par des dogmes sublimes, par une morale pure, et par un culte digne de lui. Constantin n'avoit pas à balancer, s'il vouloit assurer son propre trône, conserver la société, et travailler au bonheur du genre humain. D'ailleurs les Chrétiens, très-nombreux depuis long-temps dans l'empire *(l)*, formoient alors la grande majorité de ses habitans : en autorisant le culte public de leur religion, Constantin ne faisoit donc qu'un acte

(h) .... *Sed sine aliquo dæmonum templo, simulacroque concessit.* De Civit. Dei, *lib. V, c. 25.*

(i) .... Ὥς τινες λέγουσι τῶν Βυζαντίων ἐκ διαδοχῆς ἀκούσαντες. *Chron. Pascal. seu Alexandrin. ed. du Cange*, pag. 284. Cependant Moïse de Chorène, écrivain Arménien du V.e siècle, fait mention de ce transport du palladium. *Lib. II, c. 36.*

(k) Le culte idolatrique que les Chrétiens rendoient à l'image de Constantin, selon Philostorge (*Exc.* lib. II, cap 17), est encore une insigne imposture de cet écrivain, ennemi de ce prince et partisan d'Arrius. Ce n'étoit point un culte de latrie, mais un honneur civil, tel qu'on le rendoit aux autres empereurs; *sed imperatores honorantes*, lit-on dans les actes du second concile de Nicée. D'ailleurs, Philostorge pouvoit-il ignorer la loi de Constantin, qui défendoit de placer son image dans les temples! *Ap. Euseb. Hist. eccles.* lib. IV, cap. 16.

(l) Dès le temps de Tertullien, vers la fin du II.e siècle. L'illustre Bossuet a très-bien prouvé la vérité du témoignage de cet auteur sur les progrès rapides du Christianisme. *Voy.* le V.e Avertissement aux Protestans, *p. 252 &c.*

de justice, sollicité par la saine politique, toujours inséparable de cette même justice. Au reste, ce prince n'étant que l'instrument de la Providence, ne soyons pas étonnés de sa résolution à l'égard du Christianisme, et des effets salutaires qu'elle eut d'abord. Eusèbe, dans un panégyrique de ce prince, dit : « Ce fut » une grande merveille pour tous les hommes amis de la vérité, » qui aiment à réfléchir, et qui ne sont pas séduits par des apparences trompeuses : tout-à-la-fois la superstition fut étouffée, » les haines et les éternelles querelles des nations cessèrent. Le Dieu » unique se manifesta de nouveau ; sa connoissance fut révélée » à tout le monde : un seul empire s'établit parmi les hommes, » toute l'espèce humaine s'unit par les liens de la paix et de la » concorde ; tous s'avouèrent pour frères, reconnaissant qu'ils » étoient d'une même nature, fils du même père, le Dieu unique, » et de la même mère, la véritable religion ; ils s'embrassèrent et » s'accueillirent aussitôt comme tels : de sorte que l'univers entier » ne différa pas d'une maison bien ordonnée ; et les hommes ne » formèrent plus qu'une famille ; enfin on put voyager par-tout » avec la même liberté et une égale sécurité, &c. » .... « Par mon » zèle pour la religion, écrit Constantin au synode de Tyr, la » paix est établie par-tout ; et ces barbares qui méconnoissoient auparavant la vérité, bénissent aujourd'hui le nom de Dieu *(m)*. »

Euseb. orat. de laud. Constant. pag. 543.

Constantin prépara une autre révolution, s'il ne la commença pas lui-même, en transférant le siége de l'empire à Byzance, qui prit désormais son nom. Zosime lui fait divers reproches sur ses mesures relatives à l'établissement de cette ville ; mais rien ne paroît l'affecter plus, que la négligence de Constantin à consulter en cette occasion les dieux. Les vues de cet écrivain ne s'étendent pas au-delà ; mais celles d'un politique moderne, le célèbre Montesquieu, ont été plus loin. Selon lui, « l'envie qu'eut » Constantin de faire une ville nouvelle, la vanité de lui donner » son nom, le déterminèrent à porter en Orient le siége de » l'empire . . . Rome presque entière y passa, ajoute-t-il bientôt » après ; les grands y menoient leurs esclaves, c'est-à-dire,

Lib. II, c. 35.

Grand. des Rom. c. XVII.

(m) Constant. Epist. ap. S. Athanas. Op. tom. I, *ed. penult.* La lettre de ce prince à Sapor, roi de Perse, est encore un beau monument de sa piété sincère et de son zèle pour les progrès de la Religion. *Ap. Theodoret. Hist.* lib. 1, c. 25.

» presque

» presque tout le peuple; et l'Italie fut privée de ses habitans. » Tout cela est fort exagéré; et en avouant que cette translation causa un préjudice notable à Rome et à toute l'Italie, on ne peut cependant convenir qu'elle les rendit désertes, comme on l'imagineroit d'après les expressions de Montesquieu. La prise de Rome par Alaric en 410, le sac que Genseric fit éprouver à cette ville pendant quatorze jours en 455, et sa cruelle dévastation par Totila en 547, sont les vraies causes de sa dépopulation et de sa ruine. Comme des laves brûlantes, les Barbares dévastèrent l'Italie, et la couvrirent de cendres et de débris. Déjà, au règne de Constantin, ils la menaçoient de toute part; et pour la sauver d'une si horrible calamité, il auroit fallu toujours un grand homme, ce qu'on ne pouvoit raisonnablement espérer. Ainsi, par une sage prévoyance, ce prince transporta le siége de son empire à Byzance, ville à la splendeur de laquelle, la nature et les élémens, dit un ancien, sembloient conspirer, et qui paroissoit faite pour être la capitale du monde. Ce choix seul raffermit le trône des Césars, et en prolongea de onze siècles la durée : peut-être existeroit-il encore, sans la lâcheté des Grecs, et sans les dissensions aveugles et l'indifférence insensée des princes d'Occident. *Anonym. Desc. Constant. c. ult.*

Non-seulement Zosime blâme en tout Constantin, mais encore il ne cesse de le calomnier : je n'en rapporterai plus qu'un exemple; c'est la mort du jeune Licinius, égorgé, selon cet écrivain, après la prise de Nicomédie, au mépris de la parole qui lui avoit été donnée. Inquiet et méchant, Licinius fut seulement envoyé en exil à Thessalonique, et ne périt par ordre de Constantin qu'après s'être révolté de nouveau, et après avoir commis plusieurs actes de vexation et de tyrannie *(n)* : on peut même révoquer en doute cet ordre, puisque le seul Eutrope en fait mention *(o)*. Les contemporains de cet empereur n'ont pu s'empêcher de donner des éloges à sa clémence *(p)*; il les mérita plus d'une fois : la cruauté n'entroit pas dans son ame pleine d'élévation; mais elle étoit *Lib. II, c. 28.*

(n) Aurel. Vict. Epitom. cap. 41. Cet auteur fait un portrait assez hideux de Licinius, ennemi sur-tout des lettres, *infestus litteris, quas per inscitiam immodicam, virus ac pestem publicam nominabat, præcipuè forensem industriam.*

(o) Lib. X, cap. 5. S. Jerome et Paul Orose l'assurent aussi; mais ils ne sont que les copistes d'Eutrope.

(p) Nazaire sur-tout en parle beaucoup, et ajoute : *una demùm Constantini oblivio est humani generis occasus.* Panegyr. IX, cap. 12. A ce trait on reconnoît le rhéteur.

quelquefois troublée et exaspérée même par des insinuations perfides, et par des soupçons qui n'étoient pas dénués de tout fondement.

Il n'a pas dépendu encore de Zosime que la postérité ne fût persuadée que Constantin, débarrassé des guerres étrangères, passa la fin de ses jours dans l'inaction et au sein de la volupté *(q)*. Cet historien n'est en cela que l'écho de ce que dit Julien, dans sa satire des Césars : le dessein de ce prince est moins d'y tracer le caractère des empereurs qui régnèrent avant lui, que de flétrir la mémoire de Constantin ; et c'est contre ce fondateur de l'empire d'Orient que tous les traits de cette satire se trouvent dirigés : ils sont acérés ou empoisonnés par une malice soutenue et réfléchie. La Mollesse y est représentée serrant entre ses bras Constantin, et le conduisant à la Débauche ; il se fixe auprès de celle-ci, obéissant à la voix d'un de ses enfans, qui crie : « Corrupteurs, meurtriers, » sacriléges, scélérats de toute espèce, approchez hardiment ; » point de souillure que n'efface à l'instant l'eau dont je vais vous » laver *(r)*. » Dans ce passage Julien attaque à-la-fois Constantin et la religion; ou plutôt, il ne veut percer ce prince de tous ses traits, que pour mieux insulter à celle-ci *(s)*. Zosime connoissoit

(q) Lib. II, c. 31. C'est d'après cette opinion, qu'Eutrope, païen zélé, dit: *Vir primo imperii tempore optimis principibus, ultimo mediis comparandus.* Lib. X, c. 7.

(r) Ὅστις φθορεὺς ὅστις, μιαιφόνος, ὅστις ἐναγὴς καὶ βδελυρὸς, ἴτω θαῤῥῶν, ἀποφανῶ γὰρ αὐτὸν τουτῳὶ τῷ ὕδατι λούσας, αὐτίκα καθαρόν. *P. 336 Op.* Voy. les remarques de Spanheim *(les Ces. tr. fr.*, p. 278 et pr. p. 130*)*, et de la Blèterie *(p. 260 et suiv.* de sa trad.*)*, sur ce passage, que le P. Petau n'a point osé traduire. Julien attaque encore la mémoire de Constantin dans une allégorie, insérée dans son VII.ᵉ discours, *p. 227, ed. Spanh.* Le savant Jacques Godefroi, après avoir observé que le zèle de cet empereur pour la religion Chrétienne étoit l'unique cause de la haine que Julien lui avoit vouée, ajoute : *Quare et edito scripto, cui* Cæsares *nomen, Constantini famam moresque proscindere* τρυφὴν et *ἀσωτίαν ei objectare, facta ejus Adonidis hortis æquare &c.* Il remarque encore que Julien voulut changer les dénominations des villes et des lieux qui portoient les noms de Constantin et de Constance. On ne trouve nulle part la conduite insidieuse et persécutrice de Julien, mieux développée que dans ce discours de Godefroi : *Hæ sunt illæ artes*, dit-il, *hæ machinæ, hi callidi tramites, quibus Julianus rem Christianam paulatim atterere, justitiæ scuto interea tectus, annisus est. Et hæc, auditores, si quæritis quonam ex fonte, non alio utique, quàm è philosophorum &c.* Orat. II, Julian., *p. 80.*

(s) Le savant et judicieux la Blèterie dit dans sa préface de l'Histoire de Jovien : « Je n'ai garde de penser, comme cet in- » juste censeur, Julien, que les coups » portés à Constantin puissent retomber » sur la Religion. S'il a la gloire d'être » l'instrument dont Dieu s'est servi pour » la tirer de l'oppression, il n'en est, après » tout, ni le fondateur, ni l'apôtre : sans » les empereurs, et malgré les efforts des » empereurs, lorsque Constantin l'em- » brassa, elle avoit tellement prévalu,

la satire de Julien, et il en a profité dans son histoire ; avant lui, Eunapius ne l'avoit point négligée : tous deux, animés du même esprit que Julien, ont attribué, comme lui, les mêmes motifs à la conversion de Constantin. Mais devoient-ils être aveuglés au point de représenter ce prince finissant sa carrière dans l'oisiveté et la mollesse ? Libanius, qu'on ne soupçonnera certainement pas de prévention à son égard, ne lui refuse pas le mérite de l'activité. *Orat. III, tom. I, p. 117.* En effet, quatre ans après la fondation de Constantinople, l'an 332 de J. C., il remporta, par lui ou par ses lieutenans, une victoire signalée sur les Goths et les Sarmates ; et il se disposoit à marcher en personne contre les Perses, lorsque la mort le surprit au milieu de ses formidables préparatifs. D'ailleurs, que de soins et d'embarras ne durent pas lui coûter l'établissement de sa nouvelle ville, et la translation du siége de son empire ! Au surplus, ce prince, ami des lettres, les cultivoit lui-même *(t)*, et les protégeoit efficacement *(v)* : on peut seulement lui reprocher d'avoir négligé l'éducation de son fils Constance, qui croupit dans une ignorance honteuse *(x)*. Bienfaiteur du pauvre et de l'orphelin *(y)*, Constantin montra encore son humanité par l'abolition des gladiateurs *(z)*, le plus barbare de tous les spectacles. Il fit fermer à jamais les lieux de la plus infame des prostitutions *(a)*. Enfin il porta contre les délateurs une loi *(b)*, seule capable d'immortaliser sa mémoire. Que de

» qu'on l'a soupçonné, quoique faussement, de l'avoir embrassée par politique. » *P. 17.*

(t) Aurel. Vict. Epitom. c. XLI. On peut mettre, dit Tillemont, Constantin même à la tête des écrivains et des hommes de lettres qui ont fleuri de son temps. *Hist. des Emper.* tom. IV, p. 301. En effet, nous avons de lui un assez grand nombre de lettres ou de discours.

(v) Voyez ses lois concernant les priviléges et les salaires des professeurs et autres gens de lettres, *in Cod. Theodos.* tom. V, p. 23, 24, &c., et les remarques de Jacques Godefroi.

(x) Eutrop. lib. X, c. 7. = *Aurel. Vict. Epist.* c. XLII. = *Paul. Oros.* lib. VII, c. 29. Le discours de Constance, prononcé dans le sénat, en l'honneur de Thémistius *(in Op. Them.* p. 18*)*, doit être l'ouvrage de quelque rhéteur, et vraisemblablement de Thémistius lui-même.

(y) Καὶ ὀρφανῶν ϗ πτωχῶν ἀντιλήπτωρ ϗ βοηθὸς γενόμενος. *Vit. S. Const. in B. ol. R.* cod. M.[s] 1534.

(z) La loi qui les concerne est de l'an 325. *Cod. Theodos.* tom. V, p. 395, *et Not. J. Gothofr.* p. 396-97.

(a) Euseb. Hist. eccl. lib. IV, c. 25. *Inter scorta quoque in fornicibus spectaculorum pueri steterint publicæ libidini expositi ; donec sub Constantino imperatore, Christi evangelio coruscante, et infidelitas omnium gentium, et turpitudo deleta est.* S. Hieronym. in Isaïam, *tom. III Oper. pag. 25.*

(b) Comprimatur unum maximum humanæ vitæ malum, delatorum execranda pernicies, et inter primos conatus in ipsis faucibus stranguletur, et amputata radi-

titres à la reconnoissance publique ! Étoient-ils donc le fruit de sa mollesse et de sa corruption ? Pour l'en accuser, il falloit être Julien.

Les éloges que Zosime donne à ce dernier prince, ne surprennent point ; et on s'attend à le trouver très-partial sur le compte d'un homme, le héros des ennemis secrets ou déclarés du Christianisme. Cet historien est néanmoins fort inférieur, dans le récit des actions de Julien, à Ammien Marcellin, qu'on ne peut s'empêcher de lui préférer. Mais plus Zosime s'est appliqué à élever Julien, qui entreprit de rouvrir et de réédifier les temples du paganisme, plus il s'est efforcé d'abaisser Théodose, qui acheva de les détruire. Il remarque, avec chagrin, qu'à la vérité il étoit encore permis d'y entrer pour exercer l'ancien culte, lorsque ce prince étoit associé à Gratien et à Valentinien II, et que Valens, frère de ce dernier, les avoit fait ouvrir *(c)*; mais que Théodose étant devenu le seul maître de l'empire, pour ôter tout espoir aux païens, abolit toutes leurs cérémonies, et renversa de fond en comble un grand nombre de leurs temples. Zosime n'a pu le lui pardonner ; en conséquence, il trace le caractère de Théodose avec un esprit de vengeance qui le fait tomber dans des contradictions évidentes, puisque plusieurs faits qu'il rapporte prouvent que ce prince eut beaucoup d'activité, et montra souvent la plus grande énergie. Thémistius, Symmaque et Aurélius Victor, écrivains païens, lui rendent tous cette justice ; ce dernier le compare même à Trajan *(d)*. Pourquoi Zosime ose-t-il donc représenter Théodose comme plongé dans la mollesse et endormi dans le sein des plaisirs ? Ne pouvant réussir à rendre entièrement sa conduite méprisable, il n'oublie rien pour la mettre dans un jour peu favorable, de manière qu'il puisse en résulter des idées désavantageuses sur le compte de ce prince. Les historiens ont toujours des moyens de nuire, quand ils sont sans probité ni justice ; leur talent ne devient alors que l'arme meurtrière d'un sicaire adroit et perfide. Avouons cependant que Zosime reproche, avec assez de fondement, à

Zosim. t. IV, cap. 28.

citùs invidiæ lingua vellatur, ita ut judices, nec calumniam, nec vocem prorsus deferentis admittant; sed qui delator exstiterit, capitali sententiâ subjugetur. Cod. Theod. *tom. III, pag. 431.* Cette loi fut donnée au Forum de Trajan, l'an 319.

(c) Theodoret. l. V, c. 21. *Paul Diacon.* l. XII, c. 3, &c. Suivant Thémistius, l'objet de Valens n'étoit qu'une tolérance universelle. *Themist.* orat. XII, p. 157, &c.

(d) Fuit enim Theodosius moribus et corpore Trajano similis, &c. Epit. *c. XLVIII.*

Théodose, d'avoir trop multiplié le nombre des préfets, des tribuns, des capitaines, &c. et d'avoir accueilli trop facilement les barbares qui venoient lui demander du service dans ses armées; cette dernière faute acheva de perdre la discipline militaire, et hâta la décadence de l'empire. Mais le crime capital aux yeux de Zosime, et qu'il ne peut pardonner à Théodose, c'est l'abolition totale du paganisme : tout décèle son vif ressentiment; et l'on sent, selon la remarque d'un judicieux écrivain, M. le Beau, que les invectives de Zosime ne sont que le cri de l'idolâtrie terrassée.

Hist. du Bas Empire, t. V, pag. 8.

Il est néanmoins fort difficile d'excuser Théodose sur la confiance trop aveugle qu'il donnoit à Rufin. Prêtant l'oreille aux calomnies de ce méchant homme, il exila Timasius à la grande Oase, dont Zosime, pour aggraver cette injustice, fait un tableau affreux : il représente ce pays comme absolument désert et inabordable. Olympiodore, au contraire, veut faire de cette espèce d'île, au milieu des sables d'Afrique, un paradis terrestre. De part et d'autre, il y a beaucoup d'exagération : mais Zosime a toujours tort d'avancer que cette Oase n'étoit alors ni accessible ni habitable; car elle servit long-temps d'exil à un grand nombre de personnes.

Lib. V, c. 9.

Ap. Phot. Cod. LXXX, pag. 192.

Rufin obligea encore, par de noires intrigues, Promotus de s'éloigner de la cour, sous prétexte de l'envoyer exercer les troupes. Ce malheureux général tomba dans une embuscade, et périt en Thrace de la main des Barbares. Après avoir avoué que la conduite de Promotus étoit irréprochable, et qu'il avoit consumé son patrimoine au service de sa patrie, Zosime ne craint pas d'ajouter qu'il mérita un pareil sort, par son attachement à ceux qui gouvernoient l'État avec tant de lâcheté et d'impiété. Cette réflexion ne regarde que Théodose, et elle est tout-à-la-fois d'une partialité et d'une malignité révoltantes.

Lib. IV, c. 51.

Si l'on prend pour lâcheté un trop grand amour du repos, Théodose mérite bien quelques reproches : il n'aimoit pas la guerre, et, pour obtenir la paix, il employoit l'argent de préférence aux armes; politique aussi funeste au bonheur de l'empire que préjudiciable à sa propre gloire. Quelques-uns de ses prédécesseurs lui en avoient donné l'exemple; mais il ne devoit pas le suivre. Un écrivain Chrétien, Jean d'Antioche, en lui faisant

ce même reproche, le blâme encore d'avoir donné trop de pouvoir aux eunuques du palais, êtres dégradés, la peste des cours de l'Orient. Cet écrivain donne cependant des éloges à Théodose sur sa clémence; Thémistius, fort attaché au paganisme, mais plein de modération, loua devant le sénat un acte signalé de clémence de la part de Théodose *(e)*. Celui qu'il exerça à l'égard des habitans d'Antioche étoit encore plus digne de louange; aussi Jean d'Antioche, en y applaudissant, ne manque pas de comparer cet acte avec le ressentiment que Julien leur avoit auparavant témoigné, sur-tout dans une satire, le *Misopogon (f)*, au mépris de toutes les convenances et des préceptes de la philosophie, qu'il professoit avec tant d'ostentation. Jean rapporte même, à cette occasion, un mot que Théodose auroit dû se rappeler trois ans après, lorsque, par le conseil perfide de Rufin, il ordonna le massacre des habitans de Thessalonique. Ce prince, sollicité de punir sévèrement l'émeute d'Antioche, s'écria : « Plût à Dieu que je » pusse faire sortir les morts du tombeau, et les rendre à la vie ! » S. Ambroise, qui avoit fait éprouver à Théodose une si grande humiliation, à cause du massacre dont je viens de parler, lui rendit néanmoins après sa mort cette justice, « que ce prince étoit plus » porté à la clémence, quand il se sentoit ému par un plus vif » ressentiment *(g)*. »

Joan. Antioch. exc. ed. Vales. pag. 850.

Lib. IV, c. 41.

Zosime cherche, au contraire, à affoiblir le mérite de la clémence de Théodose, en tâchant de rendre les habitans d'Antioche moins coupables, par les motifs qu'il donne à leur révolte. Il veut ensuite dérober à Flavien, leur évêque, la gloire justement acquise

(e) Themist. orat. XIX, *de human. Theodos.* Baronius s'étoit imaginé que dans ce discours, il s'agissoit de l'affaire d'Antioche; mais le P. Petau a prouvé la fausseté de cette opinion. Le P. Hardouin a hasardé une conjecture sur le même objet, laquelle n'a guère plus de fondement. Théodose sauva bien des innocens, en faisant grâce à quelques coupables : voilà tout ce que la lecture du discours de Thémistius peut nous apprendre. D'ailleurs il y avoit quelque chose de personnel à ce prince, comme on s'en aperçoit par cette belle pensée de l'orateur : « Le pardon d'une injure est la » victoire propre de la vertu; et la ven- » geance, celle du pouvoir ou de la » force; » *ἀρετῆς γὰρ αὕτη νίκη· τιμωρία δὲ, δυνάμεως. P. 227,* ed. Harduin.

(f) Julien, dit la Bléterie, poussoit la philosophie jusqu'au mépris de la bienséance; et de la manière dont il se peint lui-même dans le *Misopogon*, il paroît avoir voulu que son portrait fût le pendant de celui de Diogène. *Not. sur les Césars*, p. 217.

(g) Cùm rogaretur (Theodosius) *ignoscere; et tunc propior erat veniæ, cùm fuisset commotio major iracundiæ.* S. Ambros. de obitu Theodos. *tom. II Op. p. 1202.*

d'avoir apaisé la colère de ce prince. En conséquence, il imagine une députation de la part de ces mêmes habitans. « Ils choisirent, *Zosim. l. IV, cap. 51.* » dit-il, pour députés, le sophiste Libanius, célèbre par les discours » qu'il nous a laissés, et Hilaire, aussi distingué par l'éclat de sa » naissance que par son savoir. Le sophiste porta la parole devant » l'empereur et le sénat, et força le premier à apaiser sa colère » contre les Antiochéniens. Enfin, Théodose ayant abjuré tout » sentiment de haine envers eux, Libanius lui adressa un second » discours à ce sujet. Hilaire eut, à cause de son éminente vertu, » le commandement de toute la Palestine. » Observons d'abord que cet Hilaire étoit un païen zélé, et l'ami de Libanius, qui l'appelle, dans une de ses lettres, l'ornement de la Grèce. *Epist. ed. Wolf. p. 370.* Du reste, on aperçoit dans tout ce passage de Zosime, le dessein secret d'opposer Hilaire à Flavien, si recommandable par sa sainteté, et Libanius à S. Jean Chrysostome, qui surpassa en éloquence les sophistes les plus renommés. En examinant avec soin le récit de Zosime, son imposture deviendra sensible. Libanius nous apprend lui-même *Orat. XIV, pag. 389.* que l'empereur fit partir des commissaires pour prendre connoissance à Antioche de l'insurrection de cette ville et en rechercher les *Joan. Chrysost. Hom. XII, init.* auteurs : ces commissaires furent rencontrés en chemin par Flavien, l'unique député du peuple de cette ville. Nulle part il n'est question d'Hilaire ni de Libanius, excepté dans deux discours de ce dernier, où il se glorifie de tout le succès, et se fait un mérite d'être allé, malgré sa vieillesse, à la cour de Théodose *(h)*, pour solliciter sa clémence en faveur d'Antioche : l'un est adressé à ce prince, et l'autre aux habitans de cette ville *(i)*. Cependant il se représente lui-même comme n'en étant point sorti, et la rassurant sur l'issue des événemens *(k)* : là-dessus il ne craint pas de se comparer à Calchas, et n'oublie aucune des jactances si familières aux sophistes de son temps. Que de justes soupçons contre Libanius n'inspirent pas les espèces d'aveux qu'on trouve dans ses deux

(h) Διά τε πολλῶν (σταθμῶν) ὅπως ἀφῖγμαι, καὶ διέβην Βόσπορον, ἔν τε τοῖς βασιλείοις εἰμὶ καὶ τοῖς περὶ τῆς πόλεως λόγοις. *Liban. Orat. XIX, ed. Reiske,* tom. I, p. 627.

(i) L'ordre de ces deux discours, XVI et XIX, se trouve interverti dans les manuscrits : le premier est celui περὶ τῆς στάσεως, et le second, celui περὶ τῆς τοῦ βασιλέως ὀργῆς, comme l'a très-bien remarqué le savant Reiske.

(k) . . . ἐγὼ δὲ διὰ πάσης (πόλεως) ἐρχόμενος θαῤῥεῖν τ' ἐκέλευον, καὶ τρέμοντας ἔπαυον, καὶ πᾶν ἀκριβῶς ἔλεγον τὸ μέλλον προορῶν, &c. Orat. XX, p. 669.

derniers discours *(l)*, où il félicite l'empereur d'avoir apaisé sa colère, et le remercie de la grâce qu'il venoit d'accorder aux Antiochéniens! Ou ces quatre discours sont supposés, et j'ai peine à le croire, ou ils ont été composés après l'événement, ce qui me paroît plus vraisemblable ; car ils ne peuvent être qu'une fiction de déclamateur. Néanmoins il est fort probable que les habitans d'Antioche envoyèrent des députés à Théodose, pour lui témoigner leur juste reconnoissance. Libanius écrivit alors à Rufin, l'indigne favori de ce prince, une lettre de recommandation en faveur des députés *(m)*. Voilà peut-être la seule part que ce sophiste eut dans cette affaire, et l'unique service qu'il y rendit aux Antiochéniens. S'il restoit encore sur cela quelque doute, il seroit entièrement dissipé par les discours de S. Jean Chrysostome.

Avant d'en parler, jetons un instant nos regards sur ce grand orateur, le modèle de tous ceux qui ont monté depuis dans la chaire évangélique. Il vécut à la fin de ce IV.e siècle, si célèbre dans les annales de la religion par les écrivains distingués qui lui consacrèrent leurs talens. Ils n'eurent pas tous au même degré le talent de l'éloquence. S. Athanase en montre assez dans son discours contre les Gentils et dans sa lettre encyclique sur les Ariens; mais il est inférieur à S. Grégoire de Nazianze, théologien sublime, et quelquefois orateur pathétique, sur-tout dans l'oraison funèbre de son frère Césaire, qu'il prononça en présence de son père et de sa mère. La circonstance étoit singulière et heureuse ; il sut en tirer un grand parti, sans blesser ni la modestie ni les convenances. S. Basile, toujours son ami, dont il avoit été l'émule et jamais le rival, l'emporte de beaucoup sur lui par le style ; et il passeroit pour un homme éloquent, quand il ne nous auroit laissé que sa belle lettre aux évêques d'Italie et des Gaules, sur les calamités des églises d'Orient. S. Jean Chrysostome le surpasse encore, et aucun de ses prédécesseurs ne lui est comparable. Ses

(l) Le premier de ces discours est, *πρὸς Θεοδόσιον, ἐπὶ ταῖς διαλλαγαῖς*, et le dernier, *πρὸς Καισάριον Μάγιστρον*, *XX et XXI.*

(m) Epistol. ed. Wolf. p. 371. Libanius paroît en général assez vrai dans ses lettres. D'ailleurs il n'y montre pas cette affectation de style, qu'on lui reproche dans ses autres écrits; et Photius le met parmi les anciens qui se sont distingués dans le genre épistolaire. *Phot.* epistol. CCVII, p. 305.

nombreux

nombreux discours sont pleins d'onction, et il y parle toujours le langage du cœur. Quelle connoissance des hommes ! quelle suite de raisonnemens ! quelle source d'instructions ! enfin quelle variété de couleurs et quelle abondance d'images ! Si c'est quelquefois en lui un défaut, il le doit à l'Asie et à son siècle ; et peut-être y étoit-il entraîné par les applaudissemens de ses auditeurs, qu'il s'efforçoit en vain de contenir. Il met à la portée de tous les matières les plus abstraites ; et l'élévation soutenue de ses idées ne nuit jamais à la clarté et aux agrémens de son style. Il approfondit un sujet sans jamais l'épuiser ; il plaît en persuadant ; il arrive au cœur par l'imagination, et captive l'esprit par le sentiment. S'il eût vécu au temps des plus illustres orateurs d'Athènes, il auroit effacé Lysias et Isocrate, sans être éclipsé par Démosthène, Eschine et Hypéride. N'ayant pas à lutter contre le goût de ses compatriotes, il auroit profité des occasions propres à développer tout son talent. Il s'en présenta cependant à lui quelques-unes, entre autres celle de l'émeute d'Antioche, dans laquelle il prononça vingt et une harangues ou homélies, appelées *les Antiochides.*

La crainte avoit jeté dans le désespoir le peuple de cette ville, et il importoit d'en prévenir les effets : pour y réussir, S. Chrysostome n'emploie d'autres moyens que la religion ; il parle de l'existence de Dieu, de sa miséricorde, de la patience dans l'adversité ; il reproche à ce peuple ses vices et sa corruption, lui donne d'excellentes leçons de morale ; il prêche la soumission aux magistrats ; et rien n'est oublié pour l'apaiser, l'amender, le consoler : en détournant ses idées de l'objet d'une crainte qui pouvoit se changer en fureur, il ne l'y ramène que pour mieux le contenir, et toujours pour lui donner des espérances. La dernière de ces homélies est, sans contredit, la plus belle : on y retrouve peu de ce luxe oratoire qu'on reproche à S. Jean Chrysostome, et l'éloquence est toute entière dans le récit ; il fait dire par Flavien à l'empereur : « Ils ont renversé vos statues ; eh bien ! ils » vous en érigeront d'autres, non d'or, de bronze, ou composées » de pierres précieuses, mais revêtues d'ornemens sans prix, ceux » de l'humanité et de la clémence, et vous aurez autant de » statues que d'hommes existans sur la terre, à présent et dans

» l'avenir *(n)*..... » Ensuite il place, avec beaucoup d'art, le trait de Constantin : on excitoit ce prince à punir des séditieux qui avoient jeté des pierres à une de ses statues; il ne fit que passer la main sur son visage, et répondit aux dénonciateurs, en souriant: *Rassurez-vous, je ne suis point blessé.* Flavien dit encore à Théodose : « Prince invincible, ne rougissez pas de céder à un foible » vieillard, après avoir résisté à vos plus braves officiers. » Il le fait ensuite comparoître au tribunal de la justice suprême, où un généreux pardon pouvoit seul effacer ses fautes. Enfin, après l'avoir assuré, que s'il apaise sa juste indignation, lui Flavien retournera à Antioche pour bénir avec son peuple la bonté divine, et célébrer la clémence de l'empereur, il ajoute ces éloquentes paroles : « Mais si vous ne jetez plus sur Antioche que des regards » de colère, je le jure devant vous, mon peuple ne sera plus mon » peuple; je ne le reverrai plus; j'irai, dans une retraite éloignée, » cacher ma honte et mon affliction; j'irai pleurer, jusqu'à mon » dernier soupir, le malheur d'une ville qui aura rendu implacable le plus humain et le plus doux de tous les princes. » C'est dans la dix-septième Antiochide que S. Chrysostome reproche aux philosophes leur insigne lâcheté et leur coupable silence devant ce

(n) Orat. XX, tom. I, p. 255, ed. penult. laquelle est la XXI, *tom. II, p. 172* de l'éd. du P. Montfaucon. Elle fut prononcée le 25 avril 387, et c'est évidemment la dernière. Que l'on compare ce discours avec celui περὶ τῆς στάσεως, de Libanius, le meilleur des quatre que nous avons de lui, sur l'émeute d'Antioche; et l'on en sentira aisément la différence. Après avoir parlé de son voyage à Constantinople, Libanius fait des réflexions assez sages sur les séditions : il les considère comme des maladies auxquelles les villes sont sujettes. On ne châtie pas un fou; il ne faut donc pas, selon lui, punir toute une ville en délire. Il rapporte plusieurs exemples de clémence, pour engager l'empereur à pardonner; il relève la beauté d'Antioche, et en montre l'importance, principalement dans les guerres contre les Perses; il s'étend sur toutes les calamités qui seroient une suite de sa destruction; enfin, il conjure Théodose de faire le bonheur de sa vieillesse, en envoyant une réponse favorable à ses concitoyens. Dans cette péroraison, Libanius veut toucher; mais il n'y réussit guère; et son discours, écrit avec esprit, manque de pathétique. Son style peiné et quelquefois obscur, suivant la remarque de Photius, est bien inférieur à celui de S. Chrysostome. Mais, avouons-le, à la gloire de Libanius; il rendoit justice aux talens de S. Chrysostome, au point de desirer que cet illustre orateur n'eût pas été Chrétien, pour lui laisser la direction de son école. Ἐρωτηθεὶς γὰρ ἀνθ' ἑαυτοῦ τίνα προσβάλλεται διδάσκαλον, Ἰωάννην εἶπεν· εἰ μὴ πως οἱ Χριστιανοὶ τοῦτον ἀφ' ἡμῶν ἀπεσύλησαν. *Mich. Glicæ Annal.* p. 258. Au reste, si Libanius est allé à la cour de Théodose, son premier discours est antérieur au départ de Flavien, et n'a produit aucun effet, comme le second περὶ τῆς ὀργῆς en offre la preuve.

même peuple qu'ils avoient abandonné dans le péril. « Que sont » devenus, s'écrie-t-il, ces philosophes revêtus de leurs manteaux, » parés de leur longue barbe, et portant en main de gros bâtons; » ces Cyniques, plus misérables que les chiens tapis sous une table, » qui font tout pour leur ventre? Tous ont déserté la ville, et se » sont ensevelis dans des cavernes *(o)*. » Les sophistes n'eurent donc aucune part à cette affaire, et ne s'y firent remarquer que par leur lâcheté. Zosime auroit pu découvrir sans peine la verité, s'il l'eût cherchée sincèrement; mais il ne s'en soucioit guère, ou plutôt, comme tout homme passionné et aveuglé par l'esprit de parti, il la redoutoit plus qu'il ne l'aimoit.

Quelques années après, lorsque S. Chrysostome fut devenu évêque de Constantinople, il eut un autre triomphe non moins éclatant, et peut-être plus difficile. Arcadius avoit donné toute sa confiance à Eutrope, cet eunuque infame par ses débauches (*solus adulteriis crevit*, comme le dit Claudien), et qui abusa tant de son pouvoir. L'avarice sans bornes d'Eutrope, et son insolence, qui le porta jusqu'à insulter l'impératrice, achevèrent de le rendre odieux, et le firent disgracier, l'an 399, la même année qu'il avoit été promu au consulat. Pour se dérober à la fureur des soldats, il se réfugie au milieu des Chrétiens, dont il étoit l'ennemi, et au pied de l'autel qu'il avoit outragé et dépouillé de ses priviléges. S. Chrysostome ne vit plus en lui qu'un malheureux fugitif, et le protégea contre le peuple prêt à l'immoler ou à le livrer aux soldats. Dans l'éloquent discours, son chef-d'œuvre, qu'il prononça en cette occasion, on lit ces paroles: « Mais, » direz-vous qu'Eutrope, par ses rescrits et par ses lois a fermé » cet asyle? Eh bien, il apprend, par sa propre expérience, ce » qu'il a fait, et lui-même abroge le premier la loi qu'il avoit » mise en vigueur; exemple frappant pour l'univers, et qui semble » lui dire, par son silence: Ne commettez plus de semblables » attentats, de crainte de tomber dans la même infortune. Quelle » leçon n'offre pas son sort! Une vive lumière part de l'autel:

In Eutrop. lib. I, v. 100.

Orat. in Eutr. Joan. Chrysost. Oper. tom. I, ed. penult., p. 552.

(o) Ποῦ νῦν εἰσὶν οἱ τοὺς τρίβωνας ἀναβεβλημένοι, καὶ βαθὺ γένειον δεικνῦντες, καὶ ῥόπαλα τῇ δεξιᾷ φέροντες, οἱ τῶν ἔξωθεν φιλόσοφοι, τὰ κυνικὰ καθάρματα, οἱ τῶν ἐπιτραπεζίων κυνῶν ἀθλιώτερον διακείμενοι, καὶ γαστρὸς ἕνεκεν πάντα ποιοῦντες, πάντες κατέλιπον τότε τὴν πόλιν, πάντες ἀπεπήδησαν, εἰς τὰ σπήλαια κατεκρύβησαν, &c. *Orat. aut Homil. XVII*, p. 217, *edit. penult.*, *et* cap. II, pag. 216, *edit. Monfalc.*

» ah ! que cet autel paroît aujourd'hui redoutable, tenant ce lion » enchaîné ! &c.... » Il seroit évident, par ce passage, qu'Eutrope avoit fait ôter aux églises le droit d'asyle, si on ne le savoit pas d'ailleurs : il ne leur fut même rendu que par Théodose le jeune. Pourquoi donc Zosime ose-t-il avancer qu'Eutrope courut se réfugier dans l'église des Chrétiens qui jouissoit alors de ce droit *(p)* ? Une si fausse assertion dénature les faits; et si elle avoit le moindre fondement, elle diminueroit de beaucoup la générosité des Chrétiens à l'égard d'Eutrope. Non-seulement S. Chrysostome arrêta les effets de la vengeance, changea la haine en compassion, mais encore il rendit son peuple l'intercesseur d'Eutrope auprès de l'empereur. Zosime, toujours inspiré par l'envie, ajoute qu'Eutrope, arraché de l'église qui lui servoit d'asyle, fut transporté dans l'île de Cypre *(q)*. On ne le prit qu'en dehors de cette même église, et lorsqu'il s'enfuyoit, comme le rappelle S. Jean Chrysostome *(r)* au peuple de Constantinople, témoin de cet événement. Zosime ne pouvoit donc l'ignorer ; et la fausseté de son récit est, en cet endroit, sans excuse. Cependant le succès de S. Chrysostome augmenta le nombre de ses ennemis : on lui reprocha d'avoir trop humilié Eutrope. Mais sans cela, comment l'auroit-il sauvé ? n'étoit-il pas forcé de faire la comparaison de son état passé avec la disgrace dans laquelle il étoit tombé ? et tout ne sembloit-il pas retentir de ces paroles de l'Ecclésiaste, *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité !* paroles que S. Chrysostome paraphrase avec tant d'éloquence dans son exorde. D'ailleurs l'esclave d'Arinthée méritoit-il quelque ménagement ? Arcadius, oubliant qu'il étoit le premier coupable, en garda-t-il lui-même à son égard *(s)* ?

Cod. Theodos. tom. III, pag. 113, 119, 391. Sozomen. lib. VIII, cap. 7.

Georg. Alex. Vit. Joan. Chrysost. ap. Phot. Cod. XCVI, pag. 249.

(p) Ὁ δὲ, δρομαῖος ἐπὶ τὴν τῶν Χριστιανῶν ἐχώρησεν ἐκκλησίαν, ἔχουσαν ἐξ ἐκείνου τὸ ἄσυλον. *Lib. V, cap. 18.* Conformément au style de Zosime, ces mots ἐξ ἐκείνου signifient *ab illo tempore,* suivant l'interprétation de Reinesius, adoptée, avec raison, par M. Reitemer. *Comment. in Zosim.* pag. 608.

(q) Καὶ παρὰ τὸν ἐπὶ τῷ ἀσύλῳ τῶν ἐκκλησιῶν τεθέντα νόμον, ἐξαρπάσαντες αὐτὸν, εἰς τὴν Κύπρον ἐκπέμπουσιν. *Lib. V, cap. 18.*

(r) Μὴ λέγε, ὅτι προεδόθη ἀπὸ ἐκκλησίας ὁ προδοθεὶς, εἰ μὴ ἀφῆκε τὴν ἐκκλησίαν, οὐκ ἂν προεδίδοτο..... οὐκ ἔνδοθεν παρεδόθη ἀλλ' ἔξωθεν. Διὰ τί (al. διότι· διὸ τί) κατέλιπε τὴν ἐκκλησίαν, ἐβούλου σωθῆναι, ὤφειλες κατέχειν τὸ θυσιαστήριον. *Homilia, cùm extra ecclesiam deprehensus Eutropius abreptus fuit.* S. Joan. Chrysost. *Op. ex ed. Bern. Montfauc.* tom. III, pag. 386-87.

(s) Omnes res Eutropi, qui quondam præpositus sacri cubiculi fuit, ærarii nostri calculis adjunximus, erepto splendore ejus et consulatu à tetrâ inluvie et à commemoratione nominis ejus, et cænosis sordibus, vindicato, ut ejusdem universis

Zosime avoit voulu donner le change sur le premier triomphe de S. Chrysostome : il dissimule le second, et n'en dit pas un seul mot : cela suffit pour cette fois à sa haine. L'occasion n'étant pas assez favorable à la calomnie, il ne la hasarde point encore, et se réserve d'en répandre tout le venin à une autre époque : c'est celle où S. Chrysostome se voit forcé de quitter Constantinople. La consternation et le trouble régnèrent aussitôt dans cette grande ville. *La force de l'éloquence de cet homme,* ajoute de suite Zosime, *entraînoit l'aveugle populace (t).* Quel trait de malignité ! qu'il est artificieusement placé pour que S. Chrysostome devînt coupable de tous les désordres qui précédèrent ou suivirent son départ ! Zosime ne manque pas d'en charger le tableau par des circonstances fausses ou controuvées ; telle est celle du massacre dans les églises, dont lui seul parle. Enfin il ne garde plus de mesure, et ose assurer que Jean (il ne lui donne que ce nom), à son retour, continua d'exciter de nouveaux troubles. La foiblesse d'Arcadius étoit la véritable cause de ces troubles. S. Chrysostome ayant été déposé de son siége par les machinations de Théophile, dans un conciliabule tenu au Chêne *(v)*, quartier de Constantinople, l'empereur le condamna à l'exil. Cette injustice souleva le peuple de cette ville, qui ne vouloit pas laisser partir son véritable pasteur ; mais celui-ci, après avoir employé toute son éloquence à l'apaiser, se déroba aux sollicitations tumultueuses de ce même peuple, et partit secrètement pour se rendre en Bithynie. Rappelé bientôt après, il n'abusa point de son triomphe, et fit les derniers efforts pour rétablir la tranquillité publique. Si elle

actibus antiquitatis, omnia mutescant tempora, nec ejus enumeratione sæculi nostri labes appareat. Cod. Theodos. *tom. III, p. 312.* C'est néanmoins faire justice d'une manière bien indigne d'un souverain. Les expressions dont se sert Arcadius, le rendent aussi vil à mes yeux que le misérable eunuque qu'il disgracie, après lui avoir prodigué toutes ses faveurs.

(t) Ἦν γὰρ ὁ ἄνθρωπος ἄλογον ὄχλον ὑπαγαγέσθαι δεινός. *Lib. V, c. 23.*

(v) Photius nous a conservé l'extrait des actes de ce conciliabule, *cod. LIX.* Vingt-neuf chefs d'accusation furent portés contre S. Chrysostome, par Macaire, évêque de Magnésie, et dix-huit par Isaac, évêque d'Héraclide. Les premiers sont absurdes et ridicules, et les seconds méchans et calomnieux. Macaire accuse, entre autres choses, S. Chrysostome de manger tout seul, et de mener la vie d'un cyclope, &c. Isaac lui reproche d'avoir excité le peuple contre le prétendu concile. Ainsi l'ascendant que donnoient à S. Chrysostome sa vertu et son éloquence, fournit toujours contre lui des prétextes à ses ennemis Païens et Chrétiens, pour le diffamer de son vivant.

fut de nouveau troublée, on ne doit en accuser que la rage de ses ennemis, et le mauvais gouvernement d'Arcadius : la conduite de S. Chrysostome fut toujours courageuse ; et il montra en cette occasion beaucoup de sagesse, suivant le témoignage de tous les écrivains. L'inculpation de Zosime est donc calomnieuse ; il est même forcé d'avouer qu'on fut injuste envers S. Chrysostome *(x)*, qui cependant ne recouvra point le repos. Sans cesse persécuté, il fut de nouveau déposé, mourut en exil *(y)*, et son nom ne put être rétabli qu'avec beaucoup de peine dans les Diptyques. Ainsi finit cet homme digne d'un meilleur siècle, qui eut des succès précoces *(z)*, et qui soutint avec gloire, jusqu'aux derniers momens de sa vie, sa haute réputation.

Socrat. Hist. eccles. lib. VI, c. 15. Sozom. l. VIII, c. 18. Pallad. de Vit. Chrysost. p. 75.

(x) Ὁρῶν ὁ Ἰωάννης ἐκ ἐξ ἴσης αὐτῷ τὰ πράγματα προβαίνοντα ψήφῳ &c. *Lib. V, cap. 23.* Il est assez singulier que Zosime tienne à-peu-près le même langage que le pape Innocent I, dans sa lettre au clergé de Constantinople, concernant S. Chrysostome... ἀδίκως πέπονθε, μηδεμιᾶς τυχὼν ἀκροάσεως... &c. *Ap. Sozom.* lib. VIII, cap. 26.

(y) Son exil dura trois ans et demi, et son corps ne fut rapporté à Constantinople que trente-cinq ans après sa mort. On le déposa dans l'église des SS. Apôtres, où étoient déjà les restes de S. Basile et de S. Grégoire de Nazianze. *Constant. Porphyr. de Them.* l. I, c. 2; *Simeon Logothet. Chron.* ms. ol. r. n.° 1712. Par-là se trouvèrent réunies les cendres des trois hommes qui ont le plus illustré par leur génie l'Église Grecque. On me saura peut-être quelque gré de transcrire ici un abrégé ou sommaire chronologique de la vie de S. Jean Chrysostome, jusqu'à présent inédit, et que j'ai trouvé à la Bibliothèque nationale, dans les Collections d'Émeric Bigot, *n.° 3100* : ΒΙΟΣ ἐν ἐπιτομῇ τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου. Τὸ μὲν γένος ἦν Ἀντιοχεύς. Ὁ δὲ πατὴρ αὐτοῦ στρατηλάτης Συρίας. ἡ δὲ μήτηρ αὐτοῦ τὴν ἐπωνυμίαν Ἄνθουσα. ὀκτωκαιδεκαετὴς ὑπάρχων τὴν ἡλικίαν, ἀφηνίασεν μὲν τοῦ σοφιστοῦ Λιβανίου. ὑπὸ Σελευκίου δὲ τοῦ ἀρχιεπισκόπου Ἀντιοχείας βαπτίζεται, καὶ χειροτονεῖται ἀναγνώστης. καὶ παραμείνας τῇ ἐκκλησίᾳ ἔτη γ ἀναχωρεῖ. ἐκεῖ περιτυχὼν γέροντί τινι ἀσκητῇ· συνδιέμεινας τε παρ' αὐτῷ ἔτη δ. καὶ ἀναχωρήσας ἐν ἑνὶ σπηλαίῳ μόνος ἔμεινεν ἔτη δύο. καὶ πάλιν καταλαμβάνει τὴν ἐκκλησίαν καὶ χειροτονεῖται διάκονος διαπρέψας ἔτη πέντε. ὑπὸ Φλαβιανοῦ δὲ χειροτονεῖται πρεσβύτερος διαλάμψας ἐν τῷ σχήματι ἔτη δώδεκα. ὁμοῦ ἦγεν ἔτη μδ. κατ' ἐκεῖνον δὲ τὸν καιρὸν τελευτήσαντος Νεκταρίου τοῦ ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως μετασταλεὶς ἀπὸ Ἀντιοχείας χειροτονεῖται ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως ἐπὶ τῆς βασιλείας Ἀρκαδίου ἐν μηνὶ Δεκεμβρίῳ κε Ἰνδικτιῶνος δ. ἐπισκοπεύσας δὲ ἔτη ε ἐξωρίσθη διὰ φθόνον ἐν πόλει Κομανῶν πλησίον τῆς Ἀρμενίας. ἐποίησε δὲ ἐν τῇ ἐξορίᾳ ἔτη γ μῆνας ς. ὁμοῦ γίνεται πᾶς ὁ τῆς ζωῆς αὐτοῦ χρόνος ἔτη ιβ· καὶ μῆνες η. ἐτελεύτησε δὲ μηνὶ Νοεμβρίῳ ιδ. καὶ ἐτάφη τῇ ιδ μετὰ τοῦ ἁγίου Βασιλείου. ἠνέχθη δὲ τὸ τίμιον αὐτοῦ λείψανον μετὰ ἔτη λε ἐπὶ τῆς βασιλείας Θεοδοσίου τοῦ νέου καὶ τῆς ἀρχιερωσύνης Πρόκλου. καὶ ἐκκομίσαντες αὐτὸν πάλιν μετὰ ψαλμῳδίας ἀπέθεντο αὐτὸν ἐν τοῖς ἁγίοις ἀποστόλοις μηνὶ Ἰανουαρίῳ κζ.

(z) Il débuta par convertir son maître Anthémius, prêtre de Minerve, qui jouissoit, comme philosophe, d'une grande réputation à Athènes. *Georg. Alexandrin. Vit. Chrysost. ap. Phot.* c. XCVI, p. 252. (Ouvrage intéressant dont l'original se trouve en entier dans quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

Ces troubles de l'église de Constantinople arrivèrent sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, règne désastreux, où l'on ne vit qu'un seul homme capable d'arrêter le torrent des nations barbares qui venoient fondre sur l'empire Romain : je veux parler de Stilicon, intrépide guerrier et général habile (quoiqu'on ne doive pas comme Claudien le comparer avec le grand Scipion), ministre ambitieux et injuste, mais trop légèrement calomnié sur sa fidélité envers Honorius. Zosime ne lui pardonne pas d'avoir été Chrétien; mais il montre assez de justice en cette occasion pour le défendre, et l'absoudre du crime dont il étoit accusé.

L'illustre Bossuet, après avoir présenté l'empire Romain près d'être envahi de toute part, dit avec son éloquente rapidité : « Stilicon, embarrassé de tant de barbares, les bat, les ménage, » s'entend et rompt avec eux, sacrifie tout à son intérêt, et con- » serve néanmoins l'empire qu'il avoit dessein d'usurper. » Quelques lignes après, il ajoute : « L'empire d'Honorius sembloit » proche de sa ruine; il fit mourir Stilicon, et ne sut pas remplir » la place d'un si habile ministre. » Nonobstant ses soupçons, Bossuet rend donc à Stilicon une justice qui lui est refusée par Dubos : celui-ci prétend que ce général a porté des coups plus funestes à Rome, que tous ceux qu'elle avoit reçus d'Annibal, de Mithridate, &c. D'autres écrivains ne le traitent pas mieux. Doit-on préférer leur opinion au témoignage de Zosime? cet historien n'avoit certainement aucun intérêt d'être l'apologiste d'un ministre proscrit et d'une famille disgraciée. Pouvons-nous ajouter plus de foi à ceux qui, adoptant des bruits populaires, ont applaudi à la lâche vengeance d'Honorius *(a)*? On a encore avancé que Stilicon, pour placer sur le trône son fils Eucherius, le fit élever dans la religion Païenne. Si le fait est vrai, rien ne peut absoudre Stilicon; et cet acte de perversité a dû lui attirer la haine des Chrétiens, qui auront trop facilement

Disc. sur l'hist. univ. pag. 123.

Hist. crit. de l'établiss. de la Monarc. franç. dans les Gaules, tom. I, p. 290.

Libanius, dont S. Jean Chrysostome avoit pris aussi des leçons, étant en quelque sorte chef de parti, ne put se déterminer à changer de religion; mais il ne cessa jamais d'être l'admirateur de son ancien disciple. Il faisoit quelquefois lecture des discours de ce dernier à son propre auditoire, en lui rappelant l'effet qu'ils avoient produit : *ὧν οὐδεὶς ἦν, ὅς οὐκ Ἐπήδα τε καὶ ἐβόα, καὶ πάντα ἔδρα τὰ τῶν Ἐκπεπληγμένων. Epist. ed. Wolf.* pag. 714.

(a) Ce prince appelle Stilicon, dans ses arrêts de proscription, *prædo publicus.* Cod. Theod. *tom. III, pag. 348.*

accueilli toutes les calomnies inventées par ses ennemis. Le principal étoit Olympius *(b)*, qu'on accusoit de cacher, sous les apparences d'un grand zèle pour le Christianisme, une ambition démesurée. Il persuada à Honorius que Stilicon avoit sollicité la tutelle du jeune Théodose, pour le faire mourir, et pour mettre Eucherius à sa place : ces insinuations eurent tout le succès qu'Olympius s'en étoit promis; la trame fut bien ourdie; les soldats se mutinèrent, et Honorius leur sacrifia Stilicon *(c)*. On mit à la torture plusieurs de ses parens et de ses amis, sans pouvoir en arracher un seul aveu contre lui. Un grand nombre périt avec Eucherius, et le reste alla se réfugier auprès d'Alaric. Voilà sans doute ce qui accrédita les bruits semés par-tout sur la correspondance criminelle de Stilicon avec ce chef si redouté des Goths.

Lib. V, c. 38. Zosime reproche seulement à Stilicon d'avoir pillé le Capitole, et il regarde sa mort comme en étant la juste punition : d'ailleurs, il nous montre ce général s'opposant généreusement au zèle de ses amis et de ses domestiques pour le sauver, et présentant avec fermeté sa tête au coup qui devoit lui donner la mort. M. le Beau critique le récit de Zosime, et pense qu'une soumission si héroïque de Stilicon ne s'accorde pas avec ses intrigues perfides. *Hist. du Bas-Emp. tom. VI, pag. 280.* Ce raisonnement me paroît manquer de justesse. Le général d'Honorius, voyant sa perte inévitable, ne veut pas exposer inutilement ses amis, et se résigne avec un courage digne de ses anciens exploits : rien en cela que de très-croyable. Stilicon pouvoit même avoir conçu des projets coupables, sans perdre son intrépidité, qualité qui n'abandonne jamais les héros, soit qu'ils marchent dans le sentier étroit de la vertu, soit qu'ils s'en écartent pour se livrer aux fureurs de l'ambition.

(b) Cet Olympius est néanmoins loué par S. Augustin, dans les lettres qu'il lui adresse. *Epist. 48, 70, 124 et 129.* Philostorge prétend qu'Honorius devoit la vie à Olympius. *Exc. lib. XII, cap. 1.*

(c) Hæc tantorum scelerum scena patefacta est, commoto justissimè exercitu, occisus est Stilico; qui, ut unum puerum purpurâ indueret, totius generis humani sanguinem dedidit. Occisus et Eucherius, qui ad conciliandum sibi favorem Paganorum, restitutione templorum et eversione ecclesiarum imbuturum se regni primordia minabatur, &c. Paul. Oros. *l. VII, c. 38.* Tout ce chapitre est d'une révoltante partialité. Au reste, les Chrétiens et les Païens ont été partagés sur le compte de Stilicon. *Vid.* Jacob. Gothofr. *Dissert. aut Not. ad Philostorg.* pag. 263 &c.

La

La femme de Stilicon, l'altière Séréna, qui partagea avec lui les louanges hyperboliques du poëte Claudien, n'en a pas moins été accusée, sur de légers soupçons, adoptés par Olympiodore, d'avoir attiré Alaric devant Rome. Zosime démontre son innocence : mais, lors même qu'il est juste, il ne cesse d'être superstitieux, attribuant à la vengeance divine la mort de Séréna, coupable, selon lui, de sacrilége. Pour le prouver, il rapporte que cette femme étant entrée dans le temple de la Mère des dieux, lui arracha son collier, dont elle n'eut pas honte de se parer; alors la plus ancienne des Vestales, lui reprochant son sacrilége, prononça contre elle des imprécations, qui ne se trouvèrent pas vaines, si l'on en croit Zosime, puisque c'est avec ce même collier, ajoute-t-il, que fut étranglée l'infortunée Séréna. Au surplus, cet endroit de l'ouvrage de Zosime montre que, loin d'être un simple copiste d'Olympiodore il s'écartoit quelquefois de son récit. Nous en citerons un autre exemple. Ce dernier avançoit que pendant le siége de Rome par Alaric, le peuple, pressé par la faim, s'entre-dévoroit *(d)*. Zosime, moins crédule, dit seulement qu'on entendit dans le cirque ces paroles, *Mettez un prix à la chair humaine (e)*; horrible cri du désespoir, mais qui n'eut pas de suites fâcheuses.

Ap. Phot. cod. LXXX.

Lib. v, c. 38.

Le même esprit de superstition qui dicte à Zosime le trait de Séréna, lui fait encore imaginer que l'empereur Gratien mourut pour avoir refusé l'habit de grand pontife *(f)*; et en cela il n'imita point la honteuse politique de ses prédécesseurs, qui professoient comme lui le Christianisme. Cet historien rapporte bien d'autres miracles en faveur de la religion païenne. Il nous assure que l'Attique fut le seul pays préservé des tremblemens de terre par la protection spéciale de Minerve; il représente cette déesse sur les murs d'Athènes, inspirant une telle crainte à Alaric, qu'il en abandonne soudain le siége, et n'y entre que

Lib. v, c. 6

(d) Ὅτι ἐν τῇ πολιορκίᾳ τῆς Ῥώμης ἀλληλοφαγία τῶν ἐνοικούντων ἐγένετο. *Olymp. ap. Phot. Cod. LXXX*, pag. 180.

(e) Pretium pone carni humanæ. Lib. VI, cap. 11.

(f) Lib. IV, c. 36. Zosime ajoute que Constantin et ses successeurs avoient accepté le titre de souverain pontife. Le savant Godefroi a tenté de le réfuter dans un écrit intitulé, *De interdictâ Christian. cum Gentilibus communione*, p. 32 &c.; mais il ne s'est servi contre lui que d'argumens négatifs. Le baron de la Bastie a approfondi et bien discuté cette question, dans son IV.e Mémoire sur le souverain pontificat des emp. Romains (Acad. des inscr., *t. XV, p. 75 et suiv.*), laquelle se trouve décidée en faveur de Zosime.

Claudian. in Rufin. lib. II, v. 191. comme ami, avec quelques-uns des siens. Cependant on est persuadé que cette ville subit, en cette occasion, le même sort que les autres; et Philostorge le dit positivement *(g)*. Véritablement, *Tillemont, Hist. des emper. tom. V, p. 455.* lorsqu'Alaric fut déclaré général des Romains en Illyrie, il vint à Athènes avec des intentions pacifiques, et y reçut toutes sortes d'honneurs. Mais, à l'époque dont parle Zosime, le territoire de l'Attique fut entièrement ravagé par les Goths; et Alaric, destructeur fanatique, étant Arien, fit abattre tous les temples de *Eunap. Vit. Maxim. p. 93.* cette malheureuse contrée, entre autres celui de Cérès Eleusine, qui paroît avoir été rasé alors jusqu'aux fondemens.

Trop enclin à la superstition pour n'être pas souvent crédule, *Lib. II, c. 52.* Zosime raconte quelquefois des fables d'un autre genre. Selon lui, un soldat de Constance, appelé Ménélaüs, mettoit trois flèches à son arc, et en les tirant, il étoit assuré de tuer autant *Lib. IV, c. 21.* d'hommes. Il dit encore que lorsque l'empereur Valens marchoit contre les Scythes, un spectre lui apparut : ce spectre avoit la figure d'un homme dont tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, étoit déchiré à coups de fouet, et qui tenoit les yeux ouverts et fixés sur ceux qui s'avançoient; image de l'état déplorable de l'empire, tombé en une sorte d'agonie.

Lib. II, c. 6. Nous devons à Zosime des détails intéressans et fort précieux sur la cérémonie des jeux séculaires, qui, sans lui, seroit peu connue. Il les termine en assurant que tout le temps que ces jeux furent célébrés d'après les anciens rites prescrits par la divinité elle-même, la puissance de Rome n'essuya aucun échec. Cela ne s'accorde point avec les faits; l'esprit systématique ne les consulte pas toujours, et *Lib. IV, c. 59; lib. V, cap. 38, 41 &c.* l'écrivain dont je parle ne cherchoit qu'à établir son système, qui consistoit uniquement à ramener toute l'histoire de la décadence de l'empire Romain aux idées superstitieuses dont il étoit plein; elles lui faisoient voir par-tout le mépris de l'ancien culte comme la cause de tant d'événemens malheureux. A l'appui de son opinion, il se *Lib. I, c. 58, lib. IV, c. 38.* proposoit de rapporter les différens oracles qui paroissoient la justifier; mais n'ayant pas eu le loisir d'achever son ouvrage, nous avons été privés de cette partie, qui en étoit la conclusion. Voilà le véritable but de Zosime; écoutons-le parler : « J'aurois raconté » ce qui se passa avant la destruction de Palmyre, si je n'avois

(g) ..... Καὶ τὰς Ἀθήνας εἷλε. *Philost.* Exc. lib. XII, cap. 2.

» pas été obligé de parcourir rapidement l'histoire, à cause » de l'objet de cet ouvrage, ainsi que je l'ai fait connoître dans » mon préambule. Polybe ayant exposé la manière dont les » Romains acquirent l'empire du monde en un court espace de » temps, de même je montrerai comment ils le perdirent par leurs » forfaits en un temps peu long : mais cela est réservé pour un » autre endroit. Les Palmyréniens s'étant emparés d'une portion » assez considérable de l'empire, comme je l'ai dit, plusieurs » manifestations de la divinité annoncèrent à ce peuple sa ruine » totale. . . . . . . » Après avoir rapporté les oracles d'Apollon Sarpédonien et de Vénus Aphacitide, avec des circonstances miraculeuses *(h)*, Zosime continue en ces termes : « Telle fut la » protection spéciale de la divinité à l'égard des Romains, tant que » la pureté de son culte subsista chez eux. Lorsque je serai par- *Lib. I, c. 57.* » venu à l'époque où une grande partie de leur empire devint » barbare, et où la corruption se répandit de toute part, j'expo- » serai les causes d'une pareille calamité, en n'oubliant rien pour » y ajouter tous les oracles qui l'ont prédite. » C'est ainsi que notre historien espéroit sans doute mériter le nom de second Polybe, que lui donne si gratuitement, et avec une sorte d'indécence, son dernier éditeur, M. Reitemeier. Personne, je pense, ne sera tenté d'approuver ce rapprochement : les éditeurs ne de- *Disquisit. de* vroient s'en permettre de semblable qu'avec beaucoup de circons- *Zosim. c. 35.* pection ; ordinairement ils ne mesurent pas assez les distances, et se hâtent trop de saisir les moindres rapports dès que cela peut rehausser le prix d'un objet devenu cher à leur amour-propre.

Zosime ayant des admirateurs, ne pouvoit pas manquer de trouver de zélés apologistes. Le premier qui s'est chargé de le défendre, est Leunclavius, qui préfère, sans balancer, son témoignage à ceux d'Eusèbe, de Théodoret, de Sozomène, et de tous les *Zosim. Apolog. sub fin.* autres écrivains ecclésiastiques : mais ses prolixes dissertations ne lavent point cet historien de tant de justes reproches, comme l'observe bien Guillaume Cave *(i)*. Plus sage et moins partial sans

(h) *Voyez* là-dessus les remarques de l'auteur pseudonyme [le P. Jouve] de l'Histoire de Zénobie, *pag. 324-325.*

(i) .... *Verùm dum hominem Gentilem et Christiani nominis infensissimum purgat, laterem lavat, et Æthiopem dealbare conatur, &c.* Script. eccles. litter. *tom. I, pag. 468.*

doute que Leunclavius, le judicieux M. Heyne pense que, toutes les fois que Zosime rapporte un fait ou sa cause, d'une manière différente de ces écrivains, loin de l'accuser de mauvaise foi ou d'erreur, on doit tâcher de le concilier avec eux, et de tous les récits en tirer la vérité. Cette règle est sans doute excellente lorsque les auteurs ne diffèrent entre eux que sur de légères circonstances; mais elle devient impraticable dès qu'ils ne s'accordent pas sur les principaux faits, ou sur des détails qui les dénaturent absolument. Comptera-t-on alors les voix? Zosime n'a pour l'ordinaire que la sienne. Pesera-t-on les suffrages? eh! de quel poids peut être celui d'un historien inspiré par la haine et la vengeance, sous la plume duquel tout se travestit et change de nature, au gré de ces passions ennemies de la vérité? Ne soyons donc pas surpris que d'anciens auteurs Chrétiens, et plusieurs critiques modernes, aient taxé, avec assez d'amertume, Zosime, de calomnie, de diffamation, d'imposture et de méchanceté. J'ai rapporté quelques preuves de la justesse de ces accusations, et ce ne sont pas les seules qu'on puisse en donner: mais mon dessein n'est point de suivre pas à pas Zosime, et de publier un examen de tout son ouvrage.

In Zos. Annot. pag. 638.

Evagr. l. III, cap. 41; Phot. Cod. XCVIII, &c. Claud. Chifflet in Amm. Marcel. Not. Ritters. in Obs. histor. pag. 14; et plur. ap. Fabr. Bibl. Græc. l. V, cap. 5 &c.

Il faut cependant avouer que cet historien relève fort bien des fautes dont les suites devinrent funestes à l'empire Romain; qu'il montre quelquefois de l'impartialité, comme je l'ai remarqué, au sujet de Stilicon et de Séréna; enfin qu'il n'auroit manqué ni de jugement ni de sagacité pour être un bon historien, si son esprit n'eût pas été rempli de préjugés superstitieux, et son cœur plein de cruels ressentimens sur l'abolition du culte de ses pères. Malheureusement de pareils motifs l'ont porté à l'oubli de ses devoirs; et il a mérité que l'illustre Bossuet l'ait regardé comme *l'ennemi le plus déclaré du Christianisme et des Chrétiens* [a], et que le savant Warburton ait dit de lui, « qu'il équivaloit lui » seul à plusieurs Païens, par la haine dont il étoit animé contre » les Chrétiens [b]. » Ajoutons que Zosime doit une grande partie de sa réputation à cette même haine, qui lui assurera toujours le suffrage des ennemis de la religion, malgré tous les efforts de la raison et de la vérité.

[a] *Défense de l'hist. des Variat. p. 17.*

[b] *Dissert. sur le projet de Julien de rétablir le temple de Jérusalem, tr. fr. tom. I, p. 272.*

C·POMPONIV
HOSPITIVM·TESSERA
SENATVS·POPVLVSQVE·CVR
EIVS·STVDIO·BENIFICIEIS
PREIVATIMQVE·C·POMPON
ENS·PATRONVM·SIBEI·PO
QVOM·HOSPITALE·TESSERA
H·MILCONIS·F·ZENTVC
SVFETES·MVTHVNIVM·HI
MILCATONIS·F·BARIC·H
AMMICARIS·F·ZECENOR
AMMICARIS·F·LILVA·MI
ACT·A·D·V·K·MAI·C·CAESAR

Miller Sculp. 18[illegible]

MÉMOIRE

Sur une Inscription ou fragment d'une Inscription, gravée sur une plaque de cuivre trouvée à Tunis, et adressée à l'Académie par M. DE LA LUZERNE, Ministre de la marine;

Par H. P. AMEILHON.

JE ne m'arrêterai pas ici à relever les avantages qui sont attachés à l'étude des anciennes inscriptions : dans le nombre de ces avantages, il en est un sur-tout bien précieux, c'est celui de nous transmettre, à travers l'immensité des siècles, la vérité des faits dans toute sa pureté, et de forcer l'esprit le plus incrédule à leur accorder une confiance que souvent il refuse à l'histoire. Quoique l'inscription qui va nous occuper ne nous apprenne rien de fort important, elle n'est pas néanmoins dépourvue de toute espèce d'intérêt, ni indigne, sous certains rapports qui lui sont particuliers, de fixer notre attention. La copie que nous joignons ici, a été fidèlement calquée sur l'original. Lu le 8 mai 1789.

Quoique cette inscription soit tronquée, elle n'est pas cependant assez défigurée pour qu'on ne puisse y voir très-clairement que c'est un décret par lequel le sénat, le peuple et les magistrats d'une ville d'Afrique, déclarent qu'ils reconnoissent pour leur patron C. Pomponius, et lui accordent la tessère d'hospitalité.

Rien n'est plus connu dans l'antiquité que le droit d'hospitalité. Deux amis qui demeuroient dans des lieux éloignés, convenoient entre eux de se recevoir mutuellement, lorsqu'ils seroient en voyage : ce droit se perpétuoit dans leurs familles respectives, passoit des pères aux enfans et à toute leur postérité, tant qu'il n'étoit pas révoqué. Pour constater cette convention, on se donnoit le symbole d'hospitalité, *tesseram hospitalitatis:* c'étoit communément une pièce d'argent, un morceau d'ivoire ou de bois, chargé de quelques caractères particuliers, qu'on divisoit en deux, et dont chacun des contractans retenoit une

part. Cette marque étoit non - seulement un titre pour prouver que celui qui la portoit pouvoit revendiquer le droit d'hospitalité, mais encore un moyen pour éviter toute surprise de la part d'aventuriers qui auroient voulu usurper ce droit, et dont on eût aisément découvert la supercherie, en rapprochant l'une de l'autre les deux moitiés de la tessère. Nous voyons dans le *Pœnulus* de Plaute, qu'Hannon présente le symbole d'hospitalité à Agorastoclès, qui reconnoît avoir l'autre partie, et invite en conséquence cet étranger à venir loger chez lui.

Cette belle et respectable institution subsista long-temps chez les Romains. Le droit d'hospitalité n'avoit pas seulement lieu de particulier à particulier ; des villes l'accordoient à des personnes distinguées par leur rang et leur crédit, qui leur avoient rendu quelques services importans, et dont elles vouloient se faire des protecteurs. Il paroît que lorsqu'une cité adoptoit un citoyen pour son patron, elle lui déféroit en même temps le droit d'hospitalité, et qu'on en dressoit un acte public, qui se gravoit ordinairement ou sur la pierre ou sur une plaque de cuivre *(a)* semblable à celle de l'inscription qui fait ici l'objet de nos recherches, et que nous avons eue entre nos mains. On a la preuve de ce que je viens de dire, dans plusieurs inscriptions qui se trouvent dans Gruter et dans le savant Traité *de Tesseris hospitalitatis* de Jac. Ph. Tomasini. Parmi ces monumens, il en est quatre qui nous ont servi d'objets de comparaison et comme de clefs pour expliquer l'inscription trouvée à Tunis. Ce sont autant de décrets par les-

(a) Cette plaque s'attachoit dans quelque endroit apparent de la maison, chez la personne à qui le droit d'hospitalité étoit accordé, si cette personne le jugeoit à propos. Dans une inscription où l'on voit les habitans de *Ferentinum* offrir la tessère d'hospitalité à T. Pomponius Bassus, un des protégés de l'empereur Trajan, et le déclarer leur patron, il est dit que le décret sera gravé sur une table, et que cette table sera placée dans l'habitation de leur nouveau patron, s'il veut bien le permettre : *Patronumque se cooptari tabula hospitali incisa hoc decreto in domo sua posita permittat.* Pignorius assure, d'après le témoignage de ceux qui avoient vu à Rome, dans la maison de T. Pomponius Bassus, cette inscription, qu'elle étoit sur une plaque de cuivre. La plaque qui porte l'inscription trouvée à Tunis, est aussi en cuivre, comme nous l'avons déjà annoncé. Il y a toute apparence que cette dernière inscription avoit été pareillement placée dans la maison du personnage en l'honneur duquel elle avoit été décrétée, c'est-à-dire, en l'honneur de C. Pomponius, qui devoit être de la même famille que T. Pomponius Bassus, ami de Trajan.

quels des villes situées aussi en Afrique reconnoissent pour leur patron un Romain nommé *C. Silius Fab. Aviola,* et lui accordent en même temps la tessère d'hospitalité.

Dans deux de ces inscriptions, on fait intervenir l'autorité d'un sénat, *senatus populusque (b).* Il en est de même dans la nôtre, *sinatu populoque.* Ces derniers mots font voir que la ville à laquelle appartient cette inscription, se gouvernoit par elle-même. Elle avoit aussi ses magistrats particuliers nommés suphètes *[sufetes] ;* et ce sont ces magistrats et quelques autres citoyens qui adoptent C. Pomponius pour leur patron. Dans les quatre inscriptions de Tomasini, on ne voit paroître, pour chaque ville, qu'un seul suphète, qui, avec un ou plusieurs citoyens, est délégué pour consommer l'adoption du nouveau patron; dans la nôtre, on voit intervenir plusieurs suphètes. Personne n'ignore que chez les Carthaginois et dans les villes de leur dépendance, les premiers magistrats étoient désignés sous cette dénomination.

Les noms de tous ceux qui figurent dans l'inscription trouvée à Tunis, ont les formes et, pour ainsi dire, la couleur de noms vraiment Puniques : c'est ce qu'on reconnoîtra aisément, si l'on est un peu familiarisé avec Polybe, Tite-Live et Salluste, et aussi en rapprochant les noms de notre inscription, de ceux qui se font remarquer dans les inscriptions de Tomasini que je viens de citer et auxquelles je renvoie.

Il est donc certain que l'inscription de Tunis vient du même pays que les quatre de Tomasini. Mais à quelle ville peut-on l'attribuer ? C'est ce qu'il faut examiner.

Le nom du lieu où ce décret a été rendu, doit suivre nécessairement ces mots, *sinatu populoque,* de la troisième ligne. Malheureusement une partie de ce nom, et la plus considérable, a disparu par la rupture du cuivre sur lequel ce décret a été gravé, et il n'en reste que ces trois lettres CVR. Il s'agit donc de découvrir en Afrique une ville dont le nom commence par ces trois lettres. Je crois l'avoir trouvée dans *Curubis.*

Les recherches que j'ai faites sur cette ville *(c)*, sur sa position,

(b) Senatus populusque Timiligensis hospitium fecerunt cum C. Silio. C. F. Fab. Aviola. — Senatus populusque Siagitanus hospitium fecerunt &c. Tomas. *de Tesseris hospitalitatis, cap. 11.*

(c) Consultez Cellarius sur cette ville.

sur son ancien état, et sur diverses autres circonstances qui la concernent, m'ont persuadé que je ne pouvois mieux rencontrer. Curubis étoit située dans la région Zengitane ou l'Afrique proprement dite. Il en est fait mention dans Pline, Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin. Pline la qualifie de ville libre, *libera Curubis ;* ce qui convient à la ville de notre inscription, puisqu'elle avoit son sénat et se gouvernoit par ses propres magistrats. Elle étoit placée près du promontoire de Mercure, et par conséquent peu éloignée du territoire sur lequel on a bâti depuis Tunis, où a été découvert le bronze qui fait l'objet de ce Mémoire. *Curubis*, connue aujourd'hui sous le nom de *Gurba*, est célèbre dans les fastes ecclésiastiques par l'exil de S. Cyprien. Dans les actes de ce martyr, elle est nommée *urbs Curubitana, civitas Curubitana ;* dans la suite, elle devint une ville épiscopale. Au concile de Carthage, en 525, nous voyons siéger un évêque du peuple ou de l'église de Curube; *Peregrinus episcopus plebis Curubitanæ.*

Acta proconsularia S. Cypriani, Baillet, *Topograph. des Saints.*

On ne doit pas se flatter de pouvoir rétablir cette inscription dans toutes ses parties; il faudroit pour cela retrouver le fragment qui en a été détaché. Certainement, il ne sera jamais possible de restituer les noms qui manquent à la fin des lignes 8, 9, 10, 11 et 12, parce que des noms propres ne peuvent guère se suppléer. Quant aux lignes supérieures, il en est quelques-unes qu'on peut entreprendre de rétablir avec l'espoir d'une sorte de succès. Je vais soumettre au jugement de l'Académie quelques-unes des restitutions que j'ai osé faire.

D'abord j'achève la ligne VII par le mot *cooptaverunt*, et je lis,

QUOM HOSPITALE TESSERA cooptaverunt.

Voici les raisons sur lesquelles je me fonde. Il est clair qu'il est dit dans cet acte, que le sénat et le peuple de la ville de *Curubis* adoptent C. Pomponius pour leur patron : or, dans les quatre inscriptions de Tomasini, où il s'agit aussi d'accorder le titre de patron avec le droit d'hospitalité à un Romain, on se sert constamment de cette formule *cooptaverunt.* Dans une cinquième inscription, rapportée par le même antiquaire, je lis encore : *Patronos cooptaverunt.*

Ce

Ce mot retrouvé va nous conduire à quelque autre découverte. D'abord, il nous fournit un moyen mécanique pour reconnoître ce qui manque à notre inscription, ou plutôt la quantité de l'espace qu'elle a perdue.

Le mot *cooptaverunt* comprend douze lettres. Si donc il faut douze lettres ou à-peu-près pour achever chaque ligne ; comme les lignes, telles qu'elles nous restent, sont, en prenant un terme moyen, d'environ dix-huit caractères, il suit nécessairement qu'il manque un peu plus d'un tiers de l'inscription, puisque toutes les lignes ont dû être composées, lorsqu'elle étoit entière, d'environ trente lettres. Cette conséquence est une espèce de donnée d'après laquelle il faut opérer en travaillant à la restauration de ce monument. Avant tout, il est nécessaire que les additions qui seront faites à chaque ligne, n'excèdent point la mesure fixée. Ce n'est pas sans doute assez ; il faut encore, non-seulement que ces mots fassent un sens raisonnable, mais de plus qu'ils soient dans le génie et le style de toutes les inscriptions de cette classe. C'est en faisant l'application de ces principes, que je vais tâcher de terminer encore quelques lignes.

La sixième est ainsi conçue :

EJUS PATRONUM. SIBEI. PO

Ces deux lettres *Po,* qui restent sur le bord de la rupture, sont comme deux lettres d'attente qui semblent appeler les suivantes, *steris, Posteris,* et auxquelles j'ajoute *que suis.* Les lettres ajoutées à cette ligne ne passent que d'une unité le nombre de douze. Voilà une première condition remplie. D'ailleurs cette addition est autorisée par toutes les inscriptions de ce genre. En effet, nous voyons, dans toutes les inscriptions où il s'agit de reconnoître pour patron quelque personnage distingué et de se mettre sous sa clientelle, que le pacte mutuel ne se borne pas aux individus qui contractent, mais qu'il s'étend de part et d'autre, des pères aux enfans et des enfans à leur postérité. Je ne citerai ici qu'un seul exemple, et je le tire d'une inscription de *Themetra,* l'une des villes Africaines qui adopta pour son patron *C. Silius Aviola....* *CIVITAS THEMETRA EX AFRICA HOSPITIUM FECIT CUM*

C. SILIO AVIOLA, LIBEROS POSTEROSQUE EJUS, SIBI, LIBERIS POSTERISQUE SUIS PATRONUM COOPTAVERUNT.

Voilà les mots *POSTERISQUE SUIS* employés ici en propres termes, comme je les emploie dans l'inscription trouvée à Tunis, pour la compléter. C'est presque la même formule pour toutes les inscriptions de cette espèce.

Montons maintenant à la ligne supérieure numérotée 5, et qui porte ces mots :

PREIVATIMQ. C. POMPOI

Qu'ajouterons-nous à cette ligne pour remplacer ce qui y manque? Il faut nécessairement que ce qu'on croira devoir y ajouter, soit propre à exprimer une chose qui ait du rapport à C. Pomponius, comme l'indique le pronom relatif *ejus*, que nous voyons placé au commencement de la 4.e ligne. Dans ce cas, je dois suivre l'analogie; je dois me déterminer d'après la règle que j'ai tirée des autres inscriptions semblables, et prise de la réciprocité des engagemens qui passoient des pères aux enfans. En conséquence, je lis ainsi :

PREIVATIMQUE C. POMPON. posterosque

Je crois que les trois restitutions que je viens de proposer, ont autant de vraisemblance et même de certitude que tout esprit raisonnable en peut exiger. Il s'en faut un peu que j'aie la même confiance dans celle qui suit.

Il manque à la ligne 4 un mot qui doit indispensablement faire opposition avec *preivatimque :* or ce mot ne peut être que *publicè* ou un autre équivalent. *Publicè* étant trop court pour remplir la ligne, je mettrois *publicitùs*, ou bien *beneficieisque publicè.*

Comme les trois premières lignes laissent un libre champ à l'imagination, et qu'il est possible de les terminer de bien des manières, je crois qu'on ne doit en entreprendre la restitution qu'avec beaucoup de réserve. C'est pourquoi j'abandonne ce travail à quelque antiquaire plus instruit ou plus hardi que moi. Qu'il nous suffise, pour le moment, d'entrevoir le sens que ces lignes présentent. Quelque incomplètes qu'elles soient, il n'en est pas moins vrai que l'inscription dont elles font partie énonce

clairement, comme je l'ai dit en commençant, qu'un C. Pomponius a obtenu le droit d'hospitalité, *HOSPITIUM*, avec le symbole *TESSERAM*, et qu'il l'a reçu du consentement du peuple et du sénat du lieu ; et cela, en considération de son affection pour les habitans de cette ville, et des services tant publics que particuliers qu'il leur a rendus, *EJUS STUDIO, BENEFICIEIS*; de sorte qu'on pourroit peut-être lire de cette manière les trois premières lignes de notre inscription :

C. POMPONius accipit
HOSPITIUM TESSERAmque hospitis à
SINATU POPULOQUE CURubitano. Pro

Si la leçon que je viens de proposer pour chacune de ces trois premières lignes étoit vraie, il s'ensuivroit que cette inscription comprendroit deux parties : l'une seroit comme le préambule de la pièce, l'annonce du droit d'hospitalité accordé à Caïus Pomponius, et l'indication des motifs qui lui auroient valu cette distinction, *pro ejus studio beneficieisque publicè preivatimque;* l'autre partie, commençant à *Pomponium,* contiendroit la sanction donnée au décret par les officiers publics de Curube.

Il seroit maintenant intéressant de pouvoir fixer la date de cette inscription, et de découvrir quel étoit ce C. Pomponius que les habitans de Curube avoient jugé à propos de choisir pour leur patron. Cette tâche n'est pas facile à remplir.

On trouve, à la vérité, dans la dernière ligne de l'inscription l'indice du mois et du jour du mois. On y voit que le décret ou l'acte gravé sur le cuivre découvert dans les environs de Tunis, est de la veille du six des calendes de mai, c'est-à-dire, du 25 avril ; mais, pour déterminer l'année, il faudroit savoir au juste quel est ce *C. Cæsar,* dont le nom se voit à la suite de la date du mois, et qui alors étoit consul.

Je ne découvre dans les fastes consulaires que trois personnages qui aient porté le nom de *C. Cæsar* sans autre addition ; savoir, Jules César, C. César fils d'Agrippa et de Julie fille d'Auguste, et l'empereur Caligula. Auquel des trois rapporterons-nous l'époque de notre inscription ?

La manière d'orthographier qui se fait remarquer dans certains mots de cette inscription, tels que *sinatu*, *beneficieis*,

preivatim, sibei, quom, porteroit à croire qu'il conviendroit d'en faire remonter la date jusqu'à Jules César plutôt que de la renvoyer à des temps postérieurs. L'histoire ne nous fait connoître d'autre Pomponius contemporain de Jules César, que celui qui commandoit une partie de sa flotte dans ses guerres contre Pompée, et qui fut si maltraité par l'ennemi dans les parages de Misène : mais le prénom de ce Pomponius étoit *Marcus* et non pas *Caïus;* ce qui ne prouve pas cependant qu'il n'ait pu exister du temps de César un autre Pomponius qui s'appelât *Caïus*, comme celui de notre inscription.

Comm. Cæsar. de Bello civili, edit. ad usum, pag. 337 et 338.

Depuis le premier des Césars, on ne rencontre plus dans les fastes consulaires, d'autre consul désigné sous le nom de *Caïus Cæsar* seulement, que le fils d'Agrippa et de Julie. On sait qu'Auguste donna à cet enfant le nom de *Caïus*, et qu'il le créa César au moment même de sa naissance; qu'après avoir pris un soin tout particulier de son éducation, il le combla d'honneurs; qu'il le fit déclarer prince de la jeunesse, et l'éleva ensuite au consulat avant l'âge requis pour parvenir à cette grande dignité. Le jeune C. César prit possession du consulat l'an 754 de la fondation de Rome. Il pourroit se faire qu'il eût existé alors un C. Pomponius qui eût mérité la reconnoissance des habitans de Curube. Il paroît que la famille des Pomponius, l'une des plus anciennes de Rome, puisqu'elle prétendoit descendre de Numa Pompilius, commençoit à être accréditée : il est certain au moins qu'elle étoit en pleine faveur sous Tibère, successeur immédiat d'Auguste; que ce prince avoit mis au nombre de ses favoris un *L. Pomponius Flaccus*, qui lui étoit devenu très-cher, non par ses vertus et ses talens, mais par son ivrognerie et son goût pour la débauche.

Pour rencontrer, depuis l'an 754, année du consulat du petit-fils d'Auguste, un autre Caïus César avec le titre de consul, il faut franchir un espace de trente-quatre ans, et arriver à la première année du règne de *C. Cæsar Caligula*, c'est-à-dire, à l'an de Rome 788. Il ne seroit pas difficile de trouver dans l'histoire, ou sur des monumens, quelques personnages du nom de C. Pomponius, qui eussent vécu à cette époque ou aux environs.

Il existe une médaille avec la tête voilée de Livie, veuve d'Auguste, et cette légende, *Colonia Cæsarea Augusta* PIETATIS AUGUSTÆ; et au revers, le portique d'un temple à quatre colonnes, et ces mots autour : *JUNIANO LUPO Præfecto Cohortis CÆSAREanæ, Caio POMPONIO PARRA IIVIRIS.* Voilà un Caïus Pomponius qui remplissoit la charge importante de duumvir dans la colonie de Saragosse, *Colonia Cæsarea Augusta*, ainsi nommée parce qu'elle avoit été fondée par *César Auguste*.

Thesaur. Morellian. sive Famil. Rom. numismata, tom. I, pag. 349.

On connoît encore une autre médaille frappée par la colonie de Saragosse, en l'honneur de Tibère, avec la tête de ce prince, dont le revers porte les noms des deux mêmes officiers *JUNIANUS LUPUS* et *CAIUS POMPONIUS PARRA*, qualifiés, comme sur la précédente, de duumvirs de la colonie.

Thes. Morell. ibid.

La concurrence simultanée de ces deux mêmes magistrats sur l'une et l'autre de ces médailles, prouve qu'elles ont été frappées à-peu-près à la même époque, et, de plus, qu'elles n'ont pu l'être avant l'an 780 de Rome. En effet, la médaille de Livie est une de celles qui n'étoient décernées aux princes ou princesses qu'après leur décès. Or Livie est morte l'an 780 de Rome : il a dû nécessairement s'écouler un certain espace de temps depuis la mort de cette princesse jusqu'au moment où la médaille en son honneur aura pu être décrétée par la colonie de Saragosse, et ensuite fabriquée; ce qui, suivant que les retards auront été plus ou moins considérables, rapproche aussi plus ou moins l'époque de cette même médaille, du consulat de *C. Cæsar Caligula*, c'est-à-dire, de l'année 788. Il ne seroit pas étonnant que le *C. Pomponius Parra* qui étoit duumvir à Saragosse après l'an 780 de Rome, fût le même personnage à qui les habitans de Curube offrirent la tessère d'hospitalité, et qu'ils adoptèrent pour leur patron en 788, sous le premier consulat de C. César Caligula.

Nous avons encore une autre médaille en l'honneur de Tibère, frappée par les habitans de *Bilbilis*, ville municipale de l'Espagne Tarragonoise, qui présente au revers le nom d'un *C. Pomponius Capella*, duumvir aussi de cette ville. Comme elle ne porte aucune indication du temps où elle a été frappée, on pourroit supposer, sans crainte d'être contredit, qu'elle est des dernières années de Tibère, et d'un temps encore plus voisin du I.er consulat

Thes. Morell. ibid.

de Caligula que les deux autres, et que c'est ce *C. Pomponius Capella*, désigné sur cette médaille, qui figure dans l'inscription de Curube. Mais malheureusement il se présente ici une difficulté qui n'est pas peu considérable. Le I.er consulat de C. César Caligula n'ayant été tout au plus que de deux mois et douze jours, ce seroit, il faut l'avouer, une rencontre bien fortuite, si l'époque de l'inscription de Curube, trouvée à Tunis, eût coïncidé avec un consulat d'une aussi courte durée. D'ailleurs, il auroit pu arriver que ce consulat eût eu le temps d'expirer tout entier avant même que ceux de Curube, qui étoient assez éloignés de Rome, en eussent eu connoissance. Au reste, si l'inscription de Curube doit se rapporter au consulat de C. César petit-fils d'Auguste, il faut, pour remplir ce que la rupture du cuivre a emporté de la dernière ligne, y ajouter, après le nom de César, celui de L. Æmilius Paulus son collègue, de cette manière, *L. ÆMIL. PAULO COSS.* Si, au contraire, l'inscription date du I.er consulat de Caligula, il sera nécessaire de joindre au nom de *C. Cæsar*, celui de Claude, qui fut consul avec ce prince, et finir la ligne ainsi : *CLAUDIO COSS.* Quant à Jules César, il seroit difficile de lui assigner ici un collègue, ce prince ayant été plusieurs fois consul.

Suet. Dio Cass.

Si néanmoins quelque lecteur se sentoit disposé à rapporter la date de notre inscription au consulat du petit-fils d'Auguste ou à celui de Caligula plutôt qu'au consulat de Jules César, il semble qu'il y auroit un moyen pour affoiblir ou éluder l'avantage qu'on prétendroit tirer, en faveur du consulat de Jules César, de ce caractère antique que paroît donner à notre inscription la manière dont certains mots y sont orthographiés; ce seroit de dire qu'en général les provinces n'adoptent que lentement les changemens qui se font dans la langue nationale, et qu'il ne seroit pas extraordinaire qu'une ville Africaine eût conservé plus long-temps que la capitale et l'Italie, l'ancienne manière d'écrire et de prononcer le latin. Mais on pourroit répliquer aussi que, dans les inscriptions recueillies par Tomasini, et qui sont pareillement des décrets par lesquels des villes d'Afrique prennent pour leurs patrons certains personnages, on n'aperçoit point ce caractère antique qui frappe dans la nôtre; que, dans ces inscriptions,

on ne lit pas, comme dans celle de Curube, *sinatu* pour *senatu*, *beneficieis* pour *beneficiis*, *preivatim* pour *privatim*, *sibei* pour *sibi*.

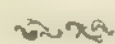
De tout cela il résulte que la question que nous agitons ici est une de celles où l'esprit, après avoir erré de conjectures en conjectures et avoir été le jouet de quelques foibles lueurs qui paroissoient lui promettre l'éclaircissement de ses doutes, a coutume de revenir presque au même point d'où il étoit parti.

La formule qui termine l'inscription de Curube, mérite d'être remarquée, parce qu'elle n'est pas ordinaire. On y lit le mot *ACTUM ;* et c'est peut-être la première fois qu'on le trouve ainsi employé dans ces sortes de monumens. Dans les autres, et notamment dans les inscriptions semblables à celle de Tunis, je rencontre le mot *egerunt*, suivi des noms de ceux qui ont été chargés de faire l'acte et de lui donner la sanction nécessaire, ou bien l'ablatif *agente*, avec le nom du personnage principal sous l'autorité duquel l'acte a été dressé.

Une autre particularité qui distingue encore l'inscription de Curube des inscriptions recueillies par Tomasini, c'est que, dans ces dernières, et la date du jour et l'indication des consuls sont en tête, au lieu que dans la nôtre elles se trouvent dans la dernière ligne : *ACTUM A. D. VI. K. MAI.*

Je joins ici l'inscription de Curube, imprimée en caractères Romains, avec les restitutions que j'ai proposé d'y faire :

1. C. POMPONI\ *us accipit*
2. HOSPITIVM. TESSERAI *mque hospitis a*
3. SINATV. POPVLO QVE. CVR*ubitano. Pro*
4. EJVS. STVDIO. BENEFICIEIS *publicitus*
5. PREIVATIM QVE. C. POMPO! *nium posterosque*
6. EJVS. PATRONVM. SIBEI. PO*sterisque suis*
7. QVOM. HOSPITALE. TESSERA *cooptaverunt*
8. HIMILCONIS. F. ZENTVC
9. SVFETES. MVTHVNIVM. HI
10. MILCATONIS. F. BARIC. H
11. AMMICARIS. F. ZECENOR.
12. AMMICARIS. F. LILVA. MI
13. ACT. A. D. VI. K. MAI. C. CAESAR.



LE PREMIER FLEUVE DE L'INDE,

Le GANGE, *selon les Anciens, expliqué par le* GANGE, *selon les Modernes.*

Par A. H. ANQUETIL DUPERRON.

Lu les 16 sept. 2 novemb. &c. 1785, et à la seance publiq. de la S. Martin 1786.

APRÈS un cours de plus de deux mille ans, on doit s'attendre à voir l'état du GANGE occasionner, en plusieurs points, des différences entre le récit des modernes et celui des anciens. Tous les grands fleuves, considérés à des époques fort éloignées, offrent les mêmes variations, produites par les mêmes causes.

Ainsi, le *Delta*, formé à l'embouchure du Gange, depuis *Rangafoula (a)* et même *Baratola*, situé à vingt-trois lieues environ nord et sud de la mer, peut être postérieur, au moins quant à l'étendue, au premier siècle de l'ère Chrétienne : de là les différens rapports sur le nombre des bouches du Gange, lesquelles, dans les commencemens, se réduisoient à une.

On fera le même raisonnement sur les grandes îles qui ont disparu en se réunissant au continent, sur les nouvelles formées par les sables et les terres que le Gange charie et par les portions de terre que le choc de ses eaux détache de ses bords; sur les rivières qu'il reçoit, et dont le lit peut être nouveau, avoir changé ; sur celles qui, avant des siècles nombreux, portoient leurs eaux au Gange, et qu'on ne reconnoît pas dans les rivières qui, actuellement, se réunissent à ce fleuve.

Tous ces changemens tiennent aux révolutions du globe. Le terrain sur lequel coulent les eaux du Gange, au centre de son cours, est encore agité par des volcans. On desireroit pouvoir assigner, avec quelque certitude, les époques de ces variations ; mais il faut se contenter de simples *à-peu-près :* chez les anciens, comme chez les modernes, on rencontre rarement, sur les objets

(a) Recherches histor. et géograph. sur l'Inde, 2.e *partie (1787), pag. 409-410 ;* et Carte génér. du cours du *Gange* et du *Gagra.* Cette citation a été mise depuis la lecture. On trouvera renfermé entre deux crochets [ ] le petit nombre d'additions que j'ai faites à ce mémoire.

même

même qui ne dépendent que des yeux, deux témoignages qui s'accordent parfaitement ; les différences sont extrêmes, quand il s'agit d'observations plus ou moins difficiles, et d'évaluations de marches.

Ainsi, sans m'astreindre à expliquer absolument tout ce que les anciens ont dit du Gange, commençant par ceux qui ont écrit les premiers, je rapporterai les traits qui présentent des idées plus claires, plus positives. Les auteurs qui ont traité le sujet plus en détail, seront l'objet direct de cet ouvrage : mais je ne négligerai point les passages de ceux qui n'en ont parlé que par occasion.

Je serai même obligé, pour répandre plus de jour sur cette matière, d'embrasser, relativement aux distances, l'Inde entière, et de traverser les mers qui entourent la presqu'île.

On sera peut-être étonné que, sur ces objets, particulièrement pour le gisement général du lit du Gange, son cours, même ses embouchures, les écrivains les plus exacts de l'antiquité confirment ce que présente l'état actuel de ce fleuve, qui fait la richesse de l'Inde. C'est pourtant ce qui résulte de la discussion à laquelle je vais me livrer. Ces recherches sont divisées en quatre articles :

Le premier comprend les auteurs qui ont écrit depuis l'an 61 et même 320 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'an 25 de l'ère Chrétienne ;

Le deuxième va de l'an 44 à l'an 82 de la même ère ;

Le troisième prend à l'an 45, et finit à l'an 200 environ.

L'objet du quatrième est Ptolémée, en l'an 142 de J. C.

ARTICLE I.er

DIODORE DE SICILE et STRABON, l'an 61 avant l'ère Chrétienne, et l'an 25 de cette ère.

JE commence par *Strabon* (l'an 25 de Jésus-Christ), qui, indépendamment des Mémoires de son temps, avoit lu et cite en critique éclairé, des ouvrages du III.e et du IV.e siècle avant l'ère Chrétienne.

Crater, compagnon d'Alexandre (325 ans avant Jésus-

Christ), écrivant à sa mère Aristopatre, disoit, au rapport de Strabon, que ce héros s'étoit avancé jusqu'au Gange; que lui, Crater, avoit vu ce fleuve, et, dans son lit, une baleine, ou du moins un très-gros poisson, καὶ κήτη τὰ ἐπ' αὐτῷ. Sur la grandeur (l'étendue) du Gange, la largeur, la profondeur de ce fleuve, il racontoit, dit le géographe, des choses plus éloignées qu'approchantes de la vraisemblance.

Geograph. (1620), l. XV, pag. 702.

On voit ici un écrivain qui ne cède pas aveuglément au récit des voyageurs les plus autorisés : « Des marchands, dit-il ailleurs, qui naviguent dans l'Inde par le Nil et le golfe Arabique, parviennent jusqu'au Gange; et ceux-ci sont des gens sans lettres, ἰδιῶται, qui ne sont en rien propres à faire l'histoire des lieux, du pays, οὐδὲν πρὸς ἱστορίαν χρήσιμοι τῶν τόπων. »

Id. pag. 686.

Si le κήτη que Crater a vu dans le Gange est une baleine, ce doit être à l'entrée; ou bien ce sera un très-grand *kaiman* [crocodile], comme on en rencontre dans ce fleuve, à cent lieues de son embouchure.

Zend-avesta, tom. I, 1.re part. pag. 48, note.

Strabon ajoute : « On convient assez, ἱκανῶς συμφωνεῖται, que le Gange est le plus grand des fleuves connus (de son temps) dans les trois parties du continent. Après lui est l'*Indus;* le troisième et le quatrième sont l'*Ister* et le *Nil.* »

L'Indus, sur la carte de M. d'Anville[a], embrasse, dans sa plus grande étendue, presque nord et sud, 14 degrés, ou 358 lieues : dans la carte corrigée de M. Rennell *(b)*, le cours de l'Ister [le Danube], de l'ouest à l'est, est de plus de 17[d] [425 lieues], plus de 450 lieues dans les meilleures cartes, du 30.[e] degré de longitude au 48.[e] Selon la Relation de l'Éthiopie du P. Lobo, traduite dans le Recueil de Voyages de Thévenot *(c)*, et par le Grand[b]; selon Ludolfe[c] et la carte d'Afrique de Guillaume de Lisle *(d)*, le Nil, depuis sa source, supposée près du

[a] Carte d'Asie, 1.re part. 1751.
[b] Relation historique d'Abyssinie (1728), pag. 105, 210, et carte.
[c] Hist. Æthiopica (1681), lib. 1, cap. 8, n.° 19-23. Gregorii Descript. ibid. n.° 31-38. Ejusd. Ludolfi ad Hist. Æthiopic. commentar. (1691); ad l. 1, n.° 59. p. 122-123. De Lunæ montibus et Nili fontibus. Descriptio fontium Nili, ex P. Paysio (21 april. 1618). Kirkeri verba, in Œdipo, syntagm. 1, cap. 7, pag. 57.

(b) Carte des pays situés entre la source du Gange et la mer Caspienne; dans la Description histor. et géograph. de l'Indoustan, par Jam. Rennell, ingénieur en chef dans le Bengale, trad. de l'angl. par Boucheseiche, sur la septième et dern. édit. (1800), *atlas*, n.° 6.

(c) Recueil de Voy. par Thévenot, *tom. IV* (1672); Relation du R. P. Jérome Lobo, de l'empire des Abyssins, des sources du Nil (en 1624), *pag. 2;* et Carte d'Éthiopie et de l'empire des Abyssins, autrement du Prêtre-Jan, faite sur les lieux par les PP. Manoel d'Almeida, Alphonzo Mendez, Pero Payz et Jeronimo Lobo, qui y ont demeuré long-temps.

(d) Donnée en 1772.

lac *Dambia*, à l'ouest, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, donne de 850 à 875 lieues.

Mais M. d'Anville, dans son Mémoire sur les sources de ce fleuve, prouve très-bien que c'est l'*Astaspus* ou *Abawi* qui sort du point que je viens d'indiquer, et non le vrai Nil, qu'il croit être le *Bahar-el-Abiad* ou la *Rivière Blanche (e)*.

Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, tom. XXVI (1753); d'Anville, Dissertat sur les sources du Nil, pour prouver qu'on ne les a pas encore découvertes, pag. 46, 56, 62-63, et carte.

Sur la carte de cet habile géographe, les sources de ce dernier fleuve sont au midi, par 5 degrés de latitude nord, aux *montagnes de la Lune*; et le cours du Nil est de 870 à 875 lieues: mais, dans son Mémoire, M. d'Anville ne veut rien assurer sur ces sources; et l'on peut dire que ce qui est actuellement connu du cours du Nil, c'est-à-dire, de la jonction de l'*Abawi* au *Bahar-el-Abiad*, ne va pas à 700 lieues.

Le Gange, depuis sa source connue, *Gangotri*, mesuré librement, offre un cours de 700 lieues, descendant de

Voy. à la fin du Mém., note A.

(e) Loc. cit. p. 59. [On n'opposera pas à M. d'Anville l'autorité de M. Bruce (Voyage en Nubie et en Abyssinie, entrepris pour découvrir les sources du Nil, pendant les années 1768 - 1773, par M. James Bruce; traduit de l'anglois par Castera. *Paris, 5 vol. in-4.° (1790-1792)*. Ce voyageur n'a connu, n'a visité, que les sources du Nil, découvertes et décrites 150 ans avant lui par les missionnaires Jésuites Payz et Lobo, et données depuis par Bernier, en 1663 *, quoiqu'il se vante par-tout d'être le premier, le seul Européen à

* [On ne sera pas fâché de trouver ici ce que dit à ce sujet ce voyageur homme de lettres. Voici ses paroles *(Voyag. tom. II (1712), pag. 343-344)*.

« J'ai déjà dit ailleurs que dans le temps que les deux ambassadeurs d'Éthiopie étoient » à Dehli, mon aga Danechmend-Khan, qui est extraordinairement curieux, les faisoit » souvent venir chez lui en ma présence, pour s'instruire de l'état et du gouvernement de » leur pays, et qu'un jour entre autres nous les fîmes parler de la source du *Nil*, qu'ils » appellent *Abavile*, dont ils nous parloient comme d'une chose si connue, que per- » sonne n'en doutoit, vu même qu'un des ambassadeurs, et un Mogol qui étoit retourné » d'Éthiopie avec lui, y avoient été. Ils nous disoient qu'il a son origine dans le pays des » *Agaux*, et qu'il sort de terre par deux grosses sources bouillonnantes proches l'une de l'autre, » qui forment un petit lac d'environ 30 ou 40 pas de long; qu'au sortir de ce lac il est déjà » une rivière raisonnable, et que, d'espace en espace, il reçoit des rivières qui le grossissent. » Ils ajoutoient qu'il s'en va tournant et formant une grande péninsule; et qu'après être » tombé de plusieurs rochers escarpés, il se jette dans un grand lac qui n'est qu'à 4 ou 5 » journées de sa source, dans le pays de *Dambia*, à trois petites journées de *Gondar*, ville ca- » pitale d'Éthiopie; qu'après avoir traversé ce lac, il en sort chargé de toutes les eaux qui y » tombent, s'en va passer par *Sonnar*, ville principale du roi des *Funges* ou *Barberis*, tri- » butaires du roi d'Éthiopie, pour se jeter de là au travers des Catadupes, et entrer dans » les plaines de *Messer*, qui est l'Égypte.....

» *(Pag. 345.)* Ce qui m'étonnoit fort, ajoute plus bas Bernier, parce que, selon leur dire, » la source du *Nil* devoit être bien en-deçà de la Ligne, au lieu que toutes nos cartes, avec » Ptolémée, la mettent beaucoup au-delà. »]

Recherch. historiq. &c. sur l'Inde, 2.e part. pag 280 &c. et carte.

l'ouest au sud-est, jusqu'à sa dernière embouchure à *Schatigan*, que je crois la plus ancienne, parce qu'elle est la moins directe.

Loc. cit.

Ce que Strabon avance est donc exact quant au Gange comparé avec le Nil, si l'on considère ce dernier fleuve dans son état connu actuellement; il l'est encore davantage, en remontant au temps de Strabon. Alors le Nil, la source supposée près d'*Éléphantine* et de *Syène*, au sud, par 24^{d} de latitude nord, n'avoit qu'environ 180 lieues, 200 à 220 avec les détours. Si l'on place cette source au-dessous de *Méroé* et du confluent de l'*Astaspus*, par 15 ou 16^{d}, le cours de ce fleuve donnera 530 à 540 lieues. D'un autre côté, le Danube, chez les anciens, ne commence à porter le nom d'*Ister* que vers *Taurunum*, par 38^{d} de longitude est. Son cours, par la réduction qui résulte de cette observation, est de 250 lieues, mais plus étendu que celui du Nil, pris de *Syène* et même au-dessous; et moindre que le cours de l'Indus, que nous verrons plus bas de 328 lieues dans Strabon.

Strab. Geogr. pag. 819.

Id. pag. 786, 787.

Id. lib. VII, pag. 305.

Cette comparaison du Gange avec les trois fleuves précédens, nous prépare à un cours d'une très-grande étendue: cette étendue est confirmée par le témoignage des modernes, même par les écrivains, les voyageurs, qui prétendent déterminer où ce fleuve prend sa source.

Strab. Geogr. pag. 702.

« Pour les détails, continue Strabon, les récits sont différens.

qui il ait été donné de pénétrer jusqu'aux vraies sources de ce fleuve.

Selon lui, la *latitude exacte* de la principale source du Nil est de 10 degrés 59 min. 25 sec. nord; la longitude, prise de Greenwich, de 36 deg. 55 min. 30 sec. est (36^{d} 46′ 20″ de l'observat. de Paris). Ces sources sont plus de deux milles au-dessus du niveau de la mer. *(Voy. t. III, pag. 752, 753.)* Dans la carte des Jésuites, les *mêmes* sources du Nil sont à 12 deg. environ de latitude septentrionale; et cette détermination, jusqu'à M. Bruce, a été suivie par tous les géographes, par tous les écrivains.

Comme ce voyageur étoit muni de bons instrumens, et qu'il paroît s'être particulièrement appliqué aux observations astronomiques, on peut s'en tenir à sa latitude, qui descend d'un degré dans le sud les sources de l'Abawi, son prétendu Nil.

C'est le seul mérite qui puisse faire rechercher son volumineux ouvrage, prodigieusement grossi par les *hors-d'œuvres*, et qui a paru d'abord en françois, dix-huit ans après le retour de l'auteur.

On lui a encore obligation d'une suite de positions importantes, fixées par l'observation, depuis le 11.e degré nord jusqu'au 24.e, qui est la latitude de *Syène*. *Voyag. tom. III, pag. 623.*]

Les uns donnent au Gange, dans sa plus petite largeur, τὸ ἐλάχιστον πλάτος, 30 stades; les autres, 3. »

Cette différence venoit sans doute de l'éloignement où se trouvoit de l'embouchure du fleuve, l'endroit où la largeur étoit mesurée.

On sait que généralement le degré est de 57,000 toises, de compte rond; le *schène*, de 64 stades; le *mille*, de 756 toises; le *stade* (de huit au mille), de 94 toises de roi et demie; l'*orgye*, de 6 pieds; le *pas*, de 5 pieds; et la *coudée*, de 17 à 18 pouces. Cependant il est prouvé, par le relevé des anciens écrivains, que l'étendue de toutes ces mesures a varié selon les pays et les temps. Ainsi, lorsque les époques sont plus éloignées, les contrées moins connues, les chemins plus difficiles, les marches en corps d'armée, il y a à soupçonner de l'augmentation dans les résultats. Les Orientaux confirment ces réflexions, en nous apprenant qu'il faut ôter un *cinquième* dans les mesures de routes; et c'est l'opinion du savant Édouard Bernard: les plus exacts voyageurs ôtent même un *quart*.

D'Anville, Mesur. itinér. (1769), p. 43, 44, 54, 83, 112, 178.

Strab. Geogr. l. VII, p. 322.

D'Anville, Considérat. sur l'étude de la géograph. (1777), pag. 47.

Ces autorités me déterminent à choisir, pour la partie de l'Asie qui est l'objet de cet ouvrage, les mesures les plus courtes; et comme ce que les écrivains Grecs et Latins disent du Gange, de l'Inde entière, est pris plus généralement des auteurs qui ont écrit du temps d'Alexandre et des autres princes Macédoniens ses successeurs, je me suis d'abord arrêté à l'évaluation du stade fixée par M. d'Anville, pour les espaces mesurés de leur temps dans l'Inde. Cet habile géographe le fait de 54 toises et demie environ (et même de 51 toises), au lieu de 94 et demie environ. Cette évaluation réduit le stade à près de la moitié: le degré en contient environ 1050; et la lieue, de près de 2300 toises, 42.

Id. Mesur. itinér. pag. 83, 85.

Id. Éclairciss. sur la carte de l'Inde, pag. 55, 56 (1753).

Portant ce stade sur tous les intervalles donnés pour l'Inde par les auteurs anciens, je l'ai trouvé trop court; et je pense que la distance de l'*Indus* à *Palibothra*, ville que M. d'Anville place au confluent du *Gemna* et du Gange, a beaucoup contribué à déterminer ce géographe pour l'évaluation de 54 toises et demie au stade.

Antiquit. géograph. de l'Inde (1775), pag. 52. Robertson, an Historic. Disquisit. concern. the knowledge which the anc. had of India (1791); sect. I, pag. 30, 31, not. XIII, pag. 196, 198

Je prouverai, dans la suite, que cette ville étoit à l'est, fort

éloignée de ce confluent; et d'après des comparaisons soumises au plus sévère examen, j'ai cru devoir porter le stade à 58 toises environ. C'est celui que j'ai employé, dans cet ouvrage, pour mesurer toutes les distances données sur l'Inde par les auteurs Grecs et Latins.

D'après cette évaluation, les 30 stades de la plus petite largeur du Gange, selon quelques auteurs, dans Strabon, font 1740 toises : trois stades en donnent 174. J'ai retrouvé ces largeurs en plusieurs endroits, au *Bagrati*, bras du Gange qui arrose *Schandernagor* et *Calcutta*, dans le Bengale.

Clem. Alex. (1715), Stromat. lib. I, pag. 360.

Mégasthène porte la largeur de ce fleuve, où elle est moyenne, médiocre, ὅταν ᾖ μέτριος, à 100 stades, c'est-à-dire, 5,800 toises, ou près de 2 lieues et demie; il fait sa plus petite profondeur, de 20 orgyes [19 à 20 toises]. Cet auteur, qui, au rapport de Clément d'Alexandrie, avoit écrit des choses de l'Inde, vivoit 292 ans environ avant l'ère Chrétienne; et le Gange, il y a 2091 ans (depuis 1792), n'ayant qu'une embouchure, a pu avoir 2 lieues et demie de large, où il étoit médiocre, d'une moyenne largeur, ὅταν ᾖ μέτριος, à demi-marée, au-dessus de l'endroit où il déchargeoit ses eaux dans la mer.

Herod. (1763) lib. II, p. 177. De ponder. et mensur. (1737) pag. 111, 181. Zend-av. t. I, 1.re part. p. 45.

Quant à la profondeur, si l'on prend l'orgye pour la brasse, évaluée 5 pieds trois quarts par Eisenschmith, les 20 feront 19 toises un pied.

Le flux, dans le Gange, se fait sentir maintenant 47 à 50 lieues en remontant. Il élève prodigieusement les eaux. Les vaisseaux qui tirent dix-huit à vingt pieds d'eau, ou quatre brasses, attendent le flot pour passer à *Hougli*, situé à 35 lieues de l'embouchure, sur le *Bagrati*, second bras du Gange : le lit du *Padda*, ou grand Gange, qui se rend dans la mer à *Schatigan*, est très-large à la hauteur d'*Hougli*, et plus profond que le *Bagrati*. Mais, il y a 2000 ans, l'embouchure se trouvant à la latitude de *Baratola*, le flot devoit remonter beaucoup plus haut; et la profondeur à cette embouchure, qui formoit un vaste bassin, devoit être de même beaucoup plus considérable *(f)*.

(f) Le Vénitien Nicolas, au commencement du XV.e siècle, remontant le Gange, de *Schatigan* (qu'il nomme *Boufetan*) jusqu'à *Cernow*, c'est-à-dire, *Gor-now*, la *nouvelle Gor*, trouva ce fleuve quelquefois large de 15 milles

Mégasthène, s'exprimant comme un voyageur marin, aura dit: « Le Gange (l'entrée de ce fleuve), dans sa plus petite profondeur (à marée basse), a 20 orgyes, » au moins 19 toises; ce qui étoit vrai alors : c'est le langage actuel des marins.

« Toute l'Inde, dit ailleurs Strabon, est arrosée par des fleuves, dont quelques-uns se déchargent dans les deux plus grands, l'Indus et le Gange. D'autres portent leurs eaux à la mer par des embouchures particulières. Tous tirent leur origine du Caucase, dirigent d'abord leur cours au midi; ensuite quelques-uns continuent dans la même direction, spécialement ceux qui se jettent dans l'Indus : d'autres tournent à l'est, comme le Gange. » *Geograph. lib. XV, pag. 690.*

Le géographe Grec s'accorde ici avec Diodore de Sicile, qui, quatre-vingts ans avant lui, nous apprend que l'Inde a beaucoup de fleuves; qu'elle en a de grands qui peuvent porter bateau, lesquels sortis des montagnes du nord, dirigent leur cours dans les plaines, φέρονται διὰ τῆς πεδιάδος. De ces fleuves, un assez grand nombre se mêlent les uns aux autres, ὧν οὐκ ὀλίγοι συμμίσγοντες ἀλλήλοις, et se jettent dans le fleuve nommé Gange. *Diodor. Sicul. Bibliot. (1746) lib. II, p. 150.*

Il suffit de jeter les yeux sur la carte générale du cours du Gange, dressée sur les cartes manuscrites du P. Tieffenthaler, pour voir la vérité de ce que dit ici Diodore de Sicile. Le Gange y reçoit les eaux de cent seize fleuves, rivières, ruisseaux, immédiatement et médiatement, plusieurs coulant dans le *Gagra*, le *Son*, &c. qui mêlent leurs eaux à celles du Gange. *Recherch. histor. et géograph. 2.e part., carte.*

« Ce fleuve, ajoute l'historien Grec, ayant acquis la largeur de 30 stades, se porte du nord au midi, et se décharge dans l'Océan; séparant (des contrées de l'ouest) vers l'est, la nation des *Gandarides* ou *Gandarikes*, dont le pays abonde en éléphans d'une très-grande taille. »

Il rapporte que le pays habité par cette nation n'a jamais été soumis, parce que tout le monde redoute la force de ces animaux (les éléphans); et qu'Alexandre, arrivé sur les bords du Gange, renonça à l'expédition qu'il avoit préparée contre les *Gandarikes*,

Italiens (plus de 4 lieues franç. ½) : étant au milieu, il ne voyoit le bord ni d'un côté ni de l'autre. Ce voyageur mit quinze jours à se rendre à *Cernow*; et à 12 lieues par jour, c'est la route de *Schatigan* à *Gor* par le *Padda*. Voy. *Poggii Bracc. hist. de variet. fort.* (1723), lib. IV, pag. 131. = Carte de l'Inde, par Jac. Castald, grav. par Geri. de Jode; *Specul. orb. terræ (1593), fol. 10.*

lorsqu'il apprit que ce peuple avoit quatre mille éléphans de guerre.

Ainsi Alexandre devenoit sage, lorsque le danger étoit évident.

Lib. cit. p. 50. Diodore de Sicile parle ensuite de l'*Indus*, le plus grand des fleuves de l'Inde après le Gange, sorti de même des contrées septentrionales; de plusieurs fleuves qui réunissent leurs eaux à celles de l'Indus, et d'autres rivières qui portent l'abondance dans cette belle contrée.

Reprenons l'endroit où l'historien Grec parle de la longueur du Gange. Οὗτος δὲ, dit-il, τὸ πλάτος γενόμενος σταδίων τριάκοντα, φέρεται μὲν ἀπὸ τῆς ἄρκτου πρὸς μεσημβρίαν, ἐξερεύγεται δὲ εἰς τὸν ὠκεανὸν· ἀπολαμβάνων εἰς τὸ πρὸς ἕω μέρος τὸ ἔθνος τὸ τῶν Γανδαριδῶν (ms. κῶν), πλείστους ἔχον καὶ μεγίστους ἐλέφαντας.

1.° S'il n'y avoit qu'une embouchure réelle du temps de Diodore ou des écrivains qu'il a consultés, la direction, dans le bas du Gange, étoit du nord au midi, terminée par le grand bassin où s'est formée la plus large partie du *Delta.*

2.° Ce fleuve, dans son état actuel, depuis *Gor* et *Doulabpour*, par 24ᵈ 47′ nord, descend du nord au sud, du moins le bras nommé *Bagrati :* c'étoit aussi la direction du bras appelé *vieux Gange*, à l'ouest du *Bagrati.* Le flot, il y a 1800 à 2000 ans, devoit remonter au moins jusqu'à *Gor :* ainsi, généralement, le lit du Gange devoit avoir plus de 30 stades ou 1740 toises de large; mais Strabon explique Diodore, en disant que c'est dans sa plus petite largeur, τὸ ἐλάχιστον πλάτος.

A l'est sont les forêts de *Soundri*, pleines d'éléphans de toute grandeur, ainsi que les montagnes de *Radjmol* à l'ouest. Le nabab du Bengale, en 1756, en entretenoit trois à quatre cents à *Palassi*, aldée de 3 à 4 cosses de long, située sur le Gange (le *Bagrati*). Ces animaux, même depuis l'usage de l'artillerie, décident quelquefois de la victoire dans les combats que se livrent les princes du pays.

Zend-av. t. I, 1.re part. p. 51, not. (1), p. 53, 41, 42.

Dans le mot *Gandarikes*, la terminaison est du pays : mais il faut lire *Gangarikes* (dans Pline et Arrien, *Gangarides*, c'est-à-dire en indoustan-nagri, *habitans du Gange*, formé de *Ganga*, Gange, et de *rehena*, habiter, ou *rekna*, qui *possède*, qui *a*, qui

Diodor. Sicul. t. II, l. XVII, pag. 231.

occupe

occupe, ou bien, *arrêté sur, par le Gange*, selon le sens que paroît offrir le passage de Diodore.

Dans mon voyage de Surate à *Keneri* (en 1760), sur la côte du Guzarate, au-delà d'*Ondas*, j'ai passé un *naddi* [une rivière] un peu rapide, appelé *Kare reka*, c'est-à-dire, *arrête-toi, tiens-toi en pied*, parce que le fond de roche et de mousse est dangereux pour les chevaux.

Zend-av. t. I, I.^e part. p. 373.

Diodore, dans un autre endroit, où il parle des *Tabraïsiens* et des *Gandarides* (Gangarikes), donne 32 stades de largeur au Gange, et plus de profondeur qu'à tous les fleuves de l'Inde. Ceci s'accorde avec ce que j'ai dit de la profondeur à l'embouchure, et de la largeur aux environs de *Gor*, portion du pays des *Gangarikes*.

Lib. cit. pag. 232.

L'écrivain Grec place au-delà du fleuve cette nation des *Tabraïsiens*, qu'il unit aux *Gandarides*, et dont le roi est *Xandramen*. Πέραν δὲ τούτου κατοικεῖν τὸ, τε τῶν Ταβραισίων καὶ Γανδάριδων ἔθνος, τούτων δὲ βασιλεύειν Ξανδράμην. La reine, éprise de passion pour le père de ce prince, barbier de profession, mais très-bel homme, l'avoit placé sur le trône, après s'être défaite de son mari.

L'Orient offre souvent des exemples de pareilles fortunes, dues à des avantages purement corporels.

L'armée de *Xandramen* étoit de deux cent mille hommes de pied, vingt mille chevaux et quatre mille éléphans; appareil de guerre qui mit fin aux courses d'Alexandre dans l'Inde. Le récit est le même ici qu'au livre second.

J'ai expliqué le nom des *Gangarikes* par l'indoustan-nagri: celui des Ταβραισίοι, *Tabraïsiens*, signifie, dans la même langue, *insulaires; tapoure, tapou, île*. De là aussi le nom de *Taprobane*, c'est-à-dire, l'*Ile grande, Tapou bara;* comme dit Pomponius Méla, *Taprobane, aut grandis admodùm insula*.

De situ orbis (1722), l. III, cap. 7, p. 280.

Le nom d'*insulaire* désigne très-bien le peuple placé entre le *Gagra* ou *Devha*, le Gange et le Gemna: c'est vraisemblablement le même qui, par altération dans le nom, est appelé, dans Strabon, Πρασίοι.

Geograph. lib. XV, pag. 702.

Le nom du roi des Tabraïsiens et des Gangarikes, *Xandramen*, est du pays. *Tschandra* en samskrétam, *Tschand* ou *Kschand*

Diodor. Sicul. lib. XVII, pag. 232. en indoustan, signifie *lune.* C'est la racine du mot Σανδρόκοττος, c'est-à-dire, *forteresse [kotta] de la lune;* nom de roi et de ville,
Loc. cit. selon Strabon. Arrien appelle *Sandrokotus* et *Androkotos* le prince qui régnoit dans l'Inde du temps de Mégasthène, peu après
Rer. Indicar. (1668), p. 517, 518. Alexandre. *Tschander* est encore la racine de *Schandernagor*, c'est-à-dire, *ville de la lune, belle comme la lune, Tschandranagar,* chef-lieu des établissemens François dans le Bengale.

Dans *Tschandramen, men* ou *man* signifie *mère,* c'est-à-dire, la *lune mère* ou *pleine lune;* nom qui a rapport à la beauté du père du prince qui le portoit, et que celui-ci, comme on le verra plus bas, tiroit de sa naissance.

Alexandre soumet dans cette contrée les *Kathares,* Καθαρῶν χώραν *(g)*, dont les lois obligeoient les femmes, à la mort de leur mari, de se brûler avec eux, parce qu'une d'elles avoit fait périr son époux par le poison. C'est chez les *Kétris*, les militaires, seconde classe des Indous, que cet usage est principalement observé.

Diodore de Sicile rapporte que le neveu de Porus, abandonnant, devant Alexandre, les États sur lesquels il régnoit à l'est de l'Indus, se retira chez les Gandarikes, placés à l'orient du Gange, qui est éloigné de l'Indus de douze journées. Chez
Geograph. lib. 15, pag. 699. Strabon, ce prince porte lui-même le nom de Porus. Nous verrons plus bas, dans Quinte-Curce, qui ne donne que onze journées d'un fleuve à l'autre, qu'il faut mesurer de l'*Hyphasis* au Gange. Or douze journées, à 8 lieues la journée, font 96 lieues; et la distance de *Dépalpour* sur le *Caul* ou *Satladj [l'Hyphasis],* au Gange, bordant le *Doab*, portion du pays des *Tabraïsiens,* est, dans les cartes modernes, de 94 à 96 lieues.

Les *Gangarikes* prolongeoient le Gange, remontant très-haut, du sud-est au nord-ouest; et ces courses ou migrations ne sont pas rares dans l'Inde, où l'on voit les Marates partis de *Ponin,* paroître subitement à *Dehli,* à *Lahor,* de là se porter dans le Bengale, et revenir comme un éclair au centre de la presqu'île.

(g) Diodor. Sicul. Biblioth. lib. XVII, (edit. 1604), pag. 560, 561 (edit. Wessel. 1746), tom. II, pag. 231. Wesseling lit et met dans le texte Καθαίων. On peut voir ses raisons dans sa note I. Si ce savant avoit connu les *Kétris*, vraisemblablement il n'auroit pas changé la leçon générale. *Omnes pravè*, dit-il, not. *b.*

Enfin Diodore regarde la nation des *Gangarikes* comme la plus considérable de l'Inde. Il parle encore de la multitude de ses éléphans, qui éloigna d'elle le fléau d'Alexandre. L'Inde citérieure est séparée de l'Inde ultérieure par un fleuve, le plus grand de ces contrées, et qui a 30 stades de large : Ὁρίζει δὲ τὴν χώραν ταύτην καὶ τὴν ἑξῆς Ἰνδικὴν ποταμὸς ὁ μέγιστος ὢν τῶν περὶ τοὺς τόπους, καὶ τὸ πλάτος ἔχων σταδίων τριάκοντα. On reconnoît ici le Gange; et les 30 stades de largeur que lui donne Diodore, s'appliquant à la hauteur ou latitude où ce fleuve partage l'Inde en deux, conviennent particulièrement à la partie de ce fleuve qui descend du confluent du *Gagra* à *Gor*. Le pays, à l'est, dans l'historien Grec, est contigu au reste de l'Inde soumise par Alexandre. *Lib. XVII, p. 261.*

Je reprends le texte de Strabon.

Le Gange, selon ce géographe *(h)*, descend des montagnes : après avoir atteint les plaines, τῶν πεδίων, il tourne à l'est, puis arrose *Palibothra*, très-grande ville, s'avance vers la mer de ce canton, et ne fait qu'une seule embouchure, quoiqu'il soit le plus grand des fleuves de l'Inde; tandis que l'*Indus* décharge ses eaux par deux embouchures dans la mer du Midi.

Rien de plus exact que ce que dit ici le géographe Grec. On peut voir le Gange, sorti des montagnes du Tibet, entrer dans les plaines à *Hardouar;* puis, dirigeant son cours à l'est, ensuite au midi, au sud-est, réunir ses eaux à celles de la mer.

Strabon ne donne à ce fleuve qu'une embouchure, l'opposant, en cela, à l'Indus, qui en a deux, comme la chose pouvoit être du temps des personnages qu'il cite, Cratès, Mégasthène, l'emplacement du Delta actuel ne formant alors que le fond du golfe du Bengale.

(h) Καὶ ῥυεὶς παρὰ τὰ Παλίβοθρα μεγίστην πόλιν, πρόεισιν ἐπὶ τὴν ταύτῃ θάλατταν, καὶ μίαν ἐκβολὴν ποιεῖται μέγιστος ὢν τῶν κατὰ τὴν Ἰνδικὴν ποταμῶν. ὁ δὲ Ἰνδὸς δυσὶ στόμασιν εἰς τὴν μεσημβρινὴν ἐκπίπτει θάλατταν. *Strab. Geograph.* lib. XV, p. 690. Πρόεισιν. . . . ἐκβολὴν ποιεῖται, *in mare quod istic est effunditur uno ostio.* Trad. de Xylander, revue par Casaubon. Cellarius *(Geogr. antiq. tom. II (1732), p. 736)* rapporte le passage où Strabon dit que, dès que le Gange a atteint les plaines, il tourne à l'est. Sur quoi il ajoute : *Conversio illa mollis et lenis est, inclinatio aliqua in orientem, ut tamen ab illâ in austrum ad ostia ruat.* L'éditeur Schwarts observe à ce sujet : *Errat igitur Lucanus*, lib. III, v. 230.

Qua colitur Ganges, toto qui solus in orbe
Ostia nascenti contraria solvere Phœbo
Audet, et adversum fluctus impellit in Eurum.

Virgile, il est vrai, trente à quarante ans avant l'ère Chrétienne, lui donne sept canaux :

Æneïd. l. IX, vers. 30-33.

Ceu septem surgens sedatis amnibus altus
Per tacitum Ganges, aut pingui flumine Nilus,
Cùm refluit campis, et jam se condidit alveo.

De situ orbis, l. III, cap. 7, p. 279.

Ce fleuve a sept bouches, *ora*, selon Pomponius Méla, comme nous verrons plus bas. Mais le vers de Virgile peut s'entendre également de sept bouches ou de sept canaux, *amnes*, par lesquels le Gange distribuoit alors ses eaux, sans que tous allassent à la mer.

Ou bien Strabon, dans le passage que j'ai rapporté, indique une seule embouchure praticable; comme à présent, malgré cette multitude de bras ou canaux qui coupent le *Delta*, les Européens, ainsi que les naturels du pays, ne parlent que de deux embouchures; l'une, du *Bagrati*, à *Gangasagar*, *Goulpi*; l'autre, du *Padda*, à *Schatigan* : le plus grand nombre même ne connoît guère que la première.

Voyons maintenant la description que le géographe, qui suit le récit de Mégasthène, fait de *Palibothra*.

D'Anville, Éclaircissemens sur la carte de l'Inde, p. 56.

« Au confluent du Gange avec un autre fleuve, est située *Palibothra (i)* (ailleurs *Palimbothra*), longue de 80 stades [4,640 toises, ou plus de 2 lieues], large de 15 [870 toises], d'une forme carrée, entourée de murs de bois et percés pour qu'on puisse lancer des traits par les trous. Elle est précédée (garnie) d'un fossé, προκεῖσθαι δὲ καὶ τάφρον, creusé pour sa défense, et pour recevoir ce qui coule de la ville.

» Les Indiens disoient, au rapport de Diodore de Sicile, qu'Hercule étoit le fondateur de *Palibothra*, Παλίβοθρα, la plus célèbre et la plus grande des villes qu'il eût bâties dans cette contrée; qu'il y avoit construit des palais, βασιλεῖα, somptueux;

(i) *Strab. Geograph.* lib. XV, pag. 702; lib. II, pag. 70. *Voyez* la carte ci-jointe. Cette carte n'a pas été faite pour ce Mémoire; c'est une simple réduction de celle de Rennell, où j'ai placé après coup *Palibothra* et *Schatigan*. On peut avec elle suivre le cours du *Gange* et des autres fleuves dont le Mémoire fait mention. Cependant, pour les positions, il est bon de consulter la carte de l'*Inde* de D'ANVILLE (1752), et celle du *cours du Gange et du Gagra*, dressée sur les originaux du P. TIEFFENTHALER (1784).


CARTE
DE L'INDE.
Dressée en 1803, par J. B. Poirson Ing.r Géog.de
et adaptée au Memoire de M.r Anquetil-
Duperron sur le Gange.
Côtes de l'Inde
Milles d'Angleterre
Lieues Moyennes de France
Myriametres
Longitude du Meridien de Paris
Gravé par Miller
PARTIE DU THIBET
PERSE
ROY. DE CANDAHAR
AFGHANS
SEIKS
COUTCH
MARATTES
BERAR
POSSESSIONS ANGLAISES
GOLFE DE BENGALE
GOLFE DE L'INDUS
CÔTE DE COROMANDEL
CÔTE DE MALABAR
ROYAUME DE SIAM
GOLFE DE SIAM
CHINE
YUN-NAN
I. DE CEYLAN
ISLES ANDAMAN
ISLES NICOBAR
ILES LAQUEDIVES
SUMATRA
CANDAHAR
CABUL
LAHORE
LASSA
DELHI
AGRA
LUCKNOW
CALCUTTA
NAGPOUR
BOMBAY
POONAH
HYDRABAD
MADRAS ou Fort S.t George
PONDICHERY
TANQUEBAR
COCHIN
Bouches du Gange
Bouches de l'Irawaddy
Martaban
Bankok
Queda

enfin, qu'il avoit muni cette ville de fossés suffisans pour sa défense, remplis de l'eau des fleuves. Les Indiens donnoient, comme les Grecs, à cet Hercule, une massue, ῥόπαλον, et une peau de lion, λεοντῆν, une force de corps, ῥώμη, et un courage, ἀλκῆ, supérieur à celui des autres hommes : ils disoient qu'il avoit purgé de monstres, τῶν θηρίων, la terre et la mer. »

Nous verrons plus bas, à l'occasion de la ville de *Matra*, que cet Hercule est *Kreschnou*, huitième incarnation de *Vischnou*, dix-huit à dix-neuf siècles avant l'ère Chrétienne : les Indiens racontent de son enfance, de sa vie, des traits qui ont rapport à ceux d'Hercule; et c'est dans cette contrée que se trouvent les villes les plus fameuses en monumens mythologiques.

Abr. Roger, Mœurs des Bramin. (1670), pag. 230-234-235.

Quant à la description que Strabon nous a faite de *Palibothra*, c'est exactement celle d'une ville de l'Inde, mais qu'on ne devroit pas être surpris de ne plus retrouver sur les bords du Gange : les inondations, les guerres, ont pu faire disparoître une ville entourée simplement de murs de bois. D'ailleurs, le lit de ce fleuve éprouve tous les jours des changemens : *Haschtnapour*, dans la province de *Dehli*, à 45 cosses de cette ville, situé autrefois sur le Gange, en est maintenant à une cosse et demie [environ une lieue]; au contraire, les eaux de ce fleuve ont presque détruit *Zalangi*, il y a peu d'années, à 3 cosses de la rive sud du *Padda* (le grand Gange), dans le Bengale.

Tieffentaler, Descript. géogr. de l'Indoustan, trad. en franç. par M. Bernoulli, dans la Descript. histor. et géograph. de l'Inde, tom. I, (1786), p. 139.

Les fossés de *Palibothra*, selon Diodore[a], sont remplis de l'eau des fleuves, ποταμίοις ὕδασι. Cette ville, chez Strabon, est au confluent du Gange avec un autre fleuve. Nous verrons plus bas que c'est celui du *Gange* et du *Gagra* ou *Devha*. La ville de *Fatepour*, située près de ce point, peut occuper la place de *Palimbothra*. Ce nom, *Fatepour*, est moins ancien, et semble désigner une destruction ou substitution : il signifie ville *[pour]* de la victoire *[fateh]*. Les princes de l'Inde, les Mogols, ont coutume de donner ce nom, ou celui de *Firouzabad*, aux villes qu'ils bâtissent à l'occasion de quelque avantage considérable remporté sur leurs ennemis, et dans le lieu même où l'affaire s'est passée. On trouve dans ces contrées un assez grand nombre de *Fatepours*.

[a] *Diodor. lib. II, p. 152.*

L'étendue de pays comprise à l'ouest entre le *Gagra* et le

Gange, entre le Gange et le *Gemna*, forme de vraies presqu'îles: la seconde est appelée *Doab*, c'est-à-dire, *entre deux eaux :* de là, comme je l'ai déjà observé, le nom de Ταβεργισίοι, ou *Prasioi*, c'est-à-dire, *insulaires*, donné au peuple chez qui *Palibothra* étoit située, et qui occupoit toute cette contrée jusque près de l'Indus.

Ci-dev. p. 521.

Cette nation est dite l'emporter sur toutes les autres, διαφορώτατον τῶν παντῶν ; et, actuellement, les indigènes du *Doab* et des environs sont reconnus pour les hommes les plus forts, les plus braves de l'Inde.

La ville capitale de cette nation se nommoit *Palibothra*, plus exactement *Palimbothra :* c'est le mot *Parimpothra* ou *Branpothra*, c'est-à-dire, *fils de Bran :* en samskrétam, l'ancienne langue du pays, dans la prononciation l'*l* et l'*r* se confondent.

Bran, dans la mythologie Indienne, est le génie céleste qui préside à l'eau. Vraisemblablement le fleuve au confluent duquel avec le Gange *Palimbothra* étoit située, portoit le nom de *Branpothra*, comme à l'est on rencontre le grand fleuve *Brahmapoutren*, dont le nom signifie *fils de Brahma;* et, à l'est de ce fleuve, au royaume d'*Ava*, le pays des *Brahmas*. Le *Branpothra*, qui n'a conservé, près de son embouchure, que le nom de *Devha* (c'est-à-dire, génie céleste), aura donné son nom à la ville située sur ses bords, comme sur ceux du Gange ; position qui en faisoit réellement une *fille du génie des eaux.*

Le roi de *Palimbothra*, ajoute Strabon, indépendamment de son nom propre, qu'il tire de sa naissance, s'appelle Παλίβοθρος, du nom de la ville, comme faisoit Σανδρόκοττος, à qui Mégasthène fut envoyé. La même chose se voit chez les Parthes. Tous sont appelés, d'un nom général, Αρβάκοι; et, de leur nom propre, l'un Ορώδης, l'autre Φραάτης, un autre autrement.

Le nom que le roi de *Palimbothra* tire de sa naissance, est celui de *Tschandramen*, donné par Diodore de Sicile, et que j'ai expliqué plus haut [a].

Selon quelques-uns, dans Pline [b], la nation même s'appeloit *Palimbothros ;* et Arrien [c] conjecture que, dans l'Inde, une grande partie des cantons porte des noms donnés anciennement aux fleuves.

[a] *Ci-dev. p. 522.*

[b] *Histor. nat. (1723), l. VI, cap. 19, p. 319.*

[c] *De expedit. Alex. (1668), lib. V, p. 323.*

Dans Pline, le pays de *Palibothros* prenoit, depuis le Gange, à *Gange;* ce que l'on doit entendre du bas du Gange, puisque, dans Diodore, *Iambulus*, jeté, à l'entrée de l'Inde (de ce fleuve), dans des fonds de vase et de roches où son compagnon périt, aborde à un village d'où on le mène au roi, à la capitale, *Palibothra*, distante de la mer de bien des journées, πολλῶν ἡμέρων ὁδὸν ἀπέχουσαν τῆς θαλάττης. *Bibliothec. lib. II, p. 172.*

Par terre, *Palibothra*, placée au confluent du *Devha* et du Gange, seroit à plus de vingt grandes journées de la mer; en suivant, c'est-à-dire, remontant le Gange, la route seroit beaucoup plus longue.

Dans les temps modernes, comme dans les anciens, on voit les plus grandes villes de l'Inde porter le nom du prince auquel elles doivent leur origine. *Agra*, capitale de l'Indoustan, sous Akbar, est appelée *Akbar-abad*, du nom de ce prince, son principal fondateur; le nouveau *Dehli*, *Djehan-abad*, parce que c'est *Schah Djehan* qui l'a bâti: *Aureng-abad*, capitale du *Dekan*, a reçu le sien d'*Aureng-zebe*. La terminaison *abad* est Persane, et signifie, *a rendu fertile, a peuplé, fondé*. Les Indous ajoutent *pour* ou *nagar*, ou *patnam* [*ville*], ou *kot* [*forteresse*], au nom du fondateur. *Tieffenth. lib. cit. pag. 159.*

Dans Strabon, c'est la ville qui donne son nom au prince; et l'exemple des Parthes, descendans d'Arsace, n'est que pour prouver, par ressemblance à l'Inde, l'usage de deux noms, l'un propre, l'autre patronimique, pris ou d'une ville, ou du chef de la race. *Ci-dev. p. 526.*

En raisonnant d'après l'usage actuel, et même d'après l'ancien, on dira que c'est d'un premier roi *Palimbothros*, ou *fils de Bran*, que la ville et le fleuve tirent leur nom. Les rajahs Indiens, dans les temps reculés, portoient les noms des dieux du pays.

On verra plus bas que les autres caractères donnés à la ville de *Palimbothra* ne peuvent s'appliquer à une position qui seroit moins à l'est du confluent du *Devha* et du Gange, que ne l'est actuellement *Fatepour*, à plus de 50 lieues est d'*Elahbad*.

Maintenant essayons d'éclaircir ce que le texte de Strabon peut avoir d'obscur, sur les principales distances prises dans l'Inde.

Ce géographe, d'après Ératosthène, dit d'abord que le côté *Geograph. lib. XV, p. 689.*

oriental et le côté méridional de l'Inde sont de 3,000 stades plus longs que les autres côtés, et que ces 3,000 stades s'étendent à un autre côté, παρὰ τὴν ἄλλην ἠϊόνα. Nous allons voir que c'est la distance d'*Arakan*.

Il donne ensuite en détail l'étendue de cette contrée. La largeur de l'Inde est du nord au sud : la plus grande, du côté de l'est, est de 16,000 stades, en comprenant 3,000 stades de l'extrémité, προσλαβοῦσα τοὺς τῆς ἄκρας τρισχιλίους ; la plus petite, à l'ouest, descendant du Caucase à la mer, le long de l'Indus, est de 13,000 stades.

Treize mille stades font 328 lieues et demie environ, ou 13 degrés 3 à 4 lieues ; ce qui, pris des bouches de l'*Indus*, par 24^d environ de latitude nord, remonte à plus de 27^d au-dessus de l'*Indou-koh*, bien au nord du *Petit-Tibet*, dans les montagnes de Tartarie, sous les *Seres*, les *Sinæ* d'Arrien.

Peripl. mar. Erythr. geogr. min. tom. I (1659), p. 36-37.

Arrien[a] nous apprend, et Strabon l'indique plus bas[b], que les 3,000 stades, c'est-à-dire, près de 76 lieues, ajoutés à la mesure du côté oriental, doivent se prendre d'une hauteur qui répond à celle des mêmes bouches de l'*Indus*, ou du 24^d ; ce qui tombe, sud-est, à 9 lieues au-dessous de *Schatigan*, vers la pointe de *Maon*, au commencement de la côte d'*Arakan*, par 22^d.

[a] Rer. Indicar. pag. 512.
[b] Ci-ap. art. 3.

La longueur de l'Inde, chez Strabon, est de l'ouest à l'est. On a, dit-il, de quoi parler plus sûrement de la partie qui s'étend jusqu'à *Palibothra*, parce qu'elle a été mesurée par *schènes* [σχοῖνος], et qu'un chemin royal de 20,000 stades y passe ; ἐστὶν ὁδὸς βασιλικὴ σταδίων δισμυρίων. L'espace au-delà se tire par conjecture des navigations qui se font de la mer par le Gange, jusqu'à *Palibothra* : Τὰ δὲ ἐπέκεινα διὰ τῶν ἀναπλεόντων ἐκ θαλάττης διὰ τοῦ Γάγγου ποταμοῦ μέχρι Παλιβόθρων. Or il peut être de 6,000 stades, ἑξακισχιλίων.

Le géographe ne donne ici qu'une distance tirée, par estime, des voyages faits sur le Gange, de la mer à *Palimbothra*. Il la porte à environ 6,000 stades, qui font 151 à 152 lieues : et l'intervalle qui sépare en droite ligne, ouest et est, le méridien de l'embouchure du *Gagra* ou *Devha*, de celui de *Maon*, au sud de la pointe de *Schatigan*, est de 150 à 154 lieues.

Strabon

Strabon continue : « La plus courte longueur est, en tout, de 16,000 stades, comme Ératosthène, auquel souscrit Mégasthène, dit qu'il l'a trouvée, par le relevé, digne de foi, des journées de marche, σταθμῶν. » Patrocle (amiral de Seleucus et d'Antiochus, 279 ou 280 ans avant Jésus-Christ) dit qu'elle est encore plus courte de 1,000 stades. *Loc. cit. et lib. I, p. 64.* *Plin. Hist. nat. lib. VI, cap. 17, p. 317.*

Les 16,000 stades de Strabon doivent se prendre des bouches de l'Indus ou du Gange, par la hauteur de ces bouches. Ils font un peu plus de 404 lieues ; et la distance du Gange, par 24^{d} nord, aux bouches du *Sind*, est, sur les cartes, de 404 à 406 lieues. Le rapport a quelque chose de frappant.

Si l'on ajoute à cette distance (c'est Strabon qui parle) celle de l'extrémité qui tombe (dirigée) principalement à l'est, τὸ πρὸς πίπτον ἐπὶ πλέον πρὸς τὰς ἀνατολὰς, savoir, celle de 3,000 stades (au sud-est), on aura la plus grande longueur *(k)*. Or cette longueur se prend des bouches de l'Indus, suivant la côte, qui s'étend (après l'embouchure du Gange) jusqu'à l'extrémité susdite et ses limites orientales : là habitent les peuples appelés Κωνακοὶ. *Strab. Geogr. lib. XV, p. 689, et lib. I, p. 64.*

Le géographe veut dire qu'il faut joindre aux 16,000 stades que l'on compte de l'*Indus* au *Gange*, par 24^{d}, descendant au sud-est, les 3,000 stades qui, ajoutés à la largeur orientale du nord au sud, la font de 16,000 stades. La distance du méridien où le Gange coupe le 24.e degré, à celui de *Maon*, est la même que celle du 24.e degré à cette position nord et sud ; et l'intervalle qui sépare de la même position, selon le sud-est, le point d'intersection par 24^{d}, que je viens de nommer, comprend 72 à 75 lieues, environ 3,000 stades.

Seize mille stades, plus 3,000, feront alors la plus grande longueur de l'Inde, 19,000 stades, des bouches de l'Indus à l'extrémité sud-est, où habitent les *Konakoi*.

Ces *Konakoi* sont les peuples d'*Arakan* (*Arkhang*, selon le P. Tieffenthaler). Ils sont réellement éloignés de 7 journées (de 24 heures) de navigation de la Taprobane [Ceylan], comme *Tieffenth. lib. cit. p. 438.*

(k) Ἔστι δὲ τοῦτο (τὸ μέγιστον μῆκος) τὸ ἀπὸ τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ἰνδοῦ ποταμοῦ, παρὰ τὴν ἑξῆς ἠϊόνα, μέχρι τῆς λεχθείσης ἄκρας, καὶ τῶν ἀνατολικῶν αὐτῆς τερμόνων· οἰκοῦσι δὲ ἐνταῦθα οἱ Κωνακοὶ καλούμενοι. *Strab. Geograph.* lib. XV, p. 689.

Strab. lib. cit. p. 690. *Ci-dev. p. 528.* Ératosthène le dit dans Strabon; et l'espace entre les bouches du *Sind* et *Maon* à la côte d'*Arakan*, cette côte étrangère, *παρὰ τὴν ἄλλην ἠϊόνα*, à laquelle s'étendoient les 3,000 stades, prend, en ligne droite, environ 480 lieues, ou près de 19,000 stades.

Le géographe ne donne pas lui-même ce résultat : il se contente de présenter les distances, sans les assurer. Il observe la différence qui se trouve, sur cette matière, entre les opinions. Ctésias, par exemple, dit que l'Inde est aussi grande que le reste de l'Asie ; Onésicrite, qu'elle est la troisième partie du monde habité ; Néarque, qu'elle offre une route de quatre mois, même par des plaines.

Tout cela s'explique, en considérant ce que les Grecs connoissoient du monde habité au siècle des deux premiers écrivains. Les quatre mois de Néarque sont le temps qu'on met actuellement à se rendre, par terre, de l'est du Bengale ou de la côte d'*Arakan* au *Sind*.

Enfin, Strabon trouve Mégasthène et Déimaque plus modérés, *μετριασάντων μᾶλλον*, lorsqu'ils portent au-dessus de 20 mille stades la distance (ou largeur) de la mer au Caucase *(l)*, quoique Déimaque, en quelques endroits, la fasse de plus de 30,000 stades.

Otant de ces 30,000 stades, 13 ou 14,000 pour la largeur, des montagnes aux bouches de l'Indus, les 16,000 restans tombent au cap *Camorin*.

Le géographe finit en disant que les détails dans lesquels il est entré, excusent suffisamment ceux qui demandent pardon, si, parlant de l'Inde, ils n'assurent rien.

Le texte de Strabon, celui de Diodore de Sicile, et les observations que j'ai cru devoir y ajouter, nous donnent le Gange et les pays qu'il arrose, tels qu'ils ont dû être il y a 2,000 ans, reconnoissables en même temps dans leur état actuel. Les *Gangarikes* et les *Tabraïsiens* sont les nations du *Gange*, celles qui habitent les presqu'îles que forme ce fleuve avec le *Gagra* et le *Gemna* ; les *Konakoi*, les peuples d'*Arakan* ; enfin, *Palibothra*

(l) Ὑπὲρ γὰρ δισμυρίους πλείοσι σταδίους, τὸ ἀπὸ τῆς νοτίου θαλάττης ἐπὶ τὸν Καύκασον. | Strab. *lib. XV, pag. 690 ; lib. II, pag. 69, 70, 77.*

ou *Palimbothra* est une ville située autrefois au confluent du *Gagra* ou *Devha* avec le *Gange*.

Les raisons qui portent M. d'Anville à reconnoître *Palibothra* dans *Elahbad*, et celles qui ont d'abord décidé pour la ville de *Canoudj (m)* le savant M. *Rennell*, ingénieur en chef à *Calcutta* dans le Bengale, ces raisons se trouveront réfutées dans le courant de ces recherches, par les nouvelles preuves qui confirmeront la place que j'assigne à *Palimbothra*. Il me suffit de dire ici en général, que les positions adoptées par ces habiles géographes, n'étant qu'à 250 et même 221 lieues du *Sind* [l'*Indus*], ne peuvent s'accorder avec la situation de *Palimbothra*, que tous les écrivains placent beaucoup plus à l'est. *Éclairciss. &c. pag. 53-56.*

Art. II.

Pomponius Méla, Pline (n) et Solin, de 44 ans à 82 de l'ère Chrétienne.

§. I.

Après Strabon et Diodore de Sicile, Pline est l'écrivain dont les différens passages ont jusqu'ici le plus exercé les savans sur la position et la direction du Gange. L'époque où il vivoit (l'an 77 de Jésus-Christ) est éloignée de celle du géographe

(m) *Memoir of a map of Hindoostan* (1783), pag. 37-43. [Dans la troisième édition (1788) de cet excellent ouvrage, l'habile géographe, changeant de sentiment, trouve *Palibothra* dans *Patelpootther* ou *Paliputra*, situé anciennement au-dessus de *Patna*, au confluent du *Soane* [du *Son*] et du Gange, et même dans *Patna*. Voici ses paroles *(pag. 50)* : « Late enquiries made on the spot, have, » however, brought out this very interes- » ting discovery, that a very large city, » which anciently stood on or very near » the site of *Patna*, was named *Patelpoot-* » *her* (or *Paliputra* according to sir William » Jones), and that the river *Soane*, whose » confluence with the *Ganges* is now at » *Moneah*, 22 miles above *Patna*, once » joined it under the walls of *Patelpoot-* » *her* : this name agrees so nearly with » *Palibothra*, and the intelligence altoge- » ther furnishes such positive kind of proof, » that my former conjectures respecting » *Canoge*, must all fall to the ground, not- » withstanding that Canoge was unques- » tionably the capitale of a large king- » dom from every early times. *(P. 54.)* » Pliny's Palibothra, however, is clearly » Patna » ; de même dans la dernière édition, trad. franç. *tom. II, pag. 6 - 12.* Cette découverte place *Palimbothra* à environ 12 lieues est ½ sud de Fatepour.]

(n) [Je n'ai pu consulter que depuis 1793 les observations historiques et géographiques de M. de Guignes, sur *le récit*

Grec, d'environ cinquante ans : et cet intervalle est trop court pour qu'on suppose qu'il se soit opéré dans le lit de ce fleuve des changemens considérables.

Cependant je me crois obligé de faire ici une observation. Deux écrivains se suivent de près : le premier ne donne qu'une embouchure à une rivière, telle étendue à son cours, tel nom aux peuples qui habitent sur ses bords ; le second lui assigne deux embouchures, augmente ou diminue l'étendue de son cours, ne parle que de telle nation dans les pays qu'elle arrose. Il n'est pas exact, dira-t-on : il y a erreur dans l'un ou dans l'autre.

Cette décision est contraire à ce que voient tous les jours les personnes qui observent attentivement l'état de la terre.

1.° La seconde embouchure de ce fleuve se préparoit depuis long-temps. La veille du jour où, rompant la digue qui retenoit ses eaux, il les a déchargées dans la mer par une seconde ouverture, le voyageur, l'écrivain qui en a parlé, n'a pu lui donner qu'une embouchure ; le lendemain un nouvel écrivain a dû en compter deux.

2.° Dans des pays de volcans, une explosion, en bouleversant le sol, coupera en deux le lit d'un fleuve, fera disparoître une rivière, sortir une nouvelle source. Ces phénomènes physiques changent d'un moment à l'autre la face du globe : les fleuves à cataractes y sont plus sujets que les autres. On trouve près du Gange une source brûlante, aux environs de *Monguer*, 25 à

Tieffenthal. lib. cit. p. 538, 429, 430, 437.

de Pline, concernant l'origine, l'antiquité des Indiens, et la géographie de leur pays, avec des recherches sur les principales révolutions de l'Inde. Ce morceau, vraiment curieux, avoit été lu à l'Académie des belles-lettres, le 23 mai 1783. Il faudroit un travail particulier pour discuter clairement les endroits où je me trouve d'accord avec mon savant confrère, et ceux où nous différons. Je me contente donc de faire ici mention de ses intéressantes et solides *observations*, sans entrer dans aucun détail, invitant ceux qui voudront approfondir la matière, à lire l'ouvrage même de M. de Guignes, imprimé en 1793 dans les Mémoires de l'Académie, *tom. XLV, pag. 150-206* : ils se rappelleront en même temps ce que dit le célèbre d'Anville : [« Ce qu'on lit de détail géographique » dans Pline, me paroît inexplicable relativement au local actuel. » *Antiquit. géograph. de l'Inde &c.*, supplément, *2.ᵉ Mém. sur la Sérique des anciens &c.*, pag. 231. Un point important sur lequel nous pensons absolument de même, c'est que les anciens connoissoient mieux le globe qu'on ne le croit communément, et que la comparaison de leur récit avec celui des voyageurs instruits, *habiles dans les langues*, peut nous mener à des découvertes que jusqu'ici on n'a pas même soupçonnées.]

26 lieues est-sud-est de *Patna;* des eaux chaudes, à *Razguir,* 5 lieues sud de la ville de *Behar,* qui donne son nom à la province où elle est située : ce qui indique des feux souterrains dans le canton que le Gange traverse.

3.° En 1757, à la côte Malabare, je m'étois rendu de *Nélicéram*, situé au-dessus de *Mahé*, par *Dekle*, à la rivière de *Kanserkora*, sans passer d'autre rivière que celle de *Nélicéram :* l'objet de ce voyage étoit de reconnoître une très-longue muraille, marquée dans les cartes de MM. de Lisle et d'Anville, sur le témoignage du P. Vinc. Marie de Sainte-Catherine de Sienne, et que je ne trouvai point. Revenant le lendemain, je fus obligé de passer en ballon (sorte de bateau), la rivière de *Dekle ;* la langue de sable qui, la veille, la séparoit de la mer, se trouvant alors coupée.

Zend-av. t. I, I.re part. p. 131, 134.

Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena, il Viaggio all' Indie Orientale (1678), lib. V, cap. 2, p. 448-449.

Les papiers publics nous apprennent qu'en 1785, la forêt de *Jarmaliniek*, dans la *Podolie*, en Pologne, a disparu, s'est enfoncée tout d'un coup, sans commotion, ni convulsion de terre qui ait annoncé cet événement : on n'en voit plus que quelques bouts d'arbres.

Gaz. de France, 11 octob. 1785.

4.° En 1648—1656, la nation des *Iroquois,* en Amérique, a détruit celle des *Hurons,* le long du lac qui porte son nom, et sur le fleuve de S. Laurent, en Canada.

Relat. des Miss. Jés. de la Nouv. France, années 1648, 1650, 1656.

En 1774, le nabab d'*Oude,* au nord du Bengale, secondé par les Anglois, a exterminé les *Patanes-Rohillas*, fixés entre le *Gemna* et le *Gange*, près de ses États.

The orig. and authent. narrat. of the pres. Maratt. war., &c., the outlines of the late Rohill. war (1781), pag. 1-14.

Voilà des événemens, des changemens, dont les uns viennent de la nature ; les autres ont les hommes pour principe.

Des voyageurs passent d'une année à l'autre, d'un jour à l'autre, dans ces contrées; et, parlant des mêmes cantons, des mêmes objets, pour être exacts ils doivent nécessairement différer dans leur récit.

Ainsi, il n'est pas vrai qu'en un court espace de temps il ne puisse pas s'opérer, dans l'état de la terre, des changemens considérables : c'est à la critique à peser les témoignages, les autorités ; examinant la position des lieux, sans trop se livrer aux conjectures.

Je reviens à Pline.

Dans le livre VII, cet écrivain, parlant des peuples de la Scythie, place *(o)* la source du *Gange*, fleuve plus grand que l'*Indus*, aux dernières limites de l'Inde, et donne aux nations de cette contrée, l'air, la forme extérieure, la manière de vivre, de s'habiller, propres aux *Brahmes* ou *Djoguis*, contemplateurs, fixés vers le nord de l'Inde, qui a toujours été regardé comme le berceau des sages de cette contrée : aussi les peuples qu'il place au-dessus, sont-ils dans la dernière partie des montagnes.

On trouve dans cet écrivain deux distances de l'Inde aux Colonnes d'Hercule à *Gadès*, tirées d'Artémidore et d'Isidore : l'une, principalement par mer ; l'autre, en plus grande partie par terre. Je ne m'arrête qu'à la portion de ces distances qui s'étend du Gange à l'extrémité occidentale de l'Asie, et est mesurée par terre.

Selon la première *(p)*, du fleuve du *Gange* et de l'embouchure par laquelle il se jette dans l'Océan oriental, traversant l'Inde et la *Parthyène* jusqu'à *Myriandre*, ville de Syrie, située dans le golfe d'*Issic*, il y a cinquante fois, plus deux cents milles, et quinze mille pas [5,215,000 pas].

Selon la seconde distance, qui est plus certaine, étant appuyée sur des routes de terre *(q)*, il y a, du Gange au fleuve de l'Euphrate, cinquante fois cent mille pas et vingt-un mille pas : dans les manuscrits du roi et de Colbert, cités par le P. Hardouin, 5,119,000 pas. Ce savant rétablit dans le texte, d'après le nombre de stades que donnoit Artémidore, copié par Agathémère, 5,169,000 pas : en quoi il diffère de Sabellicus, qui

Plin. &c. t. I, not. pag. 133, not. 164.

Geograp. min. tom. II, Agathem. pag. 9-10. Plin. lib. cit. not. pag. 132, n.° 99, p. 133, not. 104.

(o) Ad extremos fines Indiæ, ab oriente circa fontem Gangis, Astomorum gentem sine ore, corpore toto hirtam vestiri frondium lanugine, halitu tantùm viventem et odore quem naribus trahant. Nullum illis cibum, nullumque potum : tantùm radicum florumque varios odores et silvestrium malorum, quæ secum portant longiore itinere, ne desit olfactus : graviore paulò odore haud difficulter exanimari. Supra hos, extremâ in parte montium, Trispithami, Pigmæique narrantur. Plin. *Hist. nat.* lib. VII, cap. 2, t. I, n.° 11, p. 373. *In Indo . . . et tamen minorem Gange esse constat.* Id. lib. VI, cap. 17, p. 317.

Le *frondium lanugo* est le coton, dont la gousse ouverte, séparée, aura été prise pour une feuille.

(p) A Gange amne ostioque ejus, quo se in Eoum oceanum effundit, per Indiam Parthyenemque ad Myriandrum urbem Syriæ in Issico sinu positam, quinquagies bis centena XV mill. pass. Id. lib. II, cap. 108, p. 124.

(q) Alia via, quæ certior, itinere terreno maximè patet, à Gange ad Euphratem amnem quinquagies et semel centena mill. pass. et LXIX. Ibid.

compte 55,000 stades à la première distance, et 50,019 à la seconde.

Le calcul du P. Hardouin peut être juste, en faisant le mille de 8 stades, parce que la distance évaluée par Pline regarde l'Europe comme l'Asie; mais, pour plus de certitude, je ne m'arrête qu'aux stades d'Artémidore.

La première distance, selon ce géographe, est de 41,725 stades; la seconde, de 41,350. Évaluant le stade, comme j'ai fait au commencement de l'article I.er, parce que les connoissances de ces contrées sont généralement dues aux princes Macédoniens, on a, pour la deuxième distance, un peu plus de 1,045 lieues; pour la première, 1,054 lieues et demie.

Ci-dev. p. 517

Or, mesurant sur la carte l'intervalle qui sépare le Gange, pris à l'embouchure, de l'extrémité ou de la portion la plus ouest de l'Euphrate, on a 1,050 lieues. La première distance, qui va jusqu'à *Myriandre* (répondant environ à *Aïas*), est de 1,075 lieues.

On trouve chez Strabon une distance de l'extrémité est de l'Inde à l'extrémité ouest de l'Espagne, dans laquelle, la plus petite longueur de l'Inde, avec la distance de l'*Indus* aux *Portes Caspiennes*, et l'espace de là à l'Euphrate, donnent 40,000 stades ou 1,011 lieues: ainsi elle est plus courte de 34 lieues, parce que, tournant au sud-ouest vers le *Nil*, elle doit couper l'Euphrate beaucoup plutôt.

Geograph. lib. I, pag. 64.

Il est difficile, dans des distances aussi considérables, de se rencontrer de plus près; le golfe d'*Issic*, depuis dix-sept cents ans, ayant pu s'ensabler, et la position de l'embouchure du Gange pouvant faire quelques lieues de plus ou de moins.

Suivons maintenant Pline, depuis l'*Hyphasis*, qui se jette dans l'Indus, jusqu'à l'embouchure du Gange dans la mer. On sait qu'il a travaillé d'après les journaux de Diognète et de Bæton, chargés de mesurer la route dans les expéditions d'Alexandre, et sur les mémoires des rois ses successeurs.

(r) Le chemin parcouru par Seleucus Nicator (270 ans

(r) Reliqua indè (Hypasi) Seleuco Nicatori peragrata sunt: ad Hesidrum, CLXVIII mill.; Jomanem amnem tantumdem. Exemplaria aliqua adjiciunt quinque millia passuum. Indè ad Gangem CXII mill. Id. lib. VI, c. 17, p. 318.

Lib. cit. p. 317. avant l'ère Chrétienne), fait, au rapport de Pline, de l'*Hypasis* à l'*Hesidrus*, 168 milles *(s)*; autant, de là au *Jomanes :* quelques exemplaires ajoutent 5,000 pas; de là au Gange, 112 milles.

Cela fait 448 mille pas.

Lib. II, p. 86. Pline a donné, dans son ouvrage, la mesure du stade en général de 125 pas [625 pieds] : mais il ne présente pour l'Asie que les mesures, milles ou stades, des auteurs que je viens de nommer, ainsi que celles d'Ératosthène, de Mégasthène, d'Artémidore; et lorsqu'il emploie celles des Romains, il a soin *Ib. pag. 125.* d'en avertir : *Romanâ computatione*, dit-il, en réduisant les stades d'Ératosthène au mille Romain.

Dans les distances dont il s'agit maintenant, Pline n'offre point *Au mot* Μιλιον. *(1705), t. II, p. 560.* de réduction; et comme il est question de l'Orient, j'évalue les 448 milles sur le pied du mille défini par Hésychius, employé par Procope dans le VIe siècle, et que M. d'Anville [a] fait de 7 stades. Cette estime (d'environ un sixième de lieue) donne plus de 79 lieues; et la distance ouest et est du dernier fleuve qui se jette dans l'Indus (le *Satladj*) au Gange, est, sur la carte, d'environ 77 lieues.

[a] *Mesur. itiner. pag. 55 - 60. Considérat. &c. pag. 30 - 40.*

Ensuite la route, chez Pline, descend du Gange *(t)* à *Rodapha* (comprenant) 119 milles *(v)*; d'autres produisent, pour cet espace, 325 milles : (de là) à la ville de *Calinipaxa* 167 milles, 500; selon d'autres, 265 milles : de là, au confluent du fleuve *Jomanes* et du Gange, 625 milles; la plupart ajoutent 13 milles : et à la ville de *Palibothra*, 425 milles : (d'où), à l'embouchure du Gange, 638 mille pas.

La route est d'abord du nord au sud; par exemple, d'*Hardouar* ou plus au midi, à *Firouz-abad*, sur le *Gemna*, après avoir passé le fleuve *Calini* ou *Caline*. Je crois que cette dernière ville est *Rodapha*. Au reste, *Rodapha* peut aussi être le mot *Roudabad*, c'est-à-dire, *rendu fertile par le fleuve*. *Calinipaxa* signifie, *près du Calini ; Caliniképas*, en indoustan.

Pour les trois distances du haut du Gange au confluent du

(s) Edit. 1516, *169 milles.*

(t) Ad Rodapham, CXIX mill.; alii CCCXXV mill. in hoc spatio produnt. Ad Calinipaxa oppidum, CLXVII. D.; alii CCLXV mill. Indè ad confluentem Jomanis amnis, et Gangis, DCXXV mill. plerique adjiciunt XIII mill. ; ad oppidumque Palibothra CCCCXXV ; ad ostium Gangis DCXXXVIII mill. passuum. Id. p. 318.

(v) Edit. 1499 et 1516, *169 milles.*

Gemna,

Gemna, je prends les plus petites sommes de milles, parce que les mesures alongent toujours le terrain. La somme totale fait 911 milles, qui donnent près de 157 lieues. Sur la carte, la distance d'*Hardouar* au confluent du Gemna et du Gange, est d'environ 162 lieues.

Le texte marque 425 milles de ce confluent à *Palibothra*, ou 75 lieues et demie; et, de cette ville à l'embouchure du Gange, 638 milles, ou plus de 113 lieues.

Il est clair, par le passage de Pline, que *Palibothra* est située au-delà, à l'est du confluent des deux fleuves. Ainsi cette ville, comme je l'ai déjà dit, ne peut être prise pour *Elahbad* sur le *Gemna*, ni pour *Kanoudj* sous le *Caliné,* et qui, chez M. Rennell, est au nord, sur le Gange. Aussi cet habile géographe, même dans la première édition de son Mémoire, est-il porté à distinguer ce qu'il appelle la vraie *Palibothra*, et qu'il croit, dans cet ouvrage, être *Kanoudj,* de celle de Pline, qu'il place vers *Patna*.

Ci-dev. p. 531.

Édit. 1783, pag. 40.

Mesurons maintenant les espaces.

Du confluent du *Gemna* avec le *Gange,* à *Palibothra,* dans Pline, 75 lieues et demie; sur la carte, suivant le cours du Gange, 73 à 75 lieues, du même confluent à celui du *Gagra* avec le Gange;

Chez Pline, de *Palibothra* à l'embouchure du Gange, 113 à 114 lieues; sur la carte, en ligne directe, 115 à 120 lieues, de *Coulpi* au confluent du *Gagra*.

On voit que tout s'accorde ici, le local, les anciens et les modernes.

(x) Pline donne ensuite les noms des peuples de cette contrée, depuis les monts *Emodi,* dont le promontoire, dit-il, est appelé *Imaüs,* qui signifie, dans la langue du pays, *couvert de neige.*

Him, en indoustan, signifie *neige; himi, de neige, couvert de neige, neigeux.*

Nous avons vu, dans le I.er article, les peuples de l'Inde prendre

(x) *Gentes quas memorare non pigeat, à montibus Emodis, quorum promontorium Imaüs vocatur, incolarum linguâ nivosum significante, Isari, Cosyri, Izgi, et per juga Chisiotosagi, multorumque gentium cognomen Brachmanæ, quorum Maccocalingæ. Flumina: Prinas, et Cainas (quod in Gangem influit), ambo navigabilia. Gentes: Calingæ proximi mari, et suprà, Mandæi, Malli, quorum mons Mallus, finisque ejus tractûs est Ganges.* Id. cap. 17, p. 318.

Ci dev. p. 520. le nom des rivières dont ils habitent les bords. De même, dans Pline, les *Isari* seront les nations fixées sur l'*Issen*, au sud de *Kanoudj;* les *Cosyri*, sur le *Cossi*, au-dessus de *Gor;* les *Izgi (y)*, sur le *Zergo*, sous *Bénarès;* les *Chisiotosagi (z)*, qui habitent les montagnes, *per juga*, sont les *Forts*, les robustes des *Ghâts*, des montagnes. Ce nom est formé de *ghât* et de *saka*, *puissant.*

Beaucoup de ces nations (c'est Pline qui parle) ont le surnom de *Brachmanes*, au nombre desquelles sont les *Maccocalingæ.* Les fleuves : le *Prinas (a)*, et le *Caïnas* (qui se jette dans le Gange), tous les deux navigables.

Les nations : les *Calingæ* sont les plus près de la mer; et au-dessus, les *Mandæi*, les *Malli*, chez lesquels est le mont *Mallus;* et le Gange termine ce canton.

Les *Maccocalingæ* sont les *Modogalingæ*, dont il sera fait mention plus bas, lesquels habitent une grande île à l'embouchure du Gange.

Les deux fleuves, *Prinas* et *Caïnas*, coulent donc dans ce parage. Le *Prinas* sera le *Brahmapoutren*, à l'est; et le *Caïnas*, le *Dalcoun*, à l'ouest. Ces deux fleuves se jettent dans le Gange, à sa partie inférieure. Peut-être, du temps de Pline, ou des auteurs que cet écrivain a consultés, le premier portoit-il ses eaux immédiatement à la mer. Le second m'a paru, en 1757, peu considérable : c'est le *Dalkissor* de la carte de M. Bolts. On peut encore reconnoître dans le *Caïnas* le *Kossae*, qui coule dans le Gange, près d'*Ingeli;* selon MM. Rennell et Bolts, au-dessus de *Coulpi.*

Zend av. t. I, 1.re part p. 60.

Les *Calingæ*, près de la mer, sont les *Talingas* (ou *Telengous*) qui bornent le Bengale au sud-ouest; les *Mandæi*, les peuples fixés près de *Bénarès*, d'*Elahbad;* le *Cachi*, appelé *Madhian*, le centre de l'Inde; et les *Malli*, les peuples des montagnes, des *ghâts*, les *Malabars*, du mot *malei*, *montagne*, en malabar.

Ælian. de Animal. l. XVI, c. 18 (Tigur.) pag. 333.

On voit qu'il ne peut être question ici des *Malli* de l'*Indus* ou *Sindus*, comme l'appellent, dit Pline, les gens du pays, puisque cet écrivain s'approche du Gange et finit par ce fleuve, qui termine l'Inde à l'est.

Hist. nat. lib. VI, c. 20, p. 319.

(y) Edit. 1499, *Zgi.*
(z) Edit. 1499 et 1516, *Chisitosagi.*
(a) Eæd. edit. *Pumas.*

(b) Les uns, continue l'historien de la nature, disent que les sources du Gange sont inconnues comme celles du Nil, et qu'il arrose (et féconde) de même les lieux voisins; les autres, qu'il sort des montagnes de la Scythie.

La première opinion domine encore dans l'Inde. Ceux qui, sous l'empire d'Akbar, vers la fin du XVI.e siècle, furent chargés d'aller faire la recherche de ces sources, ne rapportèrent rien de certain sur cet objet. Les prétendues découvertes des lamas Chinois, au commencement de ce siècle, sous l'empereur *Camhi*, ont abouti à prendre, comme je l'ai prouvé ailleurs, la source du *Sardjou* ou *Gagra* pour celle du Gange. De cette incertitude naît l'opinion mythologique du pays, qui le fait sortir du ciel.

Catrou, Hist. génér. de l'Emp. Mogol (1715), tom. I, p. 262-264.

Journ. des Savans (1776), juill. in-4.°, décemb. (in-12, pag. 2455).

La seconde opinion est celle des géographes modernes. Le Gange, sur leurs cartes, prend sa source dans les montagnes du Tibet ou de Tartarie.

Recherch. hist. 2.e part. p. 365.

Suivons le texte de Pline.

(c) Que dix-neuf fleuves se jettent dans le Gange, desquels sont navigables, outre ceux dont il a été fait mention, le *Canucha*, le *Vama*, l'*Erannoboa*, le *Cosoagus* et le *Sonus*.

Dalechamps et le P. Hardouin remarquent que le *Vama* n'est pas dans les manuscrits; il ne paroît pas non plus dans l'édition de Paris de 1516: en conséquence, le savant Jésuite ne fait qu'un fleuve des deux premiers, lequel il nomme, d'après Arrien, Κονδοχάτης.

Not. et p. 354, not. 56.

Fol. 37 verso.

Dans Arrien, le Κονδοχάτης est suivi du Σάμβος, comme ici le *Canucha* l'est du *Vama*. Je crois, en conséquence, que ce sont les deux mêmes fleuves; et j'entends par le second *(Vama)*, le *Bagmati (Vagma)* ou petit *Gandak*, fleuve réputé sacré dans le pays, et qui est placé sur la carte entre le *Cossi* et le grand *Gandak*.

Rer. Indicar. pag. 515.

Le P. Hardouin prend le *Caïnas* et le *Jomanes* pour les deux fleuves rappelés d'abord par Pline. La suite du texte de cet écrivain me porte à croire qu'il est question de deux fleuves

Lib. cit. pag. 318, not. 14.

(b) Hunc alii incertis fontibus, ut Nilum, rigantemque vicina eodem modo, alii in Scythicis montibus nasci dixerunt. Id. cap. 18, p. 318.

(c) Influere in eum XIX. amnes: ex eis navigabiles, præter jam dictos, Chondochatem, Erannoboam, Cosoagum, Sonum. Loc. cit.

au bas du Gange ; savoir, le *Prinas* (le *Brahmapoutren*) et le *Caïnas* (le *Dalcoun*). Les suivans sont : le grand *Gandak* ou *Candac*, à l'ouest de *Patna*, le *Bagmati*, le *Gagra*, au-dessus du grand *Gandak*; le *Cossi*, au-dessous du *Bagmati* ; tous les quatre coulant du nord dans le Gange; et le *Son*, qui s'y jette, venant du sud.

Recherch. hist. et géograph. sur l'Inde, 2.e part. pag. 392, &c. et carte du cours du Gange.

Ces rivières, ces grands fleuves, sont navigables, sur-tout dans le temps des pluies, et compris entre le confluent du *Gemna* avec le Gange à *Elahbad*, et les embouchures de ce dernier fleuve.

Lib. cit. pag. 319

Pline nomme ailleurs le *Jomanes* (le *Gemna*), qui porte ses eaux au Gange, passant par le pays des *Palibothros*, entre les villes de *Methora* et de *Clisobora*.

Comptant les fleuves et rivières, distingués des ruisseaux, qui se réunissent au Gange dans l'intervalle compris entre ses bouches au sud et *Hardouar* au nord, on en trouve vingt-quatre sur la carte du P. Tieffenthaler; vingt-sept, avec le *Damoddour*, le *Dalcoun*, et le *Kassae*, que j'ai traversés, descendant le Bengale, en 1757.

Zend-av. t. I, I.re part. p. 59, 60, 62.

Selon d'autres, ajoute Pline *(d)*, il (le Gange) sort avec violence et avec un grand bruit, à sa source même, tombant par des lieux escarpés, remplis de rochers; dès qu'il a atteint des plaines unies, il est reçu et s'arrête dans un lac, d'où il coule avec douceur, ayant, où il est le moins large, 8,000 pas (d'étendue); dans sa largeur moyenne, 100 stades; nulle part, moins de 20 pas de profondeur.

Martian. Capell. de Nupt. philos. (1599), lib. VI, p. 223, 224.

On reconnoît ici le *Gange :* sortant avec violence de *Gangotri*, dans les montagnes au milieu desquelles il roule ses eaux; reçu à *Hardouar*, dans le lac ou espèce de cuvette du détroit de *Coupelé*, où il entre dans les plaines, il coule ensuite paisiblement dans un lit peu incliné et fort tortueux jusqu'à la mer. Ce fleuve porte bateau à *Garmoukteser*, situé par 28d 30′ de latitude, dans la province de *Dehli*. Sa largeur moyenne et sa profondeur sont celles de Mégasthène dans Strabon : sa plus petite

Recherch. hist. et géogr., &c. tom. II, p. 280, 282, 285 &c.

Tieffenthal. lib. cit. p. 141.

Ci-dev. p. 518.

(d) Alii, cum magno fragore ipsius statim fontes erumpere; dejectumque per scopulosa et abrupta, ubi primùm molles planities contingat, in quodam lacu hospitari : inde lenem fluere, ubi minimum VIII millia passuum latitudine ; ubi modicum, stadiorum centum ; altitudine nusquam minore passuum XX. Loc. cit.

largeur fait plus d'une lieue et demie. Ces mesures, comme dans le géographe Grec, sont celles du bas du Gange, selon la marée.

(e) Le pays de la dernière nation, celle des *Gangaridæ Calingæ*, est appelé *Parthalis* (ou *Protalis, Portalis, Portales*).

Le P. Hardouin lit *regia* au lieu de *regio*, avec, dit-il, presque tous les manuscrits, et prend *Parthalis* pour un nom de ville. *Pag. 254, not. 57.*

Le pays des *Gangaridæ Calingæ* répond au haut de la côte d'*Orixa*, appelée par les Portugais la côte de *Gergelim*, c'est-à-dire, la côte de la *graine à huile*. C'est le mot Malabar *nalleillou*, *huile vierge*, qu'ils ont rendu ainsi dans la prononciation. Or le nom de *Porthalis* offre, en indoustan, les mots *por*, ville, et *teil*, huile, *ville à l'huile*. Ainsi *Parthalis* sera la capitale ou une des principales villes de la portion du *Bérar* qui s'étend aux bouches du Gange. *Édit. de 1499, 1516.* *D'Anville, Éclairciss. &c. p. 134, 135.*

Pline donne au roi des *Gangaridæ Calingæ*, soixante mille hommes de pied, mille cavaliers, et sept cents éléphans toujours prêts pour la guerre. On connoît maintenant la force de la province de *Bérar*, qui obéit, pour la plus grande partie, à un prince *Marate* de la famille de *Sévagi*, différente de celle du *Peischva* de *Ponin*.

Après avoir parlé du caractère des Indiens, de leurs occupations, des conditions, des professions différentes dans l'État, il y a, dit Pline, dans le Gange, une île d'une grande étendue, qui contient une nation appelée *Modogalinca (f)*; selon les manuscrits, *Modogalingæ*, dit le P. Hardouin; et il explique ce mot par *quasi Galingis proxima*, vel *Galingarum ditionis*. Ce sont les peuples nommés ci-devant, par corruption, *Maccocalingæ*. Le nom *Modogalingæ* désigne les *Calingæ* contigus aux *Mandæi*, les *Madhians*, ou les *Calingæ* moyens, entre les *Mandæi*, placés au-dessus, et les *Calingæ* purs, au-dessous. *Edit. 1499, Modogalica; 1516, Modogalica.* *Pag. 355, not. 58.*

Arrêtons-nous un moment à cet endroit.

Une grande île près des *Calingæ* (les *Talingas*), c'est-à-dire,

(e) Novissimâ gente Gangaridum Calingarum : regia Parthalis vocatur. Regi LX *mill. peditum, equites mille, elephanti* DCC *in procinctu bellorum excubant.* Plin. *lib. cit. cap. 19, pag. 318.*

(f) Insula in Gange est maximæ amplitudinis, gentem continens unam Modogalingam nomine; ultrà siti sunt Modubæ Molindæ, Uberæ (ou *Ubere*), *cum oppido ejusdem nominis magnifico, Galmadroësi* . . . . . Lib. cit. *p. 319.*

à la hauteur d'*Ingeli*, de *Pipli*, de *Balassor*, dans le Gange, devoit être à l'embouchure de ce fleuve, et former deux bouches, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. Pline ne parle pas de ces bouches du Gange : mais il reste encore, à la hauteur de *Pipli*, une petite île nommée *Galla*, et qui est appelée improprement l'*île du Coq* par les voyageurs et les géographes, à cause de la ressemblance de *Galla* à *Gallus*. Celle de *Sagar* (l'*île des Chiens*) en faisoit sans doute partie. A côté, autour, à l'est, auront pris naissance par les attérissemens, l'embouchure étant rétrécie, cette multitude d'îles qui forment le grand *Delta* du Gange.

Edit. 1497, 1516, Modroesi.

Pline nomme ensuite divers peuples de ce canton, remontant au nord. Les *Modubæ*, au-dessus des *Modogalingæ*, seront les *Mandæi* mentionnés plus haut; les *Galmodroësi*, ceux qui habitent les bords du fleuve *Galhat*, au nord d'*Elahbad*.

Je n'entreprendrai pas de chercher dans les noms modernes tous ceux que présente cet historien ; peut-être même trouvera-t-on que j'ai déjà poussé trop loin la licence des conjectures. Les guerres internes du pays, l'entrée des Mogols, des Marates, et les invasions des Européens, ont fait, à cet égard, changer de face à ces contrées. Les fleuves seuls et les montagnes, quoique avec des variations, peuvent encore conduire à quelques découvertes : c'est retrouver le corps à l'aide des veines et des os encore subsistans.

(g) Mais la nation, dit Pline, qui, non-seulement dans ce canton (celui du Gange), mais presque dans l'Inde entière, l'emporte sur toutes les autres en puissance et en réputation, est celle des *Prasii*, qui possèdent *Palibothra*, ville très-grande et très-riche : de là quelques-uns donnent le nom de *Palibothri* au peuple même, ainsi qu'à toute la contrée, depuis le Gange (jusqu'à l'Indus). Son roi a toujours sur pied six cent mille fantassins, trente mille cavaliers, neuf mille éléphans ; d'où l'on peut conjecturer qu'il est puissamment riche.

Ci-d. art. I.er pag. 524, 525.

J'ai fait voir ci-devant que la ville de *Palibothra* devoit être

(g) Sed omnium in Indiâ propè, non modò in hoc tractu, potentiam claritatemque antecedunt Prasii, amplissimâ urbe ditissimâque Palibothrâ : unde quidam ipsam gentem Palibothros vocant, immò verò tractum universum à Gange. Regi eorum peditum sexcenta M., equitum XXX M., elephantorum IX M., per omnes dies stipendiantur : unde conjectatio ingens opum est. Plin. *lib. cit. pag. 319.*

située au point où le *Gagra* se jette dans le Gange. Observons que, si c'eût été au confluent du *Gemna*, c'étoit ici l'occasion de le dire, ainsi qu'à l'endroit où Pline donne le cours du *Jomanes*, *Ci-dev. p. 540.*
et nomme les villes entre lesquelles il passe avant de se jeter dans le Gange : cependant ni cet écrivain, ni aucun ancien n'en fait la remarque. *Ci-dev. p. 526.*

La nation, toute la contrée même, du Gange à l'*Indus*, étoit aussi appelée *Palibothra*, du mot, comme je l'ai dit plus haut, *Branpothra, fils de Bran*, génie céleste chargé de la garde des eaux.

Arrêtons-nous un moment au pays qui, dans sa situation actuelle, fournit d'autres points de rapport assez frappans.

J'ai remarqué que le nom des *Tabraïsioi*, les *Prasii* de Pline, *Ci-d. p. 5[illegible].*
signifie les *insulaires ;* que ce nom est resté au canton compris entre le *Gemna* et le *Gange*, et qui est appelé *Doab*, c'est-à-dire, (entre) *deux eaux.* Il doit aussi s'entendre du pays qui se trouve entre le *Gange* et le *Devha* (le *Gagra*).

Pline, ainsi que Strabon, relève les *Prasii* au-dessus de toutes les nations Indiennes. Nous allons voir que les habitans actuels du *Doab* et des pays voisins à l'est, n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres, quoiqu'ils aient changé de maîtres :

« La grande et riche province de *Rohilcound* (la mine, le » pays des Rohillas), dit l'auteur Anglois du *Précis de la guerre* » *de 1774 - 1775*, habitée par une nation connue sous le nom » de *Rohillas*, est placée, pour la plus grande partie, dans cette » belle et fertile contrée, qui s'étend entre les deux grandes » rivières, le *Gange* et le *Gemna*, depuis les frontières de *Corah* » (par 26^d nord), jusqu'aux confins d'*Agra* et de *Dehli*. Elle » occupe une grande étendue de pays au côté nord du Gange, » touchant, à l'est, la province d'*Oude*, et des montagnes » inhabitées, au nord; et elle coupe le *Gemna*, entre *Agra* et » *Dehli*. Le revenu annuel, sans que le peuple fût opprimé, » passoit (avant que les Anglois l'eussent ravagée) deux *cou-* » *rours* de roupies (deux millions sterling Anglois); et l'établis- » sement militaire de la (nation), en cavalerie et en infanterie, » alloit à environ 80,000 hommes, race brave et guerrière. Le » corps du peuple étoit composé d'Indous, infiniment supérieurs » par la taille, la complexion, la constitution (du corps), la

The original and authent. narration of the pres. Maratt. war, and also the late Rohilla war (1781). Appendix &c., the Outlin. of the Rohill. war. p. [illegible]

» disposition, à ceux des contrées plus méridionales. Mais le » sort de la guerre donna à un parti de guerriers Patanes Maho- » métans, le domaine absolu (de ce pays), sous le nom de chefs » (généraux) ou rajahs. Comme ils étoient en grand nombre, » chaque généralat n'étoit pas puissant : mais unis, comme les » branches sorties du même tronc, dans une cause commune, » ils furent toujours estimés formidables. »

Voilà une portion des *Prasioi* ou plutôt *Tabraïsioi* modernes, qu'il est difficile de ne pas reconnoître dans ceux de Diodore de Sicile, de Strabon et de Pline.

Reprenons le texte de ce dernier écrivain.

(h) (Loin) d'eux (des *Tabraïsioi*), dans l'intérieur (de l'Inde), sont les Monèdes et les Suari, chez lesquels est le mont Maleus, où l'ombre tombe l'hiver au nord, l'été au midi, pendant six mois.

J'entends par l'intérieur de l'Inde, *in interiore situ*, la presqu'île ; par les *Monèdes (i)*, le Malabar; les *Suari*, les habitans de la ville *Périmouda (k)*, où commandoit Soras (Σώρας), roi du pays où se pêchoient les perles, le *Soromandel;* le mont *Maleus*, la chaîne de montagnes qui partage la presqu'île en deux : ce sont les *Orètes* chez qui se trouve le même mont *Maleus*, avec le même phénomène.

Ælian. Hist. animal. l. XV, cap. 8, p. 312.

Plin. lib. VI, pag. 110.

Ces montagnes s'étendent jusqu'au cap *Camorin*, par 8ᵈ nord. Il y a apparence que les *Maldives*, c'est-à-dire, les *Montagnes-îles* ou *îles de Malabar*, qui commencent au même 8.ᵉ degré, et s'étendent près de 3 au-delà de la ligne équinoxiale *(l)*, de l'ouest au sud-est, jusqu'au méridien du cap *Camorin*, lesquelles ne sont elles-mêmes qu'une prolongation des *Lacdives (m)*, situées à l'ouest, par 10-12ᵈ nord ; on peut croire, dis-je, que toutes ces îles étoient prises, du temps d'Alexandre, ainsi que la *Taprobane* (Ceylan),

(h) Ab iis, interiore situ Monedes et Suari, quorum mons Maleus, in quo umbræ ad septentrionem cadunt hieme, æstate in austrum, per senos menses. Plin. *lib. VI, cap. 19, pag. 319.*

(i) Edit. 1516. *Nomades et Suari*, ou *Soræ, Orei.*

(k) Dans Pline (pag. 320), *Perimulæ promontorium.*

(l) Selon le *Routier* de M. d'Après *(p. 37)*, la dernière des Maldives ne passe pas la Ligne. Dans le *Pilote Anglois* et chez M. d'Anville, l'île de Gama est par près de 3 degrés au sud de l'équateur.

(m) Lacdives, c'est-à-dire, *îles à compter*, sans nombre : de *lakkam*, compte, et de *div*, île, en malabar.

(Ceylan), pour des portions de la presqu'île de l'Inde : et quand on examine avec attention le passage où Diodore de Sicile fait mention de quelques îles à plus de trois mois au sud-est de l'Éthiopie, on voit qu'il parle des *Maldives*, situées sous l'équateur, mais avant que la mer, en inondant les terrains bas, eût réduit l'étendue de ces îles à l'état actuel.

Cet écrivain rapporte, sur le récit publié par le marchand *Iambulus*, qui y avoit séjourné sept ans, qu'il y a dans ce parage sept îles; une, de 5,000 stades de tour (environ 125 lieues); qu'on n'y voit ni l'ourse, ni d'autres étoiles. Pline répète ce qui regarde l'ourse : il a pu de même avancer, sans doute d'après Béton, qu'au mont *Maleus*, sous l'équateur, ou près de ce point, l'ombre tomboit pendant six mois au nord, et pendant six mois au midi. *Biblioth. lib. III, pag. 168, 169, 170, 171, 172.*

En 1744, le P. Tieffenthaler, missionnaire Jésuite Allemand, observe qu'étant à *Daman*, par $20^d\ 6'$, le 20 mai, il avoit le soleil perpendiculaire sur la tête; les jours suivans, l'ombre s'étendoit au midi, au lieu d'être tournée, comme d'ordinaire, au nord. *Descript. hist. et géograph. de l'Inde, &c. p. 407.*

Béton rapportoit que les septentrions (la petite ourse, le chariot ou l'étoile polaire, qui est à 2^d environ du pôle) ne paroissoient dans cette région qu'une fois l'année, et seulement pendant quinze jours; Mégasthène, que cela arrivoit dans plusieurs endroits de l'Inde *(n)*. Selon Strabon, dans les parties méridionales de l'Inde, les deux ourses étoient cachées, et l'ombre tomboit d'un côté opposé *(o)*. *Flamsteed Atlas réduit. (1776).*

Rien de plus exact encore que ce que disent ces auteurs. La presqu'île de l'Inde est toute entière entre la Ligne et le tropique du cancer : les étoiles du pôle arctique doivent donc y être visibles plus ou moins de temps, selon que le climat est plus ou moins éloigné de l'équateur.

Elles ne sont astronomiquement invisibles qu'au-dessous de ce dernier point, où la hauteur est zéro; mais les vapeurs de *Feuillée, Journal des Observations physiq. (1725), p. 11[illegible].*

(n) Septentriones, eo tractu, semel in anno apparere, nec nisi XV diebus, Bœton auctor est : hoc idem pluribus locis Indiæ fieri, Megasthenes. Plin. *loc. cit.*

(o) Ἐν τοῖς νοτίοις μέρεσι τῆς Ἰνδικῆς τάς τε ἄρκτους ἀποκρύπτεσθαι καὶ τὰς σκιὰς ἀντιπίπτειν. *Strab. Geograph.* lib. II, p. 76.

l'atmosphère empêchent de les apercevoir plusieurs degrés auparavant.

La critique du P. Hardouin, fondée sur ce que presque toute l'Inde est en-deçà (au nord) du tropique, porte donc à faux. Il est question, dans Pline, de la presqu'île ; et ce que son savant commentateur dit de *Patalès*, célèbre port de l'Inde, et de *Ceylan* [a], situés entre la Ligne et le tropique du cancer, s'applique naturellement au sud de la presqu'île de l'Inde, et surtout aux *Maldives*, regardées comme une extension de cette presqu'île.

Plin. lib. cit. pag. 110, n. 10. Ptolem. geogr. lib. 1, cap. 1. Plin. lib. cit. p. 322, n. 25, 323, n. 17.

Ce que je viens de dire des *Maldives* et des *Lacdives* demande quelques détails sur l'ancien état de la presqu'île de l'Inde.

Il est certain que la mer, à l'ouest, empiète continuellement sur le continent, le ronge, le mine ; ce qui fait que la côte Malabare, dans bien des endroits, est presqu'à pic, et qu'on rencontre, du cap *Camorin* au golfe de *Cambaye*, comme une rangée de petites îles qui ne sont que des portions du continent, que la mer en a séparées, absorbant le terrain intermédiaire : aussi la plupart sont-elles des restes de montagnes ou de simples rochers. Par ces espèces d'invasions, les grandes montagnes des *Ghâtes* se trouvent beaucoup plus près du bord de la mer, à cette côte, qu'à celle de *Coromandel*.

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 147. not.

De là lui est venu, depuis le cap *Camorin* jusqu'au *Cuncan*, par 15^{d} nord, &c. le nom de *Malabar*, c'est-à-dire, *pays de montagnes*.

L'endroit où les rivières se déchargent dans la mer, étant de même moins éloigné des montagnes d'où elles coulent, leur cours est plus rapide : aussi les embouchures changent - elles souvent. Voilà ce qui se fait journellement, et dont le souvenir est encore frais dans la mémoire des gens du pays, ce que j'ai vu moi-même, naviguant à cette côte, ou plutôt la longeant dans une tonne, petite embarcation qui pouvoit contenir six à sept personnes.

Ib. pag. 128, not. pag. 134, 195, &c. 200-203.

Raisonnant sur les deux chaînes des *Lacdives* et des *Maldives*, comme j'ai fait sur les petites îles qui sont à une et deux lieues de la côte, on trouvera que ce sont les pointes d'une chaîne de montagnes, parallèles aux grands *Ghâtes*, dont la mer a rempli le milieu, formant un canal entre elles et la terre-ferme.

A la côte de *Coromandel*, elle s'est de même percé un passage entre *Ceylan* et la *côte de la Pescherie*. Les hautes montagnes de cette île l'ont sauvée; mais comme, à la côte de *Coromandel*, et montant au nord-nord-est à celle d'*Orixa*, le terrain est bas et uni, les montagnes plus éloignées, l'action de la mer y a tout englouti : aussi, de *Ceylan* à la *pointe des Palmiers*, par 20d 48' nord, y rencontre-t-on à peine deux îles. Cette côte n'a pas de port proprement dit.

Dujarrich, Hist. des Ind. Oriental. trad. franç. (1608), tom. I, pag. 31. Tieffenth. Descript. histor. et géographique de l'Inde, p. 514.

[Ce sont, comme l'on sait, des enfoncemens creusés par la mer, qui, rencontrant un sol moins solide, le ronge jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par un fond, espèce de mur, qui suspende l'impétuosité de ses eaux, émousse ce qu'elles ont de mordant: ainsi est construit par cet ennemi même si redoutable, le bassin du port, qui a la forme de la langue, ou amas d'eau, qui la première a percé la digue que la terre opposoit à la mer. Quelquefois le travail est préparé par une rivière ou un fleuve, qui porte ses eaux à la mer, et dont l'embouchure, le lit, est une première percée par où le flot, irrité de la résistance de l'eau douce, unissant son action à la sienne, commence l'opération.]

A la côte de Coromandel, le commerce de cabotage est peu considérable : de là vient [de ce qu'elle ne peut offrir que peu de retraites aux pirates] que leurs courses n'y troublent point la navigation.

La côte Malabare, au contraire, présente plusieurs ports d'une moyenne grandeur, et une multitude d'anses, d'îlots, de rochers, derrière lesquels se retirent les corsaires qui infestent ces mers dans des embarcations de différentes grandeurs.

La chaîne des *Lacdives*, par 13d nord (passant), se trouve environ au méridien de *Diu*, situé à la pointe de la presqu'île que forme le golfe du *Sind* avec celui de *Cambaye*. L'île de cet archipel la moins éloignée du continent, en est à 35 lieues. Leur direction est constamment sud-est, comme celle de la côte.

Les *Maldives*, qui n'en sont que la continuation, lesquelles, si l'on en croit Pyrard, qui y a séjourné cinq ans, prennent leur nom de *Male*, la principale, commençant à la hauteur du cap *Camorin*, par 8d, ou, si l'on veut, simplement par près de sept. Elles sont à 3d ou 75 lieues du continent, et se prolongent,

Pyrard, Voyag. aux Indes or. Maldives, &c. (1679), p. 68.

suivant toujours le sud-est, jusqu'au 3.e degré sud de l'équateur, ou au moins jusqu'à l'équateur : l'île *Gamo*, Game, ou *Addou*, la dernière de cet archipel, est sous le cap *Camorin*, au même méridien.

Linschot, Voyag. trad. franç. (1619); p. 24. Pyrard, lib. cit., p. 71.

Ces deux chaînes réunies forment une zone qui borde le continent, laissant deux passages pour les vaisseaux qui font la route de l'Inde à la mer Rouge ou au golfe Persique.

L'île des *Lacdives* la plus proche du continent, nommée *Eliculpena*, se trouve environ au méridien de *Goa*, où les *Ghâtes* sont à 10 ou 12 lieues de la mer. Le continent s'étend ensuite nord-est jusqu'au *cap Saint-Jean*, par près de 20^d, s'élargissant de 2^d ou 50 lieues, et de près de 4 (96 lieues), si l'on va jusqu'à la pointe de *Diu*, par 20^d 45$'$.

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 216, 217.

Dans cet intervalle, entre les grands *Ghâtes* et la mer, il y a plusieurs chaînes parallèles, séparées par des vallées très-longues. Je les ai traversées, allant d'*Aurengabad* à *Surate*, après avoir passé les grands Ghâtes, près de *Goa*.

Ib. pag. 259-261.

L'inspection du local et le gisement de la côte font voir que la mer, au-dessous de *Goa*, agitée violemment par le vent de sud-ouest (λιβόνοτος), dans la mousson d'ouest, a séparé les montagnes de l'ouest, moins hautes que les grands *Ghâtes*, de ces dernières montagnes, absorbant les vallées qui se trouvoient entre deux, et qui étoient la suite de celles qui prolongent le continent au nord-ouest : ce qui a formé le canal de 35, 75, 122, 225 lieues de large, sur près de 400 lieues de long, qui existe maintenant entre les *Lacdives*, les *Maldives* et la presqu'île de l'Inde. C'est la *Pointe de Gale*, extrémité sud de Ceylan, qui l'aura porté si fort au midi.

Arrien, Peripl. mar. Erythr. p. 32.

Pyrard, lib. cit. pag. 72.

« On estime, dit Linschot, qu'elles (les *Maldives*) sont à-peu-
» près au nombre de onze mille : mais il n'y a pas de certitude,
» vu qu'elles sont innombrables. Les habitans sont semblables aux
» Malabars........ Au dire des Malabars, elles ont autrefois été
» jointes à la terre-ferme, et par trait de temps en ont été dis-
» jointes par la violence de la mer, à cause de la bassesse du
» terroir. » Les gens du pays dirent à Pyrard qu'il y en avoit douze mille. La mer les diminue peu-à-peu.

Loc. cit. Dujarr. lib. cit. tom. I, pag. 31. Pyrard, lib. cit. p. 36, 222.

Lib. cit. p. 72.

Avant la grande révolution que je viens d'indiquer, le continent

de la presqu'île de l'Inde devoit former un carré long, au lieu d'un triangle. Ce continent, étendu jusqu'au 3.e degré sud de la Ligne, ou au moins jusqu'à l'équateur, aura été connu des voyageurs astronomes qui suivoient Alexandre, des anciens qui ont séjourné dans l'Inde, comme Mégasthène et Denys, envoyés par Ptolémée Philadelphe (260 ans avant Jésus-Christ) chez les rois de cette contrée. Ils assignent le même climat à l'Inde et à la *Taprobane.*

Strab. lib. cit. pag. 68.

Plin. lib. VI, pag. 317.

C'est à ce temps qu'il faut rapporter les trois passages de Pline qui ont donné lieu à cette discussion.

Les réflexions que je viens de hasarder, ne paroîtront pas sans vraisemblance, quand on saura que le célèbre Cassini a employé la même méthode pour expliquer ce que Ptolémée dit de la *Taprobane.*

Cette île, chez le géographe Grec, coupée par l'équateur, s'étendoit, d'un côté, jusqu'à 12 à 13^{d} de latitude boréale; de l'autre, à 2^{d} et demi de latitude australe. « Il y a apparence, » dit M. Cassini, que les *Maldives* sont un reste de la grande » île, la *Taprobane,* et des treize cent soixante-dix-huit îles qui » l'environnoient, qui ont été emportées ou diminuées par les » courans, sans qu'il en soit resté autre chose que ces rochers » qui devoient être autrefois les bases des montagnes, et ce qui » reste dans l'enclos de ces rochers (les *Atollons*), où la mer » se rompt, de sorte qu'elle n'est plus capable que de diviser, » mais non pas d'emporter les terres qui sont enfermées au de- » dans de leur circuit.

La Loubère, Relat. de Siam, (1691), t. II, pag. 400-404.

» Il est certain que ces îles ont la même situation à l'égard » de l'équinoxial, et à l'égard du promontoire (le cap *Camorin,* » *Cari,* dans Ptolémée), et de l'Inde et du Gange, que Ptolémée » assigne à divers égards de l'île Taprobane; »

Ajoutons, et que Pline assigne à la presqu'île de l'Inde et à la chaîne des *Ghâtes.*

Les Indiens, selon cet écrivain, appellent le pôle austral *Dramasa (p).*

Ces paroles font voir que jusqu'ici le naturaliste a descendu

(p) *Austrinum polum Indi Dramasa vocant.* Plin. *loc. cit.*

du nord au sud, à l'équateur et même plus bas, comme je l'ai supposé.

En indoustan, *outra* signifie *pôle*, et *mâsaha*, en samskrétam, la *terre*, le *globe terrestre*, *pôle de la terre;* ou bien ce mot viendra d'*outra*, *outar*, *pôle*, et d'*amatram*, en samskrétam, *cave*, *vase;* c'est-à-dire, le *pôle creux*, opposé au pôle du nord, élevé.

(q) Le fleuve *Jomanès* coule dans le Gange (passant) par

Ci-dev. p. 540. (le pays des) *Palibothres*, entre les villes de *Méthora* et de

Edit. 1499, 1516, Cyrisoborea. *Carisobora* ou *Chrysobora*. Le P. Hardouin [a] lit, d'après Arrien, *Clisobora*.

[a] *Not. 21.*

Tieffenthal. lib. cit. p. 201. Abr. Roger, mœurs des Bramin. pag. 159, 230, 235, 264.

Ces deux endroits sont de la province d'Agra. Le premier est *Matra*, ville très-ancienne, située sur le bord ouest du *Gemna*, célèbre par ses pagodes et pour avoir donné naissance à *Krischnou* ou *Kristna*, qui est regardé comme la huitième incarnation de *Vischnou*.

La seconde ville est *Koel (Koel pour)*, de l'autre côté du Gange, placée 5 à 6 lieues au nord-nord-est, entre *Agra* et *Dehli*, où ce fleuve coupe le pays des *Prasioi*.

(r) Dans la contrée située au midi du Gange, les peuples sont teints par le soleil. Ils en sont pénétrés, mais non brûlés comme les Éthiopiens. Selon qu'ils approchent de l'Indus, ils montrent, par leur couleur, (la force, l'action du) soleil.

J'ai observé cette graduation de couleur, du blanc sale, du jaunâtre tirant sur le noir, &c. au noir parfait, et de ce noir au premier jaune, en descendant, principalement par les terres, du *Bengale*, de l'embouchure du Gange, au cap *Camorin*, et remontant de là à *Surate*, dans le golfe de *Cambaye*, c'est-à-dire, environ du 20.[e] degré est, par le 8.[e] au 21.[e] degré ouest; et

Zend-av. t. I, 1.re part. p. 36. j'en ai conclu que la différence de couleur venoit uniquement du degré de chaleur, de l'action du soleil sur la peau plus ou moins dense.

(s) Artémidore dit qu'il y a entre les deux fleuves (le *Gange*

Edit. 1499, 2,000,000. et l'*Indus*), vingt-une fois (cent mille pas, 2,100,000).

(q) Amnis Jomanes in Gangem per Palibothros decurrit, inter oppida Methora et Clisobora. Ibid.

(r) A Gange versâ ad meridiem plagâ, tinguntur sole populi, jam quidem infecti, nondùm tamen Æthiopum modo exusti. Quantùm ad Indum accedunt, tantùm calore præferunt sidus. Plin. *loc. cit.*

(s) Artemidorus inter duos amnes XXI interesse tradit. Plin. *loc. cit.*

Cette somme de milles fait 371 lieues et demie, et c'est environ la distance de l'extrémité est du golfe ou des bouches du *Sind* au Gange, par près de 24[d] nord, et du lit des deux fleuves au-dessus, par 25[d].

Je vais m'arrêter un moment à d'autres distances dans l'Inde, données par Pline, pour montrer combien la vue des lieux peut jeter de jour, en géographie, sur les écrits des anciens.

L'Inde, chez cet historien *(t)*, commence au mont *Emodus:* cette contrée est terminée, non-seulement par la mer de l'est, qui reçoit les eaux du Gange, mais encore par celle du midi, qui est appelée la mer de l'*Inde*. La portion qui, tournée à l'est, s'étend en droite ligne jusqu'au coude où commence la mer de l'Inde, comprend dix-huit cents, plus 75 mille pas. Ensuite, tournée (mesurée) au midi, elle a, au rapport d'Ératosthène, vingt-quatre fois cent, plus 75 mille pas.

Plin. lib. cit. pag. 125.

Le P. Hardouin (dans ses notes *19 et 20*), montre la différence de ces mesures à celles de Strabon. Selon lui, la première devroit être de 20 fois cent milles; la seconde, seulement de 23 fois cent milles, au lieu de 24.

Voici comment j'explique ces deux écrivains :

1.° Pline, dans ce passage, qui est assez obscur, désigne d'abord la hauteur ou largeur de l'Inde, à l'est, prise du mont *Emodus*, du nord au sud, jusqu'à l'endroit où commence la mer de l'Inde. De ce côté, les premières montagnes, celles du *Tibet* ou *Boutan*, sont moins nord qu'à l'ouest, à la longitude de l'*Indus :* leur direction de ce dernier point est à-peu-près est-sud-est. Ainsi, cette largeur de l'Inde, commençant plus bas d'un degré ou deux, sera de 1,875 milles [331 lieues] jusqu'à la mer. Strabon, qui en suppose le commencement à la même hauteur des deux côtés, compte 328 lieues jusqu'aux bouches de l'*Indus*, auxquelles il faut ajouter 36 à 37 lieues de plus, jusqu'à la mer, au bas du Gange, à l'est. La différence vient

(t) Sed unde planè constent gentes, Emodi montes assurgunt, Indorumque gens incipit, non Eoo tantùm mari adjacens, verùm et Meridiano, quod Indicum appellavimus : quæque pars orienti adversa recto prætenditur spatio ad flexum et initium Indici maris XVIII. LXXV mill. passuum colligit : deinde quà flectitur in meridiem XXIV. LXXV mill. pass. ut Eratosthenes tradit, usque ad Indum amnem, qui est ab occidente finis Indiæ. Plin. *lib. VI, cap. 17, n.° 21, p. 316.*

donc du point nord où ces deux écrivains commencent la largeur de l'Inde.

2.° La seconde distance, 2,475 milles, ou 17,325 stades (près de 438 lieues), est celle qui prend du commencement de la mer de l'Inde à l'embouchure du *Gange*, et va jusqu'à l'*Indus*, de l'est à l'ouest.

Ératosthène, dans Strabon, faisoit la plus petite longueur de l'Inde de 16,000 stades; et cette longueur étoit terminée, à l'est, par le Gange, pris à la hauteur de 24^{d}. De là au golfe de la mer de l'Inde, tournant au midi, il y a en longitude environ un degré et demi, ou 36 à 37 lieues; et les 1,325 stades de plus, chez Pline, que dans Strabon, font près de 34 lieues.

Le naturaliste descend toujours au midi. Ainsi il donne, selon un grand nombre de voyageurs *(complures)*, la longueur de l'Inde déterminée à 40 jours de 24 heures, par la course d'un vaisseau à la voile, c'est-à-dire, l'étendue du tour de la presqu'île. Ensuite paroît une distance étendue du nord au midi, de 28 fois cent milles, plus 50 mille pas, qui font 504 lieues, ou 20^{d} 4 lieues; et ces 20^{d}, pris des bouches du *Sind*, tombent, au midi, à $3^{d}\ 45'$ nord de l'équateur : c'est environ la latitude à laquelle on descend pour doubler la pointe de *Ceylan*, et passer par le canal des *Maldives ;* ou bien, l'extrémité de l'Inde s'étendoit alors à cette latitude.

La longueur donnée par Agrippa, de 33 fois cent mille pas, sur une largeur de 23 fois cent milles, est de même celle de la presqu'île de l'Inde, censée ne faire qu'une même longueur avec l'étendue de mer au-delà de laquelle on en doubloit l'extrémité. La première distance (33, &c.), de 580 lieues, ou 23^{d} 5 lieues, tombe à un demi-degré sud de la Ligne : c'est environ par cette hauteur, ou un ou deux degrés plus bas, qu'on se rend de l'ouest à l'est de l'Inde, quand on prend par le sud des *Maldives.*

La seconde distance (23, &c.) donne 406 lieues et demie; et c'est celle du Gange aux bouches du *Sind,* mesurée à la latitude de ces bouches.

Plus bas, Pline s'exprime ainsi *(v)* : « De la bouche du Gange

(v) Ab ostio Gangis ad promontorium Calingων et oppidum Dandagula DCXXV *mill. passuum.* Plin. *lib. cit. cap. 20, n.° 23, p. 320.*

au promontoire des *Calingoi*, et à la ville de *Dandagula*, il y a 725 mille pas. »

Le P. Hardouin lit, des *Calingæ*, placés à l'ouest de l'embouchure du Gange, et *625* mille pas, au lieu de *725*, d'après les manuscrits. *Plin. p. 320, not. 7; p. 355, not. 71.*

Ces 625 milles font 111 lieues et demie; et c'est la distance juste, sur la carte, de l'île *Galla*, qui est à l'embouchure du Gange, en descendant la côte d'*Orixa*, pays des *Talingas*, à *Kalinka patnam* (*Kalinγων*) et à *Schikakol*, que je crois la ville de *Dandagula*. *D'Anville, Éclairciss., &c. p. 135. Zend-av. tom. I, 1.re part. p. 9;*

De cet endroit (*Dandagula*), continue Pline *(x)*, à *Tropina*, il y a 12 cent 25 mille pas. (De là) au promontoire de *Périmula*, où est une ville de commerce très-célèbre dans l'Inde, 750 mille pas. (De là) à la ville de *Patala*, située dans l'île dont nous avons parlé plus haut (petite île à l'embouchure de l'*Indus*), 620.

Comme les deux dernières distances, avec celle du Gange au promontoire des *Calingoi*, paroissent faire les 21 fois cent milles d'Artémidore, rapportés ci-devant; le P. Hardouin ne laisse les 12 cent 25 mille pas, de *Dandagula* à *Tropina*, que par égard pour tous les exemplaires, qui portent cette leçon, et parce que, d'ailleurs, Pline déclare que, sur les mesures de ces contrées, les écrivains ne s'accordent point. *Ci-dev. p. 550.* *Pag. 355, not. 71.*

Je crois qu'il est possible d'expliquer le passage de cet historien, sans en rien retrancher.

Observons d'abord que les savans modernes, occupés principalement des courses d'Alexandre, ne se rappellent pas, en lisant les anciens, qu'ils possédoient des *routiers* de marchands qui avoient longé les côtes par *escales*. On cherche tous les noms de lieux au nord, sans songer à la presqu'île que ces négocians étoient obligés de tourner, et même de ranger d'assez près, en allant de la mer Rouge aux côtes de *Cuncan*, de *Malabar*, de *Coromandel*, d'*Orixa*, au *Gange*, à la presqu'île de *Malac*.

Ce qui a été dit plus haut d'une mesure de l'Inde par la *Ci-dev. p. 552.*

(x) *Ad Tropina* XII. XXV *mill. passuum. Ad Perimulæ promontorium, ubi est celeberrimum Indiæ emporium*, DCCL. *Ad oppidum in insulâ, quam suprà diximus, Patalam*, DCXX. Plin. *loc. cit.*

marche d'un vaisseau, prouve la vérité de ce que j'avance. Il n'y a que la presqu'île qui puisse se mesurer de cette manière. Voici les paroles de Pline *(y)* : *Bien des gens en ont déterminé la longueur totale à 40 jours de marche, jour et nuit, d'un vaisseau à la voile.* Bien des gens, *complures :* ce n'étoit pas un seul journal; il y en avoit plusieurs, un grand nombre.

J'évalue la marche d'un vaisseau faisant le tour de la presqu'île de l'Inde, à 25 lieues par jour de 24 heures, l'un portant l'autre. En 1757, j'ai mis 21 jours à me rendre par mer de *Pondicheri* à *Mahé ;* traversée ordinaire. La route porte 20 à 21^{d}, ou 500 à 525 lieues; et 21 fois 25 font de même 525 lieues.

Zend-av. t. I, 1.re part. p. 113, 123. Pour la presqu'île entière, les 40 jours de Pline, à 25 lieues par 24 heures, feront 40^{d}, ou 1,000 lieues : et c'est le tour de la presqu'île, 1,000 ou 1,025 lieues, en partant des bouches du *Sind* pour se rendre à celles du *Gange,* entre les *Maldives* et la côte *Malabare,* et rangeant au sud la pointe de *Ceylan.*

Au reste, on ne sera pas étonné de trouver cette précision de route dans les marins que Pline a consultés, quand on verra avec quelle exactitude ils parloient des *moussons* de l'Inde.

Posidonius, selon cet écrivain *(z)*, a enseigné d'une manière certaine que la partie de l'Inde opposée au Favonius, est soulagée par le souffle de ce vent, qui en rend (l'air) salubre. L'aspect du ciel y est différent; on y voit d'autres levers d'astres; il y a deux étés dans l'année, deux moissons, l'hiver se trouvant entre deux, par le souffle des (vents) Étésiens. Pendant notre hiver *(brumâ)* l'air est doux, la mer toujours navigable.

Rout. de d'Après, p. 21-22, 59-63. Zend-av. tom. I, 1.re part. p. 219. La première partie de ce passage regarde la côte de *Coromandel,* où le vent d'ouest, le *Favonius* (proprement du nord-ouest au sud-ouest), filtré par les passages des *Ghâtes,* donne des *brises* de terre qui rafraîchissent l'air, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre. C'est alors l'été; à cette côte, la mer est

(y) Complures autem totam ipsius longitudinem 40 dierum noctiumque velifico navium cursu determinavere. Plin. *lib. VI, cap. 17, n.° 21, pag. 316.*

(z) Itaque adversam ejus (Favonii) venti afflatu juvari Indiam, salubremque fieri, haud dubiâ ratione docuit (Posidonius). Alia illius cœli facies; alii siderum ortus : binæ æstates in anno, binæ messes, mediâ inter illas hieme, Etesiarum flatu. Nostrâ verò brumâ lenes ibi auræ, mare navigabile. Plin. *lib. cit. pag. 317.*

belle, tandis que les mêmes vents, soufflant avec furie à la côte *Malabare*, y portent les pluies, l'hiver, les orages, et arrêtent la navigation.

Le reste du passage de Pline s'applique à toute la presqu'île de l'Inde. Le ciel y est différent de celui de l'Europe, où le retour constant ou dérangé des quatre saisons en change si souvent l'aspect. Dans l'Inde (je parle de l'intérieur des terres), on n'en connoît que deux, réglées, non par le froid, en décembre et en janvier à peine est-il sensible, mais par les *moussons* (des vents) d'ouest ou d'est, c'est-à-dire, les temps des pluies ou de la chaleur, la sécheresse; ce que Solin exprime par ces mots: *vice hiemis Etesias patitur auras.* *Lib. cit. p. 56.*

Chaque côte n'a qu'un été; mais il y en a deux dans l'Inde: l'un, à la côte *Malabare*, du mois d'octobre au mois de mai; l'autre, à celle de *Coromandel*, du mois d'avril au mois d'octobre; et c'est le souffle des vents Étésiens (les vents *alizés*), réglés de l'ouest et de l'est *(a)*, qui distingue et sépare ces deux étés, comme le dit très-bien Pline *(b)*. Du reste, on peut toujours tenir la mer au large, loin des côtes. *Relat. de la provinc. Malab. (1645), p. 267.*

Ce que l'historien de la nature dit des deux moissons, est encore très-vrai. Il y en a deux, chaque année, dans les provinces de *Guzarate*, de *Malva*, &c. et même trois dans la presqu'île de *Soret*, près du *Sind*; dans la province de *Khandés*, trois moissons de riz par année. Sur la presqu'île de l'Inde, le P. Martin, savant missionnaire Jésuite du *Maduré*, s'exprimoit ainsi en 1713: « Comme le riz veut toujours avoir le pied dans l'eau, » jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité, lorsqu'après la *Tieffenthal. lib. cit. p. 398, 364.* *Lettr. édifiant. t. XIII (1718), p. 5.*

(a) Le même vent règne, dans le même intervalle de temps, en Amérique, sur la rivière des Amazones. La Condamine, *Relation &c. d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique &c. (1745)* p. 92.

(b) On pourroit encore expliquer les deux étés de Pline, en donnant ce nom aux deux mois qui précèdent la mousson des pluies, vrai hiver de l'Inde, et aux deux autres mois qui la suivent. La Boulaye, *Voyag. (1657) p. 244-245.* Ceci répondroit à la division de l'année, qui, dans mon Dictionnaire Télongou, est partagée en six saisons, chacune à-peu-près de deux mois nommés *routou*: la première, *vasantta*, le printemps; la seconde, *rrischma*, l'été; la troisième, *varscha*, les pluies; la quatrième, *scharatrala*, l'automne; la cinquième, *hemanta*, le froid; la sixième, *scheschi*, la fin du froid.

Voy. encore le *Bagvat gueeta*, trad. par M. Wilkins (1785), *not. p. 152, n.° 89.* La première est *seesar (scheschi)*; la sixième, *sarat (scharatrala.)*

» première récolte il reste encore de l'eau dans les étangs, on » fume les terres, et on les ensemence de nouveau. Tout le temps » de l'année est propre à faire croître le riz, pourvu que l'eau » ne lui manque pas.

» On cueille ici diverses espèces de riz; le meilleur est celui » qu'on nomme *chamba* et *pijânam (c)*. Le premier croît et mûrit » dans l'espace de sept mois : il faut neuf mois au second. On » en voit qui ne demeure sur pied que cinq mois, et d'autre » à qui environ trois mois suffisent; mais il n'a ni le goût ni la » force du *chamba* et du *pijânam.* »

Les voyageurs sur le rapport desquels Pline a composé son ouvrage, connoissoient donc l'Inde, ses climats, ses mers, ses moussons, le rapport des terres, &c.

D'après ces observations, je réponds que les distances regardées par le savant commentateur de Pline comme les mêmes, sont différentes. La première, celle d'Artémidore, 21 fois cent mille pas, est en ligne directe, de l'est à l'ouest; la seconde, de Pline, est en partie le long des côtes, puisqu'il y a des ports de mer. Mesurons maintenant sur la carte.

Je commence par le dernier terme, *Patala*, dont la position n'est contestée de personne. Les 620 milles, de cette place au promontoire de *Périmula*, font 109 à 110 lieues. Cela nous ramène, de la pointe est du *Delta* du *Sind*, au promontoire ou cap *Saint-Jean*, à *Tarapour*, à l'entrée du golfe de *Cambaye*.

Dans ce parage, on rencontre au nord, *Borli, Daman :* au sud, *Bassim*, l'île de *Bombaye*, *Schaoul*, villes dont la position a toujours été très-favorable au commerce. Au nord-est de *Daman*, sont les montagnes de *Pannela*, appartenant aux Marates, et qui couvrent le pays. Ce mot approche de *Périmula*, qui peut d'ailleurs signifier *grande montagne (bar malé)*, ou désigner le *Malabar, pays de montagnes.*

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 373-375.

Pline donne, de cette position à *Tropina*, 750 milles, qui reviennent à environ 132-133 lieues, et tombent, au sud, dans le canton où est situé *Goa*, qui porte, chez les naturels du pays, le nom de *Tissoari*. Un peu plus bas, au fond de l'anse de *Carvar*,

Ib. pag. 201.

Tieffenthal. lib. cit. p. 507.

(c) *Schambanam*, consommé, parfait, en malabar. *Pischânam, nelli*, qui mûrit tard, comme en janvier et en février.

dans les états du *Sonde*, est *Égorapan*, dont le nom approche encore de *Tropina (d)* : ou bien ce sera *Téméricapam*, 25 à 26 lieues dans les terres. On rencontre au-dessous, *Mirzou (e)*, *Onor*. Tous ces endroits sont commerçans.

La troisième distance, de *Tropina* à *Dandagula*, de 1,225 milles, faisant environ 216 à 217 lieues, est celle d'*Égorapan* à *Schikakol* (à 10-12 lieues près), traversant la presqu'île par terre, en ligne directe.

La position de *Téméricapan*, à 25 lieues est environ de *Carvar*, placé au passage des *Ghâtes*, donneroit exactement, d'un côté 132 lieues jusqu'à *Périmula*, et de l'autre 217 jusqu'à *Schikakol*.

C'est plus volontiers à cette hauteur que les *patmars* (courriers, messagers pour lettres) expédiés du *Sind* pour la côte d'*Orixa*, ou de cette côte au *Sind*, passent les *Ghâtes* et traversent la presqu'île. Ensuite ils remontent la côte de *Cuncan* ou celle d'*Orixa*, selon l'endroit auquel ils sont envoyés. La traverse au nord, par le *Khandés* et le *Bérar*, est trop difficile et trop périlleuse.

Après avoir discuté ce qui regarde les distances, disons quelque chose des productions du Gange.

Pline parlant des animaux que l'on trouve dans la mer de l'Inde, *(f)* « il y a, dit-il, dans le Gange, des anguilles de trois cents pieds. »

Ce sont, comme je l'ai observé ailleurs, de longs *caïmans*, ou crocodiles : Pline va nous en donner la description. *Journ. des savans, juill. 1776, in-4.° pag. 808.*

(g) Le silure (d'Égypte) se glisse, se jetant, par-tout où il est, sur toutes sortes d'animaux, engloutissant souvent des chevaux qui nagent. Dans le *Mein*, fleuve de Germanie, principalement, on le tire de (l'eau) avec des jougs de bœufs; dans le *Danube*, avec des crocs de fer : il ressemble beaucoup au cochon de mer (ou marsouin). *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 67.*

(d) Tropina peut être sur *trois* ou entre *trois rivières*, *trois eaux*, comme *Goa, &c. Tre pani*, en indoustan. *Tieffenthal.* lib. cit. p. 227.

(e) Muziris, dans Ptolémée, est à un degré 54', selon le grec, p. 408-409; un degré 30', selon le latin, à l'est de *Nitria* ou *Hydria*.

(f) Anguillæ quoque in Gange amne tricenos pedes. Plin. *lib. IX, cap. 3, n.° 2, pag. 498.*

(g) Silurus grassatur, ubicunque est, omne animal appetens, equos natantes sæpè demergens. Præcipuè in Mæno, Germaniæ amne, protelis boum, et in Danubio marris extrahitur, porculo marino simillimus. Plin. lib. IX, cap. 15, n.° 17, pag. 506.

Ces traits pourroient convenir au *requin*, comme au *caïman;* mais la suite indique ce dernier animal.

(h) Dans le Gange (fleuve) de l'Inde, on les appelle *platanistæ :* ils ont le museau et la queue du dauphin, et quinze coudées de long.

En indoustan, le *caïman* se nomme *patla goho*, c'est-à-dire, le *mince*, le *long bœuf:* c'est le mot *platanistæ. Goho*, bœuf, a rapport au museau; bœuf de rivière.

D'Anvill. Mes. itiner. p. 23-24. En faisant la coudée de 17 à 18 pouces, la longueur du *platanista* sera de 22 pieds et demi.

Statius Sebosus, continue Pline *(i)*, rapporte, ce qui n'est pas peu merveilleux, qu'il y a dans ce (fleuve) des vers qui ont deux bras longs de 60 coudées, de couleur bleue, qui tirent leur nom de leur forme, et qu'ils sont si forts, qu'ils entraînent les éléphans, lorsqu'ils viennent boire dans le fleuve, en les saisissant, sans lâcher prise, par la trompe.

Id. pag. 538. not. 38. Salmas. Plin. Exercit. pag. 712. Lib. cit. p. 58. Les 60 coudées font 90 pieds. Le P. Hardouin lit *6 coudées;* et il les entend, ainsi que Saumaise, de la longueur de l'animal, et non, comme Solin, de celle de ses bras : mais jamais un poisson de 9 pieds de long n'entraîneroit un éléphant.

L'animal décrit par Sebosus sera le *platanista* de Pline, le *caïman*, qui a quatre pattes, deux par-devant, dont les phalanges sont distinguées comme à la main de l'homme : il tire bien son nom, *patla goho (long bœuf)*, de sa forme, sa tête, son visage, *facie*, comme je viens de le dire. Il y en a de 20 à 30 pieds de long, qui ont des pattes proportionnées à leur grandeur; et ce sont ceux-là qui entraînent les éléphans. J'en ai vu de cette grandeur à-peu-près dans le Gange [a]; et, en passant la rivière de *Balassor*, au bas de ce fleuve, en 1757, mon cheval, en nageant, fut exposé au danger que ces animaux courent dans le Nil, de la part du silure.

[a] Zend-av. t. I, 1.re part. p. 48, not. Guyon, Hist. des Ind. or. (1744), tom. I, p. 188. Zend-av. &c. pag. 67.

Poggii Histor. de var. fortun. lib. IV, p. 131. L'éléphant, pour boire, baisse sa trompe dans le fleuve, et la remplit d'eau; puis, la recourbant, il la porte à sa bouche,

(h) In Gange Indiæ platanistas vocant, rostro delphini et caudâ, magnitudine autem XV cubitorum. Plin. *loc. cit.*

(i) In eodem esse, Statius Sebosus haud modico miraculo affert, vermes brachiis binis, sex cubitorum, cæruleos, qui nomen à facie traxerunt. His tantas esse vires, ut elephantos ad potum venientes, mordicùs comprehensâ manu eorum abstrahant. Plin. *loc. cit.*

et en tire l'eau avec sa langue. Le caïman qui se trouve dans le fleuve, peut saisir la trompe de l'éléphant avec les deux pattes de devant *(k)*; mais il faut qu'il soit monstrueux pour entraîner cet animal.

Pline distingue différentes sortes de *nard.* Il y en a une, dit-il *(l)*, qui vient sur le (près du) Gange, est entièrement condamnée (rejetée comme mauvaise), et appelée *ozenitide,* ayant une odeur infecte, (*puante, d'une odeur fâcheuse,* selon Dupinet.) *L'Hist. du Mond. de C. Pline (1622), p. 369.*

Dioscoride fait mention de cette espèce de *nard (m),* appelée γαγγῖτις, du nom du fleuve nommé *Gange,* qui arrose les montagnes (au pied) desquelles il croît. Ce nard a moins de force, à cause des lieux aquatiques où il vient; et il s'élève plus haut, portant d'une même racine beaucoup d'épis chevelus, entrelacés ensemble, et qui répandent une odeur forte.

Le (nard) de montagne a une odeur plus agréable, l'épi coupé approchant, pour l'odeur, du *cyperus,* et ayant, pour le reste, les qualités du (nard) appelé *Syrien.*

Telle est aussi la description que Valentin nous donne du nard actuel de l'Inde; avec la différence que ce nard entre dans le commerce, au lieu que, selon Pline, il est absolument condamné (rejeté). Sans doute que, par le desséchement du sol, la qualité se sera améliorée, ou bien c'est celui que Dioscoride appelle *de montagne.* Ce nard, dit le naturaliste Allemand, ou l'épi de l'Inde, n'est autre chose que la partie supérieure et lanugineuse de la racine du *cyperus* (espèce de jonc aromatique) *Gangeticus,* paroissant comme (formé) des fibres de plusieurs feuilles écrasées. Il peut avoir la longueur et l'épaisseur du doigt, est d'un rouge obscur, d'un goût âcre, amer, aromatique, différant peu, pour l'odeur, de la racine du *cyperus.* *Hist. simplic. reformat. 1732, tom. I, lib. II, sect. 3, p. 161.*

(k) Voy. la manière dont le crocodile saisit dans l'eau, le tigre, le bœuf, le cheval, le mulet, &c. dans la rivière des Amazones. *Relat. de la Condamine,* pag. 161-162.

(l) Alterum ejus (nardi) genus apud Gangem nascens, damnatur in totum, ozænitidis nomine, virus redolens. Plin. *lib. XII, cap. 12, n.° 26, pag. 661.*

(m) Τῆς δὲ ἰνδικῆς ἡ μέν τις λέγεται γαγγῖτις, ἀπὸ τινος ποταμοῦ παραρρέοντος τοῦ ὄρους Γάγγου καλουμένου, παρ' ᾧ φύεται. Ἀσθενεστέρα κατὰ δύναμιν οὖσα διὰ τὸ ἐφ' ὑδατωδῶν τόπων εἶναι καὶ ἐπιμηκεστέρα, πλείονας τε ἔχουσα τοὺς στάχυας ἀπὸ τῆς αὐτῆς ῥίζης καὶ πολυκόμους καὶ περιπεπλεγμένους, βρομώδεις κατὰ τὴν ὀσμήν. Ἡ δὲ ὀρεινοτέρα, εὐωδεστέρα κολοβόσταχυς καὶ κυπερίζουσα κατὰ τὴν εὐωδίαν. Ἔχουσα τε καὶ ἄλλα ἐν αὐτῇ ὅσαπερ καὶ ἡ Συριακὴ λεγομένη. Dioscorid. (1549), *lib. 1, c. 6, fol. 6, verso.*

Selon Pline *(n)*, on trouve de l'or raclé (et charié) par les fleuves, dans le Tage d'Espagne, le Pô d'Italie, l'Hebre de Thrace, le Pactole d'Asie et le Gange de l'Inde ; et il n'y en a pas de plus parfait, étant poli supérieurement en coulant (avec l'eau) et par le frottement. De là, dans le VI.ᵉ siècle, Nonnus appelle le Gange *brillant d'or*, χρυσαυγέα Γάγγην.

Nonnus Dionysiac. (1610), lib. XXVII, pag. 700, vers. 31.

Le P. Hardouin remarque [a], sur le passage de Pline, que l'on dit que ce sable d'or ne se trouve plus dans le Tage. Ainsi, quand actuellement il en seroit de même du Gange, cela ne prouveroit pas que, du temps de Pline, les eaux de ce fleuve ne roulassent pas de petites parties de ce métal.

[a] *Pag. 616, not. 5.*

Mais on peut croire que le Gange, sortant des montagnes du *Tibet*, roule de l'or, comme les autres fleuves qui y ont leur source. Tel est le *Brahma poutren.* M. Bogle, Anglois, envoyé en 1774 à *Lassa*, au grand *Lama*, par le conseil de *Calcutta* dans le *Bengale*, pour des affaires politiques, nous apprend qu'on trouve de ce métal dans le sable du *Brahma poutren*, et dans la plupart des torrens qui se précipitent des montagnes du *Tibet.* Le sable des ruisseaux d'*Ascham*, contrée au nord-est, limitrophe du Bengale, en contient aussi, au rapport du P. Tieffenthaler. Les gens du pays coulent ce sable, lavent l'or ; et ce travail occupe et fait vivre plusieurs milliers d'habitans.

Annual. regist. 1778, charact. pag. 41, Lond. (1779).

Lib. cit. pag. 466.

Enfin, selon Pline *(o)*, l'Inde n'a ni airain (cuivre), ni plomb : elle donne en échange de ces métaux ses pierres précieuses et ses perles . . . . Le fleuve *Acesines* et le Gange portent des pierres précieuses ; et de toutes les contrées l'Inde est celle qui en donne le plus.

Ce que Pline dit ici de l'Inde, est constant. Un des objets les plus considérables du commerce de l'Europe, consiste dans le cuivre et le plomb qu'on y porte. De même les pierres fines que l'on trouve dans l'Inde, sont connues, ainsi que ses perles,

(n) Aurum invenitur . . . . fluminum ramentis, ut in Tago Hispaniæ, Pado Italiæ, Hebro Thraciæ, Pactolo Asiæ. Gange Indiæ. Nec ullum absolutius aurum est, cursu ipso trituque perpolitum. Plin. *lib. XXXIII, cap. 4, n.° 21, p. 616.*

(o) India neque æs neque plumbum habet, gemmisque suis ac margaritis hæc permutat. Plin. *lib. XXXIV, n.° 48, cap. 13, p. 669.*

Gemmiferi amnes sunt Acesines et Ganges ; terrarum autem omnium maximè India. Id. *lib. XXXVII, n.° 76, cap. 13, pag. 796.*

qui

qui ont donné le nom à la *côte de la Pêcherie*, située à l'est du cap *Camorin*. Cette pêche n'est pas toujours aussi abondante : les coquillages ou huîtres à perles s'épuisent, quand elle est trop fréquente ; ils se détruisent encore par les ouragans qui bouleversent le fond même de la mer, et par les alluvions. Aussi, à la *côte de la Pêcherie*, tous les ans, avant de commencer la pêche, visite-t-on la mer, la côte, le fond, pour en connoître l'état.

Relat. de la province de Malab. (1645), pag. 244-245. Lettr. édifiant. t. V (1705), p. 117-118.

Les huîtres à perles, autrefois si abondantes à *la Marguerite*, île Espagnole, située à l'ouest de la Grenade, à l'entrée du golfe du Mexique, ont presque disparu.

Tavern. Voy. 1681, tom. II, pag. 297.

Je n'ai ni lu ni entendu dire qu'il y eût des pierres précieuses dans le Gange. Le P. Tieffenthaler dit positivement que ce fleuve ne porte point de pierres précieuses, qu'il ne nourrit point de coquillages qui renferment des perles. Mais les Européens n'ont pas encore examiné avec assez de soin les richesses que roulent les eaux ou que renferme le lit de ce fleuve, pour que leur témoignage puisse, à ce sujet, infirmer d'une manière certaine celui des anciens.

Recherch. hist. et géograph. sur l'Inde, tom. II, pag. 426.

[Cet examen demanderoit de l'assiduité, du travail; et l'on trouve plus commode de dévaster le pays, de dépouiller simplement les naturels paisibles de ces belles contrées. Ce genre d'*exploitation*, commun à tous les peuples conquérans, ne demande ni esprit ni bon sens. Le rustre y est aussi propre que l'homme policé, le *savant ;* il n'est question que de *tuer, brûler* et *prendre :* voilà le *code* des colons modernes; la défense naturelle est un crime qu'ils ne pardonnent pas. On peut dire que la nature souffre toujours les douleurs de l'enfantement. Tout se fait avec effort, avec peine, au physique comme au moral : le repos n'est que la suspension du travail, pour empêcher, réparer l'épuisement. Le malheureux est celui à qui les sueurs ne donnent point le nécessaire, et non pas l'homme dont le travail satisfait les besoins ; et le seul objet de nos *coureurs* lointains est d'amasser promptement, facilement, et de revenir boire, en quelque sorte, dans la mollesse, dans l'indolence, les larmes qu'ils ont fait verser; sans songer qu'à la longue l'Indien, voyant toujours le fruit de ses peines passer dans des mains

étrangères, cessera lui-même de demander à la terre les trésors qu'elle lui réservoit. Mais ce n'est pas au dix-huitième [au dix-neuvième] siècle *(p)*, que les oreilles sont propres à écouter cette morale philosophique et même politique. Retournons aux anciens.]

Pline, malgré les défauts inséparables d'un ouvrage tel que le sien, est une mine précieuse, qui fournira toujours de nouvelles richesses à ceux qui voudront comparer l'état actuel du globe avec l'ancien monde.

§. II.

Expliquer Pline, c'est expliquer Solin, qui a écrit très-peu de temps après lui (en 80 ou 82 de Jésus-Christ), et l'a copié. Il n'y a guère de différences que dans quelques nombres, pour les distances, et dans quelques mots, dont l'arrangement paroît déterminer le sens de Pline.

Ainsi, sur les sources du Gange, Solin nous apprend que, selon quelques-uns, ce fleuve, comme le Nil, se décharge par une cataracte *(q)*; ce qui est reconnu par les modernes, et confirme le sens que j'ai donné au passage où Pline parle de la sortie du Gange à sa source même. *Ci-dev. p. 540.*

La plus petite largeur du Gange, dit Solin *(r)*, est de 8,000 pas; la plus grande, de 20,000: sa profondeur, où il est le

(p) [Les journaux Anglois ont publié au commencement du mois d'avril la notice suivante:

« Nous avons reçu du port *Jackson* » des observations importantes, faites » dans le nord et dans le sud de la » mer Pacifique, par le capitaine *Simpson*, commandant le *Nautilus*.

» Le capitaine a découvert, par les » 11 degrés 17 min. de latitude sud, » et par les 157 deg. 28 min. de longitude est, une île à laquelle il a donné » le nom de *Kennedy*.

» D'après la belle apparence et la » population de cette île, le capitaine » Simpson estime qu'elle seroit une *excellente acquisition pour notre nouvelle* » *colonie*, d'autant plus qu'elle produit » des cochons en abondance. » *Magas. encyclop.* n.° 23, flor. an 11, 8.e ann. t. VI, pag. 391.

La nouvelle île est habitée; le possesseur est sur les lieux: mais elle accommoderoit fort la nouvelle colonie Angloise; dès-là on a droit de s'en emparer.]

(q) Gangen quidam.... Nili modo exultare contendunt. Solin. edit. Salmas. (1689), *cap. 52, pag. 56.*

(r) Minima Gangis latitudo per octo millia passuum, maxima per viginti patet: altitudo, ubi vadosissimus est, mensuram centum pedum devorat. Gangarides extimus est Indiæ populus. Id. *loc. cit.*

plus guéable, comprend une mesure de 100 pieds. Les *Gangarides* sont le dernier peuple de l'Inde.

Les 8,000 pas de Solin, calculant comme pour Pline, font environ une lieue et demie; les 20,000, 3 lieues et demie. Cette dernière mesure surpasse la largeur du petit Gange, ou *Bagrati*, à *Ingeli*, à son embouchure; et celle du grand Gange, ou *Padda*, à *Schatigan*, où il verse ses eaux dans la mer. Je la prends, dans Solin, pour la largeur du Gange à marée haute.

Cent pieds de profondeur font 20 pas: c'est la mesure de Pline; et ceci prouve qu'il est question du bas du Gange. Plus haut, il étoit impossible qu'il eût 20 pas dans les endroits où il y avoit le plus de gués *(vadosissimus)*, ou embarrassés de bancs de sable, d'îles, de battures, &c.

Dans Solin, comme dans Pline, les *Gangarides* sont le dernier peuple de l'Inde, à l'est. La nation (les *Modocalingæ* de Pline) qui habite l'île du bas du Gange, est très-considérable; son roi entretient cinquante mille hommes de pied, et quatre mille chevaux *(s)*. Ci-dev. p. 541.

Sur les *Prasioi* et *Palibothra* leur capitale, nation très-forte, *validissima;* sur les différentes conditions de la vie, les occupations chez les Indiens; sur les anguilles, les vers du Gange, &c. Solin s'exprime comme Pline: mais il ne donne d'espace, d'étendue à l'Inde, que 1,750,000 pas *(t)*.

L'endroit où l'on s'attendoit à le voir déterminer cet espace, devoit être naturellement le chapitre qui traite de l'Inde, et où il ne fait que copier les chapitres 17-20, dans lesquels Pline donne l'étendue de cette contrée, en longueur et en largeur: cependant Solin n'en dit pas un mot; c'est au chapitre 54, qui offre le voyage d'Europe à l'Inde, par eau, par terre, par mer, que l'on trouve cet espace.

L'auteur, toujours d'après Pline, conduit les marchands partis d'*Alexandrie* d'Égypte avec les vents *Étésiens*, par le Nil, à

Plin. lib. VI, cap. 23, p. 327-328. Solin., cap. 54, p. 61-62.

(s) In Gange insula est populosissima, amplissimam continens gentem, quorum rex peditum quinquaginta millia, equitum quatuor millia, in armis habet. Id. *loc. cit.*

(t) Spatium Indiæ decies septies quinquaginta millia passuum proditur. Id. *cap. 54, pag. 62.*

Coptos; de là à *Hydrée*, par terre. Ils arrivent en quelques jours, toujours par terre, à *Bérénice*, port sur la mer Rouge. Selon Pline, on se rend, sur des chameaux, en douze jours, de *Coptos* à *Bérénice :* la plus grande partie de la marche se fait la nuit, à cause de la chaleur; et les journées, les séjours *(mansiones)*, sont marqués par les endroits où il y a de l'eau. De là vient le nom d'*Hydrée*, *ὑδρεῖον*.

Les marchands touchent à *Ocelis*, port de l'Arabie, arrivent (selon Pline, par le vent d'ouest, en quarante jours) à *Zmiris*, l'endroit de commerce de la côte de l'Inde le plus proche. Ce lieu, redouté à cause des pirates, est nommé *Muziris* dans Pline *(v)*.

De port en port, on parvient à *Cottanara*, où le poivre se transporte dans des tonnes, petites embarcations faites d'un seul tronc d'arbre.

Huet, Hist. du commerce et de la navigat. des anc. (1716) pag. 387, 388. Pour aller dans l'Inde, on met à la voile avant le lever de la canicule, ou aussitôt après, au milieu de l'été. La navigation, pour le retour, est en décembre (ou en janvier, selon Pline). Le vent favorable, lorsqu'on vient de l'Inde, est le nord-est : quand on est arrivé dans la mer Rouge, c'est le vent de sud-ouest ou de sud qui porte le vaisseau.

Voilà, sans pretendre fixer la position précise des lieux, exactement ce que l'on appelle actuellement le voyage de l'Inde par le *Caire*, l'isthme de *Suès*, la mer Rouge et l'Océan, avec le temps du départ, du retour, les vents qui font la route, et les dangers auxquels on est exposé.

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 201. *Muziris*, infesté des pirates, est *Mirjau*, au sud de *Carvar*, qui est peu éloigné de *Tropina*, si ce n'est pas le même endroit. Dans ce parage on est exposé aux courses des pirates *Sonds* et *Bonsolos*, qui se mettent à l'abri derrière les rochers, pour faire de l'eau dans l'anse qui précède *Mirjau*. Cet endroit pouvoit s'appeler *Hydreum* (il y en a plusieurs de ce nom). Dans Ptolémée, c'est *Nitrias*, placé à 14^d 20′ nord (dans le latin, 14^d 40′). *Modiris* (*Muziris*, dans le latin, comme dans Pline),

Plin. lib. cit. pag. 327.

Geograph. lib. VII, cap. 1, græc. p. 408, lat. pag. 162.

(v) Navigant diebus XL ad primum emporium Indiæ Muzirim, non expetendum propter vicinos piratas, qui obtinent locum nomine Nitrias : neque est abundans mercibus. Plin. *lib. cit. p. 328.*

chez le géographe Grec, est par 14^{d}. Sur la carte, *Mirjau* est à 14^{d} 36′.

Cottanara est la rivière de *Cotta;* en malabar, *Cottan arou* (*arou*, rivière; *cottavin*, génitif de *cotta*). C'est de là que se tire le poivre de *Mahé*, à la côte Malabare. Cette rivière termine le domaine du *Bayanor*, prince chez lequel l'établissement François est situé.

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 147, not. pag. 198. D'Anvill. Éclairciss. sur la carte de l'Ind. pag. 97. D'Après, Routier, pag. 30.

J'ai vu ces différens endroits; j'ai même été obligé plus d'une fois de me mettre en garde, dans ma tonne, garnie de cinq à six *maquois* (matelots du pays), contre les pirates, à la vue desquels je remontois les côtes de *Malabar* et de *Cuncan*.

Le plaisir que j'éprouve, en faisant ici (en 1804), en quelque sorte, avec Pline et Solin, un second voyage dans ces contrées si intéressantes, me dédommage pleinement des fatigues et des dangers que j'ai essuyés dans le premier.

Après avoir donné la route de l'Inde, Solin en présente l'étendue, sans spécifier si c'est en longueur ou en largeur. Comme cet écrivain n'a parlé jusqu'ici que de la presqu'île, je crois qu'il est question de la partie de ce continent la plus large; par exemple, prise au cap *Saint-Jean*, ou à *Bassim*, à *Bombaye*, *Schaoul*, *Daboul*. L'Inde, à ces hauteurs, a de 320 à 330 lieues de large, et la même étendue, du cap *Saint-Jean*, le long de la côte, jusqu'au cap *Camorin :* et les 1,750,000 pas de Solin donnent 313 à 314 lieues. Ainsi le calcul de cet auteur, qui avoue en même temps l'incertitude des mesures employées pour ces contrées, s'accorde avec les réductions dont je me suis servi pour les distances de Pline. *Ci-dev. p. 535.*

Mais, voulant sans doute éclaircir cet historien, il est tombé dans l'erreur que le P. Hardouin croit pouvoir relever chez Pline, à l'endroit où il parle du *Maleus*. Solin place cette montagne *(x)* au-delà *(ultra)* de *Palibothra* (par plus de 25^{d} nord), et dit qu'en hiver l'ombre y tombe au nord; en été, au midi; et cela pendant six mois. Il rapporte au même canton

(x) Ultra Palibothram mons Maleus, in quo umbræ hieme in septentriones, æstate in austros cadunt, vicissitudine hac durante mensibus senis. Septentriones in eo tractu in anno semel, nec ultra quindecim dies, parent, sicut auctor est Beton, qui perhibet hoc in plurimis Indiæ locis evenire. Solin. *lib. cit. cap. 52, pag. 57.*

(au même climat), ce que Béton dit du peu de temps que paroît la petite Ourse;

Erreurs que ne renferme pas le texte de Pline, et qui doivent mettre en garde contre les compilateurs et les abréviateurs.

On pourroit cependant dire, à la décharge de Solin, que le mont *Maleus*, c'est-à-dire, la chaîne des Ghâtes, s'étendant du 8.ᵉ degré nord, bien au-delà du 24.ᵉ, les écrivains auront attribué à toute la longueur ce qui étoit rapporté de la partie placée entre l'équateur et le tropique du Cancer.

§. III.

Je finis cet article par Pomponius Méla, qui a écrit peu de temps avant Pline et Solin (en 44 de Jésus-Christ).

Ce géographe donne en général la position de l'Inde et son étendue, par les côtes, c'est-à-dire, le tour de la presqu'île, prenant 60 jours de marche, selon les éditions ordinaires.

On ne trouve, sur cet endroit, ni leçons ni notes dans Saumaise, Ciaconius, Vossius, Gronovius; et cependant ce dernier critique substitue dans le texte *40* jours à *60 (y)*, sans doute d'après Pline, qui pourtant est postérieur à Pomponius Méla.

C'est après avoir donné l'espace qui comprend le tour de la presqu'île de l'Inde, que ce dernier écrivain dit que, dans quelques parties, les deux ourses sont invisibles, et que l'ombre, à midi, y tombe d'un autre côté que dans les autres régions.

Ceci prouve que j'ai eu raison, en expliquant ces deux phénomènes à l'article de Pline, de les entendre du sud de la presqu'île.

On peut prendre l'étendue de 60 jours, pour la route par le sud des *Maldives*, plusieurs degrés sous l'équateur.

Mais le passage de Pomponius Méla, qui traite plus en détail de la géographie de l'Inde, mérite d'être rapporté et discuté.

(y) India non Eoo tantùm apposita pelago, sed et ei quod ad meridiem spectans Indicum diximus, et hinc Tauri jugis, ab occidente Indo finita, tantum spatium littoris occupat, quantum per quadraginta dies noctesque velificantibus cursus est: ita multùm ab nostris abducta regionibus, ut in aliquâ parte ejus neuter septentrio appareat, aliterque quàm in aliis oris umbræ rerum ad meridiem jaceant. Pompon. Mela, *de Situ orbis* (1722), *lib. III, cap. 7, pag. 274.*

Sans m'arrêter aux différentes manières dont l'expliquent Puntianus, Ciaconius, Isaac Vossius et Gronovius, je me contente de rendre le texte littéralement. On y reconnoîtra aisément la situation actuelle des lieux.

De l'Indus au Gange, dit le cosmographe *(z)*, le pays est occupé par les *Palibothri;* du Gange à *Colis* (ou *Iolis*) (si ce n'est où la chaleur est trop grande pour qu'il soit habité), par des nations noires et par des espèces d'Éthiopiens.

On a vu ci-devant ce qui a fait donner le nom de *Palibothres* aux nations qui s'étendent du *Gange* à l'*Indus.* *Ci-dev. p. 526-527.*

Je prends ici *Colis* pour le cap *Camorin*, ou du moins pour l'extrémité de la presqu'île de l'Inde, que ce cap termine. *Coulam* en est à 12 lieues, et *Covalam* à 4, nord-est; *Cali*, dans les terres, au nord, à 6 lieues; *Colesch* n'est qu'à 10 lieues nord-ouest du même point; *Coelan* et *Calicoulan*, au nord-ouest de *Colesch.* A cette extrémité, par 8^{d}, et même à 12 et 14, les hommes sont d'un noir d'ébène.

Dans les sables brûlans du Bérar, de la côte d'Orixa, à l'est, il y a quelques endroits inhabités. *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 89.*

J'observe que Pomponius Méla est le premier écrivain qui paroisse désigner le cap *Camorin*, ou du moins le parage où il se trouve. Pline, après lui, l'appelle *promontorium Coliacum.* *Plin. lib. cit. p. 323.*

(a) De *Colis* à *Cude*, les bords (de la mer) sont droits, et les peuples nus; ils sont très-riches en biens que la mer leur procure.

De *Colesch* à *Cochin*, *Calicut*, même jusqu'au *Canara*, par 12^{d} 30′ environ, les hommes sont nus jusqu'à la ceinture. Les femmes des *Tives*, compris dans la cinquième caste chez les Malabars, sont aussi nues, au sud de la côte, et jusqu'au-delà de *Mahé*. *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 125, 145, 146, not. et pag. 356.*

Le commerce de mer, en toiles, poivre, gingembre, cardamome, sandal, canelle, ailes de requin, perles, &c. est florissant à cette partie de la côte.

(z) Oras tenent ab Indo ad Gangem Palibothri, à Gange ad Colida (vel Iolida) (nisi ubi magis quàm ut habitetur exæstuat) atræ gentes, et quodam modo Æthiopes. Id. *lib. cit. pag. 277.*

(a) A Colide ad Cudum recta sunt littora, nudique populi, et marinis opibus affatim dites. Pompon. Mel. *p. 277-278.*

Peut-être *Colis Cudus* est-il *Calicut*: le nom aura été coupé en deux.

(b) Tamos est un promontoire qui s'élève du *Taurus. Colis* est l'angle de la partie opposée. Les fleuves *Gange* et *Indus* sont le commencement du côté tourné au midi.

Tamos sera le promontoire du nord de la côte, tenant aux *Ghâtes*, ou *Ghattam*, prolongation du *Taurus*. L'extrémité opposée est le cap *Camorin, Colis*. Et il est très-vrai qu'à l'*Indus*, à l'ouest, et au *Gange*, à l'est, commencent les deux côtes de la presqu'île, qui descend au sud.

(c) Le premier (le Gange), formé de beaucoup de sources dans l'*Hemodus*, montagne de l'Inde, n'en a pas plutôt fait un seul lit, qu'il devient le plus grand de tous (les fleuves), plus large dans des endroits (que dans d'autres); où son cours est le plus resserré, large de 10,000 (pas): il se répand en sept bouches. L'*Indus* . . . . . grossi de plusieurs fleuves . . . . . . égale presque le *Gange* en grandeur (vers l'origine) . . . . . .

On voit ici plusieurs sources au Gange: c'est *Gangotri*, par 33^d nord; la *bouche de la Vache*, sous *Hardouar*, par $29^d\ 47'$. On peut aussi entendre le mot *sources*, des torrens qui, aux 31.e et 32.e degrés, commencent à grossir le lit de ce fleuve.

Plin. lib. VI, c. 17. Arrian. Rer. Indic. pag. 510.

Le mont *Hemodus* n'est pas différent des montagnes du grand et du petit *Tibet*, de la *Tartarie*. Ce nom *(emed)* signifie en arabe, persan, turc, *terme, extrémité*; ce qui marque que l'*Hemodus*, au nord, sert de limites à la terre.

Ci-dev. p. 562.

Les 8,000 pas de Solin sont les 10,000 de Méla: et ce cosmographe, parlant de suite de la distribution des eaux du Gange par sept bouches, confirme ce que j'ai dit, savoir, que ces mesures doivent s'entendre du bas du Gange.

Ce fleuve se répand, se disperse en sept embouchures, *in septem ora dispergitur*. Ce sont les sept grandes divisions sorties du *Padda*, le grand Gange, et dont les rameaux forment cette multitude d'îles qui composent le *Delta* de ce fleuve. Mais il

(b) Tamos promontorium est, quod Taurus attollit; Colis alterius partis angulus; initiumque lateris ad meridiem versi Ganges et Indus amnes. Pomp. Mel. *pag. 278.*

(c) Ille multis fontibus in Hemodo Indiæ monte conceptus, simul unum alveum fecit, fit omnium maximus, et alicubi latiùs, quando angustissimè fluit decem millia passuum patens, in septem ora dispergitur. Indus . . . . et alia quidem flumina admittit . . . . . hinc penè Gangem magnitudine exæquat. Id. *pag. 279, 280.*

n'est

n'est pas dit qu'il se décharge dans la mer par ces sept bouches. Plusieurs pouvoient alors se perdre dans les terres, comme le seul bras conservant le nom de *Rhin* se perd dans les sables, entre Utrecht et la mer, tandis que les autres bras, qui portent le nom de *Lec* et de *Whâl,* roulent leurs eaux jusqu'à l'Océan. Il paroît, par le silence de Pline, que les sept bouches du Gange dans la mer n'existoient pas de son temps, ou n'étoient pas généralement reconnues ; à moins que cet écrivain, lorsqu'il parle du Gange, ne soit censé rapporter simplement ce que disoient les compagnons d'Alexandre, quatre cents ans avant lui.

(d) A *Tamus* est l'île *Chrysé ;* au Gange (celle d') *Argyré :* le sol de l'une est d'or (au rapport des anciens) ; celui de l'autre, d'argent : et il paroît très-vraisemblable que c'est la chose qui a fait imposer ces noms, ou que les noms ont donné naissance à la fable.

Dans Pline, *Chrysé* est hors des bouches de l'*Indus ;* cette île devoit donc être du côté et au nord-ouest de *Tamos*, pointe du nord de la côte occidentale de la presqu'île. Peut-être est-ce l'île même de *Patalena,* ou une portion de la presqu'île de *Soret.* *Lib. VI, c. 21, pag. 322.*

Argyré est cette grande île, habitée par un peuple nombreux et puissant, à l'embouchure du *Gange.* C'étoient réellement, par la richesse du sol et la position favorable au commerce, comme le fait entendre Pomponius Méla, de vraies îles d'or et d'argent; mais la première, plus près de la mer Rouge, servant d'entrepôt à l'Europe et à l'Inde, méritoit particulièrement le nom d'*Or*, *Chrysé.* *Martian. Capell. de nupt. Philol. (1539), lib. VI, de Ind. ed. Grot. pag. 224.*

Quant au sol, la presqu'île de *Soret,* entre l'*Indus* et le golfe de *Cambaye,* est encore célèbre par son étonnante fertilité. Elle porte, comme je l'ai déjà observé, trois fois l'année, ce qui ne vient que deux fois dans les provinces de *Malva*, *Khandés*, *Guzarate.* *Tieffenth. lib. cit. p. 493. Ci-dev. p. 555.*

Il peut donc passer pour certain que la position du Gange, relativement au reste de l'Inde, sa source, son cours, sa largeur, sa profondeur, ses embouchures, ses îles, les peuples qui

(d) Ad Tamum insula est Chryse, ad Gangem Argyre : altera aurei soli (ita veteres tradidere), altera argentei ; atque ita, ut maximè videtur, aut ex re nomen, aut ex vocabulo ficta fabula est. Pomp. Mel. *pag. 280.*

en habitent les bords, ses productions, selon Pline, Solin et Pomponius Méla, répondent, si l'on a égard aux dix-sept siècles qui nous séparent de ces auteurs, assez exactement à ce que présente l'état actuel de ce fleuve.

Voyons maintenant ce que nous apprennent à ce sujet les écrivains postérieurs, particulièrement les historiens d'Alexandre.

Art. III.

Quinte-Curce, Denys Périégète, Élien, Arrien, Marcianus Héracléota, de 45 à 222 ans de l'ère Chrétienne.

§. I.

Je commence par un des moins anciens, mais celui dont la critique et l'autorité sont les plus reconnues, Arrien (en 147 de Jésus-Christ).

Cet écrivain dit positivement qu'Alexandre n'a pas pénétré dans les contrées situées à l'est de l'*Hyphasis;* que « peu de per- » sonnes ont fait connoître par écrit les (pays qui s'étendent) jus- » qu'au fleuve du Gange, où sont les sources de ce fleuve, et où » est *Palimbothra*, très-grande ville de l'Inde sur le Gange. *(e)* »

Ce passage confirme l'opinion de plusieurs sources du Gange, et le nom de *Palimbothra*, avec une *m;* ce qui le rend plus appro-
Ci-dev. p. 526. chant de *Bran pothra.* En même temps, il nous met en garde contre les détails trop circonstanciés chez les anciens, relativement aux pays situés entre l'*Indus* et le *Gange.*

Sur ces différens objets en général, sur l'étendue de ces contrées à l'est, Arrien suit Ératosthène le Cyrénien, parce
Arrian. lib. cit. p. 516-517. qu'il s'est occupé avec plus de soin du tour de l'Inde, ὅτι τοῦ περιόδου περὶ ἔμελεν Ἐρατοσθένει.

Il rapporte en même temps les autres sentimens, mais sans rien assurer. « Au-delà de l'Hyphasis, dit cet historien *(f)*, je n'ai

(e) Τὰ δὲ πρὸς ἕω Ἀλέξανδρος μὲν οὐκ ἐπῆλθε· τὰ δὲ πρόσω ποταμοῦ Ὑφάσιος· ὀλίγοι δὲ ἀνέγραψαν τὰ μέχρι ποταμοῦ Γάγγεω, καὶ ἵνα τοῦ Γάγγεω αἱ ἐκβολαὶ, καὶ πόλις Παλίμβοθρα μεγίστη Ἰνδῶν πρὸς τῷ Γάγγῃ. *Arrian. Rer. Indicar.* p. 511-512.

(f) Ἀλλὰ οὐ μοὶ ἀτρεκὲς ἴσον τὰ ἐπέκεινα Ὑφάσιος ποταμοῦ ἰσχυρίσασθαι. . . . . ἀλλ' οὐδὲ Μεγασθένης πολλὴν δοκέει μοι ἐπελθεῖν τῆς Ἰνδῶν χώρης, πλήν γε ὅτι πλεῖονα ἢ οἱ ξὺν Ἀλεξάνδρῳ τῷ Φιλίππου ἐπελθόντες. *Id.* p. 514, 517.

» rien de certain à affirmer. . . . . Mégasthène lui-même ne me » paroît pas avoir parcouru beaucoup de pays dans l'Inde, quoi- » que certainement il (en ait) plus (vu) que les compagnons » d'Alexandre, fils de Philippe. »

Après ces aveux, qui marquent le bon esprit et la véracité d'Arrien, rapportons ce qu'il dit de l'étendue de l'Inde. Ceci donnera lieu à une discussion, parce que les plus grands critiques l'opposent à Strabon, ou corrigent ce géographe par Arrien.

« Ératosthène, selon Arrien, dit que, du mont Taurus, » où sont les sources de l'*Indus*, en allant le long de ce fleuve à » la grande mer et aux embouchures de l'*Indus*, le côté de la » terre de l'Inde comprend 13,000 stades : mais le côté opposé » à celui-ci, descendant de la même montagne à la mer Orien- » tale, il ne le fait pas égal au précédent; il dit qu'une pointe » (*ἄκρη*) s'étend en longueur dans la mer jusqu'à 3,000 stades » au plus (*μάλιστα*) : ainsi, le côté oriental de l'Inde a 16,000 » stades (de longueur). Telle est, selon lui (Ératosthène), la » longueur de la terre de l'Inde. *(g)* »

La manière dont Arrien rend ici Ératosthène, que suit Strabon, confirme ce que j'ai dit plus haut des 3,000 stades que ce géographe ajoute à la largeur de l'Inde, son étendue nord et sud mesurée à l'est. Puisque cette étendue commence, comme à l'ouest, au mont *Taurus (Hemodus)*, les 13,000 stades doivent finir à la hauteur des bouches du *Sind*, c'est-à-dire, par 24^{d} nord. C'est de cette latitude que prend la pointe qui s'étend en longueur dans la mer, et dont l'extrémité, pour 3,000 stades, ou 76 lieues, doit tomber à *Maon*, sous la pointe de *Schatigan*, à la côte d'*Aracan*, en face de la pointe des *Palmiers*, qui est sur la côte d'*Orixa*.

Ci-dess. p. 528-529.

Arrien continue *(h)*: « Quant à la longueur, de l'ouest à l'est,

(g) Οὗτος (Ἐρατοσθένης) ἀπὸ τοῦ ὄρεος τοῦ Ταύρου ἵνα τοῦ Ἰνδοῦ αἱ πηγαὶ, παρ᾽ αὐτὸν Ἰνδὸν ποταμὸν ἰόντι ἔστε ἐπὶ τὴν μεγάλην θάλασσαν καὶ τοῦ Ἰνδοῦ τὰς ἐκβολὰς, μυρίους σταδίους καὶ τρισχιλίους τὴν πλευρὴν, λέγει ἐπέχειν τῆς γῆς τῆς Ἰνδῶν ταύτην· τὴν δὲ ἀντίπορον πλευρὴν ποιέει τὴν ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ ὄρεος παρὰ τὴν ἑῴην θάλασσαν, οὐκέτι ταύτῃ τῇ πλευρῇ ἴσην· ἀλλὰ ἄκρην γὰρ ἀνέχειν ἐπὶ μέγα εἴσω εἰς τὸ πέλαγος ἐς τρισχιλίους σταδίους μάλιστα ἀνατείνουσαν τὴν ἄκρην· εἴη ἂν ὦν αὐτῷ ἡ πλευρὴ τῆς Ἰνδῶν γῆς πρὸς ἕω, μυρίους καὶ ἑξακισχιλίους σταδίους ἐπέχουσα. Τοῦτο μὲν αὐτῷ πλάτος τῆς Ἰνδῶν γῆς συμβαίνει. *Arrian. lib. cit.* p. 512.

(h) Μῆκος δὲ τὸ ἀφ᾽ ἑσπέρης ἐπὶ ἕω, ἔστε μὲν ἐπὶ πόλιν Παλιμβοθρα μεμετρημένον σχοίνοισι

» savoir, jusqu'à la ville de *Palimbothra*, il (Ératosthène) dit
» qu'il la décrit (telle qu'elle a été) mesurée par schœnes (car
» c'est une route royale), et que cette longueur comprend jusqu'à
» 10,000 stades, ἐπέχειν ἐς μυρίους στάδιους; mais que ce qui est
» au-delà n'est pas si certain. Ceux qui écrivent sur des bruits
» communs, disent qu'avec (comptant) la pointe dominante
» (avancée) dans la mer, (la longueur) comprend au plus jusqu'à
» 10,000 stades; qu'au-dessus (de cette pointe), la longueur de
» l'Inde est au plus de 20,000 stades. »

J'observe d'abord que le récit d'Ératosthène ne regarde que la distance de l'*Indus* à *Palimbothra*; le reste est d'Arrien, qui rapporte le bruit commun, les ouï-dires, φήμας. Ces ouï-dires ajoutoient 10,000 stades, compris les 3,000 avancés dans l'Océan, sans doute de *Palimbothra* à l'extrémité orientale de l'Inde: ce qui, avec la distance de l'*Indus* à cette ville, devoit faire la longueur totale de l'Inde de 23,000 stades, puisque la longueur, au-dessus de cette pointe, étoit de 20,000 stades, et la longueur de la pointe, de 3,000; et dès-lors la distance de l'*Indus* à *Palimbothra* étoit de 13,000 stades: εἶναι δὲ ἄνω τὸ μῆκος τῆς Ινδῶν γῆς στάδιων μάλιστα δισμυρίων.

Tel est le premier sens qu'on peut donner à ce passage, si la dernière phrase n'est pas d'Arrien lui-même, qui, comme le prétend Casaubon, conclut des deux espaces donnés, que la longueur de l'Inde entière est de 20,000 stades.

Ou bien, selon ces bruits, la longueur de l'Inde supérieure, ἄνω, étoit au plus de 20,000 stades: de cette manière, elle auroit été égale à celle de l'Inde inférieure ou méridionale, à laquelle Ératosthène donne pourtant 3,000 stades de plus à l'est.

Si ces 20,000 stades sont ceux que les ouï-dires donnoient, ainsi que Strabon, à la voie royale, supérieure à la portion de l'Inde qui se terminoit à la mer, ἄνω, ce sens nous autorise à lire d'abord, dans Arrien, 20,000 stades, au lieu de 10,000.

λέγει ἀναγράφειν (καὶ εἶναι γὰρ ὁδὸν βασιληΐην) τοῦτο ἐπέχειν ἐς μυρίους στάδιους. Τὰ δὲ ἐπέκεινα οὐκέτι ὡσαύτως ἀτρεκέα· φήμας δὲ ὅσοι ἀνέγραψαν, ξὺν τῇ ἄκρῃ τῇ ἀνεχούσῃ ἐς τὸ πέλαγος, ἐς μυρίους στάδιους μάλιστα ἐπέχειν λέγουσιν· εἶναι δὲ ἄνω τὸ μῆκος τῆς Ινδῶν γῆς στάδιων μάλιστα δισμυρίων. *Id.* p. 512-513.

De cette façon la fin du passage rétablira le commencement. Les copistes auront mis, *ἐπέχειν ἐς μυρίους*, au lieu de *ἐπέχειν δισμυρίους*.

M. d'Anville ne suppose, dans Arrien, que *10,000 stades*. Il prend cette somme pour la distance de *Palimbothra* (selon lui *Elahbad*) à *Bukor*, sur le *Sind (Indus)*. *Éclairc. &c. pag. 55.*

Casaubon croit qu'il faut préférer cette leçon à celle du texte actuel de Strabon. Le respect dû aux lumières de ces deux savans m'oblige d'examiner si l'un des deux écrivains Grecs s'est trompé, et de quel côté peut être l'erreur. Voici la note de Casaubon sur Strabon :

Mirum sanè iter ab Indiæ occiduis partibus Palibothra usque dici stadiorum 20,000, cùm mox dicatur tota India patere in longitudinem stadiorum sexdecim millia tantùm ; quod et liber primus nos docet : mirum, inquam, sed non verum. Neque ita aut Eratosthenes, aut Strabo scripsere. Lege σταδίων μυρίων, ut apud Arrianum, eundem Eratosthenis locum describentem, legitur. *Strab. &c. Casaub. Commentar. et castigat. p. 245.*

Sur les 3,000 stades, qui, ajoutés aux 16,000, font la plus grande longueur, cet habile critique fait l'observation suivante : *Hæc si addantur superiori summæ, erit longitudo Indiæ, ex Eratosthenis sententiâ, stadiorum 19,000 : et ita Strabo iterùm libro primo. Arrianus verò ab Indo ad Palimbothra stadia numerari ait 10,000 ; inde ad fines Indiæ orientalis, ξὺν τῇ ἄκρῃ τῇ ἀνεχούσῃ ἐς τὸ πέλαγος, alia 10,000. Itaque totius Indiæ longitudinem esse stadiorum 20,000. Hæc Arrianus, qui tamen Eratosthenem se sequi profitetur.*

L'opinion de Casaubon est donc qu'il faut lire *10,000* stades de l'*Indus* à *Palimbothra*, dans Strabon, comme dans Arrien, et que les 10,000 stades ajoutés par cet historien sont de *Palimbothra* aux dernières limites de l'Inde à l'est ; ce qui fait, selon Ératosthène, dont Arrien suit le récit, 20,000 stades pour la longueur totale, tandis que le même voyageur la donne, dans Strabon, de 19,000 stades.

Voyons si l'erreur est dans le géographe, du moins dans le texte actuel de son ouvrage. Ceci m'oblige de rappeler en peu de mots ce que j'ai dit de lui dans le premier article. *Ci-dev. p. 528-530.*

D'abord Strabon distingue pour l'Inde une grande longueur

et une petite, comme il l'a fait en parlant de la largeur. Il divise, en conséquence, la longueur générale en deux portions : l'une de l'*Indus* au *Gange*, prise à la latitude des bouches du premier fleuve; la seconde, de cette hauteur, par 24^d nord, descendant au sud-est, jusqu'à *Maon*, à la côte d'*Aracan*.

La première portion est la plus petite longueur de l'Inde. Réunie à la seconde, c'est la distance totale des deux limites ouest et est, la très-grande longueur de l'Inde.

Cette première portion, toute entière par terre, est la seule sur laquelle il y ait quelque chose de certain, parce qu'une voie royale de 20,000 stades (en toutes lettres, δισμυρίων), mesurée par schœnes, y passe, et qu'elle est appuyée sur un relevé digne de foi des jours de marche, σταθμῶν.

La seconde partie ne paroît fondée que sur des évaluations de route par eau, en remontant le Gange, de la mer à *Palimbothra*.

Maintenant Ératosthène, au rapport de Strabon, affirmoit que cette plus courte longueur, la première portion toute entière, τὸ πᾶν, étoit de 16,000 stades : Patrocle n'en comptoit que 15,000. Le géographe Grec ne dit pas que cette étendue fût de 20,000 stades, mais seulement la voie royale. Or on sait que, pour faire une grande route, on prend des circuits à cause des montagnes; on se détourne, pour avoir, à la fin de chaque journée de marche, des lieux de repos bien approvisionnés; on dirige vers les endroits où le lit des rivières offre des gués, &c.; ce qui, dans le même espace, rend le chemin beaucoup plus long que la ligne directe.

Quand on compare le passage de Strabon avec celui d'Arrien, on voit clairement que le second est fait sur le premier : il n'y a de différence que dans les chiffres. Les distances, mesurées par schœnes, sont les mêmes dans tous les deux. L'espace au-delà de *Palimbothra* est donné comme moins certain. Strabon le porte à 6,000 stades, qui font 150 à 153 lieues : les ouï-dires, dans Arrien, le font, au plus, de 10,000, y compris les 3,000 stades de la pointe avancée dans la mer, c'est-à-dire, 3,000, plus 6,000 ou 7,000 stades, ou 227 lieues, pour 9,000 stades. Le calcul est juste. Dans le géographe, c'est la distance ouest

et est du méridien de *Palimbothra* à celui de l'extrémité de la pointe avancée dans la mer, c'est-à-dire, de *Maon :* cette distance, sur la carte, est de 150 à 154 lieues. Chez Arrien, c'est l'espace qui sépare, en allant du nord-ouest au sud-est, *Palimbothra*, de la même extrémité, *Maon :* il est, sur la carte, d'environ 200 lieues.

D'un autre côté, la mesure de Strabon pour la voie royale est dans les proportions : 20,000 stades font 506 lieues environ; et je compte, sur la carte, de *Palimbothra* à l'*Indus*, près de 325 lieues en ligne directe. Si on lit *10,000* stades, qui font 253 lieues, la voie royale sera plus courte que la ligne droite, même en supposant *Palimbothra* à l'embouchure du *Gemna;* ce qui donneroit 275 lieues.

J'ajoute qu'Ératosthène, par son évaluation à 16,000 stades mesurés exactement par terre, ce qui fait la plus petite longueur, s'accorde avec Mégasthène, dans Strabon; et, dans Arrien, Mégasthène fixe la plus petite longueur à 16,000 stades. Elle n'est donc pas de 10,000 stades dans Ératosthène.

Arrian. lib. [illegible] pag. 51[illegible].

Selon Arrien, Mégasthène appeloit largeur la distance de l'ouest à l'est; ce qui, chez les autres écrivains, étoit la longueur; et *vice versâ :* mais il n'avoit pas parcouru beaucoup de pays dans l'Inde; et cette manière de s'exprimer venoit de ce qu'il donnoit à l'espace compris entre la mer et le Caucase un beaucoup plus grand nombre de stades (22,300, ou 560 lieues, dans Arrien) qu'à celui qui formoit l'étendue ouest et est de l'Inde.

Ib. pag. 517.

Ib. pag. 514.

Il résulte de cette discussion,

1.° Que Strabon s'accorde très-bien avec lui-même, avec ce qu'il donne comme tiré d'Ératosthène et de Mégasthène. Les 20,000 stades sont pour la voie royale, de l'*Indus* à *Palimbothra*, mesurée par schœnes : les 16,000 stades donnent la plus courte longueur de l'Inde, comprise entre l'*Indus* et le *Gange*, à la latitude des bouches du premier fleuve; la voie royale, quoique plus longue par les circuits, se trouve dans cet espace: la longueur totale de l'Inde, par induction, est de 19,000 stades, savoir, de l'*Indus* à l'extrémité de la pointe qui avance dans la mer, au sud-est, c'est-à-dire, à *Maon*, sur la côte d'*Aracan.*

2.° Arrien ne réunit pas deux espaces, de 10,000 stades

chacun, pour en faire la longueur totale de l'Inde; ce sont des étendues à part qu'il fournit : l'une, ouest et est, est la voie royale; l'autre, de l'ouest à l'est, au sud-est, est appuyée sur des ouï-dires; et ce sont ces mêmes ouï-dires, et non Arrien, qui portent la longueur, au-dessus de la pointe qui avance dans la mer, à 20,000 stades au plus. Ainsi, on n'a pas droit de conclure qu'il fasse la longueur de l'Inde entière, ouest et est, de 20,000 stades d'après Ératosthène, qui, dans Strabon, ne la donne que de 19,000. Arrien ne fournit pas ici la longueur totale de l'Inde : par induction, on peut la conclure, dans son ouvrage, de 23,000 stades.

3.° Je suis porté à croire que c'est par faute de copiste, que ἐς μυρίυς s'est glissé dans le texte d'Arrien, au lieu de δισμυρίυς. Dès-lors ces deux écrivains si justement estimés, Strabon et Arrien, ne sont pas opposés l'un à l'autre.

Reprenons le texte du second.

Lib. cit. pag. 523, 514. Selon Arrien, les deux plus grands fleuves de l'Inde sont le *Gange* et l'*Indus*, plus considérables chacun que ne seroient le *Nil* d'Égypte et l'*Ister* de Scythie réunis, parce qu'on ne con- *Ib. p. 516.* noît pas de rivières qui se jettent dans le *Nil*, et que celles que reçoit l'*Ister* ne sont, ni pour le nombre ni pour la grandeur, comparables aux fleuves de l'Inde qui se déchargent dans l'*Indus* et le *Gange*.

Ib. p. 514. Mégasthène et tous les écrivains conviennent que le *Gange* est beaucoup plus considérable que l'*Indus* : selon ce voyageur, il est déjà un grand fleuve dès sa source.

Ceci est vrai du *Gange* aux environs d'*Hardouar*, près du détroit de *Koupelé*, regardé comme une de ses sources.

(i) « Il reçoit le fleuve *Kainas*, l'*Érannoboas*, le *Kossoanc*, tous » navigables; de plus, le fleuve *Sone*, le *Sittokatis* et le *Solomatis*, » aussi navigables : outre (cela) le *Kondochates* et le *Sambus*, et le

(i) Δέχεσθαι τε ἐς αὐτον, τὸν τε Καινὰν ποταμὸν, καὶ τὸν Ἐραννοβόαν, καὶ τὸν Κοσσοάνον, παντας πλωτούς· ἔτι δὲ Σωνόν τε ποταμὸν, καὶ Σιττόκατιν, καὶ Σολόματιν· καὶ τούτυς πλωτους, ἐπὶ δὲ Κονδοχάτην τε, καὶ Σάμβον, καὶ Μάγωνα, καὶ Ἀγόρανιν, καὶ Ωμαλιν· ἐμβάλλουσι δὲ ἐς αυτὸν Κομμενάσης τε μέγας ποταμὸς καὶ Κάκουθις, καὶ Ανδώματις ἐξ ἔθνεος Ἰνδικῦ τῦ Μαιδιαδινῶν ῥέων· καὶ ἐπὶ τύτοισιν Ἄμυστις παρὰ πόλιν Καταδούπην, καὶ Οξύμαγις ἐπὶ Παζάλαις καλουμένοισι· καὶ Ἐρέννεσις ἐν Μάθαις ἔθνει Ινδικῷ, ξυμβαλλει τῷ Γάγγῃ. Τύτων λεγει Μεγασθένης ὑδένα τού Μαιάνδρου ἀποδέοντα ἵνα περ ναυσίπορος ὁ Μαιάνδρος, ἐστί. *Arrian. lib. cit.* p. 514-515.

» *Magon*,

» *Magων*, et l'*Agoranis*, et l'*Omalis*. Dans le Gange se jettent » encore le *Kommenasès*, grand fleuve, et le *Kakouthis*, et l'*Andωmatis*, qui coule de chez les *Mandiadins*, nation Indienne : avec » ceux-ci, l'*Amustis*, près de la ville de *Katadoupé*, et l'*Oxumagus*, » chez les (peuples) appelés *Pazales*, et l'*Érinesès* chez les *Mathes*, » nation Indienne, coulent dans le Gange. Mégasthène dit qu'aucun » (de ces fleuves) n'est inférieur au *Méandre*, où le Méandre est » le plus *navigable*. »

Voilà dix-sept fleuves ou rivières qui se jettent dans le Gange. Chez Pline, il y en a dix-neuf; mais Arrien omet ici le *Jobares*, qu'il nomme plus bas *(k)* (c'est le *Jomanes*, le *Gemna*), et qui coule dans le pays des *Souracènes*, où sont les villes de *Mathra* et de *Klisobora*, comme, dans Pline, le *Jomanes* roule ses eaux entre les mêmes villes, au travers du pays des *Palibothros*, jusqu'au Gange. *Lib. cit. p. 319.*

Six des fleuves qui, selon Arrien, se jettent dans le Gange, sont déclarés navigables; un septième est nommé grand fleuve; les autres ne sont pas inférieurs au *Méandre*, où il est le plus large et le plus profond. Malgré l'extrême difficulté qu'il y auroit à retrouver tous ces noms dans les rivières modernes de l'Inde, comme ce travail peut conduire à des découvertes plus certaines, je hasarderai de chercher ces dix-sept fleuves parmi ceux qu'offre l'état actuel du Gange en remontant depuis l'embouchure.

Le *Kainas*, nommé déjà par Pline, sera le *Dalkoun* ou le *Kassaé*, qui se jettent dans le *Gange* à la partie inférieure;

L'*Érannoboas*, le *Gagra*; ailleurs, Arrien l'appelle le troisième fleuve de l'Inde pour la grandeur; *Lib. cit. p. 529.*

Le *Kossoanos*, le *Kossi*;

Le *Sonos*, le *Son*;

(k) Τοῦτον τὸν Ἡρακλέα μάλιστα πρὸς Σουρασηνῶν γεραίρεσθαι, Ἰνδικοῦ ἔθνεος· ἵνα δύο πόλιες μεγάλαι Μέθορα τε καὶ Κλεισόβορα· καὶ ποταμὸς Ἰωβάρης πλωτὸς διαῤῥεῖ τὴν χώρην αὐτῶν. *Id.* p. 523-524.

Les *Souracènes* d'Arrien honoroient particulièrement Hercule; et c'est le même peuple que Pline appelle *Prasien*, les *Tabraïsiens*, portion des *Palibothres*. J'ai déjà dit *(ci-devant pag. 550)*, que *Mathra*, dans la province d'*Agra*, étoit célèbre par la naissance de *Krischnou*, huitième incarnation de *Vischnou* : ce sera peut-être l'Hercule d'Arrien; et le nom de *Souracenoi* viendra de *Souradj*, ancien roi de ce canton, dont les histoires du pays font mention. De ce même mot *Souradj*, *soleil*, et de *Sinaha*, en samskrétam, *lion*, est formé le nom de *Souradjsen*, premier roi d'*Agra*, l'an 332 de *Bekermadjit*, 275 de J. C. *Tieffenth.* lib. cit. pag. 217.

Le *Sittokatis*, le *Skondi ;*

Le *Solomatis*, le *Comla*, qui se jette dans le *Bagmati*, assez près de son embouchure dans le *Gange ;*

Le *Kondochatès*, le *Kandak ;*

Le *Sambus*, le *Bagmati ;*

Le *Magωn*, le *Mahi* ou le *Mahanada ;*

Rennell, lib. cit. pag. 55.

L'*Agoranis*, le *Djiria*, qui se jette dans le *Gagra*, assez près de son embouchure dans le *Gange (l)*;

L'*Omalis*, le *Goumati ;*

Le *Kommenasès*, le *Karamnassa ;*

Le *Kakouthis*, le *Kodra ;*

L'*Andomatis*, le *Dourgovati.*

Dans son *Speculum orbis terræ (1589).*

Ces deux dernières rivières se jettent dans le *Karamnassa :* elles coulent toutes les trois dans le *Madhian* [le *Kachi*], le pays de *Bénarès*, appelé *Mien*, dans une carte de *Cornelius de Judæis*, de 1589 ; et Arrien paroît les joindre ensemble.

Le *Madhian* répond aux *Mandæi* de Pline et aux *Mandiadins* d'Arrien.

Voyag. t. II, pag. 31. D'Anville, Eclairciss. &c. p. 58.

Au reste, l'*Andωμatis* peut être en même temps le *Dourgavati* et le fleuve venant d'*Andi* [*And amadeh*, en persan], dont parle Tavernier, quoique, selon ce voyageur, ce dernier fleuve se jette dans le *Gange* entre *Bénarès* et *Patna ;* puisque le *Dourgavati* décharge ses eaux dans le *Karamnassa*, dont le confluent avec le Gange est entre ces deux villes.

L'*Amustis*, près de *Katadoupé*, sera le *Thons*, qui, du midi, se réunit au Gange, sur *Katoua ;*

Éclaircis. &c. p. 49. Tieffenth. lib. cit. pag. 229-231.

L'*Oxumagus*, le *Séi*, dans le pays où l'on place maintenant le *Parsilis* (chez les *Pazales* d'Arrien), réuni, passé *Djonpour*, au *Goumati*, qui se jette dans le *Gange.*

Enfin l'*Érinesès*, chez les *Mathes*, répondra au *Sardjounala*, qui réunit ses eaux à celles d'un autre *Thons* à *Mao;* lequel *Thons*, venant du nord-ouest, passe près de *Mathia*, avant de se jeter dans le Gange.

Tous ces fleuves portent leurs eaux au *Gange*, immédiatement ou médiatement, depuis son embouchure dans la mer jusqu'au

(l) Tavernier nomme un *Aquera*, au-dessous de *Monguer*, coulant du sud, qui paroît répondre au *Singianalah*. Voyag. *tom. II, pag. 70.*

Gemna exclusivement. C'étoit la partie la mieux connue des navigateurs, qui observent plus les confluens, que les voyageurs de terre: mais il est étonnant qu'Arrien ne nomme pas ici le *Jomanès*, le même certainement qu'il appelle ailleurs, comme je l'ai déjà dit, le *Jobarès*. *Ci dev. p. 577.*

Cet historien donne, d'après Mégasthène, 100 stades au Gange dans sa plus petite largeur *(m)*. Selon Mégasthène, dans Strabon, c'est la moyenne largeur; mais, en la prenant à l'embouchure, je préfère la leçon de Strabon. *Ci-dev. p. 518.*

« *(n)* Dans plusieurs endroits, continue Arrien, il forme le » marais; de manière qu'on ne peut voir la terre de l'autre bord, » le sol étant bas et sans aucune élévation. »

C'est l'état actuel du *Delta* du Gange en plusieurs endroits: mais la chose étoit encore plus vraie du temps d'Arrien, ou plutôt d'Ératosthène, de Mégasthène, lorsque le sol, n'ayant pas pris toute sa solidité, n'étoit pas encore couvert d'arbres.

On lit dans un autre ouvrage d'Arrien *(o)*, « qu'une grande » partie de l'Inde est plate et unie, et qu'on la conjecture pro- » duite de l'alluvion des fleuves: comme dans les autres terrains, » les endroits plats, non loin de la mer, sont, tous, les ouvrages des » fleuves; de manière que les cantons portent des noms donnés » anciennement aux fleuves. »

Cette observation s'applique naturellement aux parties maritimes de l'Inde. Mais seroit-il permis d'ajouter une conjecture? Le P. Tieffenthaler nous apprend que *Dehli*, bâti l'an 307 de l'hégire (919 de Jésus-Christ) par *Rasena*, roi Indou, de la famille de *Taunvara*, tire son nom de son sol, qui est si mou, si détrempé *(p)*, qu'un bâton fiché en terre n'y resteroit pas *Lib. cit. pag. 125, 156.*

(m) Ὧν τὸ εὖρος τοῦ Γάγγη, ἔνθα περ αὐτὸς ἑωϋτοῦ στεινότατος, εἰς ἑκατὸν σταδίους. *Arrian.* lib. cit. p. 515.

(n) Πολλαχῆ δὲ καὶ λιμνάζειν ὡς μὴ ἄποπτον εἶναι τὴν πέρην χώρην. Ἵνα χθαμαλή τέ ἐστι καὶ οὐδαμῆ γηλόφοισιν ἀνεστηκυῖα. *Arrian.* loc. cit.

(o) Καὶ ἔστι πεδίον ἡ πολλὴ αὐτῆς· καὶ τοῦτο (ὡς εἰκάζουσιν) ἐκ τῶν ποταμῶν προσκεχωσμένον. Εἶναι γὰρ οὖν καὶ τῆς ἄλλης χώρας, ἴσα πεδία οὐ πρόσω θαλάσσης τὰ πολλὰ τῶν ποταμῶν παρ' ἑκάστοις ποιήματα· ὡς καὶ τῆς χώρας τὴν ἐπωνυμίαν τοῖς ποταμοῖς ἐκ παλαιοῦ προσκεῖσθαι.... *Arrian. de expedit. Alexandr.* lib V, p. 323, 324.

(p) Le nom de *Dehli* viendra donc de *Dehlvana*, qui signifie, en indoustan, *faire laver; dehlvaia, lavé, humidité.* D'autres le tireront du mot samskrétam *dhoulihi, poussière, cendre*, ou de *dalanam, fendre, casser, s'entr'ouvrir*, dans la même langue.

Lib. cit p. 271, 281. debout. Selon le même voyageur, dans l'espace renfermé entre le *Gagra* et le *Gange*, le terrain, en approchant du dernier fleuve, baisse beaucoup. Pour peu qu'on creuse, on y trouve de l'eau.

Ces deux portions de l'Inde semblent donc avoir été anciennement des marais, ou des mers, de grands lacs, que les terres chariées par les fleuves auront remplis, ou dont des tremblemens de terre auront peu à peu fait écouler ou absorbé les eaux.

Un endroit important, dans Arrien, c'est celui où il parle de *Palimbothra*. « C'est donc, dit-il *(q)*, une très-grande ville de » l'Inde, dans le pays des *Gadrosiens* [les *Tabraïsiens*], où » est le confluent de l'*Érannoboas* et du *Gange ;* du *Gange*, le » plus grand des fleuves. Or l'*Érannoboas* est le troisième des » fleuves de l'Inde, plus considérable que les autres ; mais il se » soumet (cède, ξυγχωρέει) au Gange, lorsqu'il y a déchargé » ses eaux. Et Mégasthène dit que la longueur de la ville, suivant » chaque côté où elle est habitée le plus au loin, est de 80 stades; » sa largeur, de 15 ; qu'elle est entourée d'un fossé large de six » arpens, profond de 30 coudées; que le mur est garni de 570 » tours, et a 64 portes. »

Les anciennes éditions portent, ἐν τῇ Γαδρωσίων γῇ, dans le pays des *Gadrosiens*, auxquels Blancard substitue les *Prasiens*. *Tabraïsiens* est le vrai nom, et approche plus de *Gadrosiens*.

Je fais deux observations sur le passage d'Arrien.

1.° Strabon nous a dit que *Palibothra* étoit située sur le Gange, à un confluent, sans nommer le second fleuve : dans Pline, le point où le *Gemna* se jette dans le Gange, est spécifié, et la ville de *Palibothra* placée fort à l'est de ce point; dans Arrien, cette ville est sur le Gange, au confluent de l'*Érannoboas* avec ce fleuve : donc *Palibothra* est fort à l'est du confluent du *Gemna*, ainsi que le fleuve *Érannoboas*.

2.° J'ajoute que cette ville étoit au confluent de *Gagra*, le

(q) Μεγίστην δὲ πόλιν Ἰνδοῖσιν εἶναι Παλίμβοθρα καλεομένην, ἐν τῇ Πρασίων γῇ ἵνα αἱ συμβολαί εἰσι τοῦ τε Ἐραννοβόα ποταμοῦ καὶ τοῦ Γάγγεω. Τοῦ μὲν Γάγγεω, τοῦ μεγίστου ποταμῶν· ὁ δὲ Ἐραννοβόας, τρίτος μὲν ἂν εἴη τῶν Ἰνδῶν ποταμῶν, μέζων δὲ τῶν ἄλλων καὶ οὗτος. Ἀλλὰ ξυγχωρέει αὐτὸς τῷ Γάγγῃ, ἐπειδὰν ἐμβάλῃ ἐς αὐτὸν τὸ ὕδωρ· καὶ λέγει Μεγασθένης, μῆκος μὲν ἐπέχειν τὴν πόλιν καθ' ἑκατέρην τὴν πλευρὴν, ἵνα περ μακροτάτη αὐτὴ ἑωυτῆς ᾤκισται, ἐς ὀγδοήκοντα σταδίους· τὸ δὲ πλάτος ἐς πέντε καὶ δέκα· τάφρον δὲ περιβεβλῆσθαι τῇ πόλει, τὸ εὖρος ἑξάπλεθρον, τὸ δὲ βάθος, τριήκοντα πηχέων· πύργους δὲ ἑβδομήκοντα καὶ πεντακοσίους ἐπέχειν τὸ τεῖχος, καὶ πύλας τέσσαρας καὶ ἑξήκοντα. *Arrian. Rer. Indicar.* p. 529 et not.

même que l'*Érannoboas*, qui est appelé le troisième fleuve de l'Inde, plus considérable que les autres, excepté le Gange, auquel il semble ne céder que parce qu'il lui porte le tribut de ses eaux. Ces titres ne conviennent pas au *Gemna;* mais ils caractérisent très-bien le *Gagra*, dont le confluent se trouve d'ailleurs à la distance indiquée pour *Palibothra.* C'est le troisième fleuve de l'Inde, après le *Gange* et l'*Indus.* Il se soumet au premier fleuve, en versant ses eaux dans son lit, et perdant par-là son nom.

Dans *Érannoboas*, la terminaison *boas* répond à *djo*, dans *sardjou;* elle signifie en tartare (turc, *boas*, *boghaz*), *canal*, *gorge*, par exemple, un détroit de mer. Ainsi le mot entier *Érannoboas* signifiera *canal*, *gorge* du *Gagra*, composé de *boas*, *canal*, et d'*Aggranna*, *Gagra*. A son embouchure dans le Gange, ce fleuve forme une courbure, une gorge, qui aura pu donner lieu à ce nom.

Arrien, dans un autre endroit, fait une mention expresse des *Sibai*, οἱ Σίβαι, *nation Indienne;* et l'on connoît la province de *Siba*, où est située la montagne de la Vache, sous *Hardouar*, deuxième source du *Gange*. *Lib. cit. p. 519*

Cet historien dit que les fleuves de l'Inde « *(r)* portent (nour- » rissent) des crocodiles, des poissons, des animaux monstrueux, » καὶ ἄλλα κήτεα, comme le Nil, excepté l'hippopotame. »

Ce passage confirme le nom que j'ai donné (crocodile, *caïman*) à ces vers de 300 pieds que Pline place dans le Gange.

Arrien, sur le rapport de Néarque, qui l'avoit appris des Indiens, parle d'une espèce de tigre de la taille d'un grand cheval, τίγριν εἶναι μέγεθος μὲν ἡλίκον τὸν μέγιστον ἵππον, qui combat et tue l'éléphant, et auquel, pour la force et la vîtesse, aucun animal ne peut être comparé. *Ib. pag. 537.*

C'est le tigre royal. J'en ai rencontré un près de *Balassor*, au bas du Gange, moins grand, mais assez redoutable pour qu'une cinquantaine d'hommes se contentassent de le chasser devant eux, à grands cris, sans oser l'approcher. *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 70.*

Le même historien observe avec raison que les Indiens, au *Lib. cit. p. 521.*

(r) Καὶ οἱ ποταμοὶ, οἱ Ἰνδοὶ, ὁμοίως τῷ Νείλῳ τῷ Αἰθιόπῳ τε καὶ Αἰγυπτίῳ, κροκοδείλους τε φέρουσιν, ἔστιν δὲ οἱ αὐτῶν καὶ ἰχθύας, καὶ ἄλλα κήτεα ὅσα ὁ Νεῖλος, πλὴν ἵππου τοῦ ποταμίου. *Id.* p. 521.

midi, ont bien le corps et les cheveux noirs comme les Éthiopiens, mais qu'ils n'ont pas, comme eux (le nez) camus, ni les cheveux crêpus : πλὴν γε δὴ ὅτι σιμοὶ οὐχ ὡσαύτως οὐδὲ οὐλόκρανοι ὡς Αἰθίοπες.

Il nous apprend que « les Indiens *(s)* se nourrissent d'écorce » d'arbres ; que ces arbres sont appelés, en langue Indienne, » *tâla*, et que cette (écorce, ce duvet), semblable à des flocons de laine, πολύπας, naît à ces arbres, comme le fruit des » palmiers au sommet des arbres. »

Casaub. in Strab. lib. XV, pag. 246.

En samskrétam, *tâla* signifie *palmier ; tâla drounaha, palmier sauvage ; tâla vrountam*, éventail fait *de feuille de palmier*, et *tâli patram, lettre écrite sur une feuille de palmier sauvage, feuille de palmier.* En indoustan, *tar, palmier sauvage ; tar, tarli, fruit de palmier sauvage.*

Actuellement les Indiens mangent la moelle tendre qui se trouve au haut du palmier sauvage, et boivent le suc qu'ils tirent de cet arbre par des incisions faites à l'écorce.

Arrian. de expedit. Alexand. lib. V, p. 330. Zend-av. t. I, 1.re part. p. 224, 231.

Je finis ce qui regarde Arrien, en remarquant qu'il dit qu'excepté l'*Indus* et le *Gange*, la plupart des fleuves sont guéables l'hiver, en quelques endroits, χειμῶνος.... καὶ εἰσιν ὅπου περάσιμοι, πλήν γε δὴ τοῦ Ἰνδοῦ καὶ Γάγγου, καὶ τυχὸν καὶ ἄλλου.

C'est ce que j'ai éprouvé moi-même, en passant à gué, à la fin de cette saison, le 1.er avril 1758, le *Kischna*, et le 13, le *Ganga*, grands fleuves qui, sortis des montagnes de la côte Malabare, se jettent à l'est dans la mer, à la côte d'Orixa. J'ai de même traversé le petit Gange à pied, près de *Palassi*, en mars.

Ib. pag. 41.

§. II.

Je joins ici, à cause de la ressemblance du nom, ce qu'on trouve sur le *Gange*, dans le *Périple de la mer Érythrée* par Arrien.

Dissertat. ap. Geograph. min. tom. I, pag. 87-88.

Dodwell croit l'auteur de cet ouvrage différent de l'Arrien qui a écrit les expéditions d'Alexandre ; il le place un peu plus bas (en 160-171 de Jésus-Christ), sous Marcus et Verus. Comme la distance n'est pas considérable, ce second Arrien peut être

(s) Σιτέεσθαι δὲ τῶν δενδρέων τὸν φλοιόν· καλέεσθαι δὲ τὰ δένδρεα ταῦτα τῇ Ἰνδῶν φωνῇ τάλα· καὶ φύεσθαι ἐπ' αὐτῶν κατάπερ τῶν φοινίκων ἐπὶ τῇσι κορυφῇσιν, οἷά περ πλύπας. *Id.* p. 523.

regardé, pour ce qui a rapport au Gange, comme du même temps que le premier.

L'auteur du *Périple* nomme *Sind* (Σίνθος), comme à présent, le fleuve *Indus*. *Peripl. &c. lib. cit. p. 21.*

Ce qu'il appelle golfe de *Barygaza*, ὁ Βαρυγάζων κόλπος, est le golfe de Cambaye, et la ville de *Barygaza*, *Barotsch*, comme le pense M. d'Anville. *Barygaza* ou *Bargandj* signifie *grand magasin*, *grand entrepôt* de commerce ou de grains. On trouve sur les fleuves de l'Inde, le Gange, &c. beaucoup d'endroits de ce nom. *Ib. pag. 24.* *Éclaircissem. pag. 71.*

Le promontoire du golfe de *Barygaza*, Ἀστακάμπρων, *Astakampron*, paroît être *Sotopapara*, à l'extrémité de la presqu'île de *Soret*, 2 lieues nord-ouest de *Diu*, point auquel répond, en face, au sud-est, dans la presqu'île de l'Inde, Τραπέζα, *Tarapour*, au cap *Saint-Jean*. *Peripl. pag. 24-25.*

Le mot *Astakampron* peut être composé de *sakteh*, en persan, *fait*, *composé*, et de *Parm* (*Dew*), nom du chef Indou qui a construit la citadelle de *Diu*, à la pointe du promontoire, c'est-à-dire, *bâti par*; *ouvrage de Parm.* Dans Ptolémée, Ἀστακάπρα, ville à l'est de l'Indus, est à 24^d de latitude selon le grec, $20^d\ 20'$ selon le latin (*Mag.* $20^d\ 15'$) *p. 166*; et *Diu* est par $20^d\ 45'$ nord. *Tieffenthal. lib. cit. p. 393.* *Geograph. lib. VII, cap. 1, græc. p. 420.* *D'Après, Routier, p. 17-18.*

Goga, port célèbre, paroît être l'endroit qui, dans le golfe, en allant au nord, est indiqué après le promontoire; et Βαιώνης, à l'entrée du port, l'île *Param*, située au sud-sud-est de *Goga*.

Le grand fleuve *Maïs* (Μάϊς), au fond du golfe, est le *Mâhi*, que l'on croit venir des montagnes de *Malva*. *Tieffenthal. lib. cit. p. 383.*

De l'île *Param* à l'embouchure de la rivière de *Barotsch*, le bras de mer est de 7 à 8 lieues, comme dans Arrien (de 300 stades).

Cette rivière, le *Nerbeda* (*Namadus* dans Ptolémée), est le *Lamnaios*, Λαμναῖος, sur lequel est située *Barygaza*, comme l'observe M. d'Anville. La distance d'environ 300 stades, de l'embouchure du fleuve à la ville, répond à 7 à 8 lieues; et c'est l'éloignement de *Barotsch* à l'embouchure du *Nerbeda*. Comme cette rivière prend sa source dans les montagnes de la province de *Malva*, où *Odjen* est située, il étoit naturel que *Barygaza* tirât de cette ville (Ὀζήνη) la plupart des marchandises, pierres d'agate, murrin, toiles de l'Inde, &c. qui faisoient son commerce avec les Grecs. *Geograph. lib. cit. gr. p. 408.* *Éclaircissem. pag. 73.* *Peripl. p. 28.*

Peripl. p. 24. L'auteur du Périple place avec raison, au golfe de *Barygaza*, le commencement du royaume de *Mambar*, Μαμβάρου βασιλείας, près (du côté) de l'Arabie et de toute l'Inde *(t)*.

C'est en effet à cette hauteur que commence ce qu'on appelle en général la côte *Malabare* et l'Inde entière, le golfe comprenant les terres adjacentes jusqu'à l'*Indus*.

Ib. pag. 27. Arrien nomme les nations qui, de *Barygaza*, s'étendent dans les terres, c'est-à-dire, à l'est et au nord. Les Ραχοῦσοι paroissent être les *Rajahs* (*Rajahsing*, &c.) Il remonte jusqu'aux *Bactriens*, et dit qu'Alexandre, parti de ces contrées, pénétra jusqu'au Gange, laissant *Limyrique* (Λιμυρικὴ) et les parties méridionales de l'Inde. Ceci confirme la position que j'ai donnée du golfe de *Barygaza*.

Ὀζήνη, où étoit autrefois la cour, située à l'est de *Barygaza*, est *Odjen*, très-ancienne ville dans la province de *Malva*,
Ib. pag. 27-28. résidence du rajah de *Schitor*, au nord-est de *Barotsch* et du *Guzarate*.

Geograph. pag. 421, lat. p. 167. Ptolémée place cette ville, selon le grec et le latin, à 117^d de longitude, 20^d de latitude. Les cartes modernes la mettent plus au nord de 3^d et demi; mais cette différence n'empêche pas de reconnoître dans Οζήνη l'*Odjen* actuelle.

Dans le géographe Grec, c'est la capitale (ville royale) de *Tiastan*, Ὀζήνη βασίλειον Τιαστάνου; dans le latin, *regia Tiascani*.
Tieffenthal. lib. cit. p. 356. Ce dernier mot est le nom du premier roi connu de ce canton, *Dhanandji*; le deuxième, *Dietschandar*.

Voici ce que le P. Tieffenthaler dit de cette place célèbre dans l'Inde : « *Oudjen* ou *Ougein*, capitale de *Malva*, est une très- » grande ville, extrêmement peuplée et remplie de maisons,
Id. pag. 346-347. trad. allemande, 1785, p. 425-427. » située dans une vaste plaine, entourée de murailles basses qui à » l'est s'appuient sur des collines, munie de tours. Les maisons et » les rues qui touchent aux murs des faubourgs, sont fort vilaines. » L'intérieur (de la ville) se présente plus avantageusement; car » les maisons qui bordent la place principale, sont hautes et so- » lides; les boutiques remplies de marchandises. Il y avoit » plusieurs mosquées dans cette ville; mais les Marates les ont » changées en pagodes consacrées à leurs dieux, dont un entre

(t) Μετὰ δὲ τὴν Βαράκην εὐθύς ἐστιν ὁ Βαρυγαζῶν κόλπος, καὶ ἡ πρὸς τῆς Ἀραβικῆς χώρας τῆς Μαμβάρου βασιλείας ἀρχὴ, καὶ τῆς ὅλης Ἰνδικῆς οὖσα. *Id. p. 24.*

» autres

» autres est nommé *Angpat (v).* On en compte quatre-vingt-
» quatre; elles sont construites en forme de pyramide et voûtées.

» Il y a peu de portes extérieures par lesquelles on entre dans
» la ville : mais, dans l'intérieur, il y en a plusieurs ; car à tous
» les principaux carrefours se trouve une porte.

» L'hôtellerie publique est portée par un triple rang de co-
» lonnes ; mais actuellement elle dépérit, et a de laides crevasses.

» La place du marché est vaste, ornée, sur tous les côtés, de
» maisons belles et solides.

» Cette ville présente à ceux qui la voient de loin l'aspect
» d'une forêt ; car, devant presque chaque maison, est planté un
» arbre pour lui donner l'ombre si nécessaire contre la grande
» chaleur qui brûle cette contrée.

» Deux très-grands réservoirs se trouvent dans l'enceinte même
» de la ville : l'un, près du marché aux bœufs ; l'autre, appelé
» *Harsathi (x),* au sud-ouest, est agréable à la vue, fréquenté
» par les oiseaux aquatiques, et forme divers golfes.

» Pas loin de là est un faubourg, bâti par *Djésing,* roi de
» *Djépour*, gouverneur ci-devant de cette province. On y voit
» un observatoire astronomique et des instrumens fabriqués de
» moellon *[è cemento];* savoir, deux cadrans équinoxiaux, su-
» périeur et inférieur; un axe (parallèle à celui) du monde est
» élevé selon la hauteur du pôle à cet endroit, et posé sur une
» méridienne, à laquelle correspond des deux côtés un quart de
» cercle géométrique, avec un gnomon fait en plâtre ; mais la
» méridienne est taillée dans la pierre.

» Au midi coule la petite rivière de *Sépra (y),* contenue entre
» des bords élevés, dans laquelle les Indiens se lavent, s'imagi-
» nant d'effacer les souillures de leurs crimes. Elle abonde en
» poissons, qu'on ne pêche cependant point, par crainte des
» Brahmes qui croient défendu de tuer des animaux.

» Non loin d'*Oudjen* est un endroit agréable appelé *Calliada*,
» situé sur le *Sépra,* résidence des rois de *Malva.*

(v) Chef l'œil; de *pat,* chef, et *ang,* œil, en indoustan, c'est-à-dire, *chef prudent, vigilant.*

(x) Har sathi, c'est-à-dire, *avec [sathi] toute chose [har] : source d'abondance,* en indoustan.

(y) Cette rivière se réunit au *Nerbeda,* à 18 lieues sud-ouest d'*Oudjen.*

» La latitude géographique de cette capitale, observée le 6 » mars 1750, s'est trouvée de $23^{d}\ 12'$. La longitude sera in- » diquée ailleurs. »

J'ai cru devoir m'arrêter quelque temps à cette ville, siége des rois de l'Inde il y a dix-huit cents ans, &c.; d'où tout ce qui étoit commode, utile pour la vie, ou propre au commerce d'Europe, étoit, selon Arrien, porté à *Barygaza;* ville qui conserve encore son ancien lustre, dont les rajahs ont du goût pour les arts, les sciences; mais qui est sur-tout célèbre comme capitale du pays où ont pris naissance les *rajahs* de *Schitor,* ancêtres de SÉVAGI, fondateur de l'empire Marate, en 1655-1682.

Ferishta's the histor. of Dekkan, tr. by Scott (1794.) tom. I, part. III, pag. 3, 4-54.

Rien de plus intéressant que ce que dit l'auteur du Périple, des marchandises que l'on porte d'Europe dans cette partie de l'Inde, de celles que l'on en rapporte; du gain sur les monnoies d'or et d'argent qu'on y envoie; des présens faits au roi, en forme de tribut (pour obtenir la liberté du commerce); du temps de l'année (juillet) où l'on part d'Égypte pour cette navigation.

Peripl. p. 28-29.

Arrien, dans ses *Indiques,* fait connoître exactement, du temps même d'Alexandre, les vents qui, soufflant tout l'été à la côte Malabare et dans le golfe du *Sind,* de la mer à la terre, empêchent la navigation. Ces vents cessent à la fin du mois d'août; et c'est actuellement la fin de la mauvaise mousson dans ces parages.

Pag. 550.

Les bois qu'on transporte de *Barygaza* aux ports de Perse, ont les mêmes noms qu'à présent *(z)*: c'est le *sandal* (ξύλων σαγαλίνων), bois jaune odoriférant; le *tek* (δοκῶν), bois jaunâtre, de meuble et de construction; le *sissem* (σησαμίνων), bois brun-noir, de meuble et d'ornement.

Ce morceau mériteroit un développement qui, dans ce moment, m'éloigneroit trop de mon sujet. Je me contente de dire qu'on croit lire une relation exacte et précise de ce qui se passe

(z) Ἀπὸ μὲν Βαρυγάζων εἰς ἀμφότερα ταῦτα τῆς Περσίδος ἐμπόρια, πλοῖα μεγάλα χαλκοῦ καὶ ξύλων σαγαλίνων καὶ δοκῶν καὶ κεράτων καὶ φαλάγγων σησαμίνων καὶ ἐβενίνων. *Peripl.* pag. 20.

Ex Barygazis quidem in utrumque hoc Persidis emporium (Apologou et Omana), navigatur cum magnis navibus onustis ære, lignis SAGALINIS, trabibus, cornu, phalangis SESAMINIS et ebeninis. Le traducteur (*Stuckius*) a laissé les noms du *sandal* et du *sissem;* mais ne connoissant pas le *TEK*, et trouvant que le mot δοκῶν, signifioit en grec *poutres, grosses solives,* il a mis dans le latin *trabibus,* au lieu de *dokinis (lignis).*

actuellement dans le commerce de l'Europe à *Surate*, au *Guzarate;* dans celui de *Surate* à *Bassora*, à *Moka*.

(a) « Après *Barygaza*, dit le Périple, le continent voisin s'étend » aussitôt du nord au midi. »

C'est la direction de la presqu'île de l'Inde.

« De là cette contrée est appelée Δαχιναβάδης; car le midi, » dans leur langue, est appelé δάχανος. »

Dachinabad est composé de deux mots: l'un du pays, le télongou ou talinga, dans lequel *dakschinam* signifie le midi; *dakschna*, qui est du côté du sud; *dakkou*, le côté du sud: le second mot est persan, *abad*, et signifie, comme je l'ai déjà dit, *abondant*, *peuplé*, *fertilisé;* c'est-à-dire, le *midi rendu fertile*, *pays du midi*. C'est l'usage depuis long-temps, dans l'Inde, de terminer les noms de lieu par ce mot étranger au pays: mais il est étonnant de le voir paroître il y a seize cents ans. En télongou, *pati* signifie *seigneur*, *prince:* en supposant que la terminaison *abad* ou *bad* vienne de ce mot, *dachinabad* signifieroit *principauté du midi;* autrement, *dachinapadan*, *chemin du midi*.

Au reste, il est très-vrai que le *Dékan* commence au sud de *Barotsch*. Il se prolonge à l'est jusqu'à l'extrémité de la côte de *Coromandel*, ou plutôt d'*Orixa*, et descend au midi jusqu'au 14.e degré.

La description que l'auteur du Périple fait de la partie supérieure du *Dékan;* pays désert, montagneux, bêtes féroces de toute espèce, léopards, tigres, éléphans, dragons (couleuvres) d'une grandeur extraordinaire, des κροκόττας, (les chiens marrons, qui, selon Pline, imitent, en criant, la voix d'un homme qui se plaint), beaucoup d'espèces de singes, une multitude de nations très-nombreuses qui s'étendent jusqu'au Gange: cette description est celle de *Balaghat*, *Baglane*, des provinces d'*Aurengabad*, *Schikakol*, du *Bérar*, &c. qui s'étend à l'est aux bouches du Gange, à *Catek*, *Balassor*.

Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 21, 30, pag. 448, 456.

Je ne m'arrêterai pas au reste de la description, qui regarde la presqu'île de l'Inde: il me suffit de remarquer, en général, la

(a) Μετὰ δὲ Βαρύγαζαν εὐθέως ἡ συναφὴς ἤπειρος ἐκ τοῦ βορέου εἰς τὸν νότον παρεκτείνει· διὸ καὶ Δαχιναβάδης καλεῖται ἡ χώρα· δάχανος γὰρ καλεῖται ὁ νότος τῇ αὐτῶν γλώσσῃ. *Ibid.*, pag. 29.

Pag. 29-30. justesse des distances. Le Périple compte 7,000 stades de *Barygaza* à *Limyrique;* davantage par mer : 7,000 stades font près de 177 lieues, qui tombent sur la carte au milieu de la presqu'île, aux environs de *Carvar, Mirjau*, entre *Goa* et *Onor.* C'est où j'ai placé la *Tropina* de Pline, et *Muziris*, que le Périple nous représente comme très-fréquentée des Grecs, située dans ce parage près d'un fleuve.

Tous les objets de commerce, à ces hauteurs, sont encore ceux de cette côte.

Pag. 33. Le même ouvrage indique plus bas le mont *Éli*, sous le nom d'Ἐλαβακαρὴ, appelé Πυῤῥὸν ὄρος (c'est *Biroumalei*, montagne située à l'est-nord-est), qui a, au midi, le pays où se pêchent les perles.

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 128.

Il nomme la contrée de *Komar* [Κομάρ] *(b)*, connue par cette pêche.

Ribeyr. Hist. de Ceyl. tr. fr. pag. 101. *Komar* est le cap *Camorin*, auquel aboutit, à l'est, la *côte de la Pêcherie* près de l'île *Manar*, autrefois célèbre par ses perles.

Les pélerinages d'hommes et de femmes qui alloient se laver, se purifier à cet endroit *(c)*, voulant être saints et passer le reste de leur vie dans le veuvage ; ces pélerinages ont encore lieu à *Ramanancor*, où est la fameuse pagode de *Ramesouram*, vis-à-vis *Manar*, sur une petite île, à la pointe du passage, entre *Ceylan* et la *côte de la Pêcherie.*

Du temps de l'auteur du Périple, on disoit que le dieu (τὸν Θεὸν) du pays avoit coutume, dans un certain temps (κατὰ τίνα χρόνον), de s'y laver tous les mois.

Relation dern. de Maduré de Tangeor, et autres lieux voisins du Malabar, tr. fr. (1663), pag. 260. « Maintenant, dit en 1660 le P. *de Magistris*, missionnaire

(b) Ce mot peut venir de *Komara* (ou *Koumara*), qui est, dans la mythologie Indoue, fils de *Parbati*, femme d'*Isvara.* *(Mœurs des Bram.* p. 175.*)* En samskrétam, *Koumari* signifie *enfant.* Ou bien, par analogie, *Komara*, pointe, tête de la presqu'île de l'Inde, sera formé de *kam*, *tête*, en malabar, et de *ar*, *aran*, *Schiven*, c'est-à-dire, *tête de Schiven (Isvara).* La pagode de *Ramesouram*, à *Ramanancor*, est dédiée à ce Dieu *(Isvara).* *Mœurs des Bramin.* pag. 167.

(c) Ἐν ᾧ τόπῳ (Κομὰρ) φρούριόν ἐστιν, καὶ λιμήν· εἰς ὃν οἱ βουλόμενοι τὸν μέλλοντα αὐτοῖς χρόνον ἱεροὶ γενέσθαι, χῆροι μένουσι αὐτοῦ, ἐκεῖ ἐρχόμενοι ἀπολούονται. Τὸ δὲ αὐτὸ καὶ γυναῖκες· ἱστορεῖται γὰρ τὴν θεὸν ἐκεῖ ἐπὶ μῆνας κατά τινα χρόνον ἐκεῖ ἀπολελοῦσθαι. *Peripl.* pag. 33. = *Mœurs des Bramin.* p. 167-270. = *Lettr. édifiantes*, t. XV (1722), p. 36-55-56.

« *Komar* et *Asween* sont réputés les » deux productions du soleil, et médecins des dieux. » *Bagv. geeta (1785)*, not. p. 152, n. 94.

» Jésuite du Tanjaour et du Maduré, ils tiennent par tradition » qu'un de leurs dieux, nommé *Pervinal*, s'y est baigné autrefois. » De là est venu le mensonge que les prêtres des idoles publient, » qu'en ce bain on gagne de grandes faveurs pour l'abolition » non-seulement des péchés de la vie passée, mais aussi de tous » ceux qu'on fera jamais à l'avenir. »

Ils croient que l'eau de la mer, qui est pure le premier jour de chaque mois et dans certaines conjonctions d'étoiles, l'est toujours à *Ramanancor*, et peut purifier des péchés. Une opinion mythologique conservée si long-temps avec les pratiques qui l'accompagnent, mérite d'être remarquée. *Mœurs d. Bram. p. 167, 269-270.*

A la côte de *Coromandel*, l'écrivain Grec spécifie Μασαλία, où l'on fabrique beaucoup de mouchoirs, toiles, σινδόνες : c'est *Masulipatam*. *Peripl. p. 35.*

Le mot σάγγαρα, est le nom des embarcations d'une moindre grandeur, faites d'un seul arbre (ἐκ μονοξύλων πλόιον), en usage au bas de la presqu'île : ce sont des troncs d'arbre creusés, comme les *sangris* qu'on emploie près de *Masulipatam*. *Sagar*, en persan et en arabe, signifie *petit*. *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 99.*

Les κολανδιόφωντα τὰ μέγιστα, grands bâtimens dans lesquels on va à l'île d'Or et au Gange, tirent leur nom du mot *kaland*, qui en persan signifie *grand*, et de *panthaha*, chemin, en samskrétam ; vaisseaux pour les *grandes routes*.

« *(d)* Après les contrées, les nations qui sont au-delà de *Masalia*, vers le nord, en naviguant à l'est, la mer à droite, les autres » parages mentionnés restant à gauche, on rencontre le *Gange* » et la (presqu'île) d'Or, Χρυσῆ, laquelle, après ce fleuve, termine le continent à l'est. Autour (aux environs, près) de cette » (presqu'île) est le *Gange*, le plus grand fleuve de l'Inde, qui » croît et décroît comme le *Nil*. Sur ce fleuve est une ville de » commerce (ἐμπόριον) du même nom, par laquelle on a le

(d) Μετὰ δὲ ταῦτα, εἰς τὴν ἀνατολὴν καὶ ὠκεανὸν ἐν δεξιοῖς ἐχόντων, εὐώνυμα δὲ τὰ λοιπὰ μέρη ἔξωθεν παραπλεόντων, ὁ Γάγγης ἀπαντᾷ καὶ ἡ περὶ αὐτὸν ἐσχάτη τῆς ἀνατολῆς ἤπειρος ἡ χρυσῆ· ποταμὸς δέ ἐστιν περὶ αὐτὴν ὁ Γάγγης λεγόμενος, καὶ αὐτὸς μέγιστος τῶν κατὰ τὴν Ἰνδικήν, ἀπόβασιν τε καὶ ἀνάβασιν τὴν αὐτὴν ἔχων τῷ Νείλῳ· καθ' ὃν καὶ ἐμπόριον ἐστιν ὁμώνυμον τῷ ποταμῷ ὁ Γάγγης, δι' οὗ φέρεται τό τε μαλάβαθρον, καὶ ἡ Γαγγιτικὴ νάρδος, καὶ πινικὸν, καὶ σινδόνες αἱ διαφορώταται, αἱ Γαγγιτικαὶ λεγόμεναι· λέγεται δὲ καὶ χρυσωρυχεῖα περὶ τοὺς τόπους εἶναι, νόμισμά τε χρυσοῦ, ὁ λεγόμενος κάλτις. *Peripl.* p. 35-36.

» *malabathrum*, le *nard* du Gange, les perles, et des toiles de la » première qualité appelées *Gangétiques*. On dit aussi qu'il y a dans » ces lieux des mines d'or, et une monnoie d'or appelée *kaltis*. »

Geograph. lib. VII, cap. 1, pag. 424.

On verra plus bas Ptolémée faire mention de *Ganga*, capitale de la nation des *Gangarides*, placée vers les bouches du Gange. C'est *Satgang*, ancienne ville de commerce près d'*Hougli*, dont il ne reste plus qu'un foible village. J'en parlerai plus au long à l'article de Ptolémée.

Ci-dev. p. 559.

J'ai dit ci-devant un mot du *nard* Gangétique.

Si l'on en croit les voyageurs modernes, il n'y a pas de perles dans le Gange. Ainsi, supposé que le mot πινικον désigne ici des perles pêchées dans le fleuve, il faut dire que cette multitude d'îles qui remplissent le *Delta*, et le limon charié par ce fleuve, auront détruit, engravé les huîtres à perles qui s'attachent au roc; ou bien il est question des perles du golfe Gangétique, qu'on a étendu jusqu'au cap Camorin.

Valentin. Histor. simplic. reformat. p. 143.

Les opinions des naturalistes varient sur le *malabathrum*. Je ne rapporterai que le sentiment de Valentin, selon lequel le *malabathrum* ou *feuille Indienne* est celle du canellier de la côte Malabare, médicinale, odoriférante, d'un goût aromatique, et qui entre dans la composition de la *thériaque*. Le mot *malabathrum* prouve cette origine : c'est une altération de *Tamala patra*, c'est-à-dire, *feuille Tamoule*; de *Tamala*, *Tamoul*, *Malabar*, et *patra*, *patram*, *feuille*, en samskrétam; ou bien, *malei patram*, (*feuille de Malabar*).

Les toiles Gangétiques superfines du Périple sont les mousselines du Bengale.

Linschot, Voyag. pag. 30.

Ci-dev. p. 560.

La *Chersonèse d'Or*, qui, après le Gange, termine le continent à l'est, est la presqu'île de *Malac*, connue de tout temps par ses mines d'or, et par celui qu'on y tire du Japon. Les mines d'or attribuées au Bengale, seront les rameaux d'or que roulent les ruisseaux d'*Ascham*, &c.; la monnoie d'or nommée *kaltis*, répondra au mot samskrétam *karouto*, a été fait, venant de *karanam*, faire.

Zend av. t. I, 1.re part. pag. 503.

Dans le Bengale, les *roupies*, monnoies d'or et d'argent, indépendamment de leur nom particulier de *roupies*, en ont un qui tient au monnoyage : on appelle *roupie siccah*, c'est-à-dire,

roupie du coin (en arabe, persan, turc), celle qui a été frappée dans l'année; elle a toute sa valeur, et perd, dans le commerce, un, deux, jusqu'à cinq, &c. pour cent, à mesure qu'elle s'éloigne de l'année du règne marqué dessus.

§. III.

Le *Périple* de Marcianus Heracleota suit naturellement celui qui est attribué à Arrien. Dodwell place cet auteur vers le troisième siècle de l'ère Chrétienne (220 de Jésus-Christ), et regarde son Périple comme fait sur ce qu'il a trouvé de meilleur dans les écrivains qui l'ont précédé. *Geogr. minor. tom. I, Dissert. pag. 157*

Marcien, donnant l'étendue de la terre habitable, de l'est à l'ouest, c'est-à-dire, des bouches du *Gange* au *promontoire Sacré,* pointe du Portugal en Europe, appelle *(e)* le *Gange* le fleuve le plus oriental de l'Inde; et le golfe Gangétique, le premier des plus grands golfes : il entend aussi, par ce golfe, la mer même de l'Inde, entre les deux presqu'îles, puisqu'il le met au premier rang avant les golfes Persique, Arabique, de Chine, &c.

Plus bas *(f)* paroît l'étendue de l'Inde maritime, en-deçà du Gange, depuis la bouche la plus occidentale de l'*Indus,* la première, appelée Σάγαπα, jusqu'à la plus orientale du Gange, nommée Ἀντιβολή; ou plutôt, depuis le port de Ναυςάθμος, situé dans le golfe de Κάνθει (du *Sind*), jusqu'à la cinquième bouche du Gange : cette étendue est de 35,695 stades.

Le mot *sagapa* peut signifier, *là est le lieu* (de repos, où l'on s'arrête au bas de l'*Indus*); en persan, *djagaba.* On se rappelle ce que j'ai dit, dans l'article I.er, du *Naddi, Karé reko.* *Ci-dev. p. 521.*

Les 35,695 stades, mesure de l'Inde par mer, τῆς παραλίας τῆς ἐντὸς Γάγγου ποταμοῦ Ἰνδικῆς, donnent un peu plus de 902 lieues. Maintenant, prenant le long des côtes, de la bouche du *Gange*, nommée *Antibolè*, c'est-à-dire, la bouche opposée à la première, laquelle est la cinquième, la dernière à l'est; prenant de cette bouche, ou de *Schatigan,* au golfe du *Sind,* en faisant *Peripl. p. 32. Ib. p. 27, 32.*

(e) Γάγγου ποταμοῦ..... τῶν ἐν Ἰνδοῖς ἀνατολικωτάτου ποταμοῦ..... τῶν δὲ μεγίστων κόλπων πρῶτος μὲν ἐστὶν ὁ Γαγγητικὸς, δεύτερος δὲ ὁ Περσικὸς. *Marc. Peripl.* p. 8.

(f) Οἱ δὲ σύμπαντες ἀπὸ τοῦ Ναυςάθμου λιμένος ἕως τοῦ πέμπτου στόματος τοῦ Γάγγου ποταμοῦ σάδιοι γ ε χ η ε (*Ib.* pag. 28-32-25). Τοῦ Ναυςάθμου λιμένος, τοῦ ἐν τῷ Κάνθει κόλπῳ. P. 27

le tour de la presqu'île, on parcourt un espace d'environ 37^d un tiers, ou 935 lieues.

Dans l'endroit qui traite spécialement de l'Inde en-deçà du *Gange*, c'est-à-dire, terminé à l'est par ce fleuve, par le golfe *Gangétique*, l'auteur fait connoître le promontoire Κώρυ, *Cory (g)*, le même qui est opposé à la pointe septentrionale de l'île *Taprobane*, et donne 1,725 (α͵ψκε) stades, comme mesure de cette portion de l'Inde, depuis ce promontoire jusqu'à Ναυστάθμος, port situé dans le golfe du *Sind* (Κάνθει). L'erreur est visible; elle se trouve aussi dans la traduction: mais, comme les nombres sont en chiffres, et que par conséquent elle a pu se glisser plus facilement, j'ajoute un cinquième chiffre entre le κ et l'ε, le γ ou *gamma;* et je lis 17,295, au lieu de 1,725. Ce nombre fait plus de 437 lieues; et la carte en présente 450, du point, à l'est du cap *Camorin*, où l'on suppose le promontoire *Cory*, opposé à la pointe septentrionale de l'île de Ceylan, au golfe du *Sind* [le *Kanthei*].

Marcien donne d'une manière précise la position de la pointe septentrionale de *Taprobane*, opposée au promontoire Κώρυ. Elle est éloignée de la ligne équinoxiale, comme (allant) vers le nord;
Peripl. p. 26. de 6,350 stades, ἀπέχει . . . ἀπὸ δὲ μεσημβρίας καὶ ἰσημερίας ὡς πρὸς ἄρκτους στάδια ϛτν′: 6,350 stades font à-peu-près 160 lieues, ou 6^d près d'un demi; ce qui tombe aux environs

(g) *Lib. cit. p. 25, 26, 27, 28.* Il y a apparence que *Cory* est le même mot que *Coly*. L'*r* et l'*l* se confondent dans la prononciation, chez les Indiens, à l'oreille d'un étranger: et c'est peut-être le mot samskrétam *koulya, canal, rigole*, qui aura donné le nom à toute la côte entre *Ceylan* et la terre, jusqu'au cap *Camorin;* ou bien le mot *koil, temple*, en malabar. Le trait mythologique relatif à *Komar*, rapporté dans le Périple d'Arrien (ci-devant p. 588.), porte à croire qu'il y avoit à cet endroit un temple, comme à *Ramanancoil*, que M. d'Anville croit, pour cette raison, être le promontoire Κώρυ.

Mais le premier sens que j'ai donné au mot *Coly*, paroît confirmé par Ptolémée, qui, dans l'*Inde au-delà du Gange*, à la presqu'île d'Or, Χρυσῆ, place, (*gr.* pag. 430, *lat.* pag. 170) le Μαλαιοῦ Κώλων ἄκρον, c'est-à-dire, le *promontoire Koron du Malais*, par 160^d de longit. 20^d de lat. sud (dans le latin, 2^d 40′, au lieu de 20^d); et Κωλιπόλις, *la ville de Koli*, par 164^d 3′ (*lat.* 20′) de longitude; sous l'équateur, ἰσημερινός. La pointe de la presqu'île de *Malac* n'est qu'à un degré environ nord, et le nom de *Koli, canal*, convient aussi bien à ce détroit qu'à celui de *Manar*. L'île de Sumatra, qui le forme au midi, est la Μενουθιάδος νῆσος de Ptolémée (*gr.* pag. 429), la Μενουθιάδος νῆσος de Marcien (*Peripl.* pag. 28), le long de laquelle s'étend jusqu'au Μέγαλος κόλπος (le golfe de Siam, de la Chine), la mer qui termine, au midi, l'Inde au-delà du Gange.

de

de la pointe de *Colombo*, et ne permet pas d'éloigner beaucoup le promontoire Κῶρυ du cap *Camorin*. Dans Ptolémée, cette même pointe nord, est par 126^{d} de longitude, $12^{d}\ 30'$ de latitude; réduisant la latitude sur le pied de celle de *Comaria*, c'est-à-dire, ôtant 5^{d} et demi, la pointe nord de la *Taprobane* sera à 7^{d}; et c'est la latitude de *Colombo*.

Geograph. gr. p. 440, lat. p. 173

Les voyageurs ont donné plusieurs explications des différens noms que *Ceylan* a portés chez les anciens, selon les temps. Voici ce que, suivant l'analogie des langues, et l'histoire du pays, ces noms me paroissent signifier.

Σαλικὴ, nom sous lequel *Ceylan* paroît du temps de Marcien, sera composé de celui de *Si (ta)*, femme de *Rama*, conquérant de cette île, et de *Lanka* [*Lankei*, en malabar], nom qu'elle porte chez les Indiens.

Peripl. p. 26, Mœurs des Bramin. pag. 165-167.

On trouve dans la province d'*Agra*, la ville de *Sitharassoi*, où résidoit la même *Sitha*, femme de *Rama*, et qui lui a donné son nom.

Tieffenthal lib. cit. p. 195

Le mot *lanka* vient de *lakou*, saut, en malabar; *langhanam*, en samskrétam, *saut qu'on fait pour aller d'un lieu dans un autre, traverser, passer.* Ce nom désigne le bras de mer qui sépare l'île du continent.

La réunion des deux mots *si (ta)* et *lanka*, aura donc pu former celui de *Ceylan*, prononcé par les Orientaux *Seran*; *Serandiv* : dès le VI.e siècle, *Selediv*, dans *Cosmas Indopleustès* (Σιελεδίβα) [la *Taprobane*] ; de même, *Serindiv*, dans Ammian Marcellin *(h)*, c'est-à-dire, l'*île de Seran (Ceylan)*.

Thévenot, Relat. de divers Voyag. tom. I. (1696), p. 5 Collect. nov. vet. script. Græc. (1706), t. II, Cosm. &c. l. II, pag. 336.

Isaac Vossius a raison de traduire l'ancien nom, πάλαι σιμούνδου de Marcien, ou simplement σιμούνδου, par l'*île des Siamois*; mais il se trompe dans l'étymologie. *Polou* signifie *île*, en *malais*; en malabar (et non en persan, comme il le dit), c'est *div*. Saumaise prouve très-bien, par la comparaison des anciens auteurs, qui parlent de cette île, qu'il faut lire dans Ptolémée *palai simandou*, et non simplement *simandou*. *Palai simandou* signifie, en malabar, l'*île conquise, détruite par les Siamois*, ou les peuples de la presqu'île de *Malac*; *div palisscha* (ou *pal*) *simoun*; et

In Pompon. Melam observ. p. 569, 571.

Peripl. p. 26.

In Solin. pag. 781. Hill. in Perieget. pag. 237.

(h) Nationibus Indicis...... abusque divis et serindivis. Ammian. Marcellin. *(1636) lib.* XXII, *pag. 211.*

La Loubere, Voyag. de Siam tom. I, pag 15. Jarric. lib. cit. tom. I, p. 391.

l'histoire du pays porte que *Ceylan* a été soumise par les Siamois, qui lui ont donné leur religion.

Le Périple du golfe du *Gange*, dans les imprimés de Marcien, commence par une lacune. L'endroit qui manque, expliquoit sans doute ce qu'étoit l'Ἀφετηρίον, suivi de ce très-grand golfe *(i)*, « au fond duquel le fleuve Gange se jette (dans la mer) par » cinq embouchures, étant, comme nous l'avons dit (c'est l'au- » teur qui parle), la limite de l'Inde, en deçà et au-delà du » fleuve Gange.

» La longueur de l'Inde, en deçà du fleuve Gange, la plus » étendue, comprend, de la cinquième bouche du fleuve Gange » appelée Ἀντιβολὴ, jusqu'au port de *Naustathmos*, qui est dans » le golfe *Kanthei*, 18,290 stades. »

Cette longueur de l'Inde rentre dans les 19,000 stades de Strabon.

« La largeur, ajoute le Périple, prise du promontoire appelé » Ἀφετηρίον, jusqu'aux sources du fleuve Gange, est de 13,000 » stades. »

Ibid. not. 1.

1.° L'éditeur entend par Ἀφετηρίον une espèce de port d'où les vaisseaux partent; et que, de celui-ci, on alloit à l'*île d'Or*: l'explication est juste; l'auteur du Périple, parlant des provinces, villes, fleuves, promontoires, &c. que l'Inde comprend, fait mention d'un Ἀφετηρίον renommé, et la description procède toujours de l'ouest à l'est : *Périple de l'Inde, en deçà du Gange; périple de l'île Taprobane (Ceylan); périple du golfe du Gange; périple de l'Inde, au-delà du Gange; périple du pays des Sines.*

2.° Cet Ἀφετηρίον doit être peu éloigné des bouches du Gange, à l'ouest, puisqu'il est dans l'Inde en deçà du Gange, et qu'il sert de terme à la longueur de cette Inde, c'est-à-dire, à la distance du sud au nord. Cette distance est ici de 13,000 stades; mais ce n'est pas celle de Strabon et d'Arrien : ces deux écrivains

(i) ..... Ἀπὸ τοῦ Ἀφετηρίου τόπου ἐκδέχεται ὁ Γαγγητικὸς καλούμενος κόλπος μέγιστος ὢν σφόδρα, οὗ κατὰ τὸν μυχὸν ὁ Γάγγης ἐξίησι ποταμὸς, πέντε στόμασι τὴν ἐκβολὴν ποιούμενος, ὃν ἔφαμεν ὅριον εἶναι τῆς ἐντὸς Γάγγου Ἰνδικῆς καὶ τῆς ἐκτός· ἔστι δὲ τῆς ἐντὸς Γάγγου ποταμοῦ Ἰνδικῆς τὸ μὲν μῆκος ἡ μακροτάτη τυγχάνει ἀπὸ τοῦ πέμπτου στόματος τοῦ Γάγγου ποταμοῦ λεγομένου Ἀντιβολὴ ἕως τοῦ Ναυσταθμοῦ λιμένος, τοῦ ἐν τῷ Κάνθει κόλπῳ στάδιοι αʹ η σ ϙʹ. τὸ δὲ πλάτος ἀπὸ τοῦ ἀκρωτηρίου, τοῦ καλουμένου Ἀφετηρίου, ἕως τῶν πηγῶν τοῦ Γάγγου ποταμοῦ στάδιοι αʹ γʹ. *Marc. Peripl.* p. 27.

parlent de l'Inde en général; et l'extrémité méridionale, chez eux, à l'ouest, est par 24^{d} aux bouches de l'*Indus;* à l'est, elle descend plus bas, de 3,000 stades, au sud-est : ce qui tombe à *Mahon,* sous *Schatigan,* par 22^{d}. Dans Marcien, les 13,000 stades sont l'étendue prise seulement depuis les sources du *Gange*, moins élevées que la limite septentrionale de l'Inde, en général, descendant l'espace de 13,000 stades (ou 328 lieues et demie), jusqu'à la mer. Ces 328 lieues mesurées à-peu-près en diagonale, du nord au sud-est, depuis la *montagne de la Vache,* tombent environ à la *pointe des Palmiers,* promontoire sud de la rade de *Balassor.*

C'est proprement là que commence le golfe du Gange : ce parage étoit très-propre à servir de rendez-vous aux vaisseaux. C'est encore la rade du bas du Gange. *D'Après, Routier, pag. 89.*

(k) « De l'Αφετηείον, dit l'auteur, jusqu'à la cinquième bouche » appelée Ἀντιϐολὴ, le périple de cette partie du golfe du Gange » est en tout de 5,660 stades. »

5,660 stades font environ 143 lieues. La carte de M. d'Anville donne 92 lieues, de la *pointe des Palmiers,* en ligne directe, à *Schatigan*, situé à l'est, sur le bord qui répond à la bouche Ἀντιϐολὴ. Dans la carte générale de l'Inde, par M. Rennell, qui a employé de nouvelles observations de marins, la distance est de 116 lieues; 118 à 119 du fond de la rade de *Balassor*. Mais, dans Marcien, c'est un périple, c'est-à-dire, une navigation autour, le long du golfe, qui alors, les terres n'étant pas prolongées si bas, pouvoit avoir plus de profondeur : la route, en conséquence, aura aisément pris 20 à 25 lieues de plus ; en tout, 140 à 153 lieues. La carte du P. Tieffenthaler donne environ 150 lieues, de *Schatigan* à la pointe plus bas qu'*Ingéli.*

§. IV.

Disons un mot de Denys Périégète, dont *(i)* Gérard Vossius rapporte l'époque à l'empire d'Auguste; Eustathe, à celui de Néron; Saumaise, après Domitien; Scaliger, au règne de Sévère;

Vossius, de hist. græc. (1651), lib. II, p. 172. Scaliger, in Euseb. Animadver. (1658) ad ann. 2215, pag. 228. Salm. in Solin. pag. 292. Dodwell, Dissert. pag. 28-29.

(k) Οἱ πάντες ἀπὸ τοῦ Ἀφετηρίου μέχρι τοῦ πέμπτου στόματος τοῦ καλουμένου Ἀντιϐολὴ τοῦ περίπλου τοῦ μέρους τοῦ Γαγγητικοῦ κόλπου στάδιοι ε, χ ξ. *Marc. Peripl.* p. 27.

Dodwell, à celui d'Héliogabale, l'an 221, 222 de Jésus-Christ.

Den. Periget. (1697), vers. 626, pag. 57, v. 1143, 1147, 1159. Hill. (1679), comment. 379. Ed. 1697, pag. 57, 226, 288.

Cet écrivain place le Gange à l'extrémité orientale de l'Inde et de l'Asie, roulant son eau pure, Nysséenne, par (entre) des rives larges et étendues,

. . . . ἔνθα τε Γάγγης
λευκὸν ὕδωρ Νυσαῖον ἐπὶ πλαταμῶνα κυλίνδει,

C'est-à-dire, selon un ancien scholiaste Grec, son eau qui descend de Nyssée, τὸ ἀπὸ Νύσης κατερχόμενον. Dans Eustathe, il est question de la *Nyssée* de l'Inde; chez Priscien,

Priscian. Perieges. vers. 619. Ibid. pag. 28.

. . . . *Nyssæos irrigat agros.*

Bénigne Saumaise, père du savant de ce nom, rendoit ainsi, en 1597, le vers de Denys Périégète:

(l) Où le Gange à travers les plaines émaillées
De Nysa, va roulant ses ondes emperlées.

On sait ce que généralement les anciens ont dit de l'étendue du lit du Gange. Le nom de *Nyssée*, donné à son eau, ou à une des contrées qu'il arrose, vient de celui de Bacchus, conquérant fabuleux de l'Inde *(m)*.

(l) Denys Alexand. *De la situat. du monde, pag. 22, verso; nouvell. trad. (1597), dédiée au roi très-chrétien (Henri IV)*, avec le portrait de ce prince, âgé de quarante-quatre ans, gravé en bois parfaitement. Le caractère de bonté, de *bonhomie*, exprimé par ses traits, nous rappelle son petit-fils (LOUIS XVI), tombé, en 1793, sous la hache révolutionnaire.

(m) Plusieurs traits rapprochent ce personnage de l'*incarnation* de *Vischnou (Beschn, Bacchus)*, dans les livres samskrétams*)*, sous le nom de *Rama (Mœurs des Bramin. p. 161-167)*, fils de *Desseratha* et de *Kaasalja*, qui a précédé celle de ce dieu en *Kreschnou*. Dans Diodore de Sicile *(Bibliothec. l. II, p. 151-152)*, les Indiens, habitans des montagnes, attribuent à Bacchus, roi de l'Inde entière, la culture des terres, la construction de plusieurs grandes villes, l'établissement du culte divin; et l'ancien nom de *Bénarès*, ville située sur le Gange, si célèbre chez les Indiens, est *Baranassi*, la *grande Nassi* (Tieffenthal. *lib. cit. p. 228*).

Les plus anciennes villes de l'Inde, depuis les pagodes de *Kénéri*, par 19d 10', jusqu'au *Kaschmire*, par 33 et 34d, sont remplies des monumens de *Rama*; et le mont Méros (Μηρὸς), dont les eaux claires et l'air pur guérirent l'armée de Bacchus d'une maladie pestilentielle, λοιμικὴ νόσῳ, n'est que le *Maki*, les montagnes de l'Inde, d'où coulent la plupart des fleuves qui arrosent cette vaste contrée. Ce mot, qui signifie *cuisse* en grec, avoit donné lieu, comme le remarque Diodore, à la fable, que Bacchus avoit été nourri dans la cuisse (de Jupiter), τετράφθαι τὸν Διόνυσον ἐν μηρῷ. Chez les Grecs, Bacchus est en quelque sorte tiré du feu qui avoit consumé sa mère Sémélé. Chez les Indiens, le germe qui donne naissance à *Rama*, sort du feu *Homam*.

Dans Denys Périégète, le Gange a des tournans, des *gouffres noirs :* *Vers. 577, pag. 53.*

.... μελανδίνην ἀνὰ Γάγγην.

Ce sont ses cataractes, ou les tournans d'eau, formés par les îles, qui en plusieurs endroits embarrassent son lit.

En même temps ce fleuve a un beau cours.

.... Ἐυῤῥέτην παρὰ Γάγγην. *Vers. 11; pag. 98.*

Aucun fleuve ne coule avec plus de majesté que le Gange, passé les montagnes.

Du temps de Denys Périégète, et même de Strabon, les Européens y alloient chercher d'immenses richesses.

.... ἵν' ἄσπετον ὄλβον ἕλωνται. *Vers. 710 v. 713, pag. 64.*

Les voyages n'ont pas discontinué ; et l'on sait les sommes immenses que les vaisseaux apportent des contrées que le Gange arrose et féconde de ses eaux. *Papiers publics de l'Eur. passim.*

Tant que le Gange coulera, le Bengale sera riche ; et tant qu'il sera riche, toutes les parties du monde s'en disputeront la dépouille.

Le pays qui s'étend du mont *Emodus*, vers le midi, aux confins de la terre de *Colis*, *Den. Perieg. v. 1146, 1148, 1150, pag. 98. Priscian. Perieges. (1697), v. 1052, 1053, pag. 45.*

.... Παρὰ τέρματα Κωλίδος αἴης,

Denys Périégète l'appelle région Gangétique,

.... Ἐπὶ Γαγγήτιδα χώρην,

Parce qu'en effet ce fleuve traverse à-peu-près l'Inde entière, de l'ouest au sud. Ensuite commence la presqu'île, terminée par le cap *Camorin*, la terre de *Colis.*

Festus Avienus, dans sa traduction ou métaphrase de Denys Périégète, place en face de la Taprobane le rocher et la citadelle de *Colis.*

Altaque Coliadis mox hîc tibi dorsa patescent
Rupis, et intenti spectabis cespitis arces :
Pro quibus ingenti consistens mole per undas,
Insula Taprobane gignit tetros elephantes.

Metaphrasis Perieg. Dionysii Alexandrini (1590), vers. 783, 786

La terre de *Colis*, chez Denys Périégète,

Vers. 1149, 1151, pag. 98.

> Ἡ δ' ἤτοι προνένευκεν ἐπ' Ὠκεανὸν βαθυδίνην,
> ἠλίβατος, ταχινοῖσι δυσέμβατος οἰωνοῖσι·
> τοὔνεκα μὲν καὶ φῶτες ἄ ἐπικλείουσιν Ἄορνιν,

« Cette terre domine sur un Océan qui a des tournans, gouffres » profonds; terre où il est difficile d'aller, et où les oiseaux les » plus prompts ont de la peine à pénétrer (ou par-devant laquelle » ils ont de la peine à passer); ce qui l'a fait appeler *Aornis* » (sans oiseaux). »

Linschot, Voyag. pag. 25. Tieffenth. lib. cit. pag. 633-634. D'Après, Rout. p. 41-42.

A cette description, qui ne sera pas exagérée, si on suppose, comme elle pouvoit l'être alors, la partie est de l'extrémité de la presqu'île plus avancée dans la mer qu'elle ne l'est à présent, on reconnoît la mer périlleuse du détroit de *Manar*, qui sépare le continent de l'île de *Ceylan*.

§. V.

Avant de passer à Quinte-Curce, je crois devoir faire quelques remarques sur le chapitre d'Élien, qui traite du Gange. On place cet écrivain à l'an 131 environ de Jésus-Christ.

(n) « Le Gange, dit Élien, qui coule chez les Indiens, venant » de ses sources, a 20 orgyes de profondeur, et 80 stades de » largeur, lorsqu'il coule de sa propre eau, sans être mêlé à » d'autres (rivières); mais, quand des courans étrangers se sont » jetés dans ce fleuve et y ont joint leurs eaux, il a 60 orgyes » de profondeur, et s'étend en largeur à 400 stades.

» Le (Gange) a des îles plus grandes que *Lesbos* et *Cyrnos*. » Il nourrit des poissons monstrueux, avec la graisse desquels

(n) Περὶ τῶν ἐν Γάγγῃ κητῶν, χελωνῶν τε καὶ κροκοδείλων. κεφ. μα. ὁ Γάγγης ὁ παρὰ τοῖς Ἰνδοῖς ῥέων, ὑπαρχόμενος ἐκ τῶν πηγῶν βαθύς ἐστὶ εἰς ὀργυιὰς εἴκοσι, πλατὺς δὲ εἰς ὀγδοήκοντα σταδίους· ἔτι γὰρ αὐθιγενεῖ τῷ ὕδατι πρόεισι, καὶ ἀμιγεῖ πρὸς ἕτερον· προϊόντων δὲ τῶν ἄλλων εἰς αὐτὸν ἐμπιπτόντων καὶ ἀνακοινουμένων οἱ τὸ ὕδωρ, εἰς βάθος μὲν ἥκει καὶ ἑξήκοντα ὀργυιῶν· πλατύνεται δὲ καὶ ὑπερεκεῖται εἰς σταδίους τετρακοσίους· καὶ ἔχει νήσους Λέσβου τε καὶ Κύρνου μείζονας: καὶ τρέφει κήτη· καὶ ἐκ τῆς τούτων πιμελῆς ἄλιφα (*Gillius*, ἄλφιτα) ἐργάζονται· εἰσὶ δὲ ἐν αὐτῷ καὶ χελῶναι, καὶ αὐταῖς τὸ χελώνειον πιθάκνης καὶ εἴκοσιν ἀμφορέας δεχομένης οὐ μεῖον ἐστί. Κροκοδείλων δὲ παιδεύει διπλᾶ γένη· καὶ τὰ μὲν αὐτῶν ἥκιστα βλάπτει· τὰ δὲ, παμβορώτατα σαρκῶν ἐστὶ καὶ ἀτειδέστατα· καὶ ἔχουσιν ἐπ' ἄκρου τοῦ ῥύγχους ἐξοχὴν ὡς κέρατος (*Gillius*, κέρας), τούτοις καὶ πρὸς τὰς τῶν κακούργων τιμωρίας ὑπηρέταις χρῶνται· τοὺς γὰρ ἐν τοῖς μεγίστοις τῶν ἀδικημάτων ἑαλωκότας ῥίπτουσιν αὐτῷ (*aliter*, αὐτοῖς), καὶ δημίου δέονται ἥκιστα. *Ælian. de animal.* (1556), lib. XII, cap. 12, p. 266.

» on fait des onguens (ἄλιφα). On y voit aussi des tortues, » dont les écailles ne sont pas moins spacieuses qu'un tonneau » qui tient vingt amphores. Il élève deux sortes de crocodiles : » les uns ne font aucun mal ; les autres, sans compassion, dé- » vorent avec avidité toute espèce de chair. Ils ont, comme le » céraste, quelque chose au haut du museau. On s'en sert comme » de ministres (d'instrumens) pour punir les malfaiteurs, leur » jetant ceux qui ont été surpris dans de très-grands crimes, sans » avoir besoin de bourreau. »

Otez le merveilleux, c'est-à-dire, l'extrême, dans ce récit, tout est vrai.

La profondeur et la largeur du Gange, depuis ses sources ὑπαρχομένος ἐκ τῶν πηγῶν, augmentent à mesure qu'il reçoit des courans d'eau plus ou moins grands : on sait qu'il a plusieurs sources, ou des cataractes qui sont des espèces de sources.

Mais, nulle part, avant d'avoir reçu des eaux étrangères, le Gange n'a 20 orgyes, environ 19 toises de profondeur, et 80 stades ou 2 lieues de large. Encore moins trouvera-t-on au lit de ce fleuve, après quelque confluent que ce soit, 60 orgyes, ou 57 toises 3 pieds de profondeur, et 400 stades, plus de 10 lieues de largeur.

Tout cela s'entend, s'explique très-bien de l'embouchure, à marée basse, ou à marée haute.

Les 20 orgyes de profondeur sont celles de Mégasthène dans Strabon ; de même, les 80 stades de large : Mégasthène fait la moyenne, de 100.

A marée haute, quand l'eau de la mer remplissoit son lit, ce fleuve pouvoit avoir, près de l'embouchure, 57 toises de profondeur, 10 lieues de large.

Mais, dans le reste de son lit, en remontant, Strabon dit que les uns lui donnoient, dans sa plus petite largeur, 30 stades ou 1,740 toises ; les autres, 3, ou 174 toises.

Geograph. lib. XV, pag. 72.

Dans l'*Orbis Romanus* (1764) de M. d'Anville *(partie orientale), Lesbos* a près de 15 lieues de long, sur environ 6 de large ; dans la *partie occidentale* (1763), la Corse, qui est l'île de *Cyrnos*, a 37 lieues et demie de long, sur environ 18, dans sa plus grande largeur ; et l'île que forment les deux bras

du Gange, nommés *Padda* et *Bagrati*, dans la partie inférieure de ce fleuve, depuis *Zalangi* jusqu'à *Rangafoula*, est plus considérable que la Corse.

Entre les deux mêmes bras, de *Doulabpour* à *Noudia*, on voit des îles plus grandes que *Lesbos*, sans parler de celle qui, au nord, s'étend de *Hardouar* à *Garmuctesor*, ni des îles qui séparent les bouches du Gange : du temps d'Élien, on en connoissoit au moins cinq à ce fleuve.

Il n'y a pas de baleines dans ce fleuve. On en voit rarement dans le golfe. Cependant, lorsque j'étois dans l'Inde, une très-grosse s'échoua sur la côte, à *Lamparvé*, 9 à 10 lieues au nord-nord-est de Pondicheri ; ce qui fit un événement. Du temps d'Élien les terres du *Delta* du Gange, étant moins avancées dans la mer, les baleines pouvoient aller plus facilement à l'embouchure, qui étoit plus profonde.

Il suffit d'entendre par κήτη, de très-grands poissons, comme les *requins*, qui pouvoient habiter le bas du Gange, quand il étoit moins vaseux.

Gesner rend ces mots, ἄλιφα ἐργάζονται, par *(adeps) unguentorum usum præstat*, faisant sans doute venir ἄλιφα, d'ἀλείφω, *ungo* : or on fait de l'onguent avec l'huile de requin. Mais Hésychius, au mot Ἀλίφατα, dit : Ἀλίφατα Ἄλφιτα ἢ ἄλευρα ; et par ce premier mot, Ἄλφιτα, il entend la *farine d'orge*, τῶν κριτῶν. C'est ce qui aura porté Gillius à lire, dans Élien, ἄλφιτα, au lieu d'ἄλιφα. Alors cette farine, ce blanc sera le *blanc de baleine*.

De Ponderib. et Mensur. pag. 24, 25, 71.

Selon les évaluations d'Eisenschmid, le tonneau de vingt amphores, à 80 livres Romaines pour l'*amphore*, feroit environ 1,000 livres de Paris. Les tortues énormes dont les écailles pourroient contenir ce poids, ce volume d'eau ou approchant, sont à l'île de l'*Ascension*, par 8^{d} sud, à l'ouest de la côte d'Afrique. On en trouve qui pèsent plus de 800 livres. On en rencontre encore de très-grosses dans la mer des Indes, aux *Maldives* : dans le Gange, elles sont beaucoup plus petites.

Pyrard, Voyag. pag. 48.

Id. pag. 240.

De même on ne connoît pas dans le Gange ces crocodiles bénins, qui ne font aucun mal, du naturaliste Grec. Tous sont carnivores, voraces, attaquent les hommes et les animaux. Élien

aura

aura confondu les crocodiles du Gange, avec les crocodiles sacrés d'Égypte, celui du roi *Menas.* *Diodor. Sicul. Biblioth. lib. 1, pag. 99-100.*

Quant au supplice dont parle cet écrivain, il y a dans l'Inde des villes, comme *Velour,* ancienne capitale du Carnate, à la côte de *Coromandel,* entourées de fossés pleins de crocodiles ou caïmans, en général pour en rendre l'approche plus formidable, et auxquels on jette aussi les criminels : mais je ne sache pas que cela ait été dit de ceux du Gange. Un supplice du pays est d'être foulé aux pieds des éléphans. *Lettr. édifiant. tom. XV, p. 59; tom. XXIV, pag. 189.*

Le peu d'observations que je me suis permises sur le chapitre d'Élien qui traite du Gange, ne fait aucun tort aux ouvrages de cet écrivain; mais, dans des compilations telles que le *Livre des animaux,* il est rare de ne pas trouver les traits chargés et trop près du merveilleux.

Je ne m'arrêterai pas au poëte Lucain, qui (en 65 de Jésus-Christ), parlant du Gange, s'exprime ainsi :

.... Ganges, toto qui solus in orbe
Ostia nascenti contraria solvere Phœbo
Audet, et adversum fluctus impellit in Eurum.

Pharsal. l. III, vers. 230.

Si, par *ostia contraria nascenti Phœbo,* Lucain entend que le Gange décharge ses eaux à l'est, comment peut-il dire, *toto qui solus in orbe!* Les bouches de l'*Ister* (le Danube), fleuve célèbre dans l'antiquité, sont directement au soleil levant, dans le Pont-Euxin. Si *contraria* signifie *opposés, contraires* à l'est, Lucain, né en Espagne, devoit savoir que le *Tagus* (le Tage), le *Durius* (le *Douro*), les deux principales rivières de cette contrée et du Portugal, versoient leurs eaux à l'ouest dans l'Océan.

§. VI.

Mais un écrivain d'un plus grand poids, malgré les reproches fondés qu'on lui a faits, c'est Quinte-Curce (en 45 de Jésus-Christ), qui, pour composer l'histoire d'Alexandre, a dû se munir de renseignemens sur tous les lieux où ce conquérant a pénétré ou a voulu porter ses armes : c'est sous ce point de vue que je le considère, ces objets ne prêtant pas tant au panégyrique.

(o) « Le Gange, dit Quinte-Curce, magnifique dès son ori- » gine, coule dans les contrées méridionales, et effleure (rase) » dans son cours, qui est droit, le haut des grandes montagnes. »

Ces dernières paroles répondent au *dejectum per scopulosa et abrupta* de Pline. Le passage entier s'accorde avec le cours du Gange, dans la carte générale faite sur celle du P. Tieffenthaler, de *Gangotri* à *Bhaucoti* toujours dans les montagnes, presque du nord au sud.

Ci-dev. p. 540, not. (d). Recherch. &c. sur l'Inde, 2.e part. pag. 285.

(p) « De là les rochers qu'il rencontre, le font tourner à l'est; » et lorsqu'il (va) être reçu par la mer Rouge, fendant (ses) » bords, il absorbe (engloutit) une grande quantité d'arbres, » avec une partie considérable du sol. »

La même carte offre cette direction du cours du Gange, lorsqu'il coule encore dans les montagnes.

La *mer Rouge* est la mer de l'Inde. Ce nom, donné à la partie de l'Océan qui reçoit les eaux de l'*Indus*, s'applique, par extension, au golfe du *Bengale*, dans lequel coule le Gange.

Ce fleuve, dans les inondations, charie toujours, sur-tout près de son embouchure, ou simplement dans la partie basse de son lit, des arbres, des terres éboulées; ce qui occasionne souvent des changemens dans les bords et même dans le gisement du lit.

Frehensemius, dans son excellent commentaire sur cet endroit, entend le *findens ripas* des différentes bouches par lesquelles le Gange décharge ses eaux dans la mer.

(q) « Arrêté, gêné par des rochers, souvent ses eaux sont » refoulées; lorsqu'il rencontre un sol moins dur, il devient » stagnant, et forme des îles. »

La simple vue de la carte que j'ai citée, depuis *Elahbad*, assure la vérité de cette description.

Recherch. &c. pag. 292, &c. et carte.

(r) « L'*Acésinès* l'augmente. »

Cet endroit embarrasse beaucoup les commentateurs, parce

(o) Ganges amnis ab ortu eximius, ad meridianam regionem decurrit, et magnorum montium juga recto alveo stringit. Quint. Curt. *lib. VIII, cap. 9.*

(p) Inde eum objectæ rupes inclinant ad orientem; utque Rubro mari accipitur, findens ripas, multas arbores cum magnâ soli parte exsorbet. Ibid.

(q) Saxis quoque impeditus, crebrò reverberatur. Ubi mollius solum reperit, stagnat, insulasque molitur. Ibid.

(r) Acesines eum auget. Ibid.

que l'*Acesinès* coule dans l'*Indus*, chez les *Malli*. Les uns rejettent l'erreur sur les copistes; les autres, sur Quinte-Curce lui-même. Je lis *Acessinès* avec Mérula. Ce sera le *Cossi*, qui descend des montagnes (*Malei*), le *Cossoane* d'Arrien, un des grands fleuves navigables dont le Gange reçoit les eaux.

Comment. de Frehensem. et var. lect.

Ci-dev. p. 576, not. (i).

(s) « Le Gange intercepte son cours qui le porte à la mer. » Ces deux fleuves se heurtent avec beaucoup de violence, le » Gange offrant au courant une bouche rude (revêche), sans » que ses eaux, frappées, repoussées, cèdent à l'impétuosité (de » l'Acésinès). »

On voit encore, dans la carte, un bras du Gange qui, au nord, barre le *Cossi*, dont la direction va à la mer. Ce choc continuel dont parle Quinte-Curce, en arrêtant des deux côtés, foulant et refoulant les terres qué roule le *Cossi*, a pu former la grande île que les cartes marquent à cet endroit du Gange.

Mais un passage qui mérite attention, c'est celui où il est question de la nation des *Pharrasiens*.

Phegelas (t), roi des environs de l'*Hypasis*, dit à Alexandre que *(v)* « le chemin au-delà du fleuve (l'*Hypasis*) étoit, pendant » onze jours, par de vastes solitudes : après lesquelles on rencon- » troit le *Gange*, le plus grand des fleuves de l'Inde entière; » que la rive ultérieure étoit habitée par les *Gangarides* et les » *Pharrasiens*, et qu'ils avoient pour roi *Aggrammès*, qui occu- » poit les chemins avec vingt mille chevaux et deux cent mille » hommes de pied; qu'il avoit, de plus, deux mille chariots, et, » ce qui étoit plus effrayant, des éléphans, dont il (Phegelas) » faisoit monter le nombre à trois mille. » Porus confirma ce récit au héros Grec; mais il ajouta que ce roi (on a vu la même

(s) Ganges decursurum in mare intercipit; magnoque motu amnis uterque conliditur : quippe Ganges asperum os influenti objicit; nec repercussæ aquæ cedunt. Quint. Curt. *loc. cit.*

(t) Phegeus, selon des variantes de Quinte-Curce; τ Φηγέως, dans Diod. de Sicil. *lib. XVII, p. 232.*

(v) Percunctatus igitur (Alexander) Phegelam, quæ noscenda erant, XI. dierum ultra flumen (Hypasim) per vastas solitudines iter esse cognoscit : excipere deinde Gangem, maximum totius Indiæ fluminum; ulteriorem ripam colere gentes Gangaridas et Pharrasios, eorumque regem esse Aggrammem XX millibus equitum, ducentisque peditum obsidentem vias. Ad hæc quadrigarum duo millia trahere, et præcipuum terrorem elephantos, quos trium millium numerum implere dicebat. Quint. Curt. *lib. IX, cap. 2.*

Ci-dev. p. 521. chose dans Diodore) n'étoit que le fils d'un barbier, que la passion de la reine avoit placé sur le trône.

Ci-dev. p. 521, 522. Tout ceci s'accorde avec ce qu'on a dit plus haut de la nation des *Prasiens*, les *Tabraïsioi.* C'est chez eux qu'est située la ville de *Palibothra ;* et ce nom est commun à la ville, au roi et à la nation.

Dans Diodore de Sicile, le roi des *Tabraïsiens* est nommé Χανδράμης; et, dans l'article premier, j'ai présenté le sens que peut avoir ce nom Indien. Mais, considérant que toutes les variantes recueillies par Frehensemius portent *Agrammen* ou *Aggrammen*, sans faire mention de *Xandramen*, je crois devoir m'arrêter au premier de ces noms ; d'autant que celui même de *Phegelas*, donné par Quinte-Curce, est mieux conservé que le mot *Phegeus* de Diodore. *Phegelas*, ou *Fazel*, signifie, en persan, *excellent, qui l'emporte, supérieur :* c'est une épithète de dignité.

Je hasarde, sur le mot *Aggrammès*, les réflexions suivantes :

Not. Frehensem. C'est le nom que Phegelas donne au roi des *Prasiens.* Ce prince est encore appelé *Porus*, dans *Helladius*, cité par Photius, et qui vivoit sous Licinius et Maximien, vers la fin du III.ᵉ siècle. Voilà donc le roi des *Prasiens* qui a quatre noms :

Bibliothec. (1653), cod. 279, p. 1578, 1579, 1595.

D'abord, celui de *Porus*, nom général des rois de l'Inde ; Diodore lui en donne un second, qu'il tenoit de son père, *Schandramen ;* celui de *Palibothra*, troisième nom, lui étoit commun avec sa capitale, avec son peuple ; on peut reconnoître, dans le quatrième, *Aggrammès*, le nom de *Gagra*, l'*Erranno* de Pline et d'Arrien. Les deux *r* valent une très-forte aspiration, un double *g.* Le pays, le roi, la nation, tiroient, comme je l'ai dit, le nom de *Palimbothros*, de *Bran*, génie de l'eau. Le nom *Gagra*, grand fleuve qui bornoit à l'est les domaines d'*Aggrammès*, roi des *Palimbothros*, ou qui en arrosoit une partie considérable, ainsi que la capitale de son empire, sera la racine du nom même d'*Aggrammès*, si ce n'est pas le mot *Agram*, qui, en samskrétam, signifie *premier, principal.*

Dans Dalechamps, p. 121.

Ces rapports de fleuve, de roi, de pays, déterminent au moins la position de *Palimbothra*, à l'est du *Gemna*, au confluent du *Gagra (Aggrammès)* et du *Gange.*

Art. IV.

§. I.er

Je termine cette discussion sur le *Gange*, par Ptolémée (en 142 de Jésus-Christ), regardé jusqu'à présent comme l'auteur le plus difficile à concilier avec le local actuel, du moins pour ce qui regarde les longitudes et les latitudes que présente ce géographe.

Je ne m'arrêterai pas ici à examiner la position, relativement au premier méridien et à l'équateur, de l'espace parcouru par les eaux du Gange, selon Ptolémée : la longitude, dans ce géographe, est reculée *près de 34^d* plus à l'est que dans les cartes modernes, dont le premier méridien est à l'île de Fer; et la recherche particulière, l'indication des élémens qui l'ont conduit à ce résultat, supposé qu'il les ait toujours suivis, demanderoit un mémoire particulier.

Geograph. lib. VII, cap. 5, gr. pag. 448, lat. pag. 176.

Sans bâtir de système sur cette matière, difficile à présenter d'une manière satisfaisante, je crois pouvoir dire, en général, que les positions de ce géographe sont, pour le plus grand nombre, *par estime*, sur des routiers de voyageurs, et non le fruit de l'observation astronomique.

Ainsi Ptolémée donne 38^d 10', depuis l'embouchure la plus occidentale de l'*Indus*, jusqu'à la plus orientale du *Gange;* savoir, de 110^d 3' (dans le *latin* 20', *anc. édit.* 110^d) à 148^d 30' (*anc. édit.* 151^d); et, selon les cartes modernes, combinées avec celle du P. Tieffenthaler, il n'y a que 28^d 30', c'est-à-dire, de 85 à 113^d 30' (méridien de l'île de Fer).

Ptolem. Geograph. lib. VII, cap. 1, gr. p. 407-428, lat. Magin. profess. mathem. Bolon. (1617), p. 162, 165, anc. édit. lat. (1511), Venet. avec cart.

D'un autre côté, chez le géographe Grec, l'étendue ouest et est du Gange, mesurée depuis ses sources, par 136^d de longitude, 37 de latitude (cette hauteur le rapproche du P. Tieffenthaler), jusqu'à sa dernière bouche à 148^d 30', est de 12^d 30'; et la distance du bras qui se jette dans la mer à *Schatigan* (le grand Gange ou *Padda*), au détroit de *Coupelé*, appelé la *bouche de la Vache*, est, sur les cartes modernes, de même ouest et est, de 12^d 30'.

Dans la distance générale de l'*Indus* au Gange, l'augmentation, chez Ptolémée, de près de *dix* degrés (38^d au lieu de 28^d),

Ci-dev. p. 528. vient peut-être de ce qu'il aura mesuré sur la *voie royale* qui conduisoit de l'*Indus* à *Palimbothra*, plus longue de *sept* degrés passant, que la distance en ligne directe.

Ptolémée nous apprend que l'Inde, à l'est, est terminée par le *Gange*, auquel il donne cinq embouchures.

Mais, quoiqu'il eût sous les yeux Pline, et les premiers écrivains que j'ai cités, il ne parle point de cette grande île que l'historien de la nature place dans l'embouchure de ce fleuve. Il regardoit le *Delta* comme une portion du continent, percée par cinq rameaux sortis du Gange.

(x) La première bouche du Gange, dans Ptolémée, ou la plus occidentale, est par 145^d (dans le *latin*, 144^d 30′) de longitude, 18^d 30′ (*lat.* 15′) de latitude. Il l'appelle Καμβουσον *Gr. p. 414, lat. pag. 164.* στόμα. Plus bas, il fait mention du fleuve *Kambousos*, Καμβύσου ποταμοῦ. Cette bouche est celle de *Gangasagar*. *Kam* signifie *petit*, *moins*, en indoustan et en persan, comme *sagar* : *bouson* est le mot *bazou*, *bras*, dans les deux mêmes langues, c'est-à-dire, *petit bras*. La ville de *Poloura*, Πόλουρα πόλις, qui paroît *D'Après, Routier, pag. 88.* ensuite, par 145^d de longitude, 18^d 30′ de latitude, peut être *Pipli*, à l'ouest de *Gangasagar*.

La deuxième bouche est par 146^d 3′ (*lat.* 145^d 40′; *édit. 1511*, 145^d 30′) de longitude, 18^d 30′ de latitude. Ptolémée *D'Anville, Éclaircissem. p. 66.* l'appelle *grande*, *μέγα*; ce qui répondra à *Barantola*, où le mot *bara* signifie *grand*, en indoustan; *toula*, *assemblée*, c'est-à-dire, *grand amas d'eau*. Cette bouche est sans ville, et maintenant moins forte que *Sagar*.

La troisième bouche, par 145^d 30′ (*lat.* 146^d 30′) de longitude, 18^d 3′ (*lat.* 30′, *anc. éd.* 35′) de latitude, est nommée, dans Ptolémée, Καμβήριχον. La ville de cette bouche est Τιλόγραμμον, par 147^d 3′ (*lat.* 147^d) de longitude, 18^d

(x) Τοῦ Γάγγου ποταμοῦ τὸ δυσμικώτατον, ὃ καλεῖται Καμβουσον στόμα . . . ρμε ιη λ′
Πόλουρα πόλις . . . . ρμε ιη λ′
Τὸ δεύτερον στόμα ὃ καλεῖται μέγα . . . . ρμϛ γ′ ιη λ′
Τὸ τρίτον ὃ καλεῖται Καμβήριχον . . . . ρμε λ′ ιη γ′
Τιλόγραμμον πόλις . . . . ρμζ γ′ ιη
Τὸ τέταρτον ὃ καλεῖται Ψευδόστομον . . . . ρμγ γ′ ιη
Τὸ πέμπτον ὃ καλεῖται ἀντιβολὴ ρμη λ′ ιη
Ptolem. *Geograph.*, lib. VII, cap. 1, (1533), pag. 411; lat. Mag. p. 165.

(*lat.* 18^d 30′, *anc. éd.* 15′) de latitude. La carte qui est à la tête de l'ouvrage de M. Bolts sur l'*état civil et politique &c. du Bengale*, donne la rivière *Cabadouka (y)*, sortie du *Padda*, à 2^d est de *Pipli*, et dont les eaux vont à la mer, où elle pouvoit avoir son embouchure du temps de Ptolémée. Au nord-est paroît l'aldée *Noaltulla :* ce sera Τιλόγραμμον. *Gramaha*, qui termine ce mot, signifie, en samskrétam, *ville, bourg, aldée.*

La quatrième bouche porte, chez le géographe Grec, le nom de Ψευδόστομον, c'est-à-dire, *fausse bouche.* Elle est par 143^d 3′ (*lat.* 147 40′, *anc. éd.* 30′) de longitude, 18^d (*lat.* 15′, *anc. éd.* 30′) de latitude, et actuellement entre *Sagar* ou *Barantola*, et *Schatigan;* espace où l'on ne reconnoît pas de vraie embouchure, malgré cette multitude de bouches, de rivières, qui coupent le *Delta*, du nord au sud.

Ptolémée fait mention plus bas de la rivière *Pseudostomos*, Ψευδοστόμου ποταμȣ̃, qui, vu la longitude et la latitude, est différente de la bouche de ce nom. *Gr. pag. 415, lat. pag. 165.*

La cinquième bouche du *Gange*, par 148^d 30′ (*lat.* 15′, *anc. éd.* id.) de longitude, 18^d (*lat.* 15′, *anc. éd.* 30′) de latitude, est appelée Ἀντιβολή, c'est-à-dire, *opposée* (à l'autre extrémité du Gange).

Ces cinq bouches prennent 4^d. De *Balassor* à *Schatigan*, l'espace, dans la carte de M. d'Anville, est de 3^d 58′; dans celle de M. Rennell, de 4^d 55′; celui de toutes les bouches du Gange, dans la réduction de la carte du P. Tieffenthaler, donne environ 6^d 26 à 27′ *(z)*.

La différence dans les chiffres que présentent l'édition Grecque de Ptolémée, de 1533, et celle de Bertius, de 1618, ne peut faire ici une difficulté. Il est certain, par l'ordre où les cinq bouches sont placées, que le Καμβήειχον στόμα ne peut être par 145^d 30′ de longit..de, ni le Ψευδόστομον par 143^d 30′; et qu'il faut lire, pour la première bouche, 146^d, et pour la seconde 147^d.

Mais je fais une réflexion sur les latitudes, sans les prendre à

(y) Tr. fr. (1775), tom. I, ou de *Bicana (pour)*, dans les anciennes cartes; Mercator, &c.

(z) Voy. sur l'*étendue de l'embouchure du Gange, du point d'Ingeli à celui de Schatigan*, les *Recherches &c.* tom. II, pag. 411, 413.

la rigueur, parce que je ne les regarde ici que comme des évaluations de route :

Dans le grec, elles diminuent d'un demi-degré, de la première à la cinquième ; $18^d\ 30'$, $18^d\ 30'$, $18^d\ 3'$, 18^d, 18^d. Dans le latin de Magin, qui est celui de Mercator, la dernière bouche se trouve à la même hauteur que la première ; et dans l'édition de 1511, antérieure à la première édition Grecque (de 1533), elle est plus élevée de 15'.

Actuellement l'embouchure du grand Gange, le *Padda*, à *Schatigan*, est d'environ un degré plus nord que celle du petit Gange, le *Bagrati*, à *Gangasagar*.

On voit par-là que, dans le golfe du Bengale, la mer, par les terres que le Gange charie continuellement à l'entrée des différens canaux par lesquels il décharge ses eaux, a perdu du nord au sud, selon que l'action du courant a été plus directe et en conséquence plus forte, un degré et demi (37 lieues et demie), un degré (25 lieues) au moins, trois quarts de degré (19 lieues trois quarts), en 1600 à 1700 ans. Le cours du *Padda* étant, pour la plus grande partie, de l'ouest à l'est, au sud-est, la bouche de *Schatigan* a dû toujours être à-peu-près à la même latitude.

En supposant le commencement, le haut de la première bouche, Κάμβουσον ςόμα, un degré moins sud, ce point se trouvera sous l'endroit nommé *Barantola*, entre *Folta* et *Calcutta*. Avec un degré et demi, il approcheroit de la hauteur de *Tripini* (au-dessus d'*Hougli*), dont je parlerai plus bas : ainsi la projection des bouches seroit de l'ouest à l'est, ou à l'est-sud-ouest, au lieu qu'elle est maintenant de l'ouest à l'est-nord-est.

C'est à l'une de ces positions que se sera faite la division des deux premières bouches, ou des canaux conduisant à ces bouches. A cette hauteur, l'embouchure du *Cabadouka* [Καμβήειχον] devoit être immédiatement dans la mer ; et l'on aura, pour former les cinq bouches données par Ptolémée, cinq bras du Gange :

Eclaircissem. pag. 67.

Le premier, appelé dans le pays le *vieux Gange*, par M. d'Anville *rivière de Jean Pardo*, et que M. Rennell croit être le *Roupnaran*, qui se jette dans le *Bagrati* sous *Dougli* ; lequel, commençant à *Tripini*, 6 à 7 lieues au sud de *Nondia*,

communiquoit

communiquoit à la rivière de *Satagan*, se jetoit, selon la carte de M. d'Anville, dans ce qu'on appelle le *Bagrati*, au-dessus de *Calcutta*; sur celle de M. Rennell, à *Omptah*, environ à l'endroit où j'ai placé la division des deux premières bouches du Gange; et aboutissoit à l'embouchure de *Gangasagar*.

Le deuxième bras est le *Bagrati*, qui pouvoit se décharger dans la mer par le canal de *Barantola* : ce canal aura reçu son nom de l'endroit mentionné ci-devant, ou lui aura donné le sien.

Le troisième bras est *Cabadouk*;

Le quatrième, le *Comir* ou *Bouraschi* de la carte de M. Bolts;

Et le cinquième, le grand Gange ou *Padda*.

(a) « L'entrée (le détour, ἐκτροπὴ) du Gange, dit Ptolémée, » dans la bouche *Kambouson*, est par 146^d de longitude, 22^d » de latitude; l'entrée du Gange dans le *Pseudostomon*, est par » 146^d 30′ (*anc. éd.* 146^d) de longitude, 20^d de latitude » (*anc. éd.* 22^d); l'entrée du Gange dans la bouche *Antibolè*, » est par 146^d 30′ (*anc. éd.* 45′) de longitude, 21^d de latitude; l'entrée du fleuve *Kambousos* dans la *grande bouche*, » est par 125^d (*lat.* 145) de longitude, 20^d de latitude; » l'entrée de la *grande bouche* dans la bouche *Kambérique*, est » par 145^d 30′ de longitude, 19^d 30′ (*anc. éd.* 40′) de latitude. »

Ce morceau est de la plus grande importance : il nous donne les deux principaux bras du Gange, le *Padda* et le *Bagrati*, lesquels, dans les cartes modernes, descendant au sud, au sud-est, même à l'ouest, à l'est pur, dans les distances proportionnelles indiquées par Ptolémée, forment ensuite les cinq bouches nommées par ce géographe; on y trouve même les rapports des bras sortis du Gange, avec l'intervalle relatif qui les sépare.

Cartes de MM. d'Anville, Bolts, du père Tieffenthaler.

Le premier, qui aboutit à la bouche *Kambouson*, commence 3^d 30′ plus haut que cette bouche; le *Bagrati*, qui aboutit

(a) Ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ Γάγγου εἰς τὸ Κάμβουσον στόμα . . . . ρμϛ̄ κβ.
Ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ Γάγγου εἰς τὸ Ψευδόστομον . . . . ρμϛ̄ λ′ κ.
Ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ Γάγγου εἰς τὸ Ἀντιβολὴ στόμα . . . . ρμϛ̄ λ′ κα.
Ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ Καμβύσου ποταμοῦ εἰς τὸ μέγα στόμα . . . . ρκε̄ κ.
Ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ μεγάλου στόματος εἰς τὸ Καμβηρικὸν στόμα . . ρμε̄ λ′ ιθ λ′. *Lib. cit. pag. 414, lat. pag. 164.*

actuellement à *Gangasagar*, se détache du corps du Gange, 3 degrés environ au-dessus de son embouchure.

Le bras du *Pseudostomon* est $30'$ plus à l'est et 2^d plus au sud que le *Kambouson;* par conséquent $1^d\ 45'$ plus nord que sa propre embouchure : et c'est environ la distance du bas des bouches, au grand lit du Gange, le *Padda*, dont se détachoit le canal qui devoit former le *Pseudostomon*, quatrième bouche à l'est.

L'entrée du Gange dans l'*Antibolè* est de même à l'est, mais un degré plus nord que la bouche précédente : en effet, le canal qui va former l'embouchure de *Schatigan*, s'élève au-dessus de celui qui étoit terminé par le *Pseudostomon*.

La *grande bouche* est un déchargement du *Kambouson*, qui se détourne à l'ouest 2^d au-dessus de son origine. De même 2^d environ sous le premier déchargement, c'est-à-dire, à la séparation du *Padda* et du *Bagrati*, ce deuxième bras tourne à l'ouest, passe à *Barantola*, la *grande bouche*, sous lequel au moins devoit se faire alors le *versement du Kambouson* dans le *Megastomon*, à plus d'un demi-degré ouest.

Enfin, il y a communication de la *grande bouche* à celle qui est nommée *Kambérique*, un demi-degré à l'est, un demi-degré au sud du versement précédent ; et c'est environ un quart de degré à l'orient, et près d'un demi-degré au midi, que se détache, sous *Rangafoula*, le bras qui va à l'est joindre le canal de *Cabadouk*, formant la bouche *Kambérique*.

Cette précision, je le répète, malgré les différences qu'offre actuellement (en 1785-1799) le local, a quelque chose qui étonne à cent quarante-deux ans de l'ère Chrétienne; elle assure la confiance que les vrais critiques ont toujours eue dans le récit des anciens.

Ptolémée, parlant des fleuves qui mêlent leurs eaux à celles
Gr. p. 414, lat. p. 164. du Gange, *τῷ Γάγγῃ συνημμένων ποταμῶν*, nomme 1.° le Διάμουνα, dont la source est par $134^d\ 30'$ de longitude, 36^d de latitude ; l'embouchure dans le Gange, par 136^d de longitude, 31^d de latitude (*lat.* 34^d) ;

2.° Le Σαράβος, dont la source est à 140^d de longitude, 36^d de latitude (*anc. éd.* $35^d\ 30'$) ; le confluent, à $136^d\ 30'$ de longitude, $32^d\ 30'$ de latitude.

Cela fait, selon le grec, 1^d 30′ de latitude, du confluent du Διάμουνα à celui du Σαράβος, qui doit être à l'est. A plus d'un demi-degré nord du confluent du *Gemna* (le Διάμουνα) avec le Gange, le *Gagra* ou *Devha*, à l'est, décharge ses eaux dans ce dernier fleuve ; et à plus d'un degré nord du même confluent du *Gemna*, il porte le nom de *Sardjou*, qui répond au mot *Sarabous : bous, boas*, canal, détroit, comme *djo*, courant ; ou, *sar ab*, tête, source d'eau.

Le troisième fleuve est le Σω, dont l'embouchure est par 136^d 6′ (*lat.* 20′) de longitude, 31^d 30′ de latitude ; la source, par 131^d de longitude, 28^d de latitude *(b)*. C'est le *Son*, qui coule du midi au nord-est. La carte du P. Tieffenthaler en donne 2^d de cours dans cette direction ; celle de M. Rennell, près de 3, sortant des montagnes. L'embouchure dans le Gange est à 10 à 11 lieues de celle du *Sarabos* ou *Sardjou*, à l'est-sud-est.

Ptolémée ne dit pas, comme au Διάμουνα et au Σαράβος, *confluent* [συμβολὴ] du Σω et du Gange ; mais simplement, τού Σω ποταμοῦ ἐκβολὴ, *Soæ fluvii exitus.* Le manuscrit Palatin, cité par Bertius *(c)*, distingue l'article du nom. Cette différente manière de s'exprimer, dans Ptolémée, vient peut-être de ce qu'il ne vouloit pas donner le point fixe du confluent. Sans cela, il auroit mis 32^d passant de latitude, et près de 137^d de longitude.

Le même géographe fixe d'abord les limites du mont Οὐΐνδιος, de 127^d de longitude, 27^d de latitude (*anc. éd.* 26^d), à 135^d de longitude, 27^d de latitude (*anc. éd.* 26^d). *Gr. p. 411, lat. p. 163.*

Plus bas, après avoir donné le confluent du Σαράβος (le *Gagra*) avec le *Gange*, avant de parler du Σω (le *Son*), il place ἐκτροπὴ ἀπὸ τοῦ Γάγγου ἀντὶ τὸ Οὐΐνδιον ὄρος ; dans le latin, *divertigium à Gange ad Vindium montem.* Magin, à l'occasion de l'ἐκτροπὴ de l'*Indus* dans le même mont *Vindius*, dit que c'est le *lieu où se décharge dans l'Indus un fleuve sorti du mont* *Gr. p. 414, lat. p. 164. [Sanscr. inscr. dans les As. Research. t. VII, V, p. 180, et not. (2).]*

(b) Dans l'édition Latine de 1511, l'article du *Son* [Σω] manque. On lit à la place : *Fontes ipsius scissionis (ad Vadium m.) 130^d 30′ longit., 27^d 30′ latit.*

(c) Aux autres fleuves, Ptolémée ne met point d'articles : Ναμάδου ποταμοῦ ἐκβολαὶ. . . . . Γοάρος ποταμοῦ ἐκβολαὶ &c. *Gr. pag. 408.*

Vindius. Bertius ne donne aucune explication. Celle de Magin convient très-bien à ce mot, quand il est question de montagne; mais elle ne peut s'appliquer aux inflexions de l'*Indus* ni du *Gange*, entrant dans les canaux qui forment leurs différentes bouches. Le mot *scissio*, employé dans l'édition de 1511, est plus exact.

Gr. p. 413, lat. pag. 164.

Dans Ptolémée, l'ἐκτροπὴ du Gange au mont *Vindius (d)* est sans longitude ni latitude *(e)*; mais, puisque cette chaîne finit à 135^d de longitude, 27^d de latitude, ce doit être celle qui est au sud-sud-ouest de *Bénarès, Tschunar, Rotasgar*, &c. entre le *Gange* et le *Son*, qui même y a sa source. Aussi Ptolémée nomme-t-il ce fleuve immédiatement après. C'est la contrée des *Mandæi* de Pline, le *Madhian;* et ce que je viens de dire de l'ἐκτροπὴ de l'*Indus* dans le même mont Οὐίνδιος, prouve que cette montagne est la grande chaîne qui prolonge l'Inde entière, de l'*Indus* au *Gemna* et au *Gange*, descendant du nord au sud-est.

Le mont Οὔξεντος[a] s'étend du 136.e degré de longitude, 22^d de latitude, au 123^d (*lat.* 143) de longitude, 24^d (*anc. éd.* 23^d 30′) de latitude. L'ἐκτροπὴ du Gange, à (au devant de, ἀντι) cette montagne, est placée après le *Son*, Σω, et avant l'entrée (ἐκτροπὴ) du Gange dans (εἰς) la bouche *Kambouson.* Ainsi l'auteur descend au midi. Elle est par 142^d de longitude, 28^d de latitude (*anc. éd.* 27^d 48′); ce qui, si l'on a égard aux distances relatives, indique la continuation des montagnes de *Ragemohl*[b] *(f)*, de *Souti*[c] (le mont Οὔξεντος), où le Gange se partage en deux grands bras[d]. A l'est, au-delà de ce fleuve, la contrée est sans montagnes, jusqu'au *Brahmapoutren;* et elles s'étendent en-deçà du Gange, à l'ouest, à plus de 4^d.

[a] *Gr. p. 412, 414, lat. pag. 164.*

[[b] *Asiatick Resear. t. VII, Calc. (1801), 1. Colebrooke, ingénieur géographe en chef, On the course, of the Ganges, &c., pag. 11, 14, et carte.*

[c] *A 15 milles, selon la carte de M. Colebr. Id. pag. 9, 10, 14, cart. 1796, 1797.*

[d] *Le gr. Gange et le Bagrati, rivière de Cassimbaz. Schandernagor, &c.]*

Les sources de l'ἐκτροπὴ sont à 137^d de longitude, 23^d de

(d) Un calendrier Indien, de 1730, fait mention du mont *Windi (Windjac)*, dans la contrée septentrionale de l'Inde: *Doctrina temporum Indica ad calc. regni Bactrian.* Bayer, *pag. 164, 185, 199.*

(e) L'édition Latine de 1511 porte: *Scissio Gangis ad Vindium montem, 136^d long., 31^d 15′ lat.* C'est la longitude et la latitude de l'embouchure du fleuve Σω oublié, que le traducteur a appliquées à cette scission du Gange.

(f) [L'ouvrage de Colebrooke, cité en marge, *On the course, &c.*, est très-important pour les changemens qu'éprouvent continuellement le cours, le lit du Gange, les îles qu'il renferme, les rivières qui s'y jettent, et les lieux situés sur ses bords.]

latitude, c'est-à-dire, 5^d ouest et sud du point où l'eau sortie de l'Οὔξεντος, se décharge dans le Gange. C'est dans les montagnes du *Bahar* et du *Bérar,* où se trouve le point donné par Ptolémée, que les cartes marquent l'origine de toutes les rivières qui, de l'ouest à l'est, se jettent dans le *grand Gange* et dans le *Bagrati.*

De plus grands détails sur chaque endroit désigné par Ptolémée demanderoient un ouvrage particulier: ce que j'ai dit, suffit pour faire voir qu'à l'aide des connoissances modernes, on retrouve dans la Géographie de cet auteur, la charpente, l'organisation du corps de l'Inde, si je puis m'exprimer ainsi; montagnes *(g)*, fleuves, même des villes, sur-tout de la partie que le Gange arrose.

Voilà ce qu'il me paroît important de considérer, les grands objets qui tiennent à la nature et qui ont peu changé. Du reste, comme je l'ai dit plus haut, les longitudes et les latitudes étant la plupart tirées par estime, des marches, des routiers de voyageurs (ajoutons l'évaluation faite par Ptolémée *(lib., I ch. II)* d'après Marin, d'un degré du grand cercle de la sphère à 500 stades, au lieu de 1100 à 1200 d'Aristote &c.), des postes, ne font pas des points fixes sur lesquels on puisse absolument compter, quand ils sont seuls, quoique plusieurs aient pu venir des Orientaux, ou d'observations faites par des marins. *Ci-dev. p. 605, 608.*

Quant aux nations, aux villes, les noms ont changé; de nouvelles ont succédé aux anciennes, et souvent avec le même nom, dans des places différentes: la même chose est arrivée à des rivières.

Cependant on retrouve encore, dans Ptolémée, des endroits qu'il est bon de remarquer.

Σαμβαλάκα, dans le pays des *Prasiens* [Πρασιακή] est à l'est du Gange, par 132^d 4′ (*lat.* 15′, *anc. éd.* 30′) de longitude, 31^d 33′ (*lat.* 50′, *anc. éd.* 40′) de latitude; au-dessous paroît Κανάγαρα, par 134^d (*lat.* 135) de longitude, 30^d 3′ (*lat.* 40′, *anc. éd.* 35′) de latitude, suivi de Κινδία, par 137^d de longitude, 30^d 3′ (*lat.* 30′, *anc. éd.* 20′) de latitude. *Ptolem. Geograph. gr. pag. 418, lat. 166.*

De même, sur les cartes modernes, *Sambal*; à l'est du *Gange*, dans le *Rohilcand*, province de *Dehli*, ancienne résidence du roi *Tieffenthal. lib. cit. p. 133, 139, 140.*

(g) Les monts des *Comedi*, de Ptolémée *(lib. VI, cap. 12, Sogdianor. situs;* gr. ὀρεινὴ Κωμηδῶν, *pag. 406*, lat. *pag. 154)* sont le *Comaum* du nord de l'Inde.

ou *rajah Pethora*, par 28^{d} 45′ de latitude, se trouve 2^{d} passant au nord, un degré à l'ouest de *Kakora*, situé aussi à l'est du fleuve; sous lequel *Kakora*, même distance est, moins d'un demi-degré sud, est *Kanoudj*, mais à l'occident du *Gange*, sur le *Calini*,
Ptolem. &c. gr. pag. 435, lat. pag. 171. dans la province d'*Agra*; si ce n'est pas *Kanogisa*, par 143^{d} de longitude, 32^{d} 6′ (*lat.* 32^{d}) de latitude.

On aime à retrouver chez les anciens des endroits aussi célèbres
Dow, Hist. of Hind. (1770), tom. I, pag. 5. Tieffenth. lib. cit. pag. 193, 195. que cette dernière ville (*Kanoudj*), capitale de l'Indoustan long-temps avant l'ère Chrétienne, et qui, soumise aux révolutions que le pays a éprouvées pendant tant de siècles, conserve encore des restes de son ancienne grandeur. J'en parlerai plus en détail à la fin de cet article.

Gr. p. 422, lat. pag. 167. Ptolémée place les Πωρουάροι (*Provari*, dans l'éd. de 1511) par 134^{d} (*lat.* 133) 30′-136^{d} 30′ (*lat.* 20′, *anc. éd.* 15′) de longitude, 25^{d} 33′ (*anc. éd.* 50′), 27^{d} (*lat.* 30′, *anc. éd.* 27^{d}) de latitude; c'est où s'étendoit alors le *Bérar* (Πωρουάροι).

Gr. p. 423. Sous cette contrée, jusqu'au mont Οὔξεντος, sont les Ἀδεισάθροι, chez lesquels on trouve la ville de Πάνασσα, par 137^{d} 3′ (*lat.* 40′, *anc. éd.* 30′) de longitude, 24^{d} 30′ de latitude; et Σάγιδα (*lat.* Sageda), métropole, par 135^{d} 30′ (*lat.* 133^{d}) de longitude, 23^{d} 30′ de latitude.

Le *Panassa* de Ptolémée, selon la position générale de ce canton, paroît être *Panassa* au sud-est du confluent du *Gemna*, sur le *Thons*, qui se jette dans le Gange; et *Sagida*, *Zagadas*, au-dessous de ce dernier fleuve, à 3 lieues de *Bénarès*.

On sait que, de tout temps, ce district a été habité par les Brahmes les plus éclairés de l'Inde; et *Adeisathroi* signifie, en samskrétam, l'*excellente*, la *grande science*, *adhi schastram*. Le
Gr. p. 412, lat. pag. 165. mont Ἀδισάθρον, dont le milieu est à 122^{d} de longitude, 23^{d} (*anc. éd.* 22^{d} 30′) de latitude, répond aux *Ghâtes*; en samskrétam, les *grands Ghâtes*, *adhi kathron* (*ghathron*).

Gr. p. 423. A l'est, jusqu'au Gange, habitent les Μανδάλαι (lat. *Mandalæ*). *Maudalam*, en samskrétam, est le *disque du soleil et de la lune.* Ce nom signifie, en général, *contrée*: plus particulièrement il désigne un pays céleste, excellent, tel qu'est le *Cachi* (*h*),

(*h*) Le mot *Cachi* peut venir de *Kaschta*, *Kaschtam*, misère, châtiment, *&c.* (c'est-à-dire, *lieu de pénitence*) en samskrétam.

en allant de *Bénarès* à l'est : ou bien, les *Mandralai* seront les *hommes de la parole* (*manthré*), des *Vedes*.

Βαλανί πύργον, par 135^{d} (*lat.* 136^{d} 30′) de longitude, 23^{d} 30′ de latitude, peut répondre à *Pourahi*, sous la rive méridionale du Gange : *belant* est un adjectif qui signifie *grand*.

Ασθάγουρα, ville de ce canton, par 142^{d} de longitude, 25^{d} de latitude, peut être *Ramgar*, ville forte sur la rive sud du Gange, sous *Bénarès* : *Astha* sera le nom de *Sitha*, femme de *Ram*, héros célèbre de la mythologie Indienne; *Tschitarassoi*, à un demi-mille de la forteresse de *Kanoudj*, tire de même son nom de *Sitha*. *Carte du P. Tieffenthaler.* *Tieffenthal. lib. cit. p. 195.*

Ptolémée nomme ensuite sur le Gange, Σαμβαλάκα, par 141^{d} de longitude, 29^{d} 30′ de latitude, qui répond à *Bankat*, au-dessus de *Pourahi*, rive nord du Gange.

Σιγάλα, par 142^{d} de longitude, 28^{d} de latitude, sera *Barsinga* rive nord du Gange, après laquelle le *Gagra* se jette dans le Gange. Ensuite paroît Παλίβοθρα *(i)* (*Palimbothra*, édit. 1511), ville royale, siége de l'empire, à 148^{d} (*lat.* 143^{d}) de longitude, 27^{d} de latitude. *Id. Carte cit.*

Observons d'abord que cette ville ne peut être *Kanoudj* : elle ne sera pas non plus *Elahbad*, au confluent du *Gemna* et du *Gange*, ce confluent étant, dans Ptolémée, 12^{d} plus ouest, 4^{d} (*lat.* 7′) plus nord. *Gr. pag. 414, lat. pag. 164.*

Comme le mont Οὔξεντος finit au 43.e degré est, étant terminé par le Gange, je lis, pour la longitude de *Palimbothra*, 143^{d} avec le latin *(k)*, au lieu de 148^{d} : cela fait 5^{d} passant à l'est de *Panassa*. Actuellement il y en a environ 3 de cette ville au confluent du *Gagra*. Mais il résulte toujours de là que *Palimbothra* étoit fort à l'est du confluent du *Gemna* avec le Gange, où est situé *Elahbad*.

A la partie inférieure du Gange, *Barnagor*, connu dans le Bengale par ses *baftas*, et situé au-dessus de *Calcutta*, répondra à Βηνάγουρον par 140^{d} de longitude, 24 (*lat.* 20^{d} 15′, *anc. éd.* 10′) de latitude; les mines de *Soumbelpour*, à 21^{d} 24′ de latitude, 3^{d} ouest de *Balassor*, pays des Σαβάραι, vers le Gange, chez qui les diamans sont en abondance, par 140^{d} 30′-141^{d} de longitude; *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 33.* *Ptolem. &c. gr. pag. 424, lat. pag. 168.*

(

(i) Παλίβοθρα βασίλειον...... ρμη κζ. Gr. *pag. 423*, lat. *pag. 167*.

(k) Lat. de l'*éd. de 1511*; de même dans celui de Bertius, *pag. 204*.

20^{d} 4′ (*lat.* 15′) - 22^{d} de latitude, (*anc. éd.* 142^{d} 30′ de longitude, 19^{d} 40′ - 21^{d} 30′ de latitude). A 52′ sud-est de *Soumbelpour* est *Karigar*, le Καρηκάρδαμα de Ptolémée, par 141^{d} de longitude, 20^{d} 4′ (*lat.* 15′) de latitude, (*anc. éd.* 142^{d} 30′; 19^{d} 40′).

Ce géographe fait occuper par les *Gangarides* tout le pays qui est autour des bouches du Gange: la ville royale, la capitale, nommée Γάγγη *(l)*, est par 146^{d} de longitude, 19^{d} 4′ (*lat.* 15′, *anc. éd.* 40′) de latitude.

Verelst, a View of the rise, &c. Append. p. 148.

C'est *Satgang*, près d'*Hougli*, ville autrefois célèbre par son commerce, qui donne encore son nom, dans les actes publics, au district où elle est située, et qui s'étend jusqu'au bas du Gange. Le mot *satgang* signifie *bord (sat) du Gange*, ou du *magasin*, du *trésor (gandj)*.

Mém. cit. pag. 57.

« *Satgang*, dit M. Rennell, maintenant village peu considé-
» rable, dans un petit enfoncement de la rivière d'*Hougli* (le
» *Bagrati*), à 4 milles environ nord-ouest de cette dernière ville,
» étoit, en 1566, et probablement (a été) plus tard (encore),
» une grande ville de commerce, où les marchands Européens
» dans le Bengale avoient leurs factoreries. A cette époque, la
» rivière de Satgang pouvoit porter de petits bateaux; et je soup-
» çonne qu'alors son cours, passé *Satgang*, étoit par *Adampour*,
» *Omptah* et *Tamlouk*, et que la rivière appelée le *vieux Gange*
» étoit une partie de son cours (de son lit), et a reçu ce nom lors-
» que la circonstance du changement (opéré dans cette rivière),
» étoit encore fraîche dans la mémoire du peuple. L'état apparent
» du pays, entre *Satgang* et *Tamlouk*, appuie cette opinion. »

Ci-devant p. 606.

Ptolem., &c. gr. pag. 411, lat. pag. 163.

La séparation de la première bouche du Gange, *Kambouson*, à la deuxième, *Mega*, *la grande*, étant supposée plus bas que Γάγγη, sous *Barantola*, descendons par cette première bouche. On peut reconnoître, comme je l'ai dit ci-devant, *Poloura*, dans *Pipli*. *Poloura* est par 145^{d} de longitude, 18^{d} 30′ de latitude; par conséquent un degré ouest, trois quarts de degré sud de *Gange*: *Pipli* est à un degré ouest, plus d'un degré sud, de *Satgang*.

Gr. pag. 410.

Plus bas paroît l'Ἀφετήριον, d'où l'on partoit pour aller à

(l) Γάγγη βασίλειον..... ρμς ιθ δ′. Gr. *pag.* 424, lat. *pag.* 168.

Χρυσῆ,

Χρυσῆ, la *presqu'île d'Or*, celle de *Malac ;* c'est, comme je l'ai observé, la *pointe des Palmiers*, à la côte d'*Orixa*.

En suivant la côte, on rencontre Κονταχόσσυλα, ville de commerce, qui répond à *Schikakol*, capitale de la province du Dékan, de ce nom (dans Pline elle est nommée *Dandagula*); puis les (une des) bouches du fleuve Μαισώλος, le *Mousi* (ou le *Kischna*[a]), qui a ses sources[b] par 130d 30′ (*lat.* 134d 30′) de longitude, 16d (*lat.* 17d) 30′ de latitude, (*anc. éd.* 134d long. 11d 30′ lat.), dans les montagnes Ἀρουέδοι (les *Ghâtes*, où est *Raolkond*[c]); la ville de Μαισωλίας[d], *Mazulipatam;* Μανάρφα (ou Μαλίαρφα, Μαναλίαρφα, dans le manuscrit Palatin), *Méliapour*, ou *Saint-Thomé*, au-dessous de *Madras*, à la côte de Coromandel ; Χαβήρις, ville de commerce, *Caveripatnam ;* les bouches du fleuve Χαβήρος, le *Caveri*, qui a ses sources dans le mont Ἀδισάθρον[e], par 132d de longitude, 22d de latitude (dans les *Ghâtes*). Ce fleuve et cette ville sont à la partie appelée proprement maritime, la côte des Τωρίγγων, selon le manuscrit Palatin[f], et le latin, Σωρίγγων, *Soringorum ;* et de même plus bas[g], où Ptolémée donne les villes, dans les terres de la côte des *Sorings*, παραλίας Σωρίγων πόλεις μεσόγειοι : ce sont les *Sorins*, anciens rois, qui ont donné leur nom à la côte de *Coromandel*, proprement *Soromandel*.

Lib. cit. pag. 320.

[a] Zend-av. t. I, I.re part. pag. 99, 101. D'Anville, Eclaircissem. &c. p. 132.

[b] Gr. p. 415, lat. pag. 165.

[c] Carte de Rennell.

[d] Gr. pag. 410, lat. pag. 163, edit. Bert. pag. 199.

[e] Gr. p. 415, lat. pag. 165.

[f] Edit. Bert. pag. 198.

[g] Gr. p. 417.

Quand on examine avec soin la suite des positions, on voit que les erreurs en latitude viennent des chiffres mal lus sur les manuscrits, et de ce que les copistes n'ont pas aperçu, en voulant les rétablir, le point où Ptolémée passe de la côte Malabare à celle de *Coromandel*.

Cependant, après avoir nommé Κοττιάρα, capitale (actuellement, *Cotate, Cotiate*), par 120d 4′ (*lat.* 121d) de longitude, 13d 34′ (*lat.* 14d 30′, anc. éd. *Corciara*, 121d 5′; 14d); Βαμβάλα (anc. éd. *Bandalama*, maintenant *Mangalam*), par 121d 3′ (*lat.* 20′) de longitude, 14d de latitude, ce géographe place Κομάρια, ἄκρον καὶ πόλις Καρέων, ἐν κόλπῳ Κολχικῷ ἐν ᾧ κολύμβησις πινάκου, 121d 3′ de longitude, 13d 30′ de latitude (*anc. éd.* 121d 50′; 13d 20′), c'est-à-dire, *Komaria, promontoire et ville des Kareens, dans le golfe Kolchique, où se fait la pêche des huîtres à perles*.

Gr. pag. 409, lat. pag. 163.

On est étonné de voir le traducteur Latin (Mercator, Magin) rendre ainsi cette phrase : *Comaria extrema, 121^d 45′ ; 13^d 30′ ;* puis, à la ligne :

In sinu Colchico, in quo Colymbesis ;
ensuite, au rang des villes :

En titre, *Coreorum,*
Penici,
Sosicure, &c. *(m)*

Ainsi, un géographe qui ne pourroit consulter que la traduction Latine (et malheureusement il n'y en a que trop), feroit une ville particulière de *Penici.*

Cependant tout est clair dans le grec.

Actuellement *Cotate* et *Mangalam* sont à l'extrémité de la côte Malabare, au cap *Camorin* même.

[a] *Geogr. lib. I, gr. p. 29. l. VII, 409, lat. pag. 165.*
[b] *Eclaircissem. pag. 104, 105 ; Antiquités de l'Inde, p. 119, 121, 123, 125.*

Ptolémée [a] distingue formellement, comme l'observe M. d'Anville [b], le promontoire Κομάρια d'avec le promontoire Κώρυ, que plusieurs savans ont confondu avec le premier : il les met presque à la même latitude. Ceci s'explique, en disant que le sol E. de la pointe de la presqu'île s'étendoit alors dans la mer, plus près de l'île de *Ceylan.* Au lieu d'une pointe aiguë, c'étoit une pointe aplatie, où il y avoit, à-peu-près à la même latitude, plusieurs anses et plusieurs promontoires : celui de Κομάρια étoit à l'ouest, celui de Κώρυ à l'est.

Peripl. p. 34.

1.° Ce dernier promontoire, chez Ptolémée, est dans le golfe Ἀργαρικὸς, Ὀργαλικὸς ; et dans Arrien, le canton appelé Ἀργάλȣ est qualifié μεσόγειος, *mediterraneus :* ce qui marque une profondeur de terrain, une étendue de sol dans les terres, par opposition à une simple côte maritime, παραλία.

Ptolem. gr. p. 409, 428, lat. pag. 165, 169.

2.° Κώρυ ἄκρον τὸ καὶ Κολλίγικον, le promontoire *Kory,* qui est aussi le promontoire *Kolliguique,* est par 125^d 3′ (ρκε γ′) de longitude ; et plus bas, l'île Κώρυ, par 126^d 30′ (ρκϛ λ′) : dans le latin, *Cory promontorium,* 125^d 40′ ; (anc. éd. *Cory promontorium quod et Calligicum,* 126^d) ; *Cory insula,* 126^d 30′. La différence de longitude d'avec Κομάρια, qui est par 121^d 3′, prouve

(m) L'édition Latine de 1511 porte : *Comaria promontorium et civitas, 121^d 45′, 13^d 20′. In sinu Colchico, in quo Colymbesis pinici super utribus navigavit. Canæorum, Sosicuri, &c.*

au moins que Κώρυ étoit à l'est de ce promontoire; et sans cela il n'auroit pas été opposé nord et sud à la *Taprobane.* Maintenant la pointe de *Ramanancor*, que M. d'Anville prend pour le promontoire Κώρυ, est à près de 2^d est du cap *Camorin.*

Éclaircissem. loc. cit.

3.° La latitude du promontoire Κώρυ est de 18^d (ιη), dans le grec de Ptolémée; celle de l'île Κώρυ, de 13^d (ιϛ [ιγ]) : le latin porte 13^d 20′ (*anc. éd.* 10′) à la première position, 13^d à la seconde. L'erreur, dans le texte Grec, pour la première latitude, 18^d, est sensible. Les endroits qui suivent, dans Ptolémée, sont par 14, 15, 16^d, en allant au nord, jusqu'aux *Sorings*, le *Soromandel.* D'ailleurs, cette latitude est corrigée par la seconde, celle de l'île, qui porte 13^d, et par celle du promontoire boréal de la *Taprobane*, qui est à 12^d 30′.

Ci-dev. p. 544.

Ptolem. cap. 4, gr. p. 440, lat. pag. 173.

Κώρυ se trouve donc à la latitude de Κομάρεια (13^d 30′), et même plus bas. Dès-lors Marcien, voulant donner l'étendue de l'Inde terminée par le golfe Gangétique, a pu prendre du Κώρυ ἄκρον, puisqu'à l'est et même à l'ouest il servoit de limite à la presqu'île, ou, du moins, comme le Κομάρεια ἄκρον à l'ouest.

Ci-dev. p. 592.

Si l'on suppose Κώρυ à la latitude de *Ramanancor*, le géographe a dû remonter 1^d 20′ sur la côte orientale de la presqu'île; ce qui ne s'accorde point avec la marche qu'il suit.

Ptolémée a fait connoître au haut de la côte Malabare, Βάλαιον ἄκρον (lat. *Malæum*, anc. éd. *Baleum*), le promontoire *Malei*, c'est-à-dire, le cap *Saint-Jean*, près de *Tarapour*, le *Perimula* de Pline, par 111^d de longitude, 17^d 30′ (*anc. éd.* 17^d) de latitude, à l'entrée du golfe de *Barigaza.* Ailleurs, il nous apprend que les naturels du pays appeloient Τίμυλα (plus bas, Σιμύλλα) un endroit de commerce de l'Inde, au midi de l'*Indus*, à l'ouest du cap *Camorin.* C'est le mot *Tamoul*, nom de la langue et du peuple de la côte Malabare depuis le cap *Camorin* jusqu'au *Canara*, par près de 12^d; et *Simylla (n)*, ville de commerce et promontoire, est, dans le grec, par 18^d 34′ de latitude; dans le latin, par 14^d 45′ (*anc. éd.* 14^d 20′).

Ptolem. gr. p. 408, lat. pag. 162.

Lib. I, cap. 17, gr. p. 38, lat. pag. 15.

Gr. p. 408, lat. pag. 162.

Dans le même chapitre de Ptolémée, les Βραχμᾶνοι μάγοι, qui s'étendent μέχρι τῶν Βατῶν, et dont la capitale Βράχμη (dans le manuscrit Palatin, Βράμη) est par 128^d (je lis 148)

Gr. p. 423, lat. pag. 168.

Bert. p. 204.

(n) Bert. en marge, *Timula.*

de longitude, 19^d (*anc. éd.* 18^d 45′) de latitude ; ces peuples sont les *Brahmas*, à l'est du Gange, qui confinent, par le nord, au *Tibet* ou *Boutan*, Βατῶν.

Gr p. 424, lat. pag. 168.

Les Κοκκονάγαι, peuples les plus à l'orient, qui s'étendent jusqu'au Gange, de 142^d 30′ (*anc. éd.* 144^d 20′) à 146^d de longitude, 21^d 3′ (*lat.* 40′, *anc. éd.* 30′) -23^d de latitude, sont les peuples d'*Arakan*, au bas de la dernière bouche orientale du Gange.

Lib. VII, cap. 2, gr. p. 429-433, lat. pag. 169-171.

Gr. p. 431, lat. pag. 170.

Dans le chapitre de l'*Inde au-delà du Gange*, Ptolémée place le mont Βήπυῤῥον par 148^d-154^d (*anc. éd.* 150^d) de longitude, 26^d-34^d de latitude. Ce sont, si l'on a égard à la différence des 30 à 40 degrés du calcul de ce géographe, les montagnes de *Neipal*, par 27, 29^d de latitude, 102-108^d, &c. de longitude.

Le géographe fait couler de cette montagne dans le Gange deux fleuves: celui qui est le plus nord, a ses sources par 148^d de longitude, 33^d de latitude ; sa jonction avec le Gange est à 141^d (*lat.* 140^d 15′, *anc. éd.* 30′) de longitude, 33^d (*lat.* 30^d 20′, *anc. éd.* 30^d) de latitude.

Les sources du fleuve qui est après celui-ci, se trouvent à 152^d de longitude (*anc. éd.* 153^d), 27^d de latitude. Il se réunit au Gange par 144^d de longitude, 26^d de latitude *(o)*.

Ces deux confluens sont au-dessous de celui du Σάραβος (le *Sardjou*) avec le Gange, et beaucoup plus à l'est, ainsi que les sources.

Ptolémée ne donne pas les noms de ces deux fleuves ; mais il est facile d'y reconnoître le *Gandak* et le *Kossi*, nommés plusieurs fois ci-devant, lesquels sortent tous les deux des montagnes de *Neipal*, Βήπυῤῥον, par 28 et 30^d de latitude ; éloignés l'un et l'autre, à l'embouchure (la deuxième plus basse que la première) de 2^d et demi ; dans leur cours, de plus de trois.

Ou bien le second fleuve sera le petit *Gandak*, nommé *Bagmati*, fleuve réputé sacré dans le pays, qui sort de *Neipal*, à une hauteur moins considérable, et se jette dans le Gange, à un degré et demi est du premier *Gandak*, un demi-degré plus bas, et qui a une source par 27^d de latitude.

Au nord, le long du bord oriental du Gange, Ptolémée place

(o) La réunion manque dans l'édition de 1511.

la contrée des Τάγγανοι (lat. *Ganganoi)*, par laquelle coule le fleuve Σάραβος : les villes sont du 33^{d} 3′ (*lat.* 40′, *anc. éd.* 30′) au 34^{d} 3′ (*lat.* 35^{d}) de latitude; du 137^{d} 3′ (*lat.* 40′ , *anc. éd.* 30′) au 139^{d} de longitude. Ces positions s'accordent avec le cours du *Sardjou ,* le même fleuve que le *Gagra.* Gr. p. 433, lat. p. 171.

Sous les Τάγγανοι, du même côté, sont les Μαρουνδαι, qui occupent le pays jusqu'aux Γαγγαρίδαι, c'est-à-dire, jusqu'aux habitans du tour des bouches du Gange.

Les villes de ce district, qui est celui de *Radjmohl,* sont Βοραίτα *(Borœta)*, actuellement *Balpour ;* Σωρύγαζα (lat. *Corygaza) ,* actuellement *Gor :* le mot *gaza, gandj,* désigne, comme je l'ai observé plusieurs fois, un *magasin ,* un *lieu de commerce.*

La troisième ville est Τόνδωτα *(* lat. *Condota) ,* actuellement *Tanda ;* puis Ἔλυδνα *(* lat. *Ælydna) ,* actuellement *Samda ;* Ἀράγανα *(Agangora) ,* actuellement *Gogri ;* Ταλάρυγα *(Talarga),* actuellement *Teliagar ,* mais située à l'ouest ou plutôt au sud du Gange, au lieu que les autres sont à l'est.

Gor et *Tanda* sont d'anciennes capitales du Bengale ; *Gor* se trouve à près d'un degré ouest de *Gangasagar,* comme Σωρύγαζα, par 143^{d} (*lat.* 243^{d}, *anc. éd.* 143^{d} 30′) de longitude, 27^{d} 4′ (*lat.* 15′, *anc. éd.* 20′) de latitude; et à un degré ouest de la bouche Κάμβυσον, comme *Gor* est à près de 3^{d} nord de *Gangasagar.*

Le vrai moyen, à ce qu'il me paroît, d'entendre Ptolémée sur l'Inde, est de suivre les montagnes, les fleuves, les villes, à-peu-près dans l'ordre où il les donne, sans avoir égard, pour chaque endroit précisément, aux longitudes et latitudes en chiffres ; il s'en trouve toujours quelques-unes de justes, lesquelles, comme des signaux , guident le lecteur dans sa marche. Quand on connoît le pays, on est étonné de voir jusqu'où il a porté les détails, et des détails certains; mais, pour me restreindre à mon objet principal, je n'ai dû, dans l'analyse précédente, offrir que quelques rapports pris dans un très-grand nombre que je pourrois donner.

Je ne puis, malgré cela, m'empêcher de citer encore deux significations de noms de peuple de l'Inde, et de pays, que l'on trouve dans ce géographe. *Geograph. gr.*

Celui des Ναγγαλόγαι, selon Ptolémée, signifie *monde de* pag. 434, lat. pag. 171.

(d'hommes) nus, γυμνῶν κόσμος. En indoustan, *nanga* signifie *nu ; lok,* peuple; *lokaha, lokom,* monde, en samskrétam.

Gr. p. 437, lat. pag. 172.

'Ιαβαδίου, selon le même géographe, signifie *île de l'Orge, χριθῆς νῆσος.* En indoustan, *djo,* orge; *div,* île, en malabar, &c. *djo ba div,* c'est-à-dire, en construction, *île à l'Orge.*

§. II.

J'ai nommé ci-devant deux anciennes villes de l'Inde : la première, capitale de l'Indoustan, *Kanoudj ;* la deuxième, capitale du Bengale, *Gor.* La célébrité de ces deux endroits m'engage à rapporter ici ce qu'on trouve à ce sujet dans l'histoire de l'Indoustan, composée par *Mohammed Kassem Fereschtah,* de *Dehli,* auteur Persan très-estimé, et dans les voyageurs modernes les plus exacts et les plus instruits.

Je commence par la seconde ville, *Gor.* Fereschtah écrivoit en 1606, sous le règne de *Djehanguir.* Il donne d'abord les rois de l'Inde qui ont précédé l'invasion des Mahométans. A l'article des *Schankal*[a], qu'il place du temps d'*Afrasiab,* roi du *Touran*[b], auquel l'Inde payoit tribut, ce qui tombe au VII.e siècle avant l'ère Chrétienne, l'historien Persan s'exprime ainsi :

« *Schankal,* étant parvenu au trône, se livra sans réserve à » la plus grande magnificence, au plus grand faste, et rebâtit la » ville de *Laknouti,* connue sous le nom de *Gor.* Cette ville fut » pendant deux mille ans la capitale du Bengale : sous la postérité de l'heureux, de l'invincible *Timour,* elle fut abandonnée, » ruinée ; et l'on établit à sa place la ville de *Tandah,* siége du » gouvernement. »

[a] *Tarikh Fereschtah [aut. de l'hist. du Dékan, donnée en anglois par Scott, 1794]. Man. Pers. fol. 13, verso.*

[b] *Mém. de l'Acad. des B. lettr. tom. XL, pag. 523, &c. Can. c . log. des rois Mèdes, &c. Kéaniens, &c.*

Man. cit. fol. 303 recto.

Le même écrivain donne l'époque précise de sa destruction au règne d'*Akbar.* « Anciennement, dit-il, depuis le temps de » *Mohammed Bakhtiar Kheledgi,* jusqu'à celui de *Schirschah,* » la ville de *Gor* fut le siége des rois du Bengale ; et à cause » de l'eau et de l'air de cet endroit, malfaisans pour les hommes, » les (princes) *Afgans* ayant rétabli *Khouasspour Tandah,* ils en » firent le siége du gouvernement. *Kkankhanan* (général d'*Akbar* » dans ce canton), ayant pensé à réparer *Gor,* y alla ; et après » l'avoir de nouveau rétablie, il y fixa sa demeure : mais aussi-

» tôt l'eau et l'air le rendirent malade, et il mourut le 19 radjeb, » l'an 983 (de l'hégire, 1575 de Jésus-Christ). »

Voilà un récit qui est formel. Il est rendu assez exactement par M. Dow dans son *Histoire de l'Indoustan :* seulement cet écrivain place le premier rétablissement de *Gor* cent ans trop haut. Ce qui est dit, dans le premier passage, de l'abandon de *Gor*, tombe au règne de *Schirschah*, nommé dans le second; selon M. Dow, de 1542 à 1545 de Jésus-Christ. Il faut donc plutôt retrancher, pour l'époque du premier rétablissement de *Gor*, qu'ajouter, si l'on veut trouver les deux mille ans pendant lesquels cette ville a été capitale du Bengale.

Dow, Histor. of Hindoost. tom. I, pag. 5, tom. II, p. 274.

Id. tom. II, pag. 159 - 182.

Fereschtah, manuscr. fol. 251 verso, 261 recto.

M. Dow ne parle pas de *Mohammed Bakhtiar Kheledgi.* C'étoit un officier de *Schaabeddin*, quatrième sultan des *Ghaurides*, et qui, après la mort de ce prince, s'attacha au service de *Cottobeddin Ibek*, roi de *Dehli*, au commencement du XIII.ᵉ siècle. C'est le premier souverain Mahométan du *Bengale*, dans la liste du P. Tieffenthaler, où il est dit qu'il s'empara de l'ancienne ville de *Laknoti.* Ainsi, le second passage de *Fereschtah* donne à entendre qu'avant le XIII.ᵉ siècle cette ville avoit cessé d'être la capitale du Bengale.

Lib. cit. pag. 164.

De Guign. Hist. des Huns, tom. I, p. 413. 415.

Lib. cit. pag. 585.

C'est peut-être à cause de cette révolution, qu'elle portoit, au commencement du XV.ᵉ siècle, le nom de *Gornov*, *Gor la Nouvelle.*

Ci-dev. pag. not. 523.

Le même second passage rapporte à l'insalubrité de l'eau et de l'air l'abandon de cette ville, et en donne, dans la personne du général d'*Akbar*, un exemple frappant.

M. Rennell, pour infirmer le témoignage de *Fereschtah*, observe que plusieurs de ceux qui en habitent les ruines, lui ont dit que c'étoit la peste qui l'avoit fait déserter. L'un n'est pas opposé à l'autre. Le mauvais air et la mauvaise eau auront produit la peste. *Homayoun*, après avoir pris *Gor*, en 1535, et y avoir passé trois mois, fut obligé de la quitter, voyant la plus grande partie de son armée tomber malade à cause de l'humidité de l'air; dans *Fereschtah*, les hommes, les chevaux, les chameaux périssoient par l'insalubrité de l'air de ce canton, *az bad havaï an diar :* et ceci s'accorde avec ce que le P. Tieffenthaler dit de cette ville.

Mém. &c. pag. 55, not. dern. édit. trad. fr. tom. II, p. 14.

Dow, lib. cit. tom. II, p. 147.

Lib. cit. pag. 449, trad. allem. pag. 559, in 4.° p. 325.

« A l'opposite du village de (*Bhagbanpour*), selon ce missionnaire, à 8 milles de la rive ultérieure (boréale) du *Gange*, » est située *Gor*, dont le nom ancien est *Laknoti*, agrandie et » entourée de murs épais de terre par *Alexandre* surnommé » *Tschohata*, roi du *Bengale*. On dit que les murs s'élèvent à » la hauteur de 20 aunes Indiennes, et que leur largeur est de » la même quantité d'aunes : en sorte que les chevaux, les chars » et les éléphans peuvent y marcher commodément. Le circuit » de la ville étoit de 12 milles. Elle est maintenant déserte ; les » moissons croissent ou les tigres demeurent dans l'emplace- » ment occupé ci-devant par les maisons. Le palais, la résidence » royale, est en dehors *(p)* des murs ; il n'en reste aujourd'hui » qu'un temple Mahométan, et un magnifique tombeau où fut » déposé, à ce que l'on croit, le fondateur de la ville.

» On trouve ailleurs que le fondateur de cette ville s'appeloit » *Balalsen* : après qu'elle fut tombée au pouvoir des Mahomé- » tans, on lui donna le nom de *Farhadabad*, ce qui signifie un » *lieu délicieux*, et de *Djenat abad*, c'est-à-dire, *Paradis*. Elle » fut appelée ainsi par *Homaïoun*, empereur Mogol, par ironie; » car la mauvaise qualité de l'air faisoit périr les hommes et les » bestiaux. »

Reprenons le passage du savant missionnaire.

L'ancien nom de *Gor*, *Laknoti*, peut avoir rapport à sa situation malsaine : en samskrétam, *lagati* signifie *maladie*. Celui de *Gor* viendra de *Gor*, pays des *Ghorides*, au service desquels avoit été, comme je l'ai dit, *Mohammed Bakhtiar Kheledgi*, premier souverain Mahométan du Bengale.

Tieffenthal. lib. cit. p. 474.

Il y a apparence que l'Alexandre appelé *Tschohata*, c'est-à-dire, *le Petit*, par opposition à Alexandre-le-Grand, est *Sikander*, le cinquième souverain du Bengale, dans la liste du P. Tieffenthaler ; lequel régnoit en 759-760 de l'hégire, 1358-1359 de Jésus-Christ.

Recherch. histor. et géograph. sur l'Inde, 2.e partie.

La position de *Gor*, à 8 milles, c'est-à-dire, 8 cosses du Gange, ne s'accorde pas avec la carte manuscrite du P. Tieffenthaler, où cette ville n'en est qu'à une cosse, de 32 au degré.

L'aune Indienne dont il est question dans le récit du

(p) Dans l'allemand, *en-dedans*, innerhalb.

missionnaire,

missionnaire, est le *gaz*, dont la longueur varie dans l'Inde : mesure moyenne, je l'ai évalué à 18 pouces dans mon premier Mémoire sur les anciennes langues de la Perse.

Mém. de l'Academ. des B. lettr. tom. XXXI (1768), pag. 391, 392.

Vingt aunes ou *gaz* pour la hauteur et l'épaisseur des murailles, feront 30 pieds ; espace plus que suffisant pour qu'un éléphant pût marcher sur les murs de *Gor* librement et sans risques.

Belalsen, qui a bâti la ville et la citadelle de *Gor*, c'est-à-dire, qui l'a rebâtie et fortifiée, se trouve dans la liste des rois Indous du Bengale, cent soixante ans environ avant *Mohammed Bakhtiar Kheledgi ;* ce qui tombe vers le milieu du XI.e siècle de l'ère Chrétienne.

Tieffenthal. lib. cit. p. 473.

M. Dow, dans sa traduction de *Fereschtah*, à l'article d'*Homaïoun*, dit bien que ce monarque, après avoir pris *Gor*, lui donna le nom de *Gennatabad ;* et en note, il rend ce mot par ville semblable au Paradis, *the Paradisial city :* mais il ne dit pas à quelle occasion. Le P. Tieffenthaler ne nous apprend qu'une partie du motif d'*Homaïoun*. Donnons le passage de *Fereschtah :* « L'habitant du Paradis *(Homaïoun)* s'étant avancé vers la ville » de *Gor*, qui est le siége du gouvernement dans le Bengale, » s'en étant emparé, par le moyen d'une équivoque qui marquoit » que le lieu n'étoit pas bon (sain), il la fit appeler *Djennatabad :* » *O mosakhkher sakhteh bevasteh tadjenis na khosch anra mosoum be Djennatabad kardanid.*

Lib. cit. t. II, pag. 147, et not. *

Manuscr. fol. 247 verso.

Voici l'équivoque : *Djennatabad* signifie *lieu semblable au Paradis ;* et *Djinnatabad*, *lieu des foux, des furieux, des diables*, lieu infernal.

Les deux mots s'écrivent de la même manière ; et la différence de l'*e* à l'*i*, dans la prononciation, est à peine sensible.

Voyons maintenant, dans M. Rennell, quel est l'état actuel de *Gor*. « Aucune partie de l'ancienne *Gor*, dit cet habile voyageur » géographe, n'est plus près du bord actuel du Gange que de » 4 milles et demi ; et quelques portions, arrosées dans l'origine » par ce fleuve, en sont maintenant à 12 milles. Cependant un » foible ruisseau qui communique au Gange, coule actuellement » au côté occidental de cette ville ; il est navigable dans la saison » des pluies : du côté de l'est, et dans quelques endroits à 2 milles,

Mém. &c., pag. 55, 56, dern. edit. trad. fr. tom. II, pag. 14, 16.

» *(Gor)* a le *Mahanada,* (rivière) qui est toujours navigable et » qui se joint aussi au Gange.

» Prenant l'étendue des ruines de *Gor,* d'après le calcul le plus » raisonnable, elle n'a pas moins de 15 milles en longueur, pro- » longée le long de l'ancien bord du Gange, et de 2 à 3 en » largeur. Plusieurs villages occupent une partie de son terrain : » le reste est ou couvert d'épaisses forêts, le repaire des tigres et » d'autres bêtes féroces, ou changé en terres labourables, dont » le sol n'est que de poussière de brique.

» Les ruines principales sont une mosquée revêtue de marbre » noir travaillé avec soin, et deux portes de la citadelle, dont la » grandeur et la hauteur sont frappantes. Ces édifices, et quelques » autres en petit nombre, paroissent devoir leur durée à la nature » des matériaux, qui sont moins (communément) commerçables » *(less marketable)*, et plus difficiles à séparer, que ceux des bâti- » mens ordinaires en brique; lesquels (matériaux) ont (toujours) » été et continuent d'être un objet de trafic, et sont transportés à » *Moxoudabad,* à *Maulda,* et dans d'autres endroits, pour être » employés dans la bâtisse. Ces briques sont de la plus solide con- » texture que j'aie jamais vue : elles ont conservé le tranchant de » leurs bords et le poli de leur surface durant une suite d'âges.

» La situation de *Gor* convenoit parfaitement à une capitale du » *Bengale* et du *Bahar,* unis sous un seul gouvernement, étant » presque au centre des parties les plus peuplées de ces provinces, » et près de la jonction des principales rivières; lesquelles forment » cette extraordinaire navigation dans les terres, qui rend ces » provinces fameuses : étant de plus (garantie) mise en sûreté par » le Gange et les autres rivières, du côté qui est le seul d'où le » Bengale ait quelque sujet de crainte. »

J'observe, sur ce morceau de M. Rennell, 1.° que ses 15 milles Anglois de long, sur 2 et 3 de large, reviennent à-peu-près aux 12 cosses de tour du P. Tieffenthaler;

2.° Que cet ingénieur a vu des parties de l'ancien emplacement de *Gor,* à 4 milles et demi, ou un peu plus d'une lieue et demie de la rive actuelle du Gange. La ville étoit située sur le bord, dans un enfoncement qui, avec le temps, se sera rempli de terres; ces terres nouvelles, basses, auront formé des marais : de là, l'air

pestilentiel, les eaux stagnantes, de mauvaise qualité, les maladies; accidens que *Tanda* n'a pas éprouvés, non plus que les autres endroits voisins. Le terrain une fois affermi, comme il pouvoit l'être, on a creusé le ruisseau qui, coulant à l'ouest, forme une île entre la ville et le Gange; ou bien les eaux se sont donné à elles-mêmes un cours : et comme les terres chariées rétrécissent peu à peu le Gange de ce côté, les premières ruines de *Gor* se trouvent à une lieue et demie du bord actuel.

3.° On voit que dans l'Inde, comme en Europe, l'ancienne bâtisse, ne remontant même qu'au XI.e siècle, étoit beaucoup plus solide que la moderne. Ces briques qui, après sept siècles, conservent encore le fil des angles et leur poli, rappellent ces ruines de châteaux-forts construits il y a sept à huit cents ans en Europe, contre lesquelles s'émousse la pointe des instrumens de fer, et où le marteau ne peut séparer la pierre, encore fraîche, du ciment dont elle est comme pénétrée, et avec lequel elle fait corps.

§. III.

M. Rennell ne connoît *Kanoudj*, ancienne capitale de l'Inde, que d'après ce qu'en a dit M. Dow ; et ce dernier voyageur est censé avoir traduit fidèlement l'historien *Fereschtah.* Donnons les endroits où l'écrivain Persan parle de la ville la plus célèbre de cette contrée.

Le premier où il fasse mention de *Kanoudj*, est au règne de *Souradj.* Voici comme il s'exprime :

« De son temps (du temps de *Souradj*), un Brahme vint voir » ce (prince), du côté des montagnes de *Tschaharkhand.* Comme » il étoit habile dans les sciences de l'Occident et dans la magie, » ayant pris un empire absolu sur le caractère de *Souradj*, il lui » enseigna le culte des idoles. »

Manuscr. fol. 13 recto.

En titre : « *Introduction et cours du honteux culte des idoles.*

» On dit que *Hind*, selon qu'il l'avoit appris et vu de son père » *Ham (Cham)* fils de *Noé*, sur lequel la paix repose ! adora » et servit le créateur, qui n'a pas de semblable; et que ses » enfans, de génération en génération, de branche en branche, » se modelèrent sur lui, jusqu'à ce que, du temps de *Maharadj*,

» quelqu'un venu de l'*Iran* (la Perse) enseigna à rendre un culte » au soleil. Cette (pratique) ayant pris tout-à-fait cours, plusieurs » rendirent encore un culte aux autres astres et au feu : mais » lorsque l'idolâtrie *(bot parasti)* eut paru, elle se répandit plus » que tous (les autres cultes); savoir, le Brahme (dont il a été » parlé ci-devant) dit à *Souradj :* Que chacun fasse en or, en » argent ou en pierre, la figure de son grand (son père, son » aïeul), et lui rende un culte. En conséquence, petits et grands, » avec fureur, ayant fait la figure de leurs parens morts, s'ap- » pliquèrent à leur rendre un culte; et *Souradj*, ayant rétabli » *Kanoudj*, se livra à l'adoration des idoles sur le bord du Gange, » et les peuples aussi. Chacun, selon qu'il lui vint dans l'esprit, » eut une idolâtrie particulière; de sorte que *quatre-vingt - dix* » sectes adorèrent chacune les idoles à leur manière : et lorsque » *Souradj* eut établi la ville de *Kanoudj* le siége de son empire, » il y résida long-temps. Sous son règne, la population de cette » ville alloit à 25 cosses.

» Le règne de *Souradj* dura 250 ans : il fut contemporain » de *Kékobad*, et lui envoya tous les ans un tribut *(q)*; et, » fidèle aux égards qu'il devoit à *Roustoum* (qui l'avoit placé » sur le trône de l'Indoustan), il lui donna en mariage la fille » de sa sœur, et lui envoya continuellement des présens *(r)*. »

Maharadj, sous lequel commença dans l'Inde le culte des astres, est le troisième roi de cette contrée, remontant avant *Souradj*. L'auteur Persan fait correspondre à son règne *Féridoun*, *Minotscher*, *Guerschasp ;* et ce règne, chez lui, est de 700 ans : c'est l'intervalle qui sépare le premier de ces personnages Perses du troisième.

Maharadj est donc un nom de dynastie; et la fin de cette dynastie répond au VIII.ᵉ siècle avant l'ère Chrétienne.

Zend-av. t. I, 2.ᵉ part., p. 7, 10, 267.

A cette époque, le culte des astres et des mauvais génies, des Dews et Pâris, génies mâles et femelles, étoit dominant en Perse.

(q) Selon un autre manuscrit, *une couronne.*

(r) Ou bien, « il amena le fils de sa » sœur, pour le marier à (quelqu'un de) » sa famille, et lui envoya continuelle- » ment des présens. » *Khaher zadeh khodra be nekeh vei daravardeh boad.* J'entends par *Khaher zadeh*, la *fille de la sœur*, quoique ce mot ne se dise ordinairement que du *fils de la sœur.* Mes deux exemplaires du *Fereschtah* portent *Khaher zadeh.*

Kanoudj se trouve au nord du *Boundelkund*, pays de montagnes, *Kohestan* en persan. Si c'est de ce canton qu'est venu le Brahme qui enseigna à *Souradj* le culte des idoles, ce sera dans des voyages au *Pendjab*, à *Kaboul*, dans le pays de *Kandahar*, qu'il aura appris les sciences et le culte de l'Occident. *Tieffenthaler, lib. cit. p. 70, 242, 243, 247, 248.*

M. Dow fait commencer le règne de *Souradj*, qu'il nomme *dynastie*, 1072 ans avant l'ère Chrétienne. *Fereschtah* ne donne pas d'années, mais simplement des synchronismes. La fin de cette dynastie, selon le calcul de M. Dow (dans l'écrivain Persan elle est de 286 ans), se trouveroit en 786 avant Jésus-Christ; et le synchronisme de *Kékobad* et de *Roustoum* ne permet pas de la faire remonter plus haut que le VII.e siècle avant l'ère Chrétienne. C'est l'erreur que j'ai remarquée ci-devant, à l'occasion du règne de *Schankal ;* et les époques de *Guerschasp*, *Kékobad*, *Roustoum*, *Afrasiab*, lesquelles se suivent exactement, me persuadent qu'il faut lire, dans *Fereschtah*, 50 de règne, au lieu de 150. *Lib. cit. t. I, pag. 5.* *Mém. de l'Acad. des Belles-lettr. tom. XL, Can. chronol. des Rois Méd. pag. 523.*

Voyons maintenant comment le voyageur Anglois donne le précis du texte de *Fereschtah*. *Ci-dev. pag. 622.*

« Les Brahmes affirment, dit M. Dow, que c'est dans le temps » de cette dynastie, que l'adoration des figures emblématiques » des attributs divins a commencé à s'établir dans l'Inde. Les » Persans, dans leurs invasions, disent-ils, introduisirent l'adoration du soleil et des autres corps célestes, avec (celle) du » propre symbole de Dieu, l'élément du feu : mais l'adoration » mentale (en esprit) de la Divinité, comme (étant) un (seul) » Etre suprême, fut encore suivie (pratiquée) par plusieurs. La » grande ville de *Kanoudj*, si long-temps capitale de l'Indoustan, » fut bâtie par un (roi de la dynastie) des *Souradjas*, sur le bord » du Gange. On dit que la circonférence de ses murs prenoit près » de cent milles. » *Loc. cit.*

Dans l'*Avertissement* qui est à la tête de la deuxième édition de l'*Histoire* de M. Dow, on dit qu'on a réduit beaucoup le nombre des noms propres qui rendoient quelques parties de l'ouvrage rudes et sauvages, *harsh and uncouth.* *Avertissem. et préf. pag. IX.*

Où en serions-nous, si l'on avoit réduit les noms propres dans Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, &c.? C'est réduire, ôter les pierres d'un mur, pour l'unir plus facilement.

L'*Avertissement* ajoute que l'article de *Fereschtah* sur les anciens rois de l'Inde en a été retranché, ainsi que les invasions des Mahométans avant le commencement de l'empire des *Ghaznevides*, et remplacé par une *Introduction plus satisfaisante, succincte et agréable :* mais cette *Introduction* est censée l'abrégé de ces deux morceaux ; elle en suit l'ordre, la distribution ; elle ne doit donc rien présenter qui ne se trouve dans le texte de l'historien Persan.

Cependant, où voit-on, dans *Fereschtah*, que ce soient les Brahmes qui rapportent l'introduction de l'idolâtrie dans l'Inde; que ce soient les Persans qui, dans leurs invasions, y aient apporté le culte des astres et celui du feu, comme le *propre symbole de Dieu ;* que tout cela n'étoit que des *figures emblématiques des attributs divins ;* mais qu'il y avoit toujours des personnes qui conservoient l'*adoration en esprit d'un seul Etre suprême !*

Quant à la ville de *Kanoudj*, le texte se sert des mots *ahadats namoudeh*, qui signifient, *a inventé, a fait pour la première fois*, ou *a rétabli :* or les Indiens croient que cette ville existoit avant *Souradj.*

M. Dow dit que le prince Indien a bâti *Kanoudj* sur le bord du Gange. Cette ville pouvoit y être alors ; mais, selon la construction de la phrase Persane, ces mots, *sur le bord du Gange*, se rapportent à l'idolâtrie de *Souradj.*

Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 227.

Il n'est pas question de murs chez *Fereschtah.* Cette ville pouvoit être un amas de villages réunis, comme j'ai vu, en 1758, *Ponin*, capitale des Marates. Cet amas alloit à 25 cosses : *Maamouri an scheher beh bist o pandj koroh rasid*, comprenoit 25 cosses, étoit renfermé dans 25 cosses ; ce qui marque le tour de *Kanoudj*, et non une seule dimension de la ville, longueur ou largeur.

Or 25 cosses, à 37 environ au degré de 25 lieues, comme on les évalue dans le canton de *Dehli*, d'où étoit *Fereschtah*, donnent près de 17 lieues. On verra même bientôt que les habitans de *Kanoudj* font la cosse encore plus courte que 37 ou 37 et demie au degré.

Les cent milles Anglois, calculés au plus bas, donnent environ 36 lieues. La différence est grande. Aussi M. Rennell, qui parle, d'après M. Dow, de la vaste étendue des ruines de *Kanoudj*,

qu'il place, avec lui, sur le bord du Gange, près de l'endroit où le *Calini* se jette dans ce fleuve; ce géographe, qui enfle ce même *Calini*, pour le faire approcher du rang de troisième rivière de l'Inde, ne dit rien des murs qui avoient *environ cent milles* de circonférence.

Mém. cit. pag. 54, dern. édit. trad. fr. t. II, pag. 13-14.

Il est fait mention, dans *Fereschtah*, de *Kanoudj*, comme siége de l'empire de l'Inde, sous *Dehlou*, prédécesseur de *Phor (Porus)*, qui a combattu Alexandre, 325 ans avant Jésus-Christ; sous *Djonah*, son troisième successeur; sous *Kahantschand;* enfin, sous *Anand dev*, *Radjpout* de famille, contemporain de *Khosro Parveis*, dans le VIIe siècle de l'ère Chrétienne.

Ms. fol. 15; recto. Dow, lib. cit. p. 9, 11, 16. Fereschtah, man. fol. 15 verso, fol. 18 recto.

Sous son règne, *Maldeo* s'empara de *Dehli*, de *Kanoudj;* et c'est du temps de ce conquérant qu'il est dit que « la population de » cette dernière ville parvint à ce point, qu'il y avoit 30,000 » boutiques seulement de *bethel*, et 60,000 maisons de joueurs » d'instrumens et de chanteurs, et qu'on peut juger du reste par » cela. »

Mais on ne lit pas, dans *Fereschtah*, que ces 60,000 maisons ou bandes de musiciens *payassent une taxe au gouvernement*, comme le dit l'abrégé de M. Dow.

Histor. &c. pag. 16.

En 409 de l'hégire, 1018 de Jésus-Christ, *Koureh*, roi de *Kanoudj*, effrayé à la vue de l'armée du sultan *Mahmoud Sabokteguin*, ne crut pas devoir lui résister. Ce prince descendit de sa forteresse, se transporta, avec ses enfans, au camp du monarque *Ghaznevide*, et se soumit humblement à son empire. *Mahmoud* resta trois jours dans cet endroit; mais *Kanoudj* ne fut pas pris par les empereurs *Ghaznevides*, comme le dit M. Rennell, *was seized.*

Fereschtah, man. fol. 34 verso. Dow, &c. lib. cit. p. 56, 57.

Mém. cit. pag. 55, dern. édit. trad. fr., t. II, pag. 14.

Fereschtah remarque que, depuis le temps de *Gustasp* jusqu'à cette époque, aucune main étrangère n'avoit atteint à ses frontières. Ainsi ce roi Perse, père d'*Espendiar*, 525 ans avant Jésus-Christ, avoit porté ses armes jusqu'à *Kanoudj :* dès-lors il avoit pu avoir des entretiens sur la nature et la religion, avec les Brahmes, dans la partie supérieure de l'Inde, comme Ammien Marcellin le rapporte d'Hystaspe, père de Darius.

Mém. de l'Acad. des Belles-lettr., t. XL, pag. 523, Can. chronol.

Rerum gestar. lib. XXIII, cap. 6 (1681) pag. 374.

L'historien Persan ajoute que « *Mahmoud* étant arrivé à *Kanoudj*, la citadelle se présenta à sa vue, élevant la tête jusqu'au

» ciel, et n'ayant réellement pas sa pareille pour la force et la » solide construction (la fortification). »

Fereschtah, ms. Pers. p. 74 verso.

(s) Il est encore question de *Kanoudj* sous *Firouz*, au commencement du XIV.e siècle. Le P. Tieffenthaler va nous apprendre en quel état, au XVIII.e siècle, est cette ville autrefois si célèbre.

Descript. hist. et géograph. de l'Inde, &c. t. I, pag. 193, 194, 195, trad. allem. pag. 237-239.

« Dans la province appelée *Anterbed* (il faut lire *Anderab*), » c'est-à-dire, entre deux fleuves, dit ce missionnaire instruit, » la ville principale est *Canoz* (ou *Canoudj*), dont le nom, dans » les anciens monumens, est *Cannia coubadj ;* ce qui signifie la » *vierge bossue.* C'est une ville de la plus haute antiquité, dé- » pourvue de murailles, ayant environ six milles de tour, si on

(s) Je ne puis m'empêcher de relever une erreur considérable que présente la traduction de M. Dow.

A l'article du rajah *Bekernadjit (lib. cit. tom. I, p. 12),* il dit que la plupart des Indiens, jusqu'à ce jour, dans le compte des années, datent de la mort de ce prince; ce qui est vrai; et que cette mort est arrivée l'an 89 de l'ère Chrétienne : *which appened in the 89.th year of the Christian ere.*

Voici le texte de Fereschtah, d'où ceci est tiré : *Les Indiens, dans les registres, établissent le calcul des années et des mois, de sa mort* (de *Bekermadjit*); *de façon qu'au moment où j'écris ces lignes, qui est l'an 1015 de l'hégire &c. selon le compte des Indiens, il y a 1663 ans révolus.* (Manusc. Pers. *fol. 16 recto.*)

L'année 1015 de l'hégire est l'an 1606 de J. C. : ôtant 1606 de 1663, on a 57 avant J. C. pour la mort de *Bekermadjit.* C'est la mort du rajah *Sakasalevan*, autre époque Indienne, qui tombe après l'ère Chrétienne, l'an 78. *Zend - av.* tom. I, 1.re part. p. 213, not., et p. 532, 535.

L'erreur, chez M. Dow, est de 146 ans. Sa date ne peut s'accorder ni avec l'époque de *Bekermadjit,* ni avec celle de *Sakasalevan.*

Je trouve l'ère de *Bekermadjit* dans un voyageur Vénitien qui parcouroit l'Inde en 1408 - 1432, il y a près de 400 ans.

Pogge, Florentin, l'avoit entretenu de vive voix. Sur son récit, cet écrivain s'exprime ainsi : *Annos (Indi) variè computant. Major pars ab Octaviano initium sumunt, cujus tempore universo orbi pax fuerit parta. Dicunt verò millesimum quadringentesimum nonagesimum esse.*

Comme Pogge a fini son IV.e livre, *de Variet. fort.* en 1450, et que cette somme, ôtée de 1490, fait remonter le commencement de l'ère Indienne 40 ans avant J. C., ou 41, première année de l'empire d'Auguste, il prend cet empire pour le point d'où elle part. Mais c'est à Florence, il le dit lui-même, qu'il a conversé avec le voyageur Vénitien Nicolas, qui venoit se présenter dans cette ville au pape Eugène IV; et l'on voit dans Platine que ce pontife s'y étoit réfugié en 1433; qu'il en partit en 1435. C'est donc à ce temps qu'il faut rapporter la date de 1490; et, ôtant 1433 de 1490, on a 57 ans avant J. C.; année bien antérieure à l'empire d'Auguste, et où a commencé l'ère de *Bekermadjit*, dont le règne rétablit la paix dans l'Inde, comme fit celui d'Auguste dans l'empire Romain. *Pogg. Bracc. Histor. de variet. fortunæ,* Pref. pag. 27, lib. IV, pag. 126, 152. — *Platina de vit. &c. summor. Pontif.* (1530), fol. 316-319.

» y

» y comprend les faubourgs. La moitié de la ville est située au » couchant, dans une plaine ; l'autre, au levant, sur un lieu » élevé dont la pente n'est pas rapide.

» Ayant traversé le faubourg, on trouve une haute porte; » et l'on entre dans la rue principale, qui s'étend de l'ouest vers » l'est, et a un demi-mille en longueur. A la tête de la rue, s'élève » une double porte, dont les arcades seulement sont restées sur » pied.

» De cette double porte, une autre rue, ou un faubourg, se » prolonge jusqu'au bord de la *Calina;* mais elle est beaucoup » moins longue que celle qui va vers l'ouest : en sorte que les » deux faubourgs, avec la rue principale, ne font pas un mille » entier de chemin, quoique les habitans leur donnent deux petits » milles.

» La largeur passe un demi-mille ; les habitans lui en donnent » un et demi, étendant l'espace jusqu'aux dernières cabanes.

» Il y a moins de maisons sur le côté du nord que sur celui » du midi ; la majeure partie est située dans la rue principale : » elles se trouvent éparses de tout côté, et sont bâties en briques.

» La rue principale où l'on expose ce qui est à vendre, est » égale et assez large ; les autres, sur les côtés, sont étroites et » sales.

» Cette ville a quatre noms, selon les quatre âges admis par » la tradition chez les Indous *(t)*. Dans le premier âge, elle s'ap- » peloit *Capelastal,* d'après le rajah *Capel ;* dans le deuxième » âge, *Gadpour,* d'après un rajah du même nom *(Gad) ;* dans » le troisième, *Mohodpour,* nom emprunté de *Mohod,* ou, selon » d'autres, *Mangatpour,* d'après *Mangat ;* dans le quatrième » enfin, elle étoit appelée *Cancaboz* ou *Canneacoboz (v),* nom » dérivé (de celui) d'une fille bossue d'un certain rajah de *Ca-* » *noudj,* et d'où se déduit aussi le nom moderne.

» Les souverains de cette province étoient de la race de

(t) Le *Krouda iougam*, le *Treta iougam*, le *Douapar iougam*, le *Kal iougam.* Walter. *Doctr. tempor. Indica, ad calc. Bayer. Regn. Bactr.* p. 174-178.

(v) En indoustan, *canea*, fille ; *kounda*, bossu; *bordj*, tour, forteresse. De là le mot *kaneakoundabordj (Canneacoboz)*, forteresse de la fille bossue, ou *Caneacobordj*, *forteresse de la fille.*

» *Rathor (x),* dont le dernier, *Djetschand,* fut vaincu par *Schahabeddin*, surnommé *Gori :* de quoi il est beaucoup parlé dans » les livres d'histoire.

» La citadelle, dont le circuit n'est pas fort considérable, est » assise sur une colline sablonneuse, escarpée à l'ouest, basse et » peu rapide à l'est et au midi. Ses murs, construits en briques » et pas fort hauts, sont munis de tours peu épaisses, dont les » intervalles sont inégaux vers l'ouest.

» Une des portes regarde le midi ; une autre, le levant : toutes » les deux se trouvent sur la pente douce de la colline, et conduisent à la partie supérieure.

» Ce château n'a rien de particulier, et sa construction ne » répond aucunement à la célébrité de la ville. Il est situé sur le » bord occidental de la *Calina*, que l'on passe ici à gué.

» C'est du côté du levant que la ville se présente le mieux ; » car on aperçoit le château sur la colline, et, à peu de distance » au nord, un bâtiment et un tombeau d'un certain Maure : un » autre, moins considérable cependant en masse et en grandeur, » se trouve au midi.

» Au couchant est une très-grande forêt d'arbres *(amba),* qui » portent des fruits (des *mangues*) ; au levant, au-delà de la » rivière, est une grande plaine, qui s'étend à un mille et demi » jusqu'au bord du Gange.

» La *Calina* mêle ses eaux avec celles du Gange, auprès de » *Radjguir*, à un mille et demi de *Canoudj.* On dit qu'elle » descend du canton de *Saharanpour. Radjguir* est sur le bord » citérieur du *Gange.*

» A un demi-mille du château, à l'extrémité boréale de la » ville, est l'endroit appelé *Tschitarassoi*, où *Tschita* ou *Sitha,* » épouse de *Ram,* demeuroit et avoit coutume de se nourrir de » pain.

» On rapporte qu'il y avoit là un palais bâti de pierres rouges, » au milieu duquel étoit un puits que les Mahométans ont comblé » et dont ils ont bouché l'ouverture avec de la chaux, y construisant ensuite une mosquée à trois coupoles, et entourée de

(x) Au commencement du XIII.e siècle, *Rattor*, famille des rajahs Indous de la province de *Marvar*, portion de celle d'*Adjmer.* Tieffenthal. *lib. cit. p. 418.*

» murailles en pierre. On révère ici l'image d'*Adjipal (y)*, prince » de *Canoudj*, qui aimoit beaucoup ses sujets, et faisoit paître les » chèvres ; c'est pourquoi ils lui érigèrent une statue : car, dans » cet âge, où régnoient la simplicité et la frugalité, tout luxe, » tout faste étant bannis, les sujets menoient une vie tranquille : » mais dès que le luxe se fut introduit, le faste leva la tête; les » sujets furent opprimés et accablés d'impôts, pour fournir aux » prodigalités fastueuses des princes. »

Cette réflexion, [applicable à tous les États, à tous les gouvernemens, à tous les souverains, soit qu'un seul commande ou plusieurs; que ce soit une pompe de représentation, d'administration ; un appareil militaire forcé, excessif; un goût d'agrandissement, de conquête, toujours augmentant; une prétention de supériorité qui excite et fomente des guerres cruelles, dispendieuses, éternelles,] cette réflexion termine l'article de *Kanoudj*, dans le P. Tieffenthaler. Elle est digne d'un voyageur qui est allé chercher, parmi les peuples de l'Inde, les mœurs, la douceur, la simplicité, que le luxe a presque bannies de l'Europe. C'est aussi l'objet le plus noble que puisse se proposer l'homme de lettres qui veut fouiller dans les archives du genre humain.

RÉSUMÉ.

DES détails que j'ai tirés des Grecs, des Latins, des Orientaux, des voyageurs anciens et modernes, sur l'Inde, et spécialement sur les parties de ce vaste continent que le Gange arrose, je crois pouvoir conclure que ce fleuve, pour la partie de son cours connue jusqu'ici, a, dans les écrits des anciens, à-peu-près la même position qu'on lui voit maintenant ; que, du quatrième siècle avant J. C., au onzième de l'ère Chrétienne, ce pays, pour les montagnes, les fleuves, les villes principales, le gisement du Gange, ses embouchures, les productions de l'Inde,

(y) Le P. Tieffenthaler, dans la liste des rajahs de *Goualier*, donne deux *Adjipal* : le premier, qui est le vingtième roi, a régné sept ans ; le deuxième, qui est le quarante-sixième, a régné quatorze ans. L'*Adjipal* dont la statue est honorée à *Canoudj*, sera vraisemblablement le premier des deux de cette liste: il étoit de la race de *Souradjsen*, nommé ensuite *Souradjpal*, fondateur de *Goualier*, l'an 332 de *Bekermadjit* (275 de J. C.). Par le calcul des années de règne, celui d'*Adjipal* peut tomber à la fin du V.e siècle de l'ère Chrétienne. *Tieffent. lib. cit.* tr. fr. p. 217, 218.

la nature de son commerce, n'a point éprouvé de changemens qui empêchent de le reconnoître. Ceux que le temps amène nécessairement dans tout ce qui paroît sur le globe, n'ont pas effacé les traits principaux qui caractérisoient ces contrées il y a plus de deux mille ans : le voyageur moderne, par terre, par mer, reconnoît la route, les distances, en lisant les anciens.

Si leur témoignage présente quelquefois des contradictions, ce sont celles que trouveroit entre les journaux de marins &c. conservés au dépôt de la marine, un homme de lettres, ni marin, ni voyageur de terre, qui seroit chargé de les rédiger.

Plusieurs parties de ce travail, j'en conviens, paroîtront conjecturales. J'ai donné des étymologies nouvelles, mais de noms Indiens par le moyen des langues Indiennes, et simplement comme des explications, dont l'inexactitude même ne détruiroit pas les vérités que je crois avoir établies.

Il résultera toujours de ces étymologies, qui réunissent le I.er siècle de l'ère Chrétienne avec le XVIII.e, que, pour le nord, le *samskrétam*, regardé comme la langue mère de l'Inde, et l'*indoustan* ou le *maur* pur; pour le sud, le *télongou* et le *tamoul* ou *malabar*, existoient il y a deux mille ans, tels, avec les altérations que les langues reçoivent du temps, qu'ils sont à présent : ce qui donne aux antiquités Indiennes, couvertes d'un vernis mythologique, une sorte d'authenticité qui jusqu'ici avoit pu leur être refusée avec quelque justice.

De plus grands développemens auroient formé un ouvrage considérable : ce seroit proprement l'*Inde de Strabon* avec un *commentaire;* mais je n'ai voulu offrir qu'un essai.

Geograph. lib. XV, p. 695-720.

Au reste, dans un voyage *à deux et trois mille ans*, comme *à 6,000 lieues,* l'éloignement peut rendre le succès incertain, mais ne doit pas faire renoncer aux entreprises. [Le champ des découvertes est ouvert à toutes les nations. Je souhaite que la rivalité, au lieu de le faire négliger, anime à une *si belle culture,* des peuples faits pour en connoître le prix. Ma critique, quand je l'ai crue nécessaire, n'a jamais porté que sur les choses, sans toucher aux personnes *(z)*, que je respecte, que j'aime, que

(z) [Ceci doit s'appliquer à ce que j'ai dit du P. Paolino, savant Carme déchaussé, missionnaire à la côte Malabare, dans mes notes sur l'*Oupnek'hat*, et dans le

j'estime sincèrement, même lorsque je relève leurs méprises : si j'en faisois moins de cas, je n'en parlerois point.]

Les rapports que j'ai présentés, sont propres à graver dans le cœur de l'homme de lettres, un respect profond et éclairé pour les écrivains de l'antiquité ; et cette réflexion s'applique à tous les faits géographiques, historiques, mythologiques, qu'ils nous ont conservés.

Dans l'ouvrage où j'ai donné la suite des premiers rois des Perses, après avoir discuté les opinions des vrais chronologistes, prenant pour base le *texte Hébreu*, j'ai montré l'accord des Orientaux avec les auteurs Grecs et Latins, notamment Hérodote, Ctésias, Diodore de Sicile, Jules Africain, Josèphe, Eusèbe, &c. sur les plus anciens empires de l'Asie, ceux des Assyriens, des Mèdes et des Perses. [L'*Exposition du système théologique des Perses, tiré des livres Zends, Pehlvis et Parsis*, a de même réuni l'Occident et l'Orient sur la croyance d'une des plus anciennes nations de la terre.] Dans le traité précédent, il est question d'une portion considérable de l'Asie, traversée par un fleuve de 700 lieues de cours, et sur lequel les modernes confirment les récits des anciens ;

Mém. de l'Acad. des Belles-lettres, t. XL, pag. 356-525.

Ib. t. XXXVII, (1774), pag. 571-709.

Ce qui montre, dans l'antiquité sacrée et profane, une *masse inébranlable* de vérités historiques, géographiques, &c. toujours appuyées l'une par l'autre.

[Le procès est long, comme l'on voit ; mais il ne me lasse pas.

volume d'*observations* que j'ai ajouté à la traduction française de son excellent voyage *(Viaggio alle Indie orientali, umiliato alla santità di N. S. papa Pio sesto pontifice massimo, da Frà* PAOLINO DA S. BARTOLOMEO, *Carmelitano scalzo ;* Roma, 1796, in-4.° *)*, imprimée en 1804-1805.

Il est à souhaiter que les séculiers et réguliers chargés d'annoncer en Asie, dans l'Inde, les saintes vérités de la religion Chrétienne, imitent le zèle de cet habile missionnaire, qui, non content d'apprendre pour lui-même les langues du pays, s'est donné la peine d'offrir à l'Europe la clef des connoissances Indiennes, en publiant *la Grammaire de la langue Samskrétane, l'exposition du système des Brahmes*, &c. *(* SIDHARUBAM, *seu Grammatica Samscrdamica, cui accedit dissertatio historico-critica in linguam Samscrdamicam, vulgò* SAMSCRET *dictam.... auctore* PAULINO A S. BARTHOLOMÆO, *Carmelitâ excalceato, Malabariæ missionario ;* Romæ, 1790, in-4.° — AMARASINHA *(Dictionarium Samscreticum), sectio prima de cœlo, ex tribus ineditis codicibus Indicis ;* Romæ, 1798, in-4.° — SYSTEMA BRAHMANICUM*, liturgicum, mythologicum, civile, ex monumentis Indicis Musei Borgiani Velitris ;* Romæ, 1791, in-4.° *)*]

Les Anglois sont à même de le suivre ; ils ont le courage, les moyens, les connoissances qu'il demande : mais ils ne le termineront point.]

En attendant, les détails que j'ai donnés sur l'Inde doivent porter celui qui voyage dans cette belle contrée, à y étudier, avec un nouveau zèle, les langues, l'ancienne histoire, la géographie, les arts, l'homme, la nature enfin dans tous ses genres.

Puissent-ils, ces détails, réveiller notre ardeur pour des pays (la presqu'île de l'Inde, le Bengale) situés sous un ciel pur, moins célèbres encore par la richesse de leur sol, que par la philosophie sublime de leurs sages, les Brahmes *(a)*, et dont les habitans, doux, humains, paisibles, ont toujours chéri le nom et le caractère François !

Ci-dev. p. 519. [Dans le *Journal des Savans* (décembre 1776, *in-4.°*, *pag. 804-828*), en rendant compte de trois cartes que j'avois reçues de l'Inde, du P. Tieffenthaler, J. missionnaire apostolique, l'une, *du cours du GANGE, depuis sa source, ou plutôt depuis son entrée dans l'Inde, jusqu'à son embouchure ;* l'autre, *du cours du GAGRA, depuis sa source jusqu'à Fatepour, où il se jette dans le Gange ;* la troisième, *d'une portion séparée du GANGE et du GAGRA ;* après avoir, dans des observations sur ces trois cartes, discuté contradictoirement les témoignages pour et contre *(pag. 814-821)*, j'ai cru pouvoir conclure *(pag. 821)* « que les *Lamas* Chinois » ont pris la source du *Sardjou* (ou *Gagra*) pour celle du *Gange*, » ou bien qu'ils en ont imposé à l'empereur de la Chine, à qui » il étoit dangereux de ne pas porter de l'eau prise à la source du » second fleuve; et qu'ainsi la première, la vraie source du *Gange*

(a) L'Europe savante l'a vue présentée, sous la forme propre au pays, dans l'*Oupnek'hât (* id est, *secretum tegendum), opus ipsâ in Indiâ rarissimum, continens antiquam et arcanam, seu theologicam et philosophicam doctrinam, è quatuor sacris Indorum libris, RAK BEID, DJEDR BEID, SAM BEID, ATHRBAH BEID, excerptum ; ad verbum, è Persico idiomate Samskreticis vocabulis intermixto, in latinum conversum ; dissertationibus et annotationibus, difficiliora explanantibus, illustratum : operâ et studio ANQUETIL DUPERRON, Indicópleustæ, R. Inscription. et humanior. Litter. Academ. olim pensionar. et directoris.* Argentorat. Levrault, 1801 - 1802, 2 tom. *in-4.°*

» est inconnue, comme elle l'étoit avant la prétendue découverte » des *Lamas* Chinois. »

Ces paroles, et la même discussion, ont reparu dans mes *Recherches géographiques sur l'Inde* (2.e part. (1787) *pag. 355-365*), dont le savant M. Rennell a eu connoissance, puisqu'il cite en 1788 *(pag. 227, 228)* l'ouvrage *publié récemment (A late publication)* par M. Bernoulli, où se trouve ma carte du *Gange*, du *Gagra*, avec la *discussion* mentionnée ; puisqu'il me nomme, et qu'il a même placé, dans sa *carte générale*, la position de *Gangotri* et le cours du *Gagra*.

Cet habile géographe ne pouvoit donc pas dire, dans une édition postérieure (*Descript. historiq. et géograph. de l'Indoustan, &c* : trad. franç. sur la 7.e édit. (1800), tom. III, *in-8.°*, pag. 231) :

« Quant à ce qui concerne la source de la tête du Gange en » elle-même, nous ne pouvons pas oublier les détails particuliers » communiqués par les *Lamas* envoyés par *Camhi*, dont le » rapport, malgré qu'il présente quelques défectuosités quant à » l'exactitude géographique, *n'a pas encore été accusé d'erreur* » *ou de déguisement sur tout ce qui est de matière de fait.* Leur » rapport fut que le *Gange* prend sa naissance dans le lac *Mapama*, et court à l'occident ; qu'ensuite il tourne au sud et au » sud-est. »

A Map. &c. p. 230, 234.

Croyons que ces paroles, *le rapport des Lamas n'a pas encore été accusé d'erreur*, auront échappé, dans un moment de travail difficile, au judicieux critique M. Rennell, qui sait si bien allier la vérité avec la sévérité.

Ibid. p. 178, 174, trad. fr. t. II, pag. 384, 385.

Peut-être est-il permis d'ajouter que ce géographe, cédant trop facilement à l'autorité récente de quelques voyageurs Anglois, a tort de s'exprimer ainsi :

Descript. histor. &c. t. III, pag. 225, 226, 228, 229.

« Je m'aperçois que j'ai été trompé par la carte du *Gange* » construite sur les matériaux qui m'avoient été fournis par » M. Tieffenthaler, ayant, sur l'autorité de cette carte, placé » la ville de *Sirinagar* [capitale d'un district du même nom] » au nord de *Hardwar*, d'autant qu'il paroît, par les observa- » tions de quelques voyageurs Anglois qui ont visité *Sirinagar* » en 1789, qu'elle est située plus près par E. N. E. de *Hardwar*.

Descript. hist. de l'Inde, in-4.° tom. I (1786), p. 147, 148.

» C'est une erreur bien extraordinaire ; et cela doit nous rendre » difficiles à admettre d'autres renseignemens [sur les gisemens] » venant de la même autorité. »

C'est-à-dire sans doute, *venant du P. Tieffenthaler.* Voilà un jugement bien sévère, et au moins hasardé. D'abord l'*erreur* n'est rien moins que prouvée ; et quand elle le seroit, pourquoi conclure de là *aux autres renseignemens venant de la même autorité !* Le même homme se trompe ici, et ne se trompe point là : son *erreur* ne forme pas *préjugé* aux yeux du vrai savant, qui, sans croire sur parole, marche toujours le flambeau de la critique à la main.

« La position de *Sirinagar,* continue M. Rennell, est maintenant établie sur la carte additionnelle n.° 5, d'après l'autorité » du capitaine *John Guthrie,* qui visita cette ville en 1789. Il » dit qu'elle est située à 85 milles de distance de *Coudwar-Gaut,* » en traversant les montagnes, et à 60 cosses de *Hardwar,* au-» dessus du Gange, à l'E. N. E. : cette distance déterminée par » un compas et le perambulateur. [Il n'y a point de doute que » l'on n'ait entendu parler de milles de route.] Je dois cette » information, véritablement précieuse, au colonel *Marck Wood,* » ingénieur en chef du fort *William (Calcutta)* dans le Bengale.

» M. Daniel se rendit aussi dans la même année à *Sirinagar* » avec un cortége ; et il nous donne, à peu de chose près, la » même idée de sa position géographique. »

A Map. &c. pag. 384, 385, trad. fr. p. 173, 174.

J'observe 1.°, comme M. Rennell l'a fait ailleurs, que le capitaine *Guthrie* auroit dû se servir du même mot pour marquer les distances de *cosses* et de *milles.*

2.° Il plaît à l'auteur de prendre les *60 cosses* pour des *milles de route,* ou de 69 et demi au degré : mais, si ce sont de vraies *cosses* qu'il évalue à 42 au degré, cela fera près d'un degré et demi, et diminuera l'erreur prétendue du voyageur Allemand, dont la carte s'accorde en général avec la distance de route de *Sirinagar* à la bouche de la Vache.

Descript. hist. et géograph. de l'Inde, tom. I, pag. 150.

3.° Malgré les grands mots de *compas,* de *perambulateur,* l'habileté, l'exactitude de MM. *Guthrie* et *Daniel* ne sont rien moins que certaines. Ni l'un ni l'autre n'a fait la route de *Hardouar* à *Sirinagar ;* et le témoignage du colonel *Wood* n'est qu'un récit dont toute la force porte sur l'autorité du capitaine *Guthrie.*

Au

Au reste, mon dessein n'est point ici de diminuer le mérite du travail de M. Rennell *(b)*. La géographie de l'Inde lui doit infiniment ; et quoique l'état actuel de la France (en 1800 - 1804) ne permette guère de s'occuper sérieusement de ces belles contrées, j'ai ressenti un vrai plaisir en voyant paroître la *nouvelle* traduction en françois de l'ouvrage de M. Rennell.

Je dis *nouvelle.* M. Bernoulli en avoit déjà donné une en 1788, sur l'édition de 1785 ; et sa préface fournit, relativement au travail de M. Rennell, des détails que le lecteur curieux auroit été charmé de trouver à la tête de la *Description historique et géographique de l'Indoustan.* L'éditeur n'a pas connu cette première traduction de M. Bernoulli ; sans cela il n'auroit pas dit dans l'*Avertissement* (tom. I, pag. VI) : « Si cet ouvrage *n'a pas encore* » *été traduit*, c'est bien moins parce que l'objet étoit plus parti- » culièrement intéressant en Angleterre, que parce que les agita- » tions du continent ont distrait l'attention de toute autre chose. »

Descript. hist. et géograph. de l'Inde, &c., t. III (1788), 1.re part. p. 1, 256.

Autre *distraction* qui est un peu forte : quand on écrit sur l'Inde, en 1800, ne pas connoître trois gros volumes *in-4.°* avec nombre de cartes sur cette contrée, imprimés en françois à Berlin, en 1786-1788 !

(b) Je prie cet habile géographe de prendre en bonne part ce que j'ai dit dans mes notes sur l'*Oupnek'hat*, tom. I, *p. 729-731*, de son opinion sur les *Padei* d'Hérodote : « Herodotus had certainly » never heard of the Ganges.... but as he » speaks of the nation of PADÆI, said to » be one of the most *eastern* nations of » India, and who killed or exposed » the aged persons amongst them ; it » must be supposed that he meant the » people who inhabit the banks of the » Ganges, the *proper* and *sanscrit* name » of which is PADDA ; *Ganga* being » the appellative only : so that the *Padæi* » may answer to the *Gangaridæ* of later » Greek writers. Sie *Thalie*, 99. » *The geographical System of Herodotus, examined, explained..... by James Rennell*, &c. (1800), sect. XII, p. 310.

M. Rennell a voyagé comme moi dans le Bengale ; nous avons vu l'un et l'autre le Gange, le petit ou *Bagrati*, et le grand ou *Paddi*, qui se rend à *Schatigan* par *Daka* (*Zend-av.* tom. I, p. 47, not. 1). Je puis lui assurer que le mot *Paddi* n'est pas en général le nom du *Gange.* Dans l'*Amarasingha* de la Bibliothèque nationale (*), *fol. 44*, ce fleuve en a trente-trois (ce sont trente-trois bras ou rivières) : *Gonga* est le premier; puis, *Bixnupodi* (le pas, pied de *Vischnou*)... ; le *Bhâguirothi (Bagrati*, sur lequel sont *Schandernagor* et *Calcutta)*.... même, le *Zamuna (Djemna)......*, le *Xoroxuoti (Sarasvati)*, petit Gange, qui se sépare du grand à *Trepani (les Trois-eaux). Pad* signifie cas ; *padah*, nom ; *pâdom*, pied ; *pâdaou*, les pieds.

(*) Voyez le Supplément ci-après.

Comme dans tout ceci mon objet est uniquement de découvrir, d'éclaircir la vérité, je laisse la critique pour rapporter deux nouveaux morceaux où se retrouve la source du Gange, donnés par les *Lamas* Chinois.

DES RIVIÈRES DU THIBET.

Des Rivières qui ont le nom de Kiang.

Mém. concernant les Chinois, t. XIV (1789); Introduct. à la connoissance des peuples Chin., par le P. Amiot, pag. 176-177.

Id. pag. 155, 156, 157, 158.

« La source primitive du *Kang-ka-kiang* ou du Gange, est, » comme on l'a dit plus haut, dans la montagne *Kan-ty-see-chan*, » d'où se forment les lacs *Ma-ping-mou-ta-lai-tche* et *Lang-ka-tché*. Les eaux qui sortent de ces deux lacs, forment une » rivière qui coule vers l'ouest, sous le nom de *Lang-tchou-ho*. » Après avoir coulé vers l'ouest l'espace d'environ deux cents *lys* » (20 lieues), la rivière de *Lang-tchou* fait un coude du côté du » nord, reprend son cours du côté de l'ouest, où elle coule près » de la ville de *Kou-ko-tcha-che-lou-mou-pou-tse-tcheng*, descend » au midi, et de là va à l'ouest jusqu'aux frontières de *Nga-ly*, » dans le pays de *Tou-san-gna-sou-mou-touo*, où elle se joint à » la rivière de *La-tchou :* ce qui fait un cours de quinze cents *lys* » (150 lieues). La rivière de *La-tchou* prend sa source dans la » montagne *Seng-ko-ka-pa-pou-chan*, à la distance de trois cent » soixante *lys* (36 lieues) de la ville de *Kou-ko-tcha-che-bu-mou-pou-tsé*, du côté du nord-est. Elle coule vers l'ouest l'espace » d'environ seize cents *lys* (160 lieues), fait un coude vers le » midi d'environ trois cent cinquante *lys* (35 lieues), après » lesquels elle se joint à la rivière *Lang-tchou*. Ces deux rivières, » dont les eaux sont confondues, coulent vers le midi l'espace » d'environ deux cents *lys* (20 lieues), passent à l'ouest de *Pi-ti-tcheng*, à près de deux cents *lys* (20 lieues) de distance, » tournent vers l'est, où elles coulent l'espace d'environ mille *lys* » (100 lieues), jusqu'au nord de *Na-ko-la-mou-touo*, et reçoivent » les eaux de *Ma-tchou-ho*, dont la source est à cent quarante *lys* » (14 lieues) au nord-ouest de *Ta-ko-la-tcheng*. Elle sort de la » partie méridionale de la montagne *Ma-pou-hia-ka-pa-pou*, et, » après un cours d'environ quatre cents *lys* (40 lieues), elle se » jette dans le *Lang-tchou-ho*. Ces trois rivières, *Lang-tchou*, *La-tchou* et *Ma-tchou*, après avoir reçu les eaux de quantité de

» ruisseaux qui coulent des différentes montagnes dont on a parlé, » se réunissent pour former ce qu'on appelle le *Kang-ka-kiang* ou » le Gange. De là le Gange prend son cours vers le sud-est, passe » à *Ma-nou-pa-tcha-mou-lang-pou-lo*, entre dans le royaume de » *Ngo-na-te-koue*, d'où, dit-on, il va se jeter dans la mer du Sud. » Nous n'en savons pas davantage, ajoutent les géographes de » l'empereur. »

D'autres diroient qu'ils en savent beaucoup trop : mais tout ceci n'est proprement que la *broderie* du conte ou récit des *Lamas* de l'empereur *Kamhi*.

Du lac Ma-ping-mou-ta-lai-tché (c).

« Il est à deux cents *lys* (20 lieues) au nord-est de la ville » *Ta-ko-la*, du département des *Nga-ly*, et à soixante-cinq *lys* » (6 lieues et demie) au sud-est de la montagne *Kan-ty-see*. Il est » formé par les eaux qui coulent du pied de la montagne *Lang-* » *tsien-ka-po-pou-chan*. Ce lac passe pour être la source principale » du Gange, et c'est pour cette raison qu'on l'a honoré du titre de » *Ta-lai-tché (d)*. Il peut avoir cent quatre-vingts *lys* (18 lieues) de » tour. Ses eaux sont propres, douces et salutaires, quoique d'une » couleur tirant sur le vert : elles prennent différentes couleurs, » suivant la différente élévation du soleil sur l'horizon ; mais, vers » le milieu du jour, elles brillent de toutes les couleurs ensemble, » et réfléchissent une lumière semblable à celle des éclairs. Ce lac » est fermé des quatre côtés par des montagnes qui en sont comme » les portes ; ce qui a donné lieu au dicton des gens du pays, » *pour en avoir de l'eau, il faut entrer par le milieu des Portes ;* » c'est-à-dire que, pour puiser dans la source même du Gange, » il faut franchir quelqu'une de ces montagnes. » *Id. pag. 203, 204.*

Lang-ka-tché.

« Il est à cent soixante-dix *lys* (16 lieues) au nord de la ville » de *Ta-ko-la*, et à trente-quatre *lys* (3 lieues quatre dixièmes) » au sud-ouest de *Kan-ty-see*. Sa largeur la plus grande est d'en- » viron trois cents *lys* (30 lieues). C'est un des premiers bassins *Id. pag. 185, 204.*

(c) C'est le mot *Mapama talao* en indoustan, c'est-à-dire, *lac Mapama*.

(d) C'est le mot *talao, lac,* en indoustan, suivi de *t'ché, lac,* en chinois.

» du lac *Ma-pîng-mou-ta-lai-tché*, dont les eaux, après avoir coulé » quelque temps vers l'est, s'amassent et forment le *Lang-ka-tché.* » De celui-ci se forme la rivière qui coule vers l'ouest sous le nom » de *Lang-tchou-ho.* L'eau de ce lac est très-saine; elle est de » couleur tirant sur le noir. »

A l'occasion de *Gangotri*, la *bouche de la Vache*, j'observerai qu'on voit paroître le nom de *montagne de la Vache*, au nord, partie ouest de la Chine, ou du *Yun-nan*, comme ceux du *lion*, de l'*éléphant*, du *cheval*, du *paon*.

Id. pag.157, 163, 164. *P. 163, 164.*

Dans les mêmes *Mémoires* : « *Pou-ka-chan.* Elle (cette mon- » tagne) est sur les bords septentrionaux de la rivière *Ha-la-* » *ou-sou.* Elle tire son nom de la figure sous laquelle on la voit, » qui est celle d'un taureau. *Pouka*, en langue du pays, signifie » *taureau*, ou *bœuf sauvage.* Elle est très-haute. »

Pa-sa-toung-la-mou-chan.

« Elle est au nord de *La-sa*, à la distance de huit cents *lys* » (80 lieues). C'est de là que le *Kin-cha-kiang* tire sa source. » Cette montagne est très-haute, et a la figure d'une *vache qui* » *nourrit son veau* : c'est la signification du nom *Pa-sa-toung-la-* » *mou* qu'on lui a donné. La rivière *Mou-lou-ou-sou* coule de la » partie orientale de cette montagne jusqu'au *Yun-nan*, où elle » prend le nom de *Kin-cha-kiang*, comme qui diroit *rivière du* » *sable d'or.* La rivière *Ya-eulh-kia-tsang-pou* coule de la partie » occidentale de cette montagne.

» On lit dans l'*Y-tong-tché* des *Ming* : la source du *Kin-cha-* » *kiang* est dans une montagne qui est sur les frontières des *Tou-* » *fans.* Cette montagne s'appelle *Ly-che* ; *ly* signifie *bœuf* dont la » peau est marquée de différentes couleurs, et *che* signifie *pierre* : » ainsi *Ly-che-chan* signifie *montagne (rocher) du Bœuf marqueté.* » La rivière qui coule de cette montagne, est appelée *Ly-choui*, » comme qui diroit *eaux de la montagne du Bœuf.* »

Kin-cha-kiang.

Id. pag. 182, 184.

« Cette rivière est connue sous plusieurs noms. On l'appeloit » anciennement *Ly-choui*, comme qui diroit *rivière brillante*, et » *Chen-tchoan*, ce qui signifie la *rivière par excellence.* Aujour-

» d'hui on la désigne quelquefois sous le nom de *Nieou-ho*, qui » signifie *rivière du Bœuf.* Les étrangers la connoissent sous les » noms de *Mou-lou-ou-sou*, de *Pou-lai-tchou* et de *Pa-tchou.* » Elle prend sa source dans la montagne *Pa-sa-toung-la-mou*, » c'est-à-dire, dans la *montagne du Bœuf;* car *pa-sa-toung-la-mou*, » en langue du pays, signifie *qui ressemble à un bœuf.* Cette source » sort du pied même de la montagne, dans le département des » *Ouei*, au nord-ouest de *La-sa*, dont elle est éloignée de huit » cents *lys* (80 lieues). Depuis sa source, elle coule vers le nord- » est, l'espace d'environ neuf cents *lys* (90 lieues), et porte le » nom de *Mou-lou-ou-sou.* Elle passe au nord de la montagne » *Na-mou-tang-loung*, et dirige son cours vers le sud-est pendant » l'espace de huit cents *lys* (80 lieues), après lesquels elle entre » chez les *Ka-mou*, où elle prend le nom de *Pou-lai-tchou;* de là » elle coule au midi, en prenant un peu vers l'ouest, pendant » l'espace de huit cents *lys* (80 lieues), jusqu'à la distance de » soixante *lys* (6 lieues) à l'ouest de la ville de *Pa-tang:* c'est- » là qu'elle prend le nom de *Pa-tang-tchou.* Elle descend vers » le sud-est, où elle coule l'espace d'environ six cents *lys* » (60 lieues), jusqu'aux frontières du *Yun-nan*, dans le district » de *Ly-kiang-fou*, où elle prend le nom de *Kin-cha-kiang.* Elle » passe au nord de la montagne *Hivé-chan*, qui est au-dessus de » *Ly-kiang-fou*, coule pendant quelque temps vers le sud, passe » dans le district de *Young-pé-fou*, remonte vers le nord-est du » côté d'*Ou-ting-fou*, et entre sur les frontières du *See-tchouen*, » où elle se joint à la rivière du *Ta-tchoung-ho*, va passer à l'ouest » de *Toung-tchoan-fou*, au midi de *Ma-hou-fou*, et se joint au » *Tchoan-kiang-ho* près de *Siu-tcheou-fou.*

» Le cours de cette rivière, en la prenant depuis sa source » jusqu'à l'endroit où elle touche la Chine, est de plus de quatre » mille *lys* (400 lieues). Elle reçoit, chemin faisant, les eaux » d'un grand nombre de rivières et d'un plus grand nombre de » ruisseaux; elle est très-rapide, et presque par-tout très-profonde; » elle exhale des vapeurs qui rendent ses bords mal-sains; elle » abonde en paillettes d'or : c'est ce qui lui a fait donner le nom » de *rivière au sable d'or* (*Kin-cha-kiang*)...... *Et pag. 224.*

» On trouve dans un livre des *Si-yu*, que, dans le pays de *Touo-*

» *mi-mou*, du district de *Si-tsiang*, les *Toufans*, appelés *Nan-mo*, » ont une rivière qui porte le nom de *Ly-nieou*, dans laquelle il se » trouve beaucoup d'or.....

» Dans un autre livre, fait du temps des *Ming*, il est dit que » l'ancien nom de *Kin-cha-kiang* est *Ly-choui* ; que sa source est » dans le pays de *Tou-fou*, au pied de la montagne *Ly-che-chan*, » qui signifie *montagne dont les pierres représentent la figure d'un* » *bœuf marqueté* : c'est pourquoi, ajoute-t-il, il ne faut point » écrire *Ly-choui* par le *ly*, qui signifie *brillant*, comme on le » trouve dans bien des auteurs, mais par le *ly* qui signifie *mar-* » *queté*, ou *bœuf marqueté (bos diversicolor, bos cum maculis ad* » *instar tigridis)* »] *

* « *Ci-dev. pag. 662. Gor.* In Bengal, » (dit le major H. Colebrooke, *Asiatick* » *Researches, or Transactions of the Asia-* » *tick society*, &c. vol. 7, Calcutta, 1801, » n.° 1, *On the course of the Ganges* » *through Bengal.* pag. 7), there are few » places where a town, or village, can » be established on the Ganges, with any » certainty of long retaining the advan- » tage of such a situation, as it will be » liable either to be destroyed by the » river, or, on the contrary, to be totally » abandoned by it.

» *Pag. 7, 8.* The soil of this ridge (upon » which *Comerpoor* is built) is a stiff » clay intermixed with conker (a hard » reddish calcareous earth). It is proba- » ble indeed, that the high ground on » which the ancient city of *Gour* for- » merly stood, is a continuation of the » same ridge, interrupted only by the » course of the *Mohanuddee* river.....

» *Pag. 10. Gour* : the walls of which » city, it is well attested, were formerly » washed by the Ganges...........

» *Pag. 22.* The bed of Ganges can » scarcely be said to be permanent in » any part of its course through Bengal; » there are, however, a few places, » wehre, from local causes, the main » channel, and deepest water, will pro- » bably be always found, te *Monghir*, » *Sultangunge*, *Patergotta*, *Pointy*, *Si-* » *crigully*, and *Rajemahl* ; at all which » places there are rocky points projecting » into the stream, and where some parts » of the bed of the river are stony, or » its banks consist of conker. »

SUPPLÉMENT

AU MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE.

JE tâche de familiariser, par toutes sortes de moyens, avec les matières de l'Inde. Théologie, histoire, langues, ces objets, quoique différens, disparates, doivent naturellement produire l'effet que je me propose, parce qu'ils sont propres à imprimer dans l'esprit, des traces qui, à la longue, étant multipliées, rappelleront, sous tous les aspects, des pays que jusqu'ici on n'a guère envisagés que sous le regard du commerce et des possessions territoriales.

C'est ce qui m'engage à donner ici la correspondance littéraire que j'ai entretenue pendant huit ans avec un savant missionnaire résidant à Pondichery, le P. CŒURDOUX, Jésuite, connu avantageusement par des morceaux sur les arts des Indiens, qui ont paru dans les derniers volumes des *Lettres édifiantes ;* lequel étoit versé dans la langue *Malabare*, et même dans la *Télongoue.*

Lettr. édif., tom. XXVII (1749) p. 428: Recherches du P. Cœurdoux, sur les diverses drogues qui entrent dans la peinture indienne. T. XXVIII, (1758) p. 284: Lett. du P. Cœurdoux, et Mémoire de M. Paradis, sur les différentes façons de peindre en rouge les toiles.

Le célèbre abbé Barthélemy, mon ami, lui avoit marqué, dans un *Mémoire,* les différens objets relatifs à l'Inde sur lesquels on desiroit en France d'avoir des notions exactes, même des explications détaillées.

La réponse de l'habile Jésuite me fut remise par mon savant confrère, le 20 juillet 1768. Elle est longue; mais elle ne pouvoit l'être trop sur des contrées et des peuples qu'on connoissoit si peu, si inexactement.

RÉPONSE AU MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

Mémoire. *Voici ce que nous pourrions desirer de l'Inde : 1.° Une grammaire et un dictionnaire de la langue Sanskroutane, avec l'explication à côté, des préceptes et des mots. Faute de cette explication, on n'a pu faire jusqu'à présent aucun usage des Manuscrits qui sont à la Bibliothèque du roi.* 1763.

Réponse. J'ai heureusement trouvé dans mes papiers, ce que j'avois autrefois recueilli, pour mon usage, de la grammaire Sanskroutane. C'est un plus grand bonheur en ce genre, que j'aye trouvé un Indien qui, non-seulement sût lire l'écriture *Télongoue,* dont je m'étois servi en écrivant les termes *Samskroutans* de cette grammaire, mais qui sût en même temps lire et écrire en françois, et qui eût la complaisance d'en tirer une copie. Je me ferai

un plaisir sensible de la communiquer à l'illustre académicien, quand elle sera finie et qu'elle pourra passer les mers sans inconvénient *(a)*.

J'ai envoyé son mémoire au P. Mosac, qui est à *Chandernagor*, dans le *Bengale :* il sait le *samskroutam ;* il est probable qu'il aura cette grammaire ; et je ne doute point qu'il ne la communique très-volontiers, pourvu qu'il puisse trouver quelqu'un pour la copier.

Mais ne nous donnerons-nous pas des peines inutiles, si cette grammaire est réellement à la Bibliothèque du roi, où j'ai lieu de soupçonner qu'elle a été envoyée *(b)* !

Je suis comme sûr aussi qu'on y trouveroit la *grammaire Télongoue (c)* que le P. Delalane avoit composée à l'usage des missionnaires destinés à apprendre cette langue. Elle apprendroit à déchiffrer au moins plusieurs livres Samskroutans de la Bibliothèque du roi, écrits en caractères *Télongous :* la lecture en est très-aisée, et d'une invention digne de la curiosité des savans.

Quant au *dictionnaire Samskroutam*, il y en a sûrement un à la Bibliothèque du roi, écrit en caractères *Télongous ;* voici son titre, auquel on pourra le reconnoître : *Amara sim houam (d)*. Il est rangé par matières, comme l'*Indiculus universalis*, et non par ordre alphabétique. Son explication est en partie en *télongou ;* ainsi, en le trouvant, on n'en seroit guère plus avancé. Le traduire en françois, et puis le faire copier, seroit l'affaire de quelques années. La chaleur du climat, des occupations plus importantes, la dépense, ne permettent pas à un missionnaire de se charger d'un travail de si longue haleine.

M. 2.° *Si l'on avoit occasion de voir quelqu'un qui sût cette langue samskroutane, tirer de lui les mots de cette langue les plus communs, et qui expriment les objets les plus sensibles, tels que soleil, ciel, terre, homme, femme, œil, main, pied, &c. ; les écrire avec nos lettres, suivant notre prononciation ; et*

(a) 1767. J'ai recouvré cette grammaire ; mais ce n'est pas une petite affaire que de la copier. J'ai aussi un petit dictionnaire *Télongou-François* et *Samscroutam :* pour le mettre en etat de servir à Paris, il faudroit se charger d'un travail qui demanderoit bien du temps et de la peine. *Not.* du missionnaire.

(b) Il n'y a, à la Bibliothèque, que la grammaire Latine qui est à la tête du dictionnaire *Samskrétam-Latin*, en caractères *Bengales*, l'*Amarasingha*, dont j'ai parlé ci-devant *pag. 641, note.*

(c) Elle est à la Bibliothèque. *Voyez* le *Catalog. des Mss. Orient.*, *p. 444. Mss. Ind.* n.° 203, *in-4.°* de 56 pages.

(d) *Ibid.* pag. 446, n.°s 245, 246. C'est l'*Amarasingha vakianam*, annoncé, sans interprétation *Telongoue*. Le n.° 213, pag. 444, *Codex chartaceus, quo continetur dictionarium Telanganico-Samscretanicum*, est par ordre alphabétique. Le premier terme est *abaka* en télongou, auquel répond *kâschtadarvi* en samskretam, *cuiller faite d'une noix de coco.* Le dernier, ou quinze mille deux cent soixante-neuvième, est *yoûpam* en télongou, *paschoustanbaha* en samskrétam, *colonne* qu'on plante au sacrifice *Egnam.*

J'ai mis ce dictionnaire en entier en lettres Européennes, en y ajoutant le françois, tiré du n.° 206, pag. 444 : *Codex chartaceus, quo continetur dictionarium Telonganico, seu Telanganico-Gallicum, gallicè* Télongou-François, *transcriptum anno 1727, in-fol.* Je l'ai ensuite disposé, le *samskrétam* le premier, par ordre alphabétique. Ce travail a été achevé en 1779.

si

si les langues Orientales les rendent plus fidèlement, les faire écrire non-seulement en françois, mais encore en arabe.

R. Un peu de temps et de bonne volonté suffit pour procurer ce qu'on desire *(e)*, même sans savoir bien le *samskroutam*, pourvu qu'on sache quelque autre langue Indienne, comme le *marate*, le *télongou*, le *bengali*, parce que ces langues sont pleines de termes Samskroutans : mais avec une pareille liste, un savant, en Europe, n'en seroit pas plus avancé pour l'intelligence des livres Samskroutans *(f)*. Telle est l'abondance incommode de cette langue, qu'il y a assez souvent dix, vingt, trente synonymes pour exprimer une seule chose. Quant aux caractères dont il faudra se servir, nos lettres Latines suffisent, pourvu qu'on y ajoute six ou sept signes pour faire connoître quelques lettres et quelques prononciations propres à cette langue. La vraie, l'exacte prononciation s'attrape difficilement aux Indes même *(g)*.

M. *3.° Ramasser, s'il est possible, ce qui peut concerner l'histoire des nations et les royaumes de l'Inde, et que des missionnaires de l'Inde auroient pu traduire en leur langue.*

R. Les Indes sont encore aujourd'hui en un pire état que n'étoit la Grèce dans ce qu'on appelle les temps fabuleux. La simple vérité de l'histoire est trop fade pour l'Indien : des combats où une seule flèche enchantée détruit une armée entière, des géans devant lesquels ceux qui entassoient *Pélion* sur *Ossa* ne seroient que des pygmées ; voilà ce qu'il goûte et ce qui l'enchante. En trente et un ans de séjour dans les Indes, je n'ai eu connoissance d'aucune histoire de ces pays. Les Mogols en ont une en persan, de la conquête de l'Inde supérieure, faite il y a sept ou huit cents ans par leur nation. Un missionnaire *(h)* avoit entrepris de la traduire en françois, en la délivrant d'un déluge de fables dont elle est inondée : les meurtres, les trahisons, les horreurs en tout genre dont elle est remplie, lui ont paru former un tableau si affreux, qu'il n'a pas cru devoir présenter aux yeux du public, de si horribles vérités; il a abandonné son ouvrage *(i)*.

(e) On envoie la liste demandée, et quelque chose de plus. *Not.* du missionnaire.

(f) Réflexion importante. On n'apprend pas les langues, leur caractère, leurs rapports, à l'aide d'une cinquantaine de mots semblables ou différens, tirés des dictionnaires.

(g) Ainsi il est permis de douter de la prétendue exactitude du P. Paulin, prononçant d'après ses maîtres *Travancouriens*.

(h) C'est dans le *Bengale* et le *Guzarate* qu'on est à même d'acquérir des histoires du pays ; mais il faut savoir le *persan*, et lire le *samskrétam nagri* ; et le P. Cœurdoux ignoroit l'un et l'autre. Quant aux fables, hyperboles, horreurs, massacres, les pays froids ou chauds offrent par-tout le même spectacle, le même abus de l'imagination. On ne liroit rien, si on ne vouloit lire que du bon sens. *Voyez* ci-après les nombreux ouvrages qui traitent de l'histoire de l'Inde.

Le P. de Montjustin, aumônier de l'armée de M. de Bussy, est le missionnaire dont veut parler le P. Cœurdoux. Il ne savoit pas le persan, et n'auroit travaillé que sous la dictée des interprètes.

(i) Le même père assure avoir vu à *Sandol*, du côté de *Mazulipatam*, un bas-relief où, sur un arbre, on voit un serpent, et à côté un

M. 4.° *A l'égard des Monumens, tout ce qui est taillé dans le roc est excellent pour nous ; mais il faudroit savoir des Indiens s'ils ont quelques traditions sur ces édifices.*

R. Ces monumens ne sont pas absolument inconnus aux Indes. La fameuse pagode de *Doltabad*, dans le *Décan*, en est un exemple. Elle est creusée dans une montagne. A la vue de sa grandeur, c'est une ville, ont dit les François qui l'ont visitée ; et ils l'ont surnommée la ville de pierre. Le P. *de Montjustin* n'y a vu qu'un vaste temple d'idoles. (Il s'agit ici d'*Iloura*, à neuf cosses d'*Aurengabad*, et non de *Doltabad*, qui est une forteresse sur le roc, sans pagode. *Zend-av.* tom. I, 1.re part. *p. 233.*)

Il en est des bas-reliefs qu'on trouve dans ces pagodes, comme des coutumes des Indiens et de leurs fables. Quelques attitudes équivoques dans les figures, quelques ressemblances dans les usages, dans les noms &c., présentées séparément, annoncent, ce semble, les Chinois ou les Égyptiens, l'ancien et le nouveau Testament. Un savant saisit ces traits isolés, les combine avec ce qu'a dit Diodore ou Abraham Roger ; il décompose un mot qu'il a reçu déjà estropié ; et moyennant ces permutations arbitraires, il trouve si clairement toute l'antiquité dans les Indes, qu'il attribue le plus parfait aveuglement à quiconque ne voit pas ce qui, selon lui, crève les yeux. Mais que quelqu'un un peu au fait des Indes prenne l'ensemble de cette fable, et rende à ce mot son véritable sens avec sa légitime orthographe, l'édifice du faux système s'écroule, sans qu'il en reste le moindre vestige. Ce n'est pas que je condamne les recherches des savans sur les antiquités des peuples. Ce que j'ai écrit autrefois à M. Delisle sur la *Taprobane* et autres lieux, prouveroit le contraire, s'il étoit connu. Mais je souhaite que leurs découvertes soient telles sur les Indiens, que nous puissions y applaudir ici, les confirmer et les étendre pour notre profit et celui de la republique des lettres.

Aux bas-reliefs des temples, se joignent les inscriptions qu'on y trouve quelquefois : il y en a dont l'écriture est inconnue, comme celle du

homme et une femme : je tâcherai de faire examiner avec exactitude ce bas-relief, et les autres du même temple. Ayant écrit à ce sujet au P. Guirbaldy, missionnaire du côté de *Sandol*, voici ce qu'il me répond dans sa lettre du 16 février 1767 : Les François ont renversé le temple de *Sandol*, où étoient les deux figures dont vous me parlez. Ce temple étoit, à ce qu'on dit, fort curieux et fort ancien. Le P. Martin et M. de Moracin y ont fait beaucoup de recherches. Deux François dessinateurs y ont travaillé durant deux mois. Outre bien d'autres figures, on y voyoit les signes du zodiaque représentés tels que nous les représentons. Quant aux inscriptions, c'étoient des espèces d'énigmes, et une façon d'écrire connue seulement de quelques savans, dont on se sert pour indiquer des choses secrètes.

Le P. Martin est mort. M. de Moracin, autrefois commandant à *Mazulipatam* pour la compagnie des Indes, est peut-être encore à Paris. *Not.* du missionnaire.

En passant à *Mazulipatam*, j'y ai entendu parler de ce qui est dit ici du bas-relief de *Sandol*. Le *vandalisme* des Français à *Sandol* nous rappelle celui de la *Révolution*, qui n'a respecté aucun monument, religieux ou profane. *Zend-av. t. I, 1.re part. pag. 98.*

Grandmont, près de *Madras*, et que Kircher a rapportée dans sa *Chine illustrée* (tr. fr. (1670) pag. 74.) ; d'autres sont sans date, ou avec la date d'une année du siècle (cycle) Indien de 60 ans; mais dans lequel des siècles écoulés depuis leur fameuse époque du *Caliougam (k)*, l'inscription n'en dit mot : elle m'apprend seulement qu'un certain *Ramaya*, fils de *Narayana*, a fait bâtir cet édifice en l'honneur de *Machillamani*: mais combien de gens et de temples ont porté ces noms *(l)* !

Quant aux traditions populaires, l'Inde en est pleine. La plupart sont convaincues de fausseté par le simple énoncé, qui fait allusion aux fables des dieux du pays, ou aux folles idées de la métempsycose. On se fera un plaisir de recueillir celles qui pourroient donner quelques lumières sur l'antiquité, et de les communiquer.

Première Liste.

Termes Samskroutans fort ressemblans ou les mêmes en Latin et en Grec.

Dévah......... Deus.
Dêvata........ Dea.
Dêvi.......... *Id. it.* uxor, regina.
Deivatouam.... Divinitas. (Signum deest.)
Mroutiou...... Mors.
Mroutam...... *Id.* mortem.
Amroutam..... Ambrosia Indica, dans immortalitatem.
Sarpam, sarp (Ripenreeko)..... Serpens.
Padam........ Pes hominis, *it.* versûs.
Alam......... Salinæ.
Djananam...... Generare.
Djanitam...... Genitum.
Djanam........ Gens.
Nichi.......... Nox.
Pitâ........... Pater.
Pitamaha...... Avus.
Mâtâ......... Mater.
Nepti.......... Nepos.
Calam......... Calamus ad scribendum.
Vâcou......... Vox.
Vakiam........ *Idem.*
Nâvam........ Navis.
Ràtham........ Rheda.
Schinouta...... Signat.
Tchihnam...... Signum, sigillum, signatura.
Saignia........ Signum, *v. g.* manûs, aliquem appellando.
Chaccara et *charcara*......... Saccarum.
Soûah. it. *soûcâram*......... Sus.
Djanou........ Genu.

Mots communs au Samskroutam et au Grec seul.

Maha, multum, magnus. Μεγας.
Maha raja, grand roi.
Bhàram, pondus. Βάρος.
Mouni, solitarius pœnitens..... Μόνος.
Cônam, angulus. Γωνια.

(k) C'est celle du déluge. *Not.* du missionn.

(l) Il y a des temples recens, où l'on trouve des inscriptions qui leur donnent une antiquité démesurée, et antérieure à la création du monde. *Not.* du missionn.

Les menteurs sont de tous les temps et de tous les lieux, sur la pierre, les feuilles d'arbre, les peaux, le linge, le papier. Ceci répondroit aux *zodiaques* d'Égypte (*voyez* ci-devant *pag. 650, note*); quand il ne seroit pas prouvé d'ailleurs que ce ne sont que des *talismans* du X.e, XI.e ou XII.e siècle de l'ère Chrétienne. *Oupnek'hat*, tom. II, pag. 870, 872.

Seconde Liste.

Mots communs au Samskroutam et au Latin.

Vedouva, vel *vidoua*, vel *vidouva* : de *vi*, sine, *dhava*, marito..	Vidua.
Vaidaviam	Viduitas.
Avoua(mao mata).	Avia.
Dantam	Dens, dentem ; ebur.
Vîram et *virattouam*	Virtus bellica.
Viriam	Virilitas, animus ; semen virile.
Varâh	Verres, aper.
Brâta	Frater.
Dattam	Datum, donum.
Dânam	Donum.
Divah	Dies.
Agni	Ignis.
Riti	Ritus.
Routta, *darita*..	Ruptus.
Nava	Novus.
Nava	Novem.
Oram	Ora, littus.
Râja, it. *raje* (*e* final muet)...	Rex.
Râdjiam, *ragg. ind*	Regnum.
Ragnia	Regina.
Antara	Inter.
Pipâssa, *pipata*, *hasata*	Bibere, sitis.
Nâsica	Nasus.
Nassiam	Remedium naso trahendum.
Nâsâ manihi ...	Nasi monile.
Maçam	Mensis.
Pâtacam, *patabam*	Peccatum.
Na	Non.
Madhia	Medius.
Madhiam	Medietas.
Dhara	Terra.
Mousa (dh) cam.	Mus.
Pilla	Pullus.
Couccouta pilla..	Gallinæ pullus.
Ansam, *honsam*.	Anser.
Savoucaram	Sapo.
Pounsam	Virilitas in sponso.
Pounsa lingam..	Genus masculinum in nominibus; *it.* sexus masculinus.
Pounsaca lingam.	Genus neutrum, *sive* non masculinum.
Djechtat	Gestus.
Djainitri	Genitrix; nomen Naturæ omnium genitricis.
Tvac et *touac*...	Tactus.

IN VERBO SUBSTANTIVO.

Asti	Est.
Asi	Es.
Asmi	Sum.
Santi	Sunt.
Etla	Estis.
Smah	Sumus.
Siat	Sit.
Siam	Sim.
Siâ	Sis.
Santou	Sint.
Siat	Sitis.
Siami	Simus.

IN PRONOMINIBUS.

Aham	Ego.
Mam et *me*	Me.
Mahiam	Mihi.
Soua et *se*	Se *et* sui.
Soua pouthra....	Suus *vel* sui filius.

(Le duel et le pluriel sont totalement différens ; P. E :)

Avam	Nos duo.
Vayam	Nos plures.
Touam et *toué*..	Tu *et* te.
Tubiam	Tibi.

(Le pluriel est totalement different ; P. E.)

Youvam	Vos.
Caha	Quis !
Ke	Qui !
Cam	Quam !
Com	Quam.
Kïm	Quid !

Mots communs au Samskroutam et à d'autres langues.

Amma, mater... Amam, *hébreu.*	*Dourgam*..... Arx in supercilio montis posita, *in omnibus linguis Indiæ; idem fortassè cum* Tyr.
Sabba, cœtus.........*hébreu.*	*Tourou*...... Un trou, *it.* trou de la porte; *linguâ Telongou et Tamoul.*
Nouvou ou *novou.* Noé, *hébreu,*	*Oûla*........ Ululatus canum, *linguâ Telongou.*
Manouvou..... Le grand NOUVOU.	
Appa, pater.... Abba, *syriaque.*	
Admi.......... (Adam) homo, *linguâ Indoustanâ, vel potiùs Persicâ.*	
Baje admi...... Falsus homo, eunuchus, *eâd. ling. Indoustanâ.*	

Noms de nombre en Samskroutam, Latin et Grec (m).

Ecam, Occa télongou.	Unum, *Ounnou* malab.	Ἕν.
Doué...............	Duo...............	Δύο.
Trîni...............	Tria...............	Τρία.
Chatouari...........	Quatuor............	Τέσσαρα.
Pantcha............	Quinque............	Πέντε.
Chat...............	Sex...............	Ἕξ.
Sapta..............	Septem............	Ἑπτὰ.
Achta, Ettou malab...	Octo...............	Ὀκτὼ.
Nava, Ounpattou malab.	Novem.............	Ἐννέα.
Dacha..............	Decem.............	Δέκα.
Ecadacha...........	Undecim...........	Ἕνδεκα.
Douadacha..........	Duodecim..........	Δώδεκα.
Traiôdacha..........	Tredecim...........	Τρία ϗ δέκα.
Chatourdacha........	Quatuordecim.......	Τέσσαρα ϗ δέκα.
Panthcadacha........	Quindecim..........	Πέντε ϗ δέκα.
Chôdacha...........	Sexdecim...........	Ἕξ ϗ δέκα.
Saptadacha..........	Septemdecim........	Ἑπτὰ ϗ δέκα.
Achtôdacha..........	Octodecim..........	Ὀκτὼ ϗ δέκα.
Eco-na-vinchati......	Undeviginti.........	Ἐννέα ϗ δέκα.
Vinchati............	Viginti.............	Εἴκοσι.
Eca vinchati.........	Vigintiunum.........	Εἰκοσιὲν.
Trinchati...........	Triginta............	Τριάκοντα.
Chatua vinchatih.....	Quadraginta.........	Τεσσαράκοντα.
Chatam.............	Centum............	Ἑκατὸν.

(m) Bayer (*Historia regni Græcorum Bactriani* (1738), pag. 108, 123, 148) prétend que les noms de nombre Indous viennent des Grecs; Benjamin Schultzius, missionnaire Danois de *Tranquebar*, résidant à *Madras*, que les mots Latins viennent des Romains (*id. pag. 117*); Christoph. Theodor. Walther, d'une langue commune aux ancêtres de ces trois nations, la *Scythique (id. pag. 120)*, ou du persan *(pag. 119)*. Voy. les *noms de nombre* en *bengali*, *samskrétam* et anglois, dans la *grammaire Bengalie (a grammor of the Bengal language)*, d'HALHED (1778, Hoogly), *pag. 160-166*, plus, cent trente-quatre verbes *Samskrétans*, sans lecture, avec la traduction en *bengali* et en anglois. *Ibid.* pag. 130-136.

Troisième Liste.

Plusieurs Mots Samskroutams, avec leur explication.

Ciel.......... *Paralocam*, lieu supérieur.
Cercle de lumière. *D[illegible]chacram.*
Etoile et constellation....... *Nakchetram*, *taracá.*
Influence des astres......... *Táracá balam.*
Soleil......... *Bhanou*, *souriaha*, *adyatiaha*, *bhascaraha*, &c.
Dies solis, Dimanche...... *Aditia vâcam.*
La lune........ *Tchandra*, *indrou[illegible]*, *sôma.*
Lundi......... *Sôma vâram.*
Mars.......... *Angaracaha*, *coudaha*, *lohitangaha.*
Mardi......... *Angaraca varam.*
Mercure....... *Bouda*, *saoumia.*
Mercredi....... *Bouda vâram.*
Jupiter......... *Brouhaspati*, *goarouvou.*
Jeudi.......... *Brouhaspati varam.*
Venus......... *Soucraha* (du genre masculin), *bhargavaha.*
Vendredi....... *Soucra varam.*
Saturne........ *Chani.*
Samedi........ *Chani varam.*
Le monde...... *Diagat*, *[illegible]*, *brahmandam* (l'œuf de Brahma).
La terre........ *Bhou*, *bhoumi*, *prouthivi*, *bhoû lôcam.*
L'air.......... *Acacham*, *viôma*, *vidihi*, *khê.*
Eclair......... *Acharaha.*
Foudre........ *Vadjra aioudam.*
Commerce..... *[illegible]*
Nuée......... *Mégham*, *djala daraha*, qui porte de l'eau.
Pluie.......... *Varcham.*
Grèle......... *Caracam*, *djala páchánam*, pierre d'eau.
Eau........... *Djalam*, *oudaçam*, *[illegible]*
Feu........... *Agnih*, *agnihotram.*
Vent.......... *Vayouvou.*
Maison........ *Grouham*, *sidanam*, *vechma.*
Chef de la maison. *Grouhi.*
Porte pour entrer dans la maison. *Grouha douâram.*
Temple........ *Devalayam.*
Homme....... *Manouchah*, *manoudjaha*, genitus ex ho mine.
Femme........ *Stri*, *pramada.*
Mari.......... *Pourouchaha*, *pati*, *bharta.*
Epouse........ *Sati*, *bharia*, *patni.*
Fils........... *Poutra*, *soutaha*, *coumaraha.*
Fille.......... *Poutri*, *souta*, *coumarie.*
Jeune fille..... *Bâlâ.*
Sœur aînée..... *Djechta bhaginí.*
Veuve......... *Gata bhârtoucâ*, qui a perdu son mari; *mounda*, tête rasée.
Jeunesse....... *Coamaram*, *bâliam.*
Vieux......... *Vrouddhaha.*
Vieillesse...... *Vroddhâpiam.*
La tète........ *Chiraha.*
Tète de mort... *Chiraha capâlam.*
Le front....... *Lalata.*
L'œil......... *Akcham*, *netram*, *tcharechouhou.*
L'oreille et l'ouïe: *Sravanam*, *srôni.*
Sourcils........ *Bhrolatâ.*
Bouche........ *Nâdanam*; *vactram*, gueule.
Cou.......... *Canthera*, *galaha*
Bras.......... *Hastaha*, *couram.*
Main.......... Id.
Mamelle....... *Stanam*, *coutchaou.*
Ventre........ *Coutchihi*, *djatavaha*, *garbham*; it. matrice.
Cuisse........ *Ourouhou.*
Ongle......... *Nakham.*
Cheveux....... *Kechacha*, *roma*; it. poil.
La vue........ *Drichti.*

Prunelle de l'œil.	*Crouchna tàra.*
Le toucher	*Sparcam.*
Le jour	*Dinam, divâsaha, vâsaraha, divah.*
La nuit	*Râtri, kchàpà.*
Le matin	*Prabhâte; oudéyam*, lever du soleil.
Le soir	*Sayam càlam ; astamana câhm*, coucher du soleil.
La faim	*Dipana, kchout.*
La soif	*Daham*, it *pipâtâ, trouchnà.*
Colère	*Câpam.*
Haine	*Dvêcham, vaïragyiam.*
Rancune	*Marmam.*
Avarice	*Lobitanam, cârpaniam.*
Paresse	*Somaritanam.*
Impureté	*Càmam, madam, madegni*, feu (de l'amour impur).
Libéralité	*Oudàram, tiàgabouddhih, datroutouam.*
Bonté	*Daya, croupà.*
Richesse	*Draviam.*
Pauvreté	*Daridram.*
La mer	*Sâgaram, samoudhram.*
Ile	*Doupam, dipantram.*
Bord	*Tiram.*
Fleur	*Pouchpam, cousoumam.*
Arbre	*Vroukcham.*
Feuille	*Patram, parna, palàcham.*
Fruit	*Phalam, p* aspiré *(p'h)* et non comme φ.
Animal	*Mrougam.*
Éléphant	*Gadjah.*
Cheval	*Gourram, achouam, touragan, ghotacam, hayam.*
Taureau	*Vrouchabah.*
Chien	*Sounacam.*
Ane	*Gârdabah, rasabah.*
Vache	*Gô, gaouhou, denouvah.*
Lion	*Singham, simhouam.*
Tigre	*Viaghram.*
Oiseau	*Pakchi.*
Poule, *it.* coq	*Couccoutah.*

Rat	*Akhouhou.*
Chat	*Màrdjàraha.*
Corbeau	*Câgom.*
Pigeon	*Capôta pakchi.*
Poisson	*Minam, matsiam.*
Insecte	*Crimihi.*
Montagne	*Parvatam, cheîlaha.*
Rivière	*Nadi, sarit.*
La lumière	*Djôti, pracâcham.*
Ténèbres	*Andacàraha.*
Tour	*Gôpouram.*
Arc	*Danouhou, tchapaha.*
Flèche	*Astram*, it. *hastram, ambou, ichtaha, pàyacaha, bânam*; it. fusée volante.
Sabre	*Croupanam.*
Pique	*Countaha.*
Bâton	*Bhadhnâmi.*
Guerre	*Djagadam; youddam*, combat.
Querelle	*Calaham.*
Combat	*Poroû, hunsanam.*
Victoire	*Djeyam, sâtrouhamanam*, destruction des ennemis.
Soldat à pied	*Pâdâtihi.*
Cavalier	*Achoua roudaha.*
Roi	*Raja, prabouhou.*
Trône	*Singhâchanam.*
Pays	*Decham, kchetram, ràchtram.*
Lieu	*Stalam, stânam.*
Vertu	*Pouniam, soucroutam.*
Péché	*Pâpam, pâtacam, douchcroutam.*
Péché énorme	*Drouch carmam.*
Adultère	*Viabhatcharam.*
Meurtre	*Hatam, hatia, samhoualam*, tuerie.
Vol	*Tcharam.*
Coup	*Praharanam.*
Blessure	*Gâyam, kchâtam.*
Cris	*Ahouânam.*
Larmes	*Namana djalam*, eau des yeux.
Plaintes	*Dìna pralâpam, rôdanam.*
Peur	*Bhayam, bîtihi.*
Ris, *risus*	*Hasaha, bàtlou.*
Joie	*Santocham, outsâhah.*

Tristesse	*Doukkham, clichaha, viacoulam.*
Fureur	*Ougram.*
Dispute	*Tarcam.*
Science	*Châstram.*
Savant	*Chastri.*
Logique	*Tarca châstram.*
Astronomie	*Djôticham, djôticha chastram, djôti,* lumière.
Musique	*Râgam.*
Médecine	*Vaïdhiam.*
Morale	*Dharma châstram.*
Jardin	*Aramaha.*
Herbes à manger	*Chacaha.*
Épine	*Cantaca.*
Riz, *oryza*	*Vrahaya,* non mondé; *tandoulaha,* mondé.
Froment	*Yavaha.*
Raisin	*Drâkchâ.*
Labourage	*Chêdhiam.*
Charrue	*Halam,* le bois de la charrue.
Charrette	*Chacatam.*
Roue, *it.* cercle	*Tchaccram.*
Corde	*Radjouhou.*
Planche	*Palacam.*
Peau	*Tcharmam, touac.*
Fausseté	*Asattiam, abaddham anroutam.*
Vérité	*Sattiam, yadhârtham.*
Serment	*Châsana.*
Tromperie	*Tantram, cayoucli.*
Écriture	*Libhi, likhitam.*
Lettre, caractère	*Akcharam.*
Calcul arithmétique	*Ganitam.*
Papier	*Tâkitam, lakhana patram.*
Encre	*Machi.*
Style à écrire	*Gantam, cadjalam, tohalekhani.*
Métal	*Loham.*
Or	*Bangâram, souvarnam,* bonne couleur.
Argent	*Râdjatam, roupiam.*
Cuivre	*Chembou, râgui.*
Plomb	*Sîsam.*
Fer	*Ayaha.*
Mercure	*Rasaha, roudra tedja.*
Pierre précieuse	*Ratnam.*
Diamant	*Vadjram.*
Perle	*Maouttiacam, mouttiam.*
Lait	*Kchiram.*
Miel	*Madhou, macarandaha, pouch parasaha,* suc de fleurs.
Boisson	*Pânam, pânacam,* sorte de limonade. *(n)*

REMARQUES au sujet des précédentes Étymologies, relatives à la langue Samskroutane.

Parmi les termes qu'on a donnés comme communs au *samskroutam*, au latin et autres langues, il y en a dont la ressemblance paroîtra tirée de trop loin, et l'étymologie fort hasardée : les remarques suivantes les justifieront peut-être.

1.° On doit faire assez peu d'attention aux voyelles, et beaucoup plus aux consonnes. *Pîta* et *pater, mâtâ* et *mater, agni* et *ignis, djanitam* et *genitus*, sont trop ressemblans, malgré la différence de voyelles, pour être méconnus.

2.° La lettre *a*, sur-tout à la dernière syllabe, se prononce souvent d'un son si obscur, qu'elle se change réellement en un *o*, en certaines

(n) Cette liste, quelque courte qu'elle soit, pourra donner du goût pour le samskrétam, en donner quelque idée, et piquer la curiosité des amateurs des langues Orientales, parce qu'elle renferme presque tout ce qui entre dans les besoins de la vie, dans le discours ordinaire.

langues

langues de l'Inde. Ainsi, dans la langue de la province de *Bengale,* le mot *Carmam* s'écrit *Cormo.*

3.° Il y a un fort grand nombre de mots Samskroutams terminés en *am;* cette terminaison doit d'autant moins arrêter, que plusieurs langues Indiennes la retranchent fort souvent dans les mots qu'elles ont empruntés du samskroutam. C'est cette terminaison qui est cause que plusieurs mots Samskroutams ressemblent plus à l'accusatif Latin qu'au nominatif; comme *pâdam, dantam, oram,* &c., qui ressemblent bien plus à *pedem, dentem, oram,* qu'à *pes, dens, ora :* cette terminaison ne doit donc pas beaucoup arrêter.

4.° Le samskroutam n'a point la lettre *f,* et je crois qu'elle manque aussi aux autres langues de l'Inde; le *p* et le *b* prennent sa place. On n'aura donc point de peine à reconnoître *frater* en *brâta*, qui signifie la même chose. Dites à un Indien de prononcer *café,* il dit *capé.*

5.° Le *v* consonne, le *p* et le *b*, se confondent souvent dans les langues Indiennes, dans les mots dérivés du samskroutam : *pâpam* se trouve changé en *pâvam*, péché; *pouram* en *bouram*, ville, habitation, sur-tout quand il est joint à un autre mot : comme en *congibouram*, ville considérable; *d'hoûpam*, encens, en tamoul *toûbam ; dipam,* lampe, en tamoul *tibam.* Ce mot *d'hoûpam* ne ressemble-t-il pas beaucoup à *thus!*

6.° Il en est de même du *d,* qui se change en *t :* de *dharmam* on fait *tharmam*, bonne œuvre.

L'aspiration *h* se change aussi en *g,* dont la prononciation, sur-tout quand on le prononce un peu du gosier, approche beaucoup de l'aspiration. Au lieu de *sandeham*, doute, on prononce *sandegam* en tamoul : de là vient que Tite-Live, au lieu de *Brahmanès*, a dit *Bragmanès* ou *Braomanès.*

Ce qu'on vient de dire, justifiera deux étymologies qui doivent paroître extraordinaires. Comment dans *aham*, moi, trouver *ego !* Au lieu d'*aham*, dites *agam;* et suivant d'autres remarques, prononcez *o* au lieu de *a*, vous aurez *ogom (ogo, ego).*

L'autre est *tchihnam :* mettez un *g* à la place de *h*, et vous aurez *tchignam*, signum.

7.° La lettre *m* se change aussi en la lettre *n,* soit à la fin, soit au milieu des mots : mais ces changemens ne sont pas arbitraires; on en pourra voir les règles dans la grammaire Samskroutane même.

8.° La langue Samskroutane est pleine d'aspirations, et les Brahmes affectent de les prononcer fortement : il y en a une qui se trouve souvent à la fin des mots, comme en *soutaha, vrouddhaha.* Plusieurs les prononcent comme on les voit écrites; d'autres prétendent que le caractère que nous rendons par *ha* final, doit se prononcer comme *h* simple : *soutah* et non *soutaha.* Plusieurs noms Hébreux sont ainsi terminés, comme *Judith*, *Baruch*, &c.

9.° Mais il ne faut pas mettre *cha* au nombre des aspirations; on

doit le prononcer comme dans *chapitre*, *chemin*, *chiffon*, &c. Il n'en est pas de même de *kha*, qui doit se prononcer aspiré : pour éviter le doute à cet égard, quand *ca* est aspiré, je me sers du *k* avec *h*.

10.° Quand *p* est suivi d'une *h*, il ne faut pas le prononcer comme une *f*, et comme nous le faisons dans *philosophe*, mais avec aspiration. C'est la même chose du *t*, du *d* et autres consonnes.

11.° Il y a quatre lettres qui sont regardées comme des *s*, quoiqu'ayant un son différent : le *tcha*, qui se prononce quelquefois comme *tsa ;* le *cha* fort ; le *sa*, qui répond à notre *s ;* et un autre *cha* radouci, qui tient le milieu entre le *cha* et le *sa*. Non-seulement *tcha*, comme je crois l'avoir dit *(o)*, signifie la même chose que le *que* des Latins, mais il paroît que c'est le *que* ou *qua* des Latins : *tchatour* et *quatuor* Latin paroissent être la même chose. Ces quatre *s* ont chacune leur caractère différent : il eût été difficile de les distinguer, en écrivant, avec nos caractères.

12.° Les termes de *soucâram* et de *savoucâram* paroîtront peut-être trop éloignés de *sus* et de *sapo ;* mais, pour les trouver plus aisément, il faut en retrancher *câram*, qui s'ajoute sans nécessité à plusieurs mots. Dans l'alphabet, au lieu de dire simplement *a*, *ca*, &c., on dit *acâram*, *cacâram :* ainsi les Grecs disent *alpha*, et les Hébreux *aleph*, au lieu que les Latins disent simplement *a*. Moyennant ce retranchement, *sou* et *sus*, *savou* et *sapo*, savon, se ressemblent trop pour être méconnus.

13.° *Touam* est une autre terminaison fort commune en samskroutam; elle répond à celle de *tas* en latin : *devatouam*, *divinitas ; tattouam*, *veritas ; datroutouam*, *liberalitas*, &c. Quelquefois, au lieu de *touam*, on écrit *tvam*, en se servant d'un *v* consonne.

14.° On a vu dans la liste des mots Latins et Samskroutams, *dânam*, *donum*, et *dattam*, *datum*, *donum*. Je trouve encore *data*, *dator ; datta*, *datus ;* en sorte qu'on appelle un fils adoptif, *datta pouthra*, *filius datus ab alio*. Je n'ai pu trouver le verbe *dare* Samskroutam ; il existe sans doute : il est parfaitement dans la langue Tamoule, *dare*, *tarougradou*. Si je voulois latiniser ce mot, je dirois *dare ;* et si je voulois tamouliser celui-ci, je dirois *tarougradou ;* à l'impératif *ta*, donne, le même que *da*.

15.° Le mot *djaïnitri* est remarquable ; Brahma, dit un auteur Indien, créa d'abord *Djaïnitri*, qui produisit ensuite toutes choses : c'est la nature, *omnium genitrix*.

16.° Aux mots dérivés de l'hébreu, on peut joindre *Mânouvou*, c'est-à-dire, *mâ*, grand ; *nouvou* ou *novou*, Noé. Ce fut lui, suivant les Indiens, qui partagea les hommes en diverses castes : c'est Noé qui fait le partage du monde entre ses enfans. *Maha*, grand, se change assez souvent par contraction en *mâ*. *Magog*, que je fais le fondateur des Brahmes, ne seroit-ce point *mâ-gog*, le grand *Gog*, opposé à *Gog* simplement, si tant est qu'ils soient deux !

(o) C'est ici la première fois que l'auteur le dit.

17.° L'étymologie suivante sera-t-elle du goût des savans ! Ils dérivent le nom de *turris*, de *Tyr* l'ancienne, à cause des rochers où elle étoit placée, sur le bord de la terre-ferme. *Dourgam*, en samskroutam, signifie une forteresse placée sur le haut d'une montagne : faisant donc usage des règles données ci-dessus, de *dourgam*, je fais *dourg*, *tourg*, *Tyr*, *turris*.

18.° Voici quelques rapports particuliers entre le grec et le samskroutam. Il a, comme le grec, un singulier, un duel, un pluriel, tant dans les verbes que dans les noms ; un augment syllabique aux aoristes : l'*alpha* privatif des Grecs y est très-commun ; *sattiam*, vérité ; *asattiam*, fausseté ; *d'harmam*, bonne œuvre ; *adarmam*, mauvaise action ; *lakchmi*, richesse ; *alakchmi*, pauvreté, &c. *(p)*.

QUESTION proposée à M. l'abbé Barthélemy et aux autres membres de l'Académie des Belles-Lettres et des Inscriptions.

D'où vient que, dans la langue Samskroutane, il se trouve un grand nombre de mots qui lui sont communs avec le latin et le grec, et sur-tout avec le latin !

On trouvera, dans la première liste, *ci-d. pag. 651*, un grand nombre de ces mots communs au *samskroutam*, au *latin* et au *grec*. La seconde liste contient un plus grand nombre de termes purement Latins et Samskroutans : on y a joint trois ou quatre mots Samskroutans et Grecs, et nullement Latins.

Les savans en découvriroient peut-être un plus grand nombre ; et c'est pour leur en faciliter la découverte, qu'on a ajouté une troisième liste contenant les mots les plus usuels, traduits du françois en samskroutam. Cette liste satisfera en partie à ce que me demanda, il y a quelques années, M. l'abbé Barthélemy, dans le mémoire qu'il me fit l'honneur de m'envoyer, et auquel je répondis en peu de mots.

J'ai omis, dans cette liste, les termes d'astronomie : on pourra les trouver dans un mémoire envoyé à M. Baudouin, maître des requêtes, à qui l'astronomie doit en si grande partie la découverte des satellites de Vénus *(q)*.

Les noms de nombre m'ont paru mériter une attention particulière : ils sont presque tous les mêmes dans les trois langues, le grec, le latin et le samskroutam, sur-tout dans les deux dernières : *vinchati* et *viginti*,

(p) Ces dix-huit articles sont du plus grand bon sens, de la plus saine critique ; ils montrent un homme vraiment instruit, jettent du jour sur la langue Samskrétane, son écriture, et sont la réponse aux virulentes déclamations du P. Paulin de S. Barthelemy, contre les voyageurs qui ne lisent, ne prononcent pas comme lui, les mots, les noms de cette langue.

(q) Je n'ai pas eu communication de ce mémoire.

econa vinchati et *unde viginti (un non vingt)*, dix-neuf, sont sur-tout remarquables. J'y ai joint les chiffres qui expriment ces nombres : il sera aisé d'y reconnoître une partie de nos chiffres. Le *six* et le *neuf* ne leur ressemblent guère ; mais au moins ils sont le revers de l'un et de l'autre, comme dans les nôtres 6 et 9.

Ces chiffres Indiens ne se trouvent pas dans la copie de ces questions qui m'a été remise.

Cette communication et cette ressemblance de termes ne peut, ce semble, être attribuée qu'à une de ces six causes : au commerce, aux sciences, au voisinage des pays, à la religion, à la domination, à une commune origine, ou à plusieurs de ces causes réunies.

1.° La communication des idiomes qu'occasionne le commerce, ne peut être que très-bornée ; elle se réduit à quelques termes de compte, de marchandises, d'agrès de vaisseau, &c. Or ce ne sont point de pareils termes qu'on trouve dans les listes ci-jointes, excepté ceux de compte, et le mot *nâvam, navis*.

Qu'il me soit permis de dire ce que je vois depuis trente-cinq ans aux Indes. Je ne sais qu'un ou deux termes Européens qui, même dans les colonies Françoises et autres, aient été adoptés par les Indiens : encore sont-ils Portugais. On sait qu'il court dans les colonies établies aux côtes de l'Inde, un portugais corrompu, qui sert à se faire entendre, tant bien que mal, dans le commerce et dans quelques familles Indiennes qui ont pris l'habit Européen. Pénétrez dans le pays, à deux lieues de *Pondichery* et de *Madras*, vous ne serez plus entendu en cette langue : on ne l'est pas même dans ces villes, si ce n'est par des domestiques et par ceux que j'ai indiqués *(r)*. Au contraire, les Européens ont adopté aux Indes quelques termes Indiens, qui sûrement ne seront jamais admis en France par MM. de l'Académie Françoise. Les Grecs et les Romains ont-ils jamais fait aux Indes un commerce approchant de celui des Européens d'aujourd'hui ? Quel qu'il ait pu être, comprend-on qu'il eût pu faire passer et adopter un si grand nombre de nouveaux termes, nullement relatifs au commerce, et cela jusqu'au fond de l'Indoustan et au pied du Caucase ? car c'est là qu'il faut aller chercher la source du *samskroutam (s)* !

2.° Le commerce des savans et leurs livres peuvent faire passer quelques mots d'une langue dans une autre; mais ce sont des termes de science, et cela se borne à peu de chose. Les Indiens seroient-ils venus se former chez les Grecs et les Latins, aux sciences et aux arts qui leur manquoient ? il n'y a pas à cela la moindre apparence. Ce n'est donc

(r) Ce que le missionnaire dit ici du portugais corrompu, n'est pas absolument exact. J'ai parcouru l'intérieur du *Bengale*, du *Bahar*, de l'*Orixa*, les deux côtes, le sud de l'Indoustan, *Canara*, *Dékan*, les montagnes &c. ; par-tout j'ai trouvé des naturels du pays parlant portugais, Chrétiens et autres, habillés à l'européenne ou vêtus à l'indienne : c'est réellement la langue de communication pour l'Inde entière.

(s) Ajoutons que les mots adoptés en remplaçoient d'autres : le verbe substantif *être*, les noms de nombre, certainement existoient lors de l'arrivée des Grecs, des Romains. Que seront devenus ces termes remplacés ! où sont-ils !

point de Rome et d'Athènes que l'Inde a emprunté les expressions qui leur sont communes, et qui d'ailleurs ne sont point des termes de science.

Mais Pythagore n'alla-t-il pas jusqu'aux Indes, consulter les philosophes alors répandus dans ce vaste pays?

Il y alla; mais qui put l'y attirer, si ce n'est que, du fond de l'Inde, la réputation de ces philosophes avoit pénétré jusqu'en Europe? La philosophie étoit donc en vogue aux Indes comme en Egypte (elle avoit ses termes, son langage); et l'on alloit se former aux sciences en l'un comme en l'autre pays.

Ces curieux amateurs de la sagesse auront pu acquérir, dans leurs voyages, certaines connoissances, bonnes ou mauvaises, qu'ils ont ensuite communiquées à leurs pays, alors fort bruts encore et fort grossiers.

De là sont venus, peut-être, et la métempsycose, et les termes d'arithmétique *(t)* dont Pythagore se fit honneur au retour de ses voyages. Cette voie aura pu faire passer quelques termes Indiens en Grèce, et de Grèce dans le pays Latin; car certainement les Indiens ne les ont pas reçus de ces philosophes voyageurs qui venoient les consulter; ce ne sont point les disciples qui enseignent leurs maîtres. Ces philosophes Indiens, plus orgueilleux que ne le sont leurs successeurs, les *Brahmes* d'aujourd'hui, et c'est beaucoup dire *(v)*, contens d'eux-mêmes et de leurs connoissances, quoique fort bornées, ne croyoient pas pouvoir apprendre rien de bon de ces curieux étrangers. De plus, les Indiens avoient-ils manqué jusque-là de termes pour appeler leurs pères, leurs mères, leurs frères, et pour désigner leurs pieds, leur nez, leurs dents?

3.° Les pays limitrophes se communiquent sans doute plusieurs mots, dont il se fait un jargon mêlé de l'une et l'autre langue: nous en avons plus d'un exemple en France, là où elle confine avec la Flandre et la Suisse. Il n'est question de rien de semblable entre les pays qu'arrosent le *Tibre* et le *Gange*. Il n'en est pas tout-à-fait de même à l'égard des Indiens et des Grecs. Je ne compte pour rien, quant au sujet dont il s'agit, les conquêtes d'Alexandre dans les Indes: ce conquérant ne fit que s'y montrer; le torrent passa bientôt, et il n'en resta aucun vestige; cela ne put produire aucun changement dans le langage des Indiens. Ses successeurs dans l'empire de Babylone, quoique voisin des Indes, n'auroient pu faire passer leur langage jusqu'au mont Caucase et dans les pays voisins du Gange, tant ils sont éloignés l'un de l'autre *(x)*; or c'est là qu'il faut aller chercher la source du samskroutam: ce ne seroit

(t) Les Grecs, les Latins, n'avoient-ils pas, au VI.[e] siècle avant l'ère Chrétienne, les termes d'arithmétique, les pronoms, le verbe substantif, &c.?

(v) J'ai vécu avec les Brahmes; je ne les ai pas trouvés plus orgueilleux qu'un docteur de Sorbonne, d'Oxford ou de Salamanque; qu'un professeur Allemand, ni même qu'un idéologue, un physiologiste, un chimiste François.

(x) Ce raisonnement n'a pas la même force contre la communication par la *Bactriane*, où des Grecs, depuis Alexandre, ont régné pendant 121 ans, de 255 ans avant J. C. à 134. Bayer, *lib. cit. pag. 38-44.* Sans doute le savant missionnaire n'a pas connu cet ouvrage.

pas au moins par ce canal qu'il auroit reçu tant de mots Latins nullement Grecs.

4.° Les religions, en passant d'un pays dans un autre, y portent sans doute plusieurs termes qu'on ne rendroit pas si aisément dans les autres langues. Sans parler de la religion Chrétienne, qui a porté en Europe plusieurs mots qui indiquent le lieu de son origine, le mahométisme, si répandu en Asie, a fait adopter plusieurs termes Arabes, dans les Indes, par ceux qui suivent cette secte : ils ne l'ont pas été par les Indiens qui sont idolâtres. Quoi qu'en aient dit quelques savans d'Europe, je ne puis croire que la religion d'Abraham et de ses descendans ait donné occasion aux superstitions des Indiens, en la défigurant. Si cela étoit, on devroit retrouver dans le samskroutam plusieurs termes Hébreux. Pour m'en assurer, j'ai lu avec attention la liste des termes Hebreux et Syriaques qui est à la fin des Bibles ordinaires ; et qu'y ai-je trouvé ! le terme de *sabaoth*, qui est évidemment le *sabha* Samskroutam, qui signifie *troupe* assemblée ; celui de *abba*, Syriaque, qui est *appa*, père, dans la langue Indienne. Elle a aussi le terme de *amma*, mère, qui paroit être *amam* de la même liste, où ce mot signifie la même chose. Ne pourroit-on pas aussi reconnoître *Eva*, dont le sens est *viva*, dans le *djiva*, vie, et *dgiva*, *vivat*, des Indes ! Je parlerai, dans la suite, de *Noé*.

Pour le nom de *Ram*, père d'*Aminadab*, il se trouve être aussi celui d'un dieu fameux aux Indes *(y)* ; mais il signifie *excelsus* en hébreu, et *lætus* en samskroutam ; et d'ailleurs ces deux *Ram* n'ont rien par où ils se ressemblent.

Un savant du premier ordre a cru trouver l'*ur* de Chaldée, dans le terme *oûr*, si commun aux Indes, et tout de suite le feu perpétuel qu'on y conserve, à ce qu'il prétend, en une infinité d'endroits ; mais, malheureusement pour la découverte, ce feu perpétuel des Indes est une chimère, et le terme *oûr* ne signifie qu'*habitation*.

Si la loi donnée aux Israélites, de la part de Dieu, par Moïse, et qui eut un si grand éclat dans tout l'univers que tous les législateurs postérieurs y ont puisé ; si, dis-je, cette loi n'a rien communiqué aux Indiens, comment, à plus forte raison, a-t-on pu prétendre que leurs fables n'étoient autres que celles de la Grèce et de l'Égypte, habillées à l'indienne ! Je crois avoir fait, à ce sujet, des recherches que des savans d'Europe n'étoient pas à portée de faire : les erreurs dans lesquelles ils sont tombés, n'ont rien d'étonnant pour moi ; ils travailloient sur des mémoires fautifs, qui leur faisoient prendre une épithète pour un nom-propre, un dieu pour une déesse, et une idole pour un festin *(z)*.

(y) Ce n'est proprement pas un dieu, mais un très-ancien personnage, dont l'histoire fait partie de la mythologie Indienne.

(z) Voilà comme des gens honnêtes critiquent ; mais non pas en disant des *injures* à la manière du bon P. Paulin. En général, il faut, pour faire des comparaisons satisfaisantes, d'amples dictionnaires des deux côtés. Attendons l'*Amarasingha*, dont la Providence procurera peut-être la publication.

Mais, quand même il y auroit quelque rapport entre les fables Indiennes et celles de la Grèce, ce n'est pas au moins ce qui a communiqué tant de mots semblables, puisqu'à l'exception du mot *Dieu*, je n'en vois aucun qui ait rapport à la religion.

5.° L'invasion d'un pays par une nation étrangère, contribue, plus que tout le reste, à introduire la langue des conquérans dans les contrées qu'ils ont subjuguées et possédées fort long-temps. Je ne doute point qu'il n'ait existé, dans les temps les plus reculés, un vaste empire dans les Indes, qui s'étendît également et en-deçà et au-delà du Gange : c'est de là qu'est venue la dénomination des Indes en-deçà et au-delà de cette rivière fameuse. J'ai vu autrefois une liste des provinces de l'Inde, fort ancienne ; le *Camboje* *(a)* étoit une de ces provinces : c'est à quoi j'attribue le mélange de la langue Samskroutane avec celle de *Siam* et au-delà. Peut-être ces anciens conquérans parloient-ils samskroutam ; et la protection qu'ils donnèrent aux Brahmes, apparemment de leur nation, contribua à introduire et cette langue et la nouvelle religion qu'ils publièrent : mais il n'y a pas d'apparence que cet empire ait passé au-delà des bornes de l'Inde, du côté de l'occident. Ce n'est donc point de là que sont venues, en Grèce et dans le pays Latin, tant d'expressions semblables.

Quand même on prouveroit que les Grecs ont dominé quelque temps, non-seulement dans le voisinage, mais encore en quelques provinces de l'Inde, après les conquêtes d'Alexandre, il ne s'ensuivroit pas que c'est de là qu'est venue cette communication. Long-temps auparavant, l'Inde avoit ses arts, ses sciences; son commerce étoit connu dès le temps de Job *(b)*. Dans quelle barbarie n'étoit pas alors la Grèce ! L'Inde avoit donc dès-lors les termes d'usage dans la vie civile ; et ces termes ne se changent presque jamais.

Je n'ai point parlé des fabuleuses conquêtes de Bacchus dans les Indes, qu'on lui fait conquérir en dansant et le verre à la main, ni de celles d'*Osiris* (Sésostris), qui poussa sa course, dit-on, bien au-delà des Indes même. Quelle que soit la réalité de ces antiques aventures, Bacchus parloit-il latin, et Osiris (Sésostris) parloit-il grec ! Cela fût-il, leur rapide passage pouvoit-il opérer un changement si considérable qu'il altérât le langage d'une ancienne nation ! Les colonies qu'ils auroient pu établir, n'y auroient pas mieux réussi : isolées au milieu d'une nation étrangère, ceux qui les auroient composées, auroient bientôt oublié leur langage propre, et pris celui du pays de leur nouvel

(a) Ce trait mérite d'être vérifié, approfondi. Le *Boutan* et *Asem*, le pays de *Burhmas*, *Ava*, le *Pégou*, toute la presqu'île de *Malac*, forment la seconde presqu'île de l'Inde, jusqu'au golfe de *Camboje*, de la *Cochinchine* ou de la *Chine*; ce vaste pays a pu être soumis par un conquérant, maître de l'Inde.

(b) Le missionnaire parle d'après la Vulgate, qui porte : *Non conferetur (sapientia) tinctis Indiæ coloribus*. (Job, XXVIII, 16.) Dans l'hébreu : *lo tessulleh beketem Ophir* ; on ne l'échangera point pour l'or d'Ophir. Quel est cet *Ophir* ? Au moins on ne peut citer Job comme parlant du commerce de l'Inde.

établissement. Il ne fallut pas soixante-dix ans pour faire oublier aux Israélites leur langue naturelle *(c)*, pendant leur captivité. Les Mogols, aux Indes, ont oublié la leur, et ne parlent plus que la langue de ceux qu'ils ont vaincus.

6.° Passons à la sixième cause de la ressemblance dans les expressions. Il fallut un miracle étonnant pour obliger les hommes, par la confusion qu'il mit dans leur langage, à aller peupler les diverses régions de la terre, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu. Mais cette confusion fut-elle si totale, qu'il ne restât point quelques mots communs à tous les nouveaux langages ! Cela n'étoit pas nécessaire pour que les hommes réunis dans les plaines de Sennaar ne s'entendissent plus. Quelle ressemblance n'y a-t-il pas entre le françois et l'italien ! cependant un François transporté tout d'un coup à Rome, y seroit pendant quelque temps comme sourd et muet ; il n'entendroit ni ne seroit entendu.

Et ne seroit-ce pas là le dénouement simple de la question proposée ! Plusieurs termes communs restèrent dans les langues nouvelles ; un grand nombre se sont perdus par le laps du temps ; d'autres ont été défigurés à un point qu'ils ne sont plus reconnoissables. Quelques-uns ont échappé à ce naufrage, pour être aux hommes un mémorial éternel de leur commune origine et de leur antique fraternité *(d)*.

Mais j'ai quelque chose de plus à dire au sujet de ce mélange de langues, fondé sur l'Écriture sainte, sur les recherches de ses savans commentateurs, touchant la dispersion des hommes, et sur l'origine des *Brahmes*, à qui appartient la langue Samskroutane.

Japhet, fils aîné de Noé, partit des plaines de Sennaar, emmenant avec lui le tiers des hommes vers l'occident, qui lui étoit échu en partage. Ses sept enfans étoient sans doute chefs d'autant de grandes familles, dont chacune devoit parler une des nouvelles langues originales, comme le *latin*, le *grec*, le *sclavon*, &c. Qu'il me soit permis d'y joindre le *samskroutam* ; il mérite autant qu'aucune autre langue, vu son étendue, d'être mis au nombre des langues primitives. La supposition que je fais à présent, deviendra peut-être dans la suite une réalité : il s'agit de le faire venir aux Indes mêlé de grec et de latin.

Voici comment se fit ce mélange. Les hommes ne s'avançoient que peu

(c) Ce que le P. Cœurdoux avance ici, n'est point dans l'Écriture. Soixante-dix ans font plus de trois générations. Les petits-fils auront naturellement parlé le chaldéen, langue du pays, mais avec l'hébreu, langue maternelle et domestique. Les livres d'*Esdras* et de *Nehemias*, faits pour le peuple revenu ou resté en Judée, ainsi que ceux des prophètes, à quelques endroits près de Daniel, sont en hébreu. Quant aux Mogols, ils parlent *maur*, langage qui tient du *tartare-mogol*, du *persan* et de l'*indoustan*, où il entre du *samskrétam* altéré : mais généralement aucun ne parle *talenga*, *malabar*, *canarin*, *maratte* ; peu s'expriment en *bengali* ; beaucoup, sur-tout les chefs, secrétaires, écrivains, gens bien nés, parlent *persan*. Ce n'est point là parler la langue du peuple qu'on a vaincu.

(d) Je crois que le sentiment du savant missionnaire est vrai ; il a toujours été le mien. C'est ce qui m'a lancé dans l'étude des langues, le fil qui m'a conduit au milieu du labyrinthe que forment leurs divergences. J'en dis autant des premières vérités, des opinions religieuses.

que peu à peu vers les pays qui leur étoient destinés *(e)*, et cela ne pouvoit être autrement; hommes, femmes, enfans, malades, troupeaux, tout marchoit ensemble, et il falloit pourvoir aux besoins de tous. Ces grandes familles, quoique séparées les unes des autres, avoient sans doute, sur-tout dans les commencemens, beaucoup de communications entre elles. C'étoient des frères dont on se séparoit pour toujours : peut-être même contracta-t-on des alliances réciproques. Cette communication dut produire un mélange de langues, tel qu'il se trouve dans les pays limitrophes. On conserve sa langue, mais altérée par celle des voisins; et voilà pourquoi il se trouve du latin et du grec dans le samskroutam, et du samskroutam dans le grec et le latin; car le mélange dut être réciproque.

Mais comment la langue Samskroutane a-t-elle passé aux Indes ! c'est ce que je tenterai d'expliquer.

Magog, second fils de Japhet, se sépara de ses frères, tourna vers le nord, passa jusqu'au mont Caucase, et alla fonder les nations qui peuplèrent la *grande Tartarie*, pays dont (d'où), dans tous les temps, sont sortis des peuples conquérans qui ont subjugué diverses nations. Je ne dis rien en ceci qui ne soit conforme à l'Écriture et à ses savans commentateurs, d'après lesquels je pourrois faire un grand mais inutile étalage de doctrine *(f)*. Or, c'est de la Tartarie que je fais venir les Brahmes dans les Indes, avec la langue Samskroutane, qu'ils ont ensuite mêlée avec toutes les langues de l'Inde. Voici, sur cela, mes conjectures:

1.° C'est un fait qui aux Indes ne souffre pas le moindre doute, que les Brahmes viennent du nord; et encore aujourd'hui, ceux qui sont nés dans des pays plus septentrionaux, se regardent comme supérieurs aux méridionaux. La couleur des Brahmes est bien moins basanée que celle des autres Indiens, ce qui indique le lieu de leur origine. C'est aux sources du Gange et dans le mont Caucase qu'il faut aller chercher les premiers Brahmes, leurs savans, leurs philosophes, leurs pénitens, leurs solitaires. Tous les livres de l'Inde ne font mention d'autre chose. *Calanus*, ce philosophe Indien qui se brûla lui-même tout vivant, étoit né, dit Cicéron, *ad radices Caucasi*.

C'est sur cette montagne que les Brahmes ont placé le *Brahma lôcam*, le lieu de béatitude de *Brahma*, destiné sur-tout aux Brahmes après leur mort : c'est là que couloit seulement le Gange, d'où un fameux solitaire l'attira sur la terre pour la purifier. Ils donnent à cette montagne le nom de *Merou*, ou de *Maham Merou*, Grand-Merou; et ils la

(e) La population augmentant les poussoit naturellement vers les pays inhabités, comme nous voyons les États-Unis passer les *Apalaches*, et se porter vers le *Mississipi*.

(f) Le savant missionnaire a tort de blâmer l'érudition; bien digérée, elle est nécessaire pour fonder solidement des vues, des idées, qui, sans elle, ne paroîtroient que de beaux rêves : mais il est dans le cas des personnes qui, obligées d'écrire, n'ont ni le temps ni la faculté de lire beaucoup de livres.

font si grande, que la terre même n'en approche pas : aussi ce n'est pas autour de celle-ci, mais de cette montagne, que tourne le soleil. Un fade compliment qui se trouve au commencement de presque toutes les lettres que s'écrivent les Indiens, c'est de comparer celui à qui ils écrivent, au *Maham Merou*.

2.° Il n'y a guère lieu de douter que les Indes n'aient été peuplées de bonne heure par les enfans de *Sem*. Le voisinage *(g)* des plaines de *Sennaar*, et la beauté des fertiles provinces de l'Inde, devoient y attirer bientôt des habitans : mais il paroît que c'est de Japhet que descendent les Brahmes ; ils reconnoissent pour chefs de leur race, sept fameux hommes ou pénitens mariés, qui furent sauvés seuls du déluge, dans un vaisseau : ce sont les sept fils de Japhet.

La tradition venant à s'affoiblir, on attribua aux enfans ce qui ne convenoit qu'au père. Voici les noms de ces sept hommes fameux *(h)* : *Cassia*, *Atri*, *Bharadoudja*, *Vissouamitra*, *Gaouthamaha*, *Djamadagni*, *Vachichta*.

Il seroit à souhaiter, pour mon système, que ces mots (noms) ressemblassent à ceux des fils de Japhet : j'y trouve assez clairement, ce semble, celui du second, qui est Magog, en celui de *Gaouthamaha*, le grand *Gaoutha*, le grand *Gog* ; de *Gaoutha* à Gog il y a peu de chemin à faire, d'autant plus que *gaou* et *go* sont la même chose en samskroutam, et *aou* se change en *ô*. Le mot de *ôm*, fort mystérieux aux Indes, est formé de *a* et de *ou*.

Oupnek'hat, tom. II, p. 417, 418.

Quant aux autres six chefs des Brahmes, je soupçonne qu'ils ont d'autres noms, surtout *Vissouamitra*, *Bharadoudja* et *Djamadagni* : mais pour l'expliquer, il faudroit entrer dans un détail qui me meneroit trop loin.

Ces sept hommes fameux, semblables aux anciens patriarches, vécurent long-temps sur la terre, où ils avoient une grande autorité ; ils furent enfin transportés au ciel, dans la partie du nord, et transformés dans les sept principales étoiles de la *grande ourse*.

C'est d'eux que les Brahmes prétendent descendre de père en fils ; et c'est une généalogie qui n'est pas aussi mal fondée qu'on pourroit le croire : car tous les Brahmes d'une même souche se regardent comme frères et sœurs ; et pour ne pas commettre un horrible inceste, suivant leur idée, il faut épouser de nécessité une fille issue d'une autre de ces souches : conséquemment il faut prouver, avant le mariage, qu'on descend

(g) Ce *voisinage* est un peu éloigné ; il y a entre deux la Perse et ses montagnes jusqu'à l'Indus. Mais le centre de cette contrée se trouvant couvert de lacs d'eau salée, reste des écoulemens du nord de la mer Caspienne après le déluge, les peuplades auront poussé à l'est, et gagné l'Inde, arrosée par vingt fleuves différens, et dont le sol, supérieur à celui de la Perse, annonçoit une fertilité, une abondance, qui se sont toujours soutenues.

(h) Les noms de ces sept personnages se trouvent dans l'*Oupnek'hat*, avec peu d'altération ; savoir : *Caschap*, *Atri*, *Bahardouadj*, *Beyas*, *Goutam*, *Djamdeken* et *Beschast*.

effectivement de tel ou tel de ces sept chefs : on le fait en montrant qu'on est allié, de père en fils, avec ceux qui, de l'aveu public, en sont issus.

Je reprends en peu de mots ce que j'ai dit. La langue Samskroutane est celle des anciens Brahmes ; ils sont venus aux Indes, du nord de ce pays, du Caucase, de la Tartarie, qui a été peuplée par les descendans de Magog. Des fils de Japhet, les uns parloient grec, les autres latin, d'autres samskroutam. Avant leur totale séparation, la communication qu'ils eurent ensemble, mêla un peu leurs langues; et il est resté des traces de cet ancien mélange, dans les mots communs qui subsistent encore, et dont j'ai rapporté une partie. Ce mélange put être augmenté par des familles particulières qui, par mécontentement ou pour d'autres raisons, quittèrent probablement leurs chefs, pour suivre la fortune de quelque autre.

J'ÉTOIS trop occupé, en 1768, de la mise au net et de l'édition du *Zend-avesta,* pour pouvoir discuter en détail tous les articles de ce long et intéressant Mémoire ; je hasardai cependant la réponse suivante au savant missionnaire, pour commencer ma correspondance. M. l'abbé Barthélemy voulut bien la remettre à M. Boutin, commissaire du roi à la Compagnie des Indes, lequel, toujours porté à favoriser le progrès des connoissances humaines, se chargea de la faire passer dans l'Inde, au P. Cœurdoux.

LETTRE au P. CŒURDOUX.

MON RÉVÉREND PÈRE,

M. l'abbé Barthélemy a bien voulu me communiquer la réponse que vous avez faite, en 1767, au mémoire qu'il vous avoit envoyé en 1763 ; je l'ai lue avec un vrai plaisir, tant pour les matières sur lesquelles elle roule, qu'à cause des personnes dont elle me rappelle le souvenir : cette réponse a en même temps réveillé la douleur que m'a causée la mort d'un homme qui vous étoit cher, qui l'étoit à l'Inde entière, le P. Lavaur. Ce respectable missionnaire m'honoroit de son amitié à Paris, comme il avoit fait dans l'Inde; et je crois me rappeler qu'il me disoit que vous l'entreteniez quelquefois du sujet de mes voyages, et des suites qu'ils pourroient avoir.

J'ai reconnu, mon R. P., l'intérêt que ma situation vous inspiroit, à ces marques de bonté que vous m'avez données à *Pondichery :* vous vous prêtiez au zèle naissant d'un jeune voyageur qui cherchoit à s'instruire. Le P. Mosac, supérieur de votre maison de *Schandernagor*, eut pour moi la même condescendance ; et je confesse ici, comme je l'ai fait plusieurs fois depuis mon retour, que, sans les secours officieux qu'il me donna lors de mon arrivée dans le Bengale, sans les soins empressés avec lesquels il veilla sur moi dans la maladie terrible qui me conduisit aux

Zend-av. t. I, 1.re part. p. 35, 38.

portes de la mort, ma jeunesse auroit succombé, dans ce climat, aux fatigues de mes premières entreprises.

Voilà, mon R. P., les titres avec lesquels je me présente à vous, de Paris. Vous m'avez témoigné de l'amitié; vous m'avez obligé : j'ai droit, dès-là, de vous demander de nouveaux services; et ces services, ce ne sera pas à moi seul que vous les rendrez : la république des lettres vous tiendra compte des veilles que vous donnerez à la littérature Indienne.

Cette seconde raison suppose en moi, mon R. P., une qualité (celle d'homme de lettres), que je n'ose presque avouer, parce que je ne me vois aucun des talens qu'elle demande. Je suis de l'Académie royale des belles-lettres, interprète du roi pour les langues Orientales, et je vis des bienfaits de sa majesté. Ces différens titres, quand mon propre goût ne m'y porteroit pas, m'obligent de m'appliquer à faire connoître les langues, les antiquités et les opinions des peuples de l'Asie, ou du moins de multiplier les secours qui peuvent faciliter la connoissance de ces différens objets.

Mais un seul homme ne peut pas tout faire; et mes voyages, et la vue des Indiens, des Parses, des Mogols, m'ont fait sentir la vérité de ce que je lis dans votre Mémoire. *Je souhaite*, dites-vous, *que leurs découvertes* (des savans d'Europe) *soient telles, sur les Indes, que nous puissions y applaudir ici, les confirmer et les étendre, pour notre profit et celui de la république des lettres.*

Vos souhaits pourront s'accomplir, mon R. P., si vous voulez bien vous prêter au plan que je vais vous proposer, plan qui ne doit pas vous effrayer. Je sais qu'un missionnaire, sur-tout dans les circonstances critiques où vous vous trouvez *(i)*, n'est pas trop maître de son temps, et a difficilement cette tranquillité d'esprit que demandent les lettres. Je respecte les soins que vous devez à votre troupeau. Mais vous consentez à recueillir *les traditions populaires qui pourront nous donner quelques lumières sur les antiquités Indiennes; à faire copier ce que vous avez recueilli pour votre usage, de la grammaire samskrétane :* faites un pas de plus, mon R. P., et vous nous enrichirez au-delà même de nos espérances.

De mon côté, je m'engage à vous faire part des découvertes que je pourrai faire dans la collection des manuscrits Orientaux que vos Pères ont déposés à la Bibliothèque du roi, et à vous délasser par ce qui se passera de plus important dans la république des lettres.

Je vous prie de continuer d'adresser à M. l'abbé Barthélemy, les observations dont vous jugerez à propos de nous faire part; son goût pour ces sortes de matières vous est connu : d'ailleurs, quand vous me les enverriez directement, je me ferois un devoir et un plaisir de les lui

(i) L'ordre des Jésuites détruit.

communiquer. Vous savez l'intérêt qu'il a pris à mes voyages : à mon retour en France, ses amis ont été les miens ; il m'a aidé de ses conseils ; et, versé comme il l'est dans la littérature Orientale, les objets que vous pouvez traiter ne lui seront nullement étrangers.

Le commerce littéraire que je souhaiterois d'entretenir avec vous, mon R. P., a deux objets qui rentrent l'un dans l'autre.

Le premier est l'acquisition de quelques ouvrages relatifs aux langues et aux antiquités de l'Inde.

Le second consiste en éclaircissemens sur ces langues et ces antiquités ; et pour vous développer mes vues avec quelque détail, je reprends votre réponse article par article, en y ajoutant mes remarques.

Art. 1, 2, de la Rép. du Père Cœurdoux.

Nous avons ici les précieux manuscrits du P. Beschi sur le *tamoul* et le *schen-Tamoul*, la *Grammaire Tamoule* du P. Delalane, et un *Dictionnaire Tamoul-portugais*, et *Portugais-tamoul*, dont je voudrois connoître l'auteur. Je n'ai rien trouvé à la Bibliothèque du roi, ni du P. Calmet, ni du P. Martin.

Oupnek'hat, tom. I, annotati. n. pag. 428, not. 4.

Le seul ouvrage que nous ayons sur le *samskrétam*, est un *in-folio Samskrétam-latin*, dans lequel le *samskrétam* est écrit en caractères *Bengalis*. Ce volume comprend une *Grammaire*, et un *Dictionnaire* qui est par ordre de matières. Les verbes font une classe à part, à la fin du dictionnaire ; et le latin y manque quelquefois.

La grammaire dont je viens de vous parler, n'est pas entière ; elle ne comprend, en cinq chapitres, que les lettres, les pronoms, les noms et les verbes : la *syntaxe* manque.

Ainsi vous pourriez, mon R. P., si vous ne croyez pas devoir risquer la *Grammaire Samskrétane* que vous avez, et qu'il soit trop difficile de la faire copier en entier, nous faire tenir simplement, ou par un premier envoi, la *syntaxe*, et ce que vous avez recueilli de la *Grammaire Samskrétane*, dans l'état même où cela est. Que le défaut d'ordre, les ratures et les mots écrits dans les langues du pays, ne vous arrêtent point ; je suis accoutumé à déchiffrer, et je puis lire le *malabar*, le *télongou* et le *bengali*.

Ci-dev. pag. 648, not. (k)

La *Grammaire Télongoue* du P. Delalane, et le dictionnaire qui a pour titre *Amarasim houam*, sont à la Bibliothèque du roi : il n'est pas nécessaire de faire traduire ce dernier ouvrage *(k)*; mais une copie de votre petit *Dictionnaire Télongou-françois-samskroutam*, nous seroit fort utile. Nous avons un *Dictionnaire Télongou-françois*, sans nom d'auteur, écrit en 1727 : ce dictionnaire suit l'ordre des alphabets Européens, et non celui des lettres *Télongoues ;* c'est aussi la marche du *Dictionnaire Tamoul-portugais*. Voici les premières et les dernières lignes de ce dictionnaire *Télongou-françois :*

Ibid.

(k) J'aurois dû au contraire prier mes amis d'employer le Gouvernement pour engager le savant missionnaire à faire traduire cet *Amarasingha*.

Première ligne. A (l), lettre toujours brève : souvent elle équivaut à l'*a* privatif.

Abaka, cuiller faite d'une noix de coco.

Dernière ligne. Voutravâdyam, sorte de beignets.

Voutta, instrument à corde, de la figure d'un côté de balance.

Vouvada, femme.

Si ce dictionnaire est le même que le vôtre, il suffit de faire copier le *françois* et le *samskrétam*. Ainsi, mon R. P., nous ne vous demandons, si vos occupations ne vous permettent pas de nous donner plus, que deux choses : 1.° la *syntaxe* de la *Grammaire Samskrétane ;* 2.° le *françois* et le *samskrétam* de votre dictionnaire : les frais de copiste vous seront remboursés.

Avec ce secours, et les dictionnaires que j'ai apportés de l'Inde, savoir, l'*Amerkosch* et le *Viakkeren*, dictionnaires des Brahmes du *Guzarate*, et le *Nammala*, dictionnaire des *Sciourahs*, je pense que le *samskrétam* pourra s'apprendre ici assez facilement.

Art. 3. La connoissance de cette langue nous ouvrira un trésor que nous possédons depuis long-temps sans pouvoir en jouir : je veux parler des ouvrages relatifs à l'histoire, aux langues, à la mythologie Indiennes, lesquels sont en grand nombre à la Bibliothèque du roi.

J'aime à penser qu'un œil critique pourra démêler des traits importans au milieu des fables dont ces différens ouvrages sont remplis : la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot ne présente que le squelette de cette histoire.

J'ai lu une partie de l'Histoire de la conquete de l'Inde, dont vous me parlez ; elle est écrite en persan, et contient les expéditions de *Mahmoud Sabokteguin* dans l'Inde, au commencement du XIe siècle : ce morceau est curieux ; peut-être quelque jour en ferai-je part au public. La raison qui a empêché le P. *de Montjustin* de la publier, ne me paroît pas satisfaisante : les horreurs, dans une histoire, présentées comme horreurs, sont souvent aussi propres à instruire que les traits d'humanité les plus éclatans.

Ce que le même missionnaire dit de *Doltabad* n'est pas exact. J'ai vu cette ville en 1758 ; je montai jusqu'au haut de la forteresse : la description de cette place fait partie de mes Mémoires. Vraisemblablement le P. *de Montjustin* a voulu parler d'*Iloura*, qui est à neuf cosses d'*Aurengabad.*

Art. 4. Il y a long-temps, mon R. P., que j'ai les mêmes idées que vous sur les rapports, sur l'identité que l'on prétend trouver entre les coutumes des peuples les plus éloignés les uns des autres ; et c'est pour me garantir de cette espèce d'illusion, que je vous prie de trouver bon que je vous consulte, dans la suite, sur les points même de la mythologie Indienne que je croirai les mieux prouvés par les monumens et par les livres.

(l) Toutes les citations étoient en caractères du pays.

Je passai en 1757 près de *Sandol*, qui est à trois cosses ouest de *Nizampatnam*, sans que mes affaires me permissent de me détourner pour voir la célèbre pagode de ce lieu. A *Masulipatam*, plusieurs personnes me parlèrent de l'homme, de la femme, de l'arbre, dont votre lettre fait mention : quelques-uns ajoutèrent que, sur un autre côté de la pierre qui présentoit les figures précédentes, on voyoit l'homme qui montoit à l'arbre avec une tête de chien. Depuis, j'ai écrit plusieurs fois pour avoir une copie de ce monument, mais toujours inutilement. Je ne sache pas que M. *de Moracin* ait rien apporté de relatif à cette pagode : ainsi ce que vous pourrez nous envoyer, par exemple le dessin du bas-relief en question, celui des douze signes du zodiaque, sera absolument nouveau pour nous.

Je passe à la seconde partie de votre mémoire, qui regarde les mots communs au *samskrétam*, au *grec*, et sur-tout au *latin :* il faudroit un volume pour y répondre d'une manière satisfaisante. Je ne puis vous marquer maintenant tout ce que je pense à ce sujet ; je vous ferai quelque jour part de mes vues : il me suffit de vous dire, mon R. P., que les vôtres me paroissent fines, justes en plusieurs points, soutenues par des applications heureuses. En général, je crois avec vous que quelques ressemblances ne prouvent pas l'emprunt, et que plusieurs mots communs à des langues en usage dans des pays fort éloignés les uns des autres, ont pu venir d'une première langue, mère de celles-ci.

Ce que vous dites des Grecs souffre quelque difficulté. Leur empire dans la Bactriane a duré plus de 150 (121) ans ; et vous savez que cette province de Perse n'est pas éloignée de l'ouest de l'Inde. Il me semble qu'il faudroit prouver, par des auteurs antérieurs aux conquêtes d'Alexandre, que les mots communs au grec et au samskrétam appartenoient dès-lors à la langue des Indiens *(m)*. *Art. 3 et 4.*

A l'occasion de *our*, vous dites, mon R. P., que *le feu perpétuel des Indes est une chimère :* le fond de cette proposition est incontestable. Le dictionnaire Samskrétam de la Bibliothèque du roi, nous apprend qu'on allume le feu sacré en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre ; ce qui suppose qu'il ne brûle pas perpétuellement. Mais si vous voulez dire que dans l'Inde le feu n'est pas entretenu dans plusieurs temples, avec une sorte de religion, comment répondrez-vous au même dictionnaire, qui parle du feu sacré de *Schiba (Schiven)*, de celui de *Durga* (femme de Schiven), de celui de *Vischnou ;* qui distingue le feu sacré des Brahmes qui suivent le *Ric (Ragou) vedam*, de celui des Brahmes du *Scham vedam ;* qui parle enfin des trois femmes de ces trois feux ? Je vous prie, mon R. P., de vérifier si ces feux font seulement partie des choses nécessaires aux sacrifices, ou si ce sont des objets de culte, des dieux particuliers auxquels les Indiens donnent des femmes *(n)*. *Art. 4.*

(m) Je parle des mots non essentiels à une langue ; car ceux qui tiennent à la charpente de l'idiome, comme le verbe *être*, les pronoms, *père*, *mère*, &c., ne peuvent être empruntés.

(n) C'est l'un et l'autre, comme on peut le voir par l'*Oupnek'hat*.

Je suis charmé de vous voir placer l'origine des Brahmes et du samskrétam près du Caucase, au nord de l'Inde : cela m'explique pourquoi je trouve dans cette langue plusieurs mots anciens persans ; par exemple, *manthré,* parole, en zend, paroit le même mot que *montro,* parole, prière, en samskrétam. Je crois aussi que le *Merou* des Indiens est, à plusieurs égards, l'*Albordj* des Perses. Une autre fois j'entrerai avec vous dans quelques détails sur ce sujet.

En attendant, je vous prie, mon R. P., de nous envoyer la traduction littérale des noms des sept chefs des familles Brahmes, *Cassia, &c.* que vous n'avez pas expliqués.

J'enrichirai le dictionnaire Samskrétam de la Bibliothèque du roi, des mots de cette langue dont vous nous avez donné la signification : j'en trouve plusieurs dans le persan moderne.

Vos remarques sur les étymologies relatives à la langue Samskrétane sont fines, et paroîtront justes à tout homme qui aura quelque teinture des grammaires *Tamoule* et *Samskrétane :* j'en ai trouvé plusieurs dans la grammaire dont je vous ai parlé, et elles me font desirer la *syntaxe.*

N.° 15. A l'occasion du mot *Djaïnitri,* vous dites que *Brahma,* au rapport d'un auteur Indien, *créa d'abord Djaïnitri, qui produisit ensuite toutes choses.* Ce Brahma, mon R. P., est-il celui que le Dictionnaire Tamoul-portugais appelle *le premier dieu de la trinité indienne ;* que le Dictionnaire Télongou dit *être né du nombril de Vischnou, qui a la puissance de créer, et qui n'a ni temples ni sacrifices ;* enfin celui que le Dictionnaire Samskrétam appelle *le chef des divinités inférieures, et le créateur du monde !* ou bien est-ce le *Burmo,* divinité que ce dernier dictionnaire distingue du *Brahma* créateur !

La question que je prends la liberté de vous faire, a rapport à ce qui est dit de *Bram,* dans le livre que je vous envoie. Les Indiens reconnoissent-ils une puissance de ce nom, qui ne soit que l'attribut créateur de l'Etre suprême ! Si vos livres Samskrétams ou Malabars renferment à ce sujet quelque chose de satisfaisant, vous nous ferez plaisir, mon R. P., de nous le communiquer *(o).*

Je vais encore vous demander un petit éclaircissement sur deux matières que vous possédez sans doute supérieurement.

La première est la nature du *Paraparavastou,* l'Être suprême, la première cause dans la théologie Indienne ; la seconde, la nature, l'origine et l'antiquité des quatre *Vedams,* ou *Vèdes, Beids.* Nous serions très-curieux de voir ce que vous pouvez avoir recueilli à ce sujet.

Le catalogue des manuscrits Indiens de la Bibliothèque du roi ne fait mention que de trois *Vedams,* le *Raghou-vedam,* le *Sam-vedam,* et l'*Atharvanavedam.* Si les notices sont exactes, c'est le *Ridjou-vedam* (nommé *Josu-bed* dans le dictionnaire Samskrétam, en persan *Djederdjou-veid*

(o) L'*Oupnek'hat* répond à ces questions, en montrant un premier être, *Brahm, Pra Brahm,* et réduisant le *Brahma* créateur au rang des agens du second ordre.

جدرجويد

جلدرجو ويد) qui nous manque. Je tâcherai de vérifier ce fait, par le moyen des premières pages des *extraits des Védes*, que j'ai apportés de *Surate :* et si nous sommes réellement possesseurs de trois *vedams*, il vous sera glorieux de nous procurer le quatrième.

Vous voyez, mon R. P., la liberté avec laquelle je vous propose mes doutes, mes difficultés : vos lumières ne craignent pas les questions; et je connois trop votre caractère obligeant, l'amour que vous avez pour les lettres, pour appréhender de vous déplaire.

Je vous enverrai régulièrement, tous les ans, une année du *Journal de Verdun ;* et je vous prie, quand vous l'aurez lue, de l'envoyer à *Surate,* à mon frère.

Vous voudrez bien faire remettre au P. Mosac la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire, et lui communiquer, à votre commodité, l'ouvrage de M. Holwell, et les deux volumes des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres,* que je vous envoie. C'est M. l'abbé Barthélemy qui vous fait présent de ces deux ouvrages.

J'ai reçu, lorsque j'étois à *Surate,* quelques lettres du P. Tieffenthaler, missionnaire d'*Agra*. Si vous avez occasion de lui écrire, je vous prie, mon R. P., de lui présenter mes respects, ainsi qu'au Père Combès, avec qui j'ai fait le voyage de *Gengy* à *Outremalour.* *Zend-av. t. I, 1.re part., p. 31.*

Je vous souhaite, mon R. P., la santé, la tranquillité, et en général tous les secours dont un missionnaire aussi zélé que vous a besoin. Les manières polies et le caractère obligeant de votre nouveau gouverneur (M. Law de Lauriston), doivent sans doute adoucir votre situation. Si vous croyez qu'il veuille bien agréer mes respects, je vous prie de les lui présenter, ainsi qu'à M.me la commandante. J'ai vu les belles *chittes* qu'elle a envoyées à M.me la comtesse de la Guiche.

J'ai l'honneur d'être, mon R. P, avec le dévouement le plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ANQUETIL DUPERRON.

A Paris, le 28 Juillet 1768.

LIVRES À ENVOYER.

1.° *Syntaxe* de la Grammaire *Samskrétane.*
2.° *Dictionnaire* François-samskrétam, ou plutôt *Samskrétam-françois.*

ÉCLAIRCISSEMENS DEMANDÉS.

1.° Détails sur la pagode de *Sandol;* dessin des bas-reliefs.
2.° Sur le feu sacré des Indiens.
3.° Sur *Broum* ou *Burmo ;* si c'est l'attribut créateur du premier être.
4.° Sur le *Paraparavastou.*
5.° Sur les *Vèdes.*

LETTRE au Père MOSAC.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Vous serez peut-être surpris de recevoir de mes nouvelles, après onze ans de silence. Les services essentiels que vous m'avez rendus dans le Bengale, demandoient au moins de ma part quelques marques de souvenir: je vous avoue mon tort. Un tourbillon d'événemens, la plupart tragiques, m'a entraîné pendant les dix plus belles années de ma jeunesse. Malgré cela, j'ai exécuté une partie du plan que je m'étois proposé en quittant Paris; et mes travaux, à mon retour dans ma patrie, ont été couronnés par une place dans l'Académie des belles-lettres.

Vous savez que, peu sensible aux attraits des fortunes de l'Inde, une distinction de ce genre étoit le seul bien qui pût me toucher. Je l'ai obtenu de la manière la plus flatteuse; et l'état fixe et analogue à mon goût qu'il me procure, a mis dans mon ame une tranquillité que je n'aurois trouvée dans aucune autre situation.

Rendu par-là à moi-même, je me suis rappelé celui qui, dans une maladie où, presque sans secours, je me croyois heureux d'avoir une chambre à l'hôpital de *Schandernagor*, a bien voulu adoucir par des soins efficaces, par des visites consolantes, la position triste, l'espèce d'abandon dans lequel je me trouvois. Ce trait, mon R. P., et la manière obligeante dont vous me reçûtes à mon arrivée dans le Bengale, ne me sont jamais sortis de l'esprit. Le repos a succédé aux peines inséparables de voyages tels que les miens.

Mais vous, mon R. P., quelles fatigues n'avez-vous pas essuyées après la perte de nos établissemens! Un cœur compatissant comme le vôtre a dû ressentir doublement et les malheurs des François fugitifs ou prisonniers, et les misères des Chrétiens Bengalis dispersés dans les terres.

Je ne parle pas de la position critique où vous vous trouvez; le P. Lavaur, votre ami, et je puis dire le mien, a succombé à ces traverses. Je souhaite que la résignation, qui a toujours fait le fond de votre caractère, donne de nouvelles forces à votre courage; et je tire le rideau sur ces objets tristes, pour vous entretenir de sujets qui pourront peut-être vous délasser dans vos travaux apostoliques.

Le P. Cœurdoux vous fera sans doute part de la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Vous y verrez que je lui demande une correspondance littéraire, très-propre à donner dans ce pays des idées justes sur ce qui regarde les langues et les antiquités de l'Inde. Si vous daignez m'accorder la même grâce, mon R. P., nous réunirons sur les Indiens le témoignage du *Bengale*, celui des deux côtes et de l'intérieur de la presqu'île, et celui du *Guzarate*.

Je me livre volontiers à ces espérances, flatteuses pour un contemplateur

qui s'amuse du spectacle des opinions des hommes ; et la connoissance profonde que vous avez du *samskrétam*, du *bengali*, et de la religion des Indiens, présente déjà à mes yeux mille découvertes intéressantes.

C'est pour vous faire connoître celles qui nous paroissent maintenant d'une utilité plus pressante, que je vous envoie l'ouvrage de M. Holwell (*Evénemens historiques et relatifs aux provinces du Bengale*, 2.ᵉ partie; *Mythologie des Indiens, tirée du Schastah Bhade*, (1768) trad. franç.). Vous savez que cet Anglois étoit, en 1756, second de la loge de *Cassimbazar*. Il semble que son dessein soit d'élever la religion des Indiens audessus de toutes les religions connues ; et si son ouvrage présente quelques exceptions en faveur du Christianisme, on voit bien qu'elles ne sont dues qu'à la profession que l'auteur fait de cette religion. J'ai mis l'anglois en marge à cinq endroits qui me paroissent importans, et qui sont mal traduits. On peut réduire à cinq points principaux les différentes matières qui sont traitées dans l'ouvrage de M. Holwell.

1.° Cet écrivain commence, dans sa préface, par faire le procès à tous ceux qui, avant lui, ont parlé des Indiens. Il prétend que les auteurs anciens et les écrivains modernes ont tort de représenter ce peuple comme plongé dans l'idolâtrie la plus grossière ; et dans la *2.ᵉ partie*, il contredit vingt fois (*pag. 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 183 &c.*) ce qu'il vient d'avancer, en rapportant les suites qu'eurent le polythéisme, les doctrines et les pratiques superstitieuses introduites par les Brahmes, après la publication de ce qu'il appelle le *Chatah Bhade*, l'*Aughtorrah Bhade* et le *Vedam*.

2.° Au commencement de la *2.ᵉ partie*, M. Holwell met au rang des fables *la plus grande partie de l'histoire de l'expédition d'Alexandre dans les Indes.* Il veut que *la construction et la terminaison, Grecques et Latines, des noms des lieux, des princes et des royaumes de l'Indoustan dont les historiens prétendent qu'Alexandre fit la conquête, n'aient aucune analogie avec la langue des Gentoux, soit ancienne, soit moderne.* Cependant le nom du *Moultan* a un rapport sensible avec celui des *Malliens* (Arrien, *de Exped. Alexand.*, lib. VI); celui du mont *Merus* avec le *Merou* des Indiens; *Sindomana* avec celui de *Sind :* c'étoit la capitale du pays dans lequel la ville (principale) des *Malliens* étoit située.

On trouve encore dans la langue Malabare, des mots qui présentent un sens analogue au nom de *Porus : par* signifie, beaucoup, grand; *pouri* ou *pouram*, ville; *pourandiri*, déesse, princesse; *pirrabou*, prince.

3.° Selon M. Holwell, les noms de *Brahma*, de *Vischnou* et de *Schiven*, ont deux sens : le premier, allégorique, qui désigne les trois principaux attributs du premier être; et le second, simple, naturel, qui spécifie les trois premières créatures de l'Être suprême. L'auteur insiste sur ce point, à la fin de son ouvrage (*pag. 129, 134, &c.*), et prétend l'avoir prouvé.

Cependant, en lisant attentivement les morceaux des *Bhades* dont

il donne la traduction, on trouve que sa prétention n'est nullement fondée.

1.° Rien n'indique que ce qui est dit (à la *pag. 126*) de *Birmah* ou *Brahma* créateur, doive se prendre dans un sens allégorique.

L'exorde même du *Birmaha*, dont l'auteur (*pag. 129*) croit pouvoir tirer avantage, fait voir que *Brahma* a dessein d'inculquer que tout, dans la nature, vient ou dépend de ces trois agens, *Birmah*, *Vischnou* et *Schiven;* et M. Holwell ne peut opposer à ce texte celui de la *page 55*, *section V*, où la création est présentée comme instantanée. *Brahma*, dans ce passage, semble ne la rapporter (la création) que par occasion. Il y dit de même, sans autre explication, que l'Éternel se rendit invisible à toute l'armée céleste pendant 5000 ans : mais c'est à la *section VI* qu'il traite expressément de la création de l'univers; qu'il nous apprend ce que l'Éternel fit pendant ces 5000 ans, et qu'il rapporte en détail comment les êtres parurent dans le monde. Ainsi, loin d'opposer la section V.^e^ à la VIe, on doit regarder celle-ci comme l'explication de la Ve

2.° On ne peut reprocher aux Indiens de prendre trop à la lettre les apparitions des dieux dont leurs anciennes histoires font mention, puisque, dans la même *section V.^e^*, les anges demandent à l'Éternel et obtiennent de lui la permission de descendre de temps en temps dans les huit *bobons* [mondes].

J'ajoute que l'écrivain Anglois peut bien avancer que les allégories qu'il prête aux Brahmes du Bengale ont quelque chose de divin, mais qu'il ne le prouve pas. Le système que ces allégories présentent, est sujet à toutes les difficultés que la raison humaine peut former contre les autres cosmogonies.

Je vous prie, mon R. P., de vérifier, et par le témoignage des Brahmes, et par leurs livres,

1.° Si les explications allégoriques de M. Holwell sont fondées. *Couto*, (dans sa Ve Décade *da Asia*, *liv. 6*, *ch. 4*, *fol. 127 verso*), dit que les femmes des agens préposés par la première cause au gouvernement de chaque portion de l'univers, ne sont que l'appétit incitatif, le penchant qui les force de gouverner ce dont ils sont chargés : *apetito incitativo que os obriga a governar aquillo que ten por officio.*

2.° Si *Brum*, puissance créatrice de l'Éternel, *Birmah*, premier être créé, et *Brahma*, auteur des quatre *Bhades*, sont trois choses différentes dans la mythologie Indienne.

Le dictionnaire *Samskrétam* de la Bibliothèque du roi distingue *Burmo* [*Burmo*, *essentia*, *substantia*, *divinitas*] de *Brahma* créateur, et fait mention de Brahmes, sectateurs de *Burmo* (*Burmosari* (p), *qui Deum*

(p) Ce sont les *Brahmtscharis*, premier degré de l'éducation religieuse des Indiens. *Oupnek'hat*, tom. II, *supplém.* pag. 852. *Burmo* est le *Brahm*, *Para Brahm*, premier être, distingué de *Brahma*, comme on peut le voir dans ce dernier ouvrage, *tom. I*, *pag. 454*, *tom. II*, *pag. 394*, &c.

solum spiritum adorant), *qui adorent Dieu comme le seul esprit (ou Dieu seul esprit).* La distinction dont je viens de parler, est-elle particulière aux Brahmes du Bengale?

Le quatrième point, que je crois particulier à M. Holwell, est ce qu'il rapporte, sur la parole des Brahmes, de l'origine du *Vedam*, qu'il fait postérieur de 1500 ans aux *Tschartah Bhades Schastahs*, donnés par Brahma.

D'abord il me semble qu'il auroit dû écrire *schastra*, et non *schastah.* En malabar *schastiram*, en télongou *schastram*, signifient *science*, *doctrine;* et sous ce nom est comprise celle qui est renfermée dans le *Vedam.*

Secondement, l'auteur distingue les *Bhades* du *Vedam;* et je ne trouve rien dans les livres que j'ai sous les yeux qui autorise cette distinction. Dans le dictionnaire *Samskrétam-latin*, que j'ai déjà cité, à côté de ces deux mots Samskrétans *dhormmo*, *todvidhi*, on lit simplement *Vedam*, *Bed.* Ensuite paroissent trois des livres qui, dans toute l'Inde, portent le nom de *Vedam*, savoir : le *Rik (Raghou)*, le *Scham*, le *J (Y) ozou (Djedordjou) :* l'*Athorbeid* manque.

Le dictionnaire *Télongou* ne parle de même que du *Védam*, loi. Dans le nord du Bengale, à *Katek*, à *Jagrenat*, à la côte Malabare, chez les Marates, dans le pays du Canara, à Iloura, dans le Guzarate, enfin par-tout où j'ai passé, j'ai entendu parler des *Vedams* (ou des *Vèdes*, ou *Bèdes*, selon la prononciation du nord), comme des plus anciens livres des Indiens.

Vous savez que le frère d' Abulfazel, secrétaire d'Akbar, aidé par les Brahmes de *Bénarès*, les a traduits en persan.

Si les quatre *Bhades* dont parle M. Holwel, étoient des ouvrages différens des quatre *Vèdes*, et la loi des Brahmes du nord, les Brahmes de *Bénarès* les eussent fait connoître au frère du ministre de l'empereur de l'Indoustan ; ou du moins ce savant les eût traduits préférablement aux *Vèdes.*

Enfin, mon R. P., voici comment *Couto*, dans sa v.[e] Décade, *liv. 6*, *ch. 3*, *fol. 125 recto*, s'exprime au sujet des anciens livres des Indiens : « Les livres des Brahmes sont distribués en corps, membres et articles ou » jointures, et les originaux de ces livres sont ceux qu'ils appellent *Vèdes*, » qui sont divisés en quatre parties, et ces quatre parties en 52 : de cette ma- » nière, six, qu'ils nomment *Schastra* [science, doctrine], voilà les corps ; » dix-huit, qu'ils appellent *Pourana* (*pouranam*, histoire en vers), voilà les » membres ; vingt-huit, qu'ils nomment *Agamon* (*agamam*, loi), voilà les » articles. » *Estes libros* (des Brahmes) *sao repartidos por corpos*, *membros et articulos*, *cujos originaes sao uns aque elles chamao Vedaos*, *que sao repartidos em quatro partes*, *et estes em outras cincoenta et duas*, *por esta maneira : seis aque chamao Xastra*, *que sao os corpos ; desoito aque chamao Purana*, *que sao os membros ; vinte et oito chamados*, *Agamon*, *que sao os articulos.*

Dans cet exposé, le *Schastra* me paroît la partie doctrinale des *Vèdes*; les dix-huit traités, nommés *Pourana*, sont la partie historique, qui traite de la génération des dieux et autres faits semblables; et l'*Agamon* renferme vraisemblablement ce qui regarde le culte cérémoniel, les usages, &c.

Ces trois objets font la matière des quatre *Vèdes*, au rapport de *Couto*, qui entre, à ce sujet, dans un détail intéressant; mais tout cela est présenté comme faisant partie des *Vèdes*. Ces morceaux sont appelés les quatre livres originaux des Brahmes, et ils comprennent le *Schastra*, les *Pouranas* et l'*Agamon*, comme la *Bible* renferme la *Genèse*, les *Rois*, le *Lévitique*.

Oupnek'hat, tom. II, p. 398-401.

Je soumets ces réflexions, mon R. P., à votre jugement : la matière est de la dernière importance; et je ne crains pas de trop exiger de vous, en vous priant de la discuter avec tout le soin dont vous êtes capable. L'*Aughtorrah Bhade* de M. Holwell seroit-il l'*Ather (Atharvana) Bed*, ou bien le recueil des dix-huit *Pouranas* ?

5.° M. Holwell *(pag. 74)* se flatte d'être le premier qui ait fait connoître en Europe la métempsycose, telle qu'elle est admise par les Indiens; et voici ce que *Couto*, à l'endroit que j'ai déjà cité *(fol. 125 verso)*, rapporte de la deuxième classe des anges, comme tiré de la première partie des *Vèdes* : « D'autres (la deuxième classe), classe moins pure (que la pre- » mière), dans laquelle sont les ames qui se renferment dans les corps hu- » mains, pour s'y purifier. » *Outros menos puros, donde saem as almas que se infermao nos corpos humanos pera nelles se purgarem.* Il ajoute qu'au sortir des corps humains, les ames vont dans ceux de différens animaux, plus ou moins purs, selon les actions qu'elles ont faites; et au *fol. 126 recto*, il rapporte que, selon quelques docteurs Indiens, après avoir été punies en enfer pendant un temps limité, elles reviennent dans le monde habiter d'autres corps, jusqu'à ce qu'à force de purifications elles se rendent dignes du ciel.

Ces idées sur la métempsycose sont-elles prises des anciens livres des Indiens ? Ce que l'auteur dit de la chute des anges, des apparitions des bons génies sur la terre, se trouve-t-il réellement dans ce qu'il appelle le *Schartah Bhade* de *Brahma* ?

Voilà des points, mon R. P., qui ne peuvent être éclaircis que par un homme aussi profond que vous dans la connoissance des langues et des dogmes des Indiens *(q)*.

Vous pourrez trouver d'autres fautes dans l'ouvrage de M. Holwell. Par exemple, le calcul qu'il fait à la *page 140*, suppose que les révolutions des quatre *Djogues*, ont commencé par celle du *Kalyougam*, qui n'est pourtant que la quatrième; mais je vous ai présenté les points dont la discussion m'a paru d'une plus grande conséquence : et même, malgré

(q) Je n'avois pas lu l'*Oupnek'hat*, je ne le connoissois point, lorsque je faisois ces questions au savant missionnaire du Bengale; elles sont résolues par cet ouvrage. Quant à M. Holwell, on peut voir ce que j'ai dit de son morceau mythologique, dans le même *Oupnek'hat*, tom. I, *Emendationes et annotationes*, pag. 655-657.

le ton décisif avec lequel l'auteur parle des choses qu'il connoît le moins, comme de la théologie de Zoroastre *(pag. 33-34)*; le mépris qu'il témoigne pour tout ce qui s'éloigne de ses opinions, les paralogismes et les contradictions dans lesquels il tombe assez souvent; l'affectation avec laquelle il rapporte tout aux Indiens; le peu de connoissance qu'il montre des langues du pays, qu'il confond toutes sous le nom d'*Indien*, comme si le *canarin*, le *maur*, le *malabar*, le *bengali*, n'étoient que la même langue; malgré ces défauts, je trouverai l'ouvrage de M. Holwell très-utile, s'il nous procure de votre part les éclaircissemens que je prends la liberté de vous demander.

Il me reste, mon R. P., à vous parler de quelques ouvrages qui manquent à la Bibliothèque du roi. Nous avons besoin d'une *Grammaire Samskrétane*, ou du moins de la syntaxe. Un *dictionnaire Samskrétan-françois* ou *latin*, et un *dictionnaire Bengali-françois*, nous seroient fort utiles.

Je voudrois, de mon côté, avoir quelque chose qui fût digne de vous être présenté, et qui pût compenser les richesses littéraires que nous attendons de votre complaisance. Mais je sais que le plaisir que vous sentez à obliger, vous dédommagera de tout ce que vous auriez droit d'exiger de moi. En attendant que les circonstances se prêtent à mes vues, et que je sache ce qui peut vous être utile, je vous envoie, mon R. P., les deux derniers volumes des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres.* Vous y verrez quelques-unes de mes recherches sur les anciennes langues de la Perse : la matière n'y est qu'ébauchée.

Je finis cette lettre, mon R. P., en faisant des vœux pour votre santé. Vos jours sont précieux à tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître : et si vos occupations, ou des événemens que je n'ose prévoir, vous empêchent de répondre aux vues des savans qui vous consultent, et dont je ne suis que l'écho, soyez persuadé que je me croirai toujours l'homme du monde le plus heureux, si vous daignez me donner de vos nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, mon R. P., avec respect,
votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ANQUETIL DUPERRON.

A Paris, ce 30 Juillet 1768.

LIVRES À ENVOYER.

1.° Grammaire Samskrétane;

2.° Dictionnaire Samskrétam-françois;

3.° Dictionnaire Bengali-françois;

4.° Alphabet en usage à *Balassor;* s'il est différent du bengali, du télongou et du marate.

Questions à éclaircir.

1.° Sur le premier principe reconnu par les Indiens; sur *Bram, Birmah;* les explications allégoriques, &c.

2.° Sur l'origine et la nature des *Vèdes* ou *Bhades* ou *Vedams;*

3.° Sur la chute des anges, l'origine de la métempsycose, celle de la coutume qui oblige les femmes de se brûler, &c.

4.° Sur les sacrifices sanglans usités ou non usités chez les Indiens: le dictionnaire Samskrétam fait mention des chevaux de sacrifice.

J'oubliois, mon R. P., de vous prier de présenter mes respects à tous vos Pères, et en particulier au P. Possevin. Cet habile géographe pourroit nous donner des détails curieux sur le Bengale. Je le prie d'examiner les cartes de la première partie de l'ouvrage de M. Holwell.

A M. Chevalier, *Directeur du Comptoir de* Schandernagor, *le 12 décembre 1771.*

Cette lettre est restée sans réponse. Le P. Mosac, missionnaire, humble, habile, profond, se communiquoit peu, quoiqu'il fut très-conciliant. Il avoit pour moi une affection tendre: mais son goût pour le silence l'emportoit sur toute autre considération. Voici la lettre que le P. Cœurdoux me fit l'honneur de m'écrire de *Pondichery.*

Monsieur,

Ce n'est que plus de dix-huit mois après la date de votre lettre, que j'ai reçu les livres que vous m'avez envoyés. Je sais bien mauvais gré à ceux qui ont causé ce retardement, et qui, par contre-coup, ont éloigné et le plaisir qu'ils m'ont fait, et ma réponse, et les assurances de ma reconnoissance.

M. l'abbé Barthélemy, par les livres nouveaux qu'il m'envoie, me témoigne en savant qu'il a reçu ce que je lui avois écrit en conséquence de son *Mémoire.* Ces livres ont attiré ma première attention: je commencerai ma réponse en vous marquant ce que j'en pense; après quoi je viendrai aux divers articles de votre lettre.

Je suppose exact ce que dit l'auteur Anglois sur les guerres et les invasions des Maures dans l'Indoustan: mais, en lisant son premier tome, vous aurez dit, avant moi, que l'auteur fait illusion au public d'Europe, en représentant les troupes *Maures* autrement qu'elles ne sont, c'est-à-dire, fort méprisables et pour leur bravoure et pour leur manière de faire la guerre. Les *Marates* ne valent guère mieux que les *Maures (r):*

(r) Les Anglois ont subjugué dans l'Inde les Maures et les Patanes, les Rohillas: les Marates sont les seuls qui leur résistent maintenant, qui les tiennent en échec. *Journ. des défenseurs de la patrie*, 14 vent. an 11 (6 mars 1804), *p. 2*, *Ind. Or. Tranqueb.* 21 sept. Le jugement du missionnaire est donc contredit par le fait.

mais,

mais, parmi ceux-ci, il y a des *Patanes* qui sont véritablement braves; ils y sont communément en petit nombre.

Le deuxième tome donne une nouvelle preuve que les anciens Indiens ont connu l'unité de Dieu : elle se trouve par-tout ailleurs dans leurs livres, mais avec moins d'étendue. La manière dont on explique l'animation des êtres vivans, leurs diverses métamorphoses, nous rend égaux aux plus vils animaux, et fait de nous autant de démons. Cela vaut-il beaucoup mieux que les autres systèmes des Indiens sur la métempsycose ! Ce système fut renouvelé par rapport aux bêtes, il y a environ quarante ans, en France, par un auteur *(s)* qui, oubliant la gravité de son état, représenta ainsi tous les animaux animés par des diables.

Mais que dire des dernières lignes de l'auteur ! S'il n'est pas idolâtre en invoquant *Sarasvati*, la déesse des sciences chez les Indiens, c'est au moins un homme aussi étourdi que de mauvais goût. Ne pourroit-on pas comparer cet ouvrage traduit par l'Anglois, au fragment du *Sanchoniaton*, où, après des notions assez pures de la Divinité, on donne à perte de vue dans les fables ! Tel est le sort de l'esprit humain; il corrompt les plus pures vérités : il falloit que la révélation vînt le fixer.

Quant aux *Mémoires* de votre illustre Académie, ceux de M. l'abbé Mignot sur les Indes ont dû attirer les premiers ma curiosité. Quelle profonde érudition ! Est-il permis à l'esprit humain d'en contenir tant, de la combiner, de la placer si à propos ! Que ce savant abbé n'a-t-il voyagé comme vous, en savant, dans les Indes ! il auroit évité quelques erreurs, inévitables quand on écrit sur un pays éloigné qui conserve encore toutes ses antiques superstitions; il y auroit appris que les métamorphoses de *Vichnou* sont au nombre de dix, y compris la dixième qu'on attend, et qu'on joint toujours aux autres. Cet article des fables Indiennes est totalement manqué dans les Mémoires.

Par quelle fatalité le *lingam* des Indiens idolâtres est-il toujours mal expliqué dans les ouvrages de vos savans académiciens ! Un d'eux fit autrefois de ce *phallos* de *Chiva* un festin donné aux dieux : M. l'abbé Mignot le confond aujourd'hui avec *Pilleyor* ou *Vignhesouani;* c'est comme si on disoit que Jupiter, Mercure et Pan sont le même dieu : tant il est vrai qu'il n'y a point de si beau visage qui n'ait quelques traits défectueux, et que *nihil est ex omni parte beatum.*

Si je me suis reconnu en quelques sentimens qui me sont particuliers dans ces *Mémoires,* ce n'est pas sur ce qu'on dit de *Chrichnen.* Pour trouver le Sauveur du monde dans la plus infame divinité de l'Inde, on commence par estropier son nom. Ce n'est pas *Chrichnen*, mais *Crichnen* ou *Crouchna* qu'il falloit écrire : or *crichna* signifie simplement *noir; crichna bhoumi*, terre noire. Mais pourquoi avoir donné à ce dieu un pareil nom !

(s) Le P. Bougeant, Jésuite, dans son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes* (1739). Le savant et judicieux missionnaire a raison de ne pas ménager son confrère.

C'est, disent les fables Indiennes, que *Vichnou* étoit blanc dans les autres âges, et qu'il est noir dans celui-ci. On le représente toujours tel.

Mais *Crichnen* ne fut-il pas sauvé au travers des eaux, pour échapper à un roi puissant qui vouloit sa perte? Oui. Voilà justement *Moïse.* Faisant ensuite un saut d'environ deux mille ans, le Sauveur naissant ne fut-il pas visité par les pasteurs à Bethléem? ne voilà-t-il pas les bergers de *Crichnen!* Non. *Crichnen* fut élevé parmi eux jusqu'à l'âge viril; il fut un coquin dès son enfance; il corrompit jusqu'à seize mille bergères; puis il prit le parti des armes, et périt misérablement dans un combat. Je ne trouve rien là qui ne fasse horreur, quand je vois avec qui on le compare. Je lui trouverois plutôt quelque ressemblance avec le fils de Priam.

Que ne pourrois-je pas dire de l'article des *yougam*, ou âges Indiens! Quand on suit un aussi mauvais guide que Lacroze, on ne peut manquer d'errer. On ajoute trop de foi à l'ouvrage d'Abraham Roger: dans cet ouvrage, que j'estime, j'ai tâché de trouver quelques pages sans erreur *(t)*, et je n'ai pu y réussir. Il seroit à souhaiter que M. l'abbé Mignot, suivant les traces d'un autre savant, vînt passer quelques années aux Indes. Quel plaisir pour nous d'y voir un savant si profond! et quelles connoissances n'y acquerroit-il pas, pour perfectionner celles d'Europe sur les Indes! Il ne me seroit pas difficile de lui montrer l'unité d'un Dieu, et le grand événement du déluge, dans les livres Indiens.

(v) Il ne me paroît pas que vos savans d'Europe qui ont écrit sur les Indes, aient eu connoissance, ou aient fait attention aux deux systèmes qui règnent sur le monde et son auteur, et qui partagent les savans Indiens; et quels savans! le système du *Douitam* et celui de l'*Adouitam.* Le premier, *Douitam*, reconnoît deux êtres distingués; et c'est le plus commun: l'*Adouitam* (non deux), ne reconnoît qu'un seul être.

L'un et l'autre système reconnoît un seul Dieu infini en tout sens: *ananta*, sans bornes; *achariri*, sans corps; *nirgounam*, sans qualités; *sarvantariami*, répandu par-tout; *sarvecha*, seigneur de tout; *anadi*, sans commencement, &c. La providence de cet Être suprême, sur-tout dans le premier, est figurée, dans des bas-reliefs et dans des estampes, par un globe au milieu duquel *Brahma* est représenté debout, les bras étendus. C'est le *Brahmandam (andam*, un œuf*)*; *Brahma* le choie, l'anime, le gouverne: telle est l'explication du mot *brahmandam*, immense.

(t) Ceci est trop fort. L'ouvrage d'Abraham Roger a des fautes, comme tous les autres; mais c'est le meilleur corps de mythologie Indienne qui ait paru en Europe. Les Jésuites pouvoient, sans doute, le surpasser; mais c'est ce que ne font point des morceaux épars dans les *Lettres édifiantes.*

(v) J'ai rapporté cet endroit de la lettre du P. Cœurdoux, dans mes *Annotat.* sur l'*Oupnek'hat*, tom. I, pag. 418-421. On peut voir ce que je dis des *conséquences* que des Indiens fanatiques tirent du système de l'*Adouitam.* Celui de l'*union intime avec Dieu* a produit par-tout les mêmes effets. Il n'y a pas de religion connue, où des esprits faux, exaltés, n'aient de même tiré de certains dogmes, des conséquences dangereuses dans tous les genres; les *quiétistes*, les *fatalistes*, les *secouristes*, &c. [Il paroît que le P. Paulin n'a pas réellement connu ces deux systèmes.]

Quel nom donner à ce Dieu, tel que le représente le *Douitam!* C'est le *Parâ para vastou*, l'Être suprême, l'Etre par excellence; *para*, ou *para para* signifiant suprême, excellent, d'où viennent les mots de *Para Brahma, Para Messouara.* Mais ces mots ont été, sur-tout le dernier, consacrés à *Chiva.* Le nom de *Para Brahma* se donne aussi quelquefois, et à *Chiva*, èt à *Vichnou*, et à *Brahma*, à titre de louange et d'épithète: je crois même que le mot de *Brahma* signifie Dieu primitivement, et, à plus forte raison, celui de *Para Brahma*, l'Être suprême. Mais la folie poétique *(x)* des *Trimourti* étant survenue, et *Brahma* se trouvant le premier en ordre parmi ces trois puissances ou fils de *Chacti* (force), le mot de *Brahma* ne peut plus signifier qu'un Dieu particulier.

Le terme de *Para Brahma*, quelque bon qu'il soit en lui-même, ne peut s'appliquer dans l'usage ordinaire au vrai Dieu. Il n'en est pas de même de *Parâ para vastou* ou *vastouvou*, être, chose suprême, vu la force des termes, très-intelligibles aux Indiens, quand même ils l'auroient appliqué quelquefois à quelques-uns de leurs Dieux, comme celui de *Deva, deven, devoudou*, &c. suivant les diverses langues. Et cette explication satisfait à la question que vous proposez sur le *Parâ para vastou.*

Mais le second système, dit *Adouitam*, ne reconnoît qu'un Être: il faut bien que ceux qui le suivent, croient cet être spirituel et incorporel, puisque tout ce que nous voyons dans ce monde n'est qu'une pure illusion; et ils ont bien su tirer toutes les conséquences pratiques de cet affreux système.

J'ai lu dans le *Brahma ottara candam*, que *Chiva*, endoctrinant sa femme *Parvati*, après lui avoir exposé ce système, en tiroit la conséquence toute naturelle qu'il n'y a dans ce monde ni vice ni vertu; et qu'un homme ne devoit mettre aucune différence entre sa femme, sa mère et sa sœur, puisque tout cela n'étoit qu'illusion. Je sais que ce système a des sectateurs, non-seulement dans ces Indes, mais aussi dans celles d'au-delà du Gange.

Je sais même de plus qu'on met en pratique toutes ces conséquences dans le *Sactipouja*, de la manière la plus affreuse. Dans ce sacrifice, on renouvelle toutes les horreurs dont on accusoit autrefois les Chrétiens, obligés de s'assembler secrètement la nuit pour célébrer nos divins mystères.

Je viens, Monsieur, à une difficulté que vous me faites sur le feu perpétuel. Je n'ai jamais prétendu qu'il n'y en eût point de tel en quelques endroits de l'Inde. Je sais que le Brahme qui a présidé à l'*Égniam*, a droit d'en conserver chez lui un pareil. Mais j'ai rejeté et je rejette encore leur universalité, et la hardiesse d'un savant qui l'établit sur la seule ressemblance de l'*our* Indien avec l'*ur* de Chaldée.

Je crois que les Indiens honorent, même par des sacrifices et des

(x) C'est bien une folie que d'admettre trois dieux égaux; mais non, si ces trois dieux ne sont relativement que des puissances de *Chacti*, le Tout-puissant, origine commune des trois.

cérémonies, tous les élémens : mais le feu est honoré par-dessus tous les autres. On donne à lui seul une terminaison masculine en télongou, *Agni hotroudou.*

Je crois que le sacrifice journalier appelé *homam,* a pour objet le feu lui-même : ce sacrifice est propre aux Brahmes, à l'exclusion des autres castes.

Vous me demandez, Monsieur, si le sacrifice du feu a pour objet les seuls dieux mariés *(y)* ; à quoi je réponds que la question seroit bien inutile, si tous les sacrifices Indiens, où le feu est employé, avoient le feu lui-même pour objet : mais ce que je crois vrai pour l'*homam* des Brahmes, ne décide pas pour les autres sacrifices, et encore moins pour les lampes qui brûlent devant certaines idoles dans les temples.

De plus, la question que vous faites, Monsieur, suppose qu'il y a des dieux Indiens qui ne soient pas encore mariés. Je crois qu'il n'y a que le pauvre *Vignhesouara* qui n'ait point de femme : on le place, dit-on, pour ainsi dire à tous les carrefours pour pouvoir en trouver une; mais son horrible figure éloigne de lui toutes les filles. Lui aussi, de son côté, en voudroit une aussi belle que sa mère *Parvati,* et il n'a pu encore réussir à en trouver une pareille.

Mais le feu, je dis le feu élémentaire, n'est-il pas *Chiva* lui-même ! Cela paroît fort probable. Comment cela peut-il être, dira-t-on ! si cela étoit, ce seroit le feu adoré par le feu. Je dis que cela n'arrête point dans la gentilité Indienne. Le Brahme, Dieu de la terre, *Bhoû soura,* s'adore tous les jours lui-même, et tous les membres de son corps, dans son *Sandhia Angouchtabiam namaha :* Salut aux pouces, &c. *(z)*

Il faut maintenant répondre à vos questions snr les *Vedams.* Nous les nommons en télongou et dans l'écriture Samscroutane de ce pays, *Sâma vedam, Ezour vedam, Roug vedam, Adharvana vedam.* Plusieurs disent que ce dernier *Vedam* est perdu : je n'en crois rien ; c'est, à ce qu'on assure, un livre de *magie ;* et ces sortes de livres sont ceux qui se perdent le moins dans un pays gentil, où tout est plein de gens qui se donnent pour magiciens. J'ai vu un livre de secrets magiques qui commençoit par les premières lignes de l'*Adharvana vedam ;* mais il n'y en avoit pas davantage : le reste du livre étoit un recueil d'opérations magiques bien étonnantes, et dont quelques-unes ressemblent fort à celles que vouloit faire *Balaam* contre le camp d'Israël *(a)*. Mais, dans ce livre, on y en avoit joint quelques-unes peu anciennes, puisque dans une on emploie un os d'un des *Pranguis* établis aux côtes de la mer. Il y a des Brahmes de chaque *Vedam,*

(y) Le missionnaire n'avoit pas saisi ma question. Je lui demandois simplement si les feux étoient des dieux particuliers, auxquels les Indiens donnassent des femmes. Le trait de *Vignhesouara* est une gentillesse de légendaire, de la nature de celle de S. Guignolet.

(z) Cette solution tient aux fondemens du système Indien, où l'unité de l'être rend tout ce qui existe objet d'un même culte. Sur le *Sandhia*, voy. l'*Oupnek'hat*, tom. II, pag. 364.

(a) On sait que des paroles, des passages de l'Ecriture, sont de même employés aux opérations magiques.

et chacun d'eux sait de quel *Vedam* il est. Paroît-il probable que ceux du quatrième l'eussent laissé perdre !

J'ajouterai ici ce que j'ai ouï dire plus d'une fois au P. Calmette, qui savoit le samscroutam, et qui avoit beaucoup étudié les livres de science des Indiens ; c'est que le vrai *Vedam* est d'un samscroutam si ancien, qu'il est presque inintelligible, et que ce qu'on en cite est du *Vedantam*, c'est-à-dire, des introductions et des commentaires qu'on a faits sur le *Vedam*. En effet, dans une fameuse prière nommée *gaïtri*, on n'entend que le mot *savitourou*, le soleil. *Oupnek'hat, tom. II, p. 15. 26, &c.*

D'un autre côté, le P. Mosac, qui n'a pas moins étudié la langue Samscroutane, prétend avoir découvert le vrai *Vedam*. Il le fait postérieur à la gentilité Indienne, dont il est la réfutation détaillée. Cet ouvrage a pour auteur un vrai philosophe ennemi du polythéisme, tel que toute la terre en eut long-temps après le déluge. Ce vaste ouvrage a été traduit par le P. Mosac ; et quel trésor pour vous, s'il vouloit vous le communiquer *(b)* !

Je ne sais, Monsieur, si c'est sérieusement que vous me proposez de vérifier si les livres Indiens où se trouvent plusieurs mots *Grecs*, sont antérieurs à l'invasion des Grecs dans les Indes et à leur domination en Bactriane. Le travail ne seroit pas petit. Je le laisse à ceux qui, à votre exemple, entreprendront de venir faire un voyage aux Indes. Je croyois avoir suffisamment prévenu cette difficulté. Quand, en conséquence de la domination Mahométane en Europe, on trouvera des mots Turcs à *Cadix (c)*, je soupçonnerai que des mots Grecs sont passés de la *Bactriane* au cap *Comorin*.

Quant aux mots *Latins* qu'un autre savant fait venir en si grand nombre aux Indes, par la voie de quelque subrécargue Romain en *Taprobane*, d'où ils auront passé jusqu'au mont *Merou*, comme cela n'a été dit qu'en passant, on l'a dit, sans doute, sans beaucoup de réflexion : *aliquando bonus dormitat Homerus*. Tant de colonies Européennes qui sont aux Indes, ne voient pas passer au-delà de quelques lieues certains termes de négoce et de ménage, à peine adoptés par quelques domestiques. Mais par quelle route ferons-nous venir aux Indes les termes Allemands et Esclavons que j'y ai aussi découverts *(d)* !

A propos du *Merou* ou *Mahamerou*, d'où viennent sûrement les Brahmes, et, avant eux, les sectateurs de *Boud (e)*, avec la langue Samscroutane, je me rappelle le soupçon que vous avez si le *Merou* ne seroit pas une certaine haute montagne de Perse, où vous trouvez plusieurs

(b) Cet ouvrage sera l'*Ezourvedam*. Voyez le *Zend-av.* tom. I, 1.re partie, pag. 83, &c. not. (1). — L'*Ezourvedam*, ou *ancien commentaire du Vedam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens, traduit du samskrétan par un Brahme;* (1778, publié par M. de Sainte-Croix.)

(c) Il est très-vrai qu'à Cadix, c'est-à-dire, en Espagne, la domination Mahométane en Europe a introduit dans la langue beaucoup de mots Arabes et Turcs.

(d) Par le nord, le Caucase.

(e) Les sectateurs de *Boud* sont postérieurs aux Brahmes qui existoient avant la neuvième incarnation de *Vichnou* en *Boudha*.

mots Samscroutams. Mais, à ce compte, on pourroit le placer en plusieurs autres cantons des Indes mêmes, où cette langue est comme la mère de celles qu'on y parle, et où il y a de grandes montagnes *(f)*.

Le *Merou* doit être regardé comme la plus haute montagne du monde. Les Brahmes en disent au long toutes les énormes dimensions dans leur *Sandhia ;* ce qui paroît particulièrement convenir au *Caucase*, appelé *Dorsum mundi :* mais sur-tout il faut placer le *Merou* aux sources du Gange ; car l'un est toujours uni à l'autre.

Enfin, si *Brahma*, *Brouma* Tamoul, et *Broum* du nord de l'Inde, sont le même que *Prométhée* des fables Grecques, ce qui paroît fort probable, l'un et l'autre ayant créé des hommes et ayant été châtiés, le *Caucase*, lieu du supplice de *Prométhée*, sera aussi le séjour de *Brahma*.

Voy. l'Oupnek'hat, t. I, pag. 165.

Je ne puis vous satisfaire, Monsieur, sur ce que vous me demandez, c'est-à-dire, sur le sens des noms des *sept* fameux *Rouchis*, pénitens ou philosophes de l'Inde, et les chefs des *Gotram* des *(g)* Brahmes. Celui de *Vissoua mitra* est tout clair, *du monde l'ami.* J'ai marqué ailleurs le sens de celui de *Gaouta maha*, le *Grand Gaouta* ou *Mâgog : maha* ou *mô* signifient l'un et l'autre, *grand.* J'ai fait d'inutiles recherches pour savoir le sens des autres noms, ou découvrir aussi si ces pénitens n'en auroient point d'autres; mes tentatives n'ont abouti à rien. Tous les noms Indiens ne sont pas significatifs *(h)*.

Sur la question relative à *Brahma*, qui est le *Broum* du livre Anglois, je dis qu'il est vrai qu'il en reconnoît deux ; mais en quelques endroits il s'embrouille, et ne parle pas net. Je ne serois pas surpris qu'en un pays où chacun dit ce qu'il veut, l'auteur en reconnût plus d'un. La gentilité Grecque avoit plusieurs *Jupiters* et plusieurs *Hercules ;* les Indiens reconnoissent *nava Rouddhra* ou les neuf *Rouddhra (i)*, sans compter ses autres mille noms. Je n'ai point de connoissance distincte que la gentilité Indienne reconnoisse plusieurs *Brahma (k) :* je le soupçonne cependant, et ne puis l'assurer.

Oupnek'hat, tom. II : p. 93.

Au reste, *Brahma*, qu'on nomme toujours le premier quand on parle des *Trimourti*, n'est pas le roi des dieux inférieurs; c'est *Devendra*, ainsi que le porte son nom *Indra*, seigneur ; c'est aussi le vent personnifié, comme *Brahma*, *Vichnou* et *Chiva* ne sont que la terre, l'eau, le feu, aussi personnifiés *(l)*. Quelques rêveries qu'aient débitées les poëtes Indiens sur

(f) Cela peut être vrai des uns et des autres. Les voyages de long cours, par terre, apprennent ces communications : le savant missionnaire n'avoit pas quitté la côte de Coromandel.

(g) Gotram, en samskrétam, caste, famille, race.

(h) Cependant il n'y en a pas dont on ne puisse trouver le sens dans les langues du pays, sur-tout le samskrétam ; seulement, il faut quelquefois aider à la lettre.

(i) Dans l'*Oupnek'hat*, tom II, pag. 2, &c. onze *Rouders.*

(k) Ibid. pag. 840. Dans Holwell, c'est *Brahm*, le premier Etre, différent de *Brahma*, agent du deuxième ordre, créateur du monde.

(l) Voila le système allégorique du P. Paulin de Saint-Barthelemy, qui a consulté à Pondichery les missionnaires Jésuites. *Il viaggio alle Indie Orientali* (1796), pag. 4, 24, 25.

ces divinités, ils leur conservent toujours le fond du caractère relatif à ces trois élémens. La pesanteur est attribuée à *Brahma*, la douceur à *Vichnou*, la colère à *Chiva*. Ce que nous appelons l'*arc-en-ciel*, on l'appelle *Indra villou*, l'arc d'*Indra* ou *Devendra*.

Pour ce qui est des ouvrages du P. Beschi, le plus habile, sans contredit, qu'ait eu la mission Tamoule, il a composé, tant en cette langue qu'en *chen - tamoul*, plusieurs ouvrages de dévotion, de controverse et de poésie, qui ne peuvent vous intéresser. Sa *grammaire Latine*, pour le tamoul, a été imprimée à *Trinquebar*, par les missionnaires Tusques : rien ne seroit plus aisé que de la procurer si on le souhaitoit.

On a, à la Bibliothèque du roi, la *grammaire Télongoue* et le dictionnaire du P. Delalane ; mais on n'a rien ici du P. Martin, et seulement quelques vers Samscroutams du P. Calmette *(m)*.

Je fais copier ce qui vous manque de la *grammaire Samskrétane :* c'est un bon ouvrage, dont on est redevable au P. Pons. J'ai trouvé avec bien de la peine un écrivain pour copier le petit *dictionnaire Télongou-François* et *Samskrétam ;* mais l'ouvrage va bien lentement.

Quant à l'histoire Persane que vous voulez traduire, informez-vous, Monsieur, si elle n'est pas en anglois; car j'en doute *(n)*. Le P. de Montjustin a renoncé à cet ouvrage, et sûrement il ne le reprendra pas. Il se souvient fort bien de l'arbre entre un homme et une femme, et des figures du zodiaque ; mais il n'a aucune idée de celle qui a une tête de quelque animal.

Pour les figures de cette espèce, je crois en avoir vu plusieurs, mais petites, sur les tours des pagodes. L'arbre placé entre deux figures pourroit bien être l'arbre *Calpa*, dit *Calpa vroukcham*, qui est dans un des lieux de béatitude, et dont les fruits conservent l'immortalité : il est aisé de voir d'où les fables Indiennes l'ont tiré. *Oupnek'hat, tom. I, p. 84.*

Pour les signes du zodiaque, les Indiens ont les mêmes que nous *(o)*, quoique leurs méthodes de calculs astronomiques soient bien plus longues que les nôtres. J'ai écrit fort au long sur cela à M. Baudouin, maître des requêtes, dont je n'ai plus entendu parler depuis quelques années, aussi bien que de la *Carte des Voyages* du P. de Montjustin *(p)*, que m'avoit

(m) Si ces habiles missionnaires avoient résidé du côté de *Patna*, *Bénarès*, ou dans le *Guzarate*, leur érudition Indienne, sur-tout Samskrétane, auroit été plus étendue, plus variée.

(n) Le missionnaire veut parler de l'*Histoire de l'Indoustan*, par Dow, publiée en angl. *2 vol. in-4.º, 1768 ;* traduction libre de *Ferischtah*, écrivain du XVI.ᵉ siècle, où se trouvent les conquêtes de *Mahmoud le Ghasnevide* dans l'Inde, *tom. I (1770), pag. 51, &c.* Le même *Ferischtah* est auteur d'une *Histoire du Dékan*, traduite librement en anglois par le capitaine Scott, secrétaire pour le persan, du gouverneur général Hastings ; *2 vol. in-4.º, 1794, tom. I, préface, pag. 6.*

(o) Les différences, dont M. le Gentil (*Voyage* &c., tom. I, pag. 246-247) fait mention, ne sont pas réelles.

(p) Ç'auroit été la carte des marches de l'armée du Dékan, commandée par M. de Bussy, et dont le P. de Montjustin étoit l'aumônier. Les détails envoyés par le P. Cœurdoux auront tacitement servi à enrichir de nouvelles cartes de l'Inde.

promise M. Delisle, ni de l'usage que cet académicien a fait d'une observation fort détaillée d'une comète, que je lui avois envoyée.

Je sais qu'en écrivant à un académicien, il faudroit le faire d'un style plus châtié; mais mon âge et les autres circonstances où je me trouve, ne me l'ont pas permis. C'est pour vous seul que j'écris; et peut-être, après avoir lu cette longue lettre, direz-vous, *cùm flueret lutulentus, erat quod tollere velles ;* et cela me suffit.

Je suis aux aguets pour pouvoir envoyer à M. votre frère ce que vous lui adressez : cela ne sera pas peut-être sitôt; car je ne vois pas qu'on fasse aucun préparatif pour un armement pour *Surate.*

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime et la plus parfaite considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

G. L. CŒURDOUX.

Pondichery, ce 10 Février 1771.

Je sortois à peine de l'impression du *Zend-avesta* (en 1771), lorsque je reçus cette intéressante lettre du P. Cœurdoux. Fatigué, excédé de ce travail, je ne pus que l'en remercier en peu de mots. L'envoi fut confié à un maître canonnier de vaisseau, nommé *Petit.* Il n'y avoit plus de compagnie. Voici ma lettre :

MON R. P., j'ai reçu, au commencement de novembre dernier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 février 1771, avec la fin de la *grammaire Samskrétane* qu'elle renfermoit : je vous en fais mes remercîmens. Je vois avec un vrai plaisir que vous voulez bien vous prêter à la correspondance littéraire que je vous avois proposée; et quoique le P. Mosac ne m'ait pas fait l'honneur de me répondre, je ne doute point que son amitié pour moi, et le caractère communicatif que je lui connois, ne le portent à nous faire part des recherches importantes qu'il a faites sur les langues, l'histoire et la mythologie du nord de l'Inde.

Nous attendons, entre autres ouvrages de ce savant missionnaire, la traduction de ce qu'il appelle le *vrai Vedam,* qui renferme la réfutation du polythéisme. Nous comptons que le P. Mosac voudra bien joindre l'original à sa traduction, et accompagner ce *précieux trésor,* comme vous l'appelez justement, de discussions critiques sur la nature, l'auteur, l'ancienneté de ce *Vedam,* le pays où il a été composé, et les contrées où il fait loi, préférablement aux quatre *Vedes* admis aux côtes Malabare, de Coromandel, dans le Guzarate, &c. Ce point est de la dernière importance. Le P. Mosac a travaillé dans le Bengale, ainsi que M Holwell; l'un près de *Cassimbazar,* l'autre à *Cassimbazar* même. Tous les deux parlent d'un *Vedam* ou *Bhade* différent des quatre que nous connoissons : le *Bengale* et les pays voisins paroissent les seules contrées de l'Indoustan où ce *Vedam* ait cours. Le temps ne me permet pas de pousser mes réflexions plus loin.

Je

Je crois devoir vous apprendre, mon R. P., que, dans ce que j'ai l'honneur de vous marquer, je ne suis que l'organe de l'Académie. J'ai lu dans nos assemblées votre *Réponse au Mémoire de M. l'abbé Barthélemy*, vos *Questions à l'Académie sur la cause des rapports du samskrétam avec le latin et le grec;* les *Listes des mots qui accompagnent ces questions, suivies de remarques au sujet des étymologies de la langue Samskrétane.* Ces différens morceaux sont de 1763. Après avoir fait lecture de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire en 1768, j'ai communiqué à la compagnie votre réponse du 10 février 1771. Toutes ces pièces ont reçu de sa part l'accueil qu'elles méritoient. L'Académie desire que vous continuiez une correspondance qui ne peut qu'enrichir ses *Mémoires.* Elle me charge de vous faire connoître ses intentions, et vous prie de recevoir la suite de ses *Mémoires.*

Si le temps me le permettoit, je joindrois, mon R. P., à ces trois volumes, l'ouvrage que je viens de donner au public : mais le départ des vaisseaux me presse; ce sera pour la première occasion.

Je ne puis de même rappeler ici tous les endroits de votre dernière lettre qui nous paroissent avoir besoin d'explication. Je réserve ces détails pour l'année prochaine, et réduis à trois points ce que je prends la liberté de vous demander.

I. Je vous prie de presser la copie du *dictionnaire Télongou-Samskrétam-François*, et, si le samskrétam est écrit en caractères *Nagris*, de faire mettre sur chaque mot la prononciation en caractères Européens.

Nous aurons aussi besoin d'un alphabet *Nagri* bien écrit, avec les lettres doubles, triples, les liaisons, élisions, les syllabes; tout cela dans le plus grand détail. Vous le verriez, dans la suite, orner nos Mémoires, toujours sous votre nom.

II. Le peu que vous dites du système du *Douitam* et de celui de l'*Adouitam,* demande à être confirmé par des textes tirés des livres Indiens. Il seroit bon que dans vos momens de loisir, vous prissiez la peine d'en rassembler de précis.

Selon l'*Adouitam, tout ce que nous voyons dans le monde n'est qu'illusion.* Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas de corps, comme l'a soutenu Berkley, ou que tous les êtres ne sont que des modifications, des manières d'être d'une substance unique; ce qui est le spinosisme? Le *Bagavadam*, traduit par Maridas Poullé, parle de ces deux systèmes.

III. Je vous prie, moi personnellement, de recueillir tout ce que vous pourrez trouver dans les livres Indiens, sur l'unité de Dieu et le déluge universel, et de joindre aux passages relatifs à ces deux points, que vous jugerez à propos de traduire, l'original dans les caractères du pays.

J'ai été frappé de voir que les deux mots du *Sandhia* des Brahmes que vous citez, sont Persans. Les voici : *angouschtabian namaha ;* salut aux pouces. *Angoscht*, en persan, signifie doigt; et *namaz*, salut, prière.

En envoyant le dictionnaire Samskrétam et la traduction du *Vedam*

du P. Mosac, vous pouvez, mon R. P., demander *(q)* à l'Académie le titre de correspondant. Je me flatte que l'importance de ces ouvrages, et les endroits curieux et instructifs de vos lettres, appuyés par mes amis (j'ai déjà pressenti les avis), vaincront les difficultés que cette demande pourra souffrir; et vous recevrez vos lettres l'année suivante.

Je finis, mon R. P., en vous priant de me continuer l'honneur de votre souvenir. Le plus sûr est d'adresser les lettres et paquets que vous voudrez bien m'envoyer, *à M. K. Dran, négociant à l'Orient, pour M. Anquetil Duperron, de l'Académie des belles-lettres,* avec cette apostille au coin de l'adresse : *Correspondance littéraire.*

Je fais des vœux pour la conservation de vos jours, et suis avec une reconnoissance respectueuse,

Mon R. P., votre très-humble et très-obéissant serviteur,

ANQUETIL DUPERRON.

Vous voulez bien que le P. Mosac, le P. Combès et vos autres Pères trouvent ici des assurances de mes respects.

Paris, ce 8 février 1772.

Je reçus la réponse à cette lettre le 8 mai 1773.

MONSIEUR, me dit le P. Cœurdoux, j'ai reçu à la mi-septembre, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec les trois volumes que vous m'annoncez, comme venant de votre savante et illustre Académie. Il ne faut pas moins qu'un académicien, pour lui en faire mes très-humbles remercîmens. Trouvez bon que je vous charge de cette commission auprès d'elle. Quant au titre de son correspondant, je connois tout le prix de cet honneur; mais s'il étoit mendié de ma part, je pense qu'il cesseroit de me décorer *(r)*.

J'ai lu au P. Mosac l'article de votre lettre qui le regarde. Mon éloquence, jointe à la vôtre, a été inutile pour l'engager à communiquer ses vastes et savantes collections.

J'espère que vous aurez enfin le petit *dictionnaire Télongou, Samskrétam et François.* On en aura l'obligation à Maridas, que vous citez dans votre lettre : il m'a procuré un écrivain. Il m'a fallu essuyer les justes plaintes de cet Indien, plus instruit que les autres. On l'a engagé autrefois à la traduction longue et pénible du *Bagavatam (s)*, sans parler des dépenses considérables que cet ouvrage lui a occasionnées, et sans qu'il ait reçu un petit mot de remercîment : un Indien en famille n'est pas en état de les faire.

(q) C'étoit l'usage à l'Académie des belles-lettres ; il falloit demander la place de correspondant, comme celle d'associé ; sans cela point d'élection.

(r) Cette phrase fut mal prise à l'Académie : je n'insistai point. L'affaire n'eut pas lieu.

(s) *Bagavadam*, ou *Doctrine divine, ouvrage Indien canonique sur l'Etre suprême, les dieux, les géans, les hommes, les diverses parties de l'univers*, &c. (1788, publié par M. Lefevre d'Obsonville, arrivé en Europe à la fin de 1771). *Discours prélimin.* pag. 8.

Cela lui a fait abandonner la traduction de quelques autres ouvrages bien plus pénibles, qui traitent de la *cosmographie*, et qui regardent les systèmes du *Douitam* et de l'*Adouitam*.

Faute d'écrivain, je ne puis vous envoyer ce que j'ai écrit autrefois sur ces systèmes. Quant à l'*Adouitam*, il est difficile de décider si ceux qui le tiennent, prétendent que tout est *mâya*, *mayacam*, illusion. Ce seroit l'ancienne opinion des accidens sans sujets.

Oupnek'hat, tom. II, p. 215-216.

Dans une des Lettres édifiantes, le P. Pons a parlé de ce système: des Indiens libertins en ont tiré pour la pratique les plus affreuses conséquences, et en ont conclu qu'un homme ne doit mettre aucune différence entre sa mère et sa femme. Je les ai lues en termes exprès, dans un de leurs livres, appelé *Brahma outtara candam*. Je ne crois pas au reste qu'il faille courir jusqu'aux rives du Gange pour trouver des livres Indiens qui traitent de tous ces systèmes; mais ceux qui les ont, les gardent avec soin, et les communiquent rarement : ils s'en font même un point de conscience. Comme les Anglois n'épargnent rien quand ils veulent se contenter, il n'est pas étonnant qu'ils trouvent, à force d'argent, certains livres qu'on ne peut avoir autrement.

Lettr. édifiant. tom. XXVI (1743), lettr. du 23 novembre 1740, p. 248-252, 254.

Je joins à cette lettre ce que j'ai écrit autrefois sur le déluge. Il est inutile de demander les preuves qu'en ont les Indiens : les femmes même savent que nous sommes dans le *Caliyougam*, âge qui fut immédiatement précédé par le déluge universel. Un des livres Indiens que j'ai lus, ne parle que des sept pénitens qui se sauvèrent lors du bouleversement universel de la surface de la terre, sans parler de la manière dont les animaux et tous les autres êtres vivans purent ensuite se multiplier.

Un autre auteur le fait en cette manière : « On embarqua avec ces sept » hommes fameux, des millions de millions de semences de tous les êtres » vivans et autres. » L'auteur ne s'est pas mis en peine d'expliquer comment ces semences se répandirent sur toute la surface de la terre, et reproduisirent tous les êtres animés.

Mais que devinrent alors ce nombre prodigieux de dieux, ou plutôt de démons, qui sont sur la terre et dans les airs, suivant les Indiens ? Il étoit naturel de les envoyer dans le *Souargam* ou *Chorcam*, vers leur roi *Devendra*. J'ai lu dans le *Bassavanna pourânam*, qu'ils se sauvèrent sur le corps de *Bassava*, qui est le taureau, monture de *Chiva*. Ils s'attachèrent à ses poils ; et cet animal, d'une grandeur égale à la distance de la terre à la lune, nagea sur la surface des eaux, tant que dura le *djalla pralayam* ou déluge des eaux qui couvrirent toute la terre.

Je compte que vous recevrez avec cette lettre le *Sandhia*: ce sont leurs triples prières du matin, de midi et du soir. Aucun Brahme ne l'a par écrit; on l'enseigne de vive voix aux Brahmes, dès leur plus tendre enfance. Un Brahme Chrétien, autrefois Gentil, me l'a communiqué. Il seroit maltraité fortement par ceux de sa caste, s'ils venoient à savoir qu'il l'a communiqué à un *Prangui*. Il est en samscrétam, et fait partie du *Vedam*;

chaque *Vedam* a le sien. Comme les Brahmes sont aussi distingués par *Vedam*, chacun d'eux apprend et pratique celui de son *Vedam.*

Je suis aux enquêtes pour trouver quelqu'un qui me procure ce que vous souhaitez sur les caractères *Nagram.* Je ne pourrai rien vous procurer sur cet article par la présente occasion.

Je verrai avec plaisir la traduction des ouvrages de Zoroastre, que vous m'annoncez, pour voir s'il est aussi grand magicien qu'on le dit, et si sa magie ressemble à celle de ce pays-ci.

Il m'est tombé entre les mains un livre des sciences occultes qui ont cours ici; et j'en fis alors l'extrait. J'y trouvai avec étonnement des procédés tout semblables à ceux de *Balaam* contre les armées du Seigneur. Je finis, pour ne pas manquer l'occasion d'un vaisseau qui part incessamment. Je suis avec tout le respect et la considération possible,

Monsieur, votre tres-humble et très-obéissant serviteur,

G. L. CŒURDOUX.

A Pondichery, le 5 octobre 1772.

Des sciences des Brahmes solitaires, et de l'époque du Déluge; Par le P. Cœurdoux.

APRÈS avoir parlé de la pénitence, de la morale et des systèmes des Brahmes *Vanpreesta (t)*, il seroit naturel de traiter des sciences auxquelles ils se sont appliqués. Mais ce que j'ai dit plus haut des sciences des Brahmes, leur convenant spécialement, peut leur être appliqué en entier, sans qu'il soit besoin de le répéter.

Il y a pourtant deux sciences, l'une utile et l'autre pernicieuse, auxquelles ils ont été fort adonnés; l'astronomie et la magie. Je ne parlerai que de ces deux seules: pour la première même, comme j'en ai traité au long dans un Mémoire particulier, je ne parlerai que de la fameuse époque du déluge, que les Brahmes solitaires nous ont conservée. Ce que j'en dirai pourra confirmer les supputations de plusieurs de nos chronologistes sur ce fameux événement, d'où partent tous les calculs astronomiques des Indiens.

Cicero, de Divinatione, l. 1; Tusculan. l. 2. (Not. du Mission.)

Ils reconnoissent plusieurs âges, qu'ils nomment *yougam*, à la fin de chacun desquels il s'est fait un bouleversement si universel dans la nature, qu'il n'est resté dans le suivant aucune trace de celui qui avoit précédé. Ce qu'ils en rapportent, ressemble beaucoup à ce qu'ont dit sur les différens âges les poëtes Grecs et Latins: il n'y a pas jusqu'aux dieux qui ont eu part aux changemens opérés par ces grandes revolutions; *Vichnou*, qui étoit blanc dans les âges précédens, est noir en celui-ci.

Le premier de ces âges se nomme *Croutayougam;* le second, *Tretayougam;* le troisième, *Douaparayougam.*

(t) *Banperest*, habitant du désert, troisième degré de l'éducation religieuse. *Oupnek'hat*, tom. II; *Supplément*, pag. 855.

On attribue une longueur démesurée à ces trois âges, laquelle pourtant a été en diminuant de l'un à l'autre.

Le quatrième, dans lequel nous sommes, qui, quoique bien plus court, sera cependant fort long, s'appelle *Caliyougam.*

L'époque ou le commencement de ce nouvel âge est précisément la fin du déluge, très-distinctement marqué dans tous les livres Indiens. Il fit périr tous les hommes, à l'exception des sept fameux pénitens de l'Inde, avec leurs femmes. Quelques - uns y ajoutent *Manouvou,* dont j'ai déjà parlé, et qui paroît être Noé lui - même. Ils échappèrent au naufrage universel par le moyen d'un vaisseau dont *Vichnou* se fit le constructeur. Je ne crois pas qu'on trouve de déluge universel plus clairement énoncé dans les divers auteurs anciens de presque toutes les nations, qui ont parlé de ce grand événement, ni d'une manière plus approchante du récit de Moïse.

Or voici une nation dont l'antiquité ne peut être révoquée en doute; nation qui n'est jamais tombée dans la barbarie comme tant d'autres; nation qui, vu la situation de son pays, a dû être des premières fixée; nation qui a toujours été extrêmement attachée à ses pratiques, laquelle, dans l'usage civil, date, de temps immémorial, des jours de la cessation du déluge, qui dit qu'elle est à telle année de sa période de 60 ans, et qui compte combien il y a eu de ces périodes d'écoulées depuis le déluge. Combien de choses regarde-t-on comme certaines en matière de faits historiques, qui n'ont pas de si solides fondemens !

Une chose bien remarquable, c'est que cette manière de dater est la propre expression de l'Écriture : *Primo mense, primâ die mensis, Noë vidit quòd exsiccata esset superficies terræ.* Il s'agit, à la vérité, en cet endroit, de l'âge de *Noé,* qui entra ce jour-là en la sept (six) cent-unième année de son âge. Mais, outre que, suivant quelques chronologistes, le jour de la naissance de *Noé* tomboit au premier jour des années du monde, aux six jours près de la création, il semble que, dans les temps voisins du déluge, l'Écriture ne compte plus que par les années de ce grand patriarche. Quant à leur commencement, le premier jour de chacune de ces années annonçoit aux hommes, après le déluge, le jour où la terre leur fut rendue : jour mémorable qui devoit être l'époque d'où ils devoient commencer à compter desormais les années de la renaissance de la terre, ou du nouvel âge dans lequel on venoit d'entrer.

Mille révolutions arrivées aux autres peuples, les altérations en fait de chiffres, qu'on est obligé de reconnoître dans les livres les plus sacrés, ont fait perdre ce vrai calcul, que les seuls Indiens, placés dans un pays éloigné de tant de troubles qui ont agité de tout temps les autres peuples, ont conservé exactement.

Outre le cycle civil de 60 années, les Indiens en ont un autre de 90 ans, qui n'est en usage que dans les calculs astronomiques. Ils commencent l'un et l'autre au même jour, qui est celui de la cessation du

déluge. On pourroit révoquer en doute si le cycle astronomique est de la même antiquité que le civil, et si les astronomes venus postérieurement, n'auroient point fait cadrer le leur avec le civil. Quoi qu'il en soit, il s'ensuivroit au moins qu'ils auroient déjà trouvé celui de 60 ans établi, qu'ils n'auroient pas osé y toucher, et qu'ils auroient choisi celui de 90 ans, qui, de deux en deux cycles, se trouve commencer avec le civil, puisque deux fois 90 ans sont égaux à trois fois 60.

Les Chinois ont aussi le même cycle civil de 60 ans; mais il y a cette différence entre eux et les Indiens, que les Chinois ignorent quand a commencé le leur par rapport au déluge, ce que les Indiens croient savoir distinctement.

On ne peut soupçonner l'une et l'autre nation de se l'être communiqué, puisqu'ils ne commencent point ensemble. Suivant plusieurs auteurs qui ont écrit sur la Chine, la naissance du Sauveur tombe à la 58.ᵉ année du cycle Chinois, et à la 42.ᵉ du cycle Indien. Cela prouve au moins l'antiquité du cycle de 60 ans, et qu'il a eu lieu chez plusieurs nations.

Il seroit bien inutile de rechercher s'il étoit en usage avant le déluge, et si c'est de Noé ou de ses fils que les Indiens l'ont reçu. Ce qui est sûr, c'est que le cycle hebdomadaire étoit connu et suivi dans la pratique, dès avant le déluge; que les Indiens l'ont comme nous et les Hébreux, et que les jours de la semaine Indienne tombent juste avec les nôtres, et ont les mêmes noms, mais en langue différente.

Une chose remarquable en ce genre, c'est que, de même que chaque jour de la semaine a son nom particulier, de même aussi chaque année du cycle de 60 ans a le sien. On ne dit point: Un tel est né la vingtième ou la trentième année du cycle; mais, il est né l'année *bava*, l'année *vicari*, &c.

La seule difficulté solide qu'on puisse faire sur ce calcul, c'est de savoir s'il s'accorde avec celui de l'Écriture. A cela je réponds que, quoiqu'il y ait une différence de plus de 900 ans entre le calcul du temps écoulé depuis le déluge jusqu'à l'ère Chrétienne, suivant la version des *Septante*, et celui qu'on fait en supputant suivant la *Vulgate*, nul de ces deux calculs n'est entièrement rejeté, et chacun d'eux a d'habiles défenseurs. L'Église, qui s'en tient à la Vulgate pour l'ancien Testament, adopte le calcul des Septante dans le Martyrologe Romain, qu'on lit tous les jours dans les offices *(v)*. La différence donc qui se trouveroit entre le calcul Indien et les nôtres, ne seroit pas une raison suffisante pour le faire réprouver.

Il y a plus: suivant l'époque Indienne, le temps écoulé depuis le déluge jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, est de 3102 années.

Il est vrai que ce temps ne s'accorde nullement avec le calcul fait suivant la Vulgate, dont il diffère d'environ 750 ans. Mais il n'en est

(v) Le *Martyrologe Romain*, quoique respectable, est une institution humaine qu'on ne peut, relativement à l'approbation de l'Église, mettre sur la même ligne que la *Vulgate*, qui suit le texte Hebreu.

pas ainsi par rapport au calcul suivant les Septante. D'après celui-ci, le déluge est antérieur au commencement de l'ère Chrétienne de 3258 ans: le calcul Indien n'en diffère donc que de 156 ans.

Loin que cette différence, quelque considérable qu'elle soit en elle-même, doive rendre douteuse l'époque Indienne jusqu'à la faire rejeter; l'un et l'autre calcul ne paroissent-ils pas au contraire s'appuyer mutuellement, et donner une nouvelle preuve de la grande vérité du déluge *(x)* !

La différence entre le calcul Indien et celui de la Vulgate seroit encore *(y)* moindre, en s'en tenant à celui de certains chronologistes nouveaux, qui prétendent que la Vulgate peut être entendue de sorte que le temps écoulé entre le déluge et la naissance de Jésus-Christ seroit de 3234 ans, dont la différence avec le calcul Indien ne seroit que de 132 ans: différence qui leur paroîtroit d'autant moins considérable, qu'ils ne donnent leur nouveau système que comme des conjectures qu'ils n'ont avancées qu'en vue de se rapprocher de plus en plus du calcul des Septante.

Ce n'est pas à moi à décider, au fond des Indes, entre Petau, Pezron et Tournemine *(z)*. Mais j'avoue que je prendrois volontiers le parti des deux derniers contre le premier, malgré sa profonde érudition, et que je ne puis m'empêcher de regarder l'époque Indienne, sinon comme vraie, du moins comme fort approchante de la vérité.

Il s'en faut beaucoup que le déluge de *Deucalion* en approche autant. Tous les savans le mettent si près de la naissance de Jésus-Christ *(a)*, que cela seul suffit pour faire connoître qu'il n'est pas même inventé d'après le véritable. Celui d'*Ogygès*, quoique de beaucoup antérieur à celui de *Deucalion*, est postérieur au déluge universel de plus de douze cents ans, suivant le calcul Indien, en supposant avec les plus habiles chronologistes, qu'il précède la naissance de Jésus-Christ seulement de 1790 ans. D'où il s'ensuit qu'il ne doit être regardé, comme il l'est en effet, que comme une inondation considérable arrivée dans un pays particulier.

Ce morceau important de chronologie Indienne pouvoit donner lieu à différentes questions. Le savant missionnaire marque bien que les Indiens comptent les années par périodes civiles de 60 ans, et qu'ils disent, par exemple, combien il y a de ces périodes d'écoulées depuis le déluge. Sur cela je lui aurois demandé des textes formels, pris d'anciens auteurs, dont l'époque auroit une sorte de certitude. Il ajoute que l'intervalle entre le déluge et la naissance de J. C. est de 3102 ans : c'est le calcul pris de l'origine

(x) La conclusion est juste, à des distances pareilles. Alors la coïncidence précise feroit plutôt naître des doutes.

(y) Il faut ôter *encore*.

(z) La réputation de Petau, de Scaliger, est faite. Celle de Tournemine, même en n'admettant pas tous ses sentimens, est justement établie sur-tout par ses *Dissertations chronologiques* ajoutées au *Menochius* (1719, tome II). Le P. Pezron, avec son *Antiquité des temps rétablie, défendue, &c.*, est regardé comme un aventurier en chronologie.

(a) 1529 ans avant J. C., selon la Chronique de Paros : *The Parien chronicle, or the chronicle Arundelian marbles; whith a Dissertation concerning its authenticity* (1788), pag. 2.

du *Caliyougam (b)*. Mais il falloit faire voir, ou qu'il s'étoit perpétué par les actes publics, par tradition, ou que c'étoit le résultat des cycles de 60 ans joints les uns aux autres, et remontant, par une chaîne non interrompue, jusqu'à ces 3102 ans assignés au déluge. Or, c'est ce qu'il ne fait pas.

Doctr. temp. pag. 172.

Non constat, dit Walther, missionnaire Danois de Tranquebar, *quando cyclus hic* (de 60 ans) *sit conditus, mosque ita computandi introductus, aut quotum* and'hu *(cyclus) hoc sit, in quo nunc vivitur.*

Nota. *In præsenti ævo (1732) præterlapsos esse aiunt annos 4833; quos si per 60 dividas, esset* and'hu *octogesimum; et hodiernæ hexacontaeridos annus trigesimus-tertius, cùm tamen reverà jam sit quadragesimus-sextus. In quodam ævorum præteritorum cyclum illum conditum esse hariolantur.*

Voyage, &c., tom. I, p. 238, 239, 245, 244, 247.

Cependant M. le Gentil, astronome de l'Académie des sciences, prouve très-bien, par le calcul de l'époque du règne de *Salivaganam*, « qu'il est » hors de doute que dans le I.er siècle de l'ère Chrétienne, la période de » 60 ans étoit en usage chez les Brahmes et les philosophes de l'Inde; d'où » l'on peut inférer qu'elle étoit connue long-temps avant. »

La nature de mes travaux, ma situation, ne me permirent pas de traiter cette matière dans ma lettre au P. Cœurdoux. Je lui en envoyai la minute même, dont je ne trouve dans mes papiers qu'un très-court précis, en ces termes: « Répondu, le 4 septembre 1775, par M. Bertin. Je lui » accuse la réception de ses lettres, excuse mon silence par mon procès » (au Châtelet et au Parlement, contre le libraire *Ruhault*, qui me refu- » soit le paiement d'une pension de 1000 liv. sur le *Journal de Verdun*); » le prie de presser la copie du dictionnaire *Telongou-Samskrétam-Fran-* » *çois*; lui dis que j'ai de quoi payer cette copie; lui marque d'adresser » les lettres et paquets à M. Bertin; que ce ministre et M. de Males- » herbes favoriseront notre correspondance; que *Maridas* fera bien de » reprendre les ouvrages qu'il a commencés; que je parlerai de son affaire » à M. Bertin.

» Je prie le P. Mosac de se laisser vaincre, de communiquer ses » ouvrages; promets d'envoyer nos *Mémoires*. Rien de positif sur mon » ouvrage (le *Zend-avesta*). Je parle des contradictions qu'il m'a fait » éprouver, de mes *Mémoires* sur les dynasties des *Peschdadiens* et des » *Kéaniens*; de mon frère, consul à *Surate*; des *Vedes*, traduits en *persan* » (c'est l'*Oupnek'hat*, que j'ai reçu en 1775), que m'annonce M. Gentil » (ancien capitaine chargé des affaires du roi auprès du nabab), de *Fai-* » *zabad* (capitale de la province de *Oud*, au nord du Bengale). »

Ici finit ma correspondance littéraire avec le P. Cœurdoux. Je n'ai plus entendu parler ni de lui, ni du P. Mosac, ni de ses autres confrères. Depuis je n'ai rencontré personne venant de l'Inde qui ait pu m'en donner des nouvelles.

Je termine ce morceau par deux catalogues précieux de manuscrits

(b) Walther, *Doctr. tempor. Indic. apud* Bayer, *Regn. Bactrian.* pag. 174. Le Gentil, Voyage dans les mers de l'Inde, *tom. I (1779) pag. 235.*

relatifs

relatifs aux travaux qui m'occupent depuis mon retour en Europe : pour rendre l'Inde intéressante aux yeux des savans, il est bon de leur en développer les richesses littéraires, scientifiques.

I.

(a) A CATALOGUE *and detailed account of a very valuable and curious* COLLECTION *of* MANUSCRIPTS, *collected in* Hindostan, *by* SAMUEL GUISE, *Esq. late head surgeon to the general hospital at* Surat; *including all those that were procured by* M. ANQUETIL DUPERRON, *relative to the religion and history of the* Parsis, *and many which he could not procure.* London (1800), *15 pag. in-4.°*

ADVERTISEMENT.

THIS collection was made at *Surat,* from the year 1788 till the end of 1795, with great trouble and expence. It is necessary to observe, that in any country where the art of printing has not been introduced, books will be multiplied slowly; and, their being no booksellers, or particular scribes, at *Surat,* the opportunities to purchase manuscripts of any kind rarely occur; and they are always sold very dear.

We learn from Mandesloe *(b)* that the emperor Ackbar had a library of 24,000 volumes valued at *thirty-two laks, thirty-one thousand eight hundred and sixty-five crowns;* about *thirty-four* pounds sterling each volume.

Among the *Sanscrit* manuscripts, the *Mahabbarat* is very valuable : a translation of that work in persian *(c)*, made during the reign of the emperor Ackbar, costed general Carnac a *thousand roupeas,* as the collector of the manuscripts in the present catalogue was informed by that gentleman.

It is to be observed, that there are no *Pehlavi manuscripts* in England besides those in this collection; and, to the best of our information, no more than *four* or *five* in zend.

Of this collection, however rich in Arabick and Persian works of merit, the chief value consists in the numerous Zend an Pehlavi manuscripts treating of the ancient religion and history of the

---

(a) Oupnek'hat, tome II; *Supplément*, n.° 11, page 844, 849. Enfin, vingt-neuf ans après la publication du *Zend-avesta*, paroît et est annoncée en Angleterre, par le zèle et les soins du curieux, diligent, exact et intelligent M. Guise, la collection des ouvrages attribués à Zoroastre.

Voyez le même catalogue dans l'ouvrage du savant Ouselay, qui a pour titre : *Oriental collections, consisting of original essays and dissertations, translations and miscellaneous papers, illustrating the history and antiquities, the arts, sciences and litterature of Asia* (3 vol. in-4.°), tome I (1797), n.° 4, pages 368, 373; tome II (1798), n.° 1, pages 88, 93; n.° 2, pages 184, 193; n.° 3, pages 311, 313; n.° 4, pages 369, 374. Collection vraiment Orientale, mais inférieure aux *Mémoires de Calcutta*, laquelle présente plusieurs choses utiles, et où cependant le lecteur critique n'auroit pas été chercher les idées *Irlandaises* de M. Vallancey.

Il faut faire attention que M. Guise ne sait ni ne lit le *zend*, le *pehlvi*, le *persan*, et que tout ce que porte son catalogue, sur les manuscrits qui regardent les *Perses*, est pris des notices que j'ai données dans le *Zend-avesta*, tome I, 2.e part., au commencement. Il avoit mon *Zend-avesta* à la main, et s'est très-bien servi de mes renseignemens pour enrichir sa patrie du peu d'ouvrages que les circonstances ne m'avoient pas permis d'acquerir. Je souhaite qu'un second Anglois, aussi zélé et aussi intelligent, de même l'*Oupnek'hat* à la main, fasse sur cet important monument des recherches utiles dans le Bengale et aux deux côtes : *Vis unita major.* J'applaudirai à son travail, comme je le fais du fond de mon ame à celui de M. Guise.

(b) Relation du Voyage d'Ad. Olearius....... Voyage de Mondeslo aux Indes Orientales, tr. fr. tome II (1679), page 170. « Vingt-quatre mille volumes, écrits à la main, et si richement reliés, qu'on les a estimés à 6,463,731 roupies, ou 3,231,865 écus et demi. »

Le prix venoit principalement de la reliure et des ornemens. *Oupnek'hat*, tome cit. page 845, not. 1.

(c) La traduction Persane du *Mahabarat* n'est donc pas aussi commune dans l'Inde que l'assure M. Jones. *Oupnek'hat*, tom. cit., p. 845, not. 2.

Parsees, or disciples of the celebrated Zoroaster, many of which were purchased at a very considerable expence, from the widow of *Darab*, who had been, in the study of those languages, the preceptor of M.r *Anquetil Duperron*: and some of the manuscripts are such as this inquisitive Frenchman *(d)* found it impossible to procure.

The writings of Zoroaster, which still remain, are all to be found in this collection: they are very curious, and speak of the creation of the universe, of the terrestrial paradise, and of the dispersion of mankind. They contain also an account of the origin of evil moral and material; and also predictions, with respect to the latter times, several particularly relating to the end of the world, and the resurrection; some excellent moral precepts, and a very extensive ceremonial code.

Before we give a more particular account of the rare books, we shall mention the most curious and valuable among the Arabick and Persian manuscripts, which amount in number to 77; these in zend and pehlavi and sanscrit, 50: in all, 127.

A Catalogue.

1. The *Shah namah*, or historical romance of the ancient Persian kings and warriors, composed by the celebrated FERDUSI, the trouver of Persia, in the tenth and eleventh centuries after the Christian æra. This admirable poem consists of above 60,000 couplets; and the praises of it, which occur in the works of sir Will. Jones, d'Herbelot, Hyde, &c. are sufficient evidences of its merit.

2. Another copy of the same work, in two large volumes folio.

4. The *Divan of Hafez*, or the poems of HAFEZ, the Anacreon of Persia, whose beauties it is unnecessary here to speak, as every orientalist must be sufficiently acquainted with them. The *Shah namah* and the *Divan Hafez* may be estieemed two of the chief classick of the Persian language.

5. A very curious commentary on the Koran, in arabick, by KUASI, in two vol. fol.

7. A volume of Arabick *Hadih*, or traditions respecting Mohammed, his religion, &c.

8. The *Divan Peizun*; or odes and elegies by PEIZUN, a very ingenious Persian poet.

9. The *Tefit al abrar*, a celebrated poem by JAMY, of whom an account may be found in the *Anthologia Persica.*

10. The *Sha wa guda*, or *the King and the beggar*, an interesting poem, very popular among the Persians.

11. A *Beyaz*, or miscellaneous volume of historical anecdotes and stories, extracted from various Persian manuscripts.

12. Another *Beyaz*, containing miscellaneous poems in persian.

13. The *Ajaib al tejourid*, a very curious work in nineteen chapters, on arithmetick, letters, &c. bound in the same volume, with some poetical fragments.

14. A treatise, in persian, on physicks, air, medicine, &c.

15. Two *Tusseers*, or Commentaries on the Koran, in arabick, fol.

17. Memoirs of *Eradat khan*, a very curious work on Indian history, which has been translated by JONATHAN SCOT esq.

18. The *Divan of Hozein*, poems by MOHAMED ALI HOZEIN, a Persian of distinction, who fled from *Isfahan* during the troubles occasioned by Nadir Shah, and died in retirement at *Benares*, in India, about twenty years ago, highly esteemed as a fine poet and a good man.

19. The *Divan Ahosen*; odes by AHOSON, in the same volume with the

(d) *Iste inquisitor Gallus* c'est là le vrai nom d'un voyageur qui recherche des monumens. Des remercimens sinceres au chirurgien M. Samuel Guise, *Oupnek'h.* tom , cit. pag. 846, not. (1).

Neirugg-i-eshk, or *Fascinations of love*, a Persian poem.

20. Three volumes, in arabick, on Mohammedan law.

23. A very curious commentary on the poems of NIZAMY, one of the most celebrated among the Persian poets. This commentary is principally in explanation of NIZAMI'S *Makhzen al israr*, or *Treasury of secrets*, a very obscure and metaphysical poem.

24. *Inscha iyasufi.* Formulary of letter-writing to all ranks of people, and on every subject. Persian *(e)*.

25. A volume containing a Turkish translation of the *Akayed*, or fundamental articles of faith. Some miscellaneous verses of HAFEZ, and an imperfect tract on religion.

26. The *Zerdusht namah*[a], or *History of Zerdusht* (whom the Greeks call *Zoroaster*), in verse, compiled from the Parsi traditions.

27. *Saum nameh*, or *History of Saum (Sam)*, one of the most ancient and celebrated of the Persian heroes, in verse. This book could not be procured by M.r *A. Duperron*[b].

28. *Lohrasp nameh*, or *History* (in verse) *of Lohrasp*, one of the Persian kings of the *Caianian* or second dynasty. This appears to be principally borrowed from the *Shah namah.*

29. The *Tarikh Shah Jehani*, or *Annals of the emperor Shah Johan*, by MOHAMED AMEEN ben *Mohammed al Hosein Fazouni*, in persian.

30. The *Mat loub nesaieb*, a treatise in arabick on geometry.

31. The *Berhan kattee*, a most excellent and very rare Persian dictionary, in which the words of the celebrated lexicon, intitled *Farhang Johangeeri*, are arranged under a more convenient form. A copy of this dictionary was brought from India by *Anquetil Duperron.* It was unique in Europe *(f)*.

32. The works of SADI, folio; a large and very finely written manuscript, containing the *Risaleh*, or prose essays; the *Gulistan*, *Bostan*; the elegies, *divan*, or sonnets, short poems, &c. of the celebrated SADI, of *Shiraz*, illuminated.

33. The poems, or *divan*, of SHEMS ADDEEN TABRIZI; with the odes of HELALI, another Persian poet, written in the margin.

34. A large and finely written manuscript, containing the *Heft behescht*, or *Seven paradises*, a much admired poem, by EMIR KHOSRU, of *Dehli.*

35. A handsome copy of the Koran, in arabick.

36. The Gospel of S.t Matthew, in persian.

[a] Zend-av. t. I, 1.re part. p. 536.

SANSCRIT MANUSCRIPTS.

37. A book in sanscrit, oblong and thin, intitled *Satragan*, with some rudely drawn shemes or tables. The subject, astronomy.

[b] Ib. pag. 541, &.

38. The second sanscrit manuscript is a thin oblong volume, written in a more uniform and handsome character than the former.

39. The third is intitled *Gerry Gutchan*, a thin volume like the first mentioned.

40. The fourth is a small octavo manuscript, intitled *Ruttou mallah.*

41. The fifth sanscrit manuscript is likewise a thin octavo volume, and intitled *Zanum patree nezoom.*

ZEND AND PEHLAVI MANUSCRIPTS.

42. A very large and finely written

(e) Les Européens qui se destinent aux négociations, qui veulent lire et écrire des lettres en persan sur les affaires publiques ou particulières, administration, commerce, &c., doivent étudier avec soin cet *Inscha*, s'exercer dessus, et y joindre la lecture des *Molatofats*, rouleaux de lettres originales en caractère *Talik*, *Nestalik*, *schekesteh*, collées les unes au bout des autres.

(f) *Zend-avesta*, tome I, 1.re part., pag. 532, 23. Ce manuscrit est supérieurement écrit; les pages en sont reglées. Je l'ai fait relier très-proprement en veau. Il m'a coûté 43 roupies (102 liv.), à Surate. Qui n'a pas lu cet ouvrage, ne sait pas le *persan*. On y trouve du *zend*, du *pehlvi*, la litterature ancienne et moderne, et beaucoup de géographie.

volume, in-folio. The *Vendidad sadé* in zend [a], folio, 696 pag. It includes also the *Izeschné sadé* and *Vispered sadé*.

[a] Zend-av. t. I, 2.e part. n.° 1, pag. 2-4, 62-74.

The word *Vendidad*, litterally translated, signifies *separated from the devil*, *id est*, contrary to the maxims of the devil, or the object of his hatred. This volume is called by the general name *Vendidad*, though besides what is the *Vendidad* in a strict sense, it contains two other tracts of Zoroaster, called the *Izekhné* and the *Vispered*.

The *Vendidad* itself is the twentieth treatise of Zoroaster, and contains a dialogue between Zoroaster and *Ormuzd*, or Deity, who answers several questions which are put to him by Zoroaster. In this book *Ormuzd* is called *the pure Being*, who recompenses, absorbed in excellence, the creator and righteous judge of the world, which subsists by his power.

The work is divided into twenty-two chapters, which they call *Fargards;* and all which conclude with a prayer, which they call *Eschem vohou* [pure and excellent]. These are the first words of the prayer in the original language, which is thus translated : « He who does good, » and all those who are pure, shall go to » the mansions of abundance, which are » prepared for them. » The two first chapters, and the five last, contain a relation of historical facts, upon which the Parsses found their faith : the rest of the work consists of their moral, policy, and legal ceremony.

In the second chapter Ormusd relates to Zoroaster the origin of the world.

Th third chapter speaks of works that are agreeable to the earth, or rather to the angel who governs it : as agriculture, breeding cattle, &c. removing out of the way the bodies of the dead, and succouring the poor.

The fourth chapter commands to render to the rich what has been borrowed : it treats also of different species of crimes called *Meher Deroudjs*, because they come from *Deroudj*, the devil, opposite to *Mahere*, the angel who gives fertility to cultivated ground. They commit *Meher Deroudj*, when they break their words, and when they violate contracts; when they refuse to pay couriers their hire, to reward the animals that assist in cultivating the ground, to pay the preceptors of youths and the labouring peasants, and neglect to water a piece of ground when they have promised to do it.

The fifth, sixth, seventh, eighth and ninth chapters relate to particular ceremonies.

The tenth chapter treats of the prayers which drive away devils : those impure spirits preside over the particular crimes and evils to which their names have relation : he that excites men to *khashm* [rage], is called *khashuni ;* he that rains storm of *wad* [wind], is called *vate ;* and so of others.

The eleventh chapter contains a parti cular account of the methods to be used in purifications : with respect to which the *Honover*, or word of God, is of the greatest efficacy.

The twelfth chapter treats of the prayers which the children or kindred of the dead are obliged to say, or cause to be said, on their account.

The thirteenth, fourteenth, sixteenth, seventeenth and eighteenth chapters, treat of particular ceremonies.

The nineteenth chapter contains an account of the war between *Ormusd* and *Ahriman*, and of defeat of *Ahriman* by the *Honover*, or word of God. *Ormusd* declares that, at the end of the world, the works of *Ahriman*, *id est*, devil, will be destroyed by the three prophets *Oschederbamy*, *Oschederma*, and *Ssossiosch*. In this chapter something is also said of endless duration, and of the soul of God. Zoroaster expatiates on what shall happen at the resurrection ; after this great event, the righteous and the wicked shall pass over a bridge that separates earth from heaven. This chapter concludes with the names of the de vils.

The twentieth chapter speaks of the

third *Poeriodekesch ;* that is the third prince of the first dynasty, a righteous and holy prince, who abolished the evil produced by the evil spirit: to this prince Ormusd gave the tree of health.

In the twenty first chapter, Ormusd directs Zoroaster to render the worship of prayer and praise to the supreme Ox, and to the rain of which the angel *Taschter* is the distributor, who subsists under the form of an ox.

The rain is drawn from the rivers *Pherat* and *Warkass ;* and in conjunction with the sun, « who, like a proud » courser, springt from the summit of » the mountain *Albordy ,* » renders the earth fruitful.

The twenty-second chapter contains the mission of Zoroaster. Ormusd sends him with the angel *Neriossengue* into *Irman ,* which, in zend, is called *Eriemene.*

The second work contained in the *Vendidad sadé,* is the *Izeschné ,* which the Parsses in general consider as a complete treatise. The word *Izeschné* signifies blessing accompanied with praise, which is the general form of the prayers used by the Parsses. The *Neaesch* expresses the humility of the person who recites it. The *Iescht* contains a pompous eulogium of the being to whom it is addressed; the *Iescht* is uttered up with more solemnity, and is thought to be more efficacious : water which is consecrated to certain ceremonies, is also called *Ieschtee* water; and it is supposed to have a particular virtue, which gives it an influence over the soul. If the prayer includes a petition, it is called an *affergan.*

This *Izeschne*[b] consists of seventy-two chapters, which are called *ha. Ha* is contraction of *hatam ,* the second word of the expression, *ienjube [ienghe] hatam* [so let it be]; a form of words equivalent to our *amen ,* with which every chapter of the *Izeschne* is concluded.

The work is divided in two parts : the first, which contains twenty-seven chapters, relates to the supreme Being, his word, and his creatures ; the other part, which contains forty-seven chapters, consists of prayers addressed to Ormusd and his angel, and in these the necessities of mankind are particularly mentioned. This work is, in general, more a liturgie than any other.

The *Izeschne* also contains the eulogy of the sun, of fire, and of water, of the moon, and the five *gahs.* The *gahs* are the five days which the Parsses add to the three hundred and sixty days of the year, because, in their law, the year consists of twelve months, each of which has thirty days.

The *Izeschne* concludes with the eulogy of *Serosch ,* the angel of the terrestrial world, who watches over it for its preservation.

The third work contained in the *Vendidad sade* is the *Vissipered [Vispered]*[a]. If this treatise should be thought incomplete, it may be taken as a part of the *Bagantass ,* the fifteenth work of Zoroaster, which contains an eulogium on the creatures created by God.

Vissipered signifies *knowledge of all.* This work consists of twenty-seven small chapters, which are called *cardé , id est* portions.

Zend is the name of the character of *Avesta ,* though it is generally put for the language itself in which the works of Zoroaster were written.

A copy of the *Vendidad Sadé* in zend, is in the Bodleian library at *Oxford.* It was brought from *Bombay* by the Rev. M.r Richard Cobbe in 1723, which, with M.r Guise's copies, are the only ones to be found in Britain.

43. Another very large and finely written folio, containing the *Vendidad sadé, Izeschné sadé ,* and *Vispered sadé* in zend, written in A. D. 1670 (*See* Anquetil Duperron), fol. pag. 530.

44. Another very large volume, containing the same works, transcribed A. D. 1750, in a very fine hand, quarto, pag. 796.

45. *Vendidad sadé ,* large quarto, 522 pag. in pehlavic, with a commen-

[a] *Zend-av. t. I, 2.e part. p. 48, 59.*

[b] *Zend-av. t. I, 2.e part. p. 59, 62.*

tary, written in the year of Iezdedjerd 125, in Persia; of Christ, 776: about 200 pages were so much decayed, that the collector of this collection had them copied by a Destour from another copy, of which there are not above five or six among the Parsis in India. Elegantly bound in red turkey. Unique in England *(g)*.

46. Very thick and large quarto volume, written in a fine hand, containing the *Vendidad sadé*, *Izeschné sadé* and *Vispered sadé* before mentioned, in zend, with the *Vistaspei Iescht* in pehlavic and pazend.

This latter work M.r Anquetil Duperron could not procure. *See* Zend-Avesta, *vol. 1, pag. 551* (CXLI).

This copy was the property of DARAB, who was a consummate master of the zend, the pehlvi and the parsic; set himself to correct [a] the Pehlavic translation of the *Vendidad*, and the corrupt parts of the Zend text; and began to explain the writings of Zoroaster, which the priests read every day without understandingthem, a few excepted.

47. A quarto volume containing one of the ancient Parsi *Ravaet*, or traditions.

48. An octavo volume, containing the *Sirouzé* [b] in pehlavic, the *Izeschné karia*, and *Afrin Gahambar*, unique in England, on vellam, bound in red turkey. This work is in praise of the angels who preside over the thirty days of the month. *Sirouzé* signifies *thirty days*. There are two tracts of this name, the great and the little *Sirouzé*: but the little one is an abridgment of the other.

In the *Sirouzé* fire is called the light of *Keanians*. This element, according to the pure theology of the Parsses, contained in the writings of Zoroaster himself, is nothing more than a sensible emanation of that fountain of uncreated light which in the beginning contained the prototype of all beings *(h)*.

49. A small quarto volume, containing the *Vispered* in zend.

50. An octavo volume, containing the *Néaesch iescht* in pehlavi and sanscrit. The sanscrit translation of the Zend and Pehlavi manuscripts which are found among the Parsees of *Surate*, were made, according to M. Anquetil Duperron, above three hundred years ago, by the Mobeds *Neriosing* and *Ormusdyar*. This book could not be procured by M. Anquetil Duperron [c].

51. Another octavo volume, containing the same work, viz the *Neaesch iescht* in the Indou language and character [d].

52. A volume containing only a few words written in each page, which, it appears, was to have been filled up with explanations. From the modern Persian title *Loghat Zend*, it may be styled a vocabulary of the Zend language.

53. Another octavo volume, containing the *Neaesch iescht* fairly written in pehlavi *(i)*.

54. A small volume containing a vocabulary of pehlavi and zend; also two treatises in the pazend language, on the *Parsi religion*, and *astrology*, not in collection of M.r Anquetil Duperron, and probably unique in Europe, neatly bound in red turkey.

55. The *Izeschné* in zend, an octavo manuscript well written. A copy of this book was brought to England by M.r Frazer, who bought it and a small *Ravaet* for *500 rupies* [1,200 liv.] *(k)*; it is now in the Radclivean library, and one is in the Bodleian library. Another copy is in the library of Emanuel College, Cambridge. *See* Zend-Avesta, *vol. II, part. 2, pag. 8 and 9*.

56. An octavo manuscript containing

[a] *Zend-av t. I, 1.re part. p. 530, 10, 2.e part. 5, pag. 7, 8.*

[b] *Id. 1.re partie, pag. 530, 531. 14, 2.e part. 4, pag. 6, 7.*

[c] *Id. tom. I, 1.re part. p. 541.*

[d] *Id. 2.e part 8, 9, pag. 21, 23.*

[e] *Id. 2.e part. 17, 40, t. II, 476, 526.*

(g) C'est le volume *Zend-Pehlvi*. Voy. *Zend av.* tome I, 2.e part., pag. 4, 5. L'année aura été copiée d'après un premier manuscrit de l'an 125 d'Iezdedjerd.

(h) En cela la théologie Parse s'accorde avec l'Indienne.

(i) Lisez, en *zend*. *Zend-av.* tome I, 1.re part., pag. 530, 531, 14, 15, 2.e part. pag. 8, 9, 21, 23.

(k) On peut juger par-là du prix des volumes plus rares et non [illegible] que j'ai *donnés*, en 1762, à la Bibliothèque du roi. *Absit invidia dicto*.

the *Darounsadé* [a], in zend and in indian of *Guzarat*. This work is part of the Parsi liturgy, and consists of several chapters of the *Izesdines* [*Izeschne*].

57. The *Shekund gumani* [b], written in a large and fair character. Unique in England, in zend. Octavo vol. It is a work religious and moral, the principal object of which is to establish that evil does not come of Ormusd; that the impurity of Ahriman has its origin in himself: thus, that of man is wilful.

58. The *Vispered* and *Serosch* in Pehlavi [c] octavo. Unique in England.

59. A small and thin octavo, containing the work called *Tourio [four] Neaesch* [d], or *Four prayers* to the sun, moon, water and fire, in zend. Pag. 118.

60. An octavo manuscript containing the *Pursisch pasock (l)* in pehlavi, fairly written. Not in the collection of M. Anquetil Duperron.

61. A large octavo volume, containing the *Izeschné* [e] in zend and sanscrit.

PERSIAN AND ARABICK MANUSCRIPTS.

62. A thin quarto volume, written in the *taleek* hand and arabick language, containing an *Essay on logick, arithmetic*, &c. transcribed *anno hegiræ* 1033 [1623].

63. A small volume fairly written in arabick, containing an *Essay on heresy and schism*, by the celebrated NOURADDEEN MOHAMMED.

64. A large quarto volume, fairly written in arabick, being a commentary on the Musulman laws respecting inheritance, marriage, divorce, &c.

65. A volume containing miscellaneous poems in the Persian language, written in two columns, on pages of different colours, ornamented with ruled lines, gilding, &c. dated in the year of the hegira 1189 [A. D. 1775].

66. A quarto volume in arabick (wanting the first leaf), containing explanations of various matters relative to Mahometan theology, arranged in the form of a dictionary.

67. Select portions of the Koran, beautifully written in arabick, with an interlinear version in persian, distinguished by red ink; the pages ruled and ornamented with gilding and colours, &c. octavo.

68. A treatise on logick, imperfect at the beginning, arabick, octavo.

69. Commentaries on the Koran, Arabick verses; account of various pious Musulmans, in persian, and other short tracts; a volume octavo.

70. A thin volume, octavo, containing an arabick essay on prayer, and an explanation, in persian, of a celebrated elegiac poem, by ABOU ABDALLAH *Sherifeddin Mohammed ebri. Saied.*

71. A genealogical history of Mohammed, in arabick, quarto.

72. A volume small octavo, fairly written in arabick by ABU AL KHAIR EBN MOHAMMED *Saleh al Hosein*, in the year of hegire 1059 [A. D. 1649], on the subject of theology, &c.

73. A small quarto volume of prayers, in arabick, &c.; and extracts from the Koran.

74. An octavo manuscript persian, neatly written in the *niskhi* hand, containing anecdotes of the most ancient and illustrious *Imams*, doctors, *Sheiks*, and religious personages among the Musulmen; a very curious manuscript.

75. An octavo volume, containing a treatise, in persian, on prayer; arabick *ditto*; two persian Essays on religious mystery and contemplation; and part of an arabick commentary on the Koran. These Essays have been written at different times and by different penmen.

76. A commentary, in turkish, on various passages of Persian poetry and romance; fairly written in one volume in quarto.

77. A common place book, or miscellany, containing various anecdotes, forms of letters, &c. in the hindoostany language, and written in the *Shekesteh* hand, quarto.

(l) C'est-à-dire, les *questions*, *réponses*, renfermées dans les *Ravaets*. Id. 12, pag. 29.

[a] *Zend-av. t. I, 2.e part. 11, pag. 24, 25.*

[b] *Id. 18, pag. 40.*

[c] *Id. 2.e part. 7, p. 21.*

[d] *Id. 8, 9, p. 21, 22.*

[e] *Id. 3, pag. 5, 6.*

78. A miscellaneous collection of essays on theology, Mohammedan prayers, &c. in one thin volume, persian.

79. An octavo volume, containing various specimens of Persian verse, from the works of many celebrated poets, such as VAAZ, SAIAB, NIAZY, SHAIB, KHOSROO, COSSIM, DIVANEH, HAFEZ (*Divan* HAFEZ), SHEVKAT, ASEIR, and many others; with other miscellanies in prose and verse.

80. A treatise on Mohammedan devotion and prayer in arabick, with an essay on the same subject, in persian.

81. A small volume in persian, containing essays on the creation and nature of the man, philosophy, &c. &c.

82. A treatise on philosophy, natural history, &c. by SHEIKT GELALADDEAN, with a collection of letters in persian, interspersed with poetry, by *Sheikh* OSMAN *Jelender.*

83. Two essays, in persian, on various moral and religious subjects, with miscellaneous matter; in the first such words as are borrowed from the arabick language, or seemed difficult, are explained in more easy persian between the lines.

84. An arabick work, intitled *Multaka alabeher,* or *the Conjunction of seas*, on various philosophical and theological subjects, dated *anno hegiræ* 1055 [A. D. 1645].

85. A treatise on ethicks, in persian, interspersed with poetry, small quarto; imperfect at the end.

86. An essay on philosophy, natural history and metaphysicks, &c. by AL BOKHARI, in arabick.

87. A small volume containing arabick prayers.

88. An octavo volume, containing the conjugations of every form of persian verbs.

89. An octavo volume, in which are bound together a Turkish essay on Mohammed, the Koran, &c. and an Arabick essay on theology, &c.

90. A quarto volume, imperfect at the beginning, in arabick, containing explanations of various passages of the Koran.

91. A quarto volume of pleasant tales and anecdotes, in the Persian language.

92. An octavo volume, intitled *Inshà* NOURADDEEN MOHAMMED, or *Forms of letter-writing to persons of every rank*, in persian.

93. A quarto volume, containing various miscellanies, and exercises in the hindoostanny language.

94. A small octavo volume, beautifully written in the *taleek* hand and Persian language, being anecdotes of Mohammed, and the early Mussulmen, pious and learned men, &c. &c. &c. transcribed in the year of the hegira 1099 [A. D. 1687].

95. An octavo volume, containing various philological tracts, explanations of words and sentences in the Koran, arabick and persian.

96. A volume containing treatises on arithmetick, ciphers, the various mystical significations of the name of God, in arabick, &c. very curious.

97. A quarto volume, in persian, on the law of swearing, prayers, &c. &c.

98. The celebrated arabick commentary on the Koran, intitled MUJMOUT BAYAN, or a collection of all that is necessary for a perfect knowledge of the Musulman religion and law, in three vol. fol. written in the year of the hegira 530 [A. D. 1206].

101. An octavo volume, fairly written in the persian language, containing the history of the celebrated SHAH JEHAN (king of the world), emperor of Hindoostan.

102. A folio volume, very thick, containing the celebrated work, intitled *Mujalis al more menin [moumenin]*, or *the Assemblee of true believers*, being account of the most eminent Musulmen of the sect of Ali.

103. The celebrated work intitled *Rouzet al shoada*, or *the Garden of martyrs*, by the learned HOUSSEIN VAEZ, of the city of *Cashef.* This work is written with the utmost purity in the Persian language, and contains an history

of

of the early Musalmen of every sect and tribe. Folio.

104. A quarto volume, imperfect, being a *Tasseir (tafsir)*, or commentary on the Koran, in arabick.

105. An octavo volume, containing an explanation in the Hindoostanni language of many passages of the Koran.

106. A small volume, in persian, on medecine.

107. Another containing miscellaneous fragments in prose and verse.

SANSKRIT, &c.

108. A collection of Indian paintings, illustrated by description in the Sanskrit language. These miniatures are executed with all the brilliancy and glow of Oriental painting. The subjects are mythological.

109. A small thick volume in the Sanskrit language, with a multiplicity of pictures representing a variety of the most extraordinary objects and strange imaginary forms. It is said that this book has been used in divination, either in the explanation of dreams, or like the *sortes Virgilianæ*.

110. A roll of sanskrit writing, on paper, near seventy feet long, and seven inches broad, decorated with various mythological paintings, foliage, &c. a most curious and extraordinary article.

111. A little book in the Pehlavi language and character, about three inches long and two broad, being the *Firouznamah* [a].

112. A roll of very fine arabick writing several yards long, and dated at *Surat* in the year of the hegira 1189 [1775].

113. A book on palm tree leaves, in the Tamulick character.

114. Four large portfolios, containing the great Indian poem intitled *Mahabarat* [b], supposed to contain, intermixed with much delightful fictions and romances, a considerable portion of the early history of Hindoostan. Of this work very few copies can be procured perfect, even in the East. 3600 pages.

118. The *Minokhered* in pehlavi and sanskrit, a very rare and curious work. This M. Anquetil Duperron could not procure [c].

119. An octavo volume, fairly written, containing the *Vadjerguerd* [d], or a collection of prayers which accompany certain ceremonies. Unique in England.

120. A very thick volume, well written, containing the *Neaesch iescht sade* [e], or a collection of various *Néaeschs*, or devotional compositions.

121. An octavo volume, written by *Darab*, containing the *Ferousché [Feroueschi]* in zend, could not be procured by M. A. Duperron [f].

122. The *Boundehesch*, 300 pages, or *Cosmogony* of the Parsses, a well written volume in octavo. This work is translated by ANQUETIL DUPERRON [g].

Boundehesch is the name of the cosmogony of the Parsses. The word signifies *to give the root*, or *existence*. The original of this work was in zend, and is attributed to ZOROASTER. As to the Pehlavie version, it has been altered by the transcribers, as appears by its wanting the two last dynasties of the Persian kings *(m)*; and it is common for the Parsses, whether transcribers, or translators, to insert in pehlavic translations modern names which are not in the zend, in order to give a prophetic air to their legislator. The criticism of a *Destour* does not examine with the most severe penetration what is favorable to his religion *(n)*.

In the *Boundehesch*, endless duration of *Etennel* [h] is made the first principle of Ormusd, who inhabits the first light, and of Ahriman, who dwells in primæval darkness; the subsequent part of the work give an account of the mixed operations of the two beings, as secundary principles; of the creation of the

[a] *Zend-av. t. I, 2.e part. n.° 12, pag. 26, Firouz namah.*

[b] *Ci-dev. p. 637.*

[c] *Zend-av. t. I, 1.re part. p. 541, 4.*

[d] *Ib. 2.e partie, pag. 39, n.° 16.*

[e] *Ib. pag. 22, 23, n.° 9.*

[f] *Ib. tom. I, 1.re part. p. 526. Feroueschi-pehlvi.*

[g] *Ib. t. II, 337, 340, 343, 422. tom. I, 2.e part. pag. 106-112.*

[h] *Voy. l'Exposit. du système théolog. des Parses, tiré des livres Zends, Pehlvis et Pers. Mém. de l'Académie des Bell.-lettr. tome 37 (1774) pag. 571-709.*

(m) Si l'ouvrage est de Zoroastre, les *deux dernières* dynasties, postérieures à ce législateur, ne pouvoient être dans le *Zend* ni dans le *Pehlvi*.

(n) On peut reprocher le même défaut de critique, je ne dirai pas la même mauvaise foi, aux docteurs de toutes les religions.

pure world by Ormusd, and of the impure world by Ahriman. Ahriman immediately interrupted the order of the universe, raised an army against Ormusd; and having maintained a fight against him for fourscore and ten days, was at length vanquished by *Honover*, the divine word.

In the beginning of the *Boundehesch*, mention is made of a rain of forty days. This work also contains an account of the events which shall precede and follow the resurrection. At this great catastrophe [a], the mother shall be separated from the father, the sister from the brother, and the friend from the friend; the just shall weep over the damned, and the damned shall weep over themselves; for a righteous father may have a son worthy of hell; of two sisters, one shall be pure, and the other corrupt; and each shall receive according to their work. When *goulscher* [the comete] finding itself in revolution below the moon, shall fall upon the earth, the earth shall be disordered, and tremble as lamb trembleth before the wolf; the heat shall then cause the mountains to flow like a river; all men shall pass through that burning lake, and be purified, the righteous shall feel but a gentle warmth, the wicked shall suffer by the heat, but shall at length be purified and happy. The *Boundehesch* concludes with the genealogy of Zoroaster, and the succession of the kings of *Izan [Iran]*.

[a] *Zend-av. t. I, pag. 413, 414.*

[b] *Ib. tom. I, 2.° part. n.° 111, pag. 34, 7.*

[c] *Ib. pag. 33, 3, Tschengrengatch-namah.*

[d] *Ib. pag. 32, 2, 3, n.° 7, pag. 10.*

An abridgment of this work *(o)*, translated by M. ANQUETIL DUPERRON, is inserted in the *Zend-avesta*, volume II, pag. 344 to 422. This work complete is very rare, and difficult to be procured at *Surate;* it is unique in England.

123. A large volume in pehlavic and modern parsian, containing the *Ravaet bezorg*, or *great tradition* of the Parsis, the ancient tenets of their sect, duodecimo; contains about twelve hundred pages. A copy of this book is in the French king's library, brought from *Surat* by M. Anquetil Duperron; but there is no copy in England. *See* Zend-avesta, *volume I, part. II, pag. 25 (32).*

124. An octavo volume, in modern persian, containing the *Sadder*, of which the learned HYDE has given a translation in his *Religio veterum Persarum* [b].

125. The story (in modern Persian verse), of *Chenghern gaehch* [c].

126. The *Viraf-namah* [d], in modern Persian verse. This is a thin quarto volume, with various miniature paintings, representing the situation of the soul in a future state both of rewards and punishments.

The law of ZOROASTER being obscured by doubt and uncertainty, under *Ardescher Babekan*, chief of the fourth dynasty, *Viraf*, the only one out of forty thousand *Mobeds*, who was found sufficiently pure to consult the supreme being, was appointed to execute the important commission: this new prophet, after having seven times emptied the cup of Gustasp, which had been seven times filled with wine, went to sleep; and while he slept, he saw visions of which he gave an account when he awaked.

129. A volume consisting of some specimens of fine Persian writing, Indian portraits, and other drawings.

⁎*⁎ Darab, from whose widow M.r GUISE procured his most rare manuscripts, was, as we are informed by M. Anquetil Duperron, a consummate

(o) Quelqu'un pourroit conclure de ces paroles de M. Guise, que son exemplaire du *Boundehesch* est plus ample que celui dont j'ai donné la traduction; mais j'ose assurer que ce n'est autre chose que celui que j'ai apporté de l'Inde. Comme personne en Angleterre ne peut lire le pehlvi, il suffiroit de faire figurer les dernières lignes du volume; je les comparerois avec celles de mon exemplaire, et le procès seroit aisément décidé. Le *Boundehesch* que j'ai traduit, se trouve dans un volume Zeed-Pehlvi, écrit de la main de *Darab*, et dont ce savant docteur a eu bien de la peine à se dessaisir en ma faveur. Il finit comme celui de M. Guise, par *la généalogie de Zoroastre, et la succession des rois de l'Iran.* Origin. Pehlvi, pag. 214-217, trad. fr. pag. 419-422.

master of the zend, the pehlavic, and the parsie, set himself to correct the Pehlavic translation of the *Vendidad*, and the corrupt part of the zend text. He was taught by Jamasp, a *destour mobed* [or *high priest*] of great abilities, who was sent from *Kirman* to compose some differences, that had arisen among the Parsses in India. The book he left here, was an exact copy of the *Vendidad*, the *Feroueschi*, the *Vadierguiard*, and the *Neringnistan.* The three former are in this collection. The latter is so rare, that 1000 rupies have been offered for it *(p)*.

Il est temps que l'Angleterre, riche en manuscrits Zends et Pehlvis, s'applique aux langues dans lesquelles ces précieux ouvrages sont écrits. Mais, comme ce genre de littérature n'ajoute rien à l'immense fortune de ses marchands, et qu'un long usage l'a accoutumée à n'avoir d'autre but dans ses *recherches* que l'*intérêt pécuniaire*, on a droit de douter que, changeant de sentiment, de dispositions (ce qui seroit fort à desirer), elle se livre enfin *solidement* à des travaux qui, sans l'appauvrir au *matériel*, seroient pour l'*esprit* la source de nouvelles *connoissances*, de nouvelles richesses.

II.

MANUSCRITS envoyés de Faizabad, *au nord du* Bengale, *par* M. GENTIL, *chevalier de Saint-Louis, chargé des affaires du roi auprès du* Nabab *de* Oud, *et déposés à la Bibliothèque du roi en 1777.*

M. GENTIL, mon ami, m'avoit fait don, par ses lettres, de cette précieuse collection. J'ai cru ne pas devoir abuser de sa générosité. Le présent m'a paru digne d'être offert au Gouvernement : je l'ai, en conséquence, remis à M. BIGNON, bibliothécaire du roi, classant les différentes matières traitées dans ces manuscrits. J'y ai joint un second exemplaire de l'*Oupnek'hat*, que M. Gentil m'avoit envoyé du Bengale. Le roi (Louis XVI), sur la demande du ministre, instruit par M. le bibliothécaire, a accordé à M. Gentil une pension de 1500 livres. C'étoit en même temps récompenser ses services militaires.

La liste suivante est une simple copie de celle que M. Gentil m'a remise. Seulement je mettrai en parenthèse le peu de corrections qui me paroîtront absolument nécessaires, lui laissant son style et sa prononciation.

Manuscrits Persans historiques.

1. Guerre des Gorvans et Pandouans; abrégé fabuleux, mais nécessaire pour en avoir une idée.

2. Histoire d'Aurengeb (Aurengzeb) Alemguir I.er; un volume, contenant les dix premières années de son règne, par MIRZA CASEM, son secrétaire; écrite

(p) *Zend-av.* tom. I, 1.re part. pag. 326-327.

Le *Neringuestan*, ouvrage composé en persan, mêlé de zend, est un recueil de nérings ou prières, formules employées dans les cérémonies religieuses, et dont quelques-unes servent d'amulettes, de *talismans*, à des Mobeds médecins, astrologues, devins, comme ayant en elles-mêmes la vertu, la force de guérir, &c. Voilà ce qui fait le mérite et le grand prix de l'ouvrage.

en 1078 de l'hégire [1667 de Jésus-Christ]. A Dely.

3. Deuxième volume, moins grand, contenant cinquante ans cinq mois vingt-sept jours de (du même) règne ; par MOHAMMED TAKI MOUETAEDKAN, d'abord écrivain d'un eunuque de l'empereur, par la faveur duquel il fut avancé; écrite sous Schah Alem I.er Bahadour-chah, fils et successeur d'Aurengzeb.

4. Histoire de.... *Tarik ussen koufi*, écrite en 596 de l'hégire [1199 de Jésus-Christ].

5. Histoire d'Elaoudin et Djelaloudin, empereurs.

6. Histoire des premiers rajahs de l'Inde avant le Mahométisme.

7. Histoire générale de *Rozat oullabab (Rozzat el abvab)* (c'est le nom de l'ouvrage), fort estimée ; en plusieurs volumes de différentes grandeurs. Complète : les tomes 1, 2 et 3 ; le premier triple, le troisième double.

8. Histoire des rois d'Égypte. *Tarik ebne kollakan.* Arabe.

9. Histoire d'Ahmadcha.

10. Histoire des rois de Perse.

11. Abrégé historique depuis Bahadourcha ou Chaalem I.er, jusqu'à la sixième année de Mohammed chah, sous qui Tamaskoulikan pilla Dely. A Dely, en 1137 de l'hégire [1724 de Jésus - Christ], par son maître de la garde-robe.

12. Histoire générale de Badaouni, fort estimée.

13. Histoire de l'empereur Nassiroudin; livre précieux par son caractère.

14. Histoire de plusieurs religieux Mahométans, nommée *Mounakeb oul erafin.*

15. Histoire des souverains de Perse et de l'Inde, abrégée par AM(B)-DOULLA MOUSTAPHI. En Perse, 730 de l'hégire [1529 de Jésus-Christ].

16. Histoire de plusieurs rois, grands, savans, et religieux de la secte d'Ali, nommée *Madjelesse el moumenin.* Grand vol. précieux.

17. Histoire de Bahadourkan, roi de Perse. *Tarik Bahadourkani.*

18. Histoire de Belollodi Patane. *Tarik afgani.*

19. Histoire de plusieurs princes Indiens. *Goulchen Ind.*

20. Petit volume contenant un abrégé historique des empereurs de la famille de Tamerlan, jusqu'à Chaalem II ; un extrait des noms des rajahs Pandouans du *Mahabarat;* origine et commencement de Tamaskoulikan.

21. Histoire des poëtes de l'Inde et de Perse, nommée *Tazekera tochora* ou *Miratoulkeal.* En 1120 de l'hégire [1708 de Jésus-Christ]; par ABDOULLAKAN.

22. Usages de la cour. *Doure madjelesse.*

23. Histoire abrégée de l'empereur Oumayoun.

24. Histoire de Djéhanguir.

25. Histoire de l'empereur Oumayoun, par lui-même.

26. Histoire de la mort d'Alemguir I.er pet. vol.

27. Petite histoire de Mirseddikkan, gouverneur de Cachemir.

28. Description de l'architecture du fameux tombeau de Chadjehan.

29. Histoire de la guerre des Sayeds, ou du visir Assenalikan contre l'empereur Mohammed cha.

30. Abrégé historique des rois de Perse.

31. Histoire de Padmavat, reine de Tcltitor, traduite du samskrétam en vers indoustannis, par MALEK MAHAMMED.

32. Histoire de la province d'Erat en Perse.

33. Histoire de Bahadourcha, empereur.

34. Abrégé en vers de la guerre des Marates avec Mahmadchah, après la retraite de Tamaskoulikan.

35. Histoire de plusieurs rois ou empereurs, depuis Mahmoud jusqu'à Akbar; par AHMAD, général d'Akbar. 1001 de l'hégire [1592 de Jésus-Christ].

36. Histoire de plusieurs ambassades à Dely.

37. Histoire de deux empereurs, Farouksiar et Rafioderdjat.

38. Histoire de Massaoud, *Tarik Massaoudi*, fils de Mahmoud, empereur

Gazenavi, de la capitale Gazeni. En 430 de l'hégire [1038 de Jésus-Christ]; par ABOU-AHMAD.

39. Histoire des poëtes de Perse; livre précieux.

40. Histoire de Nanek, patriarche des Siks, qui se sont si fort multipliés, qu'ils sont maîtres aujourd'hui de la province de Lahor et très-formidables. En maur.

41. Histoire de Giulan. *Tarik kani.* C'est une histoire d'Ahmadkoulikan, gouverneur de cette province. Précieux.

42. Histoire du Bengale, depuis l'an de l'hégire 765, jusqu'en 1040 [de Jésus-Christ 1363-1630]. Livre très-rare.

43. Histoire de Daracheko, fils aîné de Schadjehan; par ABBAS. A Dely, en 1062 de l'hégire [1651 de Jésus-Christ].

44. Abrégé historique de l'Indoustan.

45. Histoire d'Ahmad moustaphi. Précieux.

46. Histoire de Nizami, contenant celle des souverains de Matra. En 910 de l'hégire [1504 de Jésus-Christ]. A Barar (Bérar), province de l'Indoustan.

47. Abrégé historique, depuis Adam jusqu'à Chaalem II. Très-nouveau, et seul original. En 1184 de l'hégire [1770 de Jésus-Christ].

48. Histoire des empereurs, jusqu'à la dixième année du règne d'Alemguir I.er; par BAKTAVARKAN, un de ses eunuques.

49. Histoire de la révolution de 1134 [de Jésus-Christ 1721]. A Dely, où Mohammed aminkan fut fait visir après la mort d'Assem alikan.

50. Historiette de la fameuse Nourdjehan bégom, en vers.

51. Abrégé historique, *Kollas Tavarik;* par MAHMAD FASEL. En 1107 [1695 de Jésus-Christ].

52. Histoire du Gouzerat, province de l'Indoustan.

53. Histoire des empereurs, par MOULLA MOUHIN. En 891 [1486 de Jésus-Christ].

54. Histoire de Tamerlan, *Zafar namah;* par CHARFOUDIN (Scherefeddin). Hégire 822 [1415 de Jésus-Christ].

55. Histoire de *Reza toul safa* (le *Rozet oussafa*): les tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6 (en trois volumes; le deuxième double). Très-rare et complète.

56. Histoire générale en arabe, *Vadjeri.* Rare.

57. Histoire de Darius, par TAHER TARTOUSSI.

58. Histoire depuis Tamerlan jusqu'à la quinzième année de Mahammadcha; par CASIKAN, ami du fameux Nizam oul Moulouk. En 1195 de l'hégire [1780 de Jésus-Christ].

59. Histoire de plusieurs empereurs; cinquante-deux ans d'Alemguir, de son fils Bahadourcha, de Mouiezeoudin, de Farouksiar, de Rafiouderdjat, de Rafiouchan, et six ans de Mouhamedchah.

60. Histoire d'Ag (k) bar, quarante-six ans; de Djehanguir, en entier; de Chadjehan, en entier, et d'Alemguir, vingt-neuf ans.

61. Usages du règne d'Alemguir, touchant les différens emplois.

62. Histoire de Nadercha ou Tamaskoulikan, faite à Dely par un Indien.

63. Histoire de l'empereur Faroukcha.

64. Histoire de Cachemir, en 1027 de l'hégire [1617 de Jésus-Christ]; faite par AIDERMALEK, sous Djehanguir.

65. Histoire abrégée de l'origine et commencement de Tamaskoulikan; des deux années du règne d'Alemguir II; et le commencement du règne de Chaalem II, son fils. Géographie abrégée de l'Indoustan.

66. Abrégé historique, *Yafahy Tarik,* en arabe.

67. Histoire de Cha abbas I.er, roi de Perse; non complète.

68. Histoire d'Aboumoussalem, roi de Damas.

69. Histoire d'Abiboussiak; fort estimée, complète. Les volumes (tomes) 2, 3, par KANDEMIR; dans lesquels, Journal d'un voyage de Hérat à la Chine, sous le fils de Tamerlan.

70. Éloge des rois, en vers.

71. Abrégé des rois.

72. Histoire depuis Adam jusqu'à la neuvième année d'Akbar; par ABOULFASEL, visir de ce prince.

73. Histoire d'Akbar, depuis la première année de son règne jusqu'à la dix-huitième.

74. Histoire d'Akbar, *Akbar namah;* par ABOULFASEL, son visir.

75. Histoire du même, depuis la dix-neuvième année jusqu'à la quarante-septième, temps auquel Aboulfasel mourut.

76. Histoire de Chadjehan, depuis la onzième année jusqu'à la dix-neuvième; par MAHAMMED SALÉ, de Lahor.

77. Histoire abrégée d'Alemguir I.er

78. Histoire de Chadjehan, depuis la première année de son règne jusqu'à la onzieme; par MAHAMMED SALÉ, de Lahor.

79. Lettres d'Akbar.

80. Chansons de Sour, aveugle, en langue Indoustane.

81. Histoire de Saderdjehan.

82. Histoire de Ram et Latchemi, traduite du samskrétam en langue Persane, par ABOULFASEL.

83. Histoire de Bekermadjit, fameux raja de l'Indoustan, nommée *Sengassan batissi.*

84. Histoire de Tchandernaka, traduite du samskrétam en persan, par GOULZAR, sous Alemguir I.er

85. Histoire de la divination.

86. Histoire de Kichen, deuxième divinité des Indiens, *Siribaguevat,* traduite du samskrétam, par ABOULFASEL.

87. Fables célèbres, *Kalela damna (é).*

88. Vie de Jésus-Christ, en persan.

89. Conférence entre un Chrétien et un Mahométan.

90. Œuvres de Nisamoudin Gandjevi; de la bibliothèque d'Akbar. Précieux, en vers.

91. Éloge de Cachemir, en vers.

Livres en langue (age) Samskrétam.

92. *Cadangue.* Prières qu'on fait en versant de l'eau sur le lingam.

93. *Touté koussouma zeli.* Éloge de Bavani.

94. Histoire de Vato bairan, fils de Mahadeou.

95. *Guitta gika* ou *Cheouderi.* Commentaire du Guitta.

96. Histoire de l'île où Ravan transporta Sita, femme de Ram.

97. *Ganepat pantche ank.* Comment il faut sacrifier à Dieu. Prières pour obtenir de lui victoire sur mille diables. Son éloge.

98. *Pantch ank Bavani.* Sacrifice, prière à Bavani; ses noms, son éloge.

99. Deux almanachs des Brames en samskrétam.

100. *Bichno sahassera nam,* ou *Baguevat guitta.*

101. *Miguedout.*

102. Éloge du soleil, comme *deouta.*

103. Histoire de Koumar, vainqueur de Tarakassor. Origine de Parbati; son mariage avec Mahadeou.

104. *Rago vameche.* Généalogie du râja Rago. Histoire du raja Delip, de son fils Ragi, de son fils Adje; de Dasseret, père de Ram; de Kouche et de Lau.

105. *Pantche ank vato bairan.* Sacrifices, prières à Vato: son éloge.

106. *Chona marta.* Sacrifice et prières. Son éloge.

107. *Oum,* ou sacrifice à Bavani, à Mahadeou.

108. Histoire. *Divimahatemi.*

109. Éloge d'Anouman.

110. *Arré sarete tchentaman.* Histoire.

111. *Vope vasse vede.* Manière de jeûner des Indiens.

112. Livre pour les dévots à Mahadeou et à Bavani.

113. *Calap:* livre en samskrétam.

114. Manière de faire le sacrifice au Deouta Gaeteri, le jour de la pleine lune de chaque mois.

115. Les mille noms de Ram.

116. Éloge historique d'Aretaleka, danseuse d'Inder, dieu du ciel.

117. *Cherad vede.* Sacrifice pour les morts.

118. Recueil des miracles de Bavani.

119. Éloge de Djouala Bavani.

120. *Amar.* Livre qui contient les noms de tous les dieux et leurs titres; par AMARSCHEM, brame.

121. *Pantche raten:* les cinq bijoux.

122. Horoscope à la naissance d'un Indien. *Zaitcha.*

123. *Adeatmé Ramaïn.*

124. *Colapredipequa.* Manière de sacrifier à Bavani.

125. Histoire de la pénitence d'Ardjen, frère de Djadouster; de la guerre de Mahadeou avec Ardjen.

126. Deux livres en samskrétam.

127. Cuirasse de Bichen.

128. *Ratan mala.* Collier de bijoux, qni sert aux devins pour savoir l'heure bonne à prédire.

129. *Ramaïn.* Livre très-rare. Histoire de Ram contre Ravan.

130. Cuisinier Indien, en persan.

Ouvrages à faire venir du Bengale.

(Notices par M. GENTIL.)

SUR LES LOIS.

1. *Fatva massaoudi*, Code de Massaoud, par BOURANOUDIN, en 431 de l'hégire [1039 de Jésus-Christ]. *Samarkand.*

2. *Fatva Aboul barkat,* écrit en 1098 de l'hégire [1686 de Jésus-Christ], par ABOUL BARKAT, moufti de Dely, sous Alemguir I.er, et par ses ordres.

3. *Fatva Ibrahim chaï*, Code de l'empereur Ibrahim, par MADJEDOUDIN, en 636 de l'hégire [1238 de Jésus-Christ]; en arabe.

4. *Fatva Chadjehani*, Code de l'empereur Chadjehan.

5. *Fatva Alemguiri*, Code de l'empereur Alemguir.

RELIGION.

6. *Tafcir (sir) Ousseni*, Traduction du *Coran* en persan, par OUSSEIN VAEZE, de l'ordre d'Amir alicher, visir de Perse; en 900 de l'hégire [1494 de Jésus-Christ].

7. *Casana tourrevayad*, Trésor de religion, par MOULLA DJAGAN; en 790 de l'hégire [1388 de Jésus-Christ].

8. *Ressalé tassavof*, Abrégé de religion.

9. *Meftaval djenan*, Clef du ciel.

10. *Feka farouksiari*, Différentes façons de prier, par l'empereur FAROUKSIAR.

11. *Madjema houl baren*, Confluent de deux rivières. Traité sur la religion, les religions, et sur les usages de la vie civile; par MOULLA DJAMALOUDIN, natif de Magar, près Gouracpour, province d'Avad; écrit pour Alemguir, en 1090 de l'hégire [1679 de Jésus-Christ].

12. *Seradji*, ou *Ibrahimchaï*, Traité sur la prière, le jeûne, &c. par l'empereur IBRAHIM, en 875 de l'hégire [1470 de Jésus-Christ].

13. *Djogn(u)e bachest*, ou Manière de faire la prière selon les Indiens; traduit du samscrit en persan, par RAMTCHAND, en 1066 de l'hégire [1655 de Jésus-Christ].

14. *Gaetou takik*, Manière de bien lire le *Coran*, par MOUBAREK ARZANI.

15. *Tafcir Bazavi*, Commentaire sur le *Coran*, par le CASI BEZA, en 500 de l'hégire [1106 de Jésus-Christ]. Fort estimé.

16. *Bouianze tou choda*, Religion d'Ali.

17. *Djazeri*, Science du *Coran*, en arabe.

18. *Moussattel sopha*, Conférences sur les religions Chrétienne et Musulmane, sous Djehanguir.

19. *Dourar Fakera*, Brillante étoile, ou preuve qu'il n'y a qu'un Dieu.

20. *Madjelesse el moumenin*, Histoire des sectateurs d'Ali.

21. *Moussallem*, Cinq cents préceptes tirés du *Coran*, par MOURABOULLA BEARI, par ordre de Bahadourcha. C'est le plus estimé sur cette matière.

22. Traduction Persane des quatre *Beds*, par l'ordre et les soins de DORACHEKO, fils de Chadjehan. (C'est l'*Oupnek'hat.*)

23. *Tafcir Kachaf*, Commentaire sur le *Coran.* Fort estimé.

24. *Tauzi* sur la religion de Mahomet.

25. *Tafcir Besavi*, Commentaire sur le *Coran.*

26. Théologie prouvée par le *Coran* et les *Adisses.*

27. Explication du *Chara moussallem*, sur le *Coran.*

DICTIONNAIRES.

28. *Soura*, Explication des mots arabes, par ABOULFASEL, en 681 de l'hégire [1282 de Jésus-Christ]. Très-estimé.

29. *Montakeb oul logat*, Mots choisis des dictionnaires, par MADANSINGUE, sous Alemguir I.er

30. *Kefaiat oul mountahi* et *mouttavel*, en arabe. Significations des mots Arabes, par MOULLA SADOUDIN, natif de Perse; par ordre de Tamerlan, en 800 de l'hégire [1397 de Jésus-Christ].

31. *Camous*, dictionnaire Arabe, le meilleur qu'on ait: écrit à la Mecque par MOUHAMMED, de Ferozabad en Perse.

32. *Garaeb ulloghat*, par ABDOUL-VASSÉ, habitant d'Ausi (ou *Ami*). Petit dictionnaire Indoustan.

33. *Acnoul afazel*, dictionnaire.

34. *Charé lobab*, sur la langue Arabe.

35. Dictionnaire d'ABDOU CAFOUR, arabe.

36. Mots Sanscrets, en caractères Persans.

37. *Kan zoul logat*; dictionnaire.

38. *Rassidi logat*; dictionnaire Arabe.

39. *Farangue Djehanguiri*; dictionnaire Persan.

ŒUVRES DE POÉSIE.

40. *Djavaer oul asserar*, Bijoux des secrets sur les *saquies* et art poétique; par CHEK AZERI, en 800 de l'hegire [1397 de Jésus-Christ].

41. *Divan Kakani*, Œuvres de Kakan.

42. *Massenavi*, Contes en vers, par DJELALOUDIN.

43. *Lale Madjnon*, Histoire de Lalé (Leli) et de Madjnon, en vers, par AMIRKOCHIRAN.

44. *Padmavat*, Histoire de Padmavat, reine de *Tchitor*, en vers Indoustans, par MALEK MOUHAMMAD, natif de Djahes, près de Faizabad; traduit du samskrétam en indoustan.

Ces Listes offrent un champ vaste aux connoissances à acquérir en Orient, sur-tout dans l'Inde. C'est donc bien à tort qu'on a dit *(q)*: « Il est de fait que presque tous les livres Arabes, Persans et Turcs, vraiment » utiles ou curieux, sont traduits en nos langues d'Europe; qu'il en reste » peu qui méritent la peine d'apprendre leurs langues; que malgré l'enthou- » siasme de quelques amateurs de la littérature Orientale, elle est *infiniment* » au-dessous de l'opinion que l'on s'en fait; et que, tout bien pesé, il nous » reste *peu, pour ne pas dire rien*, d'un grand intérêt à recevoir d'elle: ... » d'où il résulte que, renonçant même *entièrement* à ces *prétendus* trésors » littéraires (les manuscrits Orientaux), nous ne ferions aucune perte grave. »

On peut, d'après des assertions aussi fausses, forger des *Méthodes* qui fassent disparoître les *caractères* Orientaux, et qui, par-là, nous rendent absolument étrangers dans les pays que nous voulons connoître. Mais cette manière d'atténuer le travail, aboutira toujours à nous fermer l'entrée des monumens anciens et modernes: on balbutiera quelques mots, on se croira fort habile; et les traces profondes, creusées par nos devanciers, une fois effacées, l'Orient redeviendra pour nous un sol à défricher, comme il l'étoit avant les hommes laborieux qui les premiers ont mis la main à la charrue.

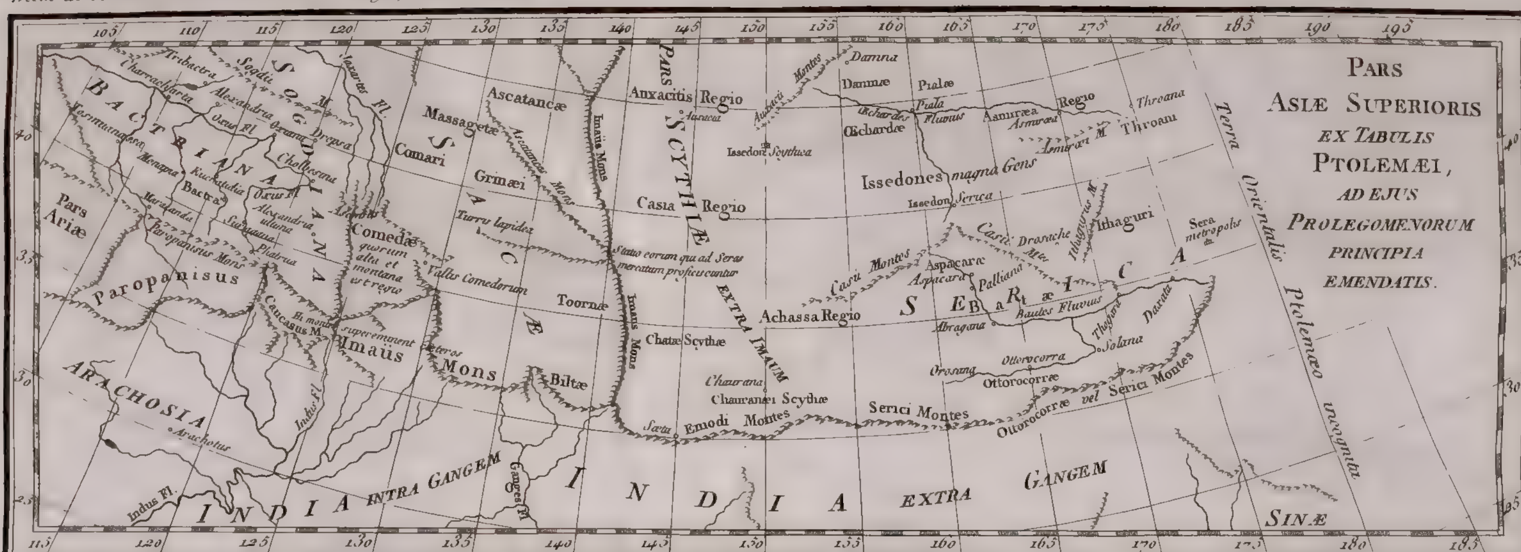
(q) Simplification des langues Orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues Arabe, Persane et Turque, avec des caractères Européens. Par C. F. Volney, Paris, an 3 (1795). *Discours préliminaire*, pag. 13-14.



RECHERCHES



N.° II.

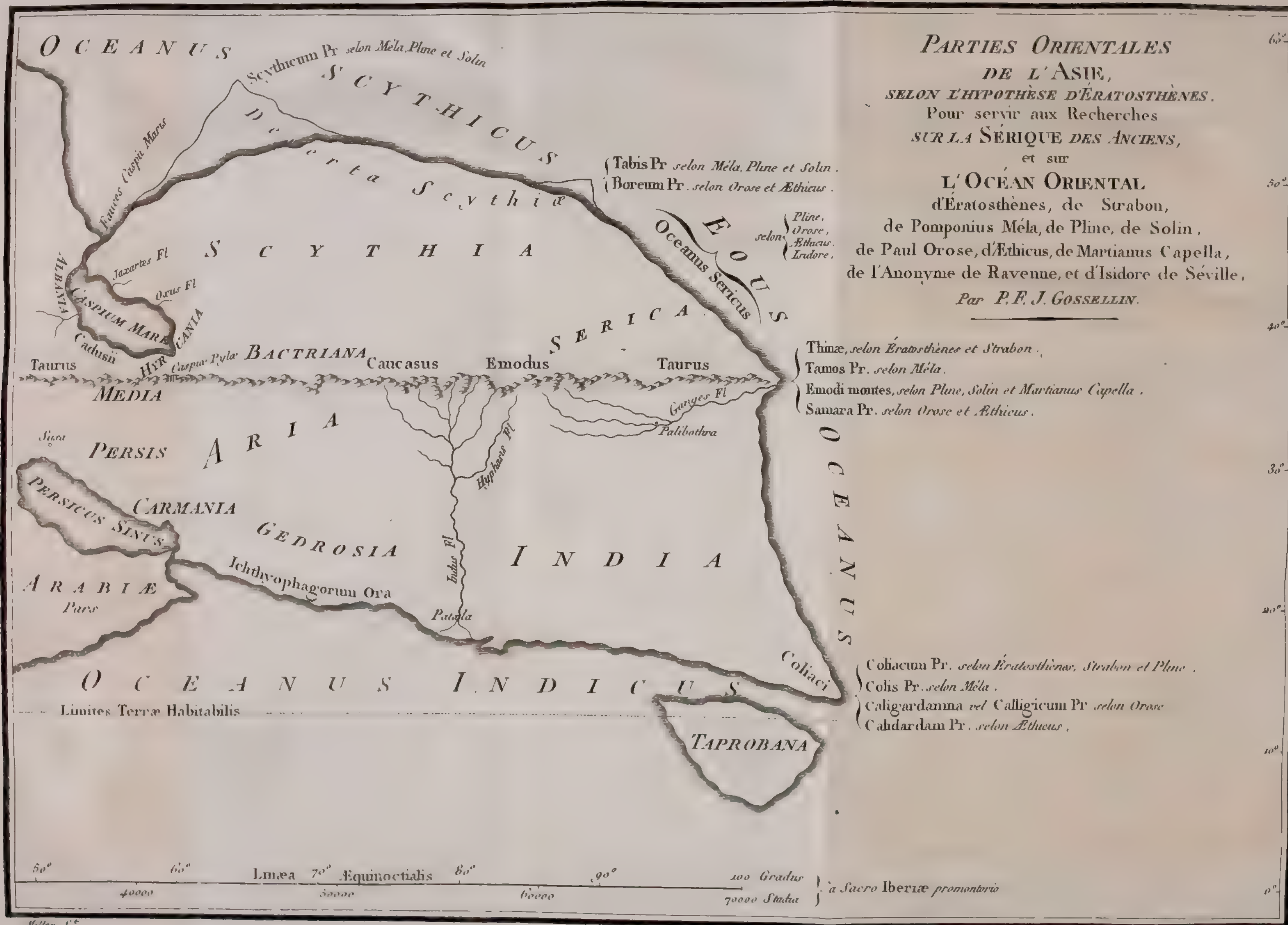


N.° III.

POUR
LES RECHERCHES
SUR
LA SÉRIQUE
DES ANCIENS,
Par P. F. J. GOSSELLIN.

Stades de 1111 ⅑ au Degré.
Stades de 700 au Degré.
Stades de 500 au Degré.
Lieues de 25 au Degré.

Dans cette seconde Carte les Noms Anciens sont en caractères Romains, les Noms Modernes sont en caractères Italiques.


PARTIES ORIENTALES
DE L'ASIE,
SELON L'HYPOTHÈSE D'ÉRATOSTHÈNES.
Pour servir aux Recherches
SUR LA SÉRIQUE DES ANCIENS,
et sur
L'OCÉAN ORIENTAL
d'Ératosthènes, de Strabon,
de Pomponius Méla, de Pline, de Solin,
de Paul Orose, d'Æthicus, de Martianus Capella,
de l'Anonyme de Ravenne, et d'Isidore de Séville.
Par P. F. J. GOSSELLIN.
OCEANUS SCYTHICUS
Scythicum Pr selon Méla, Pline et Solin
Deserta Scythiæ
Fauces Caspii Maris
SCYTHIA
Tabis Pr selon Méla, Pline et Solin.
Boreum Pr. selon Orose et Æthicus.
EOUS selon Pline, Orose, Æthicus, Isidore.
Oceanus Sericus
SERICA
ALBANIA
Jaxartes Fl
Oxus Fl
CASPIUM MARE
HYRCANIA
Cadusii
Caspiæ Pylæ
BACTRIANA
Taurus
Caucasus
Emodus
Taurus
MEDIA
Thinæ, selon Ératosthènes et Strabon.
Tamos Pr. selon Méla.
Emodi montes, selon Pline, Solin et Martianus Capella.
Samara Pr. selon Orose et Æthicus.
Ganges Fl
Palibothra
ARIA
PERSIS
Hyphasis Fl
PERSICUS SINUS
CARMANIA
GEDROSIA
Indus Fl
INDIA
OCEANUS
ARABIÆ Pars
Ichthyophagorum Ora
Patala
Coliaci
Coliacum Pr. selon Ératosthènes, Strabon et Pline.
Colis Pr. selon Méla.
Caligardamna vel Calligicum Pr selon Orose
Cahdardam Pr. selon Æthicus.
OCEANUS INDICUS
Limites Terræ Habitabilis
TAPROBANA
50° 60° Linæa 70° Æquinoctialis 80° 90° 100 Gradus
40000 50000 60000 70000 Stadia
a Sacro Iberiæ promontorio
60° 50° 40° 30° 20° 10° 0°
Miller Sc.

RECHERCHES SUR LA SÉRIQUE DES ANCIENS, ET SUR LES LIMITES DE LEURS CONNOISSANCES DANS LA HAUTE-ASIE.

Par P. F. J. GOSSELLIN.

DEPUIS deux mille ans les géographes n'ont cessé de parler de la Sérique, et cependant la situation de cette contrée est encore un problème : du moins il m'a paru que les divers sentimens des modernes à ce sujet ne pouvoient se soutenir contre un examen suivi des circonstances dont les anciens ont accompagné leurs récits.

Lu à l'assemblée publique du 17 avril 1792.

La plupart de ces récits, il est vrai, sont obscurs; quelques-uns même semblent contradictoires. Il faut en rejeter la cause sur le grand éloignement de la Sérique, et sur le peu de relations que les Européens y ont toujours entretenues. Les difficultés, les fatigues d'un voyage qui n'a jamais offert d'autre but que celui du trafic, étoient abandonnées à l'avidité des marchands; et ceux-ci, intéressés à ne pas faire connoître la source où ils alloient puiser leur fortune, s'efforçoient d'en exagérer la distance pour mieux cacher la vraie route qui y conduisoit.

Les objets les plus importans qu'on tiroit de la Sérique, étoient du fer, des étoffes, des pelleteries, du coton, et sur-tout une espèce de laine d'une extrême beauté, que les Sères cardoient d'abord, et que les femmes Européennes filoient ensuite, pour s'en faire des vêtemens légers et presque diaphanes, suivant les expressions de Pline *(a)*.

Cette espèce de laine dont je parlerai dans la suite, ne doit pas être confondue avec la soie *(b)* : cette matière se tiroit aussi de la Sérique, mais d'un canton particulier que j'indiquerai.

(a) Plin. *lib. VI, cap. 20.* — *Ferrum Sericum.* Plin. *lib. XXXIV, cap. 41.* — *Sericæ pelles ; Othonium, filum Sericum.* Peripl. maris Erythr. *pag. 22.* — *Sericum lana est quam Seres mittunt.* Isidor. Hispalens. *Origin. lib. XIX, cap. 17.*

(b) Sericum dictum, quia id Seres primi miserunt. Vermiculi enim ibi nasci perhibentur, à quibus hæc circum arbores fila ducuntur. Vermes autem ipsi græcè βόμβυκες nominantur. Isidor. Hispalens. *Origin. lib. XIX, cap. 27.*

Ainsi, je distingue deux parties dans la Sérique : l'une, assez favorablement située pour que les vers à soie pussent y prospérer; l'autre, un peu plus septentrionale, où l'on trouvoit des pelleteries en abondance; mais toutes deux assez rapprochées pour qu'elles aient pu servir d'entrepôt au commerce de ces différens objets.

La division que je propose, s'accorde avec les divers témoignages des anciens. En effet, ils ont placé la Sérique tantôt dans l'Inde, tantôt dans la Scythie, mais le plus souvent dans une contrée intermédiaire entre la Scythie et l'Inde. Aussi, le climat, le caractère des Sères, ont-ils été peints diversement par les auteurs, suivant la place qu'ils leur assignoient. Les uns ont parlé des Sères comme du peuple le plus doux et le plus heureux; les autres en ont fait des espèces de sauvages qui fuyoient à la vue des autres hommes.

Ce contraste entre les écrivains s'expliquera, si je fais voir,

1.° Que la Sérique s'étendoit à-la-fois et dans l'Inde et au nord de cette contrée;

2.° Que, par la disposition du terrain de la Sérique, sa partie méridionale jouissoit d'une température égale à celle de la Perse, tandis que sa partie septentrionale étoit exposée à des hivers très-rigoureux;

3.° Qu'on arrivoit également dans la Sérique, soit en passant au nord des sources de l'*Indus* et en traversant une portion de la Scythie sans entrer dans l'Inde, soit en traversant la Perse et une partie de l'Inde sans entrer dans la Scythie.

Enfin, je croirai avoir présenté toutes les preuves qu'on peut exiger dans ces sortes de recherches, si je puis indiquer un pays qui réunisse les principales circonstances que les anciens nous ont transmises, et si je retrouve dans le nom actuel de la contrée où je m'arrêterai, le nom de *Sérique* qu'elle portoit autrefois.

Pour mettre de l'ordre dans ces recherches, je parlerai d'abord des auteurs qui ont placé la Sérique entre la Scythie et l'Inde, sur les bords de l'Océan; je viendrai ensuite à ceux qui l'ont mise à l'orient de la Scythie, au milieu des terres; et je finirai par ceux qui la placent dans l'Inde.

§. I.er

La Sérique placée entre la Scythie et l'Inde, sur les bords de l'océan Oriental.

Les principaux auteurs anciens qui ont placé la Sérique entre l'Inde et la Scythie, sont, Pomponius Méla, Pline, Solin, Æthicus, Paul Orose, Martianus Capella, l'Anonyme de Ravenne, et Isidore de Séville. Ils ont dit en même temps que la Sérique étoit sur les bords de l'océan Oriental; et cette assertion, mal combinée, mal entendue, a porté un grand nombre de géographes modernes à penser que les connoissances des anciens s'étoient étendues jusqu'aux extrémités de l'Asie, et que les Sères avoient occupé la Tartarie Chinoise jusque sur les bords de la grande mer Pacifique.

Mais ni les Grecs ni les Romains n'ont eu connoissance des mers qui baignent les côtes orientales de l'Asie. J'ai soutenu que l'océan Oriental des anciens n'étoit autre chose que le golfe de Bengale; et comme cette opinion a été contestée par quelques membres de l'Académie, je vais l'appuyer sur de nouvelles preuves : cette digression se liera essentiellement au sujet que je traite.

Géograph. des Grecs analysée, pag. 35, 147.

Pour bien entendre ce qu'ont voulu dire les auteurs que je viens de nommer, et dont je rapporterai bientôt les textes, il faut se rappeler la forme qu'ils supposoient aux parties orientales de l'Asie, et à l'Inde en particulier.

Ératosthène, en publiant le premier système géographique que les Grecs eussent encore vu, prétendit que jusqu'à huit mille trois cents stades ou $11^d\ 51'\ 25''$ de l'équateur, la terre étoit inhabitable à cause de l'extrême chaleur qui régnoit dans cette zone, et il soumit à ce principe toutes les mesures des parties méridionales des continens, afin de ne pas dépasser les limites qu'il s'étoit fixées.

Ib. pag. 8. Voy. la Carte n.º 1.

Ensuite, il donnoit à l'Inde une forme rhomboïdale, terminée au nord par la chaîne du *Taurus*, au couchant par l'*Indus*, au midi par la mer Érythrée, à l'est par la mer Atlantique orientale.

Strab. lib. II, p. 78; lib. XV, p. 689. Arrian. Rerum Indicar. cap. III, p. 552. Géographie des Grecs analysée, pag. 35.

Les côtés de cette espèce de rhomboïde passoient pour être assez

droits en général. Celui du nord, qu'Ératosthène traçoit parallèlement à l'équateur, sous le trente-sixième degré de latitude, avoit, selon lui, 16,000 stades de long, depuis les sources de l'*Indus* jusqu'à l'embouchure orientale du Gange.

Le côté occidental, formé par l'*Indus,* dont le cours étoit censé suivre la direction du méridien, avoit 13,000 stades, depuis les sources de ce fleuve jusqu'à son embouchure occidentale.

Le côté du midi étoit tracé par les côtes, depuis les bouches de l'*Indus* jusqu'au cap Comorin. Ératosthène lui donnoit 19,000 stades de longueur, en le dirigeant à l'est et en l'inclinant vers l'équateur d'environ huit degrés : c'est pourquoi il nommoit mer Australe cette portion de la mer Érythrée que nous appelons mer des Indes, et qui borde le Guzerat, le Concan, le Canara et le Malabar.

Il assignoit au côté de l'orient 16,000 stades de longueur, depuis le cap Comorin en remontant au nord, jusqu'à l'embouchure ultérieure du Gange ; et cette côte, se trouvant tournée directement en face de l'est, faisoit donner le nom d'océan Oriental à la mer qui baigne successivement les rivages du Coromandel, ceux des Circars septentrionaux, et ceux du Bengale.

Géograph. des Grecs analysée, pag. 32 et suiv.

J'ai discuté les longitudes et les latitudes qu'Ératosthène fixoit aux quatre angles de ce quadrilatère, d'après les mesures précédentes que cet ancien comptoit en ligne droite et en stades de 700 au degré. Je dirai, dans mes Recherches sur l'Inde, ce que valoient ces mesures, et la manière dont elles doivent être employées. Il suffit à l'objet de cette discussion, de les prendre telles qu'Ératosthène les avoit combinées, pour retrouver la forme qu'il supposoit aux parties orientales de l'Asie ; et je crois devoir en répéter ici la figure, pour que le lecteur saisisse plus facilement, et l'opinion de cet ancien, et les méprises qui en ont résulté.

Voy. la Carte n.° 1.

On reconnoît sans peine, dans ce dessin, la presqu'île de l'Inde ; seulement elle y est mal orientée, puisque son extrémité méridionale, ou le cap *Coliacum,* qui représente le cap Comorin, au lieu d'être prolongée dans le midi, se trouve plus avancée dans l'est que l'embouchure du Gange. Ce défaut provient, comme je l'ai dit, de ce qu'on a cherché à donner à la côte, sans la faire

entrer dans la zone qui passoit pour être inhabitable, toute la longueur que les itinéraires paroissoient exiger.

Cette manière d'orienter l'Inde tenoit tellement à ce principe, qu'Ératosthène refusoit d'admettre les mesures et les autorités qui contrarioient son opinion.

En effet, il rejetoit le témoignage de Mégasthène, que Séleucus Nicator avoit envoyé en ambassade près d'Androcottus, souverain de *Palibothra*, et qui soutenoit, d'après des renseignemens recueillis sur les lieux, que les dimensions de l'Inde affectées communément au sens des longitudes par les Grecs d'Alexandrie, appartenoient au contraire au sens des latitudes; et que la largeur de cette contrée, depuis les montagnes qui la terminent au nord jusqu'au cap des Coliaques, étoit de 30,000 stades.

Strab. lib. 11, p. 68. Arrian. Rerum Indicar. cap. III, p. 554.

Je ferai voir ailleurs que le stade dont se servoit Mégasthène, étoit celui de $1111\frac{1}{9}$ au degré, ou de 400,000 à la circonférence du globe; que sa mesure, prise en ligne droite, depuis l'entrée de l'Inde aux environs de Kandahar, jusqu'au cap Comorin, étoit exacte; qu'elle fixoit ce cap à la hauteur où nous le connoissons, tandis qu'Ératosthène, par sa fausse combinaison, a porté ce promontoire à $5^d\ 28'\ 29''$ plus au nord qu'il ne doit être.

Le cap des Coliaques se reconnoît encore dans celui de Comorin, par sa proximité de la Taprobane ou de Ceilan.

Il faut ajouter que l'embouchure du Gange étoit le terme des connoissances positives des anciens; qu'ils n'avoient que des notions extrêmement vagues sur ce qui étoit au-delà, et que ces notions s'étendoient à peine jusqu'à *Thinæ*, ou Tana-Sérim, qu'ils plaçoient à l'extrémité orientale de la chaîne du *Taurus*; persuadés que depuis le cap Comorin, la côte remontoit au nord sans interruption, et enveloppoit la Scythie jusqu'à l'embouchure de la mer Caspienne. D'après ce système, les bouches du Gange et les côtes occidentales du royaume de Siam, où est Tana-Sérim, se trouvoient tournées droit à l'est; le golfe de Bengale devenoit un océan Oriental, et il en portoit le nom, comme je viens de le dire.

Geograph. des Grecs analys. pag 19. 33. 34, 142 et suiv.

Or, c'est sur cette erreur que se trouvent calquées les descriptions de tous les auteurs qui ont placé les Sères sur les bords

de l'océan Oriental. Je crois devoir rapporter leurs propres expressions, afin de ne laisser aucun doute sur ce que j'avance. Ces rapprochemens n'ont pas encore été faits ; et l'intérêt qu'on paroît attacher à la question que je cherche à éclaircir, me fait espérer que l'Académie pardonnera la longueur de ces citations.

Pomp. Mela, lib. I, cap. 2, pag. 14, 16, 17.

En parlant de l'Asie, Pomponius Méla dit : *Tribus hanc è partibus tangit oceanus, ita nominibus ut locis differens. Eous ab oriente, à meridie Indicus, à septentrione Scythicus.*

In eâ [Asiâ] primos hominum accepimus ab oriente, Indos, Seres et Scythas. Seres media fermè Eoæ partis incolunt, Indi et Scythæ ultima : ambo latè patentes, neque in hoc tantùm pelagus effusi. Spectant enim etiam meridiem Indi, oramque Indici maris (nisi quoad æstus inhabitabilem efficiunt) . . . . . Spectant et septentrionem Scythæ ac litus Scythicum (nisi unde frigoribus arcentur) usque ad Caspium sinum possident.

Pomp. Mela, lib. III, cap. 7, pag. 273-278.

Plus loin, après avoir parlé des côtes septentrionales de l'Europe et de celles de l'Asie jusqu'à l'embouchure de la mer Caspienne, et des déserts qui l'environnent au nord, Méla ajoute : *Ab iis in Eoum mare cursus inflectitur, inque oram terræ spectantis orientem. Pertinet hæc à Scythico promontorio ad Colida. Prima omnis invia : deinde ob immanitatem habitantium inculta. Scythæ sunt androphagi et Sacæ, distincti regione, quia feris scatet, inhabitabili. Vasta deinde iterùm loca belluæ infestant usque ad montem mari imminentem nomine Tabin. Longè ab eo Taurus attollitur. Seres intersunt . . . . India non Eoo tantùm apposita pelago, sed et ei quod ad meridiem spectans Indicum diximus ; et hinc Tauri jugis, ab occidente Indo finita . . . . Tamos promontorium est quod Taurus attollit ; Colis alterius partis angulus, initiumque lateris ad meridiem versi.*

Dans ces passages, Méla décrit les parties orientales de l'Asie, telles qu'Eratosthène les avoit tracées : seulement il place sur la côte de Scythie deux promontoires dont je n'ai trouvé aucun indice en recherchant le système de cet ancien; soit qu'il n'en eût point parlé, soit que les auteurs dont j'ai extrait ses opinions aient négligé de les nommer, soit enfin que l'existence de ces deux promontoires n'ait été imaginée que postérieurement à lui. Je n'ai pas dû les faire paroître sur la carte que j'ai publiée; mais

je les ajoute au simple trait dans celle qui est jointe à ce mémoire, afin d'y réunir le sentiment des divers auteurs dont j'ai à parler.

On voit donc qu'après l'embouchure de la mer Caspienne, Méla avance les côtes de la Scythie vers l'orient, et donne à la mer qui les baigne le nom d'*oceanus Scythicus ;* que, dans ce trajet, il place d'abord le promontoire Scythique, ensuite le *Tabis*, en disant que ce dernier cap est beaucoup plus au nord que la chaîne du *Taurus ;* que ces monts se terminent par un promontoire qu'il nomme *Tamos*, et c'est visiblement le même où Ératosthène et Strabon plaçoient *Thinæ.* L'intervalle compris entre le *Tabis* et le *Tamos* étoit occupé par les Sères, selon Méla. On voit encore que les côtes de l'Inde commencent au *Tamos*, et se terminent à l'*Indus ;* que, depuis le *Tamos* jusqu'à l'angle formé par le promontoire *Colis*, le *Coliacum* d'Ératosthène, la côte est tournée droit à l'est, et baignée par l'océan qu'il nomme *Oriental ;* qu'enfin, au promontoire *Colis*, commence le côté de l'Inde tourné au midi, et bordé par la mer de l'Inde proprement dite : de sorte qu'il est incontestable que l'*oceanus Eous* de Méla n'est autre chose que le golfe de Bengale.

Pline offre une opinion semblable, lorsqu'il dit : *Tribus hic [oceanus] è partibus cœli adluens Asiam : Scythicus à septentrione, ab oriente Eous, à meridie Indicus vocatur.* *Plin. lib. VI, cap. 14, 20, 21.*

A Caspio mari Scythicoque oceano, in Eoum cursus inflectitur, ad orientem conversâ litorum fronte. Inhabitabilis ejus prima pars à Scythico promontorio ob nives : proxima inculta, sævitiâ gentium. Anthropophagi Scythæ insident . . . . Iterùm deinde Scythæ, iterùmque deserta cum belluis usque ad jugum incubans mari, quod vocant Tabin. Nec ante dimidiam fermè longitudinem ejus oræ, quæ spectat æstivum orientem, inhabitatur illa regio.

Primi sunt hominum qui noscantur Seres. . . . . .

Sed unde planè constent gentes, Emodi montes adsurgunt, Indorumque gens incipit, non Eoo tantùm mari adjacens, verùm et meridiano quod Indicum adpellavimus : quæque pars orienti adversa recto protenditur spatio ad flexum et initium Indici maris. . . . .

Le coude qui sépare ici le côté oriental de l'Inde du côté méridional, et qui sert en même temps de point de partage entre

la mer de l'Inde et l'océan Oriental, est le cap *Coliacum* d'Eratosthène, comme Pline le dit un peu plus loin, en parlant de la situation de la Taprobane : *Proximum esse Indiæ promontorium quod vocetur Coliacum.* Quant au nom d'*Emodi* que Pline donne aux montagnes qui séparent l'Inde de la Sérique, il ne peut faire aucune difficulté ; on sait que la grande chaîne de l'Asie portoit différens noms dans sa longueur, comme on peut le voir chez les anciens et dans Pline même : *Imaüs primâ parte dictus, mox Emodus, Paropamisus, . . . Taurus, . . . Caucasus, . . . iterùmque Taurus.*

Plin. lib. VI, cap. 24.

Id. l. V, c. 27.

On s'attend à voir Solin d'accord avec Pline ; et en effet, il n'a changé que l'ordre de la description en disant : *Ab Emodis montibus auspicatur India, à meridiano mari porrecta ad Eoum, et à septentrione usque ad montem Caucasum.* Ainsi, il annonce que depuis les bouches de l'*Indus,* c'est-à-dire, depuis les limites occidentales de l'Inde, la côte s'étend à l'est, et se trouve baignée par la mer Méridionale; que la côte tourne ensuite pour remonter au nord jusqu'au mont Caucase, qui fait partie du *Taurus;* et que dans ce dernier trajet elle est bordée par l'océan Oriental.

Solin. Polyhistor. cap. 55.

Au surplus, dans un autre chapitre, Solin avoit suivi la marche de Pline, en décrivant les côtes septentrionales et orientales de l'Asie : *Quâ ab Scythico oceano et mari Caspio in oceanum Eoum cursus inflectitur, ab exordio hujusce plagæ profundæ nives, mox longa deserta . . . quarum difficultatum terminum facit jugum mari imminens, quod Tabin barbari dicunt : post quod adhuc longinquæ solitudines. Sic in tractu ejus oræ quæ spectat æstivum orientem, ultra inhumanos situs, primos hominum Seres cognoscimus.*

Id. cap. 53.

Paul Orose ajoute quelques nouveaux détails à ce qu'on a vu jusqu'ici :

Pauli Orosii Historiar. lib. I, cap. 2, pag. 10, 12-14, 21, 22.

Asia tribus partibus oceano circumcincta, per totam transversi plagam orientis extenditur. . . .

Asia ad mediam frontem orientis habet in oceano Eoo ostia fluminis Gangis, à sinistrâ promontorium Caligardamna, cui subjacet ad Eurum insula Taprobane, è qua oceanus Indicus vocari incipit; à dextrâ habet Imaï montes, ubi Caucasus deficit, promontorium Samaram : cui ad aquilonem subjacent ostia fluminis Octorogorræ, ex quo oceanus Sericus appellatur. In his finibus India est, quæ habet

habet ab occidente flumen Indum, quod Rubro mari excipitur; à septentrione montem Caucasum : reliqua (ut dixi) Eoo et Indico oceano terminatur.

Après avoir indiqué les différens noms que portoit la chaîne du *Taurus*, et ceux des divers peuples qui avoisinoient ces monts, Orose continue : *Ultimus autem inter Eoas et Pasiadras, mons Imaüs, ubi flumen Chrysorrhoas et promontorium Samara Orientali excipiuntur oceano. Igitur à monte Imao, hoc est, ab imo Caucaso, et dextrà orientis parte, quà oceanus Sericus tenditur, usque ad promontorium Boreum et flumen Boreum; inde tenus Scythico mari, quod est à septentrione usque ad mare Caspium, quod est ab occasu. . . .*

Ces passages s'appliquent parfaitement à la description d'Ératosthène. L'Inde est terminée au levant par l'océan Oriental; le Gange se jette dans cette mer; la côte commence au promontoire *Caligardamna*, voisin de la Taprobane: c'est à ce coude que la mer change de nom; à l'occident et au midi elle s'appelle *Indicus oceanus;* en remontant au nord, c'est l'*oceanus Eous* jusqu'au promontoire *Boreum.* Le promontoire *Samara*, formé par l'extrémité de la chaîne du Caucase, est le *Tamos* de Méla, comme le *Tabis* de cet auteur est le *Boreum* d'Orose. Entre ces deux promontoires, il place les Sères et l'*oceanus Sericus*, dont Agrippa et Pline avoient aussi parlé; et la côte de la Scythie va rejoindre ensuite l'embouchure de la mer Caspienne. *Plin. lib. VI, cap. 15.*

Havercamps observe que le nom de *Caligardamna*, donné par Orose au promontoire méridional de l'Inde, est écrit diversement dans la plupart des manuscrits, et que les éditions de Venise portent *Calligicum* au lieu de *Caligardamna.* Le noms de *Calligicum* et de *Caligardamna* sont connus dans Ptolémée : l'un, pour avoir été donné au cap *Cory ;* l'autre, pour désigner une ville située à l'entrée du golfe du Gange. Ces positions ne s'y trouvent séparées par un si grand intervalle, que d'après une erreur dont je développerai la cause quelque jour. Au reste, dans la masse générale de l'Inde, telle qu'on la présente ici, ces différentes dénominations viennent toutes se confondre avec le *Coliacum* d'Ératosthène, de Strabon et de Pline. *Haverc. Not. in Paul. Oros. pag. 12, not. 27.* *Ptolem. Geogr. lib. VII, cap. 1.*

Je n'ai point rapporté le passage de la Cosmographie d'Æthicus,

relatif au sujet dont je m'occupe, parce que son texte est moins pur, et qu'il est d'ailleurs le même, à quelques mots près, que celui de Paul Orose, qui l'a copié dans son Histoire *(c)*. J'observerai seulement qu'Æthicus nomme *Calidardam*, le promontoire *Caligardamna* d'Orose; et qu'après avoir parlé de ce promontoire, il ajoute, *ex quo oceanus Indicus vocari incipit:* cette indication est plus conforme à l'opinion des anciens que celle d'Orose, qui fait commencer l'océan Indien à la Taprobane, sans expliquer si c'est à la partie orientale ou à la partie occidentale de cette île, que le nom de la mer doit changer.

Æthici Cosmograph. p. 724, ad calcem Pompon. Melæ, edit. Gronov.

Il est bon de remarquer encore qu'Æthicus et Paul Orose placent la Taprobane au sud-est du grand promontoire de l'Inde, et qu'ils avoient par conséquent des notions plus exactes sur la vraie position de cette île que les auteurs précédens.

Mart. Capella, de Nuptiis Phil. lg. c. 6, pag. 223.

Martianus Capella, en parlant de la Perse et de l'Inde, dit: *Hic Persicus limes Scythis jungitur, sed Scythico oceano, et Caspio mari, quâ oceanum Eoum cursus, profundæ in exordio nives, dehincque longa desertio : post quam anthropophagi excursus invios reddidere, post quos Seres . . . . Dehinc India ; nam Ciconas in medio error astruxit ; sed ab Emodis (d) montibusi nchoat India ; nam in Eoum mare à Meridiano porrecta, salubris favonii vegetabilibus flabris. . . .*

On voit que cet auteur a cherché à s'approprier l'idée de Pline, et qu'il ne l'a rendue que fort imparfaitement ; mais il annonce

(c) On n'a pas encore décidé si c'est Æthicus qui a copié Paul Orose, ou si c'est ce dernier qui a copié Æthicus. Il existe à la Bibliothèque nationale deux manusc. de Paul Orose, sous les n.os 4873 et 4882, dans lesquels, après les mots, *Percensui breviter, ut potui, provincias et insulas orbis universi*, on lit, *quas Solinus ita descripsit.* Ces derniers mots ne paroissent pas avoir été connus des éditeurs, et ne se trouvent point dans l'édition d'Havercamps, *pag. 35.*

Mais il est certain qu'Orose n'a point copié Solin; et il faut nécessairement que ce soit par erreur que son nom se trouve dans les manuscrits dont je parle. On convient que le vrai nom d'Æthicus étoit *Julius Orator* ou *Julius* l'Orateur, et comme Solin s'appeloit aussi *Julius*; il me paroît très-vraisemblable que les copistes, croyant qu'il étoit question de *Julius Solinus*, auront substitué le dernier de ces noms au premier. Je pense donc qu'il faut lire, *quas Julius ita descripsit*, et restituer à Æthicus l'ouvrage qui lui appartient. On peut voir d'ailleurs, dans Cassiodore, *De institut. divin. litter. cap. 25*, que la Cosmographie d'Æthicus étoit encore fort estimée dans le sixième siècle.

(d) Le texte porte, *sed à Mediis montibus....* C'est visiblement une faute que j'ai cru devoir corriger en lisant : *sed ab Emodis montibus.*

clairement qu'il n'y a point de contrée intermédiaire entre la Sérique et l'Inde. Il dit aussi que le Gange a son embouchure dans l'océan Oriental : *à Gange fluvio, ostioque ejus quo se in Eoum effundit oceanum . . .* *Mart. Capella, lib. VI, pag. 198.*

L'Anonyme de Ravenne plaçoit également la Sérique sur les bords de l'océan Oriental : *Quasi ad septentrionem Indiæ Dimiricæ, ponitur patria quæ dicitur India Serica Bactrianis . . . cui patriæ Sericæ confinatur oceanus, qui per longum intervallum usque ad Caspias navigatur Portas et in antea.* *Ravenn. Anonym. pag. 752, 753, ad finem Pomp. Melæ, edit. Gronov.*

Les Portes Caspiennes sont prises ici pour l'extrémité méridionale de la mer Caspienne, dont elles sont voisines.

Je citerai encore Isidore de Séville, qui vivoit vers l'an 600 de l'ère Chrétienne ; en décrivant l'Inde, il dit : *Hæc à Meridiano mari porrecta usque ad ortum solis, et à septentrione usque ad montem Caucasum pervenit. . . . .* Ensuite, en parlant des Sères et de la Scythie : *Seres oppidum orientis, à quo et genus Sericum et regia nuncupata est. Hæc à Scythico oceano et mari Caspio ad oceanum Orientalem inflectitur . . . Scythia . . . cujus terra olim ingens fuit . . . postea verò minor effecta à dextrâ orientis parte quâ oceanus Sericus (e) tenditur usque ad mare Caspium, quod est ad occasum : dehinc à meridie usque ad Caucasii jugum deducta est.* Et plus loin : *Taprobana insula Indiæ subjacens ad Eurum, ex quo oceanus Indicus incipit.* *Isidor. Hispalens. Origin. lib. XIV, cap. 3.* *Ibid. cap. 6.*

Tous ces longs passages, dont les commentateurs n'ont pu tirer aucun parti jusqu'à présent, faute d'avoir saisi l'ensemble du système auquel ils se rapportent, s'expliquent avec la plus grande facilité si on les compare avec la carte d'Ératosthène. On y voit les différens auteurs s'accorder pour tourner le golfe de Bengale droit à l'orient, pour lui donner le nom d'océan Oriental, et pour faire remonter la côte vers le nord, depuis le cap des Coliaques jusqu'à l'embouchure du Gange et jusqu'à la chaîne du *Taurus*, qu'on supposoit être l'une et l'autre sous le trente-sixième degré de latitude. Après ces monts, la côte étoit censée s'incliner au nord-ouest, pour baigner les rivages de la Sérique et ceux de la Scythie jusqu'à l'embouchure de la

(e) Le texte porte, *oceanus Syricus* ; c'est une faute de copiste ; il faut lire *Sericus*.

mer Caspienne, que l'on croyoit être un golfe de l'océan Septentrional, comme Patrocle l'avoit publié sous le règne de Seleucus Nicator.

Strab. lib. II, pag. 69, 74; lib. XI, p. 519.

Il me semble donc que la réunion et le développement de tant de preuves sont plus que suffisans pour attester, comme je l'ai soutenu, que l'océan Oriental des anciens n'étoit autre chose que le golfe de Bengale.

Ib. pag. 519.

Maintenant, il faut ajouter que, suivant Strabon, les côtes septentrionales de la Scythie ne s'élevoient pas à plus de dix mille stades au-dessus du parallèle de Rhodes : ainsi, elles passoient pour atteindre à peine le cinquante-unième degré de latitude. En combinant cette donnée avec les précédens extraits, je crois pouvoir conclure que les connoissances de Strabon, les mêmes que celles des auteurs dont j'ai parlé jusqu'ici, doivent être circonscrites dans les parties orientales de l'Asie, par une ligne qui, peu après les embouchures du Gange, passeroit par la partie occidentale du grand Tibet, laisseroit à droite le désert nommé Coby, la petite Bukarie, le pays de Gété, celui des Calmuks, les Steps des Cosaques, et viendroit joindre le Wolga, en se prolongeant vers Orenbourg, Jaïk et Saratow : de sorte que toute la Sibérie, la Tartarie-Russe, la Tartarie-Chinoise, la Chine, la Cochinchine, le Camboja, la plus grande partie du royaume de Siam, du Pégu, du Tibet, &c. étoient alors tellement inconnues, qu'on n'en soupçonnoit pas même l'existence, puisque l'océan étoit censé occuper tous ces espaces. Et de ce que cet océan n'existe point, il faut en conclure aussi que les conjectures des géographes modernes, qui ont cherché à le reconnoître ou à le transporter dans les mers de la Chine et de la Tartarie, sont dénuées de toute vraisemblance.

C'est donc en deçà des limites précédentes, que doit se trouver la Sérique des anciens et qu'il faut fixer le terme de leurs connoissances dans la haute Asie. La cause qui a pu arrêter le progrès de leurs découvertes, me semble avoir été cette prodigieuse étendue de sables, ces longs déserts qui, en suivant la direction que je viens d'indiquer, traversent obliquement l'Asie depuis le cinquante-cinquième degré nord, jusqu'aux frontières et aux montagnes presque inaccessibles du Tibet. Ces sables et ces montagnes ont

été, pendant long-temps, des bornes naturelles que les voyageurs Européens n'osèrent franchir. Ce ne fut en effet que vers le XIII.e siècle de l'ère Chrétienne, lorsque le zèle des missionnaires et le délire des croisés agitoient l'Europe et l'Asie, que des moines et des marchands entreprirent de pénétrer dans la Tartarie, et arrivèrent jusqu'aux frontières septentrionales de la Chine, en passant par l'Eygûr. Ces voyages sont, par rapport à nous, les premiers qui nous ont fait connoître les parties orientales de la haute Asie *(f)*. Nos connoissances à cet égard, ne remontent pas au-delà de cette époque, puisque les relations que les Tartares entretenoient auparavant, soit entre eux, soit avec les autres nations, ainsi que les routes qu'ils suivoient en parcourant leurs vastes contrées, nous étoient alors aussi inconnues qu'elles l'avoient été aux Grecs et aux Romains.

§. II.

La Sérique placée à l'orient de la Scythie, dans l'intérieur des terres.

La fausse opinion d'Ératosthène sur l'existence d'un océan Oriental où le Gange alloit se perdre, et qui bornoit l'étendue de l'Asie de la manière dont je l'ai expliqué, n'avoit pas tardé à être combattue. Hipparque, près de cent cinquante ans avant Jésus-Christ, soutint que la mer des Indes, qu'il étendoit jusqu'à *Thinæ*, ne communiquoit point avec les autres mers, et que le Gange y terminoit son cours dans un golfe particulier. Après l'embouchure de ce fleuve, au lieu de faire remonter la côte de l'Asie au nord, comme Ératosthène le faisoit, Hipparque la descendoit au midi, et, la ramenant à l'ouest jusqu'à ce qu'elle joignît les rivages orientaux de l'Afrique, il formoit de la mer Érythrée un vaste bassin fermé dans toute sa circonférence, et isolé de toutes les autres mers.

Strab. lib. I, p. 6. Voyez mes Recherches sur le système géogr. d'Hipparque.

Quoique ce nouveau système, né à Alexandrie, adopté par Marin de Tyr et soutenu par Ptolémée, ne fût qu'une

Ptolem. Geogr. lib. VII, cap. 3. 5. Voyez aussi mes Recherches sur le système géog. de Marin de Tyr.

(f) *Voyez* Plan Carpin, Rubruquis, Ascelin, Benjamin de Tudèle, Marc Paul, &c. et les Anciennes relations des Indes et de la Chine, écrites par deux Mahométans dans le neuvième siècle, publiées par Renaudot en 1718.

erreur substituée à celle d'Ératosthène ; il ne présente pas moins la certitude que les peuples qui alors naviguoient le plus dans l'Inde, se réunissoient pour écarter tous les rapports qui auroient pu faire soupçonner qu'on étoit parvenu jusque dans un océan Oriental, c'est-à-dire, dans la mer de la Chine et du Japon; et il en résulte qu'il n'existoit parmi ces peuples aucune relation authentique, aucun itinéraire, qui donnât connoissance des pays situés au-delà des côtes occidentales du royaume de Siam et de la presqu'île de Malaca. Le terme le plus éloigné des navigations anciennes, dans ces parages, étoit *Thinæ*, connue maintenant sous le nom de *Tana-Sérim*.

Géograph. des Grecs analysée, pag. 142 et suivantes.

Les changemens faits à cette époque par les géographes, dans la direction qu'ils supposoient aux côtes méridionales de l'Inde, n'influèrent point, dans leurs cartes, sur la disposition des contrées situées au nord de la chaîne du *Taurus*. Cette chaîne y conserva, dans toute son étendue, la latitude du trente - sixième degré environ, qu'Ératosthène lui avoit assignée ; et la Sérique resta placée à la même hauteur qu'on lui avoit donnée jusqu'à ce moment ; c'est-à-dire que Marin de Tyr et Ptolémée la laissèrent sur les confins immédiats de l'Inde, au nord de cette contrée, et à l'orient de la Scythie. Seulement, au lieu de terminer la Sérique au levant par la mer, ils ajoutèrent, vers cette partie du monde, des terres inconnues qui firent rentrer la Sérique dans l'intérieur de l'Asie; et dès-lors, l'*oceanus Eous*, l'*oceanus Sericus*, ainsi que les promontoires imaginaires dont on avoit supposé l'existence, disparurent de leurs cartes.

Ce nouveau plan n'étoit plus aussi hypothétique que celui d'Ératosthène ; il étoit fondé sur les indications et le rapport des voyageurs. Les Grecs, dès le commencement de l'ère Chrétienne, faisoient un commerce direct avec la Sérique : la route qui y conduisoit étoit connue ; on en avoit même publié des itinéraires. Malheureusement aucun de ces itinéraires n'est parvenu entier jusqu'à nous. Le seul dont il reste une très-petite partie, se trouve dans la Géographie de Ptolémée, qui l'avoit extrait de celle de Marin de Tyr : encore, au-delà de Bactres, est-il tellement dénué de circonstances locales, et laisse-t-il tant d'incertitude sur le lieu qui doit répondre à *Sera*, que les Sansons ont

Ptolem. Geogr. lib. 1, cap. 11, 12.

cru pouvoir reculer cette ville jusque dans la partie orientale de la Tartarie Chinoise; que Guillaume de Lisle la fait répondre à Pékin, et d'Anville à Kan-tchéou dans le Tangut *(g)*.

Mais il est impossible de croire que la Sérique ait jamais été si reculée dans le nord et dans l'orient : toute l'antiquité s'accorde pour la placer sur les frontières immédiates de l'Inde; c'est là qu'il faut la chercher : c'est vers la partie la plus occidentale du grand Tibet, que je retrouve le petit nombre de renseignemens que les anciens nous ont transmis; et l'itinéraire dont je viens de parler, examiné avec quelque critique, conduit dans le Séri-nagar, où je reconnois la Sérique et l'ancienne ville de *Sera*.

Cet itinéraire, publié par Maès, surnommé *Titianus*, fils d'un marchand Macédonien, paroît avoir été divisé en deux parties. *Ptolem. Geogr. lib. I, cap. 11, 12.* La première donnoit les détails d'une route qui, à prendre du passage de l'Euphrate près d'*Hierapolis*, alloit au Tigre, traversoit le pays des Garaméens d'Assyrie, passoit à Ecbatane dans la Médie, aux Portes Caspiennes, à *Hecatompylos* chez les Parthes, à *Hyrcania*, à *Aria*, à Antioche de la Margiane, à Bactres; traversoit la Sogdiane, montoit dans la région des *Comedæ*, suivoit la vallée occupée par ces peuples, et venoit dans le pays des Sacques en un lieu nommé *Turris lapidea*, qu'on croyoit être sous la latitude de Byzance, vers le quarante-troisième degré. Maès comptoit, depuis l'Euphrate jusqu'à la Tour de pierre, 876 schœnes de trente stades chacun, ou 26,280 stades.

Il paroît n'avoir donné que très-peu de détails sur la seconde partie de la route : il disoit seulement qu'elle étoit exposée à des hivers rigoureux, à de grandes intempéries qui arrêtoient souvent la marche des voyageurs; qu'on employoit sept mois pour aller de la Tour de pierre à *Sera*, en traversant la chaîne de l'*Imaüs* et les déserts de la Scythie; et il estimoit que cette route pouvoit être de 36,200 stades.

(g) *Voyez* l'*Orbis vetus* et l'*Asia vetus* des Sansons, publiés en 1650, 1657, 1667 et 1679; l'*Orbis vetus* de Guillaume de Lisle; et l'*Orbis veteribus notus* de d'Anville, mais plus particulièrement ses Recherches sur la Sérique des anciens, dans les Mémoires de l'Académie, *tom. XXXII, pag. 573*, ou dans son Antiquité géograph. de l'Inde, *pag. 199*.

Ptolémée trouva ces évaluations, et sur-tout la dernière, si excessives, qu'il crut devoir réduire la première à 24,000 stades, et la seconde à 18,100 stades en ligne droite; fondé sur l'aveu même de Maès, que, dans leur route, les voyageurs avoient éprouvé des retards considérables et de grandes déviations dont Marin de Tyr n'avoit pas tenu compte.

On peut être surpris de voir Ptolémée borner au douzième environ le retranchement qu'il propose sur l'un de ces itinéraires, tandis qu'il réduit l'autre à moitié; mais je crois que cette différence n'est qu'apparente, et que la première réduction porte uniquement sur les distances comprises entre le point où l'on commençoit à monter dans le pays des *Comedæ*, et la Tour de pierre : voici sur quoi je me fonde.

Géograph. des Grecs analysée, pag. 118 - 122. Recherc. sur le syst. géogra. de Marin de Tyr, imprim. depuis dans le tom. II de mes Recherc. sur la Géogr. systém. et positive des anc., pag. 61-64.

J'ai fait voir que la graduation en longitude des cartes de Marin de Tyr et de Ptolémée, tant que ces auteurs ont employé les anciens matériaux qui leur étoient transmis, étoit de deux septièmes trop forte; et que pour retrouver l'exactitude que leurs cartes ont intrinsèquement, il suffit de soustraire de leur graduation cette quantité. Or, comme elles placent Bactres à 116 degrés, si l'on emploie la méthode que j'ai proposée *(h)*, cette longitude sera réduite à $82^d\ 51'\ 25''$; et c'est, à quatre minutes près, la position de Bactres selon d'Anville dans sa belle carte de l'Asie. Je conclus de cette grande exactitude, qui ne peut appartenir ni à Marin, ni à Ptolémée, puisqu'ils ne la soupçonnoient même pas, que jusque vers ce point ils n'ont fait que copier les anciennes cartes dans lesquelles Bactres se trouvoit placée avec beaucoup de précision.

Ces connoissances exactes ne se bornoient pas à cette ville; le reste de la Bactriane, ainsi que la Sogdiane, étoient également bien connus jusqu'aux montagnes qui séparoient la dernière de ces contrées des déserts de la Scythie. En effet, le point où l'on commençoit à gravir les montagnes du pays des *Comedæ*, est fixé par les auteurs précédens à 125 degrés de longitude : si on les réduit dans la proportion que je viens d'indiquer, on aura $89^d\ 17'\ 8''$; et c'est, à dix minutes près, l'emplacement du détroit d'Ortonge dont je parlerai bientôt. Ainsi cette position peut encore

Ptolem. Geogr. lib. VI, cap. 13.

(h) $116^d \times 500$ stades $= \frac{58000}{700} = 82^d\ 51'\ 25''$.

passer

passer pour avoir été déterminée exactement, et tout annonce que Marin de Tyr et Ptolémée n'ont rien changé jusque-là aux cartes qu'ils consultoient et qu'ils copioient.

Maintenant, comme ils fixoient le passage de l'Euphrate au 72.ᵉ degré de longitude, et qu'ils comptoient quatre cents stades pour chaque degré du parallèle que suivoit cette route, on voit qu'ils évaluoient à 53 degrés ou 21,200 stades l'intervalle de l'Euphrate à la montée du pays des *Comedæ;* et comme Marin de Tyr comptoit encore 5080 stades jusqu'à la Tour de pierre, il s'ensuit que c'est sur cette dernière distance seulement que Ptolémée a retranché 2280 stades; et sa réduction se trouve être d'environ moitié, comme dans le second itinéraire.

Ptolem. Geogr. lib. I, cap. 12.

Ib. cap. 11, 20, 21.

Les limites orientales de la Sogdiane étoient donc le terme des connoissances *positives* qui s'étoient conservées pour la haute Asie, comme l'embouchure ultérieure du Gange l'étoit au temps d'Ératosthène pour les parties orientales de l'Inde. Au-delà de ces limites tout étoit incertain. Marin de Tyr admit sans examen les distances de Maès; il ne soupçonna point qu'elles reléguoient *Sera* au milieu du grand océan Pacifique, à plus de quatorze cents lieues à l'est des côtes orientales de la Chine; et Ptolémée, en faisant voir l'impossibilité d'admettre une semblable évaluation, en observant que Maès n'avoit jamais été dans la Sérique, en disant qu'il n'avoit composé la relation de ce voyage que sur le rapport de ses facteurs, en peignant ces facteurs comme des hommes grossiers, ignorans, fourbes, uniquement occupés de leur trafic, incapables de décrire avec la moindre exactitude les pays qu'ils traversoient; Ptolémée, dis-je, n'hésita point de réduire à moitié cette excessive distance; et l'on voit qu'il auroit porté plus loin sa réduction, s'il n'avoit craint de trop contrarier les opinions de son siècle.

Géograph. des Grecs analysée, pag. 33, 34.

Ptolem. Geogr. lib. I, cap. 11.

Il avoit cependant un moyen pour faire connoître jusqu'à quel point les voyageurs d'alors se trompoient ou en imposoient dans l'estimation de leurs routes. Un navigateur nommé *Théophile,* qui avoit parcouru les côtes orientales de l'Afrique, assuroit que la distance depuis le promontoire des Aromates jusqu'à la ville de *Rapta,* étoit de 20,000 stades. Ptolémée, d'après des renseignemens

Ptolem. Geogr lib. I, cap. 9, 17.

Voy. *mes Recherches sur les côtes orient. de l'Afriq. p. 180-189.*

plus exacts, fit voir que cette distance devoit être réduite à 7500 stades ; et, depuis la lecture de ce Mémoire, je crois avoir démontré l'exactitude de cette dernière mesure, sauf la méprise de Ptolémée sur l'évaluation du stade employé dans cet itinéraire.

Si l'on réduit dans la même proportion les 41,280 stades donnés par Maès, depuis la montée du pays des *Comedæ* jusqu'à *Sera*, on trouvera 15,480 stades ; et pour savoir ce qu'ils valent, il suffira de se rappeler que toutes les mesures prises lors de l'expédition d'Alexandre, annoncent que, dans l'Asie, l'usage presque général étoit d'employer des stades d'un petit module, dont 400,000 formoient la circonférence du globe, et 1111 $\frac{1}{9}$ l'étendue d'un degré du grand cercle de la terre. C'est Aristote qui nous en a conservé le souvenir ; et je donnerai ailleurs des preuves qu'on s'en est servi pour construire une partie des cartes que Ptolémée nous a transmises, en le confondant avec d'autres stades beaucoup plus longs.

Aristot. de cælo, lib. II, cap. 14, pag. 472.

Or, les 15,480 stades précédens représentent trois cent cinquante lieues de vingt-cinq au degré, et l'on peut voir sur la carte n.° III, qu'en suivant à-peu-près la direction des montagnes, c'est la distance depuis le détroit d'Ortonge, où l'on commençoit à monter dans le pays des *Comedæ*, jusqu'à Séri-nagar, l'ancienne *Sera*.

En réfléchissant aux difficultés qu'éprouvent les voyageurs dans ces pays montagneux et sauvages, où les chemins ne sont point tracés, où les détours sont innombrables, où les neiges en obstruant les passages, et les pluies en faisant déborder les torrens, suspendent souvent la marche des caravanes, on concevra que les facteurs de Maès, pendant les sept mois qu'ils y ont passés, n'ont pas dû faire une course plus longue que celle dont je viens de donner la mesure. Et en effet, le P. Désidéri, parcourant une partie des mêmes contrées, a employé huit mois pour aller de Cachmir à Lassa, quoique ces villes ne soient pas éloignées l'une de l'autre de plus de trois cent quatre-vingt-dix lieues en ligne droite.

Histoire génér. des Voyages, tom. VII, pag. 110, 434, 436.

Après ce premier aperçu, qui indique la source de l'erreur des anciens sur le grand éloignement où ils ont cru la Sérique, je dois faire remarquer celle qu'ils ont commise sur sa latitude,

en fixant *Sera* à près de quarante-un degrés de l'équateur *(l)*, quoique Séri-nagar ne soit pas à plus de trente degrés et demi de ce cercle. Cette méprise, sur laquelle je reviendrai dans la suite, tenoit particulièrement à l'opinion accréditée par Ératosthène, que la grande chaîne de montagnes qui traverse l'Asie se soutenoit dans toute sa longueur vers le trente-sixième parallèle; tandis qu'après les sources de l'*Indus*, elle fléchit tout-à-coup, pour se porter au midi, à plus de six degrés du point où elle s'étoit élevée. Et, comme on savoit que la route de la Sérique suivoit la même direction que les montagnes, que cette contrée d'ailleurs touchoit immédiatement aux frontières de l'Inde, les géographes ont cru qu'ils devoient la porter droit à l'est, en employant dans le sens des longitudes, des distances qui, dans la réalité, se prolongeoient vers le sud. Ce genre d'erreur, parmi les anciens, est moins rare qu'on ne seroit tenté de le croire, puisqu'on a vu précédemment qu'ils ont tous tracé les côtes occidentales de la presqu'île de l'Inde, parallèlement à l'équateur, en avançant le cap Comorin plus à l'est que les embouchures du Gange.

Strab. lib. II, pag. 86, 134.

Au surplus, il ne faut point chercher à comparer, sur la carte de Ptolémée, la position des pays qu'il indique dans la haute Asie, avec ceux qu'il place dans l'Inde : ces deux portions de sa carte ont été tracées séparément, et d'après des moyens qui n'ont laissé entre elles aucune espèce de rapport ni de correspondance; de sorte que la chaîne des montagnes est la limite qui les désunit entièrement, comme on peut s'en assurer en lisant les chapitres 11, 12, 13 et 14 du premier livre de ce géographe.

Ces remarques générales sur l'évaluation et la direction de la route qui conduisoit dans la Sérique, aideront, je crois, à suivre plus facilement le peu de détails qui nous restent de l'itinéraire de Maès, et à comparer la carte de Ptolémée avec celle que l'état encore très-imparfait des connoissances modernes dans cette partie de l'Asie, me permet de tracer.

Voy. les cartes n.os II, III.

En partant de Bactres, maintenant connue sous le nom de *Balk*, et en remontant l'Harrat, qui est l'ancien *Oxus*, on arrive

(l) Les Tables actuelles de Ptolémée placent *Sera* à 38d 35′ de latitude; mais on voit dans le douzième chapitre de ses prolégomènes, qu'il avoit fixé cette ville, ainsi que Marin de Tyr, à la même hauteur que l'Hellespont, c'est-à-dire, à 40d 55′.

Abulféda, Géograph pag. 352, in Busch. Magaz. tom. V.

à Badakchan, ville considérable de ces cantons. C'est là que se rendent les caravanes destinées à traverser la Tartarie ; c'est à Badakchan qu'elles se séparent. Celles qui doivent aller dans la petite Bukarie, dans l'Eygûr, et sur les frontières de la Chine, dirigent leur route vers le nord-est : celles que leurs intérêts appellent dans le Turk-Hend et dans le Tibet, passent le détroit d'Ortonge, et parviennent, après avoir monté pendant trois jours, dans une contrée froide et très-élevée, appelée *Bélur*.

Le détroit d'Ortonge me paroît indiqué, dans les Tables de Ptolémée, par le lieu où il dit que l'on montoit de la Sogdiane dans le pays des *Comedæ (m)*. Il ajoute que ces peuples habitoient un canton fort élevé, plein de hautes montagnes ; et ces indications se rapportent trop bien au Bélur pour que l'on puisse s'y méprendre.

La portion de la grande chaîne de l'Asie, située au midi de la Sogdiane, étoit appelée *Caucase :* elle conserve le nom d'Hindou-koh *(n)* ; et il est visible que c'est d'après cette ancienne dénomination que les Grecs ont imaginé leur Caucase Indien ou leur Caucase de l'Inde, lors de l'expédition d'Alexandre.

De la région montueuse des *Comedæ*, l'itinéraire de Maès fait descendre les voyageurs dans le pays des Sacques, par une vallée qui les conduisoit dans les plaines. La nation des Sacques, jadis si puissante et si nombreuse, étoit déjà réduite, au commencement de notre ère, à n'occuper que les déserts où nous les retrouvons aujourd'hui sous le nom de *Sakita.*

De cette vallée on arrivoit en un lieu nommé *Turris lapidea.* Ce n'étoit probablement qu'une montagne qui avoit l'apparence d'une tour, puisque Ptolémée dit que les Sacques n'avoient point de villes et qu'ils habitoient les forêts et les cavernes. La géographie moderne, dénuée de toute indication locale dans ces solitudes, ne présente rien que l'on puisse rapporter à *Turris lapidea.*

Ptolem. Geogr. lib. VI, c. 13.

D'Anville, Recherch. sur la Sériq., p. 577.

D'Anville, en cherchant la Sérique dans l'Eygûr et dans la province Chinoise de Cheñ-si, a cru trouver la Tour de pierre

(m) Ascensus à Sogdianis ad Comedorum montes. Ptolem. *Geogr. lib. VI, cap. 13.*

(n) Koh, dans l'Inde, signifie *blanc.* C'est le terme appellatif des montagnes les plus élevées et dont les cimes sont toujours couvertes de neige. Pline *(l. VI, cap. 19)* paroît en avoir été instruit, lorsqu'il a dit .... : *et Caucasum montem, Groucasum, hoc est nive candidum.*

des anciens, dans la forteresse d'Aatas, bâtie sur les frontières septentrionales de la grande Bukarie, et bien au-delà par conséquent du pays de Sakita. Ce savant géographe n'a pas fait attention que la Tour de pierre devoit se trouver chez les Sacques, et que ces peuples n'avoient point de lieux fortifiés. Ammien Marcellin confirme cette dernière circonstance, lorsqu'il dit : *His [Bactrianis] contigui sunt Sacæ, natio fera, squalentia incolens loca, solo pecori fructuosa, ideo nec civitatibus culta : cui Ascanimia mons imminet et Comedus : præter quorum radices, et vicum quem Lithinon pyrgon appellant, iter longissimum patet mercatoribus pervium, ad Seras sub-inde commeantibus.* Ammian. Marcellin. l. XXIII, cap. 6, p. 379.

En ne rapportant que la seconde partie de ce passage, d'Anville paroît avoir oublié la première. Il remarque d'ailleurs, avec raison, qu'Ammien Marcellin s'est trompé en confondant le *Lithinos pyrgos*, ou la Tour de pierre, avec la Station des marchands que Ptolémée place dans le mont *Imaüs.* J'ajouterai que le mont *Ascanimia* d'Ammien Marcellin est l'*Astacantas* de Ptolémée, qui se joint à l'*Imaüs* à l'endroit même où il place la Station des marchands; et c'est ce qu'indique le premier de ces auteurs, en disant : *præter quorum [montium] radices.* Le *vicus* dont il parle, appartenoit donc à la Scythie au-delà de l'*Imaüs ;* et rien ne contredit ce qu'il avoit avancé, que dans le pays des Sacques il n'existoit aucune ville, aucune bourgade. Ainsi, tout s'oppose à ce qu'on puisse chercher *Turris lapidea* dans une forteresse, et sur-tout dans celle d'Aatas, qui supposeroit d'ailleurs un détour considérable dans la marche des voyageurs, quand même on voudroit les conduire dans l'Eygûr comme d'Anville l'a fait.

Les exemplaires actuels des Tables de Ptolémée placent *Turris lapidea* à 135 degrés de longitude; c'est une erreur insérée dans son texte. La position qu'il lui avoit donnée se trouve fixée, dans ses prolégomènes, à 24,000 stades ou soixante degrés à l'est du passage de l'Euphrate, ce qui répondoit selon lui au 132.e degré de longitude à partir des îles Fortunées. Ptolem. Geogr. lib VI. cap. 13. Id. l. I, cap. 11, 12.

Il en est de même du point de *Vallis Comedorum*, que ses Tables fixent à 130 degrés de longitude, et à 39 de latitude. Ces deux indications sont incontestablement corrompues. On trouve, dans cet auteur, que la vallée par laquelle on descendoit Id. lib. VI. cap. 13.

Ptolem. Geogr. lib. I, cap, 12. Id. Almagest. lib. V, cap. 12. Geogr. lib. I, cap. 23.

du pays des *Comedæ* dans les plaines des Sacques, étoit sous le parallèle de l'Hellespont, à 40d 55′; il ajoute que la distance entre la Tour de pierre et la vallée est de 50 schœnes ou 1500 stades : or, si l'on combine ces mesures, le point de *Vallis Comedorum* ne peut être placé sur sa carte qu'à 129d de longitude et à 40d 55′ de latitude.

De la Tour de pierre, les voyageurs arrivoient à une branche de l'*Imaüs* qui s'étend vers le nord. Dans l'une des gorges de ces montagnes, il existoit une Station où les marchands qui se proposoient de passer dans la Sérique, se réunissoient avant de s'engager dans les déserts de la Scythie; et c'est encore l'usage de se rassembler à l'approche de ces déserts, pour opposer une plus grande résistance aux insultes des Tartares. Le lieu précis de la Station des marchands m'est inconnu : elle existoit dans quelques-uns des nombreux défilés de l'*Imaüs;* et les relations incomplètes qui nous sont parvenues sur ces pays, ont été insuffisantes pour me la faire retrouver.

A la sortie de ces gorges, on entroit dans une vaste contrée nommée *Casia regio;* c'est le Caschgar d'aujourd'hui. L'identité de ces noms a été reconnue par de Guignes et par d'Anville : ce dernier ne paroît pas avoir été instruit que le nom de Caschgar s'étendoit bien au-delà de la petite Bukarie et jusqu'aux frontières du petit Tibet. Il est même très-vraisemblable que Maès, Marin de Tyr et Ptolémée, n'ont connu que l'extrémité occidentale et méridionale du Caschgar, puisqu'ils n'ont point parlé de sa ville capitale, qu'ils auroient sûrement indiquée, si les itinéraires en avoient fait mention. Il falloit donc que la route de la Sérique ne passât ni par cette ville, ni dans la petite Bukarie, quoique d'Anville ait soutenu le contraire.

Histoire génér. des Huns, t. I, seconde partie, pag. 39. D'Anville, Recherch. sur la Sérique, pag. 576.

De la Station des marchands, la branche de l'*Imaüs* vient, dans Ptolémée, joindre la grande chaîne de l'Asie, vers le trente-sixième parallèle, comme dans la carte moderne.

Après ce point de contact, cet ancien continue la chaîne droit à l'orient, tandis que sur le globe elle descend rapidement au midi. Son erreur est la principale cause qui a égaré les géographes de nos jours dans la recherche de la Sérique. Trompés par la direction apparente de la route, et par les fausses latitudes de Ptolémée,

ils ont cru qu'ils ne pouvoient rencontrer la Sérique qu'en avançant toujours dans l'est : ils n'ont pas fait attention qu'il falloit au contraire s'attacher à suivre les sinuosités de la grande chaîne, et ne pas s'écarter des limites de l'Inde, puisque la ville de *Sera* étoit sur ses confins immédiats. Ainsi, la route projetée par Ptolémée, vers l'orient, doit subir la même inclinaison que les montagnes; et la Sérique, loin de se trouver à l'est du Caschgar, ne peut être qu'au midi de cette contrée.

A la suite de *Casia regio*, Ptolémée place les *Issedones*, qui formoient une nation considérable. Leur métropole est nommée *Issedon*, et je crois la retrouver dans la capitale du petit Tibet, sous le nom d'Eskerdou, suivant la prononciation actuelle des Tartares. Les anciens ont varié sur l'orthographe de ce mot; les Grecs, en général, ont écrit *Issedones*, comme Hérodote [a], Ptolémée [b], Pausanias [c], Ælien [d], Étienne de Byzance [e], &c., tandis que les Latins, tels que Méla [f], Pline [g], Solin [h], Ammien Marcellin [i], &c. ont écrit *Essedones*, d'après des notions plus exactes sur le véritable nom de ce peuple.

En rapportant la position de la ville d'*Issédon* à celle de Tenkabash dans l'Eygûr, d'Anville prétend [k] que le nom d'*Issedones* dérive de celui d'*Essedum* ou *Esseda*, qui signifie un chariot, et croit reconnoître dans ce terme générique, l'usage de ces Scythes nomades qui habitent dans des huttes posées sur deux roues et susceptibles d'être transportées de pâturages en pâturages. Quelque ingénieuse que puisse paroître cette étymologie, elle est, je crois, une preuve du danger qu'il y a de se livrer à ces sortes de vraisemblances, et de la facilité qu'on trouve à expliquer par elles toutes les hypothèses. L'usage de ces chariots, de ces habitations ambulantes, étoit commun dans l'antiquité à un grand nombre de peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique *(o)*, comme il l'est encore de nos jours chez les Tartares et chez les Arabes pasteurs; aussi rencontroit-on par-tout, et jusque sur les bords des Palus-Mæotides, des peuplades d'Issédons *(p)*. Mais ici, il est moins

[a] *Herodot. lib. I, §. 201, lib. IV, §. 16, 26.*

[b] *Ptolem. l. VI, cap. 15, 16.*

[c] *Pausan. lib. I, cap. 24.*

[d] *Ælianus de natur. Animal. lib. III, cap. 4.*

[e] *Stephan. de Urbibus, verbo* Ἰσσηδόνες.

[f] *Pomp. Mela, lib. II, cap. 1.*

[g] *Plin. lib. VI, cap. 19.*

[h] *Solin. c. XX.*

[i] *Amm. Marcell. lib. XXIII, pag. 381.*

[k] *Rech. sur la Sériq. p. 593.*

(o) Numidæ verò Nomades, à permutandis pabulis, mapalia sua, hoc est domus, plaustris circumferentes. Plin. *lib. V, cap. 2.* Voyez aussi Isidore de Séville, *Origin. lib. IX, cap. 2; lib. XIV, cap. 5.*

(p) Essedones usque ad Mæotida Mela, *lib. II, cap. 1.*

question d'un peuple, que d'une ville considérable fréquentée par les voyageurs : je la retrouve conservant son ancien nom; elle est sur la route de la Sérique, et me paroît présenter tous les indices qui doivent la faire reconnoître.

Voy. de F. Bernier, tom. II, pag. 312, 313.

Selon les renseignemens que Bernier a pu se procurer lorsqu'il étoit à Cachmir, Eskerdou est à douze journées au nord de cette ville, sur une rivière dont l'eau a quelques vertus médicinales. Cette rivière se perd dans les sables de la Tartarie, et nous est encore inconnue dans une grande partie de son cours : elle me paroît répondre à l'*Œchardes* de Ptolémée, ou à l'une des branches de ce fleuve.

Ptolem. Geogr. lib. VI, cap. 15, 16; lib. VIII, cap. 2.

Les Tables de ce géographe présentent deux villes d'*Issédon* assez voisines l'une de l'autre : la première, dans la Scythie, est surnommée *Scythica ;* la seconde, *Serica*, comme étant comprise dans cette dernière contrée.

Je soupçonne Ptolémée d'avoir fait ici un double emploi, d'après Marin de Tyr, en indiquant deux villes au lieu d'une. Remarquez qu'il ne parle que d'un seul peuple d'*Issedones* en le plaçant dans la Sérique, tandis que tous les anciens sont d'accord pour regarder les Issédons comme une nation Scythique. On verra bientôt que les Sères, réduits aujourd'hui à un peuple presque ignoré, ont été assez puissans autrefois pour communiquer leur nom à plusieurs contrées de l'Asie. Le petit Tibet, qui appartient proprement à la Scythie, au-delà de l'*Imaüs*, a dû subir le joug des Sères et être compris quelquefois dans la Sérique. Eskerdou, en passant ainsi sous différentes dominations, recevoit successivement le surnom des peuples qui la possédoient; et Marin de Tyr, ou ses successeurs, ignorant la cause de ce changement d'épithète, auront cru qu'elle indiquoit deux villes distinctes, et qu'ils devoient les séparer dans leurs cartes. Il me semble du moins qu'on peut expliquer ainsi l'espèce de contradiction que l'on aperçoit entre le texte de Ptolémée et celui des auteurs qui l'ont précédé ou suivi.

Les Issédons, dans Ptolémée, sont séparés de la Sérique par une chaîne de montagnes secondaires nommées *Casii montes :* elles forment un cintre qui enveloppe cette contrée au nord, comme elle est enveloppée au midi par les monts *Emodi, Ottorocorræ* et *Serici.*

Les

Les *Casii montes* se retrouvent dans ceux qui partent du petit Tibet, qui environnent la source du Gange, et viennent se confondre avec les montagnes du grand Tibet.

Tout le pays compris entre ces montagnes et la grande chaîne, se nomme Séri-nagar; et c'est dans ce canton, de plus de cent vingt lieues de longueur, que je reconnois la Sérique des anciens, comme je reconnois *Sera* dans la ville capitale de Séri-nagar. Le terme de *nagar* ou *nagor*, dans l'Inde et dans quelques États qui l'avoisinent, est un titre donné aux principales villes de plusieurs provinces, pour indiquer qu'elles y tiennent le premier rang: ainsi les dénominations de *Séri-nagar* et de *Sera metropolis* sont les mêmes; la ville et le pays n'ont point changé de nom depuis plus de vingt siècles.

A l'identité de ces noms, je puis ajouter,

Que le Séri-nagar est entouré par-tout de très-hautes montagnes, comme le remarquent non-seulement Marin de Tyr et Ptolémée, mais plus particulièrement encore Ammien Marcellin, lorsqu'il dit: *Ultra utriusque Scythiæ loca, contra orientalem plagam, in orbis speciem consertæ celsorum aggerum summitates ambiunt Seras;*

Ammian. Marcellin. l. XXIII, pag. 380.

Que le Séri-nagar se trouve sur les confins immédiats de l'Inde, où toute l'antiquité en effet a placé la Sérique, et qu'il n'est séparé de l'Inde que par les montagnes nommées, dans Ptolémée, *Serici montes*, et connues de nos jours sous le nom de Séra-lick;

Que ce canton réunit, comme je l'ai annoncé, la condition de ne se trouver ni dans la Scythie, ni dans l'Inde, et d'être accessible par ces deux contrées.

Avant de présenter d'autres circonstances qui feront encore reconnoître la Sérique dans le Séri-nagar, je crois devoir prévenir deux objections: l'une, sur la différence apparente entre les latitudes de *Sera* et de Séri-nagar; l'autre, sur ce que Séri-nagar est voisine du Gange, tandis que *Sera*, dans Ptolémée, est à $40^{d}\ 35'$ plus à l'orient que les sources de ce fleuve.

J'ai déjà dit que l'erreur des anciens sur la latitude de *Sera* tenoit à l'opinion que la grande chaîne de l'Asie se soutenoit à la hauteur du trente-sixième parallèle, et que la Sérique devoit se trouver plus au nord. Elle tenoit aussi au récit des voyageurs: ils assuroient que le climat de cette contrée étoit froid, exposé

Ptolem. Geograph. lib. I, cap. II.

à des hivers très-rudes, à des vents impétueux, et l'on en concluoit qu'elle ne devoit pas être moins septentrionale que les environs de l'Hellespont, où les mêmes intempéries se rencontroient.

D'Anville, Recherch. sur la Sériq. p. 579, 582.

D'Anville, voulant que Kan - tchéou, ville du Tangut, fût la *Sera* des anciens, a regardé la correspondance des latitudes comme la plus grande preuve de la justesse de sa conjecture : en effet, Kan - tchéou étant par 39 degrés, et les Tables de Ptolémée plaçant *Sera* à $38^d\ 15'$, cette conformité pouvoit lui paroître heureuse. Mais il ne s'est point aperçu d'une altération dans cette partie du texte de ce géographe. Les prolégomènes de Ptolémée, dans lesquels il est indispensable de rechercher les élémens qui lui ont servi à construire ses cartes, disent positivement que *Sera* doit se trouver sous le parallèle de l'Hellespont. Or, ce parallèle, selon Ptolémée, est à $40^d\ 55'$ au nord de l'équateur : il est donc incontestable qu'il plaçoit *Sera* à cette hauteur, c'est-à-dire, à $2^d\ 20'$ plus au nord que ses Tables actuelles ne le marquent ; et si d'Anville avoit connu cette erreur, il ne se seroit pas prévalu, sans doute, d'un accord apparent dans les latitudes, pour lui sacrifier toutes les autres convenances.

Ptolem. Geograph. lib. VI, cap. 16.

Ib. lib. I, c. 12.

Id. Almagest. lib. V, cap. 12; lib. XIII, c. 11; Geograp. lib. I, cap. 23.

Quant à l'observation de la hauteur du soleil, qu'il croit avoir été faite à *Sera*, ce n'est qu'une simple conjecture de sa part. Ptolémée n'en parle point ; et certes, il n'auroit pas manqué d'en dire quelque chose s'il en avoit trouvé le plus léger indice, soit dans l'ouvrage de Marin, soit dans d'autres relations. On le voit au contraire s'efforcer de répandre sur l'Itinéraire de Maès toute la défaveur qu'il pouvoit lui donner, et n'en faire usage que faute de matériaux moins imparfaits.

Id. Geograph. lib. I, cap. 11.

On ne peut m'opposer le passage de son huitième livre, où il est dit que la longueur du jour solsticial à *Sera*, est de quatorze heures quarante-cinq minutes ; ce qui supposeroit, d'après l'obliquité de l'écliptique admise par Ptolémée *(q)*, une latitude de $38^d\ 32'\ 23''$, conforme, à peu de chose près, à celle de ses Tables.

D'abord, ce passage seroit en contradiction avec celui des prolégomènes, où la latitude de *Sera* se trouve établie à $40^d\ 55'$, puisqu'il en auroit dû conclure le plus long jour à quinze heures. On se tromperoit d'ailleurs beaucoup, si l'on pensoit, comme la

(q) Obliquité de l'écliptique, $23^\circ\ 51'\ 20''$. *Almagest.* lib. I, *cap. 11.*

plupart des éditeurs l'ont avancé, que ce huitième livre ne contient que des résultats d'observations astronomiques. Ptolémée ne le dit point ; il annonce seulement que, pour se conformer à l'usage des *géographes* de son temps, il va donner une notice de la longueur des jours solsticiaux dans les principales villes du monde, et la distance de leurs méridiens, *en temps,* au méridien d'Alexandrie. Cet auteur connoissoit trop bien et le petit nombre d'observations que l'on avoit faites pour fixer la position des lieux, et le peu de confiance qu'on devoit y avoir, pour leur accorder plus d'importance qu'elles n'en méritoient.

Toutes ces prétendues observations ne sont autre chose que la graduation de ses Tables réduite *en temps,* selon la méthode des astronomes ; avec cette différence que les astronomes, connoissant par l'observation la distance des cercles *en temps,* la réduisent *en degrés ;* au lieu que Ptolémée, privé des secours nécessaires, a fait l'inverse, et d'une graduation hypothétique a conclu une observation astronomique : aussi ses résultats sont-ils tous faux. Je n'en rapporterai que deux exemples.

Il dit que le méridien de *Sera* est éloigné de celui des îles Fortunées de onze heures cinquante minutes, ou même de douze heures entières, valant cent quatre-vingts degrés de longitude. Ainsi, l'emplacement de cette ville répondroit à un point fort avancé dans la grande mer Pacifique, à plus de sept cents lieues à l'est des côtes de la Chine ; et comme il n'est pas possible de chercher *Sera* au-delà des parties les plus orientales du continent, il est certain qu'en supposant une observation quelconque, on se seroit trompé, pour le moins, de deux heures quarante minutes sur l'instant où le phénomène seroit arrivé. *Ptolem. Geograph. l. VIII, cap. 2.*

Selon lui, le plus long jour de *Modura* est de treize heures ; elles donneroient pour latitude $16^{d}\ 26'\ 42''$, quoique cette ville, connue maintenant sous le nom de *Maduré,* ne soit qu'à $9^{d}\ 50'$. *Ibid.*

On conçoit que de semblables erreurs n'ont jamais pu être le résultat des observations ; il faut les rejeter ou sur la défectuosité des itinéraires, ou sur les méprises de ceux qui les ont combinés pour construire leurs cartes, et reconnoître que le huitième livre de Ptolémée, altéré d'ailleurs dans beaucoup d'endroits, ne peut contrebalancer l'autorité de ses prolégomènes.

C'est donc uniquement d'après l'idée qu'on s'étoit formée de la température de la Sérique, que les géographes ont hasardé de fixer sa latitude. Maès assuroit que ses facteurs avoient eu tellement à souffrir des intempéries, et de la rigueur du froid, dans la route depuis la Tour de pierre jusqu'à *Sera*, que souvent ils avoient été forcés de suspendre leur marche. Ces circonstances nous peignent exactement le climat du Tibet et du Séri-nagar.

Ptolem. Geograph. lib. 1, cap. 11.

On sait que la grande élévation du sol de cette partie de l'Asie, la rend nécessairement plus froide que sa latitude ne sembleroit l'indiquer. Le Séri-nagar, et la portion du Tibet qui l'avoisine, forment le sommet le plus élevé du grand plateau de l'Asie; c'est là que l'*Indus*, le Gange, le Gagra, le Bramapoutren, et d'autres fleuves considérables prennent leurs sources, au milieu d'innombrables rochers, dont l'aspect et la hauteur font frémir, selon les expressions de Désidéri.

Hist. génér. des Voyages, tom. VII, pag. 410, 434, 435.

Les P. P. Verbiest et Gerbillon, en pénétrant dans la Tartarie, à la suite de l'empereur de la Chine, observèrent qu'à mesure qu'ils s'éloignoient de Pékin vers l'occident, le terrain alloit toujours en s'élevant, et qu'à trois cents milles seulement de cette capitale, le sol étoit déjà élevé de trois mille pas géométriques au-dessus du niveau de la mer : hauteur plus considérable que la cime du mont Blanc, l'un des points les plus élevés de l'Europe *(r)*.

Du Halde, Descript. de la Chine, tom. IV, pag. 85.

Le froid est si vif dans le Tibet, qu'à Chaemanning, ville située à 31^{d} 39′ de latitude, Bogle vit tomber beaucoup de neige au milieu d'avril : toutes les eaux dormantes étoient gelées; et il trouva, dans sa chambre, le thermomètre de Fahrenheit à vingt-neuf degrés au-dessous du point de congélation. Cette graduation répond à 12^{d} $\frac{8}{9}$ de celle de Réaumur : ainsi le froid que Bogle éprouvoit dans sa chambre au mois d'avril, étoit égal, à peu de chose près, à celui qu'on ressentoit à Paris, en plein air, dans l'hiver rigoureux de 1776.

Relation du Royaume de Tibet, pag. 7.

Lorsqu'au mois d'avril 1785, l'Indien Pourunguir, l'un des

(r) Trois mille pas géométriques valent 2500 toises. Saussure, d'après ses observations faites avec le baromètre et d'après la mesure trigonométrique de Schuckburg, a conclu la hauteur du mont Blanc, de 2450 toises au-dessus du niveau de la mer. *Relation abrégée d'un voyage à la cime du mont Blanc, fait en août 1787*, page 24.

agens de la compagnie Angloise du Bengale, partit de Calcutta pour le Tibet, il fut arrêté quinze jours à Phari sur les frontières de ce pays, vers 26ᵈ 30′ de latitude, par la quantité de neige qui tomba sans discontinuer pendant six jours, et qui rendit les chemins impraticables jusqu'après le dégel. Le froid augmenta avec tant de violence, et le passage rapide du climat brûlant de l'Inde au climat glacé de ces montagnes, fit un tel effet sur lui et sur ses compagnons, qu'il n'y a point de doute qu'ils n'eussent tous péri, si le temps ne s'étoit adouci.

Voyage au Tibet, rédigé d'après le récit de Pourunguir, par Turner.

Ces exemples suffisent pour faire voir que les intempéries dans les environs du Séri-nagar, sont aussi grandes que celles que les anciens disent avoir essuyées dans la Sérique ; et ils expliquent comment, en évaluant la latitude de cette contrée d'après le froid qu'on y éprouvoit, on a dû conclure sa hauteur beaucoup plus septentrionale qu'elle ne l'est.

La seconde objection que je dois prévenir, c'est la grande distance que met Ptolémée entre le méridien des sources du Gange et celui de *Sera,* quoique Séri-nagar soit peu éloignée de ce fleuve. Cette méprise tient à l'erreur des anciens sur la partie du Gange qui avoisine ses sources.

J'ai prévenu que Ptolémée avoit employé des élémens fort différens pour construire ses cartes des parties orientales de l'Asie. *Suprà, p. 730.* Depuis le méridien des sources de l'*Indus* et celui du cap *Cory* de l'Inde, il a soumis à des triangles hypothétiques tout ce qui étoit au midi de la grande chaîne, et il n'a fait qu'une simple réduction de moitié dans les distances itinéraires, pour les pays situés au nord des montagnes, sans s'apercevoir que son opération désunissoit les limites communes de ces différentes contrées.

Il place les sources du Gange sur le revers méridional de la grande chaîne : c'est là que se terminoient les connoissances qu'on avoit pu se procurer du côté de l'Inde; et ce point répond à Hardouar, où le Gange s'ouvre un passage à travers les montagnes, pour pénétrer dans les plaines de l'Hindoustan. La plupart des Indiens croient encore que c'est près d'Hardouar qu'est la source du Gange, et ils bornent aux environs de cette ville les pélerinages qu'ils entreprennent pour aller se purifier à la naissance de ce fleuve. Il y existe des temples révérés et célèbres dans toute

l'Asie. Peu de ces pélerins osent s'avancer au-delà : la difficulté des chemins, la rigueur d'un climat auquel ils ne sont point faits, les arrêtent ; et ce n'est que depuis peu de temps qu'on a acquis en Europe des connoissances certaines sur la partie du Gange au-dessus d'Hardouar jusqu'au Gangotri. D'Anville semble ne pas en avoir été instruit ; il a fait disparoître de ses cartes la province entière de Séri-nagar, que des voyageurs et des géographes distingués *(s)* avoient fait connoître long-temps avant lui : le faux rapport des Tartares envoyés par Cang-hi, pour lever la carte du Tibet, est sans doute ce qui l'a induit en erreur : mais on a recueilli de nos jours des notions plus exactes sur cette contrée, destinée depuis vingt siècles à tenir une place remarquable dans l'Histoire de la géographie.

Marin de Tyr et Ptolémée, n'ayant pu se procurer de renseignemens sur la Sérique que par les voyageurs qui y pénétroient par la Bactriane et la Scythie, préoccupés d'ailleurs de l'opinion d'Ératosthène sur la fausse direction des montagnes, et du grand nombre de stades dont Maès avoit rempli son Itinéraire, n'ont point reconnu dans le fleuve qui traverse la Sérique, la partie supérieure du Gange, qu'ils ne soupçonnoient pas devoir y rencontrer. Cependant, tout me semble annoncer que le *Bautes* de Ptolémée n'est autre chose que la portion du Gange comprise entre Hardouar et le Gangotri.

1.° Le cours du *Bautes*, tracé parallèlement à la grande chaîne de l'Asie dans la carte de Ptolémée, a été soumis nécessairement à l'erreur commise dans la direction des montagnes. J'ai fait voir que ces montagnes, et la Sérique de cet auteur, péchoient par la manière dont elles sont orientées, et qu'il auroit dû leur donner une forte inclinaison au midi : en jetant les yeux sur la carte n.° II, on se convaincra que cette inclinaison rendroit au cours du *Bautes*,

(s) En 1624, le P. Andrada, Jésuite Portugais, avoit traversé cette province, qu'il nomme *Skrinéjar*. Histoire génér. des voyag. *tom. VII, pag. 423*. On voit dans une note que les éditeurs, ne connoissant point d'autre Sérinagar que la ville de Cachmir, n'ont point compris ce qu'avoit dit Andrada.

En 1664, Bernier étant dans le Cachmir, apprit que ce royaume confinoit au *Sérénaguer*. Volume II de ses Voyages, *pag. 279*.

En 1650, Nicolas Sanson avoit placé la ville de *Sérénégar* sur le Gange. Guill. Delisle avoit mis aussi *Sirinagar* sur le Gange en 1723. On s'est permis depuis d'effacer cette ville de ses cartes.

la même direction qu'à la partie du Gange à laquelle je la rapporte.

2.° Le nom de *Bautes*, donné par les anciens au fleuve de la Sérique, et celui de *Batæ*, que portoit une partie des Sères qui habitoient près de ce fleuve, me semblent rappeler clairement le nom de Boutan, sous lequel on distingue encore toute la partie du grand Tibet qui avoisine l'Inde.

3.° Si l'on observe que, dans Ptolémée, le cours du *Bautes* est interrompu au point où il pénètre la chaîne de l'Asie, nommée en cet endroit *Serici montes*, et que cette partie de la grande chaîne traversée par le Gange, près d'Hardouar, est encore nommée aujourd'hui Séra-lick, on y reconnoîtra une identité de noms et de circonstances, à laquelle il sera difficile de se refuser.

4.° La position de *Sera* à quelque distance du *Bautes* et du lieu où il se perd dans les montagnes, se rapporte également bien à la situation de Séri-nagar, relativement au Gange et aux défilés qu'il traverse pour arriver à Hardouar.

5.° Ammien Marcellin a été instruit que le Gange couloit dans la Sérique, puisqu'il dit que les Sères s'étendent jusqu'à l'Inde et jusqu'au Gange. *Seras... ad usque Indiam porrectos et Gangem (g).* Si cet auteur n'avoit fait que copier Ptolémée, comme d'Anville le prétend, il n'auroit point dit que la Sérique alloit jusqu'au Gange, puisque ce géographe met entre les sources de ce fleuve et la Sérique, toute la Scythie au-delà de l'*Imaüs*. Il existe, d'ailleurs, d'autres différences dans le récit d'Ammien Marcellin; et l'on voit qu'il s'étoit procuré des connoissances nouvelles et positives sur la haute Asie.

Ammian. Marcell. l. XXIII, pag. 380.

D'Anville, Mém. sur la Sérique pag. 576.

6.° Enfin, une circonstance, rapportée par Ptolémée, ramène encore le *Bautes* et *Sera* sur les confins occidentaux du Tibet. Voici le passage tel qu'il est dans l'ancienne version Latine : *Quodque supra Sinas, Serum jaceat regio et metropolis; ac quod is orientalior terra sit incognita, stagna habens paludosa, in quibus calami nascuntur magni et ita compacti, ut accolæ cum iis transfretare soleant.*

Ptolem. Geograph. lib. 1, cap. 17.

Le Tibet et le Séri-nagar sont pleins de lacs et de rivières, que les habitans traversent sur des radeaux. Onésicrite, long-temps avant Ptolémée, avoit parlé des énormes roseaux que

Strab. lib. XV, pag. 710, 711.

produisent les cantons humides voisins des hautes montagnes de l'Inde, et nos voyageurs modernes les ont remarqués avec étonnement : Marc Paul leur donne quinze pas de longueur sur trois paumes de grosseur; ceux que Turner a vus, avoient jusqu'à trente pieds de haut.

Voy. de Marc Paul, chap. 36.
Turner, Ambassade au Tibet, tom. I, pag. 77, 139.

J'ai pensé que ces renseignemens ne devoient pas être négligés, non plus que l'analogie qui me semble exister entre le nom de *Tibet* et celui de *Tabis*, donné par Méla, Pline et Solin, à un promontoire qui, selon eux, devoit terminer la Sérique au nord, sur les bords de l'océan Oriental. Le groupe des montagnes du Tibet, ayant été, comme je l'ai dit, une des barrières que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais franchies, ils ont pu croire que l'extrémité septentrionale de ces monts formoit un cap vers l'orient, à quelque distance de la grande chaîne, et sur les frontières de la Scythie. Ces indications sont, au reste, les seules que je trouve dans l'antiquité, qui aient rapport aux contrées situées à l'orient de la Sérique : elles s'appliquent l'une et l'autre au Tibet, qui fait la limite du Séri-nagar.

Suprà, p. 718-720.
Suprà, p. 724, 725.

Si l'on cherche maintenant quels pouvoient être les objets de commerce qui attiroient les anciens dans ces climats rigoureux, on trouvera que le Tibet fournit de l'or en assez grande quantité, et que la plupart des fleuves en charient [a]. Les Issédons, dit Ælien *(t)*, sont surnommés *Myrmeces*, du nom des fourmis qui, chez eux, gardent les mines d'or.

Toutes les montagnes qui entourent les sources de l'*Indus* et du Gange, renferment des mines de fer; et ce fer, selon Thévenot [b] et Kiatib Tchéléby [c], est très-recherché dans toute l'Asie. Il y a dix-huit siècles que Pline écrivoit : *Ex omnibus autem generibus palma Serico ferro est.*

[a] *Du Halde, Descript. de la Chine, t. IV, pag. 45. Bogle, Relation du Tibet, p. 24, 25. Turner, Ambassade au Tibet, tom. II, pag. 64, 251, 252.*
[b] *Thévenot, Voyages, t. III, pag. 172.*
[c] *Kiatib Tchéléby, Djihan numa, tom. I, pag. 375, ms. de la Bibl. nat.*
Pl. l. XXXIV, cap. 41.

Ce naturaliste ajoute : *Seres hoc [ferrum] cum vestibus suis pellibusque mittunt.* L'auteur du Périple de la mer Érythrée, parle aussi des fourrures de la Sérique, que l'on transportoit en descendant l'*Indus*, jusqu'à *Minnagara*, où les navigateurs Grecs et Romains alloient les chercher; et Tavernier assure qu'on pourroit tirer beaucoup de pelleteries du Tibet, si ses habitans

Ubi suprà.
Periplus maris Eryth. pag. 22; apud Geograph. minores græc., tom. I.
Tavernier, Voyages, t. II, liv. 3, chap. 25.

(t) Ælian. *de Natur. animal. lib. III, cap. 4.* Ælien semble mettre les Issédons dans l'Inde; c'est par erreur.

avoient

avoient plus d'adresse qu'ils n'en ont, pour tuer les martres et les autres animaux qui peuplent leurs montagnes.

Ce pays produit encore du plomb, du cuivre, du cinabre, du cristal, du musc, de la rhubarbe; mais il nourrit sur-tout une espèce de chèvre dont le poil surpasse de beaucoup en finesse, en beauté, tout ce que l'on connoît de plus parfait en ce genre dans le reste du monde.

Tavernier, tom. II, liv. 3, chap. 15. Bogle, Relat. du Tibet, pages 23 - 25. Bernier, Voyag. tom. II, p. 280, 281. Turner, Ambassade au Tibet, tom. II, pag. 64, 251-254.

Le poil précieux de ces chèvres me paroît être cette laine soyeuse que les Romains recherchoient avec tant d'empressement, et dont l'origine leur étoit tellement inconnue, qu'ils la prenoient pour une espèce de soie ou de coton que l'on recueilloit sur les arbres. Les marchands apportoient ce poil en Europe, lorsqu'il n'avoit encore reçu qu'une main-d'œuvre grossière; et les femmes, après en avoir formé un nouveau tissu, s'en faisoient des vêtemens extrêmement légers. *Seres, lanicio silvarum nobiles, perfusam aquâ depectentes frondium canitiem: unde geminus feminis nostris labor redordiendi fila, rursumque texendi. Tam multiplici opere, tam longinquo orbe petitur, ut in publico matrona transluceat.*

Plin. lib. VI, cap. 20.

A cet égard, l'industrie des Tibétains n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'elle ne l'étoit au temps de Pline : ils ne savent pas encore employer le beau poil de leurs chèvres : ce sont les habitans du Cachmir qui le leur achètent pour le préparer et en faire ces châles si estimés dans toute l'Asie, en Afrique et même en Europe. On ne connoît rien de plus beau que ces étoffes; leur extrême finesse les rend réellement transparentes, comme l'expression de Pline l'annonce. Le haut prix que les Orientaux les payent, celui que les Européens y mettent depuis quelques années, explique comment les femmes Romaines ont pu les rechercher autrefois pour leur parure et pour s'en faire des vêtemens entiers; ce sont, je crois, les *sericæ vestes* dont Pline *(v)* leur reprochoit l'usage, comme un objet de luxe immodéré. Les anciens, plus actifs que nous sur ce point, savoient se procurer à-la-fois, et les étoffes, et la matière qui servoit à leur fabrication.

Bernier, Voyag. tom. II, p. 281. Bogle, Relation du Tibet, p. 25. Turner, Ambass. au Tibet, tom. II, p. 175, 193.

(v) Quò magis ac magis admirari subit..., vestes ad Seras peti... Plin. lib. XII, cap. 1.... *aut veste Sericâ versicolores unguentis madidas. Hunc habet novissimè exitum luxuria feminarum.* Lib. XXI, cap. 8.

§. III.

La Sérique placée dans l'Inde.

J'AI annoncé, dès le commencement de ce mémoire, que la laine soyeuse dont je viens de parler, devoit être distinguée de la soie proprement dite. Les anciens tiroient aussi cette dernière substance de la Sérique : le Séri-nagar est trop froid pour en produire; ainsi il faut indiquer un canton assez proche de cette province pour qu'il ait pu en faire partie ou qu'on ait pu le confondre quelquefois avec elle; il faut que ce canton ait porté et porte encore le nom de Sérique, que dans le nom actuel de sa capitale on retrouve celui de *Sera*, et qu'enfin il soit situé sous un climat assez chaud pour que les vers-à-soie aient pu s'y multiplier facilement et dans tous les temps.

Ces conditions exigent qu'on se transporte dans l'Inde, sur le revers immédiat de la grande chaîne de l'Asie; et l'on y reconnoîtra toutes les circonstances rapportées par les auteurs qui ont placé la Sérique dans cette contrée.

Strab. l. XV, pag. 702.

« On convient unanimement, dit Strabon, que le pays situé » au-delà de l'*Hypanis* est le meilleur de l'Inde; mais on n'en » sait rien avec certitude. La distance, et le peu de connoissance » des lieux, ont fait exagérer jusqu'au prodige ce qu'on en a » raconté : on dit que les fourmis y extraient l'or des mines *(x)*; » que certains animaux et même des hommes y ont une forme » singulière et des propriétés extraordinaires; que les Sères, par » exemple, vivent si long-temps, qu'ils vont au-delà de deux » cents ans.... »

Il est clair, d'après ce passage, que Strabon plaçoit la Sérique à l'orient de l'*Hypanis*, entre ce fleuve et le Gange, dans la partie septentrionale de l'Inde. Cette position répond exactement au midi du Séri-nagar.

Arrian. Rer. Indicar. p. 514, 519.

Arrien dit aussi que l'expédition d'Alexandre s'étant bornée

(x) Ce fait, rapporté aussi par Hérodote, *lib. III, §. 102-104*, et par Mégasthène, *Strab. lib. XV, pag. 706*, paroît être le même que celui dont Ælien a voulu parler *(suprà, pag. 743)* : mais ces auteurs, plus instruits qu'Ælien sur ce qui concerne l'Inde, n'y ont point placé les Issédons, parce que ces peuples n'ont jamais appartenu à cette contrée.

à l'*Hypanis,* qu'il nomme *Hyphasis,* il n'a pu se procurer aucune notion sur les pays situés au-delà de ce fleuve.

L'Abréviateur de Strabon n'a pas suivi exactement son auteur, lorsqu'il dit que le Caucase, en bornant l'Inde au nord, la séparoit des pays occupés par les Sacques, les Scythes et les Sères. Strabon n'a point dit que le Caucase séparât l'Inde du pays des Sères; cette opinion appartient à un siècle postérieur au sien, et elle indique les Sères de la Scythie, qu'il n'a point connus.

Chrestomat. ex Strab. geographicor. lib. XV, pag. 192.

Étienne de Byzance ne fait que nommer les Sères, pour dire que c'est une nation Indienne. Mais voici un fait plus positif.

Steph. Byzant. verbo Σῆρες.

Procope de Césarée rapporte que deux moines venus de l'Inde, ayant appris que Justinien cherchoit à affoiblir la puissance des Perses et à les priver des sommes considérables qu'ils tiroient des Romains pour la soie qu'ils leur vendoient, demandèrent à l'empereur d'être envoyés dans une province de l'Inde nommée *Serinda,* où ils avoient déjà séjourné, et s'engagèrent à lui rapporter des œufs de vers-à-soie.... L'empereur accepta leurs offres, et les moines remplirent leur promesse.

Procop. Cæsariens. de Bello Gothico, l. IV, cap. 17, p. 613.

Il est parlé des peuples de *Serinda,* dès le temps de Julien. A peine ce prince fut-il assis sur le trône de Constantinople, qu'un grand nombre de nations lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander la paix. Il en vint des pays les plus éloignés, dit Ammien Marcellin : *Inde nationibus Indicis certatim cum donis optimates mittentibus ante tempus, abusque Indis et Serindis* (y).

Ammian. Marcellin. l. XXII, pag. 306.

Cette province de *Serinda* est très-connue aujourd'hui dans l'Inde, sous le nom de Ser-hend; elle est située au midi du Sérinagar, dont elle n'est séparée que par les montagnes de Séra-lick, les *Seri montes* des anciens. La province entière est située à l'orient de l'*Hypanis*, entre ce fleuve et le Gange, comme Strabon l'a indiqué, de sorte qu'il n'est point douteux que les Sères de cet auteur ne soient les mêmes que les *Serindi* de Procope et d'Ammien Marcellin.

La capitale du Ser-hend porte le même nom que la province;

(y) Henri de Valois a préféré une leçon qui porte *abusque Divis et Serendivis :* il rapporte ces noms aux peuples de la petite île de Diu ou Diul-Sindi, et à ceux de Ceilan. Je ne crois point que cette leçon, ni la conjecture qu'elle a fait naître, puissent être admises.

elle n'est qu'à trente lieues des monts Séra-lick, et quoique sa latitude diffère peu de celle de Séri-nagar, cependant, comme elle est défendue des vents du nord par les hautes montagnes qui la séparent de cette ville, elle se trouve sous un ciel très-chaud et très-propre à élever des vers-à-soie.

Les noms de *Ser-indi*, de *Ser-inda* et de *Ser-hend*, sont visiblement composés des mots *Seres* et *Inde* ou *Hend*, comme écrivent les géographes Orientaux; on a désigné par-là les Sères-Indiens, la Sérique de l'Inde, *Serica Indica*, suivant l'expression des auteurs du moyen âge, et la ville de *Sera* située dans l'Inde, par opposition à d'autres Sères, à une autre Sérique, à une autre *Sera*, placés hors des limites de l'Inde et que j'ai reconnus dans le Séri-nagar.

Les nombreuses conquêtes, les fréquentes émigrations des peuples Scythiques dans les contrées méridionales de l'Asie, sont assez connues, et suffisent pour expliquer comment une nation, en se divisant, a pu conserver son nom, et y ajouter, pour se distinguer de la mère-patrie, le nom du pays où elle se formoit un nouvel établissement. L'histoire ancienne et moderne fournit trop d'exemples semblables pour qu'il soit besoin d'en apporter des preuves.

Il faut même que les conquêtes des Sères se soient quelquefois étendues bien au-delà du Ser-hend et du petit Tibet. On trouve dans l'Anonyme de Ravenne, que la plus grande partie de l'Inde septentrionale a porté le nom d'*India Serica*, et que ce nom s'étendoit depuis la Bactriane jusqu'au-delà de *Palibothra*, puisque cette ville et celle de Bactres y étoient comprises. L'auteur d'une petite géographie écrite en latin barbare vers le temps de Constance *(m)*, met aussi les Sères sur les confins du pays des Brachmanes, qu'on sait avoir été un peuple Indien.

Anonymi Ravennat. Geogr. lib. II, — suprà pag. 723.

Expositio totius mundi et gentium, p. 2. Inter Geograph. min. Græcos, t. III.

Il sembleroit que l'Eygûr auroit aussi été soumis aux Sères; du moins croit-on entrevoir quelque analogie entre le nom de cette province et celui des peuples *Ithaguri* de Ptolémée, comme d'Anville en trouve entre le nom de Hami ou plutôt Kami, et celui de l'*Asmiræa regio*.

D'Anville, Recherches sur la Sérique, p. 596.

Mais la découverte de l'Eygûr me paroît postérieure à Ptolémée; et si l'*Asmiræa* doit répondre au canton de Hami, je pense

qu'elle aura été ajoutée après coup dans le texte de cet auteur, vers le temps où l'on s'est permis de changer entièrement sur ses cartes, la latitude de *Sera,* ainsi que le cours de l'*Œchardes* et celui du *Bautes,* en dirigeant ces fleuves vers le nord au lieu de les conduire à l'orient, comme Marin de Tyr et Ptolémée l'avoient fait, et comme les représentent d'ailleurs la plupart des manuscrits et des premières éditions.

Le changement apporté dans le cours des fleuves de la Sérique, est une des causes qui ont égaré les modernes dans leurs recherches, faute d'avoir consulté le texte de Ptolémée. Il est probable que quelques voyageurs des bas siècles de l'Empire, ayant pénétré jusque dans la petite Bukarie, auront indiqué les rivières d'Hotomni-solou et d'Yerghien, comme pouvant répondre au *Bautes* et à l'*Œchardes* des anciens : et dès-lors, la route de la Sérique étant ou perdue ou négligée, on finit par substituer le cours de ces rivières aux fleuves que Ptolémée avoit indiqués.

Maintenant, et d'après ces divers rapprochemens, il est facile de concevoir comment la grande proximité des provinces de Serhend et de Séri-nagar, leur position, la grande différence de leur climat, de leur sol, de leurs productions, ont pu donner aux anciens des idées fort opposées sur la Sérique, sur sa température, et sur les mœurs de ses habitans. Les uns n'ont connu et décrit que la partie septentrionale de cette contrée, tandis que les autres n'ont parlé que de sa partie méridionale. On conçoit aussi comment le commerce de la Sérique pouvoit se faire à-la-fois et par l'Inde et par la Scythie; comment les productions variées de son territoire pouvoient être rassemblées soit au nord, soit au midi de la chaîne des montagnes, selon qu'elles y étoient appelées par l'arrivée des caravanes; et enfin, comment il étoit possible qu'on trouvât à acheter des soies au milieu des glaces du Séri-nagar, et des pelleteries sous le ciel brûlant du Ser-hend.



RECHERCHES
SUR LES CONNOISSANCES GÉOGRAPHIQUES DES ANCIENS LE LONG DES CÔTES MÉRIDIONALES DE L'ARABIE;

Par P. F. J. GOSSELLIN.

Lu le 10 mai 1791.

TOUTES les côtes méridionales de l'Arabie, si l'on en croyoit Hérodote, auroient été parcourues dès le VIe siècle avant l'ère Chrétienne. Cet auteur rapporte que Darius, fils d'Hystaspès, voulant savoir en quel endroit de la mer se jetoit l'*Indus*, envoya Scylax de Caryande avec des vaisseaux et des hommes sûrs pour faire cette découverte; qu'ils s'embarquèrent à Caspatyre, descendirent le fleuve à l'est jusqu'à la mer; et que de là, naviguant vers l'ouest, ils arrivèrent, le trentième mois après leur départ, au fond du golfe Arabique, dans le même port d'où étoient partis autrefois les Phéniciens chargés par Néchos de faire le tour de l'Afrique.

Herodot. Melpom. lib. IV, §. 44, p. 300.

Déjà j'ai eu occasion d'observer que la navigation de Scylax, depuis le golfe Persique jusque dans le golfe Arabique, étoit au moins très-incertaine, et qu'elle se trouvoit en quelque sorte démentie par Arrien, qui avoit lu Hérodote, et qui atteste néanmoins que les côtes méridionales de l'Arabie n'avoient été visitées, dans toute leur étendue, qu'après la mort d'Alexandre. Le passage d'Arrien intéresse trop l'objet de cette discussion, pour ne pas être rapporté.

Recherches sur la Géographie systém. et positive des anciens, tom. II, p. 154.

« Le golfe Arabique, qui communique avec l'Océan, dit » cet historien, indique évidemment qu'on pourroit aller par » mer, de Babylone jusqu'en Égypte; *mais personne n'a pu encore* » *exécuter cette navigation*, à cause de l'extrême chaleur du soleil » et de l'aridité des côtes que l'on rencontre.... : car il s'en faut

Arrian. Rer. Indicar. c. 43, pag. 635.

venir que des vaisseaux partis des rivages de la Perse fussent jamais parvenus dans le golfe Arabique. *lib. XVI, pag. 766.*

N° I

N° II

ARABIÆ PARS JUXTA PTOLEMÆUM.

Stadia parva

Stadia magna

SINUS PERSICUS

ARABIA

ARABIE

POUR LES RECHERCHES SUR LES CÔTES MÉRIDIONALES DE L'ARABIE,

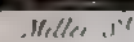
Par P. F. J. GOSSELLIN.

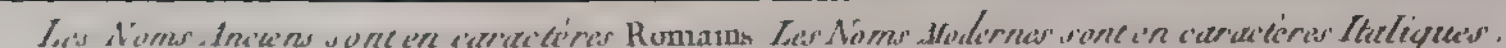
Stades de 700 au Degré

Stades de 500 au Degré.

Lieues marines de 20 au Degré.

PARTIE DE L'AFRIQUE





» beaucoup que les parties méridionales de l'Arabie, voisines de » la mer Érythrée, soient habitables. . . . Quelques personnes » néanmoins sont parties du golfe Arabique avec le projet de » faire le tour de cette péninsule, et de parvenir dans la mer » qui baigne la Susiane et la Perse : mais, après avoir longé les » côtes de l'Arabie aussi long-temps que leur provision d'eau a » pu le permettre, elles ont été forcées de revenir sur leurs » pas. Ceux qui, par ordre d'Alexandre, sont partis de Baby- » lone pour visiter la côte occidentale du golfe Persique, ont » suivi long-temps les rivages de l'Arabie et ont rencontré quel- » ques îles. *Quant au promontoire de cette contrée, que Néarque » dit avoir vu à l'opposite de la Carmanie, jamais personne n'est » parvenu à le doubler.* Si la côte ultérieure avoit été navigable, » ou seulement si l'on avoit soupçonné la possibilité d'en ap- » procher, je ne doute point que l'extrême curiosité d'Alexandre » ne l'eût porté à faire reconnoître ces pays, soit par les terres, » soit du côté de la mer. »

Comme au temps d'Arrien, la navigation, depuis l'Égypte jusque dans l'Inde, étoit suivie sans interruption et avec beaucoup de succès, il n'est pas douteux que, dans ce récit, il ne transporte ses lecteurs au siècle d'Alexandre, pour leur indiquer les limites des contrées que l'on avoit reconnues jusqu'alors; et il n'eût pas dit qu'à cette époque les parties méridionales de l'Arabie passoient pour être inhabitables, s'il eût trouvé des traces évidentes de l'expédition attribuée à Scylax.

Le desir que témoignoit Alexandre de connoître l'étendue de l'Arabie, qu'on lui disoit être aussi vaste que l'Inde, mais beaucoup plus riche, tenoit au projet qu'il avoit formé de s'en rendre le maître et d'y établir le siége de son empire. On ne peut donc pas douter qu'il n'ait mis un grand intérêt à la découverte de ses parties méridionales; et, si les rapports et les tentatives infructueuses de Néarque, d'Androsthène de Thase, d'Archias, et d'Hiéron de *Solis*, qu'il envoya successivement pour faire le tour de cette péninsule, lui en persuadèrent l'impossibilité, ils doivent prouver en même temps qu'il n'existoit alors aucun souvenir que des vaisseaux partis des rivages de la Perse fussent jamais parvenus dans le golfe Arabique.

Arrian. de expedit. Alexand. lib. VII, c. 20, pag. 524, 527. Strab. l. XVI, pag. 785.

Arrian. de expedit. Alexand. lib. VII, c. 20, p. 526. Strab. lib. XVI, pag. 766.

Il paroît que Cassandre, roi de Macédoine, curieux de vérifier si les parties méridionales de l'Arabie étoient aussi peu habitables qu'on l'avoit persuadé à Alexandre, chargea Évhémère de s'en assurer.

Evhemer. apud. Diodor. Sicul. Biblioth. tom. I, lib. V, §. 41, pag. 363-368. Fragment. è lib. VI, tom. II, pag. 633, 634.

A son retour, ce philosophe annonça qu'il avoit pénétré jusque sur les bords de la mer Érythrée; qu'il s'étoit embarqué dans un des ports de l'Arabie Heureuse, et qu'il étoit parvenu dans l'île *Panchaïa*. Mais il fit de cette île une description si romanesque, que la plupart des historiens et des géographes ont refusé de croire à la réalité de cette découverte.

Néanmoins, en élaguant du récit de ce voyageur les détails visiblement fabuleux, il me paroît avoir réellement visité quelques ports et quelques îles situés sur les côtes méridionales de l'Arabie. Je crois même reconnoître son île *Panchaïa;* et je l'indiquerai, quand j'aurai réuni, dans le cours de ce mémoire, les indices sur lesquels j'établirai mon opinion.

Les auteurs à qui l'on doit la tradition du voyage d'Évhémère, ne disent pas comment il étoit parvenu sur les bords de la mer Érythrée; ce fut sans doute par l'intérieur des terres, puisque le temps où il a vécu précède de quelques années le règne de Ptolémée Philadelphe, et que c'est par les soins de ce souverain que les Grecs d'Alexandrie s'ouvrirent par mer la route des Indes, et visitèrent pour la première fois toutes les côtes méridionales de l'Arabie.

Jusqu'à ce moment, les navigateurs du golfe Arabique n'avoient pas osé s'avancer beaucoup dans le grand Océan; et leurs courses les plus éloignées se bornoient au port d'*Arabia*, situé à environ quatre-vingt-cinq lieues à l'orient du détroit. « Cette ville avoit » été surnommée *Heureuse*, dit l'auteur du Périple de la mer Éry- » thrée [a], parce que, dans le temps qu'on ne naviguoit pas encore » de l'Égypte dans l'Inde, ni de l'Inde en Égypte, les Indiens et » les Égyptiens se rendoient à *Arabia*, pour y trafiquer des mar- » chandises qu'ils apportoient de leurs pays. »

Ce témoignage, en confirmant celui d'Arrien, me paroît une nouvelle preuve qu'Hérodote a été induit en erreur, lorsqu'il a dit que Scylax avoit navigué jusque dans le golfe Arabique. D'ailleurs, Aristote [b], Philostrate [c], Tzetzès [d] et Suidas [e], qui ont recueilli

[a] *Periplus maris Erythræi, p. 14, 15. Inter Geograph. minor. Græc. tom. I.*

[b] *Aristot. Polit. lib. VII, c. 14, tom. II, p. 442.*

[c] *Philost. de Vitâ Apollon. Tyan. lib. III, cap. 14, p. 152.*

[d] *Tzetz. Histor. chil. VII, §. 144, apud Poet. Græc. veter. pag 384.*

[e] *Suid. Lexic. verbo Σκύλαξ.*

recueilli tant de faits, et qui ont connu les ouvrages publiés par Scylax, citent bien de lui un *Période*, ou un voyage par terre dans les Indes, avec une description de cette contrée; mais ils ne font aucune mention de son retour par mer, quoique cette circonstance eût été la plus neuve et la plus intéressante de toute sa narration : et si cette dernière route avoit été connue, les Égyptiens et les Perses n'auroient-ils pas eu un trop grand intérêt de la fréquenter, pour qu'ils eussent jamais cessé de la parcourir ? Quant aux Indiens qui se rendoient au port d'*Arabia*, il est certain, d'après les termes du Périple, qu'ils y venoient par terre, soit en faisant le tour du golfe Persique, soit en se bornant à traverser son étroite embouchure.

Je crois apercevoir les vestiges des premières tentatives de navigateurs Grecs, dans le passage suivant de Strabon : *Des auteurs assurent que, depuis le détroit jusqu'aux extrémités du pays qui produit le cinnamome, il y a cinq mille stades, sans marquer si la route se dirige à l'est ou au midi (a).* En effet, cette mesure annonce que l'on n'avoit pas encore passé au-delà du territoire de

(a) Strab. *lib. XVI, p. 779.* Les auteurs dont parle Strabon, étoient nécessairement antérieurs à Ératosthène, puisque cet ancien a connu la direction et la longueur entière des côtes méridionales de l'Arabie. Au surplus, il ne faut pas confondre ce que vient de dire Strabon, avec ce qu'il avoit annoncé à la page 769, qu'*après les îles du détroit, en entrant plus avant dans le golfe, on range le pays qui produit la myrrhe, situé au midi et à l'orient, jusqu'à celui où croît le cinnamome : ce qui fait cinq mille stades. On dit que personne n'a encore été au-delà.*

Il est incontestable, par tout ce qui précède et suit ce drrnier passage, qu'il ne peut se rapporter qu'à la description des côtes de l'Afrique opposées à celles de l'Arabie. Le golfe dont il est ici question, est celui qui est compris entre Bab al-mandeb, le cap de Fartak et celui de Guardafui; et la mesure de 5000 stades, adoptée depuis par Marin de Tyr et Ptolémée, *lib. I, c. 11, 12, 13, 15*, se rapporte à la distance de Bab al-mandeb au cap Guardafui, près duquel se terminoient les connoissances d'Ératosthène, d'Artémidore et de Strabon.

Si ce dernier auteur avoit prétendu parler ici des côtes méridionales de l'Arabie, il n'auroit pas borné à 5000 stades les plus longues courses qu'on y faisoit, puisque cette mesure prise en ligne droite et en stades de sept cents au degré, comme il les comptoit, n'auroit conduit tout au plus que jusqu'à Késem : et il n'auroit pas ajouté que personne n'avoit pénétré au-delà, puisqu'il étoit instruit que, de son temps, il partoit chaque année, du seul port de *Myos-Hormos*, environ cent vingt navires pour les différentes échelles de l'Inde. *Lib. II, p. 118; l. XVII, p. 798.*

Je me suis arrêté sur le sens du passage rapporté dans cette note, parce que Huet s'y est trompé, et qu'il en a tiré des conséquences fausses sur l'étendue de la navigation des Hébreux. *Vid.* Huet, *De navigat. Salomon. cap. II;* et mes *Rech. sur la Géogr. des anciens, tom. I, pag. 168-177; tom. II, pag. 41, 156.*

l'Hadramaüt; et ces navigateurs n'y auroient pas fixé les limites de la contrée où croissent les aromates et les parfums, s'ils s'étoient avancés plus à l'est, puisqu'ils auroient vu que les pays ultérieurs en produisoient également et en plus grande abondance.

Mais on ne tarda point à visiter le reste des parages méridionaux de l'Arabie. Sous Évergète, successeur de Philadelphe, ils étoient déjà si bien connus, qu'Ératosthène fut en état de fixer la plus grande largeur de cette péninsule à douze mille stades de sept cents au degré; et c'est juste la distance en ligne droite, depuis Bab al-mandeb jusqu'au Ras al-Hhad, où la côte se replie pour prendre sa direction au nord-ouest.

Eratosth. apud Strab. lib. XVI, pag. 767. Agathem. Compendiar. geograph. exposit. lib. I, pag. 8, 9 Inter Geograph. minor. Græc. t. II.

Nous n'avons aucun détail suivi sur les premières expéditions des Grecs dans la mer des Indes: les navigateurs d'Alexandrie paroissent s'en être réservé quelque temps la connoissance exclusive; et ce ne fut que vers le commencement de l'ère Chrétienne, qu'une fréquentation plus habituelle de cette mer permit enfin de publier des instructions propres à diriger les pilotes dans leurs courses et les commerçans dans leurs spéculations.

Le plus ancien itinéraire qui nous reste sur ces parages, est le *Périple de la mer Erythrée.* Je commencerai par rechercher les lieux dont il indique l'emplacement; et je passerai ensuite à la carte de Ptolémée, pour reconnoître les principaux points de cette carte, ainsi que les bases qui ont servi à la construire.

§. I.er

Des côtes méridionales de l'Arabie, selon le Périple de la mer Érythrée.

On doit aujourd'hui aux recherches d'un homme ignoré, des détails importans sur l'ancienne navigation de la mer des Indes, sur la mesure de ses côtes, sur la distance des lieux, sur les époques les plus favorables pour s'y rendre, sur les marchandises qu'il convenoit de porter dans les havres qu'on se proposoit de visiter, et sur celles que l'on pouvoit prendre en retour.

Ce petit écrit, précieux par son exactitude, n'est cependant pas l'ouvrage d'un navigateur qui auroit parcouru les côtes dont il donne la description, puisqu'il se trouve dans leurs mesures des

lacunes que je ferai remarquer, et qui n'existeroient point, si le rédacteur de cet itinéraire eût visité lui-même ces côtes. Il n'est pas non plus l'ouvrage d'Arrien, quoiqu'il en porte le titre ; et il est facile de s'en assurer, en le comparant à la description des Indes que cet auteur nous a laissée : mais il paroît avoir été composé sur de bons journaux de navigation, par quelque écrivain d'Alexandrie, qui vouloit donner un routier complet de toutes les parties de la mer Érythrée que l'on fréquentoit de son temps. Ce Périple m'a conduit avec succès dans le golfe Arabique, sur les parages orientaux de l'Afrique; et il me guidera avec la même certitude sur les côtes méridionales de l'Arabie, lorsque j'aurai corrigé une faute introduite dans le texte par les copistes, et que j'aurai fait apercevoir une petite lacune dans les mesures : double erreur qui a empêché de reconnoître jusqu'à présent les lieux dont il a fait mention.

Arrian. Rerum Indicar. ad calcem Exped. Alexandri.

Rech. sur la Géogr. systém. et positive des anciens, t. II, pag. 176 et sequent.

Ib. t. I, pag. 173 et sequent.

C'est d'*Ocelis*, située près de l'embouchure du golfe Arabique, que part l'auteur de ce Périple, pour indiquer les principales stations visitées sur la côte de l'Océan, et il donne les mesures suivantes :

Periplus maris Erythræi, pag. 14-20.

D'*Ocelis* à *Arabia Felix*	1200	stades.
D'*Arabia Felix* à *Cane*	2000.	
Au-delà de *Cane*, un golfe de	600.	
De ce golfe à *Moscha*	500.	
De *Moscha* à *Asichon*	1500.	
D'*Asichon* à l'île de *Serapis*	2000.	
De l'île de *Serapis* aux îles *Calæi*	2000.	
TOTAL	9800.	stades.

En cherchant ailleurs la valeur du stade employé par l'auteur de ce Périple dans la mesure du golfe Arabique, j'ai fait voir que celui dont il s'est servi, étoit de 500 au degré : je dois donc continuer de l'appliquer sur la côte qu'il va décrire, et la suite de ce mémoire justifiera mon évaluation.

Rech. t. II, pag. 176, 177.

Cependant, si l'on mesure sur la grande carte de d'Anville, dont la mienne n'est qu'une réduction, 9800 stades de 500, en suivant le trait des côtes méridionales de l'Arabie, on ne sera conduit que jusque vers le vingt-unième degré et demi de

Voyez la carte n.° II jointe à ce Mémoire.

latitude, à trente-deux lieues en-deçà du Ras al-Hhad; quoique le Périple annonce que les îles *Calæi*, où il termine ses mesures, se trouvoient dans le golfe qui précède immédiatement l'embouchure du golfe Persique : ainsi la mesure seroit trop courte.

Periplus maris Erythræi, p. 19.

De plus, si l'on recherche les points où tomberoient les positions dont je viens de donner les distances d'après l'auteur du Périple, on trouvera qu'*Arabia Felix* devroit avoir été située à 300 stades à l'orient d'Aden; que *Cane* répondroit à Sharma; que *Moscha* auroit été à 200 stades à l'orient de Késem, *Asichon* près du port de Séger, et l'île de *Serapis* à 500 stades au nord-est d'Hasec, où il n'existe point d'île. Et d'ailleurs, en comparant les noms anciens avec les noms modernes, on n'aperçoit dans cet ordre, aucune analogie qui puisse en faire reconnoître un seul.

Ces observations doivent persuader que les mesures actuelles du Périple sont incomplètes; et je pense que l'erreur existe principalement dans la distance d'*Ocelis* à *Arabia*, qui, au lieu de 1200 stades, étoit portée originairement à 2200 stades. On verra dans la suite que la carte de Ptolémée donnera, pour le même intervalle, 2185 stades; et l'ensemble, ainsi que l'exactitude des autres mesures du Périple, démontreront la nécessité d'adopter cette correction.

C'est pour avoir isolé cette distance de toutes les autres, et pour n'avoir pas reconnu la valeur du stade employé dans le Périple, que la plupart des modernes ont cru devoir rapporter *Arabia Felix* à Aden. Ils se sont arrêtés, d'ailleurs, à la ressemblance des mots *Aden* et *Eden*, qui, en hébreu, annoncent un lieu de délices et de voluptés, pour en conclure que l'épithète d'*heureuse*, donnée par les Grecs à la ville d'*Arabia*, n'étoit que la traduction du mot *Aden*.

Stukii Scholia in Peripl. mar. Eryth. pag. 46. Is. Vossius, Observat. ad Pomponium Melam, pag. 581. Bochart, Geograp. sacra, Phaleg, lib. II, cap. 21, pag. 115. Huet, Hist. du commerce et de la navigat. des anciens, chap. 13, pag. 58, 339. D'Anville, Géograp. anc. abrég. t. II, pag. 224.

Mais ce n'est point dans une langue étrangère à la contrée dont je parle, qu'il faut chercher l'interprétation du nom d'*Aden*; ce mot est arabe, et signifie *firma et certa mansio*, un lieu où l'on est en sûreté, une forteresse, un château : aussi trouve-t-on en Arabie plusieurs Aden, que l'on distingue par le surnom des cantons auxquels ces forteresses appartiennent; celle dont il est question, est appelée *Aden-Abyan*, parce qu'elle est le principal boulevart de la vallée d'Abyan; et près du mont Saber

en Yémen, il existe un autre château nommé *Aden-Laah*, parce qu'il domine ce canton.

Abulfeda, Descript. Arabiæ, pag. 53. Inter Geograph. minor. Græc. t. III. Schultens, Index geographicus, in vitam Saladini, verbò Adenum.

On ne s'est pas rappelé non plus qu'Aden, bâtie sur une plage aride hérissée de rochers nus, ne possède pas une source dans son territoire, et que ses habitans ne boivent que de l'eau de pluie, ou de celle d'une fontaine qui en est éloignée d'une journée de chemin [a]; tandis que le Périple assure [b] qu'on trouvoit à *Arabia* une aiguade abondante et de l'eau plus douce qu'à *Ocelis.* Cette circonstance importante s'oppose donc encore à ce que l'on puisse reconnoître dans le local d'Aden, celui de l'ancienne *Arabia ;* et cette ville ne pouvoit être que celle d'Hargiah d'aujourd'hui, située à deux mille cent cinquante stades du détroit *(b)*, à l'embouchure d'un fleuve, dans un golfe, comme l'ajoute l'auteur du Périple, et telle que la carte de Ptolémée la présente [c].

[a] *Abulfeda, Descript. Arabiæ, pag. 53, 54. Bakoui, Notices des Manusc. du roi, tom. II, p. 404. Schultens, Index geog. ubi suprà. La Roque, Voyage de l'Arab. Heureuse, pag. 62.*

[b] *Periplus maris Erythræi, p. 14.*

[c] *Voyez la Carte n.° 1.*

C'est ce lieu qui servoit jadis d'entrepôt pour le commerce entre l'Égypte et l'Inde, avant que les Grecs eussent tenté de se rendre directement dans cette dernière contrée [d]. Il paroît que la fondation d'Aden, postérieure au second siècle de l'ère Chrétienne, est la cause qui a fait abandonner insensiblement Hargiah : cette ville, presque ignorée aujourd'hui, n'étoit déjà plus qu'un hameau, lorsqu'Abulféda écrivoit.

[d] *Suprà, p 752.*

Abulfeda, Descript. Arabiæ, pag. 48.

Le golfe dans lequel est située Hargiah, est appelé, par nos marins, *Caïia-canim.* D'Anville, d'après la ressemblance de ce nom avec celui de *Cane,* a cru y reconnoître l'emplacement de cet ancien port; mais cette ressemblance n'est fondée que sur l'altération et sur la fausse interprétation du nom de ce golfe, qu'on doit écrire Kahwa-khaneh, termes qui ne signifient autre chose qu'une de ces maisons publiques où les voyageurs s'arrêtent pour prendre du café : on en rencontre beaucoup dans l'Yémen, et elles y donnent leur nom à différens lieux.

D'Anville, Géograph. anc. abrég. tom. II, pag. 224.

Je reconnois, dans le golfe de Caïia-canim, situé sur les confins de l'Hadramaüt, et dans lequel on trouve plusieurs îlots, celui de quatre-vingt-quatorze mille pas que Pline *(c)*

(b) Voyez, pour toutes les distances, le Tableau comparatif des mesures, placé à la fin de ce Mémoire.

(c) Plin. *lib. VI, cap. 32.* Cet auteur ne suit aucun ordre dans sa nomenclature des peuples méridionaux de l'Arabie, et bouleverse toutes les positions; 94 M. P. Romains valent 25 lieues de 20 au degré.

indique chez les *Atramitæ* où *Adramitæ*, en ajoutant qu'il est rempli d'îles qui produisent des parfums. D'Anville paroît l'avoir confondu avec le golfe *Sachalites*, et l'a rapporté à celui de Kuria-muria, éloigné de plus de cent vingt-cinq lieues des limites orientales de l'Hadramaüt.

D'Anville, Orbis veteribus notus.

Le port de *Cane*, selon le Périple, étoit situé dans le pays où croît l'encens, près d'un cap, et à deux mille stades d'*Arabia Felix*.

Periplus maris Erythræi, p. 14, 15.

Au temps où le Périple a été écrit, Charibaël régnoit chez les Homérites; et la contrée où croissoit l'encens, ainsi que le port de *Cane*, étoient soumis à Éléasus. Or, comme on n'a jamais recueilli d'encens chez les Homérites, c'est-à-dire, dans les cantons qu'ils occupoient entre Bab al-mandeb, Hargiah, et les montagnes de Mareb, et qu'il faut s'avancer jusque vers le milieu des côtes de l'Hadramaüt pour trouver les premiers arbres qui produisent ce parfum, il doit paroître certain que la baie de Caüa-canim ne peut convenir à l'emplacement de *Cane*, et que cette ville devoit être beaucoup plus orientale que d'Anville ne l'a cru.

En effet, les deux mille stades du Périple, comptés depuis Hargiah, conduisent juste à Késem, l'un des ports les plus fréquentés de l'Hadramaüt, pour le commerce de l'encens, et dans le nom duquel on retrouve encore quelque vestige de l'ancienne dénomination de *Cane*.

Au-dessus de ce port étoit *Sabbatha*, ville capitale des états d'Éléasus, environnée de montagnes qui produisoient beaucoup d'encens que l'on transportoit à *Cane* sur des chameaux.

Periplus maris Erythræi, p. 15.

Le nom de *Sabbatha* se reconnoît dans celui de Schibam, capitale de l'Hadramaüt, bâtie sur le penchant d'une montagne, dans un pays fertile, à une trentaine de lieues au-dessus de Késem, par où s'écoule encore tout l'encens que l'on recueille dans les environs de Schibam.

L'Édrisi, Geograph. Nubiensis, pars VI, climat. 2, p. 53. Abulfeda, Descriptio Arabiæ, pag. 59.

« Au-delà de *Cane*, dit l'auteur du Périple, la côte forme un » golfe très-profond et très-étendu, nommé *Sachalites*. La contrée » est montueuse, fertile en encens, mais d'un accès difficile.... » A l'entrée de ce golfe est le promontoire *Syagros*, tourné vers » l'orient, et le plus grand de toute la terre....»

Periplus maris Erythræi, pag. 16. 17.

C'est dans l'intervalle qui sépare *Cane* du promontoire *Syagros*, que se trouve la petite lacune que j'ai annoncée dans les mesures du Périple ; et il résulte de leur ensemble, ainsi que des rapprochemens suivans, que le *Syagros* dont il parle ne peut répondre qu'au cap de Fartak, éloigné de Késem de cinq cents stades ou de vingt lieues marines, en longeant les côtes.

1.° Les termes du Périple annoncent clairement qu'il y avoit une distance quelconque entre *Cane* et le *Syagros*.

2.° C'est au cap de Fartak que commence le grand golfe de Séger, le *Sachalites* du Périple ; et la baie où est située Késem seroit beaucoup trop petite pour le représenter, comme Niebuhr semble l'avoir cru : d'ailleurs son opinion placeroit *Cane* dans le *Sachalites* même, tandis que le *Syagros* et ce golfe doivent se trouver à l'orient de cette ville. *Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 248.*

3.° Du *Syagros* à *Asichon*, le Périple compte deux mille six cents stades ; et cette mesure, prise du cap de Fartak, conduit juste à Hasec, dont le nom rappelle incontestablement l'ancienne *Asichon*, que d'autres circonstances feront encore reconnoître.

4.° Une pareille lacune de 500 stades se trouve également dans les mesures de la carte de Ptolémée, après le *Prionotus*, qu'il place entre *Cane* et le promontoire auquel il applique le nom de *Syagros*. *Vide infrà, pag. 770.*

5.° L'identité du *Syagros* et du cap de Fartak est confirmée encore par l'emplacement que le Périple lui donne vis-à-vis le cap des Aromates, le Guardafui de nos jours : et l'on peut voir sur la carte moderne, que cette indication est fort exacte. *Periplus maris Erythræi, p. 17.*

L'auteur ajoute que, dans l'intervalle de ces deux promontoires, on trouvoit l'île de *Dioscorides*, et qu'elle appartenoit au roi de la contrée où l'on recueille l'encens, c'est-à-dire, à celui qui possédoit *Sabbatha* et *Cane*.

Il paroît, en effet, que *Dioscorides* ou l'île de Socotra *(d)* a toujours été sous la domination des souverains de Késem : ils la possédoient encore lorsque Tristan d'Acunha s'en est emparé en 1508 ; ils l'ont reprise peu de temps après, et elle n'a plus cessé de leur appartenir. *Histoire gener. des Voyages, tom. I, pag. 96. Ovington, voy. tom. II, p. 154. Niebuhr, Descript. de l'Arabie, pag. 248.*

(d) Bochart remarque avec beaucoup de vraisemblance, que le nom de *Dioscorides*, donné par les Grecs à Socotra, n'étoit qu'une altération des mots *Diu-Socotra*, île de Socotra. *Geograph. sacra, Chanaan*, lib. 1, cap. 1, pag. 346.

Per. mar. Eryth. pag. 17. Ptolem. Geogr. l. VI, c. 7, p. 180. L'Edrisi, Geogr. Nub., pars VI, cl. 1, pag. 23.

Cette longue possession paroît être la cause qui a fait penser aux Grecs et aux Arabes que Socotra devoit être comptée au nombre des îles de l'Arabie : aussi la croyoient-ils plus voisine du cap *Syagros* que du cap des Aromates, quoiqu'elle appartienne à l'Afrique par sa plus grande proximité de ce continent.

L'Édrisi, Geog. Nub. pars VI, cl. 1, p. 23, 24.

Les Arabes prétendent qu'Alexandre, à son retour de l'Inde, se rendit à Socotra par les conseils d'Aristote ; qu'il en chassa les habitans et les remplaça par des Grecs, pour s'emparer de tout le commerce de l'aloès qui croissoit dans cette île. Mais c'est une fable démentie par l'histoire entière de ce prince : on sait que de l'Inde il se rendit par terre à Babylone, où il mourut avant que ses vaisseaux eussent pénétré jusque sur les côtes méridionales de l'Arabie.

Suprà, p. 731.

Tout ce qui précède, justifie sans doute l'emplacement que je donne au port de *Cane* et au promontoire *Syagros*. Je dirai dans la suite pourquoi Marin de Tyr et Ptolémée ont transporté ce dernier nom à des caps plus orientaux que celui de Fartak : mais il est difficile de concevoir comment d'Anville a pu donner une assez fausse interprétation [a] au passage du Périple que j'ai cité [b], et même aux Tables de Ptolémée, pour se persuader que le *Syagros* dût répondre au Ras al-Hhad, sous le vingt-deuxième degré et demi de latitude, à plus de trois cent quarante-six lieues de l'emplacement qu'il donnoit à *Cane* ; quoique, d'après le Périple même qu'il invoque, ces lieux ne dussent pas être éloignés l'un de l'autre. Il pouvoit se rappeler encore le passage où Pline, en citant les navigations de son siècle, dit *(e)* que l'on s'étoit positivement assuré que la distance du *Syagros* à la Patalène, située entre les embouchures de l'*Indus*, étoit de 1332 M. P. pour les vaisseaux qui s'abandonnoient à la direction du vent *hippalus*, c'est-à-dire, du sud-

[a] *D'Anville, Géograph. anc. abrégée, tom. II, pag. 226.*

[b] *Suprà, p. 758.*

(e) *Postea à Syagro Arabiæ promontorio Patalen favonio, quem hippalum ibi vocant, peti certissimum videbatur XIII. XXXII. mill. pass. æstimatione.* Plin. *lib. VI, cap. 26.* Cet auteur se trompe, en confondant le *favonius* avec l'*hippalus* : le premier étoit un vent d'ouest; le second, un vent de sud-ouest, que, dans la Méditerranée, les Grecs appeloient *libonotos*. Et il n'est pas douteux qu'il ne soit question, dans ce passage, de la mousson du sud-ouest, dont les anciens profitoient, en juin et juillet, pour se rendre dans l'Inde. *Voyez* le Périple de la mer Érythrée, *pag. 32.* 1332 M. P. valent 355 lieues.

ouest,

ouest. Or, cette distance est précisément celle du cap de Fartak à l'*Indus;* au lieu que le Ras al-Hhad, n'étant qu'à 700 M. P. de ce fleuve, en seroit moitié plus près que ne l'exige la mesure des anciens. Quant à l'opinion qui faisoit du *Syagros* le plus grand promontoire de la terre, on ne peut l'attribuer qu'aux exagérations des premiers navigateurs qui ont visité cette côte.

Le nom de *Sachalites* que portoient le vaste golfe, le rivage, et même la contrée qui succédoit au *Syagros*, n'étoit qu'un terme appellatif. En arabe, *Sahel* ou *Sahal* signifie une région maritime; et comme le *hha* ou l'aspiration a un son dur et guttural qui ne peut se rendre qu'imparfaitement dans les langues étrangères, les Grecs lui ont quelquefois substitué le χ, et les Latins le *ch*, en prononçant *sachal*, dont ils ont fait l'ethnique *sachalitæ*.

On trouve dans ces parages une ville florissante et un canton considérable, appelés *Séger* ou *Sagar;* et tout semble annoncer que cette dénomination est fort ancienne, puisque le nom de *Syagros*, appliqué successivement aux deux promontoires qui terminent ce golfe, paroît être le même mot que les Grecs ont légèrement modifié *(f)*.

L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, clima. 2, p. 53.

L'auteur du Périple a été instruit que l'application vague du terme *Sachalites* s'étendoit indéterminément à la côte qui succédoit au *Syagros (g)*, mais qu'il ne servoit point à désigner ses différentes parties. Immédiatement après ce promontoire, et dans le *Sachalites* même, il place le golfe *Omana*, auquel il donne six cents stades d'étendue, et ensuite une côte de cinq cents stades, hérissée de montagnes escarpées que l'on suivoit jusque vers

(f) Il est vrai que, dans la prononciation actuelle des Arabes, le *g* ou *djim*, de quelque voyelle qu'il soit suivi, a un son doux qui fait prononcer le nom de *Séger* ou *Sagar*, comme si nous l'écrivions *Sedjer* ou *Sadjar*. Mais il n'est pas certain que les Arabes aient ainsi prononcé le *g* en tout temps, ni dans tous les lieux où leur langue a été usuelle; il est au contraire très-vraisemblable qu'à l'imitation des Hébreux, des Syriens, des Éthiopiens, &c., ils l'ont articulé long-temps comme un *g* dur, puisque c'est encore ainsi que le prononcent le plus ordinairement les habitans de l'Égypte, où le nom d'un chameau est *gamal*, d'où vient, pour le dire en passant, le κάμηλος des Grecs; tandis que dans la plupart des provinces où l'on parle arabe, on prononce *djamal*. Je me crois donc autorisé à dire que le nom actuel de la ville de *Sadjar* a été prononcé autrefois *Sagar*.

(g) Marcien d'Héraclée étend aussi le nom de *Sachalites* jusqu'à l'embouchure du golfe Persique. *Geogr. minor. Græc.* tom. I, pag. 13, 14.

Periplus maris Erythræi, p. 18.

Moscha, le principal entrepôt de l'encens recueilli dans la région des *Sachalitæ*.

Stukii Scholia in Peripl. mar. Erythr. pag. 54. D'Anville, Géograph. ancienne abreg. tom. II, pag. 227. Niebuhr, Descript. de l'Arab. pag. 257; Voyage, tom. II, p. 70, 71.

Le rapprochement des noms d'*Omana* et de *Moscha* a fait penser à la plupart des géographes modernes, que ces noms devoient se rapporter à la contrée d'Oman, et à la ville de Mascat, située vers l'embouchure du golfe Persique, à plus de sept mille cent stades, ou deux cent quatre-vingt-six lieues du point où je suis arrivé : et c'est peut-être une des raisons qui auront engagé d'Anville à transporter le *Syagros* au Ras al-Hhad.

Mais les mesures du Périple sont trop exactes, et l'ordre des lieux est trop bien observé, pour que l'on y suppose une semblable méprise. Pour l'admettre, on seroit obligé, ou de faire disparoître toutes les contrées intermédiaires depuis le *Syagros* jusqu'à Mascat, quoiqu'il en donne la description et les distances, ou de rejeter ces distances dans l'intérieur du golfe Persique, tandis qu'on verra les mesures du Périple s'arrêter avant même d'avoir atteint l'embouchure de ce golfe. D'ailleurs, jamais la région désignée par les anciens sous le nom de *Sachalites*, ne s'est étendue jusqu'à l'Oman, dont elle étoit séparée par les vastes déserts du Mahrah; et la ville de Mascat d'aujourd'hui n'étoit pas connue avant le douzième siècle. En expliquant dans la suite de ce Mémoire la carte de Ptolémée, je dirai pourquoi les peuples *Sachalitæ* et *Omanitæ* y paroissent voisins l'un de l'autre.

L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, climat. I, pag. 26.

Le golfe *Omana* du Périple fait partie de celui du Séger, et porte le nom de Kalfat, comme la contrée qui succède immédiatement au cap de Fartak. Les Arabes appellent aussi ce rivage *Ghobb ul-camar*, la Côte de la lune, parce qu'il est entouré à quelque distance par une chaîne de montagnes sémi-circulaire, qu'ils ont comparée au croissant, et qu'ils ont nommée la Montagne de la lune.

Niebuhr, Descript. de l'Arabie, pag. 249.

Cette chaîne se rapproche de la mer, et suit ses bords jusque vers le plus grand enfoncement du golfe de Séger : ce point est précisément à onze cents stades du cap de Fartak, et au milieu de la côte du Séger, ou du pays des *Sachalitæ*, d'où vient encore aujourd'hui le meilleur encens de l'Arabie. Niebuhr a entendu parler d'une ville de Moschech, située dans ces cantons; et je pense que ce peut être le port de *Moscha*, d'autant plus qu'on lui

a indiqué en même temps d'autres villes inconnues en Europe, et dont les noms ressemblent trop à ceux des villes qui avoisinent *Moscha*, dans la carte de Ptolémée, pour ne pas les y faire reconnoître. J'en parlerai dans la suite.

De *Moscha* à *Asichon*, le Périple compte quinze cents stades, et place vis-à-vis son territoire sept îles qu'il nomme *Zenobii*.

Il n'y a point de doute, comme je l'ai dit, qu'*Asichon* ne soit la ville d'Hasec d'aujourd'hui; son nom n'a point changé, et il ne diffère ici que par la finale que les Grecs y avoient ajoutée. Hasec se trouve d'ailleurs à la distance précise qui m'est donnée, soit du cap de Fartak, le *Syagros* du Périple, soit du point où *Moscha* est venue se placer dans ma carte.

Suprà, p. 755.

A l'entrée du golfe où est Hasec, sont les îles de Kuria-muria, qui représentent les *Zenobii insulæ*. Dans la version de l'Édrisi, les deux principales îles de ce groupe sont nommées *Chartan* et *Martan;* mais comme, par le défaut de points diacritiques, on peut lire dans le texte *Khuryan* et *Muryan*, on voit que c'est de ces îles que le golfe d'Hasec a pris parmi nos marins le nom de *Kuria-muria*, puisque les Arabes ne le connoissent que sous celui de *Giun al-hascisc*, le golfe des Herbes.

L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, climat. I, pag. 24.

Après ces îles, dit le Périple, vient une contrée barbare qui appartient à la Perse. Quand on l'a suivie l'espace d'environ deux mille stades, on arrive à une autre île nommée *Serapis*, large de près de deux cents stades, et distante de cent vingt stades du continent : elle renferme trois villages habités par les prêtres des Ichthyophages.

Periplus maris Erythræi, p. 19.

Cette côte barbare est celle du Mahrah, vaste contrée dont la plus grande partie n'est qu'un désert stérile. Les environs de la mer, moins arides que l'intérieur, produisent de l'encens qui est exporté dans d'autres cantons. Le reste du pays n'offre ni palmiers ni terres cultivées : les chameaux et les dromadaires qu'on y élève, sont les seules richesses que possèdent ses malheureux habitans; et la langue qu'ils parlent, est un dialecte barbare très-difficile à entendre. Il paroît donc que les peuples du Mahrah ne se mêlent point avec les autres Arabes, et qu'ils ne sont pas plus policés aujourd'hui, qu'ils ne l'étoient au commencement de l'ère Chrétienne.

Abulfeda, Descript. Arabiæ, p. 66. L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, climat. 2, p. 53.

Sur cette côte, et à deux mille stades des îles de Kuria-muria, on trouve l'île de Maceira ou Midjaré : sa distance du continent et sa largeur sont les mêmes que celles de l'île de Sérapis données par le Périple ; de sorte qu'il doit paroître certain qu'elle la représente.

Ces parages, ainsi que ceux de l'Hadramaüt et du Séger, ne sont fréquentés aujourd'hui que par les Arabes d'Aden, de Késem, d'Hasec et de Mascat, dont l'objet est d'en exporter l'encens que l'on y recueille. Les navigateurs Européens en approchent rarement, et nous laissent sans détails particuliers sur une grande partie de cette côte.

De l'île de *Sérapis,* ou du continent qu'elle avoisine, en se portant vers le nord l'espace d'environ deux mille stades, on arrivoit, selon le Périple, aux îles *Calæi,* situées dans un golfe à l'entrée de la mer de Perse.

Periplus maris Erythræi, p. 19, 20.

Plus loin, on trouvoit les îles *Papiæ,* ensuite le mont Καλὸς ou *Pulcher,* et, à quelque distance au-delà, l'embouchure du golfe Persique.

Sur la gauche du détroit, on voyoit de hautes montagnes nommées *Sabo,* et sur la droite, dans le continent, une montagne ronde et élevée, appelée la montagne de *Sémiramis.*

En partant du milieu de la grande Maceira, et en mesurant le long des côtes dix-neuf cents stades, on sera conduit près du cap de Kalhat ou de Calaïat, voisin de la ville et de quelques îlots du même nom : je les reconnois pour les îles *Calæi,* avec d'autant plus de certitude, que leur dénomination actuelle suffiroit seule pour constater leur identité, quand même la mesure précédente manqueroit à cette preuve. Kalhat est d'ailleurs une des plus anciennes villes de l'Oman ; l'air et les eaux y sont excellens, et l'on y voit encore les ruines de plusieurs grands édifices [a].

Ortélius [b], Stukius [c] et d'autres, se sont trompés sur le sens du passage qui indique les îles *Calæi* à l'entrée de la mer de Perse, et non à l'entrée du golfe Persique, comme ils le prétendent, et où ils ont cherché inutilement ces îles. Quoique l'auteur du Périple ne fasse pas mention du Ras al-Hhad, il distingue néanmoins très-clairement le golfe qu'il appelle *mer de Perse,* et

[a] *Abd-eulrizac, Voyage de la Perse dans l'Inde, p. 34. Ambassade de Figueroa, pag. 12. Niebuhr, Descript. de l'Arabie, pag. 257, 258.*

[b] *Ortelii Thesaur. geograph. verbo* Calæi.

[c] *Stukii Schol. in Peripl. maris Erythr. p. 55.*

qui est compris entre ce promontoire et les côtes du Kerman, d'avec celui que l'on nomme proprement golfe Persique. S'il cesse, aux îles *Calæi,* de donner les mesures du reste de cette côte, les lieux dont il parle n'en sont pas moins faciles à reconnoître, puisque les îles *Papiæ* ne peuvent répondre qu'à celles de Sohar, et le mont *Pulcher*, au cap de Kurfékian, qui est fort élevé, et situé, comme il le dit, à quelque distance en-deçà de l'embouchure du golfe Persique.

Ce cap est formé par l'extrémité d'une branche de la haute chaîne de montagnes que l'auteur du Périple indique à la gauche du détroit. Cette chaîne est connue aujourd'hui sous le nom de *Montagnes noires :* celui de *Sabo,* qu'elle portoit à l'époque du Périple, lui venoit d'une peuplade de Sabéens qui en occupoient les environs, et qui paroît exister encore, comme je le dirai dans la suite. La montagne de *Sémiramis,* qu'on apercevoit sur la droite, est le mont Elburz, célèbre dans ces cantons par un pirée que les Guèbres y avoient établi autrefois.

Ainsi, l'application sur la carte moderne, de tous les détails que j'ai puisés dans le Périple, atteste la grande exactitude des mesures qu'il renferme; et la rencontre des principaux lieux dont il a parlé, aux distances précises qu'il leur assigne, justifie la correction que j'ai proposée dans celle d'*Ocelis* à *Arabia Felix.*

Je vais faire voir que la carte de Ptolémée, malgré la difformité de son contour, avoit été construite, dans son origine, sur des données également exactes, et qu'il est possible de les y retrouver encore.

§. II.

Des Côtes méridionales de l'Arabie, selon la carte de Ptolémée (h).

En rapprochant la carte de Ptolémée de celle que l'on doit aux connoissances des voyageurs et des géographes modernes, on est frappé d'un grand nombre de dissemblances très-remarquables. Dans la première, les côtes méridionales de l'Arabie présentent une longueur beaucoup plus grande que dans la seconde; tous

(*h*) Voyez et comparez les Cartes n.os I et II.

les cantons y sont portés plus à l'orient que je ne les ai fixés d'après les mesures du Périple; et les vastes déserts de l'intérieur de l'Arabie y paroissent peuplés de nations nombreuses, dont il ne reste aucun vestige. Mais je crois pouvoir indiquer l'origine de ces erreurs et la cause de ces déplacemens.

Si, d'après les Tables de Ptolémée *(i)*, on calcule les distances qu'elles donnent pour le trait de la côte, depuis le *Palindromos* à l'entrée du golfe Arabique, jusqu'au promontoire *Corodamum*, en considérant chacune des positions comme si elles étoient placées sur une carte *plate*, et liées entre elles par une suite de triangles, on trouvera, en évaluant comme cet auteur, le degré à cinq cents stades, qu'il a mis entre les deux points précédens 15,425 stades.

Ptolem. Geograph., lib. I, cap. 11, pag. 13.

La carte moderne, depuis le cap septentrional de Bab almandeb, le *Palindromos* de Ptolémée, jusqu'au cap de Kuriat, l'ancien *Corodamum*, comme l'analogie des noms l'indique et comme toutes les mesures le justifieront, ne présente, en suivant les sinuosités des côtes, que 11,550 stades pareils aux précédens: ainsi les mesures de Ptolémée seroient beaucoup trop grandes.

Mais, si l'on se rappelle ce que j'ai eu occasion de dire plusieurs fois, sur la méprise des anciens constructeurs de cartes, qui n'ont pas su distinguer toujours la longueur du stade employé dans les itinéraires qu'ils consultoient; et si l'on fait attention 1.° que 15,425 stades de sept cents au degré, n'en valent que 11,030 de cinq cents; 2.° qu'il existe dans les mesures de la carte ancienne une lacune de 500 stades, comme je l'ai annoncé, et comme je le ferai voir bientôt; on reconnoîtra que ces deux dernières sommes réunies, s'élevant à 11,530 stades, représentent exactement la mesure prise sur la carte moderne. Dès-lors, il doit paroître certain que cette portion de la côte de l'Arabie, telle que nous l'offrent les Tables de Ptolémée, avoit été combinée d'après un itinéraire fort exact, dans lequel les distances étoient données en petits stades de sept cents, et que toute l'erreur vient de les avoir employés sur la carte ancienne comme s'ils eussent été de grands stades de cinq cents au degré.

Recherches sur la Géogr. syst. et positive des anciens, tom. I, pag. 185; t. II, pag. 167, 179, 240, 245, 246. Observations sur les Mesures itinéraires des anciens, placées à la tête de l'éd. françoise de la Géogr. de Strab.

L'effet de cette inattention a été de prolonger tous les espaces de deux cinquièmes au-delà de leur étendue réelle, et c'est la

(i) *Voyez* l'Extrait de ces Tables à la fin de ce Mémoire.

disproportion que présentent les traits comparés de mes deux cartes : ainsi, quoique réunies dans un même cadre, leurs échelles correspondantes devront différer entre elles de la même quantité; c'est-à-dire que celles de la carte ancienne devront offrir des distances de deux cinquièmes plus grandes que la graduation en latitude ne sembleroit l'exiger. C'est à quoi j'ai eu égard dans leurs constructions, en intitulant *Stadia parva* celle qui est censée présenter des stades de sept cents, et *Stadia magna*, celle qui est censée donner des stades de cinq cents au degré.

On conçoit que l'on retrouveroit également les principales positions de la carte ancienne, en mesurant leurs distances en stades de cinq cents, et en ne les portant sur la carte moderne qu'en stades de sept cents; mais, pour simplifier ces recherches, et pour que l'on puisse d'ailleurs comparer les mesures données par le Périple, avec celles que Ptolémée a employées, je réduirai ces dernières dans la proportion qui vient d'être indiquée : on les trouvera dans le tableau joint à ce mémoire; ces mesures seront celles que je citerai dorénavant, et elles pourront être appliquées sur la carte ancienne, à la petite différence près occasionnée par sa projection, en se servant de l'échelle intitulée *Stadia magna*.

Maintenant, en partant du promontoire *Palindromos*, à la sortie du golfe Arabique, et en ne s'arrêtant pas aux petites villes intermédiaires qui n'existent peut-être plus, ou qui nous sont inconnues, on trouvera que Ptolémée *(k)* a placé le mont *Cabubathra* à 710 stades, le promontoire *Ammonii* à 1920, et la ville d'*Arabia* à 2185 stades du *Palindromos*.

Ces trois positions se retrouvent sur la carte moderne : la première, dans le mont d'Aden qui est fort élevé et à 800 stades du cap septentrional de Bab al-mandeb, l'ancien *Palindromos*; la seconde, dans le cap d'Hargiah, à 1930 stades; et la troisième, dans la ville d'Hargiah, à 2150 stades du même point.

La grande exactitude de ces correspondances justifie donc la correction que j'ai proposé de faire dans le texte du Périple; *Suprà p. 755. 757.*
et en la rapprochant de ce que j'ai dit sur l'impossibilité de

(k) Voyez les deux dernières colonnes de l'Extrait des Tables de Ptolémée, à la fin de ce Mémoire; et le Tableau comparatif qui les précède.

reconnoître dans le local actuel d'Aden, celui de l'ancienne *Arabia*, on doit être convaincu que cette dernière ville ne peut répondre qu'à celle d'Hargiah, placée dans un golfe, comme le Périple et le dessin de la carte de Ptolémée l'indiquent.

D'*Arabia* au port de *Cane*, sa carte présente 1990 stades; la carte moderne en donne 2000 depuis Hargiah jusqu'à Késem : ainsi, l'identité de ces villes doit paroître encore incontestable.

Suprà p. 758.

Il en est de même de la distance de *Cane* au *Prionotus mons*, donnée de 505 stades; elle se rapporte exactement à celle de 500 stades, qui, sur la carte moderne, sépare Késem du cap de Fartak; et le *Prionotus* de Ptolémée indique l'extrémité méridionale de la chaîne du Gebel-Camar, le *Syagros* du Périple.

Ib. pag. 759.

La première observation que fasse naître la configuration de la carte ancienne dans ce trajet, est que cette carte présente une forme et des sinuosités qui n'existent point; mais, indépendamment de ce que toute la côte méridionale de l'Arabie offre des dissemblances plus frappantes encore, celle que je fais remarquer me paroît tenir plus particulièrement au déplacement qu'on a fait éprouver au détroit, en l'avançant plus à l'est que Marin de Tyr et Ptolémée ne l'avoient établi dans leurs ouvrages. C'est ce qui a obligé de chercher dans des sinuosités fictives, les distances qu'offroient les itinéraires, et que l'opération précédente avoit enlevées à cette portion de la côte *(l)*.

Rech. tom. II, pag. 218, 219.

La seconde observation est relative à l'île de *Dioscorides*. On étoit parvenu à connoître fort exactement les latitudes de ses parties septentrionales; mais cette détermination paroît être postérieure à Ptolémée, puisque, d'après les expressions contenues dans son huitième livre, il semble n'y avoir connu qu'un seul point, quoique ses Tables actuelles en présentent trois.

Ptolem. Geogr. lib. VIII, pag. 242.

Il n'est pas vraisemblable d'ailleurs qu'il eût fixé les caps septentrionaux de *Dioscorides* plus au nord que *Cane*, puisqu'il avoit consulté des navigateurs qui fréquentoient ces parages; et l'on n'ignoroit point que cette île étoit située dans la haute mer, au sud des côtes de l'Arabie. Pline avoit connu sa distance du

Id. Geograph. lib. VI, cap. 7, pag. 180.

Id. lib. I, cap. 17, pag. 19.

Plin. lib. VI, cap. 32.

(l) La version Latine des Tables de Ptolémée donne quelques sinuosités de moins que le texte; mais c'est en abandonnant les mesures qui avoient servi de base à leur construction primitive.

Syagros

Syagros avec beaucoup de précision, en l'évaluant à 280 M. P.: cette mesure, réduite en stades à huit pour un mille, suivant la méthode de cet auteur, en donne 2240; et c'est la distance du cap de Fartak à Socotra, en stades de sept cents au degré.

Il paroît donc que c'est pour avoir voulu lier la nouvelle latitude connue de *Dioscorides* avec la position que cette île avoit sur les anciennes cartes, qu'on lui a donné, dans l'ouvrage de Ptolémée, une forme bizarre et très-alongée du nord au sud, tandis que Socotra s'étend de l'est à l'ouest.

Une autre remarque plus importante est de voir, dans la carte ancienne, le promontoire *Syagros* à plus de cent lieues de *Cane*, quoique le Périple eût annoncé qu'on le rencontroit à peu de distance de cette ville.

Periplus maris Erythræi, p. 16.

Pour trouver la cause d'une si grande disparité, il faut se rappeler que cette portion des côtes de l'Arabie a été dessinée par Ptolémée, d'après des combinaisons différentes de celles que Marin de Tyr avoit employées avant lui; et que, d'ailleurs, les anciens ont varié sur le cap auquel ils ont appliqué le nom de *Syagros*.

Ptolem. Geogr. lib. I, cap. 17, pag. 19.

Les mesures du Périple ont prouvé que le *Syagros* dont il parle, devoit être à l'entrée occidentale du golfe *Sachalites*, et qu'il se rapportoit au cap de Fartak.

Marin de Tyr, d'après le journal de quelque navigateur, crut au contraire devoir transférer le *Syagros* à l'extrémité orientale du *Sachalites;* et il le fit répondre au cap de Merbat d'aujourd'hui.

Marin. Tyr. apud Ptolem. Geograph. l. I, cap. 17, p. 19.

Sa méprise venoit sans doute de ce que les pilotes, trouvant le nom de *Sagar* appliqué à toute l'étendue de cette côte, n'en distinguèrent pas toujours les diverses portions, et donnèrent vaguement aux principaux caps qu'ils y rencontroient, le nom de *Syagros*, qui n'est, comme on l'a vu, qu'une simple modification de celui de *Sagar* ou *Séger*, que porte encore le territoire dont il est question.

Suprà, p. 761.

Cette opinion est d'autant plus probable, que Ptolémée place son *Syagros* plus à l'orient encore que Marin de Tyr n'avoit reculé le sien. Il soutient, d'après les nouveaux renseignemens qu'il s'étoit procurés, que ce promontoire se trouvoit à l'occident du golfe

Ptolem. Geogr. lib. I, cap. 17, pag. 19.

Sachalites, et il semble, au premier aspect, le replacer au cap de Fartak, comme l'auteur du Périple : mais le dessin et les mesures de la carte de Ptolémée démontrent évidemment le contraire.

Suprà, p. 768. Rappelons d'abord que le *Prionotus* de cet ancien représente incontestablement le cap de Fartak, et qu'il ne peut être question d'y chercher le *Syagros* de ses Tables.

Prenant ensuite les mesures qu'il emploie depuis *Cane* jusqu'au *Syagros*, on trouve 2630 stades ; et cette distance, pareille à celle que le Périple avoit donnée entre le *Syagros* et *Asichon*, se rapporte aux 2700 stades de la carte moderne, depuis Fartak jusque dans le golfe d'Hasec.

Il en résulte donc que ce golfe, plus connu sous le nom de Kuria-muria, est celui qu'on avoit indiqué à Ptolémée, pour être le *Sachalites*, et que le cap occidental, ou le Ras Viré, représente le *Syagros* de cet ancien.

Mais, comme les 2630 stades précédens comprennent la distance de *Cane* au *Prionotus*, qui se trouve déjà employée, on remarquera que pour l'intervalle de ce dernier point au *Syagros*, il manque cinq cents stades dans la carte de Ptolémée ; comme *Suprà, p. 759.* on a vu qu'ils manquoient dans les mesures du Périple, entre *Cane* et le *Syagros*.

A l'ouest de ce promontoire on trouve *Moscha*, que le Périple fait rencontrer également avant d'arriver à *Asichon*. J'ai dit que *Suprà, p. 762, 763.* *Moscha* paroît exister aujourd'hui sous le nom de Moschech. Parmi les autres villes de l'Hadramaüt et du Séger, dont Niebuhr *Niebuhr, Descript. de l'Arabie, pag. 244, 249.* a entendu parler, il en est plusieurs qui me semblent répondre à celles de la carte de Ptolémée, quoique la plupart de leurs positions soient inconnues ; telles que Tris à *Tretos*, Hanbel à *Embolum*, Tibi à *Thabba*, Tarbé à *Thabane*, Reider à *Rhæda*, Markalla à *Maccala*, Souir à *Saruum*, &c.

Une erreur considérable dans cette partie de la carte ancienne, est le déplacement du fleuve *Prion*. La cause de cette méprise me semble provenir de la répétition du nom de *Syagros*, appliqué vaguement aux différens caps du Séger. Et comme Ptolémée, ou le premier auteur de cette carte, aura été instruit de l'existence d'un fleuve près de l'un de ces promontoires, sans

pouvoir distinguer le cap que ce fleuve avoisinoit le plus, il se sera déterminé à mettre le *Prion* près du point que l'on a vu répondre au cap de Fartak, le *Syagros* du Périple.

Immédiatement après le *Syagros*, Ptolémée place les peuples *Ascitæ*, qui ne sont que les habitans du territoire de l'*Asichon* du Périple, ou de la ville d'Hasec d'aujourd'hui. Si sa position ne paroît pas dans la carte ancienne, c'est que l'emploi des mesures précédentes l'a fait confondre par Ptolémée avec le *Syagros* même.

Ptolem. Geogr. lib. VI, cap. 7, pag. 179.

Dès les commencemens de l'ère Chrétienne, une partie de ces peuples exerçoit la piraterie : ils naviguoient sur deux outres attachées ensemble, se servoient de flèches empoisonnées, et se cachoient entre les îles voisines de leurs côtes lorsqu'ils étoient poursuivis *(m)*. Ces îles sont celles de Kuria-muria, dont les habitans infestent encore ces parages, et se distinguent des autres Arabes par leurs mœurs et par un langage particulier.

L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, Climat. 1, p. 24.

D'ailleurs, ces îles, dans lesquelles j'ai reconnu les anciennes *Zenobii*, se trouvant fixées vis-à-vis du golfe *Sachalites* dans la carte de Ptolémée, ne laissent point d'incertitude sur le nouvel emplacement qu'il a cru devoir donner à ce golfe. Si elles sont trop éloignées du continent, c'est par une suite de l'erreur que j'ai fait observer dans la construction des anciennes cartes, où l'éloignement des îles, relativement à un point donné par les itinéraires, est pris quelquefois pour leur distance de la terre-ferme. On peut voir, dans la carte de Ptolémée, que les îles *Zenobii*, malgré leur déplacement et la fausse configuration de la côte, se trouvent néanmoins à quinze cents stades de *Moscha*, comme le Périple l'avoit dit et comme l'exigent les connoissances modernes.

Recherch, t. I, p. 161, 162.

Suprà, p. 763.

Enfin, si du cap *Syagros* on compte les distances jusqu'aux *Didymi montes*, qui offrent un promontoire formé par l'extrémité d'une chaîne de montagnes dans le pays des *Omanitæ*, on

(m) Plin. lib. VI, cap. 34. = *Ptolem.* Geograph. lib. VI, cap. 7, pag. 179. = Stephan. Byzant. *verbo* Ἀσκῖται. = Pline et Étienne de Byzance font dériver le nom d'*Ascitæ* de celui d'Ἀσκὸς, *Outre* ; mais il est plus naturel de croire qu'il vient du nom de l'ancienne Hasec, capitale de ces peuples, dont les Grecs n'auront altéré la prononciation que pour en tirer une étymologie conforme à leur langue, comme ils l'ont fait dans la plupart des lieux qu'ils ont visités.

trouvera 3135 stades; et si l'on prolonge la mesure jusqu'au
Suprà, p. 770. promontoire *Corodamum*, on aura 4225 stades. De même, en partant d'Hasec, confondue par Ptolémée avec le Ras-Viré, le trait de la carte moderne offre 3200 stades jusqu'au Ras al-Hhad *(n)*, à l'extrémité des montagnes de Sciorm qui traversent l'Oman, et 4200 stades jusqu'au cap de Kuriat, dont le nom présente d'ailleurs la plus grande analogie avec celui de *Corodamum* que les Grecs lui avoient donné autrefois.

On doit être étonné, sans doute, qu'en bouleversant toute cette côte, et en ne lui laissant rien de la forme qu'elle devoit avoir, Ptolémée soit parvenu à lui conserver scrupuleusement la même étendue que lui donnoient les itinéraires. Sa méprise sur la valeur du stade dont il a cru pouvoir se servir, et la fausse graduation qui en est résultée, n'influent qu'indirectement sur l'exactitude de ses combinaisons, puisque l'erreur, qui, au premier aspect, étoit de cent soixante-douze lieues marines dans la distance du *Palindromos* au *Corodamum*, se trouve réduite à moins de trois lieues et demie effectives.

Maintenant on conçoit que c'est pour avoir transporté le *Syagros* beaucoup plus à l'orient qu'il ne devoit être, que Ptolémée a déplacé tous les peuples maritimes de l'Arabie. En décrivant les environs du cap Viré, il semble avoir cru tracer ceux du cap de Fartak, puisqu'il continue d'indiquer le *Syagros* à l'extrémité orientale du pays des *Adramitæ* ou de l'Hadramaüt : mais, trompé par l'incertitude que lui laissoient les journaux des navigateurs, il a pris le golfe de Kuria-muria pour celui de Séger. Alors, il s'est vu forcé de mettre les *Adramitæ* ou les peuples de l'Hadramaüt, dans le Séger même; les *Sachalitæ* ou les habitans du Séger, dans le Mahrah; et la *Thurifera regio*, ou les côtes du Mahrah, sur lesquelles on recueille de l'encens, dans la partie maritime de l'Oman, qui n'en produit pas un grain.

Aussi, le résultat de ces déplacemens successifs a-t-il été d'envahir l'espace qu'occupoient les *Omanitæ* sur les bords de l'Océan; de reléguer ces peuples au milieu des terres, à l'ouest

(n) Ras al-Hhad paroît signifier le cap de la fin ou du confin c'est-à-dire, de l'extrémité, parce qu'il est le cap le plus reculé, le plus oriental de toute l'Arabie.

des lieux et des montagnes qu'ils ont toujours habités ; de les rapprocher des *Sachalitæ*, dont ils étoient éloignés de plus de cent lieues en ligne droite, et de faire disparoître de la carte ancienne les vastes déserts de l'intérieur de l'Arabie, en y établissant des nations qui appartiennent à des contrées plus occidentales et beaucoup plus resserrées dans leurs limites que Ptolémée ne l'a cru.

Une autre méprise lui a fait multiplier inconsidérément les peuples de ces contrées. Il a fait deux nations distinctes des *Adramitæ* et des *Chatramitæ* ou *Chatramotitæ*, tandis que ces trois noms sont les mêmes, et qu'ils ne diffèrent que par l'aspiration initiale du mot *Hadramaüt*, que la difficulté de sa prononciation a fait négliger quelquefois par les Grecs, comme Golius [a], Saumaise [b], Bochart [c] et d'autres l'ont observé avant nous.

Il n'a pas fait attention non plus que les *Špharitæ* et les *Homeritæ* n'étoient qu'une même nation soumise aux rois des Homérites, comme l'annonce le Périple de la mer Érythrée [d], qui nomme *Aphar* leur métropole, appelée *Saphar* par Pline [e] et Ptolémée [f], et dont les ruines existent encore dans l'Yémen, sous le nom de *Dafar* [g].

C'est donc en répétant les noms des mêmes peuples, et en indiquant leur séjour dans des lieux où ils n'existoient point, que l'intérieur de l'Arabie paroît avoir été habitée autrefois par de grandes et de nombreuses nations, tandis que les déserts de cette contrée peuvent à peine nourrir quelques hordes ambulantes, aussi malheureuses, aussi agrestes que le sol qu'elles parcourent.

L'île de *Serapis*, que j'ai reconnue dans celle de Maceira, à deux mille stades d'Hasec, d'après les mesures du Périple, se trouve fixée à deux mille stades des côtes de l'Arabie dans la car e de Ptolémée, d'après l'erreur assez fréquente que j'ai rappelée en parlant des îles *Zenobii*.

Suprà, p. 763.

Suprà, p 771.

Les mesures employées par cet auteur m'ont fait découvrir les *Didymi montes* dans le Ras al-Hhad, quoique ce cap, le plus oriental de l'Arabie, n'offre pas la même circonstance dans le dessin très-altéré de la carte ancienne. Mais la chaîne de montagnes qui vient former le promontoire des *Didymi montes*, représente trop bien celle qui parcourt l'Oman et qui se termine au

[a] *Golius, Notæ in Alferganum, pag. 82.*

[b] *Salmas. Exercitat. Plinian. pag. 348, 350.*

[c] *Bochart, Geograph. sac. Phaleg, l. 11, c. 17, pag. 100; c. 20, pag. 112, 113.*

[d] *Peripl. maris Erythræi, p. 13.*

[e] *Plin. lib. VI, cap. 26.*

[f] *Ptol. Geogr. lib. VI, cap. 7, pag. 180.*

[g] *Recherches, t. II, p. 267.*

Ras al-Hhad, pour qu'il soit possible de la méconnoître, quand même les mesures n'y auroient pas conduit.

C'est au *Corodamum* que Ptolémée a cru devoir changer la direction de la côte, pour la porter vers le nord. Les distances, comme je l'ai dit, font répondre ce promontoire au cap de Kuriat, dont le nom se reconnoît encore dans celui de *Corodamum*. On peut remarquer d'ailleurs que, sur la carte ancienne, ce promontoire occupe à-peu-près le milieu de la côte comprise entre les deux extrémités de la chaîne de montagnes, et que le cap de Kuriat se trouve aussi dans l'intervalle qui sépare le Ras al-Hhad du cap de Kurfékian, où aboutit une branche fort élevée de la grande chaîne de l'Oman. Elle a conservé jusqu'à nos jours, dans le nom de Montagnes noires, celui de *Melanes montes* qu'elle portoit au temps de Ptolémée.

Suprà, p. 771, 772.

Quant à la mesure de la côte, depuis le *Corodamum* jusqu'au promontoire *Asaborum*, à l'entrée du golfe Persique, elle est, dans la carte ancienne, de 1805 stades de cinq cents au degré, et dans la carte moderne, de 1900 stades pareils.

Ainsi, le *Corodamum* est le point où cesse la méprise que j'ai fait apercevoir dans la construction de toutes les parties antérieures des côtes méridionales de l'Arabie de Ptolémée. Jusqu'ici, il a toujours employé les distances données en petits stades de sept cents, comme si elles eussent été mesurées en grands stades de cinq cents; et c'est pourquoi l'on a trouvé dans tous les intervalles des lieux, deux cinquièmes de plus qu'ils ne devoient avoir.

Le déplacement que ce géographe a fait éprouver aux peuples *Omanitæ*, en les reculant dans l'intérieur des terres, pour mettre dans les lieux qu'ils occupent encore, la *Thurifera regio*, est la cause pour laquelle il a éloigné de la mer la ville d'*Omanum*. On la retrouve sur le rivage, à l'embouchure d'un torrent souvent desséché, et au pied du château de Sohar, qui paroît lui avoir communiqué son nom, depuis que l'élévation de Mascat a fait abandonner le port d'Oman par les navigateurs. Ce port est aujourd'hui presque entièrement ruiné; mais les Arabes le reconnoissent pour le plus ancien de toute cette contrée.

L'Édrisi, Geograph. Nubiens. pars VI, climat. 2, pag. 53. Abulfeda, Descript. Arabiæ, pag. 64, 65.

Il faut donc bien se garder, comme j'en ai averti, de prendre

ces lieux pour l'*Omanus sinus* et le port de *Moscha*, puisque les mesures du Périple et les Tables de Ptolémée s'y opposent également : d'ailleurs Mascat n'existoit pas encore quand ces ouvrages ont été composés.

Suprà, p. 762.

Le promontoire *Asaborum*, le Moçandon d'aujourd'hui, tiroit son nom d'une tribu de Sabéens qui habitoit auprès. Ptolémée les appelle *Asabi*, parce qu'il joint à leur dénomination l'article préfixe dont se servent les Arabes, comme il l'ajoute à celle du promontoire qu'ils avoisinoient. Cette tribu, presque ignorée de nos jours, paroît exister encore sur les bords du golfe Persique dans le district de Séer, où les habitans de l'Oman et de Julfar l'ont reléguée à quelque distance de son ancienne demeure. Dans la traduction Françoise de la Description de l'Arabie de Niebuhr, cette peuplade est appelée *Béni Aṣ*, et sur la carte *Béni Ass*, qui n'est vraisemblablement qu'une contraction des mots *Béni Assab*, ou *Béni as-Sab*, les fils, les descendans de Saba. L'auteur du Périple semble avoir été instruit du vrai nom de ces peuples, lorsqu'en écartant l'article, il a appelé *Ṣâbo* les montagnes qu'ils occupoient sur le bord du détroit.

Ptolem. Geogr. lib. VI, cap. 7, pag. 177, 178.

Niebuhr, Descript. de l'Arabie, pag. 295.

Periplus maris Erythræi, p. 20.

Ces peuples paroissent n'avoir dominé que momentanément dans ce canton, puisqu'au temps d'Alexandre il appartenoit à la tribu des *Macæ*, qui faisoit donner au promontoire dont je parle le nom de *Macæ* [a] ou de *Maceta* [b]. C'est donc postérieurement à l'expédition de Néarque, que le territoire de ces derniers peuples a été envahi par les Sabéens orientaux, comme l'indique leur position dans la carte de Ptolémée : mais depuis leur expulsion, l'on a restitué au promontoire son ancien nom dans celui de Moçandon, où il est facile de reconnoître le *Maceta* de Néarque.

[a] *Eratost. apud Strab. lib. XVI, pag. 765. Plin. lib. VI, cap. 26.*

[b] *Nearc. Paraplus ex Arriano, pag. 22. Inter Geograph. minor. Græc. t. I.*

Ici se termine la côte méridionale de l'Arabie, dont je crois avoir indiqué, avec une grande précision, les principaux points visités par les anciens navigateurs. On en trouvera toutes les distances réunies et comparées, dans le tableau joint à ce mémoire. En m'arrêtant aux stations que l'on fréquentoit le plus habituellement, j'ai cru ne pas devoir m'appesantir sur les positions intermédiaires qu'offrent encore les Tables de Ptolémée et les ouvrages de quelques autres écrivains : ce n'étoient d'ailleurs

que des villes médiocres, souvent même de simples villages; et, en supposant qu'ils subsistent encore, il me suffit d'avoir indiqué les limites entre lesquelles la recherche devra en être faite, lorsque ces pays seront connus plus en détail.

Il faut maintenant revenir sur nos pas, pour chercher des îles qui doivent appartenir à l'Arabie, mais dont la description est mêlée de tant de fables, que leur existence a presque toujours été contestée. Peut-être n'est-il pas impossible de les reconnoître; et je vais hasarder au moins une conjecture sur le voyage d'Évhémère, l'homme le plus décrié parmi les géographes anciens [a].

En se bornant à prendre dans le récit emphatique des découvertes de ce philosophe [b], ce qui appartient à la géographie, on trouvera qu'il se réduit aux faits suivans :

« Évhémère, ami de Cassandre, roi de Macédoine, pénétra, par ses ordres, dans les parties méridionales de l'Arabie Heureuse: là, s'étant embarqué sur l'Océan, il parvint, après plusieurs jours de navigation vers l'orient, à des îles situées près des rivages méridionaux de cette contrée, et du côté de la Carmanie.

» Parmi ces îles, il y en a trois principales : la première s'appelle l'île *Sacrée :* il n'est point permis d'y enterrer les morts; on les porte dans une autre île qui n'en est éloignée que de sept stades.

» L'île *Sacrée* ne produit aucun grain; mais il y croît assez d'encens pour fournir au culte des dieux dans toute la terre. Ses habitans se parent avec des ornemens semblables à ceux des Perses, et se nourrissent des fruits du *paliurus.*

» Cette île a deux cents stades de largeur : elle est occupée par les Panchéens, qui portent dans le continent voisin leur encens et leur myrrhe, d'où on les transporte ensuite dans la Phénicie, la Cœlésyrie, l'Égypte, et de là dans le reste du monde.

» A soixante stades de *Panara,* ville capitale des Panchéens, est le temple très-respecté, de Jupiter Triphylien..., ainsi nommé à cause des trois peuples qui habitent cette île.... Le lit et la table de ce dieu sont d'or massif: ... au milieu du lit s'élève une immense colonne d'or, sur laquelle est une inscription en caractères que les

[a] *Eratosthen. et Polybius apud Strab. lib. II, p. 104. Strab. lib. I, pag. 47; l. VII, p. 299. Plutarch. De Isid. et Osirid. pag. 602.*

[b] *Evhem. apud Diodor. Sicul. Bibliothec. t. I, lib. V, §. 41-46, pag. 363-368; Fragment. ex lib. VI, tom. II, pag. 633.*

les Égyptiens appellent *sacrés*, et qui a été gravée de la propre main d'Hermès....

» Il existe, à trente stades à l'est de l'île *Sacrée*, une autre île plus grande; et l'on dit que du cap oriental de cette dernière, l'Inde, à cause de son prodigieux éloignement, ne paroît à l'horizon que sous la forme d'une vapeur très-étendue. »

Pour approprier cette description à quelque lieu connu, il faut trouver des îles situées vers les parties orientales de l'Arabie; il faut qu'elles soient près de ses rivages, dans les cantons où croît l'encens; que l'une de ces îles ait environ deux cents stades de largeur, et qu'il y ait un motif pour croire que ses anciens habitans ont professé la religion des Égyptiens.

Or, les îles de Maceira me semblent réunir ces différentes conditions.

Elles sont situées fort près du continent de l'Arabie, vers sa partie la plus orientale, et par conséquent du côté de la Carmanie.

Elles sont au nombre de cinq, en comptant les îlots qui avoisinent les deux principales, et ne sont séparées du Mahrah que par un bras de mer fort étroit. J'ai dit qu'on recueille de l'encens *Suprà, p. 763.* sur les côtes du Mahrah opposées aux îles dont je parle; et c'est aux peuples de cette contrée, qui s'occupent encore du transport des parfums, que les Panchéens vendoient ceux que produisoient leurs îles.

J'ai reconnu dans la plus grande des îles Maceira, celle de *Serapis* du Périple, qui lui donne près de deux cents stades de *Suprà, p. 764.* large, et dans laquelle il indique trois bourgades habitées par les prêtres des Ichthyophages, comme Évhémère avoit distingué trois peuplades différentes dans son île. Selon lui, les hommes et les femmes portoient des ornemens semblables à ceux des Perses : il falloit donc que ces peuples eussent des relations entre eux; et le Périple les indique, en ajoutant que la contrée barbare du Mahrah étoit soumise à la Perse.

Enfin, Ptolémée dit qu'il y avoit dans cette île un temple *Ptolem. Geogr. lib. VI, cap. 7, pag. 181.* célèbre; et, d'après le nom qu'elle portoit, il est visible que ce devoit être celui de Sérapis, la même divinité que le Jupiter des Grecs. Le nom de *Sérapis* prouve de plus que le culte des

Panchéens leur venoit de l'Égypte; il n'est donc pas étonnant qu'Évhémère ait trouvé dans leur temple des inscriptions en caractères hiéroglyphiques, ou *sacrés*, dont les Égyptiens attribuoient l'invention à Hermès.

Diodor. Sicul. Biblioth. tom. I, lib. I, §. 16, pag. 19.

Ainsi, les principaux faits rapportés par Évhémère, ceux qui servent à indiquer l'emplacement de l'île des Panchéens, se trouvent confirmés par les rapprochemens que je viens de faire. Quant aux circonstances qu'il a cru devoir y ajouter, sur la richesse du temple de ces peuples, sur la bonté de leurs lois et la pureté de leurs mœurs, elles rappellent trop les rêves philosophiques de Platon et les écarts de sa brillante imagination, pour ne pas y reconnoître les mêmes idées et le même but. C'est une manie commune à tous les siècles, que celle de ces philosophes spéculatifs, qui, ne sachant ni fixer le bonheur auprès d'eux, ni le procurer aux hommes, le leur montrent sans cesse relégué aux extrémités de la terre, dans des îles presque ignorées, ou plutôt dans les contes ingénieux que nous offrent leurs futiles romans.

Recherches, tom. I, p. 143-146.

Le lecteur à qui j'ai fait voir ce qu'étoit l'Atlantide de Platon, appréciera également ce que pouvoit être la Panchaïe d'Évhémère, en se rappelant que de son temps, et même plusieurs siècles après lui, les insulaires de Maceira étoient si peu civilisés, qu'ils alloient presque nus, et qu'ils n'avoient encore substitué aux fruits du *paliurus (o)* dont ils se nourrissoient à l'époque de Cassandre, que le poisson abandonné par la mer sur leurs rivages.

Periplus maris Erythræi, p. 19.

Il étoit donc impossible que les navigateurs Grecs reconnussent dans des mœurs si barbares, et dans un dénuement si absolu, ces lois sages, cette abondance, ce luxe, ces immenses richesses, qu'Évhémère leur avoit attribués; et comme ils ne rencontrèrent nulle part le peuple fortuné dont ce philosophe avoit conté tant de merveilles, ils ont dû en rejeter la découverte, et la mettre au même rang que les fables dont il s'étoit plu à la défigurer.

L'emplacement du temple des Panchéens offre quelque incertitude : les deux cents stades de largeur qu'Évhémère donne à leur île, feroient croire qu'il a parlé de la grande Maceira; mais,

(o) Le *Paliurus* d'Évhémère est vraisemblablement le jujubier des Lotophages, le *Rhamnus lotus* de Linné, *Systema naturæ*, tom. II, pag. 179.

comme il ajoute qu'à trente stades à l'orient, il existoit une autre île plus considérable, il y a quelque apparence que le temple se trouvoit dans la petite Maceira, à laquelle il a pu prêter l'étendue de la première, pour lui donner plus d'importance. Du moins trouve-t-on dans Ammien Marcellin *(p)*, que le temple de *Sérapis* étoit placé dans une île qu'il nomme *Turgana;* et il sembleroit en résulter que la dénomination d'*île de Sérapis* n'appartenoit pas exclusivement à celle où étoit le temple du dieu, mais plutôt au groupe entier des îles de Maceira qui lui étoient consacrées, quoique dans la suite on l'ait appliquée, par préférence, à la plus grande de toutes.

Tels sont, au surplus, les faits qui me portent à croire que l'île *Panchaïa,* dont beaucoup d'auteurs ont nié l'existence [a], et que d'autres ont placée tantôt dans l'intérieur de l'Abyssinie [b], tantôt dans la Basse-Égypte [c], tantôt dans l'Arabie Pétrée, près du mont Sinaï [d], quoiqu'on ne recueille pas un grain d'encens dans ces diverses contrées, n'est autre chose que la petite Maceira, peu connue aujourd'hui : et j'ai cru devoir présenter ces éclaircissemens, à la suite d'un mémoire dont l'objet embrasse les principaux lieux visités par les anciens sur les côtes méridionales de l'Arabie.

(p) Ammian. Marcellin. *Rerum gestar.* lib. XXIII, cap. 6, pag. 377. Il ne faut pas confondre *Turgana* avec l'*Organa* de Ptolémée; cette dernière île est celle de Gérun sur laquelle on a bâti Ormus. J'en parlerai dans un autre Mémoire.

[a] *Eratosthen. et Polybius, apud Strab. lib. II, p. 104; Strab. lib. I, pag. 47; l. VII, p. 299. Plutarch. De Isid. et Osirid. pag. 602. Bochart. Geograp. sacra, Phaleg, lib. II, cap. 18, pag. 104. Huet, Hist. du commerce et de la navigation des anc. chap. 52, pag. 356. L'abbé Sévin, Mémoir. de l'Académ. des Belles-Lettres, t. VIII, pag. 114.*

[b] *Is. Vossii Observat. ad Pompon. Melam, pag. 585.*

[c] *Harduin. Not. et Emendat. in Plin. tom. I, pag. 358, n.º CVIII.*

[d] *Fourm. l'aîné, Mémoir. de l'Adém. des Belles-Lettres, t. XV, pag. 289.*

TABLEAU &c.

TABLEAU COMPARATIF

DES MESURES

DE LA CÔTE MÉRIDIONALE DE L'ARABIE,

EN STADES DE 500 AU DEGRÉ.

Selon LE PÉRIPLE DE LA MER ÉRYTHRÉE.		Selon LES TABLES RÉDUITES DE PTOLÉMÉE.		Selon LA CARTE MODERNE.	
Emb. du golfe Arabique.	o	*Palindromos extrema*....	o	Cap sept. de Bab al-mandeb.	o
		Cabubathra mons......	710.	Mont d'Aden.........	800.
		Ammonii promontorium..	1210.	Cap d'Hargiah.......	1130.
Arabia Felix.........	2200.	*Arabia emporium*......	265.	Hargiah............	220.
	2200.	- - - - - - - - - - -	2185.	- - - - - - - - - - -	2150.
Cane...............	2000.	*Cane empor. et extremum.*	1990.	Kesem.............	2000.
Pr. Syagros (Dist. omise).	500.	*Prionotus mons*........	505.	Cap de Fartak........	500.
	4700.	- - - - - - - - - - -	4680.	- - - - - - - - - - -	4650.
		(Distance omise).....	500.		
Le golfe *Omana*......	600.	....	......	Golfe de Kalfat.......	600.
Côte mont. jusqu'à *Moscha*.	500.	....	......	Côte montueuse.....	550.
Asichon............	1500.	*Syagros extrema*.......	2125.	Hasec (Le Ras Viré)....	1550.
	7300.	- - - - - - - - - - -	7305.	- - - - - - - - - - -	7350.
L'île de *Sérapis*.......	2000.	....	......	La grande Maceira....	2000.
		Didymi montes........	3135.	Ras al-Hhad.........	1200.
Les îles *Calæi*........	2000.	....	......	Les îles de Kalhat.....	700.
	11300.	- - - - - - - - - - -	......	- - - - - - - - - - -	11250.
		Corodamum promontorium.	1090.	Cap de Kuriat........	300.
Les îles *Papiæ*........	......	....	......	Les îles de Sohar......	......
Le mont *Pulcher*......	......	*Melanes montes*........	1245.	Cap de Kurfékian.....	1300.
Emb. du golfe Persique.	......	*Asaborum promontorium.*	560.	Cap Moçandon.......	600.
			13335.	- - - - - - - - - - -	13450.

EXTRAIT DES TABLES DE PTOLÉMÉE, *Géogr. Lib. VI, cap. 7, pag. 176, 177, 180, 181.*			PETITS STADES de 700 employés par PTOLÉMÉE, à raison de 500 par degré.		RÉDUCTION en STADES de 500 au degré.	
DÉNOMINATION DES LIEUX.	Longitude.	Latitude.	Distance particul.	Distance totale.	Distance particul.	Distance totale.
	D. M.	D. M.				
PALINDROMOS extrema.	74. 30.	11. 40.	0.	0.	0.	0.
Posidium promontorium...	75. 0.	11. 30.	265.	265.	190.	190.
Sanina civitas..........	75. 30.	11. 45.	280.	545.	200.	390.
Cabubathra mons........	76. 15.	11. 15.	450.	995.	320.	710.
Madoce civitas.........	77. 0.	11. 45.	450.	1445.	320.	1030.
Mardache civitas........	78. 0.	11. 45.	500.	1945.	360.	1390.
Lees vicus..............	78. 20.	11. 45.	165.	2110.	115.	1505.
Ammonii promontorium...	79. 20.	11. 10.	580.	2690.	415.	1920.
Arabia emporium........	80. 0.	11. 30.	370.	3060.	265.	2185.
ARABIA emporium......	80. 0.	11. 30.	0.	0.	0.	0.
Agamanispha vicus......	80. 20.	11. 15.	210.	210.	150.	150.
Melan mons..........	81. 30.	11. 45.	635.	845.	455.	605.
Ambisama civitas.......	82. 0.	11. 45.	250.	1095.	180.	785.
Magnum littus.........	82. 10.	11. 10.	305.	1400.	220.	1005.
Mada vicus............	83. 0.	11. 50.	535.	1935.	380.	1385.
Eristhe...............	83. 20.	11. 15.	335.	2270.	240.	1625.
Parvum littus...........	83. 40.	11. 30.	210.	2480.	150.	1775.
Cane emporium et extrem..	84. 0.	12. 0.	300.	2780.	215.	1990.
CANE emporium et extrem.	84. 0.	12. 0.	0.	0.	0.	0.
Trulla portus...........	84. 0.	12. 20.	165.	165.	120.	120.
Mæthath vicus.........	84. 20.	13. 0.	370.	535.	265.	385.
Prionotus mons.........	84. 40.	13. 0.	165.	700.	120.	505.
Prionis fluvii ostia.......	85. 0.	13. 10.	185.	885.	130.	635.
Embolum vicus..........	85. 10.	13. 50.	345.	1230.	245.	880.
Tretos portus...........	86. 20.	13. 45.	585.	1815.	420.	1300.
Thialemath vicus........	87. 0.	14. 0.	355.	2170.	255.	1555.
Moscha portus..........	88. 10.	14. 0.	585.	2755.	420.	1975.
Syagros extrema.........	90. 0.	14. 0.	915.	3670.	655.	2630.

SUITE DE L'EXTRAIT DES TABLES DE PTOLÉMÉE, *Geogr. Lib. VI, cap. 7, pag. 176, 177, 180, 181.*			PETITS STADES de 700 employés par PTOLÉMÉE, à raison de 500 par degré.		RÉDUCTION en STADES de 500 au degré.	
DÉNOMINATION DES LIEUX.	Longitude.	Latitude.	Distance particul.	Distance totale	Distance particul.	Distance totale.
SYAGROS extrema......	90. 0.	14. 0.	0.	0.	0.	0.
Metacum vicus.........	88. 0.	16. 30.	1600.	1600.	1140.	1140.
Ausara civitas..........	87. 20.	16. 15.	355.	1955.	255.	1395.
Ange vicus.............	87. 30.	17. 30.	630.	2585.	450.	1845.
Astoa vicus...........	88. 30.	18. 20.	650.	3235.	465.	2310.
Neogilla navale.........	89. 0.	19. 0.	415.	3650.	295.	2605.
Omani fluvii ostia.......	89. 30.	19. 30.	355.	4005.	255.	2860.
Didymi montes..........	90. 15.	19. 20.	385.	4390.	275.	3135.
Bosara vel *Coseude civitas.*	91. 0.	20. 0.	500.	4890.	355.	3490.
Oraculum Dianæ........	91. 40.	20. 0.	335.	5225.	240.	3730.
Abissa civitas...........	92. 20.	20. 15.	355.	5580.	255.	3985.
Corodamum promontorium.	93. 0.	20. 15.	335.	5915.	240.	4225.
CORODAMUM promont..	93. 0.	20. 15.	.....	.....	0.	0.
Cryptus portus..........	92. 20.	21. 30.	.....	.....	710.	710.
Melanes vel *Asaborum montes...............*	93. 0.	22. 20.	.....	.....	535.	1245.
Asaborum promontorium..	92. 30.	23. 20.	.....	.....	560.	1805.
INSULÆ.						
DIOSCORIDIS civitas....	86. 40.	9. 30.				
Occidentalis insulæ finis.	85. 0.	12. 30.				
Trete..............	86. 30.	12. 0.				
ZENOBII septem insulæ, quarum med. habet part..	91. 0.	16. 30.				
SERAPIDIS insula, in quâ ORGANA............	94. 0.	17. 30.				
ORGANA insula........	92. 0.	19. 0.				

ADDITIONS pour les Pages 49 et 50 de ce Volume.

DEPUIS l'impression du Mémoire sur la version Arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains, inséré dans ce volume, j'ai eu sous les yeux les vies des trois médecins Samaritains, dont j'avois eu occasion de parler dans ce Mémoire, *pages 49 et 50,* tant dans le texte que dans les notes. Ces vies sont tirées de l'Histoire des médecins, d'Ebn-Abi-Osaïba. Je crois devoir réformer d'après cela une légère erreur au sujet de Mouheddhib-eddin Yousouf fils d'Abou-Saïd, et ajouter quelques renseignemens, tant sur ce médecin que sur son neveu Emin-eddaula Kémal-eddin Abou'lhasan, et sur Sadaka, contemporain du premier.

I. Mouheddhib-eddin Yousouf fils d'Abou-Saïd fils de Khalef, ayant été élevé à la dignité de vizir par Almélic-alamdjad, posséda entièrement la confiance de ce prince, qui lui abandonna tout le soin des affaires. Quelques Musulmans furent choqués de l'extrême confiance que le prince accordoit à un Samaritain; et un poëte fit, à cette occasion, les vers suivans :

الملك الامجد الذي شهدت له جميع الملوك بالفضل
اصبح في السامري معتقدا ما اعتقد السامري في العجل

« Le prince Almélic-alamdjad, dont le mérite supérieur est reconnu de » tous les rois, a aujourd'hui la même foi en ce Samaritain, que *Saméri* eut » autrefois en son veau. »

Ce poëte faisoit allusion au veau d'or fabriqué dans le désert par un homme nommé *Saméri,* suivant qu'on le lit dans l'Alcoran, *surate 20.*

Mouheddhib-eddin n'usa pas avec assez de prudence de la faveur dont il jouissoit. Beaucoup de Samaritains de Damas s'étant rendus auprès de lui à Baalbec, il les employa dans toutes les parties de l'administration : fiers du crédit de leur protecteur, ils se livrèrent sans mesure à leur cupidité, et donnèrent lieu à des plaintes multipliées. Almélic-alamdjad, fatigué de ces plaintes, et des reproches que les autres souverains lui faisoient sur la confiance qu'il accordoit à des Samaritains, fit arrêter son vizir et tous ceux de sa nation qu'il avoit admis dans les emplois, et les dépouilla de leurs biens. Mouheddhib-eddin, après avoir été long-temps en prison, recouvra enfin la liberté, et revint vivre à Damas, où Ebn-Abi-Osaïba le connut. Il mourut au mois de safar 624. Ebn-Abi-Osaïba termine sa vie en rapportant quelques vers dont Mouheddhib-eddin est l'auteur;

après quoi il ajoute : وله من الكتب شرح التوراة « Il est auteur entre » autres livres d'un commentaire sur le Pentateuque. » Ces mots avoient échappé à M. Rau.

II. Emin-eddaula, qui, en embrassant le mahométisme, avoit reçu le titre honorifique de Kémal-eddin, servit le sultan Almélic-alamdjad dans la profession de médecin jusqu'à la mort de ce prince, arrivée à Damas au mois de schowal 628. Ensuite il devint vizir de son successeur Almélic-alsalèh Omad-eddin fils d'Abou'lféda Ismaïl, et s'acquitta avec beaucoup d'honneur de cette charge. Almélic-alsalèh Nedjm-eddin s'étant rendu maître de Damas, et ayant donné Baalbec à Almélic-alsalèh Omad-eddin, en l'année 643, Emin-eddaula fut arrêté et mis en prison par le nouveau gouverneur de Damas, au moment où il quittoit cette ville pour se rendre, avec tout ce qu'il possédoit, à Baalbec. Ce furent les grandes richesses qu'il avoit amassées pendant qu'il exerçoit la charge de vizir, qui lui attirèrent ce malheur. On l'envoya au Caire, où il fut renfermé dans la citadelle : il y fut étranglé en l'année 648.

Emin-eddaula, tandis qu'il étoit encore vizir, avoit rassemblé une nombreuse bibliothèque. Il étoit lié d'amitié avec le père d'Ebn-Abi-Osaïba : ayant entendu parler de l'histoire des médecins, composée par Ebn-Abi-Osaïba, il lui en fit demander une copie par son père. Notre auteur, qui étoit alors à Sarkhad, vint exprès à Damas, prit avec lui l'original de son ouvrage, qui n'étoit encore qu'en brouillons, en fit faire une copie de format *in-4°.* en 4 volumes, par un écrivain qui avoit une très-belle main, mit à la tête une pièce de vers pour servir d'envoi, fit relier les volumes, et les envoya à Emin-eddaula.

Je rapporterai le texte de ce passage, parce qu'il contient quelques expressions dont le sens n'est pas bien déterminé dans nos dictionnaires :

لما وصلني كتاب ابي اتيت الي دمشق واستصحبت معي مسودات الكتاب واستدعيت الشريف الناسخ وهو شمس الدين محمد الحسيني ..... وخطه منسوب في نهاية الجوده ..... وكتب الكتاب في مدة يسيرة في قطع ربع البغدادي اربعة اجزاء ولما جلدت عملت قصيدة مديح في الصاحب امين الدولة وبعثت الجميع اليه

Je

Je fais, en passant, quelques remarques sur ce texte : 1.° مسودة signifie *un brouillon, la minute d'un écrit qui n'est pas mis au net ;* le contraire est مبيّضة *la mise au net ;* on dit aussi تبييض *l'action de mettre au net,* et مبيّض *un copiste qui met au net.* Ces mots ne se trouvent pas dans nos dictionnaires. 2.° خطه منسوب في نهاية الجودة signifie, *son écriture étoit renommée pour son extrême beauté;* on se sert souvent, pour exprimer cette idée, du mot منسوب seul ; Makrizi, par exemple, en fait usage plusieurs fois, en parlant des bibliothèques des khalifes d'Égypte. 3.° في قطع ربع البغدادي ou, suivant une autre leçon, في تقطيع ربع البغدادي me paroît signifier, *sur des morceaux, du quart d'une [feuille de papier] de Bagdad.* J'entends par قطع un feuillet, formant deux pages : cela signifie donc, *de format in-4.°, papier de Bagdad.* Je sais bien qu'en joignant ces mots à ceux qui suivent, on pourroit traduire à la lettre, *en coupant le carré de papier de Bagdad en quatre parties ;* mais ce sens ne me paroît pas pouvoir être admis, le mot جلدت qui suit, se rapportant nécessairement aux quatre volumes اربعة اجزاء

III. Sadaka, dont l'article se trouve deux fois dans le manuscrit de Leyde, n.° 831, second volume (*olim* 59), est nommé, fol. 69, *fils de Mendja* بن منجا et, fol. 160, *fils de Bakhta* بن بختا Cette seconde leçon est vraisemblablement une faute. Sadaka, qu'Ebn-Abi-Osaïba met au nombre des plus illustres médecins, est auteur, suivant lui, d'un commentaire sur le Pentateuque, de quelques autres ouvrages théologiques, d'un commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate, et d'un Traité sur les médicamens simples. L'historien des médecins fixe sa mort, comme Hadji-khalfa, vers l'an 620 de l'hégire.

Puisque j'ai eu occasion de faire une addition à mon Mémoire sur la version Arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains, je joindrai encore ici une observation relative au même sujet.

J'ai dit, *page 19,* que Jean de Damas avoit fait trois copies de cette version, d'après le manuscrit n.° 4, et j'ai fait connoître l'une de ces copies qui appartient à la Bibliothèque impériale; mais je n'ai pu indiquer où se

trouvoient les deux autres. Je puis aujourd'hui ajouter qu'une de ces copies, qui avoit appartenu au célèbre Richard Simon, avoit passé dans la bibliothèque de la cathédrale de Rouen, avec les autres manuscrits légués par ce savant à l'église métropolitaine de cette ville. D. Montfaucon l'indique dans
Page 66. sa *Bibliotheca bibliothecarum*, et elle se trouve aussi indiquée dans la *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen*, publiée dans cette ville en 1746, par M. l'abbé Saas. L'indication que celui-ci en
Page 44. avoit donnée, et qui étoit fort inexacte, a été corrigée dans la critique de ce petit ouvrage, faite par D. Tassin, et imprimée à Rouen en 1747 sous ce titre : *La Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen, ... revue et corrigée par un religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.* M. l'abbé Saas, en répondant à D. Tassin par un nouvel écrit
Page 37. intitulé : *Réfutation de l'écrit du R. P. Tassin, &c.* imprimé aussi à Rouen en 1747, nous apprend que cette copie est l'ouvrage d'un Syrien nommé *Jean de Damas*, et qu'elle a été faite au collége de Montaigu à Paris.

D'après les informations que j'ai prises, ce manuscrit doit encore exister aujourd'hui à Rouen. Il ne reste donc plus à retrouver que l'une des trois copies faites par Jean de Damas.



ADDITIONS.

Note (m bis) pour la *Page 489, ligne 20.* Après ces mots: *La crainte avoit jeté dans le désespoir le peuple d'Antioche,* ajoutez :

Le soulèvement de ce peuple pouvoit avoir des suites d'autant plus funestes que, selon Libanius, de quelque côté qu'on portât ses pas à Antioche, tout étoit rempli d'hommes (*Antiochic.* tome I, Op. ed. Reiske, page 328). Que de force et de sagesse ne falloit-il donc pas, dit Saint Jean Chrysostome, pour contenir une telle ville, dont le nombre des habitans s'élevoit à deux cent mille personnes. Τὸ δὲ πόλιν ἐγχειρισθῆναι τοσαύτην, ϗ δῆμον εἰς εἴκοσι ἐκτεινόμενον μυριάδας πόσης ἀρετῆς οἴει ϗ σοφίας ἀπόδειξιν εἶναι (*in Ignat. martyr.* §. 4, t. II, ed. Monfalc. *p. 597*). Il porte les Chrétiens à cent mille (*in Matth.* Homil. 85, *sub fin.*), et tous ses calculs, relatifs au soulagement des pauvres, démontrent la vérité de cette assertion (*in acta Apostol.* Homil. 11, §. 5). Malgré l'horrible tremblement de terre qu'Antioche éprouva sous les yeux mêmes de Trajan, la 114.e année de Jésus-Christ, et dont une multitude de citoyens et de soldats (*Dio Cass.* lib. LXVIII, §. 25) furent les victimes, nonobstant diverses autres calamités dont elle fut affligée, sa population ne cessa point de s'accroître; et les quatre grands quartiers bâtis par Séleucus-Nicator et par trois de ses successeurs, qui ont mérité à cette ville le nom de *Tétrapole* (vid. *Strab.* lib. XVI, p. 516), finirent par ne pouvoir contenir ses habitans. Autour de ses murs, et jusqu'à un mille de distance, s'élevoient quantité de maisons (*Malal. Chron.* p. 41), que Théodose renferma dans une nouvelle enceinte (*Evagr. Hist. eccles.* lib. I, cap. 26; *Malala, Chron.* pag. 41). Cependant nul terrain ne resta vide, et la multitude y affluoit de toutes parts (*Liban. Antiochic.* pag. 329). Tel est le récit sans doute exagéré de Libanius; mais il ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité, si l'on suppose que ce rhéteur n'a voulu parler que des jours de marchés, ou de fêtes publiques. Les malheurs d'Antioche servent encore à nous instruire de sa population : sous le règne de Justin, en 526, un tremblement de terre, accompagné d'un incendie presque général y fit périr trois cent mille personnes, suivant Procope (*Bell. Persic.* lib. II, cap. 14), ou seulement deux cent cinquante mille, selon Malala (*Chron.* pag. 144). Depuis Théodose, cette même population auroit-elle donc augmenté! Je ne le crois pas, à cause du mauvais état de l'empire d'Orient. Au surplus, toutes ces murailles qui avoient résisté dans les précédens tremblemens de terre, furent renversées par une terrible secousse arrivée sous Justinien, en 528 de Jesus-Christ (*Theophan. Chron.* pag. 152; *Malala,* pag. 156; *Cedren. Comp.* pag. 368). Lorsque, douze ans après, Chosroës eut saccagé et livré aux flammes cette malheureuse ville, Justinien forma le projet de la rebâtir; ce qu'il ne tarda pas à exécuter, mais sur un plan plus rétréci (*Procop. de Ædif.* lib. II, cap. 10). Ce projet étoit d'autant plus sage, que les murailles étant trop étendues, embrassoient sans nécessité, d'un côté de gros rochers, et de l'autre des champs (*Procop. ibid.*). Un pareil fait suffiroit pour démontrer que le sol d'Antioche n'étoit pas aussi couvert de maisons que le dit Libanius. Mais les rhéteurs, sur-tout ceux de son siècle, n'ont que trop souvent rendu leurs récits

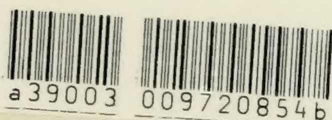
infidèles par de vaines hyperboles. Antioche étant donc une ville très-peuplée, les séditions devoient y être d'autant plus fréquentes et plus dangereuses, qu'elle avoit dans son sein une classe nombreuse de pauvres. Les motifs qu'offre la religion Chrétienne étoient le seul frein capable de les contenir sans avoir recours à la violence ou à l'oppression; et avec quelle éloquence Saint Jean Chrysostome, dans les discours sur l'émeute d'Antioche, ne fait-il pas valoir ces mêmes motifs, la consolation de l'indigent, et le plus sûr garant de la tranquillité publique!

A la *note (n), page 490*, après la citation, ajoutez : Ce chronographe, dont l'autorité a peu de poids, mérite néanmoins d'être cru sur ce fait, parce qu'il l'a emprunté de Sozomène, *Hist. eccles.* lib. VIII, cap. II.

FIN du Tome quarante-neuvième.

IMPRIME

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie Impériale, Membre de la Légion d'honneur.


a39003 0097208546

